Albert Lemoine

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

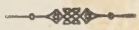

LIVe ANNEE. — TROISIEME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1884

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1884unse_4

THE GETTY CENTER
LIBRARY

OLIVIER MAUGANT

QUATRIÈME PARTIE (1).

XVI.

Profondément chagriné et mortifié de la façon cavalière dont on avait accueilli, soit ses menaces, soit ses offres d'arbitrage, Aristide Laventie se promettait d'infliger une cruelle correction à cet orgueil qui le prenait de si haut, de prouver à M. Maresquel que le matamore, le polichinelle, le croquemitaine qu'on éconduisait avec tant de mépris était un ennemi dangereux à qui il n'était pas bon de se jouer. Trop intelligent, trop sceptique pour haïr quelqu'un ou quelque chose, il considérait la vie comme un conflit, une mêlée d'intérêts contraires qui entreprenaient les uns sur les autres, et il reconnaissait les droits de la défense aussi bien que ceux de l'attaque, trouvant fort naturel que les heureux de ce monde montassent la garde autour de leurs joies, le pistolet au poing. Mais s'il avait un peu de cette indulgence que donne la supériorité de l'esprit, cet artiste ambitieux avait la fureur du succès et toutes les férocités de l'amour-propre, qui lui tenaient lieu de haine. L'occasion s'étant présentée de faire du bruit autour de son nom, de révéler Laventie à l'univers, il s'était jeté dessus comme un loup sur

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, du 1er et du 15 octobre.

son mouton. Le morceau lui semblait succulent, on eût été mal venu à le lui reprendre. Il mordait bien, quoiqu'il mordît sans colère.

Dès le lendemain du refus qui l'avait si vivement contrarié, Laventie était entré en campagne, et sa grosse artillerie remplissait Toulins de fumée et de bruit. Il y avait, à l'auberge du Lion d'or, une grande salle qui servait aux repas de noce et aux bals. On installa sur l'estrade réservée aux musiciens un buste de la République, qu'on entoura d'une panoplie formée des outils du mineur, sans oublier la lanterne et le chapeau de cuir. Trois ou quatre fois la semaine, Laventie escaladait cette estrade d'un pas leste et victorieux, et, deux heures durant, il discourait sur les droits du peuple, sur la sainte égalité, tonnait contre les privilèges, contre l'exploitation du prolétaire par le bourgeois et le capital, soufflait dans les âmes des fureurs qui laissaient la sienne bien tranquille. Puis il prenait à partie M. Maresquel, l'accommodait de toutes pièces, le hachait menu comme chair à pâté. Chaque soir, l'assistance était nombreuse; on accourait de loin pour entendre cet étonnant violoniste. C'était un spectacle dans un pays où il y en a peu. Les hommes, alignés sur des banquettes, fumaient leur pipe et ouvraient de grands yeux ronds. Des femmes se tenaient debout près des portes; quelques-unes apportaient leur tricot ou amenaient leurs enfans et, de temps à autre, recommandaient à cette marmaille d'être bien sage. L'orateur pérorait, gesticulait. Les syndiqués, qu'on reconnaissait à leur casquette à galons, ornée de deux lettres d'or, applaudissaient à outrance. Leur enthousiasme ne se communiquait pas; on se réservait, on attendait, et Laventie se disait par instans :

— Sapristi! serais-je venu ici pour faire un four?

Il n'était pas homme à s'abandonner. Il redoublait de véhémence, empâtait ses couleurs, nourrissait ses métaphores, réchauffait ses prosopopées, gonflait ses hyperboles jusqu'à les faire éclater. Son public, tout en l'admirant beaucoup, restait froid, impassible. Tout au plus quelqu'un disait-il :

— Mon Dieu! comme il s'explique bien!

C'était une chose étrange que de voir un orateur si passionné en face d'un auditoire si placide.

Les grèves sont des entreprises si chanceuses, elles menacent tant d'intérêts, compromettent tant d'existences que les ouvriers qui réfléchissent ne se décident pas facilement à en courir la fortune. A quelques jours de là, Aristide Laventie adressait au gérant de son journal une lettre dans laquelle, sous un nom d'emprunt, il célébrait ses propres louanges, se cassait l'encensoir au

nez, annonçait au son de deux ou trois trompettes les miracles accomplis par son éloquence et l'étonnement que lui causait la rapidité de ses victoires. Dans un *post-scriptum* qui n'était pas destiné à l'impression, cet homme d'esprit ajoutait : « Mes enfans, cela ne chauffe pas encore. Jusqu'ici je n'ai pour moi que les socialistes, les gouapeurs, les politiciens et les cabaretiers. »

Il n'y avait pas beaucoup de socialistes à Fornay, mais il y en a partout. On parle tant de la souveraineté du peuple qu'il est naturel à l'ouvrier de se souvenir que les souverains touchent une liste civile, qu'ils ont le droit d'être bien vêtus, bien logés, bien nourris, de se procurer aux frais de la nation les aises, les plaisirs de la vie. Qu'est-ce qu'un roi qui ne s'amuse pas? Qu'est-ce qu'un souverain qui vit de privations, quand ses courtisans lui répètent sans cesse qu'il est le maître de tout? S'il y avait peu de socialistes à Fornay, on y trouvait nombre de ces paresseux que Laventie traitait de gouapeurs. Ils aiment beaucoup les grèves parce qu'elles les autorisent à ne rien faire, en se persuadant que leur fainéantise est une vertu, l'accomplissement d'un devoir civique.

En revanche, elles fournissent aux ouvriers politiciens l'occasion d'exercer leur industrie, de déployer leurs talens. Ces esprits subtils, ces beaux parleurs, ennemis jurés du bourgeois, ne sont eux-mêmes que des bourgeois bien ou mal commencés, qui méprisent tout métier manuel, toute autre occupation que le conseil et la parole et désirent que leur politique ou leur éloquence leur soit comptée pour du travail. Tant que dure la grève, ils sont des personnages, ils se carrent dans leur importance, et, comme on a besoin d'eux, on ne les laisse manquer de rien; les saisons maigres sont leurs années grasses. Quant aux cabaretiers, ils savent que moins on travaille, plus on boit; que la fainéantise a toujours soif. On buvait énormément au Lion d'or; c'était, chaque soir, un carnage de bouteilles et de cruchons. Aussi le maître de la maison regardait Aristide Laventie comme un homme précieux, le premier du monde pour achalander un cabaret. Il l'entourait d'égards, de petits soins, en parlait avec attendrissement, le proclamait incomparable, frémissait d'inquiétude quand il l'entendait tousser et préparait de sa propre main les savantes bavaroises qu'absorbait fréquemment le tribun pour se nettoyer le gosier et s'éclaircir la voix. Il poussa la bonne grâce jusqu'à lui offrir une boîte de pâte à la guimauve, qu'il ne porta pas sur la note. « Cet animal m'adore, écrivait Laventie dans un de ces petits *post-scriptum* qu'on n'insérait pas dans le journal. J'avais toujours pensé qu'il n'y a que les chiens qui aient un cœur; il faut ajouter le cabaretier du Lion d'or à la liste des caniches qui savent aimer. »

Les bons, les vrais ouvriers, qui n'étaient ni des utopistes, ni des gouapeurs, ni des politiciens, avaient pour le grand homme de tout autres sentimens que le cabaretier du Lion d'or. Il leur inspirait le genre d'admiration qu'on éprouve pour un bolide, pour une de ces pierres noires qui tombent du ciel toutes brûlantes en exhalant une odeur de soufre. Selon les uns, elles sortent des volcans de la lune; selon les autres, ce sont des morceaux de planètes vagabondes, brusquement attirées par la terre. Les bons ouvriers n'auraient pu dire si Laventie descendait de la lune ou d'ailleurs. A titre de phénomène, il les intéressait vivement; mais leur admiration était tempérée par la défiance. Quoique bien peu fussent tout à fait contens de leur sort et que la plupart eussent des griefs contre l'homme intraitable et disgracieux qui les gouvernait, ils étaient disposés à patienter, ils doutaient de la vertu magique du remède qu'on leur proposait, il leur répugnait de faire un saut dans les ténèbres. Les ouvriers sérieux ont peu de goût pour les grèves, parce qu'elles imposent une injuste égalité de souffrance aux paresseux et aux diligens, à ceux qui savent leur métier et à ceux qui n'ont souci de le savoir, aux cœurs vaillans et aux volontés veules. Il y a dans toutes les conditions humaines et jusque dans le fond des mines une aristocratie du mérite et du courage qui trouve fort naturel que chacun soit rétribué selon ses œuvres; il lui déplaît de confondre sa destinée avec celle des imbéciles et des lâches. Les niveleurs perdent leur temps; pour chaque inégalité qu'ils suppriment en haut, il en repousse une par en bas. La nature y pourvoit; elle a le génie de la sélection et travaille à l'avancement de ses élus. Elle aime qu'on s'estime et qu'on se sente; toutes les fiertés sont chères à son cœur d'aristocrate.

Les politiciens recouraient à tous les moyens pour entraîner ces rénitens, qui étaient nombreux et retenaient les indécis. On pesait sur eux, on les raisonnait, on s'appliquait à les envelopper, quelquefois à les intimider; souvent aussi on leur disait des sottises, on les accusait de n'avoir pas de poil au cœur, on les traitait de cagnards. Ils opposaient à toutes les obsessions une résistance molle et silencieuse qui désespérait les politiciens, rien n'étant plus désespérant qu'une douceur qui s'obstine. Quelques-uns répondaient : « Je ne veux m'en mettre que si tout le monde s'en met. » On leur représentait en vain que leur raisonnement était inepte, qu'ils faisaient partie de tout le monde, qu'ils devaient s'en mettre s'ils voulaient que tout le monde s'en mît. Cette objection les touchait peu. Dans le fait, ils avaient leur idée, qui n'était pas absurde. M. Maresquel ne consommait pas toute sa houille; il vendait une partie de son excédent de production, gardait le reste comme une réserve pour les

cas difficiles. On prétendait que cette réserve était assez considérable pour que, le travail s'arrêtant dans les puits, la fabrique de fer continuât de marcher, que partant il pouvait attendre, traîner le temps en longueur, user la grève, l'affamer, la contraindre à capituler. Elle n'avait de chances de réussir qu'à la condition de s'étendre aux laminoirs; il fallait que les métallurgistes se décidassent à bouder, à quoi ils semblaient peu disposés, malgré la réduction momentanée des salaires. Les influences personnelles ont une grande part dans tous les événemens. Les gros bonnets des laminoirs déclaraient la grève inopportune, et le plus gros de tous, un puddleur qui imposait par son ton décisif et dont les avis étaient écoutés, se disait résolu « à ne pas s'en mettre. » Ce puddleur s'appelait Saturnin Servoix, et il était le fils de ce taciturne mineur dont Mme Courlize avait eu tant de peine à tirer trois paroles dans la fosse Sainte-Lucie.

Le père et le fils se ressemblaient bien peu. L'un, qui chaque jour passait huit heures dans la nuit et dans des endroits où il n'aurait pu redresser sa haute taille sans se heurter le front contre une solive ou une saillie de la roche, avait l'humeur grave, renfermée, et, quoiqu'il fût rarement seul, il était toujours solitaire. On ne se souvenait pas de l'avoir vu rire et il y avait en lui quelque chose qui tenait les familiarités à distance. Sa maigreur, ses joues creuses, son dos voûté, sa démarche incertaine, son visage tanné et ridé, semblable à un vieux parchemin où la vie avait tracé des sentences que personne ne savait déchiffrer, ses petits yeux clignotans, qui n'étaient dupes de rien, d'où partaient des flèches qui crevaient des vessies ou frappaient les sots en plein cœur, toute sa personne inspirait un respect mêlé d'inquiétude et de malaise. N'accordant rien à ses plaisirs, accordant tout à sa prévoyance, très exact dans ses paiemens et versant chaque année d'assez grosses sommes dans une caisse de secours pour la vieillesse, on l'accusait d'être un peu pincé. Le fait est qu'il ne donnait pas souvent et qu'il ne prêtait jamais. On l'aimait peu, on le considérait beaucoup. A la vivacité pénétrante du regard il joignait la majesté du silence, et les simples d'esprit le croyaient sorcier. Quand on le consultait, il répondait par monosyllabes ou par de sourds grognemens, et ses oracles n'étaient pas faciles à interpréter. Mais on tenait pour constant qu'il avait presque toujours raison. On citait des gens qui s'étaient mal trouvés de n'avoir pas écouté les grognemens de Timothée Servoix.

Timothée le haveur était un grand philosophe sans le savoir. Quelque dur que fût son métier, il aimait son puits comme une antique habitude qui s'était incorporée à son être et dont il n'au-

rait pu se défaire sans rompre avec lui-même. Les contrariétés, les disgrâces, les incidens fâcheux qui pouvaient lui survenir l'affectaient peu, il en prenait bientôt son parti; s'abritant sous sa sagesse comme sous un vieux parapluie, il laissait tomber cette grêle. Il n'avait pas toujours été si tranquille. Il était né avec un sang chaud et colère, et à vingt ans, dans une querelle, il avait failli assommer son homme. La leçon lui avait servi; il était parvenu à se dompter. Il semblait que le travail du fond l'eût assoupli, que les ténèbres eussent apprivoisé sa violence. A coup sûr, ce n'était pas dans les livres des philosophes qu'il avait appris la philosophie et le mépris des cas fortuits; il ne savait pas lire. Il n'était redevable de sa dédaigneuse indifférence qu'à son bon sens; il l'avait conquise par un effort de sa raison. Il se résignait à la nécessité, à cette loi de fer qui gouverne les choses humaines et dont nous sommes les prisonniers. La vie était pour lui le préau d'une maison de discipline. Jadis, il avait regardé par-dessus les murs; ce qu'il avait vu lui paraissait peu digne d'envie. On lui aurait difficilement ôté de la tête que les pauvres diables doivent s'accommoder de leur sort, que ce n'est pas la peine d'en changer, que les fortunés de la terre sont rongés par l'ennui, consumés par le chagrin, que leur bonheur n'est le plus souvent qu'un malheur gras et bien vêtu.

La vie du houilleur a ses voluptés, ses béatitudes. Quand il sortait de la mine et rentrait dans son *coron*, Timothée était heureux de s'allonger dans sa baignoire, faite tout exprès pour lui et à sa taille. Son bain lui était préparé par sa femme, petite vieille ratatinée et servante soumise, qu'il avait dressée comme un chien; il n'avait plus besoin de commander, un regard suffisait. Il était heureux aussi de fumer sa pipe, assis sur le pas de sa porte, en écoutant chanter son pinson. Il lui avait crevé les yeux et ne se reprochait pas sa cruauté. Il était fatal que Timothée Servoix descendît tous les jours dans sa mine, il n'était pas moins fatal que son pinson fût aveugle pour apprendre à mieux chanter. Dans les longues soirées de l'été, quoique les mineurs méprisent d'ordinaire l'homme qui travaille à la clarté du soleil, il bêchait et arrosait lui-même son petit jardin, en sifflant un vieux couplet de romance dont il avait oublié les paroles, et ce qu'il avait fait ce jour-là, il le recommençait le lendemain, sans envier ni plaindre personne, libre de crainte comme de désir, regardant tourner la terre et tournant avec elle sans s'inquiéter de savoir où elle pouvait bien aller. Sa façon de siffler les romances le disait clairement.

De l'humeur dont il était, il ne fallait pas lui demander d'aimer les grèves. Il professait une médiocre estime pour le caractère de

M. Maresquel, dont il ne prononçait jamais le nom, qui lui déplaisait. Mais les orateurs des syndicats, ceux qu'il appelait « les salivards, » lui déplaisaient également. Il les soupçonnait de faire leurs petites affaires sous couleur de faire celles de la communauté et de chercher leur propre bien avant le bien d'autrui. Il se défiait des grands discours, des grandes phrases, des grandes promesses qu'on ne tient pas, des grands bonheurs qu'on annonce et qui n'arrivent jamais. On les montre du doigt accourant à toutes jambes, descendant la colline ; on s'écrie : « Les voilà! » et personne ne les voit. Quand Timothée avait dit de quelqu'un : « C'est un farceur ! » on l'eût tiré à quatre chevaux sans le faire changer d'avis. L'homme du peuple, lorsqu'il est honnête et probe, est aussi dur dans ses jugemens qu'obstiné dans ses préventions ; il entre beaucoup de mépris dans sa vertu.

Sans ambition pour lui-même, ce sage en avait eu pour son Saturnin et lui avait fait apprendre beaucoup de choses que Timothée Servoix se souciait peu de savoir. Contrairement à la coutume qui veut qu'on soit mineur de père en fils, Saturnin s'était senti de la vocation pour la métallurgie. Ce joli garçon, bien découplé, un peu bellâtre, dont les cheveux frisaient naturellement, était devenu le premier puddleur des laminoirs de Fornay. C'est un métier qui demande de la force, du coup d'œil, de la main, un tact particulier ; c'est aussi un métier qui échauffe le sang, et les fours à réverbère ne produisent pas des philosophes. Si personne ne brassait la fonte comme Saturnin, personne n'avait l'esprit plus ergoteur, plus contentieux, l'humeur plus vive et plus brusque. Aussi robuste qu'ombrageux, on évitait les altercations avec l'orgueil de ce coq de combat, toujours prêt à dresser sa crête et à monter sur ses ergots. Il se savait beau et il en était vain ; il se savait habile dans son métier et il en faisait gloire ; il se savait plus instruit que beaucoup de puddleurs, et il tranchait cavalièrement les questions les plus abstruses de métaphysico-sociologie. Il avait quelque lecture, des demi-connaissances, des clartés qui n'étaient que des lueurs. Il voyait la vie, la société, le monde au travers d'un certain nombre d'abstractions et d'axiomes, sans se douter que les axiomes n'expliquent rien, que les abstractions ne sont que des vérités découpées par tranches et que la vérité n'aime pas qu'on la découpe. Mais sa demi-science, soutenue d'un prodigieux aplomb, imposait à ses camarades, qui le tenaient pour un génie. Elle imposait moins aux ingénieurs qui avaient affaire à lui. Toutefois, comme il rendait de grands services, on le ménageait beaucoup ; on prenait des gants pour le toucher, une voix de velours pour lui parler, et sa fatuité respirait librement dans l'usine de Fornay.

Il y a des ouvriers spéculatifs et idéologues; il en est d'autres qui trouvent que la théorie est un peu grise et préfèrent employer leurs loisirs à se promener dans les verts pacages de la vie, où la bête qui pâture a de l'herbe jusqu'au ventre. Saturnin Servoix n'était pas un idéologue sérieux; il ne philosophait que pour la galerie; c'était une pose, une attitude. Il avait eu dès sa plus tendre jeunesse la fureur du plaisir; il aimait les joies fastueuses et bruyantes, qui font ouvrir de grands yeux aux badauds; il ne comprenait pas le bonheur sans tapage et sans esclandre. Peu s'en fallut qu'il ne tournât mal; heureusement son père était là. Par l'irréprochable correction de sa conduite, par sa hautaine modestie autant que par la finesse de son esprit, ce père inculte et détaché des vanités du monde exerçait un secret empire sur ce fils qui avait toutes les gourmandises et tous les orgueils. Il ne le questionnait jamais; ses petits yeux clignotans, accoutumés à voir dans la nuit, devinaient le secret des cœurs. Saturnin redoutait la sécheresse laconique de ses reproches; c'était la seule autorité qui lui fît courber la tête. Quand ce vieillard encore vert, redressant devant lui sa maigreur osseuse, le regardait du haut de ses cinquante années sans tache, Saturnin le trouvait grand comme un monument, majestueux comme une institution. La crainte étant le commencement de la sagesse, il était devenu un solide et consciencieux travailleur, un de ces ouvriers à qui leurs patrons passent beaucoup de choses parce qu'ils ont besoin d'eux et qu'ils auraient de la peine à les remplacer.

Si dans l'habitude de la vie il sacrifiait à l'autorité paternelle la liberté de ses goûts et obéissait à la bride en mâchant son mors, par intervalles la nature prenait sa revanche; il se soulageait de ses longues contraintes par des escapades, des frasques. Une ou deux fois chaque année, il disparaissait subitement. On disait dans les laminoirs : « Il noce, il est allé en balade. » Il était parti pour Lille, pour Bruxelles, pour Paris, où, le chapeau sur l'oreille, une fleur à sa boutonnière, une badine à la main, il faisait la fête avec quelque maîtresse d'aventure, se livrant à ses fantaisies, dépensant les écus comme des sous. Quand le moët, la truffe et la fille avaient eu raison de son pécule, il rentrait au logis comme un chien qui a rompu son attache pour se plonger dans quelque débauche d'amour et qui revient crotté, l'oreille basse, la satiété dans les yeux. Pendant huit jours, il évitait le regard de celui qu'il appelait le vieux, et huit jours durant, le vieux ne lui parlait pas, après quoi on recommençait à vivre comme à l'ordinaire, sentant l'un et l'autre qu'il aurait suffi d'un mot vif, d'un éclat, d'une scène pour amener une rupture, et le père ne voulant pas se brouiller avec la seule ambition de sa vie, le fils avec le seul respect qui lui restât.

Cependant, depuis six mois, Saturnin était plus tranquille et ne faisait plus de voyages. Cet Apollon des fours à réverbère n'avait eu jusqu'alors que des caprices, des liaisons d'un jour ; un attachement plus sérieux semblait avoir fixé pour quelque temps son inconstance. A une demi-lieue de Fornay, il y avait une importante verrerie, et dans cette verrerie était arrivée récemment de Jumet, village célèbre par la beauté de ses ouvrières, une très jolie polisseuse, nommé Colette Vualin. Elle croissait et fleurissait sous la garde de sa mère, qui la gardait très peu. Saturnin avait rencontré cette Belge dans un bal ; elle lui avait pris le cœur par l'éclat rosé de son teint, par sa fraîcheur de premier printemps, mais surtout par la diablerie de son regard et de son sourire, par ses cheveux d'or qui, s'éparpillant en boucles folles, lui mangeaient le front et les yeux. C'était la plus charmante des effrontées, et on s'entendit bien vite. Quoiqu'elle n'eût guère que dix-neuf ans, elle avait de l'école ; elle apprit en quelques jours à gouverner et à gruger son puddleur. Elle lui tenait la dragée haute, l'éconduisait quelquefois et l'inquiétait sans le tromper. Dans ses jalousies de tigre, il lui faisait des scènes, la brutalisait ; après le raccommodement, il réparait ses violences par ses libéralités, trop heureux de lui donner tout ce qu'elle daignait désirer.

Le vieux avait eu vent de cette liaison, et quelquefois, en taillant son schiste, il se demandait comment il s'y était pris pour engendrer un fils qui employait si mal son argent. Il envoyait cette Colette au diable, craignant qu'elle ne fût plus dangereuse pour ce fou que les fugues et les escapades d'autrefois. Il hasarda à ce sujet quelques paroles qui furent mal reçues, et il n'insista pas ; il s'arrêtait toujours devant le mur. De son côté, Saturnin, qui se faisait un devoir de racheter ses refus par des concessions, déclara à des syndiqués qui cherchaient à le circonvenir, que, si le vieux ne se mettait pas en grève, il ne s'y mettrait pas non plus. Il aimait mieux lui sacrifier ses opinions que Colette.

On obtint toutefois que le père et le fils se rendissent à Toulins pour voir la bête curieuse, pour entendre le grand violoniste. Après la séance, Laventie prit à part Saturnin, le caressa beaucoup ; mais il fut maladroit. Il lui frappait sur l'épaule en l'appelant « son cher ami, son doux ami. » Saturnin, qui n'était pas l'ami de tout le monde et qu'on traitait d'ordinaire avec plus de cérémonie, trouva ses privautés fort impertinentes. En retournant à Fornay, il dit à son père :

— Que penses-tu de ce Parisien ?

— Un farceur, quoi ! répondit Timothée, en secouant ses épaules pointues.

Le lendemain, Saturnin rembarra des politiciens qui, revenant à la charge, le pressaient de se prononcer. Il leur démontra par des raisons de haute sociologie que les grèves ne produisent jamais les effets qu'on s'en promet. Sa vraie raison, qu'il ne leur dit pas, était que Colette Vualin aimait beaucoup l'argent et que, s'il venait à en manquer, elle était fille à s'en procurer ailleurs.

XVII.

Quoique son tempérament sanguin et sa bienheureuse gaîté d'esprit le rendissent facile aux illusions et fissent de lui un héros de l'espérance, Aristide Laventie commençait à se décourager. Deux semaines après son arrivée à Toulins, il craignait sérieusement, selon son expression, de n'y être venu que « pour faire un four. » Aux déconvenues se joignaient les rebutantes fatigues. Il se lassait de tendre chaque soir ses filets, qui ne ramenaient jamais rien; il s'irritait contre le poisson qui ne mordait pas. Il n'était pas moins las de ses perpétuels colloques avec des politiciens, de la fastidieuse insistance avec laquelle ils lui expliquaient cent fois ce qu'il comprenait aussi bien qu'eux; il détestait les rabâcheries, les gaspillages de paroles : « Mes amis, leur disait-il, vous battez l'eau. Il est bien inutile de chercher à nous convaincre les uns les autres, puisque nous sommes tous convaincus. Ce sont les infidèles qu'il faut prêcher. » Mais les infidèles ne se laissaient pas convertir, et ceux qui, pour se mettre de la partie, attendaient que tout le monde s'en fût mis, disaient : « Vous voyez bien que personne ne s'en met. » On pensait généralement que la grève était une affaire manquée.

Celui qu'on appelait l'homme de fer le pensait aussi. La compagnie de Fornay était depuis quelque temps en marché pour acquérir une minière dans le nord de l'Espagne. Avant de conclure, M. Maresquel, qui se fiait à son bon sens encore plus qu'à la science de ses ingénieurs, voulut vérifier par ses yeux l'exactitude de leurs rapports et palper lui-même la marchandise. L'entrée en campagne de Laventie lui avait fait ajourner son départ. Bientôt rassuré, il s'était mis en route, se promettant de n'être absent que huit jours. La semaine s'était écoulée, et il venait d'annoncer son retour pour le surlendemain, quand Olivier reçut la petite lettre que voici et qu'un ouvrier lui remit de la main à la main d'un air de mystère : « Saurais-tu me dire ce que tu deviens? On ne te voit pas; tu fais le mort. Si jamais tu es à l'honneur, tu n'auras pas été à la peine. Pendant que ta grandeur se prélasse, je m'agite, je me démène, je

m'esquinte, je m'ennuie et je m'enroue. Je passe mes journées avec des gens qui se croient tenus de m'apprendre ce que je sais, et personne ne m'aide à trouver ce que je cherche. Si mes frères refusent de se déranger pour venir à mon secours, je mets la clé sous la porte, je m'en vais, et je consacre désormais à mes petits intérêts particuliers « les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. » Cela signifie qu'il faut que nous causions. Je ne te demande pas de venir me voir à Toulins; cela serait remarqué, et je ne veux pas te compromettre. J'irai demain dimanche à Veyron, où se publie un petit journal qui pourrait nous rendre des services. Mais le journaliste, malgré ses bonnes intentions, est un idiot qui chante faux; il a besoin que je lui donne une leçon de solfège ou que je lui apprenne, si tu aimes mieux, à trousser le canard. Je sais que ton Maresquel est absent. Profite de tes loisirs pour t'en aller demain à Veyron, où nous dînerons ensemble à l'hôtel de Paris. Je compte sur toi, tâche de me prouver que tu peux être bon à quelque chose. »

Quoique cette invitation fût conçue dans un style peu engageant, Olivier n'hésita pas à l'accepter. Le lendemain, après avoir dépouillé le courrier du jour, dont il condensa la substance dans une lettre de quatre pages, dès qu'il eut expédié sa lettre à Paris, où M. Maresquel devait s'arrêter quelques heures, il se rendit à Toulins, et de Toulins il se transporta par le chemin de fer à Veyron.

Durant tout le trajet, il s'abandonna aux réflexions les plus mélancoliques, les plus amères. C'était une douce et belle journée du milieu d'août, et déjà l'automne s'annonçait. Le soleil était à demi voilé; le vent, soufflant du nord, se ressentait de la fraîcheur des nuits qui s'allongeaient. Une gaze argentée enveloppait les lointains. En quittant Toulins, on sort du pays noir. Le ciel, d'un bleu pâle, semblait communiquer sa langueur aux terres moissonnées qui se reposaient entre deux fatigues; des meules, des charrues, des herses dormaient éparses dans les champs. A chaque station, le train ramassait beaucoup de monde, ouvriers et paysans attirés à Veyron par un concours de fanfares. Les visages exprimaient le contentement, la paix d'un dimanche laborieusement conquis ou l'attente d'un plaisir. Cependant Olivier n'avait jamais senti davantage la pesanteur de la vie; son âme était de plomb, il avait peine à la porter.

Il était monté par habitude dans le compartiment des fumeurs; il tira un cigare de son étui, mais il oublia de l'allumer. Il considérait en silence trois inconnus que le hasard lui avait donnés pour compagnons de route; il n'avait pas besoin de les connaître pour envier leur sort du plus profond de son cœur. Il en avait assez

d'Olivier Maugant, il rêvait de n'être plus lui, de devenir un autre, sans choix, sans examen préalable, se croyant certain de gagner au change. Il disait en lui-même à l'un de ces trois inconnus : « Tu m'as tout l'air de t'aimer beaucoup, d'être fort content de toi. Il y a dix à parier contre un que tu n'es qu'un sot; mais ta sottise te plaît, tu te crois un grand homme. On le devine à l'éclat fiévreux de ton regard, à la bouffissure de tes joues et de tes lèvres. Moi, je me juge, je sais exactement ce que je vaux, j'ai pris depuis longtemps ma mesure. Les illusions de l'orgueil et de la fatuité ne me consoleront jamais de rien. » Il disait au second : « Tu me parais un épais et grossier personnage, enfoncé dans la matière. Tu manges bien, tu bois bien, et sûrement tu es peu difficile dans le choix de tes amours. Ton imagination endormie ne se réveillera jamais. Tu n'as pas le don de combiner des idées abstraites, et les jouissances métaphysiques dont tu es privé, tu ne les regrettes pas; peut-on regretter ce qu'on ignore? Je voudrais te ressembler et, comme toi, me contenter des gros plaisirs. Ils sont à ma portée comme à la tienne, je suis assez riche pour me les procurer. Mais les joies que je désire sont plus délicates et plus rares, et on me les refuse. Je les cherchais l'autre jour dans un endroit où j'étais sûr de les trouver; on m'a répondu avec un geste de colère : Nous ne tenons pas cet article. » Il disait au troisième, petit homme vif, sémillant, qui chantonnait en lisant son journal : « Il ne faut pas grand'chose pour te divertir. Heureux les cœurs légers qui ne se passionnent pour rien, qui ont l'amusement et l'oubli faciles! Le mien est un cœur lourd, à qui tout pèse et qui pèse sur tout. Rien ne peut le distraire de son tourment; il sonde ses blessures, il compte ses affronts et ses défaites, dont la honte le ronge comme un remords; il soupire après de chimériques revanches, qui lui échappent, et il ne sort d'un chagrin que pour tomber dans un autre. »

Olivier cessa bientôt de s'occuper de ses voisins. S'enfonçant dans ses souvenirs, il se raconta une fois de plus toute son histoire, et il regardait d'un œil colère son pied boiteux; il lui parut que sa vie était faite à son image, qu'elle boitait comme lui. Puis il se demanda ce qu'il allait faire à Veyron, et il se répondit qu'il s'y rendait comme à un triste devoir. Depuis qu'un nouvel amour s'était emparé de lui, il s'était presque dégoûté de sa haine, il avait perdu l'enthousiasme de la vengeance et tenté de se dérober à sa destinée. Mais cette froide, cette cruelle Béatrice, qui ne savait pas aimer, s'était refusée à lui venir en aide, et sa destinée, barrant le passage à ce prisonnier qui s'évadait, l'avait repris, elle le contraignait à réintégrer sa prison. Adieu les douces chimères qui enchantent la vie, qui fleurissent et par-

fument le cœur! Il fallait revenir aux sombres pensées, aux noirs complots, aux soucis consumans, aux troubles de conscience, aux actions douteuses qui ressemblent à des trahisons et salissent les mains et les âmes. A qui la faute? Il avait raisonné, supplié : Béatrice n'avait pas voulu. Sans doute elle n'avait pas deviné qu'il la conjurait de le sauver de lui-même. Le véritable amour devine tout. Du moment qu'elle ne l'aimait plus, on pouvait tout se permettre, et on se rendait à Veyron pour tenir la promesse qu'on avait faite de se donner au diable, lequel, après tout, était un bon diable, puisqu'il plaidait contre les superbes la sainte cause de ces petits qu'ils méprisent comme la balayure de la terre.

Olivier venait de s'installer dans l'omnibus qui fait le service entre la station de Veyron et la ville, quand il vit entrer un fier et beau garçon dont le visage lui était bien connu et qu'il eut pourtant de la peine à reconnaître. Il n'avait jamais vu Saturnin Servoix que devant son four à réverbère, brassant sa fonte, vêtu d'un caleçon de toile, la poitrine nue, la chevelure ébouriffée. Le Saturnin qui montait dans l'omnibus était coiffé d'un claque et portait une redingote de drap noir qui lui serrait la taille, une cravate de soie rouge aux bouts flottans, un pantalon quadrillé tout neuf, des bottines en cuir de chevreau; sa moustache, aux pointes remontantes, était soigneusement cirée et il balançait dans sa main la badine des grands jours. Il était accompagné d'une fort jolie fille en robe de soie couleur mauve; elle avait orné sa tête d'un chapeau à plumes, son corsage d'un bouquet de roses, son poignet gauche d'un bracelet d'or, ses oreilles de pendans en grenat.

Deux places étaient encore vacantes, ils s'empressèrent de les occuper, après quoi ils prirent un air grave, noblement discret, un maintien compassé. L'un semblait dire : Je suis un monsieur, l'autre : — Je suis une dame; et, assurément, ils avaient beaucoup de tenue, ils semblaient représenter, jouer un rôle. Colette, aussi sérieuse qu'une relique dans sa châsse, le nez en l'air, gonflant légèrement ses narines roses, la bouche pincée et presque boudeuse, était recueillie, confite dans sa gloire, qu'elle affectait de dédaigner. Immobile et droite comme un piquet, elle ne détourna la tête que pour jeter un regard indigné à un lourdaud qui avait mis le pied sur le volant de sa jupe. Elle avait un chagrin : un des boutons de ses gants trop étroits venait de sauter; elle couchait sa main à plat sur son genou pour que personne ne s'aperçût de cet accident qui l'humiliait. Saturnin avait aussi sa préoccupation, et, le sourcil à demi froncé, il tortillait sa moustache entre ses doigts. Une fois sorti de Fornay, son principal souci était de ne rencontrer personne qui pût se croire son supérieur. Il avait aperçu Oli-

vier assis au fond de l'omnibus, et Olivier semblait l'avoir reconnu. Saturnin lui en voulait d'être là, il était impatient d'échapper à ce fâcheux voisinage.

Heureusement, on arriva bientôt. Olivier descendit le premier; l'instant d'après, il vit passer devant lui le puddleur qui tenait sa belle à son bras et qui daigna toucher du bout du doigt une des ailes de son claque. Il ne les vit pas longtemps; ils pressèrent le pas, s'envolèrent à leurs plaisirs. Les rues de la petite ville étaient fort animées; toute la population des environs y affluait. Des fanfares, bannières déployées, défilaient, se rendant au lieu du concours; on faisait la haie sur leur passage, des bandes de gamins, marchant fièrement en avant-garde, leur ouvraient la route. Des têtes paraissaient aux fenêtres, on s'entassait sur les terrasses des cafés, on buvait, on criait, on chantait. Olivier, qui s'était rafraîchi dans un cabaret, en eut bien vite assez de ce vacarme, de cette cohue. Tournant le dos à la fête, il marcha devant lui jusqu'à ce qu'il eut atteint un faubourg où il s'assit sur un banc, dans un quinconce de platanes, au bord d'un canal. Le bruit assourdi de joyeux flonflons arrivait à lui par bouffées et chagrinait ses oreilles; il s'indignait de cette joie facile qui n'était pas à son usage. Il aurait voulu que tous les habitans de Veyron eussent comme lui un de ces rendez-vous d'affaires qu'on accepte à contre-cœur, parce qu'on ne peut faire autrement, que la destinée leur imposât comme à lui une tâche rebutante, un triste devoir à remplir, que leur cœur fût partagé comme le sien entre une haine malheureuse et un inguérissable amour, que tous eussent de sérieux griefs contre la femme qu'ils aimaient et le droit de se plaindre qu'elle ne les aimât pas comme ils désiraient qu'on les aimât. Mais les habitans de Veyron ne songeaient qu'à se divertir; c'était un de ces jours où il semble qu'il n'y a plus de misérables, que l'humanité n'a pas d'autre occupation que le soin de varier ses amusemens, que cette pauvre terre est un lieu de bombance et de liesse. Olivier aurait voulu réduire au silence cette musique, cette gaîté dont l'importun bourdonnement le poursuivait dans sa solitude, arracher à la vie le masque dont elle couvrait sa laideur. Ne savait-on pas que son vrai visage est repoussant et que dans ses jours de sincérité elle ne chante que des chansons lugubres?

A six heures, il s'achemina vers l'hôtel de Paris. Laventie l'attendait dans un cabinet particulier, dont il s'était emparé à la pointe de l'épée. La première accolade fut assez froide.

— Ah! te voilà, dit le tribun. C'est fort heureux, ma parole!

Se promenant dans l'étroit cabinet comme un ours en cage, il entama une violente diatribe contre l'inertie, la mollesse, le flegme

indémontable des hommes du Nord, race épaisse et somnolente, insensible aux grands mouvemens de l'éloquence, aux séductions de la rhétorique. « Mon Dieu ! disait-il, qui m'a bâti des animaux pareils? » — Nous adoucissons ses mots par égard pour nos lecteurs. Il déclara ensuite qu'il était aussi las que dégoûté du sot métier qu'il faisait depuis trois semaines. Il était prêt à donner au peuple « toute sa salive et, s'il le fallait, tout son sang; » mais le moyen d'affranchir des esclaves qui ne veulent rien faire pour se rendre libres, des bêtes de somme qui se plaignent que leur paquet est trop lourd et qui ne savent pas même ruer dans les traits ! Il parlait de tout lâcher, de laisser les choses se débrouiller comme elles pourraient ou ne pas se débrouiller du tout, de ne plus travailler qu'au bonheur particulier de son petit Laventie, lequel assurément de tous les pauvres diables qu'il connaissait était le plus intéressant, le plus digne qu'on s'occupât de lui amasser des rentes. Au milieu de ses doléances, il se frappait le front, se frappait la poitrine, se frappait les cuisses, et il déployait son tonnerre pour s'écrier qu'il avait le larynx malade, qu'à peine lui restait-il un filet de voix.

Puis il s'en prit à Olivier, lui porta quelques bottes droites. Il lui en voulait de n'avoir pas réussi dans la négociation dont il l'avait chargé, imputant cet insuccès à sa maladresse, à son incorrigible gaucherie.

— A quoi nous sers-tu? lui demanda-t-il. Vraiment tu es un drôle de pistolet. On travaille pour toi, on te prépare des plaisirs. Vous croyez que monsieur va se déranger, se remuer, lever le doigt pour pousser à la roue. Ah ! ouiche, il se tient tranquille dans son petit coin, filant le parfait amour aux pieds de sa Cydalise. Réveille-toi donc, dégourdis-toi, ô le plus romantique et le plus cousinant des ingénieurs ! Un Brutus amoureux n'est pas un Brutus.

Olivier répondit avec quelque sécheresse que sa situation était assez délicate pour qu'il mît un peu de réserve dans sa conduite, qu'il avait attendu pour donner des conseils qu'on voulût bien lui en demander, qu'il croyait avoir montré du zèle en venant à Veyron, qu'il désirait qu'on lui en sût gré. Laventie fut très étonné de découvrir que cet être inoffensif qu'il prenait pour un mouton avait des dards, des piquans et que dans l'occasion il les redressait. De ce moment, le tribun eut le verbe moins haut, il modéra les éclats de sa voix, il se radoucit par degrés. Pendant tout le dîner, qu'on ne tarda pas à servir, il fut poli, quelquefois gracieux; mais il n'avait pas sa belle humeur accoutumée. Il avait besoin d'être heureux pour être aimable; quand on donnait des ennuis à son petit Laventie, son vin tournait facilement à l'aigre.

— Recordons-nous, disait-il à Olivier. Premier point : nous n'arriverons à rien si les métallurgistes n'entrent pas dans notre jeu. Second point : le meilleur moyen de les y faire entrer serait d'avoir pour soi un puddleur qui s'appelle Saturnin Servoix. C'est lui qui porte la sonnaille ; s'il donnait le branle, le troupeau suivrait.

— C'est bien possible, répondit Olivier.

— D'après ce qui me revient, c'est plus que possible, c'est probable et même certain. Mais il ne me paraît pas commode, cet animal ; entre nous, il a l'air d'un mufle. Je lui ai fait un soir beaucoup de caresses, de mamours, sans réussir à dégeler sa morgue. Changeons de procédé ; achetons-le.

— Ce n'est pas un homme qu'on achète.

— Tu crois cela, toi ? Comme disait cet autre, il n'y a personne, homme ou femme, qui n'ait le bouquet sur l'oreille.

— Ayant si bonne opinion de l'humanité, pourquoi te dévoues-tu à son service ?

— Que veux-tu ? C'est plus fort que moi ; je suis un terre-neuve, j'ai la fureur du sauvetage. Il y a des gens qui ont du talent pour la flûte, c'est le dévoûment qui est ma partie, sans compter que malgré tout, je l'adore, cette gredine d'humanité. Le mépris n'exclut pas l'amour ; de toutes les maîtresses que j'ai pu avoir, celle que j'ai le plus aimée était la plus méprisable... Allons, ne te fâche pas, tu vois bien que je te fais monter à l'arbre. Tu disais donc que ce Saturnin a l'austère vertu d'un vieux Romain ?

— Romain ou non, il n'est pas austère, il est orgueilleux. D'ailleurs il gagne gros, et pourvu qu'il ait de quoi payer ses plaisirs, le reste l'inquiète peu. J'ai des raisons de croire qu'il est en fonds ces jours-ci.

— Sais-tu, mon bon, que tu as une drôle de manière de défendre tes amis ?

— Ce puddleur n'est pas mon ami, et je ne le défends pas. Je voudrais seulement t'épargner une démarche inutile.

— Merci de ce bon sentiment ! Mais puisque mon moyen te semble inepte, fais-moi la grâce de m'en indiquer un autre.

— J'y penserai ; je voudrais en trouver un qui ne fût pas trop vilain.

— Qu'est-ce qui te prend ? Il n'y a pas de vilains moyens quand on travaille pour la bonne cause.

— Nous sommes donc un peu jésuite ? dit Olivier avec un ironique hochement de tête.

— Ne nous payons pas de mots. Les jésuites sont des gens d'esprit ; tâchons d'en avoir autant qu'eux.

L'entretien continua sur ce ton jusqu'à la fin du repas. Ils s'entendaient; mais ils étaient peu charmés l'un de l'autre; leurs violons avaient beaucoup de peine à s'accorder. Laventie se disait : « Cet ingénieur ne sera jamais qu'un bon garçon sentimental et médiocre. » Olivier trouvait, de son côté, que le nouveau Laventie se souvenait trop de l'ancien, qu'au travers de ses avatars il lui restait quelque chose de sa première vie et de la verte bohème où il l'avait promenée, qu'il s'échappait des lèvres de cet apôtre gras des sentences et des propos indignes d'une bouche qu'avait purifiée le charbon sacré.

Le tribun regarda sa montre et poussa un gémissement. La rédaction de *l'Indépendant* de Veyron l'attendait dans les bureaux du journal pour lui offrir un punch d'honneur. Il sonna, demanda l'addition, la solda, et serrant dans ses mains les deux coudes d'Olivier, dont il fit craquer les os :

— Pardonne-moi, mon fils, de t'avoir un peu bousculé; c'est ma méthode pour réveiller les endormis. Sois sagace, inventif; tâche d'avoir du génie. Occupe-toi de notre affaire et ne t'occupe pas d'autre chose. Prends exemple sur ton vieux copain; voilà trois semaines que je vis en ascète, privé des joies de l'estomac, des plaisirs de l'esprit et des consolations du cœur.

Cela dit, il s'en alla déguster son punch, qui lui parut digne d'un grand homme. Mais il faut rendre à cet épicurien raffiné la justice qu'il préférait encore, ce qu'il appelait les consolations du cœur au punch le plus exquis, et qu'il ne les trouva pas dans les bureaux de *l'Indépendant*.

Olivier avait repris le chemin de la gare, où il n'arriva que trois minutes avant le train qui devait le remmener à Toulins. Avisant un compartiment vide, à peine s'y fut-il assis, qu'il vit se précipiter vers la portière Saturnin Servoix, suivi de Colette. Les soirs de fête ne ressemblent guère aux matins. On avait passé joyeusement son après-midi. Après s'être observé quelque temps, on avait dit : « Crève la morgue! Amusons-nous, étonnons les badauds. » On s'était signalé dans un bal en plein vent par des hardiesses chorégraphiques que la loi tolère et n'approuve pas, après quoi on avait fait un dîner très fin, arrosé copieusement de champagne glacé. Colette avait l'œil en feu, les pommettes allumées, et ses cheveux d'or fort en désordre ajoutant leur splendeur à cette pourpre, c'était un incendie dans un chapeau à plumes. La vanité féminine fait des miracles. Dès qu'elle se fut aperçue qu'il y avait un monsieur dans le wagon, Colette reprit comme par enchantement possession d'elle-même, et ce fut en vraie dame qu'elle s'étala sur le coussin capitonné, en faisant bouffer sa jupe autour d'elle.

Saturnin avait la tête perdue; impossible de la ravoir. Il jeta sur Olivier un regard provocant, le regard d'un homme qui cherche une querelle. Il lui en fallait une pour terminer dignement ses jours de bombance et de noce. Cela faisait partie du programme, c'était l'indispensable bouquet de ses feux d'artifice. Ce puddleur avait le vin mauvais.

Il avait pris des billets de deuxième classe; mais en arrivant sur le quai, la fantaisie était venue à Colette de voyager en première. C'était un plaisir nouveau pour elle, et il n'était pas homme à le lui refuser. Le train allait partir quand la portière se rouvrit et un employé dit, en avançant la tête :

— Monsieur et madame ont bien des billets de première classe?

— Nous paierons le supplément, répondit avec hauteur Saturnin. S'il me plaît de voyager en première classe, je voudrais bien savoir qui pourrait m'en empêcher!

L'employé disparut, le train s'ébranla, et aussitôt Saturnin, à qui il fallait absolument sa querelle, vint s'asseoir en face d'Olivier et lui dit, après l'avoir salué fort légèrement :

— Monsieur voit-il quelque inconvénient à ce que je voyage en première classe? Moi, je n'en vois point. Mais si cela déplaît à monsieur, que monsieur le dise! J'ai toujours pensé qu'un homme en vaut un autre.

— C'est aussi mon opinion, répondit tranquillement Olivier.

— Alors monsieur aura peut-être l'obligeance de me toucher la main.

Olivier s'exécuta sur-le-champ, mais il eut beaucoup de peine à dégager sa main, que le puddleur secouait avec énergie et ne se pressait pas de lui rendre. Les gens qui ont le vin mauvais ont un fatal amour pour les répétitions.

— Moi, je dis qu'un homme en vaut un autre, reprit Saturnin. Je ne sais pas si c'est l'opinion de monsieur, mais c'est la mienne. Oh! je connais bien monsieur; il est le secrétaire de M. Maresquel. Monsieur est ingénieur; monsieur a fait ses études à l'École polytechnique.

— A l'École centrale, dit Olivier.

— Excusez-moi, je n'ai pas voulu vous offenser. Si monsieur se regarde comme offensé, je suis prêt à lui rendre raison.

— Vous ne m'avez pas offensé du tout, répliqua le patient Olivier, résolu à ne pas avoir d'affaire avec Saturnin Servoix.

— Alors touchons-nous la main... Mais je pensais que comme monsieur est ingénieur, il était fâché peut-être de voyager avec un ouvrier.

A ce mot malencontreux, qui des hauteurs étoilées où elle trô-

nait la précipitait brusquement sur la terre, Colette fit un geste d'impatience et murmura : — Tiens-toi donc tranquille, Saturnin.

— Laisse-moi parler, dit-il en élevant la voix. Je n'ai pas l'habitude de cacher mes opinions; si elles blessent monsieur, il n'a qu'à dire, on est bon pour lui répondre.

Heureusement pour Olivier, il se fit une diversion. Le contrôleur entra dans le wagon pour réclamer les deux supplémens.

— On vous les paiera, vos supplemens. Combien vous faut-il? Voulez-vous dix francs? En voulez-vous cinquante? Ne vous gênez pas, ce n'est pas la braise qui manque.

— Je ne veux que ce qui m'est dû, repartit le contrôleur d'un ton bourru.

— Au moins, soyez poli, répliqua l'ombrageux puddleur. Est-ce qu'elle se paie à part, la politesse? La vôtre ne doit pas coûter cher, elle n'est pas de première qualité.

Il avait fouillé dans sa poche, il en ramena une poignée de monnaie blanche et de gros sous, parmi lesquels brillaient deux ou trois pièces d'or. Présentant sa main pleine au contrôleur :

— Prenez dans le tas; je ne compterai pas après vous.

Dès que l'autre eut son compte et se fut retiré en grommelant, Saturnin voulut remettre son argent dans sa poche ; mais il s'y prit si gauchement que la moitié de sa monnaie se perdit en chemin et s'éparpilla sur la moquette.

— N'y touchez pas, dit-il. Ce sera pour les millionnaires qui monteront ici après nous.

Ce n'était pas l'avis de Colette. Les rôles s'intervertirent ; tandis que cet empereur lui défendait de rien ramasser, elle s'était mise à genoux, sans craindre de friper sa robe, et elle ramassa soigneusement et garda pour elle tout ce qui était tombé. Cependant Saturnin était revenu avec une déplorable persistance à sa première idée, et reprenant Olivier à partie :

— Je dis qu'un homme en vaut un autre. Sans vouloir offenser monsieur, est-il permis de lui demander quel vin il a bien pu boire tantôt à son dîner ?

— Un petit bordeaux très ordinaire.

— J'en suis fâché pour monsieur, nous avons bu, madame et moi, du champagne à dix francs la bouteille.

— En ce cas, vous êtes mon supérieur.

— Il n'y a point de supérieurs ni d'inférieurs, dit avec autorité Saturnin. Tous égaux! c'est mon opinion... Voyez plutôt, je prierai monsieur de vouloir bien examiner la belle fille que voici. Parmi les bourgeois que connaît monsieur, en connaît-il beaucoup qui puissent se vanter d'avoir une aussi jolie liaison que la mienne?

— Je n'en connais pas, répondit Olivier, dont rien ne lassait la complaisance débonnaire.

— Et notez, monsieur, que cette jeune personne m'adore, que j'en fais tout ce que je veux, que je la ferais passer par le trou d'une aiguille.

— Ne dis donc pas de bêtises! s'écria Colette, en haussant dédaigneusement les épaules.

— Silence là-bas!.. Voyez un peu, cela ne sait rien et cela se mêle de raisonner!.. Et tenez, monsieur, si vous croyez que je veux vous tromper et qu'il y a de plus jolies filles que madame, examinez sa photographie.

— C'est inutile, répondit Olivier en souriant, puisque j'ai l'original sous les yeux.

Colette s'était levée pour se rapprocher de la lampe, dont elle semblait concentrer toute la lumière sur son aimable visage. Elle attachait sur Olivier un regard si effronté que ce brave garçon baissa les yeux.

— Je vous dis, moi, reprit Saturnin d'un ton colère, que la petite a posé il y a huit jours, que j'ai passé tantôt chez le photographe pour prendre les cartes, et la preuve, c'est que les voilà, il y en a douze. Monsieur me fera bien le plaisir d'examiner celle-ci? Peut-on savoir ce qu'il en pense?

— Elle me plaît infiniment,

— Puisqu'elle vous plaît, gardez-la.

— Vous êtes mille fois trop bon, je ne voudrais pas vous en priver.

— Gardez-la, vous dis-je. Monsieur ne veut pas m'offenser? Moi, j'aime à donner, c'est mon caractère. Mais je ne donne pas la petite, je la garde pour moi; malheur à qui toucherait un seul de ses cheveux!.. Et d'ailleurs, si vous aimez les jolies femmes, il n'en manque pas à Fornay. Il y a la femme du directeur, c'est une pincée. Et puis il y a sa sœur, Mme Courlize; c'est une sucrée... Je vous dis que c'est une sucrée... Croyez-vous par hasard que l'argent qu'on lui donne passe aux orphelins? Tout va au bon Dieu, à la sainte Vierge, à la chapelle, où il y a de l'or de quoi remplir des tonneaux.

— Ah! permettez! c'est une vraie gueuse que cette pauvre chapelle, qui n'a rien à montrer que ses quatre murs.

— Je parle de ce que je sais, de ce que j'ai vu. Monsieur, par hasard, voudrait-il me donner un démenti?

— Mon Dieu! que tu es bête quand tu as bu! s'écria Colette de plus en plus agacée.

— Qu'est-ce qu'elle dit?.. Laisse-moi faire, je vais t'apprendre à parler.

Moitié frayeur, moitié coquetterie, elle courut s'asseoir auprès d'Olivier, en lui disant :

— Défendez-moi !

— Je voudrais voir que monsieur te défendît ! s'écria Saturnin d'une voix tonnante. Je n'admets pas, monsieur, qu'on fourre le nez dans mon ménage. Mais peut-être monsieur prétendra que madame n'est pas mon épouse légitime. Quand je me marie, je me passe des maires et des curés. Peut-être monsieur aime-t-il les curés. Moi, je ne peux pas les sentir. J'ai dix raisons, monsieur, pour ne pas les aimer. La première, c'est que ce sont des curés...

Il allait passer aux neuf autres ; par bonheur, le train s'arrêta, on était arrivé. Avant de sortir du wagon, Colette fut sur le point de tendre le bout de ses doigts à Olivier ; mais elle découvrit que le gant de sa main droite venait de perdre son second bouton, et elle craignit que ce gant déboutonné ne lui fît tort dans l'esprit du jeune homme à qui elle avait fait baisser les yeux. Elle se contenta de le saluer gracieusement du menton, comme une archiduchesse assez charitable pour encourager un adolescent qu'éblouissent ses grâces et sa grandeur. Elle accompagna ce signe de tête d'un séduisant sourire, qui signifiait : « Je vaux très cher ; je ne le dis pas pour toi qui es un timide, mais s'il se trouvait parmi tes amis et connaissances quelque amateur, quelque gourmand, tu as ma photographie ; libre à toi de la montrer. »

Quelques instans après, elle sortait de la gare, pendue au bras de son puddleur, qu'elle aidait à marcher droit. Il n'avait pas eu sa querelle, il la chercha à sa maîtresse. Elle répondit avec aigreur ; on s'échauffa, on en vint aux gros mots, on se quitta. Quand Olivier, qui les avait suivis quelque temps, les perdit de vue, il y avait entre eux toute la largeur d'une chaussée. Il retourna pensif à Fornay. Il avait laissé à l'hôtel de Paris la moitié d'une illusion ; en revanche, dans un wagon de première classe, il s'était enrichi d'une photographie. Ce qu'il avait vu, entendu, le rendait rêveur ; il se disait :

— Ce serait un moyen presque infaillible, mais un vilain moyen.

XVIII.

Olivier passa une nuit fort agitée. A peine commençait-il à s'assoupir qu'un affreux cauchemar le réveilla soudain, le front en sueur. Il s'était cru au Val-Fleuri : il se promenait au bord de la Seine avec Béatrice, qui le regardait avec des yeux si doux qu'il en avait le cœur tout remué. Le dos contre un saule, Aristide Laventie

les observait d'un air sournois et moqueur, leur montrant du doigt quelqu'un qui venait derrière eux. Avant qu'Olivier eût le temps de tourner la tête, un subtil croc-en-jambe l'avait envoyé rouler à quelques pas de là, et il serait tombé dans la rivière s'il ne s'était raccroché à des broussailles. Comme il cherchait péniblement à se relever, il entendit un cri déchirant, et il vit passer devant lui la figure pâle de Béatrice qui lui tendait les mains et que Saturnin Servoix, le visage hagard, l'œil terrible, emportait tout effarée dans ses bras.

Son rêve l'avait si fort ému qu'il ne se rendormit qu'à la pointe du jour. Deux heures plus tard, il était debout, creusant une idée qui lui était venue.

— Il faut absolument que je la voie, que je lui parle, pensait-il. Quand je lui aurai tout dit, tout confessé, peut-être fera-t-elle ce que je veux.

Il n'osait plus retourner à l'orphelinat, il craignait d'en trouver désormais la porte fermée, le verrou tiré; il aurait beau montrer patte blanche, on n'ouvrirait pas. Mais il savait que celle à qui il voulait tout confesser et qui pouvait seule le sauver de lui-même se rendait chaque jour à Toulins pour y faire ses commandes aux fournisseurs, pour examiner de ses yeux la marchandise, pour débattre les prix, et qu'elle en revenait vers le milieu de la matinée. Il résolut d'aller l'attendre à son retour près de ce ruisseau dont le murmure lui avait procuré de si agréables visions. Il attendit plus d'une heure, tantôt assis dans l'herbe, tantôt immobile dans la poussière du chemin, tantôt descendant ou remontant la côte. Il perdait son temps; il ne vit pas paraître la petite voiture à deux roues que cherchaient ses yeux aussi avidement qu'un naufragé cherche à l'horizon la blancheur d'une voile qui lui apporte le salut.

Pendant que ses regards fouillaient la route, une belle amazone, montée sur une jument noire et escortée d'un groom, cheminait le long d'un sentier très ombragé qui côtoyait l'autre rive du ruisseau. Elle avait ce jour-là l'esprit morose et chagrin. Un jeune homme du meilleur monde, qui possédait un château dans les environs, la poursuivait depuis longtemps de ses assiduités. On s'était vu souvent soit à Fornay, soit à Paris. On entretenait une correspondance secrète, et tout récemment ce bouillant jeune homme l'avait menacée de se brûler la cervelle si elle ne se relâchait pas de ses rigueurs. O vanité des menaces et des promesses! Elle venait d'apprendre par une voie sûre qu'il avait pris un parti moins violent, qu'il se disposait à se marier, et elle en avait conçu le plus vif, le plus amer dépit. Elle était rarement bonne, même dans ses

meilleurs jours; mais quand on la fâchait, quand on mortifiait son amour-propre, elle était capable de devenir méchante. Tout en suivant son sentier vert, elle aperçut Olivier, l'observa d'un œil curieux, devina facilement qu'il attendait quelqu'un et plus facilement encore quelle était la personne qu'il attendait.

Elle continua sa promenade, et, tout en faisant galoper sa jument, elle pensait aux deux infidèles qui avaient déserté son service, et elle enveloppait dans la même rancune les deux femmes qui les lui avaient pris et se partageaient ses dépouilles. L'une était hors de ses atteintes; sa colère, peu à peu, se concentra sur l'autre, qui était sa sœur, et quand on n'aime pas sa sœur, on est bien près de la détester; c'est, de toutes les rivales, celle à qui on veut le plus de mal. Au surplus, elle ne croyait pas à la profondeur des affections. L'amour était pour elle un *flirtage* plus ou moins passionné, la façon la plus agréable d'occuper ses journées, le jeu de calcul le plus intéressant parce qu'on expose comme enjeu sa personne, sauf à chipoter ensuite sur le paiement ou à s'acquitter en monnaie de singe. Elle se creusa l'esprit, cherchant à découvrir comment elle pourrait s'y prendre pour détacher Olivier de Mme Courlize; elle s'avisa tout à coup que le hasard lui en avait procuré le moyen.

Dans le courant de l'après-midi, un domestique vint réclamer Olivier au secrétariat de l'usine et lui annonça que Mme Maresquel le priait de passer auprès d'elle, qu'elle avait une dépêche à lui communiquer. Il aurait bien voulu se dispenser de cette dure corvée. Il n'avait pas revu Georgine depuis le jour où elle l'avait surpris à l'orphelinat, au milieu de son orageux entretien avec Béatrice; plus que jamais il craignait de se trouver seul à seule avec elle. Mais il pensa qu'elle avait reçu une dépêche de M. Maresquel, qui devait arriver dans la soirée et qui, sans doute, la chargeait d'un message pour son secrétaire. Il lui en coûtait beaucoup d'obéir; il obéit cependant et se rendit au château.

Mme Maresquel avait choisi, pour le recevoir, la plus simple, la plus sérieuse de ses toilettes, une robe unie, de couleur sombre et très montante. Son cou de cygne était serré, comme étranglé dans une cravate de velours noir toute raide, qui ressemblait à un carcan et la gênait un peu quand elle tournait la tête. Point de rubans, point de bijoux; elle avait enlevé ses pendans d'oreilles, et sa coiffure était grave, comme tout le reste. Assise près d'une fenêtre, elle cousait. Sur une petite table placée devant elle se dressait une haute pile de mouchoirs à carreaux, qu'elle commençait d'ourler et qu'elle destinait, selon toute apparence, aux orphelins de sa sœur. Son visage se ressentait de la sévérité de ses occupations. Elle

avait l'air digne, posé; un nuage de mélancolie, qui est le signe des fortes applications, pesait sur son beau front penché, et rien ne pouvait la distraire du silencieux travail de son aiguille, que, faute de pratique, elle avait du mal à enfiler. Ce n'était plus Georgine Valtreux, c'était Lucrèce, épouse de Collatin; c'était la matrone romaine qui file, gouverne sa maison et ne fait jamais parler d'elle, la femme des devoirs austères, qui ne s'occupe de son prochain que pour lui tricoter des mitaines ou l'approvisionner de mouchoirs qui ne s'effrangent pas.

Quand elle vit entrer son cousin, elle releva un instant la tête pour le saluer des yeux et du sourire; puis, reprenant sa première pose et se remettant à l'ouvrage, elle lui dit d'une voix douce comme du lait :

— Olivier, M. Maresquel arrive ce soir.

— Je le savais, madame; il m'en avait prévenu.

— Il ajoute qu'il ne sera pas ici avant minuit et qu'il vous dispense de l'attendre.

— C'est une attention fort aimable de sa part et j'en suis touché, répondit Olivier, qui avait peine à croire que M. Maresquel se préoccupât d'assurer des nuits tranquilles à ses employés, et particulièrement à son secrétaire. Vous n'avez plus rien à me dire, madame?

— Permettez; la dépêche, je l'avoue, n'était qu'un prétexte... Olivier, je vous en prie, asseyez-vous. Une personne qui vous est chère m'a chargée de vous parler d'elle, de vous adresser en son nom une demande, une requête.

Il avait pâli d'étonnement et d'effroi; il pressentait un affreux malheur. Mme Courlize avait des choses bien cruelles à lui apprendre puisqu'elle n'osait s'en expliquer elle-même, et quel intermédiaire elle avait choisi! Elle lui faisait connaître ses désirs, signifier ses ordres par une bouche d'où il ne pouvait sortir rien que de funeste. Il s'assit et tendit le cou, comme un condamné qui attend qu'on l'exécute.

— Olivier, reprit Georgine sur le ton onctueux d'une personne pleine de miséricorde et vouée au service des malheureux, je vous ai aperçu tantôt sur la route de Toulins. Vous espériez y rencontrer ma sœur. Vous ne savez donc pas qu'elle a dû partir brusquement pour se rendre auprès de son mari, qui demandait à la voir? M. Courlize va mieux, beaucoup mieux. Le directeur de la maison où il est enfermé commence à croire à son prochain rétablissement.

Elle s'appesantit sur ce sujet, lui glaçant le cœur par ses discours et heureuse de l'effet trop visible qu'ils produisaient.

— Avant de partir, continua-t-elle, Béatrice m'a priée de vous

dire certaines choses dont il lui serait pénible de vous parler elle-même. Elle m'a demandé de vous expliquer ses sentimens pour vous et de vous assurer...

— Mme Courlize, interrompit-il, choisit singulièrement ses ambassadeurs.

— Vous ne me croyez pas?

— Je ne vous crois qu'à moitié, madame.

— Ah! c'est mal à vous! dit-elle sans se fâcher. Puisqu'il le faut, puisque vous doutez de ma parole, je produirai ma lettre de créance. Tenez, lisez.

Elle présentait à Olivier un petit billet précipitamment griffonné dans la hâte d'un départ et qui ne contenait que ces mots : « Une nouvelle lettre me décide à partir. Rappelle-toi que tu m'as promis de lui parler. Je te serai fort obligée si, à mon retour, je trouve cette affaire réglée selon mes souhaits. » Olivier avait tenté de se rassurer en se disant :

— Je m'effraie à tort; elle est si menteuse!

Il ne pouvait plus douter, il avait reconnu l'écriture.

— Mon cher cousin, poursuivit Georgine aussi sérieuse que la couleur de sa robe et le front toujours penché sur son ourlet qu'elle croyait droit et qui ne l'était pas, mon cher cousin, vous ne serez pas trop surpris du fâcheux message qu'on m'a chargée de vous transmettre. Vous avez eu récemment, si je ne me trompe, une assez vive querelle avec Béatrice. Elle n'avait pas voulu, dans le moment, s'en expliquer avec moi, elle m'a fait plus tard ses confidences et ne m'a rien appris. J'avais deviné sur-le-champ que vous lui demandiez beaucoup plus qu'elle ne pouvait vous donner. Je comprends très bien votre affection pour elle. C'est une si charmante personne! Elle a de si beaux yeux, tant de bonne grâce, et des qualités si solides, trop solides peut-être! Vous ne vous convenez guère, elle et vous, car vous êtes un peu romanesque, mon cousin, et Béatrice ne l'a jamais été. Elle chemine à pas comptés dans sa petite vie, et son petit bon sens marche devant, tenant la lanterne et éclairant toute la largeur de la route, le fossé de droite, le fossé de gauche. On peut être tranquille, elle n'y tombera pas. Son imagination ne l'a jamais tourmentée et jamais elle ne connaîtra les orages de la passion; elle est née pour les sentimens doux et paisibles; l'amour n'est pour elle qu'une sorte d'amitié, avec quelque chose dessous, mais très peu de chose. Olivier, quoique vous ne fassiez pas de vers, vous avez un cœur de poète, un de ces cœurs qui chantent, et le sien parle, mais ne chante pas.

— Abrégeons, interrompit Olivier, à qui son supplice devenait intolérable. Quel ordre vous a-t-on chargée de me transmettre?

— On m'a priée de vous dire, mon cousin, qu'on a pour vous les meilleurs sentimens, une véritable amitié de sœur, mais qu'on s'en tient là, que vous devenez un peu compromettant, que par respect des convenances on désire ne plus vous voir... Mon Dieu! on m'avait suppliée de vous dire tout cela avec beaucoup de ménagemens, beaucoup de circonlocutions. Vous voulez que j'abrège; on me reprochera peut-être de n'avoir pas su adoucir le coup.

— Il n'importe, répliqua-t-il d'un ton sec et saccadé. Vous pouvez donner à Mme Courlize l'assurance que ses ordres seront scrupuleusement obéis et que l'homme compromettant n'essaiera pas de la revoir.

Mme Maresquel avait laissé tomber à terre son ourlet et son aiguille. Les bras croisés sur la poitrine, les yeux humides, des larmes dans la voix :

— Olivier, dit-elle, je crains que vous ne m'en vouliez du chagrin que je vous cause. Pourquoi suis-je condamnée à vous en faire toujours, tantôt par ma faute, tantôt par celle des autres? Soyez sûr qu'en ce moment je souffre autant que vous... Mais vous ne me croyez pas, et vraiment vous êtes injuste. Vos souvenirs vous trompent, je suis toujours pour vous l'ancienne Georgine d'autrefois... Mon cousin, j'ai connu comme vous une Georgine Valtreux qui était une grande coquette, une mauvaise fille, une perverse créature. Le monde, ses plaisirs menteurs, ses flatteries l'avaient gâtée. Elle n'estimait que ce qui brille, elle cherchait le bonheur dans la vie large et facile, dans les joies de la vanité. Elle ne sentait pas le prix des affections sérieuses, et elle a manqué à sa parole, trahi sa foi... Olivier, on change et j'ai beaucoup changé. Je vous le jure, elle n'est plus, cette mauvaise Georgine, et celle que voici, celle qui vous parle lui ressemble bien peu.

Elle regardait tour à tour sa robe sombre de bonne ménagère et la pile des mouchoirs à carreaux; elle semblait les prendre à témoin de sa métamorphose, du goût qui lui était venu pour les occupations utiles, pour les habitudes réglées, pour le recueillement et le silence d'une vie d'intérieur aussi simple que tranquille.

— Il est certain, madame, lui répondit-il avec une douceur qui lui sembla d'excellent augure, que la Georgine d'autrefois n'ourlait jamais de mouchoirs.

— Je vous remercie, Olivier! s'écria-t-elle avec un accent tout pénétré d'émotion. Ah! merci! vous m'avez enfin appelée par mon petit nom, comme vous le faisiez jadis dans ces jours de bonheur et de douce intimité dont le souvenir me persécute comme un remords... Eh! tenez, je veux tout vous dire, tout vous confesser.

Depuis que nous nous sommes revus, dans les rares momens que j'ai passés auprès de vous, j'ai pu vous paraître sèche, moqueuse; vous n'avez pas su lire dans mon cœur... Je devinais que vous aviez reporté sur Béatrice une affection dont je m'étais montrée bien indigne, et j'essayais de cacher sous des airs railleurs l'âpre jalousie qui me dévorait... Mon cher cousin, quand on s'est aimé comme nous nous aimions, il en reste toujours quelque chose. On se flatte d'avoir coupé la plante jusqu'à la racine, elle repousse; c'est une destinée à laquelle on ne peut se soustraire. Mais la Georgine d'aujourd'hui ne vous aime pas de la même façon que celle d'autrefois. Cette mauvaise fille, qui n'est plus, était terriblement personnelle, sa coquetterie se mêlait à ses meilleurs sentimens, elle entendait qu'on l'adorât, elle voulait tout recevoir sans rien donner. Ah! je suis bien guérie de mon odieux égoïsme. Les grands repentirs produisent les grands dévoûmens; je ne demande rien et je suis prête à donner tout ce qu'on me demandera. Quand ma sœur m'a confié la triste mission dont je me suis si mal acquittée, je me suis promis d'offrir à votre chagrin toutes les consolations qui pourraient l'adoucir et un jour peut-être vous le faire oublier.

Elle ajouta avec un sourire enchanteur, éblouissant, qui jurait un peu avec la sévérité de sa toilette et qui dut étonner beaucoup les mouchoirs à carreaux : « Olivier, j'ai mes peines comme vous avez les vôtres. Voulez-vous que nous formions entre nous une petite société de consolation mutuelle?.. Je vous en supplie, épargnez-moi la tristesse, l'affront d'un refus. Approchez-vous, venez mettre vos deux mains dans les miennes, nous signerons tout de suite notre traité... Venez, je vous prie; j'ai à vous dire des choses qui ne peuvent se dire que de près, à voix basse, presque à l'oreille. »

Elle avait préparé sa petite mise en scène. Elle venait de repousser doucement devant elle, par un petit mouvement très discret, le carreau de velours rouge sur lequel reposaient ses pieds. Elle s'était juré qu'Olivier ne quitterait pas la place avant de s'être agenouillé sur ce carreau, et tout en lui parlant, elle se disait : « Il y viendra! il y vient! » Elle se flatta un instant d'avoir gagné son procès. Olivier s'était levé, il s'avança vers le coussin, mais il n'eut garde de s'y agenouiller, il se contenta d'y poser le bout de sa botte, et se penchant vers sa belle cousine, il lui dit :

— Madame Georgine Maresquel, vous êtes une grande comédienne, et je suis confus que vous fassiez une telle dépense de talent et de mise en scène pour un pauvre garçon comme moi. Mais, je vous le jure, je préfère encore mon chagrin à toutes les consolations que vous pourriez m'offrir.

La seconde d'après, il était sorti le cœur gonflé d'amertume, et

pendant qu'il refermait la porte, Georgine, piquée au vif, rouge de colère, murmurait entre ses dents :

— Ils me le paieront, elle et lui!

M. Maresquel, comme il l'avait annoncé, arriva à minuit sonnant, et il trouva sa femme qui l'attendait avec impatience, non qu'il lui tardât beaucoup de le revoir, mais elle était pressée de lui parler et elle n'aurait pu s'endormir avant de s'être soulagée d'un poids qu'elle avait sur le cœur. Elle ne lui sauta pas au cou, mais elle s'avança à sa rencontre avec le plus aimable empressement. Il avait toujours du plaisir à la retrouver après leurs courtes ou longues séparations ; il l'admirait à nouveaux frais.

— Décidément, Georgine, lui dit-il en promenant sur elle ses yeux de propriétaire, vous êtes la femme la plus décorative que je connaisse.

— Plus décorative qu'une Espagnole? demanda-t-elle.

— Il n'y a pas d'Espagnole qui tienne, ma chère, répondit-il galamment; je n'admets pas qu'on vous compare à personne.

Et lui passant le bras autour de la taille, il lui déposa un baiser sur le front, après quoi il s'informa de son héritier, si sa dernière dent de lait, qui était en chemin, avait enfin percé. Il se fit conduire auprès du berceau où dormait ce plantureux poupon, il le contempla dans une sorte d'extase, retenant son souffle pour ne pas le réveiller. Puis, après avoir assouvi sa gourmandise paternelle, remmenant sa femme au salon, il la pria de lui préparer de sa blanche main une tasse de thé. Tandis qu'elle s'occupait de le servir à son goût, il aperçut Rob-Roy sommeillant sur un sopha. C'était un énorme chat noir, aux longues barbes, aux yeux jaunes comme des louis. Il le prit sur ses genoux, lui baisa le museau. Il avait pour cet animal les attentions les plus délicates, des gâteries toujours égales, lui passant et ses coups de griffe et ses rapines. Son héritier et Rob-Roy étaient les seuls êtres qu'il aimât tels qu'ils étaient, tout entiers, sans vouloir rien y changer. Assurément il aimait aussi sa femme, mais pour cela il devait se livrer à ce travail de l'esprit qu'on appelle l'abstraction, séparer ses qualités de ses défauts, oublier son caractère pour ne songer qu'à sa beauté; il arrivait ainsi à la considérer comme une ravissante statue qu'il dispensait d'avoir de l'âme et du cœur. Le talent de l'abstraction est le plus utile au bonheur, le plus favorable à la paix des ménages.

— Eh bien! ma chère, ne s'est-il rien passé en mon absence? demanda-t-il.

— Mais rien, rien du tout, répondit-elle, en lui sucrant son thé. L'usine, je crois, est toujours à sa place.

— Vous le croyez, et moi j'en suis certain. Leur fameux essai de grève n'a été qu'un coup de bâton dans l'eau. Le saltimbanque limousin qu'on avait fait venir de Paris pour mettre cette affaire en train en est pour ses frais d'éloquence... Quand je songe que votre cousin m'engageait, dans mon intérêt, à entrer en pourparlers avec ce petit sauteur! J'en suis fâché pour lui, votre cousin ne sera jamais qu'un benêt... Mais, je vous prie, si l'usine est toujours à sa place, ne s'est-il rien passé dans ce château? Contez-moi, madame, vos petits événemens particuliers. Combien de malheureux, épris de vos charmes, se sont-ils brûlé la cervelle à vos pieds?

— Pas un. Nos gens du Nord n'ont pas ce genre d'héroïsme.

— Je le regrette, car ce genre d'émotions n'est pas pour vous déplaire. Ainsi, vous n'avez rien à m'apprendre?

— Mais non... Ah! si, cependant. Béatrice a dû partir subitement, hier au soir, pour se rendre auprès de son mari.

— M. Courlize va moins bien?

— A ce qu'il semble; mais, selon toute apparence, ce n'est qu'une crise comme celle de l'an passé, et il n'en mourra pas. Le médecin qui a écrit à ma sœur l'engageait à partir, mais à ne pas s'inquiéter.

— Et il croyait lui faire plaisir en la rassurant? Ces médecins sont prodigieux.

— A propos, reprit Georgine, avant de se mettre en route, elle m'a recommandé instamment de vous parler d'une affaire qui lui tient au cœur. Je n'aime pas à me mêler de ce qui ne me regarde pas, mais du moment qu'on m'en prie... Où donc est son billet?.. Ah! le voici.

Et elle présenta à M. Maresquel le même petit papier qu'elle avait fait voir à Olivier et qu'elle appliquait cette fois à sa vraie destination.

— Comme vous voyez, elle me prie de plaider sa cause auprès de vous, elle désire que vous régliez cette affaire avant son retour. Il s'agit de menues réparations très nécessaires et très urgentes. Le fourneau de cuisine de l'orphelinat ne marche plus, il faut le raccommoder à fond ou le remplacer. Que sais-je encore?... Elle avait joint à son billet un petit devis qu'elle a fait elle-même et que je m'empresse de vous remettre.

— Nous l'examinerons à loisir, son petit devis. Mais savez-vous qu'elle est fort ennuyeuse, votre sœur? On dirait vraiment qu'il n'y a au monde que ses orphelins... Compte-t-elle revenir bientôt?

— Le plus tôt qu'elle pourra. Vous pouvez être sûr que, du moment qu'elle ne sera plus nécessaire là-bas, il lui tardera d'être ici.

— Pour retrouver ses chers marmots? Cette belle humanitaire aux yeux noirs me porte quelquefois sur les nerfs. Elle ne manque aucune occasion de me prêcher la charité et toutes les vertus cardinales : la prudence, la justice... Ma foi! j'ai oublié les autres; mais la première de toutes, à mon avis, est la discrétion dans la philanthropie, et votre sœur est souvent fort indiscrète.

— Oui, elle aime beaucoup ses orphelins, reprit Georgine. Mais ce n'est pas la seule chose qui la rappelle à Fornay.

— Que voulez-vous dire?

— Il y a ici quelqu'un qui l'intéresse beaucoup.

— Qui donc? demanda-t-il brusquement.

— Le benêt dont vous parliez tantôt.

Aussi indigné que surpris, M. Maresquel rougit jusqu'au blanc des yeux. Comme le chien du jardinier, s'il consentait à s'abstenir jusqu'à nouvel ordre, il n'entendait pas que personne mangeât. Pour cacher son trouble à sa femme, il se pencha sur Rob-Roy et, contre son habitude, il lui pinça si brutalement les oreilles que, révolté de ce manque d'égards, Rob-Roy s'élança à terre et courut se blottir sous un fauteuil. Georgine n'avait rien deviné. Comme on sait, elle avait conclu un accord tacite avec son mari; elle fermait les yeux sur ses petites infidélités, et il s'était engagé, de son côté, à ne lui donner aucune rivale sérieuse. Elle était à mille lieues de se douter qu'il pût avoir du goût pour sa sœur, dont il se moquait sans cesse et qu'il se plaisait à molester. Elle se croyait très fine et elle l'était souvent; mais il y a de grosses choses que les gens fins ne voient pas.

— Où avez-vous pris, ma chère, qu'il y ait quelque chose entre Olivier et votre sœur? s'écria M. Maresquel en relevant la tête. Ce n'est pas possible. Comment pouvez-vous croire?..

— Je ne crois pas, je sais. Comme vous, j'ai ma police, d'autant plus sûre que je la fais moi-même. J'ai surpris les coupables et j'ai obtenu leurs aveux... Mon Dieu! leur cas n'est pas bien grave jusqu'aujourd'hui; mais les petits péchés préparent les grands. On se voit en cachette à l'orphelinat, on s'arrange pour se rencontrer sur les grandes routes ou dans les sentiers solitaires. Le jeune homme que vous traitez de benêt est plus entreprenant, plus dangereux que vous ne pensez, et j'ai sujet de croire que Béatrice regrette un peu de s'être lancée dans une aventure qui la mènera plus loin qu'elle ne voudrait. Elle est si bonne fille qu'un beau jour elle serait capable de tout accorder par pure charité chrétienne... Le mal est que d'autres que moi ont eu vent de cette intrigue, on en cause, et c'est fâcheux dans un moment où vos ouvriers ont la tête montée et les yeux ouverts sur tout ce qui se passe chez vous. Je crains leurs

médisances, ils pourraient trouver mauvais qu'on se serve d'une maison de charité pour s'y donner des rendez-vous.

— Vous avez mille fois raison, Georgine, répondit-il vivement. Je n'entends pas que ce fou et cette folle nous compromettent par leurs imprudences, et j'y mettrai bon ordre.

— Que ferez-vous?

— Je casserai aux gages mon entreprenant secrétaire, ou je lui procurerai de l'emploi à quelque cent lieues d'ici.

— Ne soyez pas brutal, ménagez ce pauvre garçon. S'il m'en souvient, vous lui avez joué jadis un assez mauvais tour. Vous avez des torts à réparer.

— Dites plutôt que je lui ai rendu le plus essentiel des services. Qu'aurait-il fait d'un bourreau d'argent tel que vous?

— Dieu! que vous êtes poli! que vous êtes galant!

— Eh! vous savez bien que j'adore mon bourreau!.. Mais êtes-vous sûre que votre sœur ne courra pas après ce boiteux? Je crie beaucoup contre elle; je dois pourtant lui rendre la justice qu'elle m'est utile, qu'elle a du talent pour l'administration, que j'aurais de la peine à la remplacer.

— De quoi vous inquiétez-vous? Béatrice n'est pas femme à faire un coup de tête. Son petit cœur a le goût de l'ordre, de la méthode; tout y est classé, numéroté. Elle a donné à son orphelinat la première place dans la liste de ses attachemens; le petit cousin ne vient qu'après, et si elle est forcée de choisir...

— Eh! oui, son orphelinat! s'écria M. Maresquel, qui, sans craindre de se contredire, s'abandonna à sa mauvaise humeur contre Mme Courlize. Vous imaginez-vous que je sois dupe de sa philanthropie? Elle crèverait d'ennui si elle n'avait des ordres à donner, des livres de compte à tenir. Son bonheur est de tracasser, de tripoter, de bricoler, de gouvernailler... C'est un beau sang que celui des Valtreux; mais, sur ma foi! vous êtes de drôles de créatures, vous et votre sœur. Toutes les deux, vous vous souciez des autres comme d'un zeste d'orange; mais, si peu de bien que vous lui vouliez, votre prochain vous est fort nécessaire; vous l'employez, elle à procurer de l'aliment à l'inquiétude de son esprit, vous à amuser vos yeux, vos oreilles, votre vie et votre cœur.

— Et vous osez dire que vous m'adorez! fit-elle avec un sourire aigre-doux, comme il convient à une femme qui est arrivée à ses fins plus facilement qu'elle ne l'espérait, mais qui ne veut pas avoir l'air d'être contente, parce qu'elle tient à se dispenser de toute reconnaissance.

Il la regarda; il avait le talent de l'abstraction, il décida qu'elle était adorable.

— Ma chère, répondit-il en se levant, je préfère résolument les coquettes aux intrigantes.

Et, comme elle se disposait à sonner sa femme de chambre, il lui enleva le cordon des mains.

— Eh! non! eh! non! dit-il. Il est déjà deux heures, laissez dormir cette pauvre fille.

Puis, lui entourant la taille de ses deux bras :

— Madame, souffrez que je vous conduise à votre appartement.

XIX.

Le jeune homme dont M. et Mme Maresquel avaient si cavalièrement réglé le sort dormit aussi mal cette nuit que la précédente. Ce n'était plus le doute, l'inquiétude qui le tenait éveillé; son cœur était oppressé par un de ces lourds chagrins qu'on ne peut remuer, changer de place; ils sont toujours là, au même endroit, aussi immobiles qu'étouffans. Le pauvre garçon venait de perdre sa dernière espérance, sa dernière illusion, la seule chance de salut et de bonheur qui lui restât. La femme dont il se croyait aimé et sur qui il comptait pour l'aider à se sauver de lui-même, l'avait brutalement éconduit. Elle n'avait pas daigné lui expliquer elle-même qu'elle ne voulait plus le revoir; elle lui avait fait signifier son arrêt par un tiers, et par quel tiers! « Il ne lui suffisait pas de m'affliger, pensait-il; elle tenait à m'humilier. C'est une Valtreux, elle aussi; comme sa sœur, elle a des yeux qui mentent. Non-seulement elle ne sait pas aimer, elle est incapable de plaindre et de respecter ceux qui l'aiment. Elle ignore toutes les délicatesses du cœur, elle ne connaît que ses intérêts. Je devenais incommode, dangereux; elle a craint la jalousie et les ressentimens de M. Maresquel, et elle s'est empressée de me sacrifier. Eh! que sait-on! Un jour, si elle y trouve son compte, elle lui fera d'autres sacrifices encore. » C'est ainsi qu'il la maudissait, la calomniait à plaisir, lui prodiguait les injures, tout en tournant et retournant sa tête sur l'oreiller. Cela soulage, mais cela ne guérit pas.

Tantôt il se disait : « Puisque je la méprise comme l'autre, il me sera facile de ne plus l'aimer, de la chasser, elle aussi, de mon cœur et de ma pensée. » L'instant d'après, il évoquait son image, et, malgré lui, il se grisait de la douceur de son sourire. Il lui criait : « Ne vois-tu pas que je t'aime? Défends-toi donc. » Elle n'aurait pas eu de peine à se défendre; mais il aurait eu de la peine à l'en croire. Il trouvait d'amères délices dans l'erreur qui le torturait et qui justifiait son pessimisme. Les esprits exaltés sont comme amoureux de leur malheur.

Après ce qui venait de se passer et qui avait confondu toutes les idées qu'il s'était faites de Mme Courlize, il semblait à Olivier que rien désormais ne pouvait le surprendre, qu'il était au bout de ses étonnemens. Il s'étonna cependant de l'air gracieux, vraiment affable dont l'accueillit M. Maresquel, quand il se présenta auprès de lui quelques heures plus tard pour lui rendre ses comptes. Il s'attendait à des mercuriales imméritées, à de pointilleuses chicanes, à des ironies déplaisantes, à des mots pointus, à tous les agrémens qu'on peut goûter dans la compagnie d'un homme absolument convaincu que tous ceux qui ont affaire à lui sont ou des drôles ou des imbéciles, et qui dans le fond de son âme nourrit une secrète préférence pour les drôles, parce qu'en définitive, quand on a l'art de s'en servir, ils sont plus utiles que les sots. Son voyage en Espagne avait métamorphosé M. Maresquel. Il ne se plaignait de rien, ne chipotait sur rien, sa langue ne piquait point, ses dents ne mordaient plus, il avait du velours dans les yeux et dans la voix : il était doux, bonhomme, plein de cette charité dont parle l'Écriture et qui est patiente, ne s'irrite jamais, croit tout, supporte tout. Olivier s'était préparé à boire du vinaigre, on lui faisait avaler un verre d'orgeat.

Il eut le mot de cette énigme lorsque, au bout d'une heure d'entretien, M. Maresquel s'allongeant dans son fauteuil et faisant tourner ses pouces, lui dit :

— Mon cher garçon, tu me rends de si bons services à Fornay qu'il m'est dur de m'en priver; mais il faut être raisonnable, et j'aurais tort d'employer plus longtemps un ingénieur de ton mérite à tenir des écritures et à soulager mes yeux. Tu as fait une boulette dans le Luxembourg; erreur n'est pas compte, et la leçon te profitera. Tu sais que nous venons d'acquérir une nouvelle minière dans le nord de l'Espagne; tu y trouveras des occupations plus dignes de toi. Fais tes paquets, tiens-toi prêt à partir dès demain.

Ce fut à son tour de s'étonner quand Olivier, posant à plat ses deux coudes sur la table et faisant comme lui tourner ses pouces, répondit d'un ton délibéré :

— Je suis bien touché, monsieur, de vos bonnes intentions à mon égard; mais je n'accepte pas vos offres et je ne partirai pas pour l'Espagne.

— Et pourquoi donc, jeune homme?

— Ah! monsieur, je ne veux pas abuser plus longtemps de l'indulgence que vous me témoignez. Quand je songe à toutes les bontés que vous avez eues pour moi, je me fais un scrupule de grossir encore ma dette, que je désespère de pouvoir jamais acquitter. Souffrez seulement qu'avant de prendre congé de vous, je vous

adresse une question, une seule. Ai-je tort de penser que l'idée de m'envoyer en Espagne ne vous est venue qu'hier soir, après votre retour, à la suite d'un entretien que vous avez eu sans doute avec Mme Maresquel?

— Et quand cela serait! repartit le gros homme avec un sourd grondement de colère.

— Je suis heureux de ne pas m'être trompé. Vous me répétez presque tous les jours que je ne suis qu'un imbécile; vous voyez pourtant que j'ai quelquefois des clartés.

M. Maresquel contemplait avec stupeur cet humble qui se redressait, ce débonnaire qui tout à coup se hérissait, cette fierté qu'il avait écrasée sous tant de sarcasmes et qui se permettait de lui tenir tête. Sa surprise n'eût pas été plus grande si, après avoir posé son pesant talon sur une coccinelle, — sur une pauvre bête à bon Dieu, — il l'avait vue, en retirant son pied, sortir vivante de cette aventure et ouvrir ses ailes pour s'envoler.

— Tu as du génie, j'en conviens, reprit-il. Tu as compris qu'en t'expédiant au-delà des Pyrénées, je voulais t'éloigner de Mme Courlize. Eh! vraiment oui, c'est l'exacte vérité. On m'assure que tes poursuites amoureuses n'amusent qu'à moitié cette charmante petite femme. Mais qu'elle s'en accommode ou non, ce n'est pas son intérêt que je consulte, c'est le mien. Je ne saurais admettre qu'on fasse l'amour dans un orphelinat, ni que la directrice d'une maison de charité donne de fâcheux exemples, dont on jase. Allez chercher ailleurs d'autres conquêtes, jeune don Juan; je n'aime pas les scandales ni ceux qui les font.

Olivier le regarda fixement et lui répondit :

— Je comprends, monsieur, que mes poursuites amoureuses révoltent la délicatesse de vos principes, l'austérité de votre morale. Mais, je vous prie, ne se pourrait-il pas qu'en m'éloignant de Mme Courlize, votre principal objet fût de la garder pour vous?

M. Maresquel ne pouvait souffrir qu'on le devinât, qu'on lût dans son jeu; c'était, de toutes les impertinences, celle qui l'irritait le plus. Il se dressa d'un bond; peu s'en fallut qu'il ne saisît à la gorge l'olibrius qui le bravait, qu'il ne le cognât contre la muraille. Toutefois il était capable de réfléchir, même dans ses emportemens, et il fit la réflexion qu'après tout ce jeune homme avait sujet de n'être pas content, que M. Maresquel l'avait traversé deux fois dans ses amours, qu'après lui avoir pris sa fiancée, il s'arrangeait pour lui prendre sa maîtresse. Oui, en vérité, cet olibrius avait le droit de se fâcher.

— Va-t'en! mon garçon, lui dit-il d'un air insolemment paternel et avec plus de hauteur que de colère. Va-t'en! je n'ai aucune envie

de me colleter avec toi. Tu es ce qu'on appelle un être impossible. Où que tu sois, tu ne seras jamais à ta place, et quelque bonheur que tu rêves, jamais tu ne réussiras à mettre un grain de sel sur la queue de cet oiseau. Va-t'en! je souhaite que Mahomet ait dit vrai, qu'il y ait quelque part un jardin céleste où coulent des rivières de lait et de miel, et dans lequel de compatissantes houris consolent les innocens de toutes les femmes qu'ils ont manquées ici-bas.

Olivier s'était flatté de le mettre hors de lui, d'avoir raison de son flegme. En vrai *banderillero*, il avait enfoncé plus d'une flèche dans les flancs de ce taureau trop maître de ses fougues, dont le sang commençait à bouillir et qui se refusait à sa colère. Ne parvenant pas à l'exaspérer, il entra lui-même en fureur. Pâle, le visage bouleversé :

— Oui, je m'en vais! lui cria-t-il. J'ai encore chez moi quelques papiers qui vous appartiennent, je vous les renverrai tout à l'heure et vous ne me reverrez pas. Mais, avant de sortir d'ici, je tiens à vous dire que, tout grand homme que vous soyez, vous avez quelquefois l'esprit bien court. Nous avons passé des demi-journées à travailler ensemble, assis tous deux à cette table, et l'idée ne vous est pas venue que je vous haïssais du plus profond de mon âme. Vous vous souvenez pourtant de tout le mal que vous m'aviez fait. Vous m'avez cruellement blessé dans mon cœur, dans ma fierté, dans ma dignité; vous avez joint l'insulte à l'injure, vous avez marché sur moi, et vous aviez la sottise de croire que j'acceptais vos injustices, que je buvais vos affronts, que j'avais tout oublié, tout excusé, et peut-être, tout en la méprisant, me saviez-vous gré de la lâcheté de mon pardon. Ah! croyez bien qu'il m'a été dur de ne pas rompre tout de suite avec vous, de ramper quelque temps sous votre verge. Toutes les fois qu'en entrant ici, je devais, malgré moi, mettre ma main dans la vôtre, je craignais de me trahir, de vous laisser voir mes dégoûts. Il m'importait cependant de vous tromper; j'attendais, je guettais le moment de la vengeance... Monsieur, si jamais vous éprouvez de cuisans déplaisirs, dites-vous : « Il y est pour quelque chose. » Si votre orgueil a des chagrins, rendez-m'en responsable. Si vos ennemis, qui sont nombreux, se jettent sur vous comme une troupe de chiens et si leurs morsures vous font crier, cherchez-moi dans cette meute, vous m'y trouverez.

— Seigneur Dieu! s'écria M. Maresquel de son ton le plus goguenard, c'est vraiment le jour des miracles. Voilà que tu deviens éloquent! Tu en a plus dit aujourd'hui que dans tout le reste de ta vie. Il faut cultiver ce joli talent, mon garçon. Va-t'en bien vite trouver ton ami le Limousin, il t'enseignera ses recettes. Dis de

ma part à ce polichinelle qu'en te cédant à lui, c'est un joli cadeau que je lui fais. Eh! que peut-on savoir? Il ne faut pas mépriser les pions, on s'en sert pour aller à dame.

Cela dit, il lui poussa brusquement la porte sur les talons. Ce fut la part que sa goguenardise fit à sa colère.

Il arriva que, dans la soirée, ayant besoin d'un renseignement, il ouvrit, pour l'y chercher, l'un des registres qu'Olivier lui avait renvoyés. Il le feuilletait en se disant :

— C'est pourtant dommage; mon ex-secrétaire avait une bien belle écriture.

Tout à coup il vit tomber à terre une photographie qui s'était glissée entre deux pages. Il la ramassa, l'examina, aussi surpris, aussi ému qu'un chien courant qui, dans la saison où l'on ne chasse pas, herborise à travers champs sans songer à mal et voit partir sous son nez une compagnie de perdreaux. Cette photographie lui parut charmante; c'était le portrait d'une fort jolie fille qui avait l'air d'un diable en jupons, et, comme Saturnin Servoix, il avait du goût pour la diablerie. S'il aimait tendrement son gros chat, c'est que la noire fourrure et les grands yeux jaunes de Rob-Roy annonçaient un animal pervers, initié aux mystères des sciences occultes, qui sont fermées aux imbéciles.

On lisait au bas de la carte ces trois mots « Colette Vualin, polisseuse. »

— Comment cette carte se trouvait-elle en sa possession? pensa M. Maresquel. Est-ce que par hasard?.. Décidément ce garçon est de complexion amoureuse. Je lui souhaitais des houris; il s'adresse aux petites ouvrières de mon vieil ami Carrelet pour se consoler de ses insuccès auprès des femmes du monde. J'en aviserai Mme Courlize si jamais elle me reproche d'avoir été trop cruel pour le petit cousin qu'elle se réservait comme un en-cas.

Après dix jours d'absence, il avait un arriéré de besogne à liquider; il travailla toute la nuit. Il n'avait pas jeté la carte au panier, il l'avait posée sur la table; il s'en exhalait une vague odeur de chair fraîche qui ne déplaisait pas à cet ogre. Mais, tout entier à ses affaires, quoique le visage et le nom de Colette Vualin se fussent incrustés dans sa mémoire, il cessa bientôt d'y penser. Aristide Laventie y pensait pour lui. Olivier Maugant, qui venait de s'installer au Lion d'or, avait dit à son ami le tribun :

— Voilà le vilain moyen que tu cherchais; mais je ne me mêle de rien. J'ai amorcé la ligne, pêche.

Colette habitait avec sa mère une maisonnette perdue dans les champs, à dix minutes de la verrerie où elle travaillait. Mme Vualin, petite ragote haute en couleur, avait une figure peu engageante,

des joues couperosées, des moustaches très fournies, des paupières bordées de rouge. Molle à l'ouvrage et buvant sec, c'était pour cette double raison que son mari, assez habile souffleur, l'avait quittée et s'arrangeait pour ne plus la revoir. N'ayant rien à attendre de lui, elle espérait tout de Colette. Elle avait pour principe qu'après les filles sages, lesquelles sont rares, les plus estimables sont celles qui tirent un gros revenu de leurs cheveux d'or et rendent la vie agréable à leur pauvre mère. Sa principale occupation était de conseiller Colette; elle tâchait de lui inspirer d'ambitieuses visées, le goût des illustres aventures et des gros partis. Elle avait désapprouvé sa liaison avec Saturnin, dont elle redoutait et les façons brutales et l'incommode jalousie. Mais Colette n'était pas facile à conduire, n'en faisait qu'à sa tête. Toujours dolente, Mme Vualin se plaignait, en poussant de gros soupirs, que l'existence était dure; elle trouvait que ce monde est un méchant endroit où les belles âmes ne respirent pas à l'aise. On l'eût prise facilement pour une vertu méconnue, en butte aux injustices de la fortune. Ses gémissemens de tourterelle signifiaient : « Le genièvre coûte trop cher et Colette se donne à trop bon compte. »

Une après-midi, Mme Vualin, assise sur le pas de sa porte, ses lunettes sur le nez, faisait une reprise à un corsage de sa fille quand elle fut accostée par une femme au teint mat, aux joues incolores, aux yeux mélancoliques, ombragés de cils d'un blond pâle, vraie figure de cire que deux bandeaux de cheveux blancs, soigneusement lissés, rendaient tout à fait vénérable. C'était Mme Glissard, personne d'importance, dont les bons offices étaient fort appréciés par ses cliens. Elle avait servi longtemps comme femme de chambre ou gouvernante dans de bonnes maisons, où elle avait laissé le souvenir d'une soubrette qui a le cœur tendre et court au-devant des dangers. A l'âge où les passions s'apaisent, dégoûtée de ses romans, des inquiétudes et des faiblesses qui ne rapportent rien, le génie du commerce lui était venu. Un panier couvert à chaque bras, cette mercière ambulante allait vendre aux abords des usines et dans la campagne des aiguilles anglaises, du fil, des rubans, quelquefois des cols brodés ou des bijoux d'origine douteuse. A ce métier elle en joignait un autre; elle s'occupait activement d'un certain genre de courtage, et moyennant une commission qui variait selon l'importance des affaires, tour à tour elle transmettait les offres ou enregistrait les demandes. Plus d'un bon marché s'était conclu par son entremise. Sentimentale, doucereuse, on lui eût donné le bon Dieu sans confession; elle avait des attendrissemens, un intérêt vif pour le bonheur de son prochain. Avec cela très adroite, insinuante, sondant le terrain, ne s'avançant qu'à

pas comptés, si elle rencontrait de la résistance, de l'étonnement, de l'indignation, elle se retirait bien vite, sa pruderie se scandalisait, se récriait, s'étonnait qu'on s'étonnât. On l'avait mal comprise; pouvait-on s'imaginer que Mme Glissard eût jamais fait à qui que ce fût des propositions équivoques, immodestes? Dans ces momens, ses cheveux blancs devenaient plus blancs encore, ses paupières nacrées s'humectaient d'une larme, sa personne se transfigurait. Ce n'était plus de la cire, c'était quelque chose de doux et d'immaculé; ce visage avait l'innocence, la candeur d'une hostie.

Cette sainte, pour qui Mme Vualin n'était pas une nouvelle connaissance, l'aborda familièrement, lui offrit ses aiguilles et ses dés à coudre, et, se sentant un peu lasse, lui demanda la permission de s'asseoir un instant auprès d'elle. L'autre, après avoir fureté dans les deux paniers et déclaré qu'elle n'avait besoin de rien, alla chercher un cruchon de genièvre et en offrit un verre à Mme Glissard. C'était un prétexte pour s'en offrir un autre. Puis, l'entretien s'engagea; celui de la mère de Colette n'était pas varié, elle déclama sur la dureté des temps, sur le peu de chances qu'a la vertu de prospérer ici-bas.

— Je ne sais pas, dit-elle, qui nous a bâti un monde comme celui-ci. Les uns ont tout, les autres n'ont rien.

— Plaignez-vous! repartit la mercière de son ton patelin. Et votre charmante Colette, votre amour de fille, n'est-ce donc rien?.. A propos, comment va-t-elle, cette chère enfant?

— Mauvaise graine pousse toujours. Vous avez beau dire, ce n'est pas une bonne fille. Elle n'en fait qu'à son idée, elle n'a pas plus de respect pour sa mère que pour ses vieilles camisoles.

— Elle a tort, répondit sentencieusement Mme Glissard, qui montait quelquefois en chaire. Il est dit dans le catéchisme : « Honore ton père et ta mère. »

— Surtout ta mère, fit Mme Vualin. Triste engeance que les pères! Ils n'ont jamais su ce qu'ils se voulaient.

— Et sommes-nous toujours avec notre puddleur?

— Ah! ne m'en parlez pas. S'il n'avait tenu qu'à moi!.. Il ne me revient pas, ce Saturnin.

— On assure cependant qu'il gagne beaucoup et qu'il est assez généreux.

— Eh! oui, quand c'est le bon vent qui souffle. Mais quelle tête! Lorsqu'il a mis son bonnet de travers, ce sont des scènes, et vous savez si j'aime la paix! On se brouille, on se raccommode, on se fâche, ce n'est pas une vie. Tenez, en revenant de la fête de Veyron, ils se sont si bien disputés, elle et lui, que les soufflets ont

fini par pleuvoir, et cette fois, elle s'est fâchée tout de bon. Voilà belle lurette qu'on ne l'a vu; mais on le reverra, on ne perd pas son chien... Hélas! ce n'est pas tout, madame Glissard; il nous arrive un bien autre malheur. M. Carrelet a mis Colette à pied; dans huit jours d'ici, elle sera sans ouvrage.

Elle disait vrai. M. Carrelet, petit homme sec et vif, qui faisait passer ses intérêts avant ses plaisirs, avait résolu de se débarrasser avec le temps de toutes ses ouvrières. Dans l'atelier où l'on façonnait et finissait les verres à boire, garçons et filles travaillaient ensemble, juchés sur leurs hauts escabeaux, chacun devant son carreau de vitre, le nez sur son tour et quelquefois en l'air. On avait des curiosités à satisfaire, des outils à s'emprunter; cela donnait lieu à de longues causeries, à d'éternels chuchotemens. Quand on ne causait pas, on se regardait; quand on ne se regardait pas, on se sentait les coudes, le cerveau était hanté par des idées de traverse, et M. Carrelet déclarait que les idées de traverse sont la mort de l'industrie, que l'ouvrière est la distraction perpétuelle, une mangeuse de temps. Mais, parmi toutes celles qu'il employait, Colette Vualin était la plus mal vue de ce verrier rigide et morose. Il prétendait « que sa présence était destructive de tout ordre, de toute discipline. » Cette insolente se croyait au-dessus des lois divines et humaines, et les règlemens n'étaient pas faits pour elle. Sans compter qu'elle avait de feintes indispositions et qu'elle arrivait souvent en retard, on l'accusait d'avoir plus d'une rubrique pour appeler l'attention sur son aimable personne. Ses yeux tiraient des coups de pistolet, et, dans les momens où la surveillance se relâchait, elle interpellait ses camarades, mettait tout en confusion; c'étaient des rires, des chants, des gloussemens de poules et des miaulemens de chats. On avait dû afficher dans tous les coins de l'atelier un avis portant que le silence était obligatoire sous peine d'amende. Peu lui importait, elle payait les siennes avec l'argent de Saturnin. Dernièrement, M. Carrelet lui avait adressé de paternelles, mais sévères admonestations; elle était montée sur ses grands chevaux. Ce Rhadamanthe l'exécuta sur-le-champ, lui signifia que, lorsqu'elle aurait fini sa quinzaine, elle lui fît la grâce de ne plus reparaître.

— Voilà où nous en sommes! s'écria Mme Vualin après avoir raconté cette lamentable histoire. Ah! votre France, madame Glissard, j'en suis bien revenue. J'avais cru que c'était un pays de Cocagne; j'ai bien envie de retourner là-bas et de me remettre avec mon homme.

— Vous prenez les choses trop vivement, répondit l'obligeante mercière. Il ne s'agit que de savoir son métier. Me croirez-vous?

Il y a des occasions, des occasions superbes, mais il ne faut pas les manquer.

— Elles ne sont pas pour nous, soupira Mme Vualin, qui ne croyait plus au bonheur.

Pourtant, elle y crut davantage quand Mme Glissard lui expliqua dans les termes les plus choisis qu'il y avait à Fornay un très galant homme, aimant beaucoup la jeunesse et fort généreux pour ce qu'il aimait.

— Je ne l'ai jamais vu, votre monsieur, interrompit-elle. Pourquoi ne vient-il jamais par ici ?

Mme Glissard lui représenta que M. Maresquel n'avait pas l'habitude de se déranger, que lorsqu'on a tout chez soi, on ne va pas à la provision chez les autres, mais que ce galant homme, qui était fort lié avec M. Carrelet, n'aurait qu'un mot à dire pour lui faire révoquer sa sentence, qu'il avait l'âme trop compatissante pour ne pas interposer ses bons offices en faveur d'une charmante fille, d'une pauvre colombe, à qui on ne pouvait reprocher que des vivacités de jeunesse. Bref, elle parla si bien et d'une voix si onctueuse que quand elle reprit ses deux paniers et se remit en chemin, Mme Vualin, plus haute en couleur que jamais, commençait à se réconcilier avec la vie, avec cette vallée de misères où l'on rencontre de loin en loin des occasions. C'était une bien bonne personne que Mme Glissard. Partout où elle avait passé, on voyait fleurir des roses et verdir des espérances.

Le lendemain, dans l'après-midi, une petite femme endimanchée se présentait à Fornay et demandait à parler au directeur. On lui répondit qu'il n'était pas visible ; elle insista. On la pria d'attendre, elle attendit une heure. Enfin elle fut reçue et très mal reçue. M. Maresquel avait le ton si brusque et une telle épaisseur de sourcils qu'elle demeura tout intimidée devant lui, remuant les lèvres sans pouvoir articuler un son. Il s'impatienta.

— Comment vous appelez-vous ?

Elle réussit à dire son nom, et il se souvint aussitôt de cette photographie à laquelle il ne pensait plus. Se remettant de sa frayeur par degrés, Mme Vualin rentra dans son naturel, devint loquace, verbeuse. Elle remonta aux origines, narra l'histoire de ses malheurs, en l'arrangeant beaucoup, car il faut avouer que ce qu'il y avait d'intéressant dans cette histoire, elle ne pouvait pas le dire, et que ce qu'elle pouvait dire n'était pas intéressant.

— Au fait! au fait! lui criait M. Maresquel. Croyez-vous que j'aie le temps d'écouter vos bavardages?

Elle expliqua ce qui l'amenait et gémit sur les injustes sévérités de M. Carrelet.

— Qui vous a donné le conseil de vous adresser à moi?

— C'est cette bonne Mme Glissard, répondit-elle en faisant avec les yeux le signe de la croix.

— Je vous félicite, madame, des jolies connaissances que vous avez.

Alors elle s'attendrit, se lamenta, pleura. Elle avait à sa disposition des abondances de larmes comme de paroles. Les écluses s'étaient ouvertes, rien ne pouvait arrêter ce torrent.

— Taisez-vous donc, piaillarde! lui dit M. Maresquel. Il y a dix à parier contre un que votre fille est une coureuse et que M. Carrelet a de bonnes raisons pour s'en débarrasser. D'ailleurs, j'ai l'habitude de ne fourrer ni le doigt ni le nez dans les affaires des autres; les miennes me suffisent.

Elle pleura de nouveau, jura sur son honneur que Colette était une créature sans reproche et sans tare.

— Votre honneur! fit-il. La belle garantie que vous me donnez là.

Cependant sa résistance s'amollissait; cette coquine de photographie lui trottait dans la tête. Il était curieux de savoir si l'original valait le portrait; il se disait: La vue n'en coûte rien.

— Allez au diable! s'écria-t-il, et envoyez-moi cette demoiselle. J'entends qu'elle me raconte elle-même sa mésaventure, je veux m'assurer par mes yeux qu'elle est digne de mon intérêt. Dites-lui que je l'attendrai ce soir à neuf heures.

Là-dessus, il daigna expliquer à cette piaillarde comment on s'y prenait pour arriver dans son cabinet sans traverser l'usine. Elle se retira en bénissant son généreux bienfaiteur, dont le premier soin fut d'ouvrir les fenêtres pour dissiper l'odeur de genièvre qu'elle avait répandue dans l'appartement. A quelques pas de là, par un singulier hasard, elle rencontra la mercière qui faisait des heureux et des heureuses, et elle lui conta sa visite. En la quittant, la femme de cire se rendit à Toulins, et, par un autre hasard, obtint aussitôt une audience d'Aristide Laventie.

Il est rare, quand on se dispute, que les torts ne soient pas partagés. Dans sa dernière querelle avec Saturnin, Colette, dont la langue était aussi pointue que le dard d'une guêpe, l'avait exaspéré par l'aigreur de ses répliques. Oubliant les injures qu'elle lui avait dites, elle ne se rappelait que les camouflets qu'elle avait reçus; de son côté, il oubliait les camouflets pour ne se souvenir que des injures. Elle s'était promis de se venger; il s'était juré de ne pas remettre les pieds chez sa maîtresse avant qu'elle lui eût fait des excuses. Serment d'amoureux! Il mourait d'envie d'être lâche et de la revoir, mais son orgueil le retenait encore. Il travaillait depuis une semaine avec l'équipe de nuit, et chaque soir, avant de se rendre à l'usine, il allait passer une heure au cabaret, où, pour

tâcher de se distraire, il lisait *le Petit Journal*, qui lui semblait fort insipide, n'y trouvant pas de nouvelles de Colette. Tout en faisant semblant de lire, il avalait beaucoup de genièvre, sans réussir à y noyer ses chagrins.

Ce soir-là, pendant qu'il buvait, deux des ouvriers qu'avait renvoyés M. Maresquel et qu'Aristide Laventie honorait de sa confiance s'étaient embusqués derrière un mur à hauteur d'appui, en face d'une petite porte, qui s'ouvrait sur un couloir, lequel menait à un escalier dérobé. Ils se disaient : « Viendra-t-elle ? » A neuf heures sonnantes, elle vint, ouvrit la porte, qui n'était fermée qu'au loquet, et disparut dans le couloir. L'un des deux hommes resta pour faire le guet, l'autre courut rejoindre Saturnin et lui dit :

— Je gage un carafon d'eau-de-vie que je te fais voir tout à l'heure quelque chose qui t'étonnera.

La gageure fut acceptée. Ils sortirent, s'avancèrent sur la route. L'homme aux aguets fit quelques pas à leur rencontre en disant :

— Mon pauvre Saturnin, on te l'a prise, mais on te la rendra. C'est égal, M. Maresquel met du chicotin dans ta tisane.

Il se refusait à comprendre, mais quoiqu'il ne comprît pas, il serrait les poings, sa tête était près d'éclater. Il s'assit sur le petit mur, les jambes ballantes, et il attendit. Au bout de trois quarts d'heure, la porte se rouvrit, Colette parut, enveloppée dans un grand châle dont elle avait rabattu un angle sur son front. Elle fut épouvantée de voir le puddleur se ruer sur elle en criant :

— D'où sors-tu, misérable?

Il l'eût étranglée si ses deux compagnons ne se fussent emparés de ses bras. Quand elle vit qu'il lui venait de l'aide, elle reprit quelque assurance, et payant d'audace :

— Je fais ce que je veux et je vais où il me plaît.

A ces mots, elle partit comme une biche qui n'attend pas les chiens. Il voulut la poursuivre, on parvint à le retenir, on l'entraîna dans une buvette. Les deux satellites commis à sa garde irritaient tour à tour ou apaisaient sa colère, s'efforçant de la mettre au service de l'entreprise commune, ainsi qu'on attire un torrent dans un canal préparé d'avance. De temps à autre, il parlait de tuer quelqu'un, de brûler quelque chose. On l'exhortait à ne pas faire de sottises, on lui promettait une autre vengeance plus glorieuse, plus digne de lui. On passa une partie de la nuit à errer dans la campagne et le jour suivant à se transporter de cabaret en cabaret; tous les trois, d'heure en heure, recommençaient à boire en répétant les mêmes litanies. Le peuple fête les chagrins comme les bonheurs, et la répétition ne le fatigue jamais. Saturnin réussit toutefois à échapper un instant à ses gardiens ; avant qu'on le rattrapât,

il courut comme un fou dans la maison qu'avait habitée Colette et qu'elle n'habitait plus. Par prudence, elle avait délogé, mis la frontière entre elle et ce furieux. Mme Vualin, qui s'occupait à empaqueter ses nippes, jura sur son honneur que sa fille était partie. Ne pouvant étrangler la misérable, il voulut tout saccager; moitié persuasion, moitié de force, on l'en empêcha, et il retourna s'attabler dans un bouchon.

Le soir, il se présenta dans une réunion de syndiqués. Tout à coup, comme par miracle, les fumées de son ivresse se dissipèrent, il revint à lui, sa langue alourdie se délia. Se rappelant certaines phrases qu'il avait ramassées de ci de là dans ses hâtives lectures, il prononça un petit discours, pas trop décousu, dans lequel il établissait par des raisons sociologiques qu'il fallait que tout le monde se mît en grève, et, sans prononcer le nom de Colette, il déclara que M. Maresquel entendrait parler de lui.

XX.

Dès le lendemain, un manifeste sorti des presses de *l'Indépendant* de Veyron et tiré à plus de dix mille exemplaires était distribué par des mains mystérieuses aux abords de Fornay et dans les lieux circonvoisins. On ne le vendait pas, on le donnait; on le fourrait bon gré mal gré dans la poche des passans, on en jetait des liasses sur les tables des cabarets, sur le comptoir des boutiques, on le placardait sur les murs, on le répandait dans les champs comme une graine prête à lever et à foisonner. Ce manifeste était ainsi conçu :

« O peuple, que ta patience est admirable! Depuis longtemps déjà, les six mille ouvriers de l'usine de Fornay étaient en butte à toutes les tracasseries, à toutes les vexations. Ceux qui les exploitent ne reculaient devant rien pour satisfaire à la fois leur cupidité effrénée et leurs rancunes politiques. Ils avaient changé le système de travail dans les mines, réduit d'un dixième le salaire des ouvriers des laminoirs, expulsé une centaine de syndiqués qui n'avaient pas commis d'autre crime que d'être de bons républicains. Cependant l'ouvrier se résignait. Mais on a lassé sa patience, et le lion s'est levé, il a hérissé sa crinière, fouetté ses flancs de sa queue et son rugissement a étonné ses oppresseurs. O peuple, ta patience est admirable! mais que tu es beau dans tes colères!

« Il y a des directeurs d'usines, des barons de l'industrie, qui ne se contentent pas d'exploiter et d'affamer leurs ouvriers; à la férocité de l'orgueil et à la passion du lucre ils joignent la luxure; toute femme qui les approche doit trembler pour sa pudeur. Vous

êtes un brave ouvrier, connu pour la régularité de ses mœurs et la douceur de son caractère, et votre père est peut-être un vieux mineur dont tout le monde vénère les cheveux blancs. Vous aviez donné votre cœur à une jeune fille honnête et pure, qui vivait modestement sous la garde d'une mère aussi respectable que pauvre. On trouvera des prétextes, on attirera votre fiancée dans un guet-apens où elle laissera son honneur, et elle en sera réduite à s'enfuir, n'osant reparaître devant vous. Gardez-vous bien de vous plaindre; c'est le droit du seigneur... Mais nous qui ne croyons pas au droit du seigneur, nous mettons à l'interdit l'usine où se sont commis trop souvent de pareils attentats : que dès demain, son directeur ne voie personne descendre dans ses fosses et qu'il soit contraint de fermer ses laminoirs! Quiconque travaillerait pour lui se ferait son complice.

« Que la compagnie de Fornay le sache bien, avant de reprendre le travail, nous exigeons que nos frères expulsés soient réintégrés, que le marchandage soit aboli, que les ouvriers des laminoirs touchent leur ancien salaire. Mais cela même ne nous suffit pas, nous ne traiterons avec elle que si elle révoque son directeur. C'est un exemple qu'elle est tenue de faire, un gage et une satisfaction qu'elle nous doit; jusque-là, ses promesses ne seront pour nous que du vent. Tant que nous dépendrons de cet homme, nous ne sommes sûrs de rien. Qu'il disparaisse! Nous ne voulons plus le voir.

« Frères, on nous a jeté le gant, nous l'avons ramassé. Luttons, persévérons, notre victoire est certaine. Peuple, ta patience est admirable et tu es beau dans tes colères! Que ta colère soit patiente! »

Il se trouva que le conseil d'administration de la compagnie de Fornay devait se réunir peu de jours après. La séance offrit un aspect inaccoutumé. On ne se rassemblait d'ordinaire que pour demander et recevoir des renseignemens, pour approuver des mesures déjà prises, des desseins depuis longtemps arrêtés. Ce jour-là, les dos s'étaient redressés, les cols étaient raides, les lèvres pincées, les fronts sévères et nuageux. Comme Mme Courlize l'avait dit à Olivier, M. Maresquel comptait dans le conseil plus d'un jaloux, plus d'un ennemi, que son bonheur habituel tenait en échec, réduisait au silence, mais qui avaient résolu de profiter de sa première faute pour secouer un joug devenu plus pesant d'année en année. Les amis n'étaient pas chauds ; il leur faisait acheter par des hauteurs les gros dividendes qu'il leur servait; attachés à sa fortune, du moment qu'elle désertait, ils étaient prêts à déserter aussi. Il est dangereux de n'être aimé qu'à la condition de ne jamais se tromper et de toujours réussir. Amis et ennemis avaient tous

reçu le manifeste, on le vit sortir à la fois de toutes les poches, et le premier mot de tout le monde fut : « Dans quels jolis draps vous nous avez mis! »

Dissimulant l'amertume de son dépit, M. Maresquel essaya de conjurer l'orage par sa belle humeur, par son intrépide assurance. Il hasarda quelques plaisanteries, qui furent mal reçues. Le plus âpre de ses ennemis était un M. Cornu, qui, exempt de toute folie amoureuse, condamnait sans miséricorde les faiblesses du cœur, petit homme au teint vert, au menton crochu, aux yeux implacables, dans lesquels se reflétait la sévérité d'une vie religieusement consacrée aux exercices austères de la lésine et de l'usure. Il marcha droit au taureau, déclara tout net que, passé un certain âge « il était honteux de donner encore dans la bagatelle et de prendre sa fiancée à un puddleur. » M. Maresquel répliqua vivement que les libelles sont écrits par les drôles et ne font foi que pour les imbéciles. Il ajouta qu'il poursuivrait devant les tribunaux la diffamation et les diffamateurs. Personne ne releva ce hardi propos. Quoi qu'on pût penser de la vertu de Colette Vualin, M. Maresquel n'en était pas à sa première aventure, et après avoir fermé les yeux sur ses péchés, on s'en indignait tout à coup! Dans nos adversités, le monde ne nous fait grâce sur rien ; il pardonne tout aux habiles, c'est sur les maladroits qu'il venge la morale offensée.

Le petit Caton, poussant sa pointe, proposa au conseil que, vu la gravité des circonstances, on convoquât une assemblée générale des actionnaires. M. Maresquel repartit que les assemblées ne servent qu'à tout compliquer sans rien résoudre, qu'elles ont été inventées pour perdre du temps et pour procurer des plaisirs d'amour-propre aux virtuoses de la parole : « Dans les cas épineux, dit-il, où mieux vaut agir mal que ne pas agir, les dictateurs valent mieux que les sénats, et quand il faut sortir d'un mauvais pas, dix hommes ont plus d'esprit que cent et un seul a plus d'esprit que dix. »

M. Cornu insista. — « Avez-vous donc formé le projet de me faire donner ma démission? lui cria M. Maresquel. » — Et comme l'autre répondait : « C'est possible! » il se fâcha, s'emporta, rappela tous les services qu'il avait rendus, l'usine sans cesse agrandie, l'outillage perfectionné de jour en jour, les aciéries et le reste. Le silence glacial de son auditoire lui fit sentir combien sa situation était compromise. Il changea brusquement de ton, et entamant un long discours dans lequel il daigna répandre quelques fleurs de rhétorique, il affirma comme tous les ambitieux qui ont des ennuis qu'il aspirait depuis bien des années à se démettre de ses difficiles et fatigantes fonctions, à finir ses jours dans un repos qu'il pensait avoir mérité, mais que l'entreprise qu'il avait eu l'honneur de diri-

ger si longtemps lui était plus chère que ses commodités ou ses intérêts, que les auteurs du libelle réclamant, exigeant sa retraite, ce serait une lâcheté dangereuse que de paraître céder à leurs menaces, qu'une fois entré dans la voie des concessions, le conseil irait jusqu'au bout et se mettrait à la discrétion des grévistes.

— Ce n'est pas au milieu du gué qu'on dételle la voiture, s'écria-t-il en finissant. Un peu de patience, monsieur Cornu! supportez-moi quelque temps encore, je me fais fort de vous déposer sain et sauf de l'autre côté de la rivière. Oui, messieurs, je ne vous demande que trois semaines pour avoir raison de la grève, sans lui rien concéder, après quoi je m'empresserai de vous offrir de nouveau ma démission.

Il parla avec tant de force et d'insinuation, et ce qu'il disait était, après tout, si raisonnable que, malgré l'aigre opposition de M. Cornu, le conseil lui vota des pleins pouvoirs, en prenant acte de ses promesses et du délai qu'il avait fixé lui-même pour en finir avec la grève. Mais son orgueil, qui venait d'être mis à une dure épreuve, n'était pas au bout de ses humiliations.

Quand il rentra au château à l'heure du dîner, Georgine, nonchalamment couchée sur un sofa, lisait et méditait certain manifeste que quelqu'un avait eu l'aimable attention de lui envoyer sous bande. On sait le genre de déférence mêlée de crainte qu'elle avait coutume de témoigner à son mari; l'estime est plus sûre, elle survit aux revers. En revoyant cet infaillible qui s'était trompé, Mme Maresquel, les yeux à demi clos, le regarda à travers ses cils et lui dit :

— Je vous félicite, monsieur, voilà une belle équipée!

— Que voulez-vous, ma chère? répondit-il en s'approchant d'un air affable. Leur petite machination était fort bien combinée, car je vous prie de croire que le brochurier a menti : que ce n'est pas moi qui ai couru après cette donzelle, qu'elle est venue me chercher.

— En ce cas, il s'agit d'un renard mangé par une poule. Monsieur, je vous croyais plus fort.

Durant tout le dîner, elle fut taciturne, hautaine, presque méprisante, et, rien n'étant plus contagieux que le mépris, M. Maresquel s'imagina, à tort ou à raison, que le domestique qui lui versait à boire y mettait moins d'empressement, que les coudes du drôle étaient plus raides, ses gestes moins arrondis. On prit le café au salon; dès qu'on fut seul à seule, la curiosité l'emportant sur la sécheresse de son humeur, Georgine voulut connaître le détail de l'histoire. M. Maresquel s'exécuta de bonne grâce et termina son récit en disant :

— Je vous jure que j'ai causé pendant trois quarts d'heure avec cette fille, dont le bavardage m'amusait, mais qu'il n'en a été que cela, ou peu s'en faut.

Peut-être disait-il vrai. La vie est ainsi faite qu'après s'être tout permis sans avoir à s'en repentir, on paie quelquefois chèrement un péché qu'on projetait et qu'on a pas eu le plaisir de commettre.

— Le malheur, repartit ironiquement Georgine, c'est que personne, excepté moi, ne vous croira. Mais convenez que notre jeune cousin n'est pas aussi sot que vous le pensiez, qu'il a d'heureuses inventions, qu'il vous a joué un fort bon tour en vous envoyant cette photographie et que sans doute il fait à l'heure qu'il est des gorges chaudes à vos dépens.

— Regrettez-vous de ne l'avoir pas épousé?

— Je ne sais que vous dire, répondit-elle en agitant son éventail en plumes d'autruche. J'ai désormais meilleure opinion de lui; les femmes ont un faible pour le succès. Au surplus, si je l'avais épousé, j'aurais un mari moins exigeant et plus fidèle.

On a connu des rois qui, dans l'habitude de la vie, négligeaient leur femme et qui, à la veille d'une guerre, se réconciliaient avec elle et lui prodiguaient leurs empressemens, soit qu'au moment de courir des hasards, on ait la conscience plus délicate et plus de souci des convenances, soit que, dans les temps troublés, on sente le besoin de trouver au moins la paix au logis. Il parut à M. Maresquel que, lorsqu'on a beaucoup d'ennemis qui vous mordent les talons, il est bon d'avoir sa femme pour soi.

— Mon Dieu! dit-il d'une voix caressante, que l'humanité est une piètre espèce et que ses sottes curiosités lui font de tort! Conçoit-on qu'un homme tel que moi, possédant une femme telle que vous, un trésor, une perfection, la reine des blondes, cent fois, mille fois plus jolie que toutes les Colette Vualin de la terre...

— Merci de vos rapprochemens! répondit-elle sur une note qui n'était pas tendre.

— Georgine, voulez-vous m'écouter?

— Non!

— Je vous en prie, écoutez-moi. Je vous déclare, je vous jure que désormais...

— Ah! ne vous gênez pas, dit-elle; je vous laisse à vos gotons.

Il fut sur le point de se fâcher. Mais il s'était promis que, jusqu'au jour de la revanche, il serait maître de son humeur, doux, facile, plein de mansuétude, qu'il mettrait son orgueil sous ses pieds, qu'il avalerait des couleuvres sans répugnance, sans grimace, qu'il se laisserait gouverner par la pure raison, aussi lumi-

neuse que les passions sont troubles, qu'il rachèterait sa fatale imprudence par des prodiges d'empire sur lui-même et d'héroïque sagesse. Il se pencha vers sa femme, essaya de lui prendre la main; elle la retira vivement.

— Voyons, ma chère, que dois-je faire pour obtenir mon pardon?

On ne la prenait jamais sans vert; ses calculs étaient faits d'avance et personne ne savait mieux qu'elle profiter de ses avantages.

— J'ai reçu tantôt une lettre de maman, répondit-elle, et j'ai eu le chagrin d'apprendre qu'elle est souffrante. Son médecin lui ordonne de changer d'air, de passer au moins deux ou trois mois à Biarritz, qui, dans cette saison est, paraît-il, un endroit assez agréable. Vous lui ouvrirez un crédit, vous prendrez à votre compte toute sa dépense et vous m'autoriserez à lui tenir compagnie. Je ne serai pas fâchée d'échapper au terrible ennui de Fornay.

M. Maresquel savait par expérience que Mme Valtreux n'était malade que lorsque Georgine le voulait bien, que la mère et la fille s'entendaient comme larrons en foire. Il se donna l'air d'être dupe.

— Accordé, ma chère. Je vous demanderai seulement de ne partir que dans quinze jours ou trois semaines.

— Pourquoi cela, je vous prie?

— Je désire que, dans les fâcheuses circonstances où je me trouve, vous n'ayez pas l'air de me fuir. Ce serait ma condamnation, et on en causerait... Georgine, tendez-moi la main. Le grand roi était un mari plus exigeant et beaucoup plus infidèle que moi, et pourtant Marie-Thérèse n'a jamais boudé.

— C'est possible, dit-elle, mais le grand roi ne se laissait pas berner par ses ennemis.

Ce dernier mot lui sonna si mal aux oreilles qu'il se hâta de se retirer et de retourner à son travail. Les grèves ne sont pas un temps de repos pour les directeurs; ils n'ont jamais tant à faire que lorsque leurs ouvriers ne font rien. Qu'il tardait à ce vaincu de réparer son désastre, de laver son affront, de narguer les Laventie, de faire rentrer dans l'ombre toute la race des Cornu et de pouvoir s'imposer de nouveau au respect craintif de Mme Maresquel! Il disait à demi-voix en traversant la cour de l'usine :

— A nous deux, monsieur le Limousin! Vous êtes allé à dame avec votre pion, et vous avez gagné la première partie. Tenez-vous bien, m'est avis que je gagnerai la seconde.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA FIN

D'UNE

GRANDE MARINE

I.

LES CHIOURMES ENCHAINÉES.

I.

Nous calomnions trop notre époque : elle a sans doute ses mauvais côtés, il faut bien avouer cependant que la masse du genre humain ne gagnerait rien à retourner de deux ou trois siècles en arrière. Pour le marin surtout le progrès a été sensible. L'abolition des châtimens corporels, en dépouillant le commandement de sa brutalité, a rendu celui qui le subit moins brutal et moins grossier lui-même : le cheval qu'on bat devient facilement rétif. Ce n'est pourtant pas à bord des naves et des galions qu'apparaît dans toute sa naïveté féroce l'horreur d'une discipline qui a résisté, — tant est grande la force de l'habitude, — à bien des assauts. Là du moins, on est tenu de compter avec l'intelligence de l'homme; il ne faut pas, par de trop durs traitemens, le comprimer au point de n'en faire qu'une machine inerte : sur les bâtimens à rames on n'a besoin que des bras de la chiourme; il s'agit de porter l'action musculaire à son paroxysme. On l'obtient à l'aide du bâton : hideux spectacle qui fut donné au monde pendant trois cents ans.

Accompagnant son mari à Marseille, lorsqu'il fut envoyé gouverner la Provence, Mme de Grignan eut l'occasion d'y visiter une des galères du roi. Tout étourdie encore « du bruit des canons et du *hou* des galériens (1), » elle s'empressa de faire part de ses impressions à sa mère : nous ne possédons malheureusement que la réponse de Mme de Sévigné. « Je serais fort aise, écrivait la spirituelle marquise, de voir cette sorte d'enfer (2). » Des hommes, « gémissant, jour et nuit, sous la pesanteur de leur chaîne, » cela, en effet, ne se voit pas partout. Même au XVIIe siècle, il fallait, pour donner à ses yeux ce curieux régal, avoir le courage d'entreprendre, malgré les fureurs du Rhône, le lointain et périlleux voyage du Midi.

L'équipement d'un navire de guerre, et plus particulièrement encore l'équipement d'un navire à rames, fut, de tout temps, chose trop dispendieuse pour que l'état pût attendre sur ce point le concours de la marine marchande. Dans la Méditerranée, au XVIe siècle, aucun prince n'entretenait de vaisseaux ronds; ceux mêmes dont les états confinaient à l'Océan en possédaient à peine un nombre suffisant pour leurs besoins. Les naves et les galions des marchands complétaient invariablement toute expédition qui avait quelque débarquement pour objet. L'ordre était incontinent donné de mettre dans tous les ports, dans les ports mêmes des puissances alliées, l'embargo sur les navires de commerce dont on croyait pouvoir utiliser les services. On en payait le nolis, on donnait une solde convenable aux patrons : en même temps, pour que ces navires ne pussent partir à la dérobée, on prenait soin de leur enlever leurs voiles et leur gouvernail. Ce fut ainsi que Scipion passa en Afrique : il mit en réquisition toute la flotte marchande de la Sicile. Le prince d'Orange et le duc d'Albe n'agirent pas autrement en Zélande; les Français, au temps de Philippe le Bel, leur avaient donné l'exemple en Normandie. Ainsi donc, on a toujours su, on saura toujours se procurer des vaisseaux de transport; il faut, au contraire, se pourvoir à l'avance de navires de combat.

Au mois de septembre de l'année 1691, un conseil de construction fut tenu à Marseille, par M. le Bailly de Noailles, lieutenant-général des galères du roi : ce conseil comprenait, outre le Bailly de Noailles, M. de Montmort, intendant-général des galères, M. le Bailly de Bethomas, premier chef d'escadre, M. le Bailly de La Bretèche, M. de Montaulieu, M. de Vinieurs, tous les trois chefs d'escadre,

(1) Don Quichotte, accompagné de son fidèle écuyer, monte à bord de la galère du comte de Elda; toute la chiourme le salue de trois acclamations : Hou! hou! hou! « Tel est l'usage, fait observer Cervantes, quand une personne de distinction entre dans la galère! »

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1884, *les Lettres de Mme de Grignan, de 1671 à 1677*, par M. Paul Janet.

M. le chevalier de Rancé et M. le chevalier de La Pailleterie, capitaines de galère. Les sieurs Jean-Baptiste Chabert, premier constructeur, Louis Chabert et Hubacq, présentèrent leurs mémoires; le conseil, après les avoir entendus, fixa ainsi qu'il suit les principales proportions des galères : longueur du capion de poupe au capion de proue, — autrement dit, de l'étrave à l'étambot, — 46^{m},777; largeur, 5^{m},847; creux, 2^{m},328; longueur des rames, 12 mètres.

La longueur de toute l'œuvre morte, si l'on y comprend l'éperon et les ornemens de poupe, atteignait ainsi, au XVIIe siècle, sur les galères ordinaires, 55 mètres environ. C'est, à peu de chose près, la longueur d'un ancien vaisseau de soixante-quatorze canons. Les frégates qui ont fait toutes les guerres du premier empire n'étaient longues que de 47 mètres. Mais le rapport de la longueur à la largeur est loin d'être le même dans la marine à voiles et dans la marine à rames : pour largeur, on donne à un vaisseau le quart à peu près de sa longueur; la galère est au moins cinq fois plus longue que large. La différence sera plus grande encore si l'on considère le creux des deux navires : le vaisseau possède une vaste cale; la galère ne mesure guère plus de 2 mètres entre le dessous de son pont et le dessus de sa quille. En d'autres termes, l'un est, suivant l'expression consacrée, un vaisseau rond; l'autre est un vaisseau long. Le premier prend, par suite de l'élévation de sa coque au-dessus de l'eau, le nom générique de bâtiment de haut-bord; la galère est un bâtiment de bas-bord. Représentons-nous donc la galère du XVIe et du XVIIe siècles comme un navire essentiellement léger d'échantillon, bas de bord, long et effilé, portant un équipage de quatre cents hommes environ, deux mois de vivres et 23 tonneaux de lest, armé d'un canon de 36, de deux canons de 8 et de deux canons de 4, sans compter douze pierriers plantés sur la lisse du plat-bord, un navire mû par cinquante rames et d'un tirant d'eau qui ne dépassera guère 1 mètre.

Argo, « la nef à voix humaine, » devait parler grec. D'origine italienne, la galère moderne garda la langue du pays qui fut son berceau; si elle eût, comme Argo, été douée de la faculté de se faire entendre, les naves et les galions ne l'auraient pas comprise. La marine à voiles et la marine à rames ont eu de tout temps un vocabulaire distinct; au XVIe siècle, elles possédaient à peine un terme technique qui leur fût commun. Dans les mers du Ponant, on disait le gouvernail; dans les mers du Levant, *le timon*. La barre s'appelait *l'ourgeau;* le bâton de pavillon, *l'aste de bandière;* l'habitacle, *la gigeole* ou *la custode;* le mât d'artimon, *l'arbre de misaine;* le grand mât, *l'arbre de mestre;* le mât de misaine, *l'arbre de trinquet;* le mât de hune, *l'arbre de gabie;* le cabestan, *l'argue;* le pont, *la couverte;* la poulaine, *la serpe;* l'étrave, *le capion de*

proue; l'étambot, *le capion de poupe;* la quille, *la carène;* la carlingue, *la contre-carène;* le bordage, *les rombeaux;* les varangues, *les madiers;* les allonges, *les estamenaires;* la hune, *la couffe;* les caps de mouton, *les bigotes;* les courbes, *les brasseaux* ou *courbatons;* le fond de cale, *l'estive;* le creux, *le pontal*; les sabords, *les portels;* l'écubier, *l'œil;* la cuisine, *le fougon;* la chaloupe, *le caïcq;* les haubans, *les sartis;* les balancines, *les mantilles;* les cargues, *les ambrouilles;* le câble, *la gume;* le grelin, *la gumenette;* la tournevire, *le caupplan;* les racages, *les paternos* ou *vettes;* les estropes, *les griselles;* les rabans, *les matafions;* les garans, *les drisses;* les caliornes, *les tailles;* les itagues, *les amans;* les poulies, *les poulèges;* l'ancre, *le fer;* la patte de l'ancre, *la marre de l'ancre;* le vireveau, *l'arganeau;* la bouée, *le gaviteau;* la sonde, *l'escandaille;* la pompe, *la trombe;* le goudron, *le guitran;* la braie, *la pègue;* le gabarit, *le garbe;* le vestibule de la poupe, *l'espalle;* la grand'rue qui séparait les deux rangées de bancs, *la coursie;* le gaillard d'avant, *la conille;* la plate-forme où se posait le fauteuil du capitaine, *le tabernacle;* l'ensemble des rames, *la palamante.* Le maître devenait *le nocher;* le contremaître, *le gardien;* les quartiers-maîtres étaient des *caps de garde;* le charpentier, *le maître de hache;* les matelots, *les mariniers;* le tonnelier, *le boutare* ou *le barillat;* le fabricant de rames, *le rémolat*... On ne commandait pas à bord de la galère pour se rapprocher du lit du vent : « Loffe! » on disait : « Orse! » Si l'on voulait, au contraire, mettre plus de vent dans la voile, on ne criait pas, comme à bord de nos vaisseaux : « Laisse arriver! » on disait, s'adressant au timonier : « Pouge! » *Calume la gume!* signifiait : File le câble! *donner fonde,* mouiller; *prendre le bord,* virer de bord; *férir les voiles,* les enverguer ou les serrer; *déférir les voiles,* les larguer. *Salper* devait s'entendre : lever l'ancre; *arborer* et *désarborer,* mâter et démâter; au lieu de faire le quart, on faisait *la garde;* sonder, c'était *escandailler;* pointer la carte, *carteger.* Les mots fameux de tribord et bâbord se trouvaient remplacés par *dextre* et *senestre,* quelquefois par bande droite et bande gauche; on n'épissait pas, on *entouillait.* Les noms même des vents étaient méconnaissables. Quel rapport, en effet, pouvait-il y avoir entre le nord et *la tramontane;* le nord-est et *le grec;* le sud-est et *le siroc;* le sud et *le mijour;* le sud-ouest et *le lebeche;* le nord-ouest et *le mistral?* Tout au plus, l'est et l'ouest se laissaient-ils reconnaître dans les désignations de levant et de ponant.

« Ceux qui entrent pour la première fois dans une galère, écrivait, en 1713, Barras de la Penne, — troisième capitaine d'un corps où il fut admis par ordre du roi en sortant de pages, et dans lequel il servait depuis quarante ans, — sont surpris d'y voir tant de

monde. Il y a, en effet, en Europe, une infinité de villages qui ne renferment pas un aussi grand nombre d'habitans. Mais ce qui cause encore plus d'étonnement, c'est d'y trouver tant d'hommes rassemblés en un si petit espace. Il est vrai que la plupart n'ont pas la liberté de se coucher tout de leur long : on met sept hommes dans chaque banc, c'est-à-dire dans un espace d'environ 4 pieds de large sur 10 de longueur; on voit de même à proue trente matelots qui n'ont pour tout logement que le plan des *rambades*, — deux carrés de 10 pieds de long sur 8 de large. De poupe à proue, on n'aperçoit que des têtes. Le capitaine et les officiers ne sont guère mieux logés : ils ont pour tout refuge la poupe, qu'on serait tenté, vu sa grandeur, de comparer au tonneau de Diogène. Lorsque l'impitoyable mer de Libye surprend les galères par le travers des plages romaines, quand l'impétueux aquilon les vient assaillir au large ou que le golfe du Lion les livre à l'humide vent de Syrie, tout s'accorde à faire de la galère moderne un enfer. Les lamentations lugubres de l'équipage, les cris effroyables des matelots, les hurlemens horribles de la chiourne, les gémissemens des charpentes mêlés au bruit des chaînes et aux rugissemens de la tempête produisent dans les cœurs les plus intrépides un sentiment de terreur. La pluie, la grêle, les éclairs, accompagnement habituel de ces violentes tourmentes, la vague qui couvre le pont de ses embruns, ajoutent à l'horreur de la situation. Bien qu'on ne soit pas généralement très dévot en galère, vous voyez alors des gens prier Dieu, d'autres se vouer à tous les saints; quelques-uns même, en dépit de l'agitation du navire, essaient de faire autour du bord et sur la coursie des pèlerinages : ils feraient bien mieux de ne pas oublier Dieu et ses saints aussitôt que le danger est passé. Le calme lui-même a aussi ses inconvéniens : les mauvaises odeurs sont alors si fortes qu'on ne peut s'en garantir, malgré le tabac dont on est obligé de se bourrer le nez depuis le matin jusqu'au soir. Il y a toujours en galère certaines petites bêtes qui font le supplice de ses habitans. Les mouches exercent leur empire le jour, les punaises la nuit; les puces et les poux, la nuit et le jour. Quelques précautions que l'on prenne, on ne saurait réussir à s'en garantir; cette affreuse vermine ne respecte pas même les cardinaux, les ambassadeurs ou les têtes couronnées. »

C'est aux souverains français, au roi Charles VI ou au roi Charles VII, qu'on a voulu faire remonter la création de chiourmes entièrement composées de captifs et de criminels. Ne semble-t-il pas cependant plus probable que cette odieuse coutume soit venue en droite ligne des mers du Levant? Les Turcs et les chevaliers de Rhodes se faisaient une guerre sans merci : je les soupçonne fort de ne pas avoir hésité à mettre la rame aux mains de leurs prisonniers. Toujours

est-il que, bien avant la fin du xve siècle, une révolution complète s'est accomplie à bord des galères : c'est une nouvelle phase qui commence. « Roger, disait don Pedro III à son amiral Roger de Lauria, quand il l'envoyait combattre la flotte de Philippe le Hardi, mouillée dans la baie de Rosas, l'expérience a dû te montrer combien il est facile aux Catalans et aux Siciliens de triompher, dans les combats de mer, des Provençaux et des Français. » De quel droit le roi d'Aragon parlait-il alors des marins français? Jusqu'au jour où le roi Charles VII se proposa d'avoir, en même temps qu'une armée permanente, une marine nationale, les rois de France n'armèrent pas de galères; ils en louèrent à ceux qui en possédaient. Chiourmes, archers, hommes d'armes, tout leur était fourni à la fois. Enfin, le 10 décembre 1481, la Provence se trouve réunie à la couronne de France par la donation de René d'Anjou : « Nous n'avions eu jusque-là dans la Méditerranée, des ports que par emprunt; nous y pûmes fonder des établissemens. » Palamède de Forbin, marquis de Solins et vice-roi de Provence, prend à la fois le titre de général des galères de France et d'amiral des mers du Levant : à dater de ce jour, on peut dire qu'il existe réellement une marine française. L'avènement de cette grande marine, qui a eu ses jours d'épreuves et ses années de gloire, coïncide avec la transformation des bâtimens à rames, avec la transformation surtout de leurs équipages.

Condamné en 1701 à servir sur les galères de France, en sa qualité de protestant, Jean Marteille de Bergerac est mort en 1777, à Culenborg, dans la Gueldre, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans : il fallait vraiment qu'il eût (suivant une expression vulgaire, qui ne paraîtra pourtant pas ici hors de propos) *l'âme chevillée dans le corps :* — « Tous les forçats, dit-il, sont enchaînés six par banc. Les bancs sont espacés de quatre pieds et couverts d'un sac bourré de laine, sur lequel est jetée une basane qui descend jusque sur la banquette ou marchepied. Le comite, qui est le maître de la chiourme, se tient debout à l'arrière, près du capitaine, pour recevoir ses ordres. Deux sous-comites sont : l'un au milieu, l'autre près de la proue. Chacun d'eux est armé d'un fouet qu'il exerce sur le corps tout à fait nu des esclaves. Lorsque le capitaine ordonne que l'on nage, le comite donne le signal avec un sifflet d'argent qu'il porte suspendu à son cou. Ce signal est répété par les sous-comites et aussitôt les esclaves battent l'eau tous ensemble : on dirait que les cinquante rames n'en font qu'une. Imaginez six hommes enchaînés à un banc, nus comme s'ils venaient de naître, un pied sur la pédague, l'autre levé et placé sur le banc qui est devant eux, tenant dans les mains une rame d'un poids énorme, allongeant leurs corps vers l'arrière de la galère et les bras étendus pour pousser la rame au-dessus du dos de ceux qui sont devant eux et qui prennent la même attitude : les rames

ainsi avancées, ils lèvent le bout qu'ils tiennent en main pour plonger le bout opposé dans la mer. Cela fait, ils se jettent eux-mêmes en arrière et retombent sur leur siège, qui ploie en les recevant. Quelquefois le galérien rame ainsi dix, douze et même vingt heures de suite sans le moindre relâche. Le comite, en cette occasion, ou d'autres mariniers, mettent dans la bouche des pauvres rameurs un morceau de pain trempé dans du vin pour prévenir la défaillance. Alors le capitaine crie au comite de redoubler ses coups. Si un des esclaves tombe pâmé sur son aviron (ce qui arrive fréquemment), il est fouetté jusqu'à ce qu'il soit tenu pour mort, puis on le jette à la mer sans cérémonie. »

Ne serons-nous pas, en lisant cette effroyable page écrite par un auteur qui pouvait dire, comme les anciens martyrs : *Quod vidimus testamur*, de l'avis de Sancho Pança? Nous voici bien véritablement en pays enchanté. Les vrais enchantemens, ce sont les choses qui se passent ici et non celles dont le célèbre hidalgo, don Quichotte de la Manche, entretient si souvent son écuyer. « Qu'ont donc fait, se disait Sancho, ces malheureux, pour qu'on les fouette avec tant de rigueur? Et comment cet homme qui se promène, le sifflet à la bouche, se hasarde-t-il à frapper à lui seul tant de monde? Ceci doit être l'enfer, ou tout au moins le purgatoire. » Pour l'honneur de l'humanité, nous devons espérer que Jean Marteille exagère. L'intérêt du capitaine, fût-il le plus grossier et le plus cruel des hommes, lui conseillait trop bien de ménager sa chiourme pour qu'il en vînt, sans une nécessité pressante, à de telles extrémités. Je ne vois que la poursuite de quelque corsaire barbaresque qui ait pu donner au fouet de l'argousin une telle férocité.

« Un signal au fort de Monjuich! » crie, du haut de la penne, le marinier de garde. Le fort vient de signaler, en effet, un navire à rames près de la côte, dans la direction du ponant. Le général, — car nous sommes à bord de la galère de don Luis Coloma, comte de Elda et commandant des galères catalanes à l'époque où l'empereur Charles-Quint vint visiter le port de Barcelone, — le général ne fait qu'un bond du *tabernacle* à la *coursie*. « Çà, enfans, s'écrie-t-il, que ce bâtiment ne nous échappe pas! Ce doit être quelque brigantin d'Alger. » — « *Sarpez le fer!* » commande à son tour le comite, et il commence, avec sa courbache, à émoucher les épaules de la chiourme. La galère prend peu à peu le large. Bientôt on peut, du pont de la *capitane*, reconnaître la force du navire signalé : c'est un bâtiment à rames de quatorze ou quinze bancs. Les gens du brigantin ne se sont pas, de leur côté, mépris sur le caractère et sur les intentions du vaisseau espagnol. Ils comptent sur la légèreté de leur navire pour s'échapper. Malheureusement, ils ont affaire à forte partie : la capitane est un des

navires les plus rapides qui aient jamais flotté sur les mers; elle gagne le corsaire main sur main. Le raïz incline à la soumission : il voudrait qu'on laissât sur-le-champ courir les rames et qu'on n'irritât pas à plaisir le commandant de la galère chrétienne. La capitane arrive enfin à portée de voix du brigantin. « Rendez-vous! » crient les Espagnols. Malheureusement, deux *thérakis*, — c'est ainsi qu'on appelle dans le Levant les gens qui ont l'habitude de s'enivrer avec le *hachich*, — deux thérakis, disons-nous, qui se trouvaient à bord avec douze autres Turcs, ont déchargé sans ordre leurs arquebuses. Deux soldats de la capitane tombent mortellement frappés sur la rambade. Le général, furieux, donne l'ordre d'aborder : le comite, en exécutant cette manœuvre, a mal calculé son élan ; le brigantin, au lieu de rester accroché, se dérobe et passe sous la palamante. La galère espagnole est obligée de décrire un grand cercle pour revenir sur ses pas; le corsaire, pendant ce temps, arbore rapidement son arbre, hisse la mestre et s'éloigne, faisant force de voiles et de rames. Toute cette activité ne le sauvera pas. La capitane l'a bientôt rejoint; cette fois le comite règle mieux sa vitesse. Il élonge l'Algérien bord à bord et jette sur le pont ennemi sa palamante. Les corsaires se trouvent pris vivans, comme dans un filet. »

Voilà ce que j'appelle écrire en marin. Je retrouve ici Aristophane, Xénophon, Thucydide; Michel Cervantes sait, aussi bien que le meilleur des canotiers athéniens, comment on manœuvre à bord d'une galère : il en a lui-même habité le *courroir*, il en a défendu les *rambades*, et il revient mutilé de Lépante, où il a « perdu le mouvement de la main gauche pour la gloire de la main droite. » Relisez donc, comme je viens de le faire, le chapitre qui retrace en traits ineffaçables *lo mal que le avinò á Sancho Panza con la visita de las galeras*, vous comprendrez mieux comment toute la grandeur de Charles-Quint ne suffisait pas alors à défendre les rivages de la Catalogne, de Murcie, de Valence, des insultes des pirates barbaresques. Une ceinture de tours, aujourd'hui à demi ruinées, atteste encore dans quelles inquiétudes constantes vivaient, à la fin du XVIe siècle, les populations du littoral méditerranéen. Les corsaires d'Alger venaient défier le maître des Flandres, le dominateur de l'Italie et des Indes jusqu'à l'entrée des ports où il tenait sa cour. Sans le roi Charles X et ses hardis ministres, le duc de Polignac, le général de Bourmont, M. d'Haussez, la Méditerranée ne serait pas aujourd'hui plus tranquille. La conquête de l'Algérie a été un incomparable service rendu à l'humanité : honneur immortel à ceux qui l'ont accomplie! Gloire et encouragement à ceux qui en poursuivront les conséquences! Je me suis toujours déclaré partisan résolu de l'Afrique française, — de la France africaine,

devrais-je dire : — ce magnifique établissement est, suivant moi, la plus belle œuvre du XIXe siècle.

II.

« De gros salaires, fait observer avec raison le capitaine de la *Santa-Lucia*, dans le remarquable ouvrage qu'il publia en l'année 1614, sous ce titre : *l'Armata navale*, peuvent procurer à une galère des soldats et des marins, mais il est difficile de persuader à des hommes libres de manier une rame et de se résigner à la servitude d'une chaîne, à la bastonnade, à toutes les souffrances d'un galérien. Si la stupidité de certains vagabonds, si les vices les plus abjects ne les déterminaient à se vendre eux-mêmes, on peut croire qu'on ne trouverait jamais un homme qui voulût spontanément se soumettre à une vie aussi misérable. On ne peut donc rassembler une bonne chiourme sans beaucoup d'industrie. Il est même nécessaire d'y employer certains moyens non usités en d'autres circonstances et que condamneront peut-être ceux qui, mesurant mal les périls publics, s'abandonnent aux scrupules d'une conscience par trop délicate. Quand les chrétiens exposent leur fortune et leur vie sur les flottes qui vont combattre les ennemis de notre foi, n'est-il pas juste que l'on contraigne à en faire autant des scélérats perturbateurs du repos commun et qui sont trop heureux que le châtiment qu'on leur impose fasse servir leurs fatigues au profit de l'état? »

Chaque siècle a sa conscience : la conscience du XVIIe siècle n'était pas la nôtre et nous ne serions pas justes si nous prétendions juger avec nos idées actuelles les procédés violens qui obtenaient alors l'approbation sans réserve des meilleurs esprits. « Le premier moyen de se procurer les chiourmes nécessaires, continue le capitaine Pantero Pantera, est de prescrire aux juges d'expédier avec diligence les causes criminelles, de commuer en outre les peines corporelles, celle du dernier supplice aussi bien que la mutilation d'un membre, les amendes mêmes, en un certain temps de service sur les galères, temps naturellement proportionné à la gravité de la faute. Ceux qui auront mérité la peine capitale seront condamnés à la chaîne perpétuelle ; ceux qui devraient payer une somme d'argent quelconque et qui, par la noblesse de leur sang ou par leur impotence, ne seraient pas aptes au service de la rame, seront tenus d'acheter, pour les remplacer, autant d'esclaves, ou bien d'entretenir autant de rameurs libres, — de *buonevoglie*, — que le comporteront leur qualité ou leurs crimes. Le prince expédiera en même temps les ordres les plus rigoureux dans toutes ses villes, dans tous ses châteaux, dans tous ses domaines, pour que, sous un court délai de quelques jours, tous les vagabonds aient quitté

ses états, à peine d'être condamnés, si on les y rencontre encore, ce délai expiré, à servir comme rameurs sur les galères royales. Il enverra des hommes d'un caractère ferme et sévère veiller à l'exécution de cette ordonnance. Ces délégués trouvent-ils quelque vagabond sans moyens d'existence connus, ou qui, ayant un métier, ne l'exerce pas, quelque misérable qui ne soit le serviteur de personne; peuvent-ils mettre la main sur un de ces êtres sans aveu, que l'on désigne à Naples sous le nom de *coltellatore*, — donneur de coups de poignard, — de *smargiasso*, — tueur de gens, — espèce d'hommes oisifs, joueurs, blasphémateurs, insolens, qui ne portent l'épée que pour molester, injurier, menacer, brutaliser les personnes paisibles, ils ne perdent pas leur temps à lui faire son procès; ils le font saisir à l'instant même et mettre incontinent à la chaîne. Par ces mesures sommaires, le prince obtiendra un double avantage : il acquerra de bons galériens et rendra en même temps à ses états un service signalé en les purgeant de toutes ces immondices. Qu'il n'hésite pas à traiter de la même façon les fourbes, les fripons, les fainéans, les faux infirmes, les gentilshommes tombés dans l'indigence, les fous, les possédés, les soldats revenus de la guerre qui s'en vont dans les rues demander l'aumône, et qui passent le reste de leur temps dans les hôtelleries, à jouer, à voler, sans crainte du jugement de Dieu, au grand scandale de ceux qu'ils rendent témoins de leur perversité, au plus grand détriment encore des véritables pauvres, qu'ils rendent suspects. Contre tous ces gens-là, monstres plutôt qu'hommes, un bon prince ne craindra pas d'exercer son autorité pour le bénéfice de la chose publique; il les fera d'abord incarcérer, puis visiter par les médecins et par quelques personnes au fait du métier de la mer. Tous ceux qui seront en état de manier la rame, on les enverra sur les galères. Le prince pourvoira ainsi d'une manière licite à ses besoins; il soustraira, en outre, par sa résolution vigoureuse, ces malheureux trafiquans de pauvreté au danger qu'ils courent journellement de perdre leur âme; peut-être même en leur faisant honte de leurs erreurs, finira-t-il par les ramener à une meilleure vie. »

La *presse*, si longtemps usitée en Angleterre pour le recrutement des équipages, cette arme de guerre dont un acte du parlement pourrait encore, dans un urgent besoin, munir les officiers de la couronne, différait-elle beaucoup par ses procédés du régime violent préconisé avec tant de ferveur par le capitaine Pantero Pantera? « C'est horrible, mais c'est bon, » disait en 1839 le commodore Napier. Il existait cependant, de l'aveu du capitaine Pantero Pantera lui-même, des moyens moins violens, moyens plus coûteux peut-être, presque aussi efficaces en revanche que la *presse*, pour assurer, au XVIe siècle, le service du prince. On pouvait, par exemple,

faire ouvrir des maisons de jeu dans toutes les villes du royaume, particulièrement dans celles qui étaient situées sur le bord de la mer. « C'est ainsi, nous apprend le commandant des galères du pape, qu'on en use à Naples, à Gênes et en Sicile. Le prince envoie ensuite des hommes adroits et de bonnes manières qui, simplement et sans encourager pour cela aucune fraude, prêtent de l'argent à quiconque veut tenter la fortune. Les joueurs malheureux acquitteront leur dette en s'engageant comme *buonevoglie*. Plus d'un jeune homme vain et irréfléchi se laisse séduire par la facilité de l'emprunt. Pour peu que le sort lui soit contraire, il faudra bien qu'il se résigne à se laisser attacher la chaîne au pied et à voguer jusqu'à ce qu'il ait payé ce qu'il doit. Voilà une merveilleuse manière de faire des galériens : tout se passe sans violence et les victimes vont d'elles-mêmes donner dans le panneau. » Je ne sais trop pourquoi, cette façon merveilleuse de recruter les chiourmes, qui sourit tant au capitaine Pantero Pantera, me choque plus que l'autre. Il y a là comme un détournement de mineurs que nos lois puniraient sévérement aujourd'hui. Je préférerais, s'il me fallait choisir, me rallier au troisième et dernier moyen que nous indique le savant triérarque. « On expédie, dit-il, une division de galères bien armées et on l'envoie en course débarquer dans les îles. Le grand-duc de Toscane ne s'y prend pas autrement : il a tant d'esclaves qu'il en peut au besoin prêter aux autres princes. »

Comprenons bien ce que le capitaine italien veut dire : quand il parle d'îles, ce n'est pas aux îles d'Hyères ou aux îles de Lérins, à la Corse ou à la Sardaigne, à l'île d'Elbe ou à toute autre possession chrétienne qu'il en veut ; c'est sur les îles turques qu'il recommande d'envoyer enlever des esclaves. Seulement, ces esclaves, qu'on emmènera pour les mettre à la chaîne, ce ne seront pas des Turcs, ce seront des Grecs. En 1570, le sénateur Zane, général de la flotte vénitienne, ne remplaça pas autrement les rameurs qu'il avait perdus. Il détacha, pendant qu'il hivernait dans les ports de Candie, le provéditeur Marco Quirini avec une division de choix vers les îles de l'Archipel. Marco Quirini s'acquitta de sa mission avec une activité et un zèle qui lui méritèrent les éloges du sénat : il est vrai que les Grecs des Cyclades se souviennent encore de son passage.

Nos rois furent plus honnêtes que les doges et les amiraux de Venise : ils ne volèrent pas les esclaves, ils les achetèrent. Un Turc se payait au XVIIe siècle de 400 à 450 livres, argent comptant. « Ces esclaves, disait-on alors, sont extrêmement vigoureux, très endurcis à la fatigue, fort grands, infiniment plus propres pour cette raison que les forçats à servir d'espaliers et de vogue-avans. » C'est très probablement des galères du roi Louis XIV que nous est venu le proverbe : « Fort comme un Turc. » Le Grand-Seigneur, malheu-

reusement, finit par apprendre l'indigne usage que le roi très chrétien, son allié, faisait des privilèges dont les Français, depuis le temps de François Ier, jouissaient dans l'empire ottoman. Il prit fort mal la chose, et M. le marquis de Villeneuve, qui se trouvait alors ambassadeur de France à Constantinople, fut menacé par le grand-vizir d'être envoyé aux Sept-Tours. Il fallut pour pacifier le sultan que le roi s'engageât à donner la liberté à tous les Turcs « qui étaient de la dépendance de la Porte. » On n'acheta plus, à partir de ce moment, sur le marché de Constantinople, que des Russes; on se pourvut ailleurs de nègres de Guinée, d'Iroquois ou de Barbaresques. Le consul de Malaga envoya, en 1751, à Toulon onze Candiotes: les Candiotes étaient pourtant sujets de la république de Venise.

Le sultan se souciait peu du sort des Barbaresques; malheureusement les Barbaresques étaient loin de valoir les Turcs. Nos capitaines les tenaient généralement, s'il faut croire un document conservé dans nos archives, « pour les plus grands fripons de l'univers. » Or la friponnerie était un vice particulièrement odieux à bord des galères, car elle nuisait à la cordialité des rapports entre les divers bancs de la chiourme. « Il serait de toute nécessité, écrivait le capitaine Barras de La Penne, de continuer à punir de la bastonnade le vol qui a lieu de camarade à camarade; c'est ainsi qu'on maintiendra la franchise entre les forçats. La confiance mutuelle était autrefois si grande que la plupart des galériens laissaient leur argent sur les fonds des barils à eau. » Le capitaine Pantero Pantera portait un siècle plus tôt le même jugement sur les futurs sujets de l'Afrique française: « Les Barbaresques, dit-il, sont tellement arrogans, de caractère bestial, traîtres, séditieux, qu'il les faut surveiller de près: ils sont gens à pousser les choses jusqu'à tuer leurs maîtres. » Sans être aussi sévère sur le compte des Barbaresques que le capitaine Pantero Pantera ou le capitaine Barras de La Penne, je suis forcé d'avouer que les mousses algériens qui furent embarqués sur l'escadre de la Méditerranée pendant que je la commandais, se montrèrent sous plus d'un rapport, notamment sous le rapport de la propreté, de la docilité et de la droiture, bien inférieurs aux mousses cochinchinois qui faisaient en même temps qu'eux leur apprentissage de marins sur nos vaisseaux.

On ne trouvait pas seulement des Barbaresques sur les brigantins, les fustes, les galiotes, les galères de course dont nos capitaines parvenaient quelquefois à s'emparer, on y rencontrait aussi des Maures. Les Maures étaient les esclaves de choix du capitaine Pantero Pantera: « Nous les avons tout rompus, dit-il, aux souffrances de la mer et à la fatigue de la rame. Les Turcs sont sans doute plus doux et plus dociles; nous ne saurions tirer d'eux le même parti. Quand nous les prenons à terre ou sur des bâtimens à

voiles carrées, nous n'embarquons que des marchands ou des passagers habitués à toutes les commodités dont on jouit à terre. » Et les nègres? Que pense de ces recrues, faciles du moins à se procurer, le capitaine Pantero Pantera? « Les nègres, dit-il, ce sont les pires de tous : la plupart se laissent mourir de mélancolie et d'*ostinazione*. » Regretteraient-ils le fouet du commandeur? Ce serait le dernier trait du tableau.

Le service des esclaves ne se bornait pas à voguer : les esclaves allaient faire l'eau et le bois; à eux seuls revenaient toutes les corvées. On les reconnaissait, au milieu des autres galériens, à la touffe de cheveux qu'ils portaient au sommet de la tête; le reste du crâne était rasé. « Qui nous délivrera, s'écriait un des capitaines de la flotte commandée par le duc de Vivonne, de toute cette vilaine engeance? Quand donc lui substituera-t-on des hommes libres? » Nous avons vu ce que pensait le capitaine Pantero Pantera des facilités qu'eût rencontrées ce mode de recrutement. Le frère du grand ministre, fondateur, après Richelieu, de la marine française, Colbert de Maulevrier, qui venait de faire la campagne de 1666, sur les côtes de Candie, écrivait à son frère : « En fait de galériens, il n'y a que les forçats qui puissent bien servir. » Les *buonevoglie* offraient cependant certains avantages : d'abord ils dépensaient leur solde sur les galères et contribuaient ainsi au bien-être du reste de la chiourme; de plus, pendant le combat, on pouvait les armer et les déferrer. A bord des galères de Malte, les chevaliers comptaient sur eux « pour avoir l'œil sur les Turcs. » Ils les traitaient avec une certaine distinction, les autorisaient, pendant le jour, à se promener sur la galère avec une seule manille au pied, et ne les remettaient à la chaîne que la nuit. Enfin on leur rasait simplement la tête et on respectait leur moustache.

Malgré toutes ces douceurs, les princes parvenaient difficilement à trouver des rameurs de bonne volonté; les *buonevoglie* ne se rencontraient que parmi les Napolitains et les Espagnols. La meilleure, pour ne pas dire l'unique source où l'état pût recruter, avec quelque assurance de n'être pas déçu dans ses prévisions, les équipages de ses navires à rames, c'était encore la perversité humaine. Les criminels formaient en majeure partie le fonds des chiourmes, et quel crime, dans les idées du temps, pouvait être tenu plus digne de châtiment que la rébellion? Lansac, le commandant de la flotte française en 1577, prend dans un combat naval devant Brouage six cents huguenots; il fait mettre sur-le-champ à la chaîne ses prisonniers, — pas tous cependant : aux personnages de quelque importance il a commandé qu'on tranchât la tête. La condamnation sommaire aux galères appliquée à des sujets rebelles passait alors pour un acte de

clémence. En effet, nous voyons le marquis de Santa-Cruz, en l'année 1582, se montrer bien autrement rigoureux que Lansac. Il venait de triompher, dans les eaux des Açores, de la flotte qui soutenait la cause du prétendant à la couronne de Portugal, don Antonio, prieur de Crato : sans hésiter, il traite les vaincus en pirates. Huit cents soldats français, que le sort des armes a fait tomber entre ses mains, sont immolés en même temps que les malheureux Portugais, victimes de leur fidélité à la cause nationale. Telle était, à cette époque, la justice des rois : gardons-nous bien de croire que la justice des peuples eût des procédés plus humains; l'une valait l'autre, et toutes deux se seraient également reproché de faire dans la victoire une part à la pitié.

Au mois de décembre 1676, l'effectif de la chiourme en France se trouvait considérablement réduit : il était descendu au chiffre de quatre mille sept cent dix hommes. Le zèle des tribunaux, stimulé par Colbert, eut quelque peine à remédier au mal. Nos magistrats cependant étaient loin d'être indifférens aux intérêts du roi, et Colbert avait tort d'accuser leur mollesse : la justice française faisait ce qu'elle pouvait; pourquoi le service des galères se montrait-il aussi outré dans ses exigences? En 1713, ce noble service, si particulièrement prisé des gentilshommes, se meurt de consomption : « On a besoin, écrit Barras de La Penne, interprète des doléances d'un corps qui commence à sentir que sa fin approche, on a besoin qu'il vienne tous les ans en galères de bonnes et nombreuses chaînes. L'inaction, la misère, la mortalité, ont fort diminué nos chiourmes; le grand nombre de libertés données, soit aux forçats, soit aux esclaves, n'a pas moins contribué à les détruire. » Du moment que la clémence s'en mêle, il faut perdre tout espoir; c'en est fait à jamais de la marine à rames. Le dernier débris du vieux monde s'écroule.

En 1753, le coup suprême est porté. Cinquante-deux protestans restaient au bagne de Toulon, quarante-trois condamnés à vie, neuf condamnés à temps. On les gracie sur la demande du comte d'Ottenwied, agent providentiel dont j'ai vainement cherché le nom dans tous les almanachs. Ne regrettez pas trop Jacques Clergue, condamné à Montpellier en 1737 par l'intendant du Languedoc « pour avoir assisté à une assemblée de nouveaux convertis : » Jacques Clergue a quatre-vingt-un ans. L'absence de Jacques Puget « qui donna en 1734 retraite au nommé Barthélémy Claris, prédicant, » ne se fera pas non plus outre mesure sentir : Jacques Puget va entrer dans sa soixante-dix-huitième année. Que faire d'Antoine Mortier, qui aura bientôt soixante-quatorze ans? Jean-Jacques Guittard, ancien officier, Pierre Raimbert, Paul Mathieu, Jean Say, André Guirard, Alexandre Chambon, Jacques Compan, ont également atteint les limites de l'extrême vieillesse : le plus jeune a cinquante-sept ans,

le plus âgé soixante-neuf. Ils ont tous assisté à des assemblées illicites ou gardé chez eux des livres à l'usage « de la religion prétendue réformée. » Mais Jacques Martin, « qui introduisit dans le royaume, en l'année 1728, des livres et des lettres suspects; » Jean-Pierre Espinade, condamné en 1740 « pour avoir accueilli et caché chez lui Faureil de Lassagne, ministre de la religion; » Mathieu Morel, qui, à peine âgé de quinze ans, osa suivre un autre ministre, son oncle, « dans le désert; » Louis Bel, Pierre Bernadou, Pierre Sabatier, Jean Molinier, Alexis Corbière, Jean Allier, Antoine Riaille, Jean Menut, Isaac Grainier, gentilhomme, Pierre-Paul Mercier, Étienne Laborde, Paul Laborde, Jean-Pierre Bonvila, Jean Lafont, François Lafont, Henry Martel, Étienne Chapelier, Jean Garagnon, Louis Nègre, Jacques Boucairan, Louis Tregon, Jean Roque, « coupables de contravention aux édits religieux de Sa Majesté; » Mathieu Allard, envoyé aux galères en 1735, par arrêt du parlement de Grenoble, « sans qu'on ait dit pourquoi; » Paul Garry, Jacob Caussade, Raymond Gaillard, « qui se sont mariés dans le désert par le ministère d'un prédicant; » Jean Moussie, « qui s'est chargé des annonces de ces mêmes mariages, » et ce grand criminel, Paul Achard, hérétique et rebelle à la fois, qui enleva jadis un prédicant à main armée, pourquoi les relâcher? Ceux-là étaient dans la force de l'âge: le plus âgé comptait cinquante-deux années à peine, le plus jeune vingt-deux. Quels bons services ils promettaient encore! car ils étaient tous condamnés à vie, et le capitaine Pantero Pantera nous l'apprend, les condamnés à vie sont « l'âme de la galère. » Ils se savent enchaînés pour toute la durée de leur existence à leur banc et font preuve d'une résignation qu'on rencontre rarement chez les autres: vétérans de la rame, ils servent à dresser les novices.

Jean Reynard, Jacques Guillot, Pierre Amye, François Rouzier, Jean Cros, Jean-Antoine Raillon, Pierre Maillefaux, Pierre Pinet, Jacques Muletier, ont péché quand le bras de la justice s'énervait déjà: ils en ont été quittes à meilleur marché. Dix ans, six ans, cinq ans, trois ans même de fers, c'est à peine le temps de former un bon espalier. Qu'ils soient libres! Ils ne trouveraient pas un comite qui les pleure. Jean Reynard avait cependant fini son temps depuis le 14 octobre 1740 : il s'était probablement endetté et devait servir jusqu'à l'acquittement de sa dette, car nous le voyons, au mois de février 1753, figurer sur la liste des forçats réclamés à M. le comte d'Argenson par M. le comte d'Ottenwied. A moins que la comptabilité du bagne fût mal tenue! On sait quel relâchement nos désastres apportèrent dans toutes les parties de l'administration et il ne serait pas tout à fait impossible que Jean Reynard eût été retenu à la chaîne au-delà de son temps par un odieux calcul ou par étourderie.

Voilà certes un bien grand tissu d'horreurs, et le cœur se soulève

en les racontant. Le fanatisme religieux ne doit pas en porter la charge : une critique éclairée a remis aujourd'hui les responsabilités à leur place. La raison d'état poursuivait, dans les protestans, moins des hérétiques que des factieux. Depuis le jour où nous avons quitté la forêt Hercynienne, le christianisme a singulièrement modifié nos instincts sauvages ; il faudra probablement quelques générations encore pour que la transformation soit complète ; quelque procédé qu'on y emploie, ce n'est pas chose facile de changer le loup Fenris en agneau.

III.

En Grèce, on ne connaissait pour entretenir l'activité du rameur que la voix du céleuste ; l'esclave même, si on l'embarquait, avait part à cette immunité générale ; « non pas, nous dit Eschine, que le législateur s'intéresse à l'esclave ; mais pour mieux imprimer le respect des personnes libres, il est bon d'étendre ce respect là même où cesse la liberté. » Le Romain, lui, était habitué, dès l'adolescence, aux brutalités du licteur ; aussi admettait-il sans murmure la *jussio*, — l'injonction, — d'abord et, quand la *jussio* ne suffisait pas, le *portisculus*, autrement dit le bâton de l'*hortator remigum*. « Les marins, disait en 1261 le roi de Castille, Alphonse le Sage, doivent être expéditifs dans ce qu'ils font, comme la mer qui est, de sa nature, mobile et emportée. » Le général Bonaparte, embarqué sur le vaisseau l'*Orient*, vaisseau qui le conduisait en Égypte, estimait fort *la liane* du quartier-maître et n'en faisait pas mystère : il n'eût cependant pas admis qu'on osât porter la main sur ses soldats. « La chiourme, observe ici le capitaine Pantero Pantera, fuit volontiers la fatigue et chérit le repos. Pour l'exciter à faire son devoir, il faut employer le bâton autant que le sifflet. En usant de rigueur, le comite sera mieux obéi et le service s'en ressentira : car la crainte des coups est la principale cause de la bonne conduite à bord de la galère. »

« On aurait tort cependant, ajoute le judicieux capitaine, de recourir constamment à ces excitations corporelles ; il importe au contraire de n'en user que par intervalles et avec une extrême discrétion. Le comite qui maltraite sa chiourme sans raison et qui l'irrite ainsi imprudemment, — comme je l'ai vu faire à maint comite inconsidéré, — peut jeter ses forçats dans le désespoir. Ces malheureux en viennent alors à souhaiter la mort comme la délivrance de tous leurs maux : ils s'entêtent et se laisseraient tuer plutôt que de bouger. Le châtiment ne doit pas dépasser la mesure et tomber dans la cruauté ; s'il va au-delà, que ce soit au moins dans des cas où l'on ne puisse douter que l'excès provient uniquement du zèle pour le

service. Qu'on n'ait jamais à en accuser un ressentiment privé, l'amour du gain, le désir d'une vengeance brutale ou toute autre passion blâmable. En dehors du service, le comite qui comprend sa tâche se montre bienveillant pour la chiourme; il l'assiste, la caresse, sans trop se familiariser cependant avec elle, devient son protecteur et, en quelque sorte, son père, se rappelant finalement qu'après tout c'est de la chair humaine et que cette chair se trouve au comble des misères. »

La chair humaine a durement pâti depuis le commencement du monde, et la pitié descend bien lentement des sommets du Golgotha. La chiourme cependant était trop difficile à recruter pour qu'on s'exposât de gaîté de cœur à perdre, avant le temps fixé par la nature, ses précieux services. Consultons à ce sujet le capitaine Pantero Pantera; nul mieux que lui ne pourra nous apprendre les droits incontestables du forçat à la sollicitude de son capitaine. Bien des gens vous affirmeront, dit-il, que donner des remèdes aux galériens malades, c'est jeter son argent à l'eau. Il y a, suivant eux, trop de misères à bord d'une galère pour que les médicamens y produisent quelque effet. « Quand vous croyez la chiourme malade, prétendent-ils, ou elle ne l'est pas réellement, ou elle meurt. » Ce n'est pas là une opinion fondée; elle doit avoir été suggérée par l'avarice. De bons soins, accompagnés de remèdes convenables, peuvent rendre, sur les galères mêmes, la santé aux galériens : il faut seulement que le médecin soit habile et que le pharmacien soit honnête. Le médecin ne saurait visiter trop souvent ses simples et ses électuaires, car ce sont choses sujettes à se gâter, et, quant au pharmacien, qu'il n'aille pas, comme il en a trop souvent la coutume, mettre de l'eau dans ses sirops, et dans ses potions remplacer le sucre par le miel! Plus d'une fois le malade qui eût dû guérir n'en a été que plus souffrant après avoir pris ces médicamens frelatés. »

Combien d'expéditions remplies d'espérances ont avorté par suite d'épidémies soudaines! Les flottes de galères étaient plus sujettes que d'autres à ces contretemps. A bord de la galère, le forçat est comme en prison; il mange presque toujours des viandes salées, souvent des viandes gâtées; il ne boit que de l'eau, parfois de l'eau saumâtre, dort à la belle étoile, sur sa rame, ou entre les bancs. Exposé constamment aux injures de la pluie, du vent, de la gelée, il subit encore l'influence délétère qu'engendre la transpiration de tant d'êtres entassés dans un étroit espace, « influence pernicieuse, remarque le capitaine Pantero Pantera, qui s'aggrave de la puanteur de vêtemens sordides et des exhalaisons de maintes immondices. » En 1559, dans le port de Syracuse; en 1560, dans le golfe de Gabès, la flotte espagnole se vit en un clin d'œil décimée par

les maladies. En 1570, dans le port de Zara, la flotte vénitienne, « sans avoir frappé un coup d'épée, » perdit près de 40,000 hommes (y compris la fleur de la milice italienne). Le mal prit naissance dans la chiourme et gagna la troupe. Devant Malte, en 1565, sur les côtes de l'île de Chypre, en 1571, les Turcs ne furent pas plus heureux : « Il n'est point, observe de nouveau avec son incontestable compétence l'auteur de *l'Armata navale*, de meilleur préservatif contre ces désastres que l'embarquement de bons vivres ; le siècle, par malheur, est si corrompu que mille fraudes s'exercent au détriment du prince et de ses équipages. Les contrôleurs eux-mêmes se laissent souvent gagner. Il est bon alors que des gentilshommes graves, connus par de longues épreuves et versés dans les choses maritimes, viennent visiter les vaisseaux à l'improviste avec une autorité suprême. »

La ration du forçat dans le port se composait, au XVIIe siècle, de 30 onces de biscuit et d'une soupe dans laquelle 3 onces de fèves avaient pour assaisonnement 1/4 d'once d'huile d'olive. A la mer, cette soupe ne se distribuait que tous les deux jours pour deux raisons : il est difficile de bien faire la cuisine pendant que la galère est en marche, et il importe de ne pas alourdir la chiourme ; l'embonpoint serait aussi nuisible au rameur qu'au cheval de course. « Il faut, nous dit le capitaine Pantero Pantera, soumettre le galérien à un exercice constant qui consume les humeurs superflues et maintienne le corps sain et sec. »

IV.

Croirait-on qu'il ait jamais pu exister des heures de joie et des jours de fête dans l'enfer que nous venons de décrire ? Si le capitaine Barras de La Penne ne nous l'affirmait d'une façon aussi positive, je me permettrais d'en douter. « Quand on est mouillé dans un bon port, nous dit l'ancien page du roi Louis XIV, il semble que toute la galère ne soit qu'une hôtellerie. On y voit des tables de poupe à proue et des gens autour qui ne manquent pas d'appétit. La cheminée, qui n'est que de toile, fume depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit. Manger et boire font quelquefois, pendant une journée entière, l'occupation de l'équipage et de la chiourme. On tâche alors de réparer le temps perdu, car il arrive quelquefois à la mer qu'on est trois jours de suite sans pouvoir allumer du feu. Le roi donne aux forçats le pain, les fèves, les habits et le logement ; il leur permet, en outre, de se procurer par leur travail de quoi se régaler. » Quelle naïve ironie dans les quelques mots qui précèdent : « Le roi donne à ses forçats le logement ! Le reste du morceau est sur ce ton : « La chiourme, continue Bar-

ras de La Penne, travaille avec assiduité les jours ouvriers, afin de pouvoir, les dimanches et fêtes, boire en un jour tout ce qu'elle a gagné pendant la semaine. Quelque soin que l'on prenne, on ne saurait l'empêcher de faire plus de dépense en vin qu'en vivres. Aussi voit-on peu de forçats devenir riches. » A fabriquer des bas, des camisoles, des dés, des broches et autres objets analogues, il est difficile en effet d'acquérir une grande opulence, surtout lorsqu'on doit, par ces petits travaux, suppléer à une ration de biscuit et d'eau, ration, nous avoue le rigide capitaine Pantero Pantera, « notoirement insuffisante. »

Ce qui, bien plus que ses excès de table, empêchera toujours, en dépit de ses petites industries, le pauvre galérien de s'enrichir, c'est qu'il se trouve, sur son banc de misère, en butte à des exactions de toute sorte. Chacun s'ingénie à le voler. Les *taverniers* sont eux-mêmes des forçats : ils vendent tout ce qui peut être nécessaire à des galériens. « Leurs mets, nous dit le capitaine Barras de La Penne, n'étant pas délicieux, ne sont pas d'un grand prix. Les tavernes, ajoute-t-il, ont donc leur utilité; seulement, il ne faut pas permettre que les officiers y prennent un intérêt. » Depuis le temps où Démosthène portait ses plaintes à la tribune du Pnyx jusqu'à celui où Suffren commandait dans les mers de l'Inde, cette tendance des officiers de marine à se livrer à des opérations commerciales n'a cessé d'être signalée et rigoureusement poursuivie. Midias, qu'on voit, dans une des escadres d'Athènes, rester volontairement en arrière pour charger son bâtiment de bois, de pieux, de bétail et d'autres objets, n'est que le précurseur de ces *pacotilleurs* contre lesquels, pendant deux cents ans, tonneront nos ministres.

Le goût de la pacotille n'est guère compatible avec la noble profession des armes; les abus qui peuvent en résulter ne sauraient cependant avoir de bien graves conséquences : il en est autrement quand, sous le nom de *provéditeur*, de *sénéchal* ou de *petentarius*, celui qui tient la bourse du prince en profite pour distribuer de mauvaises rations, des vivres falsifiés, de la viande provenant d'animaux malades ou du fromage pourri; quand cet intendant infidèle, au lieu d'habiller la chiourme aux époques voulues et de lui fournir les vêtemens réglementaires, se rend coupable des fraudes les plus indignes, trompant à la fois sur la durée réglementaire des effets, sur la mesure et sur la qualité des étoffes. On a vu des *payeurs*, plus effrontés encore, chercher à faire passer, dans le paiement de la solde, de la monnaie de mauvais aloi ou des pièces rognées.

Les prévarications des payeurs et des provéditeurs n'atteignent le forçat que dans son bien-être, l'avidité des *argousins* lui inflige d'intolérables tourmens. L'argousin, — *aguzino*, — a la garde de la chiourme. Sur nos vaisseaux modernes, avec des équi-

pages libres, il a pris le nom de *capitaine d'armes*. « Il faut, nous apprend le capitaine Pantero Pantera, que l'argousin soit rigoureux sans doute ; il serait essentiel qu'il fût désintéressé ; sa cupidité ne le porte que trop souvent à maltraiter la chiourme. Pour leur extorquer de l'argent, il battra les forçats, les accablera de travail, les chargera d'une double chaîne sans motif. Il a fort à faire avec de pareilles gens, je le reconnais, et sa tâche est parfois des plus rebutantes. C'est lui qui, tous les soirs, doit visiter les chaînes, les manilles et faire changer celles qui lui semblent suspectes; c'est lui aussi qui fait raser la chiourme, afin qu'elle soit plus propre et ait meilleur aspect. »

Préserver la chiourme de la vermine est le premier soin qu'on doit prendre si l'on veut éviter les épidémies. Lorsqu'on met la galère sur le côté pour en frotter la carène avec des balais, on ordonne aux forçats « de se laver les jambes, les bras, et de se décrasser tout le corps. » Le dimanche, on les fait changer de chemise et de caleçon; le lundi, chaque fois qu'on est au port, on procède au lavage du linge en le faisant tremper deux ou trois heures dans la mer. Nos matelots lavent aujourd'hui leur linge deux fois par semaine : il ne leur est pas toujours accordé le luxe de le laver à l'eau douce.

Le costume du forçat n'a guère varié depuis trois siècles, et son bagage fut, de tout temps, fort modeste : en été, deux chemises et deux pantalons de toile, avec un bonnet de drap rouge et une camisole de même étoffe qui lui descend jusqu'aux genoux; en hiver, un pantalon et un caban de laine brune. Ce caban enveloppe le forçat jusqu'aux pieds. Les *buonevoglie* seuls reçoivent des bas et des souliers ; ils ne les portent, il est vrai, qu'à terre : à bord, ils restent, comme les autres galériens, les jambes nues. On distribue, en outre, deux couvertures de laine par banc aussitôt que la température devient trop rigoureuse. Le froid n'est-il pas le plus implacable ennemi de la chiourme? Les soldats et les matelots peuvent au moins bouger ; le forçat est rivé à son banc. Les arquebusades, le vent et la pluie font moins de victimes, à bord de la galère, que l'excès du froid. La flotte vénitienne, commandée par Giovanni Soranzo, avait vaincu les Génois dans la Mer-Noire; elle venait de leur enlever, en Crimée, la ville de Théodosie, que nous appelons aujourd'hui Caffa : Soranzo eut l'imprudence de vouloir hiverner dans ces parages; ses vaisseaux se trouvèrent en quelques jours complètement désarmés. Le vent du nord, dont nous éprouvâmes nous-mêmes les effets sur le plateau de la Chersonèse, n'exerça pas moins de ravages à Caffa. Beaucoup de galériens succombèrent : la plupart de ceux qui survécurent eurent les mains ou les pieds gelés.

La chiourme, cependant, ne reste pas tout à fait sans abri quand on est au mouillage : une tente, soutenue par vingt-six espars, con-

vertit le navire en bagne flottant. Toute galère bien armée doit posséder trois tentes : une tente d'*herbage*, c'est-à-dire de laine brune, pour l'hiver; deux tentes de cotonnine double, l'une blanche et l'autre blanche et bleue. Quand la tente d'hiver est dressée, on bouche soigneusement avec de l'étoupe les dalots du pont et on ferme les deux entrées, à poupe et à proue, avec des portes d'herbage. Le froid, malgré ces précautions, devient-il excessif, on allume à l'intérieur plusieurs brasiers. Il faut, naturellement, prendre soin d'éclairer cette caverne pendant la nuit : des fanaux sont suspendus sous la tente, de l'avant à l'arrière. On les allume tous en même temps, et ils doivent brûler sans interruption jusqu'au jour.

Ce fut assurément une triste invention que celle qui introduisit les chiourmes enchaînées à bord de la galère. Tant qu'on n'y admit que des hommes libres, la propreté, la discipline, la vogue, tout demeura facile. En 1420, le général des galères de Venise, Pietro Mocenigo, n'avait besoin que de quelques lignes pour rédiger un code qui répondît aux moindres exigences du service : « L'ordre et la règle, disait le général vénitien, sont le principe et la fin de toute chose; l'absence de discipline est la source de tout mal : quiconque n'obéira pas, l'amiral devra l'éventrer. Si un homme faisant partie de l'équipage blasphème Dieu ou sa mère, les saints ou les saintes, il sera fouetté de la poupe à la proue; s'il est homme de poupe, il paiera cent sous. » La galère ne renfermait pas alors dans son sein, comme aux temps du capitaine Pantero Pantera et du capitaine Barras de La Penne, un ennemi intérieur. Avec des chiourmes enchaînées il faut se tenir constamment en garde contre quelque soulèvement : les soldats et les marins placés à la poupe et à la proue ont toujours leurs armes à portée; au premier signe de rébellion, ils frappent sans merci et mettent à mort les forçats qui tentent de s'insurger. « Dans la chaleur du combat, nous dit le capitaine des galères du pape, le soulèvement de la chiourme peut tout perdre. Aussi est-il indispensable d'établir une place d'armes à la hauteur de l'*arbre de mestre*. La répression sera, de cette façon, plus facile et la surveillance mieux assurée. » La surveillance même ne suffit pas : ayez soin d'avoir dans la chiourme de bons espions. « Ne vous fiez jamais aux esclaves, ajoute le prudent capitaine; ces gens-là n'ont d'autre pensée que de recouvrer leur liberté. Quand des capitaines viendront vous dire qu'avec un regard de travers, ils leur feront mettre la tête sous les bancs; qu'en privant de la vie un ou deux forçats, ils tiendront aisément les autres en bride, ne les croyez pas! Pareille opinion ne saurait appartenir qu'à des esprits frivoles; on a eu trop de preuves du contraire. Faites donc souvent la visite des sacs pour vous assurer

que les galériens n'y ont pas caché des armes, des limes, des instrumens quelconques propres à les déferrer. »

La philosophie d'une époque où le souvenir des Borgia n'était pas encore effacé me paraît excusable d'avoir pris la méfiance pour base de ses préceptes : « Tenez invariablement, enseignait-elle aux officiers de la flotte pontificale, par la bouche du capitaine de la *Santa-Lucia*, l'opprimé pour suspect : l'offenseur écrit l'injustice qu'il commet sur le sable; l'offensé la grave sur le marbre. » Tout était en effet à craindre de la part de ces hommes énergiques, dans la force de l'âge, qui n'avaient d'autre alternative que de mourir enchaînés sur leurs bancs ou de s'affranchir par un trait d'audace. Quels dangers auraient pu les intimider? Leurs persécuteurs n'oubliaient pas cependant de les convier à la résignation en leur laissant entrevoir, pour prix de leurs peines temporelles, les perspectives consolantes d'une autre vie. Presque aussi féroce que le moyen âge, le XVIIe siècle trouvait tout naturel de se montrer sans pitié pour la chair humaine; il se fût fait scrupule de négliger le salut des âmes. Dans toute expédition de quelque importance, l'amiral ne manquait pas d'embarquer à bord de chaque galère un ou plusieurs religieux, qui, après avoir, par leurs prières et par leurs mortifications, préparé le succès de l'entreprise, pussent encore, au moment de l'action, exhorter l'équipage à combattre courageusement pour la foi catholique. Même en temps de paix et pour les traversées les plus ordinaires, il n'était point d'état-major complet sans chapelain.

Ce gardien des âmes tenait sur la galère une place en harmonie avec les préoccupations du temps. « Que le chapelain, — ainsi s'exprime dans son excellent livre le capitaine Pantero Pantera, — soit versé dans les cas de conscience et sache discerner la gravité des fautes. Pasteur spirituel, on le verra se garder soigneusement lui-même de tout ce qui pourrait engendrer le scandale, rechercher, au contraire, les œuvres qu'il jugera de nature à édifier le prochain. Quel est son premier devoir? D'user d'industrie pour conduire cet équipage si aventuré à l'amour et à la crainte du Créateur. Qu'il exhorte donc souvent la chiourme à supporter patiemment les travaux de cette vie pour l'amour de Dieu et pour l'expiation de ses péchés. Qu'il ait un soin diligent du culte divin et chante chaque samedi le *Salve Regina*; chaque vigile de fête, les prières de la très sainte Vierge. »

S'il était des vaisseaux où le service religieux dût être entouré de pompe et de sollicitude, n'est-ce pas sur ces vaisseaux qui arboraient l'étendard de Saint-Pierre? « La messe en galère » était cependant un privilège accordé aux seules galères de France ; on ne la disait sur aucun autre bâtiment à rames, pas même, comme le fait

remarquer avec un juste orgueil le capitaine Barras de La Penne, sur les galères du pape. Quant aux chapelains français, tout nous fait supposer qu'ils furent vraiment dignes de ce grand clergé de France qui, à toutes les époques de l'histoire, s'est fait une place à part dans la société ecclésiastique par son zèle éclairé non moins que par ses vertus. Qui trouvons-nous, en effet, à la tête de l'aumônerie française, dès le 1er septembre de l'année 1645? Un saint, le plus sympathique et le plus aimable des saints : « M. Vincent de Paul, bachelier en théologie. » *L'état au vrai de la marine du Levant* lui alloue, en sa qualité « d'aumônier réal, » et « pour avoir égard à sa supériorité sur tous les aumôniers des galères, » la somme de 600 livres. Voilà bien le chapelain qui pouvait, suivant le vœu du capitaine Pantero Pantera, « inspirer par ses exemples aux pécheurs l'horreur du péché, » peut-être même, qui sait? faire pénétrer quelque chose de sa douce mansuétude dans l'âme de l'argousin.

Nous avons eu aussi dans la marine à voiles nos temps de discipline brutale et de châtimens corporels ; néanmoins on ne saurait établir sous ce rapport aucune comparaison entre le vaisseau rond et la galère. Ce sont deux mondes séparés par un abîme. Quand nous raconterons les grands combats livrés par la marine à rames, on devra toujours avoir présent à l'esprit ce pont chargé de malheureux qui, au milieu des horreurs de l'action, se débattent dans leurs chaînes et n'ont pas même la consolation de pouvoir se réjouir de la victoire, car la victoire ne changera rien à leur sort. La défaite leur serait plus utile; elle a souvent rendu la liberté aux chiourmes de l'escadre vaincue et fut plus d'une fois en partie leur ouvrage. A Lépante, les esclaves chrétiens, voyant l'aile droite de la flotte turque mise en déroute par les galères alliées, se démenèrent tellement qu'ils finirent par briser leurs chaînes et leurs menottes. Ils prirent alors, avec une fureur incroyable, les Turcs à dos et contribuèrent dans une certaine mesure au triomphe des armes de la sainte ligue.

Du XVe au XVIIIe siècle, les drames de la mer ont, comme le drame antique, des acteurs spécialement chargés de tenir les grands rôles et un chœur qui ne prend point de part directe à l'action : les imprécations de ce chœur me gâtent un peu la marine du bon vieux temps.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

LES

MONACH

DERNIÈRE PARTIE (1).

XII.

En revenant des manœuvres, où il s'était rendu après son départ des Coqs, Roger s'arrêta à Paris et alla voir l'abbé Glouvet.

On l'introduisit dans un cabinet de travail tendu de papier carmélite, à bordure noire. Devant la cheminée, s'étalait un long tapis oriental acheté au Bon Marché. Une grande table de bois noir, sans ornemens, faisait face à une bibliothèque où se trouvaient les œuvres de saint Thomas d'Aquin, *les Origines du christianisme*, de M. Ernest Renan, les livres d'Ambroise Tardieu et de Claude Bernard, le livre de M. Spuller sur les jésuites. Au mur était accroché un portrait de Léon XIII, par Gaillard, vis-à-vis un portrait de l'abbé Gratry. Sur la table, une brochure ouverte : *les Princes d'Orléans, le Traité d'Utrecht et la Loi salique*.

L'abbé Glouvet était le fils d'un tanneur de Figeac. Venu jeune à Paris, où le frère aîné de son père vendait des ornemens d'église,

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre.

rue du Vieux-Colombier, il entra au séminaire Saint-Sulpice et y fit de bonnes études. L'idée que Champollion était né aussi à Figeac lui avait donné une sorte de volonté d'apprendre les langues difficiles. Il suivit pendant quelques semaines des cours savans, au Collège de France. Il fut épouvanté en apprenant que le mot *paradis* avait servi d'abord à désigner les jardins des Achéménides et, par inaptitude d'ailleurs autant que par méfiance, il renonça à la science pour se mettre dans le ministère actif du clergé de Paris. De cette étude à peine commencée des langues il lui demeura cependant quelque chose d'indécis et d'émancipé qui obscurcit un moment sa piété, sans pourtant donner de lumière à ses doutes. Ce fut un bon prêtre tout de même, homme du monde, doux, accommodant autant qu'il fallait, et qui s'élevait dans la hiérarchie ecclésiastique régulièrement, mais non pas sans quelque habileté.

L'abbé, surpris par cette visite inattendue, apparut bientôt, tout luisant au jour dans sa soutane irréprochable, et se mit à la disposition du jeune homme.

Roger, très ému, ne savait trop comment exposer le sujet qui l'amenait, et l'abbé, pour dire quelque chose, après lui avoir parlé tout d'abord des droits incontestables du comte de Paris au trône de France, lui expliqua ensuite qu'on pouvait être chrétien et libéral à la fois; croire, sans mépriser les découvertes de la science moderne, et respecter la tradition, sans se dérober au progrès.

Pendant ce temps, Roger cherchait un biais pour en venir à dire ce qu'il voulait, mais sa diplomatie n'ayant pu rien trouver, il interrompit tout simplement l'abbé pour lui demander à brûle-pourpoint si l'église permettait d'épouser une israélite. Il était devenu rouge et son cœur battait.

L'abbé ne parut point trop s'étonner ni de l'interruption ni de la demande; il réfléchit :

— Une israélite? reprit-il avec lenteur.

— Oui, dit Roger.

— Une israélite non convertie?

— Sans doute...

— Le cas est grave et mérite une grande attention.

— Je suis venu, monsieur l'abbé...

— C'est d'un mariage mixte qu'il s'agirait? reprit l'abbé, tout à ses réflexions intérieures.

— Probablement, dit Roger.

— Mon Dieu! le mariage ne peut exister religieusement, reprit l'abbé en s'agitant doucement sur son fauteuil de cuir vert.

— Que me dites-vous là?.. Ce n'est pas possible, monsieur l'abbé, on a vu... et je pourrais citer...

— Je ne dis pas... Mais il était de mon devoir de vous faire observer par scrupule que le mariage n'était pas valable... canoniquement.

— Mais, monsieur l'abbé...

— Laissez-moi achever...

— Je ne puis croire...

— Vous ne me laissez pas parler, continua l'abbé avec une fine expression de visage.

— Je vous écoute.

— Canoniquement, le mariage n'est certainement pas valable. Mais, depuis cinquante ans, les israélites ont pris un tel pied dans le monde et représentent des intérêts si considérables, qu'en donnant des raisons spéciales de convenances, on peut obtenir de la chancellerie romaine les dispenses nécessaires... Je dirai même qu'on obtient ordinairement ces dispenses, quand il s'agit de légaliser religieusement un mariage civil... On évite ainsi un plus grand mal.

Roger se calma et eut un bon sourire, pendant que l'abbé, les yeux baissés et les mains enfoncées dans les manches de sa soutane, poursuivait :

— Je dois même ajouter que l'obtention de ces dispenses présente moins de difficultés quand il s'agit de familles notables, occupant une bonne situation dans le monde. L'église ne peut se désintéresser du siècle.

Et quand Roger lui eut dit qu'il s'agissait de lui :

— Oh! s'il s'agit de vous, monsieur Roger! reprit-il avec un élan d'approbation,.. que ne le disiez-vous?.. Votre famille jouit d'une telle réputation qu'on obtiendra sans doute les autorisations voulues. Vous n'aurez même peut-être pas besoin d'aller jusqu'à Rome. Je suis très au courant de ces questions, que je pourrais appeler des questions sociales dans le sens élevé du mot. Je puis même, en quelque sorte, vous dire que votre cas a été prévu, car je crois savoir qu'il y a à l'archevêché plusieurs permissions en blanc remises à la sagesse et à la vigilance de son éminence... Quant à la question des enfans...

— Oh! nous n'en sommes pas là, interrompit Roger.

Puis, changeant de thème, il reprit :

— Ma mère ne sait rien encore... et j'espère que vous voudrez bien m'aider à surmonter les obtacles que je ne manquerai pas de rencontrer auprès d'elle.

Il lui peignit ensuite son amour avec une passion vraie, dont il s'efforçait en vain d'atténuer la vivacité.

— Je suis tout à vous, monsieur Roger, conclut l'abbé.

— Et dès que ma mère sera de retour...

— Certainement... Mais avez-vous bien réfléchi ?

— J'ai tout pesé, monsieur l'abbé.

— Et bien calculé?..

— Parfaitement.

— C'est une grande détermination.

— Nous sommes liés... Elle a ma parole.

L'abbé fit un geste de condescendance.

— Que la volonté de Dieu soit faite !

Quand il sut que c'était Mlle Monach que Roger voulait épouser, il sourit :

— Je m'en doutais avant que vous m'eussiez rien dit.

Et il prit un air grave, demeurant quelque temps silencieux et comme perdu dans ses méditations.

Roger le regardait avec anxiété.

— Auriez-vous quelque objection à faire ? dit-il.

Et comme l'abbé se taisait :

— Répondez-moi, monsieur l'abbé, je vous en prie.

— Aucune objection, monsieur Roger, aucune,.. dit enfin l'abbé, dont toute la figure se détendit et prit une expression de béatitude avisée. aucune... Et même j'admirais en ce moment les desseins de la Providence et les voies qu'elle sait prendre... Car Mme et Mlle Monach, sans précisément montrer qu'elles veulent se convertir, et quoique nous soyons sans doute encore bien éloignés d'un pareil résultat, Mme et Mlle Monach, dis-je, marquent un tel zèle pour nos œuvres que j'en demeure moi-même confondu... Il ne faut désespérer de rien... Qui sait si ces âmes ne seront pas touchées un jour par la grâce,.. et si, pour entrer dans une famille comme la vôtre?..

Il raconta alors, et dans tout le détail, le zèle que Mme Monach mettait à soigner les pauvres de la duchesse des Baux, comment elle avait persuadé au concierge franc-maçon de Clignancourt de brûler ses insignes maçonniques, et comment elle avait trouvé un prêtre flamand pour confesser la famille belge que lui avait confiée la duchesse.

— Ceci, dit-il, est d'une âme religieuse et montre un grand respect des croyances.

Et, pour le concierge franc-maçon, il ajouta :

— Ce fait est d'autant plus admirable que le baron, dit-on, est franc-maçon lui-même et a même un grade élevé dans la loge des Enfans d'Hiram.

L'abbé recommanda à Roger d'être prudent, de ne rien brusquer avec sa mère, de le laisser agir.

— De toute façon, c'est une mission délicate,.. mais quoi qu'il en

soit, votre mère vous aime tant que j'ose espérer que la tâche me sera rendue facile.

Il dit que Lia était « une fort belle personne. » Il fit entendre enfin que, pour obtenir les dispenses, il ne serait pas inutile d'avoir à l'archevêché un ecclésiastique habile, en qui l'on eût confiance et qui prendrait en main cette affaire. Il serait cet ecclésiastique. Et, en disant cela, il avançait la lèvre comme pour goûter à quelque chose de bon.

Ils se quittèrent ravis l'un de l'autre; l'abbé imaginait déjà tout le bénéfice qu'il aurait à se montrer dans les couloirs de l'archevêché et à conduire une affaire où étaient mêlés les intérêts de deux familles riches et puissantes. Roger retourna aux Tourettes, plus déterminé encore s'il était possible, apportant en tout cas un cœur plus léger dans sa résolution depuis les assurances qu'il avait reçues.

Dès qu'il arriva aux Tourettes :

— Eh bien!.. et mon sous-préfet? demanda le général.

— Monach s'en occupe, répondit Roger,.. il pense réussir.

— C'est bien,.. et quand croit-il que le nouveau sous-préfet sera nommé?

— Il a télégraphié devant moi au ministre.

Le général se promenait de long en large, dans le salon. Il admirait qu'un simple particulier pût avoir le télégraphe chez lui, à la campagne; il n'en revenait pas. Mais cette idée du télégraphe le rendit exigeant, et il s'étonna que l'affaire n'allât pas plus rapidement.

— Monach devrait se presser, dit-il... Tout ne va pas tout seul en ces sortes de choses,.. je le sais... Mais enfin,.. la commune a déjà fait marquer les arbres qui doivent être abattus sur le terrain contesté... Les arbres, je m'en moque,.. mais je n'aime point qu'on me nargue.

Il s'informa aussi des chasses du baron. Il prit sa revanche du télégraphe, riant beaucoup de la façon dont on se procurait le gibier dans ces tueries faciles. Le système des boîtes l'amusa extrêmement. Il fit le geste de tirer une ficelle et haussa les épaules en éclatant de rire. Monach ne devait point non plus savoir tenir un fusil ni distinguer un perdreau mâle d'un perdreau femelle. Avait-il jamais regardé le bec, le bout des ailes et le fer à cheval?

— D'ailleurs, ajouta-t-il, il n'y a jamais eu un Houdetot juif,.. et quant au maniement des armes,.. les juifs n'ont jamais eu de généraux,.. Ah! si pourtant, Gédéon; comme dit ce diable de Courtaron... Et comment va-t-il à propos?

— Bien, dit Roger, avec un mouvement brusque que son père ne remarqua pas.

On parla ensuite des manœuvres, des officiers que Roger y avait rencontrés.

— Tiens, tiens, Chafroy est mort! disait le général. Ils ont laissé mourir Chafroy, et d'Aucourt est passé colonel!..

C'étaient des exclamations après chaque nom. Le général se fit expliquer les mouvemens dans le plus grand détail. A propos d'une charge bien menée, Roger nomma le neuvième de dragons, le premier régiment du général à sa sortie de Saint-Cyr.

Il s'assit, se prit la tête entre les mains :

— Ah! les gredins!.. les gredins!.. Ils m'ont retiré mon commandement,.. parce que j'ai dit à je ne sais plus qui, en sortant de la préfecture,.. qu'avec ces pierrots de la Chambre, tout était flambé... Eh! oui, tout est flambé... Un métier que j'aimais bien pourtant!

Il se tut, roulant en sa tête des pensées glorieuses, et tout à coup :

— Tiens, vois-tu, tu n'aurais pas dû donner ta démission.

— Mais, répondit Roger, c'est vous-même qui m'avez dit d'écrire au ministre après le passe-droit qu'on m'a fait.

— Eh bien!.. j'étais en colère,.. il ne fallait pas m'écouter.

Dans sa chambre, Roger trouva sur sa table la lettre de Mme de Tresmes, la décacheta et lut.

C'était la rupture définitive.

— Cela vaut mieux ainsi, dit-il tranquillement.

Il déchira la lettre, songeant que le silence et le dédain sont plus décisifs pour un débarras d'amour que les explications les plus catégoriques.

Il avait appris par les lettres de sa mère la visite inopinée de Mme de Tresmes. Cette démarche inconvenante ne lui avait causé ni crainte ni colère. De retour, il ne s'inquiéta même point de savoir ce que la jeune femme avait pu dire ou faire aux Tourettes. Il était tout entier au présent. Il pensait à Lia, uniquement à elle, d'une façon constante, obstinée, maladive. Il y pensait jusqu'à ce que penser lui devint une souffrance. L'absence et la solitude donnaient une nouvelle vigueur à sa passion. Sans cesse il évoquait Lia malgré lui. La nuit, il menait ses rêves autour d'elle et les dirigeait avec une sorte de volonté consciente; le jour, dans ses songes éveillés, il la voyait si réellement devant ses yeux qu'il lui semblait qu'il eût pu la toucher. Il se racontait l'histoire de son amour, repassait les moindres détails en sa tête. Il la revoyait à Paris, à Luchon, songeait qu'il l'avait toujours aimée, et il se figurait le parc, leurs sermens échangés, puis, son départ des Coqs, leur muet adieu, les obstacles méprisables, l'amour triomphant.

Le général avait profité de la présence de son fils pour aller en Vendée chasser à courre chez des amis. Resté seul avec sa mère, Roger eut un sentiment de malaise indéfinissable. Il ne savait que lui dire, demeurait anéanti, sans courage, en face d'elle.

Un dimanche, en assistant à la messe paroissiale dans le banc réservé au château, il s'attendrit au milieu de la lumière des cierges, de l'odeur de l'encens, des réponses nasillardes du maître d'école. Les enfans du village s'étaient levés après le sermon; ils entonnèrent le *Credo*; leurs voix glapissantes montaient au milieu d'un bruit grouillant de sabots. La générale remuait les lèvres, récitant mentalement le Symbole des apôtres. L'ardeur et la tranquillité de sa foi se voyaient dans ses yeux. Elle avait communié le matin avant la messe, et elle était là confiante, reposée, l'âme dilatée, joyeuse, nourrie des vérités chrétiennes, vivant de l'amour de Jésus, toute pleine de son ineffable bonté.

« Pauvre femme! se dit Roger. Je sais que ma résolution va être un grand chagrin pour elle,.. que je vais la désespérer. »

Plusieurs fois, elle jeta à son fils un regard rempli de douceur. Vaincu par l'exemple et par une ancienne habitude, il se mit à prier comme aux premiers jours de son enfance, demandant à Dieu avec une sorte de ferveur machinale d'exaucer ses prières, de lui faire épouser Lia. Pouvait-il faire autrement que de l'aimer? Ses intentions n'étaient-elles pas honnêtes, son amour légitime? L'église ne bénirait-elle pas leur union?

En sortant, sa mère fut un instant entourée sur la place par les salutations familières et respectueuses des gens du village. Elle rentra à pied au château, tendrement appuyée sur le bras de son fils, lui parlant de l'âme et du corps, de la vie qui est si dure aux pauvres, de la foi qui console, et des sentimens où elle était heureuse de le voir revenir.

Cette confiance, cette simplicité empêchèrent Roger de s'ouvrir. Tant de douceur lui inspirait une invincible timidité.

D'ailleurs il était convenu que l'abbé Glouvet devait préparer les voies, et que, pour entamer les négociations avec sa mère, on attendrait son retour à Paris.

Cependant celle-ci observait son fils plus attentivement, depuis la conversation qu'elle avait eue avec Mme de Ghomer. Il était en effet changé, mystérieux et singulier dans ses airs. Elle s'étonnait qu'il ne lui parlât pas d'Hélène. Plusieurs fois, elle amena la conversation sur les Chênaies, l'invita aux confidences.

— Tu n'as rien à me dire? lui demanda-t-elle un jour.

— Non, ma mère, répondit Roger.

Il l'embrassa pourtant longuement, affectueusement, comme il

faisait quand il était enfant pour obtenir quelque chose. Il fut sur le point de tout avouer, mais une sorte d'effroi et de pitié le prit au moment de parler.

Sa mère ne le poussa pas, par discrétion. — Ce n'est pas à moi de commencer, se dit-elle. Il se recueille, se consulte avant de parler. Il hésite peut-être. Mme de Ghomer lui déplaît-elle assez pour qu'il la redoute comme belle-mère? Cela se peut, mais n'empêcherait rien. Trouve-t-il Hélène trop jeune? Craint-il de s'engager d'avance? Pourquoi se tait-il, enfin, si Mme de Ghomer a deviné juste? Pourquoi ne se confie-t-il pas à moi, sa mère? Il sait combien je l'aime, qu'il peut tout me dire. — Ce silence la chagrinait. Elle pensa alors que Mme de Ghomer s'était trompée, puis que l'amour est rusé et pudique, et elle ne sut plus que penser.

Le général, après avoir « porté bas quelques cerfs, » comme il disait, revint avec ses chevaux éclopés. Il devenait lourd, dame!

Roger alors fut libre de retourner à Paris.

Il y arriva dans les premiers jours de novembre. Il trouva justement Monach à l'hôtel, qui disposait tout pour le retour. Le baron venait de faire placer dans les écuries des couronnes de cuivre au-dessus des boxes et commandait des paillassons tressés à ses couleurs.

Il fut avec Roger d'une prodigieuse amabilité, protesta de ses sentimens, s'excusa de la façon dont il l'avait reçu.

— Ce sera bien mieux aux Coqs, l'année prochaine, dit-il,.. véritablement ce sera mieux,.. et vous n'avez rien vu.

Il aurait du monde et des plaisirs de toutes sortes. Il avait même l'idée de faire jouer aux Coqs des opérettes représentées à Compiègne sous l'empire. Lia y prendrait les rôles de Mme de Metternich : Lia était si bonne musicienne! Il dit aussi qu'il s'arrondissait, et le même homme qui marchandait le coq de bruyère au bûcheron du lac d'Oo se vanta d'avoir payé deux cent mille francs des terrains qui n'en valaient pas soixante.

Le baron plut beaucoup à Roger, qui de son côté fut avec lui plein de déférence. Cependant les parens de Lia lui donnaient de l'inquiétude. Consentiraient-ils à ce mariage? Et à quelles conditions? L'empressement de Monach, son air engageant, ses politesses étaient de bon augure, mais, après tout, ne disaient rien sur le fond même de ses pensées. Il sortait de la série des fêtes d'automne avec plus d'impatience encore que les années précédentes. Ces pratiques restreignaient tous ses moyens d'action, et il cherchait des prétextes pour se débarrasser de cet attirail religieux et en finir. Il s'émancipait de plus en plus hors de la présence de sa mère, prenait M. Deutz pour

confident. Il se plaignait des cérémonies auxquelles ils venaient d'assister, des fêtes en général et de la pâque même, avec des pains azymes, de l'os de mouton, du raifort et des portes qu'il faut laisser ouvertes pour permettre au Messie d'entrer. Et comme il était instruit des choses de sa religion, il en raisonnait avec Deutz. La longueur des lectures du Pentateuque lui semblait inadmissible. Il se fâchait aussi contre la cuisine orthodoxe. Il trouvait la vie bonne, et ne comprenait pas qu'on passât son temps à gémir sous le soleil de la dispersion. Il ne s'expliquait pas non plus que l'idéal de l'israélite moderne fût de retourner à Jérusalem pour y reconstruire le temple, rétablir les sacrifices, égorger des bœufs et des moutons? Il nourrissait une sourde rancune contre le muet entêtement de sa mère, se révoltait, se sentant atteint dans ses intérêts tout autant que dans ses aises.

M. Deutz, qui avait plus d'intelligence que de tact, souriait spirituellement, accordant qu'il était ridicule d'attendre le Messie en faisant de l'escompte à Paris, raillait Moïse, disant que si cette « vénérable personnalité » avait prévu la trichine et la syphilis du lièvre, elle n'avait pensé ni aux roux ni aux fromages à la glace. Puis, sur un ton sérieux, le jeune savant reprenait que si le législateur avait défendu l'usage du lait mêlé à la viande, c'était uniquement pour favoriser en Palestine la culture de l'olivier. Il voulait des réformes, de profondes réformes. Mais, par une inconséquence d'homme de profession, il regrettait que les jeunes gens ne sussent seulement plus lire l'hébreu. Lia le lisait assez bien. Un jour, M. Deutz en félicita Monach.

Celui-ci eut un geste irrité.

— Voilà une chose utile pour elle, vraiment!

Le baron laissa vaguement entrevoir que l'idée de donner sa fille à Roger le préoccupait et qu'il pourrait consentir à ce mariage pour peu qu'on sût lui forcer la main.

Roger, cependant, attendait impatiemment le retour de Lia à Paris. Il était nerveux, agité, n'avait de goût à rien. Il ne quittait pas sa chambre, tantôt assis dans son fauteuil et rêvant, tantôt, le front collé aux vitres, regardant les feuilles tomber des arbres, une à une, dans le jardin. Il suivait, pour se distraire, le travail des jardiniers, qui plantaient des massifs de chrysanthèmes et émondaient les arbres verts. Quelquefois, vers le soir, de petites corneilles noires arrivaient des jardins du ministère de l'instruction publique et de l'hôtel de Guébriant. Elles passaient par-dessus les maisons, et s'abattaient en croassant sur les hautes branches des arbres. Ses jours s'écoulaient ainsi dans la solitude. Le kiosque repeint, la volière redorée, le firent un jour songer à Hélène. Il

vit la grâce et la jeunesse de cette enfant qui passaient devant lui comme une ombre. Mais ce ne fut qu'une ombre, et cette douce image s'évanouit. La pensée de Lia emportait toutes les autres pensées.

Il ne se sentit point le courage de retourner au cirque, résolut même de donner sa démission et écrivit à Frébault pour lui dire de n'avoir plus à compter sur lui ; mais le moment était mal choisi. Il y avait eu du nouveau depuis deux mois. Un cirque particulier allait se fonder sur le même plan. Frébault, qui ne badinait pas, tourna la chose au tragique, vint lui-même un matin chercher Roger, et l'emmena de force déjeuner au Camp volant avec Georgette. Ah çà, est-ce que Roger était aussi de la conspiration? Lui aussi allait-il le planter là? Le concurrent était un prince italien, qui avait dit qu'il l'enfoncerait, lui, Frébault!

— Il m'a déjà pris deux clowns, s'écria-t-il, bouleversé, hors de lui, sachant à peine ce qu'il disait... Deux clowns : le petit comte et le gros baron,.. mes élèves. Ils étaient drôles,.. et puis après?.. Ça va lui faire une belle jambe... Il n'arrivera à rien,.. à rien... Est-ce qu'il travaille lui-même, cet Italien? Il a des chevaux ;.. c'est un palefrenier, mais un artiste,.. allons donc!.. Seulement il s'agit de se remuer... Je donnerai ma première représentation en décembre... Jamais il ne sera prêt dans un mois... Jamais,.. je l'en défie!

Il développa son programme ; il n'épargna aucun détail pendant que Georgette ne quittait pas Roger des yeux.

— Et il faudra se fendre, continuait Frébault en s'animant de plus en plus... Se fendre, montrer les biceps,.. faire un bruit à émeuter tout Paris... On parlera de nous, tonnerre! on en parlera...

Et, frappant un grand coup de poing qui fit sauter les verres sur la table, il s'écria :

— J'engagerais plutôt l'impératrice d'Autriche!

Georgette prit cette boutade au sérieux, se fâcha pour de bon.

— Non, tu ne feras pas cela! dit-elle... Tu m'as promis que je serais seule.

Frébault céda en riant. Il supplia Roger de ne pas l'abandonner. Il comptait si bien sur l'invention du combat avec Baulny, et il eut des paroles si péremptoires, que son ami n'osa lui résister. Et que refuser à ce bon enfant, qui se vouait avec conviction à rendre à la force physique son ancienne gloire, dans un temps où l'on était gouverné par des avocats cacochymes?

En sortant du cirque, Roger rencontra Courtaron, qui descendait de son phaéton jaune et venait répéter. Les deux jeunes gens se

saluèrent. Le marquis avait son sourire des Coqs ; Roger eût voulu le battre et d'un revers de main effacer ce sourire équivoque.

— Tu vas bien? dit Courtaron en prenant l'air le plus inoffensif.

— Oui,.. et toi?

— Moi aussi.

— Eh bien! et Mme de Tresmes? reprit le marquis.

— C'est fini, dit simplement Roger.

— Tout à fait?

— Tout à fait.

— Tu as tort,.. et je t'ai déjà dit...

— Ce ne sont pas tes affaires, répliqua Roger, qui fit un violent effort pour se contenir, ne songeant pour l'instant qu'à ne pas compromettre Lia et à lui obéir en ce qu'elle désirait.

— Elles m'intéressent cependant, riposta le marquis.

Ils se regardèrent fixement. Ni l'un ni l'autre ne sourcilla. Et ils se séparèrent. C'était la guerre.

Roger ne retrouva un peu de calme que lorsque Lia fut de retour à Paris. Ils se virent tous les jours, soit qu'ils se fissent des signes d'une fenêtre à l'autre, soit que Roger allât rendre visite aux Monach. La baronne arrangeait déjà son hiver, préparait ses salons. Elle courait avec sa fille les couturiers, les modistes, étudiait les journaux, à l'affût du ton et des modes. Son choix s'était porté, pour elle-même, sur deux robes faites pour la princesse de Galles et longuement décrites dans les chroniques du *high life*. Elle était allée voir aussi l'abbé Glouvet, lui avait donné et demandé des nouvelles de toutes ces dames. La duchesse des Baux serait de retour en décembre; Mme de Tresmes ne tarderait pas.

La baronne était en admiration devant l'abbé; elle s'entendait fort bien avec lui sur le progrès et les besoins nouveaux de la vie moderne. C'est ainsi qu'elle avait installé à la gare de Draveil une boîte pour les journaux oubliés dans les wagons, « afin, disait-elle, de répandre les lumières dans les hospices. » Elle se félicita aussi de vivre dans un temps « où tout le monde avait sa place au soleil. » L'abbé approuvait.

En présence de Roger, elle parlait plus volontiers de la soirée qui devait inaugurer ses salons. Elle n'attendrait pas que tout le monde fût de retour à Paris, mais elle tenait essentiellement à ce que la comtesse d'Épagnes assistât à cette fête.

Mme Monach semblait prendre un plaisir gourmand à voir Roger et Lia réunis sous ses yeux. Monach, de son côté, était encourageant, marquait nettement sa préférence. Il était encore fort plat devant Courtaron ; mais, le dos tourné, il se vengeait et lui reprochait ses bienfaits.

— Le marquis nous néglige... Eh! mon Dieu! je ne m'en plains pas, après tout;.. on ne pouvait guère le voir gratuitement, dit-il un jour en ricanant, à Roger, devant sa fille.

Quand le jeune homme eut quitté le salon, il se tourna vers Lia pour lui dire, d'un certain ton dur et impératif qu'il conservait toujours avec les femmes de sa maison :

— Ce jeune homme est parfait.

Lia ne répondit pas, ne laissa rien paraître, par amour-propre plus encore que par respect.

Roger, plus à l'aise que si ses parens eussent été là, voyait Lia sans cesse, l'entourait d'un respect ardent. Quand il pouvait être seul avec elle, il lui baisait longuement les mains, appuyait un front brûlant sur la peau fraîche de son poignet nu, et avait de ces envies de mordre comme ces bons gros chiens qui mordent sans serrer.

Lia s'inclinait vers lui en souriant et sa voix prenait une douceur profonde :

— Je ne sais où je vais, mon bien-aimé, disait-elle, mais je sais que je vais avec vous... Je suis si heureuse de me confier à vous!

Elle était inquiète pourtant et tourmentée. Elle craignait que Roger n'échappât à son amour et à son ambition.

Elle écrivait aussi des lettres à son fiancé, qu'elle trouvait le moyen de lui passer dans un serrement de mains. Ces billets étaient écrits en anglais et affectaient un tour poétique et littéraire qui lui était naturel. Elle peignait ses tristesses :

« Mon bien-aimé, disait-elle un jour, toutes les nuits, je vous vois en rêve et je vous vois souriant, et je me précipite en sanglotant vers vous. Vous me regardez d'un air triste et vous secouez la tête, et vous vous mettez à pleurer de vraies larmes. Vous me dites tout bas un mot et vous me donnez un bouquet de roses blanches. Je m'éveille, le bouquet a disparu, et vous ne m'aimez plus. »

Roger avait beaucoup de mal à lire l'anglais. Il lui répondait simplement qu'il l'aimait, qu'ils seraient l'un à l'autre, il dissipait ses craintes, et l'assurait que tout s'éclaircirait pour eux. Enfin il voyait souvent l'abbé Glouvet, prenait de jour en jour plus de confiance, et d'ailleurs était résolu à tout.

Monach venait enfin de faire déplacer le sous-préfet. Le général, qui de la campagne venait à Paris chaque mois, pour des motifs qu'il ne disait pas, ne manqua point à son dernier voyage de rendre visite à Monach.

Le baron l'invita à déjeuner chez lui. Le général accepta.

A table, le père de Roger se réjouissait de la déconfiture de son ennemi le sous-préfet. On saurait donc dans le pays qu'il n'avait pas perdu toute influence :

— On dit que le nouveau sous-préfet est bien, s'écria-t-il en s'épanouissant,.. mais il faudra qu'il file droit.

Il se croyait déjà du gouvernement, ne trouvait plus que les choses allassent si mal, pensait que la France pourrait s'en tirer. Et puis, Lia l'avait conquis. Il ne tarissait point sur elle. Il la trouvait décidément étonnante. Elle savait mieux que lui la campagne d'Italie, qu'il avait faite. Et il admirait que « tant de beauté fût unie à tant de science. » Il eut du fromage au dessert. Que lui avait donc dit Courtaron? Mais ces gens étaient fort comme il faut! Il s'en fut enchanté, redéjeuna le lendemain.

Mme Monach ne perdait pas la tête. Elle choisit le moment favorable pour parler au comte d'Épagnes de sa soirée. Elle comptait sur lui et sur la générale, ne ferait rien sans eux.

— Ma femme viendra certainement, répondit le général,.. n'en doutez pas, madame,.. elle sera enchantée... J'en réponds... Savez-vous qu'il pleut continuellement aux Tourettes... et qu'il fait un temps de chien?.. Nous serons ici dans les premiers jours de décembre.

La baronne prit avec lui des dispositions et la soirée fut fixée au lundi 10 décembre.

— Dites bien à la comtesse d'Épagnes de ne pas nous oublier...

— Suffit! suffit!.. c'est entendu. Nous arriverons l'avant-veille.

Et, quand il fut seul avec son fils, il lui dit :

— Monach m'a rendu service... Il faut bien faire quelque chose pour lui,.. dame!.. c'est clair!

XIII.

On ne peut plus mal en argent, perdu de dettes, jouant de ruses avec ses créanciers, acculé aux derniers expédiens, Courtaron eût été saisi vingt fois si son appartement et son écurie n'avaient point été mis par précaution au nom de M. Johnson. Mêlé avec cet homme en des affaires louches, affaires de courses et de prêts, il amenait des jeunes gens novices que l'Anglais obligeait sous bonnes références. Épouser Lia, et promptement, était la seule chance qu'il eût de se relever. Aux Coqs, il s'était efforcé de rendre ce mariage nécessaire. Il avait échoué, il est vrai, mais il ne pensait pas que cet essai lui eût été absolument défavorable. Puis, à son propre étonnement, il avait mis en cette tentative une ardeur non feinte, qui, croyait-il, avait été capable d'émouvoir Lia, parce que les femmes ne détestent

pas les audacieux. Mais la bonne affaire qu'il calculait n'était plus maintenant la seule chose qui l'animât. Depuis sa brutale aventure, le dépit de sa défaite avait donné même à sa poursuite une impétuosité qu'elle n'avait point auparavant. Il était devenu amoureux et possédait cette passion qui ennoblit en quelque sorte les actions les plus viles. Il trouvait moins d'indignité à son entreprise et des excuses, se réhabilitait à ses propres yeux, puisait dans ses nouveaux sentimens une meilleure énergie pour la disputer à Roger, qu'il détestait à présent, non plus avec ces dédains qu'il avait à Luchon, mais avec tout le cœur qu'on a pour se défaire d'un adversaire vraiment incommode. Il sentait aussi que rien ne vaut pour tenter la fortune, si aux calculs, aux tromperies, aux mensonges, il ne vient pas se joindre encore cette sincérité qui augmente le ressort et l'élan.

Oui, il aimait maintenant cette belle jeune fille qui s'était laissé prendre les mains et embrasser par lui le premier ; et il s'y attachait davantage encore depuis ses refus plaintifs et ses paroles suppliantes. Il agirait sur ce tempérament remué, il ramènerait ce cœur changeant, reprendrait cette âme ambitieuse. Oui, elle lui reviendrait, elle devait lui revenir ! Il le fallait ainsi. Ses désirs coloraient les choses autour de lui. Il était assez modifié par l'espèce d'amour qui le tenait pour ne plus bien voir clair et perdre du sens exact qui le quittait rarement.

En effet, depuis le retour de Lia à Paris, de même qu'aux Coqs après le départ de Roger, il n'y avait rien eu certes qui pût l'encourager à penser de la façon qu'il pensait. La jeune fille, au contraire, avait toujours refusé le moindre entretien, et quand il se montrait, elle se séparait de lui par des regards infranchissables. Monach aussi se dérobait par des écarts imprévus auxquels il fallait toute la solidité de Courtaron pour résister. Sans la bonne foi, la bonne grâce et l'honorabilité meublante de sa mère, qui sait même si, malgré son aplomb, la maison ne lui eût pas été fermée? Il voyait au contraire Roger cajolé, fêté, pris et mené contre lui. Mais quand ses doutes l'assaillaient, loin de défaillir, il s'affermissait en en venant tout de suite aux pires pensées. Il n'en était plus aux ruses ni aux subtilités. Ses espérances grandissaient encore de ce qu'il se sentait capable de risquer pour parvenir à son but. Il tirait une nouvelle confiance des actions qu'il pouvait commettre. Sans prévoir le moyen qu'il emploierait, il était si bien décidé à tout qu'il ne doutait point du résultat. Le besoin, l'amour et l'audace en avaient fait un homme redoutable. Ce fut en ces dispositions d'esprit que Courtaron se rendit avec sa mère à la soirée du baron.

Depuis un mois, cette soirée était devenue tout le souci des Monach. Et, d'abord, le baron n'avait pas consulté sa mère; il allait vivre dorénavant à sa guise et ne plus laisser la religion gêner ses affaires. Il lui fit seulement entendre, en manière d'excuse, que cette fête était indispensable, qu'il étendait ainsi ses affaires, augmentait son crédit, rassemblait sa clientèle et autres raisons pratiques qu'elle pût accepter. Libre de ce côté, le baron et la baronne s'étaient remués avec une infatigable activité.

Ils étaient depuis trop peu de temps à Paris et leur fortune n'était pas encore assez bien constatée pour qu'il leur eût été facile de se procurer de belles relations. C'est en faisant leur liste que la pénurie leur en apparut mieux. Ils comptaient bien sur la comtesse d'Épagnes, la duchesse des Baux, la vicomtesse de Tresmes, la marquise de Courtaron et sur quelques-unes de leurs amies. Mais ce n'était point assez. On invita en *bloc* d'abord les dames de l'œuvre et leurs maris. L'abbé Glouvet communiqua, pour renforcer les invitations, des listes de quêtes, où se trouvaient de beaux noms. Roger promit à Lia d'amener d'anciens camarades de régiment, Frébault et les copains du cirque. Le cercle des Petits Pannés fut invité avec tous ses tenans et ses aboutissans mondains.

Puis, comme on craignait de manquer de monde, on invita tout ce qu'on put. Aux courses, aux premières, aux expositions, le baron et la baronne n'oubliaient jamais de se faire présenter à tout ce qui brille et se montre à Paris, sportmen réputés, médecins célèbres, auteurs dramatiques, peintres à la mode, musiciens joués, banquiers heureux, artistes applaudis, viveurs renommés, hommes politiques, gros industriels, étrangers riches ou marquans, diplomates accessibles par métier, et, quand il y avait des femmes, aux femmes de ces personnes en vue.

On se raccrocha à tout. On invita l'académicien qui avait fait passer à Lia ses examens, le sous-secrétaire d'état qui protégeait l'institution Granet, le général Daphis et ses quatre filles, un membre de l'Institut hébraïsant, ami de M. Deutz, le lord botaniste rencontré au lac d'Oo, qu'on savait être de passage à Paris, l'attaché militaire à l'ambassade de Prusse avec qui Monach avait été en relations pendant la guerre, M. Le Fiot, qui devait procurer du monde de la haute bourgeoisie. On relança miss, qui faisait en ce moment l'éducation d'une jeune comtesse. On invita les parens de cette jeune fille. La baronne allait disant partout qu'elle voulait faire de son salon un salon ouvert, neutre, un salon de rapprochement, annonçait les splendeurs de la fête, priait chacun d'amener ses amis, diligente et maladroite, comme une femme qui voudrait enfiler plusieurs aiguilles à la fois.

Beaucoup de gens acceptèrent, mais non pas ceux que les Monach désiraient le plus. Les grandes dames israélites, les privilégiées surtout, trouvèrent d'aimables défaites. Elles attendaient que les Monach eussent réussi avant de se déclarer. Le lord boraniste était souffrant, la duchesse des Baux, qui trouvait décidément que la baronne était devenue un peu familière, refusa.

— La duchesse refuse? Mais c'est une défection! s'écria Monach.

— Elle est en deuil du comte de Chambord, répondit la baronne.

Ce refus dérangea bien des choses, car la présence de la duchesse des Baux eût pu convaincre les gens les plus difficiles.

La soirée n'aurait pas le tour aussi aristocratique que le baron l'avait espéré. Pourtant il ne se découragea pas. C'était un début. Il ferait mieux une autre fois. Après ce premier coup de filet, il relâcherait le fretin et, peu à peu, il pourrait, comme d'autres, se montrer plus sévère et ménager ses invitations. Il fallait seulement user de ruse et de souplesse, inventer de rares séductions, surtout ne point ménager la dépense et, pour dépenser, avoir mille ressources ingénieuses, afin qu'en sortant, chacun contât des prodiges. Le marquis, depuis quelques mois qu'il connaissait les Monach, les avait déjà assez bien dressés sur ce point. Et si le baron, dont la tendance était d'écraser tout le monde avec son argent et à qui les nuances échappaient, n'avait pas trop bien profité de ses leçons, la baronne du moins, et Lia surtout, avaient pris quelques idées justes sur le luxe et les façons de l'entendre, bien que leur goût fût encore outré et dépassât souvent le ton. C'est ainsi qu'à la soirée le luxe fut exubérant, inouï, mais non dépourvu de grâce ni d'agrément.

Des guirlandes de roses naturelles de toutes les couleurs se voyaient dans les salons à profusion. Elles attachaient les lustres, formaient des festons au-dessus des portes et des fenêtres. Il en courait autour des glaces, aux contours des cheminées, aux bordures des rideaux, au long des nappes du buffet servi par Chevet. Mais ce qu'il y avait encore de plus surprenant était contre les murs, des ceps en espalier, chargés de leurs grappes, à la portée des mains. Ces vignes étaient soutenues par des treillages de bois peint en bleu et mêlées de lierre qui montait le long des boiseries, au milieu des carquois dorés, des pipeaux jusqu'aux pieds des déesses casquées des corniches. Il y en avait pour cinquante mille francs, au dire de Monach. Les salons étaient éclairés par un nouveau système électrique. Des fils incandescens renfermés dans des boules de verre groupées en lustres répandaient une lumière égale et vive. Au fond du dernier salon, un orchestre dissimulé

derrière un rideau d'arbres verts, jouait des menuets, des valses, des marches, des ouvertures.

— Que dites-vous de notre petit gala? demanda le baron au marquis dès qu'il le vit entrer.

— Ce n'est pas mal du tout, Monach, et je n'aurais pas cru que vous fissiez si bien, pour la première fois que vous avez du monde, répondit Courtaron qui ne quittait ni son monocle ni son impertinence.

— Hein! que pensez-vous de ces guirlandes? On ne verrait pas cela ailleurs, n'est-ce pas?

La baronne vint se mêler à la conversation et dit en se tortillant :

— Ceci doit vous plaire, marquis; je vous ai entendu dire un jour que le luxe le plus distingué était le luxe des fleurs.

— Ai-je dit cela?

— Oui! oui! vous l'avez dit, et ma fille s'en est souvenue pour commander notre petite fête.

— J'en suis ravi.

Quand la baronne les eut quittés, le marquis, qui ne voulait point désarmer, pensant bien qu'il serait perdu s'il allait se relâcher avec Monach, se mit en nouveaux frais d'insolence et d'un air railleur, en promenant son regard sur la foule :

— Décidément, baron, vous avez très bien fait de ne pas donner de bal et de vous en tenir à une simple soirée, dit-il; ça manque un peu de femmes, ou du moins de femmes qu'il vaudrait la peine d'avoir.

Le général Daphis n'avait amené que deux de ses filles, et comme ce n'était pas le tour de Blanche, elle n'était point venue, au grand regret de Lia, qui ne l'avait plus revue depuis la pension. M. Le Fiot voltigeait de propos en propos, autour de quelques femmes mariées, qu'on disait être ses maîtresses. Le membre de l'Institut hébraïsant avait honnêtement amené avec lui toute sa famille. Quelques jolies juives, mais aussi de très laides, étaient venues, ainsi que plusieurs élégantes de la colonie étrangère qui vont n'importe où, en curieuses, et qui étaient là comme en un lieu public. On voyait encore des femmes de coulissiers, de gens d'affaires, d'ingénieurs lancés, quelques femmes du monde dont les maris titrés devaient à la bourse et que le baron avait obligés. On se montrait aussi la femme d'un peintre affamé de commandes, la nièce d'un docteur électricien, les parentes d'un directeur de journal financier, une jeune violoniste qui cherchait des leçons, la femme du sous-préfet de Draveil, qui était ambitieuse pour son mari et ne quittait pas la femme du sous-secrétaire d'état. Malgré tout, la réflexion du

marquis était juste et les habits noirs dominaient. L'académicien, l'attaché militaire de Prusse et la plupart des invités s'étaient présentés en garçons, s'excusant à peine, disant n'importe quoi, que leurs filles avaient un rhume, que leurs femmes étaient en deuil. Sans le luxe prodigieux et les délicatesses du buffet, on se fût cru dans une société de casino distingué, tellement les gens se connaissaient peu et étaient mal appareillés.

Cependant, Mme de Tresmes venait d'arriver en toilette mauve et très en beauté. Elle avait fait demander au comte de Paris la permission du demi-deuil, car elle portait maintenant le deuil du Roi, comme elle avait porté celui du prince impérial, par éclectisme monarchique. Elle était venue s'asseoir dans le salon principal, auprès de la générale, qui, avec la baronne, la marquise et quelques autres dames choisies, formaient un groupe séparé. La pauvre marquise se faisait apporter de temps en temps des grappes cueillies aux treilles, et souriait en branlant la tête, tandis qu'elle grappillait avec ses doigts fluets.

La baronne se pressait contre la générale, de façon qu'on ne savait plus trop qui des deux donnait la soirée à l'hôtel d'Épagnes, et que plusieurs invités les confondirent.

On présentait à la générale, à la file, des gens dont elle ne distinguait ni les noms ni les visages. Elle était en ce moment aux prises avec la femme d'un grand marchand d'antiquités qui mariait sa fille à un comte romain et invitait la comtesse d'Épagnes à la soirée de contrat. « Ce ne sera qu'une petite sauterie, disait-elle, presque rien. »

Roger, de temps en temps, venait voir comment était sa mère, et Lia, au milieu de ses allées et venues, était empressée, soumise, aux petits soins et pleine d'attentions pour elle.

Arrivée l'avant-veille, comme le général avait promis, la mère de Roger ne voulait pas d'abord venir chez les Monach. Elle avait pour refuser montré une certaine fermeté. Les prières de son mari et de son fils furent si pressantes qu'elle céda, mais avec une sorte de crainte et de répugnance qu'elle ne s'expliquait pas. Peu à peu, les soucis de Mme de Ghomer, ravivés par des lettres continuelles pleines de pointes et de sous-entendus, lui étaient passées dans l'âme, elle en venait à redouter instinctivement l'intimité qui semblait s'établir entre son fils et les Monach.

Mme de Tresmes n'était pas faite pour arranger les choses. L'œil au guet, enfiévrée, moqueuse, chaque fois que la baronne se déplaçait, elle se penchait vers la générale et derrière son éventail :

— Quel monde ! disait-elle. N'est-ce pas une horreur ?

Quelquefois même, elle lui prenait la main à la dérobée et murmurait avec un air de commisération, imitant, sans le savoir, Mme de Ghomer :

— Comme je plains les mères qui ont des fils !

Mais ces coups un peu trop directs ne plaisaient point non plus à la mère de Roger. Qui obligeait donc Mme de Tresmes à se montrer chez les Monach et à lui dire ce qu'elle lui disait?

Le général se voyait et s'entendait par-dessus tout. Il avait entrepris de faire réussir une fête qui, en somme, se donnait dans son hôtel, et s'était mis ouvertement à protéger les Monach, par vanité autant que par reconnaissance.

Entouré pour le moment d'un groupe de jeunes officiers, dont quelques-uns étaient en uniforme, il leur parlait des bals des Tuileries sous l'empire, de la présente expédition du Tonkin et interpellait Daphis, qui s'approchait d'un air rude et timide :

— Eh bien ! mon vieux Daphis, tu ne bavardes pas, toi, et le gouvernement te maintient. Mais tu n'en penses pas moins, hein ! n'est-ce pas ?

Il s'interrompit pour faire admirer Lia à un jeune lieutenant qui venait d'arriver et baissa la voix pour dire en la montrant :

— Hein ! la mâtine ! je vous en souhaite une comme ça, mon ami.

Lia, le teint animé, les yeux brillans, le front calme et les lèvres dédaigneuses, s'avançait à travers la foule, qui s'écartait devant elle. Sa robe de crêpe de Chine rose, ajustée sans flots ni bouillons, tirant un peu sur le rose thé, s'harmonisait à la couleur des épaules, du dos, du cou et des bras, et semblait continuer la peau. Des guirlandes de roses roses garnissaient en tout sens le corsage, la ceinture et la jupe. Ses cheveux noirs étaient montés en diadème. En la regardant, on avait ce sentiment, sinon cette pensée, que la beauté est un don précieux qui supplée à tout le reste, contient tout en soi et donne à la femme le droit de tout entreprendre et de tout mépriser, jusqu'à la vertu même. La chaleur de la température augmentait autour d'elle le parfum de roses unique et discret qui s'exhalait de toutes parts.

Le marquis, dont une émotion véritable fit un peu trembler la voix, s'avança vers elle et la salua.

— Les fleurs vous réussissent, mademoiselle, dit-il, en faisant allusion à la fête de charité.

Elle passa sans répondre et montra qu'elle ne voulait pas le distinguer.

Courtaron se trouva immédiatement en face de Roger, qui suivait Lia de près, ne voyant qu'elle, et qui portait sur son visage

un air de joie et d'assurance. Il était heureux, amoureux, au point de ne s'en pas cacher.

Il ne vit même pas le marquis.

— Grand dadais, va! se dit celui-ci en se détournant de son passage.

La situation était entre eux si tendue qu'ils eussent été peut-être jusqu'aux insultes. Le marquis n'allait pas perdre son temps en paroles.

En même temps, il vit Mme de Tresmes qui manœuvrait pour rejoindre Roger et qui finit par l'atteindre. Roger la salua froidement, tourna les talons, et la jeune femme resta debout contre une porte, les yeux fixés sur son amant, qui ne dissimulait même plus, et dont la tête, à cause de sa grande taille, dépassait les autres têtes.

Jusqu'ici Mme de Tresmes, dépitée, avait tenu bon dans sa détermination et s'y était entêtée. Depuis son retour à Paris, bien souvent elle avait suivi Roger en voiture jusqu'au cirque sans qu'il s'en aperçût, l'avait guetté dans les théâtres, cherché au bois, attendu dans des gares, mais s'était retenue de lui parler, de lui écrire. Il fallait que la réconciliation vînt de lui pour qu'elle fût durable. Elle redoutait aussi une explication positive, en reculait l'instant par la crainte de tout perdre en une fois. Enfin elle aimait l'élégance et pensait qu'il était plus élégant de ne plus avoir l'air de courir après lui. Chez cette étourdie aussi les sentimens s'étaient un peu calmés par le manque d'entretien, et elle éprouvait, comme beaucoup de femmes, que l'amour qui ne s'exerce pas se diminue. Mais, en voyant Roger, beau et triomphant autour de Lia, au milieu de ces fleurs et de ces lumières, son cœur se gonfla, et tout son amour et sa jalousie la reprirent.

— Que lui ai-je fait pour qu'il me traite ainsi?

Courtaron eut un mince sourire en la voyant.

Par une sorte d'attention et devinant une complice, il s'approcha d'elle et la tira de sa contemplation :

— Vous l'aimez donc toujours? lui dit-il.

— Oh! oui, je l'aime.

Et, après une pause :

— Mais elle,.. je la hais.

Ils furent interrompus par Frébault, qui entrait bruyamment. Il portait un col anglais si haut, si raide qu'il fit l'admiration du petit Raphaël, qui avait encore perfectionné son costume de soirée en ajoutant les chaussettes à jour et les souliers découverts.

— Toi qui es de la maison, dit Frébault à Courtaron en le prenant par l'épaule, présente-moi à la baronne.

— Suis-moi!

Arrivé devant Mme Monach, Frébault inclina la tête avec exagération et resta un instant, plié comme un cerceau.

— Enchantée, monsieur! dit Mme Monach... Le marquis de Courtaron et le vicomte d'Épagnes m'ont beaucoup parlé de vous, monsieur, et d'ailleurs, qui ne vous connaît pas?

Elle s'intéressait au cirque, et, sachant qu'une répétition générale était prochaine, elle lui demanda la faveur d'une invitation pour elle et pour sa fille.

Lia quitta pour Frébault l'académicien, qu'elle laissa en train de demander à Monach s'il ne regrettait point Régnier dans *le Mariage de Figaro*, à quoi le baron ne savait que répondre. Au temps où florissait Régnier, il allait de Francfort au théâtre de Darmstadt, où jouait la troupe du duc de Saxe-Meiningen, et ne pensait pas encore à avoir de loge aux Français.

Lia s'était approchée, et, regardant Frébault avec curiosité :

— Les journaux ne sont pleins que de vous, monsieur, lui dit-elle avec un gracieux sourire.

— Mademoiselle...

Et la baronne continua :

— Cette répétition sera une véritable représentation, monsieur?

— Mon Dieu! oui, madame, répondit Frébault en papillotant de l'œil gauche.

— Et quelles belles choses allez-vous nous donner, monsieur?

— Je veux vous en laisser la surprise, madame.

— Oh! comme je vous comprends, monsieur! vous êtes un véritable amateur!

— Je m'en flatte, madame.

En se retirant, Frébault fit semblant de s'empêtrer les jambes dans les jupes des dames, se dégagea par une pirouette très comique et dit au marquis en se perdant dans la foule :

— Notre programme est épatant. L'Italien est enfoncé... J'étais seulement venu pour vous relancer, vous autres... Et de l'exactitude au moins! après-demain à sept heures sonnant,.. sans quoi je serais implacable. Il y aura une forte amende. Ah çà, et où sont Roger et les autres?.. Il faut toujours être sur leur dos... Le temps de les voir et je file... Georgette est en voiture à la porte. Elle voulait s'habiller et venir ici;.. j'ai eu toutes les peines du monde à l'en empêcher.

A mesure que la soirée s'avançait, tout le monde se familiarisait de plus en plus. Ce qui bientôt domina parmi les invités de toute espèce fut un sans-gêne irrespectueux pour le lieu et les gens chez qui l'on était reçu. Chacun se vengeait à sa façon de cette profusion et du luxe qu'il subissait. On jouissait du buffet avec

une indiscrétion et une gloutonnerie répugnantes. On prenait des fleurs partout, dont on faisait des bouquets de corsage et de boutonnière. On pillait les vignes, et si brutalement en plusieurs endroits que les ceps pendaient arrachés. Monach se promenait ravi; c'était signe que sa fête réussissait. Ce n'étaient point les moins comme il faut qui se lâchaient le plus, mais les mieux élevés, qui osaient là ce qu'ils n'eussent osé nulle part ailleurs. Un copain du cirque proposa de semer des peaux de mandarine sur le parquet pour faire tomber. Un autre paria de boire trente verres de punch. Un ancien élève de l'École polytechnique voulut organiser un monôme.

Un farceur de peintre, qui se nommait Serizier, se fit annoncer :

— Serizier de Montmorency!

Il fut présenté comme duc au baron.

Ce qui pouvait paraître surprenant, c'est que le petit Raphaël se mêlait aux propos fâcheux, les excitait et écoutait complaisamment des plaisanteries usées sur le Gotha et le Golgotha.

Au milieu de la cohue, il n'y avait guère qu'une chose qu'on respectât : l'incomparable et magnifique beauté de Lia.

Le marquis, absorbé en ses réflexions, ne la quittait pas des yeux et accompagnait tous ses mouvemens dans les remous de la foule, étudiait les expressions de son visage. Il était poussé vers elle par une ardeur aveugle où les sensations les plus fines et les plus grossières se trouvaient mélangées. Il sentait qu'elle était faite pour lui et lui pour elle; il aimait jusqu'à ses défauts même, s'illuminait à la pensée qu'elle serait à lui et qu'elle était là, là, tout auprès de lui, qu'elle n'avait qu'à consentir et qu'elle consentirait. Au milieu de ce luxe parfumé, il songeait aussi comme ils jouiraient ensemble de ces choses, au goût qu'il mettrait en leur dépense, à la belle manière dont ils useraient de leur fortune, et comme ils balaieraient cette foule de malotrus et de pique-assiette!

Il poursuivait ce rêve banal, que tout le monde fait à sa façon, avec des raffinemens d'homme délicat et un attendrissement égoïste qui mouillait ses yeux de larmes orgueilleuses et lui soulevait fièrement les narines. L'idée d'être maître de sa vie, avec tout ce que la vie a de bon, de beau et d'aimable, lui prenait les nerfs si fort qu'il appuya un instant son talon comme s'il eût voulu écraser quelque chose. Qui oserait donc la lui enlever? Il avait envie de la prendre dans ses bras et de l'emporter.

Elle était si près de lui en ce moment qu'il touchait sa robe. Elle ne sut comment une des guirlandes de sa jupe se détacha et traîna à terre par un bout. Courtaron se baissa pour la prendre.

— Laissez cela, dit-elle avec un ton superbe.

Pour rattacher sa guirlande, elle s'en fut, traversant rapidement les salons et gagna la porte qui conduisait à son appartement particulier.

Le marquis, à sa poursuite, arriva au moment où la porte se fermait devant lui. Sans aucune hésitation ni réflexion, mû par une force étrangère à sa volonté même, Courtaron suivit Lia et l'atteignit dans un corridor, où une bougie de cire rose brûlait sur un guéridon.

— Arrêtez, Lia! arrêtez! s'écria-t-il d'une voix étranglée par l'émotion.

Il la tenait par sa robe, il tomba à genoux.

— Je vous aime, Lia, entendez-vous bien, Lia, je vous aime, dit-il en un chuchotement passionné. Je vous aime à en mourir et vous faites de moi le plus malheureux des hommes.

Lia le regarda à ses pieds avec un air de triomphe et de mépris.

— Non, rien, rien ne pourra m'ôter l'amour que j'ai pour vous, continuait le malheureux. Ne me voyez-vous pas à vos pieds humilié, suppliant, soumis à toutes vos volontés?.. Il n'y a que vous pour moi... C'est vous seule que j'aime,.. c'est par vous seule que je respire... O Lia, pardonnez-moi!.. Pardonnez-moi ma stupide audace, ma folie funeste!.. Combien depuis n'avez-vous pas été cruelle!.. et comme vous vous êtes vengée!..

Et, toujours à genoux, étreignant sa jupe au risque de tout arracher, il s'écria, en levant vers elle ses yeux égarés :

— Lia, je vous en prie, dites-moi, dites-moi que vous ne l'aimez pas!

— Relevez-vous, dit-elle enfin, en essayant de se dégager.

Elle fut obligée de répéter :

— Relevez-vous!

Il lâcha la robe et obéit.

Quand il fut debout, face à face, elle lui dit lentement, avec solennité :

— Écoutez-moi maintenant.

Et, après une pause, les yeux dans les yeux, la tête en avant et le corps en arrière, toute prête à fuir, elle reprit très fermement et très vite :

— Vous êtes un sot et un misérable!.. J'aime Roger, je n'aurai pas d'autre époux que lui.

Le marquis fit un geste pour la saisir. Elle leva son éventail entre eux avec un regard terrible, prit son moment, se dégagea et disparut.

Courtaron se remit mal de cette secousse. Non certes, il ne croyait

pas que les choses fussent, entre eux, aussi avancées qu'elles étaient en réalité.

— Ah! ils en sont là! se dit-il.

Il rentra dans le salon, le sourire aux lèvres, mais intérieurement bouleversé.

Il chercha Mme de Tresmes instinctivement. Il la vit au buffet, en galanterie avec le général, et, tout auprès de deux jolies Américaines faites comme de petits garçons, qui s'amusaient à griser un jeune diplomate en mêlant du bourgogne à son champagne.

Quand Mme de Tresmes et Courtaron purent se rejoindre :

— Qu'y a-t-il? demanda-t-elle.

Le marquis, avec un dédain plein de pitié, répondit :

— Savez-vous ce que j'apprends?

— Quoi donc?

— Une chose incroyable...

— Dites vite.

— Et ridicule.

— Mais parlez donc!

— Le pauvre garçon est fou à lier, et je n'aurais pas pu supposer,.. non vraiment...

— Il l'épouse!

— Vous l'avez deviné, répondit Courtaron avec une apparente négligence.

Mme de Tresmes crut qu'elle allait défaillir, un brouillard passa sur ses yeux.

— Eh! oui, reprit le marquis en ouvrant l'œil pour remettre son monocle. C'est une affaire entendue entre eux.

— Et de qui le tenez-vous?

— De bonne source.

— De qui enfin?

— De la bouche même de Lia.

— Il ne faut pas que cela soit! chuchota Mme de Tresmes.

— Je plains Roger de tout mon cœur, dit le marquis avec un air de résignation.

— Que faire? mon Dieu! que faire?.. J'ai envie de crier.

Mme de Tresmes se laissa tomber sur un fauteuil, retint ses larmes, tordant ses bras, tenant ses deux poings serrés entre ses genoux.

Leur dialogue allait par saccades.

— Mais que faire? répétait-elle. Que faire?

— Je n'en sais rien, ma foi!

Après avoir longtemps médité, et comme à regret, et avec effort, le marquis reprit : — Pauvre Roger! s'il savait ce que je sais!..

— Que savez-vous ?

— Je ne puis rien dire.

— N'êtes-vous pas l'ami de Roger ? reprit Mme de Tresmes avec une exaltation contenue. N'est-ce pas à vous de le conseiller, de le détourner, de l'avertir ?

— Ces choses-là ne se font pas, et moi surtout, je ne puis...

— Vous savez quelque chose sur elle ?

— Non pas, répondit le marquis, mais... Et avec une aisance perfide qui donnait beaucoup à entendre, il ajouta immédiatement et comme avec un soupir de regret : — Mais je la connais bien.

Mme de Tresmes hésitait encore à comprendre où le marquis en voulait venir. Serait-il possible ? Non. Et qui sait ? Ce ne fut cependant qu'en outrant sa pensée, et par une sorte d'exagération furieuse, qu'elle demanda à Courtaron, en baissant la voix :

— Vous avez été son amant ?

Le marquis se tut, fit l'homme embarrasé, voulut la quitter, jouissant intérieurement de cette muette calomnie et pensant en avoir fait assez pour jeter Mme de Tresmes entre Lia et Roger.

Mais celle-ci le retint, et avec une sorte d'épouvante mêlée de joie, et comme illuminée soudainement :

— Vous avez été son amant,.. tout me le montre,.. vos regards, votre silence me le prouvent... Je veux arracher de vous cet aveu... Dites-moi que vous avez été son amant,.. dites-le-moi.

— Jamais.

Mme de Tresmes se leva et, l'entraîna dans un coin :

— Jurez-moi alors que vous ne l'avez pas été.

Le marquis eut un sourire de fatuité abominable et se déroba en levant nonchalamment les épaules.

Mais Mme de Tresmes cherchait déjà Roger dans la foule. Elle voulait l'aborder et le reprendre. Elle le vit qui donnait le bras à sa mère et se dirigeait lentement vers la sortie.

La générale paraissait triste et effarouchée en traversant les salons. Ce n'était pas qu'elle fût fière à l'excès et tirât trop de vanité d'une naissance qui était honorable, sans être des plus hautes. Elle savait elle-même que le monde était changé, qu'il n'y avait plus de société, à bien prendre, mais seulement une société riche, et que l'on ne pouvait plus être très difficile. Mais que la richesse fût le bien unique et qu'il fallût ainsi se livrer tout entière à des étrangers dont le passé était mal connu et dont les idées, les façons et les croyances semblaient d'abord si différentes; non pas ! Et puis, l'empressement des Monach, et de Lia en particulier, la mettait en méfiance. Elle se croyait indigne de tous les hommages qu'on lui rendait. Elle se promettait à elle-même de se tenir en garde.

Elle s'accusait ensuite de sa propre facilité, de sa faiblesse d'âme, qui avaient encouragé son mari et son fils. « C'est ma faute, » se disait-elle. Mais elle recommanderait à son fils d'être prudent, elle lui dirait avec quelle peine elle le voyait se laisser prendre à tous ces agrémens, l'avertirait, afin que son assiduité près de cette belle jeune fille ne pût donner le change et être pris pour une recherche indiscrète. Elle lui dirait cela et il ne lui en voudrait pas, parce qu'elle lui dirait cela comme elle le pensait et du fond du cœur.

— Eh bien! ma mère, dit Roger, tandis qu'il remontait l'escalier, comment vous trouvez-vous?

— Un peu étourdie, répondit-elle.

Puis, arrivée sur le palier où sa femme de chambre attendait, elle continua malicieusement :

— Figure-toi que je ne savais que dire à Mme Monach... J'étais à tout propos prise de court, et il me manquait mille choses pour la comprendre.

Et, en pensant à la petite Hélène et à sa simplicité, elle ajouta en souriant :

— Tu ne saurais croire, mon cher enfant, à quel point je regrette les Ghomer!

Roger reparut dans les salons, le visage assombri, l'âme préoccupée. Il était temps, pensait-il, que l'abbé Glouvet se mît à l'œuvre. Lia, qui attendait son retour, lut l'inquiétude dans ses yeux et, devinant sans doute à mille indices que son fiancé n'obtiendrait pas tout de sa mère aussi facilement qu'ils avaient cru, s'approcha de lui, et, l'emmenant dans un petit salon où déjà le monde n'était plus, demanda :

— Et votre mère?

— Elle est un peu fatiguée, répondit-il en baissant la tête.

— Quelle figure vous faites! dit-elle avec une sorte d'effroi pleine de menaces et de supplications à la fois.

Et, comme Roger se penchait vers elle pour lui prendre la main et l'assurer qu'il ne l'avait jamais mieux aimée et que les difficultés qu'il rencontrerait ne le rendaient que plus ferme, Mme de Tresmes apparut entre eux avec une pâleur livide et les sépara.

— Non! non!.. Roger, dit-elle d'une voix suffoquée en lui prenant le bras.

Mais ses dents se mirent à claquer. Elle ne put ni n'osa dire la chose épouvantable qu'elle apportait et balbutia :

— Je vous reverrai, Roger,.. vous saurez plus tard...

Elle se redressa pour regarder Lia, qui soutint fièrement son regard. Puis, comme saisie de honte et cherchant un soutien, Mme de Tresmes, voyant Courtaron qui observait de loin cette scène, alla lui prendre le bras, l'entraîna et sortit avec lui, laissant Roger

et Lia atterrés, l'un redoutant les éclats de cette extraordinaire jalousie, l'autre se demandant avec angoisse ce que le marquis avait bien pu souffler à cette femme.

XIV.

Depuis neuf heures du soir, une belle file d'équipages stationnait avenue Kléber.

L'allée montante qui menait au cirque était couverte de toile et l'entrée, comme une entrée de foire, illuminée d'une guirlande et d'une étoile de verres de couleur, entre deux mâts. La neige tombait, une neige molle et rare encore, qui se changeait doucement en boue à mesure.

Sur les trottoirs, vivement éclairés par les lanternes des voitures, les cochers et les valets de pied parlaient entre eux, au milieu d'un bruit de gourmettes qui cliquetait dans le silence de ce quartier neuf et désert. Ils s'appelaient des noms de leurs maîtres, dont ils ne se plaignaient pas entre eux, la plupart par amour-propre, rivalisant, au contraire, sur leurs mérites, leurs titres, leur fortune. Ils blaguaient les fiacres des fêtes officielles. Les uns discutaient la dernière séance de l'Association des gens de maisons, d'autres révélaient des singularités d'intérieur, étalaient des scandales domestiques, donnaient des exemples mémorables de coulage. On citait un camarade, le cocher d'un bookmaker, qui venait de gagner un des gros lots dans le dernier tirage des obligations de la ville de Paris. Quelques-uns disaient la vie qu'ils mèneraient s'ils devenaient riches; leur rêve était, pour la plupart, une vie tranquille à la campagne, entre des rosiers et des choux. Quelques-uns entraient au cabaret du Camp volant en secouant leur collet.

Mme Caminade avait pris de l'importance et de la dignité, depuis que des comtes et des marquis venaient chez elle. On la voyait trônant dans son comptoir, avec cet air et ce profil de Marie de Médicis qu'ont beaucoup de vieilles femmes du Midi, commandant aux deux garçons affairés, le doigt sur le timbre et l'œil attentif à ce que rien ne manquât.

Elle était en train de changer un billet de cent francs à un petit groom au regard effronté, lorsque M. Johnson apparut, dans l'entrebâillement de la porte qui communique avec le cirque, très agité, contre son ordinaire, et faisant signe à l'un des garçons. Mme Caminade crut devoir se déranger pour ce personnage et voir elle-même ce qu'il désirait.

— Qu'y a-t-il pour votre service? s'écria Mme Caminade, en entrant dans la cuisine, où déjà M. Johnson déchirait des serviettes par

bandes, tandis que le garçon apportait un broc, une cuvette, une bouteille d'eau-de-vie, du sel, et tout ce qu'il faut pour un premier pansement... Qu'est-il donc arrivé, monsieur Johnson... Un accident, sans doute?

— Taisez-vous! reprenait M. Johnson, avec placidité.

— Je comprends, répondit Mme Caminade, et, en baissant la voix d'un air mystérieux et attendri, elle ajouta : Et quel est celui de nos bons messieurs?.. Dites-moi au moins, monsieur Johnson... Le garçon pourrait vous aider,.. ou moi-même,.. une main de femme est plus adroite.

— Taisez-vous! répliqua impertubablement M. Johnson... Ne dites rien, voulez-vous?..

Il emporta lui-même tout ce qu'il fallait, tournant le dos à Mme Caminade, qui, vexée de ce manque de confiance, se dit que tous ces Anglais étaient singuliers, si bien qu'il se répandit bientôt dans le cabaret qu'un de ces messieurs était blessé et que le bruit alla, jusque dans l'avenue, ranimer les propos des cochers.

Tous les invités avaient été exacts. Le public contenait ce qu'il y a à Paris d'élégance extérieure et de mode. C'était la composition choisie des concours hippiques avec ses mélanges, ses contrastes, ses libertés, de telle façon qu'on pouvait voir, entre autres choses, réunies dans une sorte d'égalité publique et de nulle conséquence, de nobles et élégantes dames avec des demi-mondaines connues pour leur beauté, leur train, ou la qualité de leurs amans, et de ce coudoiement, non seulement personne ne se choquait, mais n'y trouvait au contraire que du piquant et de l'attrait.

« Un événement parisien que cette répétition. » C'était une de ces choses « qu'il faut avoir vues, » et l'importance s'augmentait de ce que la salle était petite et le nombre des favorisés restreint. Frébault, par entraînement, avait donné plus de billets qu'il n'y avait de places, ce qui amena un désordre effroyable.

Les copains, en habit rouge et culotte blanche, faisaient l'office d'écuyers. Ils plaçaient à grand'peine les gens, dont quelques-uns se fâchaient sérieusement, comme s'ils eussent payé et que ce fût un cirque ordinaire. On s'insurgeait de toute part. On criait par amusement. On jouait à la canaille par drôlerie. Cette foule parfumée devenait, comme toutes les foules, irresponsable, impersonnelle, gouailleuse, brutale, et réclamait des droits. « Enlevez-le! » hurla-t-on autour de Frébault. « On n'invite pas quand l'on n'a pas de place! » s'écria quelqu'un de grave. C'étaient de terribles poussées, où quelques femmes jetaient de petits cris et des éclats de rire aigus.

Frébault, dans les couloirs et les escaliers, s'excitait au milieu

de la presse, de la chaleur et du bruit, s'exaltant dans ce désordre et se faisant à l'idée qu'il était devant un vrai public, exigeant, impitoyable. Il ripostait avec des attitudes d'athlète, une voix de boniment, et, par sport, inventait des vulgarités de parade.

Vers dix heures, tout le monde, hommes et femmes, mêlés, serrés, empilés, malmenés, était placé de quelque façon que ce fût, ayant en main le programme.

Mme de Tresmes, abattue, les yeux rouges et cernés, était debout, tout contre l'entrée du passage qui donnait accès dans le manège, et s'appuyait du bout du doigt sur l'épaule du général placé justement au-dessous d'elle. Non loin, Monach avait sa cravate défaite, son habit déchiré, et ricanait, en montrant l'état où il avait été mis par la bousculade. En face, Lia, séparée de sa mère, s'était fait une place suffisante, et très en vue; de mine sérieuse, elle essayait de cacher ses perplexités sous un masque immobile. Elle ne regarda pas une fois Mme de Tresmes, ce qui sembla injurieux à celle-ci, et ne fit qu'activer son désir de la perdre dans le cœur de Roger. Si Mme de Tresmes n'avait pas vu tout de suite que le général serait impuissant à rien empêcher, elle lui aurait tout dit à l'instant même. Mais c'était Roger qu'il fallait voir, qu'il fallait convaincre.

Un seul lustre éclairait la salle, tendue de toiles grises et sans ornement, par affectation de simplicité foraine.

Le spectacle commença.

Après quelques exercices équestres où Roger eut sa part, et différens tours de trapèze exécutés avec une grande adresse, mais auxquels le public ne fit pas de succès, vinrent trois femmes habillées en coureurs tyroliens. Elles poussaient devant elles une brouette où était une grenouille en liberté. Il s'agissait de faire trois fois le tour de la piste sans que la grenouille sautât à terre. Tout le monde fut mis en belle humeur par cette invention et s'anima d'enthousiasme. Dès lors le public fut gagné. Tout maintenant devait réussir.

Georgette, en maillot bleu et en jupe indigo semée d'étoiles, se montra, avec un masque de négresse, sur un cheval noir comme la nuit, pendant que Frébault, en chapeau de clown et pris dans un sac de toile plaqué de soleils jaunes, faisait claquer la chambrière, disant des galanteries drolatiques à l'écuyère et sollicitait les bravos pour elle. Après avoir raté quelques cerceaux, Georgette se démasqua et l'on applaudit de voir apparaître son minois chiffonné, plus pâle que la lune. Frébault resta en scène et fit travailler l'oie avec mille fantaisies. Les exercices étaient accompagnés par un orchestre féroce, où les cuivres dominaient, et qui jouaient faux, par ordre, pour faire rire. Courtaron vint vêtu de velours noir, en bottes de chevreau gris

et coiffé d'un chapeau à plumes, à la Charles Ier. Il tira à merveille à la carabine et au pistolet sur différens objets que M. Romain, l'équilibriste, lui présentait gracieusement. M. Romain jongla aussi avec des oranges, que le marquis lui enlevait sous le nez.

Il y eut un assaut d'armes, et la première partie se termina par les exercices de six danseuses espagnoles, qui n'avaient encore été vues nulle part, à Paris. Vêtues de voiles et de costumes à paillettes dorées, elles s'agitaient, prenaient des attitudes, au son des guitares, des mandolines, des castagnettes, et dans des épaulemens et des déhanchemens voluptueux, elles semblaient se tordre sous une violente étreinte.

Cependant, les applaudissemens, la musique, les parfums de la salle, l'odeur de l'écurie, les changemens de costume et les *cock-tail* bus coup sur coup avaient surexcité Frébault. Il buvait son douzième lorsqu'on accourut lui dire que Baulny venait de recevoir une dépêche annonçant que son père était mourant. Que faire?

Frébault, aux trois quarts ivre, se fit apporter l'armure et essaya de se la faire mettre sans vouloir convenir qu'elle n'était pas à sa mesure. Il pestait, grognait, jurait, lorsque tout à coup il avisa Courtaron, qui était à peu près de la même taille que Baulny. « Voilà mon affaire! » se dit Frébault, en se frappant le front.

Il appela Courtaron et, sans autre cérémonie, l'empoignant, il l'assit de force sur une chaise et héla quelques copains pour l'aider.

— Ah çà, tu es fou! s'écria le marquis en se débattant.

Frébault ne répondit pas, le prit par le cou et lui fit baisser la tête, tandis qu'il plaçait la dossière tant bien que mal et l'ajustait.

— Vous, occupez-vous des jambes, dit-il à ses aides.

— Tu es absurde! reprit le marquis, qui commençait à se fâcher pour de bon.

— Tu auras beau faire, tu y passeras! repartit Frébault en parlant très vite et par saccades.

Il y mettait une telle force et tant de volonté que toute résistance courtoise devenait impossible. Le marquis se laissa faire en silence.

Quand il fut cuirassé, jambé, casqué :

— Voilà!.. Et maintenant à cheval! dit Frébault, à qui les yeux sortaient hors de la tête... Suis-je le maître ici?

Mais Courtaron sourit avec dédain et parut très décidé à ne pas bouger.

Alors Frébault devint câlin, le conjura de ne pas le lâcher, lui dit que cet exercice était une des nouveautés du programme, le flatta, l'assura qu'il était très adroit, qu'il montait à ravir, et que d'ailleurs le cheval de Baulny était très bien dressé.

— Allons, dit-il... Fais-le pour moi,.. je t'en prie,.. mon petit!.. Puisque je t'en prie!.. Tu ne voudrais par faire rater le numéro.

Il fit tant et si bien que le marquis finit par rire et céda par une sorte de désir et d'instinct de s'opposer à Roger.

— Soit! dit-il.

A ce moment, Roger apparut à cheval tout armé. Il fut très mécontent de la substitution qui s'était faite à son insu, et s'en expliquait, lorsqu'un des copains s'approcha et lui tendit un billet.

— Voilà, dit-il, ce qu'une jolie femme m'a chargé de te remettre... Mes complimens, mon cher! — Et le copain fit claquer sa langue dans sa bouche en signe d'admiration.

— Plus tard, dit Roger.

— Non, c'est très pressé, à ce qu'il paraît.

— Ouvre alors, dit Roger, gêné par ses gantelets.

Son copain ouvrit le papier et le lui remit, tout déplié, dans les mains.

C'était un billet de Mme de Tresmes.

Celle-ci avait perdu la tête en apprenant de la bouche même du général qu'après la représentation il était convenu d'aller souper, avec son fils et les Monach, au Café anglais, et que Roger lui-même avait insisté pour que les choses s'arrangeassent ainsi. Elle arracha un feuillet de son carnet, griffonna ce billet passionné, qu'elle n'eût sans doute osé écrire de sang-froid, le remit à un habit rouge qui passait, en lui recommandant à voix basse de faire vite.

Et Roger lut, pendant qu'un valet d'écurie tenait son cheval impatient:

« Je vous aime encore assez, Roger, pour ne vouloir que votre bien. Croyez-moi, n'épousez pas cette fille. Elle vous abuse, vous trompe, après s'être abandonnée à l'un de vos amis. Croyez qu'il n'y a, de ma part, ni haine, ni vengeance, et que l'intérêt que je vous porte me force seul à vous écrire. Votre amie dévouée. — T. »

Roger, ne sachant où cacher ce billet, le glissa comme il put entre son gorgerin et sa cuirasse.

Ce papier brûlait sa gorge comme du plomb fondu. Des gouttes de sueur perlaient et descendaient en larmes froides le long de ses joues, ses oreilles bourdonnaient, ses doigts se crispaient sur le bois de sa lance et le sang lui montait aux yeux, poussé par les palpitations d'une jalousie longtemps amassée, retenue et tout à coup débordée. Il eut peur de lui-même, pendant une minute, ayant l'idée nette de l'excès où sa rage était capable de l'emporter et qu'il pourrait commettre un crime. Non, il ne consentirait pas à ce combat. Ce simulacre ridicule l'irritait. Il renonçait à cette farce inutile, il combattrait cet homme sans honneur selon les règles de l'honneur!

Et il s'apprêtait à descendre de cheval, quand Frébault, ayant déjà juché le marquis sur sa haute selle à piquet, commanda qu'on lâchât les chevaux, qui se cabraient sur place, et hurla :

— En avant, la musique!

De telle façon qu'emmené par son cheval, en même temps que poussé par celui de Courtaron, qui suivait, Roger entra malgré lui dans l'arène.

Un charivari affreux, tiré de *Roland à Roncevaux*, salua les deux cavaliers, précédés par l'annonce du changement d'adversaire.

Lia était aux premiers rangs, singulièrement intéressée de voir justement aux prises, l'un en face de l'autre, les deux hommes qui se disputaient sa beauté. Ses yeux inquiétans, son fier sourire laissaient presque deviner le plaisir qu'elle avait de comparer leur force et leur adresse, l'espoir secret qu'ils allaient s'échauffer et peut-être verser du sang à cause d'elle. Qui sait même si cette espèce de curiosité n'était pas plus forte en elle que les vœux sincères qu'elle formait pour Roger qu'elle aimait, pour Roger, son défenseur! Qui eût pu pénétrer assez profondément cette âme pour savoir si elle ne préférait pas, par instinct, les incertitudes de la lutte à la sûre victoire de son fiancé et si, comme les biches des bois, elle n'attendrait pas pour subir le vainqueur?

Et voilà que le combat s'animait d'une étrange façon. Les deux cavaliers n'en étaient plus aux saluts, aux passes courtoises; après quelques manœuvres maladroites qui firent rire le public, ils avaient jeté leurs lances et ayant relevé leurs visières qui les empêchaient à peu près de voir, ils s'étaient abordés avec leurs longues épées émoussées, mais dont le poids faisait des armes dangereuses.

A travers le voile rouge qui le séparait du reste du monde, Roger vit Lia apparaître, belle et provocante, et il s'élança sur Courtaron, en criant d'une voix sourde :

— Défends-toi! défends ta vie!

En voyant ce qu'il en était de cet énergumène, Courtaron accepta le combat, non pas seulement par nécessité, mais parce que l'ardeur aussi lui en était venue.

Les lames larges jetaient sous la lumière du lustre des éclairs qui se mêlaient aux reflets changeans des armures, et les deux cavaliers confondus formaient une masse étincelante. Les chevaux soufflaient bruyamment, heurtaient leurs carapaces; leurs pieds, qui s'enfonçaient fortement dans le sol, lançaient la terre par paquets autour d'eux. On admirait la souplesse et l'élan des deux jeunes gens. Roger était superbe dans l'attaque, Courtaron prompt à la défense. Le public, à mesure, devenait frénétique.

Un coup paré bossela la genouillère du marquis, qui riposta et enleva la plume blanche du casque de Roger. La poussière desséchait leur langue, la sueur leur piquait les yeux.

Ils s'arrêtèrent pendant un instant, épuisés, haletans, se dégagèrent, et chacun s'en fut au galop reprendre sa place, puis après avoir fait une volte rapide et rassemblé leurs chevaux, ils fondirent de nouveau l'un sur l'autre. D'un coup furieux porté à la jointure de l'épaulière gauche, Roger entama Courtaron, qui lâcha son épée et les rênes, se renversa et, maintenu sur sa haute selle, raidi sur ses étriers, fut ainsi ramené au galop par son cheval aux écuries.

Les spectateurs applaudirent furieusement, croyant, dans le premier moment, que la scène était ainsi réglée.

Frébault, en postillon français, déjà debout sur deux chevaux blancs harnachés de harnais à clochettes, se balançait un pied sur chaque croupe, prêt à paraître, quand on vint lui dire l'accident arrivé à Courtaron.

— C'est bon, c'est bon, dit-il ; et comme il mettait son amour-propre à ce qu'il n'y eût pas d'intervalle entre les exercices, il cria aussitôt d'une voix terrible :

— Lâchez les carcans!

Il fit claquer son fouet pour écarter tout le monde, et entra dans l'arène, avec un grand bruit de sonnailles.

Roger ne prit aucun souci de Courtaron, autour de qui M. Johnson s'empressait avec le zèle inquiet d'un créancier menacé.

Sans se rendre compte de la façon dont il avait quitté le cirque, Roger se retrouva sur la place de l'Étoile. Il releva le collet de son pardessus, tâta machinalement, dans sa poche, le billet de Mme de Tresmes encore mouillé de la sueur du combat, et traversa la place comme un homme privé de raison.

Il enfila la première avenue qui se présentait et s'enfonça dans la nuit, sous la neige lente et tranquille. Il allait, poussant tout droit, les pieds dans la boue, le visage échauffé par les flocons fondus. Il allait, mettant une attention stupide à distinguer les objets les plus indifférens, les pointes dorées des grilles du parc Monceau, la lanterne rouge d'un bureau de tabac, la silhouette immobile d'un arbre, le trot glissant d'un rat dans un ruisseau, l'échafaudage d'une maison en construction. Il isolait ces choses, qui prenaient alors en son cerveau un relief extraordinaire. Il lut distinctement, lettre par lettre, à la lueur d'un réverbère : « Boulevard de Clichy. » Il comptait jusqu'à cent, arrangeait des airs sur la cadence de ses pas. Sur un numéro de fiacre qu'il tira de sa poche, au lieu du billet de Mme de Tresmes qu'il voulait relire, il paria sa vie, puis il oublia s'il avait gagné ou perdu.

Au-delà de la place Blanche, il tomba dans les musiques forcenées, les lumières et les baraques de la fête de Montmartre, qui commence justement aux environs de Noël. Il lui sembla qu'il allait rentrer dans le cirque. Il se détourna alors brusquement et se jeta au travers des rues qui s'emmêlent autour de la place Bréda. Au coin du carrefour, des femmes affamées et de tout âge tentaient d'arrêter sa course, chuchotaient à son oreille, lui tiraient les bras. Il descendit la rue Saint-George et arriva sur les grands boulevards, en proie aux sales visions du Paris nocturne. Il lui parut alors qu'il revoyait les mêmes femmes de tout à l'heure, mais habillées de soie, plus cossues, avec de gros bijoux et qui stationnaient sous des parapluies. Il se trouva devant le Café anglais, où il devait souper avec Lia. Il entra, demanda si le comte d'Épagnes était arrivé. On lui dit qu'on ne l'avait point vu, et il s'enfuit comme un animal poursuivi.

En passant devant le café du Helder, il se souvint qu'une nuit, avec des camarades de Saumur, il avait soupé en face d'une assez jolie fille qui fumait en mangeant des crevettes et montrait un sou percé dans un porte-monnaie rempli de poudre de riz. Et le malheureux, l'âme embrouillée de colère et d'amour, essayait de trouver des ressemblances entre cette fille et Lia, afin de l'avilir en son cœur et se venger de cette façon de la torture qu'il souffrait à cause d'elle.

Lorsqu'il rentra à l'hôtel, une heure du matin sonnait au ministère de la guerre et à Sainte-Clotilde. Il renvoya son domestique et s'étendit tout habillé sur son lit. Sa jalousie devint une douleur physique. C'était comme des coups de bâton dont il avait le corps moulu, l'âme exténuée. Eh quoi! souffrirait-il autant s'il pensait qu'elle était innocente? Aurait-il frappé cet homme s'il l'avait cru repoussé par elle? Ce sang répandu n'était-il pas une preuve contre elle?

— Et je l'aime! je l'aime! grondait-il en mâchant l'oreiller, les membres tordus, gémissant. Il eût voulu la voir, lui parler, savoir...

Il se leva, regarda par la fenêtre. La croisée de Lia était éclairée. Une lumière douce glissait entre la fente des doubles rideaux et faisait une raie dorée sur la neige.

Il sentit un peu de calme renaître en lui en pensant qu'elle était là, sous le même toit que lui, et qu'elle ne pouvait lui échapper.

En ce moment, le cocher du général demanda la porte cochère sur le ton élevé et chantant qui lui était ordinaire. La voix arrivait de la rue, par la cheminée, en passant par-dessus la cour et les toits. Il entendit comme dans le lointain la porte qui tournait lourdement sur ses gonds, le roulement de la voiture sur le sable de la

cour, les pas du général dans les appartemens, une toux de mauvaise humeur, un claquement de porte. Et tout rentra dans le silence.

Mais Roger n'était pas depuis une minute recouché qu'il se leva de nouveau et alla à sa fenêtre; son front rafraîchi s'appuya sur la vitre humide. Qui donc l'empêchait d'aller la voir? La chambre était au rez-de-chaussée et d'un accès facile. Il savait où était la clé du petit escalier qui conduisait au jardin. Le jardin n'était-il pas en commun? N'avait-il pas le droit de s'y promener aussi bien la nuit que le jour? Avec cette neige!.. à cette heure!.. Et pourquoi pas? Il pouvait être malade, avoir besoin d'air. Et puis n'avait-il pas dû souper avec elle? Il n'était pas venu, que devait-elle penser? N'avait-il pas le devoir de lui expliquer son absence?

Il imagina encore d'autres niaiseries de cette sorte, il devenait fou.

Il s'assit sur une chaise, se prit la tête entre ses mains, puis enfonça ses paumes dans ses yeux desséchés. Oh! comme il souffrait! Mais un mot, pensait-il, un mot lui suffira pour se justifier. Et tout à coup ses sentimens se retournaient. De quel droit la soupçonnait-il? De qui donc venait cette horrible accusation? D'une femme exaspérée, furibonde, attachée à leur nuire dès le début de leur amour, d'une femme dont la folie était capable de tout inventer. Les motifs du billet étaient clairs. Et il avait cru cela, lui? Il avait si peu estimé celle qu'il aimait? Il se méprisait, s'irritait, s'élevait contre lui-même, contre Courtaron et son abominable mensonge. Et maintenant, c'était parce qu'il n'avait jamais douté de Lia qu'il avait frappé cet homme, puni ce lâche, ce calomniateur!

Poussé par un irrésistible besoin de la voir, de s'agenouiller devant elle, il sortit de sa chambre, et, comme un voleur, s'enfuit à tâtons jusqu'au petit escalier. Le bois craqua horriblement sous ses premiers pas. Il s'arrêta, retint son souffle, et, comme l'escalier était très étroit, il appuya fortement ses deux coudes aux parois des murs et descendit, ne touchant les marches que de la pointe du pied. Il prit la clé, pendue à un clou, l'introduisit adroitement dans la serrure, la tourna sans bruit, se trouva dehors.

La neige ne tombait plus; mais, étendue en nappe sur le sol uni, elle éclairait les ténèbres par reflet. L'air était moite; la nuit paisible, sans lune, mais redevenue sereine et doucement constellée. Il regarda autour de lui, ne vit aucune lumière que celle de la chambre de Lia. Il prêta l'oreille, rien ne bougeait dans la maison. Il s'enfonça dans le jardin, fit le tour des murs comme pour se retarder, se donner le temps de la réflexion. Mais il arriva plus vite qu'il ne pensait auprès de la fenêtre, qu'il aborda de côté. Il s'arrêta pour écouter. Un cheval, qui rêvait dans une écurie voisine, frappait sa stalle à grands coups de pied; quelques

gouttes d'eau tombaient des toits. Il eut honte, fut sur le point de fuir, mais une force invincible l'amena devant la fenêtre et lui fit plier les genoux. La respiration lui manquait, son sang affluait au cerveau et remplissait autour de lui l'espace silencieux d'un bourdonnement continu... Il resta quelque temps appuyé contre un soupirail qui amenait des caves un souffle tiède comme une haleine.

Enfin, il regarda à travers la fente des rideaux.

Deux bougies de cire placées sur la cheminée, encombrée de bibelots, éclairaient la chambre tendue de soie bleue.

Lia, assise sur un petit fauteuil à pieds bas, était encore habillée, décoiffée, délacée, mais telle à peu près qu'elle venait d'apparaître au cirque. Ses deux bras nus pendaient jusqu'à terre et ses mains tortillaient machinalement les franges du fauteuil. Souriante, épuisée, les joues animées de fraîches couleurs, elle songeait; ses pensées semblaient la satisfaire. Quelles qu'eussent été les causes qui venaient de délier la prudence de Roger et de lâcher sa fureur, elle jugeait que maintenant, quoi qu'on pût dire et faire contre elle, il l'aimait assez pour tout franchir et sauver leur amour jusqu'ici menacé.

Roger vit les yeux de la jeune fille, qui par hasard tournés de son côté, semblaient lui rire, et sa bouche qui semblait lui parler.

Et doucement, en frappant du doigt :

— C'est moi, moi, Roger! dit-il.

Les rideaux remuèrent. Puis la fenêtre s'entr'ouvrit avec précaution. Il prit la main qui cherchait la sienne, se souleva, enjamba l'appui et il fut dans la chambre de sa fiancée, humble, repentant, à genoux devant elle.

Après un moment de grande émotion :

— Pardonnez-moi! dit-il enfin.

— Roger, répondit-elle après un long silence et avec une empreinte de douceur et de mélancolie, qu'avons-nous fait?.. Aurais-je dû vous ouvrir? N'est-ce pas à vous de me pardonner?

Ils restèrent ainsi longtemps sans se rien dire, la main dans la main, lui à ses pieds, elle un peu penchée vers lui. Ils se souriaient sans crainte et sans remords; ils étaient heureux et ne pensaient à rien qu'à eux-mêmes, quand la réflexion leur venait; leur désir d'être l'un à l'autre s'augmentait d'un grand sentiment de quiétude.

La démarche de Roger était irrévocable, sa présence décisive. Que pouvaient maintenant contre eux les scrupules de la mère de Roger? Que vaudraient les malédictions de la grand'mère de Lia? Leur amour ne les avait-il pas mis au-dessus des préjugés, des convenances ordinaires? Leur réunion en ce lieu, à cette heure,

ne forçait-elle pas aussi bien les consentemens que les aveux? Ne s'étaient-ils pas épargné ainsi mille embarras, mille retards, et les souffrances et les incertitudes?

— Oh! qui pourra maintenant nous séparer? murmura Roger en se rapprochant encore d'elle.

— Si l'on pouvait nous voir ainsi! répondit Lia. Elle le contemplait avec hardiesse et admiration.

Oh! comme il fut timide et passionné l'élan qui porta Roger vers elle en ce moment! Son âme flottait autour d'elle, enveloppait sa beauté grave et resplendissante. Il avait peur de la toucher et devenait comme un petit enfant qui n'ose prendre les fleurs à la portée de ses mains. Il la regardait, retenait son souffle, pressait ses mains avec précaution. Tout ce qu'il avait d'impétueux et de violent s'était retiré de lui. Son amour veillait et était tout prêt à la défendre contre lui-même. Un grand bien-être le pénétrait et courait dans ses veines comme un poison bienfaisant. Pour la première fois, il éprouvait ce sentiment que la pudeur est aussi une volupté et de toutes la plus désirable. L'innocence subite de ses pensées le réconfortait, le rassurait, quand, cependant, poussé par une sorte de remords ou de vaine curiosité :

— O Lia! dit-il, si vous saviez,.. si vous saviez combien je suis coupable envers vous!

Elle le regardait.

Il continua :

— Si vous saviez l'injure que je vous ai faite!..

— Taisez-vous, Roger, je ne veux rien savoir, je ne veux rien entendre.

Et d'un mouvement soudain, comme si son fiancé eût voulu se dérober à elle, ou que quelqu'un eût voulu le lui arracher, elle lui prit la tête, l'attira contre sa poitrine, lui baisa les cheveux, et le tenant ainsi embrassé :

— Aimez-moi comme je vous aime, Roger;.. ne pensons qu'à nous,.. à notre amour... Qu'importe le reste!..

Puis, se levant en même temps que lui, serrant convulsivement ses deux mains, et les regards fixés dans ses yeux :

— Voyez mon visage et comme je vous aime, Roger! reprit-elle avec exaltation... Mon âme est attachée à vous, mon âme a soif de vous... Votre bonté vaut mieux que tout pour moi... Vous êtes mon refuge, ma force, mon secours, ma vie;.. vous m'avez protégée contre l'ennemi que je craignais et qui me tendait des pièges...

Et revoyant Courtaron bardé de fer et sanglant, elle reprit :

— O mon bien-aimé, comme ton regard brillait!.. que tu étais beau, agile et fort!.. Comme tu as frappé de grands coups!

Alors ayant lâché ses deux mains, elle s'élança, lui serra les deux bras autour du cou et le plia vers elle avec toutes les secousses de la passion :

— Lia, Lia, que faites-vous? s'écria Roger, plus pâle que la mort.

Mais elle colla furieusement ses lèvres sur les siennes.

C'est donc ainsi qu'elle s'offrait! Et, par comparaison, il sembla subitement à Roger que tout avait été possible entre elle et Courtaron.

La jalousie fut en ce moment plus forte en lui que l'amour. Sans se rien reprocher à lui-même, sans seulement penser que c'était lui qui était venu là et l'avait pour ainsi dire sollicitée et perdue, il ne trouva plus en lui que colère et dégoût, s'arracha à cette étreinte, la repoussa brutalement.

Elle tendit ses bras vers lui, mais la figure du jeune homme exprimait si bien son mépris qu'elle recula en voyant l'abîme qui s'était ouvert entre eux.

Lia, sans dire un mot, les yeux secs, les lèvres crispées par un sourire convulsif, se laissa tomber sur le fauteuil, joignit les deux mains sur sa face pour cacher la honte, — la honte du refus, — et quand Roger sortit, elle ne bougea pas.

Puis seule, en voyant la fenêtre ouverte et la boue de neige qui souillait le tapis, elle se redressa, aspira l'air en relevant fièrement la tête et, serrant ses mains jusqu'à enfoncer ses ongles dans ses chairs en proie à toutes les fureurs de la vengeance, elle poussa un grand cri, qui, lancé à la poursuite de Roger, alla éveiller les échos de la nuit.

Au cri, sa mère accourut, l'interrogea, et Lia s'affaissa dans ses bras raidie, glacée, sans connaissance.

XV.

Réveillé au milieu de la nuit et averti bruyamment par la mère de Lia, Monach refusa de voir son enfant, chassa sa femme de devant ses yeux. Quand il fut seul, il leva un regard au ciel comme pour en tirer du secours.

Depuis l'aventure d'Oran, où il avait failli périr, Monach n'avait pas encore éprouvé de plus cruelle angoisse. Pour la première fois de sa vie peut-être, ses yeux s'emplirent de larmes. Sa fierté saignait. Si l'attentat n'avait point été consommé, l'outrage était le même et sans être perdue, sa fille était déshonorée. Il eut alors une sensation aiguë de la haine qu'il portait aux peuples et que la

fréquentation du monde, l'ambition ou l'intérêt avaient émoussée en lui. Il était dépouillé, traité avec perfidie, devenu l'opprobre de ses voisins. Par un retour pieux, il supplia son Dieu de l'éclairer, de lui être favorable, de l'épargner. Il avait péché contre le Seigneur et il s'humilia.

Oui, il avait été fier de la recherche qu'on faisait de sa fille, avait eu la pensée confuse d'unir sa fille à un chrétien, il les avait laissés se voir, se parler, rire ensemble et s'aimer, il avait regardé à travers ses doigts, encouragé leurs rires et leur amour : — Mais pas cela! pas cela! murmurait-il avec une sorte de frénésie, pas cela! Si vous me punissez, mon Dieu, que ce ne soit pas pour cela!

La douleur redonnait à ses traits la noblesse qu'ils avaient perdue au milieu des étrangers. Il passa le reste de la nuit en bénédictions et se couvrit de ses prières comme d'un manteau. Quand le petit jour se montra, il murmura la prière qu'il disait à son lever quand il était enfant :

— Béni sois-tu, Seigneur, notre Dieu, qui rends la vie aux morts, qui illumines les aveugles, qui étends la terre sur l'eau!

Cependant, ayant repris un peu de calme et de sens, il fit appeler M. Deutz et le pria d'aller préparer sa mère à l'annonce d'un malheur et il demanda au jeune savant les nouvelles opinions de la synagogue sur les mariages entre juifs et chrétiens.

A quoi le sceptique M. Deutz, qui ne se doutait nullement de l'extrémité où l'on était, mais qui devinait bien la réponse qui serait agréable au baron, argua d'exemples contemporains pour approuver de tels mariages entre grandes familles. Il conclut en insinuant avec un sourire :

— J'ai lu aussi le livre d'Esther et comment Mardochée parla pour son peuple... Croyez bien, monsieur le baron, ajouta-t-il en s'en allant, on trouvera toujours quelque rabbin qui, malgré sa répugnance, dira, comme le pieux Nachoum, avec résignation ou même avec joie : « *Gam zou letobath* (Ceci aussi est pour le bien). »

Depuis la soirée qui s'était donnée chez son fils, la mère de Monach, par pénitence et dévotion particulière, avait fait vœu de demeurer sans manger ni boire un jour sur deux, et priait que ses jeûnes lui tinssent lieu de sacrifice. Elle ajoutait aux prières des confessions et le récit de choses tristes arrivées à pareil jour. Pendant de longues heures, elle s'abîmait dans ses pensées, remontait le cours de sa vie, comparait le présent au passé. Elle songeait alors à son mari, dont elle avait cousu elle-même les caleçons mortuaires, à ses fils dispersés, à sa petite maison de Francfort, à l'existence respectée et digne qu'elle menait là, au soutien et aux exemples qu'elle recevait de ses voisins. Elle revoyait la vieille synagogue,

les arcades basses, la rosace, les voûtes ténébreuses, la lampe qui brillait au fond, devant l'arche, comme une étoile rouge, et, au milieu, la *théba*, l'autel où s'élève le chandelier à sept branches. Elle écoutait la cantilène sans fin du chantre, qui tirait les sons en se balançant d'avant en arrière; elle s'éveillait au son du *schoffar*, du cor sacré creusé comme un vidrecome dans une corne de buffle, et ramenait son âme religieuse aux souvenirs du peuple de Dieu. Ses prières et ses méditations la conduisaient souvent bien avant dans la nuit. Et quand, au milieu du silence, elle entendait le roulement de la voiture qui ramenait ses enfans souillés de contacts impurs, elle tressaillait, ses yeux s'illuminaient d'un feu sombre.

Toute la nuit, elle n'avait goûté que d'amères pensées, comme si elle eût prévu le coup qui menaçait sa maison. Elle ne montra aucune émotion à l'annonce que lui fit M. Deutz, le congédia d'un geste plein de noblesse, et attendit son fils.

Le petit salon carré où elle se tenait était tendu de drap vert et éclairé de vitraux sombres. Les murs nus n'avaient pour ornement qu'une gravure ancienne, Moïse avec son bâton et qui portait les tables de la Loi. Aux battans des portes étaient attachés les petits tuyaux d'argent des *Mesousah*, qui renferment les versets du Deutéronome roulés sur parchemin. Sur une table, à une place d'honneur, le chandelier et, à côté, un coffret de cèdre incrusté d'ivoire, où était le *taleth* de son mari et, comme une relique, la Bible de l'aïeul Zacharie Itzig. Elle était assise sur un haut fauteuil de bois, les mains posées sur chacun des bras et donnait l'idée d'une figure hiératique. En entrant, Monach toucha la *Mesousah* et baisa le doigt qui l'avait touchée. Sa mère se leva. Les longs plis raides de sa robe de soie noire semblaient la grandir, les bandeaux juifs pris dans son petit bonnet de perle ajoutaient encore à la grande régularité de ses traits; elle imposa les mains à son fils et l'écouta. Selon la coutume juive, Monach évita de s'exprimer en termes précis, afin de diminuer le mal présent et ne pas attirer un nouveau malheur, mais il ne cacha rien. A mesure qu'il parlait, sa mère refoulait ses larmes et ses plaintes de peur d'offenser Dieu. Mais, quand il eut achevé :

— Tu as voulu sortir du chemin de tes pères, dit-elle en levant ses mains tremblantes; tu ne t'es pas réjoui de la joie d'Israël. Tu ne t'es pas rappelé la multitude des grâces du Seigneur. Tu n'as pas entendu ses paroles, ni cru à ses miracles, ni chanté ses louanges. Tu t'es mêlé aux autres nations, tu as appris leurs œuvres, tu as servi d'autres dieux que ton Dieu. Tu as trafiqué avec tes ennemis, tu es entré dans leur camp. Tu as cédé ta part d'hé-

ritage, et voilà que l'Éternel s'irrite contre toi et que l'impie qui nous hait domine sur toi et ta race. Va, va maintenant, sacrifie aux idoles l'enfant que j'ai eu sur mes genoux, l'enfant que je bénissais, comme ont été bénies Lia, Rachel et Rébecca, l'enfant qui devait perpétuer le nom de mes pères et qui m'a été ravie. Va, soutiens la muraille qui penche. Va réparer la ruine qui menace ta maison. Va et laisse-moi. Mon âme est un temple de souvenirs maintenant désolé, parce que tu t'es enfui en emportant l'espérance.

Elle se servait, pour exprimer ces pensées religieuses, d'une espèce de patois allemand, mêlé de mots hébreux et slaves, qui donnait encore une âpreté sauvage à ses paroles. Elle fit signe à son fils de se retirer et tournant sa face vers l'orient, elle entra en prières.

Lorsque Roger se réveilla, un petit soleil roux assez gai, mais sans force, éclairait mollement sa chambre. Fourbu, la peau brûlante, il n'eut d'abord que le souvenir indistinct et pesant des événemens de la nuit. Il se leva par habitude, et se reprit à vivre d'un cœur endolori. Il était comme un homme descendu d'une haute montagne, qui fait son repos et sa tranquillité de l'excès même de sa fatigue et de ses efforts. Il venait de s'étendre sur un canapé et fumait sans penser à rien, lorsque son père entra le chapeau sur la tête et l'air très agité :

— Eh bien ! dit-il tout de suite à son fils, en se hâtant comme un homme qui a pris un parti,.. tu en fais de belles !

— Comment cela? dit Roger, qui crut tout d'abord à la promptitude des Monach.

— Il ne fait pas bon jouer avec toi ! continua le général sans prendre garde à l'interruption... Fichtre ! tu n'y vas pas de main morte !.. Je comprends que l'on s'emporte, mais on n'a pas la main lourde à ce point, et ce n'est pas ainsi qu'on s'amuse. Hier, en sortant du cirque, j'ai été faire un tour au club : tu as été blâmé, fortement blâmé, et ce matin, dans les journaux où l'on parle de l'accident d'hier, on te donne tort, et moi aussi, je te donne tort, parbleu !.. Pareille chose serait arrivée dans un de mes régimens que je vous aurais fait battre *illico*.

Puis, comme Roger ne répondait pas :

— Tu es là à te prélasser, reprit-il, sans t'inquiéter de rien... As-tu seulement pensé à faire prendre des nouvelles de Courtaron? Non, n'est-ce pas? Eh bien ! moi, j'y ai pensé. J'y suis allé moi-même, ce matin ; j'ai trouvé là Frébault, le médecin et quelques autres. Ce n'est rien, heureusement. D'ailleurs ça ne m'étonne pas. Un coup de sabre n'est jamais dangereux. Pendant la guerre, j'ai toujours recommandé à mes hommes de pointer.

Le général, qui était plutôt timide, malgré son air bourru, et point brave pour faire des réprimandes, disait tout cela à son fils, le dos tourné, regardant par la fenêtre. Il battait une marche sur la vitre, lorsque tout à coup :

— Tiens! tiens! voilà qui est singulier! dit-il. Viens donc voir ça!

Roger s'approcha et vit ses pas marqués sur la neige et qui tachaient de grands trous noirs l'espace compris entre les deux pavillons.

— C'est positif, reprit en riant le général, que les choses de l'amour ne rendaient point mélancolique, ces pas reviennent de chez notre belle Lia. Je voudrais bien savoir quel est le galant...

Roger n'avait point prévu cette nouvelle complication. Il ne sut plus que dire. Il prit cependant son parti, et avec de grandes précautions d'abord, puis, avec une ardeur mêlée de soudains découragemens, il raconta son amour, ses promesses, l'entrevue de la nuit.

Son père retenait son souffle pour mieux comprendre. Son visage exprimait une surprise effarée qui devenait presque comique. Enfin en balbutiant :

— Mais tu es devenu tout à fait fou, mon pauvre enfant! dit-il. Tout cela est inconcevable de ta part; l'amour n'excuse pas tout cela... A ton âge, je savais dompter mon tempérament, que diable!.. Et je ne me fourrais pas de telles histoires sur le dos!

Après un moment de silence, il ajouta d'un air presque suppliant :

— Que comptes-tu faire à présent?

— Je n'en sais rien, dit Roger.

Et il reprit :

— Je voulais justement vous consulter.

— Diable! que veux-tu que je te dise? Tu as tous les torts, et bien qu'il n'y ait rien eu... Ces Monach ont quelque droit de se plaindre... Enfin, dit-il après une longue pause, comptes-tu l'épouser?

Ramené brusquement par cette demande positive à des réflexions qu'il avait rejetées confusément dans l'ombre, Roger revit alors les tristesses de Lia aux Coqs, ses hésitations, l'assurance, l'audace impérieuse du marquis. Il se les montrait ensemble dans le vestibule de Luchon qui se pressaient les mains, chuchotaient d'un air d'entente et de complot. Il se figurait les attaques de Courtaron, les complaisances, les lâchetés de Lia. Si ce coquin n'avait pas abusé d'elle, lui était-elle revenue sans tache, pure de baisers? Quel était leur secret? N'était-elle pas souillée en quelque chose? Et cette nuit, cette nuit, pourquoi lui avait-elle mis la main sur la bouche et l'avait-elle empêché de parler? Pourquoi avait-elle refusé de s'expliquer? Et il y pensait maintenant; tout dans la chambre même de la jeune fille n'était-il pas pour lui rappeler cet amant dou-

teux? N'était-ce pas Courtaron qui avait conseillé le bleu de ces tentures et choisi pour elle ces bibelots? Il voyait Lia comme une femme de bruit, d'orgueil et de succès, habile et ardente plutôt que profondément émue. Était-ce donc là la femme à qui il allait donner son nom, son amour, sa jeunesse, sa foi?

Cette vision ne fit qu'un tour en lui et, sur un ton assez ferme, il répondit au général, qui répétait sa question :

— Non, mon père.

— A la bonne heure! s'écria le général en soufflant d'aise.

Il développait déjà tout un plan de conduite :

— C'est bien simple,.. dit-il par saccades, debout, en se secouant les mains derrière le dos; tu iras voyager... Je leur donnerai congé,.. ils renverront leurs domestiques... et toutes les choses qui se font après de pareilles escapades.

Mais Roger, en voulant oublier Lia, ne faisait qu'y penser davantage; son amour s'embarrassait des réflexions qu'il faisait pour s'en défaire.

— Cependant, reprit-il, cette jeune fille est compromise par moi, mon père,.. trompée,.. elle avait ma parole...

Et, forçant ses pensées irrésolues dans un sens favorable à ses premiers projets, rêvant à la scène de la nuit et ne trouvant plus le rêve si choquant que la réalité, se reprochant d'avoir tout mené à mal, croyant à l'amour de Lia, à sa sincérité touchante, ému enfin d'une grande tendresse, il ajouta :

— Ne m'avez-vous pas dit, mon père, que j'avais tous les torts... et ne pensiez-vous pas vous-même, tout à l'heure, que les Monach eussent des droits?

— Des droits! des droits! s'écria le général en colère... Est-ce que nous connaissons ces gens-là!

Mais, après cette explosion, le père de Roger sembla hésiter lui-même, et, songeant confusément que la plupart des hommes sont de grands sots pour les circonstances décisives de la vie et que les femmes voient mieux où est le simple devoir, il conseilla à son fils de voir sa mère. Puis, se figurant la peine qu'il aurait lui-même pour aborder ce sujet avec sa femme, il changea brusquement d'avis et conclut qu'il valait mieux, en somme, ne rien dire, attendre, laisser venir, se régler sur la conduite que tiendraient les parens de Lia.

Et, comme s'il eût tout arrangé de cette façon, il embrassa son fils, qu'il quitta pour aller faire un tour aux écuries, en lui recommandant d'être exact au déjeuner.

Le matin était pour la générale l'heure la plus légère et la moins embarrassée de la journée. A table, elle demanda gaîment comment les choses avaient été au cirque et s'ils s'étaient amusés.

— Parfaitement, parfaitement, répondit le général en cherchant des biais.

Il se jeta en divers sujets et parla avec loquacité du ministère, de l'armée, de la chasse à courre et s'étourdit comme il put. Au dessert, il raconta ses campagnes, ce qui, chez lui, était le signe ordinaire d'une grande préoccupation. La générale ne fut qu'à moitié dupe de tant de bruit et d'effort, et elle regarda Roger avec une vague inquiétude.

Le général commençait à respirer en pensant qu'il avait pu mener le déjeuner aussi loin sans rien dire qui le compromît, et il allait se retirer assez satisfait de la force de sa dissimulation, lorsque le domestique lui remit une lettre urgente.

— Vous permettez, chère amie? dit-il.

Après avoir lu la lettre, il devint extrêmement rouge.

— Nous y voilà! s'écria-t-il malgré lui.

— Qu'avez-vous? reprit sa femme.

— Rien, rien...

— Mais encore!

— O mon Dieu!.. c'est,.. c'est,.. une note à payer, répondit le général en bredouillant.

Il demanda la permission de se retirer.

C'était une lettre de l'abbé Glouvet, qui voulait un rendez-vous immédiat « pour traiter une affaire de famille des plus graves, qui ne souffrait aucun retard. »

Arrivé dans son cabinet, le général se donna à tous les diables, se promenant de long en large sans savoir quel parti prendre. Il se fit apporter du papier à lettres, des plumes neuves, de l'encre, s'installa péniblement devant sa table, le front en sueur, médita, souffla, écarquilla les yeux, écrivit un brouillon, puis deux, puis trois. Il n'en sortait pas. Enfin il recopia d'une grande écriture énergique :

« Ce mercredi 19 décembre 1883.

« Monsieur l'abbé,

« Voyez en mon lieu et place la générale, qui n'est avertie de rien.

« Veuillez, monsieur l'abbé, agréer mes salutations.

« Général COMTE D'ÉPAGNES. »

Il alla communiquer la lettre et la réponse à son fils, qu'il trouva dans sa chambre. Et pendant que celui-ci lisait :

— La lettre de l'abbé est claire, n'est-ce pas? dit-il... Les Monach veulent faire du bruit, du scandale, comme s'ils n'eussent pas mieux fait de se taire!.. Enfin!.. et que dis-tu de ma réponse?..

Roger approuva.

Cependant Monach, après avoir envoyé à ses bureaux de la rue Louis-le-Grand quelques ordres écrits pour les affaires de la journée, s'était rendu chez l'abbé Glouvet le matin même, conseillé en cela par la baronne, qui, mieux au fait des usages, savait que les prêtres catholiques sont revêtus d'un caractère qui les rend merveilleux pour les cas embarrassans. Ce père compromis estimait nécessaire ce mariage conforme encore à ses secrets désirs. Il devait agir vite, faire prévenir les parens du jeune homme, les mettre en demeure et l'emporter. N'était-ce pas à celui qui souffrait le dommage de prendre les devans pour les conditions? Il exposa clairement les choses à l'abbé.

Tout en écoutant, l'abbé dressait ses plans, préparait ses réponses, faisait des signes d'acquiescement à tout ce que disait ce père offensé.

Tout s'éclaircissait pour lui; Roger était encore venu le voir, l'avant-veille. Sans dépasser les convenances, le jeune homme lui avait pourtant montré tant de hâte et de vivacité que tout ce que Monach lui disait ne paraissait hélas! que trop naturel. Prêtant même un sens équivoque à certains mots passionnés qu'il se rappelait, il crut de bonne foi que Roger l'avait comme averti de sa dernière entreprise. L'abbé, au fond de lui, blâmait le fils du général et regrettait cette impétuosité, mais cette action, malheureuse en soi, coupait court à tant de choses et rendait son intervention si nécessaire! Il allait donc se mêler à toutes ces négociations qui le mettraient en évidence, avec le devoir d'y réussir et plus de certitude qu'auparavant.

Il donna raison à Monach sur tous les points, répéta à propos des dispenses ce qu'il avait déjà dit à Roger ; il parla ensuite doctement des deux religions, de la juive et de la chrétienne, trouvant qu'elles sont unies dans une même pensée originelle, que le christianisme est la continuation des prophètes, que les israélites furent en somme les frères aînés de l'église, et après quelques insinuations de cette sorte, il fit entrevoir que les choses n'en iraient que mieux si Mlle Monach avait la pensée de se convertir...

Mais Monach l'interrompit et refusa toute concession sur ce point, pensant à retenir le plus d'avantages qu'il pourrait de sa situation d'offensé et qu'il serait temps de songer à cela, au cas de résistances trop obstinées. Il dit enfin à l'abbé qu'il entendait ne point mêler les femmes aux arrangemens et préférait que l'affaire fût traitée directement avec le comte d'Épagnes.

L'abbé, renvoyé comme on sait par le général à sa femme, se présenta à l'hôtel dans l'après-midi. Introduit dans le grand salon, il s'assit modestement sur une de ces petites chaises Louis XVI, que le général ne trouvait point solides et maniait si dangereusement. Il lisait son bréviaire quand la générale entra.

La figure de Roger et de son père, les allées et venues de la matinée avaient mis la pauvre femme en éveil. Elle pensait bien qu'on lui cachait quelque chose. La mine de l'abbé n'était point faite pour la rassurer, et les mystères qu'il faisait lui donnaient l'air d'un homme qui apporte des consolations.

— Eh bien! monsieur l'abbé, fit-elle avec une certaine émotion dans la voix, dites-moi ce que vous avez à me dire.

— Je viens de puiser dans ce livre, répondit l'abbé en refermant son bréviaire, la force de dire à Mme la comtesse le cruel sujet qui m'amène et qui va retentir bien douloureusement dans son cœur de mère et de chrétienne.

— Je suis assez forte pour tout entendre, monsieur l'abbé.

Elle eut dans les yeux une émotion courageuse et se raidit un peu.

L'abbé alla droit au fait en tirant cependant quelques soupirs et baissant les yeux.

— Ce que vous me dites là n'est pas possible! s'écria en l'interrompant la mère indignée... Mon fils est incapable d'une pareille action. On l'a calomnié.

L'abbé, pour mieux prouver ce qu'il avançait, ne se contenta pas alors seulement de répéter ce que le baron était venu lui révéler; il insista et dit qu'il avait reçu lui-même auparavant les confidences enflammées du jeune homme et que Monach n'avait pu le tromper, puisque M. Roger l'avait lui-même en quelque sorte prévenu de tout. Il fut mal venu alors à parler de la Mère des Sept Douleurs et de l'exemple de résignation qu'elle donnait aux mères chrétiennes. Car, avec cette hauteur que donne une belle conscience et cette sévérité que les femmes vraiment pieuses montrent aux prêtres imprudens, la mère de Roger lui coupa la parole :

— Comptez-vous donc une mère pour rien? monsieur l'abbé, dit-elle en se levant toute droite et le visage animé d'une sainte colère. Ne deviez-vous point m'avertir de ce que vous prépariez?..

Elle lui reprocha avec éclat l'encouragement et l'espèce de sanction que son caractère avait donnés aux projets de son fils, et, peu à peu, à force de douleur et d'indignation, elle en vint jusqu'à s'écrier qu'elle eût « mieux aimé voir son enfant mort que de le voir pris entre cette infamie et cette nécessité. »

L'abbé ne se lassait pas.

Il parla de Dieu, de sa miséricorde, de la soumission à ses volontés, dit tout ce qu'il y avait à dire, évoqua des exemples et alla jusqu'à rappeler sainte Catherine de Sienne et la couronne d'épines que le Sauveur lui présenta en songe.

Telle est la vertu des paroles saintes que, même en cette bouche un peu banale, elles furent efficaces et apportèrent de véritables consolations à ce cœur affligé. Il vint à bout de tout, et la pauvre femme, accablée, pencha la tête, s'accusa de sa faiblesse et de son aveuglement. Elle aussi avait manqué à ses devoirs, n'avait point assez redouté cette jeune fille trop belle, qui n'était point chrétienne, et où elle eût dû voir les malices du démon et toutes les séductions de la terre. Mme de Ghomer avait raison.

Et tout lui apparut clairement depuis le jour où elle avait vu Roger autour de Lia coupant les fleurs de sa robe.

Pendant que l'abbé était avec sa mère, Roger recevait la visite de Frébault.

Courtaron, à peu près remis de sa blessure, qui, tout bien vu, n'était qu'une forte contusion, voulait se battre dès le lendemain. Frébault, qui l'avait ficelé dans sa cuirasse et violenté, dut bien accepter d'être son témoin. Mais il comptait aisément arranger l'affaire.

Georgette, d'ailleurs, qui trouvait Roger « très bel homme, » lui avait fait jurer qu'on ne se battrait pas.

— Écoute, mon cher, dit-il en entrant à Roger d'un air ahuri et conciliant, ce duel ne peut avoir lieu... Tu dois bien au marquis un petit bout d'excuse.

— Cela ne se peut pas, répondit Roger très simplement.

— Allons, voyons,.. un bon mouvement!

— Je te dis que cela ne se peut pas,.. reprit Roger avec plus de force.

— Allons donc!.. Mon Dieu, je sais bien que vous avez des histoires de femme sous roche, mais...

Roger le regarda avec surprise; et, pensant à Lia:

— Est-ce que Courtaron t'aurait dit?..

— Non... Mais j'ai deviné, pardieu!.. c'est assez clair.

Mme de Tresmes, qui était impressionnable, était venue le matin même prendre des nouvelles du marquis, et Frébault, l'ayant rencontrée dans l'escalier, avait cru que tout était arrivé à cause d'elle.

Roger sourit quand Frébault eut nommé Mme de Tresmes.

— Mon bon Frébault, on ne peut rien te cacher, lui dit-il.

— C'est sûr... Mais vous n'allez pas au moins vous battre pour une femme!

— Pardon! dit Roger...

— Vous ne pouvez pas vous battre.

— Allons, reprit Roger presque avec bonne humeur, mettons qu'on te prenne Georgette, que ferais-tu?

— Georgette, c'est une autre affaire, répondit Frébault sans aucun embarras. c'est une artiste... Mais, dans le cas qui m'amène, je ne crois pas, sur mon honneur, qu'il y ait matière à rencontre... Tu t'es laissé emballer... Je ne puis considérer la chose autrement que comme un accident... Il t'en coûterait si peu de reconnaître que tu t'es laissé emballer!.. D'ailleurs, ce duel peut couler le cirque et ferait le plus mauvais effet dans le public. Voyons, je t'en prie!..

Mais Roger secoua la tête et donna par écrit l'adresse de deux de ses anciens camarades du régiment.

Alors Frébault, désespéré, s'écria avec une sorte de fureur affectueuse : — Mais sais-tu l'arme qu'il a choisie?

— Le pistolet, parbleu!

— Oui.

— C'était son droit.

— Mais songes-tu bien?..

— Allons, mon bon Frébault, tu vas dire des bêtises, reprit Roger en l'emmenant vers la porte.

— Tu as raison, je perdais la tête.

Les deux jeunes gens se serrèrent la main; mais, en s'en allant, Frébault dit à son ami :

— Quand je devrais être le plus incorrect des témoins, je vous jure bien que j'arrangerai l'affaire, mes beaux amis.

— Je ne crois pas, répliqua Roger en le congédiant.

Au milieu de son désarroi, ce duel ne lui déplaisait pas. C'était du moins, jusqu'au lendemain, un but immédiat et positif où il pouvait occuper ses pensées.

En reconduisant Frébault, il rencontra justement dans le vestibule l'abbé Glouvet, qui sortait de chez sa mère. L'abbé eut un sourire discret et fin et lui dit tout bas, en lui serrant affectueusement les mains : — Tout va bien, mon enfant.

Roger lui tourna le dos et rentra chez lui.

Le soir même, Courtaron, le bras gauche en écharpe et un peu pâli, alla aux Italiens et se présenta dans la loge des Monach.

Lia, en robe blanche, avec un nœud d'épaule rouge et un serpent d'orfèvrerie dans les cheveux, regardait la pièce, où un traître en bottes molles chantait des airs connus.

Contrairement à son habitude, elle se renfonçait dans la loge et semblait s'éloigner du spectacle et des spectateurs. Dans la confusion de ses pensées, elle se souvint de l'institution Granet et de la petite

Blanche, qui lui disait : « Pauvre Lia! pauvre Lia! » Et puis plus loin, là-bas, là-bas, elle revit ses parens de Galicie honnis, opprimés, le cabaret de l'oncle Itzig, le soldat autrichien de l'enseigne... Puis, encore plus loin dans ses souvenirs, la rue de Francfort et les petites filles en tablier rouge qui, le samedi, salissaient leur robe devant elle en signe de mépris et pour ne pas être confondue avec la juive.

Elle ne songeait plus qu'à l'affront de la nuit, se sentant déchue, méprisée, humiliée, le cœur rempli de haine et farouche.

Un éclair fauve passa dans ses yeux, lorsque le marquis en se penchant murmura doucement à son oreille :

— Je me bats demain pour vous, Lia... Ne me direz-vous rien?

Elle se recula d'abord avec horreur, puis se ravisant tout à coup :

— Si, dit-elle.

Et, après une hésitation suprême, dans tout l'éclat de sa beauté tragique, elle ajouta d'une voix sourde :

— Vengez-vous!

XVI.

C'était le premier hiver que les Ghomer passaient dans l'Orne. Ils vivaient dans leur solitude des Chênaies, trouvant une compensation d'amour-propre dans la considération qu'ils continuaient d'inspirer à la petite noblesse des environs. Bien que leur nom ne fût plus défendu par une grande fortune, leur état avait été tel à Paris et leur ruine était si récente, que le prestige durait encore. Ils en revenaient à cette vie des champs où leurs ancêtres, avant d'être à la cour, toujours en procès avec leurs fermiers, luttaient de ruses, attachés à la terre, à leur influence locale, à leurs privilèges, s'endurcissaient au rude contact des paysans, et hâlés, se fortifiaient pour le métier des armes.

Depuis leur retour des Tourettes, Mme de Ghomer s'était visiblement adoucie. Elle avait même des effusions que sa nature ne comportait guère, et elle ne tourmentait plus autant son mari. L'approbation de la comtesse d'Épagnes lui avait fait grand bien. Elle en était venue à entretenir habituellement sa fille d'espérances qui s'étaient changées pour elle en certitudes. La durée de ses illusions leur donnait tous les caractères de la réalité. En parlant librement de ses projets, elle s'enlevait aussi ses dernières craintes. Au printemps, elle devait mener Hélène à Paris, auprès de l'oncle qui la dotait, et tout allait s'arranger selon ses vœux.

L'espérance de ce voyage faisait vivre Hélène en une joie continuelle. Son esprit et son cœur allaient vers Roger, d'un mouvement

si naturel, qu'elle n'imaginait pas qu'on pût être plus avancée qu'elle n'était. Quelquefois cependant, elle songeait qu'en quittant les Tourettes, Roger ne lui avait point dit les mots qu'elle eût le mieux aimé entendre de sa bouche, et qu'il avait été bien distrait : Mais, se disait-elle, « il sait mieux que moi ce qu'il faut faire, il est sans doute plus raisonnable. » Et elle reprenait bien vite sa gentille activité.

Elle faisait répéter à ses frères leurs leçons, s'employait dans la maison, depuis la lingerie jusqu'à l'écurie, allait soigner les pauvres, leur portait du « linge doux. » Et le soir, dans sa chambre, elle s'endormait d'un bon sommeil, les bras croisés sur sa poitrine, en pensant à Roger. Elle était, depuis quelques jours, tout occupée d'un arbre de Noël pour les enfans du village. C'était un pin, planté dans un hangar fermé, où elle suspendait des oranges, des lanternes, des poupées et des sabres; mais les joujoux militaires lui plaisaient plus que d'autres. Elle ne les maniait pas sans un battement de cœur héroïque.

Cependant, l'avant-veille de la fête de Noël, qui était un dimanche, Mme de Ghomer parut, dès la matinée, préoccupée, contenue, presque inquiète. Elle envoya un exprès à cheval à La Barroche, n'alla point aux vêpres et demeura enfermée dans son appartement.

Hélène eut un pressentiment. Elle interrogea son père et fut si câline, si entêtée, qu'elle finit par lui arracher le secret qu'on voulait lui cacher.

Le journal arrivé le matin annonçait que Roger avait été blessé en duel. Le comte essaya d'atténuer la gravité d'une telle nouvelle et dit que, puisque la générale ne leur avait pas écrit, il n'y avait point lieu de beaucoup s'inquiéter. Il raconta même des histoires de duel qui se terminaient par une piqûre au poignet ou une joue éraflée.

Mais Hélène jugea que tout était possible et que, si la mère de Roger n'avait pas écrit pour les rassurer, il y avait, au contraire, tout à craindre. L'enfant contint ses larmes par un violent effort, et son visage prit un air presque rude et décidé. Elle ne laissa rien voir le reste de la journée, qui fut grise et neigeuse, et, au dîner, affecta un grand calme.

Sa résolution était prise.

Elle ne se coucha pas, souffla sa lumière, et, à genoux au pied de son lit, elle veilla ainsi dans l'obscurité jusqu'à onze heures du soir. Quand elle entendit l'heure sonner, elle se leva, alla prendre le chapeau et le manteau qu'elle avait préparés d'avance, et, à travers les corridors, se glissa comme une ombre jusqu'à la chambre de son père.

Elle ouvrit la porte avec précaution :

— Père! père! dit-elle tout bas.

M. de Ghomer se réveilla en sursaut, et, sa première pensée étant pour sa fille :

— Hélène! c'est toi? dit-il.

— Oui, c'est moi...

— Qu'y a-t-il donc?

— Habillez-vous, mon père, et partons, dit-elle.

— Où?.. que veux-tu dire?

Elle lui expliqua alors tranquillement que sa place était auprès de Roger, blessé, mourant peut-être, et que rien ne pourrait changer sa détermination.

— Mais y songes-tu bien, mon enfant?.. Sais-tu si tu ne vas pas fâcher les parens de Roger en arrivant ainsi à l'improviste et sans être demandée?..

— Non! non!.. je sens qu'ils seront heureux de m'avoir auprès d'eux.

— Cependant,.. songe un peu, ma chère petite...

— Je suis sûre que ma présence ne les gênera pas.

— Et ta mère?.. Il faudrait pourtant...

— J'ai écrit pour elle cette lettre, qui lui expliquera notre départ.

— Et quel train donc prendrons-nous?

— Le train qui passe à une heure et demie à La Barroche.

M. de Ghomer revint sur ses objections, les développa, se débattit, résista le mieux qu'il put. Mais Hélène mit une telle sécurité en toutes ses réponses que le comte, malgré la crainte de sa femme, finit par être à peu près de son avis.

— Et comment irons-nous à la gare? reprit-il en s'habillant.

— A pied, répondit-elle, pour ne déranger personne.

Elle liait déjà la courroie autour de la couverture de voyage, aida son père à mettre son pardessus et ils descendirent sur la pointe des pieds.

Quand ils furent dans le parc, les chiens, lâchés dans la cour, hurlèrent tous ensemble en entendant du bruit de l'autre côté du château.

Le père et la fille s'enfoncèrent dans les allées, réveillant à mesure quelques ramiers endormis dans les arbres, gagnèrent une petite porte qui donnait sur la campagne, et, quand ils furent dehors :

— Allons, dit M. de Ghomer en embrassant sa fille avec effusion, ne suis-je pas ton père après tout? et n'ai-je pas le droit de faire avec toi ce que bon me semble?

Ils rejoignirent la grande route par un sentier et cheminèrent serrés l'un contre l'autre.

Le ciel était obscur, la neige tournée en marécage, l'air doux, mais si bien saturé d'humidité qu'il semblait qu'ils marchassent dans une pluie froide.

Cependant des vapeurs subtiles s'élevèrent peu à peu des vallées environnantes, et la campagne silencieuse se couvrit de brouillards. Le pays leur parut alors bouleversé dans un chaos moelleux. Les arbres dressaient leur dos noir en masses brouillés, méconnaissables. Ils se perdirent. Hélène, triste jusqu'à l'angoisse, prit alors le parti d'aller toujours tout droit. Ils trouveraient bien une maison où se renseigner. Ils allaient, se tenant par la main, les yeux fixés sur les tas de cailloux élevés de chaque côté de la route comme des tertres funèbres.

Ils parvinrent ainsi à un carrefour. La lune se leva, comme une auréole trouble dont la lueur indécise pénétrait péniblement les vapeurs opaques. Au moment de s'y butter, ils virent la croix d'un calvaire. Hélène, dans un mouvement de détresse, embrassa la croix et pria Dieu de lui venir en aide. Ils s'aperçurent alors qu'ils s'étaient peu écartés du bon chemin, et forçant leur marche, s'arrachant aux haies épineuses, la sueur au front, la rosée aux lèvres, ils atteignirent enfin La Barroche.

Il était temps. Cinq minutes plus tard, ils manquaient le train.

Dans le wagon, Hélène ramena ses jupes lourdes d'humidité, arrangea commodément son père dans la couverture, lui sourit avec reconnaissance, puis s'enfonça dans ses pensées.

Arriverait-elle à temps? La reconnaîtrait-il? Il se mourait peut-être en ce moment! Elle ne le verrait plus! La terreur lui faisait trembler tout le corps. Mais non, elle sentait qu'il ne pouvait en être ainsi. S'il ne l'avait pas fait avertir, c'est que le mal n'était pas si grand qu'elle supposait, et l'espérance, comme une aurore, renaissait dans son cœur et dissipait les ténèbres qui obscurcissaient son esprit.

Après avoir changé de train au Mans et s'être mis dans un wagon où ils trouvèrent deux fabricans de sardines de Lorient qui parlaient des pêches autour de Belle-Isle-en-Mer et de leurs cliens anglais, ils arrivèrent à Paris, au milieu des sifflets stridens, du tohu-bohu et des embarras de la gare et ne furent rendus à l'hôtel d'Épagnes qu'à dix heures du matin.

En entrant, Hélène fit un petit signe de tête amical au portier, qui la salua avec déférence, mais elle n'osa pas l'interroger. Le cœur lui manquait. En traversant la cour, M. de Ghomer eut une tendance machinale à se diriger vers ses anciens appartemens et ne s'arrêta qu'en voyant, sur le perron, un grand valet de pied qui portait une autre livrée que la sienne.

A mesure cependant qu'elle se rapprochait de l'escalier, Hélène

ralentissait le pas, prête à défaillir dans l'attente d'un grand malheur. Elle ne reprit tout son courage que lorsqu'elle fuit introduite auprès de la mère de Roger, qui ne parut point s'étonner de sa venue, sanglota et la pressa sur son cœur en murmurant :

— Mon enfant ! mon enfant ! ma chère enfant !

Le duel avait eu lieu l'avant-veille, à quatre heures de l'après-midi dans la forêt de Saint-Germain, en un quartier que Frébault connaissait bien pour y chasser de temps en temps avec quelques banquiers de ses amis.

Les deux voitures étaient arrivées au lieu du rendez-vous par des chemins différens et presque en même temps.

Frébault eut un colloque avec les autres témoins, qui lui laissèrent prendre toute la conduite de l'affaire.

Il s'avança alors vers Roger avec une mine concentrée et grave, et faisant une dernière tentative auprès de lui il renouvela ses supplications, invoqua son amitié, mais laissa trop voir qu'il craignait une fâcheuse issue pour Roger. Celui-ci le remercia un peu ironiquement de l'intérêt qu'il lui montrait, et refusa toute espèce d'arrangement.

Alors Frébault, qui fut bien le plus incorrect des témoins, comme il avait promis, trouva un argument inattendu. Il dit qu'il ne connaissait pas assez bien les motifs réels du duel pour autoriser la rencontre et prendre l'événement sous sa responsabilité, menaça de planter là le marquis et Roger s'ils ne s'expliquaient pas. Il allait de l'un à l'autre, par petits sauts, et, plus que jamais, il clignotait de l'œil gauche. Il voulait tout lâcher, s'en laver les mains.

Pendant toute cette scène, le marquis se tenait à l'écart.

La parole de Lia lui avait gonflé le cœur d'orgueil satisfait. Il avait donc enfin repris cette belle jeune fille tout entière et le triomphe intérieur dont il jouissait détendit un moment les ressorts de sa volonté. D'alleurs ce duel n'était plus une nécessité ; il serait peut-être plus nuisible qu'utile à ses intérêts. Il pensait à tout cela et approuvait la nouvelle tactique de Frébault.

Celui-ci cependant ne démordait pas de son dire et se disposait à se retirer lorsque Roger, prenant soudain un parti, tira de sa poche le billet de Mme de Tresmes et le lui présenta, avec un geste de colère, en disant :

— Va,.. porte-lui ceci, et s'il dément les paroles qui sont écrites là,.. je verrai ce qu'il me reste à faire.

En faisant ceci, Roger n'était pas seulement poussé par l'idée d'exciter Courtaron et de le piquer davantage, mais aussi par un immense désir de savoir si Lia l'avait trompé, et si la réponse justifierait ses dégoûts incertains ou raffermirait ses résolutions. Il allait donc enfin connaître la vérité et juger cette femme.

Courtaron prit la lettre et lut.

Pendant qu'il lisait, il y eut un grand silence, où l'on n'entendit que le vent qui passait dans les arbres et les chevaux qui s'ébrouaient en grattant du pied, non loin de là.

Sans deviner au juste ce qui s'était passé entre Roger et Lia, et la querelle d'amour qui s'était faite entre eux, cet homme étrangement amoureux comprit que la jeune fille ne lui avait parlé que dans un premier mouvement et que c'était encore Roger qu'elle aimait. Cette lettre avait été le sujet de leur rupture. Il reconstruisit à peu près tout dans sa tête. La colère lui revint. Il sentit que la mort de Roger était son unique chance.

Il rendit la lettre à Frébault et, d'un ton sec :

— On ne parle pas sur le terrain, dit-il.

Roger accepta cette parole comme un aveu. L'idée qu'il eût pu être trompé à ce point raidit sa fierté, ranima ses résolutions.

— Tu as fait jusqu'ici l'enfant, dit-il a Frébault en déchirant la lettre... A présent, fais ton devoir,.. ou va-t'en.

Frébault, voyant qu'il n'y avait plus rien à espérer, alla prendre toutes les dispositions qu'il fallait, compta les pas, tira les places et, quand les deux adversaires furent mis l'un en face de l'autre, il fit la demande et les commandemens d'usage d'une voix égale et ferme.

Les deux coups partirent en même temps, et Roger s'affaissa en portant la main à sa poitrine.

La balle de Courtaron avait traversé le poumon.

La toux et les vomissemens de sang commencèrent. On adossa Roger à un arbre. Les chirurgiens examinèrent la blessure, renoncèrent à extraire la balle et, après un premier pansement, prirent mille précautions pour faire faire au blessé le moins de mouvemens possible.

Courtaron se tint éloigné. Dès qu'il put, il demanda à Frébault ce qu'il en était.

— Tu l'as tué, répondit celui-ci, ou du moins il n'en vaut guère mieux... Laisse-nous.

On emporta Roger doucement jusqu'à la voiture. Pendant tout le trajet, son unique préoccupation fut de savoir comment on annoncerait l'accident à sa mère. A chaque cahot, sa toux redoublait. La voiture entra enfin dans la cour de l'hôtel. Il descendit péniblement, les deux bras appuyés sur les épaules de ses amis.

Dans le vestibule, il s'arrêta épuisé et vit Lia debout sur le seuil de la porte.

Elle semblait l'attendre. Roger eut une terrible quinte, et il lui vint au coin des lèvres une légère écume rose, du sang mêlé de bulles d'air. Lia recula en le voyant en cet état et ne sut

plus où porter ses regards. Cependant, comme si l'amour eût vaincu ses remords, elle revint vers lui, ouvrit la bouche pour parler, mais sa voix s'arrêta dans sa gorge.

Roger la regarda longtemps, ainsi qu'en un rêve, eut un mouvement vers elle;.. mais il lui sembla alors que son amour s'en était allé avec ses forces.

Lentement il se détourna, referma les yeux, comme pour se séparer d'elle à jamais, et passa. Lia eut une plainte sourde et se laissa tomber sur la banquette du vestibule. Elle aimait et haïssait en même temps et souffrait cruellement sans comprendre que cela fût possible. Roger emportait avec lui tout ce qu'elle avait en elle d'amour et de sincérité. Deux larmes silencieuses coulèrent le long de ses joues; elle pleura sur elle et sur sa race.

Quand elle releva la tête, elle vit son père, qui était debout devant elle. — Que fais-tu là? lui dit-il, choqué de l'inconvenance d'une pareille posture.

— Rien, répondit Lia, comme absente d'elle-même.

Depuis la veille, Monach s'était déjà occupé, au cas où le mariage aurait lieu, de ce que le général appelait « la cuisine des cérémonies. » Il venait de voir l'abbé Glouvet et de consulter M. Le Fiot, qui devait l'aboucher le lendemain avec le notaire du comte. Il fut épouvanté en apprenant de la bouche même de Lia le résultat de ce duel imprévu et il vit tout de suite ses espérances compromises.

— Lève-toi, dit-il en serrant le poignet de sa fille, et parle!.. parle!..

— Et que voulez-vous que je dise?

— Crois-tu qu'il mourra?

— Je crois qu'il mourra, mon père!..

— Cela n'est pas croyable!.. s'écria le baron suffoqué.

Il songea cependant qu'il devait tout prévoir et prendre ses dispositions dans le cas où Roger viendrait à lui manquer. Il ne comptait guère Lia que pour ses combinaisons ambitieuses, l'enveloppant elle-même dans le mépris où il tenait le reste des femmes. Il calcula qu'il ne lui fallait point perdre le pas qu'il avait su prendre sur sa mère, chercha immédiatement dans sa pensée le mariage qui pourrait, en somme, se substituer le plus aisément au mariage projeté et dit en souriant d'un assez vilain rire et guettant l'effet qu'auraient ses paroles :

— Le marquis ne refuserait pas ta main, je suppose?

Cette fois, Lia ne put se contenir, et regardant son père avec une hardiesse qu'elle n'avait jamais eue auparavant, elle se révolta, prête à soutenir les malédictions qui frappent les enfans rebelles. Ses lèvres eurent un pli dédaigneux, un rire enragé, et de sa voix rauque et chantante :

— Allez, allez, mon père,.. dit-elle, vous trouverez pour votre fille un autre marquis ! dit-elle.

Monach, étonné d'une telle résistance, leva les bras comme pour maudire,.. mais il n'osa pas :

— Va ! dit-il, fille indigne, rentre chez toi,.. et attends mes ordres.

Et aussitôt il monta chez le comte d'Épagnes.

Il s'introduisit avec un empressement familier dans les appartemens pleins de désordre, de bruit, et dont les portes étaient ouvertes ; il parvint en furetant jusqu'à la chambre de Roger.

Il se trouva à la porte en face du général, qui fit un geste terrible et le pria de n'avoir plus à s'occuper de « cette amourette. »

Comme Monach donnait les marques du plus vif intérêt et insistait avec une obséquiosité souriante :

— Sortez, monsieur !.. s'écria le général, pris soudain d'une fureur sauvage. Comment ! en un pareil moment, vous osez venir nous troubler !.. Sortez,.. sortez, vous dis-je, ou je vous chasse !

Sans son humble et prompte retraite, Monach n'eût pu sans doute échapper aux brutalités du général.

Roger était étendu sur son lit sans connaissance, et son père désespéré se répandait en paroles incohérentes. Il ne voulait pas croire que l'état de son fils fût aussi grave qu'il l'était. Mais, quand il sut la vérité, il devint muet, fit dresser un lit de camp dans l'antichambre, et, absorbé en lui-même, il rôda autour du malade, contemplant avec une lourde fixité, tantôt son fils, tantôt sa femme.

La générale ne quitta plus son enfant. Elle garda pour lui son sourire et son calme, mais au fond de l'âme elle était déchirée et repentante. Le vœu imprudent fait devant l'abbé Glouvet s'était donc réalisé ! Il était mourant, ce fils qu'elle eût mieux aimé voir mort que coupable. Elle avait tenté Dieu, et Dieu la punissait.

Depuis trois jours, Roger était entre la vie et la mort. Sa faiblesse augmentait d'heure en heure, mais il conservait encore toutes ses facultés. Le matin du quatrième jour, sa mère lui demanda s'il ne désirait pas voir le curé de la paroisse. Il fit signe que oui. Le vieillard vint et fut conduit par la mère jusqu'au lit de son fils, tandis que le général examinait le prêtre avec timidité.

La mère se retira et se mit à genoux dans la pièce voisine.

— Prions,.. dit-elle au général, qui se mit à genoux à côté d'elle.

Quand Roger fut seul avec le prêtre :

— Mon père, dit-il, j'ai un peu oublié mon catéchisme... Dites-moi ce que je dois faire.

— Mon fils, dit le vieillard, demandez à Dieu la grâce de bien

connaître vos fautes, examinez votre vie et dites vos péchés simplement, autant que vous vous en souviendrez.

Il y eut un assez long silence.

Après que Roger se fut recueilli, il fit le signe de la croix, et d'une voix entrecoupée :

— Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai beaucoup péché, dit-il.

Il récita le *Confiteor,* en même temps que le prêtre, qui conduisait ses paroles, et confessa ses fautes.

— Voilà, dit-il en achevant, comment j'ai gâché ma vie.

Le vieillard leva saintement la main et lui donna l'absolution de ses péchés.

Il l'embrassa ensuite et l'encouragea. Il ne parla pas d'extrême-onction, de peur d'effrayer le malade et il se retira, l'âme émue de voir ce grand garçon qui se mourait en pleine force et qui, comme il en voyait tant, avait vécu selon le monde et suivi un temps médiocre et incertain.

Roger, fatigué par l'effort qu'il venait de faire, s'endormit d'un sommeil agité.

Lorsqu'il rouvrit les yeux, il vit Hélène installée à son chevet et souriante. Depuis une heure qu'elle était arrivée, elle s'était emparée de toute la maison, réglant tout avec une attention minutieuse et donnant un dernier espoir aux parens consternés.

Il sembla à Roger aussi que sa présence était naturelle et, en lui souriant d'un air d'entente :

— Te voilà, Hélène! dit-il, d'une voix qui tombait.

— Ne parlez pas, répondit-elle.

— Oh! que je suis heureux de te voir,.. comme autrefois,.. là, dans le jardin!..

Et il la revoyait en effet, courant de la volière au kiosque, ses blonds cheveux étalés sur le dos...

— Chut! dit-elle, en posant le doigt sur ses lèvres.

Et comme il fallait renouveler l'appareil, Hélène prépara les gâteaux de charpie. Puis, tandis que la générale enroulait les bandes, en prenant garde de comprimer les côtes, la jeune fille soutenait le corps de Roger. Elle lui mit ensuite des oreillers derrière le dos. Assis sur son lit plutôt que couché, afin de prévenir les suffocations qui s'augmentaient d'instant en instant, Roger lui dit :

— Reste auprès de moi...

— Oh! vous vivrez, répondit-elle dans un élan de confiance. Vous vivrez!

Le bonheur éclatait dans ses yeux; depuis qu'elle était là, elle ne croyait plus qu'il pût mourir.

En entendant ce cri de joie et d'amour, Roger comprit ce qui était en elle et qu'il était aimé.

Il avait de cette faiblesse de malade qu'un rien émeut, qu'un rien fait comprendre ; sa sensibilité s'aiguisait. Ses yeux devenaient clairs comme ceux des mourans. Il songea, en la voyant si vigilante autour de lui, que son bonheur et sa vie eussent été avec elle. Combien ai-je été fou ! se disait-il ; comme je me suis trompé ! comme les désirs me tournaient l'esprit ! Ai-je donc pu ainsi la méconnaître et me méconnaître moi-même ? C'est elle, elle qui m'aimait et que j'aimais. Il revoyait les grands arbres et les cygnes des Chênaies, leur promenade à cheval, sous bois... Il sentait sur sa joue la fraîcheur de son baiser innocent. Il n'avait plus d'autre pensée qu'elle ; son âme, débarrassée, se purifiait, se réfugiait en elle. Il goûtait, à son dernier moment, plus de bonheur véritable et de contentement qu'il n'en avait eu durant toute sa vie. Pour revivre il n'eût pas donné les douceurs de son agonie.

Il s'en allait sans effort ni résistance, mais sans pouvoir détacher ses yeux des siens.

Cependant sa respiration se ralentissait de plus en plus.

— Hélène ! Hélène ! murmura-t-il faiblement.

Selon la recommandation du médecin, Hélène alla ouvrir la fenêtre toute grande. Un beau rayon de soleil entra dans la chambre avec le bruit des cloches de midi, mises en branle à toute volée pour annoncer la fête du lendemain.

— Hélène ! Hélène ! ma petite Hélène ! répéta-t-il.

Elle revint aussitôt et se pencha sur lui en une tendresse inexprimable.

— J'ai soif, dit-il...

Elle lui fit avaler un morceau de glace.

Il fit ensuite un grand effort pour parler :

— Donne-moi ta main, reprit-il d'une voix douce.

Il prit la main qu'elle lui donnait, la serra fortement sur son cœur, et, se tournant vers sa mère et le général, qui sanglotaient à genoux au pied du lit :

— Adieu ! dit-il... Aimez-la !

Puis, ne regardant plus qu'Hélène :

— Maintenant, lui dit-il tout bas en serrant sa main plus fort et en attirant son visage tout près du sien,.. ne me quitte plus.

Et son âme passa ainsi.

ROBERT DE BONNIÈRES.

MARGUERITE DE VALOIS

II[1].

SA RÉCONCILIATION AVEC LE ROI SON MARI. — SA FUITE D'AGEN. — SA CAPTIVITÉ ET SON SÉJOUR A USSON. — SON RETOUR A LA COUR. — SES DERNIÈRES ANNÉES.

I.

Dans les premiers jours d'août 1583, le roi de Navarre avait écrit à M. de Matignon : « J'envoie ce porteur pour sçavoir des nouvelles de ma femme. Je vous prie lui faire bailler passeport et chevaux. » C'est à Sainte-Foix, où il était allé en déplacement de chasse, qu'un valet de garde-robe lui apporta une lettre de Henri III. « J'ai renvoyé, disait le roi, Mme de Duras et Mlle de Béthune comme une vermine très pernicieuse auprès d'une princesse de tel lieu. » N'écoutant que son premier mouvement, le Béarnais remercia son beau-frère d'avoir pris un tel soin de son honneur. « Il y a longtemps, répondit-il, que le bruit de la mauvaise vie de Mmes de Duras et de Béthune étoit venu jusqu'à moi, mais je considérois que ma femme ayant cet honneur d'être près de Vos Majestés, je ferois quelque tort à votre bon naturel si j'entreprenois d'en être plus soigneux de loin que Vos Majestés de près. J'étois résolu de la prier de s'en défaire. Je la désire extrêmement ici ; elle n'y sera jamais assez tôt venue. »

Mais, le lendemain, la vérité fut connue. Incertain du parti à

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

prendre, le Béarnais s'adressa à ses conseillers habituels. Tous furent d'avis d'envoyer à Lyon, où se trouvait le roi, Duplessis-Mornay, habile et prudent négociateur. Henri III était à la veille d'en partir pour les bains. Reçu dès son arrivée, Mornay, sans préambule, lui demanda qui avait pu le déterminer à une pareille indignité. « Nous donnons quelquefois, répondit-il, nos amitiés à des personnes qui n'en sont pas dignes. Autour de ma personne et de ceux qui me sont proches, comme roi et comme homme de bien, je ne pouvois rien tolérer qui fît tache. — Je ne suis pas venu, répondit Mornay, pour plaider la cause de Mmes de Duras et de Béthune, mais pour le fait de la reine votre sœur. » Henri III, cherchant à mettre en doute ce qui s'était passé, ou à l'atténuer : « L'affront a été public, reprit Mornay, Votre Majesté a trop fait, ou trop peu : trop, s'il n'y a pas de faute ou si elle est légère, car on ne doit jamais toucher à l'honneur d'une femme ; trop peu, si la faute avoit mérité une pareille punition. — De qui tenez-vous tous ces vilains bruits ? » demanda Henri III. Mornay précisa les diverses circonstances, et, avec une logique inflexible, il mit le roi en demeure de s'expliquer. Pressé ainsi, Henri III se rejeta sur l'absence de la reine sa mère et sur celle de son frère d'Anjou. Leur honneur y était aussi intéressé que le sien ; il devait, il voulait prendre leur avis. — « Ce sera bien long, répliqua Mornay ; le trait est dans la blessure, vous ne l'en arracherez pas. La reine votre sœur est en chemin de rejoindre le roi son mari. Que dira la chrétienté s'il la reçoit ainsi barbouillée ? — Que pourra-t-on dire, riposta Henri III, sinon qu'elle est la sœur de votre roi ? » Comme expédient, il offrit de faire partir un personnage considérable qui porterait à son frère de Navarre des explications suffisantes. En attendant, il promit à Mornay de lui remettre une lettre de sa main, et il le congédia.

Forcée de séjourner à Vendôme par manque d'argent, Marguerite écrivit à la reine sa mère : « Madame, puisque l'infortune de mon sort m'a inclinée à telle misère que je ne sais s'il se peut que vous désiriez la conservation de ma vie, au moins, Madame, puis-je espérer que vous voudrez la conservation de mon honneur ; qui me fait vous supplier très humblement ne vouloir permettre que le prétexte de ma mort se prenne aux dépens de ma réputation et vouloir tant faire que j'aye quelque dame de qualité et digne de foi qui puisse, durant ma vie, témoigner l'état auquel je suis, et qui, après ma mort, assiste quand l'on m'ouvrira pour pouvoir, par la connoissance de cette dernière injustice, faire connoître à chacun le tort que l'on m'a fait. Si je reçois cette grâce de vous, j'écrirai et je signerai tout ce que l'on voudra de moi vivante. »

Catherine eut pitié de sa fille et lui envoya 200,000 livres. A l'aide

de ce secours, Marguerite put se remettre en route. De Vendôme elle vint au château de Plessis-lès-Tours. « Votre fille n'en partira pas, écrivait de Paris Bellièvre à Catherine, sans voir bien clair à sa sûreté. Il faudra du temps à consolider la plaie, et l'on ne fera pas faire au roi de Navarre ce que l'on pense. »

Si Bellièvre tenait un pareil langage, c'est qu'il venait d'avoir un entretien avec M. de Clervant, l'un des familiers du Béarnais. « Le roi votre maître, avait dit Clervant, devrait déclarer qu'il a été trompé par des rapports calomnieux; il devrait rappeler sa sœur à la cour et l'y traiter avec de tels égards qu'elle y fût honorée et respectée. » Bellièvre ne cacha pas à Catherine que c'était sa manière de voir, « car il étoit à craindre que le temps ne rendît cette affaire plus difficile encore. »

Marguerite, du Plessis-les-Tours, se rendit à Poitiers. Nous la retrouvons en septembre et en octobre à Cognac. Dans cette dernière ville, elle reçut une lettre de son mari, lui intimant l'ordre de ne pas entrer dans ses états tant qu'une pleine et décisive explication ne lui aurait été donnée. Marguerite alla donc attendre à Agen ce qui serait décidé d'elle. Une autre cause motivait cette injonction sévère : oubliant Bazerne, oubliant Le Rebours et Fosseuse, ces caprices d'un jour, le Béarnais s'était épris de Diane d'Audouin, veuve de Philibert de Gramont, la belle Corisande. « Il est plus passionné que jamais de la comtesse, écrivait un contemporain, de sorte qu'il ne la peut abandonner, et elle le remue comme bon lui semble. Tout le monde dit et croit, connaissant sa liberté d'esprit et son peu de fermeté en affaires d'amour, qu'elle l'a charmé. On pense qu'il y a de la fascination. »

Lors de la rentrée de Henri III à Saint-Germain-en-Laye, Aubigné vint de nouveau, au nom du Béarnais, demander compte de l'insulte faite à la reine sa femme. Catherine, qu'il vit la première, lui dit d'une voix aigre : « On fera mourir tous ces coquins, tous ces marauds, qui ont offensé ma fille. — Pour une telle expiation il faudrait des têtes plus nobles, » répliqua Aubigné. Henri III ne lui fit pas meilleur accueil. « Allez retrouver votre maître ; il prend le chemin de se mettre sur les épaules un faix qui feroit plier celles du Grand Seigneur. »

Lassé d'attendre une réponse tant de fois remise, le roi de Navarre s'empara de Mont-de-Marsan. De son côté, usant de représailles, le maréchal de Matignon, qui avait succédé à Biron dans le gouvernement de la Guyenne, renforça la garnison de Bazas. Le moment était mal choisi pour la négociation de M. de Bellièvre. Il s'arrêta à Podensac, où était Matignon. Après s'être concertés, ils se décidèrent à doubler les garnisons de Condom, d'Agen et de Dax. Renfermer le roi de Navarre dans un cercle de fer leur sembla l'unique

moyen d'arracher par la force ce qu'on ne pouvait obtenir de sa bonne volonté. Bellièvre le vit à Mont-de-Marsan le 21 novembre. Le Béarnais reprit l'argumentation de Mornay : « Si la reine était innocente, il falloit châtier les calomniateurs; si elle étoit coupable, il falloit la punir. — Qui l'accuse? dit Bellièvre. Là où il n'y a pas d'accusateurs, il n'y a pas d'accusée. — Alors, répondit le roi, pourquoi a-t-on arrêté Mmes de Duras et de Béthune? — Aucune charge n'est résultée de leur déposition, répliqua Bellièvre. — Pourtant, cent mille copies de cette information, répliqua le roi, ont été colportées dans tout le royaume. — S'il y en a eu tant, dit Bellièvre, que Votre Majesté veuille bien m'en montrer une. — Vous parlez en sophiste, » riposta le Béarnais, et sur ce, le congédia. Le lendemain, il lui déclarait qu'il ne reprendrait sa femme que si les garnisons des villes voisines de Nérac étaient retirées.

Mis en demeure de retourner à Bordeaux sans meilleure réponse, Bellièvre s'excusa de son insuccès auprès de Marguerite : « Je n'ai pas moyen de forcer la volonté d'un tel prince; j'ai souffert ce coup tel qu'il me l'a voulu donner. Je vous supplie, madame, de ne pas me l'imputer à faute de bonne volonté. M. de Birague, qui n'avoit pas encore pu voir le roi votre mari, est resté à Mont-de-Marsan. » Le capitaine Charles de Birague, un de ces Italiens dont Catherine aimait à s'entourer, laissa le roi de Navarre récriminer tant qu'il voulut, mais, dans sa réplique : « C'est vous, sire, dit-il, qui avez forcé la main à mon maître en vous emparant de Mont-de-Marsan, et vous avez renvoyé M. de Bellièvre sans réponse. Refuser de recevoir la reine, votre femme de quatre jours seulement, sous prétexte de Bazas, qui n'y touche en rien, c'est une nouvelle insulte. » Ce rude langage impressionna le roi; il promit à Birague de revoir M. de Bellièvre et lui remit une lettre pour Marguerite, dont les termes étaient bien adoucis : « Il importe, disait-il, quand nous nous rassemblerons, que ce soit de plein gré; vous ferez, à mon avis, fort bien d'en faire instance à la reine votre mère, et lors je ferai paraître à tous que je ne fais rien par force. Sans ces brouillons, ma mie, qui ont troublé les affaires, nous aurions le contentement d'être à cette heure ensemble. »

En réalité, le roi de Navarre ne cherchait qu'à gagner du temps. De Pau, où il s'était rendu pour assister aux noces de son favori Frontenac, il fit partir pour la cour un nouveau négociateur, M. de Clervant, mais sans toutefois modifier ses premières instructions. Plus conciliant, cette fois, Henri III promit de retirer les garnisons d'Agen et de Condom et de limiter celle de Bazas à cinquante chevaux. Clervant rapporta cette bonne parole à son maître, qui l'invita à aller la redire à Marguerite ; mais le malheur l'avait rendue défiante. « Puisque M. de Clervant, écrivit-elle à Matignon, est venu de la

part du roi m'apporter les assurances de sa résolution de me revoir bientôt, je pense avoir occasion de croire que je verrai une prompte fin aux lenteurs qui m'ont apporté tant de peines. Je crois qu'il y a des personnes qui n'ont l'esprit bandé qu'à accroître et entretenir le mal, et moi, misérable, je porte la peine de tout. »

La solution était encore bien éloignée. Pibrac, pour se faire pardonner les petites peccadilles que Marguerite lui avait reprochées, plaida chaleureusement sa cause; mais une rechute très grave du duc d'Anjou allait plus avancer le dénoûment que tous les argumens échangés jusqu'ici. Henri III ne cacha pas à Mornay l'état désespéré de son frère : « Je reconnois, dit-il, votre maître pour mon seul héritier; c'est un prince bien né et de bon naturel. Je l'ai toujours aimé et je sais qu'il m'aime; il est un peu colère et piquant, mais le fond est bon. »

En transmettant ce dernier entretien au roi, Mornay l'accompagna de ce noble et énergique langage : « Les yeux d'un chacun sont arrêtés sur vous; il faut qu'en votre maison on voye quelque splendeur, en votre conseil une dignité, en votre personne une gravité, en vos actions sérieuses une constance, en moindres mesmes une égalité. Ces amours si découvertes et auxquelles vous donnez tant de temps ne semblent plus de saison. Il est temps, sire, que vous fassiez l'amour à toute la chrétienté et particulièrement à la France. »

Ces sages représentations amenèrent enfin le résultat depuis si longtemps attendu : Henri III put écrire, le 28 avril 1584, à Matignon : « Je sais comme M. de Bellièvre a conduit l'affaire de ma sœur au point que je la pouvois désirer, dont je suis très content. Je vous remercie d'y avoir tant contribué de votre femme que vous avez envoyée vers ma sœur et qui l'a si bien assistée. »

II.

Le port Sainte-Marie était le lieu désigné pour l'entrevue. Marguerite alla à la rencontre de son mari. Sans dire un mot, le roi l'embrassa; puis, rentrant tous deux, ils montèrent dans une chambre du premier étage. Après s'être montrés à une fenêtre, ils se retirèrent au fond de l'appartement. Au bout d'une demi-heure, ils descendirent, et Marguerite monta dans sa litière. Le roi suivait à cheval. Arrivés à Nérac, sur les quatre heures, ils se promenèrent seuls jusqu'au soir dans la longue galerie du château. Quelles paroles échangèrent-ils? Nul ne put les entendre, mais un témoin caché les suivait des yeux; c'était cet aventurier de La Huguerie, envoyé par Condé en mission à Nérac. Il remarqua que

Marguerite fondait incessamment en larmes. Le souper fut d'une tristesse mortelle : Marguerite avait le visage lavé par les larmes; le roi affectait de ne pas lui adresser la parole et de s'entretenir de choses insignifiantes avec ses compagnons de table. La Huguerie, qui assistait au repas sans être vu, en conjectura que cette réconciliation ne durerait guère.

Le mois suivant, le duc d'Anjou expirait à Château-Thierry. Cette mort faisait du roi de Navarre l'héritier de la couronne de France. Au plus mal avec les Guises, qui se préparaient à la Ligue, Henri III céda à la nécessité d'un rapprochement avec le Béarnais. A cet effet, il lui envoya d'Épernon, ce « demi-roi de France. » Lorsqu'elle avait subi en plein Louvre une honte publique, d'Épernon était aux côtés du roi, Marguerite n'avait pu l'oublier. Elle prévint donc le roi son mari « qu'elle s'absenteroit pour ne pas troubler la fête. » Cette résistance contrariait tous les projets de Catherine; elle écrivit à sa fille pour s'en plaindre et chargea Bellièvre de lui faire passer sa lettre. « Madame, manda-t-il de Pamiers à Marguerite, je vous écris par le commandement de votre mère, vous suppliant de vous conformer à ses instructions. C'est l'avis de tous vos amis à la cour. Donnez-moi la charge de dire au duc d'Épernon que vous lui ferez bon accueil. » De guerre lasse, Marguerite consentit à ce que Bellièvre exigeait d'elle : « Soit, dit-elle, je resterai, mais je m'habillerai d'un habit dont je ne m'habille jamais, qui est de dissimulation et d'hypocrisie. » Elle tint parole, son visage resta impassible. Mais cet acte de condescendance ne lui profita guère; elle continua à rester isolée dans une cour dont elle n'était la reine que de nom.

Il dut se passer d'étranges choses dans ce triste intérieur; on les pressent, on les devine, en voyant les terribles accusations que, de part et d'autre, on se renvoie. Marguerite pensait avoir tout à craindre de la favorite, la comtesse de Guiche: elle accusait M. de Ségur d'avoir voulu l'enlever pour la tenir prisonnière à Pau. De son côté, le roi faisait appréhender le secrétaire de sa femme, un nommé Ferrand, sous la grave inculpation d'une tentative d'empoisonnement. Le bruit courut que c'était pour lui arracher des révélations sur la liaison de Marguerite avec Chanvalon. Excité par la comtesse, le Béarnais pensait-il à répudier Marguerite en l'accusant d'être la complice de Ferrand? Cette question fut portée à son conseil, et Aubigné eut le courage et la loyauté de défendre Marguerite, qui, certes, ne l'aimait pas.

Cette guerre à outrance entre la femme légitime et la maîtresse avait pris de telles proportions que, lorsque Marguerite demanda au roi d'aller faire ses pâques à Agen, il n'y fit aucune objection, heureux de trouver l'occasion d'une trêve momentanée. Loin de s'at-

tendre au départ de sa fille, Catherine la croyait au mieux avec son mari et s'en félicitait. Un message de Bellièvre lui ouvrit les yeux : « Madame, écrivait-il, de Paris arriva hier un enseigne de la compagnie du maréchal de Matignon; il m'a dit que la reine votre fille s'étoit retirée à Agen, non que M. le maréchal estime que ladite dame veuille faire à Agen chose qui doive déplaire à Vos Majestés, mais elle s'y réfugie pour estimer qu'elle n'étoit pas en sûreté à Nérac, sachant la mauvaise volonté de la comtesse de Guiche et le pouvoir qu'elle a sur le roi. » Le seul prétexte mis d'abord en avant pour la retraite de Marguerite à Agen, c'était donc la crainte que lui inspirait la comtesse de Guiche. Au premier moment, Bellièvre le pensait ainsi; mais à quelques jours de là, mieux renseigné sur ce qui se tramait dans l'ombre, il invita Catherine à prier son gendre, le duc de Lorraine, de détourner les Guises d'assister la reine de Navarre dans une guerre qu'elle entreprendrait contre le gré du roi. Cet avertissement arrivait trop tard. Déjà Marguerite avait fait partir d'Agen le chanoine Choisnin, attaché à sa maison, et elle lui avait confié une lettre de sa main et des instructions secrètes pour le duc de Guise. Choisnin remit la lettre, mais il garda les instructions, peut-être déjà avec la pensée de s'en servir contre sa maîtresse.

Appuyé par l'Espagne, Henri de Guise, dans les circonstances présentes, ne pouvait trouver un plus redoutable chef de parti à opposer au roi de Navarre. Le terrain était d'ailleurs bien préparé. Durant son premier séjour à Agen, Marguerite s'était attaché cette population éminemment catholique. Le bras qu'il lui fallait pour grouper autour d'elle des hommes d'armes, elle l'avait rencontré dans Lignerac, le bailli des montagnes d'Auvergne. Audacieux et entreprenant, Lignerac s'était jeté tête baissée dans une liaison où l'ambition devait jouer le principal rôle, et l'amour n'avoir que la seconde place. Il ne manquait plus qu'un prétexte sérieux pour agir fortement sur la population catholique d'Agen et la pousser à une prise d'armes. Marguerite le trouva dans la bulle d'excommunication lancée par Sixte-Quint contre le roi de Navarre et le prince de Condé. La voilà donc à la tête d'une armée improvisée à la hâte par Lignerac et recrutée en partie dans le Quercy ! La voilà se posant en belligérante vis-à-vis du roi son mari ! Elle ne l'appelle plus que le prince de Béarn et elle prend le titre de Marguerite de France.

Le succès ne répondit pas à ses espérances; au mois de juillet, elle échoua dans deux tentatives sur Tonneins et Villeneuve-d'Agen. L'argent promis par l'Espagne ne venait pas. C'est en pure perte que le duc de Guise avait supplié Philippe II de secourir la reine en toute diligence, afin, disait-il, « que celle que nous avons établie comme obstacle à son mari ne soit abandonnée

de ses gens. » Ses craintes se réalisèrent. Pressurés par Mme de Duras, dont Marguerite avait fait son lieutenant, les habitans d'Agen se lassèrent de cette lutte inégale et se mutinèrent. Prise entre une ville en pleine révolte et l'armée de Matignon qui s'avançait, exposée à être livrée à son mari ou à Henri III, Marguerite n'avait plus qu'un parti à prendre, s'enfuir, et sur l'heure. Ce fut une vraie déroute : filles et dames d'honneur, hommes d'armes, tous se sauvèrent. Mise en trousse derrière Lignerac et sans coussinet, Marguerite fit d'une seule traite la longue course d'Agen à Carlat, château-fort à deux lieues d'Aurillac, dont Marcé, le frère de Lignerac, était gouverneur. Elle y fut malade un long mois. Sans argent, sans lit de parade, « sans linge même pour se changer, » elle envoya Duras en Espagne solliciter un secours de Philippe II. Elle avait laissé à Agen le chanoine Choisnin. Il devait lui rapporter sa garde-robe et ses bijoux; comme il ne se pressait guère, elle fit partir Marcé pour Agen. Lorsqu'ils revinrent tous deux à Carlat Lignerac commença par retenir une partie des pierreries de la reine pour se couvrir d'une avance de 10,000 livres; non moins exigeant, Choisnin réclama une indemnité de 6,000 livres. Marguerite l'ayant refusée, il souffleta l'huissier qui lui refusait l'entrée de l'appartement de la reine. Chassé de Carlat pour cette insulte et bâtonné au départ pour des propos injurieux contre la reine, il jura de se venger et n'en eut que trop tôt l'occasion.

Pour éviter de tomber dans les mains de Henri III ou dans celles du roi son mari, Marguerite s'était condamnée à une prison volontaire dans ce château inaccessible « qui sentoit plus la tanière du larron que la demeure d'une reine. » Mais il vint une heure où elle ne s'y crut plus en sûreté. Ne sachant où se réfugier, elle écrivit à la reine sa mère cette lettre lamentable : « Madame, si au malheur où je me vois réduite il ne me restoit la souvenance de l'honneur que j'ai d'être votre fille, et l'espérance de votre bonté, j'aurois déjà de ma propre main devancé la cruauté de ma fortune, mais je me jette à vos pieds et vous supplie très humblement d'avoir pitié de ma longue misère et faire en sorte que le roi veuille bien se contenter de mes maux. »

Mais, tout d'un coup, la situation tourne au tragique : d'abord, préface d'un drame plus terrible, Marcé, le frère de Lignerac, meurt subitement, et sa mort est attribuée au poison. A quelques jours de là, un matin, Lignerac entre dans la chambre de la reine; elle était couchée, et, tout près d'elle, le fils de son apothicaire se tenait debout : pris d'un accès de jalousie féroce, sans prononcer un mot, Lignerac le poignarde; l'homme tombe, et le sang rejaillit sur le lit, qui en est inondé.

Il ne restait plus à Marguerite qu'à se tirer au plus vite des mains de cet Othello de rencontre, devenu son geôlier. En dépit de ses misères et de ses malheurs, elle était encore à l'apogée de sa beauté. Tout récemment, en la voyant pour la première fois à Agen, un homme s'était écrié, comme le Nubien de Cléopâtre : « O l'admirable créature! si j'étois assez heureux pour lui plaire, je n'aurois pas regret à la vie, dussé-je la perdre une heure après! » Ces propos furent répétés à Marguerite. Les aurait-elle oubliés que des yeux ardens attachés sur elle les lui auraient rappelés. Cet homme se nommait Aubiac. La reine l'avait pris pour écuyer. Pour rabaisser encore plus la femme, Aubigné en a fait ce vilain portrait : « poil roux, peau tavelée, nez teint en écarlate. » Tout au contraire, un témoin plus impartial, l'ambassadeur toscan Cavriana, nous dit : « Il était noble, jeune, beau, mais audacieux et indiscret. » Qu'importe, après tout? l'amour n'a t-il pas ce merveilleux privilège d'idéaliser, de transformer un homme? Aubiac était plus et moins qu'un amant, c'était un esclave. En toute confiance, Marguerite pouvait se fier à lui; il avait offert sa vie, il la donna sans se plaindre.

Catherine avait invité sa fille à se réfugier dans son château d'Ibois, situé à deux lieues d'Issoire. Par une froide et obscure nuit de décembre, la reine et Aubiac partirent à pied de Carlat. Ses forces trahirent bientôt Marguerite; elle fut mise sur un cheval de bât; en traversant l'Allier, elle faillit se noyer. Un gentilhomme des environs d'Issoire lui avait donné une escorte pour gagner Ibois; mais ce prétendu libérateur en avait prévenu le gouverneur d'Usson, le marquis de Canillac. Escorté de quarante cavaliers, Canillac vint surprendre la reine dans sa nouvelle retraite. Elle avait caché Aubiac, et, dans l'espoir de le sauver, elle l'avait fait raser. Précaution inutile! Aubiac fut découvert et reconnu. Le jour même de cette double capture, Canillac envoya M. de Montmorin demander à Henri III et à Catherine ce qu'il devait faire de la reine et de son prisonnier.

Henri III avait dans ses mains les instructions envoyées par sa sœur au duc de Guise, que le chanoine Choisnin venait de lui livrer. Sa colère ne gardant plus de mesure : « Mandez à Canillac, écrivit-il à Villeroy, qu'il ne bouge que nous n'y ayons pourvu bien et comme il faut. Cependant écrivez-lui qu'il la mène au château d'Usson. Que de cette heure l'on arrête ses terres et ses pensions, tant pour rembourser le marquis que pour sa garde. Je ne la veux appeler dans les lettres-patentes que sœur et non chère et bien-aimée. La reine ma mère m'enjoint de faire pendre Aubiac et que ce soit en la présence de cette misérable en la cour du château d'Usson. Faites que ce soit dextrement fait. Mandez que l'on m'envoie toutes

ses bagues et par un bel inventaire et qu'on me les apporte au plus tôt (1). »

Cette première lettre à Villeroy fut suivie d'une seconde non moins dure : « Plus je vais en avant, disait le roi, plus je ressens et reconnais l'ignominie que cette misérable nous fait. Le mieux que Dieu fera pour elle et pour nous, c'est de la prendre. Quant à cet Aubiac, quoiqu'il mérite la mort et devant Dieu et devant les hommes, il seroit bon que quelques juges visent son procès, afin que nous eussions toujours par-devant nous ce qui peut servir à réprimer son audace, car elle ne sera toujours que trop superbe et maligne. Mandez au marquis qu'il ne bouge jusqu'à ce que je l'aye pourvu de Suisses et d'autres troupes. »

Suivant les ordres de Henri III, Aubiac fut conduit à Aigueperse, et, après un simulacre de procès, condamné à être pendu. Quel était son prétendu crime? Bien des versions coururent à ce sujet : les uns prétendaient que c'était pour avoir été trop bien avec la reine ; d'autres, pour avoir trempé dans l'empoisonnement de Marcé, le frère de Lignerac. « Quoi qu'il en soit, écrit le Florentin Cavriana, de qui nous tenons ces détails, il y a là matière à plus d'une tragédie et de tous côtés j'entrevois des pièges et des mystères. »

En marchant au supplice, Aubiac tenait en ses mains un vieux manchon de velours bleu dont Marguerite lui avait fait présent. Il ne cessa de l'embrasser jusqu'au dernier moment. Son rêve audacieux s'était réalisé ; il pouvait mourir après. Une fosse avait été creusée sous le gibet, le cadavre y fut jeté : il respirait encore. Pendant ce temps, Marguerite était conduite et enfermée dans le château d'Usson. »

Bâti, si l'on en croit une vieille légende, avec les matériaux d'un temple païen, hardiment planté sur la crête d'un pic inaccessible, dominant de toute sa hauteur le village assis à ses pieds, le château d'Usson, ce géant de pierres, était le type le plus parfait de l'architecture militaire au moyen âge. Pris par les Anglais au XIVe siècle, Duguesclin n'avait pu le leur reprendre que par composition. Le minime Hilarion de Coste a donc eu raison de dire « que le soleil seul pouvoit y entrer de force. » Pour arriver jusqu'au doujon, il fallait passer par quatre enceintes bastionnées, hérissées chacune de huit tours. Quand Marguerite vit leurs lourdes portes de chêne se refermer sur elle, que du haut du donjon elle put mesurer des yeux la profondeur de l'abîme béant qui la séparait du monde, le désespoir la prit, et d'une main tremblante elle écrivit à M. de Sarlan, le maître d'hôtel de Catherine, cette lettre

(1) Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.

où se trahit le trouble de son âme : « Sur l'assurance de la reine ma mère et sur son commandement, je m'étois sauvée chez elle, et au lieu du bon traitement que je m'y promettois, je n'y ai trouvé que honteuse ruine. Patience! elle m'a mise au monde, elle m'en veut ôter. Si sais-je bien que je suis entre les mains de Dieu ; rien ne m'arrivera contre sa volonté, j'ai fiance en lui, je recevrai tout de sa main. »

Lorsque le temps, le grand consolateur, eut rendu un peu de calme à l'esprit de Marguerite, elle commença par regarder attentivement autour d'elle. Il lui sembla que, de jour en jour, le marquis de Canillac, son geôlier, changeait de façons vis-à-vis d'elle : de sévère, il était devenu respectueux et peu à peu plus prévenant; il se redressait dans sa petite taille, il soignait sa mise, sa personne, et s'endimanchant en marié de village, il attachait sur elle des regards significatifs d'un amoureux prêt à se déclarer. A quoi tenait cette métamorphose? « A la seule vue, dit le naïf minime Hilarion de Coste, de l'ivoire blanc du bras nu de la reine. » — « Pauvre homme! s'écrie à son tour Brantôme, que pouvoit-il faire? Vouloir tenir captive celle qui, de ses yeux et de son beau visage, peut assujettir en ses liens et chaînes tout le reste du monde! » — Dans une situation si périlleuse, la coquetterie est de bonne guerre. Marguerite fit habilement comprendre au marquis que la moindre faveur gagne à être accordée librement, et, le flattant de l'espoir d'une plus grande encore, de son geôlier elle fit son prisonnier. Il restait à gagner la marquise, tâche plus difficile. Marguerite passa ses bagues à ses doigts, la para de ses propres robes, s'extasiant sur sa manière distinguée de les porter : « Vous êtes faite pour la cour, disait-elle ; votre place y est marquée. » L'amour avait eu raison du mari, la vanité eut raison de la femme.

Si épris que fût le marquis, il ne perdait pas de vue les intérêts de sa propre fortune. En s'emparant de Marguerite, il avait agi sans ordre. Une fois la reine dans ses mains, il avait à choisir entre deux partis : rester son geôlier et gagner à ce triste métier quelque maigre abbaye, ou bien lui rendre, comme il venait de le faire, la liberté et se vendre au puissant chef de la ligue, à Henri de Guise. Il s'arrêta à cette dernière résolution. Il ne s'agissait plus que de trouver une occasion de conclure le marché ; elle s'offrit d'elle-même. M. de Foronne, un des agens du duc de Guise, était alors à Lyon, où les principaux chefs de la ligue s'étaient donné rendez-vous. Tous y venaient dans l'intention de rallier à leur parti Mandelot, gouverneur du Lyonnais, qui, jusqu'à ce jour, s'était tenu sur l'extrême limite de la réserve et de la fidélité. Prévenu de ce conciliabule, Canillac, dans les derniers jours de janvier 1587, partit d'Usson pour se rendre à

Lyon. Le 30 de ce même mois, il écrivit de cette ville au duc de Guise : « Monseigneur, ce que vous dira M. de Foronne touchant la reine de Navarre est témoignage suffisant de l'affection que j'ai de ne jamais courir d'autre fortune que la vôtre. J'étois venu en cette ville pour prendre résolution avec MM. de Mandelot et de Lyon sur le fait de l'union qui se trame, mais pour que cela est encore remis, je m'en retournerai et attendrai jusqu'à ce que j'aie réponse du mémoire que M. de Foronne vous porte, vous suppliant que je reçoive cet honneur de l'avoir au plus tôt. »

A cette lettre était joint ce mémoire écrit de sa main : il commence par dévoiler les secrets desseins de Henri III et de Catherine. Tous deux sont d'accord pour se débarrasser au plus vite de Marguerite et remarier le roi de Navarre à la fille du duc de Lorraine. C'était, selon lui, le vrai but de la récente mission de d'Épernon en Béarn. Après cette entrée en matière, Canillac pose au duc de Guise des conditions : pour lui une pension de 4,000 écus et une forte somme pour la garnison du château d'Usson; en outre, le commandement de toutes les villes qui, de gré ou de force, se donneront à lui. Le temps presse, le roi vient de lui envoyer M. de Mourettes pour traiter de la garde de la reine de Navarre. Enfin, il exige du duc l'engagement, signé de sa main, de ne faire ni paix ni trêve avec Henri III sans y comprendre la reine de Navarre et lui, Canillac. Si le duc ne croit pas devoir se lier par cette promesse, il le prie de ne pas trouver mauvais s'il ne se mêle plus de cette affaire. Il a dit le vrai mot, c'était une affaire qu'il traitait; mais déjà, de son côté, Marguerite, profitant de l'absence du marquis, avait fait prévenir le duc de Guise. A son premier appel, une troupe d'hommes d'armes était partie d'Orléans et, la garnison d'Usson étant gagnée à l'avance, elle était entrée sans résistance dans le château. Quand le marquis revint de Lyon, il trouva porte close. Dans cette comédie si bien jouée de part et d'autre, Marguerite avait eu le mot de la fin, et son premier acte d'autorité avait été de chasser d'Usson la marquise de Canillac.

III.

A partir du jour où elle est restée maîtresse absolue de la forteresse d'Usson, commence pour Marguerite de Valois l'existence la plus extraordinaire du XVIe siècle. Les vagues de cette mer en furie, la guerre civile, viendront se briser impuissantes contre ce rocher imprenable. Du haut de son donjon, elle suivra des yeux la fin de ce drame dans lequel elle a joué si longtemps le premier rôle, et dont elle verra disparaître un à un les principaux acteurs. Le duc

de Joyeuse, le beau-frère de Henri III, ouvre la marche de ce long défilé de la mort; il tombe sur le champ de bataille de Coutras; puis, c'est le tour de Henri de Guise, lâchement assassiné par Henri III; elle perd en lui le seul homme qu'elle ait sérieusement aimé de cet amour pur et sincère qui date de la jeunesse, le seul de tous qui survive. Le même courrier lui apporte la nouvelle de la mort de sa mère; puis, elle apprend que le roi son mari et Henri III se sont vus au château du Plessis-les-Tours. Ce rapprochement peut lui être fatal; elle fait bonne garde, comme si elle avait eu connaissance de la lettre écrite le jour même de cette entrevue par son mari à Corisande: « Le roi m'a parlé de la dame d'Auvergne, je crois que je lui ferai sauter un beau saut. » Le coup de couteau de Jacques Clément la délivre de son plus mortel ennemi. Henri III mort, la voilà reine sans royaume, épouse sans mari. Elle est à l'abri d'une surprise, car on ne peut entrer dans la forteresse qu'à la suite d'un long siège, et elle a deux ans de vivres; mais l'avenir est bien incertain. Deux années se passent encore, entremêlées de succès et de revers pour les armes de Henri IV. De loin en loin, le bruit en arrive jusqu'à elle. Enfin, une première éclaircie se fait dans son ciel si sombre; une lettre de Brantôme vient la chercher dans sa solitude. A sa lecture, l'espoir lui revient et, prenant la plume, elle répond à cet ami fidèle: « Je connois que vous avez bien conservé l'affection que vous avez toujours eue à notre maison, à si peu qui reste d'un si misérable naufrage. J'ai choisi une vie tranquille à laquelle j'estime heureux qui s'y peut maintenir, comme Dieu m'en a fait la grâce, depuis cinq ans, m'ayant logée en une arche de salut où les orages de ces troubles ne peuvent me nuire. »

Un bonheur n'arrive jamais seul; à quelques semaines de là, un homme frappe à la porte de la forteresse; il se nomme : c'est Érard, le maître des requêtes de Marguerite. Quel message apporte-t-il? La réconciliation, mais à une condition bien dure. C'est le divorce qu'il vient proposer à la reine.

Gabrielle d'Estrées, « la maîtresse modèle, » avait succédé à la haute et fière Corisande. A plusieurs reprises et inutilement, Mornay avait tenté de détacher le roi de sa charmeuse. Un jour que, sans se lasser, ce sévère mentor le pressait trop vivement: « Que ne pense-t-on à me marier? » répondit Henri IV. « C'est qu'il faut d'abord vous démarier, » répliqua Mornay; que Votre Majesté me le commande, et j'oserai le tenter. » Le roi y avant consenti; sans perdre une minute, Mornay avait fait partir Érard pour Usson. En échange d'une couronne, que venait-il offrir à Marguerite? Une somme de 250,000 écus pour payer ses dettes, une rente viagère et une place de sûreté, sans la désigner. On demandait, en revanche,

à la reine qu'elle donnât une procuration en blanc et qu'elle déclarât devant l'official que, son mariage ayant été contracté sans dispense, à un degré de parenté prohibé et sans libre consentement, elle en désirait la nullité. Mornay pensait pouvoir ainsi se passer du pape.

Marguerite fut lente à se décider. Venu en avril à Usson, Érard n'en repartit qu'en juillet. Il emportait une lettre de la reine pour Mornay. Marguerite l'invitait à poursuivre sans retard une négociation si bien commencée, et de laquelle elle attendait « le repos et la sûreté de sa vie. » A son arrivée à Paris, Érard eut une première conférence avec MM. de Bellièvre, de Sancy et Révol. Tous, d'après ses explications, jugèrent opportun et convenable que le roi écrivît à Marguerite une lettre de remercîmens. Séance tenante, ils en rédigèrent la minute. Loménie la remit au net, et le soir même le roi la recopia. « Dès que j'ai entendu, disait-il à Marguerite, ce qu'Érard a traité avec vous, ce m'a été un extrême contentement de la résolution que vous avez prise d'apporter au bien de nos affaires tout ce qui dépend de vous. Quant à ce que m'a dit Érard touchant votre pension et paiement de vos dettes, je vous en ferai bailler telles et si sûres expéditions et assignations que le sçauriez désirer. »

Un second voyage d'Érard à Usson ayant semblé nécessaire, il en reprit le chemin. Sans repousser en principe les conditions qu'il venait lui renouveler, Marguerite demanda une augmentation de 4,000 écus sur le chiffre de la pension de 12,000 qui lui était offerte. « Ce n'est rien pour Sa Majesté, écrivait-elle, le 12 novembre, à Mornay, et beaucoup pour moi, qui reste avec si peu de moyens.»

Mais, au mépris des promesses du roi et des assurances données par Mornay, aucune des assignations annoncées ne fut expédiée. Ne pouvant s'en passer pour vivre, Marguerite se plaignit amèrement. Pour tenir lieu de la pension qui avait été assignée sur Clermont, elle demanda que la nomination d'une charge vacante de président à Toulouse lui fût attribuée; du moins, en la vendant, elle pourrait se procurer quelques ressources. Henri IV plaida dans sa réponse les circonstances atténuantes; il attribua tous ces retards et ce manque de parole au malheur du temps plutôt qu'à sa mauvaise volonté. En fermant sa lettre, il n'oublia pas, toutefois, de demander à la reine la procuration qu'elle n'avait point encore envoyée. Elle ne refusa pas cette dernière preuve de confiance et l'adressa en blanc, ainsi qu'on l'exigeait.

Elle n'était pas au terme des humiliations et des difficultés. Érard, auquel elle avait accordé une gratification de 10,000 écus, laissait depuis un an ses intérêts en souffrance et ne se donnait

même plus la peine de lui écrire. Elle avait affecté à l'extinction de ses dettes le revenu de ses terres de Picardie. Le roi en avait disposé autrement, et la compensation promise étant encore à venir, ses créanciers la poursuivaient à outrance. Blessée au vif par de pareils procédés : « Mes affaires, écrivit-elle à Mornay, le 9 février 1597, sont au même état que lorsque vous les entreprîtes ; c'est toujours à recommencer. » A bout de ressources, elle se vit réduite à implorer l'assistance de Gabrielle d'Estrées. « J'ai pris tant de confiance en l'assurance, écrivit-elle, que m'avez donnée de m'aimer, que je ne veux avoir auprès du roi d'autre protection que vous en ce que j'aurai à requérir. De votre belle bouche je sais qu'il ne peut être que bien reçu. » Durant une longue année encore le projet de la dissolution de son mariage n'avança pas d'un pas. Les préoccupations de Henri IV s'étaient reportées sur les négociations engagées alors avec l'Espagne et qui aboutirent à la paix de Vervins. A la fin de mars 1598, il partit pour Angers. Le 13 avril, il entrait à Nantes, et le 19 il y signait l'édit qui en prit le nom ; puis il se rendit à Rennes, où il avait donné rendez-vous à Rosny.

Toutes les chances semblaient alors tourner en faveur de Gabrielle. L'année précédente, des lettres patentes, datées du camp d'Amiens, en avaient fait une duchesse de Beaufort. Tout récemment, à Nantes, le roi avait obtenu pour le jeune duc de Vendôme, son fils légitimé, la main de la fille du duc de Mercœur. Il se proposait de faire monter encore plus haut sa maîtresse et de poser sur sa tête la couronne royale. C'est à Rosny qu'il s'en ouvre le premier. Un matin qu'il était seul avec lui, il le fait entrer dans un grand jardin dont il referme soigneusement la porte, et il aborde ce délicat sujet. La paix de Vervins lui sert d'entrée en matière : « Du côté de l'Espagne, dit-il, le repos de la France est enfin assuré ; mais une chose m'inquiète, c'est d'être sans enfans ; après moi, le royaume pourroit retomber dans les mêmes calamités. » Puis, avec cette pointe d'ironie qu'il maniait si bien, il passe en revue toutes les princesses auxquelles il pouvait prétendre.

Rosny écouta sans sourciller. « Eh bien ! sire, dit-il, faites-vous amener les plus belles filles de France, causez avec elles, étudiez leur cœur, étudiez leur esprit ; pour le reste, remettez-vous-en à des matrones expérimentées en ces choses-là. » Le roi, l'interrompant brusquement : « Ah çà, vous voulez rire ! Qu'est-ce que l'on diroit d'une pareille assemblée de filles ? Mais sachez bien que la femme que je cherche avant tout doit être une femme douce, bien faite et de taille à espérer des enfans. N'en connaîtriez-vous pas une qui réunisse toutes ces qualités ? — Je n'y ai pas réfléchi, répondit Rosny. — Que diriez-vous alors si je vous nommois celle en qui je

les ai toutes trouvées? — Ce ne peut être qu'une veuve, répliqua Rosny. — Elle sera tout ce que vous voudrez, riposta le roi; mais, si vous ne pouvez la deviner, je vous la nommerai. — Nommez-la donc, sire, car je n'ai pas assez d'esprit pour cela. — Ah! la fine bête que vous êtes! reprit le roi, vous ne faites l'ignorant que pour me forcer à vous la nommer. Confessez donc que toutes les conditions que je désire, je les rencontre dans ma maîtresse; non pas que je veuille dire pour cela que je pense à l'épouser, mais pour savoir ce que vous en pensez si, faute d'autre, la fantaisie m'en venoit. »

L'inflexible raison d'état dicta la réponse du consciencieux ministre. Quel serait l'héritier de la couronne, le bâtard adultérin né pendant le mariage de la duchesse de Beaufort avec M. de Liancourt, ou celui qui viendrait après? Le droit civil ne serait-il pas dans ce cas un obstacle plus grand encore que le droit politique? Les princes de la maison de Bourbon ne feraient-ils pas, à leur tour, valoir leurs prétentions? A ces sages réflexions Henri IV n'avait rien à répondre, mais, au fond de son cœur, il garda son espoir secret. Au mois de septembre, il réunit ses conseillers les plus intimes et les appela à délibérer sur la dissolution de son mariage. Tous reconnurent qu'il était indispensable de demander une nouvelle procuration à Marguerite, la première n'étant plus valable. Martin Langlois, l'homme de confiance de la reine, fut désigné pour cette mission, et Sillery choisi pour aller à Rome solliciter la dissolution du mariage; mais il était indispensable, pour assurer le succès, qu'il eût en main la procuration de Marguerite. Son départ fut ajourné jusqu'au retour de Langlois.

Au mois d'octobre suivant, Henri IV fut pris à Monceaux d'une violente fièvre. Le dévoûment que lui témoigna Gabrielle ne fit qu'augmenter l'affection qu'il lui portait. On peut en mesurer l'étendue au tendre billet qu'il lui adressa en quittant Monceaux : « Vous me conjurez, mes chères amours, d'emporter autant d'amour que je vous en laisse. Ah! que vous m'avez fait plaisir! car j'en ai tant que, croyant avoir tout emporté, je craignois qu'il ne vous en fût point demeuré. »

Tant de faveurs venant s'accumuler coup sur coup sur la tête de Gabrielle, il était à redouter que la défiance de Marguerite ne s'en éveillât et que, peu disposée à se sacrifier au profit d'une maîtresse, elle se montrât plus difficile et plus résistante. La lettre de Henri IV qu'emportait Langlois semble l'indiquer : « J'ai toujours cru, disait-il à Marguerite, que vous ne manqueriez nullement à ce que vous m'avez promis et que pour rien ne changeriez la résolution que vous avez prise. De ma part, je ne manquerai à rien de ce que je vous

ai promis. » Ainsi que le craignait Henri IV, Marguerite cette fois fut plus longue à se décider; tout en se regardant comme impropre à lui donner des enfans et tout en reconnaissant la nécessité de la dissolution de leur mariage, elle aurait voulu que le roi prît une femme digne de lui. Il me répugne, disait-elle, « de mettre à ma place une femme de basse extraction et de si vilaine vie comme celle dont on faisoit courir le bruit. » Elle finit néanmoins par céder aux instances de Rosny, en qui elle avait mis toute sa confiance. Le 7 février 1599, elle signa une procuration devant les tabellions d'Usson au nom de Martin Langlois et d'Edouard Molé avec pouvoir de la transférer. Prise d'un singulier caprice, elle aurait désiré que l'on y insérât « que le roi ne l'avait jamais connue. » On lui remontra que le pape prendrait cela pour une moquerie, et que d'ailleurs la consommation du mariage n'était pas un empêchement à sa nullité. Elle n'insista pas. Nanti de cette pièce importante, Sillery partit en toute hâte pour Rome.

Vers le milieu du mois de novembre 1599, Henri IV était venu s'installer à Fontainebleau et demander à une vie plus calme et plus intime un repos si bien gagné. Il avait alors quarante-cinq ans; sa barbe et sa moustache étaient entièrement grises; ses joues s'étaient creusées et amaigries, son nez allongé, son dos un peu voûté. Les yeux seuls étaient restés jeunes et « tout pleins encore de convoitises amoureuses. » Entourée de ses trois enfans et grosse d'un quatrième, Gabrielle était auprès de lui. A chaque couche, la favorite avait gagné du terrain; avec son air enjoué, sa fraîche carnation, ses yeux d'un bleu si doux, ses cheveux d'un blond si tendre, « vrai bouquet de lis et de roses, » elle était en avance de plus d'un siècle. C'était, avant l'heure, une délicieuse figure de Watteau. Elle retenait le roi par la séduction d'une persistante jeunesse, la puissance de l'habitude et la durée d'une liaison où elle avait su garder une sorte de dignité, traitée plutôt en reine qu'en maîtresse. « Il sembloit, dit naïvement un contemporain, qu'elle n'eût jamais bougé de la compagnie des vestales. » On commençait à parler publiquement de son mariage avec le roi. Jamais la favorite n'avait été si près du but; les robes royales, disait-on tout bas, étaient déjà faites et attendaient la future majesté à l'hôtel de sa tante, Mme de Sourdis. L'époque des pâques approchant, par un sentiment de convenance, elle crut devoir s'éloigner. Au moment de quitter le roi, elle ne put se défendre des plus sombres pressentimens. Toute la nuit qui précéda son départ, Gratienne, sa femme de chambre, l'entendit se plaindre et gémir. Henri IV l'accompagna à cheval jusqu'à Melun. Émue et attendrie sans cause apparente, elle lui recommanda vivement ses enfans,

comme si elle s'attendait à ne plus les revoir. Interrogée en chemin sur cette tristesse qui débordait : « Un devin, dit-elle, que j'ai consulté sur ma grossesse, m'a prédit que cet enfant m'empêcheroit de parvenir où j'espérois. »

Le mardi 6 avril, sur les trois heures de l'après-midi, elle descendit rue de la Cerisaie, à l'hôtel du financier Zamet. Après souper, elle se fit mener au doyenné de Saint-Germain-l'Auxerrois, chez sa tante, Mme de Sourdis, qui venait de partir pour Chartres. Le mercredi, elle alla entendre les ténèbres au Petit-Saint-Antoine. Durant l'office, prise de douleurs subites, elle se fit conduire chez Zamet. Se sentant plus souffrante et ramenée chez Mme de Sourdis en toute hâte, elle lui envoya un de ses laquais, la suppliant d'accourir si elle voulait la trouver vivante. La nuit fut plus calme. Le jeudi matin, elle eut encore la force de s'habiller et de se traîner à la messe de Saint-Germain l'Auxerrois. Vers la fin de l'office, une nouvelle crise la força de rentrer précipitamment et de se mettre au lit. Sur les quatre heures du soir, les grandes douleurs de l'enfantement la prirent sans relâche jusqu'au lendemain. A deux heures de l'après-midi, le vendredi saint, les médecins, qui ne l'avaient pas quittée, s'accordèrent pour pratiquer l'accouchement. L'enfant était mort et ne vint qu'en morceaux. L'impitoyable médecine d'alors s'acharna sur ce pauvre corps. Sans trêve ni merci, quatre fois de suite, la malheureuse fut saignée. Elle voulait absolument écrire au roi; une convulsion l'en empêcha, suivie d'autres plus violentes encore. Avec ses ongles, elle se meurtrissait le corps et le visage. A six heures du soir, l'agonie commençait. Vers cinq heures du matin, sans un ami, sans un parent pour l'assister, elle expirait entre les bras de La Varenne, ce valet sorti de l'office, dont le roi avait fait son indispensable confident. Mme de Sourdis n'arriva que deux heures après le décès. Au matin, la fatale nouvelle se répandit et les portes furent comme prises d'assaut. Vingt mille personnes défilèrent devant ce cadavre hideux, effroyable à voir. Dans les convulsions, la bouche s'était tordue jusqu'à la nuque. L'autopsie révéla de grands désordres et de graves lésions dans le cerveau, le foie et aux poumons, mais l'opinion publique persista à croire au poison.

Averti par La Varenne de l'état désespéré de sa maîtresse, Henri IV avait fait partir sur-le-champ pour Paris M. de Beringhen et le suivit de près. A Villeneuve-Saint-George, MM. d'Ornano et de Bellièvre lui barrèrent le passage et lui dirent que la duchesse était morte. Elle vivait encore, si l'agonie est encore la vie. Il se laissa ramener. A peine rentré à Fontainebleau, il demanda son fils, le jeune duc de Vendôme. A sa vue, il pleura abondamment. Sa dou-

leur faisait mal à voir : « Mon affliction, écrivit-il à sa sœur, Catherine de Bourbon, est incomparable comme le sujet qui me la donne. La racine de mon amour est morte et ne rejettera plus. »

Le premier jour, il avait pris le deuil en noir et le porta trois mois. Son chagrin ne cédant pas, ceux de son entourage commencèrent à craindre pour sa santé. Les plus courtisans lui représentèrent qu'il n'y avait pas « de plus court remède que de refaire quelque nouvelle affection ailleurs; » d'autres, plus sages, l'engagèrent à se marier dans l'intérêt de son propre repos et de celui de ses états. Il suivit les deux conseils à la fois; mais il eut la mauvaise chance de s'amouracher de Mlle d'Entragues, « la mauvaise maîtresse, » comme on l'appela, et laissa à Rosny et sans réserve le soin de mener la négociation de son divorce. Sans perdre une heure, Rosny écrivit à Marguerite : « Je vous supplie, Madame, de croire absolument le conseil de ceux qui sont tout à vous dans cette cour. »

Une fille de France, la dernière des Valois, avoir été réduite par le besoin à s'incliner devant la maîtresse de son mari et à implorer sa protection! Le ressentiment de cette humiliation avait dû rester vivace au cœur de Marguerite. Pour avoir été si longtemps contenu, il ne se manifesta qu'avec plus de violence : « Si j'ai ci-devant usé de longueurs, écrit-elle à Rosny, vous en savez aussi bien les causes que nul autre, ne voulant voir en ma place une telle décriée *bagasse*, que j'estimois indigne de la posséder ni capable de faire jouir la France des fruits que vous désirés. Je m'accommoderai à tout ce qui sera convenable et que vous me conseillerez. »

La demande de la dissolution du mariage du roi s'était heurtée à Rome contre les lenteurs calculées du saint-siège. Irrité de la publication de l'édit de Nantes, qu'il traitait de « maudit, » Clément VIII n'ignorait pas que Gabrielle était l'intime amie de la duchesse de Bar, la sœur du roi, et de la princesse d'Orange, la veuve de Téligny, toutes deux obstinées protestantes. Croyait-il que, cédant à leur influence, Gabrielle avait poussé le roi à signer l'édit? Lui répugnait-il de voir monter sur le trône des rois très chrétiens une seconde Anne de Boleyn? Quel que fût le motif, de jour en jour il remettait sa décision; mais le mariage d'Henri IV avec sa maîtresse n'étant plus à craindre, la négociation marcha rapidement. Vers le milieu de septembre, le pape eut avec Ossat un dernier entretien et, par un bref daté du 24 du même mois, il délégua l'archevêque d'Arles, le cardinal de Joyeuse et l'évêque de Modène, son nonce, « pour connaître de cette affaire. »

Le côté délicat, c'était la condition imposée aux deux époux de répondre à certaines questions préliminaires et obligatoires. Inter-

rogé le premier, Henri IV eut la générosité d'écarter tout ce qui pouvait porter atteinte à l'honneur de Marguerite, réserve dont Clément VIII lui sut gré. A cette première question : « Le mariage a-t-il été consommé? » Aubigné lui prête une réponse que, certes, le vert-galant n'eût pas désavouée : « Jeunes tous deux, et du tempérament gaillard dont nous étions, la reine et moi, pouvait-il en être autrement? »

Invitée à répondre aux mêmes questions, Marguerite écrivit à Mornay : « Je craindrois que mes larmes ne fissent juger à ces commissaires de quelque contrainte qui nuiroit à ce que le roi désire de moi. » Elle demanda donc à Mornay que l'archidiacre Berthier fût envoyé à Usson : « Vous m'obligerez, dit-elle, autant que si vous me donniez la vie, de faire que cela se passe ainsi. C'est le meilleur. » Henri IV y accéda, Berthier partit en poste pour Usson et, le 17 novembre 1599, il interrogea Marguerite : « Jamais je n'ai eu au cœur volonté de consentir à ce mariage, répondit-elle. J'y ai été forcée par le roi Charles IX et la reine ma mère. Je les ai suppliés à chaudes larmes; mais le roi me menaça, si je n'y consentois, que je serois la plus misérable de son royaume. Il y alloit du péril de ma vie. Combien que je n'aye pu porter aucune affection au roi de Navarre, j'ai dû obéir. » En terminant, elle ajouta : « A mon grand regret, l'amitié conjugale n'a pas été entre nous, comme le devoir le requéroit : durant les sept mois qui ont précédé la fuite du roi mon mari de la cour, ayant eu la même couche, nous ne nous sommes jamais entre-parlé. »

Henri IV, en recevant des mains de Berthier l'interrogatoire de celle qui était encore sa femme, ne put retenir ses larmes : « Ah! la malheureuse! s'écria-il, elle sait bien que je l'ai toujours aimée et honorée et elle point moi, et que ses mauvais déportemens nous ont fait séparer il y a longtemps l'un de l'autre. »

Toutes les formalités exigées ainsi accomplies, la sentence de dissolution fut prononcée le 17 décembre 1599. Dès le lendemain, Henri IV envoya M. de Beaumont à Usson l'annoncer à Marguerite : « Je ne veux pas moins, disait-il, vous chérir et vous aimer pour ce qui est avenu, que je faisois devant, au contraire vous faire voir en toute occasion que je ne veux pas être votre frère seulement de nom, mais aussi d'effet. Je suis très satisfait de l'ingénuité et candeur de votre procédure. » Nous ne détacherons de la longue réponse de Marguerite que cette phrase qui la résume : « Il ne me falloit en cette occasion moindre consolation. » Marguerite conserva le titre de reine et de duchesse de Valois. Henri IV l'avait ainsi voulu. Ce divorce, on l'a dit avec raison, fut donc vraiment royal.

Le terrain ainsi déblayé, Rosny et les conseillers d'Henri IV, effrayés des projets ambitieux de la marquise de Verneuil, qui gardait en ses mains une promesse de mariage, rançon de son déshonneur, menèrent vivement les pourparlers engagés avec le grand-duc de Toscane. Le chiffre seul de la dot arrêta un instant la conclusion : Henri IV exigeait un million. Après avoir marchandé de part et d'autre, on finit par se mettre d'accord sur le chiffre de 600,000 écus, et le 6 octobre 1599, Roger de Bellegarde épousait officiellement, à Florence, Marie de Médicis. Reçue triomphalement à son arrivée à Marseille, la nouvelle reine entrait à Lyon le 2 décembre 1600. Avec la même plume qui venait de lui servir pour ses tendres billets à la marquise de Verneuil, Henri IV lui avait écrit : « S'il étoit séant de dire qu'on est amoureux de sa femme, je vous dirois que je le suis entièrement de vous, mais j'aime mieux vous le témoigner en un lieu où il n'y aura de témoins que vous et moy. » Il tint parole; arrivé à Lyon dans la soirée du 9 décembre, sans attendre le sacrement, il demanda l'hospitalité à la nouvelle reine et partagea sa couche. Si l'on consulte les dates, c'est peut-être à cette galante précipitation que nous devons Louis XIII.

Déshéritée par sa mère au profit de Charles de Valois, le bâtard de Charles IX et de Marie Touchet, Marguerite avait attendu patiemment l'heure de la revanche. Le lendemain du jour où elle apprit que, compromis dans un complot avec la marquise de Verneuil et le vieux d'Entragues, il avait été arrêté et conduit à la Bastille, elle sollicita du roi l'autorisation de revendiquer devant le parlement son légitime héritage. « Je ne le tiens plus, écrit-elle, pour mon neveu, du moment qu'il s'est porté l'ennemi de Votre Majesté. » Henri IV l'ayant autorisée à plaider devant le parlement : « Tout mon bien, écrit-elle, me vient de Votre Majesté ; je le dédie à Monseigneur le Dauphin. » C'était la permission de rentrer à la cour qu'elle achetait à ce prix : « J'espère, lui écrit-elle, le 31 janvier, être bientôt à Villers-Cotterets ; je m'acheminerai, dès que je serai un peu remise des grandes et violentes maladies que j'ai eues l'année dernière. » Cette lettre étant restée sans réponse, elle s'ingénia à trouver un prétexte plausible et sérieux pour motiver son départ.

Depuis quelques mois, des meneurs invisibles cherchaient à soulever les provinces voisines de l'Auvergne et notamment le Limousin et le Quercy. Tous les mécontens, tous les amis de Biron disposés à venger sa mort s'étaient ralliés autour du duc de Bouillon. L'Espagne y était mêlée comme toujours. Avertie de ces coupables intrigues, Marguerite envoya des messagers habiles dans les provinces ainsi travaillées et dès qu'elle eut dans ses mains les

noms des principaux conspirateurs, des renseignemens précis sur leurs moyens d'action et l'époque présumée de leur prise d'armes, elle fit savoir au roi par un de ses agens à la cour qu'elle avait à l'entretenir des choses les plus graves et qui intéressaient au plus haut degré la sûreté de l'état. Cette communication coïncidait avec d'autres rapports que le roi venait de recevoir et surtout avec les craintes que lui inspirait la prochaine assemblée générale des églises réformées, qui devait avoir lieu à Châtellerault. Il répondit au serviteur de la reine que sa maîtresse serait la bienvenue. Cette promesse verbale parut suffisante à Marguerite et ses préparatifs de départ étant faits de longue date, de crainte d'un contre-ordre, elle quitta Usson dans les premiers jours de juillet 1605.

Avant de la suivre à la cour, retournons sur nos pas et entrons après elle dans son inaccessible forteresse. Si on en croit les uns, Usson fut « un Thabor pour la dévotion, un Liban pour la solitude, un Parnasse pour les muses, un Caucase pour les afflictions. » Si on écoute les autres, Usson fut « une île de Caprée avec toutes ses secrètes débauches. » Des deux côtés l'exagération est égale. Le mieux, ce nous semble, c'est d'en appeler aux témoignages des rares visiteurs qui ont franchi le seuil de la mystérieuse demeure. L'auteur de l'*Astrée*, ce roman écrit sur les bords du Lignon et « la folie de l'époque, » Honoré d'Urfé, l'un des premiers, pénétra à Usson. Il était le principal chef de la ligue en Forez; c'est sans doute à ce titre qu'il dut d'être admis auprès de Marguerite, enrôlée sous la même bannière. Sans en apporter aucune preuve, tous les biographes le mettent au nombre des amans de la reine. L'on prétend qu'il s'est peint sous les traits de Céladon et que dans Galatée il a désigné Marguerite. Dans les écrits de ses deux frères, nous retrouvons le souvenir de l'impression profonde qu'il ressentit en voyant Marguerite. Anne d'Urfé, l'aîné, a dédié à la reine son Hymne de sainte Susanne, et il l'appelle la perle de France; Antoine, le cadet, qui, frappé d'une arquebusade près de Villeret dans le Rouannais, mourut si prématurément, a adressé à Marguerite ces quelques lignes qu'on dirait dictées par l'auteur de l'*Astrée* : « Madame, la première fois que le bruit de vos grâces me vint frapper les oreilles, j'entrai en la même curiosité que Socrate, qui, rencontrant un jeune homme de singulière beauté, après l'avoir contemplé longtemps, le pria de parler, afin qu'il le pût voir, comme s'il ne l'avait pas encore vu. »

Le château reçut d'autres visiteurs et, parmi les plus illustres, Scaliger. Né à Agen, il se qualifiait avec orgueil le vassal de Marguerite, et il a écrit d'elle : « libérale et docte, elle a des vertus royales plus que le roi. » Après Scaliger vint Brantôme. Il apportait à Mar-

guerite le portrait si flatteur qu'il a tracé d'elle. C'est lui, n'en doutons pas, qui donna à la reine l'idée d'écrire ses Mémoires. Quelques années plus tard, se rappelant les bonnes heures dues à ce travail, Marguerite à son tour le lui dédiera, et cette dédicace sera un chapitre de plus ajouté à l'histoire de sa vie : « C'est un commun vice aux femmes, dit-elle, de se plaire aux louanges bien non méritées. Si j'ay eu quelques parties de celles que m'attribuez, les ennuis les effaçant de l'extérieur, en ont aussi effacé la souvenance de ma mémoire, de sorte que, me remirant en votre discours, je ferois volontiers comme la vieille Mme de Randan, qui, ayant demeuré depuis la mort de son mari sans voir miroir, rencontrant par fortune son visage dans le miroir d'un autre, demanda qui étoit celle-là. »

Tous ces témoignages à décharge n'infirment-ils pas ceux de ces écrivains qui n'ont vu Marguerite qu'avec les yeux de la haine et en ont fait une Messaline se donnant à tout venant? N'est-ce pas la meilleure réponse à cette injure grossière mise par Aubigné dans la bouche d'Henri III : « Les cadets de Gascogne n'ayant pu soûler la reine de Navarre, elle est allé trouver les muletiers et les chaudronniers d'Auvergne? » Mais, tout en écartant tous ces Ruy Blas auvergnats, nous sommes néanmoins forcé de faire la part des faiblesses de la femme. A trente-deux ans, on ne renonce pas facilement à des habitudes prises et invétérées de galanterie, à moins que la religion, providentielle auxiliaire, ne vienne retremper et redoubler la force de résistance. Quels furent les heureux privilégiés de ces années d'exil? Nul ne sait leurs noms, la porte de la forteresse était si bien close! Il en est un cependant que tous les contemporains s'accordent à lui donner : ce nouvel amoureux se nommait Pomini. Sa belle voix lui avait fait une sorte de réputation à la cathédrale de Clermont. La reine voulut l'avoir pour sa chapelle d'Usson; du chantre elle fit bientôt un secrétaire, place intime et privilégiée qui rapproche insensiblement de l'alcôve. Si l'on s'en rapporte à cette mauvaise langue d'Aubigné, Marguerite en était si jalouse » qu'elle avait fait rehausser tous les lits des femmes attachées à son service, afin de voir, sans trop se baisser, si le trop recherché chanteur ne s'était pas couché dessous. » Elle le perdit à Usson. Était-il mort à la peine? C'est la destinée de bien des ténors. Nous ne pouvons le dire. Toujours est-il qu'à l'occasion de sa perte, Aubigné attribue à Marguerite des vers bien médiocres, surtout si on les compare aux brûlantes strophes qu'elle adressa à Chanvalon lors de leur première séparation :

Nos corps sont désuniz, nos âmes enlacées;
Nos esprits séparez et non pas nos pensées.
Nous sommes éloignés, nous ne le sommes pas.

IV.

Tous les conseillers d'Henri IV redoutaient la rentrée de Marguerite à la cour; les courtisans n'en étaient pas moins inquiets. « Il y a encore une autre nouvelle, écrivait M. de Nançay à sa sœur, que je trouve bien étrange, qui est que la reine de Navarre revient à la cour se remettre bien avec son mari. » Henri IV lui-même ne pouvait se défendre de certaines défiances. Rosny étant à la veille de partir pour l'assemblée de Châtellerault, il devait se rencontrer en chemin avec Marguerite, qui venait par la route d'Orléans. Le roi l'invita à tirer d'elle quelques éclaircissemens. C'est à Cercottes qu'eut lieu leur entrevue. Marguerite entretint longuement Rosny; mais elle eut beau lui nommer les chefs de la conspiration, entrer dans les détails les plus circonstanciés, après avoir tout entendu: « Je crois, écrivit-il au roi, qu'il peut y avoir autant de faux que de vrai. »

Henri IV aurait désiré que Marguerite s'arrêtât à Chenonceaux et qu'elle s'y fixât désormais; mais, après avoir parlé dans une première lettre d'aller à Villers-Cotterets, elle avait bien vite, dans une seconde, démasqué ses véritables intentions: « Mes ambitions se sont bornées à Boulogne, écrit-elle au roi. L'habitude que j'ai prise d'aimer le repos, ne me permettoit, ayant trouvé une demeure en bel air, de désirer autre changement. »

En quittant Rosny, Marguerite prit donc la route d'Étampes, où elle entrait le 15 juillet. Le 18, elle écrivit au roi : « Je repartirai demain, et je m'avancerai le plus avant que je pourrai pour donner moins de peine à M. de Vendôme, que Votre Majesté envoie au-devant de moi. » Diane de France, cette douce et sympathique créature, dont toute la vie ne fut qu'un long dévoûment, était venue au-devant d'elle à Longjumeau. « J'ai trouvé en bonne santé la reine de Navarre, écrivait-elle au connétable de Montmorency, et je l'ai emmenée jusqu'au faubourg Saint-Jacques, où elle a pris le chemin de Madrid. »

Debout sur la dernière marche du perron du château, un homme attendait l'arrivée de Marguerite. Il lui offrit la main pour descendre de son coche : cet homme, c'était Chanvalon. Après vingt-deux ans de séparation, la destinée les replaçait en présence. Henri IV l'avait exigé; unique vengeance qu'il voulût tirer du passé. Accompagné de MM. de Roquelaure et de Châteauvieux, le jeune duc de Vendôme, le fils légitimé de Gabrielle d'Estrées, souhaita, au nom du roi, la bienvenue à Marguerite, et en si bons termes, d'une façon

si gracieuse, que, restée sous le charme de ce sympathique enfant, elle écrivit le lendemain au roi : « On voit bien qu'il est d'une royale naissance, tant en corps, parfait en beauté, qu'en l'esprit, qui surpasse son âge. »

Henri IV s'était annoncé à Madrid pour le 26 juillet; il tint parole. S'il ne s'était pas attendu à revoir Marguerite, il aurait pu faire la même question que ce diplomate russe, le baron de M.., qui, séparé de la baronne, fixée à Paris depuis plus de vingt ans, et la voyant entrer dans un salon de Pétersbourg, dit tout bas à la maîtresse de la maison : « Quelle est donc cette vieille et grosse femme? — C'est la vôtre, » répondit-elle en souriant. Hélas! il ne restait plus rien de la Marguerite d'autrefois. Au lieu de cette taille svelte et souple, faite pour danser les gaillardes et les branles les plus rapides, une épaisse et lourde carrure élargie encore par l'ampleur démesurée de son corps de jupe. « Il y avoit des portes par où la reine ne pouvoit plus passer. » Au lieu de ces abondans cheveux d'un noir d'ébène, qu'elle avait si prématurément perdus, une perruque d'un blond de filasse blanchie sur l'herbe et d'un demi-pied plus haut que les coiffures d'alors. Les yeux seuls avaient conservé leur éclat, l'esprit sa vivacité. Le temps passe vite à causer du passé. Venu à sept heures du soir à Madrid, Henri IV n'en repartit qu'à dix heures. D'un ton amical, « Ma sœur, dit-il en la quittant, soyez meilleure ménagère, et ne faites pas du jour la nuit, et de la nuit le jour. — Que voulez-vous? répondit-elle, cela me sera très mal aisé, à mon âge on ne se réforme guère. »

Le 28 juillet, Marguerite vint au Louvre rendre sa visite au roi. Henri IV alla jusqu'au milieu de la cour d'honneur pour la recevoir. Marie de Médicis se borna à l'attendre sur les marches du grand escalier. Henri IV lui en fit reproche. Marguerite avait demandé à voir le dauphin. Le samedi 6 août, le roi le lui envoya. Ce jour-là, elle avait été se promener en litière sur la route de Rueil; le dauphin vint l'y rejoindre dans le carrosse de Marie de Médicis. Du plus loin qu'il aperçut la reine, il descendit, et, venant à sa rencontre : « Soyez la bienvenue, maman fille, » dit-il. Mme de Monglat lui avait recommandé de l'appeler ainsi. « Pourquoi? avait demandé l'enfant. — Parce que maman le veut. » Le lendemain, Marguerite vint à Saint-Germain, où elle entendit la messe aux côtés du roi. Elle avait apporté un superbe présent pour le dauphin; un petit Cupidon, aux yeux de diamans, assis sur un dauphin. L'intimité s'établit et se continua entre elle et le roi, qui l'invita à venir passer quelques jours au château de Saint-Germain. Héroard, dans son curieux Journal, raconte qu'il vit un matin Mar-

guerite à genoux devant le lit de la reine, et Henri IV dessus avec le dauphin, qui jouait avec un petit chien.

Mais, d'humeur changeante, Marguerite en eut bien vite assez de la résidence de Madrid. A la fin de décembre 1605, elle s'installait à l'hôtel des évêques de Sens. Ce vieux manoir, durant toute la ligue, avait été habité par le fougueux cardinal de Pellevé. Passer des mains des graves évêques de Sens à celles de Marguerite, abriter sous son toit ses galanteries secrètes, le contraste était assez piquant pour exciter la verve railleuse de tous les rimailleurs du temps; ils s'en donnèrent à cœur-joie. « La punition des hommes qui ont trop aimé les femmes, a dit le moraliste Joubert, c'est d'être condamnés à les aimer toujours. » Cette maxime ne peut-elle pas s'appliquer avec la même vérité aux femmes d'un âge mûr qui s'immobilisent dans la galanterie, jeu dangereux, disait si finement Henri III à la duchesse d'Uzès, « qui s'apprend assez tôt et s'oublie trop tard? » Ces respectables matrones, dès qu'elles voient les hommes trop experts aux choses de l'amour se retirer insensiblement d'elles, se rabattent alors sur les naïfs adolescens, dont l'éducation est à faire. C'est triste à dire, mais Marguerite de Valois en était arrivée là. La succession du trop regretté Pomini était échue à un tout jeune favori, Dat de Saint-Julien. Cet amoureux de vingt ans avait un rival de dix-huit dans la personne du jeune de Vermond, élevé à Usson sous les yeux de la reine, et à la mère duquel elle avait laissé la garde de son château. Affolé de jalousie, furieux de voir les faveurs de la reine se retirer des siens et se reporter sur un autre, il résolut de se venger. Le 5 avril 1606, la reine était allée de bon matin entendre la messe aux Célestins. Vermond attendit son retour, et, lorsque le carrosse s'arrêta devant la porte de l'hôtel, il tira à bout portant un coup de pistolet sur Saint-Julien, qui tomba raide mort. Marguerite rugit comme une lionne : « Tuez-le! » dit-elle à ses serviteurs; et comme ils étaient sans armes et restaient immobiles : « Prenez mes jarretières, cria-t-elle, et étranglez-le. » Ils se contentèrent de le garrotter et de l'enfermer dans une chambre de l'hôtel.

Elle avait juré de rester sans boire ni manger tant que justice n'aurait pas été faite. Le lendemain, un échafaud fut dressé devant l'hôtel de Sens. D'un pas assuré, Vermond en monta les degrés. Au moment de placer sa tête sur le billot : « Je meurs content, dit-il à voix haute; mon ennemi est mort avant moi. » D'une des fenêtres de l'hôtel, Marguerite assistait au supplice; elle avait trop présumé de ses forces, elle se trouva mal, et, dans la nuit, prise de terreur, elle quitta l'hôtel pour ne plus y rentrer. Elle se réfugia dans une maison de campagne à Issy, qui appartenait à de La Haye, l'orfèvre du roi. Les libelles et les épigrammes l'y poursui-

virent de leurs pointes les plus acérées. Terrifiée par ce drame sanglant, elle écrivit à M. de Loménie : « J'ai rendu grâce au roi de la justice qui m'a été faite, et je le supplie, pour l'assurance de ma vie, que ces méchantes personnes menacent encore (elle faisoit allusion à la mère et au père de Vermond), qu'il lui plaise de faire exécuter l'arrêt de bannissement. »

Le chagrin qu'elle avait ressenti de la fin de Saint-Julien ne lui fit pas perdre de vue le procès qu'elle soutenait contre le comte d'Auvergne. Dans toutes ses lettres à Henri IV, elle lui représente que cette cause est la sienne et qu'elle n'entend rentrer dans cet héritage que pour en faire don au dauphin. A la fin de mai, le parlement se prononça en sa faveur. M. de Rieux, son chancelier, lui apporta cette bonne nouvelle à la messe des Célestins. Se levant tout aussitôt, elle alla faire chanter le *Te Deum* aux Cordeliers.

A l'exemple de Catherine de Médicis, elle se complaisait aux grandes constructions, aux embellissemens des résidences royales. Redevenue maîtresse d'une fortune, elle se hâta d'acheter à La Haye sa maison d'Issy et de la rendre digne d'elle : « Je mène, écrivait-elle au roi, à cette heure une existence semblable à celle de Votre Majesté à voir planter mon parc en cette saison. » Un rimeur peu connu, Bouderoue, a décrit les merveilles de cette résidence. Mais Paris attirait Marguerite; c'était là qu'elle voulait désormais vivre. En face du Louvre de l'autre côté de la Seine, elle acquit un vaste terrain dont une partie appartenait à l'Université et l'autre aux frères de la Charité. Sur cet emplacement, elle jeta les fondemens de l'hôtel qui portera son nom. Mais voir bâtir son hôtel, surveiller ses architectes ne pouvait longtemps suffire à Marguerite. Vivre sans amant, pour elle, ce n'était pas vivre. « Qu'elle se console, s'était écrié Henri IV, au plus fort de ses regrets pour Saint-Julien, nous lui en trouverons une douzaine qui vaudront mieux que lui. » Mais déjà et d'eux-mêmes, de nombreux prétendans à cette succession étaient sur les rangs. Le poète Maynard y fait allusion dans ces vers qu'il a mis dans la bouche de Marguerite :

En vain tant de muguets cherchent à me reprendre;
On ne verra jamais ma liberté se rendre
Sous un second vainqueur.
Comment aux lois d'amour veut-on que je me range,
Si la tombe a mon cœur!

C'était là un de ces sermens que l'on ne tient guère. Dès le mois de mai 1607, le jeune Bajaumont, dressé par Mme Roland et introduit auprès de la reine par Mme d'Anglure, avait pris la succession de Saint-Julien, et peu après Marguerite suppliait le roi de

faire passer sur la tête de ce nouveau favori une riche abbaye devenue vacante.

La construction de son hôtel fut menée grand train. Au mois de mai 1608, elle y reçut la visite du dauphin. C'est là désormais qu'elle va tenir ses grands jours. L'auteur de ce livre estimé, l'*Histoire de la société polie*, a oublié de nous parler de ce premier salon ouvert à Paris, qui précéda celui de la marquise de Rambouillet. Sous ce toit hospitalier vinrent se grouper tous ceux qui survivaient encore des hommes de la renaissance. Tous les grands poètes étant morts et Malherbe se tenant à l'écart, Marguerite en était réduite à Garnier, qui, dans une ode à Desportes, a chanté son retour à Paris, à Porchères, à Vauquelin des Yveteaux, à Maynard, devenu son secrétaire et qui plus tard se rappellera cet heureux temps :

L'âge affaiblit mon discours.
Et cette fougue me quitte
Dont je chantois les amours
De la reine Marguerite.

Chaque jour elle réunissait à sa table des savans, des poètes, des moralistes dont Pitard était le plus renommé, leur soumettant des thèses à résoudre, prenant part à leurs discussions avec une supériorité d'intelligence à laquelle l'âge n'avait rien pu enlever de sa grâce et de sa vivacité. Elle avait fait deux parts bien distinctes de sa vie, l'une toute mondaine, l'autre consacrée à des pratiques religieuses, à des visites aux hôpitaux, à l'audition de plusieurs messes. Elle avait bâti à ses frais le couvent des jésuites d'Agen et celui des augustins attenant à son hôtel, et pris pour aumônier saint Vincent de Paul. Mais il ne pouvait décemment vivre sous le même toit que Bajaumont; il échangea cette lucrative aumônerie contre la cure de la pauvre paroisse de Clichy.

La cour de Henri IV, si brillante qu'elle fût, ne pouvait faire oublier les splendeurs de celle des Valois. De Fresnes-Forget, l'habile diplomate, écrivait le 6 février au connétable de Montmorency (Henri de Damville) : « On parle de faire quelques galanteries à ce carême prenant, et l'on se vantoit de carrousels, mais il s'est trouvé que personne de nos courtisans n'en savoit la cadence. Ils sont tous nés dans un siècle de fer. » Aussi Marie de Médicis ayant à recevoir don Pedro de Tolède, venu en ambassade extraordinaire, eut-elle recours à Marguerite, qui avait conservé la tradition des grandes réceptions de Catherine de Médicis. Elle s'y prêta avec beaucoup de bonne grâce. C'est à son esprit inventif que revient tout l'honneur

du célèbre ballet dont Malherbe rima les récitatifs. Ce ballet devait être donné le 25 janvier, mais, Marguerite s'étant trouvée indisposée ce jour-là, comme elle en était l'âme et la directrice absolue, il fut remis au premier dimanche de février. « On le dansera d'abord à l'arsenal, écrivait Villeroy à La Boderie, notre ambassadeur en Angleterre, et après au palais de la reine Marguerite, car on ne danse plus au Louvre. » Les branles, les gaillardes se prolongèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le roi et la reine assistèrent au souper, où s'étala dans toute sa magnificence la vaisselle de Marguerite. Mais si Marguerite avait si bien retenu les grandes leçons de Catherine de Médicis, elle n'avait pas eu le courage de renoncer aux toilettes de sa jeunesse, à ces corsages ouverts qui alors attiraient tous les regards. Elle partageait en cela les faiblesses de la reine Élisabeth d'Angleterre, qui, plus âgée qu'elle, n'en persistait pas moins à faire parade des tristes restes de sa beauté flétrie. L'exemple venu de haut est toujours contagieux : faisant remonter jusqu'à la reine l'abus de ces nudités de gorge, le père Suffren osa dire en pleine chaire, « qu'il n'y avoit pas à Paris de petite coquette, de petite bourgeoise qui, à l'exemple de la reine Marguerite, ne montrât ses tetons. » Mais, s'apercevant qu'il avait été peut-être un peu loin, il se reprit et ajouta, ce qui sembla une aggravation : « que les princesses et les reines avoient certains privilèges et certaines licences que les autres n'avoient pas. » Un jeune carme, plus naïf ou plus courtisan, ayant osé « comparer le sein de la reine à celui de la vierge Marie, » Marguerite, à laquelle on le redit, lui envoya cinquante pistoles.

Décidément elle avait le mauvais œil et portait malheur à ses amans. Attaqué dans le chœur des Augustins par Loué, le fils d'un procureur de Bordeaux, Bajaumont fut obligé de tirer l'épée pour se défendre. De crainte que son nouveau favori n'eût le sort de Saint-Julien, Marguerite, prudemment, fit enfermer l'agresseur au For-l'Évêque. Précaution inutile! Au mois de mars 1609, Bajaumont tomba gravement malade. S'il s'en tira cette fois, il le dut, disait-on, « plus à la charité de la reine qu'à l'habileté de son médecin. » Elle en prit un tel chagrin que Henri IV vint lui faire une visite de condoléance. En passant dans la pièce où étaient les filles d'honneur de la reine : « Priez pour la convalescence de Bajaumont, leur dit-il en souriant, et je vous donnerai votre foire, car s'il venoit à mourir il me jetteroit dans des dépenses bien plus considérables : la reine prendroit cet hôtel en horreur et je serois obligé de lui en acheter un autre. »

V.

Remis d'année en année, le sacre de Marie de Médicis fut enfin fixé au 13 juillet 1610. Loin de se sentir humiliée d'y paraître, Marguerite discuta gravement les questions d'étiquette. Elle tenait à porter le diadème royal. Comme reine, c'était son droit. Cette prérogative ne fut pas contestée; mais comme elle exigeait que son manteau royal fût recouvert tout entier d'un semis de fleurs de lis d'or, celui de Madame Élisabeth ayant été limité à une bordure de deux rangs de fleurs de lis, la même étiquette lui fut appliquée. Précédée par la future reine d'Espagne, habillée d'une robe de toile d'argent et d'un surcot d'hermine, la longue traîne de son manteau de velours violet portée par les comtes de Curson et de La Rochefoucauld, Marguerite prit place à son rang dans le cortège. De la haute tribune où il s'était placé, Henri IV vit passer ses deux femmes.

Le soir du sacre, Marguerite reprit la route d'Issy. L'anniversaire de son jour de naissance tombait au lendemain, elle tenait à le célébrer avec une certaine pompe, ainsi qu'elle le faisait chaque année. Dans la soirée de ce fatal jour, l'historien Dupleix lui rappelait combien, à toutes les époques de notre histoire, le quatorzième jour de chaque mois avait été favorable à la France. Parmi les dates les plus récentes il citait la levée du siège de Metz, le 14 janvier 1553, la victoire d'Ivry, le 14 mars 1590. De grands cris interrompirent brusquement l'orateur; c'était la nouvelle de la mort de Henri IV qu'on apportait à Marguerite. Rendons-lui cette justice, elle en fut profondément affectée et, prenant à cœur de découvrir les complices de Ravaillac, elle se donna tout le mal possible pour faire entendre juridiquement La Comans, qui désignait de bien hauts coupables.

« A part la folie de l'amour, a dit d'elle Tallemant des Réaux, elle étoit fort raisonnable. » Elle s'étoit tenue prudemment à l'écart des querelles si vives engagées entre les deux dernières maîtresses du roi, la marquise de Verneuil et la comtesse de Moret. Elle se tint également en dehors des luttes des premières années de la régence. Marie de Médicis lui en sut gré et le témoigna en l'admettant à toutes les grandes cérémonies. Elle assista donc à la déclaration de la majorité de Louis XIII et au grand carrousel de la place Royale; elle fut la marraine de Gaston d'Orléans, et c'est à elle que la reine réserva la coûteuse faveur de recevoir le duc de Pastrana, le fils de don Ruy Gomez et de la célèbre princesse d'Eboli, venu pour demander la main d'Élisabeth de France.

Vêtue d'une robe de toile d'argent, aux longues manches ouvertes en arcades, dans ses cheveux des perles enroulées avec des diamans, à son cou une rivière éblouissante, Marguerite fut la vraie reine de cette fête. Suivant l'usage, le bal commença à six heures et demie du soir. Le jeune roi mena le premier branle avec la princesse sa sœur; après lui, le duc de Guise dansa une courante avec Mlle de Vendôme, et le marquis de Belbeuf les *Canaries* avec Madame Élisabeth. Ce fut la dernière grande fête donnée par Marguerite.

Qu'était devenu Bajaumont? Avait-il eu la destinée de Pomini? Brantôme, qu'il faut toujours consulter, car ses récits sont toujours exacts, a dit de Marguerite : « Elle a eu ce malheur, que cinq ou six des serviteurs que je lui ai vus de mon temps sont tous morts les uns après les autres. Elle n'a jamais changé ni abandonné aucun de ses amis vivans pour en prendre d'autres, mais eux venant à mourir, elle s'est toujours voulu remonter de nouveau pour ne pas aller à pied. » Tenons donc Bajaumont pour bien mort. Son remplaçant fut le jeune Villars, dont la belle voix avait charmé Marguerite et qu'on surnomma le roi Margot. « Elle a mené Villars, écrivait Malherbe à Peiresc, le 14 mai 1614, dans le jardin des Tuileries pour le faire entendre par la reine. »

Marguerite ne séparait jamais la galanterie des pratiques religieuses. Lors de l'une de ses dernières maladies, elle avait fait vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Senlis si elle en échappait. Elle partit donc en litière, et de son côté Villars, qui s'était associé au vœu de sa maîtresse, partit à quatre heures du matin et fit le chemin à pied.

Jusqu'à la dernière heure, elle avait gardé le goût des grandes représentations. Mal lui en prit d'avoir voulu assister à la procession des états et à leur séance d'ouverture : atteinte d'un refroidissement, elle ne put se remettre et ne fit plus que languir. Dans les premiers jours du mois de mai 1615, on tenait son état pour désespéré, ce qui ne retarda pas d'une heure le ballet de la cour. A la fin de ce même mois, une amélioration sensible se manifesta, et Malherbe put écrire à Peiresc : « La reine Marguerite commence à se porter mieux; comme elle a été hors d'espérance, on la tient aujourd'hui hors de crainte. » Ce mieux n'était que l'illusion trompeuse qui précède la fin. Le 26 mars, l'évêque de Grasse, son grand aumônier, l'avertit que la mort était proche; elle reconnut ce dernier avis par le don de son argenterie. Le 27, elle signait un dernier codicille en faveur du couvent des Augustins, qu'elle avait fondé, et, après avoir reçu les derniers sacremens, elle mourait à onze heures du soir. « M. de Valves a été la voir, écrivait Malherbe à Peiresc. Pour moi, je la tiens pour vue, car il y a une presse aussi

grande qu'à un ballet et il n'y a pas tant de plaisir. La reine a dit qu'elle veut payer ce que légitimement elle devra. Ce matin, la chambre de la reine étoit si pleine de créanciers que l'on n'y pouvoit tourner. »

Déposé provisoirement dans la chapelle des Augustins, son corps fut porté à Saint-Denis et placé dans le tombeau construit par Catherine de Médicis. Vendu le 11 mai 1622 pour désintéresser ses créanciers, son hôtel fut divisé en trois lots. Il ne reste presque plus rien aujourd'hui de celui du milieu, mais son pavillon d'Issy est encore debout. Allongé de deux ailes, il est devenu la succursale du grand séminaire de Saint-Sulpice. Le parc, chanté par le poète Bouderoue, seul n'a pas changé. M. Ernest Renan, dans ses *Souvenirs de jeunesse*, a décrit mieux que nous ne saurions le faire l'étrange transformation qu'a dû subir le manoir de la reine, pour s'approprier à sa pieuse et nouvelle destination : « Les Vénus sont devenues des Vierges; avec les Amours on a fait des anges; les emblèmes à devises espagnoles qui remplissaient les espaces perdus ne choquaient personne, on les a respectés. »

Nous voici arrivé au terme de l'étude que nous nous sommes proposée; nous avons suivi Marguerite pas à pas dès son commencement jusqu'à sa fin. Jamais jugemens plus contradictoires n'ont été portés sur la même femme. Dans le camp de la défense, tous les grands poètes de la renaissance, depuis Ronsard jusqu'à Desportes. Brantôme l'a portée aux nues; les trois frères d'Urfé se sont passionnés pour elle; Hilarion de Coste, ce panégyriste enthousiaste des femmes du XVIe siècle, en a fait une victime et une sainte; Bassompierre l'a énergiquement défendue contre Dupleix, « ce chien qui mord la main du maître qui l'a nourri. » Dans le camp de l'attaque, Aubigné, entraîné par la passion religieuse, l'a accusée d'inceste avec ses trois frères; Dupleix, un ingrat, Bayle, un froid sceptique, Tallemant des Réaux, un graveleux conteur, Mathieu, Mézeray, de Thou, de graves historiens, l'ont sévèrement jugée. Le blâme l'emporte sur l'éloge. Qu'en conclure? C'est que l'histoire, volontiers indulgente pour les femmes qui ont loyalement et sincèrement aimé, ne l'est guère pour celles dont la galanterie seule a rempli la vie. Pour n'en demander que deux exemples à deux siècles de mœurs si différentes, on a dit et on dira toujours avec un sentiment de sympathie qui se rapproche de l'estime : Mlle de La Vallière; on a dit et l'on dira toujours avec un sentiment de dédain qui touche au dégoût : la Dubarry. Les trois frères de Marguerite de Valois l'ont appelée Margot, et ce surnom familier lui est resté et lui restera.

HECTOR DE LA FERRIÈRE.

LA

LOI DES RÉCIDIVISTES

ET

NOS COLONIES

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en leur disant qu'en présence du flot montant de la criminalité, un cri d'alarme s'est échappé des consciences révoltées. Les législateurs ont répondu à cet appel par une loi dite des récidivistes. Adoptée au début de la dernière session par la chambre des députés, elle passe en ce moment en discussion au sénat et vient d'être votée en première lecture. Elle sera sans doute encore amendée, mais l'article principal, — celui qui ordonne l'expulsion hors du territoire français des criminels incorrigibles, — sera maintenu. On est bien résolu à traiter avec plus de rigueur que par le passé ces hommes pour qui la prison n'est qu'un lieu de préparation à de nouveaux méfaits, une étape de vice, où, chauffés l'hiver, au frais l'été, ils complotent leurs coups les plus audacieux.

La loi votée, il y aura toutefois plus d'une difficulté à vaincre. La plus ardue est celle de choisir la colonie qui doit recevoir les récidivistes, et ce choix est des plus sérieux, car de la solution peut dépendre l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ou de la Guyane. Il y aura encore ces problèmes difficiles à résoudre : Les récidivistes même hors de France resteront-ils soumis à la surveillance de l'administration coloniale ou jouiront-ils d'une liberté illimitée? Devra-t-on les contraindre au travail, et par quel moyen? C'est sur ces sujets que nous nous proposons de fournir quelques indications.

Tout en approuvant sans réserve la loi des récidivistes, nous devons ajouter qu'il y a également urgence à s'occuper de mesures préventives du mal, mesures qui, secondées aujourd'hui par une instruction largement répandue, arrêteront sans doute l'effroyable progression des délits et des crimes constatée en France depuis dix ans.

I.

De toutes les critiques dirigées contre la loi de transportation ou de relégation des récidivistes, — selon qu'il conviendra à chacun de l'appeler, — il en est deux surtout qui méritent d'être prises en considération. La première se fonde, pour repousser la relégation, sur ce que l'Angleterre et d'autres nations européennes ont cessé d'employer ce système de répression après l'avoir très longtemps appliqué. La seconde cherche à prouver que nos possessions d'outre-mer, la Guyane et la Nouvelle-Calédonie, seront exposées aux plus grands désastres si les relégués y doivent jouir, — comme la loi votée par la chambre des députés les y autorise, — d'une liberté illimitée.

La réfutation de la première des deux objections nous paraît aisée. En Angleterre, le bannissement des vagabonds et des malfaiteurs a commencé dès le règne de la grande Élisab th, en 1597, et l'usage s'en est maintenu jusqu'en 1867, jusque sous le règne de la reine d'Angleterre actuelle. Il est difficile de croire qu'un régime pénal en vigueur pendant près de trois siècles puisse avoir été mauvais, car il ne fut suspendu chez nos voisins que de 1774 à 1783, pendant la guerre de l'indépendance des colonies anglaises dans le Nouveau-Monde. La lutte terminée, la déportation des criminels fut remise aussitôt en vigueur et sur une échelle tellement large que le chiffre des malfaiteurs envoyés en Australie dépassait 100,000 en 1838. Aussi n'est-ce pas la Grande-Bretagne qui s'est montrée hostile à la transportation, dont elle s'est toujours très bien trouvée, mais ce sont les colonies australiennes qui n'ont plus voulu d'un système dont la métropole persistait à leur imposer injustement toutes les charges. C'est ce qu'il est bien important de constater.

Comment supposer, en effet, qu'un gouvernement ait eu jamais le désir de se priver d'un moyen qui donnait ce triple résultat, celui de débarrasser une grande capitale de ses malfaiteurs, de créer au loin de puissans comptoirs, et d'offrir enfin toute sorte d'avantages aux transportés eux-mêmes? Au sujet de ces derniers, le comte Grey nous a fourni des indications qui sont pour nous en ce moment d'un grand intérêt :

« Je fis établir, a-t-il écrit, à l'aide d'informations prises au minis-

tère des colonies, un calcul précisant le nombre total des individus qui avaient été originairement prisonniers dans les colonies australiennes, mais qui y jouissaient, en 1850, d'une entière liberté ou de ce degré de liberté que confèrent les billets de congé ou les grâces conditionnelles. Le résultat de cette investigation fut de démontrer que le nombre de ces individus dans les colonies pouvait bien s'élever à 48,600 ; et, sur ce grand nombre, ceux qui n'étaient pas en voie, d'une manière ou d'une autre, de vivre honnêtement soit par leur travail, soit au moyen de propriétés par eux acquises, étaient en telle minorité qu'ils ne formaient qu'une fraction insignifiante. S'ils fussent restés en Angleterre, les choses eussent tourné tout différemment, et ce n'est pas, je le crois bien, la majorité d'entre eux qui eût mené une bonne conduite et la minorité qui eût continué à vivre en guerre avec les lois; les derniers, au contraire, auraient été la règle et les premiers l'exception.

« Il a été maintes fois prouvé que, lorsqu'un homme s'est jeté dans tous les désordres d'une vie de libertinage et de vol, rien ne lui est plus difficile, après avoir subi la peine de ses fautes, que de trouver les moyens de vivre honnêtement en Angleterre. Quelque désireux qu'il soit de parvenir à ce but et de s'abstenir désormais de rien faire contre les lois, son premier genre de vie lui ferme toute carrière honnête, et, d'un autre côté, il ne lui est pas moins difficile de rompre avec ses anciens compagnons, qui le ramènent à ses mauvaises habitudes. On cite beaucoup d'authentiques et remarquables exemples de sincères, mais infructueux efforts faits par des hommes qui ont été criminels pour adopter un genre de vie plus honnête. Et de là je tire cette conséquence, au point de vue de l'intérêt général de l'empire britannique, que, sous le rapport moral, il est résulté beaucoup plus de bien que de mal d'un système par lequel quarante-huit mille personnes, menant aujourd'hui, pour la plupart, une existence honnête en Australie, y ont été envoyées au lieu d'avoir été laissées en Angleterre, inutile fardeau pour la société et pour eux-mêmes, comme le sont les forçats libérés en France. »

En 1853, le parlement anglais ayant songé à remanier le régime pénitentiaire, deux commissions furent nommées. La commission de la chambre des communes résuma ses conclusions de la manière suivante : « 1° Parmi toutes les peines secondaires, la déportation est celle qui inspire la plus grande crainte, qui concourt le plus efficacement à la réforme du condamné et qui, par cela même, est le plus utile au pays ; 2° par conséquent, c'est la seule dont l'application doive être demandée par les états de Sa Majesté. »

La commission de la chambre des lords ne s'exprima guère autrement : « 1° Il est utile de continuer le système de la déportation en le conciliant toujours avec les intérêts des colonies et la pleine satisfaction des colons ; 2° le véritable avantage de la déportation ne doit pas consister dans l'éloignement des coupables, mais dans la pensée que les libérés des prisons peuvent trouver des occupations honnêtes et devenir des colons utiles ; 3° les déportés ne seront pas envoyés dans les lieux où leur travail n'est pas réclamé et là où n'abonde pas la population libre, pour éviter les maux déjà éprouvés de la disproportion des sexes ; 4° il est nécessaire de revenir au système qui consiste à choisir les condamnés de la transportation. »

Contrairement aux conclusions que nous venons de citer, les membres de la chambre des communes et de la chambre des lords votèrent cependant le rétablissement de l'ancienne servitude pénale et la réouverture des prisons en Angleterre. Ils craignaient de mécontenter jusqu'à la rebellion les colonies australiennes. Mais alors, qu'arriva-t-il? De 1853 à 1863, il y eut un tel accroissement de crimes, qu'un instant il fut question de rétablir cette transportation qu'on venait d'abolir. En apprenant ce revirement, les riches éleveurs de bétail du sud de l'Australie firent entendre d'énergiques protestations. Le pouvoir législatif de Victoria exposa que les habitans, sans exception, refuseraient de prendre à leur charge les *convicts*, de payer pour les seules prisons et la police des sommes énormes évaluées à plus de 50 millions. Il terminait sa protestation par ces paroles graves, qui donnèrent à réfléchir aux successeurs de ceux qui avaient fait perdre à l'Angleterre ses plus riches possessions d'Amérique : « Malgré tout leur dévoûment pour le gouvernement de la reine, les sujets britanniques de la Nouvelle-Galles et de Victoria ne doivent pas cacher qu'ils emploieraient tous leurs moyens, par les voies législatives, pour s'opposer à une charge qu'ils regarderaient comme injuste. »

Ainsi finit l'envoi des malfaiteurs anglais en Australie. Il cessa donc, non, comme on l'a prétendu, parce que l'arrivée de *convicts* nouveaux faisait courir des dangers aux anciens colons, mais parce que ceux-ci trouvaient avec raison inique d'avoir à payer la nourriture et le logement de ceux qu'il convenait à la métropole de leur envoyer. Comme au fond de toutes les questions anglaises, ce n'était plus qu'une question d'intérêt.

Avant de passer à la seconde difficulté qu'offre la loi des récidivistes, il est bon de rappeler qu'après la découverte du Nouveau-Monde par Christophe Colomb, l'Espagne déporta à l'île Hispanola un grand nombre d'individus frappés de peines légères. Plus tard,

son système de déportation s'étendit à Acapulco et à ses possessions de la côte d'Afrique. Elle déporta encore à Fernando-Po, aux îles Mariannes et aux Philippines. Le Portugal usa du même procédé; il eut des relégués aux îles du Cap-Vert, au Mozambique, à Macao et à Goa, où celui qui écrit ces lignes a pu les voir. Les Hollandais choisirent les Moluques pour leurs grands criminels. Enfin, les Écossais vaincus par Cromwell furent déportés aux Indes occidentales. La Barbade, une des petites Antilles, en reçut environ dix mille pour sa part.

La terre éloignée qui sera désignée pour recevoir nos récidivistes sera-t-elle exposée aux plus grands dangers si, comme la loi adoptée par la chambre des députés le permet, ces criminels y jouissent d'une entière liberté? Pour nous, le doute n'est même pas possible. Lorsque, en 1871, les transportés de la commune débarquèrent en Nouvelle-Calédonie, combien y en eut-il, dans le nombre, qui se mirent au travail? Sur trois mille environ, on en compta une centaine; ce fut pour ces égarés un point d'honneur de ne rien faire. En vain la presse française protesta contre le spectacle de tant d'hommes vivant dans l'oisiveté; en vain un ministre de la marine employa tous les moyens qui étaient en son pouvoir : appel à de nobles sentimens, diminution de vivres, application d'une discipline plus sévère, rien n'y fit. Ils avaient légalement le droit d'être nourris en se croisant les bras, et ils en usèrent. Le récidiviste en fera autant, convaincu qu'il sera qu'on ne le jettera pas brutalement hors d'Europe, sur une île ou sur un continent, sans lui avoir préparé un abri et ménagé un morceau de pain. Nous nous targuons d'une grande sévérité, mais, quand nous sommes en face d'un misérable qui demande à manger, nous lui en donnons, et nous faisons bien. Puis, qui pourrait affirmer que les relégués, exaspérés par les privations, ne se jetteront pas comme des loups affamés sur les colons? Les loups seront reçus à coups de fusil; mais est-ce à mourir de faim ou de mort violente que nous les aurons condamnés? Non.

Que font à Nouméa les forçats libérés auxquels la liberté de ne rien faire est laissée, tout en ayant le droit d'exiger de l'administration pénitentiaire la nourriture et le logement? Après avoir erré, traîné à leur guise dans l'intérieur de l'île en quête d'un travail qu'ils refusent dès qu'on le leur offre, ils reviennent au pénitencier de la presqu'île Ducos. Là, ils se disent en instance d'engagement, c'est-à-dire qu'ils se font héberger par l'administration jusqu'au jour où ils entreprennent un nouveau voyage d'exploration dans l'intérieur. Offrez-leur une tâche bien salariée, ils n'en veulent pas. Et ces individus, auxquels personne ne donne publiquement de

l'argent, trouvent cependant toujours le moyen de boire ce qu'ils peuvent absorber, et ils peuvent beaucoup. La nuit, ce sont des orgies qui retentissent au loin dans la presqu'île; les surveillans ne pénètrent jamais dans leur camp sans précautions sérieuses. Si un nouveau camarade arrive avec quelques pièces d'or, on l'enivre, on le dépouille. De temps à autre, on découvre un cadavre sur le bord d'un chemin : personne ne s'en étonne, car c'est par le meurtre que se règlent entre eux les différends.

L'idée bien naturelle d'employer à des travaux de culture ou de mines les libérés des bagnes a dû forcément être abandonnée par suite de leur refus de se mettre à l'œuvre, et il n'était que temps, dans l'intérêt des planteurs, de rapporter le décret qui prohibait l'immigration, en qualité d'hommes de peine et de mineurs, des Néo-Hébridais. Quand le libéré sort du pénitencier où il a été longtemps détenu, il est habitué à recevoir son pain, sa chaussure, ses vêtemens de l'administration; il ne peut donc prendre qu'avec une vive répugnance la résolution de s'astreindre à une tâche pour vivre et pour se procurer les mêmes objets. En général, il aime mieux vagabonder ou se contenter dans un doux loisir de la maigre ration que lui doit le gouvernement. Du reste, il sait bien qu'en volant il n'aggravera guère sa situation.

N'en est-il pas de même des récidivistes, hôtes habituels des prisons, et n'est-ce pas une semblable existence que nous allons offrir à ceux qui vont être jetés hors de France? Cela ne fait aucun doute, et il vaudrait encore mieux enterrer la loi que de la voir aboutir à un pareil résultat. Si encore les récidivistes étaient fournis en majorité par nos populations agricoles, tout espoir de régénération ne serait pas perdu. Aux familles de ces malheureux, s'il s'en présentait, nous voudrions que l'on offrît un passage gratuit, de grandes facilités d'installation à la Guyane ou en Nouvelle-Calédonie. La famille d'un paysan condamné à la relégation ou au bagne pour un temps plus ou moins long aimera presque toujours mieux abandonner son village que d'y vivre en butte aux insultes, à la générale répulsion qu'inspirent à des cœurs sans pitié la mère, la sœur ou la femme d'un prisonnier. Un paysan, forçat libéré, ayant une terre à cultiver et sa famille auprès de lui, offrira quelques chances d'un retour vers le bien. Mais les souteneurs de filles, mais les receleurs, en un mot les récidivistes dont on veut nettoyer le pavé de Paris ne produiront jamais rien de bon. Ils ont rarement une famille, dans la sainte acception du mot, et, s'ils en ont une honorable, elle ne suivra pas au loin le membre qui la déshonore.

Il y a, dans ce moment, en Nouvelle-Calédonie, 2,277 libérés dits de la première catégorie et presque autant de la seconde. Nous ne parlerons que de la première, celle-ci étant la plus connue. Elle se

répartit ainsi : à Nouméa, 448; à l'île Nou, 11; à l'île des Pins, 73; à la presqu'île Ducos, 223, et dans l'intérieur, 1,522. Sur ce nombre, on peut établir qu'il y en a la moitié au moins qui exercent, soit à Nouméa, soit dans d'autres localités, des métiers problématiques; on se demande comment ils vivent, ou plutôt on ne le sait que trop... L'administration elle-même est tellement impuissante devant cet état de choses qu'elle est réduite à ne plus y faire attention. En supposant, ce que nous ne pouvons pas nous résoudre à croire, que les récidivistes ne soient pas placés sous la surveillance de l'état, le résultat sera identique.

Si donc on ne veut pas plus nourrir les relégués que les laisser mourir de faim, à quoi s'arrêtera-t-on? L'honorable M. de Verninac, rapporteur, au sénat, de la loi, ne parle déjà plus comme M. Gerville-Réache, le rapporteur du Palais-Bourbon, et il n'entend pas leur laisser une liberté entière une fois à Nouméa ou à Cayenne. Il dit que l'administration « pourra » leur interdire certains séjours; que les récidivistes qui n'auront pas de ressources personnelles et qui voudront être employés par l'administration pénitentiaire devront se soumettre aux règlemens de chantiers ou ateliers spéciaux; enfin que des tribunaux militaires seront institués pour juger les délinquans plus que jamais récidivistes.

Mais trouve-t-on cela bien clair? Non vraiment, car on ne dit pas à quoi seront astreints ceux qui, faute d'argent, n'auront pas la facilité de vivre en bons bourgeois. C'est pourtant des gens sans ressource qu'il fallait le plus s'occuper. N'en déplaise à nos législateurs de la chambre des députés comme à l'honorable rapporteur du sénat, ils n'ont vu qu'une chose : se débarrasser de la population sans moralité qui encombre nos grandes villes, et l'on a ajouté qu'à Nouméa ou à Cayenne, cette population criminelle aurait la liberté de se mouvoir à peu près comme bon lui semblerait. Mais c'était justement là que commençait la difficulté, à moins de vouloir nous faire partager cette étrange illusion que les relégués pourront, sans y être contraints par des moyens très coercitifs, devenir des colons sérieux.

Sait-on ce qu'il y a eu, jusqu'à l'année dernière, de libérés concessionnaires, c'est-à-dire ayant, sur leur demande, des terrains en Nouvelle-Calédonie, et cela après vingt ans de colonisation pénale? Trois cents sur dix mille transportés. Bien loin de défricher des terrains vierges, les libérés de nos pénitenciers préfèrent être garçons chez des cabaretiers, vivre dans l'oisiveté à la presqu'île Ducos, ou bien encore exercer des métiers inqualifiables, et pour lesquels la plus grande partie de nos futurs relégués auront une aptitude déjà trop évidente.

Dans la législation qui concerne les anciens esclaves affranchis, il

est dit : « Les tribunaux doivent considérer comme vagabond l'individu qui, n'ayant pas de moyen de subsistance et n'exerçant habituellement ni métier ni profession, ne justifierait pas d'un travail habituel par un engagement d'un an au moins ou par un livret. » La loi nouvelle des récidivistes eût pu contenir à la rigueur cette pénalité, mais alors que serait devenu le droit de liberté absolue proclamé à la tribune des députés en faveur des récidivistes, une première fois par M. Gerville-Réache, une seconde fois par M. le ministre de l'intérieur? « Je répète, s'est écrié le ministre, qu'il ne peut y avoir d'autres pénalités que celles qui sont inscrites dans la loi et que, quand la loi est muette au sujet de la situation d'un individu, c'est la liberté qui est son droit. »

Il faut bien le redire, le répéter à satiété : les récidivistes ne feront de cette liberté qu'un usage mauvais. Hôtes habituels de nos prisons, la paresse est leur vice capital. Nous désirons nous tromper, mais si ce que nous prévoyons dès aujourd'hui devait arriver, il n'y aurait qu'un parti radical à prendre : renoncer à la relégation comme moyen de colonisation et de moralisation ; envoyer les récidivistes aux antipodes, puisque l'on est unanime en France à vouloir s'en débarrasser, mais qu'ils y soient envoyés pour être soumis dès la première incartade à un système pénitentiaire qui leur fasse regretter celui de nos prisons centrales. Puisqu'ils n'ont d'autre crainte que celle de retourner dans ces prisons, il faut rendre cette crainte utile. Qu'on se garde bien de leur laisser croire qu'être relégué à la Guyane ou aller à la « Nouvelle » sont des expressions synonymes, ne signifiant après tout qu'une retraite dans les pays chauds et du pain assuré pour les invalides du crime. Qu'en pensent nos vieux artisans et les paysans auxquels les bonnes récoltes manquent pendant deux ou trois ans? Mais pourquoi, nous dira-t-on, n'a-t-on pas songé dès le début à forcer au travail les récidivistes? Par cette raison bien simple, que c'était assimiler les relégués à des transportés, et les récidivistes de 1884 aux forçats qui, depuis 1854, subissent leur peine en Nouvelle-Calédonie. On a trouvé l'assimilation blessante pour les premiers, et c'est, on en conviendra, d'une délicatesse extrême ! Pourtant il faudra bien en arriver là et, au lieu de laisser en liberté nos incorrigibles criminels, les tenir *in manu*.

II.

M. Jules Léveillé, professeur de droit criminel à la Faculté de Paris, dans divers articles fort remarqués, a beaucoup insisté pour que, loin de jouir d'une liberté illimitée, les récidivistes soient

soumis à un cantonnement, à l'obligation du travail et aux juridictions militaires.

Le cantonnement n'est, à vrai dire, que l'internement auquel les Anglais astreignaient autrefois leurs *convicts*, et ce qu'on appelle en France la surveillance de la haute police. Cette mesure nous paraît tout à fait nécessaire, quoiqu'il soit facile de prévoir que nos relégués s'y déroberont souvent. Nous souhaitons aussi avec M. Léveillé que ces expulsés trouvent en débarquant des ports à creuser, des quais à construire, des ateliers dans lesquels, leurs aptitudes, et leurs métiers, — s'ils en ont jamais eu, — puissent être utilisés, et encore, qu'on leur facilite des emplois chez les colons, si ces derniers se risquent à les prendre chez eux. Reste la question des juridictions militaires, plus redoutées par les criminels que nos cours d'assises. Mais quelles peines appliqueront les conseils de guerre, soit pour une rupture de ban, soit pour un refus de travail? Si c'est un simple emprisonnement, c'est faire retomber dans une douce oisiveté l'incorrigible récidiviste, lequel, après tout, en France, se trouve satisfait d'être pendant un temps privé de liberté pourvu qu'il n'ait rien à faire, ne souffre ni de la faim, ni de la soif, ni du froid, de ces choses qui constituent la misère. La crainte de confondre dans une pénalité égale transportés et récidivistes a trop dominé l'esprit de nos législateurs; mais lorsqu'on finira par bien se persuader qu'un relégué ne deviendra pas plus un homme de bien que ne le deviennent les transportés de Nouméa, l'assimilation s'imposera. Il faudra, pour les uns comme pour les autres, créer une législation pénale des plus rigides qui les moralise et donne la sécurité à nos colons, menacés dans leurs existences, dans leurs familles et dans leurs biens.

Il n'y a, nous en sommes convaincus, qu'un moyen de dompter avec succès les natures les plus perverses, c'est d'édifier à leur intention, à Nouméa ou à Cayenne, une maison centrale sur le modèle de celles que nous avons en France. Les réclusions avec labeur forcé, voilà la seule panacée, aussi bien pour combattre l'esprit de révolte des forçats, que pour vaincre la paresse incurable des récidivistes. La régénération par la douceur des criminels endurcis n'est qu'un leurre. C'est l'opinion des criminalistes compétens. M. Faustin Hélie, dans sa *Théorie du code pénal*, a dit ceci au sujet des maisons de force, ainsi qu'on les appelait autrefois : « La réclusion est à mes yeux la base d'un bon système pénal; c'est la peine des sociétés civilisées... Sa première qualité est d'être essentiellement correctionnelle, parce qu'elle peut être combinée avec le travail, parce qu'on peut lui imprimer une tendance morale. » — « Une chose certaine, a dit à son tour M. le comte d'Haussonville, c'est

que le régime des maisons centrales imprime aux détenus une terreur salutaire. Tous ceux que l'exercice de leur emploi met fréquemment en relations avec les prévenus savent combien l'envoi à la centrale est redouté par eux. »

Interrogez les fonctionnaires qui ont eu la direction délicate des pénitenciers, tous vous diront que les pénalités actuelles infligées dans l'intérieur des bagnes sont ridiculement insuffisantes. Un transporté s'évade; libre, il va dans l'intérieur, où, pour vivre, il faut qu'il vole. Arrêté par la gendarmerie ou la police locale, on le ramène pieds et poings liés pour passer aussitôt devant un conseil de guerre. Le tribunal le condamne soit à la double chaîne, soit à dix ou vingt ans de travaux forcés. La sentence frappe parfois un transporté à perpétuité ou un malfaiteur qui a encore dix ou quinze ans de bagne à purger pour une condamnation antérieure. Que peut lui infliger le tribunal? Une aggravation de peine. Quel effet produit une telle sentence? Aucun, et nous pourrions citer des forçats qui, si Dieu leur prêtait vie, ne verraient finir leur temps qu'après le premier quart du xxe siècle! Un transporté commet un assassinat; le conseil de guerre condamne à la peine de mort le coupable; la sentence est bien rendue, mais elle n'est jamais exécutée. Le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie ne peut faire tomber une tête sans l'autorisation du président de la république. Il faut donc attendre six mois avant que la réponse faite à son recours en grâce revienne à Nouméa, et l'on n'exécute plus un homme qui a vécu cent quatre-vingts jours dans une alternative de vie ou de mort. Quelles sont les conséquences de ces grâces forcées? Plus sûrs de sauver leurs têtes que les meurtriers de France, les assassins de la Nouvelle-Calédonie satisfont leurs instincts ou leurs rancunes farouches toutes les fois que la soif du sang les tourmente ou qu'ils ont une vengeance à satisfaire. Aucune crainte ne peut les retenir. L'échafaud ne se dressera pas pour eux, et vivre sans rien faire dans une île de l'océan, n'est-ce pas l'idéal? Cet idéal se réalisera également pour les relégués si, coupables d'un vol à Nouméa ou à Cayenne, on leur inflige la même pénalité qu'on leur infligeait en France, c'est-à-dire la prison ordinaire avec une fabrication des chaussons de lisière. Ils se riront de leurs juges comme les vieux forçats se moquent des conseils de guerre qui les condamnent à cent ans de bagne ou deux et trois fois à être décapités. Il n'y a donc que la terreur d'une détention, mais d'une détention sévère, qui puisse arrêter dans la voie du crime les récidivistes des pénitenciers de Nouméa et les récidivistes des prisons de France devenus des relégués.

La maison de correction que nous voudrions voir édifier en Nou-

velle-Calédonie et à la Guyane devrait être tenue plus sévèrement encore que les maisons centrales de Melun, de Poissy, de Beaulieu et de Gaillon : le travail en commun ; à la moindre infraction, le travail en cellule ; devant un refus de travail, la nourriture réduite à une livre de pain et à une gamelle de soupe légère, le matin et le soir. Jamais de vin, plus de tabac, de l'eau claire toujours. En cas de rébellion, le cachot, le cachot sombre ; pour exercice, une promenade d'une heure chaque jour dans un préau aux murailles grises ; le silence comme à la Trappe. Trois mois de ce régime infligés aux forçats-assassins de la cinquième catégorie de l'île Nou, ou aux relégués quatre ou cinq fois relaps, corrigeraient mieux que les années de paresse légale qui se cachent sous ces deux mots : prison et pénitencier.

On sait combien les réclusionnaires ont en exécration les maisons centrales. Pour en franchir le seuil abhorré, pour ne pas sentir peser sur leurs épaules le poids d'épaisses murailles, les réclusionnaires assassinaient autrefois leur gardien dans l'espoir d'être envoyés en Nouvelle-Calédonie. Eh bien ! cette maison de force si redoutée, ils l'auraient continuellement devant les yeux, à Nouméa comme à Cayenne, toujours prête à recevoir dans son enceinte sombre le meurtrier, le sinistre paresseux, l'évadé, le pillard en rupture de ban et le détrousseur de grands chemins. Voilà ce qu'il faut édifier dans nos colonies pénitentiaires avant toute chose, et l'on verra si la crainte d'une « centrale exotique » ne pliera pas les incorrigibles. Plus de surveillant ni de codétenu assassiné, plus d'évasions et, à leur suite, plus de vol à main armée ; le devoir, le travail même, tout plutôt que de retourner au régime de la maison centrale.

Peut-être trouve-t-on que c'est frapper trop rudement. Nous ne le pensons pas, si l'on veut rendre possible le séjour de nos possessions d'outre-mer, si l'on veut éviter à d'honorables officiers le ridicule d'infliger dix années de travaux forcés à des individus qui, déjà, sont frappés de cette peine à perpétuité. Cessons de prononcer des jugemens qui font rire de la loi et de ceux qui l'appliquent. Et les Anglais, que font-ils en présence d'un prisonnier lâche au point de préférer le fouet et ses lanières plombées au plus léger labeur ? Citons quelques-uns de leurs procédés. On place le détenu paresseux sur une roue à échelons qu'il faut toujours gravir, sous peine de tomber d'une grande hauteur dans le vide. Il en est que l'on force à entasser des boulets en pyramides, à défaire ces pyramides pour recommencer indéfiniment la même tâche. Rien n'est plus stupéfiant, nous a-t-on raconté, que cette fatigue sans résultat utile. Un autre directeur de prison a imaginé une torture dantesque. Il

fait placer le prisonnier paresseux dans une étroite cellule; au plafond se trouve un orifice d'où se précipite une trombe d'eau. Cette eau monte rapidement. A portée se trouve un bras de pompe en fer, et, pour ne pas être noyé, le misérable est contraint de pomper sans trêve jusqu'à l'heure où cesse la punition. Nous préférons de beaucoup notre système fondé, non sur l'imitation d'une torture du moyen âge, mais sur la crainte, qui est, comme dit l'Écriture, le commencement de la sagesse.

Les maisons centrales auront encore un autre avantage qui touche aux intérêts du trésor, c'est-à-dire aux nôtres. Les réclusionnaires coûtent à l'état, au maximum, 0 fr. 70 par jour. Un transporté revient à 2 francs. Il y a environ huit mille détenus de cette dernière catégorie : c'est donc journellement une dépense de 16,000 francs, soit près de 6 millions par an. On évalue pour la première année à six mille le nombre des récidivistes qui seront atteints par la nouvelle loi. Admettons pour un instant que la moitié d'entre eux veuille ou daigne travailler, ce que nous ne croyons pas ; c'est donc encore une dépense de 12,000 francs de plus par jour à ajouter au budget. Dans cette somme énorme ne sont pas compris les frais judiciaires, qui généralement restent au compte du trésor, ni les frais de transport de l'île de Ré à Nouméa, ni ceux des femmes légitimes qui demandent à rejoindre leurs maris en Nouvelle-Calédonie et auxquelles on ne refuse jamais un passage gratuit. Au bagne, tout est coûteux pour l'état, et cependant on peut y contempler cet étrange spectacle d'hommes condamnés aux travaux forcés ne faisant rien, ne recevant pas moins une nourriture abondante, des vêtemens et le reste. Ceux des transportés que M. Pallu de La Barrière voulut employer à ouvrir des routes, — et ils y étaient à peu près tous, — reçurent de la viande, du café, du tafia, du sucre et du vin. Le détenu des maisons centrales, lui, ne coûte rien. Ses dépenses sont couvertes par les travaux des prisonniers. On peut citer une de ces maisons de correction où l'entrepreneur des travaux paie à l'état une prime de 0 fr. 05 à 0 fr. 10 par réclusionnaire; il prend en outre à sa charge les frais de nourriture, d'entretien, d'éclairage et les médicamens.

Mais, dira-t-on, la construction de nouvelles maisons centrales dans les pays d'outre-mer donnera lieu à des dépenses, et, avec un budget trop surchargé, il sera difficile d'y consacrer des fonds. Dépenses bien légères, répondrons-nous, puisque la main-d'œuvre est déjà toute trouvée gratuitement à Nouméa, et qu'elle sera fournie à vil prix à Cayenne par les relégués dès leur débarquement. L'économie produite à la longue par la différence de l'entretien

d'un transporté et de l'entretien d'un réclusionnaire finira par couvrir tous les déboursés.

III.

L'impossibilité de laisser en liberté six mille récidivistes pendant la première année de l'application de la loi qui les concerne, et dix et vingt mille par la suite, étant établie, il reste à s'occuper de la question importante du lieu où ils peuvent être internés. On a parlé des Nouvelles-Hébrides, de la Nouvelle-Calédonie, des îles Marquises et de la Guyane. Il nous faut tout d'abord laisser de côté les Nouvelles-Hébrides, mises fort mal à propos en avant, et cela par la simple raison que les Nouvelles-Hébrides ne sont ni possessions françaises ni placées sous notre protectorat. Il n'est pas permis d'ignorer qu'il existe entre la France et l'Angleterre une convention interdisant à l'une et à l'autre de ces puissances d'y faire acte de souveraineté. Les marines des deux nations peuvent aller y recruter des travailleurs indigènes, des sociétés anglaises ou françaises ont la faculté de s'organiser pour aller exploiter les richesses qui s'y trouvent, et c'est tout. Lorsque le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars partit de France, il y a quelques années, pour aller prendre possession de cet archipel, il reçut à Sydney des instructions qui modifièrent l'objet de son voyage. L'Angleterre, forte de la convention dont nous avons parlé plus haut, s'opposa catégoriquement à une annexion. C'était son droit.

Nos lecteurs savent que le projet de transporter les récidivistes en Nouvelle-Calédonie nous suscite des difficultés avec les possessions australiennes. Les raisons que font valoir les Anglais reposent sur des motifs si légers qu'il y aurait peu d'inconvénient à passer outre. Pourtant il est toujours préférable d'éviter des complications inutiles sans toutefois faire abandon des droits que l'on peut avoir. En Nouvelle-Calédonie même, les avis sont partagés sur la question de décider si la relégation sera avantageuse ou désastreuse. Les éleveurs de bétail la désirent, et c'est naturel, car les récidivistes seront des consommateurs de viande. Il n'en est pas de même pour ceux des habitans qui vivent des industries locales, pour les libérés ou autres individus ayant des fonctions salariées par l'état. Ces employés, — et ils sont nombreux, — repoussent la relégation parce qu'elle leur fera une rude concurrence ; qu'elle rendra leur besogne plus lourde sans que leur salaire en soit pour cela augmenté. Et puis le renchérissement des denrées sera la conséquence d'une agglomération soudaine, et le prix de la vie matérielle, déjà si coûteuse, ne pourra qu'augmenter dans des proportions formidables pour les

bourses de nos officiers et de nos fonctionnaires. C'est à notre avis tout ce que les colons gagneront à la relégation. Ce gain compensera-t-il les dangers sans nombre que la présence des récidivistes en liberté, unis aux malfaiteurs qui déjà se trouvent à Nouméa, leur fera courir? C'est folie de le supposer.

Ce n'est donc pas sans une vive surprise que nous avons entendu au Palais-Bourbon l'honorable M. Richard Waddington proposer la Nouvelle-Calédonie comme remplissant l'objet que la loi des récidivistes se propose. Se figurant que ceux-ci n'allieront jamais leurs mauvais instincts à ceux des libérés, il leur distribue déjà les terres laissées libres par la population indigène en décroissance. Il indique l'île des Pins comme devant être un dépôt provisoire; les relégués y seraient « entretenus » jusqu'au jour où ils auraient trouvé à s'établir. « Ils pourront constituer une famille, puisque les femmes condamnées à la détention en France seront également transportées. » M. Waddington reconnaît pourtant que ce ne peut pas être un bon élément de civilisation, mais le gouvernement pourra envoyer des « femmes libres. » Dans tous les cas, a-t-il ajouté, on ne transportera que des hommes valides qui pourront travailler utilement à la prospérité de la colonie.

Eh bien! les relégués ne travailleront pas plus en Nouvelle-Calédonie qu'ils ne travaillent en France du moment qu'ils seront « entretenus » dans le dépôt provisoire de l'île des Pins, et en compagnie de femmes plus ou moins libres. Quelles sont ces dernières, et où les prendra-t-on? Mais où nous touchons vraiment à l'utopie, c'est lorsqu'on suppose que cinq à six mille récidivistes peuvent être mis en contact avec les trois ou quatre mille libérés de la Nouvelle-Calédonie sans l'exposer à être mise à feu et à sang. Quand le problème des hôtes des pénitenciers n'est pas encore résolu, quand on ne sait comment obliger les forçats libérés à travailler pour vivre, on y ajouterait le problème encore plus redoutable des récidivistes en liberté! Nous en demandons pardon à l'honorable M. Waddington, la Nouvelle-Calédonie est de toutes nos possessions la moins apte à recevoir des récidivistes. Le commandant Pallu de La Barrière écrivait, lorsqu'il y était encore en fonctions, une lettre au ministre de la marine de laquelle nous ne voulons citer qu'un passage : « La question des libérés est capitale. Nous succombons sous son étreinte, car nous ne pouvons donner du travail à ces malheureux qui nous en demandent. La loi, disent-ils, nous oblige à résider ici, mais puisque vous nous gardez, procurez-nous du travail qui puisse nous faire vivre. Autrement, nous serons forcés de voler pour manger et de retourner au bagne. Nous n'avons pas trouvé la solution de ce dilemme terrible. »

Dilemme qui serait terrible en effet, si une maison de correction, celle que nous voudrions voir s'élever à Nouméa, n'était là pour recevoir ceux des libérés qui volent, assassinent, sous le prétexte qu'ils manquent de travail. Il faut bien le dire ici, M. Pallu de La Barrière a nourri comme bien d'autres l'illusion généreuse de régénérer les forçats par la douceur, de bons traitemens et des paroles tendres. A son arrivée à Nouméa, en qualité de gouverneur, il a ouvert les cellules où étaient renfermés les transportés les plus dangereux, il les a mis en plein champ en les invitant à se réhabiliter par le travail ; il leur a promis d'écouter leurs plaintes, de les défendre contre les brutalités des surveillans, de recevoir même directement leurs doléances par écrit. Puis il les a envoyés aux routes, au soleil, avec une nourriture substantielle que nos cultivateurs sont bien loin d'avoir. Qu'en est-il résulté? Des évasions sans nombre, des pillages de fermes, des insultes journalières aux gardiens et, comme ceux-ci se défendaient, ces gardiens, de vieux soldats médaillés, ont été traduits devant des conseils de guerre pour avoir à se justifier! Tous ont été acquittés, cela va sans dire, mais la discipline des pénitenciers a été gravement compromise, et M. Pallu de La Barrière a expié ses généreuses illusions par la perte de son gouvernement. Il y a quelques années, l'amiral Courbet, auquel ce gouvernement avait été confié, a voulu, pendant le temps qu'il a séjourné à Nouméa, qu'une discipline sévère y fût en vigueur, et les transportés n'ont pas songé à s'en plaindre. Il en sera de même, croyons-nous, avec le nouveau gouverneur qui vient de remplacer l'honorable commandant Pallu de La Barrière, mais qu'on ne s'y trompe pas, l'arrivée d'un certain nombre de relégués à Nouméa remettrait tout en question. Jamais la colonie ne fut plus difficile à gouverner qu'à l'époque néfaste où les déportés de la commune se trouvèrent en Nouvelle-Calédonie. La rébellion bruyante de quelques-uns, leur volonté absolue de ne rien faire, fit passer sur les bagnes un souffle de révolte qui faillit aboutir à une catastrophe. Les récidivistes devenant les alliés naturels des libérés conduiraient aux mêmes conséquences.

Il est difficile de ne pas dire un mot de la polémique que les journaux d'Australie ont dirigée contre la loi qui nous occupe. Leur thème est celui-ci : les colonies australiennes, depuis qu'elles sont fortement constituées, ont veillé avec beaucoup d'énergie pour que l'envoi de criminels anglais sur leur territoire ne se reproduisît plus. A tout prix, elles tiennent à tenir éloigné d'elles cet élément dissolvant, et l'idée de voir même dans leur voisinage un plus grand nombre de malfaiteurs leur déplaît. Le congrès a voté une loi qui défend aux Chinois de débarquer en Australie; il en fera une sem-

blable à l'intention des Français. Il ira jusqu'à faire défense aux bateaux des Messageries maritimes de toucher à Sydney, enfin il expulsera ceux de nos compatriotes qui, en assez grand nombre, sont établis déjà dans ses possessions.

Tout cela n'est pas sérieux, et s'il nous plaît d'envoyer des relégués à Nouméa comme nous y envoyons des transportés, ce n'est pas l'Australie anglaise qui nous en empêchera. Le droit de la France de diriger comme elle l'entend une terre lointaine, isolée de tous côtés par des centaines de lieues d'eau salée, ne saurait être l'objet d'un doute au point de vue le plus strict de la jurisprudence internationale. Chaque paquebot qui arrive de Sydney en Nouvelle-Calédonie y dépose des sujets de la Grande-Bretagne qui ne valent pas mieux que les hôtes de nos pénitenciers; beaucoup d'entre eux même sont des descendans d'anciens convicts; jamais leur présence ne nous a inquiétés. S'ils se conduisaient mal, un arrêté d'expulsion nous en débarrasserait. Il y a deux millions d'habitans dans les possessions anglaises voisines de la nôtre, et nous ne croirons jamais que ces deux millions d'insulaires puissent craindre la poignée d'évadés qui, tous les ans, débarque à Sydney, Brisbane et Melbourne.

L'année dernière, on a voulu savoir ce qu'il y avait de déserteurs français dans ces localités. A cet effet, un vieux surveillant a quitté Nouméa et s'est mis à visiter toutes les prisons d'Australie. Il en est résulté que, de l'aveu même des autorités anglaises, le nombre d'individus d'origine française et arrêtés par elle, du 3 avril 1883 au 3 avril 1884, a été de trente-deux seulement, et, dans ce chiffre, il n'y en a que sept provenant de nos pénitenciers. Dans le Queensland, d'après la liste officielle fournie au consul de France par les autorités locales, le nombre des évadés arrêtés depuis la fin de 1875 jusqu'en 1883, c'est-à-dire dans une période de huit ans, s'élève à quarante-deux en tout. Le plus grand nombre a été réintégré. Il en est d'autres pour lesquels les colonies australiennes ont refusé l'extradition, parce qu'ils étaient de bons ouvriers et qu'elles aimaient autant les garder. A Brisbane, le surveillant Léger, en visitant cette ville, y découvrit trois transportés évadés. La police anglaise en refusa l'extradition, sous prétexte que ces individus étaient mariés, pères de famille, et que leur conduite n'avait donné lieu à aucune plainte. Pourquoi deux poids, deux mesures? Quelle inconséquence de la part de ces colons d'Australie! Quant à nous, nous y reconnaissons les fils de ceux qui, en 1854, créèrent une garde nationale à Sydney pour repousser une attaque des colons français de la Nouvelle-Calédonie. C'était à l'époque où le bruit se répandait sur les bords de la Tamise que Napoléon III, à la tête d'une armée française, projetait une descente

en Angleterre! A Hong-Kong il en fut de même. Quoi de plus comique, en vérité? Nous avons un désir très sincère de vivre en bonne harmonie avec l'Angleterre, et ce ne sera pas certainement à cette occasion que nous nous brouillerons avec elle, ou plutôt avec ses possessions d'Australie. Celles-ci savent très bien qu'avec une bonne loi d'extradition et une escouade de *policemen*, elles n'auront jamais rien à craindre de ce qui cause leur inquiétude. D'ailleurs, nous en avons l'assurance, elles n'auront jamais les récidivistes pour voisins. Le deviendraient-ils que la lutte pour l'existence ne leur laisserait pas les loisirs qui sont nécessaires à des projets d'évasion. S'enfuir, sortir hors d'une île, n'est pas chose tellement aisée : il faut des fonds, une embarcation et des vivres. Les capitaines anglais le savent mieux que personne, eux qui, pour une forte somme, ont fourni à M. Henri Rochefort et à ses amis les moyens de quitter Nouméa et de débarquer à Sydney.

Toutefois, s'il est vrai que les colonies australiennes croient que l'arrivée des récidivistes à Nouméa est réellement un danger pour elles, un aussi grand danger que l'eût été l'immigration chinoise, devons-nous persister à les mécontenter? Ce n'est pas notre avis. Un jour n'est peut-être pas éloigné où elles deviendront des états indépendans, et la Nouvelle-Calédonie n'aurait rien à gagner à les avoir pour ennemis. C'est un cas à prévoir, et si tant d'autres raisons ne s'opposaient pas à l'envoi des récidivistes à Nouméa, celle de nous aliéner des états comprenant deux millions d'individus devrait nous faire réfléchir quand il en est temps encore. Les transactions commerciales entre Sydney et Nouméa sont importantes; il serait fâcheux de les rompre pour une tentative qui ne peut avoir de durée.

Tout d'abord, on avait pensé un instant que les îles Marquises ou Tuamotus, situées dans l'Océan-Pacifique et faisant partie des dépendances du gouvernement de Tahiti, offriraient les conditions désirées. En effet, on aurait eu là sous la main des groupes d'îles d'une importance incontestable et des centres de production, d'activité commerciale faciles à développer dans un avenir prochain. Aux îles Marquises, des vallées profondes et d'une fertilité admirable peuvent se prêter à la culture du café, de la vanille et des autres riches produits exotiques. Aux Tuamotus, la culture si simple du cocotier permettrait aux relégués de bonne volonté de s'assurer, après sept années d'une attente peu pénible à supporter, un revenu considérable. On estime à 5 francs par an le rendement d'un seul cocotier : l'arbre, une fois planté, ne demande que très peu d'entretien, et la fabrication du coprah, qui consiste à faire sécher et à mettre en sacs la pulpe de la noix de coco, est à la portée de l'intelligence la plus bornée, et ce n'est pas l'intelligence qui manque à un récidiviste parisien.

Une question de moralité s'alliant à un sentiment philanthropique

a fait rejeter le projet d'utiliser nos dépendances de Tahiti. La population indigène de ces archipels est douce; elle a des mœurs faciles et son caractère est tellement malléable qu'il y avait tout à craindre du contact qui devait forcément s'établir entre elle et les récidivistes. Dans un espace restreint, île par île, on eût vu la population océanienne, submergée en quelque sorte dans un élément malsain, perdre cette ingénuité heureuse qu'a si bien dépeinte l'auteur du *Mariage de Loti*. Une métamorphose aussi complète n'eût-elle pas été à déplorer? Malgré les vices communiqués déjà par les baleiniers de toutes les nationalités à la population de Tahiti et de ses dépendances, il reste encore à celle-ci des qualités très appréciables et qui font l'admiration de ceux qui l'ont fréquentée et jugée de près. Il a donc fallu repousser l'idée d'envoyer les futurs relégués dans ces charmantes îles de l'océan et avec d'autant plus de raison que, dans quelques-unes, l'eau douce est introuvable. En un temps de sécheresse, le manque d'eau eût pu devenir une calamité, une cause très sérieuse d'embarras.

Dès qu'il a été question de la Guyane pour y déposer les récidivistes, quelques protestations se sont fait entendre. Mais si on demandait aux habitans de cette colonie, — à ceux bien entendu qui rejettent la relégation, — le mobile qui les fait agir, bien peu seraient en état de le dire. Ils sentent bien que la terre de leur choix se meurt de consomption, mais, au lieu de réagir virilement, ils épuisent les dernières forces qui leur restent à demander à grands cris deux choses qui ne peuvent leur être accordées et à refuser celle qui peut leur apporter, sinon l'activité et la vie, du moins une amélioration sensible dans leur situation absolument désespérée. Ayant besoin de bras, ils demandent que l'immigration indienne leur soit rendue ou que l'on recrute dans nos possessions de la côte d'Afrique des travailleurs noirs que l'on affecterait à la culture des plantations abandonnées.

Mais la Grande-Bretagne s'est opposée à l'immigration indienne dans la Guyane française, par crainte de la concurrence que des travailleurs indiens feraient à la Guyane anglaise, et cette puissance ne semble pas du tout disposée à l'autoriser de nouveau chez nous. Cette immigration des Indous a même été sur le point d'être supprimée à la Guyane hollandaise, et elle n'est tolérée à Surinam qu'à la condition de ne pas employer d'Indiens aux *placers*. Quant à transporter à la Guyane française des noirs provenant de nos possessions de la côte d'Or et du Gabon, il n'y faut pas songer. Nous aurions trop l'air de vouloir faire revivre la traite à notre profit pour qu'une pareille immigration puisse être reprise par notre marine marchande sans nous attirer des attaques passionnées.

Voilà qu'une immigration sous forme de relégation surgit en quelque sorte d'elle-même. D'un seul coup elle peuple la Guyane de dix à douze mille Européens, qui, quoi qu'on en puisse dire, ne seront ni pires ni meilleurs que beaucoup de ses habitans actuels. Certes les récidivistes sont paresseux et ils le seront longtemps; mais croit-on que le travail soit le propre de la majorité des Guyanais? Les récidivistes sont des ivrognes? — Et les nègres donc? Enfin, sous le rapport des mœurs, les récidivistes trouveront un certain nombre de gens qui les valent. Nous ne voyons donc pas les désastres que la relégation causera à la Guyane, tandis que nous y voyons des avantages immédiats. Faut-il les résumer? C'est d'abord un accroissement de population qui, pour un pays dépeuplé, est un véritable bienfait; c'est une main-d'œuvre à bas prix si on la compare à ce que l'on donne à un noir employé aux mines. Un relégué, s'il est contraint de travailler pour vivre, — et il faudra qu'il travaille, sous peine de voir ouvrir pour lui les portes de la prison centrale, — pourra se contenter de 2 fr. 50 par jour, avec le logement et les vivres. Aujourd'hui il faut à un artisan de la Guyane les mêmes avantages, plus 7 francs par jour. Le travail des mines n'étant ni difficile ni pénible, les relégués seront, en raison de leur bon marché, pris de préférence aux gens du pays. Ceux-ci, repoussés des exploitations minières, retourneront à leurs plantations abandonnées et, dans quelques mois, les propriétés reprendront la valeur qu'elles avaient avant la découverte des gisemens aurifères.

Les frais de transport d'un relégué à la Guyane sont de deux tiers moins coûteux que son envoi en Nouvelle-Calédonie; n'est-ce donc pas à considérer (1)? Il y a encore ceci, c'est que la relégation ne versera pas moins de 7 à 8 millions par an à la Guyane : la richesse du pays s'en accroîtra d'autant. Le mouvement commercial devenant plus considérable, un seul courrier par mois se trouvera insuffisant, et l'on peut prévoir le moment où les bateaux transatlantiques entreprendront un voyage tous les quinze jours.

Un câble télégraphique reliant notre colonie américaine à la France s'imposera aussi par le seul fait de l'arrivée à Cayenne de plusieurs milliers de condamnés, comme il s'impose de Nouméa à Paris par Sydney. Le commerce local de la Guyane, qui ne peut trouver ni un commis, ni un teneur de livres, ni un homme de peine, qui les fait venir des Antilles à grands frais, pourra se procurer sur place, parmi les relégués, des sujets pour tous les emplois. Ce qui sera facile pour le commerce ne le sera pas

(1) Transport d'un forçat sur une frégate à voiles pour la Nouvelle-Calédonie : 619 francs; par un transport à hélice pour la Guyane : 217 francs.

moins pour l'industrie. Il n'y a qu'à voir comment un indigène manie un rabot ou une scie pour affirmer qu'un ouvrier européen, même récidiviste, abattra plus de besogne en une heure qu'un Guyanais en vingt-quatre.

Notre conviction est donc qu'il ne faut tenir aucun compte des plaintes qu'ont fait entendre un certain nombre d'habitans de Cayenne lorsque leur pays a été désigné comme étant celui qui convenait le mieux à la future relégation. Ces plaintes ne sont proférées que pour la forme, pour flatter l'esprit des noirs du pays, bons nègres qui désirent qu'on leur conserve à tout jamais cette douce quiétude dont ils jouissent aujourd'hui, quiétude qu'ils acquièrent en faisant payer une seule journée de travail jusqu'à 12 ou 15 francs s'il y a urgence de les employer. Puisque nous paraissons décidés à vouloir des colonies, il nous les faut prospères, et, pour cela, il nous faut montrer de l'énergie à leur égard, ne pas tolérer plus longtemps qu'elles soient le monopole de quelques créoles indolens et auxquels tout paraît dû. N'a-t-on pas réussi à faire circuler dans l'intérieur de la Guyane une pétition demandant qu'il soit interdit aux étrangers de s'y établir? Et cette pétition, imitation de l'intolérance chinoise et anglaise, a été paraphée par deux ou trois cents colons appartenant aux classes que l'on reconnaît comme intelligentes!

IV.

Après avoir essayé de prouver que les récidivistes doivent trouver hors de France non la liberté absolue, mais une sorte de groupement qui les tienne constamment sous l'œil de la police et *in manu;* que ce ne sera plus aux tribunaux civils à les juger, mais aux conseils de guerre; qu'il faudra leur préparer des ateliers, et, sur le refus d'y travailler, leur infliger l'incarcération dans une maison de correction, il ne nous reste plus qu'à répondre à certains esprits, observateurs trop scrupuleux de l'application des peines.

Il est des légistes qui trouvent excessive la loi infligeant à des délits habituellement punis par quelques mois de prison un châtiment réservé jusqu'ici aux pires malfaiteurs et aux assassins. Enlever à tout jamais à son pays le vagabond, le souteneur de filles, l'escroc incorrigible sachant se maintenir toute sa vie sur les limites de la cour d'assises sans jamais les franchir, c'est, à leurs yeux, frapper d'un châtiment hors de proportion de simples attentats à la morale et à la propriété. Ces légistes n'ignorent pourtant pas quelle est la progression annuelle des méfaits; que, de 1872 à 1882, en dix

ans, le nombre des crimes et des délits s'est élevé de vingt-six mille à plus de quatre-vingt-un mille, et qu'en présence de ces chiffres, il est évident que les lois pénales actuelles sont, ou trop douces, ou défectueuses, qu'elles ne font plus aucun effet sur les êtres incorrigibles qu'elles frappent, non pas une seule fois, hélas! mais deux fois, trois et quatre fois encore. Pour nous, l'inaltérable sérénité des juges lorsqu'ils voient reparaître devant eux les mêmes criminels, et la sérénité non moins inaltérable avec laquelle ils appliquent aux « chevaux de retour » les mêmes peines, nous a souvent surpris. Comment peuvent-ils rester impassibles devant cette armée du vice qui se recrute sans cesse et va toujours en grossissant, et qui reparaît incessamment devant eux? Les récidivistes sont légion et plus que légion! Loin de trouver la loi que l'on prépare trop sévère, les philanthropes dont nous parlons devraient être les premiers à reconnaître qu'il n'y a pas une minute à perdre pour changer l'application en quelque sorte mécanique de lois punissant sans jamais régénérer.

La transportation appliquée aux condamnés des cours d'assises a purgé le territoire français de ses grands criminels; la même peine appliquée aux habitués des tribunaux de police correctionnelle délivrera Paris du spectacle de plus en plus public de leurs mœurs honteuses. Nos boulevards, nos prisons de détention et nos maisons centrales seront moins peuplés : ce sera la seule conséquence qui pourra en résulter. Le vagabond, le souteneur de filles, l'escroc laissent rarement derrière eux une famille. Ils en ont peu, ils en élèvent moins à coup sûr que l'homme des champs, qui, à la suite d'un meurtre commis dans un accès de fièvre jalouse ou de colère passagère, est envoyé à perpétuité aux pénitenciers de la Nouvelle-Calédonie. Alors pourquoi de la pitié pour les malfaiteurs incorrigibles? Gardons-la ou plutôt pratiquons-la, cette pitié, à l'égard de pauvres êtres plus dignes de notre sollicitude. N'avons-nous pas à protéger les orphelins, les enfans abandonnés, à faciliter la réhabilitation des natures repentantes, à développer les sociétés de patronage? Donnons tous nos soins à ces attachans et terribles problèmes, car, le jour où ils seront résolus, avec eux disparaîtront aussi les lois d'exception.

EDMOND PLAUCHUT.

L'OGOOUÉ

SES POPULATIONS ET SON AVENIR COMMERCIAL.

Aujourd'hui que l'attention du public est fixée sur l'expédition de M. de Brazza, il ne sera peut-être pas sans intérêt de publier ici quelques notes prises pendant mon voyage dans l'Ouest africain. Je ne dirai rien de notre intrépide compatriote ni de M. Stanley ; sans vouloir porter de jugement sur l'œuvre d'aucun des deux rivaux, je me contenterai de parler de l'Ogooué, de son cours, des populations qui habitent ses bords et des ressources commerciales qu'il peut fournir à la France.

Bien que l'Ogooué n'ait pas été exploré au-delà des chutes de Poubara, M. de Brazza conjecture qu'il prend naissance à 2 milles environ au nord de l'intersection du 12e degré de longitude est et du 3e degré de latitude sud, car, ayant rencontré en ce point la source d'un petit cours d'eau, il en suivit quelque temps les rives et constata que la nature du terrain et la végétation y sont les mêmes que sur les bords du fleuve.

Au dire des indigènes, l'Ogooué est innavigable depuis sa source

jusqu'à Poubara, où il tombe, d'une hauteur de 15 mètres, sur un lit de rochers schisteux, offrant au voyageur un coup d'œil admirable, surtout, paraît-il, pendant la saison des pluies. Pour moi, qui n'ai vu la chute que durant la période sèche, je n'oublierai de ma vie cet imposant spectacle. De Poubara au confluent de la rivière Passa, l'Ogooué se dirige vers le nord pour s'infléchir ensuite vers le sud-ouest. Les premiers rapides que l'on rencontre, après un parcours de 30 milles, sont ceux de N'Kéga, au-dessus de l'île de Mopoko. Le fleuve, en cet endroit, se précipite d'une hauteur de 5 à 6 mètres. Ce mauvais pas peut être franchi, grâce à une sorte de canal latéral qui se divise en trois sauts de $1^{m},50$ à 2 mètres chacun. Après N'Kéga, l'Ogooué se maintient toujours vers le nord-ouest, présentant jusqu'à Doumé une série de rapides, dont celui des Ballas a seul quelque importance. A Doumé, nouvelle chute, de 3 mètres, cette fois. Pour la franchir, on est obligé de décharger les pirogues et de les faire passer une à une. A N'Ghémé, le courant devient très violent; le fleuve, hérissé de rapides sur une longueur de plus de 6 milles, tourne brusquement au sud-ouest, continue dans cette direction, passe devant le village de Djoumba, remonte brusquement au nord-nord-ouest, presque plein nord (N. 5° O.), jusqu'au rapide de Bounji (10° 28′ long. E., 1° lat. S.), où il décrit quelques sinuosités avant d'arriver à Booué (9° 55′ long. E. et 4′ lat. S.).

A Booué, l'Ogooué, large d'environ 1 mille, fait une chute d'une douzaine de mètres, partagée en deux parties par une île que traverse elle-même une sorte de chenal naturel qui fournit un passage aux pirogues. La chute de droite, desséchée pendant une partie de l'année, est presque verticale; la grande chute, large de 400 mètres, présente la forme d'un fer à cheval. Les rapides les plus dangereux, entre Doumé et Booué, sont ceux de Maghila N'Gania et Bouno. De Booué à N'Djolé, l'Ogooué se dirige franchement vers l'ouest, traversant une suite non interrompue de rapides, dont les principaux sont Djego, Bata, Oboumbi, Bounji, et enfin Bangania, l'avant-dernier et le plus redoutable de tous. De N'Djolé jusqu'à son embouchure, le fleuve est navigable.

L'Ogooué, entre la rivière Passa et l'île de Mopoko, traverse un pays assez aride. Sur la rive gauche, on rencontre quelques forêts arrosées par la Liboumbi et la Lékélé. Passé l'île de Mopoko, commence la forêt vierge africaine connue sous le nom de Brousse (Bush chez les Anglais), forêt que l'enchevêtrement des lianes rend impraticable. On y trouve seulement quelques sentiers rudimentaires tracés par les éléphans qui vont se désaltérer dans le fleuve. La Brousse se continue presque sans interruption jusqu'aux chutes

de Booué et n'offre d'autres éclaircies, à part les trouées faites par les rivières qui la traversent, que celles qu'y pratiquent les indigènes pour installer leurs villages et leurs plantations.

Peu d'affluens importans arrosent la rive gauche de l'Ogooué, la rivière l'Olo mérite seule d'être mentionnée; sur la rive droite, au contraire, on remarque de nombreux cours d'eau, entr'autres la rivière N'Coni, la rivière Sébé et le fleuve l'Ivindo. Ce dernier doit son nom à la couleur noirâtre de ses flots, couleur qui semblerait indiquer qu'il traverse un district houiller considérable; il se précipite, avec un courant des plus violens, dans l'Ogooué, qui lui emprunte sa teinte sombre sur un très long parcours.

L'Ivindo communique avec l'Ogooué par trois branches, formant deux îles appelées îles Candjés, non loin desquelles est une cataracte infranchissable de 1,500 mètres de large sur 10 ou 15 d'élévation. Les indigènes assurent qu'il existe, à quelques milles en amont, une seconde chute aussi large que la première, mais d'une hauteur double, ce qui permettrait de supposer que la rivière, libre de rapides sur un très long parcours, est navigable presque jusqu'à sa source, qui se trouve probablement dans le voisinage de la Binué, affluent navigable du Niger. S'il en était ainsi, nous aurions une communication indiquée entre la côte et le Soudan, et la France posséderait les deux plus riches colonies de l'Afrique occidentale, car le Gabon et le Sénégal deviendraient alors les *emporium* du commerce du centre de l'Afrique (1). L'Ivindo, malheureusement, n'a pas encore livré son secret, et les cours d'eau, dans cette partie du monde, présentent parfois de si singulières anomalies qu'on peut craindre que celui-ci ne soit qu'une rivière de médiocre longueur, simple déversoir d'un bassin sans importance ou d'un lac inconnu.

Au-dessus de Booué, la Brousse se continue jusqu'au pays des Okandés, où l'Ogooué passe entre deux chaînes de collines, couvertes, en certains endroits, de ces grandes herbes africaines qui sont beaucoup plus hautes qu'un homme. Ce territoire est connu sous le nom de « plaine des Okandés. » A hauteur des rapides de Bounji, la Brousse recommence et continue jusqu'à l'embouchure du fleuve. J'ai volontairement négligé, dans ma description de l'Ogooué, un assez grand nombre d'affluens dont l'Ofooué et la N'Gounié (rive gauche) ont seuls quelque importance.

Les principales peuplades qui habitent dans le bassin du fleuve sont : les Aroungous, les Akélés, les Inengas, les Galloas, les Okotas, les Apingis, les Banghouins et les Pahouins. Je vais suc-

(1) L'Ogooué, dont l'estuaire est voisin de notre colonie du Gabon, passe à quatre jours de marche de l'Alima, affluent navigable du Congo.

cessivement donner quelques détails sur chacune de ces nations, en m'attachant surtout à faire connaître celle qui, à mon avis, est appelée à jouer un rôle prépondérant dans notre nouvelle colonie de l'Ouest africain.

Les Pahouins, dont le véritable nom est Fans, se divisent en deux grandes familles : les Fans-Oués et les Fans-Makays. Les Fans-Oués, ou petits Pahouins, habitent le bas Ogooué jusqu'à Booué et s'étendent jusqu'à l'estuaire du Gabon. Les Fans-Makays, ou grands Pahouins, appelés aussi Osiébas, occupent le haut du fleuve jusqu'à Bounji et vraisemblablement s'étendent très loin dans l'intérieur ; on en rencontre même quelques-uns au-delà du pays des Okandés.

Ces indigènes ayant toujours répondu évasivement aux questions qu'on leur adressait relativement à leur nation, il en est résulté qu'on n'a pu jusqu'ici reconstituer leur histoire. Cependant le chef des Osiébas de Booué, auquel je demandais un jour s'il n'était pas placé sous l'obéissance d'un souverain quelconque, me fit la réponse suivante : « Il existe là-bas, bien loin (et du geste il me désignait l'intérieur), un grand chef auquel nous obéissons et à qui nous payons tribut, bien que ni moi, ni le père de mon père avant moi, ne l'ayons jamais connu. » Je ne pus tirer autre chose de cet estimable vieillard, qui, cinq minutes plus tard, s'endormait d'un profond sommeil sous l'influence d'une forte dose d'*alougou* (mauvaise eau-de-vie du pays) dont je l'avais gratifié dans l'espoir de lui délier la langue.

Les Pahouins obéissent-ils à l'instinct mystérieux qui attire les populations de l'intérieur vers la côte (1), ou bien sont-ils refoulés par un peuple plus puissant que le leur? Toujours est-il que leur race, très prolifique d'ailleurs, est en train de chasser devant elle ou d'absorber les populations du bas Ogooué, qu'elle finira par remplacer complètement.

Deux causes favorisent le développement des Fans : d'abord les nombreux vides qu'a produits le trafic des esclaves parmi les tribus les plus rapprochées de la mer et, en second lieu, la paresse invétérée de ces populations qui, vivant jadis du commerce du *bois d'ébène*, servent, maintenant que la traite est en partie supprimée, d'intermédiaires entre les traitans, les Pahouins et les nations de l'intérieur.

De tous les naturels de l'Afrique, les Pahouins, semble-t-il, sont les plus faciles à civiliser, les plus disposés à s'instruire. Guerriers,

(1) Schweinfurth fait remarquer le singulier exode de ces populations vers la mer. Chose véritablement curieuse, des tribus n'ayant jamais vu d'Européens connaissent l'existence d'une race fabuleuse, qu'ils considèrent comme une race de demi-dieux, et qui doit, croient-ils, leur apporter la fortune.

commerçans, travailleurs, seuls, entre tous les indigènes de la rivière, ils ont conservé au contact des Européens des mœurs relativement chastes. Leur principal défaut est de ne savoir ni construire de pirogues ni pagayer. Pour traverser les fleuves et les rivières, ils se servent de radeaux en combo-combo, ou *bois canon,* arbre qui rappelle notre sureau d'Europe, mais atteint des proportions colossales. Au point de vue physique, les hommes de cette nation offrent un très beau type, surtout les Osiébas, chez lesquels on rencontre fréquemment la taille de 1^{m},80 et même de 1^{m},90. Ce sont des marcheurs infatigables et, à l'occasion, d'excellens porteurs. Moralement, ils sont fiers, quinteux, irascibles ; il ne serait pas prudent de leur chercher querelle, car tous possèdent un fusil à pierre, qu'ils portent constamment chargé. Quiconque séjourne quelque temps au milieu d'eux est presque toujours témoin d'une contestation donnant matière à *palabre,* exercice très en faveur dans le pays.

Les Fans sont cannibales, surtout les Fans-Makays. Il est rare, cependant, que les uns ou les autres tuent leurs prisonniers pour les dévorer. A l'exemple des loups, les Pahouins d'un même village ne se mangent pas entre eux : lorsqu'ils ont envie de faire bonne chère, ils achètent à leurs voisins les corps des individus morts par suite d'accidens ou de maladie. Les cadavres des ennemis tués dans un combat donnent aussi lieu à de plantureux festins. Toutefois, chose curieuse à noter, les femmes et les enfans ne goûtent jamais à la chair humaine et professent même un profond dégoût pour cette nourriture.

Il me souvient qu'un jour, après une marche fatigante à travers la Brousse, j'arrivai à un campement pahouin. — Il faut savoir que les indigènes ont l'habitude de fumer la viande des animaux qu'ils tuent à la chasse. Une fois fumée, ils la hachent et la mélangent avec un produit du pays qu'ils appellent le *dica,* produit obtenu en pilant les amandes du manguier sauvage, préalablement rôties. De cette singulière pâtée ils forment des boulettes, qu'ils font cuire sous la cendre, après les avoir enfermées dans de petits paquets de feuilles de bananier. Au premier abord, cette cuisine vous semble répugnante; mais, peu à peu, on s'y habitue, et l'on finit même par manger l'horrible hachis avec un certain plaisir. — Je reviens maintenant à mon aventure.

J'étais donc arrivé au campement, éreinté, mourant de faim, car les quelques vivres dont s'était chargé l'interprète, qui seul m'accompagnait, avaient été dévorés pendant la halte du matin et, par malheur, nous n'avions pas rencontré sur notre route le plus petit gibier. Suivant mon habitude, j'allai m'asseoir au milieu des indi-

gènes. Voyant des bananes qui cuisaient sous la cendre, à côté de boulettes de viande, je m'empressai d'avancer la main pour en saisir une. Quel ne fut pas mon étonnement quand mon interprète m'arrêta le bras d'un air effaré!

— Il ne faut pas toucher à cela, commandant, me dit-il; vous ne voyez donc pas que c'est un feu fétiche! C'est de l'homme qu'il y a dans ces paquets de feuilles, et si vous y goutiez, on ne manquerait pas de dire que les blancs sont venus dans la rivière pour manger les noirs.

Force me fut, ce soir-là, de me contenter, pour souper, de bananes rôties arrosées de l'eau bourbeuse du fleuve; mais, bien certainement, sans mon guide, je serais à l'heure qu'il est rangé dans la catégorie des anthropophages.

Lorsqu'un village pahouin a jeté son dévolu sur un village voisin et qu'il se sent trop faible pour s'en emparer de vive force, il détache chez l'ennemi un de ses hommes. Celui-ci s'y présente, réclamant humblement l'hospitalité. Il est seul, pauvre, sans armes, il ne demande qu'un abri, qui lui est toujours accordé en échange de son travail.

Un an se passe, notre Pahouin s'est construit une petite case; beaucoup plus travailleur et beaucoup plus intelligent que ses hôtes, il a su se rendre indispensable. Aussi, le jour où il manifeste timidement le désir, bien légitime assurément, d'avoir sa femme auprès de lui, s'empresse-t-on de le satisfaire, dans l'espoir de se l'attacher définitivement.

Quelque temps après survient un autre Pahouin, suivi à bref délai d'une nouvelle Pahouine, suivie bientôt elle-même des parens de son époux, que ne tardent pas à rejoindre leurs amis et les parens de ceux-ci. Tant et si bien qu'à côté du village primitif, un nouveau s'est élevé, plus vaste et mieux construit que le premier. Les anciens habitans veulent alors réagir contre un pareil état de choses, mais les intrus, se sentant en force, leur font comprendre clairement qu'ils n'ont qu'à transporter ailleurs leurs pénates s'ils craignent les inconvéniens d'une trop grande agglomération. C'est le parti que se voient contraints de prendre les naïfs propriétaires du sol, à moins qu''ils ne préfèrent vivre comme serviteurs sur une terre où la veille ils régnaient en maîtres. Ces détails caractéristiques ne laissent aucun doute sur l'avenir réservé aux Fans, qui seront certainement, avant peu, les seuls habitans du bas Ogooué.

Je vais maintenant dire quelques mots des autres peuplades de la rivière, qui, à peu d'exceptions près, offrent très peu d'intérêt. Celle des Aroungous est assez nombreuse. Les Aroungous étaient jadis de grands marchands d'esclaves; c'est presque exclusivement

parmi eux que les facteurs européens recrutent aujourd'hui leurs traitans et les hommes nécessaires à la manœuvre de leurs bateaux.

Poltrons, voleurs, menteurs, pillards, paresseux et dépravés, les Galloas, les Bakelés, les Inengas et les Akelés ne méritent guère qu'on s'y arrête. Tous les indigènes que je viens de nommer, les Aroungous surtout, présentent un des plus beaux types de la race noire; leurs femmes sont fort jolies, jusqu'à l'âge de seize ans du moins.

Les Okotas et les Apinji forment une famille peu nombreuse destinée à disparaître prochainement. A tous les défauts de leurs congénères de la côte ils joignent un manque absolu d'intelligence. Physiquement, ils sont vigoureux, mais d'une laideur repoussante. Quelques tribus occupent encore l'Ogooué supérieur, entre autres celles des Okandés, des Adoumas, des Banghouins et des Aouangis. Les Banghouins et les Aouangis doivent être plutôt considérés comme des habitans de l'intérieur, car il leur faudra plusieurs années avant de réussir à s'établir définitivement sur le fleuve, en admettant que les Pahouins veuillent bien leur en laisser le temps. Les Okandés, grands et solides gaillards, braves, intelligens et laborieux, sont les meilleurs et les plus robustes pagayeurs de l'Ogooué; malheureusement, enserrés par les Fans, ils tarderont d'autant moins à voir s'éteindre leur race qu'une de leurs lois interdit aux femmes d'avoir plus d'un enfant tous les trois ans.

Voici l'origine de cette incroyable législation: lorsque les Okandés, après une lutte sanglante où presque tous leurs guerriers trouvèrent la mort, eurent été chassés de leurs territoires primitifs, les derniers débris de cette race autrefois puissante vinrent s'établir dans le pays qu'ils occupent actuellement. Pendant un demi-siècle environ, les Okandés se multiplièrent d'une façon merveilleuse; aussi, ne pouvant s'étendre davantage (car ils avaient pour voisines des populations puissantes et jalouses), se virent-ils un jour menacés de mourir de faim. C'est alors que les anciens de la tribu, se réunissant en conseil, créèrent la fameuse loi qui n'a été que trop respectée, car actuellement l'avortement est passé dans les mœurs de la nation, et dans les villages on ne voit plus que très peu d'enfans.

Les Okandés peuvent encore aujourd'hui mettre sur pied deux cent quarante guerriers ou pagayeurs. Les Adoumas, au contraire, très prolifiques et très laborieux, ne cessent d'agrandir leur territoire, qui est le mieux cultivé du bassin de l'Ogooué; ils sont bons constructeurs de pirogues et fourniraient, en cas de besoin, mille ou douze cents excellens pagayeurs. On trouve chez eux, en

abondance, tous les objets utiles à l'alimentation : poulets, œufs, bananes, manioc, patates douces, huile de palme. Ils châtrent leurs animaux domestiques, les gastronomes peuvent se procurer dans leurs villages des cabris, des moutons gras et de succulens chapons, toutes choses qu'on chercherait vainement dans le reste de l'Ogooué.

Malgré quelques incontestables qualités, les Adoumas sont des gens peu sympathiques : petits, chétifs, laids, bêtes et voleurs, voilà en deux mots leur portrait physique et moral. Il y a peu de chose à dire des autres peuples de la rivière. Seul, un de leurs chefs, nommé Mopoko, mérite de passer à la postérité, à cause des brillans succès qu'il obtient dans l'élevage des porcs. L'île où réside ce *gentleman farmer* est véritablement le paradis terrestre des estomacs affamés.

C'est ici le lieu de mentionner les ressources culinaires du pays. La banane forme la base générale de l'alimentation dans l'Ogooué. Ce comestible, terreur des voyageurs novices, est également détestable sous quelque forme qu'on le mange : rôti sous la cendre, bouilli, pilé, mûr ou bien vert. Au Gabon et dans le bas Ogooué, le *régime* de bananes coûte de 5 à 10 francs ; il vaut 0 fr. 80 chez les Okandés, 1 franc chez les Pahouins et 0 fr. 10 chez les peuples du haut fleuve. Le régime est toujours payable en marchandises. Après la banane, le manioc occupe la seconde place. La volaille ne manque pas dans le pays ; les poulets sont passables, mauvais, ou détestables, suivant leur grosseur et leur âge. Une poule au Gabon vaut 2 fr. 50, 5 francs à N'Djolé (en marchandises), 2 fr. 50 sur toute la rivière.

Comme principales essences forestières, on trouve dans la région du Congo l'ébène, le santal, le combo-combo et l'okoumé, sorte de honduras, ou acajou femelle, d'une très grande légèreté, qui sert à fabriquer les pirogues. Les autres bois seraient difficiles à exploiter, car étant, pour la plupart, plus lourds que l'eau, on ne pourrait en opérer le flottage.

Les parasites végétaux abondent dans les forêts. Les principaux sont les lianes qui rendent le passage à travers la Brousse, sinon impossible, du moins très fatigant. Plusieurs espèces de lianes offrent une grande utilité, telles que la liane caoutchouc et la liane à eau, dont il suffit de couper un tronçon pour avoir aussitôt un litre d'eau fraîche et limpide. On en rencontre aussi une autre, dont les pointes encore tendres fournissent les *candas*, ou asperges du pays. Disons, pour terminer l'énumération des produits de l'Afrique équatoriale, que le fer y est abondant (les indigènes l'exploitent par la méthode catalane) et qu'il existe de nombreux gise-

mens de cuivre dans la vallée du Niari. Quant au charbon, des affleuremens ont été signalés sur la côte de Banoko, à quelques milles du Gabon.

Le commerce du Gabon, *si l'on se fie aux apparences*, semble devoir donner des résultats magnifiques. En effet, sans vouloir remonter au temps où la côte ouest de l'Afrique n'était connue que des Portugais et de quelques hardis caboteurs dieppois, je dirai qu'il y a cinquante ans les premières factoreries y furent établies par des traitans du Portugal, qui se livraient en même temps au fructueux commerce des esclaves. Malheureusement pour eux, l'abolition de l'esclavage vint ruiner leur industrie (qu'ils continuèrent cependant à exercer clandestinement), et actuellement le pays ne compte plus que deux maisons portugaises, très peu importantes.

Depuis que la France a pris possession du Gabon, on y a toujours trouvé un certain nombre de facteurs et de traitans français; mais ce sont les Allemands et les Anglais surtout qui jusqu'ici ont su le mieux tirer parti de la situation. Cependant, depuis l'année dernière, trois maisons françaises d'une réelle importance ont fondé de nouveaux établissemens.

On peut attribuer aux causes suivantes le peu d'influence que nous exerçons dans le commerce colonial : les grandes maisons de France, peu soucieuses d'étendre hors du pays le cercle de leurs relations, ne cherchent pas à créer des comptoirs à l'étranger; en outre, le Français isolé, qui se rend aux colonies pour y chercher fortune, n'a qu'une ambition, celle de réaliser, le plus rapidement possible, une somme qui lui permette de revenir dans sa patrie, pour jouir des bénéfices acquis. Aussitôt ce but atteint, il se hâte de liquider ses affaires et de céder son établissement au plus offrant, qui, la plupart du temps, est un étranger. Sauf quelques rares exceptions, nous ne possédons aucune de ces vieilles maisons, aucune de ces espèces de dynasties commerciales que l'on rencontre en Angleterre, où, de père en fils, se transmet l'ancienne *raison sociale*, ce qui leur donne sur la place une situation inexpugnable.

Le commerce de l'Ogooué embrasse seulement l'échange des produits du pays contre des marchandises européennes, dont les plus usuelles sont les cotonnades, les fusils à pierre, les verroteries, les neptunes, le sel, la poudre, le tabac en feuille, les couteaux, les miroirs, les chapeaux, etc. et tous les articles de bimbeloterie.

Les produits principaux du Congo sont l'ivoire et le caoutchouc. L'ivoire vient de l'intérieur, car il n'existe actuellement sur la côte

que quelques bandes d'éléphans, — la chasse acharnée que l'on a faite à ces pachydermes ayant eu pour effet de les refouler dans les immenses forêts encore inexplorées du centre. Il est assez curieux de suivre les pérégrinations d'une défense depuis l'endroit où l'éléphant est abattu jusqu'aux factoreries de la côte. Aussitôt que la présence d'un troupeau est signalée, trois ou quatre villages se réunissent. On commence par l'enserrer dans une immense enceinte. Cette enceinte s'établit au moyen de pièces et de cordes en lianes enduites d'un mélange rougeâtre composé de graisse d'éléphant et d'une poudre d'écorce d'arbre. Un enfant briserait aisément cette faible barrière, mais les éléphans n'osent en approcher. Tous les matins, l'enceinte est resserrée, jusqu'à ce que l'on puisse arriver assez près pour pouvoir frapper les animaux à coups de sagaies et de flèches empoisonnées. Les hommes importans des villages se servent même de fusils à pierre. Alors commence un massacre épouvantable, qui ne cesse que lorsque la dernière victime a été abattue ; d'après les lois du pays, il est défendu de toucher à un éléphant avant que tous aient été tués. Une fois la chasse terminée, la viande est fumée et les têtes sont enterrées, car, pour enlever les dents, il faut attendre la décomposition des chairs.

Une pareille façon de comprendre la chasse doit amener avant peu la disparition totale des éléphans. C'est à peine si, dans une bande de cinquante individus, cinq ou six portent des défenses dont on puisse tirer profit. Les indigènes font le partage de la viande et de l'ivoire. C'est ici que nos amis les Pahouins rentrent en scène. Aussitôt qu'un Pahouin apprend qu'un village possède de l'ivoire, il s'y rend et, laissant en gage une de ses femmes, prend en échange les dents à vendre. Après quoi il se dirige vers la mer, marchant aussi longtemps que ses forces le lui permettent. Il remet son chargement à l'un de ses compatriotes et reçoit à son tour une femme en nantissement. De Pahouin en Pahouin, après de nombreux échanges de femmes, les défenses finissent par arriver à la côte, où le dernier détenteur les livre contre une certaine quantité de marchandises européennes. Le voyage recommence alors en sens inverse, chacun rentrant en possession de son épouse légitime, les intermédiaires gardant une certaine quantité de marchandises à titre de commission ; ce qui fait, du reste, que le premier propriétaire de l'ivoire ne reçoit qu'un paiement insignifiant.

Jusqu'ici, les factoreries avaient donné d'assez brillans résultats : l'inventaire annuel des anciennes maisons se chiffrait par des millions. Mais aujourd'hui la concurrence va faire monter les prix sans augmenter la production. De plus, l'on ne pourra commercer directement avec l'intérieur sans avoir à lutter contre trois enne-

mis : le climat, les indigènes, le manque de voies de communication.

Du climat si meurtrier de l'Afrique équatoriale il est inutile de parler; quant aux indigènes, les Pahouins surtout, ils lutteront énergiquement contre les progrès des Européens, qu'au fond ils regardent comme leurs ennemis. En ce qui concerne les moyens de transport, deux seulement sont possibles à cause du manque absolu de bêtes de somme : le portage à dos d'hommes, impraticable dans l'Ogooué par suite de la mauvaise volonté des indigènes, et la navigation en pirogue.

L'Ogooué, depuis les îles de N'Djolé, située environ à deux cents milles de son embouchure, est encombré de rapides, absolument infranchissables aux chaloupes à vapeur aussi bien qu'à toute embarcation européenne.

Les pirogues sont de grands canots, ayant jusqu'à 20 mètres de longueur, taillés d'une seule pièce dans le tronc d'un okoumé. Dans le bas Ogooué, où ces arbres sont fort beaux, les Galloas construisent de grandes pirogues pouvant porter deux ou trois tonnes de marchandises. Celles dont on se sert généralement pour remonter le fleuve jusqu'à Franceville exigent des équipages de quinze à vingt hommes et peuvent au plus charger 6 à 700 kilos. Les pagayeurs se tiennent debout, maniant avec une dextérité merveilleuse leurs pagaies, ridiculement petites. Les pagaies sont de deux formes ; les unes se composent d'un bâton long d'environ $2^{m},50$, à l'extrémité duquel se trouve une ouverture où l'on insère une rondelle de bois de $0^{m},10$ de diamètre, fixée au moyen de deux bagues de laiton ; les autres sont faites d'une seule pièce; leur pelle, un peu plus forte, est taillée en forme de poire, la partie la plus large du côté du manche.

Pour franchir les rapides à la montée, on emploie quatre méthodes différentes. La première est la plus ordinaire : quand on possède une pirogue très légère et un équipage expérimenté, on force tout simplement le passage. Mais malheur à vous si le courant se rend maître de votre embarcation ! celle-ci vient en travers, se remplit et chavire en un clin d'œil. La seule ressource alors est de s'accrocher aux lianes qui maintiennent le chargement et d'attendre que le courant vous dépose sur quelque point de la rive, où vous arrivez trempé et dénué de tout rechange, si les lianes n'ont pu résister au choc. Je ne parle pas de la chance que l'on a d'être broyé sur les roches. La deuxième méthode consiste à faire haler la pirogue par les pagayeurs. La troisième nécessite l'emploi de longues perches au moyen desquelles on se pousse à travers de petits canaux latéraux. La quatrième n'est usitée que dans les passages

très difficiles : elle consiste à décharger l'embarcation, que l'on traîne au-delà de la chute.

Les pagayeurs sont payés de différentes façons. Les Okandés demandent 1 franc par jour, les Adoumas 100 francs pour le voyage de N'Djolé à Franceville, aller et retour.

Il ne faut pas moins de quarante jours pour se rendre du Gabon à cette dernière station ; aussi le prix d'une tonne de marchandises revient-il à près de 3,000 francs, en ne faisant pas entrer en ligne de compte le voyage de retour, qui offre encore plus de dangers que l'autre, et dans lequel les pirogues chavirées sur les rapides vont se briser contre les roches. Souvent, en quelques secondes, plusieurs centaines de kilos d'ivoire ou de caoutchouc sont ainsi englouties dans le fleuve.

D'après ce qui précède, on peut voir que le commerce de l'Ogooué ne présente que des bénéfices douteux. Ce sera donc à la culture du sol, qui seule est capable de donner de merveilleux résultats, que, d'après mon humble avis, devra s'attacher quiconque songe à se créer une situation dans l'Afrique équatoriale. Tôt ou tard, l'ivoire disparaîtra de ces régions, et le caoutchouc, mal exploité par les indigènes, fera complètement défaut; mais le riz, la vanille, le cacao, acclimatés par les missionnaires, ne peuvent manquer de réussir dans des bas-fonds où partout l'eau abonde, prête à mettre sa force au service des travailleurs, où la terre, d'une incroyable richesse, demande seulement un peu de soin pour payer au centuple les efforts des hommes hardis et sagaces qui ne craindraient pas d'aller chercher la fortune loin de leur patrie.

Les étrangers le comprennent déjà, car ils établissent chaque jour au Gabon de nouvelles entreprises agricoles.

J. DE MONTAIGNAC.

LA

POLITIQUE COLONIALE

ALLEMANDE

C'était pour la plupart des Anglais un principe, presque un axiome, que le nouvel empire germanique, puissance exclusivement continentale, bornerait son ambition à dominer sur le continent, à faire la police de l'Europe, qu'il était prêt à abandonner à la Grande-Bretagne la police du reste du monde et la domination des mers. « Entre ses intérêts et les nôtres, disait-on, quel conflit serait possible? Nous voudrions nous disputer que nous ne saurions pas sur quoi. » On était persuadé que si loin qu'on étendît ses coudes, on ne rencontrerait jamais un coude allemand, et on plaignait les pays qui n'ont pas le bonheur d'être une île. M. de Bismarck avait parlé jadis du duel de la baleine et de l'éléphant. Le véritable éléphant est l'Allemagne, et la baleine se flattait qu'elle n'aurait jamais rien à démêler avec lui.

Des paroles tombées de haut semblaient justifier la confiance des Anglais et les entretenaient dans leur douce illusion. M. de Bismarck avait dit en 1871 : « Je ne veux point de colonies. Pour nous autres Allemands, des possessions lointaines seraient exactement ce qu'est la pelisse de zibeline pour certaines familles nobles de Pologne qui n'ont pas de chemises. » Son opinion personnelle s'accordait avec celle de la nation, qui paraissait peu disposée à courir des aventures d'outre-mer, à prendre sa part des joies et des douleurs attachées aux entreprises coloniales. On faisait remarquer que l'Allemagne était fatalement entravée dans le développement de sa marine par la médiocre étendue de ses côtes, par la faiblesse numérique de sa population

maritime, ainsi que par l'infériorité des salaires, qui décidait souvent ses marins à chercher du service chez les Anglais et les Américains. On faisait remarquer aussi qu'une nation qui se répand s'affaiblit, qu'en portant son drapeau au loin à travers le monde, elle se condamne à beaucoup de tracas, d'inquiétudes et de soucis, qu'elle s'expose à des affronts, à des nasardes. On alléguait surtout que des colonies florissantes ne peuvent être fondées que dans les pays comme l'Inde, comme Java, où la terre est fertile et la population dense, où l'on a la main-d'œuvre à bon compte, et que ces pays étaient déjà occupés, que les bons lots avaient été distribués, qu'on n'avait plus à se partager que des territoires ingrats, des solitudes, des sablonnières.

Quelques voix s'étaient bien élevées en 1871 pour demander qu'on obligeât la France à céder la Cochinchine à son vainqueur; mais ces voix n'avaient pas trouvé d'écho, et du moment qu'on renonçait à s'enrichir des dépouilles du voisin, qu'on avait volontairement manqué l'occasion unique qui s'offrait, ce qui restait à prendre ne méritait pas d'être désiré. Il est agréable, il est commode de s'approprier une colonie toute faite; la faire est une opération plus compliquée, et les frais d'établissement semblaient trop considérables; on pouvait mieux employer son argent, d'autant plus qu'en ce temps-là, on se croyait pauvre. — Il est trop tard, disait-on, nous ne nous sommes pas levés assez matin. Renonçons à notre chimère, nous n'aurons pas de peine à nous consoler. Les colonies avaient tout leur prix dans le siècle des monopoles, alors que le propriétaire les fermait avec un soin jaloux à tous les pavillons étrangers et les considérait comme une ferme dont il voulait être seul à toucher le revenu. C'en est fait des monopoles, des exploitations bien closes, et les Allemands ont prouvé en mainte rencontre que leur commerce entre partout.

Il faut rendre à nos voisins de l'Est cette justice qu'ils sont de tous les peuples celui qui met le moins de vanité dans la politique, et que M. de Bismarck parlait selon leur cœur lorsqu'il a dit : « Il ne faut pas s'occuper de ce qu'on peut prendre, la question est de savoir de quoi on a besoin. » Les Anglais avaient donc sujet de croire que, s'il y avait dans le monde un empire de plus, cet empire ne les gênerait jamais. Ils avaient toujours eu pour leurs cousins les Allemands cette bienveillance hautaine, un peu morgueuse, qu'on a pour un parent pauvre. Il leur arrivait quelquefois de se plaindre que le parent pauvre s'introduisait trop facilement chez eux, qu'il s'y installait trop à son aise, et, dans l'occasion, on le traitait de parasite incommode. Mais on se souvenait de la parenté et on lui accordait la protection qu'il réclamait : — « Nous étions alors, a dit un écrivain d'outre-Vosges, les opprimés et les humbles, qui, en glissant à travers le vaste empire d'Amphitrite, osaient à peine déployer leur pavillon et dont les consuls sans canons étaient en butte à mainte raillerie. » Il était naturel de penser que, depuis ses

triomphans succès, l'orgueil de l'Allemand s'était exalté, qu'il avait acquis un plus haut sentiment de lui-même, qu'il lui en coûtait de ne devoir sa sûreté dans les régions lointaines qu'à une protection étrangère, qui était parfois insuffisante. Les gouvernemens coloniaux anglais montraient souvent peu de zèle à défendre les entreprises allemandes contre les avanies ou contre les fripons. Sur la côte occidentale de l'Afrique, dans la baie de la Baleine, un agent de la mission rhénane, n'ayant pu obtenir que le magistrat britannique lui fît justice d'un malhonnête homme avec qui il avait eu maille à partir, saisit au collet son voleur, lui administra vingt-cinq coups de bâton, après avoir eu soin de hisser sur le toit de sa maison le drapeau noir, blanc et rouge. C'était dire à l'univers : « *Civis Romanus sum*, et Rome est derrière moi. » Mais si les Allemands désiraient que dorénavant leurs nationaux établis en Asie ou en Afrique ne fussent plus obligés de mettre chapeau bas et de plier le genou pour mendier des protections, ils continuaient à traiter de chimère tout projet d'empire colonial ou d'acquisitions lointaines, et les Anglais pouvaient se dire : « Désormais nous serons tenus de traiter avec plus d'égards le parent pauvre; mais nous n'aurons jamais de procès ni de querelle avec lui. »

Cependant M. de Bismarck avait réfléchi. Il trouvait dès 1879 que les affaires de l'Allemagne étaient assez brillantes pour qu'elle pût se permettre d'étendre le champ de ses ambitions, qu'elle était assez bien montée en linge pour s'accorder le luxe de la pelisse de zibeline. Une société hambourgeoise avait acheté des terrains, commencé des plantations dans les îles Samoa ou des Navigateurs. Ses ressources étant insuffisantes, une seconde compagnie se forma pour reprendre en sous-œuvre cette tentative de colonisation. On devait créer à cet effet un capital de 10 millions de marcs, divisé par actions, et le gouvernement impérial s'engageait à garantir pendant vingt ans un intérêt de 3 pour 100 au capital souscrit. Du même coup, M. de Bismarck, désireux de protéger les intérêts allemands en Polynésie, envoyait aux îles Samoa un officier de marine comme consul général, avec l'ordre d'acquérir des stations de charbon, de refuge et de ravitaillement. Mais, après de longs débats, le Reichstag, à qui la convention fut soumise en 1880, la rejeta à la majorité de seize voix et porta à l'entreprise un coup mortel. Le consul, M. Zembsch, a été rappelé; il est aujourd'hui en congé indéfini, sous prétexte que le climat de l'archipel des Navigateurs ne convient pas à sa santé. Cet échec fut très sensible au chancelier de l'empire, mais il se promit de recommencer. Comme il l'a déclaré un jour au Reichstag, quand il rencontre de l'opposition dans une majorité malveillante et opiniâtre, il ne renonce pas à ses projets, il ne leur dit pas adieu, il leur dit : Au revoir !

Un événement récent a prouvé qu'il prenait à cœur sa nouvelle poli-

tique coloniale. Cette fois, ce n'est plus en Polynésie, c'est sur la côte occidentale de l'Afrique qu'il a fait acte d'autorité. Une maison de Brême, représentée par M. Lüderitz, avait acquis une certaine étendue de territoire dans le Namaqua, pays limitrophe des possessions de la colonie anglaise du Cap, dont il est séparé par le fleuve Orange. Il n'est pas difficile d'acquérir de la terre en Afrique; on achète quelquefois tout un royaume au prix de quelques bouteilles d'eau-de-vie. Mais on a de la peine à défendre son acquisition contre la mauvaise foi ou les repentirs du vendeur et contre les convoitises des larrons. M. Lüderitz réclama pour son bien le protectorat du gouvernement impérial; il désirait que le chancelier l'autorisât à hisser le pavillon allemand sur sa station et envoyât un vapeur pour mettre hors d'atteinte et d'insulte le nouvel établissement.

On n'est pas encore bien fixé sur la valeur réelle de la possession d'Angra Pequeña et de la côte qui s'étend du fleuve Orange au cap Frio. Les uns traitent dédaigneusement de sablière la nouvelle colonie, qu'ils représentent comme un pays aussi insalubre qu'aride. D'autres affirment, au contraire, que l'établissement de M. Lüderitz a de l'avenir, qu'il est facile d'installer des pêcheries sur les côtes, que les montagnes voisines renferment des mines de cuivre. Quoi qu'il en soit, l'occupation d'Angra Pequeña causa un vif émoi en Angleterre et une émotion bien plus vive encore dans la colonie du Cap, qui se voyait arrêtée dans son expansion au nord. Elle avait désormais un voisin, et un voisin peu commode; elle avait entendu dire plus d'une fois qu'il faut se défier des chicanes d'Allemand. Plusieurs journaux de la colonie et de la métropole se répandirent en doléances, en protestations, alléguant que la baie et les mines de cuivre avaient été acquises vingt années auparavant par une maison du Cap et revendues à la compagnie la Pomone. Mais il n'y avait eu aucune prise de possession, et, en Afrique plus qu'ailleurs, on ne possède que lorsqu'on occupe. Plus tard, le bruit courut qu'une corvette venait d'être envoyée dans la baie d'Angra Pequeña pour protester contre les prétentions de M. Lüderitz, qui percevait un droit de port sur les bâtimens anglais. Peu s'en était fallu, paraît-il, qu'on n'échangeât des coups de canon. Heureusement tout s'est borné à des échanges de dépêches, de récriminations et d'articles de journaux. Pour la première fois depuis 1870, l'Angleterre avait trouvé l'Allemagne sur son chemin; elle en ressentait ce genre d'étonnement qui n'a rien de commun avec les surprises agréables.

Il faut reconnaître que, dans cette circonstance, la conduite du chancelier a été absolument correcte. Il s'en est expliqué et devant une commission du Reichstag et plus tard, en séance plénière, le 26 juin de cette année : « J'ai abordé cette affaire avec une certaine hésitation, a-t-il répondu aux députés qui, hostiles à toute entreprise

coloniale, l'accusaient d'avoir compromis l'empire dans une aventure. Mais je vous l'avoue, a-t-il ajouté sur un ton d'ironique et hautaine bonhomie, il m'en coûtait de signifier à ces entrepreneurs africains, dont le courage, dont l'enthousiasme pour leur œuvre m'avait sincèrement réjoui, que l'empire allemand ne se sentait pas assez fort pour les protéger, qu'il encourrait le mauvais vouloir d'autres états, que, comme l'a si justement représenté M. le député Bamberger, il s'attirerait des nasardes dont il ne pourrait obtenir satisfaction. Oui, comme le premier chancelier de l'empire nouvellement créé, j'ai été pris d'une certaine pudeur, d'une sorte de répugnance à m'exprimer ainsi, et quand j'aurais cru à notre faiblesse ou à notre incapacité, j'aurais été embarrassé de répondre à ceux qui sollicitaient notre appui : « Nous sommes trop pauvres, nous sommes trop craintifs pour accorder l'assistance de l'empire à votre annexe de l'empire, et la nation allemande fait banqueroute aux entreprises d'outre-mer. »

Au surplus, avant de se prononcer, M. de Bismarck s'était livré à une sérieuse enquête pour s'assurer que le territoire occupé par M. Lüderitz ne pouvait être revendiqué par personne. Il avait pris la peine de constater que, dans les documens officiels anglais, le fleuve Orange était indiqué comme la frontière nord de la colonie du Cap, et que les possessions portugaises au sud du Congo ne s'étendaient pas jusqu'au cap Frio. Cependant, pour l'acquit de sa conscience, au mois de décembre 1883, il adressa une note au gouvernement anglais pour s'informer si la Grande Bretagne possédait un droit de propriété sur cette partie de la côte africaine, si elle élevait des prétentions sur le Namaqua et, dans le cas de l'affirmative, sur quel titre elle les fondait. Le gouvernement anglais ne répondit pas tout de suite. Au lieu de causer avec Berlin, il engagea une correspondance avec le Cap. M. de Bismarck trouva qu'on le faisait trop attendre, il finit par perdre patience et, pour prévenir toute supposition erronée, il expédia, le 24 avril, un télégramme à l'effet de mettre en demeure les intéressés et de leur faire savoir par l'entremise du consul allemand que M. Lüderitz et ses établissemens étaient placés dès ce jour sous la protection de l'empire. Le gouvernement anglais prit son parti; le 23 juin, il mandait au chancelier qu'il ne *croyait* posséder aucun droit sur cette partie du littoral et qu'en conséquence, le gouvernement du Cap respecterait, lui aussi, l'acquisition allemande. Il est des cas où il ne faut pas faire attendre sa réponse ; on trouve toujours quelque avantage à donner un air de bonne grâce à ses résignations.

Ce n'est pas seulement sur le littoral du Namaqua que l'Allemagne a planté son drapeau. Elle a pris possession de la baie de Biafra, des rivages qui font face à l'île espagnole de Fernando-Pô; la voilà installée à l'est du delta du Niger, à l'extrémité de cette côte de Guinée, qui est à la fois le Brésil et la Guyane de l'Afrique. Les établissemens

qu'elle se propose de fonder dans ces parages devront faire de grands efforts pour s'y acclimater, pour y prospérer. Sans compter que la chaleur humide est mortelle à l'Européen, il n'est pas facile d'apprivoiser et de réduire sous une loi commune des populations fort ombrageuses, en proie aux divisions, aux fureurs intestines, et qui, non contentes de manger leurs morts, ont du goût pour la chair des blancs quand ils sont gras. Cependant l'endroit choisi paraît offrir de sérieux avantages, et la Société africaine l'avait depuis longtemps désigné. On assure que les fleuves qui débouchent dans la baie de Biafra, et où se fait le commerce de l'huile de palme, sont les meilleurs chemins pour remonter dans l'intérieur du continent noir, pour pénétrer dans l'Adamana, qui passe pour la plus riche contrée de l'Afrique. Est-elle aussi riche qu'on se le figure? Nous ne sommes plus au temps des châteaux en Espagne, c'est en Afrique qu'on les bâtit aujourd'hui, c'est dans le pays des nègres et des éléphans qu'on se flatte de découvrir quelque nouvel Eldorado. On en est le plus souvent pour ses frais, la découverte ne répond pas aux espérances, le paradis dont on rêvait s'évanouit comme un mirage. Mais M. de Bismarck l'a dit un jour : « Ceux des enfans de la mère patrie qui ne veulent courir aucun risque peuvent rester au logis; jamais, en somme, on n'a créé des colonies sans rien hasarder. »

Cette fois, le chancelier put procéder plus rapidement, il se dispensa d'engager une correspondance avec le gouvernement anglais, il n'eut pas le chagrin d'attendre des réponses qui ne venaient pas. Il n'avait eu besoin de consulter personne pour se convaincre que, dans cette partie du Soudan maritime, les races indigènes possèdaient seules la souveraineté, et ce n'est pas par voie de dépêches qu'on leur fait connaître ses désirs, qu'on négocie et qu'on s'entend avec elles. L'Angleterre n'a point réclamé, mais plus d'un Anglais s'est indigné, car plus d'un Anglais a pour principe que tout pays qui n'a pas encore de maître appartient virtuellement à l'Angleterre. Ce n'est pas l'opinion de M. de Bismarck, il l'a bien fait voir. Il y a quelques semaines, on annonçait qu'une escadre allemande allait se rendre sur les côtes occidentales de l'Afrique, qu'elle se composait de quatre corvettes, deux à batterie barbette, deux à batterie couverte, le *Gneisenau* et le *Bismarck*. Une escadre allemande croisant sur la côte africaine! voilà un signe des temps, un événement tout nouveau, qu'aucun prophète n'avait annoncé, que le grand Frédéric n'avait point prévu. Les puissances coloniales en sont dûment averties; l'Allemagne leur a dit : « Dorénavant vous devrez compter avec moi. » L'éléphant s'est jeté à l'eau, il a prouvé qu'il savait nager, et la baleine l'a rencontré. Mais on ne s'est pas battu, on ne se battra pas.

Il nous semble fort naturel que l'Allemagne s'occupe de fonder des colonies, quand nous considérons le développement qu'a pris la marine

de commerce des villes anséatiques, et quand nous songeons surtout que, chaque année, cent ou deux cent mille Allemands quittent leur pays sans esprit de retour, pour aller chercher fortune sur quelque terre étrangère. Les économistes d'outre-Rhin ont témoigné plus d'une fois le regret que l'Allemagne déversât incessamment le trop-plein de sa population sur les États-Unis et sur l'Amérique du Sud, qu'elle permît à ses émigrans d'aller se fondre et s'absorber dans des sociétés qu'ils ne gouvernent point, qu'elle n'eût pas à leur offrir quelque lieu de refuge où ils vivraient en corps de nation : « Nos émigrans, disent-ils, ne seraient pas perdus pour nous; ils ne quitteraient pas l'Allemagne, ils la prolongeraient au-delà des mers. » Mais telle n'est point la pensée du prince de Bismarck. Ce ne sont pas des colonies de peuplement qu'il veut donner à l'empire. Loin de vouloir encourager l'émigration, il la regarde comme un mal qu'il s'applique à combattre. Il ne croit pas que l'Allemagne soit trop petite pour les Allemands, et il se plaint que chaque année l'émigration lui ôte plus d'une palette de son meilleur sang; il regrette non-seulement les bons travailleurs, mais plus encore les robustes soldats qu'elle lui fait perdre. « Un Allemand qui se défait de sa patrie comme d'une vieille loque, disait-il dans la séance du 26 juin, n'est plus pour moi un compatriote. »

Sa politique coloniale n'a pas d'autre objet que de créer des comptoirs lointains, qui ouvrent aux marchandises allemandes de nouveaux et importans débouchés. Après avoir fait de l'Allemagne une nation militaire et forte, son principal souci est d'en faire une nation riche, en développant sa puissance productive, son industrie, son commerce, et s'il est vrai que les expéditions postales soient la vraie mesure de l'importance du trafic entre deux pays, il n'a pas perdu ses peines, car depuis 1877 la correspondance de l'Allemagne a augmenté d'un tiers avec l'Australie, de plus d'un quart avec le Japon, et depuis 1881, elle a doublé avec la Chine. Dans sa pensée, la prospérité des établissemens récemment fondés en Afrique, loin de favoriser l'émigration, aurait pour effet de la restreindre, en accroissant la richesse publique. Il représentait au Reichstag que les contrées les plus peuplées et les plus industrielles de l'Allemagne sont celles qui conservent leurs habitans, tandis que les provinces Baltiques, Posen, le Mecklembourg fournissent son principal contingent à l'armée des mécontens qui s'en vont pour ne plus revenir : « Donnez à ces provinces l'industrie, disait-il, donnez-leur des droits de douane suffisamment protecteurs, donnez-leur surtout l'exportation, et personne ne pensera plus à s'expatrier. »

Mais il n'admet pas qu'en matière de politique coloniale, les gouvernemens substituent leur initiative à celle des particuliers. Il a pour principe que l'éta doit se contenter du rôle de garant, de protecteur

désintéressé et irresponsable. Il désapprouve le système français; il n'entend pas occuper des territoires dans les régions tropicales pour les faire administrer par ses fonctionnaires, pour y établir des garnisons, pour y construire des casernes, des forteresses et des ports. C'est aux individus ou aux compagnies qui ont l'esprit d'entreprise et le goût des hasards qu'il appartient de se charger de tous les frais d'établissement. Après avoir octroyé à ces entrepreneurs de colonies des lettres patentes dans la forme des *royal charters*, il leur abandonnera le soin de s'administrer à leur façon, il se bornera à leur assurer les bénéfices et les garanties d'une juridiction européenne. Sous le nom de consul ou de résident, l'empire entretiendra dans les comptoirs de ses nationaux un représentant de son autorité, qui recevra les plaintes, et les contestations qui pourraient naître seront jugées par les tribunaux maritimes ou commerciaux, soit à Brème, soit à Hambourg. « Pas de colonies en serre chaude! s'est-il écrié. Nous voulons seulement seconder en pays étranger les établissemens formés des excédens de sève de tout le corps germanique. Ce que nous avons l'intention de créer, ce ne sont pas des provinces, ce sont des entreprises commerciales, mais capables de posséder et d'exercer des droits de souveraineté qui seront placés sous le patronage de l'empire allemand. Ces entreprises, nous les protégerons aussi bien contre les attaques des indigènes leurs voisins que contre l'oppression d'autres puissances européennes qui s'aviseraient de léser leurs intérêts. » M. de Bismarck rêve de voir s'établir et prospérer en Afrique et ailleurs des compagnies de marchands allemands sur le modèle de la compagnie des Indes. Il leur dira : « Faites vous-mêmes vos affaires à vos risques et périls, et ne me demandez pas d'argent : je n'en ai point à vous donner. Mais si quelqu'un vous cherche chicane, vous savez où me trouver. Recourez à moi, j'ai les bras longs. »

Le Reichstag a paru ne goûter qu'à moitié les projets coloniaux de M. de Bismarck. Il lui a semblé que le chancelier peignait les choses en beau, qu'il atténuait comme à plaisir les charges et les responsabilités attachées au métier de garant, qu'il glissait bien légèrement sur les hasards et les dépenses dans lesquelles sa politique coloniale, si habile, si circonspecte qu'elle fût, pouvait entraîner l'empire. M. de Bismarck a trouvé réponse à tout, et, comme il lui arrive toujours, il a mêlé un peu de colère à son argumentation. Il a un secret mépris pour quiconque pense autrement que lui, et il considère la nécessité de s'expliquer comme une atteinte portée à sa dignité personnelle. — Êtes-vous bien sûr, lui disait-on, que les récentes acquisitions faites par nos nationaux sur la côte occidentale de l'Afrique méritent tout l'intérêt que vous leur témoignez? Avez-vous assez de confiance dans leur avenir pour croire que les profits que nous pouvons en attendre balancent les embarras qu'elles risquent de nous attirer? — Ce n'est

pas mon affaire, a-t-il répondu. y a des pousses qui périssent, il y a des boutures qui prennent racine et prospèrent. Nous n'accordons aucune subvention, pas plus que n'en reçoit la Société anglaise du nord de Bornéo. Nous espérons que, grâce aux soins des jardiniers, l'arbre fructifiera. Dans le cas contraire, ce sera une plantation manquée, et le dommage atteindra moins l'empire que les entrepreneurs. Si le pays d'Angra Pequeña n'est qu'une sablonnière, c'est M. Lüderitz qui en pâtira. — Mais, a repris M. Bamberger, si vous posez en principe que l'empire doit intervenir en faveur de tout Allemand qui trouve bon d'acquérir quelque part un territoire et d'y ériger une souveraineté, n'allez-vous pas contracter des engagemens bien dangereux? — Vous imaginez-vous, a-t-il répliqué, que je m'en vais engager l'honneur de l'empire pour tous les écervelés qui courent les mers étrangères? Suffira-t-il qu'un gueux en quête d'aventures m'adresse une supplique pour que j'aille aussitôt, avec toute la lourdeur de la race germanique, me porter garant pour lui? Si jamais vous avez pour chancelier un lourdaud de cette espèce, mettez-le bien vite à la porte; c'est le mieux que vous puissiez faire. »

Quoiqu'il eût déclaré hautement qu'il n'enverrait jamais aucun soldat poméranien tenir garnison dans les colonies, quelques-uns des objectans émirent des doutes à ce sujet. « Il faut espérer, disait M. Richter, que l'armée allemande n'aura rien à voir dans les complications d'outre-mer. Si notre soldat de landwehr avait la perspective d'être arraché à sa femme et à ses enfans par suite de difficultés survenues dans des contrées sauvages, il serait bien désenchanté de la politique coloniale préconisée aujourd'hui par la presse. — A merveille! a reparti aigrement M. de Bismarck. Mais c'est une manœuvre électorale que de vouloir persuader au pays que le soldat de landwehr puisse être employé quelque jour à courir dans une sablière après des nègres anthropophages, ou à faire le coup de feu contre les hordes volantes du Namaqua. Qui s'imaginera de bonne foi que le chancelier de l'empire attende de pareils services de la landwehr allemande? — Cependant, a-t-on riposté, il faut tout prévoir. Si vos protégés étaient menacés ou attaqués, ne seriez-vous pas tenus de les défendre? — Rassurez-vous, messieurs. Quand l'étranger connaîtra notre ferme volonté de protéger nos nationaux contre toute insulte, il nous sera facile de pourvoir à leur protection sans un déploiement particulier de force. *Civis Romanus sum.* » Tout cela peut être vrai, et il n'est pas à craindre qu'aucune puissance européenne en use cavalièrement avec les protégés de M. de Bismarck. Mais il est également certain que la politique coloniale expose un pays à plus d'un accident, que les nègres anthropophages ont quelquefois l'entendement un peu dur, qu'ils ne respectent que les gens qui leur font peur et qu'ils ne croient à la force que lorsqu'ils la voient et qu'ils la pal-

pent. Un peuple qui a des colonies répand, pour ainsi dire, son honneur aux quatre coins du monde, et au nord comme au midi, à l'est comme au couchant, nulle part il ne peut le laisser en souffrance. Jean-Jacques Rousseau plaignait ces négocians français qu'il suffisait de toucher à l'île Bourbon pour les faire crier à Paris. On ne pourrait toucher à l'honneur allemand, dans la baie de Biafra, sans le faire crier à Berlin. Mais sans doute M. de Bismarck a tout prévu, et il a jugé que les profits l'emportaient sur les risques.

Ce qui vient de se passer semble lui donner raison. Pour savoir exactement ce qu'il espère soit des établissemens d'Angra Pequeña, soit des colonies que lui prépare M. Nachtigal dans le Soudan maritime, il faudrait, comme dit le poète, « habiter sa pensée, » et il n'y laisse entrer personne. Mais, n'eût-il qu'une foi médiocre dans leur avenir, il a fait un coup de maître en prenant position dès ce jour sur la côte d'Afrique, car il lui importait de faire bénéficier son pays des entreprises que d'autres ont accomplies ou ébauchées. On peut espérer que, dans un avenir prochain, les immenses bassins du Niger et du Congo commenceront à s'ouvrir au commerce. C'est une œuvre de longue haleine à laquelle la France s'est employée plus que toute autre nation. Elle est arrivée la première sur plus d'un point; elle a obtenu des résultats considérables, ici par l'intrépide persévérance et l'adroite diplomatie d'un de ses fils adoptifs, M. de Brazza, ailleurs, par l'héroïsme de ses soldats et par l'audace toujours calculée de leur chef, le colonel Borgnis-Desbordes. De telles entreprises ne pouvaient laisser indifférent M. de Bismarck. Il a pris pied en Afrique pour avoir son mot à dire dans le règlement de cette grosse affaire, pour s'assurer une place parmi les copartageans, pour pouvoir justifier ses demandes par des offres un peu maigres de cordiale réciprocité. « Donne-moi de ce que tu as et je te donnerai de ce que j'ai, » disent les enfans. C'est le moyen de conclure quelquefois des marchés d'or.

M. de Bismarck a fait venir à Varzin l'ambassadeur de France pour conférer avec lui de cette affaire. Il lui écrivait à quelques jours de là : « Les actes d'occupation récemment accomplis sur la côte occidentale de l'Afrique nous ayant mis en rapport de voisinage avec des colonies et des établissemens français, nous désirons régler, d'accord avec le gouvernement français, la situation qui résulte des prises de possession effectuées dans ces parages par des commissaires allemands... L'étendue des possessions coloniales n'est pas l'objet de notre politique; nous ne visons qu'à assurer au commerce allemand l'accès de l'Afrique sur des points jusqu'ici indépendans de la domination d'autres puissances européennes. » Mais ce n'est pas seulement par des prises de possession que M. de Bismarck entend procurer de nouveaux débouchés aux marchandises allemandes. Il désire qu'elles profitent des entreprises françaises, et il a obtenu que notre gouvernement s'enga-

geât à leur ouvrir ses portes à deux battans dans toute l'étendue des territoires que la France possède ou possédera quelque jour sur le Congo ou sur le Niger, car on se propose d'appliquer au Niger comme au Congo « les principes adoptés par le congrès de Vienne à l'effet d'assurer la liberté de la navigation sur quelques fleuves internationaux. » Une conférence s'assemblera prochainement à Berlin pour dresser ce contrat, pour en stipuler toutes les clauses, et nous voyons bien les bénéfices qu'en retirera l'Allemagne, nous voyons moins clairement ce que nous pourrons y gagner. L'Association internationale était convenue avec nous que si jamais elle se dessaisissait de ses possessions sur le Congo, elle nous octroierait le droit de préemption. On nous reconnaîtra ce droit, mais nous l'avions déjà. En revanche, nous concéderons à l'Allemagne l'absolue liberté du trafic partout où flottera notre drapeau, moyennant quoi, comme le remarquait fort justement M. Francis Charmes, « elle ne s'opposera pas à ce que nous soyons maîtres du territoire. Elle ne tient pas à posséder la terre, c'est une manie française et parfois onéreuse; l'important pour elle est de pouvoir circuler à l'aise chez nous sans avoir rien à payer. » Quel que soit l'avenir des nouvelles colonies allemandes, elles ont déjà procuré à l'Allemagne un précieux avantage. Elle nous fera part de ce qu'elle a, nous lui ferons part de ce que nous avons, et tout porte à croire que nous donnerons beaucoup plus que nous ne recevrons.

M. de Bismarck est le roi des opportunistes. Selon les cas, il regarde la liberté commerciale comme le plus pernicieux des fléaux ou comme le plus désirable des biens. Il prétendait, un jour, que le libre échange réduit une nation à l'appauvrissement, à l'anémie, qu'il avait sauvé l'Allemagne en lui restituant ses droits protecteurs, que, sous le régime du laissez faire et du laissez passer, « elle eût fini par succomber à la perte de sang et à l'épuisement. » Mais ce qui lui paraît mauvais chez lui, il le trouve excellent chez les autres. « La France, lui répondait M. de Courcel à la date du 29 septembre, est disposée à accorder la liberté commerciale dans les positions qu'elle tient ou qu'elle pourra acquérir plus tard dans le Congo. Par la liberté du commerce, nous entendons le libre accès pour tous les pavillons, l'interdiction de tout monopole ou traitement différentiel. » Heureusement il ajoutait : « Mais nous admettons l'établissement de taxes qui pourront être perçues comme compensation des dépenses utiles. »

Cette réserve était bonne à faire, et nous espérons que le gouvernement français l'interprétera dans son sens le plus rigoureux. Nous y tenons d'autant plus que nous avons sous les yeux deux brochures allemandes, dont les auteurs témoignent quelque défiance touchant l'avenir des colonies allemandes et s'accordent à déclarer que c'est encore dans les colonies des autres que le commerce allemand trou-

vera le plus de bénéfices à réaliser. Nous lisons dans l'une de ces brochures que la suprême habileté consiste à se procurer tous les avantages que peuvent offrir les annexions sans s'exposer aux dépenses et aux risques qu'elles entraînent. Nous lisons dans l'autre que les Allemands ont prouvé plus d'une fois qu'ils s'entendaient à se faire une part léonine dans les possessions des peuples étrangers sans participer aux charges de la colonisation (1). On laisse à son prochain le soin coûteux de bâtir, d'aménager, de meubler la maison, et on s'en assure la jouissance sans bourse délier. Cette politique, aussi adroite que commode, n'est point une invention récente; elle a été imaginée et pratiquée depuis des siècles par un oiseau qui n'a jamais joui d'une grande faveur parmi la gent ailée. Cet oiseau est le coucou, lequel ne niche pas et trouve plus simple de déposer ses œufs dans le nid des autres.

Nous faisons des vœux bien sincères pour la prospérité et le rapide développement des colonies allemandes; quand elles se seront accrues, la promesse de réciprocité un peu illusoire qu'on nous fait aura pour nous plus de valeur. Au surplus, nos voisins nous ont souvent dénié tout talent pour la colonisation; nous serons charmés qu'ils fassent leurs preuves et qu'ils nous donnent des leçons dont nous tâcherons de profiter. En ce qui concerne les arrangemens relatifs au Niger et au Congo, les journalistes qui célèbrent notre accord avec l'Allemagne comme un brillant succès pour notre diplomatie feraient mieux d'y voir un témoignage de notre esprit conciliant, de notre humeur accommodante et facile. L'occasion s'est présentée de nous entendre sur quelque chose avec M. de Bismarck; notre gouvernement s'est empressé de la saisir, et nous ne saurions l'en blâmer. Mais nous souhaitons que la conférence de Berlin n'ait pas pour effet de nous éloigner encore plus de l'Angleterre; les gens qui désirent nous brouiller avec nos désagréables amis ne sont pas ceux qui nous veulent le plus de bien. Nous souhaitons aussi que nos délégués apportent une extrême attention à sauvegarder nos intérêts par d'utiles réserves, que les décisions qu'on va prendre ne soient pas de nature à décourager les dévoués serviteurs de la France, qui bravent tant de fatigues, tant de périls, pour lui acquérir des fermes et des marchés au cœur de l'Afrique. Soyons de bons et aimables voisins, mais défions-nous de la politique du coucou.

G. VALBERT.

(1) *Deutschlands koloniale Politik*, von R. Stegemann. Berlin, 1884. — *Europäische Colonien in Afrika und Deutschlands Interessen sonst und jetzt*. Berlin, 1884.

REVUE LITTÉRAIRE

LE PARNASSE CONTEMPORAIN.

La Légende du Parnasse contemporain, par M. Catulle Mendès. Bruxelles, 1884; Auguste Brancart.

Comme les *Réalistes*, qui les précédèrent, et comme les *Naturalistes*, qui les ont suivis, les *Parnassiens*, — quelque opinion d'ailleurs que l'on ait de leur œuvre et quelque jugement qu'en doive porter l'avenir, — auront joué leur bout de rôle dans l'histoire littéraire de ce temps. Quel fut exactement ce rôle? et, s'il n'a pas eu toute l'importance que les Parnassiens ne sauraient guère s'empêcher de lui prêter, n'en aurait-il pas eu cependant une plus grande qu'on ne l'a dit et qu'on ne le croit communément? A cette question, dont je n'ai pas besoin de beaucoup de mots pour montrer l'intérêt, un livre récent de M. Catulle Mendès, — *la Légende du Parnasse contemporain*, — nous offre tout naturellement aujourd'hui l'occasion de chercher la réponse. Il faut seulement, si l'on veut la trouver, remonter un peu plus avant dans le passé que ne l'a fait l'historiographe. Son livre est amusant, mais il est superficiel; et l'anecdote n'y suffit pas à remplacer la chronologie. En datant une évolution de la poésie contemporaine du jour où M. Catulle Mendès et Albert Glatigny se rencontrèrent dans

les bureaux de la *Revue fantaisiste* et s'y saluèrent poètes, on fait tort de leur part dans l'œuvre commune à tous ceux dont l'auteur des *Vignes folles* et celui de *Philomèla* ne furent après tout que les continuateurs plus bruyans et moins bien inspirés. Une erreur de trois ou quatre ans ravit ainsi à l'école entière l'honneur de ses vraies origines. Et je ne sais si l'on ne peut dire qu'en se trompant de moins que rien sur un chiffre, M. Catulle Mendès la prive tout simplement de sa place, de sa raison d'être et du meilleur même de son influence dans l'histoire de la littérature française contemporaine.

Quand le jour sera venu, dans quelque cinquante ans d'ici, d'écrire cette histoire, il est effectivement une année qu'on y devra noter comme féconde, significative et caractéristique entre toutes. C'est cette année 1857, qui vit paraître coup sur coup *la Question d'argent*, de M. Dumas fils, *Madame Bovary*, de Gustave Flaubert, et *les Fleurs du mal*, de Charles Baudelaire. Ce que toutes ces œuvres, et quelques autres que l'on y pourrait joindre, ont de commun entre elles, un seul critique alors, autant du moins qu'il me souvienne, M. J.-J. Weiss, eut assez de pénétration pour l'apercevoir, et de bonheur pour le démêler. Grâce à lui, grâce à ce triage aussi que le temps opère tout seul, nous le discernons plus clairement aujourd'hui, sans qu'il soit encore bien facile de le définir avec exactitude. Il semble toutefois que ce fût au dehors, dans la forme, une certaine vigueur ou même brutalité de facture, et intérieurement, au fond, un effort pour serrer la réalité de plus près. Le roman de Flaubert, essentiellement différent de celui de Balzac, s'opposait au roman de Charles de Bernard ou de Jules Sandeau à peu près comme le théâtre de M. Dumas fils, profondément différent de celui de son père, s'opposait au théâtre de Scribe ou Bayard. Plus nettement posé dès lors dans l'esprit de M. Dumas fils, moins nettement dans celui de Flaubert, le problème était bien le même; et, pour l'un comme pour l'autre, il s'agissait d'établir entre la littérature et la vie ce que nous pourrions appeler une équation parfaite. On n'oubliera pas que c'était aussi l'objet de M. Taine, qui publiait, vers ce temps-là même, ses premiers *Essais de critique et d'histoire*. La direction générale du mouvement étant ainsi déterminée, nous allons voir comment les premiers Parnassiens s'y rattachent. Ce n'est point, en effet, à M. Catulle Mendès, qui n'avait pas, je crois, encore mis les pieds à Paris, non plus qu'au fameux Glatigny, qui cabotinait alors aux environs de Carpentras ou d'Alençon, c'est à M. Théodore de Banville et à M. Leconte de Lisle que ce titre doit appartenir. L'un et l'autre venait de faire paraître le premier recueil de ses *Poésies complètes*.

Victor Hugo, Lamartine et Musset, dans la première moitié, ou, plus exactement, dans le second quart de ce siècle, de 1825 à 1850, nous

avaient donné des chefs-d'œuvre auxquels on ne saurait comparer, dans l'histoire de la poésie française, que les chefs-d'œuvre eux-mêmes de Racine, de Molière, de Corneille. Mais, qui dit chefs-d'œuvre ne dit pas ni n'a jamais voulu dire des œuvres qui défient la critique, où l'on ne puisse rien trouver à reprendre, et qui soient enfin l'absolue perfection de leur genre. Or, on pouvait penser et l'on pensait effectivement alors que, parmi toutes ses qualités, cette grande poésie lyrique avait manqué d'un peu de précision, de netteté, de réalité même. L'antiquité des *Odes et Ballades*, par exemple, comme l'Orient des *Orientales*, n'étaient-ils pas encore un Orient et une antiquité de convention? Qu'était-ce que cette religiosité vague ou cette philosophie flottante qui circulaient dans les *Méditations*, dans *Jocelyn*, dans *la Chute d'un ange*, sans s'y concréter nulle part en un corps de doctrine, ni nulle part prendre forme et figure? Et, quant à l'auteur enfin des *Nuits* et de *Rolla*, que lui était-il arrivé qui ne fût aussi bien arrivé à tout le monde, et quelles trahisons extraordinaires ou quelles déceptions inouïes avaient donc justifié les éclats de son désespoir? Je ne décide point ici ni ne juge, mais je raconte et j'expose. Baudelaire, dans ses *Fleurs du mal*, essaya donc de donner pour motif et pour thème au désespoir poétique des souffrances moins banales, plus particulières et plus rares, plus subtiles et plus aiguës, que la banale souffrance d'amour. M. Leconte de Lisle, dans ses *Poèmes antiques* et plus tard dans ses *Poèmes barbares*, en allant puiser aux sources d'une érudition plus sûre, s'efforça de représenter les civilisations antiques ou exotiques sous des traits moins généraux, d'un dessin plus précis et d'une couleur locale plus authentique. Enfin M. Théodore de Banville, imitateur direct de Gautier, se proposa de rétablir dans ses droits « la forme » trop souvent négligée par Lamartine surtout, par Musset quelquefois, et par Victor Hugo même, lequel, à ce moment, n'était encore l'auteur ni de *la Légende des siècles*, ni des *Chansons des rues et des bois*. La théorie parnassienne était née.

Comment et pourquoi les questions de forme y prirent tout de suite une importance prépondérante, c'est ce que suffisent à nous dire les circonstances mêmes au milieu desquelles elle se continua. Si l'on admet, avec M. Taine, que la littérature est l'expression des sociétés, les œuvres expressives et significatives de l'état social, — quels qu'en soient d'ailleurs les défauts, ou même l'insignifiance à tous autres égards, — deviennent forcément aux yeux de la critique les plus intéressantes, pour ne pas dire les seules qu'il y ait lieu d'étudier. Pareillement, si l'on tombe d'accord avec l'auteur du *Demi-Monde* et celui de *Madame Bovary* que l'imitation de la vie dans sa totalité sera désormais l'objet propre du roman et du théâtre, le théâtre et le roman aussitôt tendent vers le réalisme, impressionnisme, natu-

ralisme, ou de quelque autre nom qu'on le veuille nommer. Et pareillement enfin, si la poésie lyrique se propose d'être quelque chose de plus, ou seulement d'autre, que l'expression spontanée d'une émotion personnelle, c'est-à-dire si les choses y reprennent la place dont le moi superbe du poète les avait un temps dépossédées, il est inévitable qu'elle soit conduite à chercher la rénovation de son fond dans les raffinemens de la forme.

On a beaucoup divagué sur cette question de forme. Disons donc ici que, partout et toujours importante, — quoique non pas peut-être au sens où l'entendent Bescherelle et Napoléon Landais, — elle l'est à peine moins en poésie qu'en peinture ou en sculpture même. Là est la justification des Parnassiens, et là l'explication de leur réelle influence. Tandis que l'on ne serait pas embarrassé de citer au théâtre des œuvres qui continuent de plaire en dépit de l'incorrection, de l'insuffisance, de la vulgarité du style, comme *Bataille de dames* ou comme *les Demoiselles de Saint-Cyr;* et tandis que, dans le roman même, il est des œuvres mal écrites qui ne sont pas moins extrêmement curieuses ou même presque de premier ordre, comme *la Chartreuse de Parme* ou comme *la Cousine Bette*, c'est vraiment en poésie que la forme est inséparable du fond, ou, pour mieux dire encore, que l'insuffisance et la banalité de la forme suffisent toutes seules à précipiter l'œuvre entière dans l'éternel oubli. Quoi de plus naturel ? quoi de plus légitime ? Si l'on écrit en vers, n'est-ce pas pour ajouter à la vérité du fond tout ce que la magie de l'art y peut ajouter de prestige, de séduction, de splendeur ? et quelle raison aurait-on de mesurer, de cadencer, de moduler la pensée, s'il n'y avait dans la modulation, la cadence et la mesure une vertu propre et toute-puissante, à peu près analogue à celle de la ligne en sculpture et de la couleur en peinture? Les philosophes rechercheront là-dessus à quelle nécessité de la nature humaine répond l'invention du vers; d'où vient qu'il n'est pas de peuplade barbare, sur les bords d'un fleuve africain ou dans une île perdue de la Polynésie, dont les chansons de guerre ou d'amour n'obéissent aux lois d'une rythmique inconsciente; et selon quels rapports secrets ou quelles affinités mystérieuses chaque langue a constitué son système ou son art poétique. Pour nous, nous ne voulons ici constater que deux choses : l'une, que les vers, et surtout dans nos langues modernes, n'expriment rien au fond qui ne se puisse exprimer en prose, et l'autre, qui en découle comme une conséquence nécessaire, que les vers valent donc à peu près uniquement par la forme. C'est ce qui explique pourquoi d'une langue à l'autre les poètes sont intraduisibles, comment il n'est pas envers eux de pire trahison que de les mettre en prose, et qu'aucun éloge ne leur agrée plus que de s'entendre dire qu'ils savent tous les secrets de leur art. C'est aussi l'explication du succès qui n'a jamais manqué même à des formes

vides, pourvu qu'elles fussent neuves, originales ou savantes, des formes telles qu'en ont plus d'une fois trouvé l'auteur d'*Émaux et Camées*, et, parmi les vivans, celui des *Odes funambulesques*.

Il importe évidemment que cette préoccupation de la forme ne dégénère pas en manie, et je ne voudrais pas répondre qu'à cet égard les Parnassiens fussent à l'abri de toute critique. J'estime au moins qu'on ne saurait leur faire un juste grief d'avoir enseigné, contre « l'école du bon sens » et de la faute de français, le respect absolu de la langue. « Ne confondez pas agréable avec aimable, accort avec charmant, avenant avec gentil, séduisant avec provocant, gracieux avec amène, holà ! ces divers termes ne sont pas synonymes; ils ont, chacun d'eux, une acception particulière, ils disent plus ou moins dans le même ordre d'idées, et non pas identiquement la même chose... Les griffonneurs politiques, et surtout les tribuns de même nature, enseignait Pierre Charles, ont seuls le droit d'employer admonition pour conseil, objurgation pour reproche, époque pour siècle, contemporain pour moderne... Mais nous, ouvriers littéraires, purement littéraires, nous devons être précis, nous devons toujours trouver l'expression absolue, ou bien renoncer à tenir la plume. » Cette leçon s simple, — si doctoralement et prétentieusement donnée, — prouve sans doute que Baudelaire, qui la donnait, M. Léon Cladel, qui l'a recueillie pieusement, et M. Catulle Mendès enfin, qui la reproduit avec admiration, n'avaient pas fait leur rhétorique, mais enfin la leçon est bonne. Tous les trois, fort ignorans des principes mêmes de l'art d'écrire, et ne sachant pas qu'ils traînaient partout, essayaient péniblement de les réinventer; on ne peut pas leur en faire un crime, on doit même leur en faire un éloge. Et quand ils se plaignaient de la fâcheuse influence qu'exerçait, qu'exerce encore sur la langue le triste jargon des affaires et de la politique, ils avaient certainement raison. Après quoi, quand Baudelaire continuait en ces termes : « Examinez : ce mot n'est-il pas d'un ardent vermillon et l'azur est-il aussi bleu que celui-là ? Regardez : celui-ci n'a-t-il pas le doux éclat des étoiles aurorales, et celui de la pâleur livide de la lune ? Et ces autres, où s'allument des scintillations égales à celles des crinières inextricables des comètes ! Et ces autres encore, en qui l'on découvre les arborescences splendides et prodigieuses du soleil ! » je conviendrai que Baudelaire ne s'entendait plus lui-même. A moins peut-être, ce jour-là, qu'il ne voulût, selon sa coutume, « faire poser » le naïf disciple, et traiter M. Léon Cladel comme « un simple bourgeois. » On se représente malaisément un bon jeune homme convenant qu'une préposition qu'on lui montre a effectivement « le doux éclat des étoiles aurorales, » et reconnaissant dans une conjonction le scintillement des « crinières inextricables des comètes. »

Mais, de toutes les théories affichées par les Parnassiens, celle que l'on a le plus vivement attaquée, c'est leur théorie de la rime, telle qu'on la trouve habilement exposée dans le *Petit Traité de poésie française* de M. Théodore de Banville. Dirai-je que c'est au contraire celle que je trouve le plus aisément défendable, et, malgré quelques exagérations ou quelques affectations, de beaucoup la plus voisine de la vérité vraie? Grâce, en effet, à ces négligences dont Lamartine et Musset eux-mêmes n'avaient pas craint de donner l'exemple, et grâce à l'autorité de quelques prosateurs qui, sans doute, ne s'étaient jamais enquis de ce que c'est qu'un vers français, une étrange opinion s'était accréditée, dont on pourrait, en cherchant bien, retrouver encore plus d'une trace. On professait que la rime, dans notre langue, constituait une gêne pour le poète, qu'on pouvait donc en user familièrement avec elle, et, faute enfin de pouvoir absolument s'en passer, prendre toutes les licences qu'exigeraient le sens ou la raison. N'avait-on pas même inventé cet ingénieux, mais bizarre argument, qu'ayant le plus grand soin d'éviter en prose « la répétition des finales, » c'était une preuve que la rime en elle-même était moins propre à charmer qu'à fatiguer l'oreille, l'importuner, et l'exaspérer? Contre ces paradoxes, qui témoignaient d'une ignorance très excusable de l'évolution historique du vers français, en même temps que d'une méconnaissance impardonnable des lois de l'harmonie de la langue, les Parnassiens ont voulu rétablir la rime dans l'intégrité, la légitimité, la souveraineté de ses droits. Qui prétendra qu'ils aient eu tort?

Non contens de répéter, comme on l'avait fait plus d'une fois avant eux, qu'à l'idée la plus poétique la rime ajoute un agrément nouveau, que la contrainte même qu'elle impose à l'expression, en lui donnant plus de propriété, donne par suite à la pensée plus d'exactitude et de force, et qu'il est impossible, enfin, qu'en aucun temps de la langue un mauvais rimeur ait pu passer pour un grand poète, ils posèrent donc, selon un mot de Sainte-Beuve, que la rime est « l'unique harmonie » du vers, et que « l'imagination de la rime » est, entre toutes ou par-dessus toutes, la qualité ou faculté qui constitue le poète. « Si vous êtes poète, écrivait M. Théodore de Banville, vous commencerez par voir distinctement, dans la chambre noire de votre cerveau, tout ce que vous voulez montrer à votre auditeur, et, en même temps que les visions, se présenteront spontanément à votre esprit les mots qui, placés à la fin du vers, auront le don d'évoquer ces mêmes visions pour vos auditeurs. » Il ajoutait plus loin : « Tant que le poète exprime véritablement sa pensée, il rime bien; dès que sa pensée s'embarrasse, sa rime aussi s'embarrasse, devient faible, traînante et vulgaire, et cela se comprend de reste, puisque pour lui rime et pensée ne sont qu'un. » Rien de plus vrai que ces observations, car ce ne

sont pas ici des théories, mais bien des observations, établies, confirmées, démontrées par l'histoire, et ceux-là seuls en ont pu contester la justesse qui croient encore, comme au siècle dernier, qu'une même rhétorique, fondée sur les mêmes principes généraux, vagues et abstraits, gouvernerait également l'art pédestre d'écrire en prose et l'art ailé de chanter en vers. Lorsque Buffon, pour louer des vers, les déclarait beaux comme de belle prose, il ne se moquait point, et c'était la poétique de son siècle, où, faisant abstraction de tout ce qui constitue le vers et la poésie même, on ne leur demandait plus que les qualités de sens, de liaison des idées, de logique apparente, d'ordonnance extérieure et de correction grammaticale qu'on demande à la prose. Mais puisque la prose et la poésie sont deux, il faut bien qu'elles aient des règles et des lois différentes, car, si elles avaient les mêmes, il est trop évident qu'elles ne seraient plus qu'un.

Que d'ailleurs les Parnassiens aient exagéré la rigueur des règles qu'ils ont établies sur cette base inattaquable et que, dans l'application, pour vouloir rimer trop richement, ils aient bien des fois rimé très pédantesquement, c'est possible, c'est même certain. On en citerait trop d'exemples. Où les versificateurs d'autrefois mettaient à la rime ces épithètes vagues dont Boileau s'était déjà moqué, « crimes *affreux* » et « troubles *cruels,* » « promesse *trompeuse* » et « vengeance *terrible,* » les Parnassiens ont mis trop de noms propres : de « Kailaça » et de « Daçaratha, » de « Kymatolège » et « d'Autonoé, » de « Khrysaor » et « d'Abd-el-Nur-Eddin, » qui sonnent mieux peut-être, mais ne font pas meilleure figure. On le leur a d'autant moins aisément pardonné que, bien loin de savoir le grec, ils ont prouvé, quand ils ont voulu traduire Homère, qu'à peine savaient-ils le latin. Ils y ont mis aussi trop d'expressions techniques et trop de mots insignifians qui, en obligeant la pensée d'enjamber sur le vers suivant, ont pour ainsi dire supprimé le temps même que devait marquer la rime. Et généralement, sous prétexte que la rime était tout, on peut dire qu'ils ont abusé du droit de cheviller en mettant à l'intérieur du vers les mots de remplissage que leurs prédécesseurs, plus naïfs, laissaient volontiers à la rime. Peut-être même est-ce ici, comme on le montrerait sans peine, l'une des différences qui distinguent le plus nettement notre ancien vers classique du vers assez improprement appelé romantique. Mais, en dépit des exagérations dont aucune réforme après tout ne saurait se défendre, le principe même de la réforme n'en était pas moins excellent, et il méritait la fortune qu'il a faite. C'est vraiment, en effet, la rime qui gouverne la constitution du vers français, et, dans toute œuvre vraiment lyrique, c'est l'entrelacement des rimes qui doit gouverner la constitution de l'ensemble.

En même temps qu'ils accusaient de négligence ou d'incorrection la

langue poétique de leurs prédécesseurs, et leurs rimes, en général d'insuffisance ou de pauvreté, les Parnassiens accusaient leurs métaphores d'inexactitude et leurs images d'incohérence. C'était à ce pauvre Boileau que M. Théodore de Banville en faisait cruellement le reproche ; pour être plus moderne, c'est à Musset que M. Catulle Mendès a cru devoir l'adresser. Beaucoup de gens penseront avec nous que, si l'auteur des *Nuits* l'a peut-être quelquefois mérité, l'auteur de cette *Légende des siècles*, dont les Parnassiens ont fait en quelque sorte leur Bible, pourrait bien l'avoir mérité plus souvent. Un peintre sachant son métier ne laisserait pas d'avoir quelque peine à représenter sur la toile ces images énormes qui, de bonne heure, — dès le temps des *Châtimens* ou des *Contemplations*, — sont devenues familières à Victor Hugo. Je ne veux rien dire de celles que l'on rencontre dans *le Soleil de minuit*, de M. Catulle Mendès, ou dans *la Création des fleurs*, de M. Stéphane Mallarmé. Mais il sera plus utile, à ce propos, de faire observer que l'on tranche ici trop lestement une question très délicate. Si l'inexactitude plastique, pour ainsi dire, des métaphores, et si l'incohérence des images, d'une part, sont en effet des vices du style, et des vices assez choquans, il est difficile de ne pas remarquer, d'autre part, que la cohérence absolue des images et l'exactitude entière des métaphores sont une des formes les plus certaines de la préciosité. Lorsque Cathos dit à Mascarille : « De grâce, contentez un peu l'envie que ce fauteuil a de vous embrasser, » elle n'est ridicule que pour poursuivre une métaphore usuelle, puisque l'on dit couramment qu'un fauteuil a des bras. Et de même quand Trissotin, pour contenter « la faim » de Philaminte et d'Armande, joint « au plat » qu'il avait promis « le ragoût » d'un sonnet, qui est de sel attique « assaisonné » partout, et qu'il se flatte enfin que l'on trouvera « d'assez bon goût » il n'amuse et ne fait rire que pour vouloir faire durer la cohérence de l'image au-delà de ce que le bon goût en peut supporter. Vingt autres exemples, que le lecteur n'aura pas de peine à retrouver dans sa mémoire, prouvent à tout le moins qu'il y a là un problème pendant. Si simple qu'il paraisse d'abord, il est au fond si difficile et surtout si complexe, il confine à tant de hautes et curieuses questions de la philosophie du langage en ce qu'elle a de plus mystérieux et de plus abstrus, que je n'en oserais pour le moment proposer aucune solution. Mais je puis toujours dire que de l'existence d'un tel problème il résulte que « l'inexactitude des métaphores » et « l'incohérence des images » ne sont peut-être pas d'aussi grands vices de style que l'on croit.

Sans doute, ce sont là de pures questions de forme, ou de métier même, nous en convenons volontiers et les Parnassiens avec nous. Seulement, dans le siècle où nous sommes, ces questions de métier,

qu'en aucun temps d'ailleurs un vrai poète n'a pu dédaigner, sont insensiblement devenues l'art même, et plus nous irons maintenant, plus il semble évident qu'elles devront achever de se confondre avec lui. L'inspiration, sans une certaine règle, n'a jamais suffi toute seule à soutenir les œuvres, et le talent naturel, sans une certaine discipline, et de plus en plus rigoureuse, n'y suffira plus désormais. Car un cri du cœur, comme on dit quelquefois, cela fait toujours honneur à la sensibilité de celui qui le laisse échapper, mais nous avons tous poussé des cris du cœur, ou presque tous, et nous n'en sommes pas plus poètes pour cela. L'expression de ce cri du cœur, c'est-à-dire, — comme l'indique assez l'étymologie même du mot, — l'ensemble des moyens et la succession des artifices qui, des profondeurs obscures de la sensibilité, l'amènent à la pleine conscience de lui-même et le fixent dans une forme éternellement durable, voilà la poésie, voilà l'art; voilà aussi le métier, si l'on sait bien l'entendre. Et nous ne savons pas ce que la faiblesse de la rime ou l'impropriété des termes ajouterait d'éloquence à ce cri, mais nous voyons au contraire très bien le surcroît de valeur qu'il reçoit de la précision du langage et de la contrainte du rythme. Tous les arts en sont là de nos jours. « La conscience est devenue désormais une condition nécessaire à la réalisation de la beauté... L'idée que ce mot implique a longtemps été dépourvue de valeur dans le domaine de l'art. On ne songeait pas à louer le peintre ou le sculpteur de n'avoir pas épargné sa peine... Mais la connaissance approfondie de la nature et de l'histoire a donné de nos jours au mot de conscience une haute signification. *En l'employant aujourd'hui, on parle du devoir rigoureux qui incombe à l'artiste de s'approprier tout ce qu'une science certaine met au service de son sujet : il s'agit d'une nouvelle probité.* Je ne sais ce que la postérité pensera de cette vertu que nous exigeons du talent, mais si elle la méconnaissait, il faudrait qu'elle eût perdu à la fois la juste notion de la forme et le respect de l'histoire. » Cette leçon qu'un grand artiste, M. Guillaume, tout récemment, donnait aux peintres et aux sculpteurs, c'est exactement celle que les Parnassiens se sont efforcés d'inculquer aux poètes de l'avenir. Il faut respecter religieusement la forme parce qu'en poésie, comme en sculpture et comme en peinture, la forme, c'est le fond, parce que les meilleures intentions ne sont comptées au poète qu'autant qu'elles sont suivies d'exécution, et parce qu'enfin la valeur de l'exécution dépend à peu près uniquement de la connaissance qu'il a des règles ou des lois de son art. Bien loin donc, comme on l'a prétendu, que la préoccupation du métier puisse jamais gêner la liberté de l'artiste, c'est au contraire aujourd'hui le seul moyen qu'il ait d'arriver à l'expression entière de sa pensée. Savoir, c'est pouvoir, selon la juste formule, et dans chaque art comme dans chaque science, — les droits du génie mis à part, — on ne peut que dans la mesure où l'on sait.

L'œuvre des Parnassiens, au surplus, est là pour nous prouver qu'on ne saurait, en matière d'art, tenter aucune innovation dans la forme qui, de proche en proche et comme insensiblement, ne finisse par avoir renouvelé le fond. Rien qu'en se proposant, en effet, de remettre en honneur ce « respect religieux et de la langue et du rythme, » ils s'étaient imposé à eux-mêmes l'obligation d'éprouver de plus près la qualité des syllabes, et, plus difficiles sur le choix des mots, ils s'étaient, par cela seul, rendus plus exigeans sur l'exactitude et la vérité des choses. Après les Victor Hugo, les Lamartine, les Musset, les Vigny même, on ne pouvait se faire sa place au-dessous d'eux qu'en suppléant à l'abondance de leur inspiration lyrique par un art plus complexe, plus savant, plus curieux, mais cet art même ne pouvait trouver son support que dans une information plus vaste, une érudition plus précise, des connaissances plus étendues. C'est aussi bien ce que sentait vaguement M. Théodore de Banville quand il donnait aux jeunes poètes ce conseil étrange à coup sûr, dans la forme, de lire « le plus qu'il leur serait possible des dictionnaires, des encyclopédies, des ouvrages techniques traitant de tous les métiers et de toutes les sciences possibles; » et j'en ai d'ailleurs connu, je parle sérieusement, qui suivaient ce conseil à la lettre. Mais ce que l'on ne saurait trouver ni dans les « encyclopédies, » ni dans les « dictionnaires, » ni même dans un « Traité de la condition des soies » ou dans un « Manuel du fabricant de papiers peints; » l'exacte notion des choses et l'acception vraie des mots, d'autres poètes, vers le même temps, obéissant à la même secrète influence, les cherchaient où on les trouve, dans la science même, dans la vie, dans la nature.

On a justement critiqué chez les Parnassiens un insupportable abus de la description pittoresque, et nos successeurs l'y critiqueront probablement comme nous; il faut bien avouer cependant qu'ils ont eu, parmi cette débauche de couleurs, un sentiment de la nature beaucoup plus vif, plus direct et plus franc que les romantiques. Les exemples en abonderaient dans l'œuvre de M. Leconte de Lisle. J'en connais les faiblesses, et j'en ai indiqué les affectations. Mais enfin, quelque distance qu'il y ait entre le disciple et le maître, entre le poète des *Poèmes antiques* et des *Poèmes barbares* et celui des *Contemplations* ou de *la Légende des siècles,* s'il le voit de moins haut, ce qu'il nous met sous les yeux, M. Leconte de Lisle l'a vu certainement de plus près et plus fidèlement rendu, moins « littérairement » et plus « littéralement » transcrit. Je sais bien encore à quelles parties de l'œuvre du « magnanime prophète, » comme l'appelle assez plaisamment M. Catulle Mendès, on pourrait rattacher toute cette poésie que l'on a de nos jours désignée sous le nom de poésie populaire. Ajouterai-je qu'il y a dans *les Pauvres Gens,* pour ne citer que cet unique exemple, une grandeur épique où n'a jamais atteint ni n'atteindra l'au-

teur des *Intimités* et des *Humbles?* Il n'est pas moins vrai cependant que de ce genre populaire, — en le ramenant aux justes et modestes proportions qui lui conviennent, baissant le ton et ainsi l'approchant de la réalité, s'attachant d'ailleurs à l'exacte et scrupuleuse observation du détail, — M. François Coppée s'est fait un genre original et nouveau. Si c'est moins « poétique » peut-être, c'est plus réel, plus observé, comme nous disons, et plus vécu. Mais, de tous les Parnassiens, ou du moins de tous ceux que M. Catulle Mendès revendique pour l'honneur de « l'école » ou du « groupe, » celui qui jusqu'à ce jour, tout en acceptant la discipline commune, a le mieux su réserver sa personnalité, c'est M. Sully Prudhomme. Il n'est pas ici question de juger son œuvre, mais seulement d'en indiquer l'un des caractères essentiels. M. Sully Prudhomme est un poète philosophe, et le seul qui, dans ce temps, ait vraiment mérité ce nom. Je veux dire qu'à ces sublimes lieux-communs qui tiennent d'ailleurs si bien leur place dans l'œuvre de Lamartine ou de Victor Hugo, M. Sully Prudhomme a tenté de substituer les formules précises du spinozisme, du kantisme, de l'hégélianisme, du darwinisme, et généralement des doctrines ou des systèmes qui, tour à tour ou simultanément, se sont disputé et se disputent encore l'empire de la pensée contemporaine. Il n'a pas toujours réussi, mais il n'a pas échoué complètement. C'est beaucoup, sans doute, si l'on considère les difficultés et les dangers mêmes de la tentative.

Ces quelques exemples, très divers, achèvent de bien montrer la direction de l'essor et des ambitions de nos Parnassiens. Après trente ans bientôt passés, les œuvres de M. Sully Prudhomme et celles de M. François Coppée répondent encore au programme que les premières poésies de M. Leconte de Lisle avaient jadis tracé. Rien ne serait plus facile que de leur être injuste. Il suffirait d'établir entre eux et leurs prédécesseurs, Hugo, Lamartine et Musset, la cruelle comparaison que les historiens de la littérature établissent entre nos grands tragiques et ces pâles imitateurs dont on pourrait bien dire qu'ils les ont parodiés plutôt encore que copiés : un Marmontel, un La Harpe, un Lemierre, grands hommes d'ailleurs en leur temps, et tous les trois académiciens. Mais la différence est considérable, et si les Parnassiens se sont souvenus des *Contemplations* ou de *la Légende des siècles* aussi souvent que nos soi-disant tragiques du XVIIIe siècle se souvenaient d'*Andromaque* ou du *Cid*, ce n'est pas cependant la même chose. Dans quelque art que ce soit, il faut bien que nous subissions ceux qui nous ont précédés, puisque nous venons après eux. On ne voit pas, d'ailleurs, ce que nous gagnerions, s'ils ont porté quelque genre à sa perfection, à vouloir ramener ce genre à son enfance. Mais, tandis que nos dramaturges du XVIIIe siècle, tout en affectant une grande

indépendance à l'égard des modèles, les reproduisaient cependant avec la plus fâcheuse et déplorable servilité, nos Parnassiens, tout en protestant de leur admiration sincère pour leurs « maîtres, » n'ont pas laissé toutefois de chercher en dehors d'eux des voies nouvelles et une carrière moins usée. J'ai tâché d'indiquer de quelle manière ils s'y étaient pris. En dépit des apparences, et malgré quelques hésitations ou tergiversations facilement imputables à l'autorité d'un grand exemple, les Parnassiens ont essayé de rompre avec la poétique romantique, et pour cela, dans tous les genres, dans le genre lyrique proprement dit et dans le genre descriptif, dans la poésie populaire et dans la poésie philosophique, de serrer de plus près une réalité dont le romantisme s'était si peu soucié, qu'il en avait érigé le mépris en principe.

C'est ainsi qu'au lieu d'être isolés, et comme à part du mouvement général de la pensée contemporaine, les Parnassiens s'y trouvent étroitement rattachés. Non-seulement, en effet, ils sont bien de leur temps, et leurs œuvres fortement marquées au signe de leur génération, mais encore ils n'ont rien tenté d'innover dans la poésie que ce que prétendaient innover au théâtre l'auteur du *Demi-Monde* ou celui des *Faux Bonshommes*, et dans le roman l'auteur de *Madame Bovary* ou celui de *Germinie Lacerteux*. Les *Poèmes barbares*, dans leur genre, sont une tentative de même ordre exactement que *Salammbô*, de même que, pour franchir un intervalle de vingt-cinq ans, *les Contes parisiens* de M. François Coppée procèdent visiblement de la même inspiration générale que les romans de M. Alphonse Daudet. Ai-je besoin d'ajouter que les problèmes redoutables qui hantent l'esprit inquiet du poète de *la Justice* et des *Vaines Tendresses* sont les mêmes aussi qui s'agitent et se débattent entre nos philosophes? Mais il n'est pas jusqu'à la question de l'imitation de la nature, cette question fondamentale en art, qui ne se soit déplacée pour eux tous, et précisément de la même manière. Au temps du romantisme et jusqu'au milieu de ce siècle, il s'agissait de faire servir la nature à l'expression de sa propre personnalité. C'est aujourd'hui sa personnalité que l'artiste s'efforce de subordonner à la nature pour n'en être plus lui-même que le miroir ou le reflet. Il serait facile de montrer qu'une évolution des arts plastiques s'est accomplie dans le même sens.

Voilà pour le fond. Et voici pour la forme. Est-ce au théâtre peut-être que les questions de métier, dans le temps où nous sommes, auraient diminué d'importance? ou bien est-ce dans le roman? Mais, dans le roman comme au théâtre, on serait presque tenté de dire que ce sont les seules qui se posent. Dira-t-on que M. Dumas se soit préoccupé médiocrement de l'esthétique de son art, ou Flaubert

médiocrement soucié du choix de ses mots et de l'équilibre de ses phrases? Ou bien encore cette théorie de l'*impassibilité* que l'on a tant reprochée aux Parnassiens, — et dont je parle ici tout exprès parce qu'elle n'est qu'une apparence, une enveloppe, en un mot une question de forme, — est-ce l'auteur de *la Femme de Claude* ou de *la Princesse George*, et l'auteur de *l'Éducation sentimentale* ou de *Bouvard et Pécuchet* qui eussent pu refuser d'y souscrire? Sous la diversité des effets il faut nous habituer à reconnaître l'identité des principes. Laissons dire M. Catulle Mendès et laissons dire M. Zola: l'un et l'autre procèdent bien de la même origine; Parnassiens et Naturalistes travaillent bien à la même œuvre; ce sont des frères ennemis, mais ce sont bien des frères; et par un dernier trait qui achève la ressemblance, après leur avoir accordé les prémisses qu'ils nous demandent, c'est quand ils en veulent tirer des conclusions inadmissibles que la discussion commence, ou mieux encore quand leurs œuvres viennent maladroitement contredire les théories dont ils nous les donnent comme l'application et la preuve.

On peut se demander, il est vrai, si ce qui convient au roman ou au théâtre convient et peut également convenir à la poésie. Les vers de M. Leconte de Lisle sont quelquefois bien beaux, d'une solidité, d'une plénitude et d'une sonorité rares, mais ils sont toujours bien durs, bien froids, bien « marmoréens, » comme on dit entre Parnassiens. Ceux de M. François Coppée sont toujours faits de main de maître, mais ils sont souvent bien prosaïques, et d'un prosaïsme si simple qu'ils en sont positivement plats. Et ceux de M. Sully Prudhomme sont toujours pleins de sens, — ou du moins je n'en connais pas qui ne veuille dire quelque chose, — mais ils sont bien laborieux, toujours, et souvent elliptiques, enveloppés, obscurs, chargés de mots qui s'étonnent de se voir dans un vers français. Ce seront là, si l'on veut, de ces taches dont la faiblesse humaine, en aucun art ni jamais, n'a pu ni ne pourra se garder entièrement. Mais ne serait-ce pas plutôt, chez eux comme chez les autres Parnassiens, une conséquence de leur esthétique? La poésie doit-elle serrer la réalité de si près, suivre si fidèlement les contours des choses, transcrire au lieu de transposer; et, en perdant de son vague, ne perdrait-elle pas quelquefois de son prix, bien loin d'en tirer, comme l'on croit, un autre et nouvel éclat? Déjà l'art dramatique a reconnu qu'il ne pouvait pas pousser au-delà d'une certaine limite la fidélité de ses reproductions, et M. Dumas, qui jadis était parti du même point, a dû protester éloquemment, dans la préface de son *Etrangère*, contre une dangereuse intrusion du naturalisme au théâtre. En effet, l'art dramatique a ses conventions, conventions nécessaires, qui sont sa raison d'être, et s'il cessait de s'y conformer, — car c'est toujours là qu'il en faut revenir, — peu importerait le

succès d'une œuvre et l'engouement d'un jour, il serait tout ce que l'on voudra, mais non plus l'art dramatique. La poésie tout de même. Il y a, dans les *Nouvelles Méditations* un chant d'amour :

> Si tu pouvais jamais égaler, ô ma lyre,
> Le doux frémissement des ailes du zéphire
> A travers les rameaux,
> . . . . . .

que l'on peut regarder comme absolument caractéristique de Lamartine, qualités et défauts; et il y a dans *les Contemplations* une pièce étonnante, *les Mages*, où l'on retrouve aisément Victor Hugo tout entier, défauts et qualités :

> Pourquoi donc faites-vous des prêtres
> Quand vous en avez parmi vous ?
> . . . . . .

Relisez-les, mais de tout près, avec une méticuleuse attention, et dites si, dans la seconde, l'incompréhensibilité même des images, ou à tout le moins l'impossibilité de les représenter dans le marbre ou sur la toile, jointe au désordre du mouvement, et si, dans la première, l'indécision du dessin, la mollesse des contours, et la fluidité même de la forme n'y sont pas le signe, et la marque, et presque le tout du poète? C'est ici l'objection, et c'est ici l'interrogation : à savoir, s'il n'y a pas un charme et des beautés inhérentes à toute poésie vraiment digne de ce nom qui finiront par périr sous l'étreinte, en quelque sorte, de ces formes trop savantes. Un poète seul, quelque jour, décidera la question. Mais, en tout cas, né ou à naître, il est certain qu'il ne pourra pas entièrement se soustraire, même s'il veut les combattre, à l'influence des Parnassiens; et il paraît plus que probable, dès à présent, qu'il lui faudra commencer par procéder d'eux. Et sa gloire suffira, nous dit-on, à la leur. Trop heureux de l'avoir préparé, les Parnassiens, s'il en survit quelqu'un en ce temps-là, lui pardonneront de se révolter, comme ces enfans drus et forts dont a parlé le moraliste, contre ceux mêmes qui l'auront nourri. C'est le dernier mot du livre de M. Catulle Mendès, dont nous n'aimons pas beaucoup les vers et dont nous goûtons peu la prose, mais qui est un homme d'esprit, et de cette sorte d'esprit qu'on appelle esprit de finesse.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Comment notre ministère et notre parlement vont-ils aborder les questions de toute sorte qui pèsent sur eux, qui ne sont trop évidemment que la suite de leurs faiblesses et de leurs fautes? Comment réussiront-ils, non pas à résoudre complètement ces questions, ce serait trop demander, mais à les éclaircir et à les ramener à des termes tels qu'elles ne soient plus une obsession ou un péril?

Depuis quinze jours déjà nos chambres sont réunies et elles sont à peine à l'œuvre, elles n'ont été occupées jusqu'ici qu'à des diversions de fantaisie ou à des discussions qui ne sont pas toujours sérieuses. Cependant le temps presse; cette session extraordinaire qui vient de commencer ne peut avoir que quelques semaines de durée, et pendant ces jours rapides, gouvernement et parlement ont de toute nécessité à prendre un parti sur les affaires les plus pressantes, sur les plus graves intérêts publics. Ils ont à décider d'abord ce qu'on fera en Chine et au Tonkin, ce qu'il faudra de forces nouvelles et de crédits, quelle direction on donnera à une entreprise incessamment paralysée jusqu'ici par toutes les incertitudes et les contradictions d'une politique insaisissable; ils ont aussi à s'entendre sur une situation financiere embarrassée, à aborder sérieusement le budget, à le discuter et à le voter, si l'on ne veut pas se laisser réduire au misérable expédient des douzièmes provisoires; ils ont enfin à se prononcer sans plus attendre sur le régime électoral du sénat, si l'on veut que la loi nouvelle puisse être appliquée aux élections prochaines du mois de jan-

vier. Comment en quelques semaines viendra-t-on à bout de tout cela? On ne cesse de répéter à propos de toutes les questions importunes qu'il faut en finir, et la vérité est qu'on n'en finit pas, qu'on ne se hâte pas, qu'en dépit de toutes les commissions occupées à délibérer, à préparer des rapports, rien ne se dessine d'une manière distincte ou à demi rassurante. On continue à se débattre dans une certaine impuissance agitée, parce qu'il est malheureusement vrai qu'on ne se rend pas compte de la gravité des choses, que dans une situation où il faudrait l'expérience, une forte raison politique, une résolution éclairée, on porte plus que jamais les imprévoyances, les infatuations, les petits calculs, les préjugés, les impérities qui ont créé justement toutes les difficultés du jour. Savez-vous où est le mal du moment? C'est qu'on ne voit pas clair dans toutes ces questions qui s'agitent, ni dans la guerre de Chine, ni dans les finances, ni dans la réforme du sénat, ni dans bien d'autres choses, et qu'on ne croit pas du tout à ceux qui, après avoir créé les embarras par leur politique, n'ont à offrir d'autre remède que leurs procédés, leurs vanités et leurs tactiques de parti.

Et d'abord voici cette guerre de la Chine et du Tonkin. Certes, s'il est une affaire qui touche le sentiment public, c'est cette affaire où nos soldats, engagés au loin, se dévouent, combattent et meurent pour le pays, pour l'honneur du drapeau. Quelle que soit la politique qui les envoie, soldats et marins sont toujours prêts à marcher. Ils ont fait leur devoir à Fou-Tchéou, dans cette action qu'un rapport récent de M. l'amiral Courbet a remise en sa vraie lumière, sans rien exagérer et sans rien affaiblir. Ils ont vaillamment combattu à Kelung, à Tamsui, dans l'île de Formose, aussi bien qu'à Bac-Ninh, à Lang-Kep, à Bac-Lé, partout où ils ont trouvé l'ennemi. Il n'y a que quelques jours encore, sous les ordres du colonel Donnier, ils ont vigoureusement refoulé à Chu les bandes chinoises qui envahissaient le Tonkin et ils ont planté leur drapeau sur les positions conquises. Tout ce que des chefs militaires dévoués et de courageux soldats pouvaient faire avec des moyens limités et des instructions peu précises a été fait visiblement. Il ne reste pas moins avéré qu'au lendemain de chaque action, nos soldats ont été obligés de s'arrêter, qu'ils semblent en ce moment réduits à se défendre contre une invasion chinoise, et, qu'après deux années de tâtonnemens, d'expériences, de négociations, de marches et de contremarches, la question de l'occupation du Tonkin, de la paix ou de la guerre avec la Chine n'est pas plus avancée; elle reparaît tout entière. S'il en est ainsi encore à l'heure qu'il est, si les succès obtenus par nos soldats n'ont rien décidé pour l'avenir de cette lointaine entreprise, à qui la faute? Elle n'est certainement qu'à une politique qui, depuis deux ans, semble aller à l'aventure, sans avoir une idée fixe, toujours partagée entre des résolutions contra-

dictoires, entre la paix et la guerre, engageant l'action et craignant de demander les crédits nécessaires, marchandant à nos chefs militaires les renforts dont ils auraient eu besoin pour marcher, pour remplir leur mission jusqu'au bout. — Il faut en finir avec ces tergiversations perpétuelles, il faut agir, dit-on bravement aujourd'hui. Oui, sans doute, il faudrait sortir une bonne fois de ces confusions ; seulement, pour en finir, la première condition est de savoir d'abord ce qu'on veut et de prendre ensuite résolument tous les moyens qu'exige une affaire sérieuse. Le gouvernement et la commission des crédits du Tonkin, composée de ceux qui veulent en finir, savent-ils bien eux-mêmes ce qu'ils se proposent, jusqu'où ils ont l'intention d'aller? C'est là peut-être ce qui n'est pas encore bien clair. Cette commission des crédits du Tonkin paraît fort occupée, et, comme si elle n'avait pas assez à faire, elle se livre à des discussions bien singulières. La grande question est de savoir si les communications du gouvernement resteront confidentielles ou si elles seront publiées, si on ne livrera pas à la curiosité universelle les déclarations de M. le président du conseil ou de M. le ministre de la guerre, les dépêches diplomatiques, les ordres militaires, les rapports des généraux. Le secret ne fût-il confié qu'à une commission ainsi composée, on peut être tranquille, il sera bien gardé. C'est ainsi que certains républicains entendent l'art de gouverner et de conduire une entreprise lointaine! Quand on en aura fini avec cette procédure préliminaire, qui paraît avoir été vivement débattue entre le gouvernement et la commission, il restera toujours le point essentiel; il s'agira de savoir quelle politique on veut suivre, quels moyens d'action on est décidé à mettre à la disposition de nos généraux.

C'est là en définitive toute la question, telle qu'elle est posée dans la commission des crédits, telle qu'elle va se présenter devant les chambres. Tous les subterfuges sont désormais inutiles, il faut prendre un parti. Évidemment si l'on veut restreindre le plus possible cette entreprise engagée depuis plus de deux ans, si, comme on a paru le vouloir à un certain moment, on borne son ambition à occuper quelques points du Tonkin, dans le Delta, ce n'est pas la peine d'engager outre mesure les forces et le drapeau de la France, de surcharger nos finances, de braver pour un médiocre résultat les rivalités, les susceptibilités qui peuvent être un embarras pour notre politique. Si, après avoir commencé cette expédition, on veut aller jusqu'au bout et assurer la domination française jusqu'aux frontières du Tonkin, il n'y a plus qu'une résolution à prendre : il faut demander des crédits suffisans et expédier des troupes nouvelles à notre corps d'opérations. Ce n'est pas seulement une nécessité, c'est ce qu'il y a de plus prévoyant pour la sûreté de nos soldats. Napoléon, qui connaissait l'art militaire peut-être aussi bien que nos députés, écrivait un jour à un de ses

lieutenans, au prince Eugène, qu'il avait eu tort de disséminer son armée, de hasarder une troupe peu nombreuse qui avait été enlevée et qui devait l'être; il lui rappelait que c'était une règle de la guerre de « ne pas faire de petits paquets, » qu'un corps de 25 à 30,000 hommes pouvait seul être isolé sans péril, qu'un régiment pouvait être tourné et coupé, que quatre régimens ne l'étaient pas, parce qu'ils formaient une masse compacte capable de résister. Qu'on applique ces maximes de guerre à toutes les situations, même à celle du Tonkin : cela veut dire que, depuis longtemps, on aurait dû mettre notre corps expéditionnaire en mesure de se suffire à lui-même, qu'en envoyant, escouade par escouade, des forces insuffisantes, on les exposait, on les compromettait, et on risquait sans cesse d'être entraîné par de malheureux incidens au-delà de toutes les prévisions. C'est ce qui est toujours arrivé. Si, à l'origine, l'infortuné Rivière avait eu, non pas une armée, mais un millier d'hommes, il n'aurait pas péri dans l'obscure échauffourée qui a été le point de départ de toutes les complications. Si le chef militaire qui a été envoyé, il y a quelques mois, sur la route de Lang-Son avait eu les forces qu'il devait avoir, sans lesquelles sa marche n'était qu'une imprudence, il n'aurait pas été arrêté, réduit à se dégager par une pénible retraite, et le douloureux incident de Bac-Lé n'aurait pas encore une fois tout compromis. Si, après les derniers succès de M. le général de Négrier, de M. le colonel Donnier, nos contingens avaient été suffisans, ils n'en seraient pas à se retrancher, à se défendre contre des Chinois qu'ils ne peuvent poursuivre. Si M. l'amiral Courbet, il y a quelques semaines, avait eu les troupes qui lui étaient nécessaires pour l'occupation de Formose, il n'aurait pas été retenu devant Kelung, devant Tamsui. Partout, à toutes les dates, c'est l'insuffisance des forces qui a empêché de prévenir les difficultés, ou de les dominer, ou d'agir à propos, et c'est parce qu'au début on a craint de dire la vérité, de demander des crédits relativement modestes, qu'on se trouve entraîné maintenant à des sacrifices beaucoup plus sérieux.

La conclusion est donc que, si l'on veut en finir comme on le dit aujourd'hui, il n'y a plus à marchander avec la nécessité, et qu'au lieu de perdre son temps à la recherche de secrets militaires ou diplomatiques dont la divulgation est souvent dangereuse, la commission n'a rien de mieux à faire que de proposer de sérieux moyens d'action. Et c'est d'autant plus vrai qu'il y a une circonstance nouvelle avec laquelle après tout on doit compter. Autrefois, on disait volontiers que les Chinois ne se battaient pas, qu'ils prenaient la fuite dès qu'ils craignaient d'être tournés, qu'ils n'étaient pas armés à l'européenne; maintenant ils se battent, ils ont des armes perfectionnées, et bien que le courage, l'instruction, la discipline, gardent certes toujours leur supériorité sur le nombre, une poignée d'hommes ne peut pas en fin de

compte avoir raison de masses incessamment renouvelées. C'est un vrai corps expéditionnaire qu'il faut au Tonkin. Comment y suffira-t-on? sera-ce par des engagemens volontaires ou par une organisation spéciale pour laquelle un projet a été déjà présenté? C'est un peu l'affaire de M. le ministre de la guerre si on lui en donne les moyens, comme c'est l'affaire de M. le président du conseil de fixer sans réticence, sans équivoque, les limites et le but de l'entreprise où il a engagé la France; mais, dans tous les cas, la pire des politiques serait de se payer encore une fois de compromis douteux, de continuer, par un accord trompeur du gouvernement et du parlement, un système qui n'offrirait au pays ni la sécurité de la paix ni les avantages de la guerre.

La vérité est qu'il y a un moment où il faut prendre une résolution dans ces sortes d'affaires de diplomatie et de guerre compromises par une série de fautes, comme il y a un moment où il faut oser avouer qu'on s'est trompé dans les affaires financières. Il n'est point douteux que si on avait été à demi prévoyant depuis quelques années, on aurait traité les finances publiques avec plus de ménagement. On n'aurait ni épuisé le crédit par des emprunts multipliés, ni chargé le budget de dépenses toujours croissantes, de dotations démesurées, de toutes les fantaisies de parti. Les républicains du gouvernement et du parlement se sont conduits en politiques prodigues des ressources nationales. Ils ont fait en cela ce qu'ils ont fait en tout: ils ont abusé, dans un intérêt de fausse popularité, en croyant capter le pays par les chemins de fer, par les écoles, par les subventions, par les distributions d'emplois. Malheureusement cela n'a pas duré, cet étrange système a eu ses conséquences. Le crédit s'est fatigué et la prospérité s'est ralentie; les dépenses qu'on a créées sont restées, les revenus ont diminué. Le résultat de ces quelques années d'un règne de parti, c'est cette crise financière que les républicains ont préparée eux-mêmes par le gaspillage organisé de la fortune publique, et il ne sert à rien aujourd'hui de se révolter contre l'évidence, d'affecter un optimisme frivole, d'essayer de pallier par des déclamations banales les embarras d'une situation compromise. La réalité est dans les chiffres du budget, elle sera mise au grand jour dans de prochains débats, et c'est là encore un point sur lequel gouvernement et parlement ont à s'expliquer, à prendre un parti.

Le déficit existe, cela n'est pas douteux, il est depuis quelques semaines un perpétuel objet de délibérations entre M. le ministre des finances et la commission du budget. Quel remède a-t-on trouvé ou trouvera-t-on? On avait parlé un instant de nouveaux impôts; on s'est hâté d'y renoncer, non pas parce qu'une nouvelle charge eût été cruelle pour le pays, mais parce qu'on ne pouvait parler d'impôts nouveaux dans une année d'élections, et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le gouvernement et la commission du budget se renvoient maintenant

la responsabilité de ce propos naïf. Les députés prétendent que c'est M. le président du conseil qui a donné cette raison pleine de candeur; les amis de M. le président du conseil assurent que c'est la commission du budget qui a imaginé cette considération victorieuse de l'intérêt électoral. Toujours est-il que la raison a paru décisive, et que d'un commun accord on a renoncé à de nouveaux impôts, — au moins pour cette année prochaine, c'est-à-dire pour l'année des élections. Comment faire alors pour rétablir une apparence d'équilibre? Il ne restait plus que les réductions de dépenses, les économies; mais où prendre les économies? Il eût été possible sans doute de supprimer un certain nombre d'emplois, ne fût-ce que ceux qui ont été inutilement créés depuis quelques années; on n'y a pas même songé. On s'est mis à fouiller dans tous les services, dans tous les ministères, avec l'arrière-pensée de satisfaire, chemin faisant, de vulgaires rancunes. On a pris même à l'Institut une petite somme, — 10,000 francs pour combler le déficit! — et on a surtout largement puisé dans le budget des cultes, dans les dotations des chapitres, des vicaires-généraux, des séminaires, qu'on a diminuées de quelques millions. C'est toujours la grande préoccupation qui reparaît à propos de tout! Le rapporteur du budget, M. Jules Roche, proposait même comme un supplément de ressource un impôt sur les congrégations, et M. Paul Bert, qui tient à ne pas être oublié, a trouvé mieux : il a imaginé de mettre la main sur les palais épiscopaux, sur un certain nombre d'édifices ecclésiastiques et de les vendre : on fera toujours quelques millions. Voilà qui est un système! Seulement si on n'a pas d'autre moyen de combler le déficit, de rétablir l'équilibre des finances, le pays sait d'avance qu'il n'échappera pas aux impôts nouveaux, — après les élections.

Ces étranges politiques ont beau faire, ils ont beau avoir devant eux les affaires les plus épineuses, les intérêts les plus graves, ils ne peuvent se défendre de leurs vulgaires préjugés et s'élever au-dessus d'une désespérante médiocrité. On dirait que, pour eux, l'art du gouvernement se réduit à jouer avec la fortune de la France, à satisfaire leurs passions et à assurer le plus possible leur domination de parti. Ce triste esprit se manifeste partout, même, on peut le craindre, dans le nouveau régime électoral proposé pour le sénat comme une conséquence de la dernière revision constitutionnelle. Certes, cette revision accomplie il y a trois mois a été un tapage inutile. Puisque c'était fait, on aurait pu du moins saisir l'occasion de donner une sérieuse et forte organisation à la première de nos assemblées, à celle qui, après tout, depuis quelques années, a le plus marqué par ses lumières, par l'éclat et l'autorité de ses discussions. Pas du tout, on fait de cette réforme un expédient de parti. Voilà où aboutit tout ce bruit de la revision. D'abord les inamovibles disparaissent, c'était facile à prévoir, et le système que proposait le gouvernement en

prétendant faire élire les inamovibles par les deux chambres réunies n'était qu'une autre manière de les tuer. Ils disparaissent, et par cela même le sénat n'aura plus la ressource d'appeler dans ses rangs des hommes supérieurs, qui ne sont pas accoutumés aux brigues électorales. Comment les remplacera-t-on? On ne les remplacera pas; tous les sénateurs seront désormais élus de la même manière par les départemens. La seule originalité du nouveau régime consiste, non dans l'augmentation du nombre des électeurs sénatoriaux, mais dans une certaine proportionnalité des délégations municipales, qui s'accroîtront selon le chiffre de la population et l'importance des corps municipaux. Si l'on cherche la raison de cette innovation, qui annule les petites communes au profit des grandes, elle n'est pas difficile à trouver, elle a été avouée naïvement, celle-là aussi : c'est que la combinaison nouvelle doit être plus favorable aux candidats républicains.

C'est le dernier mot! Une réflexion bien simple ou un souvenir vient cependant à l'esprit. Il y a déjà bien des années, l'empire faisait, lui aussi, ses circonscriptions électorales; il les accommodait pour le succès de ses candidats et on s'élevait alors contre cette prétention arrogante de faire des élections un instrument de règne. Les républicains d'aujourd'hui ne font rien de plus, rien de moins. ils imitent tant qu'ils peuvent les abus, les pratiques de l'empire en les aggravant, et si c'est avec cet esprit qu'ils se disposent à aborder toutes les questions qu'ils ont devant eux, la réforme du sénat, le budget, les affaires extérieures, cela promet. Cette session qui commence risque fort de n'être que la continuation d'une dure expérience, l'expérience du gouvernement d'un grand pays par la médiocrité tapageuse, incohérente et stérile.

L'heure des affaires est revenue aussi pour l'Angleterre. Le parlement s'est rouvert il y a quelques jours, et le discours qui a été lu au nom de la reine Victoria, qui inaugure cette session inusitée d'automne, n'a certes par lui-même rien de saillant ni de caractéristique. Il est d'un laconisme insignifiant ou prudent. Il a tout au plus quelques mots vagues sur les relations de la Grande-Bretagne avec les autres puissances, sur l'Égypte, sur l'expédition du Soudan, sur la nécessité de voter de nouveaux crédits. Le discours royal ne dit à peu près rien. Ce n'est pas cependant que tout soit pour le mieux dans les affaires de l'empire britannique. Tout, au contraire, est laborieux, difficile au moment où s'ouvre cette session extraordinaire, et ce que la reine ne dit pas dans son discours, elle le laisse à dire au parlement, dont les discussions prochaines vont peut-être avoir une importance particulière, décisive pour l'ascendant britannique. En réalité, l'Angleterre, quelles que soient ses ressources et sa puissance, passe aujourd'hui par une crise assez grave de politique extérieure et intérieure, dont le chef du ministère lui-même, M. Gladstone, semble

avoir le sentiment, à en juger du moins par l'accent sérieux et ému de ses derniers discours.

Ce n'est pas l'Égypte seule qui est une difficulté extérieure pour l'Angleterre. A la vérité, par la manière dont il a conduit toute cette affaire égyptienne, par les mesures dont il a été l'instigateur au Caire, par les obligations qu'il s'est imposées comme par ses procédés avec l'Europe, le gouvernement de la reine s'est créé d'assez sérieux et d'assez inextricables embarras. Il cherche visiblement aujourd'hui un moyen d'en sortir. Il a envoyé au Caire un commissaire extraordinaire, lord Northbrook, dont il attend maintenant le retour pour faire des propositions nouvelles, et, avec ces propositions, il pourra peut-être offrir aux intérêts européens, aux cabinets quelque combinaison, des garanties de nature à atténuer ce qu'il y a eu un moment d'aigu et de pénible dans ces affaires. Une solution d'équité et de raison, rassurante pour tous les intérêts, n'est point sans doute au-dessus des efforts d'une diplomatie prévoyante et bien intentionnée; mais cette question égyptienne, qui a traîné jusqu'ici et qui traîne encore, n'est plus peut-être qu'un incident aujourd'hui. La politique suivie par l'Angleterre a été tout au moins l'occasion d'un changement sensible dans les relations générales; elle a contribué à créer cette situation assez imprévue, assez compliquée qui s'est dévoilée surtout le jour où M. de Bismarck a pensé pouvoir prendre une sorte de revanche de l'échec de la conférence de Londres en proposant de réunir à Berlin une autre conférence pour régler les affaires d'Afrique, les conditions des établissemens coloniaux du Congo et du Niger. Le chancelier allemand, l'homme aux habiles diversions de diplomatie, a cru visiblement pouvoir profiter de l'isolement un peu égoïste où l'Angleterre s'était placée vis-à-vis des autres nations, particulièrement vis-à-vis de la France; il a cru le moment favorable pour obtenir de l'Europe la sanction de ses propres vues de politique coloniale, pour limiter par un système de droit international la prépotence à laquelle l'Angleterre a toujours prétendu dans toutes les parties du monde, dans toutes les mers, et il a fait sa proposition de conférence à Berlin.

L'Angleterre ne s'est pas trompée un instant sur la portée de cet acte hardi de diplomatie, qui accentuait son isolement, qui semblait faire échec à son ascendant traditionnel de puissance maritime et coloniale. Elle a fini, à ce qu'il paraît, par se rallier à la proposition de conférence de M. de Bismarck; elle avait commencé par se redresser sous le coup d'aiguillon qui l'atteignait. Après avoir parlé avec quelque dédain de l'isolement de la France, elle s'est vue seule à son tour dans une situation diplomatique sensiblement modifiée. Elle a éprouvé un évident malaise qui s'est traduit par une sorte de révolte d'orgueil, et c'est, après tout, ce sentiment que M. Gladstone exprimait l'autre jour, lorsqu'à la veille de la session, allant inaugurer un chemin de fer

non loin de Liverpool, il retrouvait le langage fier et altier des grands hommes d'état britanniques sur « la puissance, la force et la richesse de l'Angleterre. » M. Gladstone répondait bien sans doute à quelqu'un ou à quelque préoccupation inavouée lorsqu'il disait avec une éloquence superbe : « ... Si vous entendez des hommes pusillanimes parler du déclin présent ou futur de cet empire, ne prêtez pas l'oreille à de pareilles fables... Mettez-vous bien dans la tête que le jour n'est pas venu, que le jour ne viendra pas où, ayant pour vous le bon droit, vous devrez craindre de regarder en face une puissance quelconque dans une partie quelconque du monde... »

Oui, certes, l'Angleterre reste une grande nation qui n'est pas près de son déclin. Elle ne peut pas se considérer toujours cependant comme une puissance unique et privilégiée, en mesure de se passer de tout le monde, de ne tenir aucun compte des intérêts des autres nations. Avec plus de justice et de prévoyance dans ses conseils, chez ceux qui la représentent ou qui parlent en son nom, elle aurait compris qu'il n'y avait que des inconvéniens à laisser l'opinion s'égarer à propos de tout en animosités perpétuelles et en contestations acrimonieuses contre la France, que l'alliance des deux pays restait encore la plus forte des garanties pour l'Europe libérale ; elle aurait peut-être évité ainsi bien des incidens qui, sans la menacer dans sa puissance, lui créent au moins une situation délicate, et M. Gladstone, qui parle avec une si fière éloquence de la grandeur de son pays, M. Gladstone lui-même, avec les fluctuations incessantes de sa politique, n'est pas sans doute étranger à cet embarras des affaires extérieures de l'Angleterre.

Quant aux affaires intérieures, dont se préoccupe toujours beaucoup plus le chef du ministère anglais, elles se résument à peu près exclusivement dans la réforme électorale, et ce n'est même que pour cette réforme que le parlement est réuni aujourd'hui. La question a-t-elle fait un pas depuis que les chambres se sont séparées, pendant cet interrègne parlementaire de deux mois qui a été rempli de toute sorte de manifestations et de discours? Elle a déjà passé par bien des phases sans devenir plus claire et plus précise. Tantôt le conflit a paru s'apaiser sous l'influence d'un certain esprit de conciliation ; tantôt il a semblé se raviver sous les excitations des partis. Où en est-on aujourd'hui ? Jusqu'ici, dans les deux camps, les adversaires ont gardé leurs positions de combat, et si les chefs conservateurs se sont montrés résolus à la résistance, un des membres du cabinet, M. Chamberlain, prononçait de son côté, il y a quelques jours, un discours des plus acerbes, des plus menaçans contre les lords. Ce qui ferait croire cependant que tout n'est pas perdu, qu'il y a encore des chances de transaction et de paix, c'est que, dès la réunion du parlement la véhémence des chefs de parti s'est quelque peu adoucie. Lord Salisbury, sir Stafford

Northcote ont évité de s'engager par de trop vives déclarations de guerre ; ils ont paru plutôt disposés à attendre sans impatience, sans parti-pris, le bill de réforme, et ils ont même laissé entrevoir des intentions conciliantes, si le gouvernement faisait droit à leurs griefs.

La difficulté, on le sait, est tout entière dans la simultanéité du bill qui étend le droit de suffrage à deux millions de nouveaux électeurs et du bill qui fixe les nouvelles circonscriptions électorales. Les tories, sans refuser de souscrire à l'extension du suffrage, entendent que la réforme ne soit appliquée qu'avec les nouvelles circonscriptions après le vote de ce qu'on appelle la « redistribution. » Le ministère, de son côté, en refusant de subordonner absolument l'extension du suffrage au règlement des circonscriptions, s'engage néanmoins à faire voter immédiatement ce dernier bill, et il l'a même déjà préparé. C'est en définitive une simple question de priorité ou de simultanéité qui va être soumise aux conservateurs comme aux libéraux du parlement. Telle quelle, la transaction proposée par le ministère peut ne pas plaire aux radicaux des meetings et des manifestations ; elle vaut certes mieux que la guerre organisée et perpétuée contre les institutions, et M. Gladstone faisait récemment, dans un langage ému, presque pathétique, un dernier appel à l'esprit de sagesse. Il suppliait les conservateurs de « ne pas jouer témérairement le sort de la constitution du pays pour une question de procédure parlementaire. » Il déplorait les proportions que prenait sous ses yeux un conflit qu'il avait « travaillé de tout son cœur, de toutes ses forces » à limiter. C'est qu'il sentait lui-même le danger de livrer l'honneur des institutions nationales aux passions populaires, d'ajouter les agitations intérieures aux difficultés extérieures, de prolonger indéfiniment une crise que cette session extraordinaire peut dénouer, — ou peut-être aggraver, — selon les votes du parlement.

La Belgique, sans être aussi grande que l'Angleterre, occupe le monde de ses agitations, et ses affaires sont fertiles en surprises. Les élections se succèdent et ne se ressemblent pas. Les majorités qui sortent d'une série de scrutins sont changeantes ou confuses. Les ministères ne sont pas assurés de vivre même avec l'appui du parlement, et, en fin de compte, la Belgique, dans son histoire la plus récente, offre un abrégé assez complet des contradictions, des oscillations d'opinion qui peuvent se produire à quelques mois, à quelques semaines d'intervalle, dans un pays libre.

Que se passe-t-il en effet? Le peuple belge consulté, il y a quatre mois à peine, dans des élections pour le renouvellement partiel de la chambre des représentans, se prononce avec une netteté imprévue contre le ministère libéral établi depuis quelques années au pouvoir et donne une majorité décisive à l'opposition catholique et indépen-

dante. Peu de jours après, ce vote significatif n'est point démenti dans les élections du sénat. C'est donc une situation nouvelle qui trouve naturellement son expression dans un ministère catholique et indépendant élevé au pouvoir pour représenter la majorité récemment élue par le pays. C'est la plus simple loi du régime parlementaire. Les libéraux ne se tiennent pas pour battus, ils crient à la surprise, au subterfuge : c'est aussi leur droit, c'est le droit de tous les partis vaincus. Seulement, à peine revenus de l'étonnement de leur défaite, les libéraux ont commencé à se remuer, à se livrer aux démonstrations violentes, à exciter toutes les passions libérales et même révolutionnaires contre ce qui était après tout l'œuvre du pays. Le ministère formé sous la présidence de M. Malou, avec M. Jacobs, M. Wœste, M. de Moreau, M. Bernaert, a trouvé devant lui, non plus simplement une opposition légale facile à prévoir, mais une agitation organisée qui est devenue une sorte de sédition le jour où le nouveau gouvernement a eu l'idée de présenter une loi d'enseignement destinée à réformer la loi scolaire des libéraux. Le ministère s'est-il montré bien prudent avec sa loi sur les écoles primaires? N'aurait-il pas mieux fait d'éviter tout ce qui pouvait avoir un air de réaction, tout ce qui pouvait ressembler à une politique de représailles? Ce qui est arrivé depuis prouve bien que, si le ministère était dans son droit en présentant une loi qui a été après tout votée par le parlement, il eût été plus habile en se montrant plus modéré. Toujours est-il que les libéraux se sont fait aussitôt une arme de cette nouvelle loi scolaire pour exciter les inquiétudes et propager l'agitation. Ils ont eu les grandes manifestations qui ont dégénéré parfois en violens conflits des rues, les compromis et remontrances des bourgmestres, les pétitions bruyantes et menaçantes, les démonstrations sur le passage et devant l'hôtel des ministres. Ils ont essayé de circonvenir le roi Léopold pour lui imposer, sous une pression révolutionnaire, le désaveu d'une majorité librement élue, la dissolution d'un parlement né de la veille. Les libéraux ont mené hardiment la campagne agitatrice, et ils n'ont surtout rien négligé pour se préparer une revanche. Cette revanche sur laquelle ils comptaient, qui eût été, dans tous les cas, plus significative si elle n'eût été précédée de toutes les scènes violentes des derniers mois, ils viennent de l'obtenir par les élections municipales, qui se sont accomplies il y a quelques jours, le 19 octobre. Ils ont eu d'évidens avantages dans cette élection partielle des communes; ils ont eu du moins la victoire en ce sens qu'ils ont gardé toutes leurs positions, particulièrement dans les grandes villes. Le ministère aurait pu sans doute, jusqu'à un certain point, faire observer que rien n'était changé, que les élections municipales n'avaient d'ailleurs rien de commun avec les élections législatives, que la majorité restait dans le parlement ce

qu'elle était la veille. Il n'y avait pas moins dans ce scrutin du 19 octobre une assez sérieuse manifestation d'opinion à laquelle les circonstances donnaient un caractère exceptionnel et dont une politique prudente ou avisée avait à tenir compte. Rappeler les libéraux et leur accorder la dissolution du parlement, c'eût été pour ainsi dire rendre les armes devant la sédition qui a précédé les élections dernières; ne rien faire, c'eût été sans doute envenimer la situation. Le roi des Belges s'est tiré d'embarras par la démission de deux des ministres les plus engagés. M. Jacobs et M. Wœste se sont retirés; ils ont été suivis par M. Malou, et le cabinet s'est reconstitué sous la présidence de M. Bernaert, avec le prince de Caraman-Chimay comme ministre des affaires étrangères, avec M. Thonissen, qui est fort connu pour ses écrits, comme ministre de l'intérieur. Ce n'est point un changement complet de politique, c'est du moins un temps d'arrêt, une trêve d'un moment entre les partis.

Au fond, tous ces incidens qui viennent d'émouvoir, qui émeuvent encore la Belgique, ne sont peut-être pas dénués d'une certaine moralité assez différente de celle que peuvent en tirer les partis. Ces apparentes oscillations ou contradictions d'opinion qui viennent de se produire dans des élections successives ne sont peut-être pas autant qu'on le croirait le signe de l'inconsistance et de la mobilité du pays. A y regarder de près, à chercher la vérité à travers la fumée de ces agitations et de ces luttes ardentes, on peut distinguer ceci. Lorsque les libéraux avaient le gouvernement qu'ils ont gardé longtemps, ils avaient assez notoirement abusé du succès et du pouvoir. Ils avaient, eux aussi, la majorité, ils se croyaient tout permis. Ils n'avaient pas seulement déployé toutes les ardeurs de l'esprit de parti dans les affaires religieuses, ils avaient aussi compromis assez gravement les finances de la Belgique. Par leurs alliances ou leurs affinités avec le radicalisme, ils avaient inquiété, ils s'étaient aliéné bon nombre d'esprits sincères, indépendans, libéraux, mais non révolutionnaires, et le résultat a été que le jour où le scrutin s'est ouvert, au mois de juin dernier, l'opinion s'est tournée contre eux avec une sorte de véhémence qu'ils n'avaient pas prévue. Lorsque les catholiques, à leur tour, sont arrivés au pouvoir il y a quatre mois, ils ne se sont peut-être pas assez défendus de l'enivrement du succès, de l'esprit de parti et de représaille; ils ont cru pouvoir pousser à bout leur victoire par une loi qui n'aurait rien perdu à être moins visiblement une œuvre de réaction. Aussitôt on en a profité pour émouvoir les esprits indépendans, pour leur faire craindre une réaction plus complète, et le résultat a été ce revirement qui s'est manifesté dans les élections municipales. Cela prouve qu'après tout le pays belge, par ses sentimens, par ses instincts, n'est pas avec les partis qui abusent du suc-

cès, qu'il reste essentiellement modéré, et c'est là une moralité dont peuvent profiter les catholiques et indépendans qui sont aujourd'hui au ministère, aussi bien que les libéraux quand ils reviendront au pouvoir.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les circonstances n'ont pas été propices, pendant la seconde quinzaine d'octobre, à la continuation de la campagne de hausse entreprise depuis quelques mois sur nos fonds publics. Les nouvelles de Chine ont enlevé tout espoir d'une prompte terminaison de l'entreprise où nous nous sommes si imprudemment engagés. Les chambres, à peine réunies, ont manifesté la ferme résolution de donner au gouvernement les moyens d'en finir avec cette irritante affaire, qui menace d'exercer un drainage continu et de plus en plus coûteux sur nos ressources militaires et financières.

La spéculation, qui avait compté que le cabinet, à la réouverture du parlement, se présenterait avec un arrangement pacifique, a été fortement déçue. L'île de Formose n'est pas encore en notre possession; au Tonkin, nous restons sur la défensive; la cour de Pékin est plus arrogante que jamais; il nous faut envoyer dans l'extrême Orient de nouveaux renforts et, par conséquent, dépenser de nouveaux millions.

La question budgétaire s'est posée dès la reprise de la session; on ne saurait dire qu'elle ait été réglée d'une manière satisfaisante. Sans doute le budget de 1885 sera présenté à peu près en équilibre; mais on n'ignore pas que cet équilibre n'a été établi qu'à l'aide d'assez pauvres expédiens. En réalité, la situation n'a pas été modifiée. Les ressources ordinaires du pays ne suffisent pas à couvrir les dépenses ordinaires, *a fortiori* les dépenses extraordinaires. Comme le ministre des finances ne veut ni augmenter les impôts, ni recourir à un grand emprunt, on accroît tout simplement la dette flottante. Il est vrai que

la commission du budget et le gouvernement sont parvenus à aligner environ 60 millions d'économies à effectuer dans les dépenses des ministères; mais il est fort à craindre que ces dépenses, supprimées du budget, ne réapparaissent sous la forme de crédits supplémentaires.

Les partisans de la hausse continue sur nos rentes ont rencontré encore depuis quinze jours un autre obstacle assez sérieux sur leur route, le renchérissement de l'argent. Le taux de l'escompte a été porté d'abord de 2 pour 100 à 3 pour 100, puis hier de 3 pour 100 à 4 pour 100 à la Banque d'Angleterre. Le fait n'a rien d'inquiétant ni d'extraordinaire; il se produit tous les ans à la même époque et provient des besoins habituels d'automne. Il suffit, pour se convaincre de la bonne situation du marché monétaire, malgré cette élévation passagère, de constater dans les bilans de la Banque de France l'immobilité à peu près absolue des chapitres de l'encaisse métallique et de la circulation. Le taux de l'escompte à 4 pour 100, toutefois, c'est pour la spéculation la nécessité de payer sensiblement plus cher le concours que lui donnent les capitaux. On sait que des masses de rentes sont en report à Londres depuis le commencement de la campagne de hausse. On a craint un moment que le resserrement de l'argent ne marquât la fin de cette habile opération de reports qui a fait sur notre place un si grand vide de titres.

Il ne paraît pas que cette crainte soit fondée; les acheteurs, en dépit des conditions dans lesquelles se poursuit l'entreprise du Tonkin, conservent leurs avantages sur les baissiers; ils ont pour eux l'argent et le manque de titres, la faveur exclusive des capitaux pour les fonds publics, le détachement d'un coupon sur le 4 1/2 le 1er novembre, enfin les bruits de médiation qui ont circulé avec persistance depuis quelques jours. Aussi la hausse s'est-elle continuée lentement sans fluctuations violentes; le 3 pour 100 reste au-dessus de 78 francs, le 4 1/2 au-dessus de 109 francs, l'amortissable au-dessus de 79.50.

L'engouement est général pour tous les fonds étrangers, bien qu'il n'y ait pas à constater une avance nouvelle sur chacun de ces fonds toutes les quinzaines. Quelques-uns comme le 4 pour 100 or d'Autriche, le 4 pour 100 hongrois et les diverses catégories de rentes russes, ont déjà fait de tels progrès qu'un temps d'arrêt ne saurait étonner. Les cours de l'Extérieure ont été très discutés par suite de rumeurs persistantes sur l'état de santé du roi Alphonse et sur l'imminence d'un mouvement révolutionnaire au-delà des Pyrénées. Les Consolidés anglais se sont maintenus largement au-dessus du pair, malgré l'échec complet du plan de conversion de M. Childers. En Italie, le gouvernement, la commission des chemins de fer et les compagnies se sont mis définitivement d'accord sur tous les points concernant les conventions, et l'on croit que celles-ci pourront être votées par

le parlement avant la fin de l'année. Aussi l'Italien, très ferme, s'est-il rapproché de 97 francs, se tenant à 96.60 ou 96.75, et les actions des Chemins méridionaux ont-elles atteint le cours de 655 francs.

Parmi les valeurs orientales, la plus favorisée a été l'obligation unifiée d'Égypte, qui a gagné près de 20 francs, à 325. La spéculation engagée sur ce titre se sent très soutenue par la puissante maison qui a des intérêts si considérables engagés dans les affaires égyptiennes. Elle escompte en outre l'effet des propositions que rapporte lord Northbrook en Angleterre. On ne sait pas ce que sont ces propositions, mais on devine qu'elles doivent se ramener à ces termes : paiement immédiat des indemnités; émission d'un emprunt; économies dans les dépenses générales; suppression de l'amortissement; maintien de l'intérêt au taux actuel. Ce qui fait surtout que l'Unifiée est en hausse et peut monter encore, c'est la certitude de plus en plus complète que l'Angleterre procède en ce moment à une mainmise définitive sur l'Egypte, et que la dette de ce pays devient en quelque sorte, par la seule force des choses, une dette anglaise. De là un changement de taux de capitalisation.

De meilleures tendances se sont accusées sur les valeurs ottomanes. Le Turc a été porté à 8,25 et la Banque s'est maintenue à 570. D'une part, les recettes encaissées par le conseil d'administration de la dette sont en accroissement constant; de l'autre, on vient de procéder à la réorganisation du haut personnel de la Régie des tabacs turcs. On sait que les difficultés de la mise en train de l'exploitation du monopole ont été très grandes. Elles sont maintenant en partie vaincues, et l'entreprise est en meilleure voie. Les opérations relatives à l'échange des titres anciens des nombreuses catégories de dettes ottomanes contre les titres nouveaux, répartis en quatre classes, doivent commencer le mois prochain.

La Serbie vient de faire une entrée des plus brillantes dans le cercle des états emprunteurs. Un emprunt de ce petit royaume en rente 5 pour 100, émise à 72 1/2 pour 100, a été lancé en Allemagne sous le patronage de la Lænderbank d'Autriche et de quelques maisons allemandes. Le succès a été colossal, l'emprunt ayant été couvert plus de cent fois. Immédiatement après, la Lænderbank, associée au Comptoir d'escompte, a offert au public berlinois et francfortois 50,000 obligations hypothécaires des Chemins de fer serbes. Le public souscripteur en a demandé trente fois plus, soit 1,500,000 et au-delà. Ce double succès est de bon augure pour les dispositions dans lesquelles les marchés de Vienne et de Berlin vont aborder la saison d'hiver.

Le calme le plus complet ne cesse de régner sur le marché de nos valeurs de banque. Le public s'éloigne de plus en plus de ce genre de placement, et c'est un côté de la cote qui présente un aspect vraiment

lamentable. On y trouve bien quelques grandes valeurs se maintenant honorablement à des prix élevés, la Banque de France à 5,100, le Crédit foncier à 1,300, le Comptoir d'escompte à 950, la Banque de Paris à 730, le Crédit industriel à 680, les Dépôts et Comptes courans à 625. Viennent ensuite, près du pair, mais un peu au-dessus, la Banque franco-égyptienne à 550, le Crédit Lyonnais à 525, la Banque d'escompte à 510.

Mais au-dessous défile la série des titres libérés de 250 francs et qui tous sont en perte sur le prix versé. Le Crédit foncier algérien ne vaut que 235 francs; la Société générale, 207; la Banque russe et française, 190; le Crédit algérien, 175; la Banque transatlantique, la Banque maritime, la Compagnie foncière de France, 150; les Immeubles, 150; la Rente foncière, 100; la Société foncière lyonnaise, 90; la Banque commerciale et industrielle, 57.

Parmi les titres libérés de 500 francs, la Compagnie algérienne se tient à 460, mais la Banque parisienne recule à 390; le Crédit mobilier tombe à 240; le Crédit général français vaut 140 francs; la Société financière, 95 francs. Nous ne parlons pas des titres tombés à 10 et à 2 francs.

Il y a plus de vitalité et d'animation sur le marché des valeurs industrielles. Si les Voitures ont baissé à 575 à cause de la diminution constante des recettes, le Gaz reste très ferme au-dessus de 1,500 fr., et le Suez au-dessus de 1,900. Les cours sont également soutenus sur les Messageries et en hausse sur les Allumettes, ainsi que sur la Compagnie transatlantique. Cette dernière entreprise vient de passer avec le ministre de la marine un traité qui lui assure pendant cinq ans le transport des fonctionnaires de l'état, des troupes, des condamnés et du matériel à destination de la Martinique, la Guadeloupe et Cayenne.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer sont immobiles, malgré la persistance des diminutions du rendement. Les titres des compagnies espagnoles se sont un peu relevés; ceux des Chemins autrichiens et lombards sont restés fermes.

L'épargne achète toujours avec un empressement marqué les obligations des chemins de fer et du Crédit foncier. Le succès éclatant de la dernière émission de cet établissement a valu aux obligations nouvelles une prime immédiate de 4 à 5 francs sur le premier versement effectué, qui n'est que de 20 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

OLIVIER MAUGANT

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXI.

Selon les lieux, les temps et de mystérieuses influences, telle maladie sporadique, qui ne s'était manifestée que par quelques cas isolés, se transforme en épidémie, et on la voit se répandre de proche en proche comme une irrésistible contagion. Le même virus se propage tour à tour ou ne se propage pas. Pourquoi? Il faut le demander au microbe, et le microbe ne nous dit pas ses secrets. Il en est de certaines affections morales comme des épidémies; les révolutionnaires le savent bien. Il suffit quelquefois d'une flammèche, d'une étincelle, pour embraser les foules; quelquefois aussi un incendie savamment préparé s'éteint de lui-même, comme si le feu refusait de mordre aux alimens les plus propres à irriter son colérique appétit. Durant plusieurs semaines, chaque soir en se mettant au lit, Aristide Laventie avait dit mélancoliquement au foulard rouge dont il coiffait sa puissante tête avant de la poser sur l'oreiller : « Mon bel ami, cela ne prend pas. » Un matin, l'œil pétillant, le front inondé d'une sueur de joie, il dit aux politiciens

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, du 1er et du 15 octobre et du 1er novembre.

qui étaient ses gardes de la manche : « Cette fois, mes enfans, nous sommes sauvés, cela prend. »

Si les démagogues n'avaient pas d'autre moyen d'agir sur les hommes que de raisonner froidement avec eux de leurs intérêts, il se ferait peu de révolutions, étant prouvé par l'expérience qu'elles ne profitent guère qu'aux entrepreneurs politiques qui les inspirent et les dirigent, et que les petits qui y travaillent en qualité de simples manœuvres, d'apprentis maçons, de gâcheurs de plâtre, y trouvent rarement leur compte. Mais il est faux que l'homme n'agisse que par intérêt; si féroce que soit son égoïsme, il y a au fond de son être quelque chose d'impersonnel que réjouit la justice et que l'injustice révolte. Seul entre tous les animaux, il est capable de se livrer avec ardeur à des entreprises qui ne lui servent à rien, mais qui, en flattant sa générosité, répandent un peu de gloire sur son obscure destinée. Il y avait parmi les ouvriers de Fornay nombre de naïfs qui apprirent avec émotion que M. Maresquel s'était permis d'attirer dans un guet-apens la chaste fiancée du plus habile de ses puddleurs. En vain les sceptiques leur alléguaient qu'il fallait beaucoup en rabattre, que la chasteté de Colette Vualin était sujette à caution. Cette héroïne avait pris le large, on ne savait ce qu'elle était devenue; sa subite disparition redoublait le mystère de l'aventure et autorisait toutes les légendes. Le peuple aime tant à croire! Ces naïfs, qui se plaignaient depuis longtemps que M. Maresquel les exploitait, étaient pourtant plus disposés à lasser leur malheur par la longueur de leur patience qu'à poursuivre à la pointe de l'épée le redressement de leurs griefs. Mais on leur persuada facilement qu'il y avait de la honte à travailler pour un homme qui ressuscitait le droit du seigneur, qu'il y allait de leur honneur de lui donner une leçon. On faisait une part à leur imagination dans l'entreprise à laquelle on les conviait, et ils se sentaient comme élevés au-dessus d'eux-mêmes par leurs nouvelles fonctions de justiciers.

Il n'en est pas moins vrai que la plupart des mineurs se demandaient ce que leur voulait cette Colette, ce qu'elle avait à voir dans leurs affaires. Ne savait-on pas depuis longtemps que M. Maresquel aimait à s'amuser et que les poulettes qu'il croquait étaient de celles qui désirent qu'on les croque? Tant pis pour leurs amoureux! Était-ce une raison pour que les ouvriers qui aimaient mieux travailler que bouder quittassent la mine par complaisance pour les boudeurs, au risque d'affamer leur ménagère et leurs enfans? On leur répondait que les mineurs étaient convenus de bouder si les laminoirs boudaient, et que depuis le jour où Saturnin Servoix s'était mis en grève, les trois quarts des métallurgistes réclamaient

leur ancien salaire. C'était comme un changement à vue. Quelques jours auparavant, on attendait « pour s'en mettre » que tout le monde s'en mît; le bruit s'étant répandu que tout le monde s'en mettait, on faisait comme tout le monde. Ceux qui résistaient étaient en butte aux tracasseries, aux objurgations, aux persécutions sourdes ou déclarées; en rentrant chez eux, ils rencontraient des yeux irrités qui les dévisageaient, et il s'élevait sur leurs talons des grondemens de menaces. La plupart cédaient; dans certaines circonstances, il faut être un héros pour avoir le courage de son opinion et de son bon sens. Quelques-uns qui s'étaient fait longtemps prier se distinguaient ensuite par leur violence, clabaudaient contre les réfitens, leur montraient le poing. Ce sont les minorités qui gouvernent le monde, et c'est pour cela que le monde a une histoire; si la vraie majorité gouvernait, il ne se passerait jamais rien.

Toutefois, malgré la pression qu'on exerçait sur eux, des centaines de réfitens s'obstinaient dans leur résistance, les uns par fierté d'humeur, d'autres par sollicitude pour la pâtée de leurs petits, d'autres encore alléchés par les bonnes grâces, par les vagues promesses de M. Maresquel, à qui le malheur enseignait l'art des séductions. En tête de ces obstinés figurait Timothée Servoix, qu'on traitait de père dénaturé parce qu'il refusait de courir la fortune de son fils. En quittant son four, Saturnin avait déserté aussi la maison paternelle pour élire domicile à Toulins. Son père lui avait fait dire à plusieurs reprises de venir le voir; Saturnin avait décliné cette invitation, se souciant peu de s'expliquer avec le vieux, et, en vérité, le vieux n'était pas commode. Il rembarrait les importuns qui l'assiégeaient de leurs supplications ou de leurs remontrances, il tenait tête à tous les assauts, comme un rocher de granit, tant de fois battu par les ras de marée qu'il a appris à mépriser les vagues et leur écume. Quand on lui parlait de Colette Valin, il répondait qu'il plaignait « les imbéciles qui coupaient dans ces godans-là, » et n'ayant pas l'habitude de mâcher ses mots, il ajoutait que son fils devait s'estimer trop heureux « d'être débarrassé d'une garce. » Quand on lui transmettait quelque message d'Aristide Laventie, il répliquait qu'il agissait toujours à son idée et qu'il avait peu de goût pour les farceurs. Quand on lui demandait quelles obligations il avait à M. Maresquel pour lui témoigner tant d'attachement, il disait en haussant les épaules : « Ce n'est pas lui que j'aime, c'est mon puits. » Fidèle à ses amours austères, il descendait chaque jour travailler dans le fond, et on le laissait tranquille. Le respect qu'il inspirait marchait à côté de lui comme un gendarme et défendait de tout affront ses cheveux gris taillés en brosse.

La plupart des grévistes n'avaient ni regrets ni repentir. Ils

étaient satisfaits d'eux-mêmes; la virile résolution qu'ils avaient prise procurait à leur conscience un orgueilleux bien-être, et leur attitude, leur démarche, leurs airs de tête en témoignaient. Il leur semblait avoir fait quelque chose de glorieux dont il serait parlé, et ils se promenaient dans leur gloire comme des gens qui ont donné un grand exemple, comme des esclaves qui ont brisé leurs chaînes et que l'univers regarde. A l'exaltation de l'esprit, au contentement d'une fierté qui se redressait et s'étirait au soleil, ils joignaient des plaisirs plus candides. Il y a dans l'homme un enfant que les nouveautés enchantent et grisent, et ce sont des jours de fête que les premiers jours d'une grève. La rupture des habitudes, la flânerie remplaçant le dur et monotone labeur quotidien, de longues oisivetés d'autant plus douces qu'on a le droit de s'en faire un mérite et une vertu, les événemens imprévus qu'on attend, les nouvelles qui circulent, les discours qu'on avale, l'amusement des promesses, les absurdités qui paraissent vraisemblables, la fièvre des émotions, les chimères dont on se repaît, tout donne à la vie une figure de mardi gras, et l'on arrive à se persuader qu'en dépit du proverbe, le monde est si bien arrangé que l'homme s'y peut nourrir de l'air du temps, d'espérance et de musique. Les bons vivans couraient les cabarets et les buvettes, on en rencontrait aussi jouant au bouchon dans les grands chemins. Les ambitieux et les gobe-mouches se jetaient dans la politique à corps perdu. Les plus sages cultivaient leur jardin ou allaient chercher de l'ouvrage dans les champs. Ces derniers regrettaient un peu la mine, soupiraient tout bas après elle, le travail au grand jour leur paraissant à la fois plus pénible et plus vulgaire que l'autre.

Mais l'heureux des heureux, est-il nécessaire de le nommer? Non, jamais marin qui, longtemps retenu dans les mornes solitudes de l'océan par une désespérante accalmie, sent tout à coup la brise raîchir et entend frémir sa voile; jamais cultivateur, dont la sécheresse a tari les puits, et à qui un grondement de tonnerre annonce que les nuées vont s'ouvrir; jamais joueur qui, après une déplorable déveine, voit la chance tourner et conçoit l'audacieux espoir de faire sauter la banque, ne furent émus, saisis, transportés de plus d'allégresse qu'Aristide Laventie quand, après avoir douté de sa fortune, il put s'écrier, comme Siméon : « Je puis aller en paix, mes yeux ont vu mon salut. » Du même coup, son bonheur et son talent battirent leur plein. Du matin au soir, convaincu que l'homme vit de métaphysique autant que de soupe, il mêlait aux savantes discussions d'intérêt de pompeuses dissertations sur la souveraineté du peuple et sur les droits des travailleurs. Tour à tour impérieux ou insinuant, véhément ou onctueux, il avait tous

les tons, et son éloquence unissait aux frémissemens pathétiques du violon le velouté du hautbois et l'éclat de la trompette. Il se faisait tout à tous, il donnait du lait aux faibles, de la viande aux forts. Il échauffait les tièdes, il encourageait les timides, il prêchait la patience aux violens, répondait à tout le monde du succès, protestant sur son honneur, sur sa tête que la grève de Fornay ferait époque dans l'histoire, et assurément il entendait qu'elle fît époque dans sa vie en le désignant aux suffrages de quelque arrondissement de Paris dans une prochaine élection. C'est ainsi qu'il se multipliait, se prodiguait, promenant de lieu en lieu, de réunion en réunion, sa face épanouie d'apôtre gras, sa bonhomie câline, l'éclair de son regard, sa joie toujours essoufflée, toujours bruyante, toujours suante, si bien qu'étant partout à la fois, on pouvait croire qu'il y avait dix Laventie, dont chacun faisait l'ouvrage de dix hommes.

Toutefois, les plus beaux fruits ont leur ver qui les ronge, et il suffit de creuser le bonheur pour y trouver le chagrin. Il ne faut pas demander si Laventie avait fait fête à Saturnin Servoix, s'il avait tué plus d'un veau pour célébrer la résipiscence de l'enfant prodigue. Dès le premier soir, il l'avait fait monter sur l'estrade où il paradait, et, le présentant à l'assistance, lui administrant une fraternelle accolade, il l'avait pressé sur sa poitrine au bruit des acclamations et de frénétiques applaudissemens. Il le caressait, il le cajolait, et la sinistre aventure de ce juste lui fournissait des effets oratoires; il la racontait sans cesse comme Antoine agitait aux yeux des Romains la robe sanglante de César assassiné. Il en usait familièrement avec le puddleur, lui parlait sur un ton de bienveillante protection, l'appelait son cher ami, quelquefois son cher enfant; quelquefois aussi, il le traitait de héros, sans qu'on sût bien pourquoi, mais sans que personne s'en étonnât. On ne connaissait Saturnin que pour un habile ouvrier et pour un matamore du plaisir; mais la plupart des hommes croient découvrir une ressemblance de famille entre l'héroïsme et la débauche hardie.

Pendant quelque temps, Saturnin se tint coi. Il était comme hébété et par l'étonnement de son chagrin et par les copieuses libations où, durant deux fois vingt-quatre heures, il avait tenté de le noyer. D'ailleurs, quoique, après boire, il aimât à haranguer ses camarades, à les ébaubir par ses spéculations sociologiques, il n'avait pas l'habitude des assemblées, des tournois de la parole; ce marin d'eau douce n'osait affronter l'onde amère et ses houles. Il laissait discourir Laventie sans répondre à ses avances, sans paraître se soucier de ce qu'on pouvait dire ou penser de Saturnin Servoix. Enfermé dans son silence comme dans une forteresse,

farouche, hérissé, l'œil sombre, on l'eût pris pour une bête fauve qui a essuyé un désastre et qui, accroupie dans sa caverne, s'occupe à lécher ses blessures.

Il ne laissait pas de réfléchir, et ses réflexions n'étaient pas favorables à Laventie, qui, de jour en jour, lui imposait moins. A l'exemple du directeur de Fornay, il le trouvait un peu saltimbanque, le polichinelle lui gâtait le tribun. Il se lassa bientôt de son rôle modeste et muet, il lui déplaisait de n'être qu'une marionnette dont un autre manœuvrait les ficelles. Au surplus, il se rappelait avoir prononcé entre deux vins, devant la chambre du syndicat, un petit réquisitoire qui avait été bien accueilli. Il en vint à se dire que l'éloquence est un art moins compliqué qu'on ne croit, que le point était d'oser et de se lancer. Un soir, il se lança, et Laventie fut aussi surpris qu'un cornac dont l'éléphant s'aviserait tout à coup d'expliquer lui-même au public qu'il appartient à l'ordre des pachydermes, à la famille des proboscidiens, que ses pieds sont ongulés, qu'il se sert de ses défenses pour déraciner des arbres, de sa trompe pour terrasser ses ennemis, et qu'il n'aime pas beaucoup qu'on le réduise en domesticité. Après avoir ânonné quelques instans, l'orateur improvisé prit de l'assurance, trouva ses mots, enfila phrase après phrase, et la chute en était quelquefois heureuse. Ayant quelque lecture et une assez bonne mémoire, il se faisait en lui comme des remontées de souvenirs et de sentences apprises qu'il ne plaçait pas toujours à propos, mais qu'il débitait d'une voix haletante et saccadée dont l'émotion était contagieuse. L'éléphant avait sur le cornac l'avantage d'être sincère dans ses haines, et la colère est facilement éloquente. Bref, ce début réussit à merveille, l'apprenti fut acclamé comme un maître. Il se trouva même quelques enthousiastes qui eurent l'impudeur de prétendre que Saturnin Servoix parlait encore mieux que le tribun parisien, commis-voyageur en révolution. Ce discours revint aux oreilles de ce dernier, et il en conçut un cuisant chagrin.

Une fois qu'il eut parlé, Saturnin ne déparla plus. Chaque soir, se levant de sa chaise comme par ressort, il prononçait sa harangue devant une salle comble, et chaque soir, se sentant plus à l'aise, il devenait plus violent. Cet énergumène donnait à Laventie autant d'inquiétudes que de jalousie; ce n'était pas seulement un concurrent qui lui disputait les cœurs et les suffrages, c'était un embarras, un danger. Laventie entendait que la grève se terminât par un accommodement dont il aurait tout l'honneur, et il se faisait fort d'obtenir de la compagnie les concessions désirées; il savait que M. Maresquel comptait beaucoup d'ennemis dans son conseil d'administration, que si la grève se prolongeait, M. Cornu et ses aco-

lytes ne manqueraient pas une si bonne occasion de le déposer de ses pouvoirs. Il savait aussi que, pour être écouté, il fallait être raisonnable et ne pas demander la lune; son incommode protégé, devenu son rival, en demandait dix. Laventie prêchait l'union, la patience, l'esprit de légalité, Saturnin ne croyait qu'à la force. Laventie réclamait la destitution de M. Maresquel, Saturnin réclamait sa tête. Laventie voulait donner une leçon aux bourgeois, Saturnin voulait les supprimer. Laventie revendiquait « les destructions nécessaires; » Saturnin se proposait de tout détruire. L'un faisait des tirades sur la république scientifique; l'autre déclarait qu'il n'y a de gouvernement supportable que la pure et simple anarchie. L'un assurait que l'éloquence résout toutes les difficultés, que la raison finit toujours par avoir raison; l'autre affirmait qu'on n'arriverait à rien que par les moyens brutaux, et, quand il avait bu, il ne craignait pas d'avancer que les hommes de cœur se font justice à eux-mêmes et que la seule justice est le talion, qu'après avoir brûlé Fornay, il contraindrait la reine des blondes à lui remplacer sa Colette. A la vérité, il ne le disait pas à la tribune, s'étant fait une loi de ne pas boire avant de parler. Il n'en est pas moins certain qu'au sortir des séances où il s'était livré à toute la fougue de son génie, les quêteurs, agitant leurs plateaux d'étain, s'écriaient : « Pour la propagande! » et, baissant la voix, ajoutaient d'un ton sec : « Pour la dynamite! »

Laventie ne tarda pas à prendre dans une sainte horreur ce Saturnin qu'il avait tant fêté et qui se promenait à travers ses quilles. Il s'écriait : « Qui me délivrera de cet animal, de ce sagouin, de cette huître? » Il lui souhaitait des extinctions de voix; hélas! Laventie était quelquefois enroué, Saturnin ne l'était jamais. Le sage essaya de faire entendre raison à l'énergumène, de lui insinuer que ses violences maladroites discréditaient l'entreprise, compromettaient le succès. L'intraitable Saturnin le renvoya bien loin. Au bout de dix jours, on s'était brouillé; on éleva tribune contre tribune. Laventie tenait ses assises au Lion d'or, l'autre dans une salle de café-concert; elle était petite, on était obligé de refuser du monde. Laventie ne commandait plus à son dépit. Il traitait Saturnin de fou furieux, « de sous-tribun, qui n'était qu'un tribun saoûl; » quand il voulait garder quelques ménagemens, il le surnommait « un Saturninus qui ne prendrait jamais le Capitole. » De son côté, Saturnin parlait avec un souverain mépris « de la tisane à la réglisse que débitait ce marchand de coco, » et, ce qui était plus grave encore, il accusait publiquement Laventie de s'être vendu à l'opportunisme. Il est bien douloureux, quand on a passé des années à dire pis que pendre des opportunistes, d'être surpris soi-même en flagrant délit d'opportunité et de sens commun.

Cependant, M. Maresquel, qui avait reconquis par degrés toute la gaîté de son esprit, ne s'endormait pas. Pour répondre aux batteries de *l'Indépendant de Veyron*, qui avait ouvert contre lui un feu violent, il venait d'acheter une autre petite feuille, intitulée *l'Impartial*, et cette feuille lui servait à deux fins, il l'employait tour à tour à plaider sa cause auprès de ses actionnaires et de ses ouvriers. *L'Impartial* racontait aux premiers la vieille et instructive histoire des moutons sacrifiant leurs chiens pour avoir la paix avec les loups. Il leur représentait aussi qu'une industrie ne peut prospérer qu'à la condition de renouveler sans cesse ses méthodes comme son outillage, que tout usinier qui ne vise pas à diminuer ses frais généraux, ou qui a la superstition de la routine, se met hors d'état de lutter contre la concurrence étrangère. Lorsque toute l'Europe progresse, voulait-on faire de la France la Chine de l'Occident? En même temps, *l'Impartial* engageait les ouvriers à se tenir en garde contre les faux bruits, les diffamations, les manœuvres perfides par lesquelles on cherchait à surprendre leur bonne foi. On leur peignait le directeur de Fornay comme un homme dur et sans entrailles; pure calomnie! Un numéro tout entier du journal fut consacré à la description détaillée de l'orphelinat, « cette maison modèle, dirigée par une jeune femme qui avait renoncé au monde et à ses plaisirs pour se consacrer au soulagement des malheureux. » Le journaliste n'ajoutait pas que M. Maresquel passait sa vie à se plaindre que son orphelinat lui coûtât trop cher; il prétendait, au contraire, que cet homme de bien avait mis depuis longtemps à l'étude d'autres institutions philanthropiques et que ses plans, trop grandioses peut-être, témoignaient de sa tendre sollicitude pour les intérêts et le bien-être des classes souffrantes. Pourquoi fallait-il que la grève, cette grève fatale, l'eût traversé dans ses desseins généreux?

M. Maresquel comptait moins sur son journal pour rétablir sa situation que sur les divisions intestines de l'ennemi et sur la loi qui veut qu'après avoir mangé les tyrans, les démagogues s'entremangent. La brouille qui venait d'éclater entre le sous-tribun Saturninus et le marchand de coco le remplit de joie. Il comprit incontinent le profit qu'il en pouvait tirer, et tous ses vœux furent pour Saturnin. Il estimait qu'en général les trois quarts des grévistes ne le sont qu'à leur corps défendant, qu'ils subissent l'empire de quelques politiciens pour qui le travail est de tous les moyens de gagner sa vie le plus désagréable. Il en concluait que les violences sont la fin des grèves, qu'elles provoquent fatalement l'intervention du gendarme et même du soldat, que l'arrestation de quelques meneurs intimide les autres et rend aux poltrons le courage de s'affranchir d'une tyrannie dont ils commençaient à sentir la pesanteur.

Aussi considérait-il les violens comme ses alliés naturels et il leur venait en aide, les entretenait dans leur exaltation par des moyens occultes, par des émissaires choisis avec soin et grassement payés. Laventie eut bientôt les yeux ouverts sur ces menées ; il engageait ses partisans à se méfier des agens secrets qui travaillaient à les détacher de leur chef et les poussaient aux résolutions dangereuses :

— Tenons-nous en garde contre les fous rusés et les mouchards, leur dit-il plus d'une fois.

M. Maresquel fut déçu dans son espérance, Laventie regagnait par degrés le terrain perdu, et on ne pouvait s'en étonner. C'était lui qui avait les fonds. Dès les premiers jours, un libéral donateur, qui n'était autre qu'Olivier, avait versé entre ses mains vingt-cinq mille francs, et une souscription ouverte par *le Vengeur du peuple* s'annonçait bien. La caisse s'emplissait lentement ; mais, enfin, elle n'était pas vide, tandis que, dans le moulin d'en face, les eaux étaient basses, la roue tournait difficilement. Saturnin avait bientôt dévoré ses dernières économies. Il en était réduit à vivre sur le commun, aux frais de ses amis et féaux. L'homme qui reçoit ne peut lutter longtemps contre l'homme qui donne. Aussi bien, après un engouement passager, les choses s'étaient remises d'elles-mêmes à leur place, l'art avait repris l'avantage sur le grossier naturel ; il n'y avait plus que les fanatiques et les sots qui fissent au plus consommé des violonistes l'injure de lui préférer un ménétrier de village. Saturnin débitait chaque soir le même discours, qu'il ne se lassait pas de refaire. Son éloquence souffrait de cette monotonie qui est inhérente à l'exagération ; quand on parle toujours à pleins poumons, il est difficile de moduler sa voix. De même qu'il n'avait qu'une note, il n'avait qu'un geste. Debout devant une table en sapin, le col raide, tout d'une pièce, il fermait le poing, le levait jusqu'au ciel et le laissait retomber lourdement ; la table craquait, et sous ce poing fermé qui s'abattait comme un marteau-pilon, le puddleur écrasait M. Maresquel, dix mille têtes de bourgeois, l'usine de Fornay, la gendarmerie, le gouvernement, la société tout entière. Tout l'univers y passait, il n'en restait pas miette.

Saturnin n'excellait que dans le genre farouche ; Laventie variait continuellement sa cuisine, et quelquefois il remplaçait les invectives par les calembredaines. Les foules sont jeunes ; elles mêlent volontiers quelque gaîté à l'assouvissement de leurs passions les plus sombres, elles aiment à s'amuser même quand elles se fâchent, et Laventie amusait de temps à autre son auditoire aux dépens de M. Maresquel. Après avoir lu d'un ton gausseur tel entrefilet de *l'Impartial*, il louait le journaliste de défendre contre

d'impudentes calomnies le directeur de Fornay, qui avait donné tant de preuves de sa vaillance et qu'on osait traiter « de mauvais coucheur. » Une autre fois, il le proclamait le plus égalitaire des hommes, alléguant que polisseuse ou princesse, ce grand démocrate mettait toutes les femmes sur le même pied et recrutait son sérail jusque dans le fond des mines : « Mes frères et mes amis, s'écria-t-il un jour, poussez trois hurrahs à l'anglaise en l'honneur de cet ogre qui s'ennuie dans son désert depuis que vous lui avez volé d'un seul coup toute sa provision de chair fraîche. » Ce n'était pas du sel attique, mais enfin Laventie s'entendait à égayer son monde, tandis que l'autre ne donnait à manger à ses auditeurs que son fiel et sa colère.

Enflé par ses succès imprévus, infatué de lui-même, Saturnin devenait de jour en jour moins abordable. Ce Masaniello, ce Jean de Leyde ne se connaissait plus. Il n'acceptait aucune remontrance, ne souffrait aucune contradiction, recevait d'un air bourru jusqu'aux hommages de ses flatteurs, comme un dieu agrée par bon procédé l'encens qu'on fait fumer sur ses autels et qu'il regarde comme son dû. Le rébarbatif puddleur rabrouait tout le monde; on eût dit qu'il avait chaussé les pantoufles de M. Maresquel. Plus il s'attirait d'ennemis par le sans-gêne et le débraillement de son orgueil, plus Laventie s'appliquait à accroître sa popularité par ses grâces, par ses procédés avenans, par ses manières engageantes et accortes. Il affectait de prendre au sérieux les conseils des sots, quitte à ne pas les suivre; il écoutait les requêtes les plus déraisonnables en se donnant l'air d'y découvrir un grain de raison, il supportait les importuns, il faisait bon visage aux fâcheux, que dans le secret de son cœur il envoyait au diable. Il avait pour principe que la première vertu du démagogue est de se laisser ronger par la vermine en lui laissant croire qu'elle lui fait honneur et plaisir.

La clique du puddleur ne se composait plus guère que de naïfs subjugués par ses rodomontades et de quelques sacripans qui espéraient le pousser à un mauvais coup, se promettant de se dérober si l'affaire tournait mal. Laventie avait rallié autour de lui tous les autres, particulièrement ceux qui désiraient qu'on s'accommodât et se souciaient peu d'avoir quelque chose à démêler avec les gendarmes. Contrairement au désir de M. Maresquel, le tribun parisien et ses adhérens représentaient de plus en plus la grande église, où l'on enseigne le véritable dogme orthodoxe; Saturnin passait pour un sectaire, et sa chapelle tendait à se dépeupler. Tous les gens sensés tombaient d'accord que Laventie disait la vraie messe, et il faut avouer que ce pontife bien nourri, vrai pourceau d'Épi-

cure, à la face réjouie, florissante, au ventre indulgent et débonnaire, était plus agréable à contempler que le bilieux hérétique au teint hâve, à l'œil triste ou sanglant, aux joues creuses et verdâtres. Après les avoir entendus l'un et l'autre, la grande majorité des grévistes était revenue à ses premières amours, et ils auraient pu dire s'ils avaient su l'italien : *Ecco il vero Pulcinella!*

XXII.

Olivier Maugant, qui logeait au Lion d'or dans une chambre attenante à celle de son ami Laventie, dont il était le commensal habituel, n'osait pas lui confesser qu'il avait un goût presque égal et pour la grande église et pour la chapelle, qu'il eût volontiers entendu les deux messes, qu'il les trouvait orthodoxes l'une et l'autre. La brouille qui était survenue l'avait affligé, consterné autant qu'elle avait réjoui M. Maresquel. Sans doute, son bon sens donnait raison à la savante politique de Laventie; mais un penchant secret l'entraînait vers Saturnin, en qui sa colère se reconnaissait et dont la figure ravagée lui semblait personnifier les fureurs d'un peuple opprimé. Aussi était-il indulgent pour les extravagances du sous-tribun, qu'il regardait comme des péchés véniels, et il se fût employé de grand cœur à ménager une réconciliation entre les deux rivaux; mais ce n'était pas une chose à tenter.

— Ne me parle plus de cette brute, lui avait dit un jour Laventie, et prends-y garde, mon fils, tu as un faible pour les fous; il faut soigner cela.

Peu auparavant, Olivier avait reçu un pli chargé et la lettre que voici :

« Mon cousin, je reçois à Genève, où les tristes circonstances que vous connaissez sans doute me retiendront quelques jours encore, des nouvelles qui m'étonnent et me chagrinent et dont je suis résolue à ne croire que la moitié. La conduite qu'on vous attribue est celle d'un fanatique ou d'un méchant, et vous n'êtes ni l'un ni l'autre. Je me suis défiée souvent de la véracité de certaine personne, mais jamais autant que dans ce cas-ci. Me feriez-vous l'amitié de m'expliquer en quelques mots ce qui s'est passé? Je vous en serais très reconnaissante.

« Aujourd'hui plus que jamais, il y a dans les environs de Fornay des femmes et des enfans qui souffrent. Vous recevrez avec cette lettre trois mille francs, que je vous envoie en vous priant de ne point les verser dans la caisse de M. Laventie, mais de vou-

loir bien les distribuer de la main à la main aux pauvres gens qui pâtissent des folies ou des calculs des autres. Personne ne saurait comme vous entrer dans mes intentions et faire de cette petite somme l'usage que j'en ferais moi-même. Je serais heureuse de donner davantage, mais je ne veux pas avoir l'air de venir en aide à la grève; M. Maresquel aurait le droit de me le reprocher. Il arrive quelquefois dans ce monde qu'on fait le mal en voulant faire le bien.

« Je pense retourner à Fornay vers la fin de cette semaine. Il me tarde de revoir mon orphelinat, où ma présence ne serait pas inutile si la situation venait à s'aggraver. Sœur Clotilde est une excellente personne qui prend facilement peur; ses lettres le prouvent. Je sens vivement le chagrin d'être obligée de choisir entre deux devoirs; délivrez-moi du moins, en me donnant de vos nouvelles, du tourment que me cause ma curiosité, qui n'est pas celle d'une indifférente. »

Olivier répondit aussitôt :

« Soyez sûre, ma cousine, que vos intentions seront scrupuleusement remplies; je m'y appliquerai du moins, et je vous remercie de votre confiance. Je ne sais ce qu'on a pu vous écrire; mais il n'y a dans la conduite que j'ai tenue rien que je puisse regretter. Si vous entendez par fanatisme la haine de l'injustice et de l'insolence, je suis un fanatique, je l'avoue, et j'en fais gloire. Si vous regardez les représailles les plus légitimes comme de noires et criminelles méchancetés, je suis un méchant, et je le suis sans remords. Mais que pensez-vous d'une femme que j'aimais, dont je me croyais aimé et qui, au lieu de me désabuser elle-même, charge de ce soin les personnes du monde dont j'ai le plus à me plaindre? Votre sœur et votre beau-frère se sont acquittés de leur mandat en conscience et avec joie. Au profond chagrin que vous étiez certaine de me causer vous avez voulu joindre l'humiliation; elle a été complète. Vous pouvez revenir à Fornay, où désormais vous respirerez plus à l'aise. Votre orphelinat vous sera d'autant plus cher que vous ne risquerez plus de m'y rencontrer. Quant à moi, le sentiment de ma rare bêtise m'est pénible. Je me suis laissé tromper deux fois; mais je crois bien que la seconde sera la dernière. »

A peine eut-il expédié sa lettre, il se mit en campagne pour exécuter les instructions de Mme Courlize. O faiblesse du cœur humain! Il était heureux d'avoir quelque chose à faire pour le service et par les ordres d'une femme qu'il se figurait ne plus aimer et qu'il croyait avoir sujet de haïr. Il lui semblait qu'elle l'accompagnait dans les maisons où il entrait pour y distribuer des secours; il disait :

— C'est Mme Courlize qui m'a chargé de vous remettre les vingt francs que voici.

Et il ne savait si ce nom, qu'il répétait cent fois par jour, lui était doux ou amer à prononcer. Ses tournées lui fournirent l'occasion de se mettre en rapport avec beaucoup de grévistes; il crut découvrir parmi eux quelques méchans qui n'étaient pas sincèrement fanatiques, de vrais fanatiques qui n'étaient pas nés méchans, mais qui commençaient à le devenir, et beaucoup de découragés, déjà las de leur effort, flottant entre le doute et l'espoir, occupés à se demander s'ils avaient tort ou raison d'acheter un succès incertain par des souffrances et des privations trop certaines. Il travaillait à raffermir ces courages ébranlés, à ranimer ces espérances défaillantes. Vivant, depuis quinze jours, avec des gens qui, du soir au matin, parlaient et gesticulaient, il avait pris, lui aussi, l'habitude de parler beaucoup et de gesticuler un peu. Mais sa loyauté d'esprit l'empêchait de donner des conjectures pour des certitudes, d'imposer par son ton décisif, de rendre des oracles, d'amuser les malheureux par des promesses qu'il craignait de ne pouvoir tenir. Ce brave garçon n'était ni du bois dont on fait les tribuns, ni de la race des médecins Tant-Mieux. Au contraire, il ressentait pour les malades qu'il soignait une si vive et si délicate sympathie qu'il leur prenait souvent leur mal. Il devenait plaintif auprès des plaignans, les gens sans courage le décourageaient. Il rentrait au Lion d'or attristé, assombri; mais, auprès d'Aristide Laventie, il recouvrait toute sa confiance, et quand il rencontrait Saturnin et ses acolytes, il croyait voir sa propre colère qui se promenait devant lui et se pavanait à la face du ciel.

Il reçut une seconde lettre, beaucoup plus longue que la première, et il s'en étonna, car il savait que d'habitude Mme Courlize était brève et rapide dans ses écritures. Voici ce qu'elle lui écrivait de Fornay, où elle était arrivée la veille :

« Mon cousin, vous n'êtes ni un méchant ni un fanatique, vous n'êtes qu'un égaré, et on peut raisonner avec vous. J'ai interrogé ma sœur, je l'ai mise sur la sellette. Elle m'a tout confessé en riant; elle m'a raconté comme une agréable plaisanterie l'indigne abus qu'elle a fait en mon absence de trois lignes que lui avait écrites à la hâte la directrice d'un orphelinat, qui recourait à l'entremise de cette belle dame pour obtenir qu'on raccommodât son fourneau de cuisine. C'est une inconsciente; dût-elle vivre cent ans, elle mourra sans s'être rien reproché. Mais, vous-même, êtes-vous sans reproche? Vous avez cédé à un entraînement de chagrin et de vengeance, et vous avez fait une vilaine action, ou du moins vous y avez trempé. Cela prouve que vous avez la conscience moins

délicate que je ne pensais; cela prouve aussi que vous m'aimez beaucoup, et me voilà bien embarrassée.

« Mais peut-on vous pardonner de vous être laissé prendre si facilement au piège que vous tendait une femme qui s'ennuie et à qui tout est bon pour se distraire? Vous avez donc cru de bonne foi que je vous trompais? Je n'ai jamais trompé personne; c'est un talent qui me manque. Ah! mon pauvre Olivier, que vous êtes défiant quand vous n'êtes pas crédule! Nous avions au Val-Fleuri un cygne dont la femelle était une mauvaise couveuse. On s'était amusé, un jour, paraît-il, à lui faire couver un œuf de corbeau; lorsqu'elle en vit sortir un vilain oiseau tout noir, tous ses œufs lui devinrent suspects. Vous lui ressemblez, mon cousin. Un corbeau est sorti jadis d'un œuf de cygne que vous aviez tendrement couvé; est-ce une raison pour ne plus voir partout que des oiseaux noirs et des visages de traîtres?

« Mon pauvre et cher garçon, je veux vous traiter comme un enfant malade et vous dire vos vérités bien doucement, bien tendrement. Je suis seule dans ma petite chambre, que vous connaissez. Le vent mène grand bruit et raconte des histoires qui ne sont pas gaies. Il se fait tard; sœur Clotilde est allée se coucher, personne ne viendra nous surprendre. Asseyez-vous et écoutez-moi... Savez-vous ce qui vous manque? Vous avez du cœur, beaucoup de cœur, et même vous en avez trop; mais vous n'avez ni discernement, ni raison, et quand la raison ne les garde pas, les meilleurs cœurs font les plus grosses sottises. Au rebours de la femelle de mon cygne, ils couvent indistinctement, avec une égale tendresse, tous les œufs qu'on leur apporte, et on en voit sortir tour à tour des cygnes et des corbeaux. Je vous le répète, Olivier, selon que votre imagination ou votre cœur vous mène, vous êtes ou beaucoup trop défiant ou beaucoup trop crédule. Vous vous défiez de votre cousine Béatrice et vous croyez à la sagesse, à la sincérité, au désintéressement, à la vertu de M. Aristide Laventie... Oh! voyez-vous, je le déteste, ce Laventie. Vous souvient-il que, dans ma petite jeunesse, je lui fourrai, un jour, une grenouille dans la main et que je fus cause qu'il tomba dans un fossé, le nez contre terre? Je recommencerais bien volontiers... Regardez-le donc une bonne fois dans les yeux, et vous viendrez me dire ce que vous y aurez vu.

« Êtes-vous encore là? M'écoutez-vous?.. Je continue. Quand on a eu des torts, on les répare. Vous prétendez que je suis trop gaie, je vous jure que, dans ce moment, je ne le suis pas du tout. Cette grève me fait horreur. Notre orphelinat est assiégé par des femmes de grévistes, qui se coulent en secret auprès de moi pour me conter

leurs peines et solliciter des secours. Le mari montre le poing, la femme tend la main. J'y mets ce que je peux, sans en rien dire à personne, et je me reproche tout à la fois de trop donner et de ne pas donner assez. Ce n'est point par des grèves, mais par des institutions de prévoyance qu'on peut améliorer le sort des ouvriers. Il faut pour cela que l'ouvrier consente à prévoir et que son patron soit un homme de bien, Mais sauriez-vous me dire quel heureux a fait cette grève, à l'exception de votre Laventie, dont le bonheur m'intéresse peu? Les souffrances prolongées finissent quelquefois par produire des crimes. Vous savez si j'aime le peuple, le vrai peuple, celui qui travaille et dont je respecte les vertus, bien plus difficiles, bien plus admirables que les nôtres. Son malheur est de se laisser abuser par les belles paroles des Laventie et d'entrer facilement en fureur quand les événemens le détrompent de ses espérances. Celui qui déchaîne les passions populaires ne sait pas ce qu'il fait et se prépare des repentirs. Nous étions gardés au Val-Fleuri par un gros terre-neuve avec qui nos parens nous défendaient de jouer et qu'on tenait toujours à l'attache. Un matin, je le détachai, et je voulus le contraindre à folâtrer avec moi ; il me témoigna sa reconnaissance en me mordant au bras gauche : j'en porte encore la marque. Heureusement, il n'était pas enragé. Êtes-vous sûr que Saturnin Servoix ne le soit pas?

« Olivier, on m'affirme que votre dangereux ami se sert beaucoup de vous, qu'il exploite à son profit la considération dont vous jouissez. En vous voyant toujours ensemble, il est naturel de reporter sur lui une partie de l'estime qu'on a pour vous, et vous semblez approuver tout ce qu'il dit, autoriser tout ce qu'il fait. Le premier soin d'un intrigant est de se couvrir de l'amitié d'un honnête homme, qui devient sa caution, son répondant. Vous aidez à faire le mal sans le vouloir ; je vous en supplie, éloignez-vous, trouvez un prétexte pour sortir de ce nid de guêpes. Je connais une femme qui se croirait tenue de vous en récompenser.

« Vous dites que vous m'aimez, Olivier ; voici mon dernier mot : Il faut choisir entre votre Laventie et moi. »

S'il est un art d'écrire les lettres, il y a aussi un art de les lire, moins répandu qu'on ne pourrait le croire. Les uns s'en tiennent à ce qui est écrit et ne devinent rien ; les autres se piquent de lire entre les lignes, se perdent dans de vaines imaginations et cherchant finesse à tout, se trompent aussi grossièrement que les premiers. La lettre de Mme Courlize produisit sur Olivier une impression si vive, le plongea dans un tel enchantement, que pendant plus d'une heure, ses projets et sa vengeance, la grève, les ouvriers, la sainte humanité, les opprimés et leurs tribuns, Laventie, Satur-

nin, il oublia tout. Il se savait aimé; cette délicieuse certitude inondait son cœur de joie, et peu s'en fallut qu'il ne courût à l'orphelinat, qu'il n'y pénétrât avec effraction. On aime à montrer son bonheur à celle qui le cause.

Il faillit ce soir-là au plus sacré de ses devoirs; il se dispensa d'assister à une réunion publique où Laventie devait parler. Prétextant une migraine, il s'enferma dans sa chambre pour répondre sur-le-champ à l'adorable lettre qui lui avait mis du baume dans le sang et l'avait subitement guéri de ses doutes, de ses ridicules soupçons, de ses injustes chagrins. Mais avant d'y répondre, il la relut et la relut encore, pesant et soupesant chaque mot, chaque virgule, et il arriva bientôt qu'il crut sortir d'un rêve, que cette adorable lettre lui parut froide, et qu'un peu plus tard, cette lettre froide lui sembla dure. « Elle a été écrite, pensa-t-il, à la seule fin de me détacher de Laventie; il n'y a là qu'un artifice, qu'une ruse de femme. » Tout à coup, une idée funeste lui traversa l'esprit : « Ne pourrait-il pas se faire qu'il y eût un teinturier, et que ce teinturier fût M. Maresquel lui-même, qui dans sa détresse recourt à tous les moyens? Oui, cette épître a été dictée par lui. » Plus il examina cette idée, plus il y trouva de vraisemblance; à force de couver son œuf de cygne, il en fit sortir un corbeau. Il se coucha là-dessus, ne dormit guère, et le lendemain, à la première heure, il prit la plume et écrivit :

« Je suis sensible, ma cousine, à l'obligeante sollicitude que vous témoignez pour l'enfant malade. Je crains que vous ne perdiez vos peines. Que peut-on faire d'un pauvre garçon qui n'a ni raison ni discernement, ni caractère, qui à la vérité, n'est ni fanatique ni méchant, mais qui ne peut manquer de devenir l'un et l'autre dans les mauvaises compagnies qu'il fréquente? Vous n'êtes que sévère pour moi, je vous trouve un peu dure pour mon ami. Le malheur est que je m'attache encore plus aux gens que j'aime quand on les dénigre. Cela ne m'empêche pas de vous remercier de votre lettre et des excellentes intentions qui vous l'ont inspirée; je la goûterais davantage si je pouvais être certain que personne ne vous a aidée à l'écrire. »

Il venait de fermer la sienne. Il se ravisa, déchira brusquement l'enveloppe et ajouta d'une main très agitée ce *post-scriptum :*

« Béatrice, il faut absolument que je vous voie. Où? Quand? C'est à vous d'en décider. »

Il ne reçut pas de réponse.

XXIII.

Une grève est une guerre où la victoire est aux plus patiens, à ceux qui savent ou qui peuvent attendre. De part et d'autre, à Fornay comme à Toulins, la patience commençait à manquer. Il importait à M. Maresquel de brusquer les choses, et il avait sujet d'appréhender que la lutte ne se prolongeât au-delà du terme qu'il avait imprudemment fixé. A l'égard des grévistes, leurs affaires allaient mal; les nécessités étaient grandes, les ressources étaient médiocres, insuffisantes, les munitions de guerre et de bouche s'épuisaient rapidement. Les plaignans, les découragés, chaque jour plus nombreux et moins réservés dans leurs doléances, semaient autour d'eux le mécontentement et l'inquiétude. Si ce troupeau n'avait été contenu par l'ascendant, par l'autorité de ses bergers, la débandade s'y fût mise. La souscription ouverte à grand bruit et en grande pompe par *le Vengeur du peuple* n'avait produit que de maigres résultats. Les feuilles rivales, sans oser la désapprouver ouvertement, lui faisaient une sourde opposition et tout le tort qu'elles pouvaient, ou par leur silence dédaigneux, ou par de perfides entrefilets. Les dons étaient rares, et Laventie ne tarissait pas en récriminations contre les menées, les méchantes cabales de ses bons amis les journalistes intransigeans, dont la jalousie travaillait à enrayer sa fortune naissante. « Ils me le revaudront, disait-il à Olivier; je leur garde un chien de leur chienne. »

Du même coup, il insinuait discrètement à cet ingénieur qui, après avoir versé vingt-cinq mille francs, venait d'en verser encore dix mille par des appoints successifs, que c'est un plaisir pour une âme bien née de sacrifier ses intérêts à ses convictions et qu'il ne ferait que son devoir en abandonnant à la grève le reste de son capital. Mais, quels que fussent ses mécomptes, Laventie continuait d'affecter une confiance absolue dans l'événement. Gardant pour lui ses chagrins, il portait dans les réunions de son comité et dans les assemblées publiques un front superbe, déjà couronné par la victoire. Les assertions hasardeuses, les affirmations rassurantes, les vaines promesses lui coûtaient peu. Quand il faisait son grand geste de semeur, répandant la graine dans les sillons, on voyait tomber de sa main droite largement ouverte une pluie d'espérances qui annonçait à la terre des moissons de bonheur, et tel gobe-mouches se demandait avec anxiété s'il y aurait dans sa grange assez de place pour les y loger. Laventie avait le don de se faire croire, parce qu'au moment où il parlait, il croyait à moitié ce qu'il

disait. L'art ne suffit pas, il faut y joindre une demi-bonne foi, une candeur intermittente.

Il avait cependant ses lassitudes. Un soir qu'il n'y avait pas de réunion et que le moulin à paroles chômait, le tribun fit défendre sa porte, et, ayant allumé son cigare, il s'allongea sur un sofa dépenaillé, qui lui semblait peu moelleux. La joue droite enfouie dans un coussin, il laissait vaguer du plancher au plafond ses grands yeux de lion au repos, qui conserve quelque majesté jusque dans ses poses les plus abandonnées. En face de lui, assis modestement sur une chaise de cannes, Olivier avait l'âme rêveuse. Il pensait à une réponse qu'il attendait soir et matin et qui n'arrivait pas; il regrettait sa lettre, il la biffait, la raturait, la refaisait dans sa tête.

— A quoi penses-tu, mon beau ténébreux? lui demanda Laventie, en faisant décrire à la fumée qui sortait de sa bouche un anneau d'une rondeur géométrique.

Olivier tressaillit:

— Je pense, répondit-il, que nos affaires n'ont pas l'air d'avancer beaucoup.

— Ah! vous voilà bien, vous autres! On vous demande un mois de patience, et avant que trois semaines soient écoulées, vous êtes au bout de vos forces et de vos nerfs. J'ai lu, mon fils, dans un vieux conte allemand qu'il y avait une fois trois imbéciles qui voyageaient dans le pays de Cocagne. Les oies rôties leur volaient tout droit au milieu du bec. Mais ils dirent: « Mon Dieu! que tout est mal arrangé! Il faudrait que les oies fussent beaucoup plus petites pour qu'elles pussent nous entrer dans la bouche. »

— Je ne comprends pas très bien, dit Olivier, la moralité de ton apologue.

— Elle est claire pourtant, et mon apologue est destiné à t'apprendre que tu as la bouche trop petite pour manger les oies. Mon fils, ce ne sont pas les occasions qui manquent aux hommes, ce sont les hommes qui manquent aux occasions.

— Je me résignerais à attendre, répondit tranquillement Olivier, si je ne songeais à tant de pauvres diables qui n'ont peut-être aujourd'hui rien à se mettre sous la dent, car on assure que les provisions de lard et de pommes de terre tirent à leur fin.

Le tribun se redressa à moitié.

— Par Jupiter, Magog et Buddha! s'écria-t-il, que deviendraient les intérêts généraux si l'on tenait compte des souffrances particulières? Là, ton raisonnement me fait pitié. Quel général, je te prie, consentirait à faire sonner le boute-selle s'il s'attendrissait d'avance sur tous les bras et les jambes que le canon va casser? La guerre est la guerre, on ne la fait pas sans recevoir des coups.

Morbleu! qu'ils se serrent le ventre, ceux dont tu parles. Eh! que diable, Aristide Laventie ne leur donne-t-il pas l'exemple de toutes les abstinences, de tous les sacrifices? T'imagines-tu par hasard que je m'amuse ici, que je n'aie pas la nostalgie du boulevard? Aurais-tu le front de prétendre que je marchande au peuple mes soins, mes sueurs? Il me semble à moi que je fais dans ce Toulins un métier d'enfer, au risque d'y laisser le peu d'embonpoint qui me reste, car je maigris, mon enfant. Oserais-tu soutenir que je ne maigris pas?

— Oh! je reconnais que tu ne t'épargnes point, reprit Olivier, mais tu n'as pas faim.

— C'est en quoi tu te trompes. On fait au Lion d'or une si triste cuisine qu'il ne m'est pas arrivé une seule fois de pouvoir manger à mon appétit. J'ai faim, mon bel ami. Cela doit se voir dans mes yeux.

Il les ouvrait tout grands, et Olivier se souvint que Mme Courlize l'avait engagé à les bien examiner et à lui dire ensuite ce qu'il y aurait vu. Il avait répondu à sa cousine qu'il s'attachait d'autant plus à ses amis qu'on les dénigrait avec plus d'acharnement. Il aurait pu lui répondre aussi que jamais nos illusions ne nous sont plus précieuses que quand nous sommes en danger de les perdre. Nous ne saurions avoir trop d'attentions pour ces chères malades; nous les regardons souffler, rien ne nous coûte pour prolonger leurs jours. Il y a un peu de notre sang dans leur sang, un peu de notre vie dans leur vie. Olivier détourna le propos en disant :

— Ainsi tu as toujours confiance dans le résultat final?

— Si j'ai confiance! Mais comment donc! plus que jamais. L'affaire est tout simplement superbe et nous tenons le loup par les oreilles... Bon Dieu! nous avons nos difficultés, nos ennuis. Crois-tu que M. Maresquel soit lui-même sur un lit de roses? J'ai, comme lui, mes émissaires; je sais ce qui se passe à Fornay comme si j'y étais, et je t'affirme que le pauvre homme ne sait où donner de la tête, que si son orgueil ne le retenait, il y a beau jour qu'il chercherait à négocier... Soyons fermes, soyons unis, soyons patiens; supportons gaîment nos souffrances, achetons la victoire par nos sacrifices.

Et, lorgnant Olivier du coin de l'œil, il ajouta :

— Périssent la ladrerie et les ladres! Il faut que chacun se mette à contribution, se saigne à blanc, que personne ne soit avare de ses petits écus, que ceux qui n'ont pas donné donnent, que ceux qui ont peu donné donnent beaucoup, que ceux qui ont donné beaucoup donnent davantage encore. La main à la poche, mes-

sieurs! Les grandes convictions ne lésinent pas, ne liardent pas. Que n'ai-je cent, deux cent, trois cent mille francs! Ils seraient demain dans la caisse.

Il n'en dit pas davantage, mais le regard qu'il attachait sur Olivier valait un long discours. Heureusement pour ce dernier, l'aubergiste du Lion d'or le sauva de son embarras en criant à travers la porte, fermée au verrou, qu'il y avait en bas un monsieur qui demandait à être reçu.

— Au diable! répondit Laventie, je ne reçois personne.

L'aubergiste s'éloigna, mais revint l'instant d'après annoncer que l'inconnu insistait, et il fit passer sous la porte une carte qui portait ces mots: « M. Mérian, chef de service des charbonnages de Fornay. » Le tribun avait ramassé la carte d'une main dédaigneuse; à peine y eut-il jeté les yeux, il la tendit à Olivier et s'écria en faisant une gambade :

— Quand je te disais que l'ennemi demande à traiter!

Aussitôt il épousseta sa vareuse, rajusta son nœud de cravate, qui s'était défait, jeta son cigare dans la cheminée, dégagea le verrou de son crampon, ouvrit la porte en disant: « Faites entrer. » Après quoi, il revint au milieu de la chambre et, fièrement campé sur ses deux jambes, les bras croisés sur la poitrine, le front haut et sourcilleux, il attendit.

M. Mérian se présenta de l'air modeste, empêché d'un ambassadeur qui craint d'être mal accueilli. Il y avait tant d'humilité dans sa contenance que Laventie se crut tenu de le rassurer par un geste débonnaire et protecteur, en même temps qu'il se disait: « Saint-Denis et Montjoie! ils sont bien bas! » Après avoir salué légèrement Olivier, qu'il connaissait, le chef de service fit un demi-tour à droite et s'inclina jusqu'à terre.

— C'est à M. Aristide Laventie que j'ai l'honneur de parler?

— A lui-même, répondit le tribun en lui offrant une chaise. Soyez le bienvenu, monsieur, poursuivit-il. Nous connaissons le droit des gens, et les ambassadeurs qu'on nous envoie ne pourront jamais se plaindre que nous les ayons maltraités. Asseyez-vous, je vous écoute.

M. Mérian s'engagea dans un long préambule, commença beaucoup de phrases qu'il ne réussit pas à terminer. Puis, surmontant par degrés son embarras, il annonça que, quoique bien convaincu de la justice de sa cause, M. Maresquel, vivement affecté des souffrances qu'entraînait la prolongation de la grève, serait heureux d'y mettre fin par un accord, que la transaction était le fond des affaires humaines, que le directeur de Fornay préférait un mauvais accommodement au meilleur des procès.

— Voilà bien du tortillage, repartit Laventie. Qu'avez-vous à nous proposer?

— Nous connaissons votre programme, reprit M. Mérian, et vous comprenez sans peine que nous ne pouvons l'accepter dans son entier. Mais nous nous flattons de l'espoir...

— Allez dire à M. Maresquel, répliqua l'autre d'une voix tonnante, que nous ne lui ferons aucune concession. Ah! messieurs, vous faites faute sur faute; non contens de molester, d'exploiter vos ouvriers, vous séduisez d'innocentes jeunes filles; vous en porterez la peine. Vous avez tiré le vin, buvez-le.

M. Merian baissa l'oreille; puis, reprenant courage, il répondit que les accusés avaient le droit d'être entendus, que M. Maresquel désirait vivement s'entretenir quelques instans avec le président du comité de la grève.

— Triste retour des choses d'ici-bas! dit Laventie en ricanant. Il y a quelques semaines, j'ai vainement sollicité l'honneur de causer avec le directeur de Fornay; il m'a fait répondre que, si j'entrais dans son cabinet par la porte, j'en sortirais par la fenêtre. C'est lui qui est aujourd'hui le solliciteur. Qu'à cela ne tienne! Nous sommes des gens qui savent vivre. Dites-lui de ma part que, s'il se présente chez moi, c'est par la porte qu'il en sortira.

— Je vous remercie en son nom de votre obligeance, reprit M. Mérian; mais je ne lui conseillerai jamais de se présenter ici. Êtes-vous sûr qu'il pourrait traverser les rues de Toulins sans y être insulté et menacé? Nous savons que les grévistes qui obéissent à vos ordres s'abstiennent de toute violence; d'autres meneurs, qui vous disputent l'honneur de les conduire, sont moins délicats que vous et moins maîtres de leurs ressentimens.

— Voulez-vous parler de cette brute de Saturnin Servoix? dit étourdiment Laventie. Et se reprenant aussitôt : — Quand je l'appelle une brute, c'est un petit nom d'amitié que je lui donne. Le pauvre garçon est de la race des héros, et les héros ont quelquefois l'esprit un peu court. Le fait est que, si M. Maresquel venait à tomber sous sa patte, je ne répondrais de rien... Vous ne savez pas, messieurs, les services que je vous rends, les peines inouïes que je me donne pour contenir les énergumènes dont se compose la queue de mon parti. Si jamais je lâchais sur vous cette meute, vous verriez beau jeu.

— Croyez que M. Maresquel ne méconnaît point les obligations qu'il vous a, qu'il rend toute justice à votre modération...

— Relative, interrompit en riant Laventie.

— Assurément; mais dans ce monde le relatif a bien son prix. Encore un coup, monsieur, ne pourriez-vous accorder un rendez-vous à M. Maresquel ailleurs qu'ici?

— A quoi bon? répliqua-t-il. Que gagnerait-il à me voir?.. Ah! monsieur Mérian, si je m'avisais de transiger sur un seul point, il n'y aurait pas assez de pierres dans ce pays pour me lapider. Qu'il se soumette à son sort! La résignation et la philosophie adoucissent tous les malheurs. Au surplus, s'il a quelques propositions fermes à me faire, qu'il vous charge de me les apporter demain à trois heures dans la séance du comité. C'est tout ce que je peux faire pour lui être agréable.

A ces mots, il se leva et fit comprendre par un geste au chef de service que l'audience avait assez duré, qu'il le priait de se retirer.

— Nous les tenons, dit-il à Olivier, dès que M. Mérian fut sorti. Nous les tenons, ma vieille branche. Après s'être soumis, ton Maresquel aura l'amer chagrin de se démettre.

M. Mérian revint à l'heure dite. Il fut introduit dans le local où se réunissait le comité de la grève et admis aux honneurs de la séance. Les ouvriers qui composaient cette sorte de directoire alliaient dans une juste mesure le sentiment de l'importance de leur personnage à la déférence qu'ils devaient à leur chef, et tout à la fois ils étaient fiers et modestes. Religieux observateur des formes parlementaires, Laventie ne décidait rien sans consulter son conseil, et il persuadait à ses partenaires qu'il se gouvernait par leurs avis quand il n'en faisait qu'à sa tête. M. Mérian commença par déclarer qu'en tout état de cause M. Maresquel était résolu à se démettre, que, cette irritante question personnelle, qui était le plus grand obstacle à un accord, se trouvant ainsi résolue d'avance, il ne restait plus qu'à discuter les autres, qu'avant de résigner ses fonctions, le directeur de Fornay se faisait un devoir d'obtenir pour la compagnie des conditions équitables, qu'il y allait de son honneur et qu'il comptait sur le bon vouloir des ouvriers, sur leur esprit de justice et de conciliation pour arriver à une entente. Le débat s'engagea et ne tarda pas à s'échauffer. Le chef de service argumentait avec douceur, mais avec entêtement; il était subtil, ergoteur. Accordant tout en principe, il reprenait dans le détail toutes ses concessions. Laventie finit par s'impatienter; il déclara qu'on battait l'eau et proposa de lever la séance.

M. Mérian le prit à part et lui dit: — Excusez-moi, monsieur; je suis enchaîné par mes instructions.

— Je n'ai garde de vous en vouloir. Vous êtes, monsieur Mérian, un excellent avocat; mais les avocasseries font perdre un temps précieux, et nous sommes fort ménagers du nôtre. Croyez-moi, allez-vous-en et ne revenez pas. Nous discuterions avec vous deux mois durant que nous ne serions pas plus avancés que le premier jour.

— Il est certain, répondit l'autre, qu'en une demi-heure d'en-

tretien tête à tête avec M. Maresquel, vous feriez beaucoup plus de besogne. Il m'a témoigné de nouveau son désir de causer avec vous soit ici, soit à Fornay.

— Pas ici, repartit vivement Laventie, et vous savez pourquoi. Vous m'avez fait hier l'honneur de me dire que M. Maresquel ne traverserait pas impunément les rues de Toulins. Il y fait trop chaud pour lui, il s'y brûlerait les pattes, et on s'en prendrait à nous. Je n'ai pas les mêmes raisons que vous de m'intéresser à sa sûreté, mais notre force est dans notre bon droit et dans la correction de notre conduite, et je n'entends pas qu'on nous fasse sortir de la légalité par des provocations... Bon Dieu ! s'il ne tenait qu'à moi, je lui ferais le plaisir d'aller le voir à Fornay, ce pauvre homme! On ne refuse pas certaines petites douceurs aux condamnés à mort.

Puis, élevant la voix : — Mes amis, M. Maresquel, qui n'ose pas sortir de Fornay, serait bien aise d'y recevoir ma visite et de causer quelques instans avec moi. M'autorisez-vous à accepter sa gracieuse invitation, ou y voyez-vous quelque inconvénient?

Il s'éleva à ce sujet un second débat encore plus bruyant, plus orageux que le premier. Tout le monde parlait à la fois, les uns disant oui, les autres non. Le président secoua violemment sa sonnette, et dès que le silence se fut rétabli, M. Mérian en profita pour assurer au comité que la proposition de M. Maresquel ne cachait aucune embûche.

— Messieurs, dit-il, ne nous faites pas l'injure de croire que si M. Laventie se présentait à Fornay, il pourrait y courir quelque danger. Au surplus, s'il vous faut un otage, disposez de moi.

— Ces messieurs vous répondront peut-être, lui repartit Laventie avec un sourire indulgent, que votre tête et la mienne n'ont pas exactement le même poids, que nos enjeux ne seraient point égaux. Mais du moment que vous semblez suspecter mon courage, je tiens à vous prouver que je ne m'effarouche pas facilement. Veuillez dire à M. Maresquel que demain, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, je me présenterai dans sa caverne.

Dès que M. Mérian se fut retiré : — Mes amis, reprit-il, vous savez que je ne m'engage jamais que sous la réserve expresse de votre approbation. Je ferai ce qu'il vous plaira; mais je vous avoue que je ne serais pas fâché de savoir ce que M. Maresquel a dans le ventre.

Cette métaphore fit une impression si vive sur le comité que les opposans renoncèrent l'un après l'autre à leurs objections, sauf Olivier, qui dit à son ami, quand il se retrouva seul avec lui :

— Tu as tort, Aristide ; je t'assure que tu as tort.

— Tu crains pour ma vie, généreux jeune homme?

— Non, mais je soupçonne M. Maresquel de te préparer un piège, de vouloir exercer sur toi quelque tentative de séduction.

A ces mots, la figure du tribun s'empourpra. Était-ce une rougeur de surprise, d'effarement ou d'indignation? S'étonnait-il qu'Olivier pût former une conjecture si étrange, concevoir une pensée si baroque, qui ne serait jamais venue à Laventie, ou éprouvait-il au contraire cette émotion qui nous saisit lorsqu'un indiscret se prend à dire tout haut quelque chose que nous nous disions tout bas? On s'émeut toujours quand on se sent deviné. Le fait est qu'il rougit jusqu'aux oreilles, après quoi il dit à Olivier :

— A ce compte, mon petit vieux, ce n'est pas pour ma vie, c'est pour mon innocence que tu trembles.

— A Dieu ne plaise! mais cette visite paraîtra suspecte à beaucoup de gens, et tes ennemis en tireront parti contre toi.

— Tu es l'homme de toutes les inquiétudes, de tous les scrupules et de toutes les peurs! riposta Laventie d'une voix aigre, et il ajouta: — J'ai dit que j'irais; j'irai.

Il avait dit qu'il irait, il alla. Le lendemain, à quatre heures sonnantes, il arrivait à Fornay. Il fit arrêter sa voiture devant la grille de l'usine, mit pied à terre, et après avoir demandé sa route au concierge, il s'avança d'un pas conquérant, sa canne de jonc à la main, le front haut, son chapeau rejeté sur le derrière de sa tête, le visage sévère, la démarche fringante, boutonné jusqu'au menton, ganté de frais et mâchonnant une fleur entre ses dents. Il eut bientôt la joie de voir se dérouler devant lui une longue enfilade de bâtimens, de hangars, d'ateliers, naguère tout bourdonnans d'une vie affairée et fiévreuse et subitement tombés en langueur. Il n'en sortait plus que des bruits intermittens, aussi lugubres que rares. La vaste cour pavée avait la mélancolie d'une ruche délaissée par ses abeilles. Il traversa cette solitude et ce silence qui étaient son ouvrage. Il avait dit à des milliers d'hommes : « Ne travaillez plus! » Ses conseils avaient été obéis comme des ordres. Cette pensée lui était douce, sa vanité d'artiste et de tribun s'y dilatait amoureusement.

Comme il approchait du pavillon du directeur, un vieil huissier, sur la poitrine duquel pendillait une chaîne d'argent, vint au-devant de lui, s'inclina respectueusement, lui fit gravir un large escalier de pierre, l'introduisit dans le cabinet de travail de M. Maresquel et, le priant d'attendre quelques instans, s'empressa d'aller prévenir son maître. Resté seul, Laventie, tenant son chapeau de sa main droite, arrondissant son bras gauche sur sa hanche, fouilla d'un œil méfiant les coins et les recoins de la grande pièce oblongue où il venait de pénétrer comme dans une forteresse prise d'assaut.

Le mobilier n'avait rien de fastueux : un secrétaire, un bureau, une table à écrire, sept ou huit fauteuils recouverts en faux cuir de Cordoue, quelques layettes encombrées de cartons, quelques rayons chargés de livres, des cartes, un plan de l'usine, c'était tout. A plusieurs reprises, il frappa du doigt contre la muraille, comme pour s'assurer qu'elle était épaisse, qu'elle ne sonnait pas creux. En face de la porte d'entrée, il y en avait une autre, plus petite; il l'entr'ouvrit et constata qu'elle donnait dans une chambre à coucher, où pour le moment il n'y avait personne. Cela fait, il enfla ses grosses joues, souffla bruyamment. Il avait l'air de se dire : Enfin, m'y voici ! Et son orgueil montait au Capitole. Cependant, comme dans le fond de l'âme, il était assez bon garçon, il lui parut que M. Maresquel était digne de quelque pitié. « Le pauvre homme! pensait-il. Certes, il doit lui en coûter. »

Le pauvre homme ne se fit pas attendre, et sûrement, il lui en coûta; il portait sur son visage la confusion de sa défaite. La foudre était tombée sur ce cèdre du Liban, qui abritait sous ses épais ombrages tout un peuple d'oiseaux et d'actionnaires. Il n'avait plus le verbe haut, ni le sourcil insolent. Ce n'était plus ni le chef d'empire, le maître dur, foulant les petits sous son talon, ni l'homme des plaisirs faciles et sans lendemain, le sultan qui n'avait que la peine de jeter le mouchoir et qui, joignant l'orgueil des oublis à l'ivresse des caprices, balayait de son cœur chaque matin ses amours d'une nuit.

Courbé sous le poids de son désastre, il traversa la chambre d'un pas incertain, le front bas. Il essaya pourtant de se faire une contenance et il dit avec un sourire pâle :

— Monsieur, vous voyez un vaincu; soyez généreux.

Attirant un fauteuil à lui, Laventie y installa sa corpulente personne, tambourina une diane sur son chapeau à haute forme, dont il avait coiffé l'un de ses genoux, et répondit :

— Inflexible sur les principes, indulgent à l'égard des hommes et incapable d'insulter au malheur, voilà mon caractère, et convenez, monsieur, qu'on n'attend pas tant de savoir-vivre et des sentimens si délicats d'un saltimbanque, d'un petit sauteur, d'un polichinelle limousin.

M. Maresquel l'arrêta aussitôt par un geste suppliant.

— Ah ! de grâce, ne m'accablez pas; j'ai été assez puni de ma méprise et de mon mépris. Savez-vous, monsieur Laventie, que vous êtes un terrible homme? Vous n'avez pas seulement l'éloquence qui tour à tour transporte ou contient les multitudes, vous possédez tous les talens d'un chef de parti, le don de l'organisation, le génie de la politique. J'ai appris trop tard à mon dam qu'il n'est pas bon de se jouer à vous.

Les narines gonflées, Laventie humait cet encens. Le vague sourire qui errait sur ses lèvres signifiait : « Eh! oui, notre petit Laventie n'est pas une bête. » La flatterie est la seule monnaie que nous acceptions d'où qu'elle nous vienne, sans la retourner.

— Monsieur Maresquel, répliqua-t-il, vous faites la part trop belle à mon éloquence et au peu de talent que je puis avoir. Si j'ai gagné mon procès, c'est que le bon droit a toujours le dernier mot et que vous vous étiez mis dans vos torts... jusque-là, voyez-vous.

Et il promenait sa main gauche à deux pouces au-dessus de sa tête. Si dures que fussent ses paroles, il y avait tant de bénignité dans son regard que M. Maresquel se sentit tout réconforté. Quittant son air d'accablement :

— Oui, je m'étais mis dans mes torts, mais je connais quelqu'un qui m'avait aidé à m'y mettre... Quel piège vous m'avez tendu! que j'y suis sottement tombé! et quel usage vous avez su faire de cette Colette! En bonne foi, convenez que cette vierge immaculée, cette Jeanne d'Arc, n'est qu'une gourgandine.

— Monsieur, répondit sèchement Laventie, je suppose que nous ne nous sommes pas réunis pour discuter ensemble les vertus de Mlle Colette Vualin et les chances qu'elle pourrait avoir d'obtenir sa canonisation.

— Ah! ne vous fâchez pas ou je suis un homme perdu. Je cherchais à me concilier l'indulgence de mon juge en lui témoignant la sincère admiration qu'il m'inspire, — car enfin mon sort est dans vos mains... Monsieur Laventie, vous êtes-vous assuré qu'il n'y avait pas de chausse-trape sous votre fauteuil? Si elle venait à s'ouvrir, la grève y disparaîtrait avec vous.

— Je suis bien tranquille, repartit le tribun, sans se donner la peine de regarder sous son fauteuil. Si, pour votre malheur, je laissais ici un seul de mes cheveux, ce soir des torches vengeresses mettraient le feu aux quatre coins de Fornay. Ce serait une solution comme une autre, mais ce n'est pas celle que je préfère... Passons, arrivons au fait. Vous aviez quelque chose à me dire?

— Assurément, et sans doute vous m'avez deviné.

— Je ne devine jamais, monsieur ; je n'ai pas l'habitude d'épargner aux gens l'embarras de s'expliquer.

— Allons, puisqu'il le faut, je m'explique. Je tenais à vous voir parce que j'avais à vous dire certaines choses que personne ne vous aurait dites aussi bien que moi... M. Mérian vous annonçait hier que j'avais accepté sans réserve le premier article de votre programme, que j'étais prêt à me démettre... Vous n'en avez rien cru.

— Je l'ai cru, monsieur Maresquel, et je regrette de m'être trompé, car c'est un article sur lequel nous ne transigerons jamais. Vous ne sauriez imaginer l'aversion, la haine,.. à quel point,

hommes, femmes, enfans, toute cette population... Mais je m'abstiendrai de toute parole trop dure, et je vous dirai seulement que vous ne vous faites pas une idée juste ni même approximative de l'impopularité dont vous jouissez.

— A qui la faute? Vous y êtes bien pour quelque chose. Voilà plus de trois semaines que chaque soir vous me décochez de si cruelles épigrammes, que vous tracez de moi des portraits si noirs...

— C'est le jeu de la guerre, interrompit Laventie en souriant. Puis, d'un air tout à fait grave et d'une voix creuse : — Que voulez-vous, mon cher monsieur? je vous peins tel que je vous vois. Depuis ma plus tendre jeunesse et j'oserai dire dès mon enfance, j'ai fait mon serment d'Annibal, j'ai juré de me vouer tout entier, corps et âme, à la défense des opprimés, de combattre sans relâche et sans merci la nouvelle féodalité, les hauts barons de la finance et de l'industrie, de revendiquer contre eux les droits impérissables de la sainte égalité, de la sainte fraternité...

M. Maresquel s'enhardit jusqu'à l'interrompre à son tour. Avec un accent de reproche :

— Ah! monsieur Laventie, me prenez-vous donc pour une réunion publique?

Et comme l'autre se récriait : — Vous êtes un homme de tant d'esprit! poursuivit-il sur un ton d'humilité câline. Avouez-moi entre quatre yeux que le peuple est un méchant animal et que les barons de l'industrie... Ah! monsieur Laventie, vous m'avez traité bien souvent de pourri. Eh! oui, je le suis un peu, j'en conviens. Mais convenez que vous-même, vous avez peine à concevoir le bonheur sans un peu de pourriture... Oh! si peu que rien, encore vous en faut-il un peu. Les fruits trop verts maillent sous la dent... Vous avez infiniment d'esprit, monsieur Laventie; convenez que dans le fond de l'âme vous êtes aussi radical que moi.

— Vous plaisantez fort agréablement, répliqua Laventie avec hauteur, et je m'en étonne, car il me semble que votre situation n'a rien de plaisant.

— Il n'est que trop vrai; mais à tort ou à raison, je me permets de compter sur vous. Après avoir été mon juge, vous serez mon sauveur. Vous m'avez fait dire par M. Mérian qu'une sage philosophie adoucit les malheurs. Hélas! je ne suis pas un sage et la philosophie ne me consolera jamais de rien. Je vous le confesse sans vergogne, j'ai toujours préféré à la consolation le bonheur, même avec un peu de pourriture, et charité bien ordonnée commençant par soi-même, je suis tout disposé à vous faire les plus larges concessions sur ce qui concerne les intérêts de la compagnie, mais je serais un maître cuistre ou le roi des naïfs si je faisais litière de mes petits intérêts personnels... Aidez-moi à conserver ma place et

je transige sur tout le reste. Vous voyez si je crains de me compromettre, si je manque de franchise, jusqu'où va ma confiance en votre discrétion.

— J'en suis flatté, monsieur, très flatté, et votre franchise est vraiment admirable. Mais à quoi peut-elle vous servir? Quand j'essaierais de vous tendre la perche, eh! bon Dieu! mon comité tout entier me conspuerait.

— Allons donc, monsieur Laventie! c'est vous qui plaisantez. J'ai toujours pensé que le métier d'un gouvernement est de gouverner, et je crois que nous ne nous en privons ni l'un ni l'autre. Mon conseil d'administration ne se compose guère que d'imbéciles; je leur fais faire à peu près tout ce que je veux. Vous êtes un bien autre homme que moi, et vous menez vos imbéciles à la baguette.

— C'est ce qui vous trompe, repartit Laventie. Il y a entre vos imbéciles et les miens cette importante différence que les miens sont ingouvernables.

Et il se souleva sur son fauteuil, comme s'il se disposait à partir.

— Que vous êtes pressé! s'écria M. Maresquel, en joignant les mains et penchant la tête avec une grâce toute féline. Accordez-moi quelques instans encore. N'êtes-vous pas bien ici?

— M. de Bismarck, répondit-il, disait un jour à M. Thiers : « Il est doux de se retrouver tête à tête avec la civilisation. » Vous attendez de moi le même compliment, monsieur Maresquel?

— Mais oui. Ne sommes-nous pas, vous et moi, des civilisés, des gens d'esprit, des hommes d'affaires? Comment n'aurions-nous pas, quoique ennemis jurés, quelque plaisir à causer l'un avec l'autre? On s'entend si bien entre hommes d'affaires!

— Je ne me fâche pas, mais je m'en vais, riposta Laventie.

Pourtant, il ne s'en alla pas. S'adossant à la cheminée, il déboutonna sa redingote, passa sa main gauche dans l'échancrure de son gilet, fourra sa main droite dans la poche de son pantalon. Il ne disait rien, mais il avait l'air de dire : J'attends et je ne vois rien venir.

— Quand je songe, reprit M. Maresquel, qu'un homme de votre taille, de votre envergure, est venu s'échouer à Toulins et qu'il y emploie tristement ses journées à raisonner avec des sots, à les persuader!..

— Dur métier, murmura Laventie, et il faut avouer qu'un joli petit despotisme a du bon.

— C'est mon opinion bien sincère. Voyez comme il nous est facile de nous entendre! Il est vrai que votre dur métier a ses douceurs. Eh! par exemple, vous avez la ressource d'échanger quelquefois vos pensées avec notre ami le petit Olivier Maugant.

— Ce n'est pas un aigle.

— Vous avez aussi la joie de vous chamailler avec l'illustre Saturnin.

— Saprelotte! quelle brute! s'écria Laventie, devant qui on ne pouvait prononcer ce nom sans le faire bondir.

— Une brute, quand il n'est pas un héros.

— C'est souvent la même chose, et le martyr, c'est moi.

— Oh! bien, mon cher monsieur, dit M. Maresquel, si vous êtes un martyr, j'ai quelque droit à passer pour un saint. Allons, calomniateur que vous êtes, péchés de la parole, péchés de la chair, mettons tout cela dans le même sac et signons bien vite notre petit contrat.

— Enfin! pensa Laventie, qui répondit en se raidissant : — De quel contrat voulez-vous parler, je vous prie?

— Ne m'avez-vous pas promis?..

— Je n'ai rien promis du tout.

— Mais oui, mais oui, monsieur Laventie, et comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, une fois sûr de rester en place, j'oblige mon conseil à transiger sur tous les points, et la grève est finie dans trois jours, et dans trois jours vous rentrez en triomphateur à Paris, où vous direz à vos amis les intransigeans, qui ne vous aiment guère : « Ce haut baron de l'industrie, ce terrible Maresquel, je l'ai amené à composition, je lui ai rogné les griffes et les dents, elles ne repousseront pas... »

A ces mots, posant ses deux coudes et son menton sur sa table à écrire, il regarda le tribun dans le blanc des yeux et lui dit :

— Voyons, monsieur Laventie, combien vous faut-il?

Laventie tressaillit et rougit comme la veille; mais, cette fois, ce n'était pas une rougeur d'étonnement. Il avait prévu le tour que prendrait l'entretien, la proposition qu'on lui ferait, et il avait eu le temps de préparer sa réponse. Il estimait qu'en politique il suffit d'être honnête homme, qu'on n'est pas tenu d'être une honnête fille, et il comprenait parmi les honnêtes filles les benêts, qui, dans la candeur de leur innocence, négligent leurs affaires en faisant celles de leur prochain et s'occupent de lui procurer du plaisir en oubliant de s'en procurer à eux-mêmes. Il avait beaucoup médité sur ces matières, il savait exactement où finit la vertu et où commence la bêtise. Il s'était dit : — « Je serais un drôle si, trahissant la confiance de mes grévistes, je m'arrangeais avec M. Maresquel à leurs dépens; mais je ne suis pas un drôle et je ne suis pas non plus un benêt. Du moment que j'obtiens pour eux tout ce qu'ils ont le droit de réclamer, le reste ne regarde que moi. J'ai dépensé à leur service beaucoup de temps et beaucoup de voix, il est juste qu'on m'indemnise de mes frais. Si l'homme de Fornay s'avisait de revenir sur ses concessions, j'en serais quitte pour lui rendre son

argent ou pour le verser dans la caisse de la grève, au nom d'un généreux inconnu. » Toutefois, la façon brusque et brutale dont M. Maresquel venait d'aborder la question lui parut inconvenante, et sa pudeur s'alarma. Il s'écria, rouge d'indignation :

— Monsieur, pour qui me prenez-vous? Croyez-vous donc que je sois de ces hommes qu'on achète?

— Pour qui je vous prends? Pour un homme d'infiniment d'esprit, s'empressa de répondre M. Maresquel, et quant à vous acheter, ah! le gros, le vilain mot! Quels que soient les honoraires qu'on lui paie, on n'achète pas son avocat, pas plus qu'on n'achète un directeur d'usine en lui allouant des appointemens. Il est vrai que ce cas-ci a quelque chose de tout particulier : le procureur-général qui avait requis contre moi veut bien se charger lui-même de ma défense. Cela se trouve fort bien; qui peut connaître mieux que lui le fort et le faible de ma cause?.. Eh! mon Dieu, je ne vous demande pas de vanter mes vertus, de vous porter garant de ma modestie ou de ma chasteté. Mais vous plaiderez les circonstances atténuantes, vous alléguerez à votre comité que vous m'avez vu, que vous avez été touché de ma contrition, que je ne suis pas si diable qu'on me fait, que le malheur m'a assoupli, que je suis disposé à racheter mes torts, à regagner par mes complaisances le cœur de mes ouvriers, qu'au demeurant, bourgeois pour bourgeois, je ne suis pas pire qu'un autre et que mon successeur ne vaudrait guère mieux que moi, qu'il pourrait même arriver que par miracle on perdît au change...

— Vous vantez mon éloquence, interrompit en riant Laventie. La vôtre vaut la mienne.

— A la condition que je l'appuie d'argumens sonnans... Cher monsieur, voulez-vous trente,.. quarante,.. cinquante mille francs?

Au premier de ces chiffres, Laventie détourna la tête en grimaçant, comme un homme qu'on insulte par des propositions dérisoires, indignes de lui; au second, il fit une moue dédaigneuse; au troisième, il remarqua avec quelle facilité l'enchère montait, et sa figure s'épanouit.

— Faites attention, mon cher monsieur Maresquel, reprit-il, que votre cause est détestable et votre dossier bien compromettant. Quel paquet de linge sale à laver! Votre blanchisseuse aura bien du mal...

— Que Dieu bénisse ma blanchisseuse! répliqua M. Maresquel; mais elle est âpre en affaires comme un procureur... Que dirait-elle de soixante mille francs?.. Faut-il aller jusqu'à soixante-quinze mille?

— J'ai du goût pour les chiffres ronds, dit Aristide en se décidant à franchir le saut. Mettons-en cent mille.

M. Maresquel se récria; la somme lui semblait forte. Il demanda un rabais jusqu'à ce que Laventie écœuré s'écria :

— Allons, monsieur, exécutez-vous en galant homme et ne portons pas dans les grandes affaires l'esprit des petites. Trêve de marchandage! Vous ne sauriez croire combien une discussion de ce genre me paraît nauséabonde, m'agace les nerfs... Cent mille francs, c'est mon chiffre et je m'y tiens.

Le menton dans la main, les yeux au plafond, M. Maresquel semblait hésitant, perplexe :

— Vraiment, vous ne m'avez pas trompé, monsieur, dit-il enfin ; vous êtes inflexible sur les principes; mais, en conscience, vous m'en demandez trop.

— A votre aise! dit Laventie d'un ton rogue. Les pourparlers sont rompus, nous allons reprendre les hostilités.

— Oh! j'en sens bien les conséquences... Accordez-moi vingt-quatre heures de réflexion.

— Pas une minute! répondit-il.

Et là-dessus, il s'achemina lentement vers la porte, dans l'espérance que M. Maresquel se raviserait et le retiendrait par le pan de sa redingote. Mais M. Maresquel ne se ravisa pas et se contenta de le reconduire jusque sur le palier. Là, il passa sa langue sur ses lèvres comme une fouine qui vient de saigner un poulet. Puis, s'inclinant jusqu'à terre :

— Monsieur Aristide Laventie, dit-il, ma pourriture salue la vôtre!

En traversant la cour de l'usine pour regagner sa calèche, le tribun avait l'air désenchanté, déconfit, et une sourde inquiétude lui travaillait le cerveau : « M'aurait-il joué un tour de sa façon? pensait-il. Ma foi! je ne serais pas trop surpris de lire demain dans *l'Impartial* de Veyron un compte-rendu de notre colloque. Peste! il s'agit de prendre les devans. Que peut son témoignage contre le mien?.. Ah! mon bon homme, tu veux la guerre, tu l'auras. »

A peine fut-il arrivé à Toulins, il dîna précipitamment et se rendit aussitôt à la réunion publique, qu'il avait convoquée pour huit heures.

XXIV.

Jamais l'affluence n'avait été si grande que ce soir-là; des grévistes qu'on ne voyait jamais au Lion d'or étaient accourus en hâte et occupaient les premières places, au vif déplaisir des habitués, qui durent s'accommoder des dernières. Une demi-heure avant l'ouverture de la séance, la salle était bondée de monde, et ce monde était bruyant, agité, houleux. Il y avait là des gens qui savaient des nouvelles et agitaient dans leur esprit des pensées qu'ils n'avaient

garde de dire tout haut, et les autres se demandaient : « A quoi pensent-ils ? » Comme les grands seigneurs en voyage, les événemens envoient devant eux des courriers pour annoncer leur arrivée. On devine souvent à de mystérieux indices qu'il se passera quelque chose. Les becs de gaz eux-mêmes participaient à l'émotion générale. Par instans, ils jetaient de grandes flammes jaunes, et tout à coup ils pâlissaient, semblaient prêts à s'éteindre, comme offusqués par l'épaisse fumée que dégageaient les pipes.

Le comité fit son entrée par une petite porte de derrière et prit place sur l'estrade, autour d'une table ovale. Dans les premiers temps, les ouvriers qui le composaient avaient l'air gauche, emprunté, comme un homme affublé d'un habit qui n'est pas fait pour lui. Ils s'étaient bien vite formés ; quelques jours d'exercice leur avaient suffi pour acquérir l'entente et la pratique de leurs nouvelles fonctions, et ils s'en acquittaient avec tant de plaisir qu'ils désiraient que la grève fût éternelle, ayant pris en dédain tout autre genre de besogne. Il y a dans l'homme, à quelque classe qu'il appartienne, un goût naturel pour les bureaux; c'est un des caractères qui le distingue de toutes les variétés de la gent animale. L'un des vice-présidens, à qui Laventie cédait presque toujours le fauteuil dans les assemblées publiques, ressentait une si tendre affection pour sa sonnette qu'il l'eût portée volontiers tout le jour pendue à son cou. Si on lui avait demandé sa définition du paradis, il eût répondu que c'est un endroit où quelqu'un préside avec joie des gens ravis d'être présidés. Le malheur est que chacun voudrait avoir son tour, et ce n'est pas ainsi qu'il l'entendait.

Ce soir-là, il eut besoin de toute son autorité et il dut recourir fréquemment à sa sonnette pour calmer les cerveaux échauffés, pour avoir raison des conversations particulières, des propos amers ou piquans que s'adressaient des voisins qui ne s'aimaient pas et d'un brouhaha prêt à dégénérer en tumulte. Cependant, quand il eut annoncé que le citoyen Laventie, qui venait d'apparaître, apportait à l'assemblée des nouvelles et se proposait de lui faire d'intéressantes communications, le silence se rétablit par degrés dans tous les coins de la salle. Laventie se rendait facilement maître de ses émotions, de ses contrariétés. Quelque chagrin qu'il eût ressenti de sa déconvenue, jamais il n'avait semblé si sûr de lui-même et des autres. Après avoir échangé de fraternels sourires avec tous les membres du bureau, il traversa l'estrade en se dandinant, s'avança jusqu'à la barrière à balustre qui la terminait et dont il étreignit de sa main droite la tablette de bois. Puis, rejetant sa tête en arrière, la poitrine bombée, il parcourut du regard toute l'assistance, où il reconnut aussitôt avec moins d'étonnement que de plaisir de nombreuses barbes de boucs mêlées à ses brebis. Il en inféra

que les saturniens ne s'entendaient plus, que le parti du fou furieux s'affaiblissait de jour en jour par de nouvelles zizanies et de nouvelles défections, que, regrettant la houlette du vrai berger, les boucs rentraient l'un après l'autre au bercail.

Après avoir toussé et avalé une pastille pour s'éclaircir la voix, il commença en ces termes :

— Mes chers amis, notre cher et respecté président a dit vrai, je vous apporte des nouvelles. Je me propose de vous raconter un incident étrange, bizarre, qui vous prouvera qu'il faut s'attendre à tout dans ce monde et qu'il n'est rien, absolument rien dont un bourgeois ne soit capable... Oui, mes amis, c'est une chose bien étonnante que la tête d'un bourgeois. C'est un jardin dont la terre est particulièrement propice à la culture des plantes vénéneuses. Il y pousse des idées à la fois si répugnantes et si saugrenues qu'elles ne nous viendraient jamais à nous autres, candides ouvriers des mines ou des laminoirs, de la plume ou de la parole. Mais la surprise que je vais vous causer ne vous sera point désagréable. Vous verrez à quelles extrémités en est réduit votre ennemi, à quels expédiens il est obligé de recourir et combien j'ai raison de vous répéter sans cesse que votre union, votre admirable fermeté triompheront avant peu de tous les obstacles, de toutes les résistances, de tous les mauvais vouloirs, de toutes les obstinations. Soyons plus patiens que la patience bourgeoise, plus têtus que l'entêtement bourgeois, et la victoire nous est assurée.

Tout bruit avait cessé. Les regards étaient fixés sur l'orateur ; on l'écoutait bouche béante, on buvait ses paroles.

— Vous savez, mes amis, reprit-il, que l'homme de Fornay nous avait dépêché un ambassadeur pour nous témoigner son désir de s'entretenir avec moi et de me faire connaître les concessions qu'il était disposé à nous faire. Notre comité s'est partagé sur la question de savoir si je devais accepter cette invitation. Quelques-uns d'entre nous soupçonnaient un piège et craignaient que je ne sortisse pas vivant de la caverne du léopard. En vérité, votre tyran me ferait par trop d'honneur s'il affectait d'en vouloir à mes jours. Ce serait de sa part une insigne flatterie ; comment pourrait-il mieux me témoigner l'importance qu'il attache à ma médiocre personne ?.. Je vous l'ai dit souvent, il n'est point d'homme nécessaire, et, si je venais à disparaître, vous auriez bientôt fait de me remplacer.

Il s'attendait qu'on allait protester, mais on était curieux de ce qui allait venir, et, pour épargner le temps, personne ne protesta. Il fit comme si on protestait, et il poursuivit en s'animant :

— Non, mes amis, ne croyez pas que je vous sois nécessaire.

Vous savez qui étaient les Gracques, vous m'avez permis de vous parler quelquefois de ces grands ancêtres de la liberté. Quelqu'un dont je crains de gâter les paroles en vous les répétant a dit que, quand périt le dernier des Gracques sous les coups des patriciens, il lança avant d'expirer un peu de poussière vers le ciel, en attestant les dieux vengeurs, et que de cette poussière naquit Marius, qui abattit à jamais l'insolence de l'aristocratie romaine. Eh bien! s'il m'arrivait malheur, je trouverais sans peine un Marius pour me venger. « Ah! disais-je à mes amis, que me parlez-vous de danger? En est-il un seul que nous refusions de braver, vous et moi? Notre cœur, notre vie sont au peuple; il a le droit de disposer de nous. » Mais je ne veux pas me faire plus brave que je ne suis, je ne croyais pas au danger, et j'avais raison de n'y pas croire, puisque me voilà... Eh! vraiment, je suis heureux d'être allé à Fornay, et j'aurais voulu vous y conduire tous. C'est un cimetière, c'est une terre des morts que Fornay. Dans ce monde si bruyant, si animé quand vous l'habitiez, c'est à peine si on rencontre çà et là quelques fantômes errant comme les âmes du purgatoire, et l'herbe commence à y pousser entre les pavés. Mais, de toutes les rares figures qu'on y peut rencontrer, la plus triste, la plus ravagée, la plus morne est sûrement celle de votre ancien patron. Ah! mes amis, soyez justes pour lui, il faut qu'il vous aime terriblement, cet homme, puisqu'il ne peut se passer de vous. Il vous regrette, il vous appelle, il est prêt à vous ouvrir ses bras. J'ai essayé vainement de le consoler; il m'a déclaré qu'il préfère le bonheur à la consolation, et que son bonheur serait de vous voir. « Rendez-les-moi! » s'est-il écrié en pleurant... Oui, il se fait quelquefois des miracles. Je le jure par tous les crocodiles d'Égypte, j'ai vu des larmes dans les yeux de M. Maresquel!

Comme un feu de file mal exécuté, quelques maigres applaudissemens se firent entendre çà et là, réprimés par des *chut!* impérieux. Laventie pensa que ses auditeurs lui en voulaient de tenir leur curiosité en suspens. Il ne se pressa pourtant pas de les satisfaire. Il réglait à son gré les allures de son éloquence et réservait pour la fin les temps de galop, les mouvemens hâtés et fiévreux. Il n'en était encore qu'à l'*adagio* de sa sonate, et, sans précipiter son débit, après s'être tamponné le front avec son mouchoir :

— Je l'ai donc vu, continua-t-il, cet homme terrible, qui ne l'est plus; j'ai causé pendant près d'une heure avec lui. Vous croyez le connaître, mes amis; vous ne le connaissez pas. Devinez, je vous prie, de quoi il s'est avisé... Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille... Mais non, ne cherchez pas, je vous défie de deviner... Nous vivons ensemble depuis plusieurs semaines. Il n'y a personne ici qui n'ait lu dans mon cœur, dans ce cœur qui ne bat

que pour le bonheur du peuple et pour la délivrance des opprimés. Il n'y a pas ici une main qui n'ait pressé cent fois la mienne, et vous savez si elle est loyale, la main que voici! Je ne crains pas de vous la montrer. Ce n'est pas une main de bourgeois, elle n'a jamais trempé dans de sales intrigues, dans les corruptions, dans les pourritures de ce monde. Et pourtant, M. Maresquel s'est avisé... Vraiment, j'ose à peine vous le dire, tant je rougis pour lui. On peut acheter beaucoup de choses: on peut acheter du pain, on peut acheter de la terre, et, paraît-il, on peut acheter aussi certains hommes, certaines consciences. Mes amis, M. Maresquel a cru que j'étais un de ces hommes, une de ces consciences qui se vendent et qui s'achètent. Oui, si inconcevable que cela vous semble, rien n'est plus vrai, M. Maresquel s'était mis en tête de m'acheter. Oh! rendons-lui justice, il s'est conduit en galant homme, il a daigné s'en remettre à moi, il m'a autorisé à faire moi-même mon prix... Oui, il m'a dit tout crûment : « Combien vous faut-il? Voulez-vous soixante mille francs? En voulez-vous quatre-vingt mille?.. » Eh bien! mes amis et mes frères, savez-vous ce que je lui ai répondu?

Avant qu'il pût continuer, une voix grêle et chevrotante, mais qui portait, cria du milieu de la salle :

— Vous lui avez répondu : « Monsieur Maresquel, ce n'est pas assez. »

A ces mots, la tempête qui couvait éclata. Les gens assis s'étaient levés brusquement, toutes les têtes se penchaient vers l'insolent qui avait proféré ce propos inouï, énorme, monstrueux; on l'interpellait, on se bousculait pour mieux le voir. Laventie avait bondi sous l'outrage.

— Je cède mon tour de parole à l'interrupteur, s'écria-t-il à pleins poumons. Qu'il monte sur cette estrade; je serai bien aise de contempler de près son visage de mouchard.

L'interrupteur quitta sa place, s'engagea dans un couloir, et, travaillant des coudes, se fraya péniblement un passage jusqu'à l'estrade. Malheureusement pour Laventie, c'était un ouvrier des laminoirs, nommé Constantin Grillet, qu'on pouvait considérer comme un dangereux fanatique, comme un cerveau brûlé, mais qui n'avait pas la figure d'un mouchard. Séide de Saturnin et ayant un goût prononcé pour les écritures, le sous-tribun l'avait récompensé de son zèle en le nommant son secrétaire. Ses manières étaient douces autant que ses opinions étaient violentes. A la fois très passionné et très flegmatique, les regards furibonds que lui jetait Laventie ne le troublèrent point. Il s'approcha de la balustrade, et sur le ton posé, monotone d'un notaire qui donne lecture

d'un acte de vente ou d'un contrat de mariage, il entama un long récit, qu'il eût mieux fait d'abréger.

Il résultait de ses explications que M. Maresquel avait averti Saturnin Servoix qu'il devait avoir dans la journée une conférence avec le citoyen Aristide Laventie. Du même coup, le tyran avait proposé au sous-tribun de lui déléguer deux hommes de confiance qu'il mettrait à même de tout entendre sans être vus. Saturnin avait accepté cette proposition et choisi pour ses mandataires Constantin Grillet et un mineur, nommé Longepied. Ils s'étaient rendus secrètement à Fornay, où M. Maresquel les avait fort bien reçus. Grillet entra à ce sujet dans d'oiseux détails qui ne faisaient rien à l'affaire. Il se crut tenu d'apprendre à l'assemblée qu'on leur avait offert un doigt de vin de Madère et un biscuit; que lui, Grillet, avait refusé d'y toucher, que Longepied avait mangé le biscuit et bu le vin sans penser à mal. Ces détails inutiles, qui faisaient longueur, agacèrent l'auditoire; il s'éleva quelques protestations, quelques clameurs. Mais Grillet ne se laissait jamais interloquer; il profita du premier moment de silence pour reprendre son récit et pour expliquer qu'il y avait à Fornay, dans une pièce attenante au cabinet du directeur, un grand placard pratiqué dans toute l'épaisseur de la muraille, qu'on les avait fait entrer dans ce placard, lui et Longepied; qu'à la vérité, ils n'y étaient pas à leur aise, Longepied surtout, qui avait une taille au-dessus de l'ordinaire; mais, qu'au travers d'une cloison très mince, ils avaient pu, selon la promesse de M. Maresquel, entendre tout ou presque tout sans être vus.

— Belle invention! s'écria le président, qui ne se contenait plus. Au fait, il y a ici quelqu'un qui pourra nous renseigner. Le citoyen Olivier Maugant a habité longtemps Fornay : qu'il veuille bien nous dire s'il a jamais vu ce fameux placard.

— Je l'ai vu, répondit d'une voix sourde Olivier, aussi sombre qu'une nuit sans lune, et qui semblait souffrir d'une migraine qui ne venait pas de l'estomac.

Certains souvenirs ne s'effacent jamais. Comment l'eût-il oublié, ce fameux placard où un soir, dans sa première jeunesse, ses yeux ou son imagination de lycéen avaient cru apercevoir une femme qui s'y était précipitamment blottie, en laissant traîner sur une table sa marmotte en tricot à côtes? A la vérité, cela ne prouvait pas que Constantin Grillet fût un témoin digne de créance. Mais les hommes sont à la merci de leurs impressions, quoique leurs impressions ne soient pas des preuves, et les trois mots que venait de prononcer Olivier parurent tomber de si haut, que l'auditoire en fut vivement affecté. Les saturniens exultaient, les laventistes étaient déconcertés et comme saisis de stupeur. L'intrépide et opiniâtre Grillet

continua sa déposition; il rapporta que Laventie, au cours de son entretien avec M. Maresquel, avait traité Saturnin de brute et qualifié d'imbéciles les membres du comité; qu'après cela, on avait débattu les clauses du contrat, que l'homme qui ne se vendait pas ayant demandé cent mille francs, l'homme qui voulait l'acheter avait tâché d'obtenir un rabais, qu'on ne s'était pas entendu, que le marché n'avait pu se conclure.

Interrompu par des rumeurs, Grillet invoqua le témoignage de Longepied, et tout le monde cria d'une seule voix : « Où est-il? » Aussi timide que Grillet était brave, Longepied aurait voulu s'éclipser, disparaître. Il rentrait sa tête dans ses épaules, se faisait tout petit, mais il avait deux mètres de haut, et il est difficile aux géans de se cacher. On s'empara du malheureux; le happant au collet, on l'obligea de se lever, on le poussa vers l'estrade, où il fit une triste figure. Effarouché par le bruit, honteux d'être regardé par toute une salle, il passait ses gros doigts dans son épaisse tignasse, se grattait la tête et le menton, et ce fut à grand'peine qu'il balbutia quelques mots que personne n'entendit. Les uns l'acclamaient, les autres le huaient, en disant : « Il a bu le vin! il a mangé les biscuits! » L'infortuné géant réussit enfin à s'évader par la porte de derrière et tira de long, maudissant le goût funeste qu'avait Grillet pour les détails oiseux ou compromettans.

Son attitude, sa confusion, ses pénibles bégaiemens avaient paru l'indice d'une conscience embarrassée, et les laventistes, atterrés un moment par la déclaration d'Olivier, redressaient la tête. Le tribun mit à profit ce retour de l'opinion. Assis à califourchon sur une chaise, ses deux coudes sur le dossier, sa tête dans ses mains, il avait écouté sans sourciller la déposition de Grillet; les justes qu'on outrage se réfugient dans le silence du mépris. S'élançant tout à coup vers la balustrade :

— Citoyens, s'écria-t-il, on ne dira pas que ces deux hommes s'entendent comme larrons en foire. L'un a bu toute honte, l'autre a des scrupules, des pudeurs qui le gênent. Voulez-vous connaître toute ma pensée? Si Longepied a mangé les biscuits, ce n'est pas lui qui a empoché l'argent. Voyons, Grillet, soyez sincère; apprenez-nous si c'est un bon métier que celui de témoin suborné par M. Maresquel... Vous vous récriez? Vous vous indignez? Et moi aussi, citoyens, je m'indigne de mes soupçons, tant il m'est dur de penser qu'il y a parmi nous un de ces hommes qui se vendent. Non, Grillet, vous n'êtes pas un imposteur, j'aime mieux croire que vous êtes le roi des nigauds et des benêts. Je veux vous sauver, je vous tends la perche... Quand vous m'avez interrompu, j'étais en train d'expliquer à cette assemblée que M. Maresquel avait voulu m'acheter et que je lui avais répondu : « Monsieur, mettez-y le prix; il me faut

au moins cent mille francs. » Enfermé dans son placard, le sieur Grillet entendait nos paroles à la rigueur, mais il ne pouvait voir nos visages. Il faut croire que le mien exprimait une aimable gaîté, car M. Maresquel, qui n'aime pas qu'on se moque de lui, m'a reparti sèchement : « Point d'affaires, monsieur ; je ne traite que dans les prix doux... » Supposons, Grillet, que vous et votre ami Longepied veniez me dire : « Monsieur Laventie, ne sommes-nous pas des hommes intelligens? » Je vous répondrais : « Mais comment donc, mes amis? Vous êtes trop modestes. Que parlez-vous d'intelligence? vous avez l'un et l'autre un génie rare et supérieur. » C'est une figure de rhétorique qui s'appelle l'ironie et qu'on emploie selon les cas pour remettre à leur place un sot ou un insolent, un Grillet ou un Maresquel. Les Maresquel la comprennent ; les Grillet, qu'ils soient dans une armoire ou ailleurs, ne la comprennent jamais.

Cette explication parut trop subtile, le tapage redoubla. Alors transporté d'une sainte fureur, l'œil en feu :

— Ah ! citoyens, reprit-il, comme vous vous entendez à faire la joie de vos ennemis ! Et quelle fête vous préparez à l'homme qui n'a ourdi toute cette trame que pour vous priver de mes humbles services ! Certes, il ne doit pas se faire d'illusions celui qui entreprend de travailler pour la rédemption du peuple, et, en venant ici, je puis le dire, j'étais prêt à vous sacrifier et mon repos et mes plus chers intérêts. Les fatigues, les lassitudes, les soucis dévorans, le fardeau des responsabilités, les nuits blanches succédant à la fièvre des journées, j'avais tout accepté d'avance, et d'avance aussi je me résignais aux brocards, aux injures, aux criailleries des fous, qui traitent vos vrais amis d'opportunistes et de révolutionnaires en chambre. Mais qu'il vînt un jour où je serais en butte à d'infâmes et ridicules calomnies, où j'aurais à défendre ma réputation, mon honneur contre des imbéciles ou des drôles, ah ! citoyens, je ne l'aurais jamais cru, et ce calice est trop amer pour moi. Boira qui voudra, je ne bois pas. Prenez ma vie, elle est à vous ; mais mon honneur m'appartient, et je n'admets pas que personne y touche !

Il s'espaça sur ce thème, et par intervalles il mêlait les attendrissemens aux indignations. La tête douloureusement penchée, les deux bras allongés et immobiles, on eût dit un martyr cloué sur sa croix. Mais l'assistance était devenue si houleuse que ses paroles n'arrivaient plus jusqu'au fond de la salle. Renonçant à terminer son discours, il rassembla tout ce qui lui restait de voix pour crier :

— Citoyens, sans votre confiance, je suis impuissant ou plutôt je ne suis plus rien. Si je l'ai perdue, dites-le-moi, et ce soir même, je vous le jure, je partirai pour Paris.

Cette menace n'eut pas l'effet décisif qu'il attendait. Les uns

applaudirent, les autres glapissaient ou hurlaient. Le parti des saturniens s'était grossi de quelques laventistes, qui trouvaient le cas un peu louche et réclamaient un supplément d'enquête. Il s'y joignait des grévistes repentans, qui, las de souffrir, à bout d'endurance, calculaient de combien de jours le départ de Laventie hâterait le dénoûment après lequel ils soupiraient. Les membres du comité, sentant la salle mal disposée, insistaient pour qu'on remît au lendemain la suite de la discussion et le vote. Laventie exigea que son sort fût réglé sans autre délai. Il fallut se conformer à son désir. A force d'agiter sa sonnette, le président obtint qu'on se calmât un peu, et il demanda que ceux des assistans qui voulaient protester contre des imputations calomnieuses et témoigner leur attachement au citoyen Laventie levassent la main.

L'épreuve sembla douteuse ; on procéda à la contre-épreuve, et il parut que ceux qui se défiaient du citoyen Laventie étaient presque aussi nombreux que ceux qui lui conservaient leur confiance. Le président voulait qu'on recommençât ; Laventie, outré de depit, s'y opposa formellement. Aussi bien l'assemblée avait perdu tout sang-froid ; on pouvait craindre que le conflit des opinions ne se tournât en bagarre. A la clarté inégale et vacillante des lampes de gaz, symbole des inconstances populaires, les deux camps s'interpellaient, se provoquaient, et les gourmades suivaient de près les injures. Les membres du comité, groupés autour du tribun, le suppliaient de revenir sur sa résolution. Il fut inflexible ; l'écume aux lèvres, il se disait las de gouverner des brutes dignes d'avoir pour chefs les mouchards de M. Maresquel.

Pour mieux leur témoigner son mépris, il voulut sortir par la grande porte, et traversant toute la salle au milieu des rixes et des bousculades, il promenait à droite et à gauche ses yeux flamboyans, qui éclataient comme des pétards. A mesure qu'il avançait le long d'un couloir obstrué, sa hautaine attitude imposait aux plus violens, les faisait rentrer en eux-mêmes. On comprit qu'il venait de s'accomplir quelque chose de grave, d'irréparable. Amis ou ennemis, l'assemblée tout entière, oubliant ses bruyantes discordes, ressentit jusque dans les moelles le frisson de l'événement. Les innocens, les simples, qui ne savent jamais ce qu'ils font, en étaient aux regrets ; nombre de saturniens semblaient étonnés, décontenancés, presque honteux. Grillet seul triomphait. Bravant les menaces, les invectives dont on l'assaillait, pâle d'émotion et de bonheur, il se gorgeait de sa gloire, insolent comme un bûcheron qui vient d'abattre un chêne et qui dit à sa cognée : « Bien travaillé, ma fille ! » Il n'est pas de plus grande joie pour un petit homme que de se sentir la petite cause d'une grande catastrophe.

Quand il rentra précipitamment dans sa chambre pour y faire ses

paquets, Laventie se trouva nez à nez avec Olivier Maugant, qui, accablé de confusion, avait quitté l'assemblée avant le vote. Il y a de bonnes âmes qui prennent pour elles la honte des autres. Le tribun, jetant à son ami l'un de ces regards qu'on réserve aux faux frères, aux traîtres, aux Judas Ischariot, le saisit à la gorge et lui cria :

— Sacré animal, tu ne pouvais donc pas m'avertir qu'il y avait un placard?

Olivier se dégagea de cette violente étreinte et ne répondit mot. Debout dans l'embrasure d'une fenêtre, il se remit à penser à une lettre qu'une femme lui avait écrite et qui se terminait par ces mots : « Il faut choisir entre votre Laventie et moi. » C'était Laventie qu'il avait choisi! Pendant ce temps, l'homme à la forte poigne entassait pêle-mêle, dans une grande malle, ses chemises, ses flanelles et ses hardes. Ce qui ne put entrer, il l'abandonna à qui voulait le prendre. Dès que sa malle fut pleine et qu'un garçon d'hôtel l'eut chargée sur son épaule, il sortit en disant à Olivier sans le regarder :

— Je te prie de remarquer que je m'en vais sans te toucher la main.

— Je te prie de remarquer, reprit Olivier, que je ne te demande pas de me la toucher.

C'est un grand point que de bien s'en aller, et il n'est pas d'un homme ordinaire de savoir donner bon air à son malheur et la majesté d'une victoire à ses déroutes. Laventie était de ces hommes qui conservent leur fierté dans la mauvaise fortune et qui savent s'en aller. Plus de deux cents grévistes s'étaient portés aux abords de la station pour l'arrêter au passage, pour le conjurer de ne pas les abandonner. Leur démarche lui fut sensible. Quatre ouvriers de forte taille l'ayant soulevé dans leurs bras musculeux, il adressa à la foule une courte allocution dont tous les cœurs furent émus. Il déclara qu'il y avait des insultes qu'un honnête homme ne pouvait digérer, qu'il quittait la place à ses envieux, à ses ennemis, mais qu'il abjurait tout ressentiment, toute haine, et qu'il était plus résolu que jamais à se sacrifier pour la sainte cause et pour le bonheur du peuple.

— Votre grève me paraît bien malade, dit-il en finissant; elle se relèvera difficilement du coup que lui ont porté des insensés, devenus les complices volontaires ou inconsciens de la tyrannie bourgeoise. Non, je ne veux pas croire à leur crime; je ne crois qu'à leur imbécillité... Adieu, mes amis! Ayons foi dans l'avenir et dans l'occasion, et ajournons-nous à des temps meilleurs. Comptez sur moi comme je compte sur vous.

De longues acclamations lui répondirent, et dès qu'il fut descendu

de son tréteau improvisé, on s'empressa autour de lui, on lui serrait les mains. Une vieille femme, qui s'était jointe à la manifestation, se prit à pleurer. Dans son trouble, elle s'essuyait les yeux au parement de la manche du tribun, et elle s'écriait :

— Quel amour d'homme!.. Je ne veux pas qu'il s'en aille.

Une autre consolation lui était réservée. Une jeune miss anglaise, assez jolie, et que ses lunettes ne réussissaient pas à enlaidir, était venue l'attendre sur le quai de la gare. Cette aimable personne, d'opinions fort avancées, s'était établie à Toulins dès les premiers jours de la grève, et elle envoyait à son journal des rapports où elle exaltait l'éloquence et les vertus civiques d'Aristide Laventie. Elle lui exprima toute son indignation de la scandaleuse intrigue à laquelle il succombait, et, lui offrant un bouquet de verveines qu'elle avait cueillies pour lui et qu'elle le pria de vouloir bien conserver en souvenir d'une Anglaise qui aimait les grands hommes, elle le supplia de lui laisser en retour l'un de ses gants pour qu'elle le déposât dans un coffret où elle renfermait ses plus précieuses reliques. Il lui octroya gracieusement sa demande et lui dit :

— Ah! mademoiselle, que ne peut-on transformer en jeune miss chacun des habitans de ce pays! La question sociale serait bientôt résolue.

L'instant d'après, il montait en wagon, et, seul dans son compartiment, il employa le reste de la nuit à préparer, pour *le Vengeur du peuple*, un article où il taillait des croupières d'une égale longueur au fou furieux et à l'homme de Fornay. Toutefois, quelque rancune qu'il leur gardât, il en voulait encore plus à l'innocent Olivier, et, de temps à autre, comme rongé par une idée dont rien ne pouvait le distraire, il disait à demi-voix :

— Mille culots de pipes! se figure-t-on cette espèce d'imbécile qui n'a pas su me dire qu'il y avait un placard!

XXV.

Les prédictions de Laventie devaient s'accomplir. Comme un oiseau qui a du plomb dans l'aile et qui tournoie quelques instans avant de tomber, la grève, frappée de langueur, cherchait péniblement à se survivre; mais elle avait reçu le coup mortel, ses heures étaient comptées. La débandade ne tarda pas à se mettre dans le troupeau privé de son chef. Il n'y avait plus personne qui sût commander et prévoir, personne qui fût capable de concilier les querelles, d'imposer aux jalousies, de maîtriser les impatiences, de relever les abattemens. Un homme et une discipline, voilà le secret de toutes les révolutions heureuses, et quand l'homme vient à dis-

paraître, c'en est fait de la discipline. La séance tumultueuse où s'était joué le sort du tribun avait laissé dans les âmes de funestes impressions, des fermens de discorde et d'aigreur. On se livrait aux récriminations, stérile plaisir des vaincus; on s'en prenait les uns aux autres; on s'entre-détestait plus encore qu'on ne haïssait l'ennemi commun. Plusieurs centaines de laventistes allèrent grossir le camp des saturniens, qui les reçurent à bras ouverts. Un plus grand nombre, quoi qu'il en coûtât à leur fierté, se disaient :

— C'est une affaire ratée; nous serions bien bêtes de nous entêter.

Ces chevaux échappés, dont l'orgueil se cabrait et ruait, sentaient la lassitude leur venir; ils regardaient, la tête tendue, du côté de Fornay et se prenaient à regretter leur licou. M. Maresquel leur avait fait dire qu'il ne traiterait jamais avec la grève, qu'il attendait la reprise générale du travail pour s'occuper à loisir de leurs griefs, qu'ils eussent à s'en remettre à sa paternelle bienveillance. Sur la foi de ces incertaines promesses, les laminoirs comme les puits se repeuplaient de jour en jour.

Saturnin avait eu un transport de joie triomphante en apprenant la défaite de l'opportuniste parisien. Débarrassé de son encombrant rival, il s'était flatté que tout le monde viendrait à lui. Il présumait trop de son talent, de son importance. Il se croyait un Laventie; il n'avait pas l'étoffe du rôle. Qui sème le vent récolte la tempête; ses philippiques, aussi furibondes que monotones, eurent de fâcheuses conséquences. Quelques-uns de ses suivans accablèrent d'outrages et de coups des ouvriers qui étaient rentrés dans les puits; peu s'en fallut qu'il n'y eût mort d'homme. M. Maresquel se frotta les mains : la gendarmerie se mêla de l'affaire, une instruction fut ouverte, on opéra quelques arrestations, et, de ce jour, le parti des grévistes à outrance, déjà fort réduit, diminua encore. La grève se mourait.

L'orgueilleux Saturnin ne renonçait pas à la partie; ce titan persistait à s'imaginer qu'il aurait raison de Jupiter, de sa foudre et de son Olympe. Cependant nombre de ses fidèles commençaient à clabauder contre lui. Les idoles et les exagérations ont la vie courte, et le malheur produit les zizanies, les fureurs intestines. Le parti des saturniens se divisa en groupes, lesquels se divisèrent en sous-groupes, qui se réduisirent bientôt en poussière. Les uns en voulaient au puddleur de son insupportable arrogance. D'autres prétendaient que le plus clair des collectes servait à l'entretenir, lui et ses satellites. D'autres encore le traitaient de matamore, qui braillait beaucoup et ne faisait rien. Quelques-uns ne le trouvaient pas assez violent. Dans l'intempérance de son zèle, le fanatique

Grillet, qui avait si mal à propos reproché à Longepied d'avoir bu le vin doux de M. Maresquel, retournait contre Saturnin toutes les invectives dont celui-ci avait lardé Laventie. Il l'accusait ouvertement d'opportunisme, et, lui rompant en visière, il se mit à la tête de ceux qu'il appelait les purs. Ce parti, qui n'était pas nombreux, se composa quelque temps d'un chef et de deux sous-chefs, qui voulurent, à leur tour, passer chefs, et il n'y eut plus, en fin de compte, qu'un grillettiste, qui était Grillet. Quelques jours plus tard, cet irascible petit homme disparaissait de la scène. S'étant pris de bec avec un gendarme, qu'il menaça « de lui brûler la gueule et de lui vider le ventre, » il fut arrêté, et sa mésaventure l'ayant rendu circonspect, on n'entendit plus parler du chef des purs.

Si indigne qu'il fût de remplacer un Laventie, Saturnin était un bien autre homme que Grillet, et en dépit des défections et des clabauderies, les naïfs subissaient son ascendant, s'obstinaient à croire en lui, à prendre au sérieux ses rodomontades, ses attitudes et ses gestes de tranche-montagne. Toutefois il était trop intelligent pour ne pas sentir que ses affaires allaient mal, que la défaite se tournait en déroute. Il devenait sombre, soucieux. Le matin, à son réveil, il se rappelait sa vie d'autrefois, son four à puddler, la considération qu'il s'était acquise par l'habileté de sa main et la vigueur de son poignet, ses fatigues, où son amour-propre trouvait à se satisfaire; il se souvenait aussi de ses équipées, de ses fureurs de plaisir, des guinguettes où il promenait son insouciante folie, du bruit que faisaient ses écus en dansant dans ses poches et des cheveux presque rouges de Colette Vualin. La société où l'avait jeté sa nouvelle destinée lui procurait moins d'agrément. Elle était fort mélangée; à la réserve de quelques fanatiques sincères, elle se composait de gens suspects, un peu tarés. L'honnête homme se sent attiré vers le travail même le plus dur; il a de la peine à le bouder longtemps. Tous les bons ouvriers reprenaient le chemin de Fornay. Il ne restait à la grève que sa lie et son écume; c'était le partage de Saturnin. Son plus grand chagrin était de vivre aux crochets d'autrui et qu'on pût dire qu'il était entretenu. Par fierté, ce beau garçon, grand coureur de franches lippées, qui ne s'était jamais rien refusé, se condamnait à la portion congrue, rognant chaque jour sa pitance, sauf à se rattraper de temps à autre sur la boisson.

Par intervalles, il songeait à partir clandestinement pour aller chercher quelque part du travail et une seconde Colette. Mais on ne se dérobe pas si facilement à sa gloire, à son ivresse, à la joie de se ceindre les reins d'une écharpe écarlate, au rôle de chef de parti pérorant, gesticulant, applaudi, acclamé. Plus d'une fois,

en voyant le puddleur traverser les rues de Toulins, escorté de son état-major, les badauds avaient dit : « C'est lui ; le voilà ! » Des reporters l'avaient interrogé sur les menus détails de sa vie, des photographes l'avaient prié de poser, et miss Rives, qui, tout en admirant beaucoup Laventie, ne faisait pas fi du sous-tribun, avait sollicité la faveur de croquer son portrait pour l'envoyer à un journal de Londres. A vrai dire, elle ne lui avait pas demandé ses gants, par la raison qu'il n'en portait pas. De si doux hommages étaient délicieux à son orgueil. Renoncer à ce nectar, à cette ambroisie, impossible ! Dans ses heures de dégrisement, lorsque l'un de ses *moi* disait à l'autre : « Partons-nous pour la Belgique ? » l'autre répondait : « Je ne peux pas. » La nuit, quand il avait bu, il lui semblait que ses affaires pouvaient encore se rétablir, que la grève n'était pas finie, qu'il se produirait quelque incident, et qu'au surplus, un malheur qui porte un panache à son chapeau ou une écharpe écarlate autour de sa taille est mille fois plus enviable qu'un bonheur obscur dont personne ne parle, et qui n'a jamais vu son portrait dans aucun journal illustré.

Si Coriolan fut profondément ému de recevoir dans son camp la visite inopinée de sa mère Véturie, Saturnin Servoix ne le fut pas moins un soir qu'attablé avec quelques-uns de ses fidèles, la soudaine apparition de son père l'interrompit dans son conciliabule. C'était le seul visage dont il eût peur, et il s'arrangeait pour ne jamais le rencontrer. Après avoir poussé la porte, le vieux s'arrêta un instant sur le seuil ; puis, redressant sa taille voûtée, sans regarder ni à droite ni à gauche, il marcha droit à son fils, qui laissa retomber son verre. Il lui semblait que le vieux avait au moins six pieds de haut, qu'il était aussi imposant qu'un empereur. Personne n'a plus de droits au respect qu'un vieil ouvrier, qui, ayant peiné, pâti toute sa vie, a fini par chérir sa souffrance et qui, travaillant pour un maître, n'en connaît pas d'autre que son devoir.

Timothée posa l'une de ses mains sur la grande table derrière laquelle son fils était assis, et il lui dit, en clignant des yeux :

— Saturnin, en voilà assez ! tu n'as déjà fait que trop de bêtises. Rien n'est plus fou qu'un fou qui s'entête. Plante-moi là tous ces gens et pars pour l'Amérique ; tu en reviendras avec un magot.

Quelque vénération qu'il eût pour son père, Saturnin fronça le sourcil. Il s'indignait d'être traité avec si peu de cérémonie en présence de ses séides, qui lui parlaient chapeau bas. Froissé dans son orgueil, il répondit d'un ton brusque :

— Je n'ai pas l'habitude de lâcher les gens ; je ne suis pas un lâcheur, moi ! Quand on a commencé à se battre pour la sainte cause, on se bat jusqu'au bout. Je ne partirai pas.

Quoiqu'il fût avare de ses paroles, le vieux, pour la première fois

de sa vie, fit un discours. Son cœur était plein, sa colère déborda. Il tira son mouchoir de sa poche, en fourra un coin entre ses dents, se moucha à grand bruit et s'écria :

— Tu es bête avec tes phrases ! En as-tu fait tous ces temps-ci jour de Dieu ! A quoi espères-tu arriver ? Il était plus fort que toi, ce farceur de Paris, et on lui a fait ravaler sa salive. Tu es un fou, te dis-je. Et tout cela pour cette Colette qu'on t'a prise ! Une fille qui te grugeait. Quel débarras ! J'en ai ri dans ma barbe. Si tu avais autant de bon sens que mon pinson, tu aurais laissé cette catin à M. Maresquel ; les deux auraient fait la paire... Mais monsieur s'imagine qu'il viendra à bout des bourgeois ! Les bœufs obéissent au bouvier, quoiqu'ils aient quelquefois plus d'esprit que lui. Est-ce que tu crois par hasard que je les aime, les bourgeois ? Ce que j'aime, c'est mon puits, parce qu'il n'y a de bon que le travail, et que le travail, vois-tu, c'est la fierté, et que ceux qui vivent sans travailler, quelque métier qu'ils fassent, ne sont que des mendians déguisés... Tiens, avec ta grande écharpe rouge, tu me fais l'effet d'un comédien. On t'a applaudi, on te sifflera. Ne te laisse donc pas monter la tête et pars pour l'Amérique. Je te paierai le voyage.

— Je ne partirai pas, répliqua Saturnin, blessé au vif. Un chef n'abandonne pas son armée.

— Quel chef ! répondit le vieux. Oui, quel chef et quelle armée !.. Je ne vois ici que des drôles.

Et il daigna promener ses yeux sur l'assistance, qui le regardait en ricanant.

Les figures devinrent menaçantes. Mais Saturnin dit : « Paix ! tenez-vous tranquilles. » Il ajouta :

— Va-t'en. Tu finirais par nous fâcher.

— Tu ne veux pas partir ?

— Non.

— Bon Dieu ! qu'on est bête de parler ! se dit Timothée à lui-même.

Et crachant à terre :

— Saturnin, je crache sur toi et je crache sur eux.

A ce mot, on se leva brusquement, on se rua sur lui. Saturnin bondit par-dessus la table, se jeta dans la mêlée et, brandissant une bouteille qu'il tenait à la main, il s'écria :

— Le premier qui touche au vieux est un homme mort.

Puis il lui dit tout bas :

— Que veux-tu ? il faut boire son bouillon.

Et, doucement, le poussant par les épaules, il le reconduisait jusqu'à la porte. Mais le vieux, avec un geste de mépris :

— Oh ! ne te dérange pas, mon grand capitaine ; je saurai bien m'en aller tout seul.

Il y avait à Toulins une âme encore plus tourmentée que celle de Saturnin Servoix. Enfermé tout le jour dans sa petite chambre du Lion d'or, l'œil morne et les lèvres blanches, Olivier Maugant méditait sur sa déplorable aventure. Il était aussi malheureux qu'un homme qui, se croyant architecte, s'est bâti de ses mains une maison et la voit s'écrouler sur sa tête. Au chagrin cuisant que lui causaient l'avortement de la grève et le triomphe de M. Maresquel se joignait pour consommer son infortune le douloureux souvenir de ce Laventie qu'il avait tant aimé, et qui était indigne de son amitié. Toujours porté aux exagérations, il considérait ce jovial épicurien comme le dernier des drôles. A qui se fier désormais? Il ne voyait partout que fourbe, duplicité, mensonge et pourriture; il avait décidé que, maigres ou gras, tous les apôtres sont des farceurs. L'homme le plus éloquent de la terre n'aurait pas réussi à lui faire comprendre que si tous les partis ont leurs Laventie, ils ont tous aussi leurs honnêtes gens et même leurs honnêtes filles.

Ce qui achevait de le consterner, c'était la désolante opiniâtreté de Saturnin, les violences de ses partisans, les arrestations qui en furent la suite. Il s'imputait à lui-même et les excès commis et les peines encourues par les coupables. Il se disait : « C'est ta faute; tu l'as voulu. » Quelque pénible que lui fût cette démarche, il rompit son vœu de réclusion pour aller trouver un matin le sous-tribun, à qui il s'efforça de faire entendre raison. Il lui représenta que les violences déshonorent une cause sans la sauver; il le conjura de renoncer à une partie désespérée, de se réserver pour des temps meilleurs, de rendre leur parole à ceux qui s'étaient engagés envers lui. Saturnin et ses amis le rembarrèrent brutalement; on lui reprocha sa liaison avec Laventie, on le traita de bourgeois, de vendu; il fut honni, bafoué, conspué, et peu s'en fallut qu'on ne lui fît un mauvais parti.

Il rentra au Lion d'or le cœur mortellement blessé. Si sévère qu'il fût pour lui-même, il lui parut qu'il y avait de l'injustice dans son malheur. Il repassa avec amertume toute l'histoire de ses fautes, il balança le mal qu'il avait souffert avec celui qu'il avait fait, et il maudit la vie. Il déclara, en serrant les poings, qu'il n'y avait de vrai que l'indifférence, que désormais il n'épargnerait personne dans ses jugemens, qu'il bannirait de son cœur l'imbécile pitié, qu'il s'envelopperait dans un impassible pessimisme, comme dans un manteau dont l'épaisse fourrure empêcherait d'arriver jusqu'à lui les souffrances des autres. Il est certain que la destinée ne se pique pas d'être juste, qu'elle proportionne rarement les peines aux délits, que de grands crimes demeurent impunis, que des fautes vénielles entraînent quelquefois de fatales conséquences et que, dans ce monde, les choses importent moins que la manière dont on les

fait. Mais ce n'est pas une raison pour maudire la vie; soit qu'elle nous caresse, nous égratigne ou nous étrangle, elle n'est ni bonne ni méchante, elle est ce qu'elle est, et si elle était autrement, ce ne serait plus la vie.

Il forma un autre projet plus utile et plus sensé. Il se rappela qu'un grand philosophe avait dit que le seul moyen de rendre l'existence supportable est de cultiver son jardin. « Travaillons, peinons, se dit-il; le travail, c'est l'oubli. » Pendant son séjour à Spa, il s'était lié avec un Suédois, maître de forges, qui lui avait témoigné beaucoup de bienveillance et l'avait assuré que si jamais il lui prenait fantaisie de trouver un emploi dans l'exploitation des mines en Suède, il serait charmé de lui offrir ses bons offices. Olivier écrivit à son Suédois, il en reçut courrier par courrier une réponse encourageante, et il résolut de se mettre en route incontinent, tant il lui tardait de secouer de ses pieds la poussière et la boue de Fornay. Il jugea pourtant qu'au préalable il avait quelque chose à faire. Toutes les fois qu'il causait avec sa conscience, elle se présentait à lui sous des traits qu'il désespérait de pouvoir jamais oublier, même en travaillant jour et nuit sans désemparer; autant vaut dire qu'elle lui apparaissait avec des yeux aussi noirs que ses cheveux et avec un teint de brune semblable à la pulpe d'un beau fruit que le soleil a mordu. La veille de son départ, il dépêcha un garçon de l'hôtel à l'orphelinat, pour y remettre en mains propres à la directrice un billet qui ne contenait que ces mots :

« Ma cousine, nous ne nous reverrons plus. Je pars demain pour la Suède. Pardonnez-moi, je suis bien malheureux. »

Trois heures plus tard, entre chien et loup, après avoir fait ses malles, il venait de s'asseoir au coin de son feu, il y chauffait ses tristesses. C'était une froide et sombre journée du commencement d'octobre; le ciel était bas, couleur de boue; par instans, le brouillard s'égouttait en bruine. Il entendit frapper à sa porte. Il se leva, ouvrit et recula de trois pas, interdit, éperdu. C'était elle, qui arrivait tout courant, enveloppée jusqu'aux talons dans une grande mante de paysanne qu'elle avait empruntée pour se garantir de la pluie et dont elle avait rabattu le capuchon sur sa tête.

— Oui, c'est moi, dit-elle. Et qui serait-ce si ce n'était moi?.. Il faut être une bien bonne cousine pour venir voir son cousin par un temps pareil, et une femme d'un caractère très résolu pour oser s'introduire au mépris de toutes les convenances dans une chambre de garçon. Tant pis! je me risque. L'aubergiste du Lion d'or en pensera ce qu'il lui plaira. Quant à Georgine, nous n'avons pas à craindre qu'elle nous surprenne; elle est partie hier pour Biarritz. Dieu sait quand on la reverra !

Il ne trouvait rien à lui dire, et dans son trouble il ne songeait pas même à lui offrir une chaise. Sans attendre qu'il l'en priât, elle s'assit en face de lui, et elle le regardait de ses grands yeux qui n'avaient jamais été ni si grands ni si noirs.

— Le voilà donc, murmurait-elle entre ses dents, ce méchant garçon qui cause des chagrins à ceux qui l'aiment, ce jeune homme qui n'a ni jugement, ni raison, ni bon sens, qui rêve de se venger et à qui son triste pistolet éclate entre les doigts, cet être absurde qui répond à une lettre fort raisonnable par une lettre aussi sotte qu'insolente, qui préfère Laventie à sa cousine, et qui détache des chiens enragés, quitte à crier ensuite : Sauve qui peut!

— Vous êtes cruelle, dit-il avec amertume. Croyez-vous rien m'apprendre?

— Ah! bien, si le pécheur a des remords, s'il déplore ses erreurs, s'il est repentant, contrit, c'est autre chose et je change de ton... Cependant je désire qu'il sache à quels désagrémens il nous expose. Ce matin, sœur Clotilde a pensé mourir de frayeur. En entrant dans la chapelle, elle y a trouvé deux cartouches de dynamite, dont la mèche par bonheur s'était éteinte.

— Vous m'accablez, reprit-il, en se frappant le front de ses deux poings. Voulez-vous donc que je me brûle la cervelle?

— Tout au contraire, répondit Béatrice, je voulais prouver à votre pessimisme que les malheurs n'arrivent pas toujours, qu'ils restent quelquefois en chemin... C'est égal, plaignez-moi; grâce à vous, me voilà sur le pavé.

— Eh quoi! vous quittez Fornay? demanda-t-il avec un tressaillement de joie.

— Hélas! oui, bien à contre-cœur, je me vois forcée de quitter Fornay. Il y a de bonnes raisons pour cela. Premièrement, M. Maresquel est si triomphant, si heureux, que son bonheur m'est insupportable; secondement, je ne puis souffrir un homme qui fait des promesses à ses ouvriers et qui est résolu à ne pas les tenir; troisièmement, il prétend ne m'accorder les grosses et menues réparations que je lui demande qu'après être rentré dans tout l'argent que lui a coûté la grève; les orphelins, cela passe après tout. Ensuite, je m'aperçois que l'excès de son bonheur le dispose aux tendres expansions, et Georgine n'est pas là. Enfin, il m'a signifié qu'il ne me garderait chez lui que si je m'engageais à ne jamais vous revoir, et me voici. Ne suis-je pas une bonne cousine?

Il lui prit les deux mains, mais il n'osa pas les baiser.

— Merci! merci! balbutia-t-il. Je partirai le cœur plus léger: vous ne restez pas à Fornay.

— C'est une grande joie que je vous fais?

— Non, mais c'est un chagrin que vous m'ôtez.

— Là, sérieusement, vous étiez donc inquiet pour ma vertu ? C'est d'un bon cousin... Le bon cousin, le voilà ! La bonne cousine, la voici ! Nous sommes parfaits l'un et l'autre... Mais que vais-je faire de ma triste personne ? J'ai bien envie de mettre dans les journaux un avis ainsi conçu : « On est prié de procurer une occupation intéressante à une pauvre jeune femme, qui ne peut rester sans rien faire et qui aime mieux faire le bien que le mal... » Oh ! rassurez-vous, je suis presque pourvue. *L'Impartial* avait publié mes louanges, et le bruit de ma gloire est arrivé, à dix lieues d'ici, jusqu'à un gros usinier qui s'est mis en tête de créer un orphelinat. Il m'a fait des ouvertures ; c'est un autre homme que mon cher beau-frère, il s'engage à me laisser carte blanche... Mais j'y pense, si dans dix-huit mois, dans deux ans, l'un de ses ingénieurs venait à le quitter?.. Ah ! mon cousin, ce serait gentil ; nous recommencerions à voisiner comme à Fornay. Acceptez-vous ?

— Non, répondit-il d'une voix sombre.

— Pourquoi ?

— Parce que je hais les plaisirs qui sont des supplices et que je me suis promis de chercher à vous oublier.

— Bien vrai ?.. Et la maison blanche ! Vous y avez renoncé ?

— Béatrice, dit-il avec un geste de colère, on ne m'ôtera jamais de l'esprit que vous êtes aussi coquette que votre sœur.

— Que voulez-vous, mon pauvre garçon ? Comme le dit M. Maresquel, c'est le sang des Valtreux. Il faut nous prendre comme nous sommes ; la meilleure des deux ne vaut rien... Mais pourquoi rejeter si vite ma proposition ? Donnez-vous le temps de réfléchir.

— Assez ! s'écria-t-il ; ne me tourmentez plus... Je commence à regretter que vous soyez venue.

Il n'en put dire davantage. Après tant d'épreuves qu'il venait de traverser, la femme qu'il aimait se moquait de lui. C'en était trop, et il sentit sa poitrine se gonfler de sanglots, qu'il refoulait de son mieux. Il avait juré que désormais il aurait le cœur et les yeux secs, qu'il tarirait en lui la source des pleurs. Cachant son visage dans ses mains, il se disait : « Non, je ne veux pas pleurer, je ne veux pas qu'elle me voie pleurer. » Pourtant, lorsqu'il releva la tête, quatre grosses larmes roulaient lentement le long de ses joues creusées et pâlies par la souffrance. Elle les vit couler et en fut profondément émue ; mais elle n'en marqua rien. Apparemment, quoiqu'elle aimât mieux faire le bien que le mal, elle était vindicative et elle avait des représailles à exercer sur l'être absurde qui avait refusé de lui sacrifier Laventie ; il lui convenait sans doute de se

montrer féroce jusqu'au bout. Les femmes les plus compatissantes ont leurs férocités.

— Vous avez raison de vouloir oublier une vilaine créature qui vous fait pleurer, reprit-elle sur un ton d'impitoyable enjouement. Croyez cependant, mon cousin, que j'ai pour vous quelque amitié, que je m'intéresse sincèrement à votre bonheur. Nous allons nous quitter pour longtemps, pour toujours peut-être, et avant de vous dire adieu, je désire connaître vos projets, savoir ce que vous allez faire en Suède.

Il fit un grand effort sur lui-même. Aussi brave que le petit Spartiate qui se laissait déchirer par son renard sans se plaindre, sans s'émouvoir, sans sourciller, il imposa silence à son pauvre cœur dont la blessure saignait et criait, et quoiqu'on vît encore sur ses joues des traces de larmes mal séchées, froidement, d'un air presque dégagé, cet apprenti stoïcien raconta ses projets, son Suédois, les offres de services qu'il en avait reçues, le parti qu'il avait pris de s'expatrier, d'aller chercher en Suède tout le bonheur qu'on peut trouver au fond d'une mine, toutes les joies que peuvent procurer l'indifférence et l'oubli.

Elle parut approuver ses résolutions : — Je crois vraiment, mon cousin, que vous ne pourriez mieux faire, lui dit-elle. Vous voulez travailler ; c'est bien, c'est un bon point que je vous marque. Triste race que les inutiles ! D'autre part, après ce qui s'est passé, vous auriez de la peine à trouver de l'occupation dans ce pays. Vous vous êtes un peu compromis ; un ingénieur qui fait cause commune avec des grévistes, qui parade sur les tréteaux côte à côte avec un Laventie, ne se recommande pas beaucoup aux directeurs d'usines. Bah ! il faut être indulgent pour la jeunesse. Vous avez jeté votre gourme : quand vous reviendrez de là-bas, vous serez un homme, et le temps aura passé l'éponge sur vos méfaits. Partez bien vite pour votre Suède, vous y serez à bonne école. Il me semble qu'on doit acquérir dans ces contrées du Nord d'excellentes qualités, le jugement, la réflexion, l'esprit de conduite, tout ce qui manquait jusqu'aujourd'hui à certain jeune homme de ma connaissance.

Elle ajouta d'un ton plus grave et en scandant ses mots :

— Toutefois, n'allez pas prendre des engagemens à trop long terme... C'est en France que je veux vivre, c'est à des orphelins français que je veux servir de mère... Ah ! voyez-vous, je me sens Française jusqu'au bout des ongles, et je ne consentirai jamais à m'expatrier.

Il l'écoutait avec une attention stupide, cherchant à comprendre et ne comprenant pas. Elle lui cria tout à coup :

— Olivier, vous ne voyez donc rien ?

A ces mots, elle se leva, ouvrit brusquement sa mante et il s'aperçut qu'elle était en grand deuil. Il eût poussé un cri de joie si elle n'avait eu soin de lui fermer la bouche de ses deux mains, en lui disant :

— Chut ! pas un mot. Il y a des joies qui portent malheur.

Cette fois, il n'y eut pas de pudeur qui pût le retenir, il pleura tout de bon. Il s'était jeté à ses genoux ; accroupi devant elle, il baisait le bas de sa robe noire. Par instans, il essayait de parler ; elle l'en empêchait. Elle lui disait : « Silence ! point de paroles indiscrètes ! Les grands bonheurs ne disent rien. » Et comme il se cramponnait à sa mante, en la suppliant de ne pas partir encore, elle le repoussa doucement et, demi-souriante, demi-fâchée, du ton que peut avoir une mère qui gronde son enfant de se pendre après sa jupe, elle lui ordonna de se relever. Au moment où elle sortait, il la rappela pour lui demander quand elle quitterait Fornay.

— Toujours défiant ! fit-elle ; je vois bien que toute votre vie il y aura quelque chose qui gâtera vos bonheurs... Je ne quitterai Fornay ni demain ni après demain ; je ne m'en irai que le jour où tout sera rentré dans l'ordre, le jour où Saturnin Servoix ne nous donnera plus de ses nouvelles, le jour où sœur Clotilde pourra se livrer à ses paisibles dévotions sans être exposée à mettre le pied sur une cartouche... Si cela vous déplaît, si cela vous dérange, ne vous en prenez qu'à vous, semeur imprudent qui maudissez la moisson !

Dès qu'elle eut fini son prône, elle partit. Mais quoiqu'elle l'eût prié de ne pas la suivre, il s'obstina à la reconduire jusqu'au bout d'un corridor aussi long que tortueux et fort mal éclairé. Il fut récompensé de sa désobéissance. A l'endroit le plus sombre de ce sombre corridor, un bras qui sortait d'une mante s'enlaça autour de son cou, une voix douce gazouilla à son oreille :

— Ah ! mon pauvre boiteux, je t'aime bien, va !

Aussitôt, il sentit deux lèvres chaudes, presque brûlantes, qui se collaient sur les siennes. Avant qu'il fût revenu de son saisissement, Béatrice avait atteint la rampe de l'escalier, qu'elle descendit d'un pas rapide et léger. Elle s'arrêta au bas pour échanger quelques menus propos avec l'aubergiste du Lion d'or. Olivier ne la voyait plus, mais il entendait monter jusqu'à lui son chant d'oiseau.

Il voulut la revoir, la manger des yeux une fois encore ; c'était une question de mort ou de vie. Pour gagner la rue et sa voiture, elle devait traverser une cour pavée, sur laquelle donnait une fenêtre dormante, où l'on avait ménagé un vasistas. Cette cour n'était pas gaie, et la nuit qui s'avançait ajoutait à sa mélancolie. La bruine s'était changée en pluie d'orage, qui crépitait sur les tuiles, emplis-

sait les gouttières et se dégorgeait bruyamment par les tuyaux de descente. Olivier avait poussé vivement le vasistas, il y avait passé sa tête, et il attendait. En face de lui, se dressait un grand mur de briques, fort dégradé, que traversait une longue lézarde en guingois. A gauche, s'ouvrait une remise, où un homme armé d'une lanterne cherchait quelque chose parmi les tombereaux et les harnais. A droite, il y avait un hangar, précédé d'un auvent, à l'entrée duquel une vieille femme assise achevait en hâte de carder le crin d'un matelas. Plus loin, le long d'un palis, quelques maigres dahlias, trop tardifs dans leur floraison, laissaient pendre tristement leurs têtes déshonorées, noircies, comme fricassées par les premiers froids.

Enfin Béatrice parut. L'aubergiste, fort empressé, l'escortait, l'abritant sous un vaste parapluie rouge. Elle s'arrêta une seconde pour relever ses jupes, qu'elle rassembla dans sa main gauche, puis elle s'avança bravement sans choisir ses pas. Olivier entendit le claquement de ses socques sur le pavé et dans les flaques, après quoi, pour la seconde fois, elle disparut. Mais quoiqu'il ne la vît plus, il la voyait encore, et il lui sembla que cette triste cour qu'elle venait de traverser n'était plus la même, qu'il s'y était passé quelque chose, un événement, une fête, que les dahlias frits par la gelée se redressant sur leurs tiges, balançaient gaîment leurs fleurs ressuscitées, d'un rouge ponceau comme le parapluie de l'aubergiste, que la lézarde du mur de briques était une grande bouche qui riait, que le terreau détrempé de la plate-bande exhalait une odeur exquise, que l'homme à la lanterne avait trouvé tout à coup le trésor qu'il cherchait, que la pluie froide qui ruisselait était une pluie de joie, — et dans son délire, il fut sur le point de crier à la vieille cardeuse qu'elle eût à quitter aussitôt son travail pour tendre son tablier et y recevoir sa part de ce bonheur qui tombait du ciel à grosses gouttes.

XXVI.

Béatrice reprochait justement à son cousin qu'il aimait à gâter ses joies. Qui croirait qu'après de telles délices, qu'après une telle ivresse, il employa toute sa soirée à se ronger d'inquiétude et de chagrin? A la vérité, on l'y aida. Il était descendu au comptoir pour régler sa note. L'aubergiste, qui avait rarement logé sous son toit un pensionnaire d'humeur si facile, si commode, si généreuse, voulut boire à son heureux voyage et surtout à son heureux retour. Il déboucha à cet effet une bouteille de moët, plus ou moins authentique, et Olivier ne put se dispenser de lui faire raison, bien

que les vins mousseux lui portassent sur les nerfs et qu'il eût le champagne triste. Mais ce qui l'attrista encore plus, ce fut la conversation de son hôte, lequel crut apparemment se rendre agréable en lui rapportant tous les bruits sinistres qui couraient, « comme quoi Saturnin Servoix avait juré de faire un coup et comme quoi il fallait tout attendre de ce fou furieux, qui était un vrai scélérat. »

L'aubergiste du Lion d'or s'était fait depuis longtemps sa théorie sur les grèves. Il y en avait, selon lui, deux espèces très différentes, l'une qu'il aimait, l'autre qu'il n'aimait pas du tout. Celle qui lui plaisait était la grève aimable, joviale, enjouée, la grève bon enfant, qui fait beaucoup de tapage sans penser à mal, la grève qui déclame, pérore, chante, rit, la grève qui a la fraîcheur d'un commencement, la beauté d'une espérance et qui enrichit les cabaretiers. En revanche, il n'avait aucun goût pour la grève sombre, furieuse, hérissée, hurlante, pour celle qui a l'œil sanglant comme une bête acculée faisant tête aux chasseurs, pour celle qui médite des noirceurs, des attentats, qui rêve de régénérer les sociétés par la guillotine ou la dynamite et qui, pâle de faim, mangerait volontiers de toutes ses dents un bourgeois, sa femelle et ses petits. La grève bon enfant, c'était Aristide Laventie; la vilaine grève, c'était Saturnin Servoix, et l'aubergiste du Lion d'or avait conçu pour Saturnin autant d'horreur qu'il ressentait de tendre admiration pour Laventie, dont il pleurait encore le départ.

— Quel homme charmant! quel homme délicieux! disait-il à Olivier. Il nous en faudrait trois ou quatre comme celui-là, et tout irait bien. Mais l'autre, quel sacripant! Il a juré de faire un coup, soyez certain qu'il le fera. C'est sûrement lui qui a fait jeter dans la chapelle de Fornay des cartouches de dynamite. Si nous avions un gouvernement, il serait déjà arrêté et pendu; mais nous ne sommes pas gouvernés, et une de ces nuits, orphelins, sœurs, directrice, l'orphelinat sautera tout entier avec tout ce qu'il y a dedans. Vous m'entendez, c'est moi qui vous le dis.

Olivier ne rentra dans sa chambre que pour y broyer du noir jusque passé minuit. Les funestes prophéties de l'aubergiste ne s'accordaient que trop et avec les vraisemblances et avec son propre pessimisme. « Je suis voué au malheur, pensait-il. A peine parti, j'apprendrai quelque sinistre nouvelle. » Il résolut d'ajourner son départ, de faire une seconde tentative auprès de Saturnin, d'aller lui dire : « C'est de moi surtout que vous avez à vous plaindre. Faites-vous justice, vidons notre querelle entre nous, et laissez les innocens tranquilles. » Il ne s'endormit que fort tard, et, pendant qu'il dormait, il se produisit un tragique événement.

Il pleuvait à verse; un vent furieux secouait, tordait les arbres; c'était un orage sans tonnerre. Les uns après les autres, on vit déboucher par groupes, dans un champ voisin du puits Sainte-Lucie, des hommes armés, qui de pioches et d'épieux, qui de haches ou de pistolets. Ils étaient chaussés de grandes bottes de puisatiers, et ils avançaient péniblement, ayant de la boue jusqu'aux aisselles. Quand ils furent rassemblés, ils étaient près de deux cents. Il y avait parmi eux, comme il arrive toujours, quelques honnêtes gens qui pensaient bien faire, des fanatiques persuadés que le malheur autorise tout, des matamores à qui on reprochait leurs fanfaronnades et qui tenaient à prouver que leur courage était à la hauteur de toutes les entreprises, des poltrons qui étaient venus parce qu'ils n'avaient pas osé ne pas venir. Il y avait aussi de faux ouvriers, quelques-uns de ces visages suspects qu'on n'aperçoit jamais ni dans les mines ni dans les laminoirs, des hommes d'aventure, de rapine qui se taillent audacieusement leur part dans toutes les curées. Ces derniers ricanaient, se frottaient les mains en disant : « L'affaire marche, les fers sont au feu ! » car c'était bien d'une affaire qu'il s'agissait pour eux, et ils comptaient qu'elle serait bonne. Les poltrons avaient bu force rasades, force tournées pour se donner du cœur, les honnêtes gens pour étouffer ce qui leur restait de scrupules; les fanatiques n'avaient pas bu, la colère leur tenait lieu d'ivresse; quant aux hommes-loups, ils ne boivent jamais que lorsque l'affaire est faite. Cette troupe, moitié avinée, moitié à jeun, n'était qu'une bande dont le chef, ceint d'une écharpe couleur de sang, était un ambitieux aux abois. Il avait regardé son crime en face, et il ne l'avait pas trouvé beau; mais il avait juré de faire un coup, il le faisait.

On avait conçu le projet de s'emparer du puits Sainte-Lucie, d'y détruire les pompes et la machine soufflante. Les meneurs, formant cercle autour de leur général, tenaient conseil; le troupeau attendait impatiemment qu'on lui donnât des ordres, et la pluie tombait toujours. Longepied, qu'on avait envoyé en reconnaissance, arriva tout courant et dit :

— Nous sommes vendus! le puits est gardé par les gendarmes.

On vociféra, on sacra et quelques-uns murmurèrent :

— C'est une affaire manquée.

Mais Saturnin répondit :

— Quand je devrais aller seul, j'irai.

Comme il se mettait en marche, Longepied l'arrêta par sa manche en lui disant :

— Ton père y est.

Et Saturnin crut voir se détacher sur le ciel la longue silhouette

du vieux, qui aimait son puits et qui le gardait pour empêcher qu'on ne lui fît du mal. Se retrouver en présence de son père! se colleter avec son père! Saturnin avait tous les courages, sauf celui-là, et il revint sur ses pas. Alors quelqu'un cria :

— A bas la prêtraille! Allons saccager la chapelle!

Cette proposition fut acclamée par les fanatiques, qui pensaient qu'on détruit une idée en détruisant des symboles et qu'on peut tuer un dieu à coups de pioches et de haches. Elle sourit aux hommes de rapine, aux hommes-loups, qui, trompés par de vaines légendes, se représentaient un sanctuaire plein de trésors, tout reluisant de joyaux et d'argent, orné de tentures magnifiques, de tableaux de prix et d'ostensoirs de vermeil. Les moutons enragés approuvaient aussi, mais par un autre motif; il leur parut que décidément il pleuvait trop et qu'une chapelle est un endroit où l'on ne reçoit pas la pluie. Saturnin trouvait l'idée déplorable; c'était aux machines qu'il en avait. Malgré ses efforts pour la retenir, la troupe avait déjà pris sa course. Il se dit :

— Puisque je suis leur chef, il faut bien que je les suive.

Et il les suivit.

On atteignit le mur de clôture, on y ouvrit une brèche, on passa. L'avant-garde éclairait le chemin avec des flambeaux de résine. On traversa le parc en file indienne. Le vent faisait rage, et les grands chênes se ployaient tour à tour ou se redressaient avec de funèbres craquemens, que personne n'entendait, la passion n'entend que son propre bruit. On déboucha bientôt dans la cour de l'orphelinat, on enfonça les portes de la chapelle, et, à la clarté rougeâtre des torches, elle découvrit aux envahisseurs sa nudité et sa honte. Cette millionnaire qu'on s'apprêtait à détrousser n'était qu'une gueuse qui demandait l'aumône. Les voleurs se sentirent volés, leur colère s'alluma.

Tout à coup apparut sur le seuil de la sacristie une femme à moitié vêtue, les cheveux en désordre; ce grand hourvari, mêlé au fracas de l'orage, l'avait fait sortir de son lit, elle accourait pour savoir ce qui se passait. En apercevant ces faces sinistres et farouches, ces torches, ces haches, ces poignards, ces pistolets, elle crut faire un mauvais rêve, demeura interdite. Mais elle avait le secret d'apprivoiser et les hommes et les bêtes. Se remettant de sa stupeur, elle s'avança, le sourire aux lèvres, et elle dit d'une voix qui ne tremblait pas :

— Mes amis, que venez-vous faire? Vous n'êtes sûrement pas des brigands, et d'ailleurs que pourriez-vous nous prendre? Si vous avez des ennemis, ne les cherchez point dans cette maison. Il n'y a ici que des femmes qui n'ont rien à voir dans vos querelles. Nous

élevons des enfans qui ont perdu leur père ou leur mère, nous les habillons, nous les nourrissons, nous leur apprenons à lire, à écrire, à compter, pour en faire un jour de bons ouvriers. Nous en avons grand soin, je vous assure. Chez nous, c'est le bon Dieu qui est le plus mal servi; il ne s'en plaint pas, mais il n'aime guère qu'on entre ainsi chez lui avec si peu de cérémonie. Retirez-vous, je vous en conjure.

— Quelle harangueuse! cria quelqu'un de la bande. Assez causé, petite mère.

— Va-t'en peigner, dit un autre, tes cheveux noirs qui te tombent sur les yeux et te font ressembler à une bohémienne.

— C'est égal, dit un troisième, je me paierais bien une particulière comme celle-là.

Alors elle se fâcha, et d'une voix sévère :

— Vous n'êtes pas des ouvriers, ceux que je connais sont polis.

Elle voulut commencer un nouveau discours, mais personne ne l'écoutait, et les mots lui restaient au gosier. Saturnin la regardait en silence, suspendu entre deux désirs. Enfin il prit son parti, tira brusquement un pistolet de sa ceinture, ajusta cette bourgeoise et fit feu. En ce moment, Olivier qui avait assisté de loin à cette scène, se précipita dans la chapelle, où la première chose qu'il vit fut un faux ouvrier juché sur une montagne de décombres et charbonnant sur la muraille cette inscription : « Bourgeois, laissez passer la justice du peuple! » Un peu plus loin, il aperçut une femme au visage livide, les yeux fermés, dont la tête reposait sur les genoux de Longepied, qui la défendait contre les curiosités indiscrètes et lui disait de ce ton patelin qu'ont les nourrices en consolant leurs nourrissons :

— Réveillez-vous, ma petite dame. Votre blessure n'est pas grand'chose, il n'en est pas sorti trois gouttes de sang. On ne voulait pas vous faire du mal.

— Rappelle-toi, lui dit Saturnin, que si elle en revient, elle est à moi.

Au même instant, la morte rouvrit les yeux et montrant du doigt Olivier, elle lui cria :

— C'est toi qui m'as tuée!

A ces mots, la chapelle disparut, et Olivier s'avisa qu'il était debout en chemise au milieu de sa chambre, le front trempé de sueur, le cœur glacé d'épouvante. Vraiment peu s'en fallut qu'il ne courût à toutes jambes jusqu'à Fornay, tel qu'il était, pour s'assurer que son rêve était bien un rêve, que Saturnin Servoix n'avait pas tué cette bourgeoise. Il n'en fut tout à fait sûr que trois heures plus tard, quand l'aubergiste du Lion d'or lui dit d'un air réjoui :

— Bonne nouvelle, monsieur Maugant! Ce scélérat de Saturnin

Servoix a levé le pied. Son père lui avait offert de l'argent pour s'en aller en Amérique; il avait refusé, il a accepté, le voilà parti sans tambour ni trompette. Croiriez-vous qu'il y avait des gens assez bêtes pour avoir peur de ce matamore comme d'un loup-garou? Quant à moi, j'ai toujours pensé qu'il ferait le plongeon. Ne vous le disais-je pas, hier encore?

— L'aubergiste du Lion d'or a la mémoire bien courte, pensa Olivier; mais Béatrice, qui a toujours raison, ne se trompait pas en me disant qu'il y a des malheurs qui restent en chemin. C'est une justice, paraît-il, qu'il faut rendre à la vie.

Il se mit en route dans l'après-midi. A quelques pas de la gare, il se croisa avec un homme très carré d'épaules, qui se donnait le plaisir de conduire lui-même son tilbury dans les rues de Toulins, où il n'aurait pu paraître quelques semaines auparavant sans se faire écharper. Les passans s'inclinaient respectueusement devant lui; la lâcheté humaine a toujours adoré le succès. Il salua Olivier avec une grâce pleine d'ironie, et Olivier lui rendit son salut, en se disant :

— O le pauvre homme qui se croit heureux!

Après les cruelles émotions qu'il avait ressenties, il avait grand besoin de sommeil; il dormit huit heures pleines dans son wagon. A peine se fut-il réveillé, il songea à tous les incidens néfastes qui pouvaient surgir et l'empêcher d'épouser la femme brune qu'il aimait. Mais il ne se sentait plus fatalement voué au malheur. Quoiqu'il se fût trompé de chemin, quoiqu'il eût frappé à plus d'une fausse porte, il avait fini par arriver; il en concluait que, malgré les misères, les désordres de ce monde, la vie nous aide quelquefois à réparer nos fautes. Ce pessimiste repentant, qui se défiait encore de son avenir, ne laissait pas de trouver son sort mille fois préférable à celui de Candide, qui cultivait son jardin pour se consoler de la laideur de Cunégonde et d'avoir perdu ses moutons du pays d'Eldorado. Il se souvint d'avoir lu qu'un vieux paysan à qui on demandait quelle idée il se faisait du bonheur, répondit : « C'est une cheminée d'auberge où flambe un grand feu qui pétille, pendant que sur le chemin un violon passe en jouant. » Il n'est que de s'entendre. Le feu qui pétille et qui réchauffe le cœur et la vie, c'est quelqu'un ou quelque chose qu'on aime; le violon qui passe sur le chemin, c'est l'espérance.

VICTOR CHERBULIEZ.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

LA FRANCE ET L'ITALIE

I.

1866-1870.

L'Italie a été, depuis le commencement de ce siècle, l'objet de nos sympathies les plus ardentes. Nos poètes l'ont chantée, nos historiens ont glorifié son passé; nos orateurs et nos publicistes ont pris en main la cause de son indépendance, et tous nos gouvernemens, l'un après l'autre, depuis le premier empire, lui ont donné des marques efficaces de leur assistance.

Elle est aujourd'hui l'objet des plus amères critiques, on la rend responsable de nos malheurs, on lui reproche son ingratitude, on lui prête les sentimens les plus perfides. La France, comme bien souvent, a passé d'un extrême à l'autre; elle a cédé, sous le coup de ses dures épreuves, à de légitimes passions. Ses ressentimens eussent été moins amers, peut-être, si, plus réfléchie et mieux instruite, elle avait pu se rendre compte de l'enchaînement des circonstances qui ont amené l'Italie, dans une heure périlleuse pour nos destinées, à ne tenir compte que de ses intérêts (1).

(1) Ma carrière, à deux reprises, m'a conduit en Italie. J'étais premier secrétaire de notre légation à Turin, en 1864, au moment où le siège du gouvernement allait être transféré à Florence pour satisfaire à la convention du 15 septembre : l'influence de la France dans la péninsule était alors prépondérante. Je suis retourné en Italie,

I.

Avant 1866, tous les hommes politiques italiens affirmaient et poursuivaient loyalement l'alliance française. Ils mettaient toute leur habileté à nous témoigner une franchise et une soumission à toute épreuve. On avait beau les inciter et les représenter comme des instrumens dociles et pusillanimes de notre politique, ils n'en continuaient pas moins à réclamer nos conseils, à protester de leur inaltérable dévoûment. Leur œuvre était inachevée, ils comprenaient qu'elle dépendait du bon vouloir et de l'assistance de la France. C'était le temps où le comte Arese et le marquis de Pepoli passaient et repassaient sans cesse les Alpes pour solliciter notre appui, stimuler nos ardeurs, et arracher à l'ami et au parent des concessions que le souverain aurait dû refuser. On admirait alors la sagesse de l'empereur, la grandeur de ses conceptions. On parlait de reconnaissance, d'alliance éternelle. Le prince Napoléon, fidèle à la pensée qui avait présidé à son mariage, se constituait au sénat l'ardent défenseur de la cause italienne; il démontrait, dans d'éloquens discours, que l'unité de l'Italie, avec Rome pour capitale, assurerait la grandeur de la France. Il affirmait, sans se préoccuper de la divergence de leurs intérêts sur le littoral de la Méditerranée, que les deux peuples, soudés par la solidarité du suffrage universel et du principe des nationalités, resteraient à jamais unis. Il estimait que, pour réformer la carte de 1815 dans l'intérêt de la France, il fallait l'émancipation de l'Italie, et que ses escadres, unies à la marine française, feraient contrepoids à la puissance navale de l'Angleterre. Il racontait aussi qu'en 1814 des patriotes italiens, inspirés par Rossi, s'adressèrent à Napoléon, enchaîné à l'île d'Elbe par la coalition européenne; ils lui demandèrent de se mettre à leur tête, de chasser l'Autrichien et de reconstituer l'Italie. L'offre parut aller au cœur de Napoléon : « J'ai été grand sur le trône de France, par les armes, disait-il, mais mon règne a été plutôt celui d'un conquérant. A Rome, ce sera une autre gloire, aussi éclatante que la première, mais plus durable, plus utile. Je ferai des peuples épars de l'Italie une seule nation. Je créerai des routes et des canaux, j'ouvrirai de vastes débouchés aux industries renaissantes; je ferai de Naples, de Venise et de la Spezzia de grands chantiers, de Rome un port de mer. Dans vingt ans, l'Italie sera une des plus

au mois de décembre 1870, pour répondre à l'appel de la délégation de Tours, au moment où le parlement italien venait de proclamer Rome capitale de l'Italie : la convention du 15 septembre était déchirée, l'empire s'était écroulé et Paris était assiégé!

puissantes nations de l'Europe. Après avoir été César en France, je serai Camille à Rome. L'étranger cessera de fouler de son pied le Capitole et n'y retournera plus; Rome égalera Paris, en conservant ses souvenirs. »

« Ce n'était peut-être qu'un rêve, » disait le prince Napoléon en citant les paroles du captif de l'île d'Elbe; mais ce rêve, porté à la tribune française, projetait une lumière étrange sur les tendances intimes du grand empereur. Il semblait que Napoléon ne s'était servi de la France que pour assouvir ses passions de conquérant, que ses secrètes préférences étaient pour l'Italie et que, si les événemens l'eussent permis, il eût consacré tout son génie à lui rendre la splendeur de l'empire romain. N'était-il pas Italien d'origine? L'ancienne France n'existait pas pour lui, il ne tenait compte ni des lois ni des nécessités de son histoire. Les premiers élans de son cœur s'étaient reportés sur l'Italie; les Français, à ses yeux, étaient alors des oppresseurs, il conspirait avec Paoli contre leur domination.

Napoléon III s'était assimilé les idées napoléoniennes. Affilié, comme son oncle, aux sociétés secrètes, il avait, en 1831, dans ses années d'adolescence, conspiré contre le pape et l'Autriche, poursuivi la résurrection de l'Italie. Arrivé au pouvoir, il fit des rêves de sa jeunesse le pivot de sa politique. Il obéissait à la logique de son système en faisant, comme le chef de sa famille, litière du passé. Peu lui importaient les causes qui avaient présidé au développement de la monarchie française. Ses idées rétrospectives ne s'étendaient pas au-delà de la révolution de 1789. Il voulait, en rupture avec nos vieilles traditions, opposer à la Sainte-Alliance l'union des races latines.

L'unité de l'Italie devait être une protestation permanente, une démonstration vivante contre l'ancien droit. Il espérait affermir sa dynastie en établissant en Europe un droit nouveau formulé en deux principes : le suffrage universel et le droit des nationalités (1).

(1) Le principe des nationalités, que la France a affirmé pour la première fois, lors de la guerre d'Amérique, répondait aux aspirations généreuses du caractère français. Il fut pendant de longues années, on ne saurait le méconnaître, un élément de force et d'expansion pour notre politique, paralysée depuis 1815 par la sainte-alliance. Le gouvernement de Louis-Philippe, si contesté à ses débuts par les chancelleries étrangères, sut en tirer un grand parti au profit de sa consolidation. Mais il s'en servit avec mesure et discernement, juste assez pour impressionner les cours du Nord et leur donner à réfléchir, sans les provoquer. Le gouvernement de l'empereur s'était trouvé à son avénement en face des mêmes difficultés, et il n'est pas étonnant qu'il ait cherché à se servir, au profit de son influence naissante, du mouvement national que la révolution de 1848 avait soulevé sur le continent et particulièrement en Autriche. Mais au lieu de le contenir et de le diriger, il le précipita, sous l'influence d'idées

Toutefois ce serait méconnaître ses desseins que de les réduire à une question dynastique ou d'engouement pour la cause italienne. Ils étaient inspirés par des considérations d'un ordre plus élevé, qui permettent de justifier, dans une certaine mesure, le concours si ardent parfois qu'ont prêté quelques-uns de nos ministres à une création qui a été l'objet de sympathies les plus vives, comme aussi des critiques les plus amères.

L'Italie conçue à Plombières devait être un contrepoids dans la péninsule à l'action de l'Autriche, que l'empereur, en souvenir des luttes passées, considérait comme l'ennemie séculaire de la France, l'âme de toutes les coalitions. Il confondait la maison de Lorraine avec la maison de Habsbourg. Cette méprise, il n'était pas seul à la commettre : on peut dire qu'elle a été une des causes primordiales de la guerre de 1870.

En signant le traité de Plombières, l'empereur croyait satisfaire aux vœux de l'opinion prédominante en France. Il le signa avec l'intention formelle de n'en pas dépasser les limites, convaincu qu'en se prêtant à la création de l'Italie septentrionale, il assurait à son pays une alliée fidèle et reconnaissante, toujours disposée à l'assister militairement et diplomatiquement. Il songeait à Napoléon Ier, oubliant M. de Cavour et la révolution.

Le comte de Cavour, est-il besoin de le dire, ne signa le pacte qu'avec l'arrière-pensée, légitime au point de vue italien, de le faire avorter à la première occasion, soit par les moyens révolutionnaires, soit par l'alliance qu'il méditait déjà (1), et qui devait assurer un jour le couronnement de son œuvre. « Je comptais faire

préconçues. Il n'eut pas conscience de sa situation en Europe après la guerre de Crimée et de l'action que sa politique autoritaire lui donnait sur les gouvernemens. Il se refusa à comprendre le rôle qui lui incombait. Les vieilles alliances étaient rompues, et l'Europe profondément divisée cherchait une voie nouvelle. Une diplomatie prévoyante, avisée, se serait insensiblement dégagée d'une solidarité étroite, compromettante, avec les aspirations unitaires et révolutionnaires. L'axe de la politique européenne s'étant déplacé à notre profit, notre ligne de conduite semblait toute tracée. Nous n'avions qu'à nous substituer, en quelque sorte, au cabinet de Pétersbourg, dont l'influence était prépondérante depuis 1815, rassurer les dynasties, nous constituer leur protecteur, sans pour cela rompre entièrement avec les idées libérales et nous aliéner les sympathies des peuples. C'est la politique que poursuit M. de Bismarck depuis 1871, avec une persévérance qui ne s'est pas démentie et qu'il formulait déjà dans une de ses circulaires du mois de mars 1871.

(1) En 1860, dans sa réponse à la note du baron de Schleinitz, qui protestait en termes ambigus, bien qu'acerbes, contre les menées révolutionnaires du Piémont, M. de Cavour, loin de céder à de légitimes susceptibilités, exprimait l'opinion que, si les Italiens en étaient déjà à considérer la Prusse comme une alliée naturelle, les Prussiens ne tarderaient pas à partager à l'égard de l'Italie les mêmes sentimens. Il allait plus loin, avec l'intuition qui caractérise les grands politiques, il semblait prévoir que, l'œuvre italienne achevée, la France pourrait bien faire un retour sur elle-

l'Italie par le Nord, disait-il au lendemain de Villafranca, je suis forcé maintenant de la faire par le Midi. »

Dans les combinaisons de l'empereur, le rôle de l'Italie s'expliquait naturellement. Elle devenait l'auxiliaire obligée de notre politique et devait, dans les questions continentales, dans les conférences ou sur les champs de bataille, nous servir d'appoint décisif suivant les circonstances, soit contre l'Autriche, soit contre l'Allemagne, voire même contre l'Angleterre. Mais ces combinaisons ne pouvaient se justifier qu'à une condition, c'est que l'empereur resterait puissant, incontesté, au dehors comme à l'intérieur et qu'il serait assez résolu à ne permettre à l'Italie aucune infidélité à notre alliance, avec la Prusse moins qu'avec toute autre puissance. L'infidélité malheureusement ne tarda pas à se produire ; elle ne fut pas clandestine, elle se consomma portes ouvertes, avec notre plein assentiment ; et l'Italie, au lieu d'être pour nous, comme le croyait Napoléon III, un élément de force et de sécurité, devint pour la France, sous de funestes influences, faute de prévoyance et de volonté, un sujet d'inquiétude et d'affaiblissement.

Mais en 1864 rien n'était définitivement compromis ; la politique des grandes agglomérations ne l'avait pas encore emporté sur la politique de Richelieu. La Prusse, en manifestant, après Solférino, des velléités d'intervention, nous avait rendu, sans le vouloir, un signalé service ; elle nous avait arrêtés dans une voie funeste, en nous obligeant à signer, en face du quadrilatère, une paix précipitée (1). Nous restions maîtres des événemens, nous tenions toujours l'Italie par l'Autriche, et l'Autriche par l'Italie ; et la Prusse elle-même, en révélant ses arrière-pensées par une manœuvre intempestive, était vouée à l'impuissance. Les problèmes posés en Europe restaient en suspens ; l'empereur pouvait en hâter ou en retarder la solution à son heure, fort des expériences que lui laissait une campagne improvisée. Sans doute il n'exerçait plus en Europe l'ascendant moral que lui avait valu le congrès de Paris. Il avait soulevé trop de questions, heurté trop d'intérêts pour n'être pas discuté. Toutefois, malgré ses erreurs, il n'en demeurait pas moins le dispensateur de la paix et de la guerre. Aucun coup de canon ne pouvait se tirer sans son consentement. L'Autriche, la Prusse et l'Italie briguaient son concours et spéculaient sur ses défaillances. Elles savaient qu'elles ne pouvaient rien sans son agrément. Cette situation d'arbitre ne laissait pas que d'être enviable, elle permet-

même, s'apercevoir qu'elle avait sacrifié à de faux dieux les conditions de sa sécurité et de sa grandeur et qu'alors, « *la Prusse et l'Italie seraient nécessairement amenées à défendre en commun leurs principes et leur indépendance, quel que fût le côté d'où surgiraient les dangers et les complications.* »

(1) *La Politique française en 1866.*

tait à l'empereur d'intervenir comme le Neptune de Virgile pour dicter ses conditions. Tout nous commandait de ne pas la compromettre et de ne pas laisser les événemens s'engager sans nous être prémunis, contre la transformation du centre de l'Europe, par les plus solennelles garanties. Rien ne pressait d'ailleurs. L'Italie pouvait attendre, elle était constituée; l'empereur avait mis en mouvement tous les ressorts de sa diplomatie pour la faire reconnaître successivement par toutes les puissances. Il lui avait permis de violer la paix de Zurich, d'envahir les Marches et les Romagnes, de déposséder le roi de Naples, le grand-duc de Toscane, le duc de Parme et le duc de Modène. Jamais le rêve d'un peuple ne s'était réalisé avec une telle promptitude.

Il est vrai que les promesses contenues dans l'imprudente proclamation de 1859 étaient restées en souffrance. L'Italie n'était pas libre jusqu'à l'Adriatique, et la question romaine, léguée par M. de Cavour, n'était pas résolue. Mais qu'importait à la France? Elle trouvait qu'en sacrifiant 50,000 hommes et 400 millions, elle avait assez fait pour la cause italienne; elle commençait à comprendre que c'était un métier ingrat de dépenser ses forces vives à constituer des nationalités. L'Italie n'en continuait pas moins à harceler l'empereur de ses plaintes, elle faisait appel à sa magnanimité. Si elle n'allait pas jusqu'à lui demander de déclarer la guerre à l'Autriche et de lui arracher la Vénétie, elle le suppliait de sortir de la Péninsule, d'évacuer les états pontificaux. Au dire de sa diplomatie, cette concession devait tout concilier; elle donnerait au gouvernement une autorité nouvelle et lui permettrait de sauvegarder la papauté. L'empereur, sans consulter et même sans prévenir sa légation à Turin (1), se prêta à la convention du 15 septembre.

C'était un expédient, qui, loin d'apaiser la question romaine, devait provoquer entre la France et l'Italie de regrettables déchiremens. La

(1) Si M. Drouyn de Lhuys, avant d'engager la France, avait jugé utile de se faire renseigner par son ministre à Florence sur l'état des esprits dans la péninsule, il eût appris que le tableau que lui faisait la diplomatie italienne des exigences de l'opinion était pour le moins exagéré, qu'on ne se passionnait à ce moment ni pour Rome, ni pour Venise, mais que le ministère en était réduit à des expédiens et qu'il cherchait à raviver les passions nationales pour conjurer ses embarras financiers et administratifs. La légation de France à Turin ne fut informée du résultat des négociations que M. de Pepoli poursuivait secrètement à Paris, que le jour même où *l'Opinione* apprenait au Piémont, de la façon la plus cruelle, par un simple entrefilet, qu'il était dépossédé de la capitale. L'irritation se reporta comme de raison contre la France. On prétendit que l'empereur, en souvenir des sifflets qui l'avaient accueilli à Turin, à son retour de la campagne de 1859, avait exigé la translation dans un sentiment de vengeance. Ce ne fut qu'un mois après la signature du traité que M. Drouyn de Lhuys fit connaître à M. de Malaret et à M. de Sartiges, dans une dépêche antidatée du 12 octobre, les stipulations intervenues entre le gouvernement impérial et le cabinet de Turin.

convention consacrait le principe de la non-intervention, elle nous délivrait momentanément d'un ennui, elle nous permettait de retirer nos troupes, mais elle ne servit en réalité qu'à raviver les passions nationales et à encourager le parti révolutionnaire (1). Personne, en Italie, n'accepta Florence comme capitale définitive ; ce n'était qu'une étape, disait-on, qui devait plus vite et plus sûrement mener à Rome.

II.

Déjà l'Italie nous marquait de l'humeur ; la reconnaissance semblait lui peser. Elle cherchait de l'espace pour faire souche à part ; notre ombre la gênait, l'étouffait.

> Nunc altæ frondes et rami matris opacant,
> Crescentique adimunt fœtus uruntque ferentem.

L'empereur commençait à comprendre qu'il n'était pas aisé de se consacrer à la délivrance des peuples sans porter atteinte à leurs susceptibilités et sans se trouver tôt ou tard en opposition avec leurs intérêts. Il devait s'en apercevoir chaque jour davantage. L'Italie officielle — celle que *l'on voyait*, — restait correcte, démonstrative ; le langage de M. Nigra ne variait pas. Il affirmait l'alliance, il se portait garant des sentimens de son gouvernement et de son roi. Mais l'Italie secrète — celle *qu'on ne voyait pas* (2) — s'agitait, impatiente de secouer notre protectorat. Les révolutionnaires ne tenaient aucun compte des sacrifices que la France avait faits à leur cause, ils feignaient de les ignorer. Ils s'imaginaient qu'ils devaient l'unité à leurs seuls efforts ; ils disaient que l'Italie s'était acquittée largement en nous abandonnant Nice et la Savoie. Ces tendances n'échappaient pas à l'empereur ; il s'en affligeait. Il se sentait pris dans un engrenage ; il avait hâte de s'y soustraire ; sa parole était engagée, il cherchait par tous les moyens à la dégager. La délivrance de Venise avait pris chez lui le caractère d'une idée fixe, il la voulait à tout prix. Il croyait que le seul moyen d'asseoir l'Italie, de la délivrer des menées révolutionnaires

(1) La convention eut un douloureux retentissement à la cour pontificale ; on ne se méprit pas sur sa portée ni sur les arrière-pensées qui l'avaient inspirée. Le pape y répondit par l'encyclique du 8 décembre : elle faisait l'apologie de l'ancien régime. Loin de rapprocher les deux puissances que l'empereur s'était donné la mission de réconcilier, elle faisait éclater une irrémédiable dissidence. La convention livrait en réalité Rome aux Italiens, car si elle leur interdisait toute entreprise violente contre le saint-siège, elle consacrait le principe de la non-intervention et autorisait l'Italie à poursuivre la conciliation de ses intérêts nationaux avec ceux du pape, sur la base de la séparation de l'église et de l'état.

(2) M. Auguste Brachet, *l'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas.*

et en même temps de sauver la papauté, c'était d'obtenir l'abandon de Venise. Il avait tenté maintes négociations pour décider l'Autriche à une cession à l'amiable soit par voie de rachat, soit par voie d'échange. Mais ses efforts n'ayant rencontré que des refus obstinés et parfois déplaisans, et la France ne se souciant pas de recommencer la guerre pour un but aussi contestable au point de vue de nos intérêts, il ne restait plus dès lors qu'un moyen de vaincre une résistance aussi obstinée : c'était de procéder par voie de contrainte. L'alliance de la Prusse et de l'Italie s'imposait en quelque sorte à sa politique (1).

L'empereur était d'ailleurs, au commencement de 1866, avide de complications. Il s'arrêtait à des conceptions qui lui ouvraient des perspectives nouvelles et le flattaient de l'espérance d'un retour de fortune. Sa politique, à cette heure avancée du règne, avait subi une série de mécomptes. Ses rapports avec la Russie et l'Angleterre étaient altérés ; nos relations avec les États-Unis n'étaient rien moins qu'amicales ; l'expédition du Mexique avait mal tourné. Elle permettait à l'opposition de battre la politique impériale en brèche. Le gouvernement en était réduit à chercher des dérivatifs au dehors. Toutes ses espérances étaient fondées alors sur un conflit entre l'Autriche et la Prusse. C'est pour le faire éclater qu'il concéda à M. de Bismarck, sans s'assurer aucune compensation, « l'alliance sans laquelle on ne pouvait rien et avec laquelle on pouvait tout. » Aussi le ministre prussien disait-il en revenant de Biarritz : « Si l'Italie n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

L'empereur voulait l'alliance et la conseillait formellement. Ce point d'histoire, accablant pour la politique impériale, a été révélé par M. Nigra dans le rapport qu'il a adressé au prince de Carignan.

Le traité fut signé le 8 avril. Il était fatidique ; il portait en germe : l'empire d'Allemagne, l'unité italienne, la suppression du pouvoir temporel, la chute de la dynastie impériale, le démembrement de la France et la commune.

L'empereur eut cependant, dans ces jours décisifs pour sa fortune et celle de la France, comme une vision de l'abîme vers lequel il marchait à pas précipités, entraînant à sa suite les destinées de son pays. Un instant, il essaya de retourner sur ses pas et de défaire l'alliance. Il redoubla d'efforts à Vienne. Il obtint de l'Autriche que, si elle sortait victorieuse de la lutte, elle abandonnerait la Vénétie en échange de la Silésie. Mais le gouvernement italien ne se souciait pas de sacrifier les bénéfices certains qu'il attendait du traité de Berlin à une cession conditionnelle de la Vénétie fondée sur les

(1) *La Politique française en* 1866. — L'alliance de la Prusse et de l'Italie.

victoires éventuelles de l'Autriche. Il préférait la guerre qui se présentait à l'Italie dans des conditions exceptionnelles, avec le concours d'une grande puissance militaire et avec une garantie de premier ordre, certain qu'en cas de revers la France ne permettrait pas à l'Autriche de revenir sur les conséquences de la campagne de 1859. Que risquait l'Italie? Victorieuse ou vaincue, Venise ne pouvait plus lui échapper. Tous les risques étaient pour la France, qui s'en rapportait aux événemens, pour savoir au juste si elle aurait lieu de se féliciter du contre-coup de la guerre ou de le regretter (1). Le général de La Marmora démontra à l'empereur qu'il n'était plus en mesure de rompre l'alliance avec la Prusse et de dénoncer le traité. « L'empereur n'oubliera pas, écrivait-il à son ambassadeur à Paris pour colorer son refus, qu'il nous a conseillé le traité. » Ce refus causa à la cour des Tuileries une pénible impression; c'était le premier symptôme d'émancipation.

Il était évident que les beaux jours de Plombières étaient passés. Arrivée au rang de grande puissance, alliée à la Prusse, l'Italie ne consultait plus que son intérêt, son honneur et sa dignité. Elle pesa cruellement sur nos destinées au lendemain de Sadowa. Elle paralysa notre action et nous fit perdre tous les avantages que l'empereur attendait des événemens qu'il avait laissés s'accomplir si imprudemment.

Dans les pages que j'ai consacrées à la politique française en 1866, j'ai raconté le drame qui se déroula au palais de Saint-Cloud dans les heures de patriotiques angoisses qui suivirent Sadowa. J'ai fait le tableau de l'émoi qui régnait à la cour, des luttes violentes, passionnées, engagées entre l'influence autrichienne et l'influence italienne autour d'un souverain perplexe, déconcerté. L'empereur, malade, accablé, ne savait plus à quoi se reprendre; il passait d'une résolution à une autre. Il demandait conseil à tout le monde, il interrogeait anxieusement ses généraux, il supputait les ressources militaires dont il pourrait disposer pour sortir avec honneur de l'impasse où il se sentait acculé, et, au bout de ses calculs, il voyait apparaître des catastrophes. Toutes ses prévisions étaient déçues, toutes ses combinaisons s'étaient écroulées. Ce qui l'affectait le plus, c'était l'attitude de l'Italie. Il ne s'expliquait pas que Victor-Emmanuel, toujours si empressé à déférer à ses conseils, persistât avec humeur, malgré ses instances, à poursuivre les hostilités et à le paralyser dans ses démarches. Il avait envoyé le prince Napoléon à Florence, certain qu'il serait écouté, et le prince, qui en toutes circonstances s'était porté garant des sentimens de l'Italie, était revenu déçu, éconduit.

(1) *La Politique française en* 1866.

« Recevoir la Vénétie en cadeau de la France est humiliant pour nous, et tout le monde dira que nous avons trahi la Prusse, » télégraphiait le général de la Marmora à M. Nigra. « Tâchez, ajoutait-il, de nous épargner la dure alternative d'une humiliation ou *de nous brouiller avec la France.* »

L'Italie était faite : le rêve que depuis Dante des générations de patriotes avaient caressé en vain, se trouvait, en un tour de main, accompli comme par enchantement, tandis que l'œuvre élevée laborieusement, dans le cours de plusieurs siècles, par nos grands politiques et nos grands capitaines, était compromise, menacée. La France sortait des événemens amoindrie, son territoire restait intact, mais elle était atteinte dans son prestige; elle avait imprudemment attaché à ses flancs deux puissances militaires jalouses, ambitieuses et réalistes. « Un pays peut être diminué tout en restant le même, lorsque de nouvelles forces s'accumulent autour de lui, » écrivait à l'empereur un ministre clairvoyant.

Ni la Prusse ni l'Italie ne savaient gré à l'empereur de l'élan qu'il leur avait laissé prendre, sous de funestes influences. Enhardies par le spectacle de ses défaillances morales et de son impuissance militaire, elles devaient poursuivre leurs desseins froidement, implacablement. Le rêve était fini : la politique impériale, comme un vaisseau désemparé, sans boussole, allait, avant de sombrer, se débattre dans une longue et douloureuse agonie, serrée de près, poussée à bout par ses adversaires sans pouvoir se soustraire aux embûches sans cesse renaissantes qui se dressaient devant elle. « L'empire révolutionnaire périra sur l'écueil italien, » avait dit le vieux prince de Metternich en 1858, lorsqu'il vit Napoléon III s'engager avec M. de Cavour. Ces prévisions semblaient se justifier. L'Italie, au lieu de nous servir d'appui sur les champs de bataille et dans les conférences, ne prenait plus le mot d'ordre à Paris; elle cherchait son point d'appui à Berlin. Il lui restait une dernière étape à franchir pour arriver au plein couronnement de son unité, et elle savait que l'empereur, le voudrait-il, ne pourrait pas, sans provoquer l'indignation de la France, lui ouvrir les portes de Rome. Le cabinet de Florence n'en soulevait pas moins la question romaine, sans se préoccuper des embarras que ses revendications causeraient à un allié qui, disait-on, ne régnait en France que pour faire le bonheur de l'Italie. L'empereur essaya de réconcilier la révolution avec la papauté; mieux eût valu ne pas les mettre aux prises. Toujours enclin aux illusions, il provoqua une conférence ; elle devait substituer aux garanties que la convention du 15 septembre assurait au gouvernement pontifical celles de toutes les puissances catholiques. Il s'imaginait, dans sa méconnaissance des intérêts européens, qu'on répondrait avec empressement à son appel et

qu'on s'appliquerait à le dégager des difficultés italiennes. Il suffit du mauvais vouloir de la Prusse pour faire avorter ses espérances. M. de Bismarck ne se souciait pas de lui tendre la perche, il avait intérêt à détourner son attention de l'Allemagne et à le laisser aux prises avec le pape, qui lui reprochait de l'avoir livré aux Italiens, et avec le cabinet de Florence, qui s'irritait des obstacles qu'il opposait à ses revendications nationales. Le ministre prussien prévoyait un règlement de comptes avec le cabinet des Tuileries, qui, après avoir laissé échapper l'occasion, réclamait le Luxembourg comme prix d'une neutralité périmée. La question romaine était un atout dans ses mains; il n'entendait pas s'en dessaisir; elle devait lui permettre d'entretenir les passions italiennes et empêcher tout retour à l'alliance de 1859.

III.

Au mois d'avril 1867, l'inquiétude gagnait l'Europe, la guerre paraissait imminente. L'Angleterre et l'Autriche faisaient des efforts désespérés pour déjouer les sinistres projets des états-majors prussiens. L'Italie seule semblait se désintéresser des événemens. Elle se disait l'amie de tout le monde; elle se dérobait, en invoquant à Berlin les souvenirs de 1859, et ceux de 1866 à Paris. Elle soutenait qu'il lui était difficile de s'engager soit d'un côté, soit de l'autre, car si, avec l'aide de la France, elle avait commencé sa délivrance, c'était avec le concours de la Prusse qu'elle l'avait achevée.

« J'ai pu constater chez les membres du cabinet une sympathie que je crois réelle, écrivait le baron de Malaret à la date du 21 avril 1867, mais cette sympathie est visiblement contenue par le désir de ne pas se compromettre. Tout en reconnaissant la modération de nos prétentions et en blâmant l'ambition excessive de la Prusse, on répète volontiers qu'en cas de conflit, les intérêts de l'Italie ne se trouveraient pas directement menacés. Il n'est pas besoin d'une grande clairvoyance pour comprendre que le gouvernement italien, laissé à ses propres inspirations, ne songe pas à nous témoigner ses sympathies autrement que par des vœux. »

Cette attitude ambiguë, égoïste, des hommes d'état italiens, à un moment périlleux pour la France, aurait dû donner à réfléchir. Mais l'empereur n'en tirait aucune moralité; sa foi en était si peu ébranlée que, pour assurer à l'Italie la consécration de grande puissance (1) et la sanction implicite des faits accomplis dans la pénin-

(1) « Le conseil amphictyonique de l'Europe, jusqu'à présent composé des représentans de cinq puissances, va s'augmenter d'une sixième, dont la voix nous sera natu

sule, il ne négligeait aucune démarche pour obtenir sa participation à la conférence de Londres, alors que M. de Bismarck y mettait infiniment peu de bonne grâce. Il persistait à tenir l'alliance italienne pour certaine dans toutes les éventualités. Il puisait sa confiance dans les lettres qu'il échangeait avec le roi Victor-Emmanuel, dans les affirmations passionnées du prince Napoléon et dans les protestations de M. Nigra et de M. Vimercati, son secret intermédiaire. Il oubliait que le roi Victor-Emmanuel, tout populaire, tout loyal qu'il pût être, était un souverain constitutionnel, et qu'au jour des épreuves, il aurait, avant de se souvenir de ses promesses écrites ou verbales, à compter avec son ministère et son parlement. Il le lui avait fait comprendre déjà bien péniblement le 4 juillet 1866, au lendemain de Sadowa, il devait le lui faire sentir plus cruellement encore, au mois de juillet 1870 (1).

Loin de nous assister, à l'heure où la Prusse ne cherchait qu'un prétexte pour se jeter sur la France, le gouvernement italien méditait, sous l'inspiration d'un agent secret de M. de Bismarck (2), l'envahissement des états pontificaux. « Garibaldi, écrivait M. de Malaret à la date du 23 avril, se proposerait de prendre le commandement d'une expédition qui, organisée à Gênes, irait débarquer sur le littoral romain, tandis qu'à la première nouvelle d'un mouvement insurrectionnel à Rome, des bandes d'émigrés se tiendraient prêtes à franchir la frontière méridionale. Il n'est pas douteux que le parti révolutionnaire redouble d'efforts, qu'il compte profiter des événemens pour provoquer un conflit avec le gouvernement pontifical à l'insu ou de connivence avec le gouvernement italien. »

IV.

La question romaine, depuis l'expédition de 1859, n'avait pas cessé d'être pour la France une source d'embarras et de déceptions. Elle provoquait contre sa politique tout à la fois les ressentimens des catholiques et le courroux des révolutionnaires. Elle fut

relle ment contraire. Nous sommes trop voisins de l'Italie, nous avons trop de ressemblance avec elle, nous lui avons rendu de trop grands services pour qu'elle nous aime. L'ingratitude en politique est le premier des droits et des devoirs. En politique, nos ennemis sont nos voisins; cet axiome est aussi sûr que pas un de Machiavel. » (Proudhon, *la Fédération et l'Unité en Italie.*)

(1) L'affaire du Luxembourg.

(2) C'était M. Bernardi, que notre politique devait retrouver en Espagne mêlé aux intrigues de la candidature Hohenzollern : « Je dînais avec M. Bernardi et quelques hommes politiques, m'a raconté le premier secrétaire de la légation d'Autriche à Madrid, lorsque l'un d'eux vint à préconiser la candidature Hohenzollern; un coup de pied parti de dessous la table m'atteignit aussitôt. La botte de M. Bernardi s'était trompée d'adresse; elle me révéla le secret de l'agent prussien et de ses complices. »

la pierre d'achoppement de l'alliance offensive et défensive que Napoléon III demandait à l'Italie. Réconcilier deux élémens irréconciliables était une tâche ingrate. L'empereur n'en persista pas moins à l'entreprendre et à la poursuivre obstinément. Il cherchait encore à Metz, à la veille de ses défaites, dans le traité que lui apportait le comte Vimercati, à mettre d'accord ses devoirs envers la papauté avec les exigences italiennes.

Vainement l'empereur essaya d'arrêter le mouvement qu'il avait provoqué; il était dans la nature des choses qu'il se précipitât de lui-même. Il prêchait la patience et la modération à l'Italie; il lui laissait entrevoir une solution conforme à ses désirs. Il inspirait des livres et des brochures à sensation; il dictait des instructions à nos ambassadeurs pour démontrer à la cour pontificale la nécessité de se réconcilier avec les idées modernes, de faire la part du feu et de s'accommoder avec les aspirations nationales. Déjà, en 1859, il avait recommandé au pape d'abandonner la Romagne et les Légations pour sauver le *reste;* il en était arrivé à devoir l'engager à sacrifier le *reste* pour sauver Rome. Il avait poursuivi aussi le projet d'une confédération italienne, présidée par le pape. C'était l'idée qu'il caressait déjà à Plombières. Rien n'y faisait. Pie IX opposait à nos représentations une inflexibilité calme et sereine. « Une transaction est impossible, disait le cardinal Antonelli, entre le saint-siège et ceux qui l'ont dépouillé. Il ne dépend pas plus du souverain pontife qu'il n'est au pouvoir du sacré collège de céder la moindre parcelle du territoire de l'église. Le pape, avant son exaltation, comme les cardinaux lors de leur nomination, s'engagent à ne rien céder du territoire pontifical. Le saint-père ne fera donc aucune concession, et ses successeurs, de siècle en siècle, ne seront pas plus libres d'en faire. »

L'empereur, en face de ces réponses péremptoires, invariables, trahissait, dans ses manifestations officielles, ses inquiétudes et son découragement.

« Mes efforts, disait-il, sont venus jusqu'à présent se briser contre des résistances de toute sorte, en présence de deux partis opposés, absolus dans leurs convictions, sourds aux conseils inspirés par le seul désir du bien. Le saint-siège a cependant intérêt à une réconciliation, car s'il a parmi les catholiques des partisans zélés, il a contre lui tout ce qui est libéral en Europe. Il passe pour être, en politique, le représentant des préjugés de l'ancien régime et, aux yeux de l'Italie, pour être l'ennemi de son indépendance. » — « Rome, répondaient à cela les défenseurs du pouvoir temporel, n'est ni aux Romains ni aux Italiens; elle est un fidéicommis appartenant à toute la catholicité. Le congrès de Vienne a d'ailleurs reconnu et sanctionné la souveraineté temporelle du pape en lui

restituant les provinces dont le premier empire l'avait spolié (1). — « Il n'y a que deux solutions, répliquait le prince Napoléon à la tribune du sénat, l'unité de l'Italie avec Rome pour capitale, ou l'intervention armée avec ses désastres. » Il disait, citant les pontificats de Grégoire VII, de Boniface IX et de Jules II, que toutes les pages de l'histoire attestaient les maux causés par la puissance temporelle. Il démontrait que la religion et la sainteté du culte n'exigeaient pas que le chef de l'église fût souverain, que les papes, n'ayant acquis leur pouvoir que par des moyens temporels, pouvaient le perdre de la même manière. Il rappelait le traité de Tolentino, que le pape avait signé malgré son serment. Il s'attaquait à la papauté avec des fragmens de dépêches tirées des correspondances du duc de Chaulnes, du cardinal de Bernis, du marquis de Cadore, de M. de Laval, du baron de Damas. Il invoquait les jugemens de Napoléon Ier, les appréciations de Chateaubriand (2) et les discours de Lamartine (3) pour faire ressortir les abus du régime pontifical, pour montrer que les prêtres avaient été institués pour la prière et non pour dominer, pour bénir et non pour maudire, et que la dignité du premier pontife était incompatible avec le titre de souverain. « Ce que je demande, disait le prince Napoléon en descendant de la tribune, c'est que le gouvernement de l'empereur fasse entendre sa voix et se décide. J'ai pleine confiance que la solution ne saurait être autre sous Napoléon III que sous Napoléon Ier, que le spirituel sera dégagé du pouvoir temporel, et que l'ombre et le génie du grand empereur inspireront son successeur. »

Ces paroles véhémentes, partiales, n'étaient pas de nature à faciliter la tâche au gouvernement impérial. Elles irritaient à juste titre la cour pontificale et les catholiques de tous les pays; elles attisaient les passions italiennes; elles encourageaient le parti révolutionnaire.

V.

L'émotion fut vive en France, dans les derniers jours de 1867, lorsqu'on apprit que Garibaldi marchait sur Rome avec ses volontaires. La convention du 15 septembre était violée; l'Italie avait méconnu ses devoirs, elle n'avait pas surveillé ses frontières : le pape était menacé. L'opinion s'indignait; on demandait où s'arrêterait la condescendance impériale. L'ingratitude de l'Italie, qui ne

(1) Le congrès de Vienne rendit au pape les duchés de Camerino, de Ponte-Corvo et de Bénévent, les marches d'Ancone, Macerata et Fermo, les légations de Ravenne, Bologne et Ferrare.

(2) Chateaubriand, *Études historiques*.

(3) Lamartine, discours à la chambre des députés, 1847.

tenait plus compte de nos plus légitimes susceptibilités, irritait les esprits les plus calmes. L'empereur ne savait que décider. Les partisans de l'alliance italienne le suppliaient de ne pas intervenir, de laisser le pape s'arranger avec les Italiens. Ils affirmaient, pour mieux impressionner le souverain, que la Prusse spéculait sur nos dissentimens avec notre ancien allié, qu'elle n'attendait qu'un prétexte pour prendre sa revanche de l'affaire du Luxembourg et franchir le Rhin.

Ils exagéraient à plaisir : M. de Bismarck avait bien d'autres soucis. Il lui plaisait sans doute de nous voir aux prises avec les passions italiennes, mais il ne pouvait lui convenir de s'associer à la révolution contre la papauté. Il avait à ménager les sujets catholiques du roi de Prusse ; il lui importait surtout, après les décevantes expériences qu'il avait faites en Allemagne, lors de l'affaire du Luxembourg, de hâter le vote des traités d'alliance, et de ne pas les compromettre en s'aliénant les députés catholiques qui siégeaient dans les chambres wurtembergeoises et bavaroises. L'intervention prussienne n'était donc pas à redouter ; M. de Moustier en était convaincu, il était fixé par ses correspondances d'Allemagne.

Le ministre des affaires étrangères et le ministre de la guerre étaient d'accord. Ils trouvaient que l'intérêt français devait passer avant l'intérêt italien. « Si l'Italie, disaient-ils, viole la convention du 15 septembre et permet à la révolution de pénétrer sur le territoire pontifical, par des frontières volontairement mal gardées, le devoir de la France est de la faire respecter et de ne pas laisser protester sa signature à la honte de l'Europe. »

Les intrigues s'agitaient autour du souverain ; elles avaient beau jeu, l'Italie était son point vulnérable. Les deux ministres offrirent leur démission. Ils ne voulaient pas, après toutes les défaillances de la politique impériale depuis le mois de juillet 1866, s'associer à un nouvel acte de faiblesse. Les résolutions viriles l'emportèrent dans les conseils des Tuileries. Le maréchal Niel était prêt ; il procéda avec une rapidité foudroyante. Il semblait, après la défaite des garibaldiens, que la haine présiderait désormais aux relations de l'Italie avec la France, et ce fut Mentana qui devint le point de départ de leur rapprochement. L'Europe fut vivement impressionnée par l'énergie et la promptitude de la répression. On admira notre armement, l'organisation et le rapide embarquement du corps expéditionnaire. Notre prestige, si profondément atteint depuis Sadowa, se releva subitement, on comprit que la France n'était pas encore descendue au rang de seconde puissance, qu'elle était résolue à faire respecter ses droits et sa dignité. L'Allemagne s'émut, l'Autriche, la Bavière et le Wurtemberg reprirent confiance dans l'avenir, M. de Bismarck réfléchit, et l'Italie, qui parfois avait abusé de nos sympa-

thies, apprit à compter avec nous. Il y eut cependant des mots malheureux, dont le souvenir ne s'est pas effacé. « Les chassepots ont fait merveille, » du général de Failly, et le « Jamais l'Italie n'entrera à Rome, » de M. Rouher, ont encore aujourd'hui le don d'exaspérer les révolutionnaires au-delà des Alpes.

M. Nigra rendit de réels services; il s'appliqua à cicatriser les blessures qu'à notre corps défendant nous avions faites à l'amour-propre italien. Nous avions dans la péninsule des amis nombreux, sincères, dévoués; ils ne se méprirent pas sur nos intentions; ils consacrèrent leur talent, leur autorité, à réconcilier les deux pays. Le général de la Marmora, M. Minghetti, M. Peruzzi, le marquis Alfieri, M. Visconti Venosta, le général Menabrea, M. Sella, M. Lanza, M. Bonghi, et tant d'autres, étaient des hommes d'élite; ils avaient, sous l'inspiration du comte de Cavour, présidé aux destinées de l'Italie, l'alliance était leur œuvre, ils n'oublièrent pas ce qu'ils lui devaient. Ils firent preuve, en ces jours douloureux pour leur patriotisme, de sang-froid et de prévoyance. Ils avaient sans doute, comme tous les politiques italiens, étudié Machiavel, mais ils ne gardaient de son enseignement que les préceptes qui ne sont pas réprouvés par la conscience moderne.

VI.

L'Europe, après les années troublées de 1866 et de 1867, reprenait confiance; elle croyait à l'efficacité du principe d'arbitrage proclamé par le congrès de Paris; elle avait foi dans l'intervention des puissances; la conférence de Londres ne venait-elle pas de conjurer une guerre imminente? Et cependant on armait de toutes parts : Berlin donnait l'exemple, et tout le monde l'imitait, non dans une pensée agressive, mais pour se garer contre toutes les éventualités. On se méfiait de M. de Bismarck : le problème germanique sorti de la question italienne n'était pas résolu, l'Allemagne n'était qu'ébauchée, on savait que la Prusse tenait à franchir le Mein et que son roi, fort de ses armées triomphantes, convoitait la couronne impériale. Il était évident pour les esprits sagaces que le ministre prussien ne resterait pas à mi-chemin et que, pour achever son œuvre, il ne se laisserait arrêter par aucun obstacle. L'empereur, en lui imposant à Nickolsbourg la ligne du Mein, croyait s'être prémuni contre la transformation allemande : il s'adonnait au rêve des trois tronçons; mais la ligne du Mein, loin d'entraver l'unité, ne devait servir qu'à la précipiter.

La Prusse, grisée de ses triomphes, pleine de confiance dans ses

hommes de guerre et dans l'armement qui lui avait valu la victoire, ne cachait plus ses desseins. Le langage de M. de Bismarck devenait chaque jour plus hautain; il n'était plus possible de se complaire dans les illusions. La question de prépondérance était posée, implacablement, entre la France et la Prusse, la guerre seule pouvait la résoudre.

L'empereur s'aperçut tardivement qu'il avait, suivant l'expression de M. Rouher, trop saigné l'Autriche; il s'appliqua, après l'avoir abattue, à l'assister, à la relever. Il reporta le pivot de sa politique à Vienne. La mort tragique de l'empereur Maximilien lui servit de prétexte pour conférer à Salzbourg avec l'empereur François-Joseph. On échangea des vues, on ébaucha avec M. de Beust les bases d'une entente éventuelle, on prévoyait à la fois un conflit en Allemagne, et des complications en Orient; mais on évita de préciser. Le protocole qui sortit de ces entretiens était vague, ambigu, il n'engageait à rien. « Nous étions à Salzbourg, m'a dit un jour M. de Beust, comme des *gentlemen-riders* en face d'un fossé; c'était à qui ne le franchirait pas. »

L'Autriche ne se souciait pas de s'engager avec la France seule; elle voulait que l'Italie entrât dans l'alliance; elle tenait à être garantie contre les revendications des irrédentistes. L'empereur présida à la réconciliation de la cour de Vienne avec la cour de Florence. Si l'empereur François-Joseph avait peine à se consoler de la perte de sa grande situation en Allemagne, il se résignait vaillamment au sacrifice de la Lombardie et de la Vénétie. Il ne lui en coûta pas de tendre la main à la maison de Savoie, qui, plus heureuse que la sienne, s'agrandissait de tout ce qu'il perdait. Il échangea des notes avec le cabinet de Florence; les deux gouvernemens se promettaient de ne rien entreprendre sans se prévenir.

La France inquiète, isolée, trouvait deux puissances prêtes à se concerter avec elle sur les éventualités menaçantes de l'avenir. Il aurait fallu saisir au vol les dispositions qu'elles nous manifestaient et s'assurer leur assistance, fût-ce au prix de grands sacrifices, par d'inviolables traités. Mais l'empereur n'était pas seulement fataliste, il était flegmatique, il remettait tout au lendemain; il lui répugnait de s'engager, il lui plaisait de laisser une porte entrebâillée à la fortune. Il préférait les sentiers tortueux aux chemins battus. Déjà ses regards se reportaient vers Berlin. Il se laissait distraire de l'Autriche et de l'Italie par l'appât de la Belgique. M. de Bismarck, anxieux du rapprochement qu'il voyait s'opérer entre les trois puissances, reprenait son vieux jeu : il protestait à Paris de ses intentions pacifiques; il déplorait les incidens fâcheux qui avaient, contre son gré, compromis la cession du Luxembourg; il

reconnaissait la nécessité de nous donner des compensations, il se faisait fort de nous les assurer. C'est ce qu'il a appelé depuis des négociations dilatoires (1).

Le prince Napoléon, dans la brochure qu'il a publiée sur les alliances de l'empire, a passé sous silence ces pourparlers équivoques. Il ne savait pas tout. Cependant le temps d'arrêt que subirent alors nos négociations avec le cabinet de Vienne et la cour de Florence, et l'étrange nomination de M. de La Guéronnière à Bruxelles, auraient dû éveiller son attention.

Ce fut l'Italie qui reprit les négociations; elle était impatiente de compléter son œuvre. Rome était le prix de son alliance.

« Il serait difficile, a dit le prince Napoléon (1), de préciser le jour et les termes des premières ouvertures. Ce ne furent d'abord que des conversations fortuites, des lettres intimes traitant de beaucoup de sujets. L'empereur et le roi d'Italie échangeaient leurs vues sur un traité défensif pouvant devenir offensif. Ces négociations, commencées en 1868, se prolongèrent jusqu'au mois de juin 1869. Les souverains avaient souvent recours à des intermédiaires. M. Rouher était le conseiller de l'empereur, M. de La Valette son confident. Le président du conseil en Italie, le général Menabrea, n'intervint que lorsque les négociations furent déjà avancées. M. de Beust savait tout; il était tenu au courant par M. de Metternich, qui agissait moins comme ambassadeur que comme familier des Tuileries. On échangea beaucoup de notes et de lettres particulières. J'étais souvent, mais d'une façon irrégulière, le dépositaire de ces confidences.

« Lorsque les négociations prirent corps dans un projet de traité, elles passèrent, bien qu'à titre officieux, du cabinet des souverains dans les chancelleries. L'Italie étant une monarchie constitutionnelle, il fallut de nécessité s'en expliquer avec les ministres. Ce changement de terrain accéléra les résolutions. Les souverains

(1) Il y a toujours dans les affirmations les plus hardies de M. de Bismarck un fond de vérité. Il était autorisé à dire, dans son accablante circulaire du mois de juillet 1870, malgré nos démentis, que, même après les déboires de l'affaire du Luxembourg, l'empereur ne renonçait pas à la Belgique et qu'il ne restait pas insensible à ses offres. Mais le chancelier allemand dénaturait les faits en reportant à 1868 le projet de traité que M. Benedetti avait laissé entre ses mains au mois d'août 1866. Il lui importait de bien démontrer à l'Angleterre qu'au prix de la Belgique, il n'eût dépendu que de lui, jusqu'à la dernière heure, de conjurer la guerre. Je crois avoir rétabli les faits dans mon étude sur *la Politique française en 1866*, avec les dépêches du général Govone et les papiers de Cerçay. Il n'y eut, de 1868 à 1869, que des pourparlers fugitifs qui n'ont laissé aucune trace écrite. M. Benedetti, notre ambassadeur à Berlin, n'y fut point mêlé.

(2) *Les Alliances de l'empire en* 1869 *et* 1870, par le prince Napoléon Bonaparte (Jérôme).

n'avaient parlé de Rome que fugitivement, de peur de ne pas s'entendre. Ils sentaient que c'était le point délicat qui pourrait tout compromettre. Ils évitaient de traiter la question à fond, ils se bornaient à de vagues assurances et se berçaient de l'espoir d'amener le pape à un arrangement. L'empereur se tenait pour engagé avec Pie IX, mais il se flattait qu'après sa mort il trouverait moyen de tout concilier avec son successeur (1). Cette manière d'agir était conforme aux traditions italiennes et au caractère de l'empereur, toujours hésitant dès qu'il s'agissait du pape.

« Lorsque les ministres intervinrent, ils demandèrent formellement, comme contre-partie de l'assistance effective qu'ils nous promettaient, le règlement de la question romaine sur la base de l'évacuation des états pontificaux. Le traité devait réaliser une triple alliance entre la France, l'Italie et l'Autriche.

« M. de Beust se montrait hostile au pouvoir temporel, il excitait l'Italie dans ses exigences sur Rome. Il s'inspirait sans doute des sentimens anticléricaux du parlement autrichien.

« On finit par aboutir, en juin 1869, à une rédaction en peu d'articles; le projet stipulait une alliance défensive de nature à pouvoir se transformer aisément en une alliance offensive. L'Italie, appuyée par l'Autriche, demandait formellement le retour à la convention du 15 septembre 1864. Nos troupes devaient être rappelées, nous prenions l'engagement de ne revenir à Rome sous aucun prétexte, tandis que l'Italie se réservait la possibilité de l'occuper. C'est sur ce dernier point que les pourparlers échouèrent; une communication officieuse du marquis de La Valette informa le gouvernement italien qu'il ne serait pas donné suite au traité, que les négociations étaient suspendues, que la France cependant se réservait de les reprendre quand elle apprécierait qu'elles auraient plus de chance d'aboutir. »

Cependant les trois souverains continuèrent à échanger des lettres et à se promettre une assistance réciproque, sans rien préciser toutefois. Ces lettres ne servirent qu'à entretenir les illusions de l'empereur. Il s'en exagéra l'importance, il les considéra comme l'équivalent d'un traité; il laissa passer l'occasion pour régler avec le cabinet de Florence la question romaine, l'insurmontable obstacle à la triple alliance.

« Puisse Votre Majesté ne pas regretter un jour les trois cent mille baïonnettes que je lui apportais! » dit le général Mena-

(1) « Napoléon III était bien persuadé que tôt ou tard l'Italie arriverait à Rome. Il ne le cachait pas, mais il ne voulait assumer aucune responsabilité, il lui répugnait de passer pour complice. Son irrésolution tenait à ses difficultés intérieures, à l'influence de ses entours et peut-être aussi aux engagemens qu'il croyait avoir pris avec Pie IX. » (*La Vita e il Regno di Vittorio Emanuele.*)

brea à l'empereur en 1869, lors de la mission qu'il était allé remplir à Vichy, pour le déterminer à faire à l'alliance offensive et défensive qu'il lui offrait le sacrifice du territoire pontifical, sauf Rome et ses environs immédiats. Le général Menabrea ne s'est jamais consolé de l'insuccès de sa mission. « Il est bien malheureux, me disait-il à Florence, en 1871, que l'alliance ne se soit pas conclue, parce que, le premier devoir de deux alliés étant de contrôler réciproquement leurs effectifs et leurs ressources militaires, nous eussions démontré à l'empereur qu'il n'était pas en état de faire la guerre. »

On comprend que l'empereur, tant qu'il ignorait l'évolution qui s'opérait insensiblement dans la politique religieuse de l'Autriche, ait refusé à l'Italie le droit de pénétrer sur le territoire pontifical. Il avait les mains liées par la convention secrète du 12 juin 1866 : il s'était engagé à imposer à l'Italie, en lui accordant la Vénétie, le maintien de la souveraineté temporelle du pape et l'inviolabilité du territoire soumis encore à son autorité. Il avait ouvert à l'Italie les portes de Venise pour lui fermer les portes de Rome, il s'était dégagé de la proclamation de 1859 pour se lier par le traité du 12 juin 1866 (1). Mais du moment que l'Autriche rompait avec ses traditions catholiques et que M. de Beust allait jusqu'à encourager les revendications italiennes, l'empereur reprenait dans la question romaine toute sa liberté. Les refus qu'il opposait au cabinet de Florence changeaient de caractère ; ils n'étaient plus inspirés par des obligations contractuelles. L'empereur subordonnait aux scrupules de sa conscience, et plus encore peut-être aux passions de ses entours, la raison d'état, qui lui commandait impérieusement, après tant de fautes commises, de prémunir son pays, par de solides alliances, contre la politique agressive de la Prusse.

VII.

Vers la fin de 1869, la France présentait un inquiétant spectacle ; l'esprit frondeur gagnait de proche en proche. Les partis hostiles, contenus et voués au silence tant que l'empereur était prépondérant à l'étranger, relevaient la tête ; ils s'autorisaient des fautes indéniables du Mexique et de Sadowa pour s'attaquer au gouvernement personnel et stigmatiser les origines de l'empire. Partout se révélaient des symptômes troublans : il semblait que les jours du règne fussent comptés. L'Allemagne spéculait sur nos défaillances, elle armait sans relâche, elle révélait des arrière-pensées menaçantes. L'empereur, après avoir été l'arbitre de la paix, était voué à l'im-

(1) *La Politique française en* 1866. Voir le texte du traité, page 169.

puissance. Il ne lui était plus donné de relever son autorité à l'intérieur par le prestige de sa politique au dehors. Il ne lui restait de ses chimères passées que le sentiment d'amères déceptions. Dans sa détresse, il crut sauver la dynastie en appelant tardivement le pays au partage du pouvoir et de la responsabilité. Il transforma son gouvernement. Le ministère Ollivier affirma la paix et la liberté; le pays reprit confiance, les partis, un instant, désarmèrent. Il ne pouvait plus être question d'alliances; l'empereur abandonnait à son cabinet, qui paraissait vouloir se désintéresser de l'Europe, la direction des affaires étrangères. Il n'était plus en situation, après les modifications que le plébiscite avait introduites dans la constitution de 1852, de traiter sans l'assentiment de ses ministres (1).

Interrogé par le roi Victor-Emmanuel sur ses desseins, l'empereur se borna à lui conseiller la patience. Il ne prévoyait aucun conflit et il espérait que son gouvernement rallierait la Prusse à l'idée d'une réduction des charges militaires; il se flattait que tous les gouvernemens pourraient désormais se consacrer aux travaux de la paix. L'Italie se résigna, non sans regrets, à faire des économies; la politique qui l'emportait à Paris l'atteignait dans ses espérances; elle ajournait indéfiniment la solution de la question romaine.

Le comte Daru poursuivit le désarmement; il donna l'exemple en réduisant le contingent de dix mille hommes, sans s'arrêter aux objections que lord Clarendon avait rencontrées à Berlin. Il espérait impressionner M. de Bismarck et le convaincre de la sincérité de nos intentions pacifiques. C'était se méprendre sur sa politique. La Prusse était résolue à ne pas réduire ses effectifs tant que son ambition ne serait pas satisfaite. Pour faire triompher la paix, il aurait fallu dire à l'Allemagne qu'on la laissait maîtresse de ses destinées. C'était l'unique moyen de la désarmer, de déjouer les calculs du ministre prussien, de le rejeter dans ses embarras intérieurs et de le mettre aux prises avec le particularisme et le libéralisme germaniques. Mais affirmer la paix et faire défense à la Prusse de franchir la ligne du Mein, c'était jouer son jeu et lui fournir des prétextes pour raviver les passions nationales et les retourner contre la France.

La direction des événemens nous échappait, nous n'étions plus comme autrefois les dispensateurs de la paix et de la guerre. Le cabinet de Berlin nous le faisait sentir amèrement, le roi Guillaume répondait au Reichstag à nos protestations pacifiques par des dis-

(1) Il dut même, sur les observations du comte Daru, qui étai jaloux de ses prérogatives, renoncer à communiquer directement avec le général Fleury, son ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

cours provoquans. La transformation menaçante qui se faisait à nos portes nous ramenait malgré nous aux préoccupations du dehors. Les pourparlers entre Vienne et Paris, un instant suspendus, furent repris. L'archiduc Albert, le vainqueur de Custozza, vint à Paris; il fut accueilli à la cour des Tuileries à bras ouverts, il était en Autriche le chef du parti de la revanche. Il avait pour mission de s'enquérir de notre situation militaire et de discuter un plan de campagne combiné. Il fut frappé de la brillante et martiale attitude de l'armée, il ne s'aperçut pas des vices de son organisation. Il fut prodigue d'éloges : c'était rendre un mauvais service à des généraux présomptueux. La présence de l'archiduc à Paris, et ses entretiens avec les chefs de l'armée, confirmaient les assurances que nous donnait journellement l'ambassadeur de François-Joseph, sur le concours éventuel de son gouvernement. Le prince de Metternich aimait la France, il était le confident des Tuileries. Sans s'inspirer des sentimens de son père, qui, dans ses Mémoires d'outre-tombe, nous a révélé de noirs desseins (1), il ne contribua pas moins dans une certaine mesure, et sans le vouloir, assurément, à précipiter les destinées du second empire. Partisan résolu de l'alliance française, et personnellement fort dévoué à l'empereur et à l'impératrice, il entretint la cour des Tuileries, si portée aux illusions, dans de décevantes espérances (2). Il exagérait, dit-on, au gré de ses propres désirs, inconsciemment, les instructions de son ministre, qui, lui-même ne substituait que trop volontiers le rêve à la réalité. M. de Beust voulait l'alliance en toute sincérité, elle était son espoir, la base de sa politique. Il savait qu'il ne pouvait rien sans la France. C'est avec son appui qu'il comptait rendre à l'Autriche sa supré-

(1) Le prince de Metternich s'est fait gloire dans ses Mémoires d'avoir prévu la chute de Napoléon Ier dès son avènement et de l'avoir poursuivie sans relâche par les moyens les plus ténébreux. M. Thiers, dans le récit si dramatique qu'il a fait de l'entrevue de Dresde, affirme que Napoléon, frappé de démence, avait repoussé les conditions avantageuses que lui offrait l'Autriche. Le prince de Metternich a renversé cette légende ; il prétend n'être allé à Dresde que pour entretenir l'empereur dans des illusions et permettre à l'armée autrichienne de se compléter et d'opérer sa jonction avec les armées alliées.

(2) Je fis observer un jour, à l'époque de la guerre de Crimée, au comte de Hatzfeld, le ministre de Prusse à Paris, que son langage était bien pessimiste, qu'il ne reflétait qu'imparfaitement les tendances de sa cour, qu'elles étaient plus sympathiques aux puissances occidentales qu'il ne l'affirmait dans ses entretiens avec M. Drouyn de Lhuys. « Le devoir d'un diplomate, me répondit-il, est de ne pas tenir au gouvernement auprès duquel il est accrédité un langage qui ne serait pas de tous points justifié par l'événement. Si la Prusse devait s'associer à la France et à l'Angleterre, je serais le premier à m'en féliciter. Mais, connaissant l'esprit de ma cour et les passions qui s'agitent à Berlin, je crois mieux servir les intérêts des deux pays en tempérant les illusions auxquelles on cède si volontiers à Paris. »

matie en Allemagne, la soustraire à l'action dissolvante et envahissante de la Prusse, la fortifier en Pologne et dans les Balkans contre la Russie. Les douloureuses épreuves de 1866 avaient rapproché les deux pays; ils avaient à se prémunir contre un ennemi commun; leur sécurité commandait de conjurer ou du moins de ralentir la transformation de l'Allemagne.

Le chancelier d'Autriche craignait que bientôt « il n'y eût plus d'Europe; » il connaissait les desseins de son adversaire; il espérait les déjouer avec l'aide de la France et de l'Italie. Mais il se méprit sur notre puissance militaire; il méconnut la force agressive de la Prusse, il ne soupçonna pas le rôle réservé par M. de Bismarck à la Russie. Il permit à Napoléon III, si accessible aux rêves, de croire que l'Autriche serait forcément à ses côtés le jour où la France se trouverait en face de la Prusse. Il est vrai que le comte de Beust, en affirmant l'alliance, en toute occasion, ne pouvait pas prévoir que la guerre éclaterait de la sorte, avec un tel emportement, sur une question de procédés, sur un incident, et que le gouvernement français se jetterait dans une formidable aventure sans pressentir, sans consulter ses alliés naturels, mêlés si étroitement depuis deux ans aux combinaisons de sa politique. C'était exposer l'Autriche et l'Italie à de cruels embarras, c'était rompre toute solidarité avec elles, les autoriser à ne plus tenir compte que de leur propre sécurité. Dans les pourparlers engagés entre Paris, Vienne et Florence depuis 1868, jamais il n'avait été question de provoquer des complications. Il s'agissait uniquement de se mettre en mesure de brider l'ambition du cabinet de Berlin et de faire respecter le traité de Prague le jour où il plairait à la Prusse d'étendre violemment sa domination au-delà du Mein. « J'ai fait deux guerres malheureuses, disait l'empereur François-Joseph au général Lebrun au mois de juin 1870, je n'en ferais pas une troisième à moins d'un intérêt suprême. Il faudrait que l'indépendance de la Bavière et du Wurtemberg fût menacée pour me décider à demander à mon peuple de nouveaux sacrifices; il me serait difficile de ne pas m'associer à la France le jour où elle rappellerait la Prusse au respect du traité de Prague. »

Dans les plans de campagne combinés qu'étudiaient, en prévision de cette éventualité, les deux états-majors, l'armée française devait prendre l'offensive, pénétrer dans le midi de l'Allemagne et opérer sa jonction avec l'armée autrichienne en Franconie, dans les environs de Nuremberg. Mais l'Autriche demandait à être prévenue en temps utile, elle avait besoin de quarante-deux jours pour sa mobilisation. Elle s'engageait néanmoins à masser, dès le début de la campagne, 40,000 hommes à Pilna, sur les frontières de la Saxe,

et 40,000 à Olmütz, sur les frontières de la Silésie. L'Italie, dont la mobilisation n'était guère plus rapide, devait tenir le midi de l'Allemagne en respect, et, aussitôt ses forces concentrées, jeter 40,000 hommes en Bavière. Dans ces conditions, tout étant prévu et concerté à l'avance, la guerre n'avait plus rien qui pût inquiéter la France. La participation de l'Autriche et de l'Italie imposait forcément la neutralité au Wurtemberg et à la Bavière, et peut-être même la coopération active.

L'incident espagnol renversa toutes ces combinaisons. Le gouvernement de l'empereur, au lieu de se concerter préalablement avec les cabinets de Vienne et de Florence, dès qu'il fut informé des menées secrètes de la Prusse en Espagne, céda aux passions militaires et aux entraînemens irréfléchis de l'opinion. M. de Beust, l'histoire ne saurait le méconnaître, ne négligea aucun effort pour arrêter le gouvernement français. Il proposa sa médiation de compte à demi avec le cabinet de Florence; il suggéra même l'idée aventureuse de laisser embarquer le prince de Hohenzollern et de le faire arrêter en pleine mer par une escadre française. Il nous supplia de nous contenter de la renonciation, qu'il considérait comme un succès inespéré pour notre politique; il protesta, dès le début, contre l'interprétation que M. de Gramont se plaisait à donner à ses engagemens; il affirmait qu'il n'était pas tenu, sur notre simple réquisition, de procéder à des démonstrations militaires sur la frontière de la Bohême et de la Silésie. Mais il était dit que le gouvernement impérial resterait sourd à toutes les exhortations. La situation de l'Autriche allait devenir périlleuse. Elle s'exposait, suivant les résolutions qu'elle prendrait, et suivant le résultat de la guerre, soit aux ressentimens de la Prusse, secrètement alliée à la Russie, soit à ceux de la France. Elle avait à compter aussi avec ses difficultés intérieures, le mauvais vouloir des Hongrois et de ses populations allemandes. M. de Beust en était réduit à carguer ses voiles et à flairer le vent. Au fond, ses vœux étaient pour nous, il ne se dissimulait pas que nos défaites enlèveraient à l'Autriche toutes ses chances de relèvement et l'assujettiraient à jamais à la Prusse. Mais le spectacle qu'offrait Paris, à ce moment, ne lui permettait pas de croire à nos succès. La confusion qui présidait à nos préparatifs, le désarroi qui régnait dans nos sphères gouvernementales, la révolution qui déjà s'affirmait dans les rues, l'affaissement de l'empereur, les illusions du duc de Gramont, la confiance et les rivalités des généraux, tout indiquait que les hommes qui présidaient aux destinées de la France la conduisaient à sa perte.

G. Rothan.

LES

INDUSTRIES D'ART

Enquête sur la situation des ouvriers et des industries d'art. Rapport de M. Antonin Proust, député, ancien ministre des arts, 1884.

Toute œuvre produite par le travail de l'homme comporte l'intervention de l'art. Prenez l'objet le plus vulgaire : la correction de la forme, la disposition des couleurs, les justes proportions des détails et l'harmonie de l'ensemble peuvent faire de cet objet une œuvre artistique. C'est ainsi que, d'une manière générale, l'art est appliqué à l'industrie et que le sentiment du beau se manifeste dans la création des produits qui ne sont destinés qu'à être utiles. Plus une société avance en civilisation, plus on observe que le sentiment du beau s'y propage et s'y exprime par la perfection croissante du travail matériel. Au moyen des poteries et des plus modestes ustensiles trouvés dans les ruines des différens âges, les archéologues, comparant les formes, le dessin et la couleur, découvrent et notent les progrès des sociétés disparues. L'art n'est point seulement, à toute période d'une civilisation, le coopérateur de l'industrie; lorsque les sociétés s'enrichissent et que par la richesse elles ont le besoin et le goût du luxe, c'est l'industrie qui se met au service de l'art en lui livrant ses procédés et ses forces. Il arrive alors que l'industrie est appliquée aux conceptions de l'art et que, dans une portion de ses œuvres, elle vise à réaliser le beau plutôt

que l'utile. Bref, l'art et l'industrie sont inséparables. De plus en plus les deux élémens se confondent, de telle sorte que la question d'art prend une place chaque jour plus grande dans l'étude des problèmes économiques qui se rattachent à la question de travail. Désormais les progrès de l'industrie sont intimement liés aux progrès des beaux-arts, et, au milieu de l'universelle concurrence, la supériorité artistique procure aux pays qui la possèdent autant de profit que d'honneur.

Cette supériorité a longtemps appartenu sans conteste à la France; elle lui appartient encore, mais elle commence à lui être vivement disputée par de nombreux et habiles rivaux. Lors des expositions universelles, la comparaison établie entre les productions des différens pays d'Europe a montré que la suprématie française tendrait à décliner. En même temps, les statistiques commerciales attestent que, pour un certain nombre des produits où l'art et le goût dominent, les exportations de la France sont moins actives, et même que les industries étrangères sont en mesure de nous faire concurrence sur nos marchés. Faut-il conclure de ces observations que l'industrie française s'est arrêtée dans le progrès et que l'industrie étrangère, marchant plus vite, s'est rapprochée d'elle? Doit-on s'en prendre aux méthodes d'enseignement et d'apprentissage, aux conditions économiques du travail, à l'organisation des ateliers, au taux des salaires, au prix de revient des produits? Chacune de ces causes différentes doit avoir sa part d'action sur le résultat; mais quelle est cette part? Voilà ce qu'il convient de rechercher et de déterminer pour l'étude des moyens propres à maintenir l'industrie française au premier rang.

L'enquête a été faite. Le gouvernement vient de publier les procès-verbaux d'une commission qui avait été instituée en 1881 par le ministère des arts pour examiner « la situation des ouvriers et des industries d'art. » Le ministère des arts a peu duré, mais la commission lui a survécu, et elle a pleinement justifié la pensée de l'ancien ministre, M. Antonin Proust, devenu son rapporteur. En dehors de l'élément parlementaire, la commission comptait parmi ses membres les personnes les plus compétentes, elle n'a entendu que des témoignages très autorisés qui pouvaient l'éclairer sur l'objet précis de son enquête, elle a su écarter la déclamation politique et sociale qui fausse et gâte d'ordinaire les enquêtes où les ouvriers sont en cause; elle a produit ainsi une œuvre utile, qui intéresse tout à la fois l'art pur et l'art appliqué à l'industrie. De ce travail à peu près complet se dégage une série de faits, de renseignemens et de conseils qui méritent de fixer l'attention du gouvernement, des chefs d'industrie et des ouvriers.

I.

Où commence l'industrie d'art? Quelle est la limite qui la sépare de l'industrie ordinaire? Cette limite est difficile à déterminer. S'il y a des produits qui, par le prix élevé de la matière dont il sont formés, par l'ornementation qui est leur attribut nécessaire, par leur usage exclusivement réservé aux classes riches, appartiennent sans aucun doute à la catégorie des produits d'art, il en est d'autres, et en grand nombre, qui, destinés à la consommation générale, reçoivent du travail les divers degrés de la perfection et se haussent insensiblement à la dignité de l'œuvre artistique. L'ameublement, la porcelaine et la faïence, la verrerie, les éventails, etc., sont dans ce cas. La commission d'enquête a même entendu un fabricant de chaussures. Il semble donc à peu près impossible de tracer, sur la grande carte de l'industrie, les frontières du domaine artistique, surtout quand il s'agit de l'industrie française, et la commission était autorisée à élargir, comme elle l'a fait, le champ de son étude. On sait, d'ailleurs, que la plupart des usines qui sont le plus renommées pour les produits de luxe fabriquent en même temps les articles similaires destinés à la consommation courante, de telle sorte que les deux branches d'industrie sont connexes et que les destinées de l'une influent directement sur les progrès de l'autre. Dans ces usines, ce sont les bénéfices obtenus par la grande fabrication qui permettent d'affronter les risques et les dépenses de la production d'art, dont le débit est nécessairement moins sûr et plus restreint. Par conséquent, la commission a dû plus d'une fois porter ses investigations sur l'ensemble de l'industrie.

Les industries d'art sont plus exposées que les autres branches de travail au contre-coup des crises politiques et financières. Comme leurs produits plus coûteux s'adressent aux classes riches ou aisées, la vente se ralentit dès que la sécurité et la fortune du pays sont atteintes. D'un autre côté, elles exigent en général une moindre avance de capitaux, elles occupent moins d'ouvriers, et ces ouvriers, recevant des salaires élevés, peuvent se garer plus facilement contre les effets du chômage; enfin, lorsque le marché national leur fait momentanément défaut, elles ont la ressource de l'exportation vers les pays où la crise ne sévit pas. Toutefois, pour que cette ressource si profitable leur soit conservée, il importe qu'elles se maintiennent au premier rang pour l'exécution du travail et qu'elles soient en mesure de lutter, quant aux prix de vente, contre la concurrence qu'elles doivent rencontrer sur les marchés étrangers.

D'après les dépositions recueillies par la commission d'enquête

dans le cours de 1882 et pendant le premier semestre de 1883, la situation générale des industries d'art était, à cette période, sauf quelques exceptions, considérée comme favorable. Les hôtels, ou même les simples habitations, qui datent de ces dernières années, présentent un plus grand luxe d'ornementation et de sculptures ; il en est de même pour les décorations intérieures ; les mobiliers sont beaucoup plus riches qu'autrefois ; le goût pour les objets d'art, ou pour ce qui en a l'apparence, s'est répandu dans toutes les classes. Combien de bourgeois prétendent aujourd'hui faire montre d'une collection, voire même d'un musée! Faut-il ajouter, selon le témoignage d'un fabricant d'éventails, que la coquetterie des femmes ne connaît point d'obstacles lorsqu'il s'agit de se procurer des objets recommandés par l'élégance et destinés à la parure? Tout cela explique l'accroissement de clientèle qui a fait la prospérité et qui soutient le travail des industries d'art. Aussi, le péril ne vient-il pas d'un ralentissement de la consommation ; il viendrait plutôt de la concurrence étrangère, et c'est à ce point de vue qu'il convient d'étudier les conditions économiques de la fabrication.

L'exposition universelle de Londres en 1851 paraît avoir été le point de départ de la concurrence. Pour la première fois se trouvaient réunis et rapprochés dans la même enceinte les produits du monde entier. La comparaison fut un triomphe pour la France, mais à la fois un enseignement pour les autres pays. La supériorité de la France pour les produits artistiques était si éclatante que les gouvernemens et les industriels étrangers s'en émurent. Pourquoi la France était-elle ainsi au premier rang, devançant de si loin l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, etc.? Par quel privilège, au moyen de quel secret avait-elle atteint et conservait-elle cette suprématie incontestée? Si profitables que puissent être les succès obtenus dans les travaux de la grande industrie, l'amour-propre national apprécie davantage l'honneur des succès obtenus dans les arts, comme dans les lettres et dans les sciences, et il supporte difficilement de n'en point avoir sa part. Aussi, dès la clôture de l'exposition de Londres, alors que la France remportait ses médailles et ses lauriers, les divers gouvernemens se mirent à l'œuvre pour relever le niveau des études artistiques appliquées à l'industrie ; ils fondèrent des écoles et des musées, ils organisèrent des expositions locales, où l'imitation des produits français était appelée à tenir une grande place. L'Angleterre particulièrement fit des efforts considérables afin de nationaliser en quelque sorte les industries d'art, pour lesquelles ses envieux, tout en exaltant sa puissance mécanique, lui refusaient le don de l'invention et le goût ; elle créa le musée de Kensington, où, prodigue de ses

millions, elle a successivement accumulé les plus nombreux et les plus beaux modèles de l'industrie artistique. Lors des expositions universelles qui ont suivi l'exposition de 1851, les jurys purent constater que, si la France ne perdait point son rang, les autres nations avaient fait d'immenses progrès et que, partout, à notre exemple, les produits s'étaient perfectionnés au point de rivaliser avec les nôtres. Il est certain qu'aujourd'hui le travail artistique n'a pour ainsi dire plus de frontières, et que l'ancienne couronne de la France paraît s'être effeuillée dans toutes les régions du monde industriel.

Faut-il donc regretter, au point de vue de nos intérêts, qu'il y ait eu des expositions universelles et attribuer à ces concours la diminution ou la perte des avantages que nous possédions sur les autres pays? C'est ce qu'ont affirmé ou insinué quelques-uns des industriels entendus par la commission d'enquête! — Les expositions universelles ont contribué pour les industries d'art comme pour toutes les industries, au progrès général, au perfectionnement de la main-d'œuvre, à l'épuration du goût; en outre, par la vulgarisation des produits usités chez les divers peuples, par la révélation des différens procédés de travail, elles ont grandement aidé à l'avancement de la société humaine. En présence d'un tel résultat, il n'y a pas à tenir compte des protestations égoïstes de quelques intérêts particuliers. Ce n'est point seulement contre les expositions universelles que ces intérêts auraient à protester. Depuis 1851, le globe a été sillonné de chemins de fer et de lignes de paquebots; les communications et les échanges entre les peuples se sont multipliés à l'infini. Il n'était vraiment plus besoin d'ouvrir des expositions soit à Londres, soit à Paris, soit à Vienne pour que nos concurrens étrangers eussent la facilité d'emprunter nos modèles et de recueillir nos leçons. Il leur suffisait de venir à Paris, de visiter nos musées et nos écoles, de s'arrêter devant nos magasins, de payer leur entrée à l'exposition des arts décoratifs pour apprendre en quelques jours où en sont nos industries d'art. Paris est une exposition permanente ouverte à tous les concurrens. Il est donc injuste de faire le procès aux expositions universelles. Celles-ci ont, au contraire, rendu à notre industrie un double service. En premier lieu, elles ont propagé dans le monde entier le goût et le besoin des produits artistiques, elles ont augmenté partout le nombre des consommateurs de ces produits; et elles devaient ainsi être favorables à l'industrie française plus qu'à toute autre, puisque l'industrie française excelle dans ce genre de production. En second lieu, elles ont placé directement sous les yeux de nos industriels et de nos artistes les produits des différentes contrées; elles leur ont fourni des modèles qu'ils

pouvaient s'approprier facilement et elles leur ont fait connaître d'une manière précise les types qui sont préférés dans chacun des pays où ils sont intéressés à vendre ce qu'ils fabriquent. Cet enseignement, qui est réciproque, démontre l'utilité des expositions universelles, surtout pour la France, où les chefs d'industries, moins actifs ou moins curieux, et en tous cas moins avisés que leurs confrères d'Angleterre, d'Allemagne et d'Amérique, n'aiment point à passer la frontière.

Au surplus, les étrangers n'attendent pas que les expositions leur offrent l'occasion facile d'emprunter nos dessins et nos modèles. Un grand nombre des industriels qui ont été appelés devant la commission se sont plaints en termes très vifs des manœuvres à l'aide desquelles leurs concurrens étrangers se procurent les formes et les dessins inventés en France, les copient en toute hâte et viennent apporter sur notre marché les produits dont la conception nous appartient. Ces manœuvres sont, en effet, pratiquées partout à l'encontre de tous les pays. C'est un emprunt, ou, si l'on veut, un pillage réciproque dans lequel perd le plus celui qui a le plus à donner, et la France est évidemment dans ce cas pour les industries d'art. Il existait bien quelques traités conclus avec les principaux états pour la protection des brevets et des marques de fabrique; mais ces traités demeuraient peu efficaces, à cause des frais et de l'aléa des procès que les industriels lésés devaient engager à l'étranger contre les contrefacteurs. Il faut espérer que la convention internationale du 20 mars 1883, à laquelle ont adhéré la plupart des gouvernemens, garantira mieux désormais la propriété industrielle; mais, si parfaite qu'on la suppose, elle ne saurait empêcher absolument l'imitation d'une forme ou d'un dessin. Quelle que soit l'extension donnée au régime des brevets et des marques de fabrique, quelque respect que la législation internationale veuille accorder à ce genre de propriété, il y aura toujours place pour l'imitation intelligente, qui se distingue de la contrefaçon, et pour l'inspiration qui ne se confond pas avec le plagiat. Si nos artistes conservent leur supériorité, les étrangers continueront à imiter leurs œuvres ou à s'en inspirer. Nous aurons l'honneur de subir jusqu'à un certain point le *Sic vos non vobis*. A quoi bon s'épuiser en récriminations inutiles? Puisque nous avons la conception et le goût, qui sont en quelque sorte les matières premières des industries d'art, pourquoi n'aurions-nous pas en même temps l'habileté et l'économie de la fabrication? Pourquoi, artistes supérieurs, ne serions-nous pas également supérieurs pour le travail industriel? Pourquoi, lorsqu'il s'agit de la vente, laisserions-nous à la copie l'avantage sur l'original? C'est ici qu'apparaît la question de la concurrence,

telle qu'il importe de l'examiner dans les conditions présentes de nos industries d'art comparées avec les industries similaires de l'étranger. L'enquête doit s'appliquer aux patrons comme aux ouvriers.

La personnalité du patron joue nécessairement un grand rôle dans la production si variée et si délicate des objets de goût et de luxe. Le savoir professionnel du patron, c'est-à-dire sa valeur artistique, jointe à la connaissance parfaite des procédés de fabrication, est la première condition du succès. Le sentiment supérieur de l'art, l'originalité et la fécondité dans la conception, l'étude des styles anciens ou modernes et leur application intelligente à l'œuvre qu'il s'agit de créer, le talent de l'exécution pour un travail qui ne supporte pas la médiocrité, tout cela est nécessaire. La commission d'enquête a entendu quelques-uns de ces patrons qui représentent dignement nos industries d'art. Ce sont des industriels émérites et des artistes habiles. On voit par leurs dépositions au prix de quels efforts ils ont su maintenir la supériorité de leurs ateliers et à quel degré s'exerce leur action personnelle sur le travail des artistes et des ouvriers qu'ils emploient. Malheureusement, cette race de patrons devient rare; elle ne se continue pas, et il est à craindre que les nouvelles couches ne remplacent pas avec avantage celles qui disparaissent. L'enquête a relevé les divers motifs qui justifient cette appréhension. D'une part, les ateliers n'ont plus qu'une existence précaire; au lieu de se transmettre comme autrefois de père en fils ou dans la même famille, ils se ferment à la mort ou à la retraite de leur chef, ou ils passent sous la direction de patrons nouveaux qui n'ont point toujours le même intérêt à conserver les traditions auxquelles ces ateliers ont dû leur renommée. Sur quatre cents fabriques lyonnaises, il n'y a pas plus de vingt à trente maisons qui comptent plus de deux générations d'existence. Cette instabilité, qui résulte de nos lois successorales et de l'état des mœurs, est très préjudiciable pour l'industrie. En second lieu, l'intervention des procédés mécaniques a pour conséquence de supprimer ou du moins de diminuer, pour un grand nombre d'objets, le mérite artistique de la production, de telle sorte que la plupart des nouveaux patrons n'ont plus besoin d'avoir et ne possèdent plus effectivement la compétence spéciale qui s'imposait à leurs devanciers, et l'industrie artistique n'est pour eux que l'art de faire fortune avec la vapeur, et à la vapeur, si la chance leur est favorable. Enfin, tous les patrons ont à compter avec les difficultés, chaque jour plus grandes, qu'ils éprouvent dans leurs relations avec les ouvriers; ils se plaignent des grèves, des prétentions excessives de la main-d'œuvre, du régime de l'apprentissage; quelques-uns, les meilleurs, se découragent et renoncent à la lutte. Tels sont, en résumé,

pour ce qui concerne les patrons, les principales indications fournies par l'enquête. En France, le patronat décline en qualité plus qu'il ne progresse, tandis qu'en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, il serait plutôt en voie de s'améliorer.

Quant aux artistes industriels et aux ouvriers, les résultats généraux de l'enquête ne sont pas moins dignes d'attention. Les artistes français qui créent les modèles, inventent les dessins et disposent les couleurs, ces coopérateurs considérés à juste titre comme formant le grand état-major des industries d'art, gardent leur supériorité. Lorsque l'étranger ne peut pas nous les prendre par un embauchage intelligent, il s'empare de leurs œuvres, dont nous n'avons que la première édition. De même, les ouvriers d'élite, dont le travail, très rapproché de l'art pur, ne peut pas être suppléé par la machine, demeurent tout à fait hors de pair. Quelques-uns émigrent, attirés à l'étranger par une rémunération plus élevée; mais le plus souvent ils nous reviennent vite, s'apercevant que leur goût et leur habileté de main perdraient à être longtemps dépaysés. A la suite des artistes et des ouvriers d'élite, se groupent les différentes catégories d'ouvriers qui travaillent pour les industries d'art et qui sont aussi nombreuses que variées. C'est là que réside la force de la production; c'est avec cette armée que la France doit lutter contre ses concurrens. Or il paraîtrait, d'après l'enquête, que, dans un certain nombre d'industries, les ouvriers d'aujourd'hui ne valent point leurs devanciers; ils seraient moins instruits, moins attachés à leur travail, bien que les salaires aient presque doublé depuis vingt ans. Ce témoignage défavorable ne vient pas seulement des patrons; il est confirmé par l'étude impartiale des faits et des chiffres. La main-d'œuvre, en France, subit une sorte de crise morale dont nous n'avons pas à rechercher ici les causes, et dont il suffit de constater les regrettables effets. Si, pendant ce temps, les ouvriers étrangers deviennent plus instruits et plus habiles, s'ils peuvent se contenter de moindres salaires, il est évident que la concurrence tournera contre nous et que la France perdra insensiblement l'avance qui lui reste encore. Voilà le péril qu'il faut voir et combattre. Aussi, après cet aperçu général de la condition des patrons et des ouvriers, convient-il d'aborder, par le détail, les principales questions qui ont été soumises à la commission d'enquête.

II.

La première question est celle de l'apprentissage. Cette école primaire de l'ouvrier devient de plus en plus déserte. Les corpora-

tions de l'ancien régime assuraient, par la formation d'apprentis sérieusement instruits et surveillés, le recrutement des ateliers. La suppression des corporations a détruit cette garantie, que les lois réglementaires n'ont point remplacée. Dans un grand nombre d'ateliers, les patrons et les ouvriers, au lieu d'instruire les apprentis, les réduisent au rôle de domestiques. Malgré les prescriptions de la loi, secondées par la surveillance des sociétés de patronage, cet abus subsiste, et il ne pourra jamais être complètement empêché. Il doit être moindre pourtant dans les industries d'art, les patrons étant très intéressés à organiser une pépinière de bons ouvriers, préparés de bonne heure aux travaux délicats de la production artistique. Partout, en effet, où les chefs d'industrie ont pu former librement des écoles d'apprentis, ils se sont empressés de le faire. Mais cette liberté leur est rarement laissée; à Paris, elle leur manque presque absolument. Cela tient à deux causes. Dès qu'un apprenti se croit en mesure de gagner un salaire, sa famille oublie trop souvent les clauses du contrat qui l'engage à l'égard du patron; il sort, à demi instruit, de son premier atelier, et le patron ne tient pas à l'y ramener par les voies toujours douteuses d'une action en justice. Quand il a subi plusieurs aventures de ce genre, le chef d'industrie renonce tout à fait à recevoir des apprentis. En outre, il y a des ateliers où les ouvriers interdisent au patron, sous peine de grève, d'avoir des apprentis au-delà d'un nombre déterminé et très restreint, ces adjoints pouvant leur faire concurrence et arrêter la hausse du prix de la main-d'œuvre. Les corporations de l'ancien temps étaient à cet égard moins exclusives que ne le sont les syndicats de notre démocratie. Un grand industriel, entendu par la commission, a déclaré que ses ouvriers ne lui permettaient pas d'entretenir plus de deux apprentis! Et ce fait n'est pas isolé. La conséquence, c'est que l'apprentissage n'existe pour ainsi dire plus dans un certain nombre d'industries. Que l'on ajoute à cette lacune les difficultés que la nouvelle loi sur le travail des enfans dans les manufactures, loi nécessaire d'ailleurs, apporte à l'emploi et à la formation des jeunes ouvriers, on se rendra aisément compte de la situation défavorable qui est faite à l'ensemble de nos industries d'art, en concurrence avec l'industrie étrangère, qui ne rencontre pas, au même degré, les obstacles résultant soit de la tyrannie des ouvriers, soit des prescriptions légales.

Ainsi s'explique en partie le nombre toujours croissant d'ouvriers étrangers qui viennent travailler à Paris. Ne pouvant plus compter sur le recrutement normal que fournissait l'apprentissage, les patrons sont obligés de se pourvoir autrement et ailleurs; ils embauchent des Allemands, des Belges, des Suisses, des Italiens,

attirés soit par l'élévation du salaire, soit par le désir de s'instruire dans nos ateliers. Un fabricant a déclaré que les deux tiers de ses ouvriers sont étrangers. Un autre a fait connaître que, n'obtenant pas des ouvriers parisiens un travail actif et régulier (ce qu'il attribue au taux du salaire, qui permet à l'ouvrier de ne paraître à l'atelier que trois ou quatre fois par semaine), il a dû transporter son établissement en Picardie. L'enquête a recueilli maintes déclarations de ce genre. Ce n'est évidemment point pour faire tort aux ouvriers français, leurs compatriotes, que ces patrons acceptent la main-d'œuvre étrangère, car, à tous leurs ouvriers, sans distinction de nationalité, ils paient les mêmes salaires, à la journée comme aux pièces. Ils emploient les étrangers, non-seulement parce que ceux-ci sont plus assidus et peuvent, pour certains travaux, devenir aussi habiles, mais encore et surtout parce que les ouvriers français, qui ont déclaré la guerre à l'apprentissage, ne se renouvellent plus en nombre suffisant. C'est ainsi que les manœuvres imprudentes des grévistes ont produit, pour les industries d'art, cette affluence toujours croissante d'ouvriers étrangers, qui viennent prendre les places laissées vides par les nôtres.

A la concurrence des ouvriers étrangers s'ajoute celle des femmes. Parmi les industries d'art, il en est un certain nombre pour lesquelles le travail des femmes est tout indiqué : telles sont la broderie, la fabrication des fleurs artificielles, l'ornementation des éventails, etc. Les divers articles qui exigent du goût et de l'élégance sont naturellement de leur ressort, et les ateliers parisiens leur ouvrent d'abondantes sources de travail. Il ne serait point désirable que le domaine féminin s'étendît outre mesure. Les moralistes disent avec raison que la place de la femme est au foyer plutôt qu'à l'atelier, et les économistes ajoutent que la bonne ménagère gagne plus en réalité que l'ouvrière salariée. Il y aura toujours cependant un grand nombre de femmes obligées de travailler moyennant salaire, et certaines catégories ne pourront être employées que dans des ateliers. Le seul point qui importe à l'organisation rationnelle du travail et qui doive préoccuper les ouvriers, c'est que la main-d'œuvre des femmes n'entreprenne pas sur le champ plus vaste où se sont exercées jusqu'ici les forces et les aptitudes des hommes. Or on observe que plus nous allons, plus le travail des femmes est en hausse. Les ouvrières supplantent les ouvriers partout où cela peut se faire, et, outre qu'elles se contentent d'un salaire moindre, elles sont plus exactes et plus assidues. On sait comment elles ont pris pied dans l'industrie typographique. Les grèves des ouvriers typographes ont mis en lumière un détail nouveau du mérite des femmes. Celles-ci lèvent la lettre avec

une agilité de main qui égale la dextérité des ouvriers les plus habiles; ce sont les femmes qui ont composé, à l'imprimerie Firmin-Didot, la grande collection des classiques grecs. — Que les ouvriers y prennent garde. Les femmes commencent à tenir une grande place dans le travail manuel, et cet empiétement, que l'on ne saurait qualifier d'usurpation, se manifeste principalement dans les industries artistiques, où la supériorité de la main-d'œuvre consiste dans le goût et dans la finesse de l'exécution.

Il paraît certain, d'après l'enquête, que l'emploi des ouvriers étrangers et des femmes est très souvent imposé aux patrons par l'impossibilité de recruter et de retenir en nombre suffisant les ouvriers dont ils auraient besoin. La question des salaires n'a pas été, comme on le prétend, la cause unique, ni même la cause déterminante de cette répartition de la main-d'œuvre, mais elle y a nécessairement contribué, car les industries d'art sont soumises, comme les industries les plus vulgaires, aux conditions générales qui règlent le prix de revient des produits, et elles ont à compter avec le taux des salaires. Il est donc intéressant de consulter sur ce point les indications fournies par l'enquête. La hausse des salaires est constatée dans toutes les branches d'industrie; il ne faut donc pas s'étonner qu'elle se soit produite d'une manière très sensible dans les industries d'art, qui emploient des ouvriers d'élite. Les salaires de 10, 12 et même 20 francs par jour ne sont pas rares dans les ateliers de sculpture, de céramique, de verrerie, d'ébénisterie. D'après les dépositions des patrons, l'augmentation, depuis vingt ans, serait de près du double. Il est vrai que ces salaires élevés sont exposés à de fréquentes interruptions, la vente des produits artistiques étant elle-même fort irrégulière. La commission n'avait point d'ailleurs à décider si la rémunération de la main-d'œuvre est exagérée, comme le disent les patrons, ou insuffisante, comme le déclarent les ouvriers. Cette question ne peut se régler que par la liberté absolue laissée aux deux parties intéressées, les ouvriers et les patrons ayant respectivement le droit d'évaluer, à leurs risques et périls, le prix de la main-d'œuvre. Mais ce qui mérite au plus haut degré l'attention des uns et des autres, c'est la comparaison des salaires français avec les salaires payés à l'étranger, car la concurrence étrangère n'affecte pas moins le travail des ouvriers que le capital des patrons. Or il a été constaté que, dans la plupart des pays, notamment en Allemagne, en Suisse et en Belgique, le taux des salaires pour l'industrie artistique est très inférieur à ce qu'il est en France; d'où il suit que le même produit, fabriqué en France et en Allemagne, par exemple, comporte, du fait de la main-d'œuvre, des prix de revient très dif-

férens. Le produit français est plus coûteux, à ce point que le produit similaire allemand peut se présenter sur nos marchés, malgré la distance et les frais de transport, malgré les droits de douane, à un prix de vente égal ou même inférieur.

La modération des salaires, jointe à l'emploi des machines, procure ainsi un avantage très sérieux à nos concurrens étrangers pour un grand nombre de produits dont ceux-ci nous empruntent l'idée et le modèle. S'il est facile d'expliquer et de justifier le renchérissement de la main-d'œuvre en France, et surtout à Paris, où les conditions de la vie sont devenues si coûteuses, il est également permis de faire observer qu'une part de cette augmentation considérable des salaires peut être attribuée à des causes moins naturelles, à la fréquence des grèves, à la pression des syndicats, à des exigences abusives qui sacrifient l'avenir au présent. Quoi qu'il en soit, les conséquences de cet état de choses sont très périlleuses pour le travail national, et elles menacent les industries d'art aussi bien que les autres. Les comparaisons établies devant la commission d'enquête sont décisives. L'écart qui existait déjà entre l'industrie française et l'industrie étrangère, quant aux frais de production, s'est augmenté depuis 1870, particulièrement pour ce qui concerne la main-d'œuvre. Les salaires ont haussé partout, mais nulle part ils n'ont été portés aussi haut que dans les ateliers français. Il faudrait s'en féliciter si ce mouvement correspondait à un accroissement simultané de la production et de la vente; mais il n'en est pas ainsi. Avec un prix de revient plus élevé, nos produits, à qualité égale, se vendent plus cher et, par conséquent, ils se vendent en moins grande quantité, refoulés des marchés étrangers et poursuivis jusque sur les marchés français par une concurrence qui est de plus en plus active. Voilà le fait incontestable. Ce péril, auquel échappent encore quelques industries privilégiées, compromet dès à présent la plupart des ateliers parisiens. Il n'est pas nécessaire de reproduire ici les chiffres ni les réflexions qui abondent, sur ce point, dans les procès-verbaux de l'enquête. Sauf de très rares exceptions, les industriels appelés devant la commission se sont accordés à déclarer que, non-seulement les étrangers nous serrent de près pour le mérite artistique, mais encore qu'ils nous devancent pour le progrès de la fabrication mécanique et qu'ils obtiennent, par l'économie de la main-d'œuvre, des prix de revient contre lesquels il nous devient difficile de lutter. Le chiffre de nos exportations diminue d'année en année, et c'est l'Allemagne, où l'industrie artistique et décorative n'existait pour ainsi dire pas il y a vingt-cinq ans, c'est l'Allemagne qui est devenue notre adversaire la plus redoutable.

Obligée de se défendre contre le renchérissement de la production, l'industrie française se voit en outre condamnée à lutter, à l'étranger, contre les tarifs de douanes. Le grand marché américain, qui était autrefois si largement ouvert, est aujourd'hui fermé par des taxes de 40 à 50 pour 100. Les États-Unis semblent vouloir appliquer aux produits, comme à la politique de l'Europe, la doctrine de Monroe. C'est une triple question d'amour-propre, de protection du travail national et de fiscalité. Si l'Angleterre, fidèle aux principes du libre échange, continue à recevoir presque en franchise la plupart de nos produits d'art, elle est parvenue à diminuer l'importance de nos ventes sur son marché soit en fabriquant elle-même ce que nous lui fournissions naguère, soit en accordant aux produits allemands une préférence justifiée par un mérite presque égal et par l'avantage du bas prix. Quant à l'Allemagne, dégagée des obligations que lui créaient les traités de commerce et demeurée maîtresse de ses tarifs, elle a usé de cette liberté pour relever les droits de douane, et comme les produits artistiques, considérés comme articles de luxe, se prêtent plus que tous autres à l'application des taxes fiscales, elle a établi sur nos produits des tarifs plus ou moins élevés qui opèrent en même temps comme instrumens de protection. De même en Suisse, en Italie, en Espagne. Les gouvernemens obérés battent monnaie avec la douane et se font de plus en plus protectionnistes pour le salut du budget. De là un grave dommage pour l'industrie française, combattue tout à la fois par la concurrence intérieure et par les tarifs étrangers.

En pénétrant plus avant dans les détails, on observerait d'après l'enquête l'influence que la forme du gouvernement et certains actes de la politique peuvent exercer sur divers groupes d'industrie. En l'état monarchique, la cour et l'aristocratie entretiennent et propagent le goût du luxe, elles donnent le ton et l'exemple, elles favorisent ainsi la consommation des produits qui relèvent de l'art et du faste. Une république, si athénienne qu'on la suppose, sera toujours à cet égard fort dépourvue. Ce n'est point qu'elle manque de courtisans, mais elle manque de cour, c'est-à-dire du marché où s'étalent avec le plus de succès les articles de luxe. La république n'en vaut ni plus ni moins pour cela, et il est permis à ses partisans de ne point regretter cette lacune. On s'explique seulement qu'au point de vue de leur intérêt spécial quelques industries soient disposées à porter le deuil de la monarchie. Voici, par exemple, les fabricans de broderies, de dentelles, etc. Ils rappellent que le grand Colbert, après avoir fait venir de Venise les premiers ouvriers en dentelles, n'aurait point réussi à naturaliser cette industrie en France si les dames de la cour ne l'avaient pas prise sous

leur patronage, en se parant, à l'exemple de la reine, des produits imités en France. De là date la fortune du point d'Alençon. Il paraît que la république lui a fait tort. En revanche, la cour de Vienne et la cour de Rome s'appliquent aujourd'hui à restaurer le règne de la dentelle, au profit des fabriques de la Bohême et de Venise. « C'est sous l'influence de la haute société, nous dit-on, que l'on est arrivé à relever dans ces deux pays cette industrie, qui avait complètement disparu. » Évidemment, si la dentelle était condamnée à avoir une opinion politique, elle voterait pour la monarchie, de concert avec les broderies et les rubans. — Les sculpteurs en bois ou en ivoire et les fabricans de vitraux ne sont pas moins sensibles aux incidens de la politique. L'industrie des crucifix est devenue beaucoup moins active. Pour nous servir d'une expression employée dans l'enquête, l'article est démodé. Il a été enlevé des écoles et relégué dans les magasins du mobilier scolaire hors de service; il est à peine toléré dans les tribunaux. C'est une industrie d'art qui se trouve pour l'heure fortement touchée. Quant aux vitraux, qui ont été jusqu'ici employés en majeure partie à la décoration des édifices religieux, les fabricans français sont avisés que « ce débouché se fermera plus ou moins, tôt ou tard. « C'est ce que leur a prédit un honorable membre de la commission, leur demandant d'ailleurs, avec une louable sollicitude, s'ils n'auraient pas en perspective une autre application de leur art. Il y a bien les vitraux d'appartemens, les vitraux civils ou, si l'on veut, laïques, et, comme l'a fait observer un autre membre de la commission, il existe plus d'appartemens que d'églises. Mais il ne paraît pas que l'industrie des vitraux artistiques ait avantage à cette transformation. Elle sera victime de la guerre au cléricalisme, et, lors même que par un juste retour des choses d'ici-bas et surtout des choses de la politique, ce qui est aujourd'hui proscrit et « démodé » redeviendrait bientôt d'usage et de mode, le coup porté n'en sera pas moins rude pour l'une des plus importantes industries d'art, où nous possédons des fabricans et des artistes de premier ordre. Pendant ce temps, les Anglais, les Belges, les Allemands, les Américains perfectionnent leur travail, et ils arriveront à faire mieux que nous.

Ce chapitre encore inédit de l'histoire de la « laïcisation » ne saurait, d'ailleurs, nous arrêter plus longtemps. Il ne s'agit là que d'une question, sinon secondaire, du moins limitée à un petit nombre d'industries. Ce qui est plus important, ce qui intéresse l'ensemble des industries d'art, c'est l'unanime protestation contre les dispositions du projet de loi militaire qui suppriment à peu près toute exemption et toute réduction du service de trois ans. Les jeunes gens, à peine sortis de l'école professionnelle ou de l'apprentissage,

oublient ce qu'ils ont appris et ils perdent à tout jamais les qualités nécessaires pour l'exécution des travaux artistiques. Plusieurs déposans ont très énergiquement exprimé leur opinion sur ce point. « Depuis trente ans que je suis à Baccarat, a dit le directeur de cette grande usine, jamais je n'ai vu un jeune homme, après l'interruption occasionnée par le service militaire, devenir un ouvrier distingué. » Interrogé sur l'influence que produit le service militaire sur les élèves de l'école des arts décoratifs, le directeur de cette école, M. Louvrier de Lajolais, a répondu : « Il les tue net. » Et l'honorable directeur a ajouté : « En enlevant ainsi tous les ans la crème des jeunes gens de vingt ans qui n'ont pas terminé leur éducation, on arrivera à un résultat effroyable pour le pays; c'est l'abaissement fatal des têtes de colonne dans l'industrie. Il faut absolument y songer dans la nouvelle loi militaire. » Les sénateurs et les députés qui faisaient partie de la commission, auront à se souvenir de ces déclarations répétées. Selon le témoignage des personnes expérimentées et compétentes, c'est une question de vie ou de mort pour nos industries d'art. Il conviendra certainement d'examiner dans quelle mesure il sera possible de concilier l'intérêt industriel avec les exigences militaires, afin d'assurer le recrutement des ouvriers d'élite qui ont leur rang marqué dans l'armée du travail. Pour ces ouvriers, peu nombreux d'ailleurs, les réductions ou les dispenses de service seraient aussi justifiées que pour les autres catégories de jeunes soldats auxquelles le projet de loi accorde des conditions exceptionnelles.

L'élévation des frais de transport a été plus d'une fois signalée, dans le cours de l'enquête, comme un obstacle sérieux au progrès de l'industrie. Pour la plupart des produits artistiques, représentant une grande valeur sous un faible volume, le coût du transport peut sembler négligeable; mais il en est d'autres, tels que la céramique et la verrerie, qui emploient la houille et des matières pondéreuses et dont les produits sont également de nature encombrante : pour ces industries, les frais de transport exercent une influence réelle sur le prix de revient et sur le prix de vente. De même, la carrosserie de luxe se plaint vivement du tarif appliqué aux voitures par les compagnies de chemins de fer, et elle y voit une cause de ralentissement dans la consommation intérieure et dans l'exportation. Ces critiques méritent assurément d'être examinées avec attention. Telle industrie, établie depuis longtemps dans une région où elle possède une partie de ses matières premières, sa main-d'œuvre organisée, ses traditions de travail, sa renommée, peut se trouver gravement affectée par la question des frais de transport. Il n'est point désirable qu'elle se déplace : ce serait la ruine, non seu-

lement d'usines considérables, mais encore de la population nombreuse qui est attachée aux destinées de ces usines. Une revision intelligente et opportune des tarifs de transport suffit, dans bien des cas, pour maintenir l'activité industrielle des régions qui sont menacées ou pour étendre les rayons d'approvisionnement et de vente. C'est à cela que s'appliquent les compagnies de chemins de fer en matière de tarifs; elles y ont le plus grand intérêt; leur premier souci doit être de conserver et d'augmenter les élémens du trafic, en procédant à des dégrèvemens dans la mesure de ce qui est possible, selon les besoins des régions ou des industries qui forment leur clientèle. Rappelons, à cette occasion, que le système du tarif strictement kilométrique, du tarif dit égalitaire, ne se prêterait pas à ces dégrévemens; c'est au moyen des tarifs spéciaux que le résultat peut être atteint, sous le contrôle de l'autorité administrative.

Enfin, la concurrence qui nous est faite par les pays étrangers a déterminé plusieurs industriels à réclamer devant la commission le relèvement de nos droits de douane, soit à titre de protection, soit à titre de représailles. Les fabricans de produits artistiques désirent être protégés tout comme les autres, ils veulent avoir leur part du tarif, et ils estiment que la France doit employer contre ses concurrens les armes dont ceux-ci se servent contre elle. Tant que par la supériorité incontestée de leurs produits et par la modicité de leurs frais de main-d'œuvre, ils demeuraient les maîtres sur notre marché, ils ne songeaient pas à solliciter la protection douanière; ils étaient libre-échangistes. Aujourd'hui que la situation paraît s'être modifiée, ils deviennent facilement protectionnistes. Telle est la logique naturelle des intérêts particuliers. Voici un maître verrier qui, en 1860, était « libre-échangiste forcené, » et qui maintenant demande pardon à Dieu et aux hommes, et à la commission, de s'être laissé un moment séduire par la fatale doctrine. Et pourquoi? Avant 1860, les verres à gaz se vendaient couramment en France de 9 fr. 50 à 10 francs le cent; aujourd'hui les Allemands nous le vendent 4 fr. 50 à 4 fr. 75. Un autre verre, dit le verre prussien, coûtait 12 francs le cent; les Allemands nous le livrent aujourd'hui à 3 fr. 50 et 4 francs, rendu en France, tous frais de transport et tous droits payés. Et il paraît que la concurrence nous prépare d'autre méfaits du même genre dans l'industrie du verre. Voici encore un fabricant de cadres et d'ornemens en bois sculpté. Il déclare que les Allemands nous envoient des baguettes parfaitement travaillées, dont le prix est inférieur de 50 pour 100 à celui des baguettes fabriquées à Paris. Évidemment, si les verriers et les fabricans de baguettes, et bien

d'autres, étaient protégés à la frontière contre leurs concurrens étrangers par un droit de 50 pour 100, — pourquoi pas la prohibition? — leur situation et celle de leurs ouvriers s'en trouveraient bien. Mais conviendrait-il au consommateur français, et serait-il d'intérêt général et national, que les produits fussent payés en France le double de ce qu'ils valent en Allemagne, en Autriche, en Angleterre, partout? La protection accordée à quelques-uns coûterait à tous beaucoup trop cher. Au surplus, ce n'est point avec le secours des tarifs de douane que les principales industries artistiques peuvent se soutenir et prospérer. Il vaut mieux chercher ailleurs le stimulant pour leur progrès et le remède à leur défaillance. La commission ne s'est point arrêtée à l'examen de cette question de la protection et du libre-échange; elle a jugé avec raison que les produits artistiques ne se cotent pas à la douane, que l'œuvre d'art échappe à l'action d'un tarif et que, dans les luttes de la concurrence internationale, l'honneur, sinon toujours le profit, appartiendra au pays qui saura le mieux développer en lui-même ou s'approprier les qualités supérieures, appliquées au génie de l'invention, à la pureté du goût et à la perfection du travail. La question du prix de vente, si importante qu'elle soit, ne vient ici qu'au second rang.

Or l'enquête démontre une fois de plus, par le témoignage de tous les déposans, même de ceux qui s'expriment en termes découragés sur l'avenir de leur industrie, l'enquête démontre que, sous le rapport de l'invention, du goût et de la perfection du travail, la France possède encore les meilleurs élémens, c'est-à-dire les artistes et les ouvriers les plus habiles. Il est bien vrai que, dans son application à l'industrie, l'art français a conquis le monde. Cet hommage nous est rendu par les étrangers qui nous imitent et nous copient. L'art et le goût sont, en quelque sorte, des produits du terroir français, et ils ne se transplantent pas en s'expatriant. L'ouvrier étranger qui est venu s'instruire à Paris ne conserve pas, au-delà de la frontière, le sentiment ni le tour de main acquis dans nos ateliers. L'ouvrier français qui a été attiré à l'étranger perd en peu de temps l'originalité et l'inspiration. Sur ce point, l'enquête a constaté nombre de faits observés dans les différentes industries. « Le goût de nos artistes et ouvriers français, dit un fabricant d'éventails, est une chose inconsistante, fluide, qui s'acquiert par approches et qui semble sortir des pavés... » Le goût des ouvrières n'est pas moins inné. « Nous sommes ici, dit un autre fabricant, dans un milieu intelligent. Nous faisons venir souvent des femmes qui n'ont jamais fait le métier, nous les scrutons; c'est une question de tact de la part du fabricant que de savoir si

telle ou telle femme pourra devenir rapidement une éventailliste. » Il faut reconnaître que l'industrie des éventails est vraiment privilégiée, si les ouvriers habiles lui sortent de dessous terre et si les bonnes ouvrières se recrutent au toucher. Ne prenons, dans ces deux dépositions, que le témoignage, un peu exagéré peut-être, du talent naturel, de la faculté d'assimilation qui distingue l'ouvrier français, et qui se rencontre dans tous les ateliers de l'industrie artistique. Aucun autre avantage ne vaut ce premier élément de production. Quand on le possède à la plus haute puissance, on est armé pour vaincre les concurrens. Il ne s'agit plus que d'entretenir ce goût supérieur, de l'elever sans cesse vers la perfection, de renforcer les cadres et les rangs des ouvriers d'élite, dont l'intelligence est si bien disposée à recevoir et à féconder l'enseignement qui lui sera donné. Aussi est-ce dans ce sens que la commission d'enquête a particulièrement dirigé ses études. Tout en constatant les faits industriels, c'est-à-dire les progrès du travail mécanique, les conditions de la main-d'œuvre, le taux des salaires, la concurrence de l'étranger, c'est à la question de l'enseignement qu'elle a cru devoir accorder le plus d'attention. Elle a recueilli sur ce point des informations nombreuses ainsi que des avis très variés, et elle a présenté, par l'organe de son rapporteur, M. Antonin Proust, des propositions dignes d'examen.

II.

Cette question de l'enseignement à l'usage des artistes, des contremaîtres et des ouvriers n'est pas aussi simple qu'elle le paraît au premier abord. On peut en juger par les avis contradictoires qui ont été exprimés devant la commission. Le dessin est, de l'aveu de tous, la base de l'enseignement. Le dessin, a dit M. Duruy, est « l'écriture de l'industrie. » Faut-il donc l'enseigner, comme la lecture et l'écriture, dans toutes les écoles primaires? C'est ce qu'ont demandé plusieurs déposans. D'autres ont émis le vœu qu'un atelier d'art industriel, comme un atelier de travail manuel, soit annexé à un grand nombre d'écoles, afin que les enfans et les jeunes gens destinés à devenir ouvriers reçoivent à la fois l'enseignement théorique et l'instruction pratique. Quelques-uns se contenteraient d'une organisation plus étendue de l'enseignement professionnel, au moyen d'écoles spéciales destinées à former les ouvriers d'art, soit pour chaque branche d'industrie, soit pour les groupes d'industrie qui comportent les mêmes procédés de travail. Il en est enfin qui n'admettent l'enseignement que par l'atelier et dans l'atelier, considérant que l'apprentissage amelioré et garanti serait préférable aux écoles

techniques, générales ou spéciales, dont la création est proposée. Tous les avis s'accordent pour réclamer des perfectionnemens, presque une réforme, dans les pratiques de l'enseignement; ils diffèrent quant à l'adoption des procédés qui conduiraient le plus sûrement au but. Cette différence s'explique par la diversité même des sentimens, des besoins et des intérêts au nom desquels les avis ont été exprimés.

Les directeurs et les professeurs des écoles existantes où l'art décoratif est enseigné d'une manière générale se préoccupent avant tout de créer un enseignement d'ordre supérieur, exigeant plusieurs années d'études assidues, au terme desquelles l'élève serait capable d'appliquer son savoir à toutes les formes de l'industrie artistique. Ils se plaignent de ne pouvoir conserver assez longtemps les jeunes gens admis à leurs cours, parce que ces élèves, pressés de recevoir une rémunération ou un salaire, se contentent d'une demi-instruction qui leur procure un emploi immédiat; c'est ce qui s'observe également pour l'apprentissage. Un autre sujet de plainte, et tout contraire, c'est que les meilleurs élèves, trop confians dans leurs succès, abandonnent souvent la carrière de l'art industriel et profitent de l'accès qui leur est trop facilement ouvert à l'École des beaux-arts pour devenir peintres, sculpteurs, graveurs, etc., manquant ainsi la destination plus modeste, mais plus certaine et plus utile, vers laquelle ont été dirigées leurs premières études. Les renseignemens fournis à la commission d'enquête par M. Louvrier de Lajolais, directeur de l'École des arts décoratifs, sont très complets sur ces différens points. L'école voit passer chaque année sur ses bancs plus de deux mille élèves; mais le quart à peine de ces élèves suit avec une régularité continue les cours de l'enseignement, qui dure en moyenne trois années. Or, d'après M. de Lajolais, il faudrait cinq ou six ans pour faire un dessinateur ou un modeleur utilisable pour l'industrie. Dans ces conditions, les écoles supérieures, consacrées spécialement à l'art décoratif, ne pourront jamais être bien nombreuses. Elles n'ont de raison d'être, et elles ne recruteront un effectif suffisant d'élèves qu'à Paris et dans quelques grandes villes, où se forment naturellement les états-majors de l'industrie régionale. En donnant une part plus grande à l'enseignement du dessin dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, ainsi que le demande le rapport de la commission, cet enseignement, qui est le point de départ, se propagera par les écoles primaires, destinées à alimenter les écoles supérieures comme les écoles spéciales ou professionnelles, en faveur desquelles la plupart des chefs d'industrie sollicitent les encouragemens et les subventions des villes ou de l'état.

Parmi les écoles professionnelles, les unes confinent à l'usine ou à l'atelier et lui appartiennent; les autres sont organisées soit par les syndicats et les comités de patronage pour les différentes professions, soit par l'état, soit par les conseils municipaux ou par les chambres de commerce dans les grandes villes, et même dans certaines villes d'importance secondaire, qui tiennent à conserver leur réputation depuis longtemps acquise pour une industrie spéciale, comme Limoges pour la céramique, Besançon pour l'horlogerie, Aubusson pour la tapisserie, etc. Cette variété de combinaisons répond, comme nous l'avons dit, à la diversité des besoins et des intérêts; chacun de ces modes d'enseignement a ses avantages comme ses inconvéniens ou ses lacunes. Il n'est point nécessaire d'imaginer de systèmes nouveaux; il suffirait d'améliorer et de compléter les modes actuels.

L'installation de l'école à proximité de l'usine ou de l'atelier se recommande à tous les titres. Le patron, qui en supporte la dépense et qui compte y recruter ses meilleurs ouvriers, est doublement intéressé à son succès. Quelques chefs d'industrie ont même essayé de joindre l'internat à l'école, afin d'obtenir l'assiduité aux cours et de préserver des tentations extérieures le moral des jeunes ouvriers. Ce serait la forme la plus élevée et la plus parfaite de l'apprentissage; mais le problème ainsi étendu sera très difficile à résoudre. L'école professionnelle sans internat n'est elle-même praticable que dans une mesure assez restreinte. Il faut que l'établissement auquel elle se rattache soit considérable et que le patron possède de grandes ressources. Ces deux conditions sont nécessaires pour assurer l'avenir des élèves, qui doivent avoir la certitude de trouver, au sortir de l'école, l'atelier ouvert et une place avantageuse dans cet atelier. Par conséquent, s'il convient d'applaudir aux dispositions prises par plusieurs chefs d'industrie pour organiser des écoles professionnelles privées, on doit reconnaître que ce mode d'enseignement demeurera toujours à l'état d'exception.

L'instruction professionnelle des ouvriers d'art sera donc mieux servie ou, du moins, plus généralement répandue au moyen des écoles organisées par l'autorité publique ou par les groupes corporatifs. Mais les industriels entendus par la commission d'enquête sont loin de s'accorder sur le programme de l'enseignement. Les uns veulent que chaque industrie ait son école, les autres admettent que la même école forme des ouvriers et des artistes destinés à exercer différentes industries. Les premiers font observer que l'on ne peut composer un dessin sans connaître à fond la fabrication du tissu auquel il s'applique. Ils déclarent qu'un ouvrier sculpteur doit connaître parfaitement la fibre du bois ou le grain

de la pierre qu'il est chargé de fouiller; ils énumèrent les notions multiples et spéciales que chaque genre de travail exige de l'ouvrier, notions qu'un enseignement général et superficiel ne pourrait donner. — Mais alors, répondent les seconds, c'est aboutir à l'impossible. Comment fractionner à ce point l'enseignement? Où trouver les ressources pour créer autant d'écoles professionnelles qu'il y a d'industries différentes? Ne vaut-il pas mieux organiser l'enseignement par groupes d'industries similaires, de telle sorte que l'élève ne soit point rivé à un genre unique de travail. qu'il puisse se mouvoir dans un cercle plus étendu, et qu'il soit capable, par exemple, d'être tour à tour, suivant son intérêt ou selon les besoins du marché, tapissier ou ébéniste? — Y pensez-vous! s'écrie un maître tapissier. Il n'y a pas le moindre rapport entre un tapissier et un ébéniste. Un bon ébéniste ne fera pas un bon tapissier. C'est l'eau et le feu. Et même, dans la tapisserie, que de nuances, combien de différences! Il y a tapissier et tapissier. Je suis un classique; le plus distingué de mes confrères est un romantique. Nos ouvriers, c'est-à-dire nos artistes, doivent être d'espèce toute différente. Avec l'enseignement banal, avec l'école commune, notre industrie serait perdue. Le classique et le romantique s'énerveraient dans la bâtardise. — Ces protestations quasi éloquentes montrent ce qu'il peut entrer de fanatisme dans la pratique de certains arts industriels. La tapisserie veut être autonome. L'ébénisterie n'a sans doute pas une moindre ambition. Comment les mettre d'accord? Comment réunir dans la même école, devant les mêmes modèles, ces artistes ennemis? Chacun prêche pour son art, chacun veut son école; les bonnes raisons ne manquent pas pour cette division, pour cette distinction de l'enseignement; mais, quand on arrive à l'exécution, à la pratique, cet éparpillement des forces et des ressources enseignantes devient le plus souvent impossible. Il faut s'en tenir, cela est évident, à un certain nombre d'écoles professionnelles qui, par l'enseignement commun du dessin et de l'ornementation, préparent les ouvriers à l'exercice des professions où le sentiment de l'art, le goût, l'habileté de main sont nécessaires. Nous possédons un certain nombre de ces écoles. On espère que les syndicats de patrons et d'ouvriers, constitués en vertu de la nouvelle loi, s'empresseront de les multiplier. C'est peut-être une illusion. En tous cas, la plupart des déposans ont demandé à la commission d'enquête que l'état et les villes fassent de plus grands sacrifices pour doter l'enseignement professionnel. C'est le budget, et toujours le budget, qui est appelé au secours de l'industrie artistique. Des écoles et des millions!

Plusieurs membres de la commission, en réponse à ces demandes,

ont fait observer avec raison que l'état ne peut pas tout entreprendre et qu'il appartient aux industriels, isolés ou groupés, de supporter les charges d'un enseignement dont les résultats leur profitent. Il importe en effet, à tous les points de vue, d'étendre le rôle de l'initiative privée et d'obliger les intéressés à faire eux-mêmes leurs affaires. Les recours à l'état et au budget sont, en France, beaucoup trop fréquens. Il faut toutefois reconnaître qu'en cette matière spéciale l'intervention de l'état est nécessaire. On peut la contenir dans les justes limites, mais il est impossible de la supprimer. Elle se justifie par le caractère général et collectif des institutions à fonder et des mesures à prendre dans l'intérêt d'un grand nombre d'industries. Il ne s'agit pas seulement d'ouvrir des écoles, d'entretenir des professeurs et d'attirer des élèves pour tel travail déterminé; à cette tâche les efforts individuels ou corporatifs suffiraient peut-être. Le but est plus haut : sans s'ériger en professeur, l'état a, en quelque sorte, charge d'art, c'est-à-dire qu'il doit et qu'il peut mettre à la portée de la nation tout entière les enseignemens et les modèles à l'aide desquels l'art se transmet et le goût s'épure. L'éducation du public est la première condition du progrès artistique et du progrès industriel. Si indépendant que soit celui qui crée, il puise ses idées et ses inspirations dans l'air ambiant, dans le milieu où il vit et où il voit. Le goût public exerce sur la production une influence certaine. Conserver et répandre dans un pays les règles et la tradition du goût, c'est, à coup sûr, une œuvre nationale, et la collectivité, représentée par l'état ou par la commune, est seule en mesure d'y pourvoir par la fondation et l'entretien des musées et d'autres établissemens artistiques où les foules ont facilement accès. Combien d'industriels se plaignent de fabriquer des produits qu'ils jugent eux-mêmes inférieurs et informes! Ils y sont condamnés par le mauvais goût du public qui est leur client. Quelques-uns avouent que l'ignorance vaniteuse de certains acheteurs les encourage à confondre, dans un travail d'art, les styles, les formes et les couleurs, si même ils ne sont pas tentés de livrer du neuf pour du vieux et la contrefaçon grossière pour l'original ! Toutes les couches du public ont besoin d'être instruites, l'enseignement doit être général ; le goût public, épuré, redressé, est une richesse en même temps qu'un titre d'honneur. Les dépenses faites par la nation en vue de cette instruction générale sont des dépenses fécondes.

C'est ainsi que la plupart des pays européens ont procédé quand, à la suite de l'exposition universelle de 1851, ils ont résolu d'engager la lutte contre la France pour les industries d'art. M. Antonin Proust a énuméré dans son rapport les musées et les collections

qui ont été organisées pour former le goût public en même temps que pour instruire les artistes et les ouvriers. L'Angleterre, qui est la terre classique de l'initiative privée, a créé le musée de Kensington et elle possède une administration spéciale (*Art-Department*) qui a dans ses attributions tout ce qui concerne l'enseignement du dessin. Le budget annuel dont cette administration dispose s'élève à 6 millions. En Allemagne furent successivement organisés le musée d'art industriel, à Nuremberg; le musée national bavarois, à Munich; le musée des arts décoratifs, à Berlin; des musées et des écoles spéciales à Dusseldorf et à Francfort, sans compter les établissemens fondés dans les principaux centres industriels par des associations qui reçoivent de l'état ou des villes de larges subventions. En Autriche, le musée d'art et d'industrie, ouvert à Vienne depuis 1863, est justement renommé. Le musée d'art industriel créé à Moscou en 1863 et l'Institut technologique de Saint-Pétersbourg ont donné une vive impulsion aux progrès des manufactures de la Russie. Quelques-uns des établissemens qui viennent d'être cités ont dû leur création à l'initiative de sociétés particulières. L'état les a ensuite adoptés et faits siens, à raison de leur caractère d'utilité nationale et des dépenses que devait entraîner une extension jugée nécessaire. Mêmes efforts, mêmes sacrifices se rencontrent dans les autres pays, en Suisse, en Belgique, en Suède, etc. Aux États-Unis, la munificence de quelques citoyens a pu suppléer l'action directe de l'état; celui-ci n'est cependant pas demeuré indifférent, et l'on sait avec quelle énergie les Américains du Nord s'appliquent aujourd'hui à produire les articles de luxe et d'art qu'ils demandaient à l'Europe. Devant ces exemples multipliés et concordans, il est impossible de méconnaître le devoir des gouvernemens et des budgets, le rôle qui leur appartient, l'intervention qui leur est imposée, afin de propager les saines notions du goût et de les rendre populaires par l'enseignement que répandent les musées d'art industriel libéralement dotés. Aussi convient-il d'accueillir le vœu émis à cet égard par la commission d'enquête, proposant d'allouer une dotation spéciale qu'elle évalue à 5 millions « pour la création d'écoles et musées d'art industriel et pour encouragemens à donner aux écoles et musées créés par l'initiative privée. » Ne serait-ce qu'au point de vue de la concurrence, le pays doit supporter les dépenses nécessaires pour conserver, en matière de goût et d'art, la supériorité qui lui est si ardemment disputée.

La commission s'est montrée plus réservée au sujet des écoles professionnelles. En présence des avis différens qu'elle a recueillis, elle s'est bornée à demander qu'une impulsion plus grande soit

donnée à l'enseignement du dessin dans les écoles normales et primaires, et que les écoles manuelles d'apprentissage participent plus largement aux subventions de la caisse des écoles. Ces propositions évitent d'engager le budget de l'état. « L'impulsion » pour l'enseignement populaire du dessin ne sera pas dispendieuse si l'on se tient dans la mesure que l'intérêt exige et que le bon sens indique. Il suffira de perfectionner les méthodes en complétant l'organisation des cours de dessin dans les villes et dans les régions industrielles où cette étude est le plus utile. L'enseignement donné par l'état ne doit se composer que des principes généraux, dont l'application est ensuite réservée aux écoles spéciales qui forment les artistes et les ouvriers pour les différentes professions. Ces écoles professionnelles existent en assez grand nombre. L'état pourra sans trop de sacrifices subventionner convenablement les écoles nouvelles que les villes et les groupes corporatifs jugeront à propos de fonder.

Enfin, désireuse d'assurer l'unité de direction et des programmes d'enseignement, la commission a recommandé la constitution d'un conseil supérieur et d'une inspection unique pour toutes les écoles d'art. L'organisation du conseil supérieur sera facile; celle de l'inspection unique le sera moins, parce que, les écoles étant réparties entre le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts et le ministère du commerce, le contrôle exercé au nom et pour le compte de deux administrations distinctes risquerait d'être affaibli dans son autorité et dans son action. Quoi qu'il en soit, à défaut du ministère spécial des arts, il est à souhaiter que les deux ministères s'accordent pour donner satisfaction au vœu de la commission d'enquête et de son président.

Les travaux de la commission et le rapport de M. Antonin Proust provoqueront sur d'autres points, notamment sur les méthodes d'enseignement, des réflexions et peut-être une controverse qui profiteront au développement et aux progrès de nos industries artistiques. Il faudrait, pour l'étude de ces questions, qui touchent aux plus hautes théories de l'art, une compétence qui me fait défaut. Je préfère terminer cette analyse par une observation générale qui se rapporte à l'ensemble de notre industrie et qui intéresse particulièrement les industries d'art.

La concurrence est aujourd'hui universelle, c'est-à-dire que, dans tous les pays civilisés, les mérites de la production tendent à se niveler pour satisfaire également aux exigences de la consommation générale et aux besoins du luxe. Dans cette lutte effrénée de la concurrence, la prééminence du savoir, la supériorité du goût, la couronne de l'art ne suffisent plus pour assurer la victoire. Alors

même que l'on s'est placé aux sommets de l'art, du goût et de la science, il faut tenir compte du prix de revient, et ce prix de revient ne résulte pas seulement des conditions artistiques ni des circonstances économiques; il se compose, pour une forte part, des qualités morales, nous oserons dire de la vertu du patron et de la vertu de l'ouvrier. Vainement vous ouvrirez des musées et vous multiplierez les écoles; vainement vous créerez des cours supérieurs, secondaires et primaires pour l'enseignement national du dessin, avec les meilleures méthodes, avec les maîtres les plus habiles; vainement vous sèmerez par tout le territoire, pour les différentes industries, des écoles professionnelles. Ces musées et ces écoles de tout ordre demeureront stériles si les ouvriers ne les fréquentent pas, s'ils n'y apportent pas l'assiduité et l'ardeur nécessaires, s'ils ne conspirent pas avec l'état et avec les patrons au succès de l'industrie française. Vainement encore obtiendrez-vous des ouvriers comme des patrons l'empressement à s'instruire s'ils ont les uns ou les autres, et à plus forte raison tous les deux, d'excessives prétentions à la rémunération et au salaire, s'ils se créent des habitudes d'existence qui exagèrent les besoins du bien-être. Ils seront vaincus, malgré leur science et leur goût, ils seront inévitablement vaincus par les concurrens plus modestes, plus ordonnés, plus laborieux, qui auront l'ambition moins prompte et se contenteront de moindres salaires. C'est la loi de la concurrence. Or les procès-verbaux de la commission d'enquête constatent que trop souvent, à Paris même, les ouvriers français dédaignent les moyens d'instruction qui sont à leur portée et que les ouvriers étrangers sont relativement plus assidus dans nos écoles. Ils constatent également que l'élévation croissante des salaires coïncide avec un certain abaissement du savoir professionnel et avec la production d'une moindre quantité de travail. S'il fallait en croire quelques industriels, la hausse du prix de revient ne tarderait pas à nous fermer tous les marchés; les industries artistiques finiraient, comme les autres, par y succomber.

Les mœurs déclinent. Voilà certes le symptôme le plus grave, qui nous est, non pas révélé, mais confirmé par l'enquête sur la situation des industries et des ouvriers d'art : voilà le sérieux péril qui menace ces industries et ces ouvriers. Attendons, pour être complètement éclairés sur les conditions du travail en France, la fin de la grande enquête qui se poursuit devant la chambre des députés. C'est la question la plus considérable de notre temps.

C. Lavollée.

LA

DERNIÈRE CRISE POLITIQUE

EN NORVÈGE

Jusqu'à ces dernières années, la Norvège n'avait pas coutume d'occuper le monde de sa politique intérieure. Le récent conflit qui vient de se terminer par la victoire de l'opposition a excité quelque curiosité en Europe : le bruit qu'il a fait a surpris les Norvégiens eux-mêmes, peu habitués à voir le public étranger s'instruire de leurs affaires particulières. Cette attention était pourtant justifiée. Dans tout le Nord scandinave, les gouvernemens sont aux prises avec des difficultés qui ne font que s'accroître. Ce qui vient de se passer en Norvège n'est peut-être qu'un épisode d'une crise qui se prolongera. Il n'est pas sans intérêt d'en étudier le détail et d'en rechercher l'origine.

I.

Si le conflit est d'hier, les causes en remontent loin. Il était en germe dans la constitution, qui n'avait rien fait pour maintenir l'harmonie entre les pouvoirs publics. Il s'annonçait depuis longtemps déjà par la formation d'un parti d'opposition toujours grossissant, recruté, comme dans les autres pays scandinaves, parmi la classe la plus nombreuse, celle des paysans petits propriétaires. Enfin ce parti a eu la fortune de trouver un chef qui, par sa politique habile et patiente, a su discipliner la majorité, la convertir à son système et tirer avantage de tous les points faibles de la constitution pour forcer le gouvernement dans ses derniers retranchemens.

La constitution norvégienne, qui est aujourd'hui une des plus anciennes de l'Europe, a été rédigée dans le trouble des événemens de 1814, qui eurent pour résultat de séparer la Norvège du Danemark, avec lequel elle vivait depuis 1660 sous le régime d'un gouvernement absolu. Lorsque le traité de Kiel, du 14 janvier 1814, céda la Norvège à la Suède, l'armée suédoise était sur la route de Paris. Le traité ne put être mis à exécution sur-le-champ, et les Norvégiens purent croire un instant qu'ils allaient conquérir leur indépendance. Le prince Christian-Frédéric, héritier présomptif du trône de Danemark et lieutenant du roi en Norvège, se fit proclamer régent et convoqua une assemblée constituante qui se réunit à Eidsvold le 10 avril. Le 16 mai, elle adoptait définitivement le texte de la constitution, après cinq semaines de débats. Le 17, elle présentait solennellement ce texte au prince régent et le proclamait roi. Peu après, les Suédois entraient en Norvège. Le nouveau roi signait, le 14 août, la convention de Moss, par laquelle il abdiquait la couronne et s'engageait à convoquer la diète extraordinairement pour négocier avec le roi de Suède. La diète s'ouvrit, en effet, le 7 octobre. Les commissaires suédois proposèrent un projet de constitution rédigé par le ministère suédois : la diète ne voulut pas même le discuter, et le roi de Suède, qui avait promis, à Moss, de ne changer la constitution que d'accord avec la diète, dut se résigner à conserver le texte du 16 mai, en y apportant seulement les modifications nécessitées par l'union personnelle avec la Suède. Ce fut une victoire pour le parti national : ce fut peut-être un malheur pour la Norvège.

Cette constitution, dont le texte revisé porte la date du 4 novembre 1814, est une des plus imparfaites qu'on puisse concevoir. Il y avait en Norvège, en 1814, au sortir d'une longue période de gouvernement absolu, peu d'hommes capables de comprendre et d'organiser un gouvernement constitutionnel. Parmi les projets qui furent soumis à l'assemblée d'Eidsvold, le mieux rédigé, celui qui s'imposait comme base de discussion, était un projet présenté par un Danois, Jean Gunder Adler, et un Norvégien, Christian Magnus Falsen. Les rédacteurs avaient pris principalement pour modèle les constitutions françaises de 1791 et de l'an III, celle de la république batave de 1798, la constitution espagnole de 1812 et celle des États-Unis de 1787. Les auteurs s'étaient étroitement attachés à la théorie des trois pouvoirs et avaient, en conséquence, exclu le système parlementaire. Les membres du conseil d'état (ministres) devaient être pris hors des chambres et n'avaient pas entrée aux séances. La représentation nationale était divisée en deux chambres, mais avec cette particularité que les élections devaient se faire pour une seule assemblée ou *storthing*, qui, à chaque session, c'est-à-dire

tous les trois ans, élisait dans son sein un tiers des membres de la chambre haute ou *lagthing*, le reste des députés formant la chambre basse ou *odelsthing*. Toutes les résolutions du storthing étaient soumises à la sanction du roi, mais le roi n'avait qu'un *veto* suspensif et point le droit de dissolution. Le droit électoral était en général attaché à la propriété foncière, mais sous la condition d'un minimum de valeur d'environ 5,000 francs dans les campagnes, et, dans les villes, sous la condition de l'exercice d'une industrie. Ce projet avait déjà des défauts assez saillans : l'assemblée lui fit subir les modifications les moins heureuses. Le système des deux chambres fut vivement combattu dans la discussion et ne triompha qu'à une majorité de deux voix. Il fallut faire des concessions à la minorité. Le lagthing cessa d'être une chambre permanente : il dut se renouveler intégralement tous les trois ans, avec le storthing lui-même, qui devait, après chaque nouvelle élection, désigner un tiers de ses membres pour y siéger. Chose plus grave : la division en deux chambres n'était plus exigée que pour le vote des questions législatives proprement dites. Pour toutes les autres, l'assemblée laissa à décider au prochain storthing la manière de les traiter, et, comme le système de la chambre unique s'est trouvé en faveur au storthing, il en est résulté que les questions de finances, de politique intérieure, et toutes celles qui ne sont pas proprement législatives ont été portées à l'assemblée générale. La division en deux chambres est donc plus apparente que réelle. Le gouvernement est placé en face d'une chambre unique qu'il ne peut pas dissoudre et dont les pouvoirs sont plus étendus peut-être que ceux d'aucune représentation. Pour n'en citer qu'un exemple, qui est remarquable, le storthing a le droit de reviser les appointemens et les pensions des fonctionnaires. On est d'accord pour reconnaître que les appointemens sont fixés une fois pour toutes pour chaque fonction et que le droit de revision ne peut pas s'exercer à chaque nomination nouvelle; mais les pensions sont personnelles, et le storthing n'étant lié, en ce qui les concerne, par aucune loi ni aucun précédent, les fixe à sa guise. On comprend qu'il soit tenté d'abuser de ce droit en privant de pension les fonctionnaires qui lui déplaisent, et effectivement il succombe à la tentation. M. Stang, ministre d'état, en a fait l'expérience en 1882.

Ce n'est pas tout. L'assemblée d'Eidsvold fit encore au projet d'Adler et Falsen une correction qui a eu de graves conséquences : elle élargit le droit de suffrage. Elle n'alla pourtant pas jusqu'à établir le suffrage universel, comme le proposait son comité de constitution, mais, en maintenant la condition de propriété foncière pour l'électorat, elle supprima, dans les campagnes, le minimum de valeur que portait le projet. Il suffit, pour être électeur,

d'être propriétaire d'une terre *cadastrée*, ou même de l'avoir affermée pour plus de cinq ans par un bail d'une nature particulière, très répandu en Norvège, qu'on appelle *bygsel* et dont le trait principal consiste en ce que le prix de ferme est payé d'avance. On pensait que cette rédaction écarterait tous les propriétaires qui n'ont pas d'exploitation agricole à proprement parler, qui ne vivent pas de la terre. La suite a montré combien on s'était trompé. En 1814, on ne cadastrait que les terres ayant quelque valeur; depuis, des lois nouvelles, et spécialement une loi du 6 juin 1863, ont décidé qu'on cadastrerait jusqu'aux plus petites parcelles. Il est devenu facile d'être électeur à bon marché, et on en a profité.

Par une contradiction singulière, tandis que l'assemblée abolissait le minimum dans les campagnes, elle le maintenait dans les villes. Le droit de suffrage n'y était accordé qu'aux fonctionnaires ou aux bourgeois propriétaires d'un immeuble valant au moins 300 *rixdaler* (environ 800 francs). On avait proposé de faire une dernière classe d'électeurs composée des capacitaires, mais l'amendement fut repoussé. Il faut dire qu'en 1814 les capacitaires étaient fort peu nombreux et se rangeaient presque tous dans les catégories précédentes.

Enfin, au lieu de remettre la revision ou la modification de la constitution à une assemblée constituante spécialement nommée à cet effet, comme faisait le projet Adler et Falsen, la constitution se bornait à exiger que les modifications fussent votées aux deux tiers des voix et qu'il y eût une élection entre la proposition et le vote.

Telle était cette constitution de 1814, qui avait le tort irrémédiable de placer le gouvernement en face d'une assemblée unique, nommée à un suffrage presque universel et armée des pouvoirs les plus étendus, sans lui permettre de négocier avec cette assemblée par l'organe d'un ministère pris dans son sein et sans lui laisser d'autre moyen de défense que le refus de sanction, et encore en des termes qui ont soulevé, nous allons le voir, d'inextricables discussions. Il est à peine croyable qu'une œuvre aussi imparfaite ait trouvé des admirateurs et que, pendant un demi-siècle, elle ait été, par toute l'Europe, prisée comme un chef-d'œuvre et citée comme un modèle.

Les premières années de l'histoire constitutionnelle de la Norvège, il faut le dire, prêtaient à l'illusion. Le pays se relevait lentement de la détresse où la guerre l'avait jeté. Tous les partis semblaient d'accord pour ne pas toucher à l'arche sainte de la constitution née avec l'indépendance, dont elle semblait la garantie la plus assurée. Les vices ne s'en étaient pas encore révélés. L'inexpérience même des hommes qui la mettaient en pratique, — disons aussi leur loyauté et leur bonne foi, — permettaient de passer sur

bien des imperfections et de corriger dans l'application les fautes des rédacteurs.

Pourtant, dès les premiers jours, les partis s'étaient dessinés, et même des luttes passionnées avaient commencé à s'engager. Il n'y a jamais eu que deux partis en Norvège : celui des paysans et celui des fonctionnaires. C'est là un phénomène commun à ce pays et au Danemark, et aussi, mais avec des différences sensibles, à la Suède. On a parfois exprimé cette situation politique et sociale, particulière aux pays scandinaves, en disant que, dans ces pays, à l'encontre de ce qui se passe généralement, le parti conservateur se recrute dans les villes, tandis que le parti radical est représenté par la population des campagnes. Cette formule, comme toutes les formules, n'est vraie qu'en partie. L'anomalie est plus apparente que réelle. Pour s'en rendre compte, il faut noter qu'en Norvège l'aristocratie a complètement disparu depuis longtemps : — lorsque les familles nobles ont été mises en demeure, par une loi de 1821, de produire leurs titres, il ne s'en est présenté que seize, dont quatorze seulement avaient des titres suffisamment établis. D'autre part, les grandes villes, avec leur population ouvrière et remuante, n'existent pas, ou sont de date toute récente : Christiania, qui a aujourd'hui 100,000 habitans, n'en avait que 10,000 en 1814. Si l'on ajoute que la propriété foncière est extrêmement divisée, surtout dans l'Ouest, et si l'on tient compte de la défiance et de l'aversion naturelle des paysans pour l'administration, toujours associée dans leur esprit à l'idée d'un impôt à payer, on comprendra que la population se soit naturellement divisée en deux classes : les classes éclairées, représentées à peu près exclusivement par les fonctionnaires, et les paysans petits propriétaires (*Gaardbruger*). Le régime sous lequel le pays avait longtemps vécu contribuait à marquer cette scission : pendant plus d'un siècle, l'administration avait été en grande partie composée de Danois étrangers au pays. La constitution même, — comme d'ailleurs l'ensemble de la législation, — tendait à distinguer et à séparer les habitans des villes d'avec les gens des campagnes. Collèges électoraux spéciaux, privilèges particuliers, droit électoral, droit civil même, tout était différent. Dans de pareilles conditions, les partis politiques étaient déterminés d'avance. A vrai dire, sauf quelque variété de formes, ils ne sont guère dissemblables de ceux qui se partagent ailleurs le corps électoral et les assemblées politiques. Dans quel pays la minorité intelligente ne se trouve-t-elle pas aux prises avec le nombre ?

Au début, toutefois, les paysans ne sentirent pas leur force. Ils n'avaient ni programme arrêté, ni organisation, ni chef. Ils étaient en minorité au storthing, où ils étaient représentés par de riches

propriétaires, fort éloignés de jouer le rôle de révolutionnaires et de chefs de parti. Il fallut vingt ans aux habitans des campagnes pour comprendre qu'avec quelque discipline électorale ils pouvaient être les maîtres. Les élections de 1833 renversèrent brusquement les proportions des partis : quarante-cinq sièges au lieu de vingt appartenaient aux paysans. Ils avaient la majorité, et en même temps ils trouvaient un chef dans la personne d'un nouveau député qui venait d'être élu par le district de Stavanger, Ole Gabriel Ueland.

Né le 28 octobre 1799, Ueland était depuis l'âge de dix-huit ans instituteur dans une école ambulante. Il quitta son école pour entrer au storthing. C'était un homme d'une instruction rudimentaire et sans talens oratoires. Il avait affaire à forte partie : les membres de la minorité avaient une expérience, une influence personnelle et une science des affaires bien autres que les obscurs députés des campagnes. Malgré toutes ces difficultés, il sut prendre la direction de l'opposition et grouper autour de lui les hommes de la majorité en leur désignant l'ennemi à combattre. L'ennemi, c'était le fonctionnaire. Ueland avait pour mots d'ordre la destruction de la bureaucratie et l'économie dans les dépenses publiques, ce qui, en bon norvégien, signifiait que le gouvernement devait appartenir à la majorité, et que l'administration devait passer aux mains du parti qui avait triomphé dans la lutte électorale. Mais Ueland ne voyait pas distinctement les conséquences pratiques de ses doctrines, ni surtout le moyen d'assurer la victoire définitive. Il pensait pouvoir arriver à tout avec la constitution, dont il était un des défenseurs les plus convaincus. Il n'était pas de taille à monter à l'assaut du pouvoir, mais il sut créer et organiser l'armée qui, sous un autre chef, était destinée à vaincre.

Quelles étaient exactement les aspirations de ce parti des paysans, les objets précis de ses revendications? C'est ce qu'il est difficile de dire. Ce n'était point l'esprit libéral qui l'animait, et encore moins l'esprit de réforme : les lois qui ont aboli l'exclusion des juifs, élargi la tolérance religieuse, ont passé contre ses votes ; la refonte du code pénal en 1842, et tous les monumens législatifs qui signalent cette période, sont dus aux légistes de profession, aux membres du « parti des fonctionnaires, » et spécialement au plus illustre d'entre eux, Antoine-Martin Schweigaard. Les visées des paysans étaient beaucoup plus étroites. Dépourvus de tout sens pour les grands intérêts du pays, et ne retenant de la politique que ce qui les touchait de près, ils demandaient la réduction du budget et la destruction des fonctionnaires, parce que le budget se traduit en impôts et que les fonctionnaires vivent du produit de l'impôt prélevé sur le propriétaire. Leurs théories ne s'élevaient pas beaucoup

plus haut, mais leurs passions étaient violentes; il ne devait pas être difficile à des ambitieux d'utiliser ces passions pour leur imposer un programme qui n'était pas le leur et auquel ils n'auraient pas songé d'eux-mêmes.

Des prédications populaires de tendances très diverses, dont les débuts remontent à la veille de 1848, contribuèrent à agiter violemment les esprits et semblèrent donner un aliment aux aspirations un peu vagues des *Gaardbruger*. Ce furent d'abord les doctrines socialistes. Le socialisme ne trouvait pas en Norvège un terrain bien préparé : les masses ouvrières où il recrute ses armées faisaient à peu près complètement défaut. Pourtant les points de la doctrine qui étaient relatifs au partage des terres trouvèrent de l'écho. Une certaine agitation fut entretenue en 1850 et 1851, à la faveur de la crise commerciale, par deux jeunes gens, Thrane et Abildgaard. Il y eut à Christiania une assemblée de socialistes, qui demandèrent en vain à être entendus à la barre du storthing. Le gouvernement dut se décider à la dissoudre. Quelques arrestations et un déploiement de forces militaires en eurent aisément raison. Un mouvement analogue, mais d'une tout autre gravité, s'était produit dès 1845 sous la direction d'un député de l'extrême gauche, Sören Jaabæk. Le socialisme était une doctrine étrangère, qui ne pouvait prendre racine en Norvège. Le « jaabækianisme » était essentiellement norvégien. Jaabæk avait déclaré la guerre à outrance à toutes les classes éclairées, à tous les gens des villes, à tout ce qui « savait le latin. » Les fonctionnaires, les grands propriétaires, les industriels, les commerçans, étaient tous enveloppés par lui dans la même aversion. Il s'attaquait même à la royauté et ne s'en cachait pas. Ce fut lui qui inaugura le système des refus de crédits et des refus de pensions, qui devint plus tard une des armes de guerre favorites de la majorité. Ce fut lui aussi qui sut le premier se servir de la presse à bon marché. Son journal populaire (*Folketidende*), fondé en 1865, ne tarda pas à pénétrer dans toutes les campagnes, où son influence fut bientôt sans rivale.

Outre ces prédications directes, les esprits étaient encore travaillés par les efforts de gens d'ailleurs bien intentionnés et croyant poursuivre un but plus national que politique. On sait le développement qu'a pris en Norvège l'instruction primaire. Il a été rendu compte, dans cette revue même (1), de l'institution, toute spéciale au Danemark et à la Norvège, des hautes écoles populaires (*Folkhöjskoler*) dont l'idée était due au célèbre Grundtvig. L'institution

(1) *Une Secte religieuse et politique au Danemark : Grundtvig et ses Doctrines*, par M. G. Cogordan, 1er février 1876.

a trouvé chez les Norvégiens une faveur incroyable. La jalousie naturelle que portait le paysan aux classes éclairées, séparées de lui par la supériorité de leur instruction, fut peut-être pour beaucoup dans ce succès. Le malheur est que l'instruction donnée dans ces écoles était toute superficielle. Conformément aux théories de Grundtvig, on s'y attachait principalement à *éveiller* l'esprit. Le terme est vague, et l'enseignement se ressentait de la théorie. Les études classiques étaient tenues en abomination. Il n'était question que de traditions norvégiennes, d'ancienne langue norrène. On songea même sérieusement à faire la guerre à la langue danoise, — la langue des classes éclairées, — et à lui substituer un dialecte populaire. L'intention des fondateurs de ces écoles était honnête et patriotique, parfois un peu naïve; mais le résultat fut déplorable. Il en sortit des générations de *politiciens*, remplis de préjugés et de systèmes, exaltés par un patriotisme mal entendu, croyant tout savoir parce que leur esprit avait été *éveillé*, et grossissant par instinct plus que par réflexion les rangs de l'opposition, qui comptaient bien des nuances d'opinion diverses, mais réunies par une passion commune : la haine du « fonctionnaire. »

C'est dans les momens difficiles qu'on éprouve la valeur des constitutions. Les embarras croissans que commençait à susciter l'attitude de l'opposition n'allaient pas tarder à faire éclater à tous les yeux les défauts de l'œuvre de 1814. Celui qui saurait en tirer parti pouvait faire tourner l'agitation en révolution. Il se trouva un homme pour le voir dont cette manœuvre a fait la fortune : ce fut M. Jean Sverdrup.

II.

C'est au storthing de 1851 que M. Sverdrup débuta dans la vie politique comme député de Laurvig. Il avait alors trente-cinq ans. Son éducation, très supérieure à celle des hommes de son parti, son éloquence naturelle, la ténacité particulière de son caractère, le mirent vite en évidence. Pourtant il eut la sagesse d'attendre son heure, et longtemps il tint à se placer sous le patronage d'Ueland, qui était alors le chef indiscuté de l'opposition. Mais, dès le premier jour, il avait compris qu'Ueland et les siens n'avaient pas de plan de campagne, qu'il leur en fallait un et que la lutte devait être engagée sur le terrain constitutionnel. Il choisit son arme de combat et il la choisit bien, car elle devait lui assurer la victoire définitive : c'était la question de la participation des ministres aux débats du storthing.

Les inconvéniens du système de séparation absolue des pouvoirs appliqué par les constituans de 1814 étaient tellement palpables

que, dès la première session, on les avait sentis. Plus d'une fois, au cours des discussions, on avait eu lieu de regretter l'absence des membres du gouvernement. Faute de pouvoir prendre part aux débats, le ministère en était réduit à user largement du refus de sanction. Aussi M. Falsen lui-même, l'auteur de la constitution, avait proposé, dès 1821, un premier projet tendant à l'admission des conseillers d'état aux séances et aux délibérations du storthing. On ne songeait alors qu'à rendre plus facile la collaboration des pouvoirs publics : on se défendait même de vouloir introduire le régime parlementaire. Néanmoins la proposition fut repoussée et les nombreuses propositions qui se succédèrent en ce sens à presque toutes les sessions échouèrent constamment. Chose remarquable, et qui montre combien la question était alors mal comprise de tous les côtés : c'était le gouvernement qui proposait cette modification de la constitution, et c'était le parti des paysans, Ueland en tête, qui s'y opposait énergiquement, sous prétexte qu'une pareille innovation accroîtrait outre mesure l'influence du pouvoir royal et mettrait le storthing à sa discrétion.

M. Sverdrup se crut obligé de voter avec Ueland quand la question se présenta aux sessions de 1854 et de 1857. Il motivait son vote en expliquant que « la portée du projet n'était pas encore clairement aperçue. » Mais il comprenait qu'on faisait fausse route. Introduire les ministres aux séances du storthing, ce n'était pas mettre le storthing à la discrétion du roi, c'était, tout au contraire, placer le gouvernement sous la dépendance de l'assemblée. Le régime proposé n'était même pas le gouvernement parlementaire. Ce n'est pas par un simple amendement qu'on peut songer à introduire ce système de gouvernement dans une constitution fondée sur d'autres principes. Il suppose avant tout un ministère pris au sein des chambres, composé des chefs de la majorité, possédant à la fois la confiance du chef de gouvernement et l'influence que lui assure la situation personnelle de ses membres dans le parlement, et assurant ainsi la bonne entente entre les pouvoirs publics. Mais quand les ministres ne sont pas députés, lorsqu'ils sont même écartés de la députation par une loi d'incompatibilité, s'ils entrent au parlement, c'est pour se soumettre à un contrôle de tous les jours, s'entendre questionner, blâmer, reprendre et bientôt recevoir des ordres. Le ministère ne dépend plus du roi que de nom : le pouvoir royal n'est qu'un rouage inutile que l'on conserve par tradition.

Lorsque la question revint sur le tapis, au storthing de 1859-1860, M. Sverdrup, qui venait d'être élu par le district *rural* d'Akershus, se sépara pour la première fois d'Ueland et de son parti, vota pour le projet du gouvernement et fit à ce propos une déclaration qui eut un très grand retentissement. Il ne cachait rien

de ses projets ni de son système. « La séparation des pouvoirs, disait-il, est une phrase creuse (*en vrövl*). Le pouvoir doit être un, et il faut qu'il se concentre tout entier dans la salle du storthing. » Depuis le jour où M. Sverdrup a formulé ce programme, il en a poursuivi la réalisation sans relâche, avec une conviction qui n'admet pas de contradicteurs et une obstination qui brise les obstacles.

Pourtant il ne fut pas suivi tout d'abord. Le projet, présenté de nouveau à chaque saison par le gouvernement ou par l'initiative parlementaire, essuya une série d'échecs; le nombre des opposans alla même en augmentant et, en 1866, le projet ne put réunir la majorité simple : 45 voix seulement furent favorables contre 55. Pourtant les partisans du gouvernement commençaient à ouvrir les yeux. C'était encore la droite qui, poussant l'équité et la bonne foi jusqu'à l'imprudence, avait, par l'organe de Schweigaard, proposé et fait voter en 1859 une répartition plus proportionnelle des députés, laquelle eut pour effet de porter le nombre des représentans des campagnes de 67 à 74 et de réduire celui des députés des villes de 50 à 43. Mais, lorsque la majorité rurale, ainsi renforcée, vint à réclamer une réforme plus radicale consistant à rendre annuelles les sessions qui étaient alors triennales, la minorité combattit la proposition et le gouvernement refusa longtemps sa sanction. Il se décida pourtant à la donner en 1869, malgré les pressentimens et les craintes exprimés par les chefs de la droite, Schweigaard et Aschehoug. Quand le premier storthing annuel ouvrit ses séances, en 1871, et choisit M. Sverdrup pour son président, deux hommes considérables venaient de disparaître de la scène politique : Schweigaard et Ueland avaient assisté pour la dernière fois au storthing en 1869. M. Sverdrup se trouvait débarrassé du même coup d'un illustre adversaire et d'un patronage gênant. Il avait le champ libre.

Dès 1872, il ouvrit les hostilités en déposant lui-même la proposition qui était destinée à faire tant de bruit. Elle portait que les ministres auraient accès aux séances du storthing et de chacune des deux chambres; qu'ils prendraient part aux délibérations, mais non aux votes, sous réserve du droit du storthing ou de chaque chambre de tenir des séances secrètes. La discussion fut ardente. Les rôles, cette fois, étaient renversés. La majorité appuyait le projet, qui était combatu par la droite. Pour la première fois, il triompha : 80 voix contre 29 se prononcèrent en sa faveur.

Quelques jours après, le gouvernement fit savoir qu'il refusait sa sanction. Le mécontentement fut très vif dans le sein du storthing. Les difficultés que fit le gouvernement d'autoriser quelques jours de prolongation de la session réglementaire portèrent le mécontentement au comble. Le 15 mai, après quatre séances orageuses,

dont la dernière se prolongea fort avant dans la nuit, une adresse de défiance fut votée à 65 voix contre 47.

Le ministère, à la tête duquel se trouvait alors M. Stang, était dans une situation difficile. Il ne pouvait guère répudier en principe une proposition dont le gouvernement avait lui-même tant de fois pris l'initiative. Mais il sentait que l'opposition avait entrepris de le vaincre avec ses propres armes. Il crut tout concilier en posant des conditions. Lorsque le storthing, en 1874, renouvela son vote de 1872, avec un léger changement de rédaction rendu nécessaire par un remaniement, survenu dans l'intervalle, dans l'organisation du conseil d'état, le gouvernement fit savoir qu'il était prêt à accorder sa sanction si on lui concédait les quatre points suivans : — le droit de dissolution ; — l'extension à quatre mois de la durée des sessions, pourvu que l'indemnité journalière des députés ne pût jamais dépasser au total 1,440 *kroner* (environ 2,000 francs); — la détermination d'un chiffre de 6,000 *kroner* (8,400 francs) pour les pensions des ministres ; — la faculté pour le roi de renvoyer à la prochaine session la sanction des résolutions du storthing. Le gouvernement présenta effectivement un projet contenant ces quatre conditions, qui fut rejeté à l'unanimité en 1877.

Le gouvernement demandait trop ou trop peu. S'il était résolu à n'accepter un gouvernement parlementaire que dans des conditions acceptables, il fallait demander la revision de la constitution. Les réformes qu'il réclamait étaient bonnes en elles-mêmes ; mais elles ne pouvaient pas suffire à contre-balancer l'énorme prépondérance que le storthing allait s'attribuer. Le droit de dissolution lui-même était illusoire : les tendances du corps électoral étaient trop connues pour qu'il fût permis de rien espérer d'un appel aux électeurs. L'exemple du Danemark, où le folkething est dissous à peu près tous les ans depuis qu'il existe, était bien fait pour démontrer l'inanité de ce moyen de défense. Si pourtant le gouvernement se contentait de conditions aussi modestes, mieux valait n'en formuler aucune. C'était s'exposer sans profit à un échec et diminuer les chances de conciliation.

La résolution votée en 1874 fut votée de nouveau en 1877 ; puis enfin, après deux jours de discussion, par 93 voix contre 20, le 17 mars 1880. Le 29 mai, le roi refusa encore sa sanction.

C'est alors que M. Sverdrup prit un parti extrême. La constitution de 1814 contient un article 79, relatif au *veto* suspensif du roi, qui porte que, quand le storthing a renouvelé par trois fois, et toujours à trois ans de distance, la même résolution dans des termes identiques, cette résolution prend force de loi sans que la sanction royale soit nécessaire. M. Sverdrup s'empara de cet article. La

résolution qui venait de subir un refus de sanction était dans les conditions voulues. Elle avait été votée trois fois, sans changemens, en 1874, 1877 et 1880. M. Sverdrup proposa au storthing de déclarer qu'en vertu de ce vote réitéré, la résolution avait force de loi constitutionnelle pour le royaume de Norvège. Les débats mémorables qui s'engagèrent sur la question durèrent trois jours et six séances. Le 9 juin, à onze heures du soir, la proposition était adoptée par 74 voix contre 40.

La décision du 9 juin était un événement grave et gros de conséquences. Commençons par dire que la question qu'elle tranchait est des plus controversées et la solution des plus contestables. Si le roi n'a qu'un *veto* suspensif à l'égard des lois, en est-il de même des dispositions constitutionnelles? Le storthing peut-il, sous la seule condition d'y mettre quelque patience, se passer de l'assentiment royal pour changer la constitution? Nous nous garderons d'entrer ici dans les discussions passionnées qu'a soulevées cette célèbre question du *veto*. On a écrit des bibliothèques sur la matière, depuis quatre ans, en Norvège et hors de Norvège. Le texte de la constitution a reçu des commentaires à perte de vue. La constitution laisse assurément autant à désirer comme rédaction que comme contenu : pourtant le texte, sainement entendu, n'offre pas de grandes obscurités, et ce n'est que par un abus d'interprétation qu'on a pu y trouver l'attribution au storthing d'un droit aussi exorbitant. Mais, toute question de texte à part, le bon sens suffit à faire comprendre qu'une constitution monarchique ne saurait être modifiée du seul fait d'une assemblée. Quelque limité que soit le pouvoir du roi, il est de l'essence de ce pouvoir que la constitution ne puisse être faite ni défaite que de son assentiment. Un des pouvoirs publics ne saurait, de sa seule autorité, élargir ses attributions aux dépens de l'autre. Les partisans de M. Sverdrup soutiennent, il est vrai, que le storthing représente le peuple souverain et que l'autorité royale n'est respectable que tant qu'elle agit de concert avec la volonté nationale. Après cela, ils se défendent de viser à la république. Leurs intentions sont droites, nous nous garderons d'en douter, mais leurs théories sont franchement républicaines.

Elles vont même plus loin encore. La Norvège, on le sait, est unie à la Suède par un lien très faible. C'est une union purement *personnelle :* les deux nations n'ont de commun que le roi. S'il vient à être reçu en principe qu'en Norvège la constitution peut changer sans que le roi soit consulté, si la puissance royale y est annihilée, que devient l'union? Le parti vainqueur a beau repousser comme une calomnie la pensée de se séparer de la Suède, il y

tend par la force des choses. Il prêche l'union des deux peuples; mais, sans la garantie effective d'un roi en possession de ses prérogatives, que peut-elle être qu'une union morale et de sympathie?

Si les membres de la majorité refusaient de reconnaître toutes les conséquences de la décision du 9 juin, ils en avaient eux-mêmes déclaré la portée immédiate. « Ce que sera le résultat des conflits actuels entre les pouvoirs publics, disait M. Sverdrup à la séance de l'odelsthing du 10 avril 1883, je l'ignore; mais ce que je sais bien, c'est que la solution définitive, quelle qu'elle soit, qui donnera à notre pays la paix, la concorde et l'union de toutes les forces, portera l'empreinte de la décision du 9 juin, qu'elle sera son enfant, qu'elle remontera, comme à sa source, à l'idée, à la volonté, à l'énergie d'où est sortie cette décision qui fera vivre de sa vie tous les temps à venir. »

Le 9 juin, en effet, la gauche avait pris position d'irréconciliable. Toute transaction devenait impossible. Le gouvernement était réduit à la soumission ou à la démission. Le mot a été traduit en norvégien, et il a fait fortune.

III.

Le vote du 9 juin avait déterminé la retraite de M. Stang. M. Christian-Auguste Selmer, ministre depuis 1874, le remplaça à la tête du ministère.

Le roi fit connaître, le 19 juin, qu'il refusait de promulguer la décision du storthing. Reconnaître cette décision équivalait à abdiquer. On pouvait transiger sur la question du ministère; on ne le pouvait plus sur la question du *veto*. Le parti qui avait engagé la lutte s'en autorisa pour qualifier le ministère Selmer de ministère de combat.

Pour se couvrir et se justifier, le ministère fit une démarche qui fait honneur à sa conscience. Il demanda une consultation à la faculté de droit de Christiania. Cette consultation, délibérée par toute la faculté, et longuement motivée, lui fut délivrée le 23 mars 1881. Elle était signée des professeurs Brandt, Aschehoug, Aubert, Ingstad, Getz et Hertzberg, jurisconsultes d'un mérite éminent, dont les travaux sont connus et appréciés dans toute l'Europe. Ils concluaient sans hésiter au *veto* absolu du roi, non-seulement en matière constitutionnelle, mais dans toutes les matières qui ne sont pas proprement législatives et pour lesquelles n'existe pas la garantie de la division du storthing en deux chambres. Seul, M. Brandt crut devoir faire ses réserves sur les argumens de texte, mais au fond il se rallia à ses collègues sur la solution du point en litige.

Si cette dissertation scientifique levait les scrupules du gouver-

nement, quel effet pouvait-elle produire sur les hommes politiques qui avaient voté la décision du 9 juin? Discuter un point de droit contre un parti qui montait à l'assaut du pouvoir et qui déjà croyait le tenir était peine perdue. Le storthing ne sut même pas gré au ministère de sa délicatesse et lui répondit en préparant la mise en accusation de tous les ministres devant la haute cour.

La mise en accusation des ministres est prévue par la constitution de 1814, et on peut dire que les dispositions qui règlent ce point dépassent en imprévoyance les plus fâcheux des articles que nous avons déjà signalés. Les ministres peuvent être accusés par l'odelsthing et jugés par une haute cour (*Rigsret*) composée des membres du lagthing réunis à ceux de la cour suprême. Or la cour suprême ne compte que neuf membres. Le lagthing comprend le tiers des membres du storthing. Même réduit par les récusations, c'est encore le lagthing qui domine nécessairement dans la cour. Il est dangereux, en général, de confier à des hommes politiques le jugement des procès politiques; les chambres hautes constituées en cours de justice ne rendent pas toujours bonne justice; mais quand la chambre haute est nommée, comme le lagthing norvégien, par l'assemblée issue des élections et dans son sein, toute garantie est sacrifiée. Par une imitation maladroite des constitutions étrangères, les constituans de 1814 avaient confié le jugement aux accusateurs. Cette erreur, comme les autres, était restée longtemps inoffensive : depuis 1845, aucun ministre n'avait été traduit devant la haute cour. Pour la première fois, elle allait avoir à juger tout un ministère.

L'odelsthing ne se pressa pas de formuler l'accusation, et il avait ses raisons. On n'était pas sûr de la majorité à la haute cour. Suivant l'usage traditionnel, le lagthing avait été composé en 1880 d'hommes de toutes les fractions de l'assemblée. Les membres de la droite, réunis à ceux de la cour suprême, pouvaient balancer les ennemis du ministère. On attendit en conséquence les élections nouvelles. Provisoirement, et par précaution, on supprima, l'occasion s'en étant présentée, deux sièges de conseillers à la cour suprême, qui s'en trouva fort empêchée pour l'expédition des affaires.

Cependant le conflit s'accentuait. Le storthing entrait résolument dans la voie des refus de crédits et des refus de pensions. Ses prétentions croissaient avec ses succès. Il entreprit de nommer une commission pour l'examen des questions militaires, destinée à siéger en permanence dans l'intervalle de sessions. Il vota, en 1882, des crédits de 20,000 et de 10,000 *kroner* pour des sociétés d'armement populaire et de gymnastique, qui déguisaient mal l'organisation d'une force armée. Il prétendit aussi, en 1882, nommer directement deux des membres de l'administration centrale des

chemins de fer. Il vota pour la seconde fois une loi portant que les administrateurs de district seraient nommés sur une liste de présentation dressée par les conseils locaux. Le gouvernement ne crut pas pouvoir consentir à ces empiétemens multipliés sur ses attributions constitutionnelles. Les refus de sanction succédèrent aux refus de sanction. La crise était arrivée à l'état aigu quand eurent lieu les élections de 1883.

Ces élections furent un triomphe pour l'opposition. Jamais la majorité n'avait été si nombreuse ni si compacte. Elle procéda sur-le-champ à l'exécution du programme tracé d'avance. Le lagthing fut composé exclusivement de gens « sûrs. » Puis, après une discussion qui dura du 6 au 23 avril, le ministère tout entier fut décrété d'accusation. Le 9 mai, l'acte d'accusation était rédigé. Les griefs qu'il relevait étaient le refus de sanction à la décision du 17 mars 1880 sur la question du conseil d'état, le refus d'exécution de la décision du 9 juin, et le refus de sanction aux deux décisions de 1882 relatives à la nomination des administrateurs des chemins de fer et aux subventions à la société d'armement national. Un comité fut nommé pour soutenir l'accusation. Par une dernière précaution, on avait divisé les instances. Au lieu de renvoyer les onze ministres ensemble devant la haute cour, on décida d'instruire séparément le procès de chacun. On en donna divers prétextes, mais la raison déterminante était la crainte que la constitution ne fût interprétée de manière à étendre le droit de récusation, si plusieurs accusés étaient traduits en même temps devant la cour. Le storthing laissait pourtant le comité libre de réunir les instances s'il le jugeait à propos. Comme on devait s'y attendre, le comité fit savoir, le 23 juin, qu'il n'userait pas de cette faculté.

Les débats s'ouvrirent le 7 août par le procès de M. Selmer. L'accusation était soutenue par M. Dahl, avocat à la cour suprême, assisté de MM. Bentsen et Blehr, procureurs à la même cour. Le ministre était défendu par un des premiers avocats de Christiania, M. Bergh, avocat à la cour suprême, qui était assisté de deux de ses confrères, MM. Heyerdahl et Heffermehl.

L'exercice du droit de récusation souleva une première difficulté. L'accusé pouvait récuser un tiers des membres de la cour. Or ils étaient au nombre de trente-huit. La défense prétendait en récuser treize pour que le droit fût exercé dans toute sa plénitude. Ces conclusions furent repoussées : la cour ne voulut admettre que douze récusations péremptoires. Mais un débat bien plus grave s'engagea sur les récusations motivées. La défense refusait d'accepter pour juges tous ceux des membres de la cour qui avaient pris part à la décision du 9 juin 1880. Comment leur impartialité n'aurait-elle pas été suspecte? Les ministres étaient accusés pour

n'avoir pas exécuté la décision du 9 juin. Quelle justice pouvaient-ils attendre de ceux-mêmes qui l'avaient rendue? Mais la défense ne faisait-elle pas le procès à la constitution? En composant la haute cour d'hommes politiques, les constituans de 1814 avaient dû prévoir que les juges auraient, par la force des choses, même par devoir professionnel, leur opinion faite et publiée sur la question en litige. Quoi qu'il en soit, après un mois et plus de plaidoiries, les conclusions de la défense furent rejetées le 17 septembre, et on passa outre au jugement du fond.

La discussion sur le fond s'ouvrit le 3 octobre et donna lieu à des développemens à perte de vue. Sauf une quinzaine d'interruption à Noël, la cour tint sans désemparer quatre heures d'audience tous les jours pendant cinq mois. Le compte-rendu *in extenso*, qui a été publié jour par jour, comprend, pour cette partie seulement du procès, près de trois mille pages in-4°. On comprendra que nous reculions devant l'analyse d'un pareil document, qui est un véritable traité de droit constitutionnel. Le point de droit, la question du *veto*, fut de nouveau examiné sous toutes ses faces. Mais de plus le procès soulevait des questions nouvelles. La défense fit ressortir que l'accusation se contredisait, puisqu'on reprochait aux ministres d'avoir conseillé le refus de sanction à la résolution du 17 mars 1880, et en même temps de n'avoir pas reconnu que cette résolution pouvait se passer de sanction pour être exécutoire. Quel que fût au surplus le parti que l'on dût prendre sur la question du *veto*, le ministère était-il *coupable*, avait-il encouru une peine pour avoir adopté une interprétation du texte constitutionnel conforme à tous les précédens, suivie par les commentateurs, enseignée par les jurisconsultes, qui avait au moins pour elle de graves et fortes raisons? Si on laissait le terrain du droit pour se placer sur celui de la politique, s'il s'agissait seulement d'apprécier la conduite des ministres et de la condamner comme contraire aux intérêts du pays, les refus de sanction ne pouvaient pas tomber sous ce contrôle. Le gouvernement ne doit compte à personne de l'exercice de son droit de *veto*, précisément parce que ce droit lui est donné pour empêcher l'effet des résolutions qu'il juge dangereuses. Il est de l'essence de ce droit de s'exercer discrétionnairement. Si le gouvernement devait en rendre compte, il n'aurait plus le dernier mot, et par suite il n'aurait plus de *veto*. Enfin, était-ce vraiment contrarier les intérêts du pays que de se refuser à une innovation si contestable, que le storthing lui-même s'y était opposé pendant cinquante ans, et d'y avoir mis quelques conditions, encore très insuffisantes, pour assurer la sincérité du régime parlementaire?

Le 18 février 1884, jour de la clôture des débats, M. Selmer prit lui-même la parole. Il se défendit énergiquement en quelques

mots d'avoir inauguré une politique de combat, et protesta de ses constans et patriotiques efforts pour ramener l'entente et la concorde entre tous les pouvoirs publics.

L'argumentation de la défense avait été si serrée et la plaidoirie si éloquente qu'on put se demander un instant ce que serait l'arrêt. Ce fut une condamnation. Le 27 février, M. Selmer était condamné à la destitution et aux frais du procès, y compris les honoraires des avocats de l'accusation fixés à 15,000 *kroner* (21,000 francs.)

Les autres ministres étaient jugés d'avance. Pourtant, lorsque les débats s'engagèrent sur le second procès, celui de M. Kjerulf, l'avocat de la défense, M. Bergh, proposa de nouveau la récusation de plusieurs des membres de la cour, mais par un nouveau moyen. Depuis les élections de 1883, il s'était fondé au sein du stortning un « groupe de gauche » dont les délibérations avaient été tenues secrètes, mais dont le but et les tendances n'étaient un mystère pour personne. Ce groupe s'était proposé pour programme de maintenir et de faire triompher le principe de la résolution du 9 juin et d'utiliser à cet effet « l'arme acérée de la haute cour. » Il avait préparé et dirigé dans cet esprit le choix des membres du lagthing, pour composer une haute cour « sûre. » Les hommes qui avaient ainsi, ouvertement, fait de la cour un instrument politique et une machine de guerre pouvaient-ils siéger comme juges dans cette même cour? Ce n'étaient plus seulement les hommes politiques qu'on récusait, c'étaient des hommes de parti qui avaient condamné les accusés avant de les entendre. Il était malaisé de repousser directement ces conclusions, mais on les éluda. Les procès-verbaux des réunions du groupe n'étaient pas publics; on ne les connaissait que par les indiscrétions des journaux. La défense demandait à la cour d'en ordonner l'apport et sollicitait en outre chaque membre de la cour, individuellement, de déclarer sa participation aux décisions du groupe. La cour se contenta « d'inviter » l'avocat du ministre à produire les procès-verbaux en question. Comme on pouvait le prévoir, le groupe répondit à la demande de communication de M. Bergh par un refus.

Le 13 mars, M. Bergh prit texte de ce refus pour une sortie véhémente. Comment les membres de la cour comprenaient-ils leurs devoirs de juges s'ils refusaient de fournir des eclaircissemens sur un point aussi capital, et que devenait leur autorité s'ils ne savaient pas en exiger? « Quand un tribunal en est venu là, s'écria-t-il en terminant, il n'y a plus de place pour la défense. Le rôle de la défense devient impossible, car ce n'est plus une défense contre une accusation, c'est une défense contre des juges... Il ne me reste, comme défenseur, qu'à protester au nom de l'équité contre une pareille façon d'administrer la justice. Le ministre accusé, ici pré-

sent, partage ce sentiment; il m'a déchargé, moi et mes collègues, du mandat qu'il nous avait confié. Je quitte donc cette barre. Je le fais d'autant plus volontiers que l'accusation et la poursuite, cette poursuite exercée au mépris de toutes les formes du droit, dont mon client a été l'objet, prendra pour tout le monde son vrai caractère, quand la barre sera livrée, comme elle va l'être, à l'accusation seule. » Sur quoi M. Kjerulf et son avocat quittèrent la salle.

Les autres instances se réduisirent à un enregistrement. MM. Vogt, Holmboe, Helliesen, Jensen, Munthe et Bachke furent condamnés à la destitution. MM. Johansen, Schweigaard et Hertzberg, qui n'étaient accusés que sur les deux derniers chefs, et n'avaient eu aucune part au refus de sanction des décisions de 1880, furent simplement condamnés à 8,000 *kroner* d'amende (11,200 fr.).

IV.

Qu'allait faire le roi? Exécuter l'arrêt, c'était se soumettre. Refuser l'exécution, c'était un coup d'état. Le roi prit le parti de considérer comme démissionnaires ceux des ministres qui avaient été condamnés à la destitution, et de composer un ministère avec les trois autres, MM. Schweigaard, Hertzberg et Johansen, auxquels furent adjoints des hommes d'opinion modérée et conciliatrice, entre autres, deux professeurs de l'Université, signataires de la consultation de 1881, MM. Aubert et E. Hertzberg.

Le nouveau ministère comprit que la partie était perdue. Il essaya de céder en sauvant les apparences. Il laissa entendre que le gouvernement pourrait se soumettre sur la question du conseil d'état et sur les autres questions litigieuses, si le droit de sanction absolu était sauvegardé. On pouvait trouver une forme de transaction qui permettrait tout au moins de réserver la difficulté, de ne pas accepter expressément le principe de la décision du 9 juin. Mais l'heure des compromis était passée. La décision du 9 juin tenait plus à cœur que tout le reste au parti victorieux. C'était sa conquête. Il datait de cette décision un nouvel ordre politique sur lequel il ne voulait plus revenir. Il en exigeait l'exécution pure et simple. Il prétendait plus encore. Sa victoire n'aurait pas été complète s'il n'en avait pas recueilli tous les fruits. Il jugeait l'heure venue où le pouvoir devait tomber entre ses mains. Un ministère de droite ne pouvait trouver grâce à ses yeux.

Ce fut en vain que le nouveau ministère fit preuve d'esprit de conciliation en arrêtant les poursuites intentées contre le grand poète et romancier Björnstjerne Björnson, qui dans ses dernières années s'est mêlé activement aux luttes politiques. Le storthing déclara la guerre aux ministres et la mena énergiquement. L'arme

ordinaire de l'opposition, le refus de crédits, fut employée sur une large échelle. M. Sverdrup déclara ouvertement, le 26 avril, à propos de la discussion du budget de la marine, que tous les budgets seraient désormais réduits au strict indispensable et que les propositions de réduction qui venaient d'être présentées pouvaient être considérées comme un programme : « Il est de toute évidence que le nouveau ministère ne peut pas gouverner avec cette assemblée. S'il veut s'y soumettre, comme la constitution et la nécessité l'y forcent, on pourra chercher à composer un ministère en état de collaborer avec nous. Le ministère actuel ne le peut pas. Telle est à mes yeux la quintessence de la proposition et de tout ce débat; cela signifie que, dès à présent et jusqu'à la clôture de la session, tous les budgets seront soumis à un contrôle minutieux, et qu'il ne sera accordé de crédits que le nécessaire pour les besoins absolus du pays, son développement matériel et sa culture intellectuelle. »

Un député, M. Konow, imagina un autre procédé. L'article 75 de la constitution autorise le storthing à demander des explications à tous les membres de l'administration. Depuis 1814, cet article était resté lettre morte. On trouva un prétexte pour en user contre les ministres. Le bruit courait que, le jour où la haute cour avait rendu son arrêt dans le procès Selmer, le gouvernement avait fait des préparatifs militaires. Le storthing en prit occasion pour citer devant lui M. Dahl, ministre de la guerre, et lui demander des explications. Il comparut en séance, et des questions lui furent posées par le président. Comme ses réponses ne furent pas jugées satisfaisantes, le storthing cita le major-général Munthe, qui s'excusa sur sa santé et répondit par lettre. Le but avoué de cette enquête était de traduire de nouveau devant la haute cour MM. Schweigaard, Johansen et Hertzberg, sous l'inculpation d'une tentative de coup d'état, et de les faire condamner à la détention dans une forteresse. On annonçait d'ailleurs l'intention d'user et d'abuser de l'article 75 pour tenir les ministres sur la sellette, en attendant une nouvelle accusation du ministère entier devant la haute cour, ce qui n'était qu'une affaire de temps.

Dès la fin de mai, on sentait que les jours du ministère étaient comptés. Le roi, qui avait quitté Christiania après la crise du mois d'avril, y revint le 5 juin, décidé à entrer en négociations avec les chefs de l'opposition. Diverses combinaisons furent proposées. Enfin le 23 juin, le roi fit appeler M. Sverdrup; le 26, le nouveau ministère était constitué. M. Sverdrup était ministre d'état en Norvège, c'est-à-dire premier ministre. Ses collègues étaient tous des hommes de la gauche. Le jour même, ils donnèrent leur démission de membres du storthing. La Norvège avait son « grand ministère. »

Ce n'était pas un simple changement de politique : c'était une

capitulation. Le roi avait « été à Canossa. » Il se soumit à toutes les conditions des vainqueurs. Pourtant on ménagea les formes. Les ministres entrèrent au storthing, mais seulement après que le storthing eut voté, sous une nouvelle rédaction, une proposition qui reçut immédiatement la sanction royale. Pour satisfaire à la constitution qui exige que la présentation et le vote des modifications constitutionnelles soient séparés par une élection, il ne fut pas difficile de trouver parmi les nombreuses propositions des années précédentes un texte qui remplît les conditions requises. La société de l'armement national reçut les allocations que le storthing avait votées, mais après le vote d'un nouveau crédit également sanctionné par le roi. Enfin les administrateurs désignés par le storthing entrèrent à la commission des chemins de fer, mais en vertu d'une nomination royale. La question du *veto* et des droits du storthing avait disparu, ou plutôt elle était ajournée. L'objet du conflit semblait s'évanouir. C'était bien sur ces bases que le ministère Schweigaard avait essayé de transiger sans y parvenir. Tant il est vrai que les questions de personnes tiennent toujours le premier rang dans les conflits politiques! Toutefois, le roi ne dut pas se borner à accepter M. Sverdrup et ses collègues : il dut subir leur programme. La sanction royale fut donnée à deux résolutions qui tenaient à cœur au storthing et qui étaient sur le point de faire naître de nouveaux conflits. L'une d'elles est celle qui décide que les administrateurs de district (*lensmænd*) seront nommés sur une liste de présentation dressée par les conseils locaux. C'est mettre l'administration aux mains des corps électifs; les ministères précédens avaient considéré cette loi non seulement comme fatale, mais comme inconstitutionnelle, parce que l'administration appartient au roi seul d'après la constitution. Le storthing l'avait votée trois fois, et il était à craindre qu'elle ne donnât lieu à un nouveau vote dans les termes de celui du 9 juin. L'autre loi est une extension du suffrage. Seront désormais électeurs tous ceux qui ont un revenu de 800 *kroner* (1,120 fr.) dans les villes et de 500 *kroner* (700 fr.) à la campagne; le nombre des électeurs sera ainsi accru de 50 à 60 pour 100, et cet accroissement profitera surtout aux ouvriers des villes. C'est le suffrage universel ou peu s'en faut. M. Sverdrup ne rencontre plus de résistance. Il annonce des réformes dont il dresse la liste. Il est à l'œuvre. On saura bientôt si le parti radical est capable de gouverner, et quel avenir il prépare à la Norvège.

V.

Le conflit est terminé. Mais il serait bien téméraire de supposer que les difficultés sont aplanies. Le régime créé par la constitution

de 1814 a cessé d'exister. La politique norvégienne est entrée dans une voie nouvelle pleine de périls et d'obscurités.

Chose bizarre ! si le conflit s'est envenimé, si le storthing a engagé contre le gouvernement la lutte de vingt-cinq ans que nous venons de retracer, c'est faute d'un mécanisme de gouvernement permettant et assurant l'entente et la bonne harmonie entre les pouvoirs publics ; tout le monde le sentait et le disait ; et pourtant l'objet du conflit, l'innovation repoussée par le gouvernement, était précisément l'établissement de relations directes et journalières entre le storthing et le ministère. Mais il ne faut pas s'y tromper : le régime que l'opposition voulait inaugurer et qu'elle a réussi à introduire n'a que l'apparence du gouvernement parlementaire. Quand le gouvernement est en face d'une assemblée unique sans droit de dissolution, sans pouvoir choisir des députés pour ministres, rendre les ministres responsables, c'est le mettre à la discrétion de l'assemblée. Ce qu'on appelle le « régime parlementaire » a perdu, ces jours derniers, beaucoup de son crédit. C'est que l'idée en a été altérée. Le tort a été de transformer en règle de droit ce qui ne devrait être qu'un principe de conduite et de sage politique. Là où les ministres sont tenus de déférer aux injonctions de la majorité du parlement, il n'y a pas de régime parlementaire, mais un régime conventionnel. C'est bien ce que voulait M. Sverdrup. La souveraineté du peuple norvégien, représenté par le storthing, est le dogme du parti révolutionnaire, dont il est le chef. La résistance du gouvernement était donc justifiée. Peut-être aurait-il pu montrer plus de dextérité dans les négociations : mais il voyait le danger, et il n'encourt aucun reproche d'avoir cherché à l'éviter.

Si le but était révolutionnaire, les moyens employés ne l'étaient pas moins. Quel que soit le sentiment où l'on se range sur la question de la participation des ministres aux débats du storthing, il est difficile de ne pas reconnaître que la négation du *veto* royal en matière constitutionnelle était un véritable coup d'état. Surtout l'accusation et la condamnation des ministres trouveront malaisément des approbateurs parmi les esprits impartiaux. La constitution, il est vrai, invitait à ce procédé, car elle avait organisé la responsabilité pénale des ministres au lieu de la responsabilité politique. Mais le storthing en a fait un étrange abus. En réalité, les ministres ont été condamnés par leurs adversaires pour avoir été d'un avis opposé au leur.

Quel sera le résultat du nouvel état de choses? L'avenir l'apprendra. Dès maintenant, ce qu'on peut reconnaître avec certitude, c'est que l'autorité royale est considérablement amoindrie. Les adresses et les protestations multipliées de fidélité et de reconnaissance que

le roi a reçues de la part de la gauche ne doivent pas faire illusion. Le langage du même parti avant la victoire ne laisse pas douter que ses sentimens n'eussent été tout autres si le roi n'avait pas cédé. On crie : « Vive le roi ! » mais c'est à condition qu'il se soumette.

Si la constitution a reçu une profonde atteinte, l'union avec la Suède n'est-elle pas compromise? Le relâchement ou la rupture de l'union pourraient avoir les conséquences les plus graves. L'opinion publique s'en préoccupe en Suède et non sans raison. Les pays scandinaves sont faibles, et ce ne sera pas trop de la réunion de toutes leurs forces pour maintenir leur indépendance. Isolés, ils peuvent être la proie de la première grande puissance qui voudra les prendre. La Norvège est de tous la plus exposée et la moins en état de se défendre. Ses ports qui ne gèlent jamais, ses fjords qui sont des rades remarquables, sa ceinture d'îles en feraient, dans des mains puissantes, un arsenal maritime de premier ordre. Quelle résistance ce petit pays de 1,800,000 habitans, presque tous répandus sur la côte, pourait-il opposer à l'envahisseur? Les vainqueurs de la lutte politique se refusent énergiquement à accepter cette conséquence. Il est à souhaiter que les événemens ne l'imposent pas. Les dissensions intérieures faisant tomber le Nord scandinave sous la dépendance ou la domination étrangère, ce serait assurément un des résultats les plus fâcheux qui fussent jamais sortis des révolutions.

La France ne s'est jamais désintéressée de ce qui se passe dans le Nord. Si la Suède est son ancienne alliée, les Danois et les Norvégiens sont les seuls peuples de l'Europe qui n'aient jamais combattu contre les armées françaises. Ils ont souvent, et malheureusement pour eux, partagé notre fortune, et leur histoire intérieure présente avec la nôtre plus d'un trait de ressemblance. Comme la France, le Danemark et la Norvège ont eu deux siècles de régime absolu, sous des rois qui s'inspiraient des principes du gouvernement de Versailles. Ils ont passé sans transition, comme la France, au gouvernement constitutionnel dans les conditions périlleuses d'un état social égalitaire et démocratique et du suffrage universel ou presque universel. Ils souffrent des mêmes maux que nous, et leur exemple peut nous servir de leçon peut-être plus directe que les événemens qui ont pour théâtre de grands pays, bien plus éloignés de la France par leurs institutions et leur histoire. La crise actuelle est une expérience dont nous aurons peut-être à profiter. Les événemens de Norvège nous apprendront, dans un avenir prochain, ce qu'il advient des gouvernemens qui capitulent.

PIERRE DARESTE.

LES

POPULATIONS RURALES

DE LA FRANCE

II[1].

LES POPULATIONS RURALES DE LA BRETAGNE. — CHANGEMENS OPÉRÉS DANS LA CONDITION ÉCONOMIQUE DEPUIS CINQUANTE ANS.

I. — PROGRÈS GÉNÉRAUX.

Les changemens qui ont eu lieu dans la condition économique des populations rurales de la Bretagne depuis un demi-siècle ont une importance particulière, mais si on veut se faire une idée plus complète de l'état matériel de ces populations par comparaison avec le passé, il faut remonter au XVIIIe siècle. Or, si rapproché que soit de nous le moment qui précède 1789, les jugemens qu'on porte sur l'état de la province semblent différer parfois jusqu'à la contradiction. La Bretagne est le plus pauvre des pays, à en croire Arthur Young, qui ne fait exception que pour quelques terres privilégiées. « La triste Sologne, écrit-il, toute désolée qu'elle est, est supérieure à la Bretagne. » — « La plupart des rendemens sont pitoyables, la moitié de la province est abandonnée ! » — Notre contem-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

porain M. Léonce de Lavergne proteste contre ce jugement dans son livre sur *les Assemblées provinciales,* où il reproche au voyageur anglais de « s'être trompé sur la richesse de la province » et d'avoir « fait une énumération effrayante des droits féodaux qu'avaient à supporter les paysans de cette province... Ces droits ne devaient pas être si lourds, puisque le peuple des campagnes a si mal reçu la révolution. » On aime à être de l'avis de M. de Lavergne, juge si éclairé du passé et du présent; pourtant son opinion ne nous paraît pas ici s'appuyer sur des motifs suffisans. Elle repose sur une sorte de malentendu. Il parle de la Bretagne en général comme d'une province riche, et il a raison si l'on voit la part qu'elle payait dans les impôts généraux et l'étendue de son commerce maritime; Arthur Young parle exclusivement de l'agriculture, et ses observations sévères, surtout pour la Basse-Bretagne, ne sauraient être taxées d'inexactitude. Quant aux droits féodaux, moins étendus que dans certaines provinces, lourds pourtant comme l'attestent les plaintes antérieures à la révolution et les cahiers mêmes des états généraux, on ne saurait alléguer comme une preuve du peu de mécontentement qu'ils excitaient le mauvais accueil fait à la révolution, car cet accueil fut en général d'abord favorable, et les campagnes, ainsi que j'en ai déjà fait la remarque, ne se tournèrent contre elle qu'après les mesures qui lui donnèrent un caractère antireligieux. Il suffit d'ailleurs d'un peu de mémoire pour se souvenir que les paysans bretons s'étaient plus d'une fois insurgés contre la noblesse féodale. Le pacte proposé par eux et qui porte le nom de Charte des paysans au XVIIe siècle peut être regardé comme un des spécimens les plus curieux et les plus hardis des revendications des droits de la classe rurale avant 1789.

M. de Lavergne allègue aussi comme preuve de prospérité que la Bretagne était une des provinces les plus peuplées de la France. Le fait en lui-même est vrai, et nous le trouvons confirmé par des auteurs accrédités, notamment par Necker. Moheau, qui le constate également, attribue ce développement de population à la situation privilégiée des pays fertiles situés sur la côte et à une circonstance toute spéciale : l'abondance du poisson. Mais le même développement se retrouve dans les parties pauvres de l'intérieur. C'est qu'en effet le développement de la population n'est pas un signe infaillible de richesse. L'Irlande ne l'a que trop bien prouvé. Avoir des enfans est dès longtemps, pour la Bretagne, une question de principe. Quand la plupart des provinces accusent la dépopulation, par exemple au moment où les intendans écrivent leurs mémoires, la Bretagne fait exception. Tout ce qu'on pourra dire, c'est que l'accroissement est devenu plus sensible encore avec le progrès agricole.

Dans ces limites, nous n'hésiterons pas à invoquer cet accroisse-

ment à l'appui des progrès économiques réalisés par la Bretagne rurale, mais nous nous garderons de conclure qu'elle est la plus avancée des provinces françaises parce qu'il n'y en a pas qui offre une densité numérique supérieure ; en effet, elle présente, en face des autres départemens français, dont la moyenne de densité est de 68 ou 69 habitans par kilomètre carré, des chiffres atteignant un maximum tel que 92 pour les Côtes-du-Nord, 99 pour le Finistère, moindre, quoique aussi très élevé, pour les autres départemens bretons. On doit encore aujourd'hui faire la part aux traditions prolifiques du pays, mais on peut mettre en ligne de compte dans un accroissement aussi continu une augmentation de l'aisance qui, quoique imparfaite à bien des égards, est néanmoins très réelle. Le chiffre total de la population bretonne était, selon Necker, de 2,276,000 en 1784 ; en prenant ce chiffre pour base, et le comparant avec les résultats actuels, on constate un accroissement d'environ 740,000 habitans ; il ressort même à environ 810,000, si on adopte pour terme de comparaison le relevé officiel de 1881. On peut en tous cas regarder comme établi que la population bretonne a augmenté dans une proportion qui se rapproche assez d'un tiers depuis le commencement du siècle. C'est un résultat qui n'est pas à dédaigner au point de vue particulier de nos recherches, si on se rend compte de la proportion relativement si considérable de l'élément agricole en Bretagne. Mais, pour être sûr qu'il répond à une augmentation du bien-être, il faudra que la production animale et végétale ait suivi un développement supérieur encore à celui de la production humaine, et que des facilités accrues dans les moyens d'existence témoignent de la réalité de l'amélioration.

C'est ce qui ressort de l'examen comparé des faits en prenant pour point de départ soit la fin du dernier siècle, soit la période du demi-siècle qui vient de s'écouler. Sans doute on doit regretter que les seuls documens statistiques auxquels on puisse attribuer un caractère suffisant d'exactitude et de précision manquent trop avant 1789 ne soient pas à l'abri de toute critique dans la première partie de notre siècle. Ce qu'on en possède n'est pas inutile pourtant, et la notoriété de certains faits va plus d'une fois jusqu'à la certitude. Nous ne craignons pas d'exagérer en affirmant que le gros bétail ; source d'alimentation et de revenu, a doublé ou triplé. Une statistique récente portait à 1,770,000 le nombre des têtes de gros bétail, c'est une proportion supérieure au reste de la France et même à l'Angleterre à égalité de superficie. La race chevaline s'est non seulement accrue énormément, mais elle s'est beaucoup perfectionnée. Elle comptait pour peu au dernier siècle, à l'exception d'un petit nombre de points où l'élève du cheval avait reçu des encouragemens de l'état. On peut consulter les documens où il est question de

la race chevaline. La Bretagne n'est pas même nommée après le Limousin, célèbre pour ses chevaux de selle, après l'Auvergne, le Poitou, le Morvan, après la Normandie, qui vient en tête avec le Limousin, après la Franche-Comté et le Boulonnais, qui fournissaient de bons chevaux de trait. L'agronome anglais que je citais tout à l'heure s'égaie fort aux dépens de la petite race indigène et ne revient pas de l'admiration qu'inspire sa jument anglaise, dont il fait très peu de cas. Le cheval est aujourd'hui une des spécialités de la Bretagne qui fait une grande place aux concours hippiques dans toutes ses fêtes agricoles. Elle en tire un revenu dont l'agriculteur profite. Pour l'accroissement des terres arables, on peut prendre pour terme de comparaison la consciencieuse enquête sur la Bretagne due à MM. Villermé et Benoiston de Châteauneuf, qui répond à la période de quarante ou cinquante années en arrière du moment actuel. De 1840 à 1880, elles ont augmenté de 407,495 hectares. La quantité des landes, portée par Ogée dans son *Dictionnaire géographique de la Bretagne* à 42 pour 100 du territoire, en occupait plus du quart en 1840. Cette étendue s'est réduite à une proportion sensiblement moindre par la culture de 63,000 hectares de landes faite en quarante ans. Le sarrasin, cette plante alimentaire de l'ancienne Bretagne, qui conserve une part si considérable dans la nouvelle, a partout fait place au blé dans une mesure très considérable ; il domine dans la Haute-Bretagne, au point d'avoir fait de cette région un grenier d'abondance, et, jusqu'à l'époque toute récente de l'importation américaine, un grand centre d'exportation. Sans doute la campagne bretonne ne consomme pas tout ce qu'elle produit, une partie notable est enlevée par le reste de la France ou par l'étranger, sous forme de viande, de lait, de beurre, d'œufs, de légumes, de blé encore dans une certaine proportion, mais ce n'est pas sans un retour avantageux de l'argent ou d'autres produits qui reviennent aux campagnes. Une partie considérable aussi de ces denrées alimentaires est consommée sur place, comme le beurre, dont l'usage est général en Bretagne, même dans les fermes médiocrement aisées. L'accroissement du nombre des porcs profite presque exclusivement à l'alimentation indigène, à laquelle contribuent les légumes secs, peu abondans il y a cent ans, et la pomme de terre, acquisition relativement récente.

On n'a pas toujours lieu d'admirer beaucoup en Bretagne l'outillage agricole ; mais, outre qu'il est satisfaisant dans un certain nombre de régions, il faut se reporter au point de départ. Ainsi par exemple, en 1840, on en était presque partout à la charrue au soc disposé en cône, se terminant en une longue pointe aiguë qui perçait le sol au lieu de le couper ; le versoir, fait d'une planche, posée droit sur la hauteur, sans inclinaison comme sans

écart suffisant, ne savait ni renverser la terre ni la ranger convenablement. A cet instrument défectueux qui rendait tous les mouvemens difficiles et qui exigeait beaucoup trop de bras pour le conduire et de chevaux pour le tirer, on opposait déjà l'araire Dombasle. La fabrication des instrumens agricoles commençait, mais à peine, à se répandre dans la province. Entreprise en grand près de Rennes par M. Bodin à la ferme des Trois-Croix, elle expédiait des instrumens aratoires dans les parties les plus avancées de la province et frayait la voie à d'autres entreprises analogues, jusqu'à ce que la fabrication, pour satisfaire à des besoins plus étendus, fut faite aussi par des forgerons de campagne. Les paysans étaient hostiles aux machines agricoles, comme ailleurs les ouvriers aux machines industrielles. A Pont-l'Abbé, le premier instrument de fer s'étant rompu sur le domaine de M. du Chatellier, ce fut une joie pour la routine. La première machine à battre à vapeur introduite dans les Côtes-du-Nord fut détruite par les paysans. L'intérêt seul devait forcer les derniers retranchemens de cette obstination routinière. L'élévation des fermages obligea l'exploitant à recourir aux méthodes les plus économiques. Les conseils et les exemples donnés par les fermes-écoles, l'initiative de quelques grands propriétaires aidèrent à propager un mouvement ralenti toutefois pour nombre de propriétaires pauvres par la nécessité d'user l'ancien matériel. La population rurale apprit peu à peu à connaître, outre les différentes sortes de charrues, les herses qu'on appelle herses Valcourt, les rouleaux de granit, l'extirpateur, le scarificateur, la fouilleuse, les semoirs, les ventilateurs et cette machine à battre qui fonctionne à peu près partout aujourd'hui. On doit signaler aussi le terrain conquis par l'assolement alterne. Il y a une quarantaine d'années, ce mode d'exploitation, qui supprime la jachère par une succession habile de cultures diverses, était repoussé par la vieille habitude bretonne de semer plusieurs années successivement du sarrasin, du froment, de l'orge ou de l'avoine, et de laisser ensuite la terre en friche pendant trois, quatre, cinq ans et même plus encore. On estimait l'étendue de terrain ainsi mise en jachère, chaque année, dans toute la Bretagne, au tiers de celle des terres arables, c'est-à-dire, à la date de 1840, à 429,000 hectares sur 1,252,000. Les paysans comprirent enfin que c'était, non une vaine théorie, mais l'expérience qui démontrait que, pour obtenir de nouveaux produits, il suffisait d'entremêler, parmi les récoltes de grains, quelqu'autre plante, le navet, la betterave, mieux encore, le trèfle, qui donne un fourrage abondant. On abusait de l'écobuage, et, en fait d'engrais, on n'utilisait guère que quelques bancs de marne et la chaux qui s'offrait dans certaines localités, comme aux environs de Dinan ou de Rennes; on employait habituellement les herbes des

landes, les bruyères et les genêts foulés par le pied des hommes et des animaux et par la roue des voitures. Il faut pourtant faire exception jusqu'à un certain point pour les cultivateurs des côtes. Dès longtemps, ils savaient mettre à profit le sable marin, la tangue, le goëmon, et c'est à ces engrais naturels qu'ils devaient en grande partie la supériorité de leurs terres. On peut considérer comme des faits nouveaux l'emploi fréquent de la chaux, celui du plâtre, du noir animal, du guano et des différens engrais commerciaux. Les dunes mêmes, mises en culture dans diverses parties du littoral, ont fourni à l'amendement des terres l'élément calcaire dont le défaut se fait sentir d'une manière si préjudiciable au sol de la Bretagne.

Il faut mettre au rang des perfectionnemens les plus importans les voies de communication, si rares au dernier siècle. Elles n'existaient guère que sous forme de grandes routes en 1840. A peine commençaient à se faire sentir alors les effets de la loi sur les chemins vicinaux, digne pendant de la loi de 1833 sur l'instruction primaire. Cette province, si particulièrement dépourvue de routes, compte aujourd'hui, tant en chemins de fer qu'en voies de terre et d'eau, 35,000 kilomètres de voies de communication réparties entre les cinq départemens. On a plus fait en quarante ans qu'on n'avait fait en quinze siècles.

Ces progrès ne peuvent être complètement appréciés, quelles qu'en soient les lacunes et les ombres, — qu'il y aura lieu de signaler et de mesurer, — qu'en entrant dans des particularités sur les conditions de propriété, de salaire, de régime de vie qui trouveront plus loin leur place. Nous nous bornerons à indiquer dans cet aperçu des témoignages généraux sur les misères de l'ancien état. On doit pourtant se montrer très réservé dans la citation de ce genre de documens, qu'on invoque souvent mal à propos en leur accordant une portée définitive qu'ils sont loin de présenter toujours. Ils ne sauraient s'appliquer exactement à toutes les époques qu'on réunit confusément sous le nom d'ancien régime. Prenez tel tableau de la Bretagne au XIVe siècle, avant les guerres anglaises, par exemple celui qu'en a tracé M. Siméon Luce dans son livre sur Bertrand du Guesclin; il en ressort certaines idées de richesse et d'aisance pour les campagnes qui ne seront plus de mise de longtemps dans les périodes suivantes. Nous aurions aussi quelques distinctions de ce genre à établir pour le XVIIe et le XVIIIe siècles. C'est dans un de ces momens de souffrance aiguë que Mme de Sévigné écrivait de Bretagne : « Je ne vois que des gens qui me doivent de l'argent et qui n'ont pas de pain, qui couchent sur la paille et qui pleurent. » (9 juin 1680.) C'était d'ailleurs la situation de toutes les années de disette, qui ne laissaient pas d'être fréquentes, et de celles qui se ressentaient des maux de la guerre. Les régions

de l'intérieur, en particulier, vivaient dans un dénûment trop habituel. Necker signalait encore, en 1784, la misère comme étant « très grande » en Bretagne. Dire qu'elle n'existe plus dans des proportions étendues serait malheureusement contraire à des faits trop avérés. Mais la diminution se montre dans la transformation totale de nombreux villages et dans l'accession à la propriété d'une très grande quantité d'individus. On ne constate plus aujourd'hui les résultats affligeans que nous trouvons consignés, il y a quarante ans, dans les procès-verbaux des délibérations du conseil général des Côtes-du-Nord, où l'on voit que, dans telle commune, il y avait 600 mendians sur 8,000 habitans. A Vitré, sur 8,000 habitans, on en comptait environ 6,000 qui avaient à peine quelques moyens d'existence. « Il faut avoir vu un tel dénûment, écrivait M. Villermé à la même date, pour s'en faire une idée; il faut avoir pénétré dans la demeure d'un pauvre paysan breton, dans sa chaumière délabrée, dont le toit s'abaisse jusqu'à terre, dont l'intérieur est noirci par la fumée continuelle des bruyères et des ajoncs desséchés, seul aliment de son foyer. C'est dans cette misérable hutte, où le jour ne pénètre que par la porte et s'éteint dès qu'elle est fermée, qu'il habite, lui et sa famille demi-nue, n'ayant pour tout meuble qu'une mauvaise table, un banc, un chaudron et quelques ustensiles de ménage en bois et en terre; pour lit qu'une espèce de boîte, où il couche sans draps sur un matelas où la bale d'avoine a remplacé la laine, tandis qu'à l'autre coin de ce triste réduit rumine, sur un peu de fumier, la vache maigre et chétive (heureux encore s'il en a une), qui nourrit de son lait ses enfans et lui-même. » Dirons-nous que nous n'avons jamais eu de pareils spectacles sous les yeux? La Bretagne les montre encore plus d'une fois, mais beaucoup moins fréquemment, et, en outre, l'expérience nous a convaincu qu'on ne doit pas toujours proportionner en Bretagne le degré de la misère à l'état défectueux du logement.

La condition de la propriété rurale et des exploitans du sol, celle du fermage, encore si remarquable sur certains points par des particularités qui remontent au moyen âge, enfin le salaire et la vie matérielle des travailleurs agricoles, tel est le cercle que nous allons parcourir.

II. — L'ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ ET LES PAYSANS-CULTIVATEURS.

Nous devons faire une classe à part de ceux qui possèdent le sol et qui en tirent parti soit par l'agriculture, soit par l'exploitation des autres richesses qu'il livre aux efforts du capital et du travail, et qui fournissent à des populations entières leurs moyens d'existence.

Les propriétaires fonciers et les cultivateurs forment de beaucoup la catégorie la plus étendue. Leur nombre s'est fort accru depuis 1789 avec la petite propriété, laquelle d'ailleurs, ainsi qu'on l'a remarqué bien des fois pour d'autres provinces, ne date pas seulement de cette époque; elle a seulement reçu un plus grand développement d'abord par la vente des biens nationaux, ensuite par les effets de la loi successorale. En outre, la petite propriété, quoiqu'elle fût assez répandue en Bretagne, y était contenue par un système d'amodiation particulier, le domaine congéable, qui donnait satisfaction au besoin de posséder chez les paysans en assurant à un certain nombre d'entre eux une sorte de copropriété du sol. Nous verrons où en est arrivé ce degré de division des terres, qui multiplie le nombre des détenteurs du sol par un accroissement qui ne s'est pas arrêté depuis cinquante ans, et nous indiquerons le prix des terres et leurs variations, selon l'étendue des domaines dans les diverses régions. Mais on ne doit pas l'oublier : c'est de la condition des populations qu'il s'agit dans cette étude, et la statistique territoriale et agricole ne doit nous occuper que dans la mesure où elle l'intéresse. C'est dans la même mesure que nous dirons à l'occasion quelques mots du théâtre où se déploie l'activité des habitans.

En parlant des populations rurales de la Basse-Bretagne, il faut toujours avoir présente la distinction entre les côtes et l'intérieur des terres, distinction qui n'est pas seulement marquée par le caractère maritime du littoral et par la prédominance de l'industrie de la pêche, mais par une supériorité habituellement considérable de fertilité. Les différences de climat et les circonstances particulières du sol en plus d'un cas créent pour la côte une richesse exceptionnelle de la végétation et une élévation en général plus grande de la valeur des terres, de même qu'on y trouve un mouvement d'idées plus vif et un développement d'affaires beaucoup plus étendu. Le Finistère n'est pas seul à bénéficier de ces avantages, mais ils y sont très sensibles, et ce qu'on en peut dire à ce point de vue s'applique aussi à bien des égards aux deux autres départemens bas-bretons. Le sol et ceux qui le cultivent y profitent de ce climat essentiellement tempéré à qui l'on a donné, en l'étendant même au-delà, le nom de « climat armoricain. » Le froid qui dépasse rarement 8 degrés, la gelée presque inconnue dans les parties qui avoisinent l'océan, les sources d'eau chaude, l'influence du Gulf-Stream, qui se fait sentir sur les parties qui forment la côte, caractérisent le climat de cette région. La culture maraîchère, grâce à des avantages exceptionnels, y fait la fortune de certaines contrées, et la propriété à de nombreux jardins de rapport joint aussi des jardins d'agrément. Les plantes arborescentes et les fleurs

du Midi se développent avec une abondance et une vigueur merveilleuses, ne demandant au propriétaire presque d'autre soin spécial que d'abriter ces productions délicates contre la tempête et contre la morsure du vent d'ouest et de nord-ouest qui souffle habituellement en Bretagne. De là, sur le littoral, un contraste pittoresque. A quelques pas d'une plage rude et sauvage, qui n'offre que des rochers dénudés, et un aspect de ciel et de mer qui rappelle les tristesses et les violences du Nord, vous voyez tout à coup s'épanouir la végétation du Midi : les figuiers gigantesques, les lauriers et les grenadiers, les myrtes et les camélias croissant en pleine terre jusque dans les mois d'hiver réputés les plus rigoureux. A mesure qu'on s'éloigne du littoral, la campagne, montueuse ou plate, rentre dans les conditions ordinaires et prend son caractère purement breton. La vie se resserre à tous les points de vue. Ici, et fréquemment, s'étale la lande stérile et monotone, là s'étendent les plaines fertiles, mais qui ne sentent plus l'effet de ces puissantes influences de l'océan qui créaient de véritables prodiges. Ce sont seulement de nombreux cours d'eau, des prairies naturelles d'une agréable fraîcheur, presque partout un mélange que vous ne rencontrerez peut-être nulle part à ce degré d'attristante sécheresse et de riante fertilité, mélange qui se traduit tour à tour par la misère et par l'aisance, et dont le prix de vente et de location des terres est la manifestation économique. Ce n'est pas assurément qu'en Bretagne, et en particulier dans le Finistère, le pittoresque et la fécondité aillent toujours ensemble. Trop fréquemment même, c'est le contraire. Mais la relation, qui paraît assez naturelle, entre la nudité du pays et le dénûment de ceux qui l'habitent n'est souvent que trop visible. On peut en juger lorsque, dans le nord de la Cornouaille, on suit les longues routes blanches et raboteuses qui montent aux flancs des monts Arrées, où de bruns et maigres troupeaux broutent une herbe rare. Alors le regard se perd dans des océans d'ajoncs et de genêts, qui de temps en temps laissent apercevoir une chaumière isolée, un îlot de verdure qui se détache au milieu de l'aridité environnante. — Mais c'est par milliers qu'il faudrait citer de pareils exemples.

Que d'ailleurs l'aspect du pays charme ou contriste le regard, peu importe; partout la puissance productive, et plus encore la valeur vénale des terres, ont augmenté. On pouvait vanter, il y a un siècle déjà, avec le voyageur Cambry, les agrémens d'une des plus aimables parties de la Bretagne, le pays de Quimperlé, mais la terre y avait relativement peu de prix. Depuis que ce délégué du gouvernement révolutionnaire parcourait le Finistère, dont il nous a laissé une description parfois curieuse, mais trop incomplète et fort emphatique, la valeur des terres, dans l'arrondissement de Quim-

perlé, a doublé ou triplé. Un certain nombre de ventes à l'amiable la portaient naguère à 2,344 francs pour la prairie ; à 1,664 francs pour la terre labourable, et pour celle de la lande (la plus élevée après Morlaix), à 710 francs ; le prix de la location était, pour les terres labourables, de 47 fr. 50 ; pour la prairie, de 55 francs ; pour la lande, de 12 fr. 50. L'arrondissement de Quimper est un de ceux qui ont vu le plus s'accroître leurs ressources agricoles. Ce « canton de la Basse-Bretagne, » comme disait notre fabuliste, a conservé longtemps sa réputation de pays arriéré, où les charretiers n'étaient pas les seuls à rester dans l'ornière embourbée. Cette opinion qu'on en a est peu justifiée. Quimper n'a pas laissé de manifester des opinions « avancées, » au temps de la révolution surtout, malgré le faible développement industriel et commercial de cette contrée presque exclusivement agricole. La Cornouaille (dont cette ville est le principal centre) offre à un degré remarquable ces inégalités dans la fertilité qui établissent les mêmes contrastes dans le sort des populations. Suivez la ligne de cette « ceinture dorée » qui signifie partout abondance et qui se prolonge au-delà du Finistère, la terre acquiert une valeur qui se fait sentir encore à 5 ou 6 kilomètres de la mer ; elle se vend ou se vendait naguère 2,400 francs l'hectare avec un revenu d'environ 100 francs. — Plus loin, dans l'intérieur de la bonne partie de l'arrondissement, la terre labourable de première catégorie se vend ou se vendait environ 1,500 francs l'hectare, mais on voit des maxima bien plus élevés. Dans la région mitoyenne accidentée, assez boisée, pourvue d'excellentes sources, domine la culture pastorale ; on y élève un nombreux bétail qui forme la plus grande partie du revenu des fermes ; les blés, avec l'assolement triennal, n'y figurent guère plus que comme l'accessoire. — Enfin la zone plus élevée de la partie montagneuse présente beaucoup de landes incultes et de maigres forêts, désavantages heureusement encore compensés par l'élève du bétail, qui y forme la principale ressource. Au-dessous de la première catégorie des terres, les prix fléchissent sensiblement, et nous voyons celles de la seconde classe se louer environ 40 francs, celles de la troisième, au taux de 20 francs, chiffre qui donne assez l'idée de leur peu de fécondité, mais ces terres sont recherchées pour les ajoncs que l'on cultive en Bretagne et auxquels chaque cultivateur a l'habitude de faire une part. — Quant à l'étendue des domaines, la moyenne propriété tient une place considérable sur le territoire de Quimper, où elle est représentée au maximum par une étendue de 30 hectares ; les quatre cinquièmes des propriétaires n'en ont pas au-delà de 8 à 10.

Je ne sais si on peut trouver nulle part ailleurs à la fois plus de landes et de meilleures terres que dans l'arrondissement de Mor-

laix. Dans cette région, que le port commercial de cette ville a beaucoup contribué à développer, s'étendent les plaines du Léonais, dès longtemps célèbres par leur fertilité; elles dépendaient des évêques-comtes de Léon, lesquels auraient mérité de servir de modèles au clergé possesseur de biens territoriaux pour leur sage administration. C'est dans le territoire de Morlaix que se trouve Roscoff, centre de la culture maraîchère. Le goëmon a fait de ce rocher aride une terre fertile sans en changer beaucoup le sévère aspect, bien qu'aujourd'hui les voyageurs viennent chercher dans cette station de bains de mer un doux climat et le voisinage d'admirables plages comme celle de Santec. L'artichaut et le chou-fleur ont remplacé le commerce de contrebande qui se faisait autrefois en permanence par des corsaires. Ces produits végétaux, déjà fameux dans les pays environnans au dernier siècle, se sont développés depuis lors de manière à satisfaire aux besoins d'une clientèle qui s'étend à des contrées éloignées. Roscoff encadre ces précieux trésors, qui de beaucoup forment le meilleur de son revenu, dans de petits murs de pierre sèche, mieux faits pour les préserver de l'atteinte des hommes ou du bétail que pour plaire aux yeux des voyageurs en villégiature. Mais le Roscovite est un calculateur positif. La mer, qui fait pour l'étranger l'attrait unique de ces plages, ne l'intéresse guère lui-même que par le varech qu'elle lui apporte et comme un intermédiaire qui lui permet de transporter ses produits en Angleterre ou dans quelques autres contrées septentrionales. Le Roscovite n'est pas marin, il est agriculteur et commerçant. Il n'a pas attendu les chemins de fer pour se mettre en rapport avec Paris. Longtemps ces petits cultivateurs furent en Bretagne les seuls paysans qui eussent vu la grande ville. Ils s'y rendaient chaque année, tantôt en charrette, tantôt en diligence. Leur costume les désignait sur les routes ou sur les marchés intermédiaires, où ils étaient réunis par petites bandes. On les reconnaissait à l'habit de serge blanche sur lequel se dessinait une large ceinture de laine rouge, au grand gilet vert à manches bleu de ciel, qui leur serrait étroitement la taille. Ils allaient ainsi devant eux, tantôt s'arrêtant à mi-route, tantôt poussant jusqu'à la capitale avec leur charrette et faisant dans cet équipage leurs cent cinquante lieues à petites journées. C'est, dit-on, vers 1830 qu'un paysan accomplit, pour la première fois, ce tour de force. La colonie roscovite s'installait près des Halles, où elle était connue autant que ses primeurs. De tels séjours ouvraient assurément l'esprit à ces cultivateurs placés à l'extrémité du Finistère et éveillaient leurs idées au point de vue commercial. Ces longues absences étaient-elles aussi profitables à leurs habitudes morales et à leur bourse? Quoi qu'il en soit, les ménagères de Roscoff paraissent peu regret-

ter ces déplacemens rendus inutiles aujourd'hui par les voies ferrées. Nul paysan n'est plus laborieux que le cultivateur de Roscoff, et aucune ferme n'a meilleure apparence que la sienne. C'est avec un soin infini qu'il *nettoie* sa terre. C'est une propreté de tous les jours, tandis que la sienne n'est souvent qu'une propreté du dimanche. Les habitudes de régularité se sont pourtant un peu dérangées, nous assurait-on, dans ce pays, qu'à une première visite, il y a une vingtaine d'années, nous avions trouvé encore à peu près exempt du reproche qu'on adresse aujourd'hui à ces cultivateurs d'abuser, à l'occasion des marchés et à propos de ventes de bétail et de terre, des copieux repas à l'auberge, accompagnés de libations abondantes où la femme elle-même est de la partie. Elle en est aussi le dimanche, où plus d'une reste à la ville, qu'elle quittait naguère après vêpres, s'attable et prend part au jeu. Ce n'est là qu'une minorité. L'excellente ménagère modeste, active, tempérante que nous avons vue à l'œuvre dans la ferme forme la grande majorité encore, et elle la formera toujours, on doit l'espérer.

Les terres comprises dans les arrondissemens de Brest et de Châteaulin, l'un et l'autre remarquables par les spectacles grandioses ou gracieux qu'ils déroulent si souvent, présentent, avec les mêmes diversités, des inégalités non moindres de valeur. La propriété est très divisée dans l'arrondissement de Brest. La petite en occupe les deux sixièmes avec la moyenne, laissant l'autre sixième à la grande, qui n'est pas d'ailleurs la mieux cultivée. On y rencontre de nombreux domaines de 10 à 25 hectares, plus encore qui n'en ont que 2 ou 3. Les cas de morcellement vraiment excessifs sont fréquens : seule la culture maraîchère s'en accommode. Elle est très développée dans cette région. Le petit territoire de Plougastel-Daoulas produit chaque année pour un demi-million de francs de fraises. Rien de moins rare d'ailleurs que les terres se vendant 2,000 ou 2,400 francs l'hectare. Celles de Châteaulin sont loin d'atteindre habituellement au même taux; pourtant il y a eu dans cet arrondissement de sérieux efforts faits, et on y signale de remarquables progrès dus en grande partie aux exemples donnés par les frères de Pompéry. C'est là surtout le point de départ qu'il faut avoir en vue. Une propriété doublée et triplée de valeur en quarante ans avec un accroissement du produit brut qui frappe les yeux, ce n'est pas un résultat de médiocre importance, dût-on avoir encore à constater une infériorité qui tient ici aux choses plus qu'aux hommes.

On a pu dire avec raison que le Morbihan est, parmi les cinq départemens formés par l'ancienne province, le plus breton de tous par la persistance des traditions et l'aspect du pays. Les landes semblent former un cadre à ses monumens mégalithiques. L'archéo-

logie y prime l'agriculture, si bien qu'on est porté parfois à oublier les habitans pour les lieux, les intérêts du moment pour les souvenirs antiques. Mais si on ressent cette impression devant les longs alignemens de menhirs et de dolmens qui semblent posés là, on ne sait depuis quand, par la main de géans, si la pensée est tentée de s'arrêter anxieuse en face de ces pierres colossales aux dessins mystérieusement symboliques qui ne diront peut-être jamais leur dernier mot aux Champollions de l'archéologie celtique, le présent reprend ses droits là aussi, et les problèmes d'avenir le disputent à l'irritante curiosité qui s'attache aux énigmes désespérantes du plus lointain passé. C'est de la même façon que les sites sévères et historiques d'Auray et de Quiberon reportent un instant nos souvenirs sur les drames de l'époque révolutionnaire; mais les paisibles préoccupations des intérêts ruraux, à la vue des moissons qui croissent sur ces champs consacrés par l'histoire, nous invitent à chercher la vie sur cette poussière des morts. Le Morbihan présente un intérêt économique et par les avantages qu'il possède et par ceux qui lui manquent. Une côte bordée de rochers, des gorges profondes, étroites, souvent marécageuses, un sol généralement granitique ou schisteux, presque partout léger, naturellement maigre, une vaste superficie occupée par les landes, — et souvent, à bien peu de distance, des régions d'une admirable fertilité, — telle est cette presqu'île morbihannaise, qui laisse encore à l'agronomie bien des problèmes à résoudre. Les seuls qui paraissent résolus d'une manière complètement satisfaisante sont ceux où la nature a mis surtout sa collaboration et n'a laissé à l'homme d'autre rôle que de profiter de ses avances. C'est le cas des heureuses régions qui avoisinent le golfe du Morbihan. Aux beaux jours d'été, lorsqu'un soleil éclatant brille dans un ciel ordinairement gris et brumeux, le ciel breton pour tout dire, les chênes-liège, les figuiers et toute une flore qui semble ici dépaysée, peuvent produire l'illusion du Midi. La presqu'île de Rhuys, dans la rude et sèche région de Vannes, est faite pour satisfaire l'agriculteur autant que le paysagiste qui contemple ses bords baignés par la mer, quelquefois bleue et douce comme la Méditerranée. C'est dans l'île de Rhuys que, vers le milieu du VIe siècle, saint Gildas le Sage, « le saint Jérôme de la Bretagne, » comme disent les hagiographes, vint fonder la communauté que devait gouverner un jour Abélard. C'est dans l'île de Rhuys qu'est Sarzeau, qui produit le meilleur blé de Bretagne, et à qui échut la gloire toute différente d'avoir vu naître un des plus français de nos prosateurs, l'auteur de *Gil Blas*. On trouvait naguère à Sarzeau des forêts d'une grande antiquité. La propriété rurale s'en est emparée pour les planter en vignes, qui jouissent d'une estime relative et donnent un assez bon revenu. La

culture fructueuse et récente de la pomme de terre, la grosse et la petite culture maraîchère ont contribué aussi à donner à ces terres très divisées un prix exceptionnel et rendu l'aisance plus générale par ses développemens pour ainsi dire incessans. Toute la partie méridionale, îles et plages, du Morbihan, rivalisent avec cette fertilité dont le meilleur modèle est peut être présenté par Belle-Ile-en-Mer, située dans l'arrondissement de Lorient, exploitée par une tranquille et laborieuse population qui s'étonne de voir au milieu de ce pacifique tableau d'une existence exclusivement agricole des images guerrières comme les restes du château-fort élevé par le surintendant Fouquet, et les fortifications qui y ont été construites après la guerre. On distingue à Belle-Ile-en-Mer, au milieu d'une énorme quantité de petites cultures, quelques vastes domaines. Celui de Bruté, le plus connu de tous, est exploité par M. Trochu, le frère du général, et reçoit des visiteurs de tous les pays.

En revanche, on est trop souvent frappé dans l'intérieur du Morbihan de l'état peu avancé de la culture, au point qu'on l'a comparée à la culture arabe. Elle reste fidèle à la coutume de l'assolement triennal sur presque tous les points encore. Il y a pourtant assez de bonnes terres pour qu'une culture bien entendue pût doubler le revenu, au dire des juges les plus compétens, et comme l'atteste l'expérience dans les territoires où des efforts d'amélioration ont été tentés. Dans des cantons tels que ceux de Hennebont, de Pluvigner, de Ploërmel, de Pontivy, de Josselin, etc., les propriétaires ont fait ce qui a lieu partout où la culture donne des bénéfices ; ils ont fait alterner régulièrement les céréales avec les racines et les fourrages artificiels ; et le succès a répondu à ces emplois de la culture améliorante. Des progrès sérieux ont été accomplis pourtant : étonnans pour l'élève du cheval, réels aussi pour l'outillage et pour les divers modes de culture. Nul doute que ces améliorations n'aient contribué à l'enchérissement des terres depuis cinquante ans. Nous n'oserions pourtant les y faire figurer à part égale avec le goût qui a fait rechercher la terre, le perfectionnement, même incomplet, des routes, et l'accroissement du débouché. On a vu sur le territoire si pauvre de Questembert les landes quadrupler de prix et se vendre 450 francs à l'hectare. — La grande propriété ne manque pas dans le Morbihan, où l'on rencontre en assez grand nombre des domaines de 100 à 150 hectares. A-t-elle réalisé des perfectionnemens plus grands que la petite qui y domine? C'est fort douteux. D'abord, comme dans le reste de la Bretagne, elle perd un peu sa nature en se morcelant pour la location. On cite les grands propriétaires qui conservent la totalité de leur domaine pour l'exploiter, l'affermer, ou créer des améliorations importantes. Ceux-là résident ou passent du moins une partie de l'année sur leurs terres.

On peut regretter de voir les moyens propriétaires, si nombreux, se dégoûter de la culture et donner leurs terres à ferme aussitôt qu'ils le peuvent. Le plus fertile des arrondissemens du Morbihan, celui de Lorient, en fournit de fréquens exemples. Un cultivateur y passe presque pour riche quand il a économisé un revenu de 5,000 francs qui lui permet de se reposer. On ne doit pas croire pourtant que, ni dans cet arrondissement, ni dans le département en général, il n'y ait un certain nombre de familles possédant une vraie richesse. D'après un tableau dressé par un grand propriétaire qui veut bien nous le communiquer, on y compterait une trentaine de familles ayant 50,000 francs de rente ou davantage ; trente environ, qui posséderaient de 50,000 à 30,000 ; trente encore qui auraient de 30,000 à 15,000 francs, et on en trouverait quatre-vingt-dix ayant de 7,000 à 8,000 francs. Mais cela n'est que de médiocre conséquence pour l'avancement de la propriété rurale, si, comme on nous l'assure aussi, ceux qui ont de 20 ou 30,000 à 50,000 francs de revenu, en tirent la plus grande partie d'une autre origine que la possession du sol dans le pays même, et ont des propriétés ailleurs ou des fonds placés en valeurs mobilières. Il faudrait pouvoir connaître la part de capital qui revient au sol dans le département même, et c'est ce qu'il est difficile de savoir.

Les Côtes-du-Nord se placent au-dessus du Morbihan. On y sent plus de mouvement, plus déjà de cette impulsion qui tient au commerce. Celui qui se faisait de la pêche de la morue à Terre-Neuve n'a pas été étranger à un certain développement agricole. La « ceinture dorée » y a plus d'étendue que dans la presqu'île morbihannaise ; on peut, en réalité, l'étendre même à toutes les régions où il est permis à l'engrais calcaire d'arriver. La présence du sable marin se fait sentir jusqu'à 50 kilomètres dans les terres. Tout tend, dans ces régions agricoles, à se procurer ce précieux moyen de fertilisation. On voit des femmes, par milliers, courbées sur les plages, à marée basse, ramasser sans relâche le goëmon, la tangue. Des bras nombreux sont occupés à recueillir les sables calcaires de Saint-Juvat et d'autres communes voisines de la Rance. La propriété rurale a recours aussi aux calcaires de la Mayenne. C'est par là qu'elle a pu attaquer les vastes étendues de terres vagues et de landes qui, dans certaines régions, comprenaient plus du tiers des terres et ne servaient qu'au pacage des troupeaux. Au moyen des chaux, des noirs de raffinerie et des phosphates, ces terres, inutiles auparavant, se sont transformées en terres de produit. Si la fertilité n'est pas encore très grande, c'est qu'elle ne peut être trop souvent entretenue que par des engrais de ferme, toujours insuffisans, et que le cultivateur ne peut employer indéfiniment ses gains à l'achat d'engrais commerciaux très coûteux

et dont les frais de transport augmentent encore la valeur. Nous avons pu constater, toujours un peu avant que la crise agricole eût produit tous ses effets sur la baisse des prix, souvent du cinquième ou du quart, que les bonnes terres, dans les Côtes-du-Nord, se vendent de 3,000 à 5,000 francs l'hectare et se louent de 90 à 150. Viennent ensuite des prix de location de 50 à 80 francs l'hectare, et des prix de vente de 2,400 à 1,600. Dans le fond des campagnes, les terres ne se louent plus que de 50 à 30 francs, et ne se vendent que de 1,600 à 1,000 francs l'hectare.

La grande division de la propriété, dans les Côtes-du-Nord, est produite par plusieurs causes. On remarque, sur la côte, que le matelot recherche avec une véritable passion le lopin de terre où il pourra bâtir une maisonnette, s'établir avec les siens. Ce petit coin, qui lui donnera, avec une occupation pour ses bras, un complément de subsistance et quelque apparence de propriété rurale, il l'entrevoit comme un Éden tandis qu'il navigue. Mais lui surtout se lasse des rêves réalisés. S'il en est qui s'en tiennent à cette tranquille existence, d'autres ne l'adoptent que pour un temps. On voit souvent les premiers, une fois fixés sur le sol, compléter leur instruction et chercher quelque emploi. Ceux qu'entraîne une imagination plus mobile sont ressaisis du désir de reprendre la mer, et alors la moindre occasion suffit : un moment de gêne, un peu d'ennui plus profondément senti, une rencontre fortuite qui amène quelque libation avec ceux qui partent, suffiront pour rengager ces hommes naguère si enchantés de l'idée qu'ils touchaient au terme de leurs fatigues. Ils vont de nouveau pêcher la morue à Terre-Neuve ou ailleurs : pêche périlleuse, où plus d'un laisse ses os, et dont les survivans reviendront encore attristés, découragés, se fixer de nouveau à terre, se promettant de ne plus bouger, et il en est qui se tiennent parole. Mais la principale cause de cet émiettement de la propriété et de cette augmentation d'une valeur qui n'est pas toujours en rapport avec le revenu agricole, est, on doit le reconnaître, dans le partage égal entre les héritiers, dont chacun revendique sa part en nature, fait que j'aurais pu et que je pourrais encore citer dans d'autres parties de la Bretagne. Ajoutez surtout qu'une ardente et habile spéculation pousse, par toutes les excitations possibles, les populations rurales à donner à leurs économies un placement foncier et contribue au dépècement pour ainsi dire systématique du sol ; elle achète la totalité des biens mis en vente, puis taille pour chacun, dans ce domaine, le morceau qui lui convient et dont le prix correspond à l'exiguïté de ses ressources disponibles ou à celles qu'il espère se procurer par l'emprunt. La surenchère arrive à hausser extraordinairement les prix. Le bétail souffre de cette culture morcelée ; la culture potagère y

gagne, mais y gagne seule, surtout aux abords des villes. C'est ainsi que, dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, la propriété maraîchère a donné aux terres près de cette ville une valeur exceptionnelle. Les champs se louent de 150 à 240 francs l'hectare (le petit propriétaire en exploite de 3 à 5); son matériel d'exploitation se compose d'une petite voiture, d'un âne et d'une ou deux vaches. Tous les travaux se font à bras, avec la bêche, la houe et le râteau. Les plants de choux de Saint-Brieuc, renommés dans toute la Bretagne, sont à eux seuls une fortune pour le petit cultivateur, qui y joint en outre la production du lait et du beurre, qu'il vend à un prix élevé. Cette industrieuse catégorie de cultivateurs a trouvé des imitateurs dans plusieurs communes, qui y ont aussi rencontré des ressources inattendues. — Il s'en faut pourtant que l'aisance règne également dans toutes les parties du territoire. L'arrondissement de Loudéac offre une proportion de landes double de celle des autres arrondissemens. Les terres y ont une valeur moyenne moindre, et le rendement à l'hectare y faiblit d'une manière très appréciable, surtout si on le compare avec Dinan, qui, dans ce département, conserve presque toujours une supériorité que partage à certains égards l'arrondissement de Guingamp, où se font remarquer les progrès de la culture et de l'élève des bêtes à cornes et des chevaux. — Mal partagé sous ce dernier rapport, mais favorisé sous beaucoup d'autres, le territoire de Lannion trouve sa principale supériorité dans les céréales. Il n'est pas rare qu'on vende les terres 3,000 et 3,500 francs l'hectare. On y remarque que les plus grandes fermes sont généralement les mieux cultivées, ainsi que les moyennes, qu'on voit se louer de 100 à 130 francs l'hectare. Les petites fermes et les pièces isolées se louent, il est vrai, de 120 à 160 francs l'hectare, étant plus recherchées; mais, quoique convenablement cultivées, elles le sont moins bien, parce que les capitaux manquent trop souvent à ceux qui les exploitent. — Ces prix se rapportent en général au littoral ou aux parties les meilleures de l'intérieur, où ils tombent, dans les régions moins privilégiées, à 60 et 80 francs pour la location. Les bonnes terres se vendaient encore là à des prix courans de 2,000 francs l'hectare. C'est d'ailleurs d'une manière fort différente que, dans quelques-unes de ces contrées, ces termes de grande, moyenne ou petite propriété veulent être interprétés. A Lannion, par exemple, la grande propriété commence à 20 hectares et va rarement jusqu'à 50. La moyenne est de 10 à 20; la petite, partant depuis la parcelle, atteint jusqu'à 10 hectares. Nous pouvons en conclure que les éloges qu'on accorde à la grande propriété, dans cet arrondissement et dans quelques autres, s'adressent au fond à la moyenne, laquelle règne surtout dans l'intérieur,

qu'on appelle, ce nous semble, avec une singulière exagération, le *pays des grandes terres*. Que dire, en effet, de ces « grandes terres » de 30 ou 40 hectares qu'on ne peut toujours affermer faute de capital? Les petites sont, d'un autre côté, chargées d'édifices dont la réparation entraîne trop de frais. — Jusqu'à présent, le mouvement de retour qu'on peut signaler, en certains points de la Bretagne, des grands propriétaires sur leurs domaines, ne paraît guère se manifester dans les Côtes-du-Nord. Les propriétaires, même paysans, arrivés à un certain revenu, afferment volontiers, comme je le remarquais pour certaines parties du Morbihan. Il est vrai que le pays offre souvent beaucoup de charmes. Dans ce doux pays de Tréguier et dans quelques autres parties privilégiées, on rencontre souvent l'union délicieuse de la mer et d'un paysage verdoyant, les plaisirs de la chasse et de la pêche. Nous ne serions pas étonnés que ce fût là un attrait de plus pour un repos prématuré dans ce bon vieux pays, où on a toujours paru fort apprécier le loisir.

Nous arrivons aux deux départemens qui forment la Haute-Bretagne. Ils diffèrent à certains égards autant entre eux qu'ils diffèrent l'un et l'autre des départemens bas-bretons. Non pas que toute ressemblance cesse avec la Basse-Bretagne. Surtout certaines parties en rappellent soit les mœurs, soit les cultures, mais on est là beaucoup plus près du mouvement de la France. Elle a toujours plus ou moins entraîné ces contrées dans son orbite. Nantes, grande ville de commerce, Rennes, grande ville de magistrature et d'études, et autrefois centre politique par son célèbre et orageux parlement, n'ont pas d'analogues dans la Basse-Bretagne. Or la vie se communique toujours, dans une certaine mesure, des villes aux campagnes, et, si l'industrie et le commerce sont des rivaux pour l'agriculture, ils lui sont aussi des auxiliaires. C'est surtout à Nantes et à la Loire-Inférieure que s'applique cette observation. Les grands propriétaires résident en plus grand nombre que dans les départemens voisins. Aussi y ont-ils en général plus d'influence. Les petits propriétaires semblent depuis une dizaine d'années plus disposés à vendre qu'à acheter. Les diverses circonscriptions du département offrent d'ailleurs des caractères fort distincts quant à l'état de la propriété et à la condition des exploitans. L'arrondissement de Chateaubriant est le plus pauvre. On ne saurait pourtant appeler misère cette pauvreté. Un beau pays, une subsistance assurée par le partage à mi-fruit, peu de besoins, un régime suffisant et salubre, comme nourriture et logement, y rendent l'existence assez douce. Sur ce fond un peu arriéré comme agriculture ressort le canton de Nozay, plus avancé, grâce à la ferme-école de Grandjouan, qui a donné des exemples d'exploitation suivis à l'alentour. Malgré ces progrès, la valeur de l'hectare ne dépasse

guère 1,500 francs, le revenu 40 francs en corps de ferme et le rendement en blé à l'hectare 14 hectolitres. — La population agricole et la population maritime se partagent l'arrondissement de Paimbœuf, où se trouve la région fort connue sous le nom de pays de Retz, renommé par l'excellence de ses fromens, ses fourrages, ses vignes, l'élève du bœuf portée jusqu'aux soins les plus minutieux. On y retrouve dans la famille des habitudes patriarcales, dont toute trace est loin d'être effacée dans la Loire-Inférieure. — C'est surtout dans la région étendue qui forme l'arrondissement de Saint-Nazaire que se rencontrent des particularités dignes d'être remarquées; elles tiennent à la grande diversité des exploitations et des industries agricoles qui créent sur un même sol des populations profondément différentes. La presqu'île de Guérande s'est en quelque sorte transformée par le fumier, le goëmon, le noir animal, la marne des marais, un labour plus profond, et l'on peut croire que l'or apporté par les étrangers au Croisic, au Pouliguen, n'a pas été étranger à ces résultats. La petite culture jardinière a créé des valeurs, parfois entre 2,000 à 4,000 francs l'hectare, pour les terres ordinaires, qui ne valaient pas la moitié, avec des revenus au moins doublés. C'est surtout aux environs du Croisic que ces élévations se sont produites. Elles sont beaucoup moindres dans les domaines plus étendus d'Herbignac et d'Escoublac. Certaines parties offrent un morcellement extrême, mais non préjudiciable en général. A Montoir et dans quelques autres localités, la terre, divisée en petits compartimens, ressemble à un damier. On n'en doit pas tirer de conclusions trop générales pour la Loire-Inférieure. La tendance de la petite propriété à s'accroître y est moindre que dans la Basse-Bretagne et on y remarque, non-seulement plus de grands propriétaires, mais plus de domaines moyens d'une certaine étendue exploités par ceux qui les possèdent.

Le même arrondissement présente deux types de propriété et de population, des plus originaux qu'offre la Bretagne : l'un se rapporte à l'exploitation d'un sol bourbeux, l'autre aux marais salans. La Grande-Brière mottière est une immense plaine bourbeuse de 8,000 hectares qui fournissent une quantité énorme de mottes de chauffage. On y trouve un mélange assez particulier de propriété individuelle et de propriété collective. Dix-sept communes sont indivisément propriétaires de ce grand domaine. La vaste plaine renferme d'ailleurs beaucoup de petits propriétaires de maisons, de jardins, de petits champs. Propriétaires ou simples salariés, les Brierons ont une existence qu'aucune autre ne rappelle. La plaine, changée l'hiver en un grand lac, semble faire d'eux une population de marins. Ils transportent les mottes par les cours d'eau en rapport avec ce lac intérieur et pêchent le poisson, qui y arrive en assez

grande abondance. L'été, ces mêmes habitans redeviennent mineurs et cultivateurs. Ils font paître des troupeaux d'assez chétive apparence sur un sol peu riche en substance nutritive. L'aspect qu'offre le pays est singulier par la symétrie même de ses nombreux hameaux. Tous construits sur un même modèle, forment comme de petites îles séparées du dehors par un fossé plein d'eau, communiquant avec les chemins par un pont grossièrement construit, et remarquables par leurs rangées circulaires de grands ormes. Le plus considérable de ces villages est Saint-Joachim, autour duquel se groupent des milliers d'habitans. Cette population doit à ses habitudes de propreté, de famille, de travail en plein air, un caractère frappant d'honnêteté et de dignité. Elle a une tendance à s'isoler et forme une véritable tribu, comme ses villages uniformes semblent lui donner l'air d'une petite république. Elle ne contracte pas habituellement de mariages avec les populations voisines. Les nouvelles constructions, recouvertes d'ardoises et supérieures aux anciennes, très défectueuses, paraissent annoncer un progrès de l'aisance. Mais c'est un signe trompeur : outre que l'hygiène laisse à désirer et que les maladies qui affectent les voies respiratoires ne sont pas rares chez cette population pourtant vigoureuse, les conditions de l'existence sont plutôt devenues moins bonnes : le revenu de la propriété mottière a baissé, et le salaire trop souvent diminué ne trouve plus à se compléter, comme autrefois, par les travaux de construction maritime qui remplissaient les chômages.

Les paludiers, ou habitans des marais salans, nous montrent aussi le régime de la propriété et de l'exploitation sous un aspect qui mérite d'attirer l'attention. La propriété des marais salans est extrêmement divisée. On comptait naguère dans le salin de Guérande plus de 3,000 propriétaires ne possédant souvent que deux ou trois *œillets;* — on nomme ainsi ces petits carrés remplis par l'eau de la mer, où le sel se dépose. Le paludier est le plus souvent une sorte de copropriétaire, ou de métayer, partageant avec le propriétaire les fruits de l'exploitation dans des proportions qui varient suivant les lieux. Dans le salin de Guérande, le paludier reçoit communément le quart de la récolte; mais le propriétaire supporte les frais du portage des bords de l'œillet jusqu'au mulon. Les porteuses (car les femmes jouent un grand rôle dans ce genre de travail) sont payées à raison de 1 franc par jour et par œillet; elles profitent, en outre, du sel blanc formé à la surface. A Bourgneuf, l'usage attribue au paludier la moitié du produit et quelquefois plus, mais le portage s'opère à ses frais. Il y a quelques années, cette industrie salicole faisait vivre, dans la région du bas de la Loire, environ dix mille personnes. Mais elle a été fortement ébranlée par une succession impitoyable de mauvaises années et par la

concurrence. L'œillet, qui, à Guérande, se vendait, vers 1860, de 400 à 450 francs, était tombé à 100 dès 1868. La valeur totale du salin était descendue de 7 millions à 1,500,000 francs. A Bourgneuf, où l'œillet valait de 100 à 150 francs, il était arrivé au prix désastreux de 15 et de 10, tandis qu'à côté les terres doublaient ou triplaient de valeur. La situation des paludiers, naguère supérieure à celle des petits cultivateurs, tombait au-dessous. Depuis que nous avons visité ces marais, la situation s'est un peu améliorée, par suite d'une ou deux années plus favorables, qui avaient écarté le fléau de l'inondation. Mais, on doit le constater, cette exploitation salicole est en décadence. Si les moyens par lesquels on essaie ou on propose de tenter de l'arrêter ne réussissent pas, on verra se restreindre de plus en plus cette population estimable et formée d'hommes vigoureux, qui semble garder dans les habitudes et dans le costume le dépôt de l'originalité bretonne. — Le Bourg-de-Batz la conserve, quoique amoindrie. S'il étale encore aux jours de fête et de cérémonie ses riches vêtemens, qui rappellent l'Orient, ce luxe éblouissant ne réussit pas à masquer une pauvreté qui, dans les mauvais jours, est plus d'une fois de la misère. Le régime de nourriture a pour élémens presque uniques des soupes maigres, des pommes de terre mal assaisonnées, la sardine et quelques coquillages vulgaires. On peut s'étonner qu'avec de telles conditions il y ait lieu de parler de la vigueur de la race. Elle est facile néanmoins à constater, ainsi que la beauté du teint des femmes. Dans cette classe des paludiers on loue aussi l'honnêteté d'une race vaillante au travail ; sobre, malgré quelques excès de boisson aux jours de fête et de marché, qui ne dégénèrent pas en ivrognerie invétérée, un peu imprévoyante, dit-on, comme il arrive dans les industries où il y a de grands écarts dans le revenu. Telle qu'elle est, elle mérite qu'on ne la quitte pas sans un adieu sympathique. La tendance à s'isoler se fait remarquer aussi chez les paludiers et les mariages se célèbrent aussi beaucoup entre les familles. On a fait observer le retour fréquent des mêmes noms. Ainsi on ne compte pas moins, au Bourg-de-Batz, de 490 Lehuédé sur 2,733 habitans. On discute beaucoup sur les alliances consanguines, elles ne paraissent pas, sur ce petit théâtre, avoir les mauvais effets qui se présentent fatalement quand il y a eu des cas fâcheux d'hérédité.

Terminons par l'Ille-et-Vilaine cette revue rapide de l'état de la propriété rurale et des populations qui y participent. L'élément purement agricole ne s'y éloigne pas extrêmement de la proportion très considérable des cinq sixièmes. Environ 100,000 propriétaires ruraux forment le quart des habitans. Boulainvilliers remarquait que les familles nobles de la Bretagne ne sortaient guère de leur domaine. Cette assertion garde une part de vérité relative dans l'Ille-

et-Vilaine, pays d'ailleurs de vastes forêts et de grande chasse, où la vie de château a conservé une partie de ses attraits. La lande couvre encore 106,000 hectares, ce qui constitue une diminution considérable depuis un demi-siècle, mais ce qui reste une proportion considérable. — Ce problème du défrichement des landes est partout à l'ordre du jour en Bretagne. L'association en grand et l'exploitation par petites parties y forment des systèmes concurrens qui pourront peut-être trouver une application simultanée. Ce qui caractérise les propriétaires et les fermiers dans l'Ille-et-Vilaine, c'est un attachement traditionnel pour la culture des céréales. Malgré la richesse du département, ce genre de culture, favorisé par les circonstances locales, n'est pas sans inconvénient en présence du prix médiocrement rémunérateur et de la concurrence américaine. Aussi a-t-on conseillé plus d'une fois au cultivateur de chercher une sorte d'assurance dans la variété des cultures et un meilleur revenu dans la transformation des terres arables en pâturages et en prairies. Le conseil mérite d'être suivi quand il est praticable. En attendant, la quantité de terres labourables, évaluée en 1869 à 396,204 hectares, a encore augmenté de quelques milliers d'hectares. La propriété rurale a pourtant aussi porté ses efforts sur la culture du chanvre et du lin, qui trouvait à placer ses produits dans une vieille industrie indigène, celle des toiles de ménage, des toiles à voile et des cordages pour la marine et aussi des fils retors, appelés fils de Bretagne. Cette culture se maintient, malheureusement elle est fort éprouvée. L'exploitation se porte, depuis quelque temps surtout, sur la culture du pommier à cidre avec un succès qui promet d'heureuses compensations. Dans un discours consacré à indiquer les moyens d'accroître la consommation du cidre, M. Hervé-Mangon constatait naguère que l'Ille-et-Vilaine l'emportait, pour l'abondance de cette production, même sur les départemens normands les plus renommés, comme la Manche et le Calvados. La branche la plus lucrative du revenu est encore ici l'élève du cheval et de la race bovine, surtout des vaches laitières, qui forment une des richesses du département.

La production de lait et de beurre enrichit notamment les propriétaires des environs de Rennes, elle a donné aux terres un prix qui a pu aller en certains cas jusqu'à 5,000 ou 6,000 francs l'hectare. Il existe, à 3 kilomètres de la ville, les restes d'un vieux château entouré d'un vaste domaine; il s'appelle La Prévalaye. Il a donné son nom au beurre fameux qui s'y fabrique, et même à celui qui ne s'y fabrique pas. Ce produit recherché n'est pas égalé par les autres beurres bretons, auxquels on reproche la présence de parties laiteuses et une épuration moins raffinée que celle du beurre normand. — Les prix de vente et de location, qui avaient tri-

plé en trente ans dans l'arrondissement de Rennes, ont baissé souvent d'un quart. Ces prix avaient été exagérés par la demande des fermages : on en convient aujourd'hui généralement. Mais on ne saurait nier que la concurrence du blé étranger n'ait eu sa part avec les mauvaises saisons consécutives dans ce résultat pour l'Ille-et-Vilaine comme pour la Bretagne tout entière. Quelques années auparavant, les traités de commerce avaient, au contraire, communiqué une impulsion plus vive encore à la culture des céréales dans ce département, qui en exporta longtemps une si grande quantité, ainsi que celui de la Loire-Inférieure.

Nul arrondissement n'a fait plus de progrès que celui de Vitré, qu'on ne peut nommer sans réveiller d'autres idées que celles qui touchent à l'agriculture. Pourtant le nom de Mme de Sévigné elle-même et le château des Rochers pourraient donner lieu à une comparaison curieuse entre ce qu'était autrefois ce pays et ce qu'il est devenu aujourd'hui. Beaucoup de choses sont restées les mêmes, et tel étang, tel moulin, immortalisés par l'illustre châtelaine, nous redonne l'illusion du passé, que les noms mêmes des localités semblent faire revivre à nos yeux. C'est le même manoir, c'est, à beaucoup d'égards, le même jardin, quoique les rochers qui avaient donné leur nom au domaine aient disparu depuis environ cinquante ans; seulement nous doutons que le propriétaire actuel se contentât de voir évaluer sa terre à 120,000 livres et son revenu à 6,000, comme l'établissaient les calculs qu'en avait faits M. de Sévigné. En revanche, la vie était à bon marché, et on venait y passer l'hiver pour faire des économies rendues nécessaires par les dettes. Le malheur était qu'on ne pouvait se faire payer ses fermages; on avait beau crier partout : « De l'argent! de l'argent! » il fallait, non pas recevoir, mais donner à ces métayers et à ces meuniers, qui « n'avaient pas un unique sou. » La châtelaine des Rochers a laissé des comptes où les bottes de paille et de foin sont consignées. Elle n'était pas indifférente aux biens de fortune. Elle aurait fort apprécié la chaux de la Mayenne, qui a pour ainsi dire sous nos yeux, au moins triplé les prix et les revenus. Elle ne se plaindrait plus du mauvais état des chemins entretenus tant bien que mal par M. de Chaulnes. La route de Vitré aux Rochers, dont elle nous montre « les bourbiers enfoncés » et où son carrosse s'était rompu, est aujourd'hui une jolie allée de parc.—Vieux domaines aux grands noms historiques et propriétés nouvelles exploitées en perfection se côtoient dans cet excellent pays. Les plantations de chênes et de châtaigniers servant de limites donnent à la plaine l'apparence d'une forêt verdoyante.— Les propriétaires ont pris l'habitude d'y mettre en prairie le tiers du domaine et quelquefois davantage. Nous y trouvons une valeur habituelle de 2,000 et 3,000 francs à l'hec-

tare, des locations entre 70 et 100 francs. Les terres de 30 hectares représentent les quatre dixièmes. Le reste est en général contenu entre 6 et 20 hectares. — On voudrait que le progrès agricole eût marché partout comme dans cette région de Vitré, une des plus misérables autrefois, une des plus prospères aujourd'hui. Les arrondissemens de Fougères, de Montfort et de Redon n'en approchent pas. Dans le premier, le sol ne se prête pas toujours à recevoir les amendemens qu'il réclamerait. C'est un grand progrès pourtant que celui qui a fait augmenter le prix des terres des quatre cinquièmes en quarante ans. La moitié seulement de celui de Montfort offre une belle fertilité; le reste est arriéré. Redon, le plus pauvre, le plus isolé naguère, a été vivifié par le chemin de fer; à côté des terres de 100 hectares, qui y sont nombreuses, la petite propriété se développe et prospère. Enfin les populations qui cultivent la région semi-agricole, semi-maritime de Saint-Malo, ont autant et plus peut-être que la plupart des autres gagné en bien-être. — « Terre de granit où les moutons paissent le caillou, » a-t-on dit à propos de cette terre bretonne. Le mot est à peine vrai pour le canton de Questembert; il est loin de l'être pour la majeure partie de cette région, où les moutons sont rares et où le granit, presque partout recouvert d'une épaisse couche d'excellente terre arable, ne se montre que sur la falaise. — Le pays de Combourg ne justifie plus ce qu'en écrivait A. Young : « L'agriculture n'y est pas beaucoup plus avancée que chez les Hurons... L'aspect du village est repoussant... Il y a cependant un château et qui est habité. Quel est donc ce M. de Chateaubriand, le propriétaire dont les nerfs s'arrangent de tant de misère et de saleté? » L'aspect s'est singulièrement amélioré et civilisé pour la campagne comme pour les villages. C'est celui d'un pays boisé, pittoresque, riche par places. La culture intensive en a métamorphosé une grande partie : sur d'autres points, les procédés restent un peu arriérés, mais partout on trouve des labours profonds et bien faits, et, outre les céréales, des plantes qui demandent du soin, comme le tabac, le colza, la betterave. — La propriété qu'on appelle grande, dans l'arrondissement de Saint-Malo, est de 35 à 50 hectares; elle occupe 5 pour 100 seulement du nombre des domaines; la moyenne est de 15 à 35, elle occupe 35 pour 100; on voit que c'est elle qui domine. La petite, de 15 à 5, est de 15 pour 100 seulement. Mais on doit y joindre une quantité de parcelles cultivées, qui le sont en général fort bien par la culture maraîchère, et qui ont été laissées en dehors de ces calculs. La pêche et l'ostréiculture jouent, dans cette région, un rôle important. Tandis que la culture enrichissait des stations de bains de mer de création nouvelle, comme Paramé, ces industries bien différentes transformaient d'autres populations, comme celles de Cancale et

des environs. Ces populations malouines, moitié bretonnes, moitié normandes, qui avaient toujours donné à la France une quantité de braves marins, n'ont cessé de produire en nombre croissant depuis un demi-siècle des cultivateurs excellens et d'habiles spéculateurs qui ont enrichi le sol, surtout dans la région des côtes.

II. — LES TRANSFORMATIONS DU FERMAGE; CE QUI RESTE DU DOMAINE CONGÉABLE EN BRETAGNE.

Le domaine congéable dominait surtout dans la Basse-Bretagne il y a cinquante ans; il garde aujourd'hui même une partie, mais de plus en plus restreinte, de la place qu'il occupait autrefois. Ce système d'amodiation est un des plus originaux qui aient existé, et rien ne le rappelle, ni dans le *droit de marché*, si célèbre en Picardie, ni dans les autres covenans usités en Angleterre, avec lesquels il n'offre que des rapports superficiels. Quelques mots d'explication sont d'autant plus nécessaires qu'il s'est répandu et qu'il règne encore, au sujet du domaine congéable, des idées inexactes. C'est ainsi que les légistes y ont vu d'une façon beaucoup trop systématique une institution féodale entachée des abus qu'on reproche en général à ces institutions. Certains tribuns, sur la foi de l'étiquette, ont aussi déclamé, au commencement de l'époque révolutionnaire, contre le domaine congéable, qu'ils croyaient favorable aux nobles propriétaires et désavantageux aux paysans tenanciers. Cette appréciation, très peu exacte même aux approches de la révolution, est absolument fausse quand on remonte aux origines de ce genre de contrats, extrêmement ancien, et qui paraît s'être établi d'une manière générale du XIe au XIIIe siècle. Si sévère qu'on se montre pour ce système d'amodiation dans l'état actuel (nous verrons que cette sévérité doit comporter des exceptions), il doit être considéré comme une des combinaisons les plus heureuses dans le passé. On imaginerait difficilement un système qui fût mieux fait pour assurer le progrès agricole et une certaine aisance dans l'état de pénurie des capitaux et quand les habitudes guerrières de la noblesse la rendaient presque étrangère à la culture. Rappelons ce qui constituait cet arrangement. Le propriétaire du sol, le *foncier*, comme on disait, laissait au tenancier l'exploitation moyennant une faible redevance, qui avait le mérite, à ses yeux, d'être fixe et assurée. Dans ces conditions, l'exploitant devenait lui-même propriétaire des bâtimens, clôtures et cultures, qu'il établissait à la surface, d'où le nom de *superficiaire*, qui lui était donné. Ce domaine était dit *congéable*, parce que les parties contractantes pouvaient, sous certaines conditions, se donner mutuellement congé.

Pendant la durée du moyen âge, ces congémens furent rares. Le tenancier avait intérêt à prolonger cette possession, qui lui per-

mettait d'en proportionner les avantages à la durée. Quant au propriétaire, les conditions d'un congément avantageux se rencontraient trop rarement pour qu'il eût envie de rompre un contrat qui lui procurait un revenu d'autant plus assuré et d'autant meilleur, à la longue, que les détenteurs rendaient le fonds plus productif. C'est ainsi que se fixèrent au sol, sur les territoires surtout qui forment la Basse-Bretagne, et plus particulièrement encore sur les terres faisant partie des évêchés de Cornouailles, de Tréguier, de Vannes et de Saint-Brieuc, des générations successives de domainiers exploitant le sol dont ils étaient les véritables possesseurs, sauf le droit de vente, tandis que le propriétaire ressemblait à un simple usufruitier, à un rentier à revenu fixe, ou variable seulement à des époques plus ou moins éloignées. Plus le propriétaire vécut éloigné de ses terres, plus il s'arrangea de cette combinaison commode, jusqu'au moment pourtant où il commença à réagir sous l'empire de besoins accrus. Cet éloignement du propriétaire noble devait être, à la longue, favorisé par l'établissement du droit d'aînesse, inconnu à la Bretagne pendant toute la première partie du moyen âge. Alors la famille avait vécu dans l'égalité relative qu'on trouve dans les anciennes lois bretonnes (1). Les cadets, plus ou moins ruinés, formèrent une petite noblesse, très nombreuse et nécessiteuse. La grande noblesse prit les habitudes de l'aristocratie du reste de la France. Elle fit pénétrer en Bretagne le droit féodal, qui influa d'une manière fâcheuse sur le domaine congéable, sans en altérer pourtant les conditions générales. D'une part, les redevances ajoutées à ce mode de tenure le rendirent un peu moins avantageux, et, de l'autre, le propriétaire, plus besogneux, devint plus exigeant. Des mesures restrictives furent prises, au XVIIe siècle, contre ces améliorations mêmes, qui attestaient ce qu'avait de fécond ce mode de tenure, mais qui rendaient très difficiles les congémens aux propriétaires. Les états où ils figuraient en grand nombre allèrent, en 1647, jusqu'à émettre le vœu que le parlement empêchât qu'à l'avenir les domainiers portassent la valeur des édifices et des droits réparatoires à plus de moitié ou des deux tiers de la valeur du fonds. Mais le parlement et les ordonnances royales finirent toujours par reconnaître les avantages de ce genre de bail. On peut affirmer qu'il entretint les habitudes laborieuses et les traditions de famille. Il ne fut pas entièrement étranger à cette procréation d'un grand nombre d'enfans, qu'on regardait moins comme des charges que comme des auxiliaires dans une vie agricole qui avait pour base le travail plus que

(1) Le code d'Hoël, analysé avec étendue par M. A. de Courson (*loc. cit.*), est à ce point de vue très intéressant à étudier.

le capital. Bien qu'au XVIIe et au XVIIIe siècles, le domaine congéable ait mis plus d'une fois un certain nombre de tenanciers aux prises avec leurs seigneurs, les témoignages ne cessent pas d'être favorables, et le prix en redouble lorsqu'on voit qu'ils procèdent d'hommes considérables attachés aux idées nouvelles. Tel est Malesherbes, qui définissait dans un mémoire écrit en 1791 le domaine congéable « un moyen sage et sûr pour défricher les terres de cette partie de la France. » C'est aussi l'avis de corporations savantes, engagées dans les voies du progrès moderne, comme la Société royale d'agriculture. Les préventions de la Constituante durent s'amender elles-mêmes à un second examen. Dégagé d'accessoires féodaux qui en masquaient le véritable caractère, le domaine congéable persista après la révolution ; seulement il s'en faut qu'il ait continué à se montrer également profitable aux intéressés et à la culture des terres. Les temps avaient changé. Les clauses qui enchaînaient l'un à l'autre des intérêts différens, auxquels il eût mieux valu faciliter leur libre essor dans les circonstances renouvelées de la société et de l'agriculture, entravèrent les progrès que la même institution avait secondés efficacement dans un milieu différent. Ce besoin de s'affranchir agissant de part et d'autre, et surtout du côté de la propriété, la décadence commença à s'accuser davantage de jour en jour. Quoi qu'il en soit, le domaine congéable predominait encore en 1840, bien qu'on vît coexister avec lui les autres formes de tenure, à savoir le bail à ferme ou à rente, le bail à moitié et le bail à cheptel. Aujourd'hui, le domaine congéable ne se défend plus guère que dans le Finistère, où il persiste à compter plus de partisans, même parmi les propriétaires, qu'on ne le croit communément. Au fond, la nature de ce contrat, partout où il subsiste, n'a pas changé. Aujourd'hui, comme autrefois, le propriétaire se réserve le fonds et abandonne la surface au tenancier ; celui-ci, selon les clauses du bail, peut reprendre sa liberté, et le propriétaire est de son côté maître de le congédier sous certaines conditions, et moyennant indemnité. Ce qu'on voit beaucoup moins, c'est la perpétuité, en quelque sorte indéfinie, des familles de *superficiaires* établies sur ces domaines. Partout, les propriétaires profitent de la faculté de congément pour se faire indemniser chèrement, ce qui arrête tout esprit d'entreprise chez les exploitans. — Nous venons de dire que le Finistère faisait en général exception ; nous devons motiver cette affirmation d'un fait peu connu ou même méconnu souvent.

Le domaine congéable se maintient avec succès dans des parties aussi florissantes qu'étendues dans ce département. Cela est si vrai que telles de ces terres, situées sur la côte, étaient naguère vendues sur le pied de 4,000 à 8,000 francs l'hectare et donnaient un

revenu à l'hectare de 100 jusqu'à 700 ou 800 francs. Des terres sans valeur en ont reçu une assez considérable de l'application du même régime. Il permet aux propriétaires de toucher des revenus plus élevés sans avoir eu à faire de sérieuses avances sur un fonds qui en donnait de très faibles avec un autre système d'amodiation. Les tenanciers n'ont pas davantage envie de rompre un engagement qui fait vivre dix ou quinze familles sur une terre à laquelle elles ont apporté 25,000 ou 30,000 francs en vingt-cinq années et qui leur procure une véritable aisance. Ils sont assurés d'ailleurs d'être remboursés à la suite d'une évaluation à dire d'experts de leurs améliorations, tandis que, dans la constitution trop souvent défectueuse des baux, le fermier risque de n'en tirer d'autre récompense qu'une augmentation de son prix de ferme après des échéances trop courtes pour permettre toutes les améliorations nécessaires.

Nous étonnerons sans doute quelques personnes en avançant qu'on voit dans le Finistère se créer encore des domaines congéables à côté de ceux qui disparaissent. Nous avons pu recueillir aussi la preuve d'une concorde à peu près entière dans les relations entre les propriétaires et les domainiers. Le fait a été reconnu naguère par le secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture de Londres, M. Jenkins, qui recevait, à propos des complications aggravées de l'Irlande, la mission d'étudier en France les divers systèmes d'amodiation. Il était frappé de la cordialité de ces rapports, comme des bons effets économiques développés par le régime congéable dans le Finistère; il allait jusqu'à manifester dans son rapport le regret que les lords n'eussent pas autrefois établi un régime analogue en Irlande. Mais tout ce qu'on peut dire en faveur du domaine congéable est rétrospectif ou tout à fait partiel. Ce qu'on en voit ailleurs n'est pas au contraire pour faire envie. Tandis que les tenanciers du Finistère ne manquent ni de lumières, ni tout à fait de capitaux et bénéficient d'un sol en général fertile, les tenanciers des autres régions, comme le Morbihan, sont ignorans, pauvres, travaillent le plus souvent sur un sol ingrat, sans être aidés par le capital. Ajoutons une autre cause funeste d'immobilité, la coutume qu'ont adoptée dans le Morbihan les experts et les tribunaux de prendre au pied de la lettre une clause qui avait été introduite anciennement dans les baillées à domaine. Cette clause, qui allait à interdire les innovations à cause des abus, aurait détruit tout bon effet du domaine congéable, si elle n'avait été interprétée d'une manière plus large dans les autres départemens, où il a toujours été de règle que les améliorations seraient estimées à leur valeur. N'oublions pas enfin que le domaine congéable est dans le Morbihan aux mains d'une population qui subit les conséquences fâcheuses d'un long usage de l'afféagement. Les seigneurs, non-seulement

dans le Morbihan, mais dans une partie de la Haute-Bretagne, avaient afféagé leurs landes aux paroisses, aux sections de paroisses et même aux couvens. Ces jouissances de terres en commun, si peu semblables à cette étroite association de deux intérêts réunis par une sorte de copropriété, ne devaient produire que des populations inférieures. Cette situation ne fut pas modifiée quand, les afféagemens si nombreux ayant été déclarés en 1793 rente féodale, les landes furent dévolues aux communes et sections de communes. L'idée de jouir de la terre en ne payant pas ou en payant peu subsista dans ces régions, où le manque de capitaux ne peut que la corroborer. La loi votée en 1850, relative au partage de communaux, est venue mettre un terme à cette espèce de communisme, sans pouvoir en détruire encore les traces que laissent des habitudes invétérées. En fait, le Morbihan reste couvert de domaines congéables, bien que le nombre en ait été sensiblement réduit. L'opinion condamne ce régime, qui expose le tenancier à se voir contraint par le propriétaire du fonds d'abandonner le domaine. Si le tenancier congédié a assez d'épargnes pour l'acheter, la supériorité du régime de la propriété individuelle ne tarde pas à se faire sentir, l'essor est donné aux perfectionnemens. Hâtons de nos vœux cette transformation. Elle sera aussi féconde qu'elle nous paraît infaillible. Elle contribuera à résoudre cette question capitale en Bretagne du défrichement des landes, que le domaine congéable achève de rendre insoluble dans le Morbihan. Une clause funeste à ce point de vue interdit de boiser au tenancier, alors que le boisement serait un des moyens les plus efficaces de fertiliser ces immenses espaces qui ne fournissent guère que des ajoncs au cultivateur (1).

Le métayage occupe peu de place en Bretagne. Il n'en a jamais occupé beaucoup dans le Finistère, et il est allé décroissant dans le Morbihan, où, au reste, le domaine congéable devait l'empêcher de se développer, car ce régime était bien une sorte de métayage sous des formes spéciales et très différentes. Nous devons relever ici une

(1) La manière d'acquitter la redevance a subi quelques modifications dans le domaine congéable. Elle ne s'acquitte plus en nature dans la plupart des régions. Dans le Morbihan, le tarif en argent est établi chaque année par le tribunal de l'arrondissement, d'après un acte authentique. C'est un vrai bail, appelé *baillée,* qui garantit au tenancier la jouissance pendant un laps de temps déterminé. Quand le propriétaire n'est pas dans l'intention de congédier, il lui renouvelle cette baillée en se faisant attribuer une somme minime, mais en échange il lui donne généralement du bois pris sur le domaine pour faire les réparations nécessaires aux bâtimens. Ailleurs la rente du domaine congéable se paie habituellement en blé; à Quimper, les domainiers déposent leur grain chez un négociant de la ville désigné par le propriétaire et en reçoivent un récépissé qui leur sert de quittance; le propriétaire règle ensuite avec le négociant au taux de la mercuriale, fixée pour l'époque du paiement.

erreur de la statistique officielle, qui, il y a une quinzaine d'années, plaçait à côté de 22,101 fermiers à prix d'argent, 14,913 colons partiaires. C'est par une confusion avec les domainiers que ce calcul a été établi, ces prétendus colons partiaires étant pour l'immense majorité des domainiers congéables, qu'une statistique qui n'y regardait pas de si près avait travestis en métayers. On cite aujourd'hui et à une date assez récente quelques cas de métayage en Ploërmel qui se sont produits à la suite des circonstances agricoles actuelles. Ces cas n'ont pu s'établir sans d'assez larges concessions de la part des propriétaires. En général, l'indépendance du caractère breton se refuse au métayage. C'est la règle; elle laisse place à des exceptions, mais elles remontent déjà à une époque ancienne et se maintiennent par la puissance des traditions. On trouve le métayage dans certaines parties du territoire de Guingamp et dans quelques régions assez rares des Côtes-du-Nord. Il occupe plus de place dans la Loire-Inférieure, particulièrement dans la région de Saint-Nazaire et notamment sur le territoire de Guérande, malgré une diminution qui s'est déjà manifestée. Le métayage est à demeure et produit de bons résultats dans l'arrondissement de Châteaubriant, qui conserve encore certaines habitudes patriarcales faites pour assurer la concorde dans les rapports et la probité dans l'exécution des contrats.

L'avènement du bail à ferme est désormais un fait consacré en Bretagne. On s'en féliciterait plus complètement encore si les baux dépassaient plus souvent les neuf années qu'ils n'atteignent pas toujours, et si des clauses d'indemnité étaient plus souvent stipulées en faveur des fermiers qui ont réalisé des améliorations. La facilité à renvoyer les fermiers pour une rente un peu plus forte, n'a pas épargné ce pays de tradition et de stabilité, sauf dans certaines régions où la propriété a tout à la fois plus de fixité et moins d'exigences. Dans toute cette période « des vaches grasses » qui pour la propriété a précédé celle « des vaches maigres, » laquelle date de quelques années, on doit avouer qu'en Bretagne non plus qu'ailleurs, la propriété n'a été sans quelque exigence abusive à l'égard des fermiers. Elle a pris, par exemple, la forme au moins étrange de droits de *commission*, de *gants*, d'*épingles*, qui ne répond à rien. Cela consiste à payer au propriétaire, en entrant, une ou deux années de plus du revenu. Aujourd'hui les rôles, en plus d'une circonscription, sont renversés. Le propriétaire est obligé d'en rabattre. Mais rien ne justifie ce tribut, augmentation peu déguisée, et qu'il vaudrait mieux déclarer loyalement par un accroissement du fermage qui pèserait moins sur l'exploitant, étant réparti sur un plus grand nombre d'années.

Malgré tout, le cas le plus habituel est la bonne entente des propriétaires et des fermiers. Même dans des régions assez nom-

breuses, ils semblent à peine former deux classes, lorsque le propriétaire, même riche, est un paysan. La vie est à peu près semblable, sinon quelquefois commune. Le paysan propriétaire qui possède une vingtaine de mille francs de rente (il n'y en a pas un grand nombre, mais il y en a) se rend au marché avec ses beaux habits brodés, comme nous avons pu le voir à Quimper et ailleurs. C'est la seule façon dont il déroge à la simplicité, et cela d'une façon d'ailleurs conforme aux antiques usages. Revenu à la ferme, il reprend son vêtement de cultivateur et se distingue d'autant moins de ses fermiers que ceux-ci, pour peu qu'ils s'élèvent au-dessus de la classe inférieure, ont aussi une rare dignité naturelle. Ainsi se confondent presque les rangs dans ces pays, où l'on retrouve sous bien des formes un vieux fond d'égalité.

IV. — CONDITION MATÉRIELLE DES TRAVAILLEURS AGRICOLES.

La condition matérielle des ouvriers ruraux a, depuis cinquante ans, accompli des progrès qu'il est facile de constater en se reportant aux documens de cette époque; pourtant les indications qui vont suivre montreront combien elle est encore imparfaite. Nous remarquerons qu'elles ne s'appliquent pas seulement à la classe qui vit exclusivement de salaires, mais à cette catégorie nombreuse qui joint à la rétribution du travail une petite propriété. Cette dernière catégorie comprend environ le quart des individus inscrits parmi les propriétaires. On peut enfin faire rentrer dans la même description les plus petits fermiers. Leur vie est très resserrée également, et se confond avec celle de la masse des paysans ouvriers.

C'est seulement dans les fermes d'une certaine étendue où règne quelque aisance que l'ouvrier rural trouve les conditions d'une alimentation normale. Dans le Finistère, par exemple, on estime la nourriture d'un gagiste à l'année à 200 francs pour les hommes, 150 pour les femmes, 130 pour les enfans. Dans ce cas, il y a peu de différence entre le régime du travailleur et celui du propriétaire ou du fermier qui l'emploie. En dehors de ces circonstances, l'alimentation de l'ouvrier rural et du cultivateur tombe fréquemment au-dessous du nécessaire. La constitution s'en ressent dans plusieurs régions, surtout de l'intérieur des terres, où l'air est moins vivifiant. La femme bretonne en paraît particulièrement éprouvée et débilitée dans ces catégories inférieures de la population rurale. On a pu se demander si les abus alcooliques auxquels se livrent un trop grand nombre d'entre elles n'étaient pas une sorte de réaction violente contre cet état de langueur entretenu par une demi-abstinence. Ce serait une circonstance atténuante qui manque aux femmes normandes, qu'on voit livrées au même vice. Les élémens

qui entrent dans la nourriture des paysans bretons sont peu variés; au reste ils se soucient peu de la variété. Les essais faits pour diversifier leur ordinaire par les propriétaires qui les emploient réussissent peu; à des mets assez savoureux dont notre goût s'accommoderait ils préfèrent la nourriture traditionnelle à laquelle rien, en effet, ne manque pour faire des hommes sains et forts quand la quantité s'y trouve, particulièrement pour le lard. — Le régime du paysan breton, bas-breton surtout, excepté dans les contrées les plus privilégiées, peut être défini de la façon suivante : la soupe, avec ou sans accompagnement de lard, deux ou trois fois par jour, la bouillie de gruau d'avoine avec le pain de blé noir, de seigle et d'orge, et le beurre, la pomme de terre. Dans la plupart des cas, le lard n'est consommé qu'en très petite quantité. Le lait, qui, dans les fermes aisées tient une assez grande place dans l'alimentation, est remplacé dans les fermes pauvres par la bouillie détrempée d'eau. Si peu que l'aisance s'élève, il s'y joint, le dimanche, le far au four ou le far avec du riz. Tout le monde sait quel perpétuel usage on fait en Bretagne des crêpes au sarrasin; on les met jusque dans la soupe. Dans certaines régions, on use beaucoup de la bouillie de millet avec du lait caillé. Le cidre faible, le plus souvent l'eau, est la boisson de l'ouvrier rural et du petit cultivateur, sauf à se rattraper sur l'eau-de-vie le dimanche et les jours fériés. Le reproche le plus fréquent qu'on puisse adresser à une des parties les plus essentielles de cette alimentation est une préparation défectueuse qui la rend indigeste. Le pain de seigle ou d'orge est souvent mal cuit. Le sarrasin, très nutritif et qui, en somme, empêche cette race de trop s'affaiblir, se présente sous la forme d'une galette d'une assimilation difficile. On peut considérer ce défaut de cuisson, qu'il serait pourtant si facile de corriger, comme un inconvénient capital. Il empêche l'assimilation d'une quantité notable d'élémens nutritifs et devient une cause de faiblesse, même de désordres et de maladies assez fréquentes qui affectent les voies digestives. Il est presque inutile d'ajouter après cela qu'on fait peu d'usage de la viande de boucherie dans les campagnes. Nous estimons que, dans le Morbihan, celui des départemens bretons où l'alimentation laisse le plus à désirer, la moitié de la population ne consomme guère plus de 10 kilogrammes de viande par tête et par an. Le poisson figurait davantage autrefois dans la nourriture des travailleurs agricoles. Dans quelques parties de la Bretagne, l'ouvrier qui engageait ses bras stipulait même expressément qu'on ne lui donnerait pas plus de trois fois du saumon à manger par semaine. La sardine seule occupe une place considérable dans l'alimentation. Ce régime, qui nous paraît ne pas dépasser, quand il les atteint, les limites du strict nécessaire, était, il y a moins d'un

demi-siècle, le privilège d'une population beaucoup moins nombreuse. L'aisance, ou une demi-aisance, a pour un grand nombre amélioré le régime, et tels départemens tout entiers, ou au moins tels arrondissemens, ont réalisé des progrès pour la nourriture devenus sensibles dans la catégorie inférieure et tout à fait considérables dans la classe des cultivateurs qui prend place au-dessus.

Aux approches des villes surtout, par exemple aux environs de Rennes, chez un fermier moyen, la nourriture atteint à peu près au confortable; la viande de boucherie est consommée plusieurs fois par semaine. A un degré moindre, mais notable, on peut porter le même jugement des meilleures parties du Finistère et des autres départemens. Dans la presqu'île de Guérande, une métamorphose complète s'est opérée dans les conditions du régime alimentaire depuis vingt-cinq ans seulement. Le fermier mange du pain blanc; les mets sont bien cuits et bien préparés. Les ouvriers ruraux nourris à la ferme participent des mêmes avantages soit pendant toute l'année, soit durant les mois où on les y emploie. Ce n'est jamais d'ailleurs tout à fait inutilement que le niveau s'élève. On ne peut que le désirer pour ces populations laborieuses. Elles ont encore trop de chemin à faire pour arriver aux recherches des riches fermiers pour qu'il y ait lieu de s'inquiéter de les voir tomber dans le sybaritisme. Les effets d'un régime qui demeure imparfait pour la moitié de la population bretonne sont fâcheux. Il produit une mollesse et une lenteur dont le travail rural se ressent extrêmement. Tous les propriétaires s'en plaignent dans un grand nombre de régions. Ce manque de force est beaucoup plus rare sur la côte, grâce à l'influence salutaire du voisinage de la mer. Il faut au reste une alimentation réellement défectueuse pour empêcher la race de devenir vigoureuse, même à un degré remarquable. On sait qu'elle produit des marins aussi forts qu'intrépides. On sait moins peut-être qu'elle produit également des cavaliers excellens et infatigables. Le Breton, au dire d'hommes du métier, mène le cheval aussi bien que le cavalier arabe. Il en prend l'habitude dès l'enfance. Les plaines de Guingamp, de Carhaix et de plusieurs autres contrées sont sous ce rapport de véritables champs d'expérience où l'apprentissage se fait sans qu'on y songe. L'amélioration du régime alimentaire est donc ici une question vitale. Nous avons remarqué déjà que la facilité à s'enivrer avec du cidre, même pris en petite quantité, tient en grande partie à ce que le régime a de trop peu nutritif. Nous pouvons en conclure qu'une question de morale est liée ici étroitement à la question d'hygiène.

Le vêtement est meilleur qu'autrefois pour la masse rurale, sans qu'il faille pourtant s'exagérer le dénûment du paysan breton à cet

égard dans l'ancien régime. Mais le drap était moins répandu. A la toile très usitée jadis a succédé en grande partie la laine. L'usage des souliers est devenu habituel dans les campagnes. La blouse bleue de travail cache plus d'une fois la veste de drap. Le chapeau de feutre à larges bords est toujours dans le costume un des signes caractéristiques du Breton ; on le dit seulement plus élégant. Le costume du dimanche est propre et sévère, en drap noir. On remarque pourtant un certain goût de clinquant qui tend à se répandre même chez la classe inférieure dans l'un et l'autre sexe, ce qui n'est pas d'ailleurs tout à fait une nouveauté.

Il faut reconnaître ce qu'a gagné le logement, mais c'est ici surtout que bien des réserves sont nécessaires. On doit distinguer dans la ferme les bâtimens d'exploitation destinés aux grains et aux troupeaux, quand elle a assez d'importance pour en posséder, et les habitations des gens de la ferme. Or, même dans les exploitations moyennes, ce qui a le moins avancé, c'est l'état des bâtimens d'exploitation, je ne dis pas dans tous les cas, il s'en faut, mais dans un grand nombre qui forme peut-être la majorité : dans les établissemens de même étendue, les logemens habités présentent, sous le rapport de l'hygiène et du confortable, les inégalités les plus grandes. Plus d'une fois, nous avons été agréablement surpris en voyant dans des exploitations assez médiocres des chambres bien carrelées et où ne manquait aucune condition nécessaire d'air et de lumière. Trop souvent aussi nous avons éprouvé une impression toute contraire. L'humidité est le fléau d'un grand nombre de ces habitations. Elle y cause de fréquentes maladies chez les adultes et plus souvent encore chez les enfans. Rien ne se réforme plus lentement que le logement dans les populations rurales. C'est le dernier emploi qu'elles donnent à leurs économies. Mais si ces remarques s'appliquent à des fermes moyennes, que dire des habitations de la classe dont il s'agit ici spécialement? On y est glacé ou enfumé tour à tour. L'espace restreint amène la cohabitation du cochon avec les gens, ou, du moins, il n'est séparé d'eux que par une cloison. On doit désirer que la réforme du logement, commencée dans la classe la plus aisée, se complète sur des points essentiels. Quel visiteur d'une ferme bretonne n'a remarqué ces armoires à lits étagés les uns par-dessus les autres et séparés par une sorte de plafond en planches? C'est, par excellence, le système breton, et il frappe l'étranger comme une des originalités du pays; mais, bien qu'il se prévale d'une longue antiquité, il n'en est pas moins fort critiquable. L'air circule mal, on étouffe dans ces armoires à lits. Les inconvéniens redoublent pour les malades, sans parler de l'ascension pénible et ridicule à laquelle ce système condamne le médecin. Le manque de portes et fenêtres se fait sentir partout. Ces

inconvéniens se trouvent trop souvent réunis dans ces petites maisons que louent les ouvriers ruraux et qu'ils paient 100 francs, 50 francs, quelquefois même 20 francs par année.

Le salaire exprime en général la quantité du bien-être de l'ouvrier. Mais il peut être nominal ou réel, c'est-à-dire n'exprimer qu'une somme d'argent dont le pouvoir d'achat varie, ou représenter la quantité de choses nécessaires à la vie. Le salaire a augmenté sous cette double forme. Est-il élevé pourtant? Cette question exige qu'on distingue non-seulement entre les régions, mais entre les différentes catégories de travailleurs. S'il s'agit des gages des domestiques, hommes et femmes, l'augmentation est très sensible. Autrefois, les salaires des domestiques nourris variaient de 90 à 105 francs dans d'assez bons pays. Ils atteignent aujourd'hui à 180 et à 200 francs. Ceux des femmes ont passé de 60 à 120 et à 150 francs. — Sans tenir scrupuleusement compte ici des diversités régionales, on peut regarder comme le fait le plus général que le salaire des travailleurs à la journée et nourris est de 1 franc pour les hommes et de 0 fr. 75 pour les femmes; de 1 fr. 50 pour les hommes et de 1 franc pour les femmes, sans la nourriture. Assurément, ces salaires sont assez faibles relativement à la plupart des autres provinces; nous devons ajouter que nous en avons rencontré d'inférieurs, par exemple de 0 fr. 50 pour les femmes nourries et 0 fr. 80 sans la nourriture. Dans une partie des Côtes-du-Nord, on nous signale des taux de salaires pour les hommes tombant à 0 fr. 60 et 0 fr. 50 pendant l'hiver. C'est misérable. Ce n'est guère qu'au temps de la récolte et dans les pays aisés que l'ouvrier rural atteint en Bretagne à des salaires de 2 francs ou 2 fr. 50 fort exceptionnellement, même dans les meilleurs pays. On peut attribuer ce peu d'élévation des salaires à différentes causes : le faible capital de la plupart des exploitans, le peu de besoins des paysans, sauf dans le voisinage des villes, et la médiocrité du travail. Nous avons recueilli de la bouche de plusieurs propriétaires qu'ils aiment mieux payer 4 francs l'ouvrier rural de certaines provinces que 2 francs le travail de l'ouvrier agricole breton, pris dans sa moyenne. Ce travail à bon marché coûte aussi cher qu'un autre, à le mesurer à son rendement.

Quoiqu'elle ait beaucoup diminué, la mendicité est restée la plaie de la Bretagne. Elle est chez les uns une nécessité, qu'une meilleure organisation des secours pourrait seule empêcher ou atténuer; chez les autres, une tradition et une carrière qui se perpétue de père en fils. On naît mendiant en Bretagne. Autrefois, le mendiant était un être sacré : il était de toutes les fêtes. Il reste encore quelque chose de cette prévention favorable, touchante peut-être, mais dangereuse. Au moins la mendicité ne forme-t-elle

pas, comme dans le département du Nord, un contraste douloureux avec la richesse exceptionnelle d'une propriété opulente. Des enfans en haillons sont dressés à exercer ce métier sur les routes. Les voyageurs se plaignent de leur importunité infatigable; une légion d'indigens est entretenue par cette aumône. La mendicité se distribue aussi à jour fixe entre les fermes. Le nombre des bureaux de bienfaisance est, ainsi que leurs ressources, trop insuffisant pour remédier à un tel mal. Il répugne d'ailleurs à nos mœurs de traiter la mendicité comme une institution, ainsi que l'a fait l'Angleterre par la taxe des pauvres. L'effort le plus sérieux de la bienfaisance officielle consiste à secourir les enfans au-dessous de douze ans; beaucoup sont à la charge et sous la surveillance des hospices. Assez fréquemment même, la tutelle dure jusqu'à la majorité. On trouve un millier d'enfans secourus ainsi dans le Finistère. Divers asiles, comme celui de Kerhars, un petit nombre d'orphelinats agricoles, comme celui de Ketbot, rendent de grands services aux jeunes garçons. L'assistance publique s'est, en somme, beaucoup améliorée en Bretagne. Nous sommes loin pourtant de croire qu'elle ne réclame pas une plus grande extension. Les hospices et hôpitaux manquent dans les campagnes et dans les villes de second ordre. Les pharmacies sont très éloignées. Il faut l'immense charité qui règne en Bretagne chez les riches et chez les pauvres pour que le mal ne soit pas poussé à des limites tout à fait exceptionnelles. La création de médecins cantonaux et de sociétés de secours mutuels plus nombreuses s'impose à l'avenir comme une nécessité d'humanité et de civilisation. — Le paupérisme et l'ivrognerie restent les véritables ennemis à combattre dans un pays où le crime et le vice tiennent moins de place que dans la plupart des autres et dont nous avons trouvé plaisir à constater les excellentes qualités morales. Les progrès de l'instruction et de l'aisance sont de puissans moyens. On ne saurait croire sans doute que tous les obstacles qui viennent de la nature du sol seront de sitôt vaincus; les efforts du capital, insuffisant jusqu'ici, ceux du travail et de la petite propriété, destinée à envahir entre les mains des paysans de plus en plus le sol cultivé, ne supprimeront pas eux-mêmes tous ces obstacles. Mais l'agronomie se rend compte des points à attaquer, des moyens à prendre, et les instrumens de réalisation se sont, en définitive, énormément accrus. Il y a donc lieu de regarder l'œuvre qui s'est accomplie depuis cinquante ans comme la garantie certaine d'un mouvement d'amélioration qui achèvera la transformation économique de la vieille province.

HENRI BAUDRILLART.

L'ANTHROPOPHAGIE

ET LES

SACRIFICES HUMAINS

En étudiant les longues annales de l'humanité, on est véritablement épouvanté de la férocité que recèle le cœur de l'homme. Cette férocité est écrite en lettres de sang à chaque page de l'histoire, et nous rencontrons les mêmes instincts brutaux dans les régions les plus éloignées où nos pionniers, missionnaires, négocians ou simples voyageurs pénètrent pour la première fois, comme dans les pays que nous habitons. Ils se montrent dès les débuts de l'homme sur la terre, et ni l'adoucissement des mœurs, ni le progrès des lumières ne parviennent à les détruire. Pour n'en citer qu'un seul exemple, quelque douloureux que le souvenir puisse en être pour nous, qui donc peut oublier le massacre de malheureux prisonniers deux fois renouvelé à moins d'un siècle de distance et qui reste la honte de notre capitale?

L'anthropophagie est le terme extrême de cette férocité; nous la voyons persister, à travers les siècles, chez les peuples civilisés comme chez les peuples barbares, dans les pays riches et fertiles, au milieu d'une nature opulente, comme dans les régions arides et les déserts glacés, où la lutte pour la vie atteint ses dernières limites. Presque toujours, les festins de cannibales étaient précédés de sacrifices non moins odieux. Ces récits sont humilians; ils ont du moins le résultat salutaire d'abaisser l'orgueil de l'homme, en lui montrant quels progrès la civilisation, dont nous sommes si

fiers, doit encore accomplir. C'est la pensée qui a guidé nos recherches et qui nous porte à résumer ces tristes scènes pour les lecteurs de la *Revue*.

I.

Nous constatons les plus anciennes traces d'anthropophagie dès ces temps si prodigieusement éloignés, absolument inconnus hier encore et auxquels nous ne savons même pas quel nom donner. Nous les constatons chez les contemporains du mammouth et du grand ours, comme chez le chasseur de rennes ou de chevaux; chez l'homme qui accumulait les débris de sa nourriture à la porte de la caverne, triste asile qu'il lui fallait disputer aux carnassiers qui l'entouraient, comme chez l'homme des temps néolithiques, qui avait appris à donner à ses armes ou à ses outils le poli le plus merveilleux. Les hommes qui vivaient dans nos climats au milieu des rhinocéros et des éléphans, des hippopotames et des grands félins, avaient du moins une excuse : leur nourriture était précaire, et il leur fallait trop souvent se contenter des racines ou de l'écorce des arbres, des mollusques de la terre ou des plus misérables insectes. Mais l'homme néolithique connaissait la culture, il avait réduit les animaux à la domestication et il possédait des troupeaux. La dépravation des goûts, une cruauté innée, peuvent seules expliquer pour lui d'aussi odieux repas.

Ces faits d'anthropophagie se rencontrent dans toute l'Europe; partout les fouilles ont donné des ossemens humains épars et incomplets, mêlés aux débris de la vie de chaque jour. Les os longs, ceux de l'homme comme ceux des animaux, avaient été fendus pour en retirer la moelle, qui formait une nourriture recherchée. Ce sont là les preuves trop certaines du cannibalisme de nos vieux ancêtres.

L'abbé Chierici, en racontant au congrès préhistorique de Bologne les fouilles d'une caverne située auprès de Reggio, ajoutait que les ossemens humains gisaient confondus avec ceux des animaux, et qu'ils portaient les mêmes traces de carbonisation. M. Regnoli cite des découvertes analogues dans des grottes de l'Apulie, le professeur Capellini au promontoire de Leucate et à l'île de Palmaria, auprès de la Spezzia. Les historiens romains font allusion au cannibalisme des premiers habitans de l'Italie, et Pline, en disant la faible distance qui sépare le sacrifice humain du repas où l'homme servait de nourriture à l'homme, ajoute qu'on ne saurait s'étonner de trouver cette coutume chez des nations barbares, alors qu'elle existait aux temps anciens en Sicile et même en Italie.

A la même époque, des faits semblables se passaient en France.

Les diverses stations préhistoriques du Midi ont donné des ossemens humains intentionnellement brisés. Les crânes des hommes étaient fracturés comme ceux des animaux, les mâchoires inférieures portaient la trace de coups frappés avec des armes de pierre; les ossemens montraient, non-seulement l'empreinte des instrumens tranchans qui avaient servi à les dépouiller de leur chair, mais aussi celle des dents qui les avaient rongés. Ces dernières empreintes sont larges, plates, absolument différentes de celles laissées par les carnassiers; aussi les explorateurs ont-ils cru pouvoir les attribuer à l'homme. Auprès de Paris, à Villeneuve-Saint-George, à La Varenne-Saint-Maur, il n'est pas rare non plus de retrouver les vestiges de es tristes repas.

Les fouilles de la grotte de Montesquieu-Avantès, dans les environs de Saint-Girons, ont mis au jour un foyer recouvert d'une couche stalagmitique assez épaisse. Sous ce foyer et sous une couche d'argile subjacente gisaient des ossemens de ruminans e de carnassiers, du grand chat et du grand ours des cavernes, confondus avec eux, de nombreux fragmens de crânes, de fémurs, de tibias, d'humerus ou de cubitus ayant appartenu à l'homme. Tous ces os, ceux de l'homme comme ceux des animaux, étaient fracturés de la même façon; les uns portaient les traces d'un instrument contondant, les autres des stries fines produites par un outi tranchant. Il était impossible d'attribuer ces érosions, ces incisions à un rongeur, car les ossemens attaqués par ces animaux présentent invariablement des empreintes régulières se répétant par séries. Une seule conclusion est possible; tous les ossemens recueillis étaient les débris abandonnés de la nourriture de l'homme.

Les sacrifices humains, prélude du cannibalisme, ont existé en Angleterre dès la plus haute antiquité. Les inhumations sous les mégalithes ou sous les barrows étaient suivies de la mort des serviteurs ou des esclaves du chef que l'on prétendait honorer, et les cérémonies funéraires se terminaient par un repas dont la chair des victimes formait le mets le plus succulent. A Kent's-Hole, au milieu d'objets très divers qui se rencontrent dans la terre noire, on a relevé certains ossemens humains portant encore la marque des dents de l'homme. Il est impossible de fixer avec quelque certitude l'âge des différentes couches de cette caverne; nous pouvons seulement affirmer que les plus anciens dépôts sont bien antérieurs à l'invasion romaine et qu'ils datent, selon toutes les probabilités, des premiers temps où l'Angleterre était habitée.

Les troglodytes du Portugal se nourrissaient, eux aussi, de chair humaine, et les fouilles d'une seule grotte, qui paraît n'avoir jamais été une sépulture, ont donné près de 3,500 dents humaines.

On annonçait tout récemment à la Société d'anthropologie de Berlin la découverte, auprès de Holson (Brunswick) d'os humains brisés et calcinés. Dans une couche inférieure, on recueillait les débris d'animaux appartenant à l'époque préglaciaire. Les mêmes faits se passaient dans l'Europe entière. Nos vieux ancêtres ne reculaient ni devant l'immolation de victimes humaines, ni devant une odieuse nourriture, alors que la plupart des animaux éprouvent une singulière répugnance pour la chair d'un animal de leur espèce.

La mythologie grecque est pleine de semblables récits fondés sans doute sur quelques faits véritables; ils ajoutent une preuve de plus aux preuves matérielles que nous venons de donner. Qui ne se souvient de Lycaon immolant son fils Pélops en l'honneur des dieux, de Polyphème et des Lestrygons dévorant les compagnons d'Ulysse, et mieux encore de l'horrible festin où Atrée fit servir à son frère Thyeste ses deux enfans nés de l'adultère? Grâce à l'heureux privilège du génie d'immortaliser tout ce qu'il touche, ces récits sont transmis d'âge en âge; ils ne disparaîtront de la mémoire des hommes que quand les hommes eux-mêmes disparaîtront de la terre.

L'histoire apporte à son tour de longs enseignemens; elle nous condamne à une suite rarement interrompue de scènes atroces. On mettait un homme en lambeaux sur l'autel de Dionysios Omostes, raconte Plutarque; les Celtes traitaient magnifiquement les esclaves destinés à être sacrifiés; ils les immolaient ensuite en grande pompe. Tous les ans, la tribu scythe des Albanes engraissait une hétaïre pour la sacrifier sur l'autel d'Astarté, la déesse de la volupté. Aux Thargilies, les Athéniens revêtaient de riches habits un homme et une femme qui avaient été entretenus aux frais du trésor public; au jour indiqué, ils étaient conduits hors de la ville et brûlés au milieu des acclamations d'une population avide de sang. Les autodafés se célébraient en Espagne avec le même concours de peuple et les mêmes acclamations; ce n'était plus au nom de dieux cruels et voluptueux que se faisaient ces sanglantes exécutions, mais au nom du Dieu de miséricorde et de justice. Tout change : les lois, les mœurs, les coutumes se modifient; l'univers se transforme; seules les passions des hommes survivent à travers les siècles. Si elles semblent sommeiller un moment, c'est pour reparaître bientôt plus violentes et plus indomptables.

Continuons notre funèbre liste : les Perses immolaient des victimes sur l'autel de Mithra, et leurs prêtres devaient, selon une hideuse coutume que nous allons retrouver chez les Mexicains, porter la peau des malheureux qu'ils avaient égorgés jusqu'à ce

qu'elle tombât en pourriture. Les Ammonites brûlaient leurs enfans en l'honneur de Moloch, et Manéthon rapporte que l'on sacrifiait chaque jour à Héliopolis trois misérables esclaves.

Les horreurs sans nom de Carthage se retrouvent à Upsal chez les Scandinaves; à Rugen et à Romova, chez les Slaves. Les Hindous offraient chaque année à leurs dieux cent quatre-vingt-cinq victimes humaines. La coutume des ancêtres, un mythe consacré par la tradition, avaient fixé ce chiffre. Inspirés par le même sentiment, les Romains précipitaient tous les ans trente malheureux dans le Tibre; peu à peu les mœurs s'adoucirent, et les hommes furent remplacés par des mannequins d'osier. Aux temps où Pline écrivait son *Histoire naturelle*, certains peuples de l'Éthiopie croyaient honorer leurs dieux par de sanglans sacrifices. Juvénal, dans la satire où il raille si impitoyablement les superstitions des Égyptiens, raconte l'ardente lutte de deux villes, Coptos et Tentyra. « Un Coptite, s'écrie-t-il, dont la terreur précipitait les pas, glisse et tombe; on le prend, on le coupe, on le dépèce en mille morceaux afin que ces débris puissent servir à tous. La troupe triomphante le dévore et ronge jusqu'à ses os. Elle ne le fit pas bouillir dans l'airain, ni rôtir à la broche, tant d'apprêts semblaient trop longs à son impatience; elle se contenta d'un cadavre cru. »

Ces scènes d'anthropophagie ne sont point des licences poétiques; nous les trouvons partout, inspirées non-seulement par l'ardente colère de la lutte, mais encore par des sentimens plus doux, par l'amour ou le respect, par exemple. Chez les Issedones, une des tribus scythes, quand un vieillard était sur le point de mourir; « ses parens, dit Hérodote, s'empressent d'arriver, amenant leurs plus beaux bestiaux; ils les égorgent, les coupent en morceaux; ils en agissent de même pour le cadavre, et, après avoir mêlé toutes ces chairs, ils en font un festin. Ils ôtent ensuite le poil de la barbe et les cheveux, et, après avoir soigneusement nettoyé la tête, ils la dorent et s'en servent dans les sacrifices solennels qu'ils sont tenus d'offrir chaque année. » La même coutume existait chez les Massagètes. Un usage transmis par les ancêtres voulait que les vieillards fussent étranglés, et leur chair, mêlée à celle d'un mouton, était servie au repas qui terminait les funérailles. Ce festin devenait pour les enfans un devoir pieux, et nulle sépulture ne semblait plus honorable. Aristote nous dit le cannibalisme chez les hommes qui habitaient les bords du Pont-Euxin; Diodore de Sicile, chez les Galates; César et Porphyre décrivent les sacrifices en usage chez tous les peuples barbares de leur temps, et Strabon, en parlant des Irlandais, les montre plus sauvages encore que les Bretons. « Ils sont, dit-il, anthropophages et polyphages et se font un honneur de manger leurs parens lorsque ceux-ci viennent à mourir. »

Saint Jérôme, au IVe siècle de notre ère, affirme avoir rencontré dans la Gaule les Attacotes, issus d'une race qui habitait les bords de la Clyde, au-delà de la grande muraille d'Adrien. Ces hommes se repaissaient de chair humaine, bien qu'ils possédassent de grands troupeaux de bœufs, de moutons, de porcs, auxquels leurs immenses forêts fournissaient d'excellens pâturages. On ne peut guère s'étonner de trouver cette barbarie chez des peuples sauvages, quand, au temps de la splendeur de Rome, les courtisans de l'empereur Commode, au dire de Galien, mangeaient, par un raffinement de gourmandise, les morceaux les plus délicats du corps de l'homme ou de la femme.

Dans les tombeaux de la Géorgie, dont les plus anciens ont précédé l'ère chrétienne, il n'est pas rare de trouver des ossemens humains, bouillis ou carbonisés; c'étaient sans doute ceux des victimes qui avaient servi au festin des funérailles. Bien des siècles après, à l'autre extrémité de l'Europe, Adam de Brême, qui prêchait le christianisme à la cour du roi Swen Ulson, nous dit les Scandinaves vêtus de peaux de bêtes, chassant l'aurochs et l'élan, ne sachant guère qu'imiter le cri des animaux et dévorant leurs prisonniers.

Nous avons raconté les découvertes qui tendent à prouver le cannibalisme des vieux habitans de notre sol; il persistait dans des temps plus modernes, et Charlemagne édictait les peines les plus sévères contre ceux qui osaient manger de la chair humaine et contre ceux qui se livraient à la magie. Les deux crimes se confondaient sans doute et l'on prétendait par d'horribles sacrifices rendre propices les esprits infernaux.

La légende ajoutait aux faits vrais des récits fabuleux. Richard Cœur de lion avait été atteint devant Saint-Jean-d'Acre d'une fièvre ardente dont il se remettait lentement. Avec le désir d'un convalescent, — d'un convalescent royal surtout, — il réclamait de la viande de porc. Les veneurs et les pourvoyeurs du roi se mirent en campagne; mais, dans toute la Syrie et dans toute la Palestine, il fut impossible de trouver un seul de ces animaux, dont la viande était regardée comme impure. Les cuisiniers la remplacèrent par une tête de Sarrasin, qu'ils accommodèrent avec force épices et dont Richard mangea de grand appétit. Le vieux chroniqueur, auquel nous empruntons ces détails, ajoute :

King Richard shall warrant
There is no flesh so nourrissant
Unto an English man
Partridge, plover, heron ne swan,
Cow ne ox, sheep ne swine
As the head of a Sarazine.

Si des recherches persévérantes étaient poursuivies en Asie, on arriverait certainement à connaître des faits analogues. M. Morse raconte les fouilles d'un de ces amoncellemens de débris de toute sorte, lentes accumulations de l'homme, auxquels on a donné le nom de kjökkenmöddings. Ce kjökkenmödding, situé auprès de Yeddo, était formé principalement de coquilles appartenant aux mêmes espèces que celles qui vivent encore aujourd'hui dans la baie. Au milieu des coquilles gisaient de nombreux ossemens, parmi lesquels les ossemens humains et ceux du cerf dominaient; tous les os à moelle, ceux de l'homme comme ceux des animaux, étaient brisés dans leur longueur. Les prédécesseurs de la race qui habite aujourd'hui le Japon, les prédécesseurs des Aïnos, plus anciens encore, étaient donc des anthropophages, comme leurs contemporains en Europe. Des sacrifices humains précédaient ces repas; de nombreuses légendes en font foi, et ce ne fut qu'après de longs siècles que les misérables victimes furent remplacées par des images en terre cuite ou en bois. Au sud de Malabar, dans le Travancore, les fouilles mettent au jour des grands vases (*manchàrà*), recouverts de larges dalles en granit. C'était dans ces vases que l'on déposait les corps des jeunes filles immolées en l'honneur des dieux. La déesse Kali exigeait plus encore : chaque année, l'on amenait devant elle une jeune femme grosse de son premier enfant; sa tête roulait aux pieds de l'idole, et, de même qu'au Mexique ou au Yucatan, on aspergeait l'autel de ce sang fumant encore. Comme protection contre leurs ennemis, tous les rajahs enterraient des vierges sur les frontières de leurs états, et ces odieux sacrifices durèrent jusqu'à l'occupation anglaise. Le capitaine Burton me racontait récemment les traces de cannibalisme qu'il avait constatées à Beith-Sahur, auprès de Jérusalem. Ces traces doivent remonter à une haute antiquité, car, chez le peuple juif, les sacrifices humains étaient strictement prohibés, et celui de Jephté, le seul dont la Bible fasse mention, est très controversé par les commentateurs (1).

Nous avons dit à quel usage les Scythes destinaient les crânes de leurs ancêtres. Au commencement de notre siècle, la même coutume existait chez les Australiens, dont les derniers représentans, par une loi inexorable, disparaissent devant une civilisation qu'ils

(1) Les paroles du texte sacré sont : *Et il accomplit sur elle le vœu qu'il avait fait.* On s'est demandé, on se demandera toujours comment ce vœu fut accompli. Il n'est pas impossible que la fille de Jephté ait été seulement condamnée à rester vierge, ce qui était regardé comme un sacrifice chez les Juifs. Sa demande d'aller pendant deux mois sur la montagne pleurer sa virginité avec ses compagnes aide à cette interprétation.

ne peuvent ni comprendre ni supporter. Toujours et partout, nous trouvons chez les races humaines, en apparence si différentes, les mêmes goûts, les mêmes efforts, les mêmes tendances, les mêmes conceptions; l'unité se montre au sein de la diversité.

D'autres fois, les reliques humaines devenaient des trophées, objets de la légitime fierté de leurs possesseurs. Les hommes de l'âge de pierre se paraient de colliers de dents humaines, et les sépultures nous livrent des squelettes portant encore à leur cou ce dernier témoignage de leur grandeur passée. Ceux de Marvejols buvaient dans des crânes humains; une semblable coupe est déposée au musée de Grenoble; une autre a été trouvée à Billancourt; d'autres encore à Sutz, à Locras, à OEfelé en Suisse. Le docteur Prunières cite la moitié d'un radius, probablement féminin, soigneusement poli et transformé en poinçon; M. Garrigou une pointe de flèche taillée dans un os humain; M. Pellegrino un polissoir formé d'un péroné, recueilli dans les couches inférieures du célèbre terramare de Castione, auprès de Parme. M. Pereira da Costa parlait au congrès préhistorique, tenu à Paris en 1867, d'un fémur devenu un sceptre ou un bâton de commandement. Pruner-Bey, en enlevant de la gangue qui l'enveloppait un crâne provenant du mégalithe de Vauréal, recueillait un fragment d'omoplate portant une incision très nette; une petite rondelle en os était passée dans le trou et servait sans doute à suspendre ce singulier ornement sur la poitrine d'un élégant ou d'une élégante de l'époque. M. de Longpérier enfin, pour terminer ces lugubres citations, qu'il serait facile de continuer indéfiniment, parle d'un os humain, percé de trous réguliers et servant, par une étrange ironie de la mort, de flûte pour charmer les vivans.

La superstition jouait aussi un grand rôle. On a recueilli durant ces dernières années, et cela dans tous les pays, de nombreuses rondelles levées sur les crânes d'individus trépanés pendant leur vie. La trépanation, à en juger par le nombre d'individus ainsi opérés, devait être très fréquente. Sa réussite donnait-elle à l'homme un certain degré de célébrité, un renom de sainteté? C'est ce qu'il n'est guère facile de dire aujourd'hui. Nous savons seulement que, sur un grand nombre de crânes retrouvés dans les fouilles, on constate non-seulement l'opération primitive, la cicatrisation de la blessure et un travail réparateur souvent très ancien, mais aussi l'enlèvement après la mort de rondelles qui devenaient pour le vivant un ornement ou une amulette. Pour que le possesseur du crâne ne fût pas défiguré dans la vie nouvelle qui s'ouvrait pour lui, on avait soin de remplacer les rondelles enlevées par des fragmens semblables empruntés à d'autres crânes. Cette pensée de la

vie se prolongeant par-delà le tombeau, quelque obscure qu'elle se montre, est intéressante à étudier; elle console au milieu des atrocités dont il faut poursuivre le récit.

III.

Ce qui se passait en Amérique à l'arrivée des Espagnols dépasse en férocité tout ce que nous avons raconté jusqu'ici. Chez les Aztecs, les sacrifices sanglans se renouvelaient en l'honneur de chaque divinité, et les divinités étaient nombreuses. Avant de célébrer la fête du dieu Camaxtli, les prêtres étaient tenus à un jeûne rigoureux qui ne durait pas moins de cent soixante jours; pendant tout ce temps ils devaient se percer la langue avec de petits bâtons pointus. Les dévots s'infligeaient à leur tour des blessures volontaires en mémoire de Quetzacoatl arrosant l'autel avec le sang tiré de ses oreilles ou de ses lèvres. A telle autre fête, des enfans devaient être immolés en l'honneur de Tlaloc, le dieu de la pluie; si les parens n'offraient pas volontairement leurs enfans, le *Calpulli* (1) devait les acheter; tous cependant n'étaient pas jugés dignes de cet honneur. Il fallait qu'ils fussent nés sous un signe favorable et que leurs cheveux fussent bouclés. Ces malheureux étaient égorgés sur le sommet des montagnes, précipités dans le lac qui baigne la ville de Mexico, ou par un supplice plus cruel encore, enfermés vivans dans une grotte que l'on murait immédiatement. Au premier jour du mois de centeotl (2), on célébrait la fête de la déesse Toci, la mère des dieux; elle était précédée de huit jours de réjouissances, de danses, de combats simulés, où les armes étaient des fleurs. La jeune fille choisie pour victime conduisait une des troupes, celle à laquelle la victoire était réservée. Au jour de la fête, elle traversait la ville, parée des ornemens de l'idole qui figurait Toci. Des vieilles femmes l'entouraient; elles devaient la distraire, lui faire oublier la mort qui approchait, en lui racontant les plaisirs qui l'attendaient dans le lit du dieu que, cette nuit même, elle allait avoir le bonheur de partager. A minuit, elle était conduite au teocalli; un des sacrificateurs la chargeait sur ses épaules; en une seconde la tête était tranchée; et la peau des cuisses et du ventre servait de voile à un jeune prêtre, chargé de représenter Centeotl, le fils de Toci, pendant les cérémonies qui se prolongeaient durant plusieurs jours.

(1) Le Calpulli était formé par la réunion d'un certain nombre de familles toutes alliées entre elles. On ne saurait mieux le comparer qu'au clan écossais.

(2) Le 14 septembre.

Aux mois suivans, le dieu des orfèvres, celui des marchands, exigeaient des sacrifices non moins cruels; des centaines de misérables captifs étaient traînés aux pieds du grand prêtre, leur poitrine était ouverte et leur cœur, pantelant encore, offert à l'idole qu'on prétendait honorer. A d'autres fêtes, s'il est permis de les appeler ainsi, la peau du malheureux était arrachée ; des gladiateurs s'en revêtaient pour se livrer à des combats simulés (1), ou bien dans un élan de ferveur les prêtres s'empressaient de porter ces dépouilles. Ainsi vêtus, ils s'arrêtaient successivement devant chaque maison, réclamant des offrandes que nul n'osait refuser. « Ils puaient comme des chiens morts, » ajoute Sahagun, à qui nous empruntons ces détails. Quand la peau tombait en lambeaux, elle était suspendue dans un des nombreux temples du pays ; mais si elle avait appartenu à un prisonnier fait les armes à la main, elle devait être rendue au vainqueur, et le hideux trophée se transmettait aux descendans, comme un glorieux souvenir destiné à rehausser l'éclat de leur race. Les réjouissances en l'honneur de Mixcoatl, qui présidait à la fois à la chasse et au tonnerre, étaient inaugurées par des battues où les animaux, daims, coyottes, lièvres, lapins, tombaient sous les flèches des zélateurs du dieu. Puis venaient les inévitables sacrifices humains; on allumait enfin un grand feu; les hommes y jetaient des pipes ou des poteries, les femmes des fuseaux, dans l'espérance que le dieu leur rendrait ces offrandes au centuple dans la vie qui les attendait par-delà la tombe. Au jour consacré à Xuihteculli, le dieu du feu, les captifs étaient portés en triomphe sur les épaules des prêtres jusqu'à la plate-forme où s'élevait le temple de l'idole, puis précipités dans un foyer ardent. La foule se repaissait avec transport de l'agonie de ces malheureux, et des danses et des festins terminaient la journée. A Tlascala, un des mois de l'année était consacré à l'amour ; il était inauguré par le supplice de nombreuses vierges. D'autres fois, un jeune homme et une jeune fille choisis pour leur beauté étaient entretenus toute une année avec un luxe royal, puis conduits à la mort, comme les victimes les plus agréables aux dieux.

Tous ces sacrifices s'accomplissaient selon des rites strictement observés. Cinq lévites (*chachalmeca*) saisissaient la victime dès qu'elle atteignait la dernière marche du teocalli et la couchaient sur

(1) On rapporte que les Aztecs députèrent vers le roi de Colhuacan pour lui demander une de ses filles destinée à servir de mère à un de leurs dieux. Le roi exauça la demande; mais à l'arrivée de la jeune vierge, le dieu ordonna qu'elle fût écorchée vivante et qu'un guerrier se revêtit de sa dépouille sanglante. Telle serait l'origine de cette coutume, toujours religieusement observée jusqu'à la conquête espagnole.

une pierre de forme convexe (le *tehcatl*), pour que sa poitrine se présentât en saillie et facilitât ainsi la tâche du sacrificateur. Un lourd collier en pierre maintenait le cou (1); les chachalmeca serraient les bras et les jambes; le grand prêtre (*topiltzin*) laissait tomber un couteau en obsidienne, « l'homme s'ouvrait par le milieu comme une grenade, » dit le père Duran. Un prêtre aspirait le sang par un tube, puis le rejetait dans une coupe qui était portée en grande pompe devant les principales idoles comme un hommage public, puis déposée au palais du roi. Le cœur était spécialement consacré au dieu dont on célébrait la fête, et le corps était précipité au bas des mêmes marches que le vivant venait à peine de franchir.

Dans les occasions solennelles, au jour consacré à Huitzilopochtli, le dieu de la guerre (2) par exemple, le topiltzin portait une magnifique dalmatique rouge couverte de broderies vertes; une couronne de plumes vertes et jaunes ornait sa tête; à ses oreilles et à ses lèvres pendaient de larges émeraudes enchâssées dans de l'or. Les lévites et les prêtres avaient soin de peindre en blanc le tour de leurs yeux et de leur bouche. Cet aspect farouche ajoutait à la frayeur qu'inspirait leur ministère, plus craint encore que respecté.

Les Aztecs variaient leurs plaisirs par des combats de gladiateurs. Le captif était attaché à un poteau sur une large pierre ronde, assez semblable à une meule de moulin, on lui donnait des armes et un bouclier pour défendre sa vie et il était attaqué tour à tour par les fidèles qui briguaient cet honneur. Le sang ruisselait; les blessures causées par les flèches ou les lances restaient béantes; l'agonie du malheureux, dont les forces étaient doublées par la souffrance et par la rage, durait quelquefois très longtemps. Il succombait enfin et on traînait rapidement le cadavre devant l'autel; le dieu ne devait pas perdre son offrande.

Durant la dernière année du règne de Montezuma, un chef tlascaltec des plus renommés avait été fait prisonnier dans une embuscade.

(1) On peut voir, au musée du Trocadéro, ces colliers ainsi que les couteaux en obsidienne destinés aux sacrifices.

(2) La légende de Huitzilopochtli est curieuse. Une pieuse veuve vivait à Tola. Un jour qu'elle était au temple priant les dieux avec ferveur, elle vit flotter dans les airs une petite boule de plumes. Elle la ramassa et la mit dans son sein. De retour chez elle, quand elle voulut chercher la boule, elle avait disparu. Peu de temps après, elle était grosse. Ses fils, irrités du déshonneur de leur mère, voulaient la tuer; mais du fond de ses entrailles, une voix se fit entendre : « Ne crains rien, ô ma mère! s'écriait cette voix, car tout tournera à ta gloire. » Au même instant, Huitzilopochtli parut portant un bouclier, une lance étincelante de mille feux et une couronne de plumes vertes sur sa tête. Tombant sur ces fils qui avaient osé suspecter la vertu de leur mère, il les mit tous à mort. De ce jour, il fut appelé *Tehsauhteotl*, le dieu terrible.

Sa force était telle que nul ne pouvait soulever son *macuahuitl* (1) Le monarque mexicain lui offrit sa liberté; mais le Tlascaltec était trop fier pour l'accepter de ses ennemis. Il demanda à combattre sur la pierre des gladiateurs. Sa prière fut accordée; on l'attacha par le pied au poteau et on lui remit une massue. Les Mexicains les plus illustres vinrent tour à tour l'attaquer; huit furent tués, vingt autres grièvement blessés avant qu'on pût venir à bout du captif. « Jamais cœur plus vaillant, ajoute le chroniqueur, ne fut offert au soleil. » Quand le prisonnier était d'un rang élevé et que sa bravoure avait été digne de sa race, on coupait le corps en morceaux destinés à ses parens et à ses amis. C'était un présent distingué, et ceux qui le recevaient devaient le reconnaître par une généreuse offrande de pierres précieuses, d'ornemens en or ou de plumes d'oiseaux rares.

Les sacrifices étaient toujours suivis de plusieurs jours de fêtes, de danses, de festins, d'ivresse brutale (2). Durant ces fêtes, les maris devaient s'abstenir de tout commerce avec leurs femmes, les dévots se perçaient la langue, les lèvres, les oreilles et barbouillaient de leur sang la figure des idoles. D'autres fois, le sang était tiré des organes sexuels et on en arrosait des grains de maïs que les assistans se disputaient avec ardeur dans une pensée aphrodisiaque. A ces festins, la viande des victimes était le mets le plus recherché. Les morceaux les plus délicats étaient réservés aux prêtres, le haut de la cuisse au roi; une certaine partie du corps devait être remise à celui qui avait offert soit son enfant, soit un esclave ou un prisonnier fait dans les fréquens combats qui se livraient, souvent dans le seul dessein de se procurer des victimes. On distribuait le surplus au menu peuple qui se pressait au bas du teocalli pour obtenir sa part du festin. La viande humaine devait être accommodée avec du maïs et portait un nom spécial, le *tlacatlaolli*. Certaines règles étaient observées. Ni le maître de l'esclave, ni le père de l'enfant ne pouvaient manger de leur chair par respect pour la famille et ils étaient tenus d'envoyer la part qui leur revenait à leurs amis ou à leurs voisins.

Outre les victimes sacrifiées sur les autels des dieux, ces hommes avaient d'autres moyens de se procurer de la chair humaine, si nous devons en croire les chroniqueurs espagnols, un peu suspects,

(1) Le *macuahuitl* était une lame en bois assez semblable comme forme aux *espadas de dos manos* des conquistadores. On insérait sur les bords des fragmens d'obsidienne aussi tranchans que les lames de Tolède, ajoutent les Espagnols. Les coups de cette arme dont les Mexicains se servaient comme d'une massue étaient des plus redoutables; mais l'obsidienne se brisait facilement et dès lors l'arme devenait moins dangereuse.

(2) Les Mexicains connaissaient plusieurs espèces de boissons fermentées.

il est vrai. Des hommes, des femmes, des enfans étaient enfermés dans des cages en bois et engraissés comme des animaux jusqu'au jour où on les conduisait à la boucherie.

Les Mexicains, au moment de la conquête, ne possédaient ni chevaux, ni bœufs, ni moutons, ni chèvres, aucun animal domestique en un mot. Ce serait donc l'absence de toute espèce de viande qui les aurait conduits au cannibalisme. Pour beaucoup d'écrivains, pour ceux surtout issus de leur race, c'est là leur excuse; mais le fait n'est pas complètement vrai; le pays était riche et fertile, les bois renfermaient du gros gibier en abondance, et ces hommes engraissaient, comme les Chinois le font encore aujourd'hui, des chiens d'une espèce particulière (*techichi*) qui servaient à leur nourriture.

Le nombre des victimes immolées était immense et devait être une cause sérieuse de dépopulation. Le retour d'une armée victorieuse, l'avènement d'un nouveau souverain, les funérailles de son prédécesseur, la dédicace d'un temple étaient toujours accompagnés de véritables hécatombes. Si une défaite, une famine, une maladie pestilentielle venaient frapper les Aztecs, le peuple réclamait avec ardeur des sacrifices pour apaiser les dieux irrités.

En 1487, la dédicace par Ahuitzotl, le prédécesseur de Montezuma, du grand temple de Mexico consacré à Huitzilopochtli fut marquée par la mort de soixante-douze mille trois cent quarante-quatre malheureux (1). Le massacre, rapporte le père Duran, dura quatre jours; le sang des victimes coulait en telle abondance le long des terrasses du temple qu'il bondissait en cascades et formait de véritables étangs: en se coagulant, il répandait dans la ville la plus horrible puanteur. Les prêtres étaient las de frapper, ajoute un autre chroniqueur, il fallait successivement les remplacer; mais le peuple ne se lassait point de cette effroyable boucherie; il répondait par des acclamations joyeuses aux cris de désespoir de ceux qui mouraient. Sous Montezuma, douze mille captifs périrent lors de l'inauguration d'une pierre mystérieuse amenée à grands frais à Mexico et destinée à devenir l'autel des sacrifices. Ces tristes scènes touchaient à leur fin; en 1518, au moment même où Juan de Gri-

(1) D'autres chroniqueurs parlent de soixante mille victimes et portent à six millions le nombre des spectateurs accourus de tous les points du Mexique. La première pierre du temple avait été posée en 1483, suivant une inscription conservée au musée du Trocadéro et que M. Hamy est parvenu à déchiffrer. Les peintures du monument du Vatican et du manuscrit Le Tellier conservé à la Bibliothèque nationale représentent les fondations de ce teocalli bâties sur pilotis. Deux épines de maguey les surmontent, symbole des pénitences individuelles qui avaient accompagné le commencement des travaux; plus haut, on a représenté l'image des nombreux prisonniers immolés à cette occasion.

jalva débarquait sur la côte mexicaine, là où s'élève aujourd'hui la ville de Vera-Cruz, de nombreux prisonniers étaient égorgés en l'honneur d'un nouveau temple élevé à Coatlan. Ce devait être la dernière de ces tristes fêtes ; les Espagnols vainqueurs s'empressèrent de les abolir.

En dehors des fêtes extraordinaires, dont nous venons de parler, le nombre des victimes qui périssaient dans les saturnales annuelles était considérable. Juan de Zumaraga, le premier évêque de Mexico, le porte à vingt mille dans une lettre adressée au chapitre général de son ordre. Gomara va plus loin encore et l'estime à cinquante mille. Ces chiffres, que contredit Las Casas dans son célèbre Mémoire, peuvent bien être exagérés, mais des monumens que l'on ne peut récuser restaient encore debout lors de la conquête et attestaient la cruauté des Mexicains. Nous citerons les *quauhxicalco,* immense ossuaire, où venaient s'accumuler les ossemens des malheureux égorgés sur l'autel des idoles, et les *tzompantli*, grands madriers avec des barres transversales, où les têtes des victimes étaient rangées avec ordre. Ici nous laissons la parole à un témoin oculaire, Andres de Tupia, et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire son naïf récit : « Il y avait, enfoncées en face de la grande tour, dit-il, soixante ou soixante-dix poutres éloignées de la tour d'une portée d'arbalète, posées sur un grand théâtre fait de chaux et de pierres et sur les gradins d'icelui beaucoup de têtes de morts fixées avec de la chaux et les dents tournées en dehors. Il y avait d'un côté et de l'autre de ces poutres, deux tours faites de chaux et de têtes de mort, sans aucune autre pierre ; autant que l'on pouvait voir, les poutres étaient séparées l'une de l'autre d'un peu moins d'un vare (1) de mesure et depuis le haut de ces poutres jusqu'en bas étaient disposés des bâtons, autant qu'il en pouvait tenir et dans chaque bâton cinq têtes de mort étaient enfilées par les tempes. Celui qui écrit ceci et un certain Gonzalo de Umbria ont compté les bâtons qu'il y avait et multipliant par cinq têtes chaque bâton, de ceux qui étaient entre poutre et poutre, comme je l'ai dit, nous trouvâmes qu'il y avait cent trente-six mille têtes. » Celles des prisonniers de guerre, convient-il d'ajouter, étaient seules ainsi conservées ; les misérables esclaves ne méritaient pas tant d'honneur (2).

Nous nous sommes étendu sur les sacrifices et les fêtes des Mexicains, parce que, sur aucun autre point du globe, sauf peut-être quelques parties encore peu connues de l'Afrique, ces fêtes n'ont été

(1) Le vare est de $0^{m},80$ environ.

(2) Ces détails extraits de la *Coleccion de documentos para la historia de Mexico,* ont été donnés par le docteur Hamy à la Société d'anthropologie.

aussi nombreuses, ni ces sacrifices aussi odieux. Mais il faut le dire, les mêmes coutumes se retrouvent dans tous les pays des deux Amériques et nous n'avons guère que l'embarras du choix. Les dieux des Mayas étaient, il est vrai, moins cruels que ceux des Aztecs ; les sacrifices humains étaient plus rares ; ils n'avaient lieu qu'à des époques indéterminées, quand le pontife suprême annonçait la colère des dieux et l'obligation de les apaiser. A peine les paroles solennelles s'échappaient-elles de ses lèvres, que chacun s'empressait de lui amener, comme des victimes de propitiation, les uns leurs serviteurs ou leurs esclaves, les autres leurs propres enfans. Le pontife choisissait parmi eux, puis fixait le jour après avoir consulté les augures. A partir de ce moment, les hommes, devaient se priver de bains et de tout rapport avec leurs femmes pendant soixante ou quatre-vingts jours, quelquefois même pendant un temps plus long, selon leur degré de dévotion. Ils étaient aussi tenus, à certaines heures du jour et de la nuit, d'offrir aux dieux quelques gouttes de sang tiré de leurs langues, de leurs bras, de leurs cuisses, des organes sexuels, et de brûler au même moment du copal pour que l'odeur de l'encens arrivât avec celle du sang aux pieds de la divinité. Pendant ces jours de pénitence, les esclaves destinés au sacrifice avaient le droit de parcourir le pays et d'entrer librement dans le palais du roi, comme dans la demeure du pauvre, pour y réclamer à manger ou à boire. Tout était prévu ; pour éviter que ces esclaves ne prissent la fuite, et n'échappassent ainsi au supplice, ils portaient au cou un collier en or, en argent ou en cuivre, selon la richesse de leur maître, et ils étaient toujours accompagnés de gardes chargés de veiller sur eux.

La fête arrivait enfin. Les prêtres revêtaient leurs plus magnifiques ornemens, des manteaux couverts de pierreries, des couronnes d'or et d'argent. Les idoles étaient descendues de leurs niches et placées sur des piédestaux chargés de fleurs odoriférantes ; les victimes étaient conduites au teocalli, au milieu des chants et des danses. Chaque fidèle saisissait par les cheveux le malheureux qu'il offrait et le traînait devant la pierre du sacrifice en adressant à haute voix ses supplications au dieu qu'il prétendait honorer. Comme au Mexique, le sacrificateur ouvrait la poitrine de la victime, arrachait le cœur et barbouillait avec le sang la figure de l'idole. Les têtes étaient exposées sur des poteaux destinés à cet usage ; au Michoacan, le cœur, partout ailleurs les pieds et les mains, appartenaient aux prêtres ; la chair était cuite avec du piment et d'autres assaisonnemens et distribuée aux assistans, qui la recevaient avec respect. C'est ainsi que périrent Aguilar et ses compagnons, qui avaient fait naufrage sur les côtes du Yucatan. D'autres Espagnols

subirent le même sort et Albornoz ajoute ce détail caractéristique que les Indiens ne voulaient plus manger cette chair, tant ils la trouvaient dure et coriace.

Chez les Cakchiquels, qui habitaient le Guatemala, des jeunes filles choisies parmi les plus belles et astreintes à une rigoureuse chasteté, étaient, nous apprend Cortez, désignées dès l'enfance pour être offertes à la déesse d'Acala. Ces mêmes Cakchiquels, avant d'aller au combat, sacrifiaient une femme et une chienne; une défaite inévitable aurait suivi l'omission de cette offrande. Les Otomis immolaient des jeunes vierges pour obtenir la pluie si nécessaire dans ces régions arides, et, si nous devons en croire les conquistadores, la viande humaine se vendait publiquement sur les marchés du pays. Les Zapotecs offraient des hommes aux dieux, des femmes aux déesses, des enfans aux divinités inférieures. Au jour consacré à Teotinan, une femme devait porter la victime sur son dos au moment où elle allait recevoir le coup mortel, et c'était un honneur envié que d'être couverte du sang qui coulait. Chez les Itzas, quand les prisonniers manquaient, quand la chasse à l'homme n'avait point été heureuse, on choisissait les jeunes gens les plus gras; ils étaient tantôt empalés, tantôt enfermés dans une statue en bronze placée au milieu d'un feu ardent. La chair, convenablement préparée, était offerte aux assistans. Le cannibalisme n'était pas moins en honneur chez les Caraïbes, qui habitaient les Antilles; mais, si nous devons en croire Pierre Martyr, il était interdit de manger les femmes; elles étaient réservées pour les plaisirs de leur maître.

Il nous faut répéter à satiété ces tristes détails; les mêmes cruautés se sont renouvelées dans toute l'Amérique du Nord. Castañeda de Nagera dit, en parlant des habitans du Nouveau-Mexique : « Ils mangent tous de la chair humaine et vont à la chasse de l'homme. » Les prisonniers étaient livrés aux femmes de la tribu et, avant de les mettre à mort, elles les accablaient d'injures et de mauvais traitemens. Dans l'espérance de vaincre leur stoïcisme, elles se plaisaient à leur arracher des morceaux de chair, à les brûler avec des charbons ardens, à leur infliger d'horribles tortures. Le supplice avait lieu au milieu de chants, de danses, de hurlemens et de gestes frénétiques. La plupart d'entre eux, ajoute Castañeda, mangent la chair des prisonniers et conservent leurs ossemens comme d'honorables trophées. Ces horreurs se continuèrent longtemps après l'arrivée des Européens dans les pays qui n'étaient pas encore soumis à leur domination. Les Pawnees tuaient une captive, pour asperger de son sang leurs champs et pour en accroître ainsi la fertilité; les Loups immolaient une vierge comme une offrande au génie du maïs; les Utes déterraient les cadavres, au besoin,

mangeaient leurs propres enfans, et un des premiers pionniers du Texas raconte que, parmi les provisions dont ses compagnons et lui s'emparèrent dans un campement de Comanches qu'ils venaient de surprendre, figuraient de grands morceaux de chair humaine préparée pour la cuisson. Dupratz nous apprend que les Natchez offraient des sacrifices humains, non-seulement à la mort du *Grand-Soleil*, — tel était le titre de leur chef, — mais aussi à la mort des soleils inférieurs, et deux siècles après, Cook, naviguant sur les côtes encore peu connues du Pacifique, voyait les habitans lui apporter à titre d'hommage des têtes, des pieds, des mains à peine dépouillés de leur chair, et dont plusieurs gardaient encore les traces du feu auquel ils avaient été exposés.

Dans nulle partie du globe, la nature ne s'est montrée plus prodigue pour l'homme que dans les régions immenses qui s'étendent de la Guyane à l'Uruguay, de l'Atlantique aux premiers contreforts des Andes. La fertilité du sol, sous la double influence de la chaleur et de l'humidité, est admirable. Partout croissent les essences forestières les plus estimées; partout poussent, avec une luxuriante variété, les rares plantes médicinales, les végétaux utiles à l'alimentation de l'homme, les fleurs au coloris éclatant, les fruits savoureux. Les forêts vierges, dont rien, au dire des voyageurs, n'égale la magnificence, descendent jusqu'aux rives des fleuves les plus importans du monde entier. Ces forêts sont peuplées de singes, de tapirs, de pecaris, d'oiseaux au brillant plumage; l'abondance des poissons dans les différens cours d'eau est peut-être plus remarquable encore. La tortue, le pirarucu, que les indigènes frappent avec adresse de leur lance lorsqu'il paraît à la surface de l'eau, suffiraient seuls à la nourriture d'une population nombreuse. La barbarie des hommes forme un étrange contraste avec la richesse de la nature. On rencontre à chaque pas, en remontant l'Amazone ou ses affluens, au sein de cet empire du Brésil, sous tant de rapports en si grand progrès, des peuplades barbares et cannibales (1). Il en était ainsi, à plus forte raison, au XVIe siècle, et les Portugais trouvèrent le cannibalisme en honneur chez les Guaranis, les Tupis, les Tupinambas, comme les Espagnols l'avaient trouvé dans les régions plus au nord. Les prêtres excitaient les guerriers à tuer leurs prisonniers. Le Grand Esprit, qui habite le *tammaraka* (2), réclamait,

(1) On compte encore aujourd'hui au Brésil dix tribus cannibales, dont la population s'élève à quatre-vingt mille âmes environ. Il en est d'autres peu connues qui vivent dans ces plaines immenses entre-coupées de forêts épaisses et marécageuses. M. Rey raconte que dernièrement une de ces tribus avait paru du côté de Linharès (province d'Espirito-Santo) et qu'après avoir attaqué et incendié une habitation, elle avait mangé les propriétaires.

(2) Le *tammaraka*, ou tambour magique, était une simple calebasse attachée au

disaient-ils, de la chair humaine. Les Tapuyas dévoraient, après leur mort, ceux des leurs qui s'étaient fait remarquer par leur vaillance. Les mères étaient tenues de manger les enfans qu'elles avaient perdus. Les os des cadavres étaient pilés avec du maïs, et le deuil devait durer jusqu'à ce que le corps entier eût été consommé. Sur le versant du Pacifique, les Chibchas, race forte et courageuse, agricole et laborieuse, présentaient un caractère particulier et une civilisation qui leur était propre, sans que nous puissions dire ni l'origine de la race, ni les débuts de cette civilisation. Isolés sur les plateaux montagneux des Andes, moins puissans que les Aztecs ou les Péruviens, ils avaient su, malgré leur infériorité, maintenir leur indépendance contre leurs dangereux voisins. La richesse de ce peuple paraît avoir été considérable, et les chroniqueurs rapportent que les conquistadores parvinrent à recueillir un butin dont la valeur dépassait le chiffre énorme pour l'époque de 30 millions de notre monnaie. Les Chibchas adoraient le soleil, la lune et les étoiles. Ils offraient au soleil, mais seulement à de rares occasions, des victimes humaines. Une de ces occasions était le renouvellement de chaque cycle de quinze ans, base de leurs calculs astronomiques. Les victimes étaient en général de jeunes prisonniers préparés par une longue initiation à la mort qui les attendait. Selon un rite consacré par un long usage, on devait asperger de leur sang les pierres sur lesquelles dardaient les premiers rayons du soleil levant.

Les Péruviens offraient à leurs dieux des fleurs et de l'encens, quelquefois des tapirs, des cobayes, des serpens. A la grande fête du Raymi, ou du feu sacré, on sacrifiait un lama; à certaines occasions plus importantes, à l'avènement d'un inca par exemple, on immolait devant l'autel du Soleil un enfant ou une vierge choisie parmi les plus belles. Mais, il faut le dire à l'honneur de ce peuple, ces sacrifices étaient rares, et ils n'étaient jamais suivis des odieux festins qui les accompagnaient chez les Mexicains.

Il est assez difficile de remonter aux débuts de l'anthropophagie en Amérique. Toutes les questions relatives aux diverses races qui ont peuplé le Nouveau-Monde sont encore bien obscures et nous ne pouvons les aborder ici. M. Jeffries Wyman, dans la fouille d'un kjökkenmödding sur les rives du lac Monroë (Floride), avait remarqué les os longs de l'homme (fémur, tibia, humérus) confondus avec des ossemens de cerf et brisés, comme eux, en fragmens; ce fait éveilla son attention; il s'en préoccupa et bientôt il eut dix cas bien caractérisés qui ne laissèrent aucun doute dans son esprit

bout d'un bâton et renfermant un grand nombre de petites pierres que l'on agitait avec force en l'honneur du Dieu.

sur l'existence du cannibalisme dans les temps où l'homme accumulait autour de sa demeure ces amas de débris, les plus anciens témoins de sa présence. Il était évident que les ossemens humains ne provenaient pas d'une sépulture; aucun squelette n'était complet; des ossemens appartenant à plusieurs individus gisaient, confondus dans le plus extrême désordre. Les os longs étaient brisés, comme ceux trouvés auprès du lac Monroë, et dans le même dessein sans doute que ceux des animaux, tels que le cerf ou l'alligator, dont ces hommes faisaient leur nourriture. Les intéressantes fouilles d'Osceola Mound vinrent confirmer ces conjectures. Les restes de l'homme et des mammifères ses contemporains étaient renfermés dans une brèche très dure, assez semblable à celle des cavernes qui ont donné dans notre pays des résultats si importans pour la science préhistorique. Wyman retira de cette brèche deux fémurs appartenant à des individus différens. Sur l'un de ces fémurs il remarqua une incision intentionnelle faite pour le briser plus facilement. Pendant que Jeffries Wyman prouvait l'existence de l'anthropophagie dans les états du Sud, Manly Hardy la montrait dans la Nouvelle-Angleterre. Sous un kjökkenmödding de la côte du Maine, il découvrait un nombre assez considérable d'ossemens humains. Les vertèbres, les côtes, tous les petits os manquaient; aucun fragment ne se rapportait aux autres. Il fut impossible de compléter, même partiellement, un seul squelette. Les fouilles donnèrent des ossemens de castor et de morse, mêlés aux ossemens humains, des os d'oiseaux, des arêtes de poisson, de nombreuses coquilles marines, des tessons de poterie, une flèche en silex et une aiguille en os. Sur divers points, des amas de cendres et de charbons attestaient le foyer du cannibale, le lieu où il préparait ses misérables repas.

Les sambaquis du Brésil sont formés, comme les kjökkenmöddings, des débris de la nourriture d'un peuple qui avait habité durant de longs siècles les côtes de l'Atlantique et qui, bien probablement, avait précédé les races que rencontrèrent les Portugais. On peut lire dans ces sambaquis, comme dans un livre, les coutumes, les usages, la vie journalière de ce peuple inconnu Chaque couche de coquilles ou de cendres est une page où les faits, écrits avec la pierre et le feu, parlent d'eux-mêmes et où les drames de la vie sont retracés par les ossemens fracturés des victimes. Ces sambaquis abondent dans les provinces de Parana et d'Espirito-Santo; il a été retiré de l'un d'eux de nombreux ossemens humains brisés par la main de l'homme.

Tels sont là les plus anciens témoignages que nous possédons de l'existence de l'anthropophagie en Amérique. Les recherches, pour-

suivies avec ardeur, parviendront sûrement à les affirmer et à les compléter.

IV.

Si les sacrifices humains et les repas de cannibales ont existé dans le passé le plus lointain, nous les voyons, hélas! se continuer dans les temps plus modernes et persister même aux jours où nous vivons, alors que l'univers entier semble s'ouvrir au génie de l'homme et à la civilisation européenne. Aujourd'hui, du moins, ces tristes scènes sont plus rares et ne se voient que chez quelques tribus barbares de l'Afrique ou de l'Australie, chez quelques descendans de ces Américains dont nous avons raconté en frémissant la férocité. Stanley, dans ses voyages au centre de l'Afrique, entrepris avec tant de dévoûment et accomplis avec tant de courage, rencontra, en remontant le fleuve Livingstone, de nombreuses tribus cannibales, et cela au milieu du pays le plus fertile, au milieu de pâturages où les bestiaux abondaient. Les huttes des noirs étaient ornées de crânes et de tibias, et, à plusieurs reprises, il fut attaqué au cri sinistre : *De la viande! de la viande!* Le colonel Mechow a pu descendre le Coango, un des affluens du Congo, jusqu'au 5e degré de latitude sud; là, ses compagnons, effrayés des menaces de peuplades anthropophages, refusèrent de l'accompagner plus loin. Écoutons M. Flouest : « Le Pahouen, dit-il en racontant son exploration de l'Ogooué, est cannibale et d'une cruauté inouïe. Malheur aux prisonniers! ils sont impitoyablement suspendus dans des filets au-dessus de grands feux et lentement enfumés. » D'autres explorateurs parlent à leur tour de membres humains proprement dépecés et exposés en vente. Savorgnan de Brazza affirme, il est vrai, l'exagération de ces faits; il prétend que les habitans de l'Ogooué et du Gabon ne mangent que la chair des ennemis tués dans le combat; chez eux, le cannibalisme offrirait donc des circonstances atténuantes.

Dans les parties de l'Afrique centrale aujourd'hui mieux connues, dans le Dahomey, ou dans le pays des Achantis, par exemple, les sacrifices humains existent depuis un temps immémorial et le sang des victimes est versé avec tous les raffinemens d'une barbarie atroce. Il semble que, chez ces hommes, toute sensibilité est émoussée, qu'ils ne connaissent point la pitié et qu'ils ne comprennent point la douleur. C'est avec du sang humain mêlé à de l'argile que doivent être construits les temples élevés en l'honneur de leur roi. Il y a quelques mois à peine, mourait Quacow-Duab, le successeur

de Coffee-Calcalli, qui gouvernait le pays lors de l'expédition anglaise. Trois cents victimes, choisies parmi ses femmes, furent immolées sur sa sépulture.

Les mêmes faits se passaient à l'extrême sud, et la conquête anglaise a seule pu y mettre un terme; les voyageurs qui ont exploré la Cafrerie parlent de cavernes remplies d'ossemens humains. La voûte d'une de ces grottes, située dans les montagnes de Theba-Bosigo, est noircie par la fumée des feux qui y ont été allumés; le sol disparaît sous les ossemens accumulés. Les crânes, les os à moelle sont brisés comme les os du renne dans les cavernes du Périgord, comme ceux de l'alligator sous les kjökkenmöddings de l'Amérique, et les vieillards racontent encore aujourd'hui avec satisfaction les excellens repas qu'ils faisaient dans le bon vieux temps. Dans ce bon vieux temps, les lions étaient dangereux; ils commettaient d'immenses dégâts; pour les détruire, on creusait de grandes fosses, et comme les félins se montraient particulièrement friands de chair humaine, on déposait au fond de ces fosses de jeunes enfans, dont les cris de désespoir devaient les attirer. Une vieille femme, en racontant ces détails, ajoutait avec calme que, dans son enfance, on avait ainsi disposé d'elle, mais qu'heureusement le lion, inquiet, après avoir erré une partie de la nuit autour de la fosse, avait disparu au soleil levant sans oser s'y aventurer. C'est ainsi qu'elle avait échappé à la mort.

La déesse Berra, la principale divinité des Kounds de l'Inde, ne recevait que des sacrifices humains. Il a fallu toute l'énergie du gouvernement anglais pour mettre un terme à ces sacrifices et aux festins qui les suivaient. Souvent la victime était désignée longtemps à l'avance, et jusqu'au moment de sa mort, elle était entourée des respects de tous. Si le *meria* (c'est le titre que portait le malheureux) était marié, ses enfans devaient l'accompagner au supplice et mourir avec lui. De semblables immolations n'étaient pas rares dans l'Hindoustan. La tradition veut qu'en élevant les murailles, on murait dans la maçonnerie une jeune fille; c'était un moyen infaillible d'assurer l'inviolabilité de la forteresse. Il y a vingt-cinq ans, quand une ville nouvelle, Mandalay, fut déclarée la capitale du Burmah, en remplacement d'Amarapoura, déshonorée par la présence des kalas (les étrangers) et par le traité désastreux qui avait enlevé au Burmah le Pegou, sa dernière province maritime, cinquante-deux personnes d'âge et de sexe différens furent enterrées vivantes aux différentes portes de la ville : on prétendait rendre ainsi les *nat-zos* ou démons favorables.

Lorsqu'un des chefs des Dayaks de Bornéo est résolu à partir pour la *chasse des têtes*, toute la tribu se réunit sur son invitation,

et les danses guerrières ouvrent la fête (1). Souvent les danseurs portent un masque en bois, imitant la tête d'un crocodile, objet à la fois de leur crainte et de leur vénération. Quand les danses sont terminées, les hommes et les femmes font une confession publique. Si l'un d'eux a transgressé la loi du mariage, et les dénonciations remplacent facilement les aveux, le coupable, quel que soit son sexe, est condamné à l'amende. Tout étant ainsi réglé, et les consciences tranquillisées, les augures sont consultés et sur leur avis favorable le jour est choisi. Les Dayaks se mettent en campagne, et attaquent à l'improviste un village voisin ; les malheureux habitans surpris n'offrent le plus souvent qu'une faible résistance. Les morts sont quelquefois nombreux; les têtes sont desséchées au-dessus d'un brasier ardent et restent la propriété du chef; les guerriers dévorent les corps. Au retour, les vainqueurs célèbrent la fête de Tiwah ou de la mort. Une tête humaine est fixée sur un grand poteau enfoncé dans le sol; un des prisonniers est lié à ce poteau. Tous les hommes en costume de guerre s'avancent successivement et le frappent à coups de lance, pendant que les prêtres et les prêtresses entonnent le chant du triomphe. Si beaucoup de captifs doivent périr le même jour, leurs souffrances, bien qu'elles ne durent jamais moins d'une heure, sont relativement courtes; mais si, au contraire, les malheureux sont peu nombreux, les bourreaux ont soin de n'infliger que des blessures légères et la victime est torturée pendant de longues heures avant que la mort vienne terminer son supplice.

L'anthropophagie persiste chez les sauvages des Guyanes comme chez ceux du Brésil. Le docteur Crevaux, à la veille de l'expédition qui devait lui coûter la vie, me racontait que, débarquant le soir sur les bords de l'Iça, un des affluens de l'Amazone, il avait surpris une vieille femme préparant le repas des siens; la tête grimaçante d'un Indien bouillait dans la marmite. Une autre fois, au village de Carjonas, sur le Yapura, un homme de la tribu le rejoint, tremblant encore de peur et d'émotion. Il voyageait avec deux autres hommes sur la rivière Araro; surpris par les Ouitotos (2), tous les trois avaient été faits prisonniers. Un de ses compagnons avait été immédiatement lié à un arbre par les pieds et les mains, puis tué au moyen d'une flèche empoisonnée avec un de ces venins subtils dont les Indiens ont gardé le secret. Son corps fut dépecé, quelques morceaux prélevés comme un cadeau honorable pour les chefs voisins et le reste distribué aux assistans. Pendant les apprêts du

(1) Carl Bock, *the Head Hunters of Borneo.*

(2) Les Ouitotos, comme nos ancêtres préhistoriques, fabriquent des flûtes avec des ossemens humains.

festin, que tous les Ouitotos suivaient avec avidité, le narrateur était parvenu à échapper à leur surveillance et à éviter par une fuite rapide le sort semblable qui l'attendait.

Les Fuégiens, du moins, ont l'excuse de la faim. La Tierra del Fuego, nom assez bizarre donné à cette terre de glace et de frimas, est probablement la région la plus déshéritée du globe. Le pays présente un aspect aride et désolé qui défie toute description. Les montagnes sont d'une grande élévation; à leur pied, on voit quelques arbres vigoureux; un peu plus haut, des arbustes rabougris et desséchés; puis, toute végétation s'arrête, et l'œil, aussi loin qu'il peut porter, n'aperçoit que des neiges éternelles et des fragmens de roc brisés par la tempête. Le climat même, au cœur de l'été, est froid et nébuleux; aucune culture n'est possible; de rares animaux ont pu se reproduire, au milieu de cette nature implacable; les seuls que l'on rencontre sont les renards, les chauves-souris, quelques petits rongeurs. Les oiseaux ne sont pas moins rares, et aucun chant ne vient animer la solitude des forêts. Les habitans, décimés par la faim, sont tombés au dernier degré de la misère et de la dégradation. En hiver, les vivres manquent absolument : la chasse, la pêche n'ont rien donné; il faut vivre. La faim est le seul sentiment qui survive dans le cœur de ces hommes; ils doivent choisir entre les vieilles femmes et les chiens; le choix n'est pas longtemps douteux : les chiens sont utiles, ils attrapent les loutres, les vieilles femmes ne peuvent plus servir à rien. La victime désignée est suspendue par les pieds au-dessus d'un feu de bois vert; quand elle est à moitié asphyxiée, elle est étranglée, dépecée aussitôt et mangée avec gloutonnerie. Un jeune Fuégien, racontant la mort de sa grand'mère, imitait en riant les contorsions de sa cruelle agonie. Il ne pouvait comprendre la répulsion qu'inspirait son récit. « Je dis cependant la vérité, » ajoutait-il naïvement.

Dans les îles du Pacifique ou de l'archipel Asiatique, au milieu d'une nature riche et belle, d'une végétation sans rivale, dans ces merveilleux climats où il semble que l'homme n'a qu'à se laisser vivre pour être heureux, la férocité de notre race paraît plus odieuse encore que dans les régions où la misère et les privations peuvent servir d'excuse. Les Célébiens et les Javanais, au dire de Crawford, mangent le cœur de leurs ennemis. Les noirs de la Nouvelle-Guinée sont cannibales comme les Kanaks de la Nouvelle-Calédonie; les indigènes des îles Caroline le sont comme ceux des îles Pellew, renommés pour leur douceur. Les habitans des îles Fidji possédaient des fours spécialement destinés à cuire la viande humaine. Une coutume respectée voulait que cette viande ne fût mangée qu'avec des fourchettes religieusement conservées dans les familles et qui ne servaient qu'à cet usage. Les Australiens mangent leurs

femmes quand elles commencent à vieillir. Ils donnent comme raison que ce serait dommage de perdre une si bonne nourriture. D'autres écrivains assurent, il est vrai, que ces hommes se cachent pour se livrer à ces abominables repas et qu'ils les nient avec énergie. Malgré ces dénégations intéressées, le fait de l'anthropophagie de la plupart des peuples indigènes de l'Australie paraît absolument prouvé. Sur la rivière Darling, lors de l'initiation, qui a lieu pour les jeunes gens à l'âge de seize ans, le néophyte ne doit se nourrir que de sang humain pendant les deux premiers jours des cérémonies fort longues et fort douloureuses. Les parens et les amis se présentent avec empressement pour cet étrange service. Le bras est serré par une ligature, la veine ouverte, le sang reçu dans un vase de bois. On l'offre immédiatement au jeune homme qui doit le recevoir à genoux sur un lit de branches de fuchsia et le lapper avec sa langue comme un chien.

Les insulaires des Nouvelles-Hébrides dévoraient non-seulement leurs prisonniers et les ennemis tués dans le combat, mais ils déterraient aussi les cadavres des leurs et s'empressaient de les échanger contre les morts des tribus voisines pour se repaître sans scrupule de cette chair infecte. Le cannibalisme n'est pas moins florissant aux îles Sandwich, et le révérend J. Macdonald, après une résidence de huit années comme missionnaire, dit les habitans plongés dans la plus extrême démoralisation. La monnaie courante est le cochon; les femmes se vendent de un à dix cochons; la beauté compte pour peu, et les prix varient seulement selon l'offre et la demande. Les habitans de la Nouvelle-Zélande étaient, eux aussi, des anthropophages endurcis. L'usage de manger les prisonniers avait été transmis par les pères; le goût pour la chair humaine se continuait par atavisme, et aucun enseignement ne parvenait à les en détourner. On rapporte qu'un jeune homme doux, bien élevé, employé dans une de nos missions, reconnut un jour une jeune fille qui s'était enfuie de chez les siens; il la ramène à son village, la tue d'un coup de fusil et s'empresse d'inviter ses amis à venir la manger avec lui.

Cessons ces tristes récits; aussi bien la plume tombe des mains d'horreur et de dégoût. Il faut cependant réclamer encore l'attention du lecteur pour pénétrer les mobiles si divers qui ont conduit les hommes à cet excès de dégradation.

V.

La faim, la folie qui l'accompagne, ont sans doute été bien souvent la cause du cannibalisme. Les guerres, les famines, les naufrages, ne nous laissent que l'embarras du choix. Qui ne se souvient

du récit ému de Josèphe, racontant que pendant le siège de Jérusalem par Titus, une femme nommée Marie, fille d'Eléazar, tua et dévora son fils? L'historien arabe Abd-Allatif nous a laissé le tableau effrayant d'une famine en Égypte. Les malheureux s'arrachaient les lambeaux des cadavres, et, quand cette ressource manquait, ils égorgeaient les femmes, les enfans, les vieillards. Au XIe siècle, une famine non moins cruelle désola la France pendant trois années consécutives. Les hommes allaient à la chasse des hommes, rapportent les chroniqueurs. Un boucher de Tournay fut condamné à être brûlé vif pour avoir exposé sur son étal de la chair humaine, et un aubergiste de Mâcon subit la même peine; il assassinait les voyageurs qui descendaient chez lui non pour les voler, mais pour les manger. La folie de la faim est l'excuse des mères arabes, qui, il y a peu d'années, tuaient leurs enfans pour nourrir la famille (1). Elle est aussi l'excuse des compagnons du lieutenant Greely dans la dernière expédition du pôle Nord, où des matelots du yacht *Mignonnette* furent condamnés à manger les leurs pour prolonger leur existence. Mais ce sont là des causes accidentelles, passagères, qui tendent à devenir chaque jour plus rares, grâce à la rapidité des communications d'un point à l'autre. Nous voudrions pouvoir en dire autant des fureurs qui naissent à la suite des guerres civiles, des luttes de parti à parti. Un membre de la Société d'anthropologie racontait dans une séance récente qu'il avait vu deux Siciliens mordre à belles dents le cœur d'un Napolitain qui n'était pas encore complètement mort. Il est d'ailleurs inutile de sortir de France pour savoir ce que les passions surexcitées ont pu amener d'atrocités. L'anthropophagie, dans ces cas douloureux, peut être un crime, elle n'est point une institution.

La cause la plus fréquente, la plus incontestable des sacrifices humains et des festins de cannibales, leur suite inévitable a été, chacune de ces pages en offre la preuve, le sentiment religieux. Les hommes se faisaient, ils se font, hélas! chaque jour des dieux aussi féroces qu'ils le sont eux-mêmes. La terreur que ces dieux inspirent est la raison des holocaustes qu'on leur offre; il faut à tout prix détourner leur vengeance. Les sacrifices humains étaient communs sur toute la côté sud-est de Madagascar. Les Malgaches les regardaient comme seuls capables d'apaiser la colère de leurs dieux. Nous voyons à Haïti le *vaudou*, c'est le nom donné au culte secret de la couleuvre; il a été importé d'Afrique par les nègres que la traite livrait à l'esclavage et il s'est fidèlement transmis de génération en génération jusqu'à nous. Quand, au milieu d'une danse fré-

(1) *Akhbar*, Alger, 5 mai 1868.

nétique, l'exaltation et la fureur sont arrivées à leur comble, le chef, auquel nul n'oserait désobéir, désigne une victime, le plus souvent une poule ou une chèvre, quelquefois un enfant. Elle est immédiatement égorgée, et tous s'empressent de boire son sang, de manger sa chair, celle de l'enfant comme celle de l'animal (1).

C'est aussi à un sentiment religieux étrangement perverti qu'il faut attribuer la puissance des sorciers, que l'on suppose en communication avec les dieux. Chez les peuples de l'extrême Nord de l'Amérique, ces sorciers erraient pendant des semaines dans les forêts les plus sombres. Rendus furieux par la solitude et la privation de nourriture, ils se précipitaient sur ceux qu'ils rencontraient et les déchiraient avec leurs dents. De semblables blessures étaient méritoires, aussi les plus courageux ou les plus dévots n'hésitaient-ils pas à se présenter à eux et à souffrir sans se plaindre leurs morsures. Chez les Nootkas, les sorciers ne se contentaient pas des vivans, ils déterraient les morts pour les dévorer. C'est en mangeant de la chair humaine, nous dit M. Eyre, un des hommes qui ont le mieux étudié les aborigènes de l'Australie, que les devins établissent leur néfaste influence.

La pensée d'une autre vie, cette pensée si fortifiante qui élève le cœur de l'homme au-delà des horizons bornés de son existence éphémère, au-delà des besoins matériels de chaque jour, se rencontre jusque chez les races les plus inférieures. Elle conduit les hommes à déposer dans la tombe du mort les armes qu'il portait, les outils de sa profession, des vases renfermant les provisions pour le grand voyage. Chez les Scythes comme chez les Peaux-Rouges, on égorgeait le cheval du chef pour le placer à côté de lui dans la sépulture ou sur le bûcher funéraire. De là aussi des sacrifices humains; les femmes, les esclaves sont condamnés à une mort cruelle pour suivre leur chef dans le monde inconnu où il entrait; et souvent le chef avant de mourir prenait soin de désigner lui-même les serviteurs ou les concubines qui devaient l'accompagner. On cite sous les dolmens de l'Algérie des squelettes repliés sur eux-mêmes et, à côté d'eux, les crânes des malheureux immolés en leur honneur. A Kertch, en fouillant un tumulus connu sous le nom de Koulouba, la colline de cendres, on découvrit les restes mortels d'un roi entouré de ses femmes, de ses serviteurs, de son cheval. Le roi portait une couronne, un collier, des bracelets en or et en émail, indices de son rang, et à côté de lui reposait le glaive qui lui avait servi dans

(1) Ces faits ont été clairement prouvés dans un procès qui eut lieu à Port-au Prince en février 1864. Huit Vaudoux, hommes ou femmes, et parmi eux les chefs de la secte, furent condamnés à mort.

les combats. César, en racontant les funérailles des Gaulois, ajoute : « Ces funérailles, eu égard à leur civilisation, sont magnifiques et somptueuses. Tout ce que l'on croit avoir été cher au défunt pendant sa vie, on le jette dans le bûcher, même les animaux, et, il y a peu d'années encore, on brûlait avec lui les esclaves et les cliens qu'il avait aimés. » Dans le Michoacan, sept femmes de naissance noble devaient être sacrifiées à la mort du roi ; chacune avait ses fonctions spéciales, et nul ne doutait que le roi ne conservât par-delà la tombe les hommages et les respects qui lui étaient rendus pendant sa vie. Dans les premiers temps du royaume de Tezcuco, quelques victimes seulement étaient immolées aux funérailles, mais leur pompe grandissant avec le luxe et la richesse du pays, le nombre augmenta rapidement. Pour honorer le roi Nezahualpilli, on égorgea successivement deux cents hommes et cent femmes. Quand les victimes étaient rangées autour du bûcher, un des plus proches parens du roi leur adressait une longue harangue pour les remercier des services qu'ils avaient rendus au défunt et pour leur recommander la même fidélité dans les nouvelles régions qu'elles allaient habiter avec lui. Souvent ces malheureux se présentaient volontairement et réclamaient l'honneur de mourir avec leur maître. C'est sans doute ce même sentiment qui poussait la veuve hindoue à se précipiter sur le bûcher qui allait consumer son époux. L'immolation de victimes humaines n'est donc pas toujours due à la seule cruauté, à la seule superstition ; elle peut avoir pour cause des sentimens plus élevés, l'amour et le dévoûment.

C'est aussi à un sentiment élevé qu'il faut attribuer l'étrange coutume, transmise presque toujours par une longue suite d'ancêtres, de manger ses parens après leur mort. Nous avons cité des exemples qui remontent à la plus haute antiquité ; il en est bien d'autres encore, et nous n'avons que l'embarras du choix. Les Fans, les M'Bengas, voisins de nos établissemens du Gabon, mangent les corps de leurs pères. Garcilaso de la Vega raconte que les Acumas, qui vivaient sur les bords du Marañon, se réunissaient pour dévorer, rôtis ou bouillis, suivant leur goût, les parens qu'ils avaient perdus. Certaines peuplades de l'Inde croyaient se rendre agréables à la déesse Kali en mangeant ceux des leurs qui étaient atteints de maladies incurables. Les habitans des îles Sandwich rendaient le même hommage aux chefs qu'un jugement solennel prononcé après leur mort déclarait dignes de cet honneur. Ils les mangeaient par amour, disaient-ils !

Si l'on mangeait des parens ou des chefs regrettés par un sentiment de vénération, on mangeait ses ennemis, ceux surtout remarquables par leurs vertus guerrières ou leurs forces physiques, dans

l'espoir d'acquérir ainsi ces qualités. Chez tel peuple, c'était le cœur ou l'œil; chez tel autre, les organes sexuels qu'il fallait choisir. Les Thlinkeets dévorent les corps des braves tués dans un combat. « Lorsque les Californiens, raconte La Pérouse, ont vaincu et mis à mort sur le champ de bataille des chefs ou des hommes très courageux, ils en mangeaient quelques morceaux moins en signe de haine ou de vengeance que comme un hommage qu'ils rendaient au mort et dans la persuasion que cette nourriture était propre à augmenter leur courage. » Les Utes faisaient bouillir les cœurs de leurs ennemis et se vantaient d'avoir bu leur sang. Les Pavillons-Noirs, nos ennemis du Tonkin, font mourir leurs prisonniers dans de cruelles tortures; ils mangent ensuite leur cœur et leur foie; ils en usent de même pour ceux des leurs distingués par leur valeur; ils ne doutent point qu'ils ne s'inoculent ainsi cette valeur (1).

Tel devait être aussi le secret désir d'un chef sioux, Sitting Bull, qui, il y a quelques années, ayant surpris un détachement de l'armée régulière des États-Unis, se fit apporter les corps du général et du colonel qui le commandaient et qui avaient été tués dans le combat, ouvrit leur poitrine avec son couteau, en tira le cœur et le dévora devant tous ses hommes.

Chez certains peuples, — mais le fait est assez rare, — on condamnait tel criminel à être mangé. Chez les Zapotèques, la femme adultère était mise à mort, et chacun des complices de ses désordres était tenu de manger un morceau de sa chair. Les Battas de Sumatra ont un livre de lois ou de coutumes écrites sur des feuillets d'écorce. Ces lois condamnent les prisonniers de guerre, les adultères, les voleurs de nuit, ceux qui ont des rapports sexuels avec un membre de leur tribu ou qui l'ont traîtreusement attaqué, à être dévorés vivans. L'usage veut qu'on laisse passer quelque temps entre la sentence et l'exécution; au jour indiqué, le condamné est amené et lié à un poteau les bras en croix. L'offensé a le droit de choisir le morceau qu'il préfère; les assistans ont leur tour; chacun s'avance selon une hiérarchie strictement réglée; le chef vient le dernier; il doit couper la tête, qu'il garde comme un trophée; la viande est mangée sur place, et les femmes sont exclues du festin. Une jeune femme, rapporte un voyageur récent, s'était sauvée pour rejoindre son radjah qu'elle aimait; elle avait été aidée dans sa fuite par un serviteur infidèle. Le mari et ses amis poursuivent les fugitifs; l'amant est tué d'un coup de revolver. Le mari pardonne à la femme, qui était fort jolie; le serviteur en revanche est condamné

(1) *Evening Standard*, 26 octobre 1883.

à être mangé, et la sentence est exécutée séance tenante, sous les yeux des officiers hollandais, impuissans à l'empêcher.

L'anthropophagie n'implique nécessairement ni la férocité ni la dégradation extrêmes. Les Battas, dont nous venons de parler, instruits par des missionnaires protestans, savent presque tous lire et écrire. Les Mexicains étaient assurément supérieurs aux autres peuples de l'Amérique du Nord; nulle part cependant les sacrifices humains n'ont atteint un pareil degré d'atrocité, ni les festins de cannibales un aussi grand développement. Nous connaissons des sauvages qui, hier encore, étaient anthropophages et dont les mœurs sont plutôt douces, les insulaires de Taïti et de Tonga, par exemple. A Taïti, l'honneur de manger l'œil était réservé au roi et le premier nom de la reine Pomaré (*Aimata, je mange l'œil*) était un souvenir de son royal privilège. Mais ce sont là des exceptions et, en général, l'anthropophagie est alliée à la plus complète barbarie. Nous ne pouvons donc souscrire à l'opinion soutenue, il y a quelques années, au congrès préhistorique de Bologne, par M. Vogt, que les tribus adonnées à l'anthropophagie et aux sacrifices humains étaient beaucoup plus avancées dans l'agriculture, l'industrie, les arts, la législation que les peuples voisins qui repoussaient ces crimes. Nous donnons les propres paroles du savant professeur ; point n'est besoin, il semble, de les réfuter. Les faits nombreux que nous avons cités sont une réponse péremptoire. La science la plus incontestable devient vaine, alors qu'on ne sait l'aborder qu'avec des idées préconçues. Il ne faut pas oublier non plus, et c'est peut-être là une des causes de l'erreur de M. Vogt, que l'accusation de cannibalisme a été souvent bien légèrement formulée. Dans les siècles passés, comme aux jours où nous vivons, les haines, les passions, les préjugés populaires, s'y sont donné pleine carrière. Aux premiers temps de notre ère, les chrétiens ne furent-ils pas accusés de célébrer leurs mystères en buvant le sang des jeunes enfans? Au moyen âge, chaque peuple prétendait imputer cette odieuse coutume à ses ennemis. Quand les Lombards envahirent l'Italie à la fin du VIe siècle, ce fut l'accusation que répétaient dans leur terreur les vaincus. Plus tard, dans d'autres régions, elle se renouvelait contre les Slaves. Les croisés et les Sarrasins, dans leurs longues et sanglantes luttes, s'accusaient réciproquement de cannibalisme, et nous-mêmes, n'avons-nous pas vu les colères insensées des peuples contre les Israélites, qui réclamaient, assurait-on, le sang des vierges chrétiennes pour pétrir leurs pains azymes ?

Nous disions, en commençant ces lamentables récits, qu'on était

véritablement épouvanté de la dégradation à laquelle l'homme pouvait arriver. Nous avons vu cette dégradation dans les siècles passés; elle persiste au milieu de ce grand mouvement qui agrandit les horizons de l'humanité et nous entraîne vers des destinées inconnues. Il est profondément douloureux, il est humiliant de voir la barbarie régner encore sur des régions immenses et le progrès s'arrêter à tel degré de latitude, comme si des races entières étaient incapables d'y prendre part. Et cependant que d'efforts ont été tentés! que de mobiles puissans sur le cœur de l'homme ont agi sans relâche! L'ambition et la soif de l'or, le dévoûment et la charité ont conduit le civilisé vers le sauvage, ont amené le contact des races supérieures et des races inférieures. Ces mobiles, si différens dans leur but, si différens dans leur action, ont abouti, il faut bien le dire, à une égale impuissance. Le désir immodéré des conquêtes est aussi ardent chez les peuples modernes, qui se croient les maîtres de leurs destinées, que chez les despotes des temps passés, et les démocraties ne le cèdent en rien, sous ce rapport, aux Césars; mais les conquêtes et leurs dures conséquences ont rarement été bienfaisantes aux vaincus. Les besoins d'un commerce avide de débouchés, en face d'une concurrence effrénée, amènent sur les points les plus reculés du globe des établissemens, des comptoirs nouveaux. Quelques bouteilles d'eau-de-vie, quelques mètres d'étoffe, quelques colliers de verroterie achètent des royaumes entiers. La protection des gouvernemens suit leurs nationaux; une colonie est fondée au milieu de populations barbares; mais les vices de notre civilisation se font plus facilement accepter que ses grandeurs. Des hommes, pionniers héroïques, vont porter aux cannibales des principes plus purs, une morale plus élevée: leur œuvre reste stérile. Ils arrosent de leur sang ces terres inconnues : le bon grain qu'ils sèment ne lève point. Il y a là, pour le penseur, des mystères insondables. L'homme est-il donc condamné à d'infranchissables limites? Les races diverses ne peuvent-elles dépasser un certain ordre de conceptions? ne peuvent-elles s'assimiler un certain ordre de progrès? Les races inférieures ne peuvent-elles se développer au contact de races supérieures et sont-elles fatalement condamnées à disparaître devant elles? Ce seraient là de bien douloureuses conclusions; aujourd'hui elles paraissent fondées. Dieu veuille que l'histoire future puisse les démentir!

Mis DE NADAILLAC.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

AUX

ÉTATS-UNIS

Les opérations relatives à l'élection du vingt-deuxième président de l'Union américaine, commencées en juin dernier, viennent de franchir, le 4 novembre, une étape décisive par la désignation des électeurs présidentiels dans chacun des trente-huit états dont se compose cette grande république fédérative. Comme la mission conférée par le suffrage universel à ces électeurs du second degré est devenue, par la force des choses et par une déviation traditionnelle des intentions primitives de la constitution de 1787, un mandat rigoureusement impératif, le résultat peut être considéré dès maintenant comme définitivement acquis. Le collège électoral qui vient d'être élu aura bien encore à se réunir le premier mercredi de décembre pour nommer officiellement le président et le vice-président; mais il ne s'agit plus là que d'une simple formalité. Le vote des électeurs est connu d'avance. C'est M. Cleveland, et non M. Blaine, qui prendra, le 4 mars prochain, à la Maison-Blanche, la place du président actuel, M. Chester Arthur.

Ce résultat était prévu depuis plusieurs mois par tous les observateurs attentifs des mouvemens de l'opinion publique et de l'évolution des partis aux États-Unis. La victoire des démocrates était escomptée, et si, dans l'élection qui vient d'avoir lieu, il y a quelque matière à étonnement, c'est que cette victoire ait été aussi peu déci-

sive, et que même, dans les derniers jours de la lutte et presque dans les premières heures qui ont suivi le scrutin, elle ait pu sembler douteuse.

Aussitôt que les républicains, dans leur convention nationale tenue en juin à Chicago, eurent adopté la candidature de M. James-Gillespie Blaine, une scission violente éclata au sein du parti. Le groupe des « indépendans, » faible par le nombre, puisqu'il ne dispose peut-être pas de plus de 100,000 à 150,000 voix sur plus de 10 millions d'électeurs, mais qui compte dans ses rangs les citoyens les plus intelligens, les plus éclairés et, affirme-t-on, les plus honnêtes des états de la Nouvelle-Angleterre et de New-York, prit avec éclat position contre M. Blaine et contre M. Logan, choisis comme candidats républicains pour la présidence et la vice-présidence. Il était impossible, dirent les chefs du groupe dans d'imposans meetings tenus à Boston et à New-York, que les indépendans consentissent à sanctionner de leurs votes un choix tendant à confier les destinées du parti républicain, compromis par les agissemens des politiciens de l'école grantiste, à des hommes dont le nom ne pouvait signifier que le renouvellement et la perpétuité de ces agissemens flétris par l'opinion publique. Les indépendans ne craignirent pas de pousser l'esprit d'opposition jusqu'à déclarer qu'ils voteraient pour MM. Cleveland et Hendricks, que la convention nationale démocratique tenue en juillet venait d'adopter pour ses candidats.

C'est l'influence néfaste exercée par le général Grant sur les mœurs du parti républicain, de 1872 à 1876, qui a déterminé aux États-Unis la formation d'un tiers parti résolu à secouer le joug des grandes organisations électorales et à revendiquer la liberté du vote. Déjà, en 1872, les républicains « libéraux, » sous la direction de M. Carl Schurz, du Missouri, du poète-journaliste William Cullen Bryant, de M. George-William Curtis et d'autres citoyens éminens de New-York, avaient essayé d'empêcher la réélection du général en s'alliant avec les démocrates. Après les scandales de la seconde présidence de Grant et la formation, autour du héros de Vicksburg et de Richmond, de ce cénacle de politiciens véreux qui érigea la corruption politique et administrative en système régulier de gouvernement, après les trop fameuses affaires Belknap, Babcock, Shenck, Orville Grant, et toute cette boue que les enquêtes de la majorité démocratique du congrès en 1876 remuèrent dans l'entourage et jusque dans la famille du président, le parti républicain parut définitivement condamné par le soulèvement de l'opinion publique. L'ancien groupe des libéraux, reconstitué sous le nom de « républicains indépendans, » estimait cependant que le parti répu-

blicain pouvait encore poursuivre la haute mission que le peuple lui avait confiée en 1860, mais seulement à la condition de se réformer. L'élection de M. Hayes, il y a huit ans, et celle de M. Garfield, il y a quatre ans, ont justifié cette vue. Mais M. Blaine, auquel avait semblé revenir de droit la succession de Grant, comme inspirateur et chef suprême du parti, paraissait aux indépendans l'homme le moins propre à réaliser cette réforme nécessaire. Ils ne lui reconnaissaient aucune des qualités morales qu'exigeait l'accomplissement de cette tâche. *Ils ne le tenaient point pour un honnête homme* et déclarèrent dès cette époque qu'ils ne l'accepteraient jamais pour candidat à la présidence. Le choix de la convention nationale de Chicago, l'été dernier, leur parut un véritable défi jeté à l'opinion des honnêtes gens, et nous venons de les voir relever fièrement le défi.

Pour apprécier toute l'importance de cette défection des indépendans, il faut songer que la population électorale des États-Unis est divisée en deux fractions à peu près égales, votant constamment l'une pour les démocrates, l'autre pour les républicains; que deux fois déjà, en 1876 et en 1880, les démocrates ont été tout près de s'emparer du pouvoir exécutif; et que la révolution politique qui va s'accomplir cette fois se serait réalisée dans les deux précédentes élections si les indépendans avaient alors abandonné, comme ils l'ont fait cette année, le drapeau du parti républicain. Il est probable que le succès des démocrates aurait été beaucoup plus décisif si les indépendans avaient conservé jusqu'au bout l'attitude qu'ils avaient prise au début de la campagne présidentielle. Mais il s'est produit dans ce petit corps d'armée, toujours flottant entre les deux partis, toujours prêt à évoluer d'un camp à l'autre, des défections qui ont affaibli son action au moment suprême. Les votes des indépendans se sont divisés, et c'est à un déplacement de quelques centaines de voix à peine qu'a tenu, le 4 novembre, le sort de l'élection.

Depuis plus d'un an, les principaux journaux du parti démocratique et des républicains dissidens avaient établi, avec une précision que l'événement a justifiée, la carte géographique du champ de bataille où les partis allaient se heurter. Le collège électoral présidentiel, composé dans chaque état de délégués en nombre égal à celui des représentans et des sénateurs que cet état envoie à Washington, reproduit ainsi l'image exacte de la représentation totale de l'Union au congrès fédéral. Le nombre des sénateurs, à raison de deux par état, est de 76. La chambre des représentans, depuis le recensement de 1880, compte 325 membres. Le collège électoral est donc composé actuellement de 401 électeurs, et la majo-

rité nécessaire pour la validité de l'élection, de 201 voix. Il a été admis, dès le début, que 162 votes étaient complètement assurés à M. Cleveland, votes appartenant à dix-sept états répartis comme suit : tirez une ligne de l'est à l'ouest, entre l'embouchure du fleuve Delaware et l'Ohio, suivez le cours de cette rivière, puis le Mississipi, les côtes du golfe du Mexique et de l'Océan-Atlantique; vous aurez tracé les frontières d'un immense territoire que, dans le langage politique américain, on appelle le *solid South* (le Sud compact). Il y a là douze états, entre autres quelques-uns des plus anciens et des plus importans de l'Union, dont M. Blaine n'avait pas un vote à attendre. C'est l'ancien domaine de l'esclavage, reconquis par les démocrates, il y a une dizaine d'années, depuis que les nègres, détrompés sur les mérites de leurs initiateurs à la vie libre, les *carpet-baggers*, ont cessé de voter en masse pour les candidats que leur désignait le parti républicain. A ces douze états il convenait d'en ajouter cinq autres dont le vote ne paraissait aucunement douteux aux démocrates : le Missouri, l'Arkansas, la Louisiane, le Texas, à l'ouest du Mississipi, et le New-Jersey, sur l'Atlantique; total : 162 voix.

Il n'y a pas, pour les républicains, un *solid North* comme il y a un *solid South* pour les démocrates. A côté d'un certain nombre d'états du Nord, inféodés à la cause républicaine, il en est quelques-uns dont le verdict est peu sûr, et que les champions de l'un et de l'autre camp sont forcés de se disputer jusqu'au dernier jour de la lutte. Cependant on comptait seize états résolument républicains, disposant de 171 voix. Le Far-West, malgré ses tendances libre-échangistes, ne vote pas volontiers pour les démocrates. L'Illinois est forcément fidèle aux républicains, ne fût-ce que par respect pour la mémoire de Lincoln. La Pensylvanie, essentiellement protectionniste, ne pouvait manquer d'apporter ses trente voix à M. Blaine, apôtre du protectionnisme. Par prudence, les démocrates abandonnaient l'Ohio, au moins dans leurs calculs de prévision; quant à la plupart des états de la Nouvelle-Angleterre, tout un ensemble de traditions historiques, morales, et intellectuelles les rattachait au parti républicain.

Restaient cinq états douteux, ayant droit à un total de 68 votes : Nevada, 3; Connecticut, 6; Californie, 8; Indiana, 15; New-York, 36. Si les républicains pouvaient enlever le New-York, ils avaient cause gagnée, quand même ils perdraient le reste des états incertains, et encore un ou deux autres états, comme le Nebraska, le Colorado ou l'Orégon. Si, au contraire, les démocrates avaient les 36 voix du New-York, il ne leur fallait plus que gagner, en outre, un seul des états douteux, soit l'Indiana, que leur apporterait fort

probablement M. Hendricks, soit le Connecticut. Ainsi, avec New-York et un seul des autres états douteux, les démocrates l'emportaient. Sans New-York, il fallait aux républicains, pour vaincre, les quatre derniers états douteux. On voit que l'élection présidentielle reposait entièrement sur le vote de l'état de New-York, qui, comme une réduction de l'Union, contient à peu près autant de républicains que de démocrates, le groupe des indépendans formant presque toujours l'appoint de la majorité.

Cette situation particulière, qui donne une importance capitale au vote du New-York, *the empire state*, et lui attribue actuellement le rôle que jouait autrefois la Pensylvanie, *the keystone state*, ne date pas d'hier. Après avoir longtemps voté avec les démocrates, le New-York a porté ses voix, de 1856 à 1864, sur Frémont, puis sur Lincoln. En 1868, il revint aux démocrates, et son candidat préféré fut H. Seymour. En 1872, nouvelle évolution; on le voit contribuer à la réélection du général Grant. En 1876, il donne 20,000 voix de majorité à Tilden contre Hayes, et à peu près autant, en 1880, à Garfield contre Hancock. Le vote du New-York est, par conséquent, très versatile, et il est difficile, l'événement vient de le démontrer une fois de plus, de faire grand fond sur un élément aussi incertain. Les démocrates avaient cependant, cette année, de justes motifs de confiance, puisque leur candidat, Cleveland, était l'homme que les électeurs du New-York avaient élu, il y a deux ans, pour gouverneur, avec l'énorme majorité de 200,000 voix, et que ce gouverneur paraissait avoir grandi plutôt que baissé dans l'estime et l'affection de ses administrés.

En dépit des conditions désavantageuses dans lesquelles il engageait la lutte, une aile de son armée passant à l'ennemi à la veille même de l'ouverture des hostilités, le candidat républicain entreprit vaillamment la campagne. M. James Gillespie Blaine est un des hommes les plus considérables de son parti. Politicien consommé, possédant à fond l'art des combinaisons politiques, directeur émérite de la puissante *machine* électorale dont dispose une organisation maîtresse du pouvoir depuis vingt-cinq ans, orateur distingué, homme d'état superficiel et inconstant, mais brillant, et, comme disent les Américains, magnétique, président de la chambre des représentans de 1865 à 1875, puis sénateur, et ministre des affaires étrangères dans le cabinet de Garfield, candidat malheureux à la présidence de l'Union en 1876 et en 1880, il s'était, après l'attentat de Guiteau, retiré dans la vie privée, cherchant un repos bien gagné dans sa maison d'Augusta (état du Maine), affectant un renoncement complet aux choses de la politique et se réfugiant dans l'étude austère de l'histoire. Il a publié cette année un gros in-octavo de

sept à huit cents pages, le premier volume d'une histoire contemporaine des États-Unis sous le titre de : *Vingt Années de congrès.* Cet effacement n'était qu'apparent, ses amis le savaient bien, et ce fut sans aucune peine qu'on l'en tira pour lui faire accepter une troisième candidature et lui confier la défense du parti républicain menacé par les progrès des démocrates.

Affrontant la colère indignée des indépendans, il entreprit personnellement la conquête des états douteux et parcourut successivement le New-York, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Michigan, le Wisconsin, sans négliger la Pensylvanie, le Connecticut et le Massachusetts. Les mœurs électorales américaines sont connues; on sait quelles fatigues elles imposent aux candidats qui s'acquittent consciencieusement de leurs devoirs. Processions immenses aux flambeaux, revues de milices, défilés de corporations, aubades, banquets, concerts, meetings monstres, et ce terrible supplice du *shake hands* qui brise les bras les plus vigoureux, aucune de ces épreuves naturellement ne fut épargnée à Blaine. On a calculé qu'il eut à franchir en six semaines de 13 à 14,000 kilomètres de chemins de fer et qu'il prononça par jour de dix à vingt-neuf allocutions. A la fin d'octobre, il rentrait à New-York pour assister à un banquet que lui offraient, chez Delmonico, deux cents millionnaires représentant un capital de 2 milliards 500 millions de francs. La fête avait été organisée par M. Cyrus Field et par le célèbre Jay Gould, roi de la haute finance de New-York et partisan chaleureux du candidat républicain. Au cours du repas, une souscription fut faite pour subvenir aux derniers frais de la campagne; elle s'éleva, dit-on, à plus de 2 millions 1/2. On ne compte pas d'ailleurs les millions prodigués depuis trois mois par le comité national républicain et personnellement par les grands financiers du parti comme M. Jay Gould. Jamais, de mémoire de politiciens, les dépenses d'une campagne présidentielle n'avaient atteint un chiffre aussi élevé. Une dernière procession de cinquante mille personnes en faveur de M. Blaine, et une autre de trente mille pour M. Cleveland terminèrent la longue série des réjouissances électorales. M. Blaine reprit le chemin du Maine, tandis que M. Cleveland se rendait à Buffalo pour voter. Ses devoirs de gouverneur l'ayant retenu pendant toute la durée de la campagne, celui-ci n'avait guère quitté Albany que pour de courtes excursions qui ne dépassèrent jamais les limites de l'état de New-York. Dans les derniers jours seulement, il fit de brèves apparitions sur le territoire du Connecticut et dans le New-Jersey. Il avait laissé porter tout le poids de la lutte à ses amis et surtout à son collègue en candidature, M. Hendricks, vétéran des batailles électorales, qui, dans l'Ouest, disputait pied à pied le terrain à son concurrent M. Logan.

Les premiers résultats connus du scrutin justifièrent entièrement les prévisions des démocrates. Le *solid South*, avec ses annexes, leur avait donné les 162 voix sur lesquelles ils comptaient en toute assurance. De même, M. Blaine enlevait au Nord et à l'Ouest 171 voix. Des cinq états incertains, deux passaient aux républicains, la Californie et le Nevada, deux aux démocrates, l'Indiana et le Connecticut. Au total, 182 voix et 18 états pour les républicains, 183 voix et 19 états pour les démocrates. Qui avait New-York et ses 36 voix? Pendant trois jours cette question resta sans réponse, ou plutôt les deux partis se déclarèrent victorieux. Les journaux des deux camps donnaient des chiffres contradictoires; de part et d'autre, on s'accusait de mauvaise foi. M. Jay Gould ayant le contrôle de toutes les lignes télégraphiques de l'état, les démocrates affirmèrent que, dans un intérêt de spéculation, et pour créer un courant d'opinion favorable à M. Blaine, il avait fait sciemment transmettre des télégrammes falsifiés. L'excitation publique atteignit une telle intensité que l'on put redouter des désordres. Les démocrates s'écriaient que leurs adversaires voulaient renouveler les procédés scandaleux de 1876 et fausser les chiffres du scrutin pour porter de force leur candidat au pouvoir. En fait, le dépouillement des votes ne pouvait s'effectuer assez vite au gré de ces impatiences surchauffées. L'état de New-York, qui a presque l'étendue de l'Angleterre, compte plus d'un million d'électeurs, et le vote pour les électeurs présidentiels a lieu au scrutin de liste. Le 8 novembre enfin, la vérité fut connue : les démocrates l'emportaient, mais de si peu que le doute avait été bien permis. Un journal républicain d'Albany annonça le fait au public en reconnaissant une majorité de 1,200 voix environ en faveur des démocrates, et toute incertitude fut dissipée lorsqu'on lut dans les journaux le texte du télégramme par lequel M. Jay Gould saluait la victoire de M. Cleveland : « Je vous félicite cordialement, monsieur, de votre élection. Tout le monde concède que votre administration comme gouverneur a été sage et conservatrice; j'ai la certitude que, sur un champ plus large, comme président, vous ferez mieux encore, et que les grands intérêts du pays seront entièrement saufs entre vos mains. — Jay Gould. » Cette dépêche produisit un effet extraordinaire et instantané. A la voix du puissant millionnaire, le calme se rétablit dans la rue, la confiance rentra dans les esprits et les cours des valeurs se relevèrent dans Wall-Street. L'élection ne serait pas contestée; les républicains admettaient leur défaite.

Les démocrates avaient le droit de se réjouir; mais tout leur commandait de ne triompher qu'avec modestie. Ce n'était pas le moment de faire de grandes phrases sur le châtiment que le suffrage universel venait d'infliger aux adeptes dégénérés des doc-

trines républicaines. Que l'éloquence de M. Blaine, les millions des princes de la bourse et du comité national républicain, les intrigues ténébreuses du pseudo-candidat Benjamin Butler, les attaques scandaleuses contre la vie privée de M. Cleveland, peut-être une trahison de la faction démocratique de Tammany Hall eussent déplacé un millier de voix de plus dans l'état de New-York, et le châtiment providentiel tombait sur les démocrates. Quoi qu'il en fût, ce n'était pas trop que ces 1,000 voix, mais c'était assez. Grâce au mode de scrutin usité pour l'élection du collège électoral présidentiel, elles ont suffi pour jeter en bloc dans la balance, en faveur du candidat démocrate, les trente-six votes de l'état de New-York. Le 3 décembre prochain, M. Cleveland sera donc formellement élu président, avec M. Hendricks, comme vice président, par 219 voix électorales contre 182 données à MM. Blaine et Logan.

II.

M. Grover Cleveland, l'heureux candidat du 4 novembre, n'a pas des états de services aussi éclatans que son rival, qui vient de voir si mal récompensée la ténacité de ses aspirations à la présidence des États-Unis. Né d'hier en quelque sorte à la vie politique, n'ayant opéré jusqu'en 1882 que sur un théâtre extrêmement restreint, complètement inconnu alors que M. Garfield honorait M. Blaine de son amitié et l'appelait au poste de secrétaire d'état, le nouveau président entre en quelque sorte par effraction dans l'histoire. On ne saurait même rien sur ses origines, tant il a peu de notoriété nationale, si quatre biographies, publiées coup sur coup pendant la campagne électorale, n'avaient appris au peuple des États-Unis d'où venait l'homme qui allait probablement le gouverner.

M. Cleveland est né le 18 mars 1838. Il aura donc quarante-sept ans quelques jours après son installation à la Maison-Blanche. Sa forte corpulence, son visage plein et large, orné d'une simple moustache, le menton dépourvu de la barbiche légendaire, ne rappellent en rien le type yankee. M. Cleveland, qui ressemblerait plutôt à un de nos compatriotes, est cependant bien un fils de la Nouvelle-Angleterre. Il descend d'une famille britannique établie dans le Massachusetts un peu avant la fin du XVIIe siècle. Un de ses ancêtres, le docteur Aaron Cleveland, *graduate* de Harvard et ministre épiscopalien à Philadelphie, comptait au nombre des amis de Benjamin Franklin, dans la maison duquel il mourut en 1757, laissant une nombreuse famille et peu de bien. Sa veuve ouvrit un petit magasin à Salem (Massachusetts) et sut élever dignement ses enfans. L'un d'eux, Aaron, établi dans le Connecticut, fut élu à la législature et

y proposa un bill pour l'abolition de l'esclavage. Après avoir débuté commerçant, il finit ministre congrégationaliste. Le second de ses treize enfans, William, fut le grand-père de Grover Cleveland. Ce William, horloger et orfèvre, fut en son temps réputé pour un très honnête et très habile artisan. Destinant son fils, Richard Falley Cleveland, à l'état ecclésiastique, il l'envoya au collège de Yale, où il fut gradué en 1824. Richard épousa, en 1829, Anne Neale, fille d'un libraire d'origine irlandaise et d'une quakeresse allemande de Philadelphie, et, après un court séjour en Virginie, vint s'établir, en 1834, comme ministre de l'église presbytérienne dans le village de Caldwell (New-Jersey).

C'est là que naquit Stephen Grover Cleveland, le cinquième des enfans de Richard. Il avait trois ans lorsque la famille émigra à Fayetteville (New-York). Le jeune Grover fit ses premières études à l'école du district, passa une année à l'académie, puis entra comme apprenti chez un marchand. Son père ayant été appelé à Clinton (du même état) comme agent d'une mission américaine avec un traitement de 5,000 francs qui parut amener la fortune dans cette humble maison, Grover put reprendre ses études. En 1853, nouveau déplacement, le père de Grover étant envoyé à Holland Patent, près d'Utica. L'installation à peine terminée, le chef de la famille mourut subitement, ne laissant rien que de jeunes enfans à la charge des aînés. Grover avait seize ans. Par son frère William, professeur dans une institution d'aveugles à New-York, il obtint un petit emploi dans cette maison et consacra désormais ses heures de liberté à l'étude de la langue latine et de la littérature anglaise. Nous le retrouvons, un an plus tard, chez sa mère, cherchant vainement une place à Utica et à Syracuse et prenant la résolution d'émigrer à l'ouest. Il s'arrête à Buffalo, chez un oncle, éleveur de bestiaux, qui le fait travailler à la préparation du prochain volume d'un manuel d'agriculture. Ce séjour, de provisoire, devint définitif, et quelques études de droit permirent à Cleveland d'entrer à dix-huit ans comme clerc dans un cabinet d'affaires. Au bout de quelques semaines, son assiduité et le sérieux de son travail lui valent 80 francs par mois. En 1859, il est admis au barreau et ses patrons élèvent peu à peu son traitement mensuel à 250 francs. On lui offre une place d'attorney-adjoint du district dans le comté d'Erie. La position était honorable, mais peu rétribuée, et Grover avait à soutenir sa mère. Il l'accepta pourtant, et bien lui en prit. L'attorney en titre lui laissant toute la besogne, le public commença bientôt à apprécier l'ardeur laborieuse du jeune légiste et ses qualités de *debater* devant le tribunal. Ses biographes le représentent, à cette époque de sa vie, étudiant ses dossiers jusqu'à trois heures

du matin, menant de front de nombreuses affaires, supportant sans plier un travail écrasant.

Il est difficile, aux États-Unis, de se tenir hors de la politique. En entrant dans la vie active, il faut également entrer dans un parti. Les électeurs avaient déjà les yeux sur Cleveland, et c'est le parti démocratique qui réussit à l'enrôler dans ses rangs. Deux fois candidat malheureux pour des postes subalternes, il est enfin élu sheriff en 1870. Cette place lui donnait ce qui lui avait fait défaut jusqu'alors, du loisir et le moyen de réaliser quelques économies. Lorsqu'il en sortit pour reparaître au barreau de Buffalo, on vit en lui un autre homme, plus sûr de lui, jouissant d'une grande autorité dans sa profession et préparé à de plus hautes destinées. Six années de succès professionnels constans consacrèrent sa réputation solidement établie d'homme intègre, de travailleur infatigable, d'avocat érudit et éloquent. Ce n'était cependant qu'une réputation toute locale; nul ne soupçonnait dans cet excellent et obscur praticien de province l'homme devant lequel allait bientôt sombrer pour un temps la fortune du parti républicain. L'occasion de sortir de l'ombre surgit en 1881. La corruption, dans le gouvernement municipal de Buffalo, ville républicaine, avait pris de telles proportions qu'un changement de régime parut nécessaire. Un grand nombre de républicains s'engagèrent à voter pour le candidat des démocrates si ceux-ci faisaient un bon choix. Les démocrates se tournèrent d'instinct vers M. Cleveland; malgré l'opposition de quelques politiciens du parti, sa candidature fut adoptée par acclamation, et il fut élu maire avec 3,500 voix de majorité.

Investi de ses nouvelles fonctions le 1er janvier 1882, il prit vigoureusement en main la tâche de correcteur des abus que ses concitoyens venaient de lui assigner. Tous les méfaits politiques, qu'ils eussent l'étiquette républicaine ou démocratique, trouvèrent en lui un adversaire impitoyable. Il était bien le réformateur que les circonstances réclamaient; sa renommée dépassa en peu de temps l'enceinte municipale, et le nom de Cleveland devint populaire dans tout l'état de New-York. Les démocrates étaient fiers de l'honnête homme qu'ils avaient découvert. Au mois de septembre de la même année, pas une voix n'osa protester dans la convention démocratique de Syracuse lorsque sa candidature fut proposée pour le poste de gouverneur de l'état.

La fortune politique de M. Cleveland grandissait avec une singulière rapidité. Inconnu en 1881, il briguait en 1882 la plus haute fonction du plus puissant état de l'Union, et les circonstances spéciales qui entouraient cette lutte électorale allaient en outre tourner sur lui les yeux de toute la nation. C'est, en effet, des élec-

tions générales d'automne de 1882, et, notamment, du résultat de la partie engagée dans l'état de New-York que date l'évolution politique qui vient d'aboutir à la défaite nationale du parti maître du gouvernement depuis vingt-quatre ans.

Les républicains avaient pour candidat M. Folger, secrétaire du trésor, personnage hautement respectable, fonctionnaire intègre, qui aurait honoré les fonctions de gouverneur de New-York comme il avait honoré ses fonctions de juge et de ministre des finances. Lorsqu'il mourut, il y a quelques semaines, tous les Américains, sans distinction de parti, ont rendu un juste hommage aux grandes qualités et à la dignité de caractère de ce bon citoyen, de cet administrateur éclairé qui n'avait rien du politicien vulgaire et qui laissait une réputation sans tache. Malheureusement, en 1882, sa candidature était imposée au parti républicain de New-York par les amis de M. Chester Arthur, qui conservait encore, à cette époque, l'illusion d'une réélection possible et songeait à préparer le terrain en plaçant un homme sûr à la tête de l'état-empire. Cette tentative fut une des fautes les plus lourdes du gouvernement de M. Chester Arthur, à d'autres égards honnête et respectable. Elle a ruiné son crédit, tandis qu'elle élevait le piédestal sur lequel on allait hisser M. Cleveland. Les républicains du New-York étaient, en effet, profondément divisés, et les prétentions de la Maison-Blanche se heurtaient à une opposition acharnée dans la convention des délégués du parti tenue à Saratoga. Pour enlever la nomination de M. Folger, les amis de l'administration eurent recours aux procédés les moins avouables, aux pratiques les plus impudentes, même à des fraudes grossières dont la révélation immédiate souleva un *tolle* général. Le résultat fut que M. Cleveland obtint, le 7 novembre 1882, une énorme majorité contre M. Folger (550,000 voix contre 343,000). Aux démocrates complétement unis et rivalisant d'enthousiasme s'étaient joints les républicains mécontens (conduits, assure-t-on, par M. Blaine lui-même, peu satisfait de l'attitude de M. Arthur à son égard) et les indépendans. Ces deux groupes avaient voté en masse contre l'abus éhonté des influences administratives, abandonnant le secrétaire du trésor, l'ami et l'un des conseillers les plus estimés du président, pour l'humble maire de Buffalo, pour ce petit avocat dont personne, en dehors des limites du New-York, ne connaissait le nom, qui n'avait fait partie d'aucune assemblée, même à Albany, qui ne possédait aucun passé politique et ne présentait pour toute garantie de ses capacités que quelques mois d'une bonne administration municipale dans un chef-lieu de comté.

Tels sont les traits sous lesquels M. Cleveland apparaît aujour-

d'hui à l'imagination de la majorité des citoyens des États-Unis. C'est comme réformateur qu'on l'avait porté à la mairie de Buffalo, comme réformateur qu'il est devenu gouverneur de New-York, comme réformateur qu'on vient de l'élever à la présidence. C'est bien l'ennemi des abus, le travailleur longtemps obscur, toujours courageux, profondément honnête, étranger aux intrigues de parti, inaccessible aux influences corruptrices, capable de se mesurer corps à corps avec le problème redoutable de la réformation politique, que les électeurs de l'Union ont tenu à porter à la Maison-Blanche. Les Américains aiment à parer leurs favoris de toutes les vertus, et, volontiers, ils feront de Cleveland ce qu'ils ont fait de Lincoln, le type du *self-made man*, du parvenu que son énergie et son honnêteté ont poussé des rangs les plus humbles au poste le plus élevé. On nous le montre conservant dans ses fonctions de gouverneur les habitudes d'activité, d'application tenace, de probité rigide, qui ont fait le succès de sa vie, toujours simple de goûts, dédaigneux même du plus modeste confort, n'acceptant point de permis de circulation sur les chemins de fer et ne prenant jamais de voiture, se rendant chaque matin avant neuf heures à pied dans ses bureaux du Capitole à Albany, ne prenant qu'une heure au milieu de la journée pour *luncher*, donnant à cinq heures ses audiences, sans huissiers, sans secrétaires, toujours accessible, travaillant de huit à onze heures après le dîner, rentrant à pied chez lui vers minuit.

Dans le diamant de cette vie si pure, si correcte, si noble, les partisans de la candidature de M. Blaine ont réussi cependant à découvrir une paille, et cette découverte a fait un moment un énorme tapage. Il n'est que juste de dire que les démocrates avaient ouvert le feu contre M. Blaine en attaquant outrageusement sa moralité politique. Bien que ces incursions réciproques, aussi scandaleuses d'un côté que de l'autre, dans la vie privée des candidats, aient été un des plus tristes et des plus indignes épisodes de la campagne présidentielle, il faut bien en dire quelques mots. Il paraîtrait donc que M. Blaine aurait, à plusieurs reprises, tiré un parti fort lucratif de sa grande situation et de son influence considérable, à la chambre des représentans, plus tard au sénat, grâce à des relations trop intimes avec des entrepreneurs de chemins de fer en quête de concessions. Maître, en qualité de président de la chambre, de la formation des comités, il aurait rendu à plusieurs compagnies des services signalés en assurant le vote de certains bills financiers et il aurait touché soit en espèces sonnantes, soit sous forme d'options avantageuses ou de simples livraisons de titres, un prix très élevé de ses bons offices. On a publié sur ces

transactions peu édifiantes, fondement d'une très grosse fortune, de formidables dossiers, notamment les fameuses lettres Mulligan; la discussion des faits allégués contre M. Blaine a rempli pendant plusieurs semaines d'innombrables colonnes de journaux. On l'a traîné dans la boue en l'injuriant comme le plus vil des courtiers marrons, comme le dernier des escrocs. M. Blaine n'était sans doute pas à l'abri de tout reproche; en tout cas, il n'a que faiblement répondu à ces attaques; le plus souvent même, il a feint de les ignorer.

Mais le parti ne pouvait rester sous le coup d'une aussi dangereuse agression. Il fut résolu que, par une diversion habile, les républicains porteraient la guerre dans le camp ennemi. On fut tout heureux, à force de scruter le passé de M. Cleveland, d'y déterrer un péché de jeunesse. La trouvaille était belle : l'incorruptible gouverneur de New-York n'aurait pas toujours été chaste. L'affaire se ramène à ceci : M. Cleveland aurait eu jadis une liaison avec une veuve peu digne, semble-t-il, par son caractère et ses habitudes d'intempérance, de l'affection qu'elle avait inspirée. Sur ce thème ont été brodées d'infinies variations. Des scènes pénibles ont été racontées en grand détail; il a été question d'un enfant né au cours de la liaison et non reconnu par M. Cleveland pour cause de paternité douteuse. L'enfant aurait grandi dans un asile d'orphelins, la mère aurait été placée dans un établissement d'aliénées ou d'incurables. Il y avait un fond de vérité dans cette histoire; M. Cleveland n'a pas hésité à le déclarer. Mais des témoignages non suspects attestent que dans cette affaire, qui avait eu des côtés douloureux, M. Cleveland s'était conduit en galant homme et que rien, dans ce qui s'était passé, ne pouvait entacher son honneur. Restait cependant le fait de la liaison, avoué par le candidat présidentiel. Tous les puritains de la Nouvelle-Angleterre se sont voilé la face devant cet aveu cynique. Des femmes en grand nombre ont pris fait et cause contre le contempteur du respect dû à leur sexe, et, grâce aux feuilles républicaines, peu s'en est fallu que l'honnête M. Cleveland ne fût transformé en un abominable débauché dont toutes les familles devaient s'éloigner avec horreur. Était-il possible de porter à la présidence un homme qui avait blessé d'une telle atteinte la morale sociale et les lois religieuses? La question a été discutée sérieusement en ces termes pendant quelque temps, et il est certain que l'aventure dont on a cherché à faire de M. Cleveland le peu chevaleresque héros a nui sensiblement à sa candidature auprès d'un certain nombre de personnes respectables dans le parti des indépendans. Les résultats de l'élection dans plusieurs états de la Nouvelle-Angleterre paraissent indiquer qu'au moment du vote

bien des électeurs, dont la pudeur s'était trouvée offensée, n'avaient pas encore pardonné au candidat démocrate ce malencontreux manquement à la chasteté.

L'élection est close; toutes ces histoires, qui relèvent plus du commérage que de la politique, vont promptement s'oublier. M. Blaine cessera d'être un infâme trafiquant de faveurs législatives, et Cleveland le débauché est déjà redevenu l'honnête M. Cleveland. Il fallait, pour que ces racontars eussent pris tant d'importance pendant la campagne, l'absence absolue, que l'on a pu constater dans les trois mois écoulés, de toute discussion sérieuse sur les grandes questions politiques à l'ordre du jour. C'est qu'en réalité il n'y avait à l'ordre du jour aucune grande question politique. Les États-Unis ont, depuis plusieurs années, à certains égards cette bonne fortune, à d'autres cette condition fâcheuse, que les deux grands partis entre lesquels ils sont divisés en soient réduits à se faire tous les quatre ans une guerre impitoyable, sans qu'aucun intérêt national d'importance capitale soit attaché au résultat. On vient de voir que la lutte y perd singulièrement en dignité. Le pays lui-même, en revanche, y gagne en tranquillité. L'élection qui vient d'avoir lieu a laissé fort indifférente l'immense majorité des citoyens. L'agitation désordonnée qui s'est produite sur quelques points et le tapage assourdissant que font les politiciens ne doivent pas tromper l'observateur. Démocrates et républicains ont voté partout avec la discipline habituelle, se conformant aux injonctions des chefs de parti avec docilité, mais sans enthousiasme, bien convaincus que les destinées de l'Union ne dépendaient nullement du succès de l'un ou de l'autre candidat. Tous les grands problèmes légués par la guerre de sécession, émancipation civile et politique des noirs, reconstruction des états du Sud, rétablissement de l'égalité des droits et des libertés locales sur tout le territoire fédéral, sont depuis longtemps résolus. Les démocrates, même les plus exaltés, ceux que l'on appelait jadis les démocrates-Bourbons, ont cessé de rêver une résurrection du système esclavagiste. Leur ancienne doctrine des *State Rights*, de la souveraineté des états, n'a plus d'autre valeur que celle d'une réminiscence historique. Que l'on rapproche les deux programmes (*platforms*) adoptés cette année par les conventions nationales, on se convaincra qu'ils diffèrent plus par les mots que par le sens. Tous deux réclament une stricte application de la réforme administrative, promettent de protéger les Américains au dehors, de défendre le travail national contre la concurrence résultant de l'immigration excessive de travailleurs étrangers. L'un, aussi bien que l'autre, se prononce contre les monopoles, contre l'abus des concessions de terres; dans chacun d'eux, on essaie de gagner les Irlandais

par quelques virulentes objurgations contre l'Angleterre, on s'engage à améliorer le sort des classes laborieuses. Sur un seul point, celui des tarifs de douane, il y a divergence de doctrines. La *platform* républicaine était nettement protectionniste, tandis que le programme républicain, fort éloigné encore des principes libre-échangistes, accuse cependant de vagues tendances à une législation douanière plus libérale.

Cette uniformité dans les revendications des deux partis a fait justice d'un préjugé qui avait longtemps entravé les progrès du parti démocratique auprès de certaines classes d'électeurs dans les États du Nord. On a fini par comprendre que l'arrivée des démocrates au pouvoir ne pouvait plus être une menace pour la tranquillité du pays, pour le crédit public, pour la marche des affaires. Il n'y a rien de commun entre le parti démocratique actuel et celui qui s'alliait, en 1860, avec les propriétaires d'esclaves et les sécessionnistes. Ceux-ci sont des êtres d'antan. Une génération nouvelle a passé sur les grands événemens qui ont fait disparaître ces tenans d'un régime exécré, pour jamais condamné. Hommes et choses, dans l'Union, se sont, depuis, complétement transformés. Ceux qui voient encore dans le parti démocratique une organisation dangereuse pour l'ordre social, hostile aux intérêts conservateurs, ne songent pas que c'est toute une moitié de la population fédérale qu'ils déclarent impropre à l'œuvre de gouvernement. Et pourtant il y a déjà longtemps que les démocrates sont prêts à prendre le pouvoir que le verdict du suffrage universel vient de leur conférer. En 1876, M. Tilden a obtenu 184 voix du collège électoral contre 185 attribuées à M. Hayes, et après même qu'une fraude restée célèbre assurait cette unique voix de majorité à son rival, le vote populaire, qui ne compte pas pour l'élection présidentielle, mais dont les partis relèvent avec soin les utiles indications, faisait ressortir une majorité de 200,000 voix en faveur du candidat démocrate. Quatre ans plus tard, sur 9 millions de votans, la majorité populaire du républicain Garfield contre son concurrent Hancock n'a été que de 7,000 voix. Les démocrates ont eu presque constamment la majorité dans la chambre des représentans depuis 1874. Ils l'ont encore dans le congrès actuel, qui prendra fin le 4 mars prochain, en même temps que la présidence de M. Arthur. Ce n'est donc pas un coup de surprise qui enlève le pouvoir aux républicains; c'est une évolution normale, longuement préparée par les événemens. Les partis finissent par s'user et perdre toute vitalité lorsqu'ils sont confinés indéfiniment dans l'opposition; il sera salutaire que les démocrates, puisqu'ils constituent la moitié de l'Union,

soient mis enfin à leur tour en situation de faire la preuve de leurs capacités de gouvernement.

Quant aux républicains, ils ont tout à gagner à sortir pour quelque temps de la Maison-Blanche. C'est une trop longue occupation du pouvoir exécutif qui a engendré dans leurs rangs la décomposition morale et la corruption politique. Un parti qui se croit assuré contre tout danger de dépossession perd le sentiment de la responsabilité et tombe fatalement dans les fautes qui ont provoqué la violente croisade des partisans de la réforme contre le parti républicain.

Depuis plus de dix ans, les indépendans n'ont cessé de se dresser en accusateurs contre le système de dépravation et de démoralisation administratives que les politiciens de l'état-major politique de Grant ont intronisé aux États-Unis et qui comprend tout cet ensemble de pratiques malsaines et de doctrines impudentes résumées dans la maxime cynique : « Aux vainqueurs les dépouilles. » Ce régime connu sous le nom de *grantism*, et devenu de nos jours, au dire des indépendans, le *blaineism*, repose sur le mépris des préceptes de la morale en matière politique. Le gouvernement, aux mains des chefs du parti républicain, ne constituait plus qu'une sorte de syndicat organisé pour imposer à l'Amérique la domination à perpétuité d'une coterie de politiciens de profession, affiliés à une bande de tripoteurs financiers et de détenteurs de monopoles, une vaste société en commandite, régie par des *bosses*, pour l'exploitation du pouvoir, des jouissances qu'il procure, et de l'immense patronage dont il est investi sur près de cent mille postes administratifs fédéraux. Le premier remède qu'ont réclamé les indépendans contre les funestes effets de cette démoralisation, c'est que les amis du président et les chefs du parti dominant dans le sénat et dans la chambre des représentans fussent dépossédés par une mesure législative du droit de disposer en maîtres absolus de tous les emplois. Il ne peut y avoir de bonne administration lorsque les employés ne doivent leur poste qu'à la faveur, et ne peuvent espérer se maintenir en place qu'à la condition de rendre constamment de nouveaux services, même pécuniaires, au parti qui les a nommés. De là cette importance énorme qu'a prise aux États-Unis depuis la présidence de Grant la question de la réforme administrative, *civil service reform*. Pendant longtemps les indépendans ont crié dans le désert, et n'ont obtenu des républicains que des railleries et des quolibets. On les traitait de « visionnaires, d'idéalistes, d'aristocrates, de songe-creux. » Pour Garfield, ce fut plus sérieux. Il voulait réaliser la réforme ; le revolver de l'assassin Guiteau l'en punit en juillet 1881. Mais, en 1882, l'écrasante defaite

électorale infligée à la coterie des chefs républicains par une explosion d'indignation populaire, les détermina à opérer un changement de front immédiat et complet. L'éviction était proche ; il allait falloir abandonner le gouvernement. Le moment était propice pour jeter une dernière fois un peu de poudre républicaine aux yeux des électeurs et assurer du même coup l'inamovibilité à tous les fonctionnaires que le parti en se retirant allait laisser derrière lui dans les places. Ce fut une conversion des plus édifiantes. On ne voyait plus à Washington que républicains prêchant la réforme. Un bill traînait au sénat, depuis plusieurs mois, présenté par un démocrate, M. Pendleton, bill instituant un concours pour la nomination aux emplois et interdisant toute révocation pour motif politique. Les républicains s'en emparèrent, le discutèrent solennellement et, après l'avoir rajeuni et complété, le votèrent en janvier 1883 à une grande majorité, se faisant ainsi du meilleur article du programme de leurs adversaires un excellent diplôme de réformateurs.

Les démocrates furent très déconfits. La plupart d'entre eux, en acceptant le cri de guerre des indépendans, n'avaient jamais pris la réforme au sérieux, ou plutôt la réforme, pour eux, se ramenait à ces formules simples, mais significatives : « Épuration générale du personnel ; nettoyer les écuries d'Augias ; mettre les *rascals* (les républicains) à la porte. » C'était là, pour la masse du parti, le commencement et la fin de la sagesse réformatrice. Ils eurent très bien conscience que les républicains, sous couleur de réformer l'administration, étaient en train de leur jouer un très mauvais tour en leur fermant à l'avance toutes les places, c'est-à-dire l'accès des dépouilles, pour le jour où les clés du trésor fédéral passeraient aux mains des démocrates. Un sénateur de la Georgie, M. Brown, exprima sans aucun doute le sentiment du plus grand nombre de ses coreligionnaires politiques le jour où il s'écria naïvement, au cours du débat sur les bills de réforme : « Je me demande quel intérêt le parti peut avoir à s'embarrasser d'un bill Pendleton ou autre qui pourra devenir une gêne sérieuse quand il s'agira de mettre tous les républicains hors des places pour y faire entrer les démocrates. »

Si M. Cleveland, président de l'Union, reste fidèle aux principes qui ont dirigé jusqu'ici sa vie et ses actes publics, il appliquera avec la plus grande sévérité la loi sur la réforme du service civil, bien qu'elle ait été votée par les républicains. Il tiendra tête à l'armée des solliciteurs, qui va envahir Washington, et refusera de livrer toute l'administration, comme une proie, aux faméliques du parti démocrate. Il épargnera ainsi à son pays et au monde le spectacle de ce changement de personnel jusque dans les plus

infimes emplois, qui avait toujours paru le complément obligatoire de toute évolution mettant un nouveau parti en possession du pouvoir exécutif aux États-Unis. Là devra se borner, provisoirement au moins, l'action directe du président. Ni lui ni ses ministres ne peuvent prendre l'initiative de mesures à proposer au congrès. Il ne peut que conseiller ce qu'il croit bon et opposer son *veto* à ce qu'il trouve mauvais. Or le sénat, dans le quarante-neuvième congrès qui commencera à siéger l'année prochaine, sera encore républicain, et les élections pour la chambre des représentans, qui viennent d'avoir lieu en même temps que l'élection présidentielle, semblent avoir réduit à une trentaine de voix la majorité des démocrates dans cette assemblée. On ne peut donc s'attendre à une activité extraordinaire sur le terrain législatif, et les choses vont sans doute suivre à peu près le même cours que sous l'administration républicaine.

On pense généralement que la question douanière deviendra l'affaire principale, la préoccupation prédominante des hommes d'état américains. Mais il ne faut pas oublier que les démocrates sont très divisés en ce qui concerne le tarif. Le parti a des chefs libre-échangistes comme M. Carlisle, du Kentucky, président de la chambre, et des chefs protectionnistes, comme M. Randall, de la Pensylvanie. On tient, dans l'Ouest, pour un tarif plus libéral et, dans l'Est, pour le maintien de la protection. On peut certainement attribuer aux énergiques déclarations de M. Blaine en faveur du régime des droits protecteurs les conquêtes faites dans les derniers mois par les républicains dans tous les états de la Nouvelle-Angleterre, dans le New-York, dans l'Ohio et la Pensylvanie. Toutes les fois que les démocrates parlent du libre-échange, ils ont hâte de formuler toutes sortes de restrictions. Leur *platform* de Chicago, en juillet dernier, déclare nettement qu'il ne faut pas priver les industries de la protection dont elles ont besoin. La formule la plus généralement employée dans les déclarations du parti est celle-ci : « Nous favorisons un tarif ayant pour objet de produire *un revenu limité aux nécessités d'un gouvernement administré économiquement* et réglé dans son application de manière à éviter des charges inégales, *à encourager les industries et la production à l'intérieur*, et à *conférer au travail une rémunération légitime* sans créer ou soutenir des monopoles. » Il y en a, on le voit, pour tous les goûts, et ce serait se leurrer que d'attendre du triomphe des démocrates une brusque modification dans la politique économique traditionnelle des États-Unis.

A. Moireau.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Macbeth* (de Shakspeare), drame en 5 actes, en vers, par M. Jules Lacroix (reprise).

Il ne faisait pas bon, en 1822, jouer Shakspeare à Paris. Une troupe venue de Londres en fit l'expérience : il est vrai qu'elle avait cette audace, peut-être excusable, de représenter le texte anglais ; la jeunesse patriote, animée par *le Constitutionnel*, mitrailla d'œufs et de pommes les envahisseurs ; un cri domina la tempête, s'il faut en croire Stendhal : « A bas Shakspeare ! c'est un aide-de-camp de Wellington ! » En 1884, il n'est pas question de rendre le poète responsable du manège de sa nation en Egypte : *Macbeth*, lui seul, dans cette seule année, fournit deux récoltes aux directeurs de théâtres : l'une, vers la fin du printemps, à la Porte-Saint-Martin ; l'autre, vers la fin de l'automne, à l'Odéon ; après la traduction en prose, la traduction en vers. Les Parisiens, à l'envi, se réjouissent qu'on leur rende Shakspeare, comme d'un bonheur pour lequel chacun d'eux était prêt depuis longtemps et dont l'indignité de son voisin le privait seule jusqu'ici.

« Entrez, messieurs et mesdames, à la Porte-Saint-Martin ! Vous allez voir ce que vous allez voir : *Macbeth !* Non pas un *Macbeth* éreinté, un *Macbeth* énervé, à qui l'on a limé les dents et coupé les ongles ! Non, messieurs, mais le monstre lui-même, présenté par M. Richepin, le premier, le seul qui ait osé le saisir à l'état de nature et le traîner devant le public tel qu'il l'a rencontré dans les montagnes touraniennes... Allez ! *les Blasphèmes !* » Et l'on « suivit le monde » et l'on entra ; et l'on vit et l'on entendit un *Macbeth* exaspéré par le belluaire, si hérissé de poil et si formidable en gueule qu'on

ne douta pas d'abord que tous les muscles, sous cette toison, ne fussent à leur place, et que tous les crocs, vibrant de ces rugissemens, n'eussent leurs pointes. Le moyen d'imaginer qu'on n'a pas devant soi Shakspeare, tout Shakspeare et rien que Shakspeare, lorsqu'on aperçoit de ci, de là, des poignards « culottés de sang, » — un « tetin » qu'une mère arrache de la bouche de son fils, — une cervelle d'enfant qu'il s'agit de faire « gicler » sur le pavé ! Ah ! ce ne sont plus là les fadaises d'un Ducis, ni les fadeurs d'un Letourneur, d'un Guizot, d'un Montégut, encore moins d'un Léon Halévy, d'un Émile Deschamps, d'un Jules Lacroix! François-Victor Hugo lui-même est étonné.

Cependant des Aryas indiscrets ont l'idée de recourir au texte : *Unmannerly breech'd with gore... Breech* veut bien dire culotte, et *breech'd* culotté, mais dans le sens propre où le mot ne s'emploie guère, sinon dans la chanson : *Votre Majesté — Est mal culottée!* D'où il suit que *breech'd with gore*, pour les contemporains de Shakspeare, est à peu près l'équivalent de *vêtus de sang* pour les contemporains de Racine. D'ailleurs quelqu'un s'avise que *breech'd* ne va pas tout seul, mais qu'il est modifié par l'adverbe *unmannerly* (incivilement); porter une culotte, à l'ordinaire, est un procédé civil; une culotte de sang, pour un poignard, est une marque d'incivilité; de sorte que si Shakspeare a donné au mot *breech'd* une attention particulière, il a voulu en faire, par l'alliance de l'adverbe, un de ces traits précieux où se complaisait le goût de son époque; s'il a mis à cette place autre chose qu'une expression toute naturelle, c'est une gentillesse : M. Richepin, par affectation d'exactitude, y met une grossièreté. Le reste à l'avenant : *nipple*, à proprement parler, désigne le bout du sein : une nourrice dit-elle : « Je vais retirer le tetin à mon petit? » Elle dit « le sein, » tout bonnement, sans avoir lu Ducis. Quant au verbe *to dash out*, quel en est le sens, sinon « faire sortir en éclats? » *Gicler* n'ajoute rien, que je sache, à la force de l'idée ni de l'image; s'il y ajoute, il a tort : c'est le texte qu'il renforce. On connaît ce personnage de *Rabagas*, qui, rédigeant une affiche, appelle un cochon un cochon : « Oui, cochon! reprend-il... Et si je savais un mot plus cochon que cochon, je le mettrais ! » M. Richepin, le sait, ce mot, et il le met!

Pourquoi ce parti-pris de violence? Pour étonner Shakspeare? Ou, — parlons sérieusement, — pour le compromettre? Pour porter plus loin sous la peau du lion les représailles des artistes dans le camp des bourgeois? Ce ne serait, à ce compte, qu'un enfantillage; poussé à l'outrance sur quelques points, *Macbeth* n'en serait pas moins *Macbeth*; pour la première fois il serait donné de le voir tout entier sur la scène, traduit en français avec cette sorte de fidélité que permet la prose; on aurait le plaisir, au moins, de mesurer dans des conditions nouvelles son effet sur le public.

Hélas! M. Richepin n'a disposé de place en place ces précieuses pierres d'achoppement que pour donner le change aux naïfs : chaque fois qu'on buterait, on s'écrierait : « A la bonne heure! le chemin n'est pas nivelé! » Autant de menues ordures, autant de marques d'authenticité pour l'ouvrage : ainsi des toiles d'araignée sur les bouteilles chez les marchands de vins et des piqûres de ver sur les bahuts chez les fabricans de vieux meubles; mais ce *Macbeth* n'est qu'un abrégé à l'usage des badauds. Il y manque des morceaux, et non des moindres, et, dans l'ètoffe qui reste, l'adaptateur ne s'est fait faute ni de tailler ni de recoudre. La ruse est bientôt dénoncée : on n'accourt plus, dès le second jour, que pour voir, sans y croire, les prétendus signes d'exactitude de la version nouvelle; on veut les voir pour eux-mêmes : les amusantes toiles d'araignée! les impayables piqûres! « Culottés de sang, ma chère!.. Il faut entendre cela! » On va donc à la Porte-Saint-Martin pour s'effaroucher un peu, sans être dupe. Est-ce pour faire vite que le traducteur a fait court? Les interprètes, comme lui, paraissent avoir été pressés. Mme Sarah Bernhardt n'a pas médité son rôle; elle en jette beaucoup de phrases d'un seul bloc, presque au hasard; elle a pourtant bien de la grâce et de l'énergie, tant pour séduire Macbeth que pour l'enrager. M. Marais représente le héros avec un emploi perpétuel de sa force, qui prouve peut-être plus de zèle que de subtilité; au moins cette sauvagerie frappe-t-elle, et, dans la scène du banquet, cette ardeur se fait applaudir. Ainsi les acteurs, par leurs dons naturels et par une aventureuse dépense d'eux-mêmes, soutiennent pendant quelque temps la recette : les curieux de Paris, sinon les Parisiens, vont pour s'émoustiller, sinon pour s'émouvoir, visiter Shakspeare chez Barnum.

Cependant les lettrés avertissent les gens simples, qui veulent aimer Shakspeare comme il est, et non comme un objet de scandale, de patienter une saison. L'Odéon promet le *Macbeth* de M. Jules Lacroix, remonté avec soin; ce n'est pas le monstre lui-même, car c'est *Macbeth* en vers, et notre alexandrin, si docile qu'il se fasse, exige de petites concessions, au prix desquelles il rend la poésie de l'original mieux que la prose ne saurait faire; d'ailleurs, il ne s'agit pas de la traduction intégrale publiée par M. Jules Lacroix, en 1840, mais de la traduction adaptée au théâtre et déjà représentée : aussi discrète que possible en ses infidélités, aussi pleine du suc de Shakspeare, cette forme française de *Macbeth*, telle quelle, est un chef-d'œuvre : on l'a saluée de ce titre en 1863, on va le lui confirmer. Nous y voici; ce n'est pas le monstre, inacceptable pour nous avec ses difformités, dont le sacrifice est peu regrettable, mais c'est le dieu : *deus, ecce deus!*

Il faut l'avouer, la soirée où ce dieu a paru parmi nous, contre l'attente des prophètes, a été froide. Le public, averti d'admirer, a écouté

Macbeth en conscience; ni l'attention, ni le respect, de la première scène à la dernière, n'ont fait défaut. Mais d'éprouver, par une intelligence soudaine de l'ouvrage, par cette illumination qui ne se peut espérer qu'au théâtre, et par un attachement particulier de l'intérêt, et par un frisson nouveau de terreur, une sorte de plaisir qu'on ne puisse éprouver à un autre spectacle, à *Louis XI* ou à *Fualdès*, il n'en a pas été question : encore ne jurerais-je pas qu'à *Louis XI* on n'eût pris plus d'agrément, et à *Fualdès* plus de peur.

Est-ce aux comédiens qu'il faut imputer ce médiocre effet? Ils ne sont pas sans reproche. M. Paul Mounet paraît avoir composé le personnage de Macbeth avec assez de soin et de raison; il a ressenti, autant que sa mimique et sa musique permettent d'en juger, la barbarie et la mélancolie du héros, sa férocité, sa faiblesse. Un « Hamlet dans le crime, » voilà bien le personnage qu'il nous montre. Mais quoi! un tiers des paroles à peine est parvenu jusqu'à nous. M. Paul Mounet, sans doute, n'a pas été doué par les dieux du langage articulé; au moins n'a-t-il pas fait les études nécessaires pour l'élocution tragique : il dévore son rôle. Sa camarade, Mlle Tessandier, n'a entrepris ces études que récemment; elle aussi, malgré sa bonne volonté, laisse périr le texte. Assurément nous la blâmerons de pousser avec trop de vigueur le caractère de lady Macbeth, et d'une vigueur trop monotone : si l'héroïne était à ce point et constamment forcenée, elle n'aurait pas « cette petite main » que ne purifieront pas tous les parfums de l'Arabie; elle aurait au bout de chaque bras une solide pince d'étrangleur. Cependant, cette méprise générale, on serait tenté de la pardonner à Mlle Tessandier pour son aspect, sa démarche et sa physionomie dans la scène du somnambulisme; au lieu de l'agitation qu'y mettait Mme Sarah Bernhardt et qui sentait l'actrice, Mlle Tessandier observe, selon la tradition de Mre Siddons et de la Ristori, la simplicité d'attitude et de geste d'une véritable somnambule : ainsi, par des moyens plus conformes à la nature et plus dignes de l'art, elle émeut davantage. Mais la perte de tant de vers engloutis dans le débit des principaux interprètes, quel jeu de scène ou quel semblant de composition peut la réparer? Ainsi représenté, *Macbeth* devient une pantomime. Ce fut une surprise, le premier soir, au commencement du quatrième acte, quand Mlle Hadamard et M. Rebel, sous les noms de Malcolm et de Macduff, firent entendre des accens plus nets : il semblait qu'un génie eût délié les langues sur la scène ou débouché les oreilles dans la salle; un intermède d'opéra dans un ballet, voilà l'effet de ce passage, qui ne fut qu'un intermède. M. Lacroix pourrait donc, sans atrocité d'auteur, accuser d'une partie de son mécompte la diction des comédiens.

Aussi bien, quelque ami de M. Paul Mounet ou de Mlle Tessandier, s'il

y regardait avec rigueur, pourrait soupçonner la traduction de M. Lacroix de n'être pas un chef-d'œuvre. Un rare monument de patience, d'adresse, d'ingéniosité, oui, sans doute! En maint passage, M. Jules Lacroix, avec une souplesse imprévue, rend littéralement le texte; en beaucoup d'autres, sans s'astreindre à piétiner sur les traces de Shakspeare, il l'accompagne fidèlement; il marche à ses côtés et paraît libre; il donne, en place de la médaille originale, et sans que l'on perde au change plus qu'il n'est nécessaire, une monnaie française; même, plus d'une fois, sans oublier lui-même son auteur, il semble inventer des vers de poète. Mais ne forçons point l'éloge. La discrétion de ces remaniemens, dit-on, est admirable; acceptons que M. Lacroix ait réduit, pour la commodité du spectateur, le nombre des personnages accessoires; acceptons même qu'il ait supprimé certains dialogues de comparses, qui marquent pourtant les progrès et les repos de l'action, et qui tiennent dans le drame shakspearien la place du chœur dans le drame antique. Admettons qu'il ait supprimé la scène du portier, quoiqu'elle offre un merveilleux contraste, par son comique à la fois innocent et grossier, avec les scènes terribles qui l'encadrent; admettons qu'il se prive de lady Macduff et de son fils, quoique la préciosité de leur entretien soit une oasis sur le penchant le plus désolé du drame et que cette figure aimable de femme ne soit peut-être pas inutile auprès de lady Macbeth. Excusons tous ces retranchemens: si dur que soit le sacrifice, au moins chaque mutilation est nette et ne corrompt pas le corps de l'ouvrage. Mais le procédé de la transposition est singulièrement plus dangereux; le traducteur se l'est permis : en a-t-il fait toujours un bon emploi? Reculer jusqu'à Inverness, au moment où Macbeth reçoit Duncan pour son hôte, après que le meurtre est concerté, les protestations de dévoûment qu'il lui fait à Forres, après sa loyale victoire, n'est-ce pas prêter au personnage une bassesse d'hypocrisie et tout au moins un sang-froid que Shakspeare ne lui connaît pas? Rejeter au milieu de cette scène les poétiques paroles par lesquelles Duncan, à son arrivée dans le fatal château, paraît se souhaiter à lui-même la bienvenue : — *This castle hath a pleasant seat*, — et la réponse de Banquo : — *This guest of summer*, — *The temple haunting-martlet*, — n'est-ce pas perdre le bénéfice dramatique de ce délicieux et ironique augure ?

Ce n'est pas le lieu, dans cette étude, d'examiner le détail d'une traduction, en tant que traduction. J'ignore si, tout de bon, M. Lacroix prend le cercle d'or, c'est-à-dire le diadème, dont Macbeth sera couronné, pour le cercle d'or métaphorique où le destin l'entraîne; j'ignore s'il prend tout de bon le verbe *sicken* pour un verbe actif : aussi bien, peu importe. Mais pardonnerai-je que Macbeth, aux premiers conseils

donnés par sa femme, réponde résolument : « C'est dit! » Je ne puis oublier que Shakspeare lui commande la réponse toute contraire : « *We will speak further*, » et, dans ce différend, je me sens un faible pour Shakspeare. Dois-je tolérer que cet admirable vers, où l'hallucination de la vue est définie par un poète :

> Mine eyes are made the fools o' the other senses,

devienne simplement : « Je rêve... » Dois-je approuver que ces paroles toutes claires :

> That my keen knife see not the wound it makes,

deviennent, par un mot impropre substitué à un autre, ce fragment d'oracle :

> Cache bien la blessure au tranchant du couteau!

Pendant le meurtre, lady Macbeth s'écrie : « *He is about it!* Il est à l'œuvre! » Dois-je consentir qu'elle affaiblisse et traîne la phrase en ajoutant pour la rime : « Il y doit être. » La rime!.. A ce propos, faut-il un moment négliger Shakspeare et considérer le *Macbeth* de M. Lacroix en lui-même, comme un document de littérature française? Nous trouverons accouplés à la fin des vers *science* et *conscience*, *dure* et *endure*, *ensemble* et *rassemble*. Mais non! il serait injuste d'oublier que nous avons affaire à une traduction : la gêne spéciale à cette sorte d'ouvrages explique seule de certaines entorses :

> Chers amis, vos coursiers, qu'ils soient fermes et prompts...
> Macbeth, il a tué le sommeil innocent...
> Sa royale nature, elle me terrifie...

D'autre part, ce n'est pas une excuse, et bien au contraire, d'appartenir à une traduction de Shakspeare, pour des vers comme ceux-ci :

> Que mon fier ascendant te pousse et te retienne!
> Viens donc, viens! que mon âme électrise la tienne.

Révérence parler, on ne sait ici de quoi s'étonner le plus, du galimatias ou de l'anachronisme. Après cela, qu'on rende justice au travail de M. Lacroix, nous nous garderons de protester; nous-mêmes avons commencé par en déclarer les mérites. Mais Charles Lamb s'indignait de lire sous un portrait de Garrick : « Shakspeare et Garrick,

astres jumeaux; » nous demandons seulement qu'on ne traite pas d'astres jumeaux Shakspeare et M. Lacroix.

Supposons pourtant que cette traduction, ainsi que plusieurs le prétendent, soit un chef-d'œuvre, au moins le chef-d'œuvre du genre. Supposons que M. Paul Mounet, en restant lui-même, ait la diction aussi claire que M. Coquelin; supposons que Mlle Tessandier, sans métamorphose, articule aussi purement que Mlle Reichenberg, *Macbeth* produirait-il sur nous l'extraordinaire effet que le nom de Shakspeare fait espérer? J'en doute, et je dirai pourquoi. Puissè-je décharger de quelques remords les comédiens et le traducteur, sans blasphêmer le poète ni nous calomnier nous-mêmes! Ce n'est pas son art que je veux accuser, et ce n'est pas notre public; mais le rapport de l'un à l'autre.

Le théâtre anglais, au temps de Shakspeare, était dans la première enfance, comme le nôtre, au temps de Ducis, était dans la seconde. Mettre tout en action ou tout en récits, l'un n'est guère plus raisonnable que l'autre ; l'un est naïf et l'autre est sot. De ces deux procédés, on sait quel est celui de Shakspeare : tout ce qu'il imagine, ou peu s'en faut, il le jette sur les planches. Qu'on ne dise pas que c'est par système ou par impatience de génie, parce que l'auteur a choisi ce genre ou parce que ses idées, à peine conçues, ont hâte de se réaliser : à ce compte, pourquoi les victoires de Macbeth sur Macdonald et les Norvégiens ne sont-elles pas représentées, au premier acte, comme sa défaite au dernier? Pourquoi ce sergent de Marathon, qui raconte les deux batailles, et non ces batailles elles-mêmes agitées sous nos yeux? Si Shakspeare transporte sur la scène presque tous les incidens de sa fable, c'est que cette manière est la plus simple et celle qui se présente naturellement à l'esprit. Mais son public, aussi bien que son art, est tout neuf; il ne se lasse pas de voyager à la suite des héros, et, lorsqu'il s'est déplacé par la pensée, il n'examine pas si c'était pour peu de chose ou pour beaucoup; il prend un plaisir extrême à tout voir de ses yeux. Sommes-nous disposés de même sorte? Une récente expérience prouve le contraire. On nous montre à la Porte-Saint-Martin le meurtre du fils de Macduff; le spectacle de ce crime nous intéresse à peine. A l'Odéon, ce tableau est retranché : le récit du massacre fait par Lenox, entendu par Macduff. touche tous les cœurs. Ce messager, qui semble échappé de la tragédie antique, ce père qui l'écoute, ou plutôt l'émotion de l'un et de l'autre, voilà ce qui nous émeut; c'est peut-être, du drame entier, le seul trait qui porte aussi loin.

Ajoutez que, du temps de Shakspeare, ainsi que l'a fort bien dit M. Taine, « c'est l'imagination du public qui est le machiniste. » Ainsi, par une complaisance naturelle et sans fatigue, elle suit partout et rapidement les personnages; à leur suite, elle se dupe elle-même. A

beaucoup plus de frais aujourd'hui, et de la part du théâtre et de la nôtre, nous n'avons pas le même avantage. Nous payons d'un entr'acte le changement d'un décor; cependant l'intérêt se divise, l'attention languit, la sympathie se fige; et qu'arrive-t-il ensuite? Que vingt figurans chargés de feuillages en papier nous font rire. C'est l'armée de Malcolm, c'est la forêt de Birnam en marche; les contemporains de Shakspeare voyaient l'une et l'autre sans qu'il en coûtât si cher à l'impresario : quatre hommes avec des poignées de verges faisaient l'affaire. Aujourd'hui, vingt figurans pour nous ne sont que vingt figurans, et le papier découpé en feuillages n'est que du papier.

Il est vrai que *Macbeth*, parmi les ouvrages de Shakspeare, est peut-être, avec *Othello*, celui dont l'unité morale est le moins dispersée. Son unité matérielle est pourtant rompue en assez de morceaux, et plusieurs de ces morceaux ne se peuvent plus guère admettre. Il faut renoncer à choquer sur le théâtre des armées ennemies, à moins de transporter les acteurs et l'assistance à l'Hippodrome ou à l'Éden : Macbeth et Macduff combattront à froid sur la solitude des planches. Il faut que Macduff vainqueur se contente de poser le pied sur le corps du vaincu : s'il nous présentait sa tête, imitée par le cartonnier ou le cirier le plus habile, nous le renverrions avec plus d'hilarité que de dégoût au musée Grévin. Est-ce la faute du poète, est-ce notre faute si nous ne pouvons croire que cet accessoire est la tête de Macbeth? Est-ce la faute du poète, est-ce la nôtre si les sorcières, au lieu de nous effrayer comme sorcières, nous font sourire comme travestis? Elles faisaient trembler le parterre et même les spectateurs à 1 shilling, alors que le roi Jacques écrivait : « Un nommé Scot n'a pas eu honte de nier, dans un imprimé public, qu'il y eût une chose telle que la sorcellerie, soutenant ainsi la vieille erreur des Saducéens, lesquels niaient qu'il y eût des esprits. » Alors le spectre de Banquo, sans lumière électrique ni trappe, glaçait d'effroi les plus braves. Aujourd'hui, s'il nous occupe, c'est pour attirer notre critique sur l'artifice du metteur en scène et du machiniste. Prenez qu'il n'ait pas l'air, comme à la Porte-Saint-Martin, d'un homme qui s'est coupé en se rasant et qui saigne sur sa serviette; prenez qu'il ne se lève pas d'abord, comme à l'Odéon, la face tournée vers le fond de la scène, pour pirouetter ensuite et saluer le public; prenez même qu'il soit figuré, comme il l'est maintenant à Londres, par un jeu de glaces, de sorte que nous ne voyions pas et que nous n'entendions pas ce fantôme cogner du derrière au décor pour faire s'ouvrir à son recul un pilier de toile peinte. Nous ne serons pourtant pas hérissés de terreur, aujourd'hui que nous sommes retombés dans les vieilles erreurs des Saducéens et que nous ne croyons plus aux esprits. Tout le fantastique réalisé de Macbeth, en amusant nos regards, loin d'exciter notre émoi,

l'empêche. Lorsqu'Oreste, à la fin d'*Andromaque*, aperçoit les invisibles Euménides, nous les voyons dans ses yeux; nous n'avons pas la preuve sensible que l'image qui s'y réflète est vaine; nous ressentons le contre-coup du sentiment qu'elle inspire; nous ne pouvons rassurer le héros en lui faisant toucher du doigt son erreur. Ici, au contraire, nous sommes tentés de prendre Macbeth par la main et de le mener droit à l'épouvantail: la contagion de sa peur, que nous pouvons dissiper, ne nous gagne pas.

Ainsi donc, ni ce mode de composition dramatique, ni ce mode de représentation scénique, l'un et l'autre expliqués par ce qu'un art naissant a de trop matériel, par la naïveté du poète et par celle du public, ni l'un ni l'autre ne peut nous convenir. Faut-il ajouter que si, par là, le théâtre de Shakspeare est au-dessous de notre culture, par sa psychologie, hélas! il reste au-dessus ou en dehors? Que les mœurs de ses personnages soient éloignées des nôtres, ce ne serait rien encore; mais au lieu d'exposer leurs sentimens, ils les dardent; au lieu de s'éclairer d'une lumière continuelle, ils se révèlent par des fulgurations successives; en quoi, ils font le bonheur du naturaliste qui les observe, mais le désespoir du spectateur. Ils ressemblent davantage à des hommes, mais ils violent toutes les habitudes, et peut-être faut-il dire les nécessités de la scène. Point de convention, dans ce théâtre, qui s'accommode patiemment à notre intelligence. Hermione, ici, n'attendrait pas de nous avoir initiés par une série de déductions à son caractère, pour pousser le cri fameux: « Qui te l'a dit? » Avant ce cri elle en aurait jeté dix autres, et dix autres ensuite. A l'auditeur de mesurer chaque fois jusqu'où vibre l'âme de l'héroïne; à lui de remplir le silence des intervalles. Est-ce possible? Oui, sans doute, c'est possible au lecteur qui prend son temps, les pieds sur les chenets; il voit défiler devant son esprit une série de raccourcis, et, derrière chacun, il imagine tout le vivant modèle. Mais, au théâtre, des trois quarts de cette galerie presque tout le meilleur se perd: on n'aperçoit que le geste, et non les muscles ni la pensée qui les meut. Un autre geste survient, qui ravit l'attention, et puis un autre; et à la fin, on sait que Macbeth a tué Duncan, comme on saurait que la Bancal et ses acolytes ont tué Fualdès: on a vu l'acte vulgaire, qui ne fait frissonner qu'à fleur de peau; on n'a pas tressailli de l'intime joie que donne à l'âme le noble spectacle des causes.

Quelqu'un hésite-t-il à reconnaître cette disconvenance de la psychologie de Shakspeare à nos coutumes françaises ou plutôt à notre infirmité humaine? Un des passages les moins shakspeariens de *Macbeth*, et le plus étranger à la substance du drame, est assurément le dialogue de Malcolm et de Macduff, au commencement du quatrième acte. Cette fausse confidence et le revirement qui suit n'ont

rien à faire avec cette histoire d'un crime que le poète nous illustre; ce n'est qu'une amplification de rhétorique sur un sujet de morale, empruntée à la chronique d'Holinshed et versifiée. C'est pourtant une des parties de l'ouvrage qui, l'autre soir, ont fait le plus de plaisir; même, le lendemain, abusés par ce plaisir, des critiques ont rangé cette scène parmi les plus admirables. Détachez-la du *Macbeth* de M. Lacroix, jurez-moi que c'est un morceau inédit du *Louis XI* de Casimir Delavigne, un épisode tiré des *Mémoires* de Commines, où l'on voit le dauphin éprouver le dévoûment d'un de ses serviteurs : il n'est pas impossible que je vous croie. Voilà justement pourquoi le public de l'Odéon a été ravi de ce passage : secoué par tant de soubresauts pendant trois actes, il respirait un peu; il reconnaissait une ordonnance des sentimens et des idées qui lui était familière; il entendait de nouveau le discours, l'habituel discours, au lieu du cri; dépaysé par Shakspeare, il se retrouvait en lieu de connaissance, comme un Normand qui, après un voyage dans les *highlands*, se réveillerait dans un parc de l'île de Wight. Cette scène, estimée trop haut, c'est le reste méconnu : ainsi la preuve de notre thèse est faite, au sens où les mathématiciens entendent la preuve d'une opération.

Ai-je compté le dernier des obstacles qui sépare le spectateur de Shakspeare? Hélas non! Autant que dramaturge, Shakspeare est philosophe et poète; il l'est dans *Macbeth* plus que dans aucun autre de ses drames, si *Hamlet* est mis à part. Est-ce à la clarté du lustre, alors que l'héroïne expire et que l'on attend la mort du héros, est-ce en pareil endroit, à pareille heure, qu'on regarde couler avec les sentimens qu'il faut ce fleuve de pensées :

> To-morrow, and to-morrow, and to-morrow
> Creeps in this petty pace from day to day...

Holà! que le héros se lève et se précipite au dénoûment; nous ne sommes pas ici pour méditer en cadence. Mais que parlé-je d'un philosophe et d'un poète? Il en est dont le style, au moins, se laisserait comprendre à la course; Shakspeare invente perpétuellement son vocabulaire et sa syntaxe. « Un Saint-Simon déchaîné dans la poésie et dans le drame, » voilà comment le définit M. Darmesteter, qui le connaît chez nous mieux que personne. De vrai, Saint-Simon n'a pas cette suite dans l'audace ni cette fureur lyrique de l'imagination qui se crée continuellement une expression propre. Y a-t-il jamais eu un Anglais, même parmi les contemporains de Shakspeare, qui, sans connaître *Macbeth*, et l'entendant pour la première fois à la représentation, en ait compris tous les vers? Il est permis de poser la question. Aujourd'hui, plus d'un mot, au passage, déconcerte même l'auditeur instruit.

Je m'aperçois que les difficultés que je signale, pour la jouissance de Shakspeare au théâtre, nous sont communes presque toutes avec nos voisins d'outre-Manche. Quel paraîtra notre sort, si l'on réfléchit qu'entre ce style et nous, doit intervenir une traduction! Laquelle? En est-il une possible, j'entends une traduction pour la scène, vivante et non pas morte, qui ne donne pas seulement l'intelligence du texte, mais la sensation du style? Assurément, où lady Macbeth pousse l'invocation fameuse : *Unsex me*,.. M. François-Victor Hugo peut transcrire : « Désexez-moi ; » mais qui traduira la traduction? Un lettré, dans son cabinet l'interprétera, sans doute ; mais que ce cri retentisse au théâtre: pas un Français, à première audition, n'en devinera le sens. Il faut se contenter, comme M. Lacroix, de : « Changez mon sexe; » et que devient alors la vertu des mots? Macbeth, un peu plus loin, parle d'anges d'une certaine espèce : *trumpet-tongued angels*. Un émule de M. Mallarmé risquera peut-être : *langues* de trompettes; mais qui le comprendra? M. Lacroix, ingénieusement, trouve cet à-peu-près : « à la voix d'airain ; » mais qu'est-ce que l'à-peu-près en fait de style? Qu'on se figure Saint-Simon réduit en plat français par un disciple de La Harpe; au lieu de la fameuse phrase : « Il fut bombardé archevêque, » on lira : « Sa nomination à un archevêché éclata comme une bombe. » Ce nouveau Saint-Simon, à l'usage des petits grammairiens, c'est proprement Shakspeare traduit en français.

Mais encore, cette traduction que l'on cherche, sera-t-elle en prose ou en vers? La prose est plus fidèle; mais, chargée de métaphores et tortueuse en sa démarche, elle ne laissera jamais oublier qu'elle est une traduction. Ce ne sera pas un drame, mais un devoir d'école déclamé sur le théâtre; à chaque instant, l'illusion, pour peu qu'elle ait commencé, sera rompue. On réclamera le vers: on l'a réclamé, le printemps dernier, après la tentative de M. Richepin. Mais le vers français, si patiemment qu'on le désarticule, ne s'adapte pas au vers anglais; il perd son harmonie, sans acquérir celle des cinq ïambes; il perd sa contenance sans imiter leur allure. Songez que le rythme, dans Shakspeare, est si étroitement lié à l'idée que le mouvement de l'un ne peut continuer quand le mouvement de l'autre est achevé : « Souvent, dit M. Darmesteter, soit dans le dialogue, soit dans le discours même, quand il y a arrêt de sens, le vers ne s'achève pas parce qu'il n'y a pas de matière pour le remplir. » J'entends bien que, selon le système exposé par Vigny dans sa Lettre à lord ***, on « détendra » l'alexandrin dans ces parties accessoires qui sont les « récitatifs » du drame; on ne lui rendra sa fermeté sonore que pour répercuter « le chant. » Par malheur, un vers brisé n'est pas un vers sinueux, un vers plat n'est pas un vers simple, et les qualités familières de la prosodie anglaise ne se traduisent chez nous qu'en défauts : voilà pour les récita-

tifs. Si, d'ailleurs, l'observation de la césure et l'importance de la rime, après quelques passages en négligé, font reconnaître l'alexandrin dans sa pompe, aussitôt cette pompe, ordonnée pour la psychologie de nos tragiques, jure avec la pensée anglaise : voilà pour le chant. *Macbeth* en pantoufles modernes et *Macbeth* en perruque Louis XIV, voilà, des pieds à la tête, *Macbeth* en alexandrins.

« Ceci peut avoir l'air d'un paradoxe, écrivait Charles Lamb, mais je ne puis m'empêcher de penser que les pièces de Shakspeare sont moins faites pour être jouées sur la scène que celles de n'importe quel autre auteur dramatique,.. je dirai de presque tous. » Mais jouées sur une scène française, en français, au XIXe siècle, pour assurer qu'elles ne doivent pas l'être, est-on suspect de paradoxe? Eh bien ! j'en cours le risque, et telle est ma conclusion. Quelque honorable désir que nous ressentions de pratiquer, en littérature, les religions étrangères, nous ferons sagement de ne pratiquer celle-ci qu'à domicile : ainsi nous serons mieux pénétrés de la grâce, et nous offrirons au dieu un hommage plus digne de lui. *Macbeth*, à l'Odéon, en 1884, ne peut avoir que le succès d'un exercice de version orale ou d'un gros drame, d'une Conférence ou d'un *mélo :* est-ce la peine, pour si peu, de déranger Shakspeare?

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Certes, la France, comme tous les grands pays, a eu dans son histoire plus d'un cruel moment. Elle a passé, au cours de son éclatante existence, par de violentes épreuves, et la crise qu'elle traverse à l'heure qu'il est n'est pas la première qui ait été infligée à son courage et à sa fortune. Ce qu'il y a de nouveau, de poignant aujourd'hui, c'est que cette crise présente, que les hableurs de l'optimisme officiel peuvent seuls nier, semble n'être plus, comme dans d'autres temps, un simple accident, qu'elle s'aggrave en se prolongeant, qu'elle devient de jour en jour plus obscure, plus oppressive, et qu'on finit par ne plus savoir comment on en sortira.

Est-ce donc que la France, au lendemain des désastres qui l'ont accablée il y a quatorze ans, ait manqué à ceux qui ont entrepris de la diriger et de la gouverner? Elle a offert au contraire toute sa bonne volonté, son travail, son épargne, sa docilité, son abnégation; elle s'est prêtée à tout ce qui pouvait la relever, et chose extraordinaire, elle était sûrement, il y a dix ans, dans une situation meilleure qu'aujourd'hui. A peine pacifiée, elle avait retrouvé, sous une direction prévoyante, un crédit presque imprévu, des finances prospères malgré d'immenses charges, l'estime due à ses malheurs, une armée qui commençait à se reconstituer. Dix ans sont passés, ce premier mouvement de renaissance a manifestement dévié, et on est rentré par degrés dans l'ère des déficits financiers, des affaires de diplomatie mal engagées et mal conduites, des entreprises incohérentes, des confusions administratives et militaires. Par quelle étrange fatalité a-t-on reculé au lieu d'avancer depuis sept ou huit ans? Il faut bien qu'il y ait une raison, et cette raison est désormais assez évidente : c'est qu'à un certain moment, il y a eu une politique prétendue républicaine, une politique à la fois puérile et arrogante, qui a cru pouvoir traiter

les affaires de la France avec toutes les passions de faction et de secte, qui a sacrifié les idées de gouvernement aussi bien que les garanties libérales à un intérêt de domination, qui a tout violenté et tout déprimé pour régner. Cette triste politique, elle a porté ses fruits, elle a mis le gaspillage dans les finances, l'esprit d'aventure dans les affaires extérieures, la guerre dans la vie morale du pays, l'incohérence dans la justice et dans l'administration comme dans l'armée, les calculs électoraux dans toutes ses œuvres. Elle a conduit à cette situation pénible, laborieuse, que tout le monde voit, excepté peut-être ceux qui en sont les auteurs, où règne ce sentiment universel de défiance et d'inquiétude qui fait qu'on cherche de tous côtés une issue qu'on n'aperçoit pas. Tel est l'inexorable et peu rassurant résultat de ces quelques années de politique républicaine. Le dernier mot, c'est cette crise indéfinissable où s'épuisent les forces du pays, où se débattent encore aujourd'hui chambres et gouvernement, sans savoir comment ils en finiront avec cette réforme du sénat, qu'ils ont rendue nécessaire, avec ce déficit du budget qu'ils ont préparé, avec ces affaires du Tonkin où ils semblent plus que jamais se perdre à la recherche d'une solution.

On dirait que les républicains ne peuvent se défendre d'un malheureux penchant. Ils ont le goût du bruit, de l'agitation, du changement pour arriver presque toujours aux résultats les plus médiocres ou les plus inavouables. Lorsqu'il y a quelques mois, le gouvernement a engagé cette campagne si inutilement bruyante de la revision constitutionnelle, quelle était sa pensée? Il le cachait à peine, il se proposait d'enlever aux partis une arme qu'il supposait dangereuse, il voulait supprimer d'avance un mot d'ordre d'opposition et de guerre dans les élections prochaines. C'était tout simplement un calcul de parti. La revision a été votée, non sans tumulte, et la première, ou pour mieux dire l'unique conséquence de cette grande réforme constitutionnelle, c'est la nécessité d'une nouvelle loi électorale pour le sénat. Soit, la loi a été présentée, discutée, et elle est même déjà votée au Luxembourg. A quoi a-t-on songé en la préparant? S'est-on préoccupé de donner au sénat plus de force, plus d'autorité morale par une organisation plus rationnelle et plus large? Pas le moins du monde. On a songé avant tout à supprimer directement ou indirectement les inamovibles et à inscrire dans la loi un système de proportionnalité augmentant le nombre des électeurs sénatoriaux des villes qu'on supposait plus favorables aux républicains. C'était encore un calcul de parti, une tactique électorale, — et voilà pourquoi on a entrepris une campagne de revision, au risque de porter un premier coup aux institutions.

Un homme de réflexion et d'étude qui présidait la commission sénatoriale et qui ne parle pas souvent, M. Scherer, a essayé de relever

la question en inaugurant le récent débat par quelques paroles aussi fortes qu'éloquentes. Il a dit sans détour que l'inamovibilité était aujourd'hui le dernier refuge de l'indépendance parlementaire et que la suppression des inamovibles était une atteinte à la dignité du sénat, que le système de proportionnalité qu'on avait imaginé n'était qu'une chimère ou une vulgaire tactique. Il s'est élevé plus haut ou il est allé plus loin : il n'a pas craint de montrer qu'on obéissait à une superstition démocratique qui tend à tout niveler, à appauvrir la politique, à chasser du parlement les illustrations du pays ; et cela lorsque de toutes parts « on se plaint que le caractère de nos assemblées tend à baisser, lorsque la politique souffre dans toutes ses parties de la pénurie des capacités. » Il a signalé enfin le danger du système régnant aujourd'hui, qui met le nombre partout, qui ne laisse pas même un dernier asile aux lumières, à l'esprit, à l'indépendance, et il a pu dire : « S'imagine-t-on que sous un pareil régime il pourrait y avoir une politique financière, une politique extérieure, une politique générale? » Rien de plus juste. M. Scherer a eu le mérite d'exprimer, dans un langage d'une gravité pénétrante, des vérités supérieures ; mais, évidemment, les républicains du sénat ne s'inquiètent ni des illustrations du pays ni de l'autorité de l'assemblée à laquelle ils appartiennent et dont ils sont tout prêts à livrer les prérogatives. Un législateur bien intentionné, ami des transactions. M. Lenoel, a fait un effort généreux, nous en convenons, pour réserver tout au moins au sénat le droit d'élire, ne fût-ce que pour neuf ans, les soixante-quinze sénateurs qui étaient jusqu'ici inamovibles et que le gouvernement proposait de faire nommer par les deux chambres réunies. L'intention est honnête, seulement cela ne répond à rien; ces inamovibles, devenus des sénateurs à temps, tout en continuant à être nommés par le sénat, ne sont plus qu'un artifice de transaction équivoque, une invention assez arbitraire, de même que la proportionnalité imaginée pour les sénateurs élus par les départemens n'est qu'une conception de fantaisie déguisant à peine un calcul électoral. Si l'on veut, et c'était là l'idée première, que le sénat soit comme une émanation de la vie municipale, ce que M. Gambetta a appelé le grand conseil des communes, toutes les municipalités ont droit à la même représentation, et il n'y a aucune raison d'introduire l'inégalité dans les délégations des communes; si l'on veut proportionner le nombre des délégués au chiffre de la population ou à l'importance des conseils municipaux, c'est une déviation manifeste de l'idée première, et de plus ce qui a été proposé au sénat, ce qui a été voté manque aux plus simples règles de la proportionnalité. De sorte que le système adopté ne répond à rien, c'est une œuvre de hasard. En réalité, la seule intention saisissable est celle d'augmenter le nombre des délégués sénatoriaux des villes, au détriment des délégations rurales, dans l'intérêt

des candidatures républicaines, et cette campagne de revision si bruyamment inaugurée aura abouti tout simplement à une manœuvre d'élection.

Lorsque M. Scherer disait l'autre jour, qu'avec de pareils procédés on ne pouvait sans doute s'imaginer avoir une politique, cette parole trouvait son éclatante justification, non-seulement dans ce qui se passait au sénat, mais dans cette situation financière soumise en ce moment même à l'autre chambre. Où est la politique dans ce budget dont la discussion vient de commencer au Palais-Bourbon? Quelles sont les propositions de la commission ou du gouvernement qui répondent à la réalité? Il y a une chose évidente, c'est que ministres et députés reculent devant les conséquences de ce qu'ils ont fait depuis quelques années, devant les déficits qu'ils ont créés et accumulés par leurs excès de dépenses, par la plus imprévoyante administration de la fortune publique. Ils emploient toute sorte de subterfuges pour déguiser ou pallier la vérité, et ce n'est pas certainement le rapport général de la commission de la chambre sur le budget qui aidera à rétablir cette vérité. Le rapporteur général du budget pour cette année, M. Jules Roche, est un homme nouveau, un homme d'imagination et de fantaisie qui manie les finances avec dextérité, sans perdre son temps dans de trop longues études, sans se préoccuper des conditions d'une politique financière. Il a bientôt réalisé une économie ou découvert un impôt à établir, surtout lorsqu'il s'agit de faire l'économie sur la dotation des cultes ou de prélever l'impôt sur les congrégations. Du premier coup, avec l'ingénieuse fertilité de son esprit, il a trouvé le moyen, sinon d'éteindre le déficit, du moins de l'expliquer à la satisfaction du parti républicain, et l'explication est on ne peut plus facile, surtout on ne peut plus sérieuse. Oui, vraiment, s'il y a des difficultés, c'est tout simplement la faute des monarchies, des régimes qui ont précédé la république. Supposez seulement que le budget fût allégé de toutes les charges du passé, qu'il n'eût pas à payer les 548,641,520 francs, « conséquence annuelle, directe et rigoureuse de la guerre de 1870, » le déficit n'existerait pas, c'est évident. Mon Dieu! oui, la guerre a laissé des charges qu'il a fallu subir, que le budget de 1876 supportait néanmoins encore sans déficit, — et comme on a trouvé sans doute que le fardeau n'était pas assez lourd, les républicains, à leur arrivée au pouvoir, ont jugé que le moment était venu d'accroître toutes les dépenses au lieu de les restreindre. Ils ont trouvé naturel d'élever en quelques années le budget de la France de 2 milliards 1/2 à plus de 3 milliards, d'ajouter plus de 200 millions au ministère des finances pour de nouveaux emprunts, plus de 100 millions au ministère de l'instruction publique, 3 millions 1/2 au ministère des affaires étrangères, 5 millions au ministère de la justice pour la réforme judiciaire, 8 millions au ministère de l'intérieur, 100 millions au ministère de la guerre,

10 millions de pensions pour les victimes de décembre, etc., sans compter le budget extraordinaire. Bref, on a réussi à augmenter, en quelques années de paix, les dépenses publiques plus qu'on n'avait dû les augmenter pour suffire à la liquidation d'une guerre désastreuse. Et c'est ainsi que les monarchies sont visiblement la cause de tout le mal, que la politique républicaine n'est pour rien dans ces embarras d'où on ne sait plus comment se tirer, parce qu'on craint de s'avouer la vérité.

Ce que le rapporteur du budget n'a pas fait pour l'honneur de cette vérité, les conservateurs de la chambre, que l'esprit de parti n'admet même pas dans les commissions, l'ont fait avec une abondance et une netteté singulièrement instructives dans un exposé complet de la situation financière entre ces deux dates, 1876-1885. Ils ont montré par des faits, par des chiffres, la progression des dépenses, la profusion des emplois nouveaux et des dotations, les crédits engagés sans mesure, sans réflexion et sans garanties. Ce qu'ils ont montré surtout, c'est que, depuis quelques années, on se met sans façon en dehors de tous les principes financiers, de toutes les règles protectrices de comptabilité publique et de contrôle. On s'accoutume à vivre dans l'irrégularité, depuis la formation des budgets jusqu'à la liquidation, toujours tardive, que la cour des comptes ne peut plus suivre utilement. C'est tout cela qui a préparé une situation si difficile; c'est à tout cela qu'il faudrait remédier, non par des explications ridicules ou des expédiens de parti, mais par la sincérité, par la prévoyance, par le respect de la fortune publique, — et c'est parce qu'on ne croit pas les républicains du gouvernement et des chambres décidés à changer de système que l'opinion ne voit point d'issue.

Que devient cependant cette éternelle affaire du Tonkin, qui a certes aujourd'hui sa part, et sa grande part, dans cette crise dont souffre le pays, dont la principale cause est une politique de parti, ou plutôt l'absence de toute politique? Ici, en vérité, tout est énigmatique et confus. On est dans l'obscurité entre les opérations militaires, dont on ne sait plus rien, les résolutions inconnues du gouvernement, et les délibérations mystérieuses d'une commission. Lorsque le parlement s'est réuni, il y a déjà un mois, il n'y avait qu'une préoccupation une pensée qui se traduisait par un mot d'impatience: Il faut en finir! Il n'y avait plus de temps à perdre pour expédier des forces au Tonkin, à Formose, pour donner à nos chefs militaires tous les moyens d'assurer l'ascendant de la France. Une commission a été nommée et s'est réunie sous cette impression. Elle a vu M. le président du conseil, M. le ministre de la guerre, elle a entendu des témoins, elle a compulsé des documens; puis, en définitive, elle s'est enveloppée de mystère et de silence. Ce n'est pas que, dans l'intérieur de cette commission, il n'y ait eu, à ce qu'il semble, de singulières péripéties, même peut-être

d'obscurs conflits. Un premier rapporteur a été nommé, puis il a brusquement donné sa démission après une entrevue avec M. le président du conseil. Un autre rapporteur a été désigné, et celui-là paraît avoir été choisi pour attendre et se taire sans murmurer, comme dit le vaudeville. Le fait est que, depuis deux ou trois semaines, tout semble en suspens. Que signifient ces tergiversations et ces dissimulations? Après avoir été tout à la guerre il y a quelques jours, est-on maintenant à la paix? Y a-t-il des négociations, des tentatives de médiation qui préparent un dénoûment pacifique, un arrangement avec la Chine?

C'est là la question, et on en serait toujours réduit à interroger les augures, si par le bienfait des circonstances il n'y avait eu ces jours derniers le banquet du lord-maire à Londres, si dans ce banquet lord Granville n'avait parlé un peu plus qu'on ne parle à Paris. Lord Granville n'a pas laissé ignorer que l'Angleterre, fort désireuse de la paix dans l'extrême Orient, avait mis sa bonne volonté de puissance médiatrice à la disposition de la France et de la Chine, que les deux états avaient bien accepté ses offres, « mais à différentes époques et non simultanément, » que néanmoins l'Angleterre restait toujours prête. En d'autres termes, c'est peut-être la paix par la médiation anglaise ou encore par une négociation directe. Seulement dans quelles conditions se ferait cette paix? On dit maintenant que la France s'en tiendrait au traité de Tien-tsin et renoncerait à une indemnité. Fort bien, ce n'est pas l'indemnité chinoise qui comblerait le déficit du budget; mais alors pourquoi poursuivre des hostilités depuis six mois, puisque la Chine ne s'est jamais refusée à l'exécution du traité de Tien-tsin? Mieux encore, au lieu de s'engager dans une guerre qu'on ne sait ni conduire ni finir, pourquoi n'avoir pas commencé par s'en tenir au traité primitif de M. Bourée? Et lorsqu'on voit tant de tergiversations, de contradictions, de fausses démarches d'un gouvernement toujours flottant entre la paix et la guerre, entre toutes les médiations, comment veut-on que la France se sente rassurée sur la marche de ses affaires dans le monde?

L'état général de l'Europe est le résultat de circonstances si multiples, si compliquées et enchevêtrées qu'il est quelquefois assez obscur, assez difficile à déchiffrer. Les moindres incidens de diplomatie, les plus simples démarches, voyages ou visites des chefs des chancelleries et, à plus forte raison, les rencontres des souverains, deviennent l'objet de commentaires de toute sorte. Tout est scruté, interprété avec une curiosité impatiente jusqu'au jour où l'on s'aperçoit qu'on s'est mis un peu inutilement en frais d'imagination et d'émotion, que la vérité est plus simple qu'on ne le supposait, qu'il n'y a rien de changé dans les affaires du monde. C'est ce qui vient d'arriver encore une fois à propos de cette entrevue de Skierniewice, qui a occupé quelques jours de l'automne, qui a un instant attiré les regards de tous

les politiques, de tous les nouvellistes de l'Europe. Que s'était-il passé entre ces souverains réunis avec leurs chanceliers dans un château de Pologne? Y avait-il eu quelque traité mystérieusement négocié, des combinaisons nouvelles modifiant les relations générales de l'Europe? Quel était, en définitive, le secret de cette rencontre préparée avec un certain art et non sans ostentation, de cette apparence de résurrection d'une alliance des trois empereurs? Le secret vient d'être dévoilé plus ou moins, d'abord devant le parlement hongrois, qui a commencé sa session il y a quelques semaines, puis devant les délégations austro-hongroises réunies ces jours derniers; les obscurités ont été dissipées, autant qu'elles pouvaient l'être, par l'empereur François-Joseph dans les allocutions qu'il a prononcées à Buda-Pesth, par le président du conseil de Hongrie, M. Tisza, par le ministre des affaires étrangères de l'empire, le comte Kalnoky. Les Hongrois, qui avaient eu quelque inquiétude de cette entrevue des trois empereurs, qui étaient impatiens de savoir à quoi s'en tenir sur les relations de l'Autriche, sur le degré de cette intimité renaissante avec la Russie, les Hongrois ont eu les premiers les explications publiques, officielles qu'ils désiraient, et ces éclaircissemens n'ont rien qui n'eût été déjà pressenti. Il n'y a point de secret, il n'y a point de mystère; il n'y a eu à Skierniewice que ce qu'un euphémisme de diplomatie a pu appeler « un épisode pacifique qui n'est point en contradiction avec les tendances du passé. »

La vérité, telle que le comte Kalnoky l'a exposée et avouée devant la délégation hongroise, comme devant la délégation autrichienne, c'est que, depuis le traité de Berlin, les rapports de l'Autriche et de la Russie étaient restés difficiles, c'est qu'il y a eu, à un certain moment, entre les deux empires, une assez sérieuse tension aggravée par des excitations d'opinion. L'entrevue de Skierniewice, qui a réuni trois puissans empereurs, a eu précisément pour objet d'atténuer cette tension, de mettre fin à des malaises toujours périlleux. Il n'y a point eu de protocoles, de traités, de conventions nouvelles. On s'est entendu sur les principes; on est convenu de résoudre toutes les questions qui pourraient surgir dans les Balkans ou ailleurs d'un commun accord, dans un esprit pacifique, conformément aux traités qui règlent la situation européenne. Le résultat, pour l'Autriche, est de rétablir des rapports plus aisés avec un puissant voisin, de « mettre une des frontières de l'empire à l'abri de toute inquiétude, » en atténuant les antagonismes, qui peuvent être une source de difficultés en Orient. C'est là l'importance de l'entrevue de Skierniewice. Est-ce à dire qu'en se rapprochant de la Russie, l'Autriche soit moins intimement liée avec l'Allemagne? Tout cela s'est fait d'intelligence. Le cabinet de Berlin n'a point été étranger au rapprochement, et l'entente nouvelle avec la Russie n'a pu évidemment altérer ou affaiblir les rapports par-

ticuliers qui lient l'Autriche à l'Allemagne depuis 1879. Le comte Kalnoky, pressé de questions, n'a point hésité à dire : « L'alliance avec l'Allemagne, qui, depuis des années, a eu tant de résultats salutaires, est désormais incontestable; c'est la base solide et assurée de la politique pacifique, qui est le mot d'ordre de notre conduite à l'égard de toutes les puissances voisines. » En d'autres termes, pour l'Autriche, l'alliance avec l'Allemagne reste le nœud de toutes les combinaisons, le point central autour duquel rayonnent pour ainsi dire toutes les alliances. Si les Hongrois, toujours ombrageux du côté de la Russie, tenaient à avoir l'assurance que l'accord austro-allemand n'avait pas périclité à Skierniewice, ils peuvent être satisfaits.

C'est une situation qui n'est pas nouvelle, qui était indiquée par la force des choses et que M. le comte Kalnoky a attestée une fois de plus en mettant des nuances dans la manière dont il a parlé des rapports de l'empire austro-hongrois avec l'Allemagne, avec la Russie, avec l'Italie. Un seul fait a pu paraître à peu près nouveau dans ces récens débats de Buda-Pesth sur la politique autrichienne, et c'est l'ancien chancelier de l'empereur François-Joseph, le négociateur même de l'entente austro-allemande, c'est le comte Andrassy qui l'a révélé. On avait demandé au comte Kalnoky s'il était vrai, qu'au moment où l'alliance des deux empires fut signée, en 1879, M. de Bismarck avait eu l'intention de soumettre le traité aux parlemens des deux pays. Le comte Andrassy, répondant pour le comte Kalnoky, a déclaré que M. de Bismarck avait eu, en effet, un instant cette pensée, qu'il en avait parlé, et qu'après réflexion il n'avait pas insisté. Ratifiée ou non par les parlemens de Vienne et de Berlin, l'alliance n'a pas moins existé depuis cinq ans; elle existe encore dans toute sa force, avec toutes ses conséquences et ce n'est pas à Skierniewice qu'elle a péri. Quant aux autres puissances, qui n'ont qu'un rôle d'observation et d'expectative dans ces évolutions de politique, elle n'ont point évidemment à s'alarmer outre mesure d'une entente qui, de l'aveu des négociateurs, a été conçue pour la paix et qui ne peut vraisemblablement subsister que pour la paix.

Les confidences de M. de Bismarck compléteront peut-être un jour ce chapitre d'histoire diplomatique, sur lequel on revient si souvent, et révéleront les autres secrets, s'il y en a, si celui qui dispose de tous les secrets se croit intéressé à les divulguer. Pour le moment, l'Allemagne est plus occupée de ses affaires intérieures que de sa diplomatie, placée tout entière dans la main et sous la garde de son tout-puissant chancelier. Elle vient de passer quelques jours en agitations électorales pour le renouvellement du parlement de l'empire, du Reichstag, la seule assemblée allemande, on le sait, élue par le suffrage universel. Les élections sont à peu près achevées maintenant, saut quelques scrutins de ballottage qui ne peuvent plus modi-

fier d'une manière sensible le caractère général de cette manifestation d'opinion. Or quels sont les résultats de ce scrutin allemand? Ils ne laissent pas d'offrir des particularités curieuses et ils sont dans tous les cas, assez peu décisifs. Les catholiques du centre, avec lesquels M. de Bismarck est obligé de compter, qu'il ménage ou qu'il dédaigne tour à tour, reviennent avec leur bataillon ordinaire de plus de cent membres et forment le groupe le plus compact, toujours prêts à mesurer leur opposition ou leur concours aux concessions qui leur seront faites dans les affaires religieuses. Les conservateurs de tradition, qui, le plus souvent, suivent le chancelier comme leur chef naturel et qui sont loin de se confondre avec le centre catholique, ont eu des avantages assez marqués; ils ont gagné bon nombre de sièges, sans former néanmoins une majorité suffisante pour soutenir une politique. Les nationaux-libéraux ralliés dans ces dernières années au gouvernement, et passablement désorganisés, ont eu beaucoup moins de succès; ils ont eu de la peine à garder un médiocre contingent, avec lequel ils ne peuvent jouer qu'un rôle effacé. Les plus maltraités dans la dernière lutte sont les nationaux-libéraux qui se sont séparés du chancelier et qui, en s'alliant avec les progressistes, ont formé depuis quelque temps ce qui s'est appelé le « parti libéral allemand. » Ceux-là ont éprouvé un vrai désastre; à Berlin même, ils n'ont pu garder leur ancienne position. Leurs chefs, M. Virchow, M. Richter, ont été tenus en échec par des candidats inconnus. Libéraux et progressistes ont vu marcher contre eux, dans une espèce de coalition bizarre, les socialistes, les conservateurs, les antisémites, qui commencent à avoir leur représentation. Ce qu'il y a de plus frappant peut-être dans ces dernières élections allemandes, c'est le succès des socialistes, succès relatif encore bien entendu, mais déjà assez caractéristique, surtout à Berlin même. Lorsqu'ils ont commencé à se mêler aux luttes électorales, les socialistes réunissaient à peine quelque soixante voix dans la capitale prussienne. Peu après, dans les élections pour le premier parlement de l'empire, en 1871, ils avaient 2,000 voix. En 1881, ils étaient arrivés à 30,000. Hier, ils ont rallié 68,000 voix à Berlin. Dans l'ensemble des élections allemandes, ils ont eu pour eux 700,000 suffrages. Les socialistes ne seront pas sans doute encore assez nombreux pour former un groupe redoutable dans le Reichstag; ils seront pourtant au nombre de vingt à vingt-cinq, et c'est déjà un phénomène singulier, inattendu, qui a causé une certaine émotion mêlée de quelque stupeur à Berlin.

A voir de près ce nouveau parlement de l'Allemagne dans sa composition, on peut dire que, sauf quelques nuances, sauf surtout le succès imprévu des socialistes, il ressemble à celui qui l'a précédé. Aujourd'hui pas plus qu'hier, il n'y a une majorité dont un gouvernement puisse se servir; il n'y a que des partis morcelés, impuissans, et cette

incohérence est peut-être inévitable dans un pays où il n'y a que les apparences du régime parlementaire. M. de Bismarck lui-même ne cache pas son dédain pour les formes, pour les fictions parlementaires. Le chancelier qui depuis vingt ans a manié et remanié l'Allemagne de sa main victorieuse veut bien un parlement; il ne tient pas à avoir une majorité organisée, permanente, qui déciderait les grandes questions au scrutin, qui prétendrait avoir son influence sur un ministère et pourrait au besoin lui imposer une politique. Il ne dédaigne pas d'aller à l'occasion batailler au Reichstag. Il n'entend sûrement pas laisser à la merci d'un vote la force militaire de l'empire. Il n'entend pas subordonner à un scrutin la direction de sa diplomatie, quoiqu'il ait proposé un jour, à ce qu'il paraît, au comte Andrassy de soumettre le traité avec l'Autriche aux parlemens. Il entend se servir des chambres, tantôt pour lui donner un budget militaire indéfini, tantôt pour rectifier ce qu'il a fait, tantôt enfin, comme aujourd'hui, pour faire sanctionner le socialisme d'état à l'aide duquel il espère vaincre le socialisme révolutionnaire. Qu'il y ait dans une majorité, quand il en a besoin, un peu plus ou un peu moins de conservateurs, de nationaux-libéraux, de catholiques du centre, peu lui importe : il poursuit son but. La question est de savoir ce qui reste dans un pays le jour où disparaît l'homme qui pendant vingt ans et plus a tout résumé en lui.

Ce n'est pas tout à fait ainsi, on en conviendra, que l'Angleterre entend et pratique le régime parlementaire, et, jusqu'ici, elle ne s'en est pas plus mal trouvée. L'Angleterre peut avoir sans doute ses défaillances, ses passions, ses jalousies brutales, ses âpretés d'égoïsme et d'orgueil. Elle ne reste pas moins toujours l'exemple vivant d'une nation libre, disposant de ses propres destinées, gardant son influence sur son gouvernement et trouvant dans sa liberté même les moyens de traverser les crises qu'elle se crée quelquefois par les fautes auxquelles elle est exposée comme toutes les autres nations. Depuis que le parlement est réuni, on ne peut pas dire que les deux ou trois grosses affaires dont les Anglais sont incessamment occupés depuis plusieurs mois, aient marché bien rapidement. Ce n'est que dans quelques jours que M. Gladstone doit faire, au sujet de l'Égypte, les propositions définitives auxquelles le gouvernement paraît être rallié depuis le retour de lord Northbrook. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ces propositions auraient pu venir un peu plus tôt, — par exemple, lorsque le cabinet de Londres congédiait si lestement la conférence,— et qu'elles ne seraient aujourd'hui qu'une difficulté de plus si elles n'assuraient pas de larges garanties aux intérêts européens. C'est une question réservée. En attendant cependant, cette autre grosse affaire, la réforme électorale, semble être entrée depuis quelques jours dans une phase plus favorable. On le dirait du moins à certains signes

visibles d'apaisement dans les partis. L'opposition n'a point évidemment déployé toutes ses forces dans la discussion qui s'est récemment rouverte à la chambre des communes, elle n'a pas engagé, au moins dans ce premier débat, la lutte décisive. Un ancien membre du cabinet de lord Beaconsfield, sir Richard Cross, a même laissé entendre qu'une transaction n'était pas impossible, qu'on ne demandait plus au gouvernement la présentation simultanée du bill sur l'extension du suffrage et de la loi sur les circonscriptions électorales. Et, à leur tour, les divers membres du cabinet, sir Charles Dilke, lord Hartington, M. Gladstone lui même, ont répondu à ces avances par les paroles les plus conciliantes. Les dispositions seraient donc plus favorables. Elles l'étaient au moins il y a peu de jours encore; ne sont-elles pas déjà changées, et le conflit ne reprendra-t-il pas toute sa vivacité, toute sa gravité le jour où le débat se rouvrira dans la chambre des pairs? Il se peut sans doute que lord Salisbury veuille livrer une dernière bataille; mais, d'abord, on ne sait si lord Salisbury sera suivi jusqu'au bout, et de plus, il est bien certain que, dans tous les cas, M. Gladstone épuisera tout ce qu'il a de forces, d'ascendant et d'éloquence pour atténuer un conflit qui menace si gravement les institutions britanniques.

S'il est un pays où tout soit livré à l'élection et où les passions les plus âpres, les plus violentes se déploient dans toutes les scènes de la vie politique, c'est cette république américaine qui ne cesse de grandir en population, en industrie et en richesse. Voici encore une élection qui vient d'agiter les États-Unis, et celle-ci avait une assez sérieuse importance puisqu'il s'agissait de savoir qui remplacerait M. Arthur Chester comme président de l'Union, si les républicains garderaient le pouvoir qu'ils ont depuis vingt-cinq ans ou si les démocrates, qui sont restés jusqu'ici les grands vaincus de la guerre de la sécession, rentreraient enfin à la Maison-Blanche. Des candidats, il y en a eu de toute sorte, connus et inconnus; il y a eu même une femme qui aspirait à aller représenter l'émancipation de son sexe à la maison présidentielle de Washington; mais la vraie lutte, la lutte sérieuse est restée circonscrite entre les candidats des deux grands partis qui divisent toujours l'Amérique, les républicains et les démocrates. Depuis six mois, depuis que les deux candidats, — M. Blaine, choisi par les républicains, M. Cleveland, choisi par les démocrates, — ont été désignés et adoptés à Chicago, c'est une guerre incessante de polémiques, de discours, de démonstrations contraires, de pamphlets outrageans. Rien n'a été épargné, ni les paroles, ni surtout l'argent, et comme la spéculation se mêle à tout aux États-Unis, jusqu'au dernier moment des paris fabuleux ont été engagés. Aujourd'hui, le résultat est acquis, les délégués choisis dans les états, au nombre d'un peu plus de quatre cents, sont connus. La majorité est dès ce moment à

M. Cleveland, qui, au mois de mars, ira prendre place à la Maison-Blanche, et c'est là sans nul doute un événement des plus sérieux pour les États-Unis. Pour la première fois, depuis la guerre qui faillit un jour dissoudre la grande union américaine, un représentant du Sud redevient président; mais, depuis vingt-cinq ans, les circonstances ont singulièrement changé. La situation n'est plus la même. L'existence de l'Union n'est plus depuis longtemps en péril; la liberté des noirs n'est plus une question. De tout ce qui divisait passionnément les deux grandes fractions de la république américaine, il ne reste plus rien, et il ne s'agit nullement de faire revivre ce passé. L'élection de M. Cleveland n'est pas une réaction, un ressouvenir de guerre civile, elle serait plutôt faite pour consacrer l'oubli définitif des luttes anciennes, des divisions du passé, et elle n'en est que plus significative sous ce rapport.

Ce n'est point évidemment par sa notoriété, par l'éclat de ses services et de son talent que M. Cleveland, ancien gouverneur de New-York, a conquis les suffrages qui le portent aujourd'hui à la présidence. Son concurrent, M. Blaine, était plus connu que lui; il a été secrétaire d'état, et il a l'expérience de la politique; il n'a manqué ni d'activité, ni d'habileté, ni de faconde dans la dernière campagne électorale. En réalité, M. Blaine expie sans doute par sa défaite les fautes de son parti. Depuis plus de vingt ans, les républicains ont si audacieusement abusé du pouvoir et trafiqué de leur influence, des fonctions dont ils pouvaient disposer ou dont ils provoquaient la création; ils ont tellement prodigué la captation et la corruption sous toutes les formes, qu'ils ont fini par lasser et indigner beaucoup d'hommes indépendans qui se sont séparés du parti. De plus, M. Blaine, pour garder ses voix du Nord, est resté assez protectionniste pour s'aliéner tous ceux qui commencent à désirer le retour à une certaine liberté commerciale. Il a laissé enfin des souvenirs assez inquiétans de son passage à la secrétairerie d'état, de son intempérance diplomatique et de ses interventions turbulentes dans les affaires des autres pays. Tout cela sans doute a contribué à sa défaite. Ce qui est certain dans tous les cas, c'est qu'il n'est plus qu'un vaincu et qu'une autre politique vient de triompher. M. Cleveland n'a pas toute la notoriété de M. Blaine; mais il est moins compromis ou moins engagé. Il n'est pas nommé pour perpétuer les abus de l'administration républicaine, contre lesquels il sera nécessairement forcé de se mettre en garde. Il est vraisemblable que, dans le domaine des intérêts économiques, il sera conduit, sinon à une complète liberté commerciale, du moins à des atténuations de tarifs qui ne peuvent qu'être favorables à l'Europe. En un mot, c'est peut-être une ère nouvelle qui s'ouvre avec un nouveau président pour la république américaine.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les conditions dans lesquelles s'est effectuée la dernière liquidation ont encore une fois donné raison à la ténacité des haussiers. L'argent n'avait nullement augmenté de prix; les vendeurs se trouvaient toujours en face de la même rareté de titres; le comptant ne livrait rien; les acheteurs ont pu se faire reporter presque sans sacrifice. On a même coté du déport sur un assez grand nombre de valeurs. Si avantageuses que fussent toutes ces données pour la spéculation à la hausse, on devait se demander si la campagne pouvait encore se poursuivre ou si le mois de novembre marquerait un temps d'arrêt, sinon une réaction. En fait, les inquiétudes causées par le caractère de gravité que prenait le conflit avec la Chine avaient empêché les acheteurs, en octobre, de tirer parti de leurs avantages passés. Ils avaient maintenu leurs positions sur les rentes françaises et c'était tout. Nous ne parlons pas des valeurs, la spéculation les abandonnant à l'action confuse et souvent déréglée du comptant.

Le 4 1/2, qui avait été compensé fin septembre à 109.25, l'a été fin octobre à 108.15. Si l'on ajoute à ce prix le montant du coupon trimestriel détaché le jour même, on obtient 109.27, soit exactement le cours du mois précédent, accru du montant du report. Les deux rentes 3 pour 100, après diverses fluctuations, étaient également revenues à leur point de départ. En dépit des difficultés de l'entreprise du Tonkin, les haussiers paraissaient disposés à tenter la reprise d'une partie du coupon détaché sur le 4 1/2, lorsque l'apparition de l'épidémie cholérique est venue modifier la situation. Les baissiers, qui guettaient un prétexte, ont saisi avidement celui qui s'offrait, bien que l'expérience ait déjà prouvé à plusieurs reprises que le choléra n'est une cause ni profonde ni durable de baisse, et que les ventes qui n'ont que cette justification provoquent de prompts regrets. D'autre part, les acheteurs ont laissé le champ libre à leurs adversaires, parce qu'ils voyaient se dresser devant eux un obstacle à la hausse, plus sérieux que l'épidémie, le resserrement de l'argent à Londres.

La Banque d'Angleterre a tous les ans vers cette époque à défendre sa réserve contre les besoins des banques écossaises et contre le drainage opéré pour compte de l'Amérique. Cette année, venaient

s'ajouter les envois d'espèces en Égypte pour le paiement des frais de l'expédition du Soudan. Il a fallu porter le taux de l'escompte à 4 pour 100, puis à 5 pour 100, et l'on a craint même que ce ne fût pas assez. Jeudi dernier cependant, il ne s'est point produit une nouvelle élévation. Il faudra peut-être aller à 6 pour 100 au cours du mois de novembre; on ne croit pas, en tout cas, que cet accès de cherté d'argent se prolonge longtemps; du moins la spéculation haussière ne paraît pas le considérer comme un danger très redoutable; elle n'a vu dans la hausse momentanée du loyer de l'argent qu'un motif de prudence.

N'eût été ce resserrement sur le marché monétaire, il est probable que les informations qui ont été publiées depuis le commencement du mois sur la probabilité d'un prompt arrangement du conflit franco-chinois, auraient plus que contre-balancé l'effet de l'apparition du choléra à Paris. Pendant quelques jours, on a annoncé que la médiation de l'Angleterre allait amener à très bref délai la signature de la paix. Il a fallu reconnaître que les choses n'étaient pas aussi avancées. Il n'y avait pas de médiation anglaise; mais le gouvernement britannique, comme le déclarait lundi lord Granville au banquet du lord-maire, était tout disposé à prêter ses bons offices aux deux belligérans. En attendant que l'occasion se présente de recourir à ce mode de pacification, des négociations directes paraissent avoir été engagées entre Paris et Pékin. M. Patenôtre doit voir Li-Hung-Chang à Tientsin; on croit qu'il est autorisé à abandonner, sous une forme ou sous une autre, sinon le principe même d'une réparation, du moins nos exigences primitives touchant une indemnité pécuniaire. Ces négociations ne paraissent malheureusement pas prendre un caractère bien défini. Le parti de la guerre chinois fait déclarer par certains organes complaisans en Europe que la Chine n'est nullement disposée à consentir à une occupation même temporaire, de Formose, et qu'elle se prépare énergiquement à la continuation de la lutte.

Ainsi les raisons ne manquent pas aux haussiers d'agir avec prudence; ils ont à lutter contre le choléra, contre la hausse du prix de l'argent et contre l'obstination des Chinois. Ils ont pour eux le caractère de grande bénignité de l'épidémie, la chance que le taux de 5 pour 100 à la Banque d'Angleterre suffise à toutes les nécessités du moment, l'intérêt incontestable de toutes les puissances commerçantes de l'Europe à voir cesser les hostilités avec la Chine.

Mercredi dernier, les baissiers avaient réussi à faire reculer le 4 1/2 à 107.40. Un retour offensif des acheteurs a ramené le cours de 107 60. Les deux 3 pour 100 ont à peine reculé sur les prix de compensation du 2 novembre. Le 4 1/2 ancien est toujours faible, entre 103 et 104. Il a été entendu entre la commission du budget et le ministre des

finances que ce fonds serait, à la première occasion favorable, l'objet d'une conversion. C'est donc un fonds condamné et le comptant l'abandonne. Il n'abandonne pas, au contraire, le 4 1/2 nouveau, garanti pendant neuf ans encore contre toute réduction d'intérêt.

L'Italien, après avoir dépassé un moment 97 francs, a reculé avec nos rentes et s'est arrêté à 96.65, en perte de 0 fr. 20 depuis le commencement du mois. Tous les fonds étrangers se sont maintenus avec fermeté à leurs cours antérieurs. Il a été détaché un coupon semestriel d'intérêt, ce mois-ci, sur la rente autrichienne 5 pour 100 papier, sur la Dette unifiée d'Égypte, sur l'emprunt 6 pour 100 hellénique, sur le Russe 5 pour 100 1862 et 5 pour 100 1884, sur le 4 pour 100 belge. L'Extérieure d'Espagne a fléchi de 59 1/4 à 58 1/4. La spéculation engagée sur ce fonds commence à se décourager d'une baisse persistante et voit de plus une cause de moins-value pour les recettes du trésor, à Madrid, dans le rétablissement des quarantaines pour toutes les provenances de France.

La dette unifiée est restée stationnaire. Les achats importans dont cette valeur a été l'objet depuis le milieu du mois dernier sont fondés sur la conviction que l'Égypte est en voie de devenir une terre anglaise et que, par conséquent, les créances sur ce pays acquièrent une sécurité nouvelle. On estime que lord Northbrook a dû rapporter des propositions dont la substance est que la loi de liquidation doit être respectée au moins en ce qui concerne le montant de l'intérêt, et que l'Angleterre doit assumer les charges, non-seulement de l'expédition du Soudan, mais encore de l'occupation permanente de la vallée du Nil. Mais ces propositions paraissent avoir rencontré dans le cabinet même une certaine opposition, et de plus les journaux ont annoncé qu'elles seraient vivement combattues dans le parlement. M. Gladstone, peut-être à cause de ces difficultés, a déclaré que des communications sur la question financière d'Égypte ne pourront être faites que la semaine prochaine à la chambre des communes. De là un temps d'arrêt dans la hausse de l'Unifiée, et même un recul assez sensible, de 332 à 323, une fois le coupon détaché.

Le Turc a perdu 0 fr. 10 c. à 8.15. Les dépêches de Constantinople ont cependant apporté des nouvelles satisfaisantes au sujet du conflit pendant entre la Porte et la Compagnie des chemins orientaux. La Porte avait menacé de mettre sous séquestre le réseau de la compagnie si celle-ci n'admettait pas les conditions proposées pour l'exécution des nouvelles lignes et le règlement des anciennes contestations. Bien que la compagnie n'ait pas cru devoir obtempérer à cet ultimatum, les menaces de la Porte n'ont pas été suivies d'effet, et de nouvelles négociations se poursuivent. L'Autriche a un grand intérêt à ce qu'elles aboutissent à un bon résultat, tout retard apporté au raccordement de

son réseau de voies ferrées et du nouveau réseau serbe avec les lignes Turques paralysant l'essor commercial des régions du Danube.

Le marché des titres des établissemens de crédit ne présente encore aucun indice d'amélioration. La Banque de France a monté sur la hausse du prix de l'argent, bien qu'il ne soit pas encore démontré qu'elle aura elle-même à élever le taux de son escompte. Le Crédit foncier est un peu plus faible à 1,286. La Banque de Paris, après s'être rapprochée de 700 francs, s'est relevée à 720. Il s'est produit de nombreux offres sur le Crédit lyonnais, qui de 525 est tombé à 505 pour se relever à 520. Cette institution subit le contre-coup de la défaveur qui frappe les actions de la Société foncière lyonnaise. Celles-ci perdent, en effet, 165 francs sur 250 francs versés.

La Société générale est depuis longtemps immobile aux environs de 450. Le tribunal de commerce vient de rendre un jugement dans l'affaire engagée entre la Générale et M. Dreyfus au sujet d'anciennes participations de guano dont le règlement était en litige entre les deux parties. La décision a été renvoyée à un arbitre. Le Crédit mobilier, toujours offert, a reculé de 255 à 245; la Banque franco-égyptienne se soutient à 40 francs environ au-dessus du pair. Les succès obtenus en Autriche dans les dernières émissions par la Banque des Pays autrichiens soutiennent cette valeur à 475. La Banque ottomane reste à 580 avec des tendances plus fermes que celles qui dominaient le mois passé.

Les actions des grandes compagnies sont toujours aussi délaissées. Le Nord, le Lyon et le Midi ont encore perdu quelques francs. L'Orléans seul a conservé son prix du commencement de novembre. Les recettes hebdomadaires sont encore en diminution. Les Chemins espagnols, Nord de l'Espagne et Saragosse, ont baissé de 10 francs. Les Lombards et les Autrichiens se sont bien maintenus.

Les valeurs industrielles ont été particulièrement faibles. Le Suez et le Gaz ont reculé de 17 francs, les Omnibus de 20 francs, les Voitures de 25 francs.

Les obligations des chemins de fer restent le placement favori de l'épargne. On peut y joindre les titres récemment émis par le Crédit foncier et aussi les obligations tunisiennes, qui se tiennent à 483 fr. et devraient être au pair.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

UN VIEUX

> ... Débile, tu t'en iras, de porte en porte, raconter ta jeunesse aux petits enfans et aux vendeurs de saumure
>
> G. Flaubert (*Salammbô*).

I.

Il habitait une toute petite maison très ancienne, à mi-hauteur de falaise, sur la route qui va de Brest au phare du Portzic. Le long de ce chemin, dans d'autres demeures pareilles, beaucoup de « retraités de la marine » finissaient de vivre.

La sienne, adossée à des contreforts de granit où poussaient des ajoncs, regardait d'assez haut la rade grise et profonde, la pointe de la Cormorandière, — et le « goulet, » entrée de la pleine mer, par où les navires arrivaient.

Un jardinet, au mur tout bas, la séparait des passans; à travers des arbustes très vieux, à bout de sève, on la voyait, renfoncée, tapie contre les roches avec un air sombre. Constamment elle était battue par les vents d'ouest, les mauvais temps noirs, les grains des équinoxes ou les longues pluies des hivers.

Quand le ciel était un peu beau, l'homme qui demeurait là tout seul s'asseyait devant sa porte. Sa barbe, d'un gris blanc, formait un collier clair autour de sa figure brune, qui semblait taillée à grands coups de hache dans une souche de bois mort.

Il portait des boucles à ses oreilles et se tenait très droit. On voyait qu'il était usé, usé jusqu'à la moelle, mais d'une usure particulière, d'une vieillesse qui n'était pas celle de tout le monde; il était impossible, en le regardant, de lui donner un âge.

Pour les rares promeneurs, pour les ouvriers qui s'en revenaient de Brest, le soir, après leur travail, jamais il ne relevait la tête. Seulement, quand passait un col bleu, une figure de matelot, il semblait intéressé; il s'avançait pour voir, et il suivait des yeux cette silhouette dégagée et dandinante qui s'en allait se découpant sur les lointains gris de la mer.

Des deux côtés, vers Brest et vers Le Portzic, le chemin fuyait en montant et semblait finir tout court sur les vides brumeux de la rade et du ciel; les passans surgissaient par un bout et puis disparaissaient par l'autre, en ayant l'air de s'abîmer. On avait autour de soi des blocs de granit, des bruyères et des épines; et là, même aux portes de la grande ville, on commençait à sentir le je ne sais quoi d'âpre et de mélancolique du pays breton.

L'été, par les vrais beaux jours, il apportait dans son petit jardin un perroquet du Gabon, gris, à queue rouge, dont le bâton était en bois des îles, et qui avait pour mangeoires des moitiés de coco. Il témoignait beaucoup de sollicitude à ce vieil oiseau, qui restait taciturne sur son perchoir, dans une pose caduque.

Si, par hasard, il faisait un peu chaud, tous deux semblaient revivre. Le perroquet parlait; sans remuer toujours, il répétait d'une voix de ventriloque des injures de bord. L'homme, comme si on eût été en pays tropical, mettait de l'eau à rafraîchir dans une gargoulette d'Aden, s'habillait d'un paletot en nankin de coupe chinoise, et s'éventait avec une feuille de palmier.

Quand les fenêtres étaient ouvertes, on apercevait, à travers les branches d'une véronique arborescente, un coin de ce ménage de solitaire qui était propre et aussi bien rangé que par les mains d'une femme très soigneuse; il y avait sur la cheminée deux potiches, deux magots, des coquillages et différens objets exotiques.

En juin et en juillet, un pâle soleil oblique entrait furtivement, sur le soir, et semblait s'attarder en retrouvant là ces choses.

Ensuite, après la mélancolie de ces étés courts, les brumes sombres revenaient, pendant de longs mois, tout envelopper et tout obscurcir.

Les gens qui, depuis longtemps, demeuraient aux environs, se rappelaient avoir vu, dix ans auparavant, arriver ce vieux. C'était déjà un homme fini, bien que ses yeux fussent alors un peu moins éteints, son collier un peu plus noir. Il s'était installé seul, arrangeant tout avec un soin égoïste, comme pour une existence encore très longue.

Mais il était tombé, tombé d'année en année, de saison en saison. Son regard triste était presque effrayant à force d'avoir perdu toute expression vivante. Il lui restait cette taille droite qui lui donnait une démarche de fantôme, et il se mouvait lentement, avec la raideur, le *tout d'une pièce* d'une grande momie.

II.

Il se souvenait d'avoir été jeune...

Ce temps-là avait existé bien réellement. Il lui en revenait quelquefois des visions confuses qui dilataient ses yeux morts.

Mais, sous la tension de son esprit qui voulait les ressaisir, tout de suite elles se dérobaient en s'éteignant, et ces efforts de sa vieille mémoire laissaient après, dans sa tête vidée, comme l'impression physique d'une douleur.

De même, au réveil, on s'étonne de retrouver tout à coup une image échappée d'un rêve qu'on avait fait la nuit; on cherche à la fixer, à la relier à d'autres pour recomposer une suite qui devait avoir un charme très étrange. Mais, au contraire, plus vite elle s'efface, insaisissable, laissant dans l'esprit un vide, une sorte de mystérieux trou noir.

III.

Il se souvenait d'avoir été beau, leste et fort...

Oh! sa force, qui la lui rendrait maintenant? Oh! ses bras de matelot, ses bras durs qui, en se contractant, se gonflaient avec des rigidités de marbre, qui étaient capables de tout briser sous leur puissance; qui, dans les mâtures balancées, secouées, tenaient ferme comme des crampons de fer!..

A présent, ils peinaient et tremblaient rien que pour soulever une chaise. De chaque côté du grand coffre creux de son corps, ils pendaient amollis, et, à la place des muscles disparus, les veines seules s'y croisaient, comme de longs vers bleus sur des membres de cadavre.

Quand les bricks de l'école des mousses louvoyaient sur la rade, toutes leurs voiles tendues au vent d'ouest, il se mettait derrière ses vitres pour les voir passer. Ces petits enfans de la mer, aux rudes vareuses de toile, étaient répandus comme des points blancs en haut dans les cordages, courant au son des sifflets d'argent, courant dans le vide le long des fils minces, courant des pieds et des mains comme de jeunes singes.

Lui qui les regardait n'entendait plus rien à ce trop plein de leur vie neuve, à cette ivresse du mouvement qui les faisait tant

courir. Non; mais son enfance à lui aussi s'était développée, sur cette rade, à faire ce métier sain et dur; alors il les contemplait longuement et éprouvait, à les voir, des impressions mélancoliques, — qui n'avaient presque plus de forme, tant elles étaient affaiblies et lointaines...

IV.

Il se souvenait d'avoir eu des maîtresses...

C'était du temps où ses yeux roulaient vite entre leurs cils noirs, jetant de droite et de gauche leur flamme jeune et virile, leur éclat dominateur.

Il avait été attendu, prié, désiré à genoux. On avait soupiré en se pâmant sous des baisers de ses lèvres; — à présent le scorbut et les humidités de la mer les avaient rongées; ses belles dents blanches que les filles embrassaient étaient devenues ces ivoires jaunis, inégaux, au milieu desquels les pipes de terre avaient fait une brèche ronde.

Des femmes; des femmes bronzées, des femmes noires, des femmes blanches avec des tresses blondes... Il retrouvait de temps en temps dans sa mémoire la figure de l'une, les mots de tendresse d'une autre et sa chair douce; elles repassaient lentement comme des images spectrales, confuses, pas au point, renvoyées par des prismes trop lointains. Il ne les regrettait même plus et s'étonnait seulement d'avoir pu autrefois leur donner tant de cette vie dont il était aujourd'hui si avare.

L'amour; les regards de désir qui enveloppent; les lèvres qui se tendent pour être embrassées; le charme éternel qui fait les créatures se chercher et s'étreindre; tout cela était fini, était mort. Même il ne se l'expliquait plus; quelque chose à présent lui manquait pour le comprendre; la clé du mystère délicieux était pour lui à jamais perdue... Et il se préoccupait de ce qu'il mangerait ce soir; de son petit souper à préparer, seul, à la lumière de sa petite lampe, avant de s'étendre de très bonne heure sur sa couche glacée.

V.

Il se souvenait d'avoir eu une femme... Cela avait duré juste un printemps : des baisers échangés les soirs d'avril, dans le calme honnête d'un logis à deux.

Il était presque un peu âgé pour un matelot, — trente et un ans, — quand il avait pris cette jeune fille en mariage à Port-Louis.

Il y avait eu un cortège, des violons, un *lendemain* à Lorient...

D'abord il avait goûté cette nouveauté de l'avoir à soi tout seul; il avait trouvé un charme à dire : ma femme; à la promener en plein jour à son bras; à rentrer le soir avec elle dans leur petit ménage qu'il avait monté avec ses économies de campagne. Deux ou trois de ses camarades avaient fait comme lui, ce printemps-là, s'amusant aussi à jouer à l'homme marié, entre deux voyages lointains. Et on se saluait gravement quand on se rencontrait à la promenade, dans les chemins déjà verts.

Et puis quelque chose de plus profond était venu tout de suite; il avait reporté sur elle tous ses besoins d'affection, tous ses élans de vraie tendresse de pauvre abandonné; imaginant des caresses plus chastes, des galanteries nouvelles; redevenant doux et timide presque comme un enfant...

. . . . . .

Un beau jour, un ordre d'embarquement sur la *Pomone :* trois années à errer dans l'Océan-Pacifique!..

A son retour, elle vivait avec un vieux riche de la ville et portait des robes à falbalas...

VI.

Il se souvenait d'avoir eu un enfant, une fille...

Un matelot la lui avait prise, un certain soir de mai, une année où le printemps en Bretagne était beau et les nuits tièdes. Ce souvenir l'attendrissait encore, mais c'était le seul.

Cela le reprenait quand ses yeux rencontraient un petit cadre de coquillages, où était son portrait en première communiante avec un cierge à la main. Alors ses traits se contractaient tout à coup dans une espèce de grimace d'un comique à fendre l'âme, et il pleurait : deux larmes seulement, qui descendaient le long de ses joues parcheminées de vieillard, dans les rides, et puis c'était tout.

Sa femme, quand il l'avait chassée, lui avait laissé cette frêle petite de deux ans. Oh! elle était bien de lui; c'était son front, son regard, son sang; et il la revoyait toujours, cette figure d'enfant, qui n'était autre que la sienne propre, mais raffinée, retrempée de candeur et de jeunesse, et comme refondue en cire vierge... oui, pendant seize années de sa vie il s'était privé de beaucoup de choses, en campagne; il avait rapiécé lui-même ses vêtemens, lavé son linge, pour avoir plus d'argent au retour, amassant tout pour cette petite. Elle était délicate et blanche, un air de petite demoiselle de noble, et il l'en aimait d'autant plus, lui si rude. Une vieille femme en qui il avait confiance l'élevait moyennant une pension, à Pontanezen; à ses retours, il la retrouvait toujours plus grandie; chaque fois, c'était presque une nouvelle personne; il lui

rapportait des choses étrangères qu'il achetait pour elle : des chinoiseries, des oiseaux du Brésil, une perruche. Il avait placé l'argent de ses *décomptes*, pour elle encore, plus tard. Pendant ses courts séjours dans Brest, il voulait qu'elle fût bien habillée et heureuse. A la fin, c'était une grande jeune fille, souple, avec quelque chose de distingué dans sa démarche un peu lente; elle lui donnait le bras dans les rues. Cela l'amusait, ayant conservé son air assez jeune et sa taille droite, dans sa tenue de second maître, d'entendre les autres le lendemain causer entre eux : « Kervella qui a fait une bonne amie! » et lui dire : « On t'a vu, Kervella, avec ta maîtresse, une belle jeunesse. »

Lui alors de répondre, sans se fâcher, avec un bon rire : « Ma maîtresse, tu dis?.. Ma fille, donc. »

Un matelot la lui avait prise, un certain soir de mai, une année où les nuits de printemps étaient tranquilles et tièdes. C'était un gabier. Il avait vingt trois ans. Elle l'avait connu au premier bal où on l'avait menée pour une fête de mariage.

Il s'était mis à lui faire la cour, et, un soir, la vieille innocente qui la gardait les avait laissés sortir ensemble. Elle était partie joyeuse en sa compagnie, elle toujours seule avec des étrangers qui la glaçaient, toujours enfermée en face de vieilles femmes aux figures laides, occupée à des ouvrages de couture, et jamais aimée, jamais caressée que par ce père lointain qui ne revenait plus. Et maintenant elle était prise peu à peu d'une langueur inconnue en marchant dans la campagne, un si beau soir, appuyée sur ce bras fort, dont on sentait à travers la chemise de laine bleue jouer les muscles durs. Il lui disait des choses enfantines et très douces, — l'air si honnête, si respectueux pour elle. Il riait d'un bon rire franc, renversant son col couleur de bronze, — ce qui est la manière de rire de ceux qui ont le cœur ouvert, — et montrant ses dents blanches, toutes égales, toutes pareilles jusqu'au fond... Et puis ils s'étaient trouvés assis tous deux au bord d'un chemin où ne passait personne, sur l'épaisseur nouvelle et toute fraîche des plantes de mai. Une tiédeur amollissante dans l'air et des odeurs d'aubépine. On voyait la rade immobile, gris de lin, avec des traînées de lumière très voilée, s'éteindre dans la nuit.

Pauvre petite solitaire!.. Le matelot aussi s'était senti peu à peu prendre de cette même langueur, — mais qu'il connaissait bien, lui. Sans l'avoir prémédité, sans l'avoir voulu, il s'était laissé griser en entendant, dans le silence, cette petite voix à la fois suave et un peu voilée de toute jeune fille, en sentant contre son corps le balancement de cette forme souple, qui devait être enlaçante comme une liane et douce au toucher comme un ivoire. A un moment, il s'était mis à dire des choses vagues qui n'avaient plus

de suite ni de sens, — et elle avait vu tout près, se penchant sur elle, le ruban de ce bonnet de drap où brillait encore en lettres dorées le nom de la *Flore*, son bateau; elle avait senti, presque à toucher sa bouche à elle, ce sourire du matelot, senti sur elle-même le frôlement de cette joue et de cette barbe noire. Il tremblait, comme s'il eût fait grand froid. Alors, anéantie, tremblant elle-même de tout son corps, elle avait éprouvé comme un besoin de se fondre en lui et compris, avec le peu qu'elle savait des choses mystérieuses, qu'elle allait être perdue,.. si c'était bien se perdre que se donner à lui, si bon et si beau!.. Et, au lieu de s'échapper, de se défendre, elle avait jeté ses bras autour de son cou brun, enivrée de se presser contre son corps, qui exhalait une senteur humaine de force et de jeunesse... Et puis la nuit était descendue les couvrir.

Environ dix mois plus tard, un jour d'hiver, Jean Kervella revenait à Brest, de sa quatrième campagne de Chine. Le premier débarqué de tous, le premier sauté sur la terre bretonne, il se hâtait vers le faubourg de Pontanezen, portant sur son épaule ses cadeaux pour sa fille, dans son *sac*, qui était orné d'une peinture représentant un vaisseau sous toutes voiles.

Mais là-bas, devant la porte de cette maison où il allait rentrer si joyeux, la vieille gardienne de son enfant l'avait glacé sur place par une figure sinistre : balbutiante, atterrée de le voir, elle se cramponnait à lui pour le retenir.

Quoi! qu'est-ce qu'il y avait? Est-ce qu'elle était morte, sa fille? Il avait senti en plein cœur un coup brusque et atroce. — Non, ce n'était pas cela. — Très malade donc? — Peut-être... oui; mais non, pas cela seulement. — Quoi alors? Il la sommait de dire vite, la secouant par le bras, tandis qu'elle lui barrait toujours le chemin, hébétée, à cette porte. Où était-elle, à la fin? En haut, dans sa petite chambre? Où l'avait-on mise?..

D'autres femmes descendaient, faisant les empressées, les bonnes matrones, avec des *hélas!* en le voyant, des airs mystérieux de commères. Ah!.. il comprit, il eut un éclair, une intuition de son malheur, et il dit le mot brutalement. — Oui, c'était bien cela.

Et alors il monta bien vite, mais avec des jambes qui tremblaient; et, sentant une honte qui lui chauffait le visage, sentant une fureur affreusement douloureuse qui s'exaspérait, à chaque marche de cet escalier, dans sa tête de Breton.

Mais quand il la vit si blême, dans son pauvre petit lit, les narines déjà pincées par la mort qui venait, il ne trouva plus rien à dire; devant ce regard effaré et suppliant qu'elle fixait sur lui, tout simplement il pleura.

A voix basse, à mots couverts par pudeur, il s'informait auprès

des femmes qui étaient là. Et sa colère tombait à mesure : c'était *un* de la *Flore*, qui lui avait promis mariage; il s'appelait Pierre Daniel, et il était gabier.

Au commencement, il avait eu peur que ce ne fût quelque freluquet de la ville, — pour de l'argent. Un gabier, il aimait mieux cela; on les marierait au retour de cette *Flore*.

En effet, il était bon, ce Pierre Daniel; certainement s'il avait su, s'il s'était douté, il serait revenu l'épouser, cette petite, pour ne pas lui faire de la peine, ni à son père, un second maître, un *manœuvrier* comme lui. Mais la *Flore* était très loin; personne n'était venu lui dire cela, au pauvre garçon. Et, un jour de paie, au Pérou, il avait déserté.

Le soir, elle mourut en mettant au monde l'enfant du matelot, qui, lui, voulait bien vivre.

Jean Kervella paya très cher une nourrice, — qui bientôt laissa aussi mourir ce tout petit innocent en lui donnant à regret un mauvais lait d'ivrognesse.

Les cadeaux étaient restés dans ce sac de toile, avec tout le bonheur de ce retour, attendu et rêvé pendant trente mois.

Et cette journée, la journée terrible, avait fait dans sa vie comme un large coup de sabre tranchant tout, séparant toutes les choses d'avant de celles qui survinrent après. Longtemps, bien longtemps, cette scène était restée vivante et déchirante dans son souvenir, dans ses rêves, dans ses réveils cruels.

Cela s'oubliait à présent, ainsi que le reste. Tant d'années avaient passé là-dessus, comme des couches de terre entassées lentement sur un sépulcre...

Le portrait de la petite communiante jaunissait peu à peu dans son cadre de coquillages, qui se décollait à l'humidité des hivers. Il datait de l'enfance de la photographie : elle, qui était très jolie pourtant, on eût dit d'un pauvre petit singe tout penaud, tenant son cierge avec la peur d'être battu. Il l'avait fait reproduire plusieurs fois, traînée avec lui à bord de plusieurs navires; l'épreuve ainsi encadrée était la dernière, la moins effacée. Et, malgré tout, elle lui ressemblait encore; dans cette toute petite figurine drôle, maintenant plus vague qu'une ébauche et où deux taches jaunes représentaient les yeux, il restait un je ne sais quoi indestructible émané d'elle, — tout ce qui survivait sur terre de la petite morte.

Depuis bientôt vingt ans, elle était au cimetière, et son souvenir, resté seulement dans la tête de ce vieillard, commençait déjà à s'y éteindre.

Il regardait beaucoup moins souvent ce portrait de sa fille, qui avait été si longtemps une relique sacrée. Il s'inquiétait davantage de quelque chose qui commençait à venir certains jours au bas de

ses jambes amaigries, un mauvais gonflement pareil à la boursouflure d'un mort.

VII.

Presque aussitôt après l'avoir couchée dans la terre, il avait fallu repartir, s'éloigner encore pour des années du pays breton, où elle venait à peine de s'endormir sous sa croix grise.

Alors il était devenu un de ces hommes durs qui roulent la mer sans but dans la vie et sans aucun désir de retour nulle part. Son commandement et son coup de sifflet avaient pris un son nouveau, qui était bref et sombre. Nuit et jour, il n'était occupé que de voiles ou de cordages, et menait rudement ses gabiers, sans un mot de contentement quand ils avaient bien fait. Jamais il ne chantait le soir, et il veillait constamment, sans faiblir.

De Hong-Kong, une fois, il avait envoyé une forte somme d'argent à cette même femme qui jadis gardait sa fille; c'était pour acheter à perpétuité ce petit morceau du sol breton où on l'avait mise, et y faire placer une pierre recouverte de marbre. Une lettre donnait à ce sujet ses instructions compliquées, longuement conçues pendant les veilles de la mer.

Cette femme, quand il revint à Brest, était devenue une pauvresse imbécile qui ne se souvenait plus d'avoir rien reçu; s'étant mise tout à coup à boire, elle avait dépensé cela dans des cabarets, avec des amis... Et lui, pendant cinq années de voyages et d'aventures, sous le grand soleil dévorateur, lui, n'avait pas eu d'autre préoccupation intime, pendant ses heures de quart, pendant ses nuits d'insomnie, que de conserver inviolable cette sépulture de jeune fille, qui était là-bas sous le ciel brumeux de Bretagne.

Vite il courut à sa petite tombe : la terre y était retournée de frais, et on y avait planté une croix neuve portant le nom d'un vieillard inconnu. Sur les marches de l'ossuaire, parmi d'autres débris lamentables de vases et de fleurs, il revit le dernier cadeau qu'il avait fait à son enfant mort : une couronne de perles, avec une inscription au milieu et une pensée...

Allons, c'était fini; on l'avait mêlée aux autres...

Et, à la nuit tombante, il s'en revint seul de ce cimetière.

VIII.

— Des années, encore des années, avaient passé là-dessus. Ses campagnes, ses fatigues, ses nuits de veille, de souffrance ou de plaisir, avaient continué de s'accumuler les unes par-dessus les

autres, sous tous les climats du monde. Il avait eu une insolation au Gabon, la fièvre jaune au Sénégal, la dyssenterie en Cochinchine; et des échouages et des naufrages; et des blessures, des balafres et des fièvres.

Un amiral, — qui souvent reparaissait encore dans sa vieille mémoire, — l'avait pris en estime, et alors, l'ambition lui était venue.

Pendant une expédition d'Afrique, on l'avait décoré à cause d'une balle reçue volontairement en pleine poitrine, en se jetant devant un officier, par un mouvement sublime, pour le couvrir de son corps.

A la fin, on l'avait nommé premier maître, un grade honorable et assez bien rétribué, le plus haut que les matelots puissent atteindre.

Et comment dire ce qu'il avait dépensé pour en venir là, d'années, de force, de vigilance, d'énergie, de voix et de muscles, et de souffle dans son sifflet d'argent!..

Cependant les femmes ne le dédaignaient pas encore. Il avait gardé sa belle tournure et son air de décision. Avec le temps il avait repris sa gaîté mordante de matelot; peu à peu lui était venu ce genre d'esprit des grands rouleurs auxquels l'habitude des situations extrêmes donne une étonnante aisance; rien ne le déconcertait jamais, et il tranchait tout par des reparties brèves, auxquelles se melaient bizarrement des images empruntées aux choses de la mer.

Les femmes ne le dédaignaient pas encore, et pourtant il était *usé*, — comme on dit en marine aussi bien des vieux serviteurs que des vieux navires.

Usure des marins, sourde, profonde, que rien n'arrête plus. Tous les vents et tous les soleils les ont vidés sans qu'il y paraisse, et un beau jour ils s'affaissent. Alors tout se paie : excès de travail musculaire qui leur avait fait les bras si forts; changement perpétuel des climats; gaspillage de sève et de vie; alternance des séquestrations de la mer et des périodes de plaisir où on se donne cœur et sang à des filles quelconques écloses au soleil. Et les longues nuits de quart, dans les embruns et la pluie; et les tensions d'esprit, et les responsabilités dans les mauvais temps, et les heures d'angoisse...

Jean Kervella était déjà très usé par toutes ces choses quand il était venu attendre sa retraite à la division de Brest, encore cambré et de bonne allure dans son uniforme de maître, avec un ruban rouge à sa boutonnière.

Et c'est alors qu'il avait acheté sa petite maison de la route du Portzic, pour finir là sa vie en face de la rade et des navires.

IX.

Le jour de sa retraite avait été un jour comme tous les autres. Ni les gens ni les choses n'avaient semblé prendre beaucoup garde à ce vieux serviteur qui s'en allait pour toujours.

A l'heure habituelle du branlebas, bien avant l'aube, dans ces grandes chambrées de la division qui ont pris quelque chose de la rudesse et de la senteur des navires, les matelots nus avaient sauté à bas de leurs hamacs qui étaient accrochés en rang à des barres de fer. Lui seul s'était senti troublé à son réveil, songeant avec un sentiment indéfinissable que c'était sa dernière journée. Ensuite le va-et-vient alerte, et tous les lavages du matin, et tous les bruits de cette vie commencée avant le jour, s'étaient succédé régulièrement, comme de coutume, au son des tambours et des clairons. Ceux qui la veille avaient eu la permission de nuit, ou qui l'avaient prise, étaient rentrés l'un après l'autre, l'allure excitée, ayant aux lèvres un goût de plaisir. Et puis le soleil, un soleil un peu voilé d'automne, s'était levé, lui aussi, à son heure.

Avant le dîner de midi, lui, Kervella, avait passé l'inspection de sa compagnie, — avec son uniforme le plus neuf, mis par coquetterie pour cette dernière fois. Quelques maîtres l'abordant, le félicitaient : il était arrivé à ce terme auquel peu de marins ont le bonheur d'atteindre ; il allait donc enfin se reposer, *avoir un petit jardin*, et, comme ils disaient, *vivre de ses rentes*. — Quelques-uns au contraire, sachant qu'il était bien usé, l'appelaient : mon pauvre Kervella, avec de ces airs contrits que l'on prend pour quelqu'un qui s'en va mourir. Puis c'étaient des adieux, des poignées de main. Lui se croyait très content et s'efforçait de trouver des choses joyeuses à leur dire.

Autour de lui, continuait le train familier de cette grande caserne qui est comme le vrai quartier général, la maison mère des hommes de la flotte.

L'heure du repos était arrivée. Entre les grands murs lisses, impropres aux escalades, ils se promenaient par groupes, les marins, bien plantés sous leurs vêtemens larges, avec des allures molles ou impatientes d'enfans prisonniers. Ceux qui avaient navigué, les vrais, les formés, dont le visage avait noirci au soleil des tropiques, se contaient, en fumant, des aventures de campagne, échangeaient des confidences amoureuses concernant des petites filles du voisinage, ou bien dépensaient leur excès de force aux barres de fer du gymnase. Et les nouveaux, les tout jeunes à figure ronde, *inscrits* à peine arrivés des barques de pêche ou des villages de la côte bretonne, regardaient, un peu effarouchés, avec des yeux naïfs,

attendant impatiemment ce col bleu et ce bonnet à pompon qu'on allait leur donner; ceux-ci étaient dévisagés par les anciens, qui échangeaient sur eux des réflexions et, à côté de critiques un peu brutalement exprimées, on entendait de temps en temps cet éloge suprême : « C'est encore sauvage, mais ça sera solide ! »

Tout le jour, dans son uniforme neuf, il avait fait des allées et venues sans but au milieu de ces groupes; et puis, dans tous ces escaliers où dévalaient quatre à quatre des jeunes hommes très lestes, faisant un bruit de cheval échappé; et dans ces grandes salles ouvertes au vent qui sentaient les planchers lavés et le goudron.

Là, partout, c'étaient des souvenirs de toutes les époques de sa vie... Quand on a servi quarante ans dans la flotte, on y est bien souvent passé, dans ce quartier de Brest; bien souvent, à des retours de campagne, on y est rentré joyeux, les poches pleines d'argent; bien souvent, on en est reparti, descendant les marches de granit qui mènent au port, ses deux sacs de toile sur le dos, — joyeux encore ou bien le cœur déchiré, — s'en allant au loin et à l'inconnu. Et lui voulait revoir tous ces recoins-là. Il avait aussi des démarches à faire dans les bureaux où les fourriers trônent, des papiers à compléter, des signatures à attendre, tout comme à la veille des grands départs. Surtout il sentait un besoin de se remuer, de s'agiter, et, malgré son contentement indiscutable, une nécessité de s'étourdir.

Le soir, dans sa chambre de caserne, il quitta, avec un premier serrement de cœur, son uniforme de maître, enferma dans un costume noir, dont la coupe le vieillissait déjà de plusieurs années, son grand corps tatoué, qui, en son temps, avait été superbe, et, tout compte réglé avec l'état qui lui avait suffisamment payé sa vie, il sortit du quartier.

A la porte, des jeunes qui rentraient ivres, impitoyables dans leur exubérance de mouvement, bousculèrent ce *civil* qu'ils ne connaissaient plus. Mais des amis, le voyant partir seul, le rejoignirent par politesse pour lui faire une dernière conduite; ensemble, ils entrèrent boire et on porta à la ronde la santé de l'heureux « rentier. » Il continuait de se croire très content et de le dire. Dans la rue, toujours des jeunes qui passaient; les portes du quartier venaient de s'ouvrir toutes grandes : c'était l'heure où on lâche les marins pour la nuit; s'en allant à des rendez-vous de femmes, ils chantaient à pleines voix :

. . . . . .
Enfans, cueillez tour à tour
Des jours de folie
Et des nuits d'amour.

Cette année-là, parmi les matelots, c'était la chanson en vogue. D'un groupe à l'autre, sans se connaître, ils se la renvoyaient et la reprenaient en chœur. Même elle était redite par les petites filles de ce faubourg qui s'accoudaient au granit de leurs vieilles fenêtres pour les voir passer; elle était chantée par ces petits minois pâles ou roses, aux yeux battus par l'ardeur des premières voluptés, qui sortaient le soir sur le pas de leur porte pour guetter leur amant à col bleu; toutes les nuits, elle était comme un hymne de plaisir emplissant ces rues grises.

Et lui qui s'en allait pour jamais, suivi de la gaie chanson des jeunes, s'était mis par bravade à chanter aussi :

. . . . . .
Des jours de folie
Et des nuits d'amour.

— As-tu vu, ce vieux, aussi donc! avait dit une petite effrontée qui était derrière une porte à attendre son gabier...

... L'obscurité tombait quand il se retrouva seul, hors des murs de Brest, sur la route du Portzic. Le vent d'ouest, lui fouettant le visage, apportait la senteur des goëmons de la mer.

La nuit était close quand il ouvrit la barrière de son petit jardin et entra dans son logis de retraité où il allait coucher pour la première fois.

A une place d'honneur, au-dessus de la cheminée, il suspendit pour toujours son sifflet d'argent... C'était étrange, cette mélancolie inattendue qui le prenait maintenant, comme si cette soirée eût marqué pour lui la fin de toutes choses... Elle était bien rangée, sa chambre, et il avait tenu à ce qu'elle eût un joli aspect. Plusieurs des objets ornant ce ménage de vieux forban, ramassés aux quatre coins du monde dans des aventures ou des pillages, avaient des physionomies extraordinaires qui rappelaient des pays lointains. Et, auprès du lit, le portrait de la petite morte, — moins effacé dans ce temps-là, — regardait vaguement en tenant son cierge.

Il prit à deux mains ce cadre de coquillages, et, son cœur s'amollissant malgré lui, dans cette soirée heureuse, une première larme se mit à descendre jusqu'à sa barbe déjà blanche. Il était d'un vrai sang de marins bretons, et ces hommes d'apparence rude, qui vivent sur la mer, gardent toujours au fond de leur cœur le souvenir unique et ineffaçable de quelque coin de village ou de quelque petite figure douce qu'ils ont aimée.

Le vent d'ouest sifflait sous sa porte; derrière sa maison solitaire, il s'engouffrait dans la cour humide que surplombaient le

granit et les ajoncs; — là-bas, au large, il devait faire gros temps et la nuit allait être dure. Mais il en avait fini pour jamais avec ces angoisses-là, fini avec ces nuits noires et sinistres, avec ces grands bruits des eaux furieuses, avec toutes ces épouvantes de la mer qui font blêmir de froid et de peur; tout pouvait bien siffler à présent et tempêter dehors; jamais, jamais cela ne le regarderait plus. Comme il allait être heureux! Plus de dangers, ni de travail, ni de peine; chaque soir s'endormir tranquille dans un vrai lit pour la nuit entière; cultiver un petit jardin, — une chose tout à fait nouvelle qu'il avait toujours désirée, — et puis se soigner lui-même. Avec tant de repos et de précautions qu'il allait prendre, pour sûr il ne pouvait manquer de retrouver encore de belles années, même de rajeunir...

Et pourtant il pleurait toujours; ses larmes, qui d'abord étaient lentes comme les suintemens des pierres, coulaient maintenant plus rapides, plus pressées, comme une mauvaise pluie.

Et puis, qu'est-ce donc qui le prenait?.. Ce n'était plus seulement le regret de sa fille morte; c'était une détresse intime et profonde, — son grand contentement de tout le jour, qui à présent se fondait en des sanglots suprêmes et en une envie de tout de suite mourir...

X.

Le lendemain de ce jour de retraite, il s'était réveillé de grand matin, saisi de ce silence, étonné d'être seul chez lui, comprenant pour la première fois qu'il n'était plus qu'un vieillard.

Et alors avait commencé pour lui cette vie de la fin, qui, de semaine en semaine, s'imprégnait davantage d'un mauvais goût de mort. Il s'affaiblissait, malgré les soins, malgré le repos. Replié sur lui-même, dans le calme soudain de cette existence de retraité, c'était maintenant qu'il sentait la lourde fatigue de ses quarante années de mer et qu'il avait conscience, mais trop tard, de son irrémédiable usure.

Au bout de cinq années de cette vie douce, la destruction avait marché si vite que, s'il retrouvait d'anciens amis, il était presque obligé de dire son nom pour être reconnu.

Les nuits surtout l'exténuaient. Il avait jusqu'au matin des sueurs et de mauvais songes. Il semblait que sa tête se vidât lentement dans ce mystérieux travail et ces évocations du sommeil. En se réveillant, il souffrait des bras et des jambes; il était brisé comme, dans sa jeunesse, après ces grandes dépenses de force qui lui avaient fait des muscles si puissans. Mais c'était le contraire qui se passait aujourd'hui dans tout son corps; ses membres diminuaient, dimi-

nuaient, pendant ces transpirations de la nuit, et la charpente osseuse commençait à saillir sous la chair amollie.

Toujours des scènes semblables revenaient dans ses rêves. Il se croyait à bord, sur sa couchette, manquant d'air, la nuit d'un gros temps, au fond de quelque entrepont fermé; alors on venait le chercher, lui rappelant qu'il était de quart et qu'on manœuvrait là-haut. Vite il voulait s'habiller, courir, exaspéré d'avoir manqué à son service, pris d'une anxiété affreuse en songeant à ce qui pouvait se passer dans la mâture. Mais il ne trouvait pas ses vêtemens, il ne rencontrait aucune issue pour monter et ne se reconnaissait plus... Ou bien, s'il arrivait jusque sur ce pont et comprenait la manœuvre à faire, c'était son sifflet qui ne rendait plus aucun son, ses bras qui n'avaient plus aucune force, et il se débattait longtemps contre son inertie étrange, dans une lutte épuisante. A la fin, il se réveillait baigné de sueur et n'entendait plus que le bruit familier du vent d'ouest entrant sous sa porte ou de la pluie d'hiver tombant sur son toit; peu à peu, il se rappelait que c'était fini à jamais, ces scènes de la mer, et que lui-même était devenu un vieillard près de finir. — Et alors, c'était une autre angoisse, plus sombre que celle du rêve.

Il avait bien de quoi vivre, avec sa pension, sa croix, son argent placé.

Toutes les menues choses de son existence étaient réglées jour par jour, avec précision, par cette habitude d'ordre que prennent à bord les vieux serviteurs.

Il préparait lui-même ses repas, faisait son lit et sa chambre, lavait son linge à certains jours de la semaine, dans sa petite cour de derrière.

Une vieille femme du Portzic, une certaine mère Le Gall, qui passait chaque matin, lui faisait son marché. Il n'en manquait pourtant pas, de ces retraités de la marine comme lui, que le métier avait laissés sans famille, — figures couturées de vieux aventuriers ou figures respectables de vieux braves, avec des rubans rouges ou jaunes à la boutonnière, — il n'en manquait pas qui, dans Recouvrance, s'en allaient carrément, le panier au bras, faire eux-mêmes leurs provisions de solitaires. Ça n'était pas déshonorant, bien sûr, mais cela lui répugnait, ce petit panier, et ces discussions, et ces marchandages.

Cependant, comme tous les marins, il avait l'habitude de ces ouvrages que les gens de terre laissent aux femmes; on le voyait chez lui, grand vieillard aux traits encore nobles, raccommoder ses vêtemens, changer les boutons de ses effets du service pour en faire des *costumes civils*, et coudre assez prestement, avec ses rudes mains tatouées, qui jadis avaient fait des prodiges de force.

Les fleurs réussissaient bien dans son petit parterre, et c'était le seul dernier plaisir qui n'avait pas trompé son attente.

Les retours de navires, les tapages que les matelots font la nuit par les rues et leurs chants dans le lointain, toutes ces fêtes des jeunes, auxquelles pourtant il avait cessé depuis bien des années de se mêler, étaient maintenant des espèces de rappels douloureux qui l'agitaient sur son lit dans ses insomnies. Il lui arrivait de se lever et d'ouvrir sa fenêtre pour tendre l'oreille au vent de minuit, qui lui apportait, par-dessus les ajoncs et les bruyères, la clameur de Recouvrance.

Au début, les printemps aussi le troublaient un peu; mais c'était une mélancolie encore plus vague, c'était comme la souffrance de *ne pas se souvenir...* Ces premières journées tièdes de mai lui faisaient repenser à l'extrême Asie, le pays où il avait le plus vécu, le plus donné de sa vie aux femmes. Et pendant ces nuits de rosée, où les oiseaux chantaient, des créatures jaunes venaient le visiter quelquefois; à demi effacées, elles marchaient devant lui dans leurs tuniques collantes, en se balançant, comme là-bas chez elles, avec une mignardise chinoise; elles lui envoyaient des sourires de chatte moqueuse, en se retournant sous leur parasol plat à mille plissures, semblable à une ombelle de champignon. C'étaient des femmes qu'il avait connues quelque part assurément, il s'en souvenait; mais qu'est-ce qu'elles pouvaient bien lui vouloir? Elles disparaissaient et il ne s'inquiétait pas de les suivre.

Pourtant un soir il lui était arrivé de s'habiller précipitamment sur les neuf heures, et de s'en aller à Brest, une grosse canne à la main, en marchant vite et la tête basse, comme qui s'en va faire une inavouable visite. Et là, dans le bout de la rue Saint-Yves, il en avait revu, des belles, qui n'étaient pas jaunes, qui ne portaient pas des parasols ni des jupes de crépon à chimères brodées, mais qui disaient des choses obscènes avec un enrouement immonde. Alors il s'en était revenu, épuisé et honteux, et à partir de cette soirée, il avait gardé à jamais la pudeur et la dignité de sa vieillesse.

Les étés, il cultivait des plantes grimpantes qu'il faisait courir sur sa maisonnette basse et qui lui rappelaient les lianes; il arrangeait devant sa porte un petit berceau qui avait un air de vérandah. Et c'était une de ses joies que ces deux ou trois jours par an, où il faisait assez chaud pour prendre l'habit de nankin et l'éventail en feuille de palmier, — comme dans ces régions exotiques que jamais ses yeux ne devaient plus voir.

A la mi-juillet, il y avait chaque année un grand pardon, au-delà du Portzic, au village de Sainte-Anne, et ce jour-là une foule gaie passait du matin au soir comme une procession à bâtons rompus, où les matelots dominaient. Il y songeait longtemps d'avance, à ce

pardon, qui marquait pour lui comme l'apogée de l'été. Dès le matin, en toilette, tenant son éventail et ayant apporté le perroquet dehors, il était assis devant sa porte, afin de voir et d'être vu. En passant, on regardait toujours ce vieux, dans son petit jardin, avec ses boucles d'or aux oreilles. Il n'y avait encore rien en lui qui pût prêter à sourire ; son aspect était raide et dur; ses yeux, qui autrefois changeaient tout cela parce qu'ils savaient être très doux, ne disaient plus rien à présent ; les paupières retombaient dessus, comme sur des lampes éteintes et désormais inutiles; les lignes de ce visage restaient seules, encore correctes, mais rigides, exagérées par le temps, et il ressemblait à la momie tannée d'un pirate.

Ensuite le soir, quand cette journée de fête était finie, quand les derniers groupes étaient passés, lui resté seul et le silence revenu, il était pris d'une tristesse plus désespérée. Encore un été !.. Et bientôt allait commencer l'hiver, avec les pluies, les nuits si longues et les douleurs. Encore un été évanoui, disparu avec tant d'autres, dans les abîmes qui n'ont pas de fond!

Il n'avait plus du tout envie de mourir maintenant, ah ! non ; il était trop vieux pour cela. Il se soignait encore davantage, se cramponnant à mains crispées au peu qui lui restait de vie.

Et pourtant, jamais ce temps qu'il voulait retenir n'avait glissé si vite. Il semblait que les durées n'existaient plus ; les jours, les mois, les saisons s'enfuyaient, s'enfuyaient sans trêve, avec les rapidités et les silences effroyables des choses qui tombent dans le vide.

XI.

Une année, il eut un avertissement qui lui fit très grand'peur.

En rêve, une nuit, il passait dans une de ces mers profondes, où on ne s'attend à rien voir; la surface en était si tranquille qu'on eût dit une plaque de marbre gris, immense comme un désert. C'était au crépuscule, lui étant de veille à l'avant d'un navire. A ses pieds dormait une femme asiatique dont il savait le nom, — Nam-Thèn, — et qu'il se rappelait avoir connue, autrefois et ailleurs. Ils glissaient mollement, sans inquiétude et sans bruit ; — mais tout à coup, là, très près, avaient surgi de ces choses qu'on appelle *balise* ou *signal*, et qui marquent aux marins les dangers invisibles de dessous les eaux.

Dans la vie réelle, en plein jour, il avait eu, trente ans auparavant, une surprise semblable. Il conduisait alors une jonque dans une de ces rivières de l'Indo-Chine qui serpentent pendant des

lieues et des lieues au milieu de plaines d'arbustes verts, au sol de boue, inhabitées et inhabitables, plus monotones et plus mortes qu'une mer sans navires. Partout la verdure empoisonnée des régions basses de l'équateur était jetée, comme une magnificence trompeuse, sur la désolation des grands marais. Lourdeur de l'air, lourdeur irrésistible de midi, il s'était laissé vaincre, et sommeillait presque, les yeux toujours ouverts à cette lumière effrayante et splendide. Près de lui dormait une Cambodgienne, — Nam-Thèn, — qui à cette époque était sa femme. Tout à coup, à un tournant de l'étroite rivière, des balises étaient apparues; elles étaient trois de compagnie, trois triangles rouges montés au bout de hautes perches, se dressant comme pour dire : Méfiez-vous, il y a un danger sous l'eau calme.

Le banc de corail! — C'était le lieu que, par une sélection mystérieuse, des peuplades de madrépores avaient voulu habiter et, depuis des siècles, ils y avaient accumulé leurs milliers de cellules de pierre. On l'avait averti de ce banc, unique dans tout ce parcours, mais il ne l'attendait pas si près et il avait eu peur.

Qu'ils étaient déjà loin, ces souvenirs, loin dans l'espace et dans le temps, perdus au fond du passé mort! Souvenirs de soleil et de vie, qu'est-ce qui avait bien pu les attiser, une nuit pluvieuse d'hiver, dans les cendres de cette vieille tête déjà creuse, pour en faire cette dernière vision, sénile et déformée?

Les balises qui avaient surgi tout à coup au milieu de cette mer grise de son rêve étaient très nombreuses, elles étaient accumulées comme pour quelque danger surnaturel et indicible. Elles affectaient toute sorte de formes étranges et inconnues; au bout de perches très longues, elles se déployaient comme des bras, faisaient des signes, s'agitaient, avec l'impuissance désespérée de choses muettes qui voudraient crier, et traçaient sur le ciel pâle des écritures magiques.

Et lui se réveilla, pris d'une terreur profonde, comme à l'approche des choses fatales qui ne peuvent pas être conjurées. Il allait donc être bien affreux, l'écueil qui s'était annoncé de cette manière. Il pensa que cela signifiait sa mort.

Cependant l'année s'écoula sans amener rien de particulier.

Il y eut seulement dans ses habitudes un changement nouveau. Il était devenu très gourmand, et se plaignait sans cesse que cette mère Le Gall, sa gouvernante, choisissait mal au marché, ne lui achetait pas d'assez bonnes choses; si bien qu'un jour il prit son petit panier lui-même, résolument, — et dès lors on commença à le voir chaque matin dans Recouvrance, s'attardant lui aussi autour des marchandes à discuter comme une ménagère.

Propre et bien brossé dans son vieux caban de matelot, — ce

vêtement d'un drap inusable que les retraités promènent jusqu'à leur mort, — il s'en allait encore d'un assez bon pas, ayant un certain air et de la tenue; mais il soufflait beaucoup pour revenir.

Un matin, ayant accepté de boire avec un autre ancien comme lui, il rentra ne marchant plus très droit; alors, pour la première fois de sa vie, il fut grondé honteusement par une femme, par cette mère Le Gall, qui, elle, ne mettait son bonnet de travers que le dimanche soir, et encore pas chaque semaine.

Il lui arrivait aussi maintenant, — et c'était un signe de la fin, — de se mêler à ces retraités, qui, par les temps doux, se rassemblaient près des fortifications, à la porte de Recouvrance. Tous les pauvres vieux cabans de marine étaient là, brossés, rebrossés, retournés, râpés, enveloppant des dos osseux, des carcasses mourantes.

Ils s'amusaient ensemble au palet, au bouchon, à des jeux comme à bord, ayant gardé de leur vie de matelot cette naïveté et cet enfantillage qui maintenant, chez ces vieillards, étaient lugubres.

Ou bien, assis en petits groupes pitoyables, ils se contaient leurs histoires :

— Quand j'étais sur la *Melpomène*...

— Et moi, à bord de la *Sémiramis*, un soir qu'on prenait le troisième ris, l'amiral m'avait dit : « Jézéquel, à toi !.. »

Ils racontaient en même temps, chacun causant pour soi-même. Et ces navires dont ils parlaient n'existaient plus; et ces commandans, qui revenaient dans leurs récits comme des personnages de légende, s'ils n'étaient pas morts depuis longtemps, ils étaient devenus ces tristes fantômes qui, ayant achevé une carrière admirable d'intrépidité, de dévoûment et d'honneur, s'en allaient lentement par les rues, en vêtemens noirs avec une rosette rouge à leur boutonnière; — ou bien, les jours où il y avait un peu de soleil, on les roulait dans des petites voitures.

Près de cette porte de Recouvrance, des sentiers partaient pour s'enfoncer dans des endroits inhabités de la banlieue, le long des grands remparts en granit pleins d'herbes et de lichens; des sentiers verts très favorables aux amoureux, très aimés des matelots pour y promener le soir les petites filles de ce faubourg. Et justement, tous ces vieux avaient choisi l'entrée de ces chemins pour s'y réunir, faisant de ce lieu comme le vestibule d'un cimetière. Attirés par l'habitude, ils l'encombraient toujours de leur foule lamentable, — les uns restés propres et dignes, bien boutonnés dans leur caban éternel; d'autres sordides, hébétés d'alcool, faisant mal à voir.

Et tous, ils avaient été les lestes et les forts, — usés au service de la patrie, qui leur donnait de quoi ne pas tout à fait mourir. Et

il y en avait eu parmi eux de si bons et de si braves que ces restes d'eux-mêmes étaient encore, malgré tout, des choses vénérables, presque sacrées.

Vieilles ruines des vaillans d'autrefois, les jeunes passaient près d'eux, cambrés, décolletés dans leur chemise bleue, tenant au bras leur amoureuse, ayant hâte de s'enfoncer, par ces chemins d'herbes, sous les ormeaux des remparts.

Devant ceux-ci, la vie et la mer étaient grandes ouvertes, les appelant par toute sorte de mirages. Ils avaient leur pleine jeunesse de matelot, plus vigoureuse que celle des autres hommes, et, sans songer qu'elle s'userait aussi plus vite, sans regarder ces spectres, qui avaient été leurs pareils, ils passaient gaîment, comme des enfans ivres de santé et de force; ils passaient le soir, à l'heure où ces vieux à tête branlante regagnaient leur logis, en s'aidant dans leur marche avec des bâtons.

XII.

Un hiver, le tremblement des vieillards le prit tout à fait. Il faisait tomber ce qu'il touchait et cassait beaucoup d'objets dans son petit ménage.

La *maladie de la lune*, qu'il avait eue jadis sous l'équateur, l'avait repris aussi. Les docteurs de bord l'appellent héméralopie, et elle vient aux matelots qui dorment en plein vent, les yeux en l'air, dans les pays chauds. Aussitôt le soleil couché, il cessait d'y voir et n'osait plus se remuer qu'en tâtant, comme les aveugles.

Il s'éteignait, des voiles se tissaient autour de lui sur toutes choses.

Il sentait toujours sa tête très lourde, bien qu'elle fût presque vide d'idées. Quelquefois la nuit, une figure de Chinois venait encore grimacer près de son lit; alors il se mettait en colère et disait des injures en s'agitant beaucoup, — s'imaginant être là-bas à se battre contre eux.

Il ne regardait plus jamais le portrait de la petite communiante, qui tenait toujours son cierge, mais qui continuait de pâlir chaque hiver, — en même temps que les débris de la jeune fille morte, arrimés maintenant dans la fosse commune, verdissaient au milieu des tas d'ossemens.

Il dépensait beaucoup d'argent pour s'acheter du bon vin et des choses fortifiantes. Mais des plaies lui étaient venues aux jambes, et, comme il voulait rester propre, il lavait tout seul dans sa petite cour, chaque matin, les linges qui lui servaient à envelopper ce mal.

Son torse s'était déformé; il semblait beaucoup moins grand qu'autrefois, et ses os d'épaules sortaient.

Tout le jour, il avait son regard mort et ne pensait plus à rien qu'à se soigner et à manger : c'était le matin seulement que son intelligence redevenait affreusement claire, quand il se réveillait, seul toujours, après cette sorte de repos que lui avaient apporté les dernières heures de la nuit. Alors il restait immobile et sinistre avec des yeux fixes qui *comprenaient et qui se souvenaient.*

Pauvre débris, épave dont la mer n'avait pas voulu, vieillard solitaire dont personne ne regardait les larmes ! Pourquoi n'était-il pas mort plus tôt, dans sa belle jeunesse ?.. Les animaux libres ne traînent pas ainsi, eux ; jusqu'à la fin ils conservent leur forme, leur raison d'être ; ils se reproduisent, ils ont leurs amours. C'est pour l'homme seul qu'est faite la longue vieillesse, dérision de la vie.

XIII.

Un autre printemps encore le trouva plus tremblant, plus débile, assis dans son petit jardin.

Pourtant ses sommeils n'avaient plus les rêves agités d'autrefois. C'étaient seulement des ressouvenirs d'espace et de soleil : c'étaient des grands vides bleus devant lui, ou bien des étendues changeantes, comme sont les lointains profonds des eaux ; et, au premier plan, se découpait toujours quelque détail très rapproché, de gréement ou de mâture, une vergue, une voile ou des haubans. Au fond de son cerveau qui s'en allait, ces dernières images lui étaient restées de sa jeunesse passée dans les hunes, ou peut-être, par une transmission mystérieuse, lui revenaient-elles de plus loin encore, de ses ancêtres, marins comme lui.

C'était bien fini pourtant ; jamais, jamais il ne la verrait plus, la splendeur bleue, la splendeur infinie des mers ; ni lui, ni aucun fils issu de son sang : il était une souche épuisée dont rien ne devait survivre.

Il avait peur, à chaque tombée de la nuit, disant qu'il finirait par mourir seul ; mais la mère Le Gall, qui, pour de l'argent, restait maintenant chez lui tout le jour, refusait d'y coucher, prétendant que cela pourrait faire jaser.

Les plaies de ses jambes s'étaient beaucoup étendues, et il continuait de laver ses linges lui-même avec grand soin, voulant absolument rester propre ; mais il lui arrivait de se tromper, de tripoter dans les mêmes eaux plusieurs fois, il ne savait plus trop, et faisait, par enfance, des choses très sales.

En mai, il essaya encore de jardiner, se tourmentant beaucoup de ses deux petites plates-bandes qui avaient pris un air abandonné et où poussaient maintenant de hautes herbes comme auprès des tombes. Mai s'annonçait très beau ; des hirondelles, qui avaient un

nid sous son toit, chantaient dès le matin leur joie d'amour; partout dans la campagne s'épaississaient des verdures nouvelles, s'ouvraient des fleurs... Gaîté pour les autres, pour tout ce qui était jeune; pour lui, ironie atroce, plus sinistre qu'un ricanement de la mort.

Il allait et venait, se baissant péniblement pour arracher ces méchantes herbes. Un vieux fuchsia, qui était devenu un arbre sous le climat doux de Bretagne, encombrait la petite allée de ses branches retombantes; par le haut, il était presque mort, mais en bas il avait refleuri à profusion comme une jeune plante; et quand le vieil homme passait, toutes ces fleurs couleur de corail qui frôlaient le drap usé de son caban de matelot, y répandaient en fraîche poussière le trop plein de leur pollen jaune. — Lui aussi, jadis, avait semé au hasard la sève exubérante de sa vie, — mais les hommes ne refleurissent pas dans leur vieillesse comme les arbres, et leur fin est une décomposition horrible à voir.

L'été passa encore, la chaleur le ranima un peu. Il mit une dernière fois le paletot en nankin et s'éventa avec la feuille de palmier. Mais l'hiver, il lui vint une enflure plus maligne qui semblait pleine d'eau. Et il se soignait, se soignait, s'abêtissant dans cette seule idée de se conserver. Qui sait; à force de précautions, peut-être pourrait-il atteindre l'autre printemps?..

Non. Une nuit de mars, la mort qui passait, allant à Brest achever quelques poitrinaires, s'arrêta pour le tordre. Elle lui mit la bouche de travers, lui chavira les yeux, lui recoquilla les doigts et reprit sa course, le laissant raide sur son lit, figé dans la pose qu'il devait garder jusqu'au moment de tomber par morceaux dans la pourriture dernière.

XIV.

Le lendemain matin, la mère Le Gall, en arrivant, le vit dans cet état :

« Ma Doué, ma Doué Jesus!.. Mon vieux qui est crevé! »

Il fut *emporté par des matelots;* ç'avait été son vœu, comme celui de presque tous les vieux marins. A cause de sa croix, il y eut un piquet d'hommes en armes.

Ce fut propre et honorable.

Dans la suite, on vit longtemps, à la devanture d'une fripière, dans le bas quartier de Brest, le paletot en nankin, l'éventail en palmier et le portrait de la petite communiante dans son cadre de coquillages.

PIERRE LOTI.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

LA FRANCE ET L'ITALIE.

II[1].

L'ITALIE PENDANT LA GUERRE.

VIII.

A Florence, on n'était pas moins perplexe. Le gouvernement impérial, en effet, ne s'expliquait pas. A la date du 13 juillet, il n'avait fait encore au gouvernement italien aucune ouverture sérieuse au sujet de l'incident espagnol. M. de Gramont n'était pas pressé; il ne se souciait pas de se lier les mains prématurément. Certain de la victoire, il persistait à croire qu'après les premières défaites de la Prusse, les alliances s'offriraient à lui d'elles-mêmes, qu'il n'aurait que l'embarras du choix, et qu'il resterait maître des conditions de la paix. Il connaissait l'ambition de l'Italie : il estimait que Rome, pour son alliance, était un prix trop élevé.

Le 15 juillet, les réserves étaient appelées sous les drapeaux; les ministres cédaient aux excitations de la presse, aux passions de la chambre, sans avoir conscience de l'effroyable responsabilité qu'ils assumaient. Ils engageaient la lutte sans alliés, sans se préoccuper des sentimens et des intérêts de l'Europe, sans avoir pressenti les

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

puissances sur leur attitude éventuelle. Ils allaient être forcés de négocier sous le coup des événemens, dans les conditions les plus ingrates, devancés par la diplomatie prussienne, qui déjà partout avait donné des gages, obtenu des promesses. M. de Bismarck n'avait pas attendu la déclaration de guerre pour agir. Dès le 17 juillet, il avait imposé la neutralité à la cour de Copenhague en la terrifiant; il avait indigné, irrité l'Angleterre et scandalisé l'Europe en révélant, par des documens malheureusement irrécusables, nos convoitises sur la Belgique; il avait mis la Russie dans son jeu : elle était appelée à paralyser l'Autriche. Ses agens secrets s'étaient mis à l'œuvre de tous côtés; ils excitaient les Hongrois; ils provoquaient des manifestations antifrançaises en Italie; ils s'abouchaient à Paris avec les meneurs des faubourgs et préparaient la révolution. Les principaux organes de la publicité européenne étaient à sa dévotion; ils avaient pour tâche de nous discréditer, de s'attaquer aux hommes et aux gouvernemens qui nous manifesteraient des sympathies.

Qu'espérer dans de pareilles conditions? Comment compter sur l'Autriche, tenue en échec par la Russie, et sur l'Italie, qui ne pouvait que compromettre ses destinées dans une guerre aussi follement provoquée?

C'est a l'heure où les armées s'ébranlaient déjà que M. de Gramont demandait, d'un ton dégagé, au cabinet de Florence et au cabinet de Vienne, de reprendre les négociations qui devaient réaliser la triple alliance. Le moment était mal choisi pour invoquer un traité que nous avions refusé de signer, et les vagues promesses d'assistance mutuelle échangées entre les trois souverains. Ni l'Italie ni l'Autriche ne se tenaient pour liées; elles ne désertaient pas notre cause, leurs sympathies nous restaient acquises; mais elles n'admettaient pas qu'elles eussent aliéné leur liberté d'action. M. de Beust invoquait ses difficultés intérieures pour ajourner ses résolutions; il attendait, pour prendre couleur, le résultat des premières rencontres. Son intérêt lui commandait de ne pas se compromettre avec le vainqueur éventuel et de ne pas s'exposer à être exclu des négociations le jour où se régleraient les conditions de la paix. « Il ne faut pas, écrivait-il au prince de Metternich, qu'un accès de mauvaise humeur nous ménage une de ces évolutions subites auxquelles la France nous a habitués. C'est un dangereux écueil qu'il s'agit d'éviter; faites donc *sonner bien haut* la valeur de nos engagemens, notre fidélité à les respecter, afin que l'empereur Napoléon ne s'entende pas tout à coup avec la Prusse à nos dépens. »

Tandis que l'Autriche s'appliquait à nous rassurer, à calmer nos impatiences, elle jetait ses regards vers l'Italie, elle consacrait toute

son habileté à s'unir avec elle dans une étroite neutralité. Divisées naguère, aujourd'hui réconciliées, elles avaient intérêt à se concerter et à combiner leur action diplomatique. Dans les deux pays il se manifestait un double courant; les uns se prononçaient pour la France, le plus grand nombre réclamait la neutralité.

La presse et les agens aux gages de la Prusse, dans la péninsule, n'avaient pas attendu que la guerre fût officiellement déclarée pour se mettre à l'œuvre. Ils s'attaquaient à notre esprit de conquête; ils nous rendaient responsables des ruines qui allaient s'amonceler; ils prêchaient l'abstention, organisant des manifestations populaires pour impressionner le gouvernement, le paralyser dans ses pourparlers avec la cour des Tuileries, et lui imposer la neutralité.

Le 17 juillet, des démonstrations éclataient dans tous les grands centres de l'Italie. Des placards affichés dans les rues de Florence faisaient appel au peuple; on l'invitait à exprimer hautement et par tous les moyens l'intention de ne pas participer à la guerre provoquée par la France. Des rassemblemens se formèrent sur la place du Dôme; des orateurs de carrefour haranguèrent la foule, qui se mit en mouvement, précédée d'un drapeau italien. Après avoir stationné et vociféré devant le ministère des affaires étrangères, les manifestans se portèrent aux Cascines, devant la légation de France. Ils criaient : « Vive la Prusse! vive la neutralité! vive Rome! à bas Mentana! » Sur d'autres points, on criait : « A bas la France! » Il fallut l'intervention des bersaglieri pour couper court à ces scènes scandaleuses, pour disperser les perturbateurs et protéger le palais qui abritait le drapeau français. Le gouvernement nous exprima ses regrets, il nous fit des excuses; nos amis furent consternés; ils pressentaient que les liens qui unissaient depuis de si longues années les deux pays allaient se rompre.

Le roi, qui était reparti joyeusement pour ses chasses de Valtieri, après avoir reçu, le 11 juillet, une dépêche de l'empereur annonçant que la guerre était heureusement conjurée, revint précipitamment à Florence dès qu'il apprit que le corps législatif avait voté le rappel immédiat des réserves.

Quelle serait la politique de l'Italie? Ajournerait-elle ou précipiterait-elle ses préparatifs militaires? Se prononcerait-elle immédiatement pour la France, ou bien réglerait-elle sa politique sur la marche des événemens? Ces graves questions se posèrent d'elles-mêmes dans le conseil que présida le roi le 16 juillet. Tout le monde fut d'accord sur l'urgence des armemens; le difficile était d'arrêter un programme politique. Ce n'était pas tout d'armer; il importait de savoir dans quelle pensée et dans quel dessein. « Les

partisans de la paix, écrivait M. de Malaret, réclament des préparatifs militaires pour permettre à l'Italie de faire respecter sa neutralité; les partisans de la Prusse les demandent pour mettre l'Italie en état d'imposer la paix à la France si elle devait abuser de la victoire; nos amis estiment, au contraire, que seuls nous serons appelés à profiter des armemens. » La raison d'état et les sentimens chevaleresques se combattaient dans les conseils de la couronne. Le roi et les généraux demandaient à faire campagne avec la France. « Nous ne sommes pas prêts, peut-être serons-nous battus, s'écriait le général de La Marmora; mais l'alliance de la France et de l'Italie sortira indissoluble de leurs communes défaites (1). » Les ministres étaient hésitans, partagés. M. Visconti-Venosta, le ministre des affaires étrangères, se prononçait pour l'alliance; le ministre des finances était pour la neutralité. M. Sella, qui était l'âme du cabinet, trouvait peu sage de se prononcer *ab irato;* il n'admettait pas que l'Italie, par simple reconnaissance, dût se jeter dans la guerre sans discuter les chances auxquelles elle s'exposait, sans stipuler des compensations comme prix de ses sacrifices. Rien ne pressait d'ailleurs; l'Italie était libre de tout engagement contractuel, et le gouvernement français, en provoquant des complications sans la pressentir, avait indiqué suffisamment qu'il n'attachait que peu de valeur à son assistance.

Il est un point qui ne faisait de doute dans l'esprit d'aucun des ministres, c'est qu'il fallait profiter des événemens pour affranchir Rome de l'occupation française. Ils espéraient mieux encore, mais pour le moment ils se bornaient à réclamer officiellement le retour à la convention du 15 septembre, ce qui impliquait le retrait de notre corps expéditionnaire. Ils s'en remettaient pour le reste à l'étoile de l'Italie : *alla stella dell' Italia;* surtout à leur savoir-faire. Ils sentaient qu'ils avaient le vent en poupe et que tout conspirait pour eux. La question romaine, grâce aux jésuites, était arrivée à maturité. Pie IX s'était aliéné par le *Syllabus* les catholiques éclairés, il avait rompu au concile avec les gouvernemens. Le pouvoir temporel n'avait plus de sérieux, d'ardens défenseurs qu'en France. Sa chute était fatale.

Par une dérision du destin, on proclamait à Rome l'infaillibilité personnelle, absolue du pape, le 20 juillet, le jour même de la

(1) Les généraux Menabrea, Pallavicini et Cialdini étaient, comme le général de La Marmora, fidèles aux souvenirs de Solférino. Le général Cialdini reprocha à la chambre, au ministère, de n'avoir pas prévu la guerre; il l'accusa d'avoir laissé péricliter l'armée; il mit le gouvernement en demeure de se prononcer immédiatement et résolument pour la France. Il s'exprima avec une telle véhémence que M. Sella l'interrompit et lui dit : « C'est donc un pronunciamiento que vous voulez faire? »

déclaration de guerre. Un homme s'était fait dieu au milieu du formidable bruit d'armes qui venait soudainement de retentir à travers l'Europe. Il devenait l'arbitre souverain des peuples et des rois, il enchaînait les consciences, son autorité n'avait plus de bornes. Il est permis de croire que les remontrances de la presse, les protestations de la diplomatie, l'opposition de trois cents évêques, les plus éclairés de l'épiscopat, ne seraient pas restées sans effet si le concile avait eu à se prononcer quelques jours plus tard. A quoi tiennent les dogmes de l'église et les destinées des états!

IX.

L'empereur ne partageait pas l'imperturbable quiétude de son ministre des affaires étrangères. Il avait une haute idée de l'armée prussienne, de ses chefs et de son patriotisme. Il prévoyait que la guerre serait longue, meurtrière, il lui en coûtait de l'entreprendre sans alliés. « N'exposez jamais la France à un conflit, sous aucun prétexte, sans de solides alliances, » lui avait dit souvent le maréchal Niel ; et les alliances dont il se croyait sûr devenaient chaque jour plus incertaines. Les événemens marchaient plus vite que les négociations. M. Nigra et le prince de Metternich, si affirmatifs jadis, tenaient un langage hésitant, dilatoire.

L'empereur, s'appuyant sur les pourparlers poursuivis entre Paris, Vienne et Florence et sur les lettres qu'il avait échangées avec François-Joseph et Victor-Emmanuel, proposa un traité d'alliance offensive et défensive en trois articles, fondé sur le projet que le marquis de Lavalette avait trouvé insuffisant au mois de juin 1869. Le prince de Metternich en référa à son gouvernement, et le comte Vimercati partit pour Florence, muni d'instructions verbales et d'une lettre autographe pour son souverain. L'empereur offrait à l'Italie, en échange de son concours, le retour pur et simple à la convention du 15 septembre, c'est-à-dire le retrait de notre corps expéditionnaire. Il confiait le pape à la garde de l'Italie. Il lui était difficile de concéder davantage ; il ne pouvait pas froisser les catholiques dans leur foi religieuse à l'heure où il faisait appel à leur patriotisme. Mais il était bien évident que la France ne reviendrait pas une troisième fois dans les états pontificaux et que le départ de nos troupes assurait à l'Italie, dès à présent, la possession morale de Rome.

L'empereur se flattait que cette concession, qui coûtait d'autant plus à son amour-propre qu'il la faisait sous la pression des événemens, permettrait au roi de vaincre les hésitations de ses conseillers. Il s'exagérait malheureusement son autorité. Victor-Emma-

nuel était un souverain constitutionnel, il ne pouvait rien sans ses ministres, qui eux-mêmes relevaient du parlement.

La situation de l'Italie à ce moment n'avait rien d'inquiétant. Libre de tout engagement contractuel, protégée par les Alpes, elle était recherchée par tout le monde. La France réclamait son alliance, l'Autriche sollicitait son union diplomatique, l'Angleterre et la Russie lui conseillaient l'abstention, tandis que la Prusse s'adressait à ses convoitises. « Joindre une grande prudence à une grande audace, » était une des maximes que Gioberti avait tracées à l'Italie dans le *Renovamento,* que Cavour appelait « la bible italienne. » Les conseillers du roi étaient bien décidés à mettre cette maxime en pratique; mais, pour le moment, ils subordonnaient l'audace à la prudence. « Leur idéal, écrivait M. de Malaret, serait de prendre en 1870, de concert avec l'Autriche, le rôle que nous aurions pu jouer en 1866 si notre médiation s'était appuyée sur des forces suffisantes. » Ils savaient que Rome était notre corde sensible et que jamais l'empereur, de son consentement, ne leur livrerait le pape. « Plutôt les Prussiens à Paris que les Italiens à Rome! » disaient les fanatiques dans les antichambres des Tuileries. Ne s'efforçaient-ils pas de donner à la guerre un caractère confessionnel? Négocier, pour ne pas encourir les ressentimens de la France victorieuse, et éviter de se lier, pour ne pas s'exposer aux dangers de la défaite, telle paraissait être la stratégie du cabinet de Florence, alors que l'empereur, confiant dans de fugitives protestations, réclamait l'assistance militaire de son alliée de 1859.

Le gouvernement italien se gardait bien de repousser le traité que nous lui offrions de signer, de compte à demi, avec l'Autriche. Une triple alliance ne semblait pas lui répugner. Il demandait seulement du temps pour organiser ses armées, il ajournait à six semaines l'exécution de la convention; ce délai lui paraissait suffisant pour attendre le résultat des premières batailles et connaître les arrêts de la fortune. Il réclamait aussi un article additionnel par lequel la France, fidèle aux principes des nationalités, s'engagerait à concilier les aspirations nationales italiennes avec les intérêts du saint-siège (1). M. Visconti-Venosta affirmait qu'il serait impossible au gouvernement du roi d'entraîner le pays dans une grande guerre sans lui laisser entrevoir le couronnement de son unité. En apparence, les ministres italiens se montraient peu exigeans, mais ils étaient convaincus que le reste leur arriverait par

(1) C'était pour l'Italie le droit de prendre possession des états pontificaux, sauf Rome et sa banlieue; c'était à peu près ce que le général Menabrea avait demandé à l'empereur à Vichy.

surcroît. Dans leur pensée, l'audace devait, suivant le précepte de Gioberti, couronner la prudence.

L'Autriche encourageait l'Italie dans ses revendications; elle n'avait pas attendu la proclamation de l'infaillibilité pour dénoncer le concordat qui, depuis 1855, l'assujettissait à l'église (1). Elle faisait bon marché du pape; il est vrai que son parlement était libéral et son premier ministre protestant. Elle trouvait que la convention du 15 septembre n'avait plus de raison d'être et que Rome appartenait aux Italiens. Elle était plus soucieuse de se rattacher le cabinet de Florence et de se retrancher avec lui derrière une étroite neutralité que de le pousser dans les bras de la France et de cimenter une triple alliance. A Paris, elle faisait dépendre son concours armé de l'Italie, et à Florence, elle démontrait au cabinet italien les avantages d'une neutralité combinée.

M. de Gramont n'ignorait pas ce double jeu. « J'ai lieu de croire, télégraphiait-il au baron de Malaret à la date du 23 juillet, que Beust et le prince Napoléon ont suggéré au gouvernement italien de profiter des circonstances pour déchirer la convention du 15 septembre comme ne répondant plus aux besoins du moment, et qu'il importe de laisser au cabinet de Vienne le soin de négocier à nouveau avec le cabinet de Florence, afin de remplacer la convention par un nouvel accord qui aurait pour base l'entrée des troupes italiennes à Rome après le départ de notre corps expéditionnaire. Nous ne pourrons jamais souscrire à cela. La convention de septembre est le seul terrain possible. Veuillez vous employer à déjouer cette intrigue. »

C'était le second malentendu qui depuis l'incident espagnol éclatait entre Vienne et Paris. Déjà M. de Beust, à l'occasion de la dépêche du 11 juillet, dans laquelle il protestait contre l'interprétation excessive donnée par M. de Gramont aux engagemens de l'Autriche, avait dû envoyer un de ses confidens, M. de Vitzthum, à l'empereur pour atténuer le fâcheux effet produit par ses réserves (2). Cette fois, les reproches que notre ministre des affaires étrangères adressait à la duplicité autrichienne se croisaient avec une dépêche

(1) « Le vote de l'infaillibilité, disait M. de Beust, a changé la situation de l'une des parties contractantes; il a fait du gouvernement pontifical une puissance qui n'admet ni discussion ni tempérament. Dieu ne signe pas des traités qui définissent et limitent sa puissance. »

(2) De Paris, le comte de Vitzthum se rendit à Florence. Il était chargé de pressentir la pensée du gouvernement italien et de s'entendre avec lui sur les éventualités de la guerre. L'empereur se flattait qu'il combattrait les objections de l'Italie et la rallierait à la triple alliance, mais l'envoyé de M. de Beust s'appliqua, avant tout, à la rattacher à l'Autriche par les liens d'une étroite neutralité.

d'une importance capitale, que le chancelier de l'empire adressait à son ambassadeur à Paris. Le comte de Beust exposait avec une grande netteté les cruels embarras que lui causait une guerre aussi soudainement déclarée. Il protestait de sa fidélité; il s'expliquait aussi sans détours sur la question romaine en préconisant une solution radicale et immédiate. « Le jour où les Français sortiront des états pontificaux, disait-il, il faudrait que les Italiens pussent y entrer de plein droit et de l'assentiment de la France et de l'Autriche. Jamais nous n'aurons les Italiens avec nous de cœur et d'âme si nous ne leur retirons pas leur épine romaine. Et franchement, ne vaut-il pas mieux voir le saint-père sous la protection de l'armée italienne que de le voir en butte aux entreprises garibaldiennes? La France, en nous laissant l'honneur de résoudre la question romaine, nous faciliterait beaucoup la tâche à Florence. Elle ferait plus : en faisant un acte d'un incontestable libéralisme, elle enlèverait une arme à son ennemie et elle opposerait une digue à ces ébullitions de teutonisme que la Prusse, protestante par excellence, a su faire naître en Allemagne et que nous craignons doublement à cause de la contagion. » C'était demander à la cour des Tuileries une évolution audacieuse qui répugnait à sa conscience et à son tempérament. M. de Beust ne l'ignorait pas, mais il lui importait de colorer son inaction et de préparer sa défection.

M. de Gramont ne fit pas attendre sa réponse à cette communication qui, sous les dehors d'une absolue franchise, cachait des arrière-pensées mal dissimulées. Elle était résolument négative. Il télégraphiait aussi à M. de Malaret : « Si c'est l'entrée des Italiens à Rome après le départ de nos troupes que l'on demande, c'est impossible. Nous en avons prévenu Vienne. Dites-le sans ambages. Nous demeurerons fidèles à la convention du 15 septembre ; nous avons déjà notifié au saint-siège le départ de nos troupes. »

A la date du 30 juillet, notre ministre des affaires étrangères parlait encore haut et ferme. Il opposait des refus catégoriques à tous ceux qui, de près ou de loin, officiellement ou secrètement, s'efforçaient de nous engager dans la voie des transactions sur la question du pouvoir temporel. Il donnait l'ordre au prince de la Tour-d'Auvergne, notre ambassadeur à Vienne, de dire au général Türr qu'il nous était impossible de faire la moindre concession au sujet de Rome. « Si l'Italie ne veut pas marcher, ajoutait-il, qu'elle reste (1)! »

(1) Le général Türr avait de nombreuses attaches en Italie; il mit son influence spontanément au service de la France. Voici ce qu'il écrivait de Florence au duc de Gramont le 27 juillet : « A peine arrivé ici, je suis allé voir les ministres et les hommes marquans des différens partis. J'ai dû me convaincre et je dois dire à Votre Excellence que, si

Le duc de Gramont persistait dans ses illusions, il poussait la ténacité jusqu'à l'obstination. Il se flattait, dans son aveugle confiance, qu'en tenant la dragée haute à l'Autriche et à l'Italie il les entraînerait malgré elles, terrifiées par nos premières victoires. Il ne se doutait pas qu'à Vienne et à Florence on ne comptait guère sur notre supériorité militaire; on n'avait, en réalité, tout en nous ménageant, qu'une seule pensée, celle de se dégager insensiblement des engagemens plus ou moins formels qu'on avait pris. Ni le gouvernement italien, ni le gouvernement autrichien n'apportaient dans ces négociations, poursuivies *in extremis*, la cordialité et l'entrain qui doivent présider aux alliances commandées par la communauté des vues et l'identité des intérêts. Ils n'étaient ni résolus à l'action, ni en état d'agir, il faut bien le reconnaître. Leurs armées étaient loin d'être prêtes et, des deux côtés des Apennins, le sentiment public se prononçait avec une énergie croissante pour la neutralité. En Hongrie, le comte Andrassy tenait en échec la volonté flottante de M. de Beust, et, en Italie, le parlement harcelait le ministère par des interpellations sans cesse renaissantes.

X.

On se préoccupait, à Florence, des allées et venues du comte Vimercati, on redoutait les entraînemens belliqueux du roi, on craignait qu'il n'eût signé, dans d'autres temps, un pacte secret avec l'empereur et qu'il ne voulût, fidèle à sa parole, jeter l'Italie dans la guerre. Le ministre des affaires étrangères se maintenait, à la chambre, dans des généralités; il évitait de prononcer le mot qui dominait la situation politique et que l'opposition réclamait avec persistance. « L'Italie, disait-il, s'est associée aux puissances pour assurer le maintien de la paix, elle s'associera désormais aux gouvernemens qui s'efforceront de localiser la guerre; elle se maintiendra dans une attitude d'observation attentive et vigilante. » Le

on désire entraîner l'Italie promptement dans une action, il faut faire quelque chose de plus quant à la question de Rome, car la convention de septembre expliquée par M. Drouyn de Lhuys, au lieu d'un bien, est une complication pour le gouvernement italien... On comprend que la France ne puisse pas livrer le pape pieds et poings liés, mais le gouvernement de l'empereur ne pourrait-il pas donner de secrètes promesses à l'Italie, afin que celle-ci soit à même de dire au pays que la question nationale italienne aura sa parfaite solution avec la guerre? Le gouvernement, rassurant la nation, pourrait l'entraîner tout entière avec promptitude... Le ministre de la guerre a beaucoup goûté mes paroles et me dit que cela serait superbe si on pouvait mettre d'accord tous ces mouvemens; je lui répétais : *Volere e potere, dunque voliate*; une forte décision prise par le gouvernement fera évanouir toutes difficultés. Sachant que Votre Excellence est très occupée, je passe sous silence les mille intrigues secrètes suscitées par les Prussiens. Je pars ce soir pour Vienne. — E. Turr. »

ministre des finances, en annonçant le rappel sous les drapeaux des classes de 1844 et de 1845, déclarait, de son côté, « que le gouvernement voulait être assez fort pour réduire à l'impuissance ses ennemis à l'intérieur et pour choisir librement ses amis à l'étranger. »

Ces déclarations ne répondaient pas au sentiment prédominant dans l'assemblée. Il était difficile cependant à M. Visconti-Venosta de parler de neutralité alors qu'il négociait une triple alliance offensive et défensive avec la France et l'Autriche. Ce fut M. Lanza, le président du conseil, qui, quelques jours plus tard, *en l'absence* du ministre des affaires étrangères, dans *le feu d'une improvisation*, laissa échapper ce mot si ardemment sollicité par l'Italie (1).

« C'est une maladresse, » disait-on, le lendemain, à M. de Malaret, qui ne cachait pas l'émotion que lui causait cette déclaration si inattendue et si peu conforme aux assurances qu'il recueillait au Palazzo-Vecchio. Mais la maladresse était trop grave pour n'avoir pas été concertée dans le conseil des ministres. Le gouvernement italien devait, du reste, avant peu, consacrer l'étourderie de M. Lanza, en venant, du haut de la tribune, annoncer aux belligérans que l'Italie entendait, pour toute la durée de la guerre, se renfermer dans une sévère neutralité.

C'en était fait de notre dernier espoir. Tous les gouvernemens nous faussaient successivement compagnie; notre isolement était complet; nous nous trouvions seuls, en face de la Prusse, ne pouvant compter sur aucune assistance, ayant perdu les sympathies de l'Europe. Les yeux du duc de Gramont se dessillaient tardivement. Les généraux étaient partis pour l'armée, il ne subissait plus leur ascendant. Son langage s'en ressentait, le ministre devenait souple, persuasif; il faisait appel au passé, il révélait à l'Italie les dangers de l'avenir. « Nous n'avons jamais écouté, écrivait-il à M. de Malaret, les esprits malveillans qui disaient qu'en prêtant notre appui à l'Italie nous donnions une alliée à la Prusse. L'Italie s'est trouvée momentanément son alliée, mais cette alliance ne pouvait être durable, elle ne devait pas survivre à l'intérêt passager qui l'avait fait naître. Des intérêts permanens et d'une importance vitale tracent à la politique italienne une voie opposée, depuis que la Prusse poursuit l'empire d'Allemagne. Toute l'histoire de la péninsule italique atteste combien une grande agglomération, au pied des Alpes, serait dangereuse pour elle. Les mêmes situations,

(1) Interpellé par la gauche si le gouvernement garderait la neutralité, M. Lanza répondit, *en l'absence* de M. Visconti-Venosta, que la *Gazette officielle* publierait un avis rappelant aux sujets italiens les devoirs des neutres. Il dit également, en réponse à M. Nicotera, que le gouvernement se prêterait à un vote de confiance, ce qui l'exposait à s'engager avec les chambres sur son attitude extérieure.

les mêmes périls se reproduiraient. L'Allemagne, devenue prussienne, reprendrait infailliblement, par la force des choses, cette politique qui a pesé sur elle depuis le moyen âge. Ces temps ne sont pas assez éloignés pour être oubliés. »

Cette sollicitude tardive, après tant de hauteur, pour les intérêts et la sécurité future de l'Italie n'était plus de circonstance. Son siège était fait ; elle se sentait maîtresse de ses destinées. La Prusse, loin de la menacer et d'arrêter son essor, caressait et stimulait toutes ses passions.

Il en coûtait cependant au roi et à quelques-uns de ses ministres de déserter notre cause, de sacrifier froidement le sentiment à la politique. Nos amis ne se tenaient pas pour battus : il ne pouvait plus être question de triple alliance, mais rien n'empêchait une entente séparée entre l'Italie et l'Autriche, qui, à l'occasion, se transformerait à notre profit en alliance offensive.

Le comte Vimercati, qui, depuis le début des événemens, faisait la navette entre Paris, Vienne et Florence, arriva au quartier général de Metz le 3 août, avec un nouveau projet de traité concerté entre M. de Beust et M. Visconti-Venosta. L'Autriche et l'Italie proclamaient leur neutralité armée, sous nos auspices; elles se garantissaient mutuellement leur territoire et s'interdisaient toute entente séparée ; elles stipulaient le nombre des forces qu'elles mettraient en ligne pour faire respecter leur neutralité ; elles fixaient les points de concentration de leurs corps d'armée et assignaient le 15 septembre comme terme pour l'achèvement de leurs préparatifs. Il n'était plus question des bons offices du cabinet de Vienne auprès du gouvernement de l'empereur pour le règlement de la question romaine. L'Autriche se bornait à promettre à l'Italie d'appuyer à l'occasion ses revendications nationales. Des articles additionnels prévoyaient l'extension de la guerre, soit par l'entrée en campagne de la Russie, soit par l'initiative de l'Autriche ; ils consacraient dans ce cas la triple alliance, telle qu'elle avait été conçue dans le projet de traité du mois de juin 1869. L'Italie traversait le Tyrol autrichien pour s'associer aux troupes françaises opérant dans le sud de l'Allemagne, et les forces austro-hongroises soutenaient l'action combinée des deux armées. La France, sans participer au traité, s'engageait à concilier le droit national de l'Italie avec ceux du saint-siège. « Je n'aime pas beaucoup, écrivait M. de Malaret, ces arrangemens qui se débattent sous nos yeux et dont nous sommes exclus. Je n'y vois d'avantages que pour l'Italie, qui s'assure l'appui moral de l'Autriche dans la question romaine. Nous n'avions pas le droit assurément d'empêcher ces deux puissances d'être du même avis sur ce point comme sur beaucoup d'autres; mais nous pouvions

leur demander, ce me semble, de se le dire ailleurs que dans un traité conclu sous nos yeux et, pour ainsi dire, sous nos auspices. »

Ces arrangemens, si déplaisans pour notre amour-propre, témoignaient du peu de confiance qu'inspirait notre situation militaire. L'Autriche et l'Italie étaient renseignées. Elles escomptaient moins nos succès que nos revers. Il ne leur convenait pas de s'associer à nos défaites, mais elles se constituaient les alliées de nos victoires éventuelles pour en partager les bénéfices et pour revendiquer peut-être le rôle de médiateur. Le traité qu'elles nous offraient ne répondait certes pas à nos désirs, mais c'était quelque chose cependant de les amener à se mettre immédiatement sur le pied de neutralité armée et d'obtenir que le but final, la triple alliance, fût mentionné. Le traité maintenait d'ailleurs une solidarité d'autant plus précieuse que nous étions isolés et que le sentiment de l'Europe nous était contraire.

L'empereur, plus indécis que jamais, soulevait des objections; il trouvait le traité mal libellé, la forme lui paraissait incorrecte, équivoque; il lui répugnait surtout de céder sur Rome. « Signez toujours, lui disait le prince Napoléon, signez le traité malgré ses fautes d'orthographe; avisez Vienne et Florence que vous avez signé; engagez vos alliés. Les modifications s'imposeront, si nous sommes victorieux; si nous sommes battus, vous aurez du moins un retranchement, un titre pour invoquer l'appui de vos amis; mais, pour Dieu, signez avant que le sort des armes ait prononcé. »

Le fatalisme de l'empereur avait sous l'action de ses souffrances physiques changé de caractère : d'actif il était devenu passif; il s'en remettait aveuglément au destin, il laissait les événemens s'accomplir sans chercher à les dominer. Il refusa de céder aux instances de son cousin, il demanda des modifications au traité, sans se douter que les armées prussiennes déjà prenaient l'offensive, et qu'avant trois jours le sort de la France se déciderait dans de suprêmes combats. « Je ne cède pas sur Rome, malgré les instances de Napoléon, » écrivait-il, le 3 août au soir, à une personne qui lui était chère (1). Le comte Vimercati repartit. Il emportait, non signé, ce traité qui semblait marqué par la fatalité : c'était pour la troisième fois que l'empereur le repoussait depuis 1869.

Le 6 août, le roi Victor-Emmanuel était dans sa loge au théâtre du Cirque, avec Mme la comtesse de Mirafiore, lorsqu'on vint lui apporter des dépêches; elles annonçaient nos premiers désastres. A peine les avait-il parcourues qu'il sortit précipitamment, en proie à une violente émotion. Rentré au palais Pitti, il se laissa choir

(1) Le prince Napoléon, *les Alliances de l'empire.*

dans un fauteuil en s'écriant : « Pauvre empereur ! mais f..! je l'ai échappé belle ! »

Ce cri de commisération, que le roi réprimait aussitôt, résumait la situation. L'Italie déplorait nos désastres, mais elle se sentait intacte, ses destinées n'étaient pas compromises. Les défaites de la France ouvraient à son ambition de vastes horizons : l'audace pouvait désormais sans péril se substituer à la prudence.

Le lendemain, à la première heure, M. Visconti-Venosta se présentait à la légation de France ; il apprit en termes émus à notre ministre le double coup que nous portait la fortune dans les plaines de l'Alsace et sur les confins de la Lorraine. Ses regrets étaient sincères ; il se rappelait le temps où l'Italie subissait la domination étrangère et il voyait la France qui l'avait affranchie envahie par les armées allemandes (1) ! La politique ne sacrifie pas toujours aux pensées égoïstes ; il n'est pas dit que Machiavel et Guichardin n'aient pas compati au malheur d'autrui.

XI.

La cour de Rome fut atterrée par nos désastres ; elle comprit que les destinées de l'empire et celles du pouvoir temporel se jouaient sur les mêmes champs de bataille. Elle en avait voulu mortellement à Napoléon III du retrait de notre corps expéditionnaire ; elle ne pouvait croire à cet abandon, après ses assurances et après le mot de M. Rouher. Elle avait opposé aux explications que notre ambassadeur était chargé de lui donner, pour justifier notre retour pur et simple à la convention du 15 septembre, une dignité froide et un courroux mal dissimulé. « Le cardinal, écrivait le marquis de Banneville à la date du 22 juillet, malgré l'empire qu'il exerce sur lui-même, n'a pas pu me cacher sa consternation. Il n'avait rien à répondre, m'a-t-il dit, à une résolution qu'il était appelé à subir et non à discuter. Il avait eu tort de croire que la France pourrait peut-être, sans s'affaiblir, laisser au pape la protection de son drapeau (2). L'expérience du passé, a ajouté le cardinal, autorise le saint-siège à n'accorder aucune confiance aux engagemens de l'Italie. Il ne reste plus au gouvernement pontifical, après vos

(1) M. Visconti-Venosta était Lombard. C'est en Lombardie qu'en souvenir de la délivrance autrichienne les sympathies pour la France sont restées les plus vivaces.

(2) Toutes les influences dont disposait l'église s'étaient exercées à la cour des Tuileries pour faire revenir l'empereur sur sa décision. Le cardinal Bonaparte avait écrit à l'impératrice pour la supplier qu'on laissât du moins, pour la protection du saint-père, le drapeau de la France. — L'impératrice ne put que lui répondre : « Priez et faites prier pour nous ! »

communications, qu'à faire de son mieux pour se garantir lui-même avec les faibles ressources dont il dispose. »

Le lendemain, l'ambassadeur vint demander ce que le pape avait répondu. « Rien, répondit le cardinal. — Rien de plus ? — Rien de plus. »

Jamais le gouvernement pontifical ne s'était trouvé plus désarmé contre une agression. Son armée, composée d'élémens étrangers, était désorganisée; les Allemands étaient rappelés et les Français désertaient en masse pour participer à la guerre. L'état romain, sans défense, était à la discrétion du gouvernement italien.

En retirant nos troupes, nous cédions moins à des considérations stratégiques qu'à des considérations politiques. La brigade d'occupation n'avait d'importance que parce qu'elle était considérée comme l'avant-garde de l'armée tout entière, prête à accourir au secours du pape s'il était nécessaire. Mais quand toutes les forces de la France étaient concentrées sur les frontières d'Allemagne, la présence d'un corps isolé dans les états pontificaux était un danger plutôt qu'une assistance. Si nous entrions en campagne sans être sûrs de l'alliance ou de la neutralité de l'Italie, nous nous exposions à un conflit immédiat; ce n'était pas 5,000 hommes, mais 100,000 qu'il aurait fallu. La seule chance de sauver le pouvoir temporel était d'assurer au pape une protection fondée sur un enga ement international. Si nous étions vaincus, il était évident que sa situation devenait désespérée ; il subissait fatalement le contre-coup de nos revers. Mais si la France était victorieuse, le pape retrouvait aussitôt sa sécurité momentanément ébranlée.

C'est ce qu'on se refusait à comprendre au Vatican. On récriminait contre l'empereur, on l'accusait de manquer à ses promesses ; *la Civiltà* l'appelait *infâme*, et *l'Unità cattolica* faisait ouvertement des vœux pour l'Allemagne. Elle affirmait avec une rare assurance que la Prusse victorieuse rétablirait le pouvoir temporel dans toute sa plénitude. Elle s'inspirait sans doute chez M. d'Arnim, qui déroutait, en interprétant la politique compliquée de M. de Bismarck, toute la diplomatie étrangère, y compris celle de l'Italie, par la contradiction de ses actes et l'ambiguïté de son langage. Les prélats, dans les antichambres du Vatican, étaient tout oreilles « aux paroles veloutées (1) du représentant de la Prusse protestante; ils ne cachaient pas leur courroux et leur dédain au représentant de la France catholique.

(1) Mot dont se servait volontiers Frédéric : Surtout ne ménagez pas les paroles veloutées, » écrivait-il à ses agens lorsqu'il voulait berner un gouvernement.

XII.

Le duc de Gramont espérait encore au lendemain de nos premiers désastres, alors que tout espoir lui était interdit. Il ne comptait plus sur l'Autriche, il prétendait l'avoir surprise en flagrant délit de duplicité, mais il se retournait vers l'Italie. Elle était sa dernière ressource. Il se flattait que 100,000 Italiens venant déboucher en France par le mont Cenis, la route que nous avions prise en 1859, nous rendraient la victoire :

« Vous connaissez la situation, écrivait-il le 7 août à M. de Malaret ; elle est sérieuse, mais nous gardons tout espoir. J'ai appris par le général Fleury, à qui l'empereur de Russie en a donné la preuve, que la Prusse a garanti à l'Autriche l'intégrité de ses provinces allemandes (1). Ceci explique pourquoi l'Autriche est si réservée et ne s'allie à l'Italie que pour l'arrêter. Dans l'état actuel des choses, il n'y a plus moyen d'attendre, le moment est venu. Demandez aux Italiens s'ils sont disposés à participer à la guerre sans l'Autriche et à joindre un corps d'armée à l'armée française. Ils pourraient nous rejoindre par le mont Cenis, cette même route que nous avons prise en 1859, pour aller en Italie. L'empereur de Russie a formellement déclaré à Fleury qu'il adhérait à l'idée de l'Italie venant à nous aider. Faites-le savoir au roi. Les paroles mêmes de l'empereur sont celles-ci : « Je m'y attends, je le trouve naturel (2) ! »

Nous avions, depuis 1868, consacré tous nos efforts à rapprocher l'Autriche de l'Italie, et, à l'heure décisive, notre politique en était réduite à défaire l'alliance à laquelle elle avait présidé.

M. de Malaret avait l'autorité que donne une longue carrière ; il était accrédité en Italie depuis sept ans, il s'y était fait des amis, sa parole était écoutée. Il ne ménagea pas les argumens, il fut tour à tour pressant et insinuant ; il dit que l'empereur attendait de son ministre à Florence des informations immédiates et précises, qu'il désirait savoir ce qu'il pouvait attendre de l'amitié effective de son ancien allié. Il ne doutait pas que le gouvernement italien ne comprît que le temps des longues échéances était passé ; il pria le

(1) C'était un renseignement sujet à caution.

(2) Ce furent les dernières instructions que M. de Gramont adressa à Florence ; peu de jours après il rentrait au palais du quai d'Orsay, les vêtemens en désordre, en proie à une violente surexcitation : le ministère Ollivier venait de sombrer sous les imprécations de la chambre et du pays. « Et dire, s'écriait-il devant les secrétaires de son cabinet, en brandissant un *coup de poing*, que j'ai vu le moment où je me servirais de cet instrument pour me frayer un passage au milieu des députés qui m'étouffaient et m'abreuvaient d'injures ! Hélas ! ils n'avaient pas tort, mais ils m'auraient certainement absous, si *j'avais pu tout leur dire !* »

ministre des affaires étrangères de vouloir bien, avant de lui donner réponse, se pénétrer des souvenirs d'autrefois, des difficultés du présent et de celles bien plus grandes encore que causerait à l'Italie la prépondérance de la race allemande.

M. de Malaret parlait au nom d'un gouvernement atteint dans son prestige militaire, prêt à sombrer : il était voué à l'impuissance.

Cependant M. Visconti-Venosta ne resta pas insensible à cet appel de la dernière heure ; il ne refusa pas d'ouvrir des pourparlers sur une coopération effective immédiate. Prévoyait-il que des batailles décisives allaient se livrer sous les murs de Metz et voulait-il sauvegarder le renom de l'Italie du reproche d'ingratitude en se prêtant à des négociations qu'il savait sans issue? Toujours est-il qu'il ne déclina pas la discussion, mais il demanda avant de s'engager d'en conférer avec ses collègues.

Le ministère était divisé ; M. Visconti reflétait au sein du cabinet les sentimens flottans du roi, M. Sella y affirmait la pensée dominante du parlement. « Mes paroles, disait le lendemain M. Visconti-Venosta, n'ont pas trouvé d'écho; vos échecs si inattendus et la marche foudroyante des événemens donnent à réfléchir. L'on se demande si un corps d'armée italien pourrait vous rejoindre en temps opportun. Il faut au moins vingt jours pour avoir 60.000 hommes sous la main prêts à passer les Alpes, et qui sait si, d'ici là, l'équilibre des forces ne sera pas complètement, irrévocablement rompu au détriment de la France? Quel avantage trouverez-vous à nous mettre aux prises avec la Prusse et à laisser écraser une petite armée italienne? »

M. de Malaret invoquait le sentiment et M. Visconti la raison d'état. Cependant, serré de près, le ministre parut se raviser. Il promit la coopération éventuelle de l'Italie, mais sans s'engager à rien. Il réclamait toutefois, comme condition *sine qua non*, le plus absolu secret jusqu'au jour où les troupes seraient en mesure d'entrer en campagne. Le gouvernement aurait à examiner alors si, dans l'état des choses, l'intervention serait efficace ou non : dans le premier cas, on mobiliserait; dans le second, on ne sortirait pas de la neutralité.

Il en coûtait au ministre, en voyant la France si éprouvée, de lui refuser tout espoir. M. Visconti-Venosta à toutes ses qualités ajoutait un don précieux : celui de s'émouvoir à propos sans se compromettre.

Ses bonnes dispositions devaient, cette fois encore, se heurter aux objections égoïstes de ses collègues. Des renseignemens inquiétans étaient arrivés de Paris ; on commençait à redouter la révolution, les partis se remuaient, les faubourgs s'agitaient. Tout faisait craindre une catastrophe dont le contre-coup se répercuterait iné-

vitablement en Italie si nos armées devaient subir un nouvel échec. On se méfiait, d'ailleurs, de l'Autriche. Le comte Arese télégraphiait des frontières autrichiennes qu'elle armait et qu'il serait urgent de se prémunir en fortifiant Vérone (1). La diplomatie de M. de Bismarck était complexe, imprévue, redoutable; elle avait dit jadis à Napoléon III : « Prenez l'Adige; » ne pourrait-elle pas dire à l'Autriche : « Prenez le Mincio, les frontières naturelles de l'Allemagne. » Si le comte de Beust tombait du pouvoir, rien ne dit que ces avances seraient repoussées à Vienne. Telles étaient les craintes vraies ou fausses que manifestait la politique italienne. Comment persuader la peur? Elle ne raisonne pas, surtout lorsqu'elle se concilie avec de secrètes ambitions.

Il est des agens qui, dans les heures les plus périlleuses, par ineptie ou par calcul, restent impassibles; ils se bornent à exécuter tant bien que mal leur consigne. Ceux que le devoir inspire n'attendent pas pour agir des instructions qui, souvent, n'arrivent pas. M. de Malaret ne se tint pas pour battu, il revint à la charge. Un instant, il crut au succès. M. Visconti lui confiait que de nouvelles classes seraient appelées sous les drapeaux, qu'on armait sans relâche, et le roi lui envoyait un de ses aides-de-camp pour lui dire qu'il espérait pouvoir fournir à la France un secours plus important et plus rapide que ne le croyait son ministère.

C'était un mirage. Le lendemain, les dispositions s'altéraient de nouveau; le roi avait reçu de fâcheux renseignemens; il savait que des fauteurs de troubles soudoyés par la Prusse prêchaient la révolution dans la péninsule et il ne lui était plus permis, en face de ces menées, de dégarnir les grandes villes de son royaume.

Le roi avait hérité des qualités et des défauts de sa race. Il était fin, avisé, martial, avec une pointe d'humeur gasconne. Il brandissait et rengainait son sabre selon les besoins de sa politique. Il invoquait la révolution pour nous refuser son assistance, tandis qu'elle servait d'auxiliaire à ses desseins. Les révolutionnaires de Gênes, de Naples et de Milan qui, disait-il, troublaient son sommeil, ne conspiraient pas contre sa couronne; ils travaillaient à la grandeur de sa maison. Ils poursuivaient la chute du pouvoir temporel, ils devaient lui fournir le prétexte pour résoudre le problème romain et assurer à l'Italie sa capitale.

Les trahisons préméditées sont plus rares dans l'histoire qu'on ne le suppose. On a prêté au comte de Bismarck bien des perfidies qu'il n'a pas conçues, et celles qu'il a commises n'ont pas toujours été

(1) L'Autriche faisait, en effet, des travaux de défense, mais ce n'était pas sur la frontière italienne. Les journaux radicaux, en affirmant qu'elle voulait reprendre Venise, jouaient le jeu de la Prusse, qui avait intérêt, en éveillant les craintes de l'Italie, à rompre l'entente entre Florence et Vienne.

préparées de longue main. Il est des momens où les gouvernemens trahissent avec le pays tout entier; c'est lorsque, malgré eux, ils cèdent aux entraînemens qui, suivant l'expression de Montaigne, « poussent les peuples de leur propre branle jusqu'au bout. »

Ni le gouvernement italien, lorsqu'il promettait à la France de défendre le territoire pontifical, ni le roi, lorsqu'il confirmait, dans la lettre officielle adressée à l'empereur (1), les promesses de ses ministres, ne songeaient à transgresser violemment la convention du 15 septembre. Rome était sans doute l'objectif de leur politique, ils ne l'avaient jamais caché, mais il n'entrait pas dans leurs calculs de s'en emparer par la force; ils croyaient que le pape serait amené fatalement à concilier ses intérêts avec les aspirations nationales. L'histoire ne leur reprochera pas moins sévèrement d'avoir, sans nécessité absolue, choisi le jour où la France agonisait pour pénétrer dans Rome par la brèche ensanglantée de la Porta Pia.

XIII.

Le 12 août, le drapeau français, qui flottait depuis trois ans sur la plate-forme du fort Michel-Ange, à côté du drapeau pontifical, était descendu, salué par vingt et un coups de canon. Au moment où le bateau qui emportait nos derniers soldats sortait du port de Civita-Vecchia, la foule massée sur les quais poussa des cris de délivrance, où perçaient des ressentimens longtemps contenus. C'étaient les adieux que nous faisaient les sujets du pape.

Le retour à la convention du 15 septembre, loin d'apaiser les passions en Italie, ne servit qu'à les raviver. La politique des ministres était violemment attaquée dans la presse et au parlement. M. de Laporta et, après lui, M. Mancini disaient que la convention n'existait plus, que la France l'avait déchirée en 1867, qu'elle était la reconnaissance du pouvoir temporel et qu'en y revenant le ministère avait violé le plébiscite constitutionnel.

(1) Le roi d'Italie à l'empereur. — « Florence, 20 juillet 1870. — Monsieur mon frère, Votre Majesté impériale m'annonce son désir d'exécuter de son côté la convention du 20 septembre 1864, dont mon gouvernement accomplit exactement les obligations. L'Italie, comptant toujours de la part de Votre Majesté Impériale sur la détermination qu'elle veut bien prendre aujourd'hui, n'a jamais dénoncé la convention du 20 septembre. Votre Majesté ne peut donc pas douter qu'elle ne continue à en remplir les clauses, confiante dans une juste réciprocité de la France à observer ses propres engagemens. Je renouvelle à Votre Majesté impériale les assurances de l'inviolable amitié avec laquelle je suis,

« Monsieur mon frère et ami, de Votre Majesté impériale,

« Le bon frère et ami,

« VICTOR-EMMANUEL. »

Le gouvernement sentait qu'il serait débordé. Sa tâche n'était pas aisée. Les engagemens qu'il avait pris hâtivement au début de la guerre ne cadraient plus avec la situation; ils étaient en oppositions avec le programme national qu'il avait adopté. M. Visconti n'en protesta pas moins contre la théorie de ses adversaires; il fit ressortir combien il serait indigne de profiter de la guerre pour susciter des embarras à la France.

Le gouvernement italien, je l'ai dit, n'avait *a priori* aucune intention de manquer à sa parole. Mais il devenait chaque jour plus évident que les arrangemens qu'il avait pris avec la cour des Tuileries étaient illusoires. Il était décidé à réagir contre les entraînemens de la chambre, à empêcher les incursions des bandes mazziniennes et garibaldiennes. Mais pourrait-il à la longue garder des frontières que le général de La Marmora déclarait « techniquement ingardables » et empêcher les révolutionnaires de passer isolément et de se réunir ensuite en armes sur le territoire romain? Ce qui était arrivé en 1867 devait forcément se produire en 1870. Mieux eût valu, dans l'intérêt du pape et du nôtre, accéder aux demandes du cabinet de Florence et sacrifier, en temps opportun, ce qui restait du domaine de Saint-Pierre pour sauver Rome et ses environs.

M. de Malaret s'efforçait en vain de galvaniser le gouvernement italien, il s'usait en stériles efforts. Tout le monde l'écoutait avec sympathie, on abondait même dans son sens, mais on disait n'être pas prêt, et tout indiquait que, lorsqu'on le serait, vainqueurs et vaincus n'auraient plus besoin d'alliés.

Notre représentant tenta de s'adresser directement au roi, mais l'audience ne lui fut pas accordée : le ministère s'y était opposé. « Il faudrait que le roi changeât de cabinet, disait M. de Malaret sous le coup de ce refus, mais il ne saurait le faire sans soulever des complications parlementaires qu'il ne se soucie pas de braver. Il paraît, du reste, de plus en plus résigné à marcher du même pas que ses ministres. »

Cependant M. Visconti-Venosta disait qu'il poursuivait de compte à demi avec l'Angleterrre une action diplomatique favorable à la France, sauf à prendre ultérieurement au besoin des résolutions plus viriles. C'était pour la première fois qu'on nous parlait d'une action combinée avec l'Angleterre. Une évolution s'était opérée évidemment dans la politique italienne. L'Angleterre prenait tout à coup, dans ses combinaisons, le rôle qu'y jouait l'Autriche. Un homme d'état des plus distingués, M. Minghetti, était en effet à Londres depuis le 20 juillet. Sa mission avait passé inaperçue. On trouvait naturel que, dans une crise aussi périlleuse, l'Italie se retournât un peu de tous les côtés pour s'orienter et fixer sa poli-

tique. On parlait d'ailleurs d'une ligue des neutres qui devait permettre à l'Autriche et à l'Italie de nous rendre de réels services (1).

Les premiers symptômes d'une entente séparée entre Londres et Florence s'étaient manifestés au parlement dans la séance du 25 juillet. « Nous sommes en parfait accord avec l'Angleterre, » avait dit M. Visconti, aux applaudissemens de la chambre, en proclamant la neutralité de l'Italie. Mais lorsque M. de Malaret interpella le gouvernement sur la nature de ses relations avec le cabinet de Londres, M. Visconti ne s'expliqua qu'avec des réticences : « Nous avons conservé notre indépendance, disait-il; nous resterons libres de nous unir avec qui nous voudrons, sauf à en avertir le gouvernement anglais. »

Ces arrangemens pris en dehors de nous, sans nous consulter, inquiétaient notre envoyé : « Ils n'ont encore rien de malveillant, écrivait-il, mais ce sont des indices fâcheux; on semble appréhender un changement de gouvernement en France; on redoute l'isolement et l'on recherche, dans un but facile à deviner, à se rapprocher de l'Angleterre. Je crois toujours aux sympathies du gouvernement italien, mais je suis persuadé qu'il n'y a rien à attendre de lui tant que la bataille qui doit s'engager sous Metz ne sera pas livrée. »

Lord Granville s'est chargé depuis d'édifier notre diplomatie et de lui prouver que ses appréhensions n'étaient que trop justifiées. Le *blue-book* publié en 1871 nous a révélé, en effet, que, dès la seconde quinzaine de juillet, le gouvernement italien ne songeait plus à une alliance séparée avec l'Autriche et encore moins à une alliance avec la France.

Il ne cherchait plus qu'à se soustraire à nos sollicitations en subordonnant à l'Angleterre, pour toute la durée de la guerre, son action soit diplomatique, soit militaire. Ce n'était pas dans la pensée de constituer une ligue de neutres, comme on l'a dit, qu'il s'adressait au cabinet de Londres, mais pour former avec l'Angleterre, séparément, une alliance d'intime et absolue neutralité.

« Le gouvernement italien, écrivait lord Granville, le 10 août, à lord Lyons, nous a fait savoir qu'il avait reçu de la France une demande de coopération armée; il désirait obtenir notre aide pour résister à cette pression. Je répondis qu'il n'était pas en ce moment dans nos idées de prendre des engagemens positifs pour une neutralité combinée, mais que nous étions prêts à convenir avec le

(1) La ligue des neutres, dont il fut beaucoup question, ne parvint pas à se constituer. Il n'entrait pas dans le système de l'école de Manchester d'engager la politique extérieure de l'Angleterre, et il ne pouvait convenir à la Russie, qui déjà songeait à déchirer le traité de Paris, de se lier les mains. La ligue des neutres est un de ces *clichés* comme il s'en rencontre beaucoup dans l'histoire.

cabinet de Florence que les deux gouvernemens n'abandonneraient pas la neutralité sans une entente préalable. L'Italie a donné un assentiment chaleureux à cette combinaison. »

La diplomatie prussienne ne restait pas inactive. Ce n'était pas qu'elle fût inquiète; elle était renseignée. Elle savait, de source sûre, à quoi s'en tenir sur les pourparlers du cabinet de Florence avec le gouvernement de l'empereur. Lord Granville était son informateur. Les dépêches anglaises nous montrent que l'ambassadeur de Prusse à Londres avait transformé le *foreign office* en un véritable confessionnal et que sa curiosité sans cesse renaissante était toujours satisfaite.

Dès que M. de Bismarck était inquiet, le comte de Bernstorff courait chez lord Granville, qui s'empressait de le rassurer sur ce qui se passait à Vienne, à Copenhague et à Florence. C'est par lui que le chancelier allemand avait appris, bien avant le gouvernement impérial, que l'Italie, pour échapper aux sollicitations de M. de Beust et aux obsessions de la France, s'était abritée derrière la neutralité britannique. La tâche du cabinet de Berlin à Florence était dès lors facile. Il n'avait qu'à caresser les ambitions italiennes et à leur offrir au nom de son gouvernement, suivant son habitude, tout ce qui ne lui appartenait pas. Il semblait, à entendre M. Brassier de Saint-Simon, que la succession de la France était déjà ouverte et qu'il suffirait à l'Italie de produire ses titres pour être admise au partage. Il parlait en toute liberté de Nice, de la Savoie, de Tunis et de la Méditerranée. Il est un point cependant sur lequel il ne s'expliquait qu'avec embarras : c'était Rome. La politique italienne était trop affinée pour ne pas s'apercevoir que M. de Bismarck avait de secrètes raisons pour ménager le Vatican.

Les partisans de l'alliance française ne manquaient pas d'éveiller l'attention des ministres sur les arrière-pensées de la Prusse. Nos amis voyaient dans l'avenir un saint-empire romain dont la capitale serait Berlin, et ils se demandaient si ce saint-empire ne réclamerait pas Milan et surtout Venise, car il lui faudrait l'Adriatique. M. Massari, l'ancien familier de Cavour, l'éditeur de Gioberti, s'abandonnait, au parlement, à de mélancoliques prédictions : « Veuille le ciel, disait-il, qu'il n'arrive pas à la pauvre Italie ce qui est arrivé, à la fin du dernier siècle, à la plus puissante république italienne! »

Tout sentiment de reconnaissance n'avait pas disparu en Italie. « Je n'admets pas qu'on puisse rire quand la France pleure, » disait M. Ferrari à la tribune du parlement.

XIV.

Le 24 août, un train spécial amenait le prince Napoléon à Florence; c'était au lendemain de l'investissement de Metz. Il apparaissait comme l'image de la défaite. Le sentiment général fut celui de la stupeur; sa présence parut étrange, inopportune, compromettante. Il venait, intempestivement, rappeler à son beau-père une dette d'honneur; mais l'Italie se souciait peu, à cette heure, du passé, elle escomptait l'avenir; elle se détournait de la France, ses regards se portaient sur Rome; elle allait couronner son œuvre, tandis que l'empire s'écroulait. C'est à cela qu'avait abouti la politique chimérique des nationalités et du césarisme révolutionnaire dont le prince Napoléon s'était obstinément constitué l'apôtre passionné. Quel enseignement! quel sujet de larmes et de colère!

Le prince n'avait que des instructions verbales. L'empereur s'était borné à lui remettre un passeport signé de sa main et contre-signé par le maréchal Mac-Mahon. Le passeport constatait que le prince Jérôme-Napoléon était envoyé en mission extraordinaire à Florence pour le service de sa majesté impériale (1). Il répugnait sans doute à l'âme si délicate et si généreuse de Napoléon III d'embarrasser Victor-Emmanuel en lui rappelant directement les titres qu'il avait à son assistance. Peut-être aussi était-il convaincu que son appel ne serait pas écouté.

La mission du prince était vague, mal définie. Il venait pour se rendre compte des dispositions des Italiens; il espérait modifier l'attitude du gouvernement du roi; il avait tout à demander et rien à offrir. Il conféra avec les principaux ministres, il leur rappela les souvenirs du passé, il leur signala les dangers de l'avenir. Invité à motiver ses demandes, le prince entra dans des considérations stratégiques pour démontrer au ministre de la guerre qu'un corps d'armée pourrait sans danger, sans rencontrer de résistance, sauver la France en pénétrant inopinément en Allemagne, avec Munich comme objectif.

C'était mal connaître les Italiens que de croire qu'ils lâcheraient la proie pour l'ombre et se jetteraient, pour nous tirer d'embarras, tête baissée, à notre suite, dans une périlleuse aventure. Le prince avait négligé de se pénétrer des instructions de Mazarin et du testament de Richelieu, mais comment n'avait-il pas médité Guichardin,

(1) « Ordre de réquérir pour le prince Jérôme Napoléon, chargé d'une mission spéciale en Italie pour le service de l'empereur, la protection des autorités civiles et militaires. »

Machiavel et Gioberti, pressenti la pensée du comte de Cavour et mesuré l'ambition du roi Victor-Emmanuel? Les ministres se récrièrent à l'envi contre un plan aussi téméraire; leur armée n'était pas prête, et à quoi bon sacrifier une poignée d'hommes, sans avantage pour personne, au plus grand détriment de l'influence diplomatique que le gouvernement du roi pourrait exercer si utilement en faveur de la France dans les pourparlers de la paix? D'ailleurs, comment marcher sur Munich, sans traverser le territoire autrichien et sans s'être assuré, avant de se risquer dans une pareille expédition, du concours du cabinet de Vienne?

Les conseillers du roi ne faisaient que répéter au prince ce que, depuis nos premiers désastres, ils n'avaient pas cessé de répondre à notre ministre : « Quand un de nos amis se jette par la fenêtre sans nous prévenir, disait M. Visconti-Venosta, ce n'est pas une raison pour qu'on saute après lui et se casse le cou, sans chance de le sauver. » C'était l'argument favori que cet homme d'état opposait à la diplomatie française lorsqu'elle devenait trop pressante.

Il en coûtait au prince de se laisser éconduire. Les ministres italiens ne l'avaient pas habitué à une résistance si sèche, si inflexible. Il pria son beau-père d'intervenir; il insista pour qu'on demandât à l'Autriche de s'associer à une action commune. Le roi était contrarié, nerveux, il lui était difficile de s'expliquer sur ses desseins, il lui était pénible de se lamenter sur le sort de la France. Il fit preuve néanmoins de bonne volonté; il écrivit à l'empereur François-Joseph. Mais, ce devoir accompli, il partit brusquement pour la chasse, laissant son gendre au palais Pitti, livré à ses réflexions. *Hospes gravis*, disait Cicéron en parlant de la visite de César à la villa Possone (1).

XV.

L'Italie sentait que les temps étaient proches, qu'avant peu ses destinées seraient accomplies. Elle suivait les événemens avec anxiété, elle spéculait froidement sur nos défaites. Nous nous trou-

(1) Le prince Napoléon était violemment attaqué par la presse française, qui se demandait comment il avait pu quitter l'armée, et le nouveau ministre des affaires étrangères, le prince de La Tour-d'Auvergne, parlait de donner sa démission en face d'une mission sur laquelle il n'avait pas été consulté. Le prince pria M. de Malaret de télégraphier à son ministre qu'il était venu à Florence, en vertu d'un ordre de l'empereur formulé dans son passeport, pour demander la participation de l'Italie à la guerre et que le gouvernement italien avait demandé de consulter préalablement l'Autriche, dont la réponse serait vraisemblablement négative. Le prince n'a accepté aucune discussion, ajoutait la dépêche, sur une intervention diplomatique; il a écrit à l'empereur pour avoir des ordres formels qu'il exécutera dès qu'il les recevra, ce qui ne peut tarder. Le 28, l'empereur télégraphiait à son cousin de rester à Florence.

vions en face d'une nation grisée par la fortune, exaltée par ses passions, résolue à briser l'obstacle qui s'opposait au triomphe de ses aspirations. « Il faut être prêt, disait-on, pour prendre une habile et courageuse initiative. » On ne se préoccupait pas des moyens, on ne voyait que le but. « C'est la victoire elle-même, et non pas la façon de vaincre, qui donne la gloire, » a dit Machiavel. Pour les Italiens, le territoire pontifical n'était pas un territoire étranger ; c'était une de leurs provinces dont on les avait injustement spoliés. Ils n'entendaient pas violer une frontière, ils prétendaient consacrer un droit de propriété.

Lorsque M. Visconti-Venosta, à deux reprises, déclarait, du haut de la tribune, qu'il serait honteux de profiter de nos malheurs pour résoudre la question romaine, il n'exprimait pas le sentiment de la majorité de la chambre et encore moins celui du pays. On devenait chaque jour moins scrupuleux, les esprits les plus honnêtes trouvaient qu'il y aurait niaiserie à ne pas profiter des circonstances pour assurer à l'Italie son unité territoriale. Chaque séance du parlement était marquée par un nouvel effort de l'opposition pour pousser le gouvernement dans la voie des violences. M. Rattazzi et M. Crispi sommaient le ministère de passer le Tibre, de marcher sur Rome. Les manifestations se multipliaient dans les grandes cités de la péninsule. La *Riforma*, inspirée par la légation de Prusse, ne se contentait plus de Rome ; déjà elle revendiquait Nice, la Corse et la neutralité de la Savoie.

Le ministre des affaires étrangères restait correct, impassible. Son langage ne variait pas ; les violences lui répugnaient ; il avait le respect des protocoles. Ses collègues ne partageaient pas ses scrupules. M. Sella était pour un coup d'éclat, il croyait qu'il fallait pénétrer dans Rome sans laisser au pape ni à l'Europe le temps de se reconnaître. C'était un homme d'action. On croyait Victor Emmanuel soucieux de ses engagemens avec la France, respectueux pour l'église, préoccupé de la colère céleste (1). « Sans le roi, disait quelques semaines plus tard M. de San Martino, à Dromero, dans un comice électoral, nous ne serions pas à Rome ; c'est lui qui y a poussé ses ministres. » C'est ainsi que tombent les légendes royales.

Il est de fait que les soixante mille hommes que lui demandait le prince Napoléon et qu'il disait n'avoir pas sous la main étaient massés sur les frontières romaines ; ils n'attendaient que la chute de l'empire pour renverser le pouvoir temporel.

(1) « Si jamais il s'agissait d'aller à Rome, disait le roi au prince de La Tour d'Auvergne en 1859, c'est à Humbert seul que je laisserai cette tâche. Pour rien au monde je ne veux y mettre les pieds. » (Comte d'Ideville, *Journal d'un diplomate en Italie.*)

La révolution couvait à Paris depuis nos premiers désastres. Elle éclata au lendemain de Sedan. La fin de l'empire n'étonna personne. elle était prévue par toutes les chancelleries étrangères. M. Visconti s'en préoccupait dans ses entretiens avec M. de Malaret depuis le 8 août ; elle était l'argument qu'il lui opposait lorsqu'il lui parlait d'alliance. « Les ministres se sont réunis sous la présidence du roi, télégraphiait notre envoyé le 3 au soir. Rome s'impose à leurs délibérations ; on s'attend à voir la révolution éclater à Paris, et il n'est pas douteux pour moi que le gouvernement italien, dès que l'empire sera renversé, ne se tienne délié de ses engagemens et ne fasse occuper militairement le territoire pontifical. M. Visconti, sans admettre absolument cette hypothèse, a répondu d'une manière *confuse* aux questions que je lui ai adressées à ce sujet. »

L'heure approchait, en effet, où Rome serait occupée par l'Italie. Le gouvernement ne voulait pas se laisser devancer par la révolution ; le seul moyen de l'arrêter, c'était de la prévenir. Mais la résolution était grave. Que dirait l'Europe et surtout la Prusse? Le langage de la diplomatie prussienne manquait de netteté, il était contradictoire. La temporisation prévalut dans les conseils du roi. On résolut de pressentir les puissances et de négocier avec le pape sur les bases du mémorandum que M. Visconti avait, le 28 août, adressé aux gouvernemens catholiques et qui laissait au saint-père la souveraineté de la cité Léonine. Mais *l'Unità cattolica*, qui reflétait les sentimens de la cour de Rome, déclarait par avance, que jamais le pape ne s'entendrait avec Victor-Emmanuel, par la raison qu'il ne reconnaissait pas le roi d'Italie.

XVI.

« Si l'Italie nous abandonne, elle est déshonorée, » disait M. Favre au moment où il prenait en main la direction de notre politique extérieure.

Le 6 septembre, M. Nigra arrivait au ministère des affaires étrangères; il y mettait peu d'empressement, tous ses collègues s'étaient présentés dès la veille. Il protesta hautement de l'amitié de l'Italie pour la France et de son désir sincère de nous secourir. Il fit valoir avec tristesse, dit M. Favre (1), les raisons qui l'empêchaient d'agir. Il répéta plusieurs fois que, si l'Autriche ou l'Angleterre pouvaient nous donner leur concours, l'Italie serait heureuse de s'y associer. M. Favre le pressa en vain de devancer ce concours, M. Nigra se leva sans répondre à la demande du ministre; il prit un air solennel et lui dit : « Je suis chargé de vous faire savoir que mon gou-

(1) Jules Favre, *Rome et la République française en 1871.*

vernement ne peut plus supporter le *statu quo* en ce qui concerne Rome. Il va envoyer au saint-père le comte Ponzo di San-Martino, avec mission d'en obtenir un arrangement à l'amiable. Si ses propositions échouent, nous serons dans la nécessité d'occuper Rome. Notre intérêt et notre honneur nous le commandent. Le salut de la papauté ne l'exige pas moins. Nous espérions la sauvegarder après le départ des troupes françaises, mais les succès énormes de la Prusse ont complètement changé la face des choses. Ils ont abattu les conservateurs, exalté les violens; notre inertie achèverait de tout perdre. Les partis démagogiques seraient les maîtres de Rome, et nous serions exposés aux plus grands désordres. Il ne nous est donc plus possible de retarder une solution inévitable. Nous la précipiterons de gré ou de force. Mais nous serions heureux d'avoir, en cette crise, l'appui moral du nouveau gouvernement français. Pourquoi ne feriez-vous pas un pas de plus? Pourquoi ne dénonceriez-vous pas la convention du 15 septembre? Vous l'avez constamment attaquée, elle est anéantie de fait. Cet acte serait le couronnement de votre « caractère, » et l'Italie vous en serait reconnaissante.

« — La convention du 15 septembre est bien morte, répondit mélancoliquement M. Favre à l'ambassadeur italien; cependant je ne la dénoncerai pas. Si la France était victorieuse, je céderais à vos désirs; mais elle est vaincue, et je ne veux pas affliger un vénérable vieillard déjà si douloureusement frappé, je ne veux pas contrister ceux de mes compatriotes que les malheurs de la papauté consterneront. Je ne dénoncerai pas la convention, je ne l'invoquerai pas davantage. Je ne peux ni ne veux rien empêcher. Je crois, comme vous, que si vous n'y allez pas, Rome tombera au pouvoir d'agitateurs dangereux. J'aime mieux vous y voir, mais il est entendu que la France ne vous donne aucun consentement, que vous accomplissez cette entreprise sous votre propre et unique responsabilité. »

Deux jours après, M. Nigra revint à la charge. M. Favre, comme l'avant-veille, fit appel à l'assistance de l'Italie, mais sans plus de succès : il importait à l'ambassadeur d'amener le ministre à déchirer de ses mains la convention du 15 septembre et à sanctionner l'occupation de Rome.

« Vous ne maintiendrez pas votre décision, dit-il, elle est trop en opposition avec votre passé politique. Elle blessera l'Italie sans aucun profit pour vous.

— Est-ce une condition que vous me posez? demanda Jules Favre, en regardant fixement son interlocuteur.

— En aucune façon, répondit sans sourciller M. Nigra. J'ai le regret de persévérer dans la ligne que je vous ai indiquée.

— Eh bien ! répliqua le ministre, je vous saurai beaucoup de gré de ne plus revenir sur un sujet qui me peine et ne peut nous mener à rien. »

Il est des missions douloureuses. Être forcé de dire froidement à un pays qu'on aime, à l'heure où se jouent ses destinées, qu'il ne peut compter ni sur l'alliance qu'on lui a toujours promise, ni sur les traités qu'on a signés avec lui dans des temps prospères, quelle épreuve pour un diplomate ! quel chagrin pour un homme de cœur !

La résistance de M. Favre n'eut pas de lendemain ; M. Nigra était un charmeur ; on lui livra le pape, convaincu que l'Italie, touchée de ce sacrifice, ne tarderait pas à paraître sur les champs de bataille. C'était l'espoir de tous les membres du gouvernement provisoire. Ils reprochaient amèrement à l'empereur ses chimères et ils sacrifiaient aux mêmes dieux !

« La France, écrivait M. Favre à notre ministre à Florence, à l'issue d'une nouvelle entrevue avec M. Nigra, ne peut pas se mêler directement de la question romaine. Le pouvoir temporel a été un fléau pour le monde ; il est à terre, nous ne le relèverons pas. Mais nous nous sentons trop malheureux pour marcher dessus. Nous verrons le gouvernement du roi aller à Rome avec plaisir ; il est nécessaire qu'il y aille. L'ordre et la paix de l'Italie sont à ce prix. »

M. Nigra avait su vaincre les scrupules du ministre de la défense ; c'était un succès de plus à ajouter à tous ceux que, depuis tant d'années, il remportait.

A la date du 8 septembre, le gouvernement italien était édifié. Il savait qu'il pouvait en toute sécurité mettre la main sur le pape, qu'aucune puissance ne lui barrerait le chemin, et même qu'aucun gouvernement ne rappellerait son représentant de Florence à titre de protestation. La diplomatie européenne laissait tout faire à l'Italie depuis 1859. Elle lui avait permis de prendre la Romagne d'abord, puis les Marches, puis l'Ombrie ; Rome allait, sans opposition, couronner la liste de ses spoliations.

Le soir même, M. Ponzo di San-Martino partait pour Rome avec mission de faire comprendre au saint-siège que l'entrée des troupes italiennes dans les états pontificaux était une nécessité de salut public pour l'Italie et pour la papauté même. Le roi, dans une lettre autographe que son envoyé était chargé de remettre à Pie IX, protestait de ses sentimens filiaux, de sa foi catholique et de son respect pour l'église. Il priait le pape de ne pas refuser la main qu'il lui tendait, au nom de la religion et de l'Italie, « en ces temps où les institutions les plus vénérées étaient menacées ! »

Le comte de San-Martino fut reçu, dès son arrivée, par le cardinal secrétaire d'état et par le pape. Il les informa que les résolutions du gouvernement italien étaient arrêtées, que celui-ci était décidé à prendre possession de l'état de l'église, y compris la ville de Rome. Il leur demanda de ne pas s'y opposer par les armes. Il essaya de justifier les déterminations du gouvernement par la certitude qu'il avait acquise que les révolutionnaires de Paris, sous l'inspiration de M. Cernuschi (1), et d'accord avec les révolutionnaires italiens, cherchaient à proclamer la république en Italie.

Le cardinal Antonelli répondit que le saint-siège ne pouvait admettre de pareils argumens pour se laisser dépouiller d'une souveraineté que rien n'était venu menacer sur aucun point de l'état pontifical, malgré la pression exercée depuis un mois sur l'opinion publique par la présence de 40 à 60,000 hommes de troupes sur les frontières (2). Il ajouta que le gouvernement du saint-père ne se prêterait pas à une transaction qui consistait à laisser au pape la cité Léonine, sur la rive droite du Tibre, et qu'il ne céderait pas sans combattre. « Il ne faut pas, dit-il, en congédiant l'envoyé du roi, que le gouvernement italien s'attende, de la part du saint-père, à aucun acte qui pût être interprété comme un assentiment tacite du spolié aux résolutions du spoliateur. »

M. de San-Martino quitta Rome le 12, et l'armée italienne franchit aussitôt, sur plusieurs points, la frontière romaine. Les troupes du saint-siège se replièrent; seul, un corps de zouaves de 120 hommes, commandé par un capitaine français, se défendit vaillamment à Civita Castellano. Le général Kanzler avait établi des défenses; mais Pie IX voulait éviter l'effusion du sang; il tenait uniquement à constater à la face du monde que la violence avait précédé l'occupation. Les portes restèrent fermées, barricadées. Le général Cadorna dut les enfoncer à coups de canon. Le 20, on arborait le drapeau blanc sur la coupole de Saint-Pierre et sur le clocher de Sainte-Marie-Majeure, et à midi le général Cadorna faisait son entrée à Rome au milieu d'une population surchauffée qui lui jetait des fleurs et des couronnes (3).

(1) « Trois hommes, écrivait M. Cernuschi dans *le Siècle*, ont fait le royaume de Victor-Emmanuel : Mazzini, Garibaldi, Napoléon III. Mazzini est en prison, Garibaldi est bloqué à Caprera, et Napoléon a perdu sa couronne. »

(2) La majorité de la population romaine voulait s'annexer à l'Italie, mais elle désirait conserver l'autonomie de Rome, avec une garnison italienne, car elle redoutait les bandes garibaldiennes et protestait contre le régime ecclésiastique. Le clergé séculier et même quelques cardinaux étaient partisans d'une transaction.

(3) « Les Italiens, disait une proclamation du roi, sont maîtres de leurs destinées après leur dispersion pendant des siècles, dans la ville qui fut la capitale du monde. Ils sauront tirer des restes de leur grandeur l'augure d'une grandeur nouvelle et cou-

L'Italie avait sa capitale, le drapeau national flottait sur le Capitole. Un des plus grands faits de l'histoire venait de s'accomplir.

Au moment où les troupes pontificales quittaient la cité Léonine, Pie IX, pâle, défait, s'arrêta pour les bénir une dernière fois. Il ne lui restait plus, pour la protection de sa personne, que les gardes nobles et les gardes suisses.

XVII.

Le saint-père se considéra comme prisonnier ; il aspirait au martyre. Il remit des protestations aux ambassadeurs, des brefs aux cardinaux, des encycliques aux évêques. Il ajourna *sine die* les travaux du concile « à cause de la sacrilège invasion opérée contre toutes les lois avec une audace et une perfidie incroyables. »

Les pères du concile n'avaient pas attendu la catastrophe pour disparaître.

Les déclarations du pape furent affichées à la porte des basiliques, sous les yeux des autorités italiennes, qui avaient ordre d'éviter tout conflit et d'opposer la plus absolue mansuétude aux violences du saint-siége. On tenait à prouver à l'Europe que la révolution italienne n'avait pas le caractère anticatholique qu'on lui attribuait pour la discréditer. Si l'on autorisait la vente des bibles protestantes, on saisissait les pamphlets et les caricatures révolutionnaires.

Le général Cadorna se montra déférent, empressé ; le pape resta insensible à toutes ses avances ; il refusa les bureaux de poste et télégraphiques qu'on lui offrait pour son service exclusif. Des estafettes lui apportaient ses lettres et ses dépêches. On lui rendait les honneurs dès qu'on l'apercevait, mais il ne se montrait guère. Il vivait retiré avec le cardinal Antonelli, le cardinal de Hohenlohe et le cardinal Bonaparte. Il en était réduit à se promener dans les jardins du Vatican. De ses fenêtres, Pie IX pouvait voir les maisons de la cité Léonine pavoisées aux couleurs nationales. Qui sait si elles ne consolaient pas le patriote des afflictions du souverain pontife !

Le corps diplomatique avait ses audiences, comme par le passé. De tous ses membres, le ministre de Prusse était, depuis le début de la guerre, le plus assidu à la cour de sa sainteté. Il encourageait les espérances à mots couverts. Il avait conseillé à Pie IX d'écrire à son souverain. Les prélats se flattaient que le roi de Prusse, qui représentait les principes d'autorité et de droit divin

ronner de leur respect le saint-siège, cet empire spirituel qui arbore ses pacifiques enseignes là même où les aigles romaines n'étaient pas arrivées. »

s'entendrait avec l'église et couvrirait le saint-siége de sa protection. La réponse à la lettre du saint-père se fit longtemps attendre, elle n'était pas ce qu'on rêvait. Cela n'empêchait pas M. d'Arnim de s'agiter et de se mêler des événemens plus que ne le comportait sa charge. Il allait du Vatican au quartier-général, à la villa Spada, pour demander un armistice ou du moins des tempéramens, au général Cadorna. Il se posait en intermédiaire, sans avoir reçu de mandat de personne. On se demandait quels étaient ses mobiles. Cédait-il à sa nature, qu'on savait remuante, tortueuse, ou bien exécutait-il une consigne?

Le jeu de la Prusse était difficile à démêler ; les Italiens eux-mêmes avaient peine à le déchiffrer. Ce qui est certain, c'est que M. de Bismarck s'efforçait de nous supplanter sur le terrain où, toujours, nous avions été prépondérans, soit qu'il voulût faire comprendre aux Italiens qu'il ne dépendait que de lui de les arrêter aux portes de Rome, soit qu'en endormant le Vatican, il voulût empêcher le pape de devenir l'auxiliaire de la France catholique aux prises avec la Prusse protestante (1).

La question du départ avait été agitée dans les conseils du Vatican, dès l'entrée des troupes italiennes. Le pape devait, en montant à bord, lancer contre le roi *Pedemontanus et gubernium ejus,* l'excommunication majeure. C'était l'avis des jésuites. Toutes les puissances avaient cru de leur devoir d'offrir un asile au souverain pontife. L'Angleterre proposait Malte ; la Prusse, Fulda ; l'Autriche, Inspruck ; la France, la Corse. Toutes, cependant, n'y avaient pas mis la même ardeur ni le même empressement. Le chargé d'affaires d'Angleterre avait, le premier, reçu l'ordre de mettre la frégate la *Défense* à la disposition du pape ; mais on lui recommandait de ne prendre aucune initiative, d'attendre qu'on lui parlât de Malte (2). L'empereur François-Joseph proposait le Tyrol, tout en engageant le saint-père de tenir bon et de ne partir qu'à la dernière extrémité. M. Favre mettait l'*Orénoque* aux ordres du saint-siège ; notre chargé d'affaires ne devait offrir la Corse qu'en désespoir de cause (3).

(1) M. de Thile, le sous-secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères à Berlin, atténuait les démarches de M. d'Arnim lorsqu'il était interpellé par le ministre d'Italie. Il prétendait que sa visite au quartier-général ne lui avait pas été prescrite ; qu'il l'avait faite d'initiative, afin de conjurer une effusion de sang.

(2) L'installation du pape à Malte paraissait être une idée fixe des Anglais. Lord Russel l'avait proposée en 1860, et depuis, chaque fois que Pie IX était menacé, la diplomatie britannique mettait Malte à sa disposition.

(3) Le cardinal Antonelli fit demander au gouvernement français en prévision d'une aggravation dans la situation du pape, de réclamer au cabinet de Florence la garantie pour le saint-père de pouvoir s'éloigner de Rome en toute liberté, par voie de terre ou par voie de mer, à son choix, s'il le jugeait nécessaire. Cette autorisation lui fut accordée.

Si Pie IX aspirait au martyre, il tenait peu à l'exil. L'Italie lui était chère, malgré les douleurs qu'elle lui causait. Il résistait aux prélats qui s'efforçaient de l'entraîner. Il écoutait plus volontiers la parole froide et sensée du cardinal Antonelli que les exhortations passionnées du cardinal Patrizzi et du général Kanzler. « Je n'envisage l'éventualité du départ qu'avec crainte, disait le cardinal Antonelli à M. Lefèvre de Béhaine, et si les circonstances l'exigeaient, c'est à la France que nous demanderions asile. » L'engouement pour la Prusse avait cessé; on reconnaissait tardivement que M. d'Arnim avait joué une perfide comédie; c'est vers la France que se reportaient les vœux et les prières. Pie IX confiait à notre chargé d'affaires qu'il avait offert sa médiation à Versailles et qu'on l'avait repoussée, en s'appuyant sur notre état révolutionnaire. « J'espère, disait-il plus tard à M. Lefèvre de Béhaine, offrir au monde, à l'occasion des fêtes de Noël, une vraie trêve de Dieu. »

XVIII.

M. de Malaret avait été rappelé le 12 septembre. M. Jules Favre aurait dû le supplier de rester à son poste, de conserver à son pays, dans d'aussi douloureuses épreuves, l'autorité et l'expérience qu'il avait acquises dans le cours d'une longue mission (1). Il préféra céder à l'esprit de parti, rompre les derniers liens diplomatiques qui unissaient la politique italienne à la politique française. En substituant à un agent éprouvé un homme nouveau, sans relations, sans traditions, ignorant de l'état des choses en Europe, incapable de se retrouver dans les subtilités et les équivoques de l'esprit italien, le ministre des affaires étrangères de la défense nationale faisait table rase du passé, il rendait au cabinet de Florence toute sa liberté d'action, il laissait le champ libre à ses ambitions. Il est vrai que M. Senard était un républicain de la veille, et, même, de l'avant-veille. Ses parchemins dataient de loin; ils remontaient à 1830. Il appartenait à cette génération d'hommes ardens, convaincus, qui, pour le triomphe de leurs idées, ne craignaient pas de se faire tuer sur les barricades. Renverser les monarchies, bonnes ou mauvaises, sans souci de la rupture de nos alliances et des coalitions européennes, dans le seul dessein d'assurer l'avènement de la république, était pour eux le premier des devoirs. Ils prêchaient l'émancipation, la fédération et la fraternité

(1) M. Favre avait cependant le respect des situations acquises; il avait aussi conscience de son inexpérience. « De grâce, ne m'abandonnez pas, disait-il le 5 septembre, aux agens du ministère; que deviendrais-je sans vous? Je ne commettrai que des erreurs. » Il ne se passa pas moins de leurs avis et même de leurs plumes. Il était dans sa destinée de mettre ses actes en contradiction avec ses paroles.

des peuples. Ils étaient les apôtres de l'unité des races, et, à ce titre, les précurseurs de Napoléon III.

M. Senard avait des attaches avec les révolutionnaires italiens, il était l'ennemi irréconciliable du pouvoir temporel, il réprouvait l'annexion de Nice. Avec un pareil programme, le représentant de la défense nationale était certain d'être le bienvenu en Italie. L'accueil dépassa son attente. « J'ai trouvé partout, écrivait-il, un accueil excellent. On manifeste pour la république, et pour les hommes qui la constituent, une grande sympathie. Pour moi, personnellement, la réception a dépassé mes espérances; j'ai été comblé de témoignages d'affectueuse estime; on a été jusqu'à me dire que mon nom était le meilleur programme que la république pût produire pour s'assurer le concours de tous les cœurs honnêtes. » Il ajoutait qu'il avait conféré longuement avec le président du conseil et avec le ministre des affaires étrangères, qu'il les avait trouvés très disposés à sortir de leur inertie, bien qu'ils fussent préoccupés de l'attitude des puissances.

Le soir même, M. Senard était reçu par le roi. Jamais, dans aucune cour, les barrières de l'étiquette ne s'étaient abaissées aussi vite devant un représentant étranger. Le roi protesta de ses sympathies pour la France; il dit qu'il avait organisé une armée de 200,000 hommes, prête à entrer en campagne, qu'il ne demandait pas mieux que d'agir, mais que tous les efforts qu'il avait tentés jusqu'à présent pour entraîner l'Autriche avaient échoué. Il promit de s'entremettre auprès des puissances neutres et de protester, isolément au besoin, s'il ne parvenait pas à les entraîner dans une action commune.

Le roi était joyeux, expansif; il savait qu'avant vingt-quatre heures ses troupes pénétreraient dans Rome, et l'envoyé de France, loin de protester, se réjouissait de l'attentat qui allait se commettre. On échangea de chaleureuses protestations, on se grisa de paroles et l'on s'embrassa. Est-ce le roi qui tendit les bras à l'envoyé extraordinaire ou est-ce l'envoyé, qui, spontanément, dans un accès de lyrisme, se jeta au cou du roi? M. Senard ne l'a pas dit. Dans les pages les plus sombres de l'histoire, la comédie souvent se mêle au drame.

Le lendemain, 20 septembre, la péninsule se pavoisait, l'Italie était dans l'ivresse; le drapeau aux trois couleurs flottait enfin sur la coupole de Saint-Pierre et sur le château Saint-Ange. C'en était fait du pouvoir temporel.

Oubliant ses douleurs patriotiques, le représentant de la France s'associa à l'allégresse générale; il saisit la plume et écrivit au roi :

« Sire, je n'ai pas voulu porter un visage, malgré moi, toujours triste et anxieux au milieu des joies si vives et légitimes qui saluent

la délivrance de Rome et la consécration définitive de l'unité italienne. Mais je ne veux pas différer d'un seul instant d'adresser à Votre Majesté, *au nom de mon gouvernement*, et, en mon nom personnel, mes félicitations sincères pour cet heureux événement. Le jour où la république française a remplacé par la droiture et la loyauté une politique tortueuse, *qui ne savait jamais donner sans retenir*, la convention de septembre a virtuellement cessé d'exister, et nous avons à remercier Votre Majesté d'avoir bien voulu comprendre et apprécier la pensée qui a seule empêché la dénonciation officielle d'un traité qui, de part et d'autre, était mis à néant. Libre ainsi de son action, Votre Majesté l'a exercée avec une merveilleuse sagesse. C'était bien peu pour le roi d'Italie, disposant de toutes les forces d'une grande nation, de briser les vieilles murailles de Rome et d'avoir raison de la faible armée pontificale. Mais ce qui est vraiment beau, vraiment grand, c'est d'avoir su, dans cette question délicate, allier si parfaitement avec les nécessités politiques tous les respects et tous les ménagemens dus aux sentimens religieux. Pour moi, malgré les circonstances difficiles qui m'ont amené ici, j'éprouve du bonheur à me trouver sur cette terre, où, comme dans ma chère France, on sent si bien battre le cœur du pays, et où les révolutions politiques elles-mêmes sont toujours empreintes de générosité et de grandeur. »

Il était impolitique de sacrifier Rome sans nécessité, sans profit, mais faire un crime à l'empereur d'avoir retenu d'une main Nice et la Savoie, tandis que de l'autre il livrait à Victor-Emmanuel l'Italie entière, ce n'était plus de la diplomatie.

La délégation de Tours s'émut. Le comte Chaudordy était de la vieille école (1), il avait à cœur d'affirmer et de sauvegarder nos droits jusqu'au jour où la France reprendrait possession d'elle-même. Il pria l'envoyé de la défense de surveiller sa parole et de ne pas sacrifier aux élans de son cœur les intérêts traditionnels de son pays : « Le gouvernement, lui écrivait-il, n'a pas pris de résolution abso-

(1) Le comte Chaudordy, dans l'intérêt de notre politique, défendit l'ancienne carrière auprès de la délégation de Tours. M. Gambetta ne le contraria en rien, il comprit l'avantage qu'il y avait à atténuer notre état révolutionnaire par une représentation diplomatique correcte, traditionnelle, auprès des cours étrangères. Il maintint comme chargés d'affaires : M. Tissot, à Londres, M. de Mosbourg, à Vienne, M. de Gabriac, à Pétersbourg, M. Lefèvre de Behaine, à Rome; il envoya M. de Chateaurenard à Berne, laissa M. Fournier à Stockholm, et me nomma ministre à Florence. C'est dans la même pensée que, vers la fin de la guerre, la légation de Constantinople fut confiée à notre ancien ministre à La Haye. Mais M. Baudin, à peine débarqué, était rappelé aussitôt par le gouvernement de M. Thiers. Le comte Chaudordy ne fut pas mieux traité, M. Thiers lui reprochait de ne pas avoir approuvé son langage à Vienne, Pétersbourg et Florence; il l'accusait à tort d'avoir contre-carré son envoi comme plénipotentiaire à la conférence de Londres. Ceux qui sont à la peine ne sont pas toujours à l'honneur.

lue sur la question romaine. Il y a là une tradition de la politique française qu'il n'est pas bon d'abandonner trop facilement. J'eusse préféré, dans l'intérêt de nos résolutions futures, qu'il est difficile de préjuger, que vous eussiez conservé une grande réserve. Nos rapports sont complexes vis-à-vis de Rome et de l'Italie, de l'Europe et même de l'Orient, où nous sommes les protecteurs des catholiques. Je vous prie donc de conserver sur ce sujet la plus grande prudence, et de ne pas engager la parole de la France avant qu'elle puisse être consultée, d'autant plus qu'il pourra peut-être nous être nécessaire de ne pas céder trop facilement à l'Italie des avantages importans sans être certains de pouvoir compter sur elle (1). »

Ce n'étaient ni l'esprit ni le cœur, — il l'avait sur la main, — qui manquaient à M. Senard, c'était l'expérience. Il était une des illustrations du barreau de Paris : il avait plaidé maints procès célèbres et il les avait gagnés. Il espérait qu'en mettant son éloquence et son dévoûment patriotique au service de la république, il gagnerait la cause qui lui était chère avant toutes : celle de son pays. Ce fut son erreur. Il le reconnut, du reste, bien vite, et, dès qu'il s'en aperçut, il demanda loyalement à être relevé sans retard d'une faction périlleuse.

XIX.

Le ministre de la république, dès son arrivée à Florence, s'était abouché avec quelques membres avancés de la chambre; il recrutait avec leur concours, dans les rangs de la révolution, des auxiliaires qui, sous le commandement de Garibaldi, devaient s'associer à notre défense (2). La délégation de Tours le voyait avec un vif

(1) M. Senard répondit qu'il était convenu avec M. Favre qu'il saisirait la première occasion pour déclarer au gouvernement italien que, s'il n'avait pas officiellement dénoncé la convention du 15 septembre, c'est parce qu'il avait été entendu avec M. Nigra, que par le fait même de la déchéance de l'empire, la convention avait virtuellement cessé d'exister. Étrange théorie qui, à chaque révolution, remettrait en question les traités antérieurement conclus ! « Ma lettre au roi, ajoutait M. Senard, m'a valu des remercîmens enthousiastes; elle m'a rendu ma tâche facile. »

(2) Le mouvement s'accentua de tous côtés. Les volontaires se présentèrent en masse. Malheureusement, à côté d'hommes de bonne volonté, il s'en trouva qui ne voyaient dans l'enrôlement qu'une occasion de faire un voyage gratuit en France. Il se présenta même des enfans dont les parens venaient accuser M. Senard de subornation. Il y eut des scènes fâcheuses à la légation. M. Senard dut abandonner à un ancien officier garibaldien, le major Lobbia, le soin de contrôler les volontaires et de les diriger sur la France. Mais bientôt le gouvernement italien dut intervenir sur les réclamations de la Prusse. L'ordre fut donné de ne plus laisser embarquer sans passeport italien. On s'en remit alors à un député, M. Mauro-Macchi, pour déjouer la surveillance des autorités locales et organiser les départs.

déplaisir présider à ces enrôlemens. Elle savait que beaucoup de ces volontaires cosmopolites, avant de s'offrir à la France, s'étaient offerts à la Prusse. Elle estimait que c'étaient des hôtes incommodes et d'autant plus dangereux que des idées sécessionnistes se manifestaient dans le Midi. Il était permis de craindre que la présence de bandes indisciplinées, à Nice et à Lyon, ne provoquât des soulèvemens (1).

M. Senard ne partageait pas ces craintes; il pensait, — et les membres de la défense nationale étaient pour la plupart de cet avis, — que le seul moyen de s'assurer les sympathies de l'Italie, c'était de l'associer, serait-ce d'une façon irrégulière, à la guerre. Il croyait aussi, et en cela il n'avait pas tort, qu'il était d'un grand intérêt de soustraire Garibaldi à l'influence de ses amis de l'extrême gauche, qui pactisaient ouvertement avec la Prusse (2).

La question était complexe, controversable. Elle ne l'était pas moins pour le gouvernement italien. Si l'émigration en masse des élémens révolutionnaires lui permettait de s'assurer à Rome, aux yeux de l'Europe, le bénéfice de la modération, elle autorisait, en revanche, la Prusse à le rappeler au respect de la neutralité, qu'il violait à certains égards, en n'empêchant pas ses sujets de combattre dans les rangs de son adversaire.

Le problème était délicat, il n'était pas insoluble pour la politique florentine.

On décréta des ordonnances sévères, on entrava ostensiblement les embarquemens des volontaires sur tout le littoral, on envoya des croiseurs devant Caprera. Mais, à la veille de l'entrée des troupes à Rome, le 18 septembre, on apprit inopinément que, *mal-*

(1) « Nous vous prions, écrivait M. Chaudordy à M. Senard, le 28 septembre, de vous occuper moins de Garibaldi. Évitez-nous de nouveaux embarras et faites en sorte, avec votre bienveillance habituelle, que Garibaldi et garibaldiens restent en Italie. Nous vous en prions instamment. Garibaldi est d'ailleurs à Caprera. — Garibaldi *n'est plus gardé* à Caprera, répondait M. Senard; il doit être en route pour Tours, ménagez lui une grande réception. Notre froideur, voisine du dédain, étonne. Sineo nous rappelle l'engagement pris avec Gambetta et Arago. » — M. Glais-Bizoin dit dans ses *Souvenirs :* « Un de nos amis était allé à l'insu de la Délégation à Caprera, d'où il avait ramené le général dans une barque. L'annonce de son débarquement causa un grand ennui à Chaudordy; il craignait que l'intervention des garibaldiens ne nous enlevât les sympathies de l'Autriche et de la Russie. J'estimais au contraire qu'il fallait le faire venir à Tours et lui ménager une brillante réception. Il fut acclamé par la garde nationale, qu'il passa en revue. » Le même jour, quelques heures plus tard, la délégation passait en revue les volontaires de Charette!

(2) M. Thiers approuva les enrôlemens lorsqu'il vint à Florence. « M. Thiers, écrivait M. Senard, pense avec moi que le développement du mouvement garibaldien doit exalter en Italie les sympathies pour la France, embarrasser les députés de la gauche restés hostiles et entraîner le gouvernement avec nous. Il voudrait donc voir accorder sans conditions les frais de transport aux volontaires. »

gré toutes les précautions prises, Garibaldi avait su échapper à la surveillance de trois bâtimens de guerre et qu'il était parti pour Tours. L'Italie était délivrée de la révolution et elle pouvait affirmer devant l'histoire qu'en 1870 son sang avait coulé pour la France.

XX.

M. Visconti-Venosta et M. Lanza, le président du conseil, conféraient fréquemment avec M. Senard ; ils l'écoutaient avec sympathie, ils discutaient les idées qu'il leur exposait, mais lorsqu'il cherchait à les mettre au pied du mur, ils l'arrêtaient par des objections qui n'étaient pas sans valeur. « Que sont vos armées? disaient-ils; quel est votre général? Quelle est votre base d'opération pour risquer une pointe sur le Rhin ? » En gens pratiques, décidés à ne rien faire, ils prétendaient qu'il fallait de longues et sérieuses études avant de risquer les entreprises qu'il leur recommandait. Ils invoquaient aussi des obligations constitutionnelles, la nécessité de convoquer le parlement et l'obligation, bien plus difficile, de le convaincre.

M. Senard avait conservé un précieux souvenir de sa réception au palais Pitti. Il aurait voulu y retourner, mais le roi était peu accessible, et le représentant de la république n'avait plus rien à lui apprendre : il avait vidé son sac dès le premier jour. Victor-Emmanuel savait que la France passait une éponge sur la convention du 15 septembre et qu'elle applaudissait des deux mains à la chute du pouvoir temporel. Il n'en demandait pas davantage. Cependant, lorsqu'il apprit que M. Thiers, qui parcourait l'Europe, allait paraître à Florence, il fit mander M. Senard. Il comptait le sonder et apprendre ce qu'on avait dit à Vienne et surtout à Pétersbourg; mais il eut beau l'interroger, l'envoyé resta impénétrable.

Ce fut au roi de s'expliquer. Il était embarrassé, disait-il, entre son désir personnel et les difficultés qu'il rencontrait; c'était pour lui dans le présent une question d'honneur, et pour l'avenir une question de sécurité. Il appréciait notre situation militaire, il étudiait nos notes et nos renseignemens, mais il doutait de l'armée de Cambriels; s'il pouvait compter sur sa solidité, et s'il était bien exactement renseigné sur l'ensemble de nos ressources, ce n'est pas 60,000 hommes, — ils seraient insuffisans, — mais 150,000 hommes qu'il mettrait à notre disposition. Mais ce qui le préoccupait avant tout, c'était la Russie, il la croyait défavorable, et il ne pouvait rien entreprendre sans être fixé sur ses dispositions.

M. Senard sortit du palais Pitti fort satisfait. « Je crois avoir bien préparé par cette audience, écrivait-il, le terrain à M. Thiers. »

M. Senard attendait M. Thiers comme les juifs attendent le Mes-

sie; il croyait à la magie de son esprit, à l'irrésistibilité de sa parole; il était convaincu qu'il remuerait et entraînerait l'Italie. Et cependant ses illusions s'effeuillaient peu à peu; il constatait qu'à la cordialité des premiers jours avait succédé l'embarras, et aux hésitations une réserve calculée. « Le roi, écrivait-il, d'abord bienveillant et chaleureux, a ajourné deux fois déjà des audiences convenues; son embarras est évident. Nos amis disent que, pour faire sortir l'Italie de son inertie, il faudrait une grande victoire, et encore ne répondent-ils de rien. Tout mon espoir pour enlever le succès est en M. Thiers. »

« Nul à son égal, disait M. Favre en parlant de M. Thiers, ne peut prétendre à l'art divin de persuader les hommes, nul n'en possède mieux les secrets et la puissance (1). »

M. Senard croyait, comme M. Favre, qu'il suffisait d'une « parole divine » pour gagner une cause désespérée.

XXI.

M. Thiers arriva à Florence le 12 octobre au soir. Il voyageait avec deux de ses amis, deux secrétaires et cinq domestiques. Il descendit à l'hôtel de l'Union. M. Senard, M. Clery, le secrétaire de la mission extraordinaire, M. de La Villetreux, M. de Verninac et M. de Grouchy, les secrétaires de la légation, l'attendaient à la gare.

A ce moment, par une étrange coïncidence, on délibérait au palais Pitti. Le roi présidait un conseil de famille qui décidait que le prince Amédée, duc d'Aoste, accepterait la couronne d'Espagne (2). La guerre s'était engagée sur la candidature d'un prince allemand et c'était, suivant la moralité de la fable, un prince italien qui allait s'installer à Madrid!

L'ambassadeur de la défense nationale fut reçu avec une rare distinction. Les ministres le fêtèrent, le roi le combla d'attentions. Tous les Français établis à Florence allèrent s'inscrire à son hôtel. Il reçut tous les personnages politiques favorables à la France. M. Thiers était un homme illustre; sa présence flattait l'amour-propre italien; il avait combattu avec passion l'Italie comme une œuvre funeste et il venait, à l'heure des épreuves, implorer son assistance!

(1) M. Favre était fasciné par M. Thiers; il cédait, sans oser le contredire, à toutes ses volontés. « Je vais chez mon roi, » disait-il aux secrétaires de son cabinet lorsqu'il allait à la présidence.

(2) La candidature du duc d'Aoste avait déjà été discutée dans les conseils du roi en 1868. Victor-Emmanuel y tenait plus que ses ministres. M. Visconti avait conscience des difficultés que cette entreprise dynastique pourrait susciter à l'Italie; mais il eut la main forcée.

M. Thiers comprenait bien que les sentimens qu'il avait si patriotiquement et si prophétiquement exposés à la tribune de son pays ne le désignaient pas pour une semblable mission. Aussi protestait-il, dans ses entretiens, contre toute pensée hostile au peuple italien. « Ce n'est pas l'unité de l'Italie, disait-il, que je combattais, mais l'unité allemande, qui devait en être la fatale conséquence. »

Il fut admis à exposer ses demandes, à développer ses idées dans un conseil extraordinaire convoqué en son honneur. On tenait à connaître nos ressources, à se rendre compte de notre plan de campagne avant de se prêter à une démonstration militaire. Son éloquence électrisa le conseil, il fut l'objet de chaleureuses protestations. Déjà il voyait soixante mille Italiens se joindre à l'armée de l'Est, qu'organisait la délégation de Tours. « Je les ai enfermés dans un cercle d'où ils auront de la peine à sortir, » disait-il à M. de La Villetreux, en revenant du palais Pitti. Le lendemain, le cercle était franchi, la nuit avait porté conseil au roi et à ses ministres. Le général Cialdini et le ministre de la guerre, le général Ricotti, étaient difficiles à convaincre. Ils réclamaient des explications techniques, le chiffre exact de nos effectifs, un plan d'opérations détaillé.

M. Thiers, sans se lasser, démontra, la carte à la main, que l'effort qu'il demandait à l'Italie n'était pas grand, qu'il ne pouvait l'exposer à un danger sérieux. « Le corps d'armée qui descendrait du Mont-Cenis, disait-il, aurait pour base d'opérations Lyon avec ses formidables retranchemens et une garnison de 15,000 hommes; puis, en remontant la Saône, assez forte en automne pour former une ligne défensive, deux places : Langres avec 10,000 hommes, Besançon avec 12,000 hommes. — L'armée italienne, de 60,000 à 80,000 hommes, auxquels se joindraient 60,000 soldats français, pourrait, par sa seule présence et sans coup férir, décider l'ennemi à des conditions de paix acceptables. Elle opérerait d'ailleurs une diversion dont l'effet serait de dégager ou d'alléger Metz. Bazaine entrant en campagne avec ses 100,000 soldats, la face de la guerre serait ainsi complètement changée et l'on finirait par avoir raison d'un ennemi fatigué, dont le moral s'affaisserait en face d'une intervention qui relèverait et enthousiasmerait les esprits en France. » M. Thiers ajoutait que l'Italie n'aurait pas à se préoccuper des dépenses de la guerre, que la France serait trop heureuse de les prendre à sa charge. Il établissait ensuite que l'Italie n'avait rien à appréhender des cabinets étrangers. Il disait que l'Angleterre se tenait en dehors de tout, que l'Autriche, bien qu'empêchée de rien entreprendre, s'engagerait à couvrir le territoire italien du côté de l'Allemagne si, suivant ses désirs, la guerre devait se généraliser. Il ajoutait que la Russie avait positivement déclaré que ce que ferait l'Italie ne la regardait pas.

M. Thiers n'admettait pas que l'opinion et le parlement pussent être un obstacle insurmontable. Il était convaincu que si le roi accourait à l'aide de la France, avec cent mille hommes, en se réservant de faire solliciter plus tard un bill affirmatif, sa résolution serait indubitablement consacrée. Il ne pouvait en être autrement dans un pays sympathique à la France, alors que l'intérêt de l'Italie, dans le présent et dans l'avenir, commandait si évidemment l'intervention.

Passant à des considérations générales, M. Thiers mit en lumière, d'une façon saisissante, les conditions de l'Italie, soit qu'elle acceptât, soit qu'elle refusât l'alliance à laquelle la France la conviait. Il la montra s'honorant par une résolution, inspirée par le dévoûment et la reconnaissance, assurant à jamais son avenir par l'alliance indissoluble qu'elle formerait avec la France, et marquant sa place au premier rang des cabinets de l'Europe, auxquels elle rendrait le service d'abattre ou de diminuer la puissance qui menaçait de tout envahir.

En regard de cette grande situation que pourrait prendre l'Italie, M. Thiers faisait ressortir les conséquences d'un refus. Ce seraient les hontes de l'ingratitude, et d'une ingratitude sans exemple, car pour assurer à l'Italie son indépendance et son unité, la France n'avait pas seulement donné son argent et ses soldats, elle avait créé pour elle-même, malgré de graves avertissemens, un énorme péril, et provoqué l'horrible désastre dans lequel on la voyait se débattre. « Et, en dehors de la question d'honneur, s'écriait M. Thiers, plus haut qu'il ne convenait peut-être au négociateur d'un pays en détresse, quel avenir le refus et la rupture qui doit suivre préparent-ils à l'Italie? »

Où cherchera-t-elle désormais ses alliances? Il n'y a pas une puissance, la France exceptée, qui n'ait intérêt à la voir se démembrer, et plus d'une ira chercher dans ses démembremens mêmes les appoints de la future carte d'Europe.

L'Italie oublie-t-elle ses embarras intérieurs? croit-elle en avoir fini avec le catholicisme et aussi avec les élémens républicains qui fermentent dans son sein? Ne voit-elle pas surgir mille périls que l'alliance avec la république française seule pourrait conjurer?

Ces adjurations si véhémentes, adressées à une grande puissance dont on implorait le secours, ne pouvaient se justifier que par l'exaltation du patriotisme en lutte avec un implacable destin. Elles furent écoutées sans impatience, mais on s'en souvint lorsque M. Thiers fut appelé à relever et à diriger la France. Les résolutions du gouvernement étaient arrêtées. Les ministres évitèrent de récriminer et de relever avec aigreur les considérations morales que l'ambassadeur avait si puissamment développées. Loin de se

plaindre, ils parlèrent de leurs sympathies pour la France, de leurs regrets de ne pas pouvoir lui être secourable et du chagrin que leur causait la perspective d'être jugés sévèrement par le monde entier. Mais ces considérations, malgré leur amertume, disaient-ils, ne pouvaient l'emporter sur la crainte de jeter leur pays dans un grave péril. Si les choses étaient entières et que la France leur demandât de s'engager dans les chances ordinaires d'une guerre, ils n hésiteraient pas. Mais la France était écrasée, ses deux véritables armées étaient prisonnières, et celles qu'elle organisait, à peine formées, étaient, tout l'autorisait à le craindre, incapables de supporter le choc d'un ennemi formidable.

D'ailleurs, l'armée italienne, elle-même, n'avait pas la solidité qu'on lui prêtait. Elle n'était pas de force à soutenir une pareille lutte. Quelle responsabilité encourraient ceux qui, par l'entraînement des plus nobles sentimens, compromettraient le pays qui leur avait confié ses destinées! Ce ne serait pas seulement un corps de 100,000 hommes qu'on jetterait dans le gouffre, mais l'Italie serait fatalement entraînée avec la France et condamnée à subir les conditions de la même paix.

Le général Cialdini qui, avant la déclaration de guerre, s'était si résolument prononcé pour l'alliance, déclara que 100,000 hommes seraient insuffisans et que, pour en avoir 200,000, il faudrait un temps énorme. Il reconnut qu'un refus pourrait exposer l'Italie et sa dynastie à de réels dangers, mais ces dangers, disait-il, sont à échéance éloignée, tandis que ceux qu'il s'agit d'affronter sont immédiats, inévitables. Dans l'état des choses, ajoutait-il, tout le monde, en Italie, considère l'alliance avec la France écrasée comme une folie qui égalerait celle qu'a commise Napoléon III en déclarant la guerre. Aucun des ministres ne saurait donc conseiller au roi de se mettre en marche, avec la pensée de faire ratifier plus tard sa résolution par le parlement. Il y jouerait sa popularité, sa couronne.

Toutes nos espérances s'évanouissaient. L'Italie, notre dernière ressource, opposait un refus inflexible aux appels anxieux, désespérés de notre ambassadeur.

M. Thiers tenta un suprême effort auprès de Victor-Emmanuel. Le roi s'adressa à son honneur : « Si vous pouvez me donner votre parole, lui disait-il, qu'avec mes 100,000 hommes je sauverai la France, je marcherai. » M. Thiers resta muet, sa mission avait irrévocablement échoué (1).

Il passa quelques jours encore à Florence, atténuant l'amertume

(1) Dépêche télégraphique de M. Senard à la délégation de Tours : « M. Thiers vous prie de ne pas considérer son insuccès comme une rupture. »

de ses déceptions dans la contemplation des chefs-d'œuvre de l'art, dans les souvenirs du passé. Il étudiait les chemins que de grands capitaines s'étaient frayés à travers les Alpes et que Victor-Emmanuel se refusait à prendre.

M. Senard, qui n'avait pas la philosophie que donne l'histoire, ne songeait plus qu'à être relevé d'un poste qui, hors une heure d'ivresse, ne lui avait valu que des désenchantemens.

« La tâche que je suis venu remplir ici, écrivait-il avec une modestie bien rare chez les diplomates qu'improvisent les révolutions, est, hélas! bien pénible, car en y dévouant toutes mes forces, toute ma vie, je constate à chaque pas ma complète impuissance. Est-ce de ma faute, ou suis-je en présence d'obstacles réellement insurmontables? Il n'est pas d'homme politique de ce pays, que je n'aie vu trois ou quatre fois; il n'en est pas un qui ne se soit ému avec moi, qui ne m'ait promis son concours le plus ardent. Tous se montent, s'exaltent et tendent au même but, et ce but recule toujours. »

Lorsque, au sortir de nos cruelles épreuves, M. Thiers fut nommé chef du pouvoir exécutif et que, dès son avènement, sous l'influence d'une assemblée réactionnaire, il accréditait un ambassadeur au Vatican, le cabinet de Florence se rappela les avertissemens sévères qu'il lui adressait au mois d'octobre. Il comprit qu'il n'avait pas fait assez pour s'assurer la reconnaissance de la France et qu'il en avait trop fait pour ne pas encourir les ressentimens de la Prusse. La politique italienne se sentit isolée, menacée, elle évolua insensiblement vers le vainqueur (1).

« Priez Dieu, disait Guichardin, dans les *Ricordi*, qu'il vous mette toujours du côté de la victoire. Vous y rencontrerez du profit et de la louange pour des choses même auxquelles vous n'aurez pris aucune part. *Pregate Dio sempre di trovare dove si vince.* »

G. Rothan.

(1) Dans la seconde phase de la guerre, on le verra par ma correspondance, l'Italie s'émut de nos malheurs. Ses aspirations nationales satisfaites, ses souvenirs se réveillèrent, son assistance diplomatique ne nous fit pas défaut; elle résista à de perfides incitations, elle ne se laissa pas impressionner par les remontrances du vainqueur, qui lui reprochait sa partialité. Le parlement et la presse s'efforcèrent, en toutes circonstances, de racheter l'inaction et les calculs des ministres par des démonstrations non équivoques de sympathie.

DANS LA STEPPE

NOTES DE VOYAGE.

Des amis, des ingénieurs russes qui vont inspecter les lignes du Donetz, m'entraînent à leur suite ; ils veulent me montrer les fabriques, les charbonnages, les salines, la « petite Belgique, » sortie depuis dix ans de la steppe du Sud. La steppe ! le pays des Cosaques du Don ! Voilà bien de quoi me tenter, sans qu'on m'y fasse voir des usines, surtout peut-être si l'on ne m'y faisait pas voir des usines. Depuis que je lis les historiens et les poètes russes, je croyais savoir ce qu'il y a dans ces terres vides qui vont vers la mer ; des herbages vierges, des cavaliers errans, de longues lances, des vers sonores de Pouchkine. Je n'associais guère à ce pays l'idée de l'anthracite et des hauts fourneaux. Il paraît que là aussi, on a changé tout cela, que le démon de l'industrie s'est emparé de ces libres solitudes. Allons voir, j'imagine bien qu'on exagère un peu ; si ce qu'on me raconte est exact, s'il est vrai que tout se transforme, ce sera le signe qu'il faut se ployer aux volontés de mon siècle ; alors je m'engage à donner à la *Revue* un solide article sur la houille. Va donc pour un voyage industriel ! On accroche notre wagon à l'arrière du train, sur la petite ligne Soumî-Kharkof ; nous voici partis pour le Donetz.

Qu'est-ce que le Donetz ? demanderont les personnes peu habituées à manier la carte de Russie. (Carte encombrante, envahissante, fidèle image de l'énorme empire ; celle de l'état-major, bien que

réduite à une fort petite échelle, est d'un usage presque impossible dans les maisons de Paris; quand on la déploie, il faut prier le voisin de prêter son salon à la Sibérie, et le Caucase descend chez le portier.) — Le Donetz, le petit Don, — court du nord-ouest au sud-est vers la pointe orientale de la mer d'Azof et se jette dans le lit de son grand frère au-dessus de Rostof. On a donné le nom de ce fleuve à tout le bassin qui s'étend entre lui et la côte maritime, depuis le coude du Dnièpre jusqu'à l'embouchure du Don. C'est là qu'on a découvert des gisemens miniers, c'est là que nous nous rendrons, mais en vagabondant sur la route. Les chemins de fer russes ne se piquent pas de rapidité, tant mieux! ils invitent et autorisent à s'attarder souvent, à questionner beaucoup, à songer un peu. Que les gens pressés m'abandonnent en chemin : je n'aime plus, je le confesse, que les voyages où l'on n'arrive pas.

Slavgorod, octobre.

La ligne des sucres, comme on l'appelle habituellement, traverse la partie du gouvernement de Kharkof où se sont agglomérées les fabriques de sucre et les plantations de betteraves. Depuis quinze à vingt ans, cette culture a envahi les Terres-Noires, qui n'avaient jamais porté que des céréales et des forêts. C'est toute une révolution économique en Petite-Russie. Mais à quoi bon ce mot : *économique*, qui prétend beaucoup et dit peu? C'est une révolution. Il m'a été donné de vérifier dans ce pays, et par un exemple particulier, une loi historique bien ancienne, mise en pleine lumière dans notre siècle : aujourd'hui, une conquête industrielle, une nouvelle application du travail de l'homme, peuvent avoir pour l'histoire générale ces conséquences rapides, profondes, universelles, qu'on ne discernait autrefois qu'à la suite des conquêtes armées, des grandes commotions de peuples. Dans cinq cents ans, le philosophe qui se retournera devers nous pour étudier nos transformations, pour saisir aux racines l'explication de l'état social où il vivra lui-même, ce philosophe estimera sans doute que l'invention de la vapeur et des chemins de fer ne signifie pas moins, dans l'histoire de l'Occident, que les croisades ou l'invasion des barbares. Je reviens à mon petit champ. L'Ukraine a subi bien des fortunes de guerre, changé souvent de maîtres et de lois; comme il est d'usage, les historiens russes cherchent dans ces vicissitudes la raison des phénomènes politiques et sociaux qu'ils nous racontent. Eh bien! je demande pardon de la comparaison aux capitaines polonais, suédois et russes, mais l'invasion pacifique de la betterave pèsera tout autant dans les destinées de ce pays que leurs actions fameuses. Ce modeste

légume a tout modifié, le sol, le climat lui-même, la condition des hommes, leurs procédés de travail et leur fortune, partant leurs mœurs, leur esprit. N'est-ce pas tous ces changemens réunis qui s'appellent l'histoire?

Là où l'on voyait naguère, aux mois d'été, trembler à perte de vue la mer moirée du froment, on voit aujourd'hui de longs tapis d'un vert glauque ramper sur les mamelons de terre noire. Parfois 1,000, 2,000 hectares d ne seule tenue chez les grands propriétaires. Au centre de l'exploitation, dans le pli de quelque ravin qui retient les eaux, la fabrique est tapie comme un monstrueux ruminant dans son pacage, fumant, soufflant, sifflant, dressant curieusement par-dessus les crêtes son col de girafe, la cheminée de tôle ou de briques. Pour alimenter le Minotaure il a fallu sacrifier les vieilles forêts, le beau trésor de chênes accumulé par les siècles; dans les districts sucriers, la fabrique a tout dévoré en quelques années; ces grandes plaines, privées des ombres maternelles, sont livrées sans défense au soleil. Naturellement le régime des eaux est modifié, des sécheresses implacables désolent l'agriculteur, amenant avec elles toutes les plaies d'Égypte : le ver blanc, le terrible *joutchok* ou mouche de Hesse, qui enlève au Petit-Russien, depuis quelques étés, le tiers ou la moitié de ses récoltes. Les vieux paysans assurent qu'on ne connaissait pas jadis ces inventions de Satan; les gens pieux disent : « Ce sont de nouvelles punitions du Seigneur. » Les raisonneurs affirment que ces insectes ont apparu depuis qu'on fume les terres. Pour les personnes plus intelligentes, qui lisent ou rédigent les journaux, le *joutchok* a une grande valeur polémique; non contente de pulluler dans les blés, cette méchante bestiole remplit les colonnes un peu vides des feuilles russes; là, par des déductions savantes et menées de loin, on laisse volontiers entendre : à droite, que l'insecte est un cadeau de l'affreux Occident, apporté en bloc avec toutes les mauvaises choses, les idées libérales et le reste; à gauche, qu'une bonne constitution aura seule raison de ce fléau, comme de tous les autres. Je crois tout simplement que ces légions de rongeurs faisaient leur œuvre mystérieuse dans le secret des forêts; vous avez abattu leur maison, elles émigrent dans vos champs.

Le bois manquant, le charbon commence à arriver. La plupart des usines adoptent forcément le nouveau combustible. Il vient du Donetz, des mines que nous allons visiter. La région des sucres étant le principal débouché de sa voisine méridionale, la région minière, une station dans la province de Kharkof est la préface naturelle d'un voyage au Donetz. Pour apporter le charbon, pour emporter le sucre, on a construit la ligne qui nous emmène; on va en construire d'autres, une tout au moins, indispensable pour relier

ce pays au bassin du Dnièpre par Poltava. Avec les chemins de fer, la betterave a introduit les machines agricoles et la culture intensive ; les propriétaires outillés pour les grands travaux ont fait bénéficier de leur outillage les cultures de céréales, ils ont changé l'assolement patriarcal du vieux temps. Autant de causes qui ont amené une hausse rapide dans les prix de la terre. A l'époque de l'émancipation, il y a vingt ans, l'hectare dans les Terres-Noires valait en moyenne 30 roubles, ce fut le taux officiel adopté pour les répartitions ; aujourd'hui, l'hectare se vend facilement 150 roubles. Bien que la valeur du sol ait quintuplé et que l'accise sur le sucre se relève graduellement, les gains réalisés par les fabriques durant quelques bonnes années ont été prodigieux. On a vu s'improviser d'énormes fortunes ; à Soumî, M. K.., le nabab des sucres, possède onze fabriques et en tire plusieurs millions de roubles de revenu ; c'était, soit dit à son honneur, un simple manouvrier. On devine toute la conséquence de ce fait social, la création d'une classe nouvelle de propriétaires entre les seigneurs et les paysans.

Ces derniers n'échappent pas à la transformation générale. Les fabriques assurent aux villages qui les entourent du travail toute l'année, des salaires rémunérateurs. Voilà le paysan plus riche ; il ne connaît que deux emplois de son argent, il n'a que deux passions : la terre et l'eau-de-vie. Les fous, — ce sont encore les plus nombreux, — boivent double, boivent triple. Les sages achètent de la terre, et il y a de plus en plus des sages. On peut prévoir le moment où, par un mouvement lent et irrésistible, le sol aura passé des mains de la petite noblesse, grevée d'hypothèques, aux mains des anciens serfs. Les banques de crédit agricole, qu'on vient de fonder, précipiteront ce mouvement. Elles ne fonctionnent encore que dans dix-huit gouvernemens, et celui de Kharkof n'est pas du nombre ; mais je trouve dans le compte-rendu de leurs opérations, publié le 1er octobre dernier, de curieuses indications pour les deux autres gouvernemens de la Petite-Russie, Kief et Poltava, identiques à celui de Kharkof par le caractère de la population, la qualité du sol, les cultures de céréales et de betteraves. Sur les 855 prêts consentis aux paysans et employés par eux en achats de terre, 730 ont été faits à des communautés rurales, 125 à des individus isolés. Dans ce dernier chiffre, Kief et Poltava figurent pour 101 prêts, tous les autres gouvernemens ensemble pour 24 seulement. Si les chiffres prouvent quelque chose, il faut bien conclure de ceux-ci que le sentiment personnel se développe chez le Petit-Russien avec la richesse et le progrès agricole ; le paysan de cette région tend à briser le vieux moule de la propriété collective pour accéder à la propriété individuelle. Tant que le monde

sera le monde, en Russie comme en France, comme en Chine, à mesure que l'homme deviendra plus laborieux et plus riche, il voudra posséder en propre au lieu de posséder en commun. Je le regrette pour mes amis les économistes slaves, si fiers de leur commune rurale, et pour d'autres amis d'Occident, qui voient dans cette forme patriarcale un remède possible à quelques-uns de nos maux. On ne pourra donc jamais construire une petite théorie sociale sans que les faits, ces fâcheux, viennent se jeter à la traverse!

Les paysans de la contrée ne sont pas seuls à profiter de la bonne aubaine : des bandes de travailleurs viennent de Koursk ou de Tchernigof pour se louer aux fabriques; parfois ce sont des villages entiers qui se déplacent ainsi, avec la mobilité et l'instinct d'émigration propres à ce peuple; ces Russes, — comme nos Petits-Russiens appellent les gens du Nord, — sont organisés en *artels*, en associations fraternelles. Sur les chantiers des chemins de fer, chaque province envoie son corps de métier, Koursk les charpentiers, Smolensk les terrassiers. De tous ces remous d'hommes qui se mêlent, qui pénètrent les couches rurales jusqu'à présent si tranquilles, il se dégage bien des choses douteuses; des besoins se créent, des curiosités s'éveillent, des idées nouvelles s'insinuent et vagabondent; comme partout, la fabrique augmente l'aisance et diminue la moralité des populations. Les attentats contre les personnes et les propriétés, jadis presque inconnus dans ces campagnes, se font d'année en année plus fréquens. Il n'y a pas longtemps encore, les routes russes étaient plus sûres que les rues de bien de villes françaises. Cet âge d'or est passé; au cours de l'été, on a compté plusieurs meurtres dans le district que j'habite. On ne les apprend pas toujours, les choses de la vie russe sont si mystérieuses et si vagues!

Un jour de cet été, je suivais la route qui mène de Lébédine au chemin de fer, à travers les grandes plaines de blé. On avait levé la moisson et l'on achevait déjà les nouveaux labours sur la bonne terre, pleine de vie, jamais lasse. Tant qu'on en voyait sous le ciel, elle apparaissait la même, vide, noire, luisante, ridée par les sillons égaux. Et ainsi durant des verstes et des verstes, et pas un être humain sur la route, pas un bruit, le silence de la nuit à midi. C'était un midi d'août, accablant de chaleur : de la chaleur visible, qui fumait sur les sillons, de la lumière tremblante et prisonnière, cherchant à remonter. Cette palpitation de feu sur la crête des labours, cela semblait vraiment l'haleine de cette terre nue, remuée jusqu'au cœur, pâmée sous la furieuse amour de ce soleil qui courait là-haut, triomphant d'épancher tant de vie. En l'absence des hommes, dans

le calme et le silence des choses, il n'y avait plus rien sur ces plaines, rien que la puissance créante, toute la vie possible de tout l'univers, frémissante dans l'espace, impatiente d'être, sûre de durer, indifférente à tout ce qui meurt.

Tout à coup, à droite de la route, j'aperçus une petite butte de terrain fraîchement ameubli, à même le labour; on eût difficilement distingué ce tertre au milieu du champ, s'il n'eût porté deux croix affrontées, grossièrement faites avec des troncs de bouleaux. Que signifiait cela? Était-ce vraiment une sépulture, aventurée là, sans raison, loin de toute habitation, hâtive et éphémère entre les blés d'hier et ceux de demain? J'interrogeai mon cocher, Ivan Bolba, un Petit-Russien de race pure; je n'ai jamais pris en défaut sa philosophie fataliste.

— Que voit-on à droite, Ivan? Est-ce par hasard une tombe?

— Oui,.. il y a là deux âmes.

— Comment se fait-il qu'*elles* soient enterrées là et pas au cimetière de Lébédine?

— Qui les connaît? C'est qu'on n'aura pas pu ailleurs.

Je ne tirai rien de plus, et encore nos mots rendent-ils bien mal le vague infini de la réponse du Russe. Un personnage de Tourguénef n'eût pas autrement parlé, et je compris une fois de plus avec quelle vérité le grand artiste fait parler les gens de son peuple. — Quel sort avait jeté là ces « deux âmes » inconnues? Un accident, un crime? Qui étaient-elles? d'où venaient-elles? « Qui les connaît? On n'aura pas pu ailleurs... » Dans tous les cas douteux, le clergé des campagnes refuse la sépulture chrétienne aux morts qui n'ont pas de bonnes références. Ils disparaissent où ils peuvent; un homme pieux prend sa hache, coupe un bouleau dans le bois voisin, taille une croix; nul n'est curieux d'éclaircir le mystère, on a tout oublié le soir, avec la superbe indifférence pour la vie humaine, bien naturelle dans un pays où il y en a cent millions.

Elles me poursuivirent tout le reste du jour, ces « deux âmes. » Il y avait quelque chose de saisissant et de formidable dans cette apparition fortuite de la mort, en pleine solitude, en plein travail de la vie terrestre. La nuit, ce tertre suspect n'eût été que lugubre, du moins il eût grandi de tout l'incertain des ténèbres; sous ce midi brûlant et vivant, il en sortait une épouvante philosophique, plus inquiétante peut-être que les terreurs nocturnes. L'abandon de ces perdus était si tragique, leur rien et leur fuite vaine dans la terre en fête si sensible! Le cimetière, c'est encore une société; les oubliés se serrent entre eux; il y a de l'appui pour les tombes. Mais ce naufrage dans l'immense plaine, ce campement d'une heure sur

le sol instable que la charrue ne respecte pas! Que c'était peu, ces deux gouttes entraînées dans le torrent de vie qui circulait ce jour-là! Était-ce même quelque chose? et ces mots avaient-ils un sens, « deux âmes? » Oui, pourtant, car ce peu suffisait à remplir la solitude, vide l'instant d'auparavant; cette présence invisible mettait le degré nécessaire entre la terre et celui qui l'a faite pour servir; cela seul expliquait la raison d'être de la matière. Si ces mots n'avaient pas de sens, pourquoi cette dépense stupide de forces, pourquoi ces laborieuses combinaisons de lumière, de chaleur, d'élémens qui demain seront du pain, pain qui sera de la vie, vie qui sera de la pensée? Même sous la clarté de ce soleil, dans ces transformations que la science devine, tout est mystère, merveilles dérobées; pourquoi pas un mystère de plus, sans lequel tous les autres seraient incompréhensibles?

J'appris depuis que c'étaient des marchands qui avaient été assaillis et frappés à cet endroit quelques jours avant; personne ne savait bien au juste les détails de l'événement, on n'avait pas trouvé les coupables. Les victimes n'étaient pas du pays, nul ne les réclamait; le prêtre non plus ne connaissait pas ces âmes et s'était abstenu; on les avait mises là au plus vite. — Avant-hier, je suis repassé par la même route; on ne distinguait plus le tertre, englouti dans les blés nouveaux, déjà drus et verts; l'océan de la vie montait; à peine si le débris de ce naufrage faisait encore une ride à la surface. Comme l'épave d'un mât qui résiste un instant sur la mer, on voyait toujours le sommet d'une des croix.

... Ce matin, nous avons eu la triste et fréquente alerte des campagnes russes. Le tocsin sonne à l'église voisine, des gens effarés accourent, nous appellent : le feu est au village. Tandis que nous franchissons les quelques centaines de pas qui nous séparent du foyer de l'incendie, les femmes et les enfans s'assemblent devant les portes, pleurant, criant à tue-tête; la prairie se couvre de jupes et de marmaille, de bras qui battent l'air avec des gestes désespérés; les filles rythment leurs sanglots sur cette longue gamme mineure qui termine les chansons petites-russiennes comme un hurlement de loup. Chacun chasse ses bestiaux et déménage son pauvre mobilier; de vieux coffres, des bancs, des samovars obstruent le chemin. Le prêtre sort de sa maison avec les saintes images, le juif du cabaret détale, tout tremblant, plié sous le faix de deux énormes pains de sucre. Devant nous, un large rideau de flammes cache le ciel; un pâté de maisons et de hangars s'effondre; la ligne de feu s'étend et avance, l'ennemi manœuvre comme une armée savamment conduite; sur son front, semblables à des tirailleurs détachés, des lueurs éclatent çà et là au sommet des toits

de chaume. Pendant que nous luttons contre lui, les femmes continuent d'errer autour de nous avec des gémissemens et des signes de croix, les enfans galopent sur des chevaux, les hommes accourus des champs se hâtent sans but et sans ordre : le plus difficile est de faire accepter une direction à ces gens affolés. Le battement espacé du tocsin domine tout ce tumulte; la cloche semble la seule voix réfléchie et sérieuse, poursuivant là-haut avec Dieu son dialogue de reproches et de supplications.

L'affolement des pauvres paysans est bien excusable. C'est le troisième incendie qui sévit sur leur village depuis un mois. Ils se sentent si désarmés vis-à-vis de leur tyran : tout conspire pour lui et contre eux. Quelqu'un a appelé la Russie « un empire de paille. » L'empire du feu, par conséquent. Voyez un village, c'est un bûcher ingénieusement préparé pour sa fin naturelle. Serrées les unes contre les autres, des maisons de bois, avec d'énormes toits de chaume; ces maisons, entourées de meules de paille, sont reliées entre elles par un lacis de hangars et de palissades en clayonnages, qui enveloppe tout le village comme un filet aux mailles de menu bois; après les grandes sécheresses des étés russes, cet amas de branchages, de vieilles poutres et de paille calcinée par le soleil est aussi combustible que l'amadou; il n'y a pas de pierre, partant pas de murs, nul obstacle qui ralentisse la course du feu. C'est le seigneur des terres russes, le tsar terrible qui sans cesse les parcourt et les ruine. Il a ses armes parlantes, un coq rouge; c'est par cette métaphore que ses sujets le désignent habituellement; il a ses armées, les mauvais compagnons qui travaillent pour lui; il réquisitionne la moisson, il réquisitionne la forêt; il lève tribut sur son peuple, un tribut parfois plus lourd que celui du tsar légitime. Je trouve son budget dans un rapport officiel pour la province de Saratof; durant les dix dernières années, il y a détruit en moyenne six mille maisons de paysans; le dommage annuel s'élève à 15 ou 16 millions de roubles; c'est juste le chiffre de l'impôt de capitation perçu par l'état sur cette province. — Je ne me souviens pas d'une seule course de nuit, en cette saison, où je n'aie aperçu sur un ou plusieurs points de l'horizon des pans de ciel rouge, signalant des hameaux ou des forêts en feu. Et presque partout, peu d'eau, pas de secours, des pompes dérisoires. Aussi, après la première heure d'effroi, la résignation fataliste de ce peuple reprend vite le dessus; le soir venu, chacun gratte les cendres de sa maison, y cherchant un peu de blé carbonisé; aux femmes qui pleurent les hommes répondent en secouant la tête : — « Ce qui est perdu est perdu! » ou bien : « Que faire? Dieu nous a visités! » — Aujourd'hui, nous nous sommes assez promptement rendus maîtres de l'incendie; Slavgorod est dans un bas-fond, entouré d'étangs, ce

n'est pas l'eau qui manque : témoin cette petite grenouille verte qui prend ses ébats au pied de la table où j'écris; surtout on y est défendu par les nombreux bras et les puissantes pompes à vapeur de la fabrique.

La fabrique! Tout ici gravite vers elle, travail, soucis, richesse. Dans ce petit coin de terre, c'est le cœur où affluent et d'où découlent toutes les énergies de la vie locale. Du jour où elle y est apparue, la merveilleuse machine a pris d'emblée la place éminente réservée à tout organisme supérieur qui se révèle, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral. Pour la satisfaction de ma conscience et pour la joie des ingénieurs, je devrais peut-être donner quelques détails sur le fonctionnement de l'usine; mais si je laisse pénétrer dans mes notes cette envahissante étrangère, il n'y aura plus qu'elle, l'homme disparaîtra. Ne vais-je pas, au cours de ce voyage, la retrouver chaque jour devant moi, avec des applications diverses de sa force, au fond toujours la même, mâchoires d'acier, entrailles de fonte, élaborant et rendant avec une égale docilité le sucre, le fer, le sel, la houille? D'ailleurs, je viens chercher des aspects nouveaux, des formes de vie nationales; l'usine est la même sous tous les climats, à New-York, à Paris, à Saint-Pétersbourg. Comme ces familles souveraines d'autrefois, dont les membres s'asseyaient sur tous les trones et n'avaient pas de patrie, la reine du siècle n'a pas de nationalité; pareille à l'Anglais qui la fabriqua, elle va partout, soumet le monde, le façonne à son image et ne revêt nulle part cette physionomie individuelle que le voyageur cherche dans les choses. Elle n'est russe qu'un seul jour, le jour où, avant d'allumer les feux pour la reprise des travaux, le prêtre vient chez elle avec la croix, les icones et les chants sacrés : il rappelle à cette servante qu'il y a une puissance au-dessus de sa puissance; il lui commande de se mettre au travail pour donner le pain quotidien. C'est risible, si vous voulez, ce pauvre homme, faible et ignorant, qui vient dire à la force élémentaire : « Je te bénis, tu peux agir. » Pourtant il est sûr de son droit; il ordonne au nom de celui qui institua la lutte entre la puissance infinie des élémens et l'infinie misère de l'homme, mais qui redresse éternellement les chances, en murmurant à ce misérable les secrets par la vertu desquels on asservit ces tout-puissans.

Je suis constamment témoin de ces cérémonies, si fréquentes dans les habitudes russes; chaque fois je me convaincs davantage que les actions humaines d'ordre supérieur et les impressions qu'on en reçoit sont faites de contradictions. La grande faiblesse et la grande injustice de notre esprit, c'est de voir dans la contradiction un signe d'erreur. Aussi bien la loi fondamentale de l'uni-

vers est une : dans le monde moral comme dans le monde physique, la vie n'est que le résultat d'une lutte intime et perpétuelle entre des élémens qui cherchent leur équilibre ; dans les corps, cette lutte s'appelle le choc des forces contraires ; dans les idées, elle s'appelle la contradiction apparente des vérités, vérités dont nous n'apercevons pas la racine commune, parce qu'elle est trop haut. — En juillet dernier, comme on allait commencer les travaux des semailles, j'assistais à la bénédiction du grain. Au lever du jour, dans les champs labourés de la veille, au milieu des manœuvres, des bœufs attelés aux herses, le prêtre célébrait un *Te Deum* sur une petite table qui faisait office d'autel. Je regardais, et comme chacun revient involontairement aux préoccupations de son métier, je pensais à l'interprétation littéraire que des scènes pareilles suggèrent à nos écrivains. Quand le prêtre, revêtu de ses ornemens fripés, suivi de son diacre en grosses bottes poudreuses, entra dans le labour, le goupillon à la main, il n'avait rien de majestueux, il était même assez ridicule ; empêtré dans sa chasuble retroussée sur le bras, tirant le pied dans la terre grasse, il tanguait avec des gaucheries de héron pris dans la vase ; le diacre laissait couler le seau d'eau bénite, les villageois assistaient à ce spectacle, las et indifférens par l'habitude.

Voilà ce qu'aurait vu tel observateur qui croit être vrai parce qu'il est myope ; il n'eût été frappé que par ce côté réaliste, qui est dans le fond, suivant la remarque d'un critique avisé, le côté comique. Cependant, il y avait là autre chose, le quelque chose enfoui au profond de l'âme, comme les germes de vie invisibles dans ce champ, qui exigent le travail de la charrue pour être ramenés à la surface. Il y avait la grandeur de cette humble scène, dominant et excusant les pauvretés du détail : au milieu de ces plaines sombres, aux horizons infinis, sous le ciel ardent de juillet, ces créatures assemblées en prière, implorant l'Éternel pour qu'il veille dans le sillon sur le pain de demain ; et, sous la prière orthodoxe, une prière inconsciente et plus ancienne à la forte Terre, à la Cybèle au sein brun, dispensatrice des blés. Ces paroles, que le prêtre chevrotait de sa voix éraillée, elles étaient pleines de symbolismes profonds, de touchans appels à la miséricorde suprême pour toutes nos faims, tous nos labeurs, toutes nos espérances, tout ce qui est résumé dans le grain sacré, avenir des enfans, que l'homme confie au labour. Et quand le semeur, de son large et superbe geste qui est aussi une bénédiction, lança vers le ciel les premières poignées de froment, quand il apparut sur la crête, seul et grand entre la terre noire et le ciel bleu, suivi par les bœufs qui se relevaient lourdement sur leurs genoux usés, quand les femmes, très fière-

ment campées dans leurs costumes d'Ukraine, brandirent les aiguillons derrière les herses, après avoir baisé entre les mains du vieux prêtre la croix d'or, rayonnante au soleil, la croix de souffrance et de courage, — en vérité, le tableau fut saisissant et magnifique, malgré sa banalité, malgré l'impression mesquine de la minute précédente. Voilà ce que le réaliste ne sait pas ou ne veut pas faire sortir des choses, quand il les considère de si près, voilà pourtant ce qu'elles contiennent, ce qu'il faut voir, parce que cela aussi est une partie de la vérité. On n'est vrai, on n'est humain, qu'à la condition de marcher, comme ce semeur, entre ciel et terre, touchant l'une et regardant l'autre, faisant la part du comique extérieur et de la noblesse intime. Si j'aime les romanciers de ce pays, c'est qu'ils ont, ce me semble, trouvé le juste point de vision entre ces deux aspects de la vie.

... Que ce peuple est singulier! comme un mot le soulève ou l'abat, dès que ce mot semble venir d'en haut, de plus loin que la simple raison, rarement écoutée! J'ai eu souvent occasion de parler de la crédulité du paysan russe, de ces bruits vagues qui courent dans les campagnes et contre lesquels aucune évidence ne prévaut. Je viens d'en avoir un exemple frappant. Tout à l'heure, comme nous prenions congé de nos hôtes, on est venu annoncer au propriétaire de la fabrique qu'une grande partie du village refusait de se rendre au travail. Dans les deux rues principales, les paysans ont déménagé leur mobilier devant les portes; là, assis avec leurs familles sur les coffres, ils attendent. Quoi? Ils attendent le quatrième incendie. Il y a quelques jours, ou quelques semaines, — on n'est pas d'accord sur la date, — un moine a passé, un de ces pieux vagabonds qui mendient sur les routes russes et vont prier très loin, peut-être aux monastères de Kief, peut-être à Solovetzk, sur la Mer-Blanche, ou bien en Palestine, au Sinaï, qui sait jamais? Cet inconnu a prédit des choses obscures, entre autres qu'il y aurait quatre incendies, et que le dernier anéantirait le village, avant la fête de la Protection de la Vierge. En effet, le sinistre d'hier était le troisième depuis un mois; le dernier, le plus terrible, sera pour aujourd'hui. Pourquoi aujourd'hui? Mystère! le moine doit l'avoir dit; les paysans n'aiment pas à s'expliquer là-dessus, mais c'est ainsi : ils attendent, rien ne les fera bouger. — Demain, ces hommes du XIIe siècle consulteront le manomètre sur des chaudières à haute pression. — Vraiment ceux qui dirigent ce pays ont droit de rêver beaucoup et de craindre beaucoup; tant que cette foi facile leur appartient, tous leurs rêves sont réalisables, ils peuvent faire des miracles avec une parole; si cette foi leur échappe, si la parole vient d'ailleurs, que n'ont-ils pas à redouter?

Briantzefka.

Depuis vingt-quatre heures, nous roulons droit au sud. Nous avons traversé de nuit Kharkof, la grande ville industrielle qui tend à devenir la capitale de la Russie méridionale. A Lozovo, nous quittons la ligne de Crimée, laissant dans le train les heureux mortels qui vont chercher le soleil sur ce délicieux coin de terre, la Corniche russe. On sent le voisinage du Levant à la bigarrure des voyageurs; aux portières, des fez apparaissent sur des têtes grecques, turques, arméniennes; les mots de la langue grecque se mèlent aux dialectes slaves; des juifs karaïtes circulent, affairés, avec les longues boucles en tire-bouchons battant sur les tempes, et ce regard magnétique qui semble toujours solliciter des métaux invisibles; un pèlerin, en partance pour les lieux-saints, recueille les aumônes dans la tire-lire de zinc vert attachée sur son ventre, et où l'on peut lire une inscription racontant son pieux dessein. On se prépare ici à recevoir en grande pompe le corps du général Totleben, qui doit passer sous trois jours; l'illustre soldat est mort à Vilna; une fois de plus, comme il y a trente ans, il va traverser toute la Russie pour rejoindre Sébastopol; il retrouvera son armée dans le glorieux cimetière des « cent mille, » il y reposera côte à côte avec ses compagnons d'alors, Gortchakof, Kornilof, Nakhimof. Il faut relire le beau livre de M. Camille Rousset pour savoir ce qu'ont été ces gens de cœur, et le merveilleux fait d'armes auxquel ils attachèrent leurs noms. Un Français n'est pas embarrassé pour les louer : quand la fortune se décida enfin, on avait depuis longtemps fait partage à deux de l'honneur; plus que tout autre, un Français doit saluer au passage ce grand mort, dont l'impérissable gloire se confond dans le lointain avec celle acquise à lutter contre lui.

A partir de Lozovo, nous suivons la ligne qui descend vers le sud-est à Marioupol, sur la mer d'Azof; nous entrons bientôt dans le réseau de la compagnie minière du Donetz. Quand le jour se lève, nous sommes dans les steppes du gouvernement d'Ekatérinoslaf. Le pays est tout différent de celui que nous avons laissé hier au soir dans le gouvernement de Kharkof; adieu les riches cultures, les collines boisées, les prairies vertes au bord des rivières attardées dans les grands marais! Voici la vraie steppe, plate, crayeuse, aux tons uniformément roux; les jachères alternent avec les vaines pâtures d'herbes sèches; presque jamais d'arbres; de loin en loin, quelques maigres bouleaux, semant leurs dernières feuilles dans le lit d'un torrent à sec. En revanche, de la pierre,

chose oubliée depuis longtemps, des bancs de roches calcaires mis à nu dans les tranchées de la voie; des villages beaucoup plus rares, amas de maisons enfouies sous le chaume, à ras du sol; on les distingue mal du pays environnant, elles se dérobent dans la même tonalité jaune, comme ces animaux sauvages qui empruntent la couleur des terrains où ils vivent. Ici, la terre est nue, la terre est triste; la gaîté est en haut, dans la lumière plus méridionale, dans la tiédeur d'un air plus doux.

Par instans, l'immensité et la pureté des lignes me rappellent le désert de Syrie. Voici que, pour compléter l'illusion, une rangée de hautes colonnes se profile là-bas sur le ciel : ne sont-ce pas les fûts d'un temple antique, les piliers de Baalbeck ou de Palmyre? Non, les colonnes des temples sont mortes, et celles-ci vivent, elles respirent et soufflent de la fumée; ce sont les hautes cheminées des sauneries de Bakhmout. Nous entrons dans le bassin des salines, qui précède le bassin houiller; à mesure que nous approchons de Bakhmout, la vie industrielle témoigne de son énergie par le mouvement des gares; on décharge sur les quais du charbon, du sel, des huiles minérales; sur la voie stationne un long train formé de voitures étranges, aux croupes arrondies; on dirait un convoi d'éléphans en caravane; ce sont les wagons-réservoirs pour le pétrole de la maison Nobel, qui partent du Caucase et sillonnent toute la Russie. Çà et là, des pyramides de déblais et la cage d'une machine indiquent un puits de mine. Tout cela a l'air d'une improvisation dans cette solitude : c'en est une en effet. Jusqu'à ces dix dernières années, les habitans du district de Slaviansk se bornaient à gratter le sel en été dans quelques flaques d'eau; en 1874, des marchands grecs de Taganrog forèrent des puits et construisirent à Bakhmout des sauneries à vapeur; ce village devint une ville, qui compte aujourd'hui 20,000 âmes, — 10,000 juifs. Plus récemment encore, des ingénieurs sondèrent les vallées avoisinantes et reconnurent l'existence d'un riche filon de sel gemme; des capitalistes achetèrent des concessions, on se mit au travail; la plus ancienne mine, celle de Briantzefka, n'a pas six ans d'existence.

C'est là que nous plantons notre tente, je veux dire que nous arrêtons notre wagon, sur le garage de la petite voie qui dessert la mine. L'ingénieur de l'exploitation, M. le baron Kloth, met à notre service sa cordiale hospitalité et son savoir technique. Il nous raconte comment, en 1879, la steppe nue et silencieuse s'étendait là où nous voyons des agglomérations ouvrières, des usines, des rails, des entrepôts. Depuis lors, beaucoup d'audacieux sont venus tenter la fortune; la plupart ont vite abandonné la partie, faute de ressources suffisantes; il subsiste quatre ou cinq entreprises

sérieuses. Briantzefka, la plus importante de ces exploitations, occupe 300 ouvriers et produit annuellement près de 4 millions de pouds de sel, environ 650,000 tonnes. Les salines du Donetz commencent à lutter sur les marchés du Nord avec le sel de Portugal et d'Espagne : jusqu'ici, par suite d'une tradition qui doit remonter pour le moins au XVIe siècle, l'extrémité de notre continent approvisionnait la Russie de cette denrée. On nous montre les divers types de produits, qui correspondent à de curieuses habitudes du commerce local ; le sel fin pour la table est renfermé dans de fallacieux paquets, timbrés des armes britanniques ; chacun sait qu'il est russe, mais nul ne voudrait l'employer s'il ne portait le respectable *patent* anglais. Plus loin, les cristaux sont concassés en petits cubes de quelques centimètres d'épaisseur, exclusivement à l'usage des marchands juifs de Lithuanie ; les juifs achètent ces dés au poids et les revendent le même prix à la mesure, bénéficiant ainsi de tout le déchet. Ces gros blocs proprement taillés sont les seuls qu'acceptent les courtiers arméniens du Caucase ; on peut les transporter dans les montagnes à dos de mulets ou de chameaux. Un de ces Arméniens était dans notre train, il attend devant la mine qu'on ait complété sa cargaison ; j'ai beaucoup pratiqué ses frères, mais rarement j'ai rencontré dans sa race un plus beau type ; grand, triste et fier comme ses montagnes, avec son regard d'Oriental plein de douces ténèbres, son yatagan à la ceinture et le chapelet de grains rouges qu'il égrène d'une main distraite, on le prendrait pour un prêtre du dieu Mithra plutôt que pour un saunier. Je cause avec lui du mont Ararat et du saint monastère d'Eschmiadzin, où l'on voit gravée sur une cloche l'inscription tibétaine qui renferme toutes les paroles de la vie et de la mort.

A la nuit seulement nous pouvons descendre dans la mine. C'est aujourd'hui je ne sais quelle fête locale, une des cent fêtes qui paralysent le travail dans ce pays ; on chôme un jour sur trois en moyenne, et le paysan russe pourrait dire à bon droit, comme le savetier de La Fontaine :

> . . . On nous ruine en fêtes ;
> L'une fait tort à l'autre ; et monsieur le curé
> De quelque nouveau saint charge toujours son prône.

Mais, par une indulgente fiction, la journée de demain est censée commencer avec la première équipe de nuit, qui prend le tour à six heures. Nous descendons après elle, et nous touchons le sol des galeries à cent mètres sous terre ; c'est la profondeur constante du filon dans tout le bassin. Dans ce blanc labyrinthe, un merveilleux

spectacle nous attend : l'ingénieur a eu la galanterie de faire illuminer ces hautes et larges galeries avec des torches, des flammes de Bengale; les feux, brisés sur les mille facettes de ces murs de cristal, y allument tous les rayons du prisme; cette travée, inondée de lumière verte, semble la chambre d'un glacier; cette autre, incendiée de clartés rouges, la fournaise d'une forge. Au fond des longues allées, des foyers éblouissans paraissent plonger dans les abîmes terrestres. Sur plusieurs points, on attaque la paroi par la poudre et la dynamite; les détonations formidables roulent sous les voûtes, répercutées par des échos sans fin; les quartiers de sel croulent et se brisent à nos pieds comme des avalanches de neige. Chacun se récrie d'admiration; c'est le palais du roi des gnomes, un enfer de féerie; jamais nos théâtres voués à ce genre n'ont rêvé pareil décor pour y loger leurs insanités. Ici la pièce qui se joue est grave, c'est le drame du travail. Mais les mineurs du sel sont bien moins à plaindre que leurs frères du charbon; ils ont de l'air, de l'espace, une atmosphère saine et sèche; pas la moindre infiltration d'humidité dans ces percées ouvertes en plein bloc.

L'ingénieur nous promène dans tout son royaume souterrain et nous donne d'intéressantes explications. Je les écoute, je l'avoue, d'une oreille distraite. Je pense à de lointaines et semblables fêtes, dans les galeries du Sérapéum; quand mon pauvre Mariette disposait ses fellahs avec les torches de résine sur le tombeau des Apis, quand il racontait, les larmes aux yeux, l'émotion du jour inoubliable où il avait pour la première fois violé le seuil des anciens dieux. C'est beau, sans doute, l'effort de l'industrie qui fait sortir de terre ces richesses; mais c'était beau aussi, l'effort de la science qui tirait de ces hypogées des secrets de trois mille ans, l'esprit des peuples disparus; oui, c'était plus beau que tout. Jamais vos mines ne rendront pareil trésor. Oh! qu'il y avait de lumière dans les ombres du Sérapéum avec ce bon génie!

Remontés là-haut, nous trouvons une nombreuse société réunie autour de la table de M. Kloth, ingénieurs, officiers, propriétaires du district. Tout en absorbant des fleuves de thé, on cause fort tard et de toutes choses, depuis les questions industrielles jusqu'à la chronique scandaleuse d'Ékatérinoslaf. Il est intéressant de surprendre, dans ces réunions de province, une transformation morale de la Russie qui va de pair avec la transformation matérielle. Parmi tous ces hommes, je remarque deux types bien caractérisés; l'un, l'ancien, celui que la littérature russe appelle « l'homme des années quarante, » et dont la figure est si en relief dans les romans de Gogol, de Gontcharof, de Tourguénef; bon vivant, hâbleur et dissipateur, engageant ses terres et gaspillant sa vie, ennemi de la

réflexion, esclave de son caprice, tel que l'avaient fait les mœurs faciles du servage. L'autre, l'homme des générations nouvelles, est sérieux et instruit, préoccupé des problèmes qui s'imposent à son pays ; il a de l'ordre, des vues et un but dans la vie ; il suit patiemment une carrière ou cultive ses terres avec des idées à lui ; en toutes choses il accepte la lutte, condition d'une vie sociale plus intense, au lieu de se laisser dériver au courant, à l'exemple de son aîné ; et comme l'homme n'est pas parfait, il a des prétentions en politique. La société provinciale se partage encore entre ces deux catégories, mais la première tend à disparaître et la seconde passe au premier plan.

... Cette nuit, laissant derrière moi la fabrique, j'ai gagné au large dans la campagne.. Admirable assemblée d'étoiles ; elles sont toutes là, dans ce ciel limpide, rien ne les offusque, rien ne limite le regard ; il glisse sur le pourtour de ces plaines aussi libre que sur l'océan. L'horizon de la steppe, pauvre et maigre le jour, retrouve dans les ombres toute la majesté de ses grandes lignes. Il souffle un vent de sud très doux, qui vient tout droit de la mer d'Azof, et de plus loin, des mers d'Orient où il a chanté dans les voiles grecques. Je le connais bien, ce vent du Bosphore, je sais son parfum. Par instans, comme un cauchemar lointain, les bruits sourds de l'usine arrivent dans ce calme, rauques appels de vapeur, sifflets stridens des contremaîtres qui hèlent la seconde équipe de nuit. Cela semble une injure au repos et au silence des choses, ce travail nocturne de l'homme, qui témoigne d'esclavage et de souveraineté. Plus près, entre les dernières maisons, une voix traîne le lent refrain d'une chanson cosaque et s'accompagne sur un accordéon, petit bruit de joie dans ce grand bruit de peine.

Au matin, nous avons été visiter une autre mine, concédée à une compagnie française. Nous surprenons dans une chaumière de paysan deux aimables Parisiens, courageusement ensevelis dans ce désert depuis de longs mois. Étonnement des deux ermites, plaisir de parler de mille choses chères et lointaines ; après quoi ils nous expliquent la rude tâche qui nécessite ici leur surveillance. Ces messieurs vivent littéralement dans le fond d'un puits : moins heureux que leurs voisins de Briantzefka, ils ont rencontré à 90 mètres une nappe d'eau qui arrête les travaux de forage ; ils combattent l'ennemi par d'ingénieuses défenses, des cloisons étanches en douves de chêne. Nos compatriotes se louent beaucoup des ouvriers russes ; rien ne rebute ces manœuvres dociles et endurcis, qui travaillent huit heures durant dans la saumure ; elle produit de curieux effets, des plaies creusantes sur les mains et le visage ; plus d'un homme a été mis hors de combat par ces morsures de l'eau saline. Main-

tenant nos hôtes sont au bout de leurs peines, ils ont assuré le passage et vont pouvoir descendre jusqu'au filon. Nous souhaitons à la mine française d'aussi beaux résultats que ceux obtenus à Briantzefka. Il y a place pour plusieurs dans cette industrie grandissante; d'après les chiffres que nous communiquait M. le baron Kloth, la production du sel russe, qui était de 50 millions de pouds en 1881, a brusquement doublé et sauté à 100 millions l'année suivante, quand le ministre des finances eut l'heureuse idée d'abolir l'accise de la gabelle. La consommation s'accroîtra sans doute, comme celle de toutes les autres richesses minérales; l'ingénieur nous montrait, en feuilletant les tableaux de l'*Annuaire des mines*, ce qu'est depuis dix ans cette ascension prodigieuse. Mais pour mieux juger de ce développement rapide, il faut quitter le pays du sel et pénétrer dans le pays du charbon.

Lougansk.

Nous venons de le traverser durant toute une journée, ce pays, en suivant l'artère principale de la compagnie minière; je me demande encore si j'ai voyagé dans le Hainaut, dans l'Ouest américain, ou dans la plaine de Damas : il y a des trois pêle-mêle. Ces gares, ces logemens ouvriers barbouillés de suie, ces terrains saturés de poudre noire, ces interminables convois de houille que charge et décharge un peuple de nègres, tout cela ne diffère en rien de nos régions du Nord, tout porte l'uniforme livrée de deuil du seigneur de ce siècle, le charbon. Plus loin, dès qu'on s'éloigne de la voie, des espaces inhabités, des puits d'extraction surgissant à l'improviste d'un champ de blé, protégés par un humble appentis de planches, entourés de huttes ou même de tentes pour les ouvriers venus d'hier; des fosses essayées et abandonnées, des chemins à peine tracés dans les herbes; je ne sais quel air d'industrie sauvage qui trahit le pionnier et l'aventure, l'attaque récente de l'homme contre la solitude : voilà qui fait penser au Nouveau-Monde, au début d'une colonisation là-bas. Enfin, là où le filon se perd, le désert reparaît, il s'étend, morne et fauve; rien ne trouble sa paix, sauf un vol d'outardes épouvantées par le train, un berger chaussé de sandales qui pousse son troupeau devant lui: c'est l'Orient et son sommeil immobile.

On comprendra ces contrastes si l'on se rappelle l'histoire toute neuve de la Russie méridionale. Il y a deux siècles, les Cosaques du Don ne relevaient que de Dieu et de leurs lances, c'étaient des hordes de bannis, pastorales et guerrières : Stenka Razine, le bandit légendaire, les menait au pillage des villes du Volga. Pierre

le Grand les châtia à plusieurs reprises sans les posséder, ses armées traversaient leur territoire en allant assiéger Azof; dès que les soldats du tsar rétrogradaient, la liberté renaissait sur leurs pas. Néanmoins, ce fut le grand empereur qui eut le premier l'intuition de ce que nous voyons aujourd'hui; ayant entendu dire qu'on trouvait dans la steppe un minerai combustible, il dépêcha un messager au Don avec ordre de rapporter quatre quintaux de charbon au laboratoire de l'Académie des Sciences. Une des forces de cet homme, c'est qu'il était le plus curieux de son temps; son génie fut presque de la divination le jour où il s'inquiéta de la houille. Sous Catherine II seulement, à la fin du siècle dernier, la soumission des Cosaques put être considérée comme définitive et le défrichement de ces terres vierges commença; l'impératrice y appela des colons de toute race: Allemands, Grecs, Serbes, Bulgares; plus tard, sous Alexandre Ier, les colonies militaires d'Araktchéef vinrent grossir ces populations hétérogènes. Tout témoigne encore de cette mosaïque humaine, la diversité des types et les noms de lieux; nous laissons sur notre gauche un district des colonies militaires, où le sol est divisé par compagnies et par bataillons; nous entrons dans un autre qui porte le nom de Nouvelle-Serbie; après-demain, en descendant au sud du bassin houiller, nous serons sur la « Terre des Cosaques du Don, » encore régie par des coutumes particulières, sous l'autorité d'un ataman.

Durant la première moitié de ce siècle, on se contenta de recueillir quelques sacs de charbon aux affleuremens, pour les usages domestiques. Vers 1840, l'illustre Le Play commença les premières explorations sérieuses du bassin; il reconnut l'existence d'un long gisement, courant de l'ouest à l'est, du Dnièpre au Don; la houille dominait dans la partie occidentale, l'anthracite dans la partie orientale. La carte officielle ne fut dressée qu'en 1864: faute de moyens de transport, ces richesses dormaient inutiles. Enfin, un peu avant 1870, on ouvrit les lignes du Sud; deux grandes voies parallèles vinrent tomber à la mer d'Azof, en côtoyant le bassin houiller: l'une descend de Voronéje sur Rostof; l'autre, de Kharkof sur Taganrog. L'exploitation se développa sur leur parcours, mais le centre du Donetz restait inaccessible. La compagnie minière fut créée pour le desservir; elle inaugura son réseau en 1873 et le porta rapidement à 600 kilomètres. L'essor des charbonnages ne date donc que d'une dizaine d'années: aujourd'hui, on compte 192 mines en activité, qui produisent plus de 100 millions de pouds de minerai, 1,600,000 à 1,700,000 tonnes. Cette production trouve son débouché dans un rayon assez restreint: au nord,

dans les fabriques de sucre; au midi, sur les bateaux de la Mer-Noire; mais, dès que le charbon russe franchit quelques centaines de kilomètres, il ne peut plus lutter contre le bon marché désespérant du charbon anglais.

Les mines accusent de cet état de choses leur auxiliaire naturel, le chemin de fer. Ce sont ici des plaintes unanimes contre lui, contre son tracé et ses tarifs. En effet, cela éclate aux yeux les moins expérimentés, le tracé se ressent de la hâte avec laquelle il a été terminé; ses directions générales ne correspondent pas aux besoins réels de l'industrie; la voie semble dessinée par une fée capricieuse, elle se complaît dans des courbes et des S fort élégans pour un patineur, mais assez incommodes pour une locomotive; on dirait que les constructeurs se sont proposé ce problème : parcourir le plus de kilomètres possible dans le plus de temps donné. Le matériel est insuffisant, les correspondances mal établies; surtout le jeu des tarifs avec les lignes voisines est meurtrier pour la production nationale. On nous raconte une anecdote qui peint bien les rancunes locales. Il y a quelque temps, un administrateur en tournée aurait aperçu de son wagon une caravane de *tchoumaki* longeant la voie; ce sont les rouliers de Russie, des toucheurs de bœufs qui chargent les marchandises sur leurs petits chariots, dans les contrées dépourvues de lignes ferrées. L'homme des chemins de fer héla dédaigneusement les convoyeurs de bœufs : « Où allez-vous, comme cela? — Nous menons du blé à Taganrog. — Mais, malheureux, cela n'a pas le sens commun! Comment n'a-t-on pas chargé ce blé sur les wagons que voici? — Ah! voilà, répondirent les gens : c'est que la demande est pressée, alors on nous a réclamés avec nos bœufs. »

Vraie ou fausse, j'ai rapporté l'histoire parce qu'elle est la fidèle image des contrastes matériels et moraux que l'on rencontre ici à chaque pas. Une partie de la Russie a pris le train et court à toute vapeur au XXe siècle; l'autre, la plus nombreuse, s'attarde dans le coche et nous parle des âges lointains; les deux tronçons font de pénibles efforts pour se rejoindre. Cette scission, ce manque de synchronisme, frappent l'étranger dans tout l'empire, dans toutes les manifestations de la vie russe; c'est la fatalité d'où découlen pour ce pays ses plus cruels embarras; mais nulle part on ne la comprend mieux qu'ici, dans cette steppe cosaque subitement envahie par l'industrie. Il y a pour l'esprit comme une fatigue intellectuelle à passer sans cesse du moyen âge aux temps nouveaux; qu'on étudie les âmes ou les choses, il faut sans relâche prendre son élan pour franchir un fossé béant, où manquent des siècles. Celui qui distribue les années d'une main toujours égale semble avoir fait

erreur de compte pour ce coin du globe; durant un temps il a fermé le réservoir des jours, puis il l'a brusquement rouvert; les jours coulent trop pressés: de là le trouble, la perversion des perspectives accoutumées.

Malgré tout, les attardés rattrapent; ils ne nous rejoindront que trop sûrement. On assure qu'un ministre anglais, à son retour de l'exposition de Moscou, disait avec effroi à ses concitoyens : « C'est la révélation d'un nouveau monde; vous ne vous doutez pas du monde qui grandit là-bas! » On ne se doute jamais des nouveaux mondes que le jour où ils vous tombent sur la tête et vous écrasent. Il n'est bruit chez nous que du danger américain, nos intérêts s'épouvantent de la concurrence qui les menace à l'Ouest; que sera-ce, le jour où l'Amérique d'Orient, la Russie, placée dans les mêmes conditions géographiques et économiques, nous mettra entre l'enclume et le marteau? Cette invasion cosaque, fantôme de nos pères, nous ne l'échapperons pas; seulement elle se produira sous la forme moderne, l'oppression agricole et industrielle. Ils m'apparaissent bien plus redoutables, ces Cosaques du Don, depuis qu'ils ont échangé leurs lances contre des pics de mineurs. Je ne veux pas accabler le lecteur de chiffres; mais, des tables que je feuilletais avant-hier, il ressort qu'en dix ans, — un rien d'années pour un peuple, — la Russie a triplé sa production; celle du charbon est montée de 70 millions de pouds à 230; ainsi pour le fer, le pétrole, le sel, le sucre, pour tout. J'avais cru jusqu'ici que le grand dépôt des richesses futures était dans l'Oural; d'après le témoignage unanime des ingénieurs qui me renseignent, l'avenir est surtout où nous sommes, dans le sud, en particulier dans le Donetz, plus près de notre Occident, au bord des routes de mer. Ici est concentrée la force qui mène le monde moderne, le charbon. Le Donetz concourt pour près de moitié au débit total des mines russes. En certains endroits, comme dans la grande exploitation de Yousovo, le fer se trouve à côté du combustible; on y applique la nouvelle théorie que me développent mes interlocuteurs. Suivant eux, le charbon doit être utilisé sur place, comme un fumier industriel; ce n'est pas lui qu'il faut mener aux fabriques, ce sont les fabriques qu'il faut amener à lui. On voudrait voir les établissemens métallurgiques, textiles et autres, se grouper au cœur même des bassins houillers. La théorie vaudrait la peine d'être essayée, dans ce pays neuf, où les industries se créent tout d'une pièce, sans habitudes anciennes qui les entravent.

Quoi qu'il en soit, le centre de gravité de l'empire se déplace fatalement du nord au sud. Jadis, les circonstances historiques

l'avaient fixé à Moscou ; un caprice de Pierre Ier, justifié par le commerce des mers du Nord au XVIIe siècle, reporta ce centre de gravité à Pétersbourg ; je suis convaincu que la royauté factice de cette ville est menacée dans un avenir prochain. Aujourd'hui, l'activité de l'Europe a reflué sur les mers du Sud, sur les routes d'Orient ; des terres fécondes, des mines, un climat plus doux, tout sollicite la vieille Russie vers l'embouchure de ses grands fleuves, hors de ses neiges stériles. Elle obéit insensiblement à la loi qui précipite tous les peuples vers leurs frontières méridionales, qui pousse la race germaine sur la mer Égée et entraîne notre race sur le continent africain. Loi d'autant plus inévitable qu'elle n'a rien à voir avec la politique et n'est pas particulière à l'homme ; c'est la loi de vie de l'univers, l'attraction du soleil. Nous croyons suivre nos ambitions ou nos intérêts, nous ne faisons qu'obéir au vœu de la nature ; sans le savoir, nous imitons l'arbre, qui dirige invinciblement ses rameaux vers le soleil, les eaux aspirées par ses rayons, la terre elle-même, qui s'aplatit aux pôles et se renfle à l'équateur, dans son perpétuel élan vers la douce lumière. Esprit ou matière, tout ce qui vit fait effort vers la lumière.

Nous nous arrêtons quelques heures à Débaltzevo, le point de croisement des lignes du Donetz ; pour le coup, les ingénieurs ont dépassé les folies de Potemkine improvisant des palais dans ces mêmes déserts sur les pas de sa souveraine. Quel n'est pas notre étonnement en voyant surgir de la steppe une gare monumentale, comme peu de grandes villes russes en possèdent ! Un édifice en pierres de taille, de ce style allemand qu'on pourrait appeler le gothique industriel, surchargé d'ornemens, de colonnettes et d'appendices en fer de fonte. Au dedans, des salons spacieux, des lambris de chêne sculpté, un mobilier luxueux ; en face, deux grandes maisons à trois étages pour le logement de neuf cents employés ; on ne trouverait pas les pareilles d'ici jusqu'à Moscou. Tout cela avec l'air neuf et abandonné qu'ont les palais des sultans d'Orient. L'herbe croît entre les joints de la porte d'honneur ; un commis a installé son pupitre et ses paperasses sur les degrés du somptueux vestibule ; les lampadaires de bronze penchent lamentablement, décoiffés par le vent. Ces beaux spécimens d'architecture sont symétriquement disposés dans la solitude comme les épures sur la feuille blanche de l'ingénieur. Autour d'eux, rien ; pas une chaumière, pas une âme ; le vide et le silence du Sahara. On avait cru qu'il s'élèverait ici quelque Chicago ; on avait escompté la vie, la vie n'est pas venue. Le point est mal choisi ; le filon de houille disparaît précisément dans ce canton, la mine la plus proche est à 15 kilomè-

tres; la jonction elle-même n'a pas de raison d'être en ce lieu et ne fait qu'allonger les parcours. Voilà une erreur qui a dû coûter cher. Le plus piquant, le plus américain de la rencontre, ce sont ces deux vieux wagons de 3e classe, calés sur une couple de rails dans un champ, à côté de ces superbes édifices; ils portent des pancartes; je m'approche et je lis, sur l'un : « École, » sur l'autre : « Société coopérative de consommation pour les employés. » — Une société coopérative de consommation dans un wagon! Voilà, ou je me trompe, le dernier mot du XIXe siècle; c'est à Débaltzevo qu'on l'aura dit. Nous entrons dans le wagon-école; une quarantaine de gamins, enfans d'employés, se trémoussent sur les banquettes et répondent d'un air éveillé aux questions que nous leur posons.

Il y a eu bien des déceptions de tout genre, bien des vaincus dans cette conquête du Donetz. On nous raconte comment la « fièvre des mines » a sévi sur cette Californie. Au début, on se ruait de toutes parts sur la terre promise; c'était à qui engagerait son bien, parmi les petits propriétaires des gouvernemens avoisinans, pour venir tenter la fortune et chercher du charbon. Faute de capitaux ou de persévérance, la plupart s'en retournèrent ruinés, tandis que les banques de Kharkof faisaient vendre à l'encan leurs propriétés. Aujourd'hui les mines sont entre des mains très diverses. La majeure partie appartient aux anciens possesseurs du sol qui ont eu les ressources nécessaires pour les mettre en valeur; la législation russe n'établit aucune restriction sur la propriété du sous-sol et ne confère aucun droit à l'état. D'autres ont été acquises par des capitalistes de Pétersbourg ou de Moscou; un certain nombre est exploité par des sociétés commerciales; une de ces sociétés est française. Des fosses très rapprochées appartiennent à des propriétaires différens; cette extrême division des mines s'explique par le peu de profondeur du filon, — 100 à 150 mètres au plus, — et par les facilités d'exploitation qui en résultent. Chacun travaille sa petite galerie à sa guise, avec un nombre assez restreint d'ouvriers, généralement pris dans le pays.

Comme nous approchons de Lougansk, on m'appelle sur la plate-forme du wagon d'arrière pour jouir d'un admirable coucher de soleil. N'est-ce pas sur l'océan qu'il descend? La steppe est si nue et si rase, en cet endroit, qu'on pourrait se croire en mer, à l'arrière d'un vaisseau. Le disque de l'horizon est aussi plan, la réfraction qui grossit l'énorme globe aussi puissante, la paix du soir aussi profonde. Un instant, la terre et le ciel sont du même rose; on distingue à peine leur point de contact derrière ce voile d'or qui emplit tout l'espace. Par une singulière coïncidence, l'astre tombe juste entre les deux rails sur lesquels nous fuyons; éclairées par les rayons obliques, les lignes de fer semblent elles-mêmes deux rayons,

deux traits de vif-argent prolongés à l'infini. Qui de nous, durant les heures d'attente oisive dans une gare, n'est parti en imagination sur les quatre raies, droites et brillantes, qui courent vers les pays inconnus, comme une portée de musique pour les rêves? Ce soir, le chemin de lumière est bien plus tentant; il va se perdre au cœur même du soleil. Il n'y aurait qu'à le suivre, semble-t-il, pour rejoindre l'éternel voyageur. Le temps de désirer, et voilà le chemin rompu; l'astre a doucement glissé sous la terre. Adieu, vieux et bon magicien, porteur d'aurores! Tu vas montrer tes féeries à tous les peuples de l'univers avant de nous revenir demain; tu vas boire la rosée des champs d'Asie et sécher des larmes chez les hommes de là-bas. Oh! que les hymnes d'Égypte ont bien parlé de lui! « Tu t'éveilles bienfaisant, Ammon-Râ, tu t'éveilles véridique; tu avances, seigneur de l'éternité, et ceux qui sont goûtent les souffles de la vie... Tu es béni de toute créature... » — Bienfaisant et prévoyant; la pierre noire qu'on extrait de cette terre, qu'est-ce autre chose que la lente et séculaire aumône du soleil? Il sait qu'il y aura des jours gris, des jours mauvais qui le sépareront de sa pauvre petite suivante; en prévision de ces jours-là, il accumule au cours des âges un trésor dans la terre, il y dépose chaque soir un peu de sa triple vertu, de sa chaleur, de sa lumière et de sa force. Le charbon, c'est la caisse d'épargne du soleil. Ce feu qui réchauffe et éclaire le pauvre, cette âme obscure qui sort des puits de mine pour mettre en mouvement nos métiers, c'est encore lui, caché sous un masque de ténèbres. « Il donne le mouvement à toutes choses; par son action dans l'abîme ont été créées les délices de la lumière,.. » dit toujours l'hymne prophétique de Thèbes. Les anciens voyaient plus loin que nous. Ce que nous appelons actions chimiques, transformations de forces, c'était pour eux la loi d'amour et de charité qui oblige toute la création; les choses inanimées l pratiquent tout comme les hommes, et le maître visible de l'univers nous en donne l'exemple.

L'air assombri est si limpide, le relief des objets lointains si vigoureux, que je pense naturellement à l'Égypte, devant des phénomènes tout semblables à ceux qu'elle offre. Des bergers cosaques, montés sur leurs maigres chevaux, passent au bout de l'horizon; leurs silhouettes s'enlèvent en noir sur la rougeur du ciel; telles s'accusent les formes grêles des chameaux qui suivent la levée du Nil, quand on revient de Choubra, le soir, à l'heure du *bersim*. La nuit tombe, des feux s'allument dans les profondeurs de la steppe, feux d'usines, feux des pâtres, gardiens des chevaux du Don : foyers confondus dans l'ombre, rapprochés dans l'espace, séparés par un gros de siècles.

Lougansk est une assez jolie ville, tête de ligne actuelle des che-

mins de fer du Donetz et siège de leurs ateliers. N'étaient les coupoles vertes des églises, on pourrait se croire déjà dans le Levant en voyant ces maisons de pierre blanche, ces jardins fruitiers défendus par des murs de cailloutis, ce paysage de roches et de côtes arides qui encadre la ville. Quelle profusion de pierre! Je n'en ai pas vu autant dans tout le reste de l'empire, et voilà pourquoi Lougansk n'a pas l'air d'une bonne cité orthodoxe, bâtie de terre et de bois. Les ateliers de la compagnie et la fabrique de munitions de guerre appartenant à l'état font vivre une population de quatre à cinq mille ouvriers. Cette fabrique a été fondée par Catherine en 1793 pour utiliser les chutes d'eau de la rivière; il n'y a pas vingt ans que la vapeur y a remplacé l'eau. Les hauts fourneaux travaillent avec la houille et le fer du Donetz. On nous fait visiter en détail les travaux de l'arsenal, la fonte et l'assemblage des bombes, des obus, des boîtes à mitraille. Il y a quelque chose de risible à voir tous ces hommes affairés, préparant avec tant de science et de labeur les engins délicats qui mettront en morceaux leurs semblables. Dans un des ateliers, on façonne à temps perdu divers ouvrages en fer; nous y apercevons une plaque tombale, commandée par un particulier; ceci pourrait s'appeler le comble de la prévoyance : une fabrique d'obus qui fournit aussi les dalles sépulcrales.

Je fais grâce au lecteur de l'inspection dans les chantiers de la compagnie; une seule chose y mérite notre attention : l'école des arts et métiers. Le gouvernement russe, très heureusement inspiré, a stipulé, dans le cahier des charges de chaque compagnie, l'obligation pour elle d'entretenir une école d'arts et métiers auprès de ses ateliers. C'est fort bien, ces grandes voies qui portent dans le pays la fécondation morale avec la fécondation industrielle. Le chemin du Donetz a son école à Lougansk; elle est admirablement installée; nous sommes loin du wagon pédagogique de Débaltzevo. Je trouve dans la bibliothèque la moelle de la littérature russe; dans les classes, de bons modèles pour tous les travaux d'art décoratif. L'école compte soixante-dix élèves des deux sexes; elle les garde trois années moyennant une très faible rétribution. Les débutans s'exercent à des travaux manuels dans l'atelier de menuiserie; les plus avancés dressent des plans de machines ou dessinent, quelques-uns fort bien, ma foi! De jeunes personnes font de la peinture céramique, de la broderie. Le directeur de l'école est un tout jeune homme, récemment sorti de l'Institut technologique de Moscou; c'est plaisir de voir avec quel feu, quelle intelligence ce brave cœur s'est attaché à son œuvre. Il nous expose les difficultés de détail, la façon dont il les résout; il parle de ses élèves et de

leurs progrès comme Napoléon eût parlé de la grande armée. Voilà un homme à qui je confierais de grosses tâches; il a les trois vertus du succès, la foi, l'amour et l'espérance; il trouve très grand son petit empire et s'y trouve bien; c'est le signe des forts. O Russie, ne décourage pas ceux-là! Il t'en faut beaucoup pour avancer sur tes longues routes!

Ils ne sont pas si rares; les hommes ne manquent pas plus que le fond dans ce pays. J'en vois beaucoup qui tiendraient partout une place distinguée, parmi ces ingénieurs, ces officiers, qui se succèdent tout le jour dans notre wagon. D'autres nous accueillaient tout à l'heure au cercle de Lougansk; ils discutaient avec sens et mesure les intérêts de leur région. Un de nos compagnons, un capitaine de gendarmerie qui paraît fort populaire dans la contrée, nous a introduits dans cette réunion; on y fête notre passage avec un petit vin de Champagne du Don qui porte bravement le nom glorieux dont il s'affuble. Une particularité du cercle de Lougansk, c'est de compter trois femmes parmi ses membres; l'une d'elle est, dit-on, la plus forte joueuse de whist du district. Voilà encore un trait de l'Amérique.

Zouïefka.

Repartis de Lougansk, nous suivons la voie méridionale du réseau minier, nous passons du gouvernement d'Ékatérinoslaf dans la « Terre des Cosaques du Don, » qui s'étend entre ce gouvernement et la mer; voici Kharzyskaïa, où nous devons visiter les plus importantes mines du bassin. Elles appartiennent à un jeune propriétaire, M. I..., qui descend d'une famille de gentilshommes cosaques et porte un nom fameux dans les annales des tribus du Don. Notre hôte vient à notre rencontre en uniforme d'ingénieur de l'état; il sert effectivement dans ce corps depuis sa sortie de l'École des mines. M. I... me permettra d'ajouter qu'il possède cinq puits de houille, donnant annuellement 10 millions de pouds de minerai, une terre de 25 verstes de long, où 12,000 hectares sont cultivés en blé, un haras de cinq cents chevaux, le plus célèbre haras de courses de l'empire. Le maître de cette fortune, je le répète, sert l'état comme ingénieur. Voilà un exemple dont la Russie peut tirer vanité et qui est bon à méditer par tous pays.

Une locomotive prend notre wagon et l'entraîne sur la ligne particulière construite par M. I... pour charrier son charbon. Chemin faisant, notre guide nous donne les renseignemens techniques les

plus détaillés sur l'exploitation, l'état présent et l'avenir des houillères. Qu'on se rassure, je n'en abuserai pas. Nous nous dirigeons sur la fosse principale : on nous munit de lampes dans la chambre de la machine, et le wagonnet nous descend dans les entrailles de la steppe. Oh! pas bien profond, à 110 mètres; un trou de taupe en comparaison des mines de Cornouailles et de Saxe. La galerie où nous nous engageons a environ 200 mètres de longueur. Pour mon usage personnel, je préférais les larges corridors de cristal de la saline, à Briantzefka. Ici les ténèbres, un air gras et chaud, de l'eau qui suinte à travers les feuilles de lignite. A mesure que nous avançons, le boyau s'étrécit, il faut se courber en deux, et je me rappelle vivement une des grandes terreurs de mon enfance, l'infortuné cardinal La Balue enfermé dans une cage de fer où il ne pouvait jamais se redresser. Au bout de la galerie, les ouvriers employés au percement et à l'abatage poursuivent leur rude labeur, accroupis dans l'excavation, nus jusqu'à la ceinture. Tout le monde le connaît, ce triste travail des mines! Ici, il paraît plus triste encore quand on songe à la libre existence pour laquelle étaient faits ces coureurs de prairies. Et les pauvres petits chevaux du Don! comment ne pas les plaindre, eux, dont le nom seul semble un symbole de liberté sauvage et qui sont condamnés pour jamais à cet aveugle service! Il y a beaucoup d'enfans attachés au travail du fond, des enfans de douze ans! Le mineur gagne en moyenne, dans tout le bassin, 1 rouble par jour, un peu plus de 2 fr. 50. Du moins il n'a pas à redouter le grisou; la faible profondeur des fosses le garantit contre les accidens. On descend partout avec des lampes à flamme libre; pourtant une catastrophe n'est pas absolument impossible : le jour où elle se sera produite, on pensera sans doute aux lampes de sûreté. — Un signal réclame la traction, nous remontons. Oh! que la lumière est bonne, le ciel large et bienveillant sur la steppe! Il me semble qu'on doit dire, en nous regardant, ce que jadis on disait du poète : « Voilà celui qui revient de l'enfer! »

Une voiture attelée de vigoureux postiers nous mène de la station au village de Zouïefka, où habite notre hôte. C'est le pays le plus désolé que nous ayons encore parcouru, des vagues de terrain jaunâtre, grillé, pelé, où les troupeaux de moutons mettent de larges taches grises. Et l'on dit qu'au printemps la steppe en fleurs est si charmante! Comme nous complimentons M. I... sur ses bergeries, il nous cite un propriétaire de la Chersonèse qui possède un million de moutons. Un jour que ce dernier voyageait en Allemagne, il entendit une contestation entre deux éleveurs qui se disputaient la prééminence, alignant chacun quelques milliers de têtes de bétail. « Moi, interrompit le Russe, je parie que les chiens

de mes troupeaux sont plus nombreux que tous vos moutons ensemble. » Le pari fut accepté, la vérification faite, et l'Abraham de la Chersonèse gagna. — Une petite rivière coule près d'ici, la Kalmioussa. M. I... nous raconte que ses laboureurs, comme ceux dont parle Virgile, trouvent parfois sur les bords de ce cours d'eau des débris d'anciennes armures. C'est là que se livrèrent, à l'origine de l'histoire russe, les batailles épiques entre les princes de Moscovie et les premiers envahisseurs venus de l'Orient, les Polovtzy et les Petchénègues. Le Donetz tient une grande place dans la plus belle chanson de gestes du moyen âge russe, le *Dit des compagnons d'Igor*; le fleuve a des entretiens fraternels avec le Roland slave; il pleure quand les héros meurent, quand « leur âme de perle s'est dissoute; » les petites fleurs de la prairie se fanent de chagrin; les bouleaux de la rive inclinent leur tête en signe de deuil, les loups hurlent, les corneilles croassent, la terre grise gémit sourdement : tout le peuple mystérieux de la steppe mène les funérailles de l'armée vaincue.

Une apparition inattendue me tire de ces souvenirs; au creux d'un ravin, parmi des arbres et des vergers, nous voyons surgir des toits; c'est l'ensemble d'une grande exploitation, maisons, fermes, moulins, orangeries, volières, immenses écuries; créations seigneuriales du père de notre hôte. M. I... nous fait les honneurs de Zouïetka, et tout d'abord du haras. Les pur-sang et les demi-sang, issus de jumens du Don et d'étalons anglais, défilent sous nos yeux durant des heures; d'abord les glorieux vétérans, qui ne comptent plus leurs victoires sur tous les hippodromes de la Russie; puis leur postérité, des bêtes de tout âge, quelques-unes vraiment superbes. Enfin voici de jeunes poulains d'un an et demi : leur propriétaire a pour eux de plus hautes ambitions : six d'entre eux vont être engagés pour courir le grand prix de Paris en 1886. Petits chevaux de la steppe, quelles seront vos impressions dans l'enceinte du pesage? Bonne chance sur la piste de Longchamp!

Notre hôte nous introduit dans sa maison, très simple et très modeste, une maison de campagnard russe d'autrefois. Il ne m'en voudra pas si je trahis discrètement l'impression profonde que firent sur nous ces habitudes de vie patriarcale. Détail caractéristique des vieilles mœurs russes, on pénètre dans le salon par une pièce de passage où les filles de chambre s'occupent aux travaux de l'aiguille, broderie ou couture; c'était ainsi jadis chez tous les seigneurs, et s'il faut en croire Homère, dans l'atrium du palais des rois grecs; je n'ai retrouvé cette coutume nationale qu'à Zouïefka. Le salon, — c'est mal dire : la grand'salle, — est une immense pièce nue; quelques meubles de forme ancienne, rapportés par les pères d'un

voyage à Moscou; aux murs, des portraits d'ancêtres. Ces toiles racontent avec une rare éloquence l'histoire héroïque et tourmentée de ce pays. Une d'elles, une vieille dame en costume de la province, peinte Dieu sait par quelle main, a toute la puissance d'un Ferdinand Bol; la vie respire et le regard parle dans ce chef-d'œuvre de hasard. Les autres ont moins de valeur artistique, mais que de choses curieuses elles disent! M. I... veut bien leur servir d'interprète, il refait à notre usage la scène des portraits. Le bisaïeul porte la riche pelisse des hetmans polonais. Ce cosaque avait passé au service de Stanislas-Auguste; pris par les Turcs et prisonnier du Grand-Seigneur, il fit un vœu à la Vierge de sa famille, qui lui apparut, lui enseigna un moyen de fuir; revenu chez lui, il accomplit son vœu en rampant la distance de 50 verstes, jusqu'au monastère où l'on vénère l'image protectrice. L'aïeul, en uniforme de cour du temps de Catherine, est célèbre par sa réponse à l'empereur Paul Ier; celui-ci l'ayant mandé à Pétersbourg pour le tancer sur je ne sais quelle vétille, le cosaque répliqua fièrement : « Si c'est pour de pareilles fadaises que vous m'avez dérangé, il eût mieux valu laisser en paix mes vieux os. » Paul, qui ne plaisantait guère, le fit jeter en prison et l'y retint jusqu'à sa mort. Je m'arrête.., j'en passe et des meilleurs.

Comme les morts, les vivans ont une fière et antique tournure dans cette maison. On dresse la longue table, les hommes se placent tous à un bout, les femmes à l'autre; les vins du Caucase et de Crimée ne vont pas jusqu'à elles. Le jeune frère de M. I... porte le mâle uniforme des Cosaques de la garde; il vient d'être promu officier dans un des régimens que commandaient ses aïeux. Et dans ce cadre vénérable, tous ces fils du Don parlent charbon, vapeur, questions sociales et industrielles! L'ingénieur m'entretient de notre littérature, qu'il suit avec intérêt; ses préférences ne sont pas attardées; il me vante parmi les œuvres contemporaines *Boule de suif* et *la Maison Tellier*.

Nulle part je n'ai mieux aperçu la superposition des deux Russies. On comprend, n'est-ce pas, ce que je disais plus haut du désarroi intellectuel causé par de tels contrastes? Allez donc coordonner ensemble, dans le même plan, des atamans cosaques, des puits de houillères, des pâtres qui paissent des millions de moutons, des locomotives, des chevaux du Don engagés au *betting* du bois de Boulogne! On éprouve l'effarement du géologue qui découvrirait pêle-mêle, dans une couche tertiaire, des haches de silex, des os de plésiosaures, d'hommes, de king's-Charles, et le dernier numéro d'un journal du matin. Encore une fois, il manque des siècles à mon compte accoutumé! N'importe : nous quittons avec

regret et effusion ces gracieux hôtes, très touchés par cette évocation des Cosaques d'autrefois, très intéressés par cette vue sur les Cosaques de l'avenir.

Le train nous ramène vers le nord, vers l'hiver. Il fuit trop vite à notre gré dans cette nuit de printemps. Lentement, comme un maître qui rentre chez lui, le soir s'appesantit sur ces plaines vides, il soumet à sa douce puissance leurs espaces illimités, leur vie silencieuse; des souffles tièdes montent de la steppe avec les dernières clartés roses; s'ils avaient un murmure, ce seraient à coup sûr les stances solennelles de *Sapho*, la divine mélodie de la lumière qui meurt. Chacun s'abandonne au charme de ces heures, chacun s'oublie à la dérive des pensées vagues qu'appellent naturellement ces horizons sans bornes et sans objets. Un souvenir m'en distrait; je crois entendre encore le bruit du pic dans le mur noir de la mine. Notre âme n'est pas une isolée, elle tient par des attaches douloureuses à toutes les âmes humaines; si égoïste qu'elle soit, elle ne connaît pas de pleins bonheurs, parce que ses bonheurs sont obscurcis par l'éternelle souffrance d'alentour. Il faudrait plaindre ceux qui jouiraient de ces enchantemens rapides sans ressentir un regret, — j'allais dire un remords, — à la pensée de toute la peine rencontrée depuis le matin, pour peu qu'on ait vu vivre autour et au-dessous de soi. — Je suis venu, tout au bout de notre Europe, chercher des choses nouvelles; je retrouve le problème du travail moderne sous son aspect toujours le même, la machine à vapeur aux prises avec l'homme, le servant et l'opprimant; il n'est pas de retraites ni de déserts qui lui échappent : dans ces pays nés d'hier à la vie, elle règne déjà, maîtresse absolue; les singularités locales, les traits de mœurs, les empreintes de l'histoire, tout pâlit et s'efface devant l'intérêt de ce duel qui est la grande affaire du monde. Je rassemble les impressions de ces journées de voyage, elles se résument dans une seule vision : l'usine, alimentée par la mine. Depuis huit jours, la bête monstrueuse me poursuit partout; cette nuit même, par-delà ce point de solitude et ce moment de paix qui nous donnent l'illusion du repos, mon esprit perçoit le vacarme de la bête; autour de nous, embusquée dans tous les replis de cette terre du Don, elle gémit sans trêve dans les ténèbres, elle tient l'homme éveillé pour qu'il lui tire sa nourriture des profondeurs du sol. Je pense au brusque changement qui s'est fait dans la condition de cet homme, libre hier comme les mouettes de la steppe, asservi aujourd'hui aux plus dures besognes, comme ses frères d'Occident. Quelle est la valeur de ce changement?

Si je voyageais pour le compte des grands principes établis, des banalités courantes, mes notes s'achèveraient ici en deux lignes : ce

pays, on a pu le voir et je le répète pour ceux à qui cela suffit, ce pays a un avenir incalculable, ses richesses se développent, le progrès le transforme à vue d'œil, les bienfaits de la civilisation... Enfin, vous savez bien, tous les vains mots qui nous endorment de leur bruit creux et ne contentent ni le cœur ni la raison. Je cherche la réalité sous ces phrases consenties par notre ignorance ou notre lassitude. Ce mineur accroupi dans son obscure prison, qui gagne un peu plus d'argent, boit un peu plus d'eau-de-vie, sait peut-être assembler quelques lettres, je ne puis croire qu'il soit plus heureux, au sens total du mot, que n'étaient ses pères les Cosaques, vivant d'instinct, sans besoins, sans joug. Non, il n'est pas plus heureux, mais il est plus grand, parce qu'il a sur la matière de plus fortes prises; en dépit des rêveurs, l'ordre du monde ne semble pas institué pour l'accroissement du bonheur humain, mais pour la grandeur humaine, ce qui est bien différent. Développer plus de vie avec plus de peine, c'est notre loi, ce qui distingue l'homme de l'enfant, le civilisé du sauvage. Notre sensibilité peut maudire cette loi, notre orgueil peut s'en contenter.

Est-ce à dire qu'il faille accepter comme une fatalité inexorable tous les esclavages liés à cette grandeur? Il est permis d'entrevoir dans l'avenir deux remèdes, l'un d'ordre scientifique, l'autre d'ordre spirituel. Si les souffrances du travail, vieilles comme le monde, nous paraissent plus aiguës qu'à nos devanciers, c'est que le travail subit de nos jours, dans ses procédés, la plus formidable évolution dont l'histoire fasse mention, et cela sans avoir trouvé son instrument définitif. Nous avons transformé l'outillage industriel, nous ne possédons pas encore son véritable moteur, et la machine nous écrase de ses brutales exigences. Notre siècle s'appellera le siècle du charbon; ses successeurs l'apercevront sur les pages de l'histoire comme une tache noire, ils plaindront leurs ancêtres ensevelis dans les mines. Le siècle prochain, le siècle de l'électricité, appliquera l'outillage préparé par nous avec moins de peine pour les hommes, il les tirera des entrailles de la terre et les fera travailler au soleil. Il n'y a pas d'utopie, je crois, à dire ce que tout le monde pressent; il suffit aujourd'hui de quelques légers perfectionnemens de détail, d'un dernier effort de la science, facile après tant d'autres, pour que l'électricité détrône la vapeur dans tous les services de l'industrie. Tant que nous devrons chercher en bas la force qui est en haut, vous pouvez combiner à votre guise les lois et les réformes sociales, vous aurez toujours des esclaves, les tristes prisonniers du charbon, rivés à un labeur qui semble fait pour les criminels; s'ils se reposent une nuit, le monde s'arrête, privé de l'aliment qui le sustente. Je respecte tous ceux qui cher-

chent de bonne foi un remède à nos misères dans de nouveaux arrangemens des sociétés, mais je les défie de supprimer ou d'alléger la besogne du mineur : et alors ? — Ici, comme toujours, l'homme demande sa libération à qui ne peut la lui donner, il ne comprend pas qu'elle lui viendra par des voies détournées. Les vrais socialistes, ce ne sont pas les politiques, les discoureurs, les songe-creux : ce sont les modestes savans qui étudient dans leur laboratoire les secrets du transport de la force électrique et de sa triple transformation ; l'un d'eux réalisera le songe prophétique d'Eschyle, il nous rendra l'étincelle de Prométhée, la disposition de cette vertu première et souveraine qui préside à la vie de l'univers, qui est comme la pensée de la matière ; instantanée, inépuisable, répandue partout sous notre main, docile au geste d'un enfant ; toujours prête sur notre ordre à mouvoir, à luire, à embraser. Celui qui l'aura captée ne guérira pas tout ce qui est inguérissable dans la condition humaine, mais il abolira la plus dure forme du travail ; alors on fermera la mine, on ne mettra plus dans la terre que les morts ; les vivans gagneront leur pain sous le ciel, leurs bras guideront sans trop de fatigue les machines, animées par une puissance immatérielle.

Oui, je crois que cette âme future de l'industrie corrigera ce qu'il y a d'excessif dans le labeur moderne et apaisera la plainte légitime qu'il provoque ; mais le poids sera encore trop lourd si une autre âme n'aide à le supporter. Ce qui m'effraie dans la physionomie actuelle du travail, c'est ce trait purement utilitaire, ce je ne sais quoi d'implacable, de bas et de courbé vers la terre qui avilit cette noble peine. Nous avons déchaîné des forces redoutables ; épouvantés de notre création, nous nous humilions devant elle, nous ne voyons plus rien au-dessus ; ceci aussi est un moment de transition, la première ivresse et la première peur de l'enfant qui a fait jaillir du feu. Notre usine est triste, accablante, parce que nous ignorons sa poésie et sa prière. Jadis, il n'en eût pas été ainsi. Quand les anciens discernaient les forces de la matière, ils avaient hâte de les spiritualiser pour n'en être pas écrasés ; les Grecs ne séparaient pas les élémens de leur signification morale et religieuse ; les gens de Byblos ou de Memphis voyaient dans les puissances de la nature, qu'ils connaissaient fort bien, autant de représentations du monde spirituel. Suivant les livres hindous, Brahma, le travailleur éternel, créa la terre en regardant sa propre image dans l'océan de sueur découlé de son front. Si ces peuples avaient connu les pouvoirs nouveaux qui nous sont dévolus, ils auraient exprimé la relation de ces merveilles avec les mystères de l'âme, ils auraient compris que les lois de la matière ne sont que

la figure sensible des lois morales. Mais le sens du divin s'est oblitéré dans nos races; nous croyons suffire à tout avec des formules chimiques; elles ne trompent pas la souffrance; et le grand secret de la vie, c'est de tromper la souffrance. Voyez l'aspect extérieur de nos ateliers, de nos villes même, telles que l'industrie les façonne à son image; j'aperçois bien les lieux de plaisir; où est la fantaisie gracieuse, qui distrait un instant l'ouvrier des réalités trop dures? Où est le symbole qui lui parle de sa destinée future, tout au moins de l'œuvre supérieure qu'il accomplit en ce monde? Où est surtout l'endroit pour les larmes?

Puisque je voyage cette nuit, puisque tout disperse et rien n'arrête les idées vagabondes sur ces horizons fuyans, voyageons loin d'ici, revenons là où l'esprit laissé à sa pente revient de lui-même, au pays. Je revois le spectacle que nous aimons tous, notre Paris contemplé d'un de ses ponts, dans la gloire du couchant. Nulle part les choses visibles ne trahissent d'une façon plus saisissante la rupture entre deux mondes, celui du passé et celui du présent. Regardez la ville du passé, là-bas, en amont de la rivière : des églises, des dômes, des flèches, des palais, des musées; tout parle de Dieu, de rois, de justice, d'arts et d'idées symbolisées dans les pierres; bonne ou mauvaise, cette cité a une âme, une charpente sociale, une raison d'être. — Retournez-vous; au-dessous de vous s'étend la ville neuve, faite apparemment pour nos besoins; un pêle-mêle confus de maisons semblables, des fabriques, de grands entrepôts industriels, un caravansérail exotique pour les plaisirs de l'univers; et, seule chose qui monte, des cheminées d'usines, haletantes sur tout le pourtour du ciel. Elles tiennent la même place que les clochers dans l'ancienne cité; elles sont aussi nombreuses, aussi dominatrices; elles disent aussi clairement : « Nous sommes les temples, les lieux de sacrifice et de prière au dieu nouveau. » Voilà les deux villes, hier et aujourd'hui. On peut admirer celle d'hier, elle est à jamais désertée. L'esprit humain ne rétrograde pas plus que l'eau de ce fleuve, le flot ne rapportera rien de ces choses belles, mais mortes. Insensé qui s'y attarderait! Malheureux aussi qui se contenterait de la ville d'aujourd'hui! S'il en est un seul qui s'y sente à l'aise, que celui-là le dise. Elle est maussade et sans charme, parce qu'elle n'a pas su dégager son âme dans sa forme extérieure.

Comme notre ville, nous souffrons de notre impuissance morale, nous n'avons pas su dégager l'âme du monde nouveau. Elle s'agite en nous et nous travaille, elle ne se satisfait pas de notre labeur gigantesque, tout matériel, de nos machines et des richesses qui en découlent. Rien n'adoucit ceux qui calculent ces machines, rien ne

console ceux qu'elles broient. Faire de l'argent, c'est déjà bien peu pour remplir la vie; mais en faire pour les autres! Pensez-vous que beaucoup s'y résignent, si vous ne leur donnez pas au moins l'allégement de l'espérance? N'est-ce pas le cas de s'écrier avec Bossuet : « Cette âme d'une vigueur immortelle n'est-elle pas capable de quelque opération plus divine et qui ressente mieux le lieu d'où elle est sortie? » — Pour que la ville d'aujourd'hui soit celle de demain, pour qu'elle ne s'écroule pas en nous ensevelissant sous ses ruines, il faut que son âme opprimée reprenne ses droits sur la matière, qu'elle trouve jour à son mouvement naturel, qui est de s'élever; dôme, flèche ou croix, je ne sais sous quelle forme, je ne sais vers quel point du ciel, mais il faut qu'elle monte!

Le jour renaît, le train s'arrête, j'ai rêvé. Je m'étais pourtant bien juré de parler à fond de la houille, et uniquement d'elle. On peut m'en croire, voilà mon carnet couvert de notes et de chiffres; je sais le prix de revient du poud de charbon au sortir de la mine et le prix de vente à Odessa; l'un est à l'autre comme 6 est à 20; je sais pourquoi le charbon anglais prime le russe et peut être donné à 12 ou 13 kopeks au lieu de 20; je sais l'épaisseur et la hauteur du filon d'anthracite; si l'on me pressait, je pourrais reproduire l'analyse des parties composantes du minerai, d'après le travail de M. Tchirikof. Il est trop tard, j'ai perdu le filon. Je réserve mes documens pour en faire hommage à une société d'économie politique, le jour où tous les bons esprits seront d'accord sur la réalité de cette science, où les sceptiques auront cessé de voir en elle l'alchimie du XIXe siècle. Une fois de plus, j'ai fait comme ce bonhomme dont nous avons tant ri, à la dernière station : c'était un de ces pieux oisifs qui vont en pèlerinage, sans se presser, sachant que Dieu et ses saints attendront toujours; comme le train ralentissait, nous vîmes ce piéton qui cheminait dans un sentier, tout contre la voie; à la station, il s'arrêta avec nous, s'assit, bourra sa pipe, et fuma durant les cinq minutes d'arrêt; dès que le sifflet retentit, il boucla son sac et reprit gravement sa marche, côte à côte avec les wagons qui s'ébranlaient. — On riait de lui autour de moi, et j'étais un peu confus; je me disais que c'était un frère, ce voyageur attardé qui faisait mine d'être du siècle, qui suivait le train sans y monter et se laissait distancer par lui. Qui sait? Les chemins de fer russes vont si lentement! Peut-être que le bonhomme arrivera avant nous là où se font les miracles.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

LE PAYS DE L'ÉNÉIDE.

I.

OSTIE ET LAVINIUM.

Je viens de relire l'*Énéide* dans le pays où elle est née, sur les lieux mêmes où se passent les événemens qu'elle raconte, et j'y ai pris un plaisir très vif. Je ne veux pas dire assurément que, pour la comprendre, on ait besoin de faire ce long voyage et que la vue de Lavinium ou de Laurente nous ménage des révélations inattendues sur le mérite du grand poème : ce serait une exagération ridicule. Virgile appartient, comme Homère, à cette école de poètes qui mettent l'homme en première ligne et qui ne s'intéressent guère à la nature que dans ses rapports avec lui. Il est rare qu'ils la décrivent pour elle-même, comme nous le faisons aujourd'hui si volontiers. Quand ils nous présentent le tableau d'un incendie qui dévore les moissons ou d'un torrent qui ravage les campagnes, ils ont soin de placer quelque part, sur une hauteur voisine, un laboureur ou un pâtre dont le cœur se serre à la vue de ce désastre :

> Stupet inscius alto
> Accipiens sonitum saxi de vertice pastor.

Virgile n'est donc pas de ceux qui s'attachent à des descriptions inutiles; il dépeint les lieux le moins qu'il peut. Seulement nous

pouvons être sûrs que ce qu'il en dit est toujours d'une vérité scrupuleuse. Les poètes anciens ont le goût de la précision et de la fidélité; ils n'imaginent guère de paysages en l'air et ne nous montrent ordinairement que ce qu'ils ont sous les yeux. Ils le peignent d'un trait, mais ce trait est toujours juste, et l'on éprouve un grand plaisir, quand c'est possible, à en vérifier l'exactitude.

Ce n'est pas seulement, croyez-le bien, un plaisir de curieux, dont on ne tire aucun profit; l'étude des grands écrivains gagne toujours à ces recherches. Elles rajeunissent et rafraîchissent notre admiration pour eux, ce qui, de temps en temps, n'est pas inutile. Le plus grand péril qui puisse les menacer est de n'inspirer à leurs fidèles qu'un enthousiasme de commande et de convention. Pour qu'ils échappent à ce danger, il est bon qu'on change quelquefois le point de vue sous lequel on les regarde. Tout ce qui nous excite à les aborder de plus près, tout ce qui nous remet en communication directe avec eux ranime en nous le sentiment de leurs beautés véritables.

C'est le service que vient de me rendre cette façon d'étudier l'*Énéide* chez elle; il m'a semblé qu'en la relisant près du Tibre, dans la forêt de Laurente, sur les hauteurs de Lavinium, les récits de Virgile devenaient pour moi plus vivans, que je me les figurais mieux et qu'ils me frappaient davantage. Quoique ces sortes d'impressions aient un caractère tout personnel et qu'il ne soit pas facile de les communiquer au public, j'essaie pourtant de le faire, sans espérer que ces études auront tout à fait pour les autres l'intérêt que j'y ai moi-même trouvé (1).

I.

Je commence par avertir le lecteur qu'il ne s'agit pas ici de l'*Énéide* tout entière, mais seulement des six derniers livres. Ce serait assurément un fort joli voyage que d'accompagner Énée depuis Troie jusqu'en Italie en passant par la Thrace, les Cyclades, la Crète, l'Épire, la Sicile et en s'arrêtant à Carthage pour recevoir l'hospi-

(1) Je ne dois pas oublier, au moment où je commence ce travail, de rappeler qu'il a déjà été fait, il y a quatre-vingts ans, dans un livre qui jouit encore aujourd'hui d'une réputation méritée. Un Suisse éclairé, qui avait été mêlé aux affaires de son pays pendant la révolution, qui avait voyagé dans le nord de l'Europe et fait un long séjour en Italie, M. de Bonstetten, publia en 1804, un ouvrage intitulé : *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide*. Cet ouvrage qui a été beaucoup lu, contient des vues ingénieuses et justes dont j'ai profité. Mais la politique y tient plus de place que la littérature. M. de Bonstetten est un homme du monde, qui n'a pas poussé bien profondément l'étude de Virgile et qui, en parcourant la côte du Latium, s'est encore plus préoccupé des conditions économiques du pays que d'Énée et ses compagnons. J'ai donc pensé qu'après lui il y avait encore quelque chose à faire.

talité de Didon. Par malheur, tout le monde n'a pas le temps ou le moyen d'entreprendre une course aussi longue; il faut nous borner à parcourir avec lui les rivages du Latium.

L'*Énéide*, comme on sait, est très exactement divisée en deux parties égales, de six livres chacune. La première contient les aventures d'Énée jusqu'au moment où il débarque à l'embouchure du Tibre; la seconde raconte comment il est parvenu à s'établir dans le pays que lui assignent les destins. Ces deux parties n'ont pas tout à fait le même caractère : il y a longtemps qu'on a remarqué que l'une ressemble plus à l'*Odyssée*, l'autre à l'*Iliade*. C'est la première qu'en général les critiques et les amateurs préfèrent : elle leur semble plus intéressante, plus agréable, plus variée. Ils trouvent l'autre fort inférieure; quelques-uns soupçonnent même que Virgile avait le sentiment de cette infériorité, et que c'est la raison qui lui faisait souhaiter, en mourant, de détruire son œuvre. « Il n'est pas donné aux hommes d'être parfaits, disait Voltaire à ce propos. Virgile a épuisé tout ce que l'imagination a de plus grand dans la descente d'Énée aux enfers; il a tout dit au cœur dans les amours de Didon; la terreur et la compassion ne peuvent aller plus loin que dans la description de la ruine de Troie. De cette haute élévation où il est parvenu au milieu de son vol, il ne pouvait guère que descendre. » Chateaubriand fut, je crois, le premier qui protesta chez nous contre l'opinion de Voltaire. Dans cette partie du *Génie du christianisme* où il s'occupe de critique littéraire et où, malgré l'imperfection de ses connaissances, il a jeté tant d'idées nouvelles, il fait cette remarque curieuse que les vers les plus attendrissans de Virgile, ceux dont le souvenir est resté dans tous les cœurs, se trouvent précisément dans les six derniers livres de l'*Énéide*. Il en conclut qu'en approchant du tombeau le poète mettait dans ses accens quelque chose de plus céleste, « comme les cygnes d'Eurotas, consacrés aux Muses, qui, avant d'expirer, avaient, selon Pythagore, une vision de l'Olympe et témoignaient leur ravissement par des chants harmonieux. »

Ce qui est vrai surtout, ce qu'il n'est pas possible de contester, c'est que, dans ces six derniers livres, nous sommes vraiment au cœur du sujet. Virgile a pris soin lui-même de nous en avertir. Au moment où son héros débarque sur la côte d'Italie, il s'interrompt pour invoquer la Muse et lui demander son secours : il en a plus que jamais besoin à cause de l'importance des événemens qu'il va chanter :

> Major rerum mihi nascitur ordo,
> Majus opus moveo.

On voit que, loin de croire, comme le prétend Voltaire, qu'à ce moment « son sujet baisse, » il proclame qu'il est arrivé au point culminant de son œuvre. Il y a même des critiques qui, abusant contre lui de son aveu, lui ont reproché d'y être arrivé trop tard. Ils trouvent que c'est beaucoup de dépenser six livres sur douze au récit d'aventures préliminaires et qu'il est surprenant que, dans un poème dont tout le monde vante à l'envi la belle ordonnance, la moitié de l'ouvrage soit hors de l'action véritable. Mais il me semble que ceux qui raisonnent ainsi ne se rendent pas bien compte du dessein de Virgile. Il veut raconter comment Énée a porté ses dieux dans le Latium et leur a bâti un asile; l'action commence donc au moment où Hector les lui confie. Tous les dangers qu'il brave, sur terre et sur mer, pour accomplir son œuvre, font également partie du sujet; si Virgile semble avoir voulu les multiplier à plaisir (1), c'est qu'ils annoncent les grandes destinées de la ville naissante; les dieux ennemis ne s'acharneraient pas contre elle avec une si cruelle obstination s'ils ne savaient pas qu'elle doit être la reine du monde. Voilà pourquoi, après avoir rappelé tous les obstacles qui s'opposent à sa naissance, et qui lui paraissent le gage de son glorieux avenir, le poète termine son énumération par ce vers triomphant :

Tantæ molis erat Romanam condere gentem!

Ainsi les épreuves de toute sorte que la colère de Junon impose au pieux Énée rentrent dans le sujet de l'*Énéide*, et Virgile était dans son droit en nous les racontant; mais comme les divinités contraires doivent redoubler d'effort à mesure que le héros s'approche du terme, il est naturel que sa dernière lutte soit aussi la plus périlleuse. Avant de remporter une victoire définitive, il faut qu'il brave les ennemis les plus acharnés et qu'il livre les batailles les plus hasardeuses. Virgile avait donc raison de dire, au moment d'entamer le récit de ces derniers combats, « qu'une carrière plus vaste s'ouvrait devant lui et qu'il était arrivé à la partie la plus importante de son œuvre. »

C'était aussi la partie la plus difficile. Dans le reste, il est appuyé, soutenu par Homère et les autres poètes, épiques ou lyriques, qui ont chanté les aventures des rois grecs rentrant dans leur patrie après la chute de Troie. Grâce à ces poètes, toutes les îles de l'archipel, tous les rivages de la mer d'Ionie étaient peuplés de fan-

(1) Heyne a montré que, tandis que les traditions ordinaires supposent que la navigation d'Énée est achevée en trois ans, chez Virgile elle dure sept ans entiers.

taisies charmantes qu'ils avaient semées sur la route de leurs héros. Virgile pouvait choisir : en quelque lieu qu'il conduisît Énée, il était sûr de réveiller dans toutes les imaginations des souvenirs poétiques. Homère, Sophocle, Pindare et les autres devenaient ainsi ses collaborateurs, et il faisait profiter son poème de l'admiration qu'inspiraient leurs ouvrages. Mais une fois qu'il aborde en Italie, toutes ces ressources lui manquent. Sur cette terre ingrate, que la poésie n'a pas touchée de son aile, qui, au lieu du trésor des fables grecques, ne lui offre que quelques maigres et prosaïques légendes, il faut qu'il tire presque tout de lui-même. Je ne veux pas trop l'en plaindre : à partir de ce moment, son œuvre devient peut-être moins facile et moins riante, mais elle est plus originale et lui appartient davantage. C'est là qu'il nous donne sa véritable mesure. Quelque admiration qu'on éprouve pour les merveilles dont il a rempli les six premiers livres, il y a dans les autres plus d'invention et de génie véritable; c'est sur eux qu'il convient de le juger.

La composition d'abord en est parfaite. On ne s'aperçoit pas des efforts que le poète a dû faire pour embellir une matière par elle-même assez aride et mettre quelque variété dans un ensemble un peu monotone; les incidens sont si habilement amenés, ils semblent si bien sortir du sujet, qu'on a peine à se figurer tout ce qu'il a fallu d'imagination et d'artifice pour les lier entre eux. Ce mérite est de ceux qui ne frappent guère à la lecture d'un bon poème. L'ordre et la suite sont des qualités si naturelles qu'on ne songe pas à les remarquer dans les ouvrages où elles se trouvent; pour en sentir le prix, il faut lire ceux qui ne les possèdent pas. A ce point de vue, l'on peut dire que la lecture des poètes épiques de la décadence romaine, qui se sont donné tant de mal pour être intéressans et y ont si peu réussi, profite beaucoup à Virgile. Valérius Flaccus, Silius Italicus, Stace surtout, cet homme de tant de finesse et de talent, dont le poème n'est qu'un amas de brillans épisodes laborieusement rapprochés sans être réunis, nous font apprécier comme il convient, dans l'*Énéide*, la simplicité de l'action, l'adroite liaison des parties et l'harmonie de l'ensemble. Mais on sera plus sensible encore à ces mérites si l'on compare Virgile à lui-même. Dans les premiers chants de son poème, le récit se disperse quelquefois, et il y a même un livre entier, le cinquième, dont on pourrait à la rigueur se passer. On ne trouve rien de semblable dans la dernière partie de l'ouvrage. Là, tout se suit et s'enchaîne, et l'auteur marche devant lui sans s'écarter jamais de sa route. L'action, pressée, rapide, ne s'arrête pas un moment. Elle est si simple, qu'on peut l'embrasser d'un coup d'œil, et il n'y a

rien de plus facile que de la résumer en quelques mots. Pendant trois livres, le sort est contraire aux Troyens : Junon parvient à rompre l'alliance qu'ils allaient faire avec Latinus; tous les peuples italiens prennent les armes contre eux, et, tandis qu'Énée est allé se procurer l'appui d'Évandre et des Étrusques, Turnus assiège son camp et parvient presque à s'en emparer. Au dixième livre, Énée revient avec des troupes nouvelles, et la fortune change à son arrivée. Il commence par repousser les Latins, qui attaquaient ses soldats, puis il les poursuit à son tour jusqu'à Laurente, et termine la guerre par la mort de Turnus. Cette disposition est à peu près la même que celle de l'*Iliade*, où nous voyons Hector s'avancer de plus en plus vers les vaisseaux des Grecs, puis reculer devant Achille jusque sous les murs de Troie, où il est tué. Mais les événemens sont si touffus dans Homère, que la richesse des détails ne permet pas toujours de se rendre compte de l'ensemble. Chez Virgile, qui est plus sobre, plus serré, le plan général s'aperçoit mieux; on se rend mieux compte de ce double mouvement en sens inverse, qui constitue la marche de l'action; et, comme l'unité de l'œuvre est plus apparente, il me semble que l'intérêt est plus vif.

Je trouve aussi que, dans ces derniers livres, on est plus frappé du dessein du poète, et que la pensée qui anime l'œuvre entière y est plus visible qu'ailleurs. Cette pensée, on peut le dire, se retrouve partout; il n'y a pas de chant dans l'*Énéide* où Rome ne soit glorifiée, et précisément la fin du sixième contient un admirable résumé de son histoire. Le patriotisme de Virgile est si ardent qu'il cherche et trouve partout l'occasion de se manifester. On en éprouve quelque surprise quand on songe que ce poète, qui a chanté Rome avec tant de passion, n'était pas tout à fait Romain de naissance. Pendant longtemps, le parti aristocratique avait obstinément refusé d'accorder le droit de cité complète aux habitans de la Cisalpine. Ces grands seigneurs vaniteux se plaisaient à leur faire sentir, par toute sorte d'outrages, qu'ils étaient toujours des sujets et des vaincus. Virgile avait dû entendre raconter, dans sa jeunesse, l'histoire de ce décurion de Côme que Marcellus avait fait un jour battre de verges pour bien lui prouver qu'il n'était pas un citoyen. C'est seulement en 712, après la bataille de Philippes, que les Cisalpins, qui avaient reçu de César le droit de cité, furent mis tout à fait sur le même rang que les autres Italiens. Virgile avait alors vingt-huit ans; mais il n'avait pas attendu si tard pour être Romain de cœur. Il faut vraiment que Rome ait exercé un attrait extraordinaire sur le monde pour que ses anciens ennemis soient devenus si vite pour elle des alliés fidèles et des citoyens dévoués. On la représente

d'ordinaire comme l'objet de l'exécration des vaincus; c'est une bien grande erreur, au moins pour ce qui concerne l'Occident. Elle a su, en quelques années, s'y faire pardonner sa conquête. Il est remarquable que ceux qui l'ont le plus aimée dans la suite, qui l'ont servie avec le plus de zèle, célébrée avec le plus d'affection, ne lui appartenaient pas par la naissance et descendaient des peuples qu'elle avait si rudement soumis. Virgile fut donc un patriote avant presque d'être un citoyen; seulement son patriotisme ne ressemble pas tout à fait à celui des vieux Romains de la république : ceux-là ne voyaient que Rome, et la grande ville était tout pour eux. Virgile aussi l'admire beaucoup, mais il ne la sépare pas de l'Italie. La patrie n'est pas pour lui tout entière dans l'enceinte de Servius; elle comprend toute la contrée que renferment les Alpes et la mer. Ce grand pays, qu'il avait connu si malheureux pendant les guerres civiles, qu'il voyait si riche et si florissant sous la domination d'Auguste, il lui était très tendrement attaché (1). Il l'avait déjà chanté en vers admirables dans ses *Géorgiques :*

> Salve, magna parens frugum, Saturnia tellus,
> Magna virum!

Lorsque plus tard, répondant au vœu de l'empereur et au désir de tous les Romains, il prit la résolution d'écrire son épopée, il entendait bien associer toute l'Italie à la gloire dont il voulait couronner Rome. C'est avec cette pensée qu'il se mit à l'œuvre, mais il ne put la réaliser entièrement que dans les six derniers livres. L'action, qui avait voyagé jusque-là dans le monde entier, se concentre alors sur les plaines du Latium. Le théâtre où se joue cette grande partie est en réalité fort restreint : il ne s'étend pas au-delà de quatre ou cinq lieues carrées; mais, dans cette petite plaine qui va d'Ostie à Laurente et des collines à la mer, Virgile a eu l'adresse de grouper toute l'Italie. Il y a, dans l'armée de Turnus, des Latins,

(1) Le grammairien Servius nous dit « qu'on voit bien que Virgile était très curieux de tout ce qui concernait l'Italie. » Quoiqu'on connaisse mal sa vie, on peut affirmer qu'il l'avait souvent visitée, s'enquérant, dans les villes qu'il traversait, de leurs vieilles histoires, mais admirant surtout les beaux sites et les riches campagnes. On nous dit qu'il se plaisait à séjourner à Tarente, à Naples, en Sicile, où il se sentait plus près de la Grèce. Il est question, dans l'*Énéide*, de Baïes et des travaux du port de Jules, qu'Agrippa y faisait bâtir. Il n'avait pas oublié non plus les plaines de Mantoue et ce petit champ qui lui avait coûté tant de larmes quand on avait voulu le lui ôter. Il avait conservé de ce beau pays un souvenir si présent que longtemps après il décrivait avec admiration « ces chênes aériens qui se dressent sur les bords transparens de l'Adige et du Pô et qui lèvent jusqu'au ciel leurs cimes touffues. » On verra enfin, dans la suite de ce travail, qu'il avait dû parcourir avec le plus grand soin toute cette côte de la mer où il a placé l'action de son poème.

des Sabins, des Volsques, des Marses, des Ombriens, et jusqu'à des Campaniens, c'est-à-dire des représentans de toutes ces nobles races de l'Italie centrale qui ont tant fourni de soldats aux armées romaines. Énée joint à ses Troyens les Grecs d'Évandre et les Étrusques de Tarchon; et, comme à ce moment l'Étrurie étendait sa domination jusqu'aux Alpes, le poète en prend occasion de mettre parmi les troupes d'Énée des Ligures, des Cisalpins, et, en passant, de parler un peu de sa chère Mantoue. Il n'y avait que la pointe de l'Italie méridionale, possédée alors par les Grecs, qui restât en dehors de son sujet. Il trouve moyen de l'y rattacher de quelque manière: il imagine que Turnus envoie une ambassade à Diomède, qui règne sur ces contrées, pour lui demander son alliance. De cette façon, quoique Diomède refuse de prendre les armes, son nom et celui des villes qu'il gouverne n'est pas tout à fait absent de l'*Énéide*. C'est ainsi que le poète est arrivé à y faire figurer tous les peuples de l'Italie, leur créant dans le passé des souvenirs communs au moment où ils venaient de s'unir sous l'hégémonie de Rome, et les intéressant tous ensemble au succès de son œuvre.

Ces réflexions générales terminées, entrons enfin dans l'étude des faits principaux que racontent les six derniers livres de Virgile et suivons-les autant que possible sur le pays qui en a été le théâtre.

II.

Dans sa longue navigation, Énée s'est approché plus d'une fois de l'Italie. Quand il quitte l'Épire, où Hélénus et Andromaque viennent de lui faire un si bon accueil, il aperçoit au loin devant lui des terres basses avec des collines noyées dans la brume: c'est l'Italie. « L'Italie! s'écrie le premier Achate. — L'Italie! » reprennent tous ses compagnons, en la saluant d'un cri joyeux. Le cœur bat de plaisir à Énée quand il aborde pour la première fois le pays que les destins lui promettent et que sa race doit rendre si glorieux. Mais ce n'est pas de ce côté qu'il peut y pénétrer : la terre qu'il a sous les yeux est toute grecque et peuplée d'ennemis; il se contente d'y passer une nuit furtivement et continue sa route le long du golfe de Tarente. Plus tard, après son séjour à Carthage et en Sicile, où un autre fugitif de Troie, Aceste, lui donne l'hospitalité, il s'arrête à Cumes pour consulter la sibylle et descendre aux enfers. Mais ce n'est pas encore l'endroit où il doit se fixer ; il faut qu'il se rembarque et qu'il se dirige vers ces terres du Latium « qui semblent toujours fuir devant lui. » Enfin, après qu'il a touché à Misène, à Palinure, à Caète, pour y ensevelir les compagnons qu'il a perdus, et doublé le promontoire où l'enchanteresse Circé tient sa cour, il arrive à l'embouchure du Tibre.

« Déjà la mer se colorait des rayons du jour et l'aurore montait à l'horizon sur son char de rose. Tout à coup, les vents tombent, la brise cesse de souffler, et il faut lutter avec les rames contre l'onde immobile. Alors Énée aperçoit sur la rive un bois touffu ; au milieu, coule le Tibre, au cours riant, qui traîne ses sables jaunes et avec des tourbillons rapides se jette dans la mer. Alentour et au-dessus de ses eaux, des oiseaux aux couleurs variées, hôtes habituels du bois et du fleuve, enchantaient l'air de leurs accens et voltigeaient parmi les arbres. Énée ordonne à ses matelots de se diriger de ce côté et de tourner les proues vers la terre, puis il pénètre joyeusement dans le lit ombragé du Tibre. »

J'ai plus d'une fois parcouru cette côte où, par une matinée de printemps, débarqua le pieux Énée, et j'avoue que le spectacle que j'ai eu sous les yeux n'est pas tout à fait celui que Virgile vient de dépeindre. Le Tibre continue à tourbillonner sans bruit en rongeant ses rives et à rouler ses eaux jaunes vers la mer, mais les arbres sont rares sur cette plage désolée et je n'ai guère entendu les oiseaux y chanter. Au lieu de ce tableau d'idylle, on a devant soi un paysage monotone et silencieux qui fait naître dans l'âme une impression de tristesse et de grandeur. Il en était autrement du temps de Virgile, et il faut croire que, s'il a orné sa description de couleurs si riantes, c'est qu'il nous a dépeint ces lieux comme il les voyait. Près de l'embouchure du Tibre s'élevait Ostie, le vieux port de Rome, qui gagnait tous les jours en importance à mesure que les rapports de l'Italie avec les pays étrangers devenaient plus fréquens. Le moment approchait où la grande ville, incapable de se nourrir, allait être forcée de demander sa subsistance aux contrées voisines, l'huile à l'Espagne, le blé à l'Afrique et à l'Égypte. Toutes les denrées du monde commençaient à prendre le chemin d'Ostie, qui devenait de plus en plus riche et populeuse. C'est alors que Virgile l'a visitée ; il a vu le Tibre comme l'avaient fait ces négocians enrichis qui venaient chercher un peu de fraîcheur et de repos sur ses bords, après les fatigues de la journée. Tout ce pays avait alors un aspect bien différent de celui que dix siècles d'abandon et de solitude lui ont donné. L'île sacrée, entre Porto et Ostie, est devenue un désert où paissent quelques bœufs sauvages, et que le voyageur ose à peine traverser ; c'était alors un lieu très fréquenté où le préfet de Rome, avec une partie de la population, venait célébrer des fêtes brillantes. On nous dit que le sol y formait toute l'année un véritable tapis de verdure ; qu'au printemps il y poussait tant de roses et de fleurs de toute sorte que l'air en était embaumé et qu'on l'appelait le séjour de Vénus. Les rives du Tibre, jusqu'à Rome, étaient couvertes sans interruption de belles villas : « Il en a plus à lui seul, dit

Pline, que tous les autres fleuves réunis. » Aux approches de la grande ville, il était bordé de jardins délicieux, où les grands seigneurs aimaient à réunir leurs amis des deux sexes dans des festins joyeux pendant lesquels on s'amusait à voir les bateaux descendre et remonter le fleuve. On ne peut douter que Virgile n'ait assisté plus d'une fois à ces divertissemens de l'aristocratie romaine, et il y songeait sans doute en décrivant, comme il l'a fait, dans le huitième livre, le voyage qu'entreprend Énée pour aller à la ville d'Évandre. On ne saurait imaginer de navigation plus agréable : « Les vaisseaux glissent sur les eaux ; le fleuve s'étonne, la forêt regarde avec surprise ce spectacle, nouveau pour elle, de boucliers étincelans et de navires aux couleurs brillantes qui nagent sur les flots. Les rameurs travaillent sans relâche, ils s'avancent au milieu des longs détours du Tibre ; ils passent sous une voute d'arbres épais, et il semble que leur proue fend les forêts dont l'image se reflète sur l'eau tranquille. » Si l'on excepte les sinuosités du fleuve paresseux, il n'y a plus rien aujourd'hui qui ressemble à ce tableau séduisant. Un vieil écrivain, antérieur de plus d'un siècle à Virgile et qui vivait sans doute à une époque où le travail de l'homme n'avait pas encore transformé cette nature ingrate, parle bien autrement que lui. Il représente Énée saisi de tristesse à la vue de ce pays que lui cède Latinus et où il lui faut vivre désormais. « Il était fort mécontent, nous dit-il, d'être tombé sur une terre si aride et si sablonneuse : *ægre patiebatur in eum devenisse agrum macerrimum litorosissimumque.* » Cette phrase énergique représente à merveille l'aspect du pays tel que nous le voyons aujourd'hui. Quand, du haut d'un de ces tertres formés par l'amoncellement des ruines, nous jetons les yeux autour de nous, il nous est impossible de ne pas plaindre ce pauvre chef troyen, qui vient de quitter les riches campagnes de l'Asie, et à qui les dieux ont fait payer par tant de fatigues et de périls la possession de quelques lieues de sable.

Virgile lui prête d'autres sentimens ; il le représente enchanté du spectacle qui s'offre à lui et tout joyeux d'aborder sur cette rive inconnue. C'est qu'il espère qu'il est enfin arrivé au terme de son voyage et que la terre qu'il va fouler est celle où les destins le conduisent. Mais quand on connaît le pieux Énée, on peut être certain qu'il ne se fiera pas légèrement à ses espérances. Avant de commencer à fonder un établissement solide, il attendra que les dieux lui aient montré par des signes manifestes qu'il ne se trompe pas ; pour qu'il ait pleine confiance, il faut qu'ils lui prouvent à deux reprises, par deux prodiges successifs, qu'il est dans le pays où il doit rester. Ces prodiges, que Virgile raconte en détail, ont dans son œuvre un caractère particulier. Ils étonnaient déjà les critiques de

l'antiquité, ils surprennent encore plus les lecteurs modernes (1) et ont donné lieu à de grandes discussions. Puisque nous sommes précisément sur le terrain où ils se sont produits, occupons-nous d'eux un moment.

On sait quelle place tient la religion dans l'*Énéide*, et que cette religion est, pour l'essentiel, celle d'Homère. Je ne puis pas raconter ici comment il s'est fait que les dieux de la Grèce et de Rome, qui à l'origine ne se ressemblaient pas, ont fini par se confondre. Les amis des lettres grecques aidèrent sans doute beaucoup à cette confusion ; dans tous les cas, ils en ont été fort heureux : elle leur permettait, lorsqu'ils composaient quelque œuvre poétique, de faire agir ou parler Jupiter et Minerve comme Zeus ou Athéné, et d'imiter franchement ces chefs-d'œuvre dont leur imagination était charmée. Il n'y a pas de doute que Virgile ne l'ait acceptée aussi très volontiers : il aimait trop Homère pour ne pas saisir avec empressement toutes les occasions de se rapprocher de lui. On voit pourtant qu'il a cherché à conserver de quelque façon à sa mythologie un caractère national, et c'est là son originalité parmi les poètes de son pays. D'abord, il est visible que, lorsqu'il emprunte une fable aux poètes grecs, il s'efforce d'en placer le théâtre dans quelque coin de la terre italienne. Au lieu d'évoquer les morts sur un champ d'asphodèles, dans une île inconnue de l'océan, comme fait Ulysse, Énée descend aux enfers près du lac Averne, à l'endroit où les gens du pays placent une entrée du Tartare. La demeure où Vulcain forge les armes divines n'est plus à Lemnos, mais près de la Sicile, dans une de ces îles volcaniques « d'où l'on voit jaillir des feux qui ressemblent à ceux de l'Etna. » Tisiphone, quand elle a fini son œuvre de discorde et qu'elle veut quitter la terre, se précipite dans le lac d'Amsanctus, qui exhale des vapeurs empestées. Enfin Junon, qui veut regarder de près les derniers combats de Turnus et d'Énée, quitte l'Olympe et se place sur les hauteurs du mont Albain, où s'éleva plus tard le temple célèbre et national de Jupiter Latiaris (2). C'était une façon de rattacher à l'Italie cette mythologie

(1) Voltaire craint tellement qu'on ne les trouve ridicules qu'il éprouve le besoin d'excuser Virgile de les avoir racontés. « N'est-il pas vrai, dit-il, que nous permettrions à un auteur français qui prendrait Clovis pour son héros de parler de la sainte ampoule, qu'un pigeon apporta du ciel dans la ville de Reims pour oindre le roi et qui se conserve encore avec foi dans cette ville? Tel est le sort de toutes ces anciennes fables où se perd l'origine de chaque peuple, qu'on respecte leur antiquité en riant de leur absurdité. Après tout, quelque excusable qu'on soit de mettre en œuvre de pareils contes, je pense qu'il vaudrait encore mieux les rejeter entièrement : un seul lecteur sensé que ces faits rebutent mérite plus d'être ménagé qu'un vulgaire ignorant qui les croit. »

(2) Il est curieux, à ce propos, de noter à quel point Horace et Virgile ont des tendances contraires : tandis que le patriote Virgile, qui tient à donner une couleur

étrangère et d'y intéresser tous les Romains en la rapprochant d'eux. Mais il a voulu faire plus encore. L'invasion de la religion hellénique n'avait pas supprimé toutes les anciennes fables des peuples italiens; quelques-unes survivaient, attachées à des villes ou à des temples dont elles expliquaient la naissance. Elles étaient grossières, comme le peuple qui les avait créées et les gens du monde, qui trouvaient qu'elles rappelaient la rusticité des aïeux, s'en moquaient volontiers. Virgile était plus respectueux pour elles; leur antiquité les lui rendait chères et il pensait qu'ayant bercé l'enfance du peuple romain, elles avaient droit à figurer dans un poème qui racontait ses origines. Sans doute, ce n'était pas une entreprise aisée que de les mettre à côté des fables homériques, si élégantes d'ordinaire et si gracieuses, et elles risquaient beaucoup d'y faire une pauvre figure; mais ce péril n'arrêta pas le poète, et il voulut précisément qu'Énée, à son premier pas dans le Latium, fût pour ainsi dire accueilli et salué par une vieille légende latine.

« Les Troyens, nous dit-il, venaient d'attacher leurs vaisseaux aux rives verdoyantes du Tibre. Énée avec les principaux chefs et le bel Iule, se reposent sous les branches d'un arbre élevé. Ils préparent leur repas; et d'abord, sous les mets dont ils doivent se nourrir, ils placent des gâteaux de pur froment (c'était Jupiter lui-même qui leur suggérait cette idée), puis ils chargent de fruits champêtres cette table composée des produits de Cérès. Il arriva que, tous ces mets étant épuisés, leur faim, qui n'était pas rassasiée, les contraignit d'attaquer ces légers gâteaux. Ils les prennent à la main, obéissant aux destinées, ils les portent à leur bouche et ne ménagent pas leur surface large et ronde : « Ah! s'écrie Iule en plaisantant, voilà que nous mangeons aussi nos tables! » Il n'en dit pas davantage; mais cette parole suffit pour annoncer aux Troyens la fin de leurs maux. Énée la recueille aussitôt de la bouche de son fils, et, frappé de l'accomplissement de l'oracle, il la médite en silence. Puis, tout d'un coup : « Salut, s'écria-t-il, terre que les destins m'ont promise! et vous aussi, salut, fidèles Pénates de Troie! voici votre demeure, voici votre patrie! Mon père Anchise (je m'en souviens aujourd'hui) m'a révélé autrefois les secrets de l'avenir : « Mon fils, me disait-il, lorsqu'arrivé sur des rivages inconnus, la faim te forcera, après avoir épuisé tout le reste, à dévorer aussi tes tables, espère alors une demeure fixe, et souviens-toi de tracer en ces lieux l'enceinte d'une ville nouvelle. » Voilà donc cette faim terrible qu'on nous annonçait! Oui, nous

latine aux fables grecques, semble vouloir confondre l'Olympe avec le mont Albain; Horace, à qui ce souci est fort indifférent, se moque de ceux qui veulent identifier le mont Albain avec le Parnasse et qui prétendent en faire le séjour des Muses : *Dictitet Albano Musas in monte locutas.*

venons de subir la dernière épreuve qui doit mettre un terme à nos courses errantes. »

Heyne, qui, ayant passé sa vie à commenter Virgile, fait ordinairement profession de l'admirer beaucoup, ne peut s'empêcher ici d'être scandalisé. Cette légende des tables mangées lui semble « tout à fait ridicule et indigne de la majesté du poème épique. » Il faut reconnaître qu'elle a le caractère d'une fable de paysans; ils aiment assez à raconter de ces histoires qui paraissent d'abord terribles et se terminent d'une façon presque plaisante. Celle-là était sans doute ancienne et se redisait depuis longtemps dans les cabanes des laboureurs du Latium (1). Virgile est allé l'y chercher, et, loin de l'en blâmer, comme Heyne, je crois qu'il faut le féliciter d'avoir eu le courage de l'introduire dans son poème, d'autant plus qu'il n'ignorait pas que beaucoup de ses lecteurs en seraient choqués. Il connaissait, lui aussi, ces railleurs et ces sceptiques auxquels s'adresse Ovide, lorsqu'au moment de parler du vieux Janus et de ses surnoms ridicules il leur dit : « Vous allez rire. » Il a même fait des efforts visibles pour les désarmer : nous voyons bien qu'il cherche à préparer ces beaux esprits malins à cette histoire rustique et à les familiariser avec elle. Afin qu'ils soient moins surpris quand ils l'entendront raconter, il la fait annoncer plusieurs fois d'avance (2); il charge de ce soin les Harpies, vieilles divinités grecques, grossières et un peu grotesques, tout à fait propres à cet office. Quant au récit lui-même, je viens de le citer tout entier, et il est facile de voir avec quelle adresse il est fait. On n'y trouve pas de ces petites malices, comme il y en a chez Ovide, qui sont destinées à prouver que le poète n'est pas dupe de l'histoire qu'il raconte et qu'il en sourit le premier; tout y est simple et sérieux. Il faut pourtant remarquer le rôle que le poète donne à Iule dans cette affaire; c'est lui qui s'aperçoit qu'on a mangé les tables et qui le dit. Dans une autre bouche ce propos pourrait surprendre, il convient à un enfant chez qui ces petites observations sont naturelles. Sans qu'il y paraisse,

(1) Il est vraisemblable que certains rites du culte des Pénates lui avaient donné naissance. Il était d'usage d'offrir à ces petits dieux les prémices des repas, et on les leur présentait sur des tranches de pain qu'on appelait *mensæ paniceæ*. Naturellement elles étaient sacrées, et il fallait supposer une terrible famine pour qu'on osât y toucher. Manger les *paniceæ* voulait donc dire simplement souffrir d'une de ces grandes disettes qui forcent à ne rien respecter. Telle devait être l'origine de la prédiction faite aux Troyens et qui les effrayait tant. La bonhomie ingénieuse des paysans latins trouva le moyen que raconte Virgile pour accomplir l'oracle à peu de frais.

(2) On vient de voir que, dans le récit de Virgile, Énée ne parle que d'Anchise; c'est lui seul qui lui a prédit qu'il en viendrait à manger ses tables. Il est donc vraisemblable que la prédiction des Harpies a été ajoutée plus tard par le poète. Je ne crois pas qu'il soit téméraire de supposer, comme je viens de le dire, que Virgile ne l'a fait que parce qu'il craignait le mauvais effet que pouvait produire son récit sur quelques lecteurs et qu'il voulait le justifier et les y préparer d'avance.

Virgile s'y est donc pris avec beaucoup d'habileté pour nous faire accepter cette légende naïve.

L'autre était plus importante et jouissait dans le pays d'une plus grande popularité. — La première aventure, que nous venons de raconter, assurait Énée qu'il avait enfin mis le pied sur la terre qui lui était promise, et lui ordonnait de faire un premier établissement à l'endroit même où il venait de débarquer. Mais ce n'était pas là le terme de sa fortune. Les Troyens ne resteront pas dans cette sorte de camp retranché qu'ils vont construire à l'embouchure du Tibre; ils doivent en sortir pour s'avancer à de plus grandes conquêtes, s'enfonçant de plus en plus dans l'intérieur du pays, et bâtissant, chaque fois qu'ils s'arrêteront, une ville nouvelle. Cette marche, dont Rome est le but, il faut qu'Énée la connaisse : il mérite d'être mis dans les secrets de l'avenir, car il se donne assez de mal pour le préparer. S'il ne travaillait que pour lui, il y a longtemps qu'il se serait fixé sur quelque terre tranquille pour y terminer en paix son existence agitée. Mais il se doit à ses descendans, il ne faut pas qu'il les prive des pays sur lesquels ils sont appelés à régner et de la gloire qui les attend. N'est-il pas juste que, pour se consoler des fatigues et des périls auxquels il s'expose, il puisse au moins se rendre compte de ce qui doit arriver après lui et entrevoir ces grandes destinées pour lesquelles il prend tant de peine? Voici de quelle manière les dieux lui font connaître l'avenir.

Quand Énée ne peut plus douter de l'hostilité des Latins, il est inquiet de la guerre qui le menace et en proie à mille soucis. Le soir venu, il s'étend sur le rivage, « sous la voûte fraîche des cieux, » et ne s'endort qu'après tous les autres, bien avant dans la nuit. Pendant son sommeil, un dieu lui apparaît, « vêtu d'une légère tunique de pourpre, aux plis azurés, et la tête couverte d'une couronne de roseaux. » Il se nomme : c'est le fleuve même auprès duquel le héros repose, le Tibre chéri du ciel, qui coule à pleins bords le long des plaines fertiles.

> Ego sum, pleno quem flumine cernis
> Stringentem ripas et pinguia culta secantem,
> Cœruleus Tibris, cœlo gratissimus amnis.

Il commence par redire à Énée, qui ne saurait trop le savoir, que cette terre est bien celle où il doit s'établir : « C'est ici ta demeure assurée; ici doivent se fixer tes Pénates; » et pour qu'il ne se croie pas le jouet d'un songe, il lui annonce un signe manifeste de la volonté divine : « Sous les chênes qui couvrent ce rivage, tu trouveras une énorme laie étendue, qui vient de mettre bas trente petits; elle est blanche, et ses petits, blancs comme leur mère, sont suspendus à ses mamelles. Cet endroit est celui où s'élè-

vera la ville que tu dois bâtir (*Lavinium*); c'est le terme de toutes tes fatigues. De là partira plus tard, après trente années révolues, ton fils Ascagne, pour aller fonder Albe, la noble ville, dont le nom rappellera l'origine (*Alba*, la blanche). Sois sûr que mes prédictions ne te trompent pas. » En effet, Énée trouve, en se réveillant, la laie blanche couchée sur le rivage, avec ses trente petits, et les immole à Junon.

Cette légende, comme la précédente, est une histoire de paysans : le jeu de mots qui en est le fond, et qui explique le nom de la ville d'Albe, en indique assez l'origine. De plus, ces paysans sont des habitans du Latium; ils appartiennent à un pays dont les porcs forment la principale richesse; le vieux Varron parle avec vanité de ceux qu'il élève dans ses domaines, et il croit flatter ses compatriotes en les appelant des porchers, *porculatores italici*. On peut dire à la vérité que ces animaux figurent plus avantageusement dans une ferme que dans un poème épique. Homère sans doute ne répugne pas à parler d'eux; cependant lorsque Jupiter, dans son poème, veut redonner du cœur aux combattans par un présage favorable, il leur envoie d'ordinaire un aigle qui déchire un serpent ou qui tient un faon dans ses serres : l'aigle, il faut bien le reconnaître, a meilleure apparence qu'un porc ou qu'une laie. On a remarqué que Virgile lui-même, dans ses *Géorgiques*, c'est-à-dire dans un ouvrage où il chantait l'agriculture italienne, n'a pas donné tout à fait à ces animaux la place qu'ils méritaient d'occuper; il ne parle du porc que deux ou trois fois; encore, dans un de ces passages, a-t-il cru devoir lui attribuer une attitude presque héroïque, qui le dénature entièrement :

> Ipse ruit dentesque sabellicus exacuit sus,
> Et pede prosubigit terram.

Nous ne trouvons plus les mêmes précautions timides dans l'*Énéide*. Il n'a pas hésité à y introduire la laie blanche et ses petits, et ne s'est pas demandé ce qu'en penseraient les délicats. Ici encore, il faut lui savoir quelque gré de son courage.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que Virgile n'a reproduit la vieille légende qu'après que le temps lui avait fait subir de grandes modifications ; mais le récit même qu'il en fait permet aisément de la ramener à sa forme primitive. Quoi qu'il prétende, ce n'est pas pour expliquer la naissance de Lavinium qu'on l'avait créée; ceux qui les premiers imaginèrent cette fable naïve ne songeaient qu'à la ville d'Albe, qui était alors la métropole de la ligue latine. Ils racontaient que les Latins s'étaient un jour réunis au pied du mont Albain, leur montagne sacrée, et qu'ils consultaient les dieux pour

savoir en quel lieu ils devaient bâtir leur capitale. Tout à coup, pendant le sacrifice, la laie pleine qu'ils voulaient immoler s'échappe vers la montagne. Ils la suivent de loin, et à l'endroit où elle s'arrête pour y mettre bas ses petits, ils fondent leur ville. Les légendes de ce genre n'étaient pas rares dans la vieille mythologie des peuples aryens: à Bovilles, c'est un taureau; à Éphèse, un sanglier, qui, en se sauvant des mains des sacrificateurs, avaient indiqué le lieu où la ville devait s'élever. Ici la laie a été préférée parce que c'est l'animal qu'on immole dans les traités d'alliance, et les trente petits représentent les trente cités qui formaient la confédération. Tout est, comme on voit, parfaitement simple et naturel dans le récit primitif, et on n'a nul besoin d'un augure ou d'un aruspice pour comprendre ce qu'il voulait dire.

Plus tard, quand la légende d'Énée se fut implantée à Rome, qu'on fit du héros troyen le fondateur de Lavinium, et de Lavinium la ville sacrée des Pénates, on voulut rapporter à la nouvelle métropole de la ligue latine le récit merveilleux qu'on avait imaginé pour l'ancienne. Mais il ne pouvait s'accommoder à sa nouvelle destination sans subir quelques changemens. On supposa que la laie blanche s'était arrêtée à l'endroit où Énée bâtit Lavinium, mais en même temps on continua d'admettre qu'elle avait donné son nom à Albe, en sorte que le prodige se trouvait concerner les deux villes à la fois, ce qu'il est bien difficile de comprendre. De plus, on imagina que les trente petits signifiaient les trente années qui séparent la fondation des deux villes. Virgile était forcé par le sujet même qu'il avait choisi d'adopter cette dernière forme de la légende (1); ce n'était pas, comme on vient de le voir, la plus simple et la plus naturelle. Mais qu'importaient ces petites obscurités de détail dans la narration d'un miracle? Le fond de l'aventure subsistait; il était toujours question de la laie et de ses petits, et les gens dont ces récits merveilleux avaient charmé la jeunesse étaient heureux de les retrouver dans le poème de Virgile.

III.

Nous voici amenés, par la prédiction du Tibre, à parler de Lavinium. Il est souvent question de cette ville dans l'*Énéide*, quoi-

(1) Virgile a même introduit dans la légende une obscurité et une inexactitude nouvelles. En admettant que la laie blanche ait été trouvée, comme il le dit, sur les bords du Tibre, il aurait fallu supposer qu'elle s'enfuit jusqu'au lieu où doit s'élever Lavinium. Mais il a pensé que ce serait un spectacle ridicule de montrer Énée et ses soldats poursuivant une laie pendant près de huit kilomètres, et il a pris bravement son parti de la faire immoler où on l'a rencontrée. Mais alors on ne comprend plus l'expression : *Is locus urbis erit*, car Lavinium est à six milles des bords du Tibre. Servius dit qu'il faut traduire comme s'il y avait : *in ea regione*, c'est-à-dire, dans le pays, dans les environs, ce qui est bien vague et bien arbitraire.

qu'elle n'existe pas encore; c'est qu'en réalité elle forme le seul lien qui unisse la légende d'Énée à l'histoire de Rome. Par elle-même, une petite bourgade, dans une plaine solitaire, devait être assez indifférente aux maîtres du monde; Virgile a tenu à leur rappeler plusieurs fois les droits qu'elle avait à leur respect et à leur affection. Au début même de son ouvrage, Jupiter, qui veut consoler Vénus des mésaventures de son fils, lui dévoile l'avenir réservé à ses descendans. Il lui montre d'abord Énée fondant Lavinium pour y établir ses dieux fugitifs : c'est le point de départ de ces glorieuses destinées. De Lavinium doit plus tard sortir Albe, et Albe à son tour donnera naissance à Rome, en sorte que toute la grandeur romaine est rattachée à la fondation de la ville d'Énée. Les Pénates auxquels il doit bâtir une demeure sur une colline du Latium sont le gage de l'empire éternel que les dieux promettent au peuple qui porte la toge :

His ego nec metas rerum nec tempora pono;
Imperium sine fine dedi.

Du temps de Virgile, la petite ville devait déjà être à moitié déserte. C'était, du reste, le sort commun de la plupart de celles dont il a parlé et qui font si grande figure dans son poème. Il nous apprend lui-même, à propos d'Ardée, la capitale des Rutules, « que c'est encore un grand nom, mais que sa fortune est passée. » Je me figure qu'Ardée était, comme aujourd'hui, un village de quelques maisons, entouré de vieux murs, sur une colline escarpée. Strabon, qui parcourut tout ce pays à l'époque d'Auguste, nous dit que, depuis les ravages des Samnites, il n'a pas pu se relever de ses désastres et qu'il n'y reste que des vestiges des villes anciennes et illustres qui dataient d'Énée. Un siècle plus tard, Lucain constate le même abandon. « Ce sont, dit-il, des amas de ruines qui marquent la place de Véies, de Gabies, de Cora. A l'endroit où s'élevait Albe, où les Pénates de Lavinium avaient leur temple, on ne voit plus qu'une campagne dépeuplée ; » il ajoute que partout les murs des cités sont trop vastes pour leurs habitans, que les campagnes manquent de laboureurs et qu'une seule ville suffit pour contenir tous les Romains. Il veut dire sans doute que cette ville a fini par absorber l'Italie (1). Déjà Rome faisait le vide autour

(1) Bonstetten, dépeignant l'état de ce pays en 1804, parle à peu près comme Lucain : « Quelques-unes des cinquante-trois nations qui existaient jadis dans le Latium sont représentées par une seule maison. La grande ville de *Gabii* n'est plus que la demeure d'un troupeau de vaches. *Fidènes*, où tant de milliers d'hommes périrent par la chute d'un amphithéâtre, est la masure d'une étable de moutons, et *Cures*, l'illustre patrie de Numa, une hôtellerie. *Antemnæ*, avec ses tours superbes, *Collatia*,

d'elle, et dès l'époque d'Auguste on pouvait prévoir qu'elle finirait par être entourée d'un désert. Il est donc vraisemblable que la plupart des villes latines, quand Virgile les a connues, commençaient à prendre l'aspect désolé qu'elles ont de nos jours. C'était une raison pour qu'il les aimât davantage. Elles ont dû lui plaire par leur tristesse même et leur solitude ; riches, florissantes, peuplées, elles lui auraient inspiré moins d'affection. Ses biographes racontent qu'il se sentait mal à l'aise dans les grandes cités populeuses et qu'il s'en éloignait le plus qu'il pouvait. Il devait au contraire visiter volontiers ces pauvres villes abandonnées. Le contraste saisissant entre leur ancienne fortune et leur misère présente les lui rendait plus chères, et l'on sent qu'il n'a jamais parlé d'elles qu'avec émotion.

Parmi toutes ces anciennes cités, qui ne subsistaient plus qu'à demi ruinées et désertes, Lavinium avait une importance particulière : « C'est là, disait Varron d'un ton solennel, c'est là que sont les Pénates du peuple romain; *ibi dii Penates nostri.* » Ils avaient témoigné dans une circonstance grave qu'ils ne voulaient pas résider ailleurs. On racontait qu'Ascagne ayant essayé de les transporter avec lui dans la ville qu'il venait de bâtir, deux fois de suite ils quittèrent leur temple d'Albe, quoiqu'on eût fermé les portes avec soin, et retournèrent la nuit à Lavinium. Il fallait bien les y laisser puisqu'ils n'en voulaient pas sortir, et comme ils se seraient fâchés s'ils avaient perdu tous leurs adorateurs, on y envoya six cents habitans qui furent forcés d'y demeurer pour leur faire des sacrifices. Dès lors Lavinium fut entièrement consacré à leur culte. C'était une sorte de ville sainte, comme il y en a encore quelques-unes en Italie, qui ne contiennent que des églises ou des couvens et où l'on ne rencontre que des moines. Les prêtres ne manquaient pas non plus à Lavinium, si nous en croyons les inscriptions, qui en mentionnent un grand nombre, et même on nous fait remarquer, ce qui est une circonstance assez caractéristique, qu'ils y conservaient le costume ancien dans toute sa rigueur, tandis qu'on l'avait modifié à Rome pour le rendre plus commode. Le temple des Pénates était sans doute le plus important du pays; on le visitait beaucoup, mais, comme il n'était pas permis de pénétrer dans le sanctuaire, il régnait une assez grande incertitude sur ce que ces dieux pouvaient être. Les uns prétendaient qu'ils y étaient représentés sous la forme de petites statues assises avec une pique à la main; d'autres que c'étaient simplement des morceaux de fer ou d'airain qui n'avaient

Cenina, Veies, Crustumerium, et tant d'autres villes, qui prouvent l'état florissant du Latium, furent englouties en peu d'années par Rome naissante, déjà instruite à dévaster la terre, et l'on cherche encore le lieu où elles ont existé. »

pas de figure humaine. Le dévot Denys d'Halicarnasse, fort embarrassé entre ces affirmations contraires, s'en tire en disant qu'il ne faut pas parler de ce que les dieux ne permettent pas qu'on sache. D'ailleurs on n'avait pas besoin de les connaître pour les respecter : ils avaient accompli des miracles qui prouvaient leur puissance. On disait que deux jeunes filles, deux vestales sans doute, étant venues dormir dans leur temple pour être justifiées de certains reproches qu'on leur adressait, l'une des deux, qui n'était pas tout à fait sans tache, fut, pendant la nuit, frappée de la foudre, tandis que l'autre dormit à ses côtés sans s'éveiller. Il y avait encore à Lavinium d'autres édifices religieux qui, naturellement, prétendaient tous remonter jusqu'à l'époque d'Énée; on montrait aussi son tombeau dans la campagne : « C'est, dit Denys, un petit tertre, autour duquel on a planté des arbres disposés avec un ordre admirable et qui méritent d'être vus. » Sur le forum de la ville, des statues d'airain rappelaient quelques-unes des légendes qui avaient annoncé ses destinées. Comme on peut bien, la fameuse laie, avec ses trente petits, n'y était pas oubliée. Il était souvent question d'elle à Lavinium : on croyait posséder la cabane dans laquelle Énée l'avait immolée; ce qui était encore plus extraordinaire, c'est que les prêtres la montraient elle-même aux visiteurs conservée dans de la saumure. On voit que le culte des reliques date de loin en Italie.

Les villes saintes sont, en général, des villes tristes : on y est si occupé des intérêts sacrés qu'on y néglige les agrémens mondains; elles manquent d'ordinaire d'animation et de gaîté. Lavinium ne devait pas faire exception à la règle commune. La vieille ville avait pourtant ses jours de fête; tous les ans, à des époques fixes, des prêtres y arrivaient de Rome pour célébrer d'antiques cérémonies; les premiers magistrats de la république, les dictateurs, les consuls, les préteurs venaient y sacrifier aux Pénates quand ils entraient en charge. Un général n'aurait pas entrepris une grande expédition militaire sans être allé y consulter d'abord les dieux. On racontait que, quand le consul Hostilius Mancinus vint y prendre les augures avant de partir pour l'Espagne, les poulets sacrés se sauvèrent dans le bois; le consul ne tint pas compte de l'avertissement et alla se faire battre par les Lusitaniens. Mais, en dehors de ces occasions solennelles, qui ranimaient la ville de temps en temps, il est probable que la vie y était très monotone et qu'elle dépérissait tous les jours. On ne sait à quelle époque ni à la suite de quels événemens elle fut réunie à sa voisine, Laurente, l'antique cité de Latinus, qui, à côté d'elle, achevait de mourir. Dès lors ses citoyens prirent le nom de *Laurentes Lavinates*, et elle fut quelquefois appelée elle-même *Laurolavinium*. Les inscriptions nous montrent que les empereurs firent quelques efforts pour arrêter sa décadence. C'étaient

naturellement les plus zélés pour le culte des dieux ou les plus amis des anciennes traditions qui tenaient surtout à s'occuper d'elle, par exemple le bon Antonin, qui témoigna toute sa vie tant de respect pour les vieux souvenirs de Rome, ou Galerius, l'ardent persécuteur des chrétiens. On trouve encore, dans la correspondance de Symmaque, le dernier des païens, une marque d'affection donnée à cette ville, qu'il appelle *religiosa civitas*. A ce moment, le christianisme était victorieux, l'invasion approchait, et Lavinium allait entièrement disparaître avec le culte des Pénates.

Il ne reste aujourd'hui plus rien de l'ancienne ville, et son nom ne se retrouve plus sur la carte. On peut dire pourtant avec certitude où elle était située. Les savans s'accordent à croire qu'elle a été remplacée par le village de Pratica, et tout prouve qu'ils ont raison. Comme Lavinium, Pratica est à 16 milles (24 kilomètres) de Rome, à 24 stades (4 kilomètres) de la mer, à peu près à mi-chemin entre Ostie et Antium. En remuant le sol par hasard, on y a découvert beaucoup de débris antiques qui prouvent que, sur cet emplacement, a dû s'élever autrefois une ville de quelque importance, et, comme ces débris sont tantôt des fragmens de vases qui appartiennent à de vieilles fabriques, tantôt des morceaux de marbre et de porphyre qui rappellent les époques les plus somptueuses, Nibby en conclut que cette ville devait remonter aux temps les plus anciens et qu'elle existait encore sous l'empire. Enfin des inscriptions assez nombreuses ont été trouvées à Pratica ou dans les environs, et quelques-unes portent le nom de Lavinium, ce qui achève de lever tous les doutes.

Pratica occupe un plateau de médiocre étendue, qui, de presque tous les côtés, se dresse à pic sur la plaine. Quand on en a fait le tour et qu'on a vu du dehors combien les maisons du village, solidement appuyées sur le roc, sont d'un accès difficile, on se rend compte aisément des raisons qu'Énée pouvait avoir de bâtir sa ville en cet endroit. Il s'y trouvait en sûreté contre les attaques imprévues des Rutules ou des Volsques, de tous ces peuples dont Virgile nous dit que c'était une habitude et un plaisir pour eux de vivre de rapines :

> semperque recentes
> Convectare juvat prædas et vivere rapto.

D'un autre côté, l'étroitesse du plateau explique qu'il n'ait pas pu longtemps suffire à une population qui, dans les premiers temps, ne cessait de s'accroître. On n'a qu'à jeter les yeux sur Pratica pour comprendre le récit de Tite Live, qui nous dit qu'Ascagne, voyant que la ville de son père ne pouvait guère s'étendre, prit le

parti de la quitter et d'aller en fonder une nouvelle sur le mont Albain, entre la montagne et le lac.

Il n'y a qu'un seul chemin pour entrer à Pratica; c'est probablement le même que suivait le cortège des consuls et des préteurs quand ils venaient de Rome accomplir quelque cérémonie sacrée au temple des Pénates. La route, après avoir contourné un moment le village, y monte brusquement par une rampe assez rude et y pénètre en passant sous une porte qui pourrait être aisément défendue. Tout ici, on le voit bien, est préparé pour offrir un asile sûr à quelques laboureurs qui veulent se mettre à l'abri des pillards. La même cause explique la fondation de Lavinium et celle de Pratica : les gens qui, après la ruine de l'ancienne ville, se sont réunis de nouveau sur cet étroit plateau et l'ont entouré de murailles, voulaient échapper aux incursions des pirates barbaresques, qui, jusqu'à la prise d'Alger, n'ont cessé d'infester ces rivages. Le soir venu, les laboureurs s'empressaient de quitter la plaine, remontaient dans leur petite enceinte fortifiée, et, la porte une fois bien fermée, ils pouvaient au moins y dormir en paix. On croit que le village de Pratica, dont le nom commence à paraître au IXe siècle (1), a été plusieurs fois, dans le cours du moyen âge, abandonné et rebâti. Sous sa forme actuelle, il ne remonte pas au-delà de deux ou trois siècles. Il ne contient qu'une place et quelques rues un peu moins sales que celles des autres villages italiens. La place, qui est régulière et assez grande, a été ornée de quelques débris d'antiquité : ce sont les titres de noblesse du petit village. On y voit des chapiteaux de colonnes, des fragmens de statues, des inscriptions en l'honneur d'Antonin et de Galerius, enfin une sorte de piédestal sur lequel on lit ces mots : *Silvius Æneas, fils d'Énée et de Lavinie.* Si ce monument n'a pas été fabriqué par un amateur du XVIe siècle, ce qui est bien possible, il devait être la base de quelque statue qui ornait le forum de Lavinium. Un des côtés de la place est formé par la façade d'une grande maison, qui n'a aucune prétention à l'architecture; c'est le palais des Borghèse. Pratica leur appartient depuis près de trois cents ans et constitue l'une de leurs plus importantes baronies.

Ce n'est pas que le village soit fort peuplé : à peine y compte-t-on sept ou huit familles qui osent y demeurer toute l'année. Le reste de la population est nomade et se compose de paysans qui descendent, pendant l'hiver, de la montagne pour retourner chez eux

(1) La forme primitive de ce mot paraît avoir été *Patrica*. Nibby pense que ce nom doit être dérivé de celui du *Pater indiges*, c'est-à-dire d'Énée, qu'on honorait surtout à Lavinium. Sous le nom moderne, ce serait la ville d'Énée, *civitas Patris*.

dès que la chaleur approche et que la *malaria* commence à devenir redoutable. Il en est à peu près de même d'un bout de l'Italie à l'autre, partout où sévit la fièvre des marais. François Lenormant, en parcourant la Grande-Grèce, y a retrouvé cette habitude. On n'a pas oublié de quels traits il a dépeint les misères de ces pauvres paysans calabrais qui viennent tous les ans travailler cette terre malsaine, et je suis témoin que les tableaux qu'il en a tracés ont produit, dans le pays même, la plus vive émotion : tant il est vrai qu'on devient indifférent aux spectacles qu'on a tous les jours sous les yeux et qu'il est bon qu'un étranger nous apprenne de temps en temps ce qui se passe chez nous! Récemment M. de La Blanchère, qui a séjourné à Terracine et exploré courageusement les marais Pontins, a eu l'occasion d'observer les mêmes usages et de les décrire. Là aussi, les maquis sont déserts pendant la moitié de l'année; au mois d'octobre, les émigrans y arrivent. En général, ce sont les mêmes personnes qui se fixent dans les mêmes lieux. Ils descendent ensemble de l'Apennin et des Abruzzes et viennent reprendre leurs anciens travaux. « Chacun, dit M. de La Blanchère, va trouver sa *lestra*, c'est-à-dire un essart fait par lui ou par un devancier, — souvent par un ancêtre, car les familles se sont perpétuées pendant des siècles sur le même sol. Une *staccionata*, lice grossière garnie de broussailles, enferme les bêtes; des cabanes en forme de niche, les gens. Pour son compte, ou pour celui d'un autre, l'occupant exerce un ou plusieurs des mille métiers de la *macchia*. Berger, vacher, porcher le plus souvent, parfois bûcheron, toujours braconnier et rôdeur, usant de la *macchia* sans scrupule, comme un sauvage de la forêt vierge, il vit, et de son industrie fait un revenu au maître du sol et au sien, qui lui a confié ses bêtes, quand les bêtes ne sont pas à lui. Ainsi se passent six ou sept mois. Juin arrive : les marais sèchent, les mares de la forêt ont tari, les enfans tremblent de la fièvre, les nouvelles du pays sont bonnes. En quinze jours, les chemins sont couverts de gens qui regagnent la montagne. Famille par famille, *lestra* par *lestra*, la *macchia* se vide. On ne rencontre que des habitans escortant leurs chevaux, leurs ânes et leurs femmes, chargés de ce qui doit s'emporter, et bien rares sont ceux que juillet surprend encore dans ces parages. La forêt est abandonnée à vingt espèces de taons et d'insectes qui y rendent la vie impossible. »

C'est à peu près ce qui se passe sur tout le littoral du Latium. J'avoue pourtant qu'à Ostie le tableau m'a paru plus triste que ne le représente M. de La Blanchère. Là, les émigrans sont tous des laboureurs qui viennent ensemencer les terres et faire la moisson. Le soir, ils s'entassent dans des cabanes faites de vieilles

planches, avec des toits de chaume. J'en ai visité une, étroite et longue, qui ressemblait à un couloir. Elle n'avait pas de fenêtres et n'était éclairée que par les portes placées aux deux extrémités. L'aménagement était des plus simples. Au milieu, les marmites où se fait la soupe; des deux côtés, dans des soupentes sombres, les hommes, les femmes, les enfans couchent pêle-mêle sur des tas de paille qui ne se renouvellent jamais. A peine est-on entré dans la cabane qu'une odeur fétide vous serre à la gorge; sur la route, l'œil qui n'est pas fait à cette obscurité ne peut rien apercevoir; on n'entend que les gémissemens des malades que la fièvre retient sur leur paille et qui se penchent pour demander l'aumône au passant. Je n'aurais jamais cru qu'un être humain pût vivre dans de pareils taudis. Au moins, à Pratica, il y a des maisons dont l'apparence est assez convenable. Elles sont vides une moitié de l'année et beaucoup trop pleines le reste du temps, mais les émigrans qui s'y pressent n'ont pas à souffrir comme ceux qui croupissent dans les baraques d'Ostie. Le petit village, en somme, n'a pas un aspect trop misérable. Il possède même, ce qui est un grand luxe, une *osteria con cucina*, qui reste ouverte pendant toute la saison d'hiver, et ne paraît pas manquer de cliens. Au printemps, l'aubergiste s'enfuit, comme tout le monde, ne laissant qu'un malheureux domestique, voué à la *malaria*, pour garder la maison. Je m'y suis trouvé, un jour de pluie torrentielle, avec quelques gens du pays, qui, faute de mieux, jouaient aux cartes. C'étaient des *caporali*, ou conducteurs de travaux, et leur dignité se voyait à leur costume; ils portaient, sous leur grand manteau brun doublé de vert, une veste galonnée. Ces insignes, joints à la culotte courte et au chapeau pointu orné de plumes d'oiseaux, leur donnent un air d'acteurs de mélodrame dont ils paraissent très fiers. En les regardant, je songeais qu'assurément, en France, aucune auberge de village ne m'offrirait une collection de types pareils. Le paysan, chez nous, n'aime pas à prendre des poses de théâtre; il a peu de souci d'attirer l'attention des indifférens; au contraire, il est si craintif et si rusé qu'il se donnera plutôt l'air simple et innocent pour qu'on ne se méfie pas de lui. Il faut se garder de le juger tout à fait à la mine et de le croire aussi sot qu'il semble l'être. Ceux d'ici n'ont pas le même caractère. La nature leur a donné un air farouche, et ils ajoutent volontiers à la nature. On dirait qu'ils tiennent à faire peur et à paraître plus brigands encore qu'ils ne le sont. Quoi qu'il en soit, on trouve rarement chez eux des figures vulgaires; il suffit de les regarder pour être convaincu qu'ils appartiennent à une race énergique et intelligente. Comme ils viennent presque tous de l'Apennin ou des hauteurs voisines, je

n'ai pas de peine à croire que j'ai devant les yeux les descendans des Marses, des Èques, des Samnites, de tous ces rudes montagnards que Rome a si difficilement vaincus et qui l'ont aidée ensuite à vaincre le monde.

La tour qui s'élève au milieu du palais des Borghèse est une des curiosités de Pratica. On l'aperçoit de partout, et elle sert aux pâtres et aux voyageurs pour se diriger dans un pays où l'on ne trouve pas toujours de chemin tracé. On l'a sans doute construite pour surveiller les environs à l'époque où l'on avait à craindre les attaques imprévues des pirates, et elle permet de plonger dans les replis des vallées et d'observer tout le rivage, d'Ostie à Porto-d'Anzio. Du dernier étage, la vue est merveilleuse; mais je ne veux pas me laisser aller à l'admirer en curieux. Quelque charme qu'on éprouve de ces endroits élevés à jeter les yeux au loin, et quoiqu'ici le spectacle de ces belles lignes de montagnes qui ferment l'horizon présente une incomparable grandeur, j'avoue que je suis plutôt tenté de regarder à mes pieds. C'est un intérêt tout historique qui m'occupe; je songe à Rome, dont je distingue les clochers et les maisons, et je cherche à suivre d'ici les étapes de sa fortune naissante. Cette terre, qui de tous les côtés m'entoure, c'est le Latium, le vieux Latium, comme on l'appelait, habité par les anciens Latins (*Latium vetus*, *Prisci Latini*). C'est là, suivant une expression célèbre, que Rome a poussé ses premières racines : *ex hac tenui radice crevit imperium*; c'est dans cette petite contrée que les Romains ont dû prendre leurs qualités d'origine; je l'embrasse tout entière, et, pendant que je l'examine avec soin, je me demande s'il n'y a rien, dans la configuration du sol et la nature du pays, qui puisse expliquer le caractère des habitans.

De cette hauteur, d'où les accidens de terrains disparaissent, le Latium me paraît être une vaste plaine presque unie. En la regardant, il me revient à l'esprit une réflexion de Schwegler, dont il a su tirer des conclusions importantes. Il fait remarquer combien cette plaine paraît d'abord facile à parcourir et accessible à l'étranger. Vers le sud, je ne vois ni montagne, ni rivière, qui la séparent des Volsques; au nord, elle est baignée par un fleuve navigable; la mer la borne à l'ouest et elle y possède une longue suite de côtes. Les anciens avaient déjà observé que les pays riverains de la mer sont ceux qui arrivent le plus vite à une civilisation brillante, mais qu'en général ils paient ces progrès rapides par une corruption précoce. « Ils sont prompts aux changemens, dit Cicéron, avides de nouveauté. Ils écoutent volontiers tous ces voyageurs qui leur apportent leurs idées et leurs usages en même temps que leurs marchandises. Ils finissent par ressembler à ces îles de Grèce,

plus agitées et plus mobiles dans leurs mœurs et leurs institutions que le flot qui bat leurs rivages. » Heureusement, le Latium n'est pas tout à fait ce qu'il paraît être quand on le regarde de haut et de loin. Cette plaine qui, au premier abord, semble entièrement unie, cache des ondulations de terrain, des hauteurs et des vallées qui y rendent parfois la circulation assez incommode; ce fleuve navigable n'est pas d'un accès facile à cause des sables qu'il charrie; cette longue côte n'a pas de ports naturels. Il en résulte que les visites de l'étranger n'ont pas produit ici tous leurs effets ordinaires. L'influence du dehors s'y est fait sentir sans doute, mais elle a été tempérée par un fond de qualités naturelles que rien n'a pu entièrement détruire. Le goût des nouveautés et le respect des traditions s'y sont, je ne sais comment, alliés ensemble. Le commerce et l'industrie n'ont pas pris la place de l'agriculture; la nature du sol avait fait des Latins des laboureurs, et le travail des champs a toujours été chez eux le plus honoré de tous. Mais ces laboureurs ne restent pas isolés dans leurs fermes; ils possèdent une certaine intelligence de la vie politique, ils éprouvent le besoin d'une vie nationale. Les familles se groupent ensemble pour former des cités; les cités se réunissent dans une alliance commune et deviennent une nation. Il n'en est pas tout à fait de même chez les peuples qui sont leurs voisins les plus proches, presque leurs frères, chez les Sabins. J'aperçois devant moi leurs montagnes qui forment une ligne sombre à l'horizon. Dans ce pays où les gens du dehors n'avaient guère d'accès, vivait une population presque sauvage de laboureurs et de pâtres, attachés résolument à leurs vieux usages, à leurs antiques croyances, et qui n'en voulaient pas changer. En fait d'organisation politique, ils restent fidèles au régime patriarcal; l'idéal du gouvernement pour eux, c'est la famille, et ils ne sont pas arrivés, comme les Latins, jusqu'à établir des cités véritables : « Leurs villes, dit Strabon, sont à peine des bourgades. » Aussi Schwegler pense-t-il que, dans cette réunion des deux peuples qui a formé la nation romaine, chacun a eu sa part et son rôle. Les Latins représentent surtout ce goût pour le progrès, ces vues larges, ces instincts d'humanité qui sont le caractère et l'honneur des plébéiens, tandis que les Sabins, race énergique, mais étroite, sévère jusqu'à la dureté, dévote jusqu'à la superstition, ont apporté dans le mélange cet amour des anciens usages, ce respect des vieilles maximes, cet esprit de résistance et de conservation dont les patriciens sont animés. La lutte de ces deux tendances contraires, sous diverses formes, a duré six siècles et elle explique toute l'histoire romaine jusqu'à l'empire. Beaucoup de sages et de patriotes qui en ont été témoins ou victimes l'ont amèrement déplorée; ils

ont cru, ils ont dit que Rome aurait été bien plus heureuse et bien plus grande si l'un de ces deux élémens de discorde avait pu disparaître. Je crois qu'ils se trompaient : en se combattant, ils se contenaient et se tempéraient l'un par l'autre. Leur opposition a empêché la stabilité de devenir la routine et les réformes d'être des révolutions. Elle a pu rendre les progrès plus lents, mais ils en ont été plus sûrs ; grâce à elle, tout s'est fait avec ordre et à son temps. La lutte même des deux principes ennemis, loin d'être pour Rome une cause de faiblesse, est peut-être ce qui lui a donné le plus de ressort et d'élan. Dans ces assauts de tous les jours dont le forum était le théâtre, les caractères ont pris cette trempe énergique, cette ardeur de rivalités généreuses, cette fougue, cette vigueur, qui, tournées contre l'étranger, ont conquis l'univers.

Mais nous voilà bien loin de notre sujet. L'histoire romaine est pleine d'attrait, et si nous nous laissons aller aux réflexions que suggère la vue des plaines du Latium et des montagnes de la Sabine, nous ne pourrons plus nous arrêter. Il est grand temps de descendre de la tour des Borghèse et de revenir au camp d'Énée.

IV.

Le dieu du Tibre, dans sa prédiction, qui nous a si longtemps retenus tout à l'heure, ne se contente pas d'annoncer à Énée les destinées de sa race, et de lui donner des éclaircissemens sur la fondation de Lavinium et d'Albe ; après s'être occupé de l'avenir, il songe au présent et lui apprend comment il se tirera des dangers qui le menacent. Toutes les populations italiques s'unissent contre lui ; il ne peut leur tenir tête que s'il a des soldats ; le Tibre lui fait savoir comment il en pourra trouver. Il faut qu'il implore le secours des ennemis des Latins : l'alliance d'Évandre et des Étrusques lui permettra de résister à Turnus. Pour se procurer ces amitiés précieuses et obéir aux ordres du dieu, Énée quitte son camp, s'embarque sur le Tibre et va rendre visite au roi Évandre, dans sa petite ville de Pallantée.

C'est un moyen ingénieux qu'a trouvé Virgile pour se tirer d'une des plus grandes difficultés de son sujet. Il veut chanter la gloire de Rome, et Rome, à l'époque où il place l'action de son épopée, n'existe pas encore ; elle n'y figure que par les prédictions qu'on y fait sans cesse de sa grandeur et de sa gloire. Pour la rendre plus présente, dans cette épopée dont elle est l'âme, le poète a eu l'heureuse idée d'envoyer son héros sur les lieux même où elle doit un jour s'élever : s'il ne peut pas la voir, il faut au moins qu'il la devine

et la pressente. Sur ce sol prédestiné, il y a déjà quelque chose d'elle. Le culte d'Hercule victorieux se célèbre au pied de l'Aventin; les prêtres saliens chantent autour de l'*ara maxima*; on montre, sur les flancs du Palatin, la grotte sacrée du Lupercal, et quand les pâtres de l'Arcadie passent auprès des buissons qui couvrent les rochers du Capitole, ils croient entendre Jupiter qui agite son tonnerre et s'enfuient épouvantés. Le huitième livre de Virgile est un de ceux qu'il a écrits avec le plus de verve et de passion. Cette première vue de Rome, avant sa naissance, l'a charmé, et le tableau qu'il en a tracé était de nature à ravir ses contemporains qui opposaient volontiers aux splendeurs de cette ville de marbre qu'Auguste se flattait d'avoir construite, non-seulement la Rome de brique de l'époque républicaine, mais les maisons de chaume du siècle des rois. Je voudrais bien avoir le temps de suivre Énée dans cette excursion où il salue par avance cette cité qui doit être la merveille du monde, *rerum pulcherrima Roma*; je voudrais aussi l'accompagner à Cœre, où l'attendent les ennemis de Mézence pour se joindre à lui. Il serait intéressant de voir comment il parle des Étrusques et l'impression que ce peuple étrange a faite sur lui; mais il faut se borner; le voyage nous entraînerait trop loin. Résignons-nous à le laisser partir seul et à ne pas quitter le camp où il a établi ses soldats.

Tous ceux qui ont écrit l'histoire de ces anciens événemens ont parlé du camp d'Énée; ils s'accordent à lui donner le nom de Troie (*Troja*, *castra Trojana*), mais ils le placent à des endroits différens. Plusieurs supposaient qu'Énée s'était arrêté entre Lavinium et Ardée, près d'un temple élevé à Vénus, où l'on montrait une statue de la déesse qu'il y avait, disait-on, lui-même apportée (1). Virgile s'est décidé pour un autre côté du rivage. Fidèle à son habitude de relier le présent au passé, il a voulu consacrer par un grand souvenir les origines d'une ville importante : il met le camp d'Énée à la place même où le roi Ancus Marcius doit plus tard fonder Ostie, le port de Rome. Nous avons vu les Troyens arriver à

(1) Une autre raison qu'on avait de faire aborder Énée en cet endroit, c'est qu'on y plaçait ordinairement le fleuve sacré qu'on appelait le *Numicus* ou le *Numicius*. Denys d'Halicarnasse et Pline l'ancien semblent bien dire en effet qu'il coule près de Lavinium, et on l'identifie d'ordinaire avec le *Rio Torto* ou quelque autre de ces ruisseaux qu'on trouve entre Pratica et Ardée. Mais Virgile le met tout près d'Ostie. Quand les Troyens, à leur arrivée, cherchent à reconnaître les lieux où ils viennent de débarquer, ils envoient des gens pour explorer les environs, et ces gens leur rapportent qu'ils viennent de voir les marais où le Numicius prend sa source : *fontis stagna Numici*, ce qui semblerait indiquer un ruisseau qui sortirait du *stagno di Levante* pour aller à la mer. Du reste, ce ruisseau avait fini, disait-on, par tarir, ce qui explique qu'on discutât sur son emplacement.

l'embouchure du Tibre, pénétrer dans « le lit ombragé du fleuve. » Après s'être un peu avancés le long de ses rives, ils s'arrêtent et débarquent. C'est là que des fouilles récentes ont mis au jour les fondemens de vastes magasins qui empiétaient sur le Tibre et qui contiennent encore les grandes jarres de blé où l'on mettait en réserve la nourriture du peuple romain. Ostie est aujourd'hui à près de 4 kilomètres de la mer; mais nous savons qu'à l'époque de sa prospérité elle en était tout à fait voisine. Dans l'*Octavius* de Minucius Félix, le premier ouvrage qu'un chrétien ait écrit en latin, l'auteur et ses amis partent un matin d'Ostie pour s'aller promener sur le rivage : il semble, au récit de Minucius, qu'ils n'aient que quelques pas à faire; ils arrivent vite au terme de leur course et se trouvent « sur une sorte de tapis de sable que le flot semble avoir étendu sous leurs pas pour en faire une agréable promenade. » Un siècle et demi auparavant, quand Virgile parcourait cette plage, elle devait être à peu près dans le même état, et il a supposé, selon son habitude, qu'elle n'avait pas changé depuis Énée. Il a voulu faire pour Ostie comme pour Rome; il est revenu volontiers au temps où des cabanes de chaume y tenaient la place des palais de marbre. Il a plu à son imagination, éprise de simplicité, amie des contrastes, de mettre les pauvres abris d'un camp improvisé où il voyait de larges rues bordées de portiques et pleines des marchandises les plus somptueuses, de réunir quelques soldats effrayés dans les lieux mêmes qu'animait de son temps le mouvement et le bruit des affaires. Ce camp d'Énée est une sorte de petite ville que le poète imagine sur le modèle de ces *castra stativa* où les légions romaines se retranchaient quand elles avaient un séjour un peu long à faire. L'enceinte, suivant un vieil usage, en a été tracée avec la charrue; on a creusé tout autour un fossé profond, et les terres qu'on en a tirées ont servi à former un retranchement armé de créneaux et de meurtrières. En avant, comme des sentinelles avancées, se dressent des tours de bois qui se relient à la place par des ponts volans qu'on jette ou qu'on retire, selon les besoins de la défense. La ville (c'est le nom que Virgile lui donne) n'est entourée d'un rempart que sur la gauche; la droite étant adossée au fleuve, le poète suppose qu'elle n'a pas besoin d'être protégée. Cette circonstance lui a fourni le dénoûment d'un de ses plus brillans récits. Il raconte que Turnus, en poursuivant les Troyens fugitifs, est entré avec eux dans leur camp sans qu'ils s'en soient aperçus. Le premier soin des fuyards est de pousser précipitamment leurs portes, et ils enferment ainsi dans l'enceinte celui même qu'ils voulaient éviter. Quand ils ont reconnu cette aigrette rouge qui s'agite sur sa tête et les éclairs que lance

son bouclier, ils sont pris d'une épouvante indicible. Turnus les poursuit et les tue, « comme un tigre entouré de bêtes timides. » Ils finissent pourtant par voir qu'il est seul, et, s'étant réunis ensemble, ils le forcent à se retirer peu à peu du combat. Devant cette foule, qui s'augmente sans cesse de tous les peureux rassurés, il recule peu à peu, pas à pas, tenant tête à tout le monde, mais épuisé par cette lutte inégale. « La sueur coule en flots noirs sur son corps. Il ne peut plus respirer, et son haleine pénible fait palpiter sa poitrine. » Acculé enfin contre le Tibre, comme il n'y a de ce côté ni retranchement ni muraille, il se jette dans le fleuve, « qui le soulève mollement sur ses eaux et le rend à ses compagnons purifié des souillures du combat. »

Le combat, qui se livre en l'absence d'Énée, remplit tout le neuvième chant de l'*Énéide*. Les Troyens, privés de leur chef, y sont fort maltraités par Turnus et assiégés dans leur camp, qui est sur le point d'être pris. De toute cette mêlée, qu'il serait peu intéressant d'étudier en détail, je ne retiens que deux épisodes, non parce qu'ils sont plus beaux que les autres, mais parce qu'il me semble qu'ils deviennent un peu plus clairs quand on les lit sur les lieux, et que, pour ainsi dire, ils s'encadrent mieux dans le paysage.

Le premier est celui où le poète nous raconte la métamorphose des vaisseaux troyens en nymphes de la mer. Quand Énée a débarqué sur la terre italienne, son premier soin est de mettre ses vaisseaux en sûreté. Il ne pouvait songer à les laisser dans le fleuve. Ce fameux port d'Ostie, avant les travaux de Claude et de Trajan, n'était pas un port. Strabon nous dit que les atterrissemens formés par le sable que charriait le Tibre ne permettaient pas aux navires d'un fort tonnage de s'approcher de la côte. « Ils jetaient l'ancre et restaient au large, exposés à toutes les agitations de la pleine mer. Pendant ce temps, des embarcations légères venaient prendre leurs marchandises et leur en apporter d'autres, en sorte qu'ils repartaient sans être entrés dans le fleuve. » Énée, pour éviter ces dangers et mettre ses vaisseaux à l'abri du sable et des flots, les fait tirer sur le rivage. Cet usage, qui existait déjà du temps d'Homère, n'était pas abandonné au second siècle de l'empire. Minucius Felix, en se promenant autour d'Ostie, à l'endroit même où devait être la flotte troyenne, nous dit qu'il y rencontra « des navires sortis de l'eau et reposant sur des étais de bois qui les empêchaient d'être souillés par la boue. » Les vaisseaux d'Énée étaient placés sur la rive gauche du Tibre, dans cet espace de 4 stades (720 mètres) qui séparait le camp de la mer. On les avait cachés le mieux qu'on avait pu, et, comme le camp lui-même, ils étaient défendus par une sorte de retranchement du côté où le fleuve ne les protégeait pas;

mais ils n'échappèrent pas à Turnus. Précédant le gros de ses soldats, qui ne marche pas assez vite, le chef rutule, avec quelques cavaliers d'élite, tourne autour du camp troyen, « comme un loup à jeûn autour d'une bergerie pleine et bien fermée, lorsqu'au milieu de la nuit, par le vent et l'orage, il entend les agneaux bêler tranquillement sous leurs mères. » Pendant qu'il cherche de tous les côtés quelque accès pour atteindre ses ennemis, qui s'obstinent à ne pas sortir, il aperçoit les vaisseaux et s'apprête à lancer contre eux des torches enflammées. Mais, à ce moment, Cybèle, la mère des dieux, intervient et les sauve : ils ont été construits avec les arbres de la forêt sacrée de l'Ida, elle ne veut pas qu'ils périssent comme des barques ordinaires et obtient de Jupiter la permission de les transformer en déesses de la mer. Elle n'a qu'à dire un mot; « aussitôt les navires rompent les liens qui les attachent, et, comme des dauphins qui plongent, ils s'enfoncent dans l'abîme. Bientôt après, à la surface des flots, on voit monter autant de jeunes nymphes qu'il y avait de proues d'airain le long du rivage. »

Ce miracle, on le comprend, n'est pas du goût de Voltaire, et il faut croire que déjà, dans l'antiquité, il causait quelque surprise, puisque le poète éprouve le besoin de le défendre. Comme nos auteurs de chansons de geste, qui, lorsqu'ils viennent de raconter quelque fait incroyable, ne manquent pas d'affirmer qu'ils l'ont lu dans un ouvrage latin de quelque moine bien informé, Virgile invoque la tradition : « C'est une bien vieille histoire, nous dit-il; mais la renommée s'en est conservée à travers les âges. » Cette précaution nous montre qu'il prévoyait quelque objection. Il sentait bien que le récit qu'il allait faire avait, dans son œuvre, un caractère tout nouveau. Chez Homère et chez lui, les dieux interviennent très souvent, mais d'ordinaire ce n'est pas pour déranger l'ordre régulier du monde et produire des effets qui choquent le bon sens. Le surnaturel, comme ils l'entendent en général, est chose très naturelle. Dans ces temps primitifs qu'ils nous dépeignent, les hommes ont coutume de rapporter à une influence divine tout ce qui leur arrive. S'ils assistent à quelque violence des élémens, s'ils sentent s'élever dans leur cœur quelque ardeur furieuse, ils sont tentés de croire que la divinité n'y peut pas être étrangère. « Est-il vrai, dit un des héros de Virgile, que les dieux m'inspirent un grand dessein; ou chacun de nous ne se fait-il pas un dieu des passions de son âme? » C'est pour entrer dans cette idée que les poètes antiques représentent si souvent Mars, Minerve, Apollon qui parcourent les champs de bataille, et, au moment critique, apparaissent à un combattant pour exciter son ardeur ou lui suggérer quelque entreprise : il se trouve presque toujours qu'ils

ne lui conseillent que ce qui a dû lui venir spontanément à l'esprit. Quand Virgile nous montre Alecto soufflant la colère aux Italiens, à l'arrivée d'Énée, nous ne pouvons nous empêcher de penser que les Italiens devaient être par eux-mêmes fort irrités de voir un étranger qui débarque chez eux et vient sans façon s'établir sur leurs terres, sous prétexte que les dieux les lui ont données. Ailleurs, il nous fait voir Junon, Vénus et Cupidon, qui complotent ensemble de rendre Didon amoureuse d'Énée : avions-nous besoin de l'intervention de tant de divinités pour nous expliquer comment il se fait qu'une femme jeune et belle, qui a beaucoup aimé, s'éprend un jour d'un héros qui lui raconte d'une manière si touchante ses malheurs et ses aventures? On n'est pas surpris qu'Énée, quand il commence d'aimer Didon, oublie pour elle cette Italie que les destins lui promettent; mais on comprend aussi que lorsqu'il n'a plus rien à désirer, dans les premières fatigues d'un amour assouvi, il recommence à y songer. Était-il absolument nécessaire de déranger Mercure pour l'en faire souvenir? Il serait donc possible, dans les exemples que je viens de citer, de supprimer le merveilleux, sans dommage grave pour l'action : il n'est là qu'une façon de mieux expliquer des incidens naturels qui, à la rigueur, pourraient s'expliquer tout seuls. La légende que nous étudions n'a pas tout à fait le même caractère. C'est un miracle véritable qui change les lois de la nature. Il a été imaginé pour amuser un moment l'esprit par l'imprévu et l'étrangeté de l'invention : c'est véritablement un merveilleux de féerie qui annonce les *Métamorphoses* d'Ovide.

De l'autre histoire je ne veux presque rien dire, de peur de n'en pas dire assez : il s'agit de l'épisode de Nisus et d'Euryale. Virgile y a mis toute son âme; ce qui n'empêche que tout y soit exact et précis, et que, sur les lieux, on se rende compte des moindres détails. Dans un récit de pure imagination, le poète nous donne l'illusion complète de la vérité. Voici le camp d'Énée, comme nous venons de le décrire, entre le Tibre, la plaine de Laurente et la mer. Nous assistons d'abord à la veillée militaire des Troyens, en face d'un ennemi menaçant; ils sont inquiets de l'absence de leur chef, ils craignent de succomber le lendemain aux attaques de Turnus. Nisus, qui garde une porte avec Euryale, lui révèle qu'il a formé le projet de traverser le campement des Rutules et d'aller apprendre à Énée le danger que courent ses soldats. Virgile rapporte, dans des vers qui ne s'oublient pas, l'entretien des deux amis, et leur noble discussion, un de ces combats entre la tendresse et l'héroïsme, où l'héroïsme finit par l'emporter. Il les mène ensuite à l'assemblée des chefs. Pendant que les soldats reposent, les chefs debout au milieu d'eux, appuyés sur leur longue lance,

cherchent quelque moyen de prévenir Énée, lorsque les deux amis viennent leur annoncer qu'ils se chargent de l'entreprise. Nisus connaît la route qu'il faut suivre pour arriver jusqu'à lui : sous cette colline qu'il montre, vers la droite, il est sûr de trouver un chemin qui, en quelques heures, peut le conduire à Pallantée ; il en a vu de loin les premières maisons, dans ses chasses aventureuses (1). Accompagnés par les vœux d'Iule et des chefs troyens, ils partent. Ici, la connnaissance des lieux nous permet de les suivre presque pas à pas. Virgile nous dit qu'ils sont sortis « par la porte la plus voisine de la mer; » nous en sommes d'abord un peu surpris : c'est précisément le contraire du chemin qu'ils auraient dû prendre, car en se dirigeant comme ils le font, ils tournent le dos à Pallantée. La route véritable était à l'extrémité opposée, c'est-à-dire à l'endroit par où l'on arrive aujourd'hui de Rome à Ostie. Faut-il croire, avec Bonstetten, qu'à ce moment le cours du Tibre se rapprochait du grand marais qu'on appelle *stagno di Levante*, que, dans la partie qui fait face à Rome, le marécage et le fleuve se rejoignant formaient comme une ceinture au camp d'Énée, et qu'il n'y avait pas d'issue de ce côté? Ou n'est-il pas plus simple d'admettre que Nisus et Euryale ont choisi la route qui longe la mer parce qu'elle était la moins défendue? Nisus, en effet, a remarqué que les Rutules, qui ont passé la nuit à jouer et à boire, ne se gardaient pas. C'est à peine si quelques feux brillent dans leur camp. Ensevelis dans le sommeil et l'ivresse, les uns sont étendus sur l'herbe, les autres plus mollement couchés sur des tapis entassés; tous dorment de tout leur cœur. Aussi les deux amis en font-ils aisément un grand carnage. Ils s'attardent même plus qu'ils ne devaient à cette victoire facile; ils sont tentés par le riche butin qu'ils ont conquis, et perdent leur temps à l'emporter : le pauvre Euryale, un tout jeune homme, qui a la vanité de son âge, ne résiste pas à se couvrir d'armes brillantes, qui, frappées d'un rayon de lune, le trahiront tout à l'heure et seront cause de sa mort. Ils s'aperçoivent enfin que le jour approche, qu'ils sont arrivés à l'extrémité du camp des Rutules et qu'il leur faut se hâter d'en sortir.

Ils changent alors la direction de leur route. Le poète nous a dit qu'à leur départ ils ont trouvé deux chemins devant eux; l'un menait sans doute directement à la mer; l'autre, tournant à gauche, longeait le rivage et tenait la place de cette *via Severiana*, construite par Septime Sévère et qui allait d'Ostie à Terracine. Nisus

(1) Bonstetten fait remarquer qu'en effet, des hauteurs de Castel Decimo, on voit nettement les maisons des faubourgs de Rome.

et Euryale ont suivi ce dernier chemin, tant qu'ils ont traversé le camp de Turnus; lorsqu'ils en sortent, ils prennent à gauche : leur intention est sans doute de tourner l'extrémité du *stagno di Levante* et, de là, de se diriger en droite ligne sur la ville d'Évandre. Si l'on voulait aujourd'hui aller de cet endroit à Rome, il faudrait gagner Malafede ou Castel-Decimo par quelque route de traverse et prendre la *via Ostiensis* ou la *via Laurentina*, qui vous y mèneraient rapidement. Nous pouvons donc très nettement nous figurer où se trouvaient les malheureux jeunes gens, quand Volcens, qui venait de Laurente pour amener à Turnus une partie de ses troupes, les aperçut. Ils devaient être tout près de ce beau parc de Castel-Fusano, que l'on ne manque pas d'aller voir quand on visite Ostie, à l'endroit où commence la *selva Laurentina*. Virgile décrit ainsi la forêt qu'ils essaient de traverser :

> Silva fuit late dumis atque ilice nigra
> Horrida, quam densi complebant undique sentes;
> Rara per occultos lucebat semita calles.

Bonstetten fait remarquer que cette description n'a pas cessé d'être vraie. Aujourd'hui, comme du temps d'Énée, il y a dans toute cette région des fourrés impénétrables, où s'entrelacent les buissons et les ronces, et dans lesquels il est presque impossible de se diriger. Je me souviens d'un petit bois, entre Castel-Fusano et Tor Paterno, où je commis l'imprudence de m'engager et dont je ne suis sorti qu'avec beaucoup de peine et de meurtrissures, fort loin de l'endroit où je voulais aller. Évidemment, si Volcens m'avait poursuivi avec trois cents cavaliers rutules, je ne lui aurais pas échappé. Nisus parvient pourtant à s'en tirer. Le poète, qui tient avant tout à être précis, nous dit qu'il était arrivé à cet endroit, qu'on appela plus tard « le champ Albain (1), » lorsqu'il s'aperçut qu'il était seul. Euryale, moins habile, moins résolu, embarrassé par le butin dont il s'était chargé, était resté en route. Nisus n'hé-

(1) J'ai quelque peine à comprendre comment ce passage de l'*Énéide* a causé tant d'embarras aux interprètes. Il est clair qu'il ne s'agit ici ni de la ville fondée par Ascagne, ni, comme Heyne le supposait, du lac situé au pied du mont Albain. Ils sont beaucoup trop loin du rivage, et il aurait fallu à Nisus une grande journée pour y aller et en revenir, tandis qu'il doit mettre bien moins d'une heure à son voyage. Virgile veut désigner un endroit du territoire de Laurente qui, pour des raisons que nous ignorons, avait reçu le nom de *loci Albani*, et qu'on appelait ainsi de son temps. Le soin qu'il prend de l'indiquer montre bien le désir qu'il avait d'être précis et d'attacher la scène à un lieu déterminé.

site pas; il se jette de nouveau dans la forêt et revient sur ses pas pour mourir avec son ami.

Je ne commettrai pas l'imprudence de raconter leur mort après Virgile; j'aime mieux laisser le plaisir au lecteur de revoir, dans l'*Énéide*, l'épisode tout entier. Ce plaisir serait complet si l'on pouvait avoir la chance de relire cet admirable récit à Castel-Fusano même, c'est-à-dire auprès des lieux qui l'ont inspiré. Je n'imagine pas un endroit au monde où l'âme puisse mieux se livrer à cette grande poésie. Dans nos villes bruyantes, il est bien difficile de s'abstraire du présent; il nous prend et nous tient de tous les côtés. A Castel-Fusano, rien ne nous dispute aux souvenirs antiques. Pour être tout entier à Virgile, je ne voudrais même pas avoir sous les yeux le sévère palais des Chigi, qui ressemble à une forteresse autant qu'à une maison de campagne; je me placerais en face de l'avenue qu'on a pavée avec les dalles de la *via Severiana* et qui conduit à la mer, à l'ombre de ces grands pins parasols, les plus beaux qu'on trouve dans la campagne romaine. « Cette ombre, dit très bien Bonstetten, ne ressemble à aucune autre. On se promène entre les troncs gigantesques de ces arbres comme entre des colonnes, et, quoique dans un bois, on voit de partout le ciel et l'horizon. L'œil se repose doucement, comme sous un voile de gaze, dans un jour qui n'a pas le noir de l'ombre ni l'éclat du soleil. Il faut lever la tête pour apercevoir le parasol léger déplié dans les airs entre le ciel et la terre. » Assurément, comme je l'ai déjà dit, les vers de Virgile peuvent être compris et goûtés partout, mais il me semble que, dans cette solitude et ce grand silence, au milieu de ce beau parc qu'entoure un désert, parmi tous ces débris d'antiquité, on y trouve un charme de plus. Peut-être comprend-on mieux, en voyant avec quelle exactitude les lieux sont dépeints et les scènes sont racontées, de quelle manière il s'est fait qu'une œuvre d'imagination, une création de poète, soit devenue pour nous plus vivante et plus vraie que beaucoup d'histoires réelles, et comment s'est accomplie la prédiction de Virgile, qui annonçait à ses personnages que rien ne pourrait jamais effacer leurs noms de la mémoire des hommes :

> Fortunati ambo, si quid mea carmina possunt!
> Nulla dies unquam memori vos eximet ævo.

GASTON BOISSIER.

LA SICILE

LE SOL, LA POPULATION, LES PRODUITS.

I.

La Sicile, dont la superficie est de 26,263 kilomètres carrés, a une forme triangulaire qui lui a valu chez les anciens le nom de *Trinacria*. Elle est le point culminant d'un énorme barrage sous-marin qui s'étend entre l'Italie et la Tunisie. Ce barrage a une profondeur moyenne de 100 mètres, mais parfois il remonte jusqu'à 17 mètres, pendant que les fonds voisins descendent jusqu'à 2,000 ou 3,000 mètres. C'est une espèce d'isthme caché par les flots qui réunit l'Afrique à l'Europe et divise la Méditerranée en bassins séparés. La plus grande partie de l'île appartient à la région volcanique qui s'étend jusqu'aux environs de Naples. Cette région, exposée aux cataclysmes que provoquent les convulsions intérieures, est protégée par les volcans de l'Etna, du Stromboli, du Vésuve, de Volcano, qui fonctionnent comme autant de soupapes pour laisser échapper la matière incandescente cherchant une issue au dehors. Lorsque ces soupapes sont impuissantes ou obstruées, surviennent des tremblemens de terre et des catastrophes comme celles d'Ischia, qui détruisent les villes et anéantissent les populations.

M. Baldacci, savant ingénieur des mines, a fait de la constitution géologique de la Sicile l'objet d'une étude approfondie. Je dois à son extrême obligeance la communication d'un mémoire inédit où je puise une partie des renseignemens qui vont suivre.

Les reliefs principaux du sol sont donnés d'abord par le grand cône de l'Etna, dont l'altitude est de 3,313 mètres; ensuite, par

une chaîne qui suit la côte septentrionale de l'île, depuis Messine jusqu'au cap San Vito, formant le prolongement des montagnes de la Calabre et qui prend successivement le nom de Péloritaine, des Caronies et des Madonies; enfin par une chaîne presque parallèle à la première qui coupe l'île à peu près par le milieu. Les sommets les plus élevés de ces deux chaînes sont le mont Antenna (1,975 m.) dans les Madonies, le mont Sori (1,846 mètres), dans les Caronies et le Cammarata (1,578 mètres) dans la chaîne méridionale. Entre ces deux arêtes principales, dirigées de l'est à l'ouest, se trouve une série d'autres élévations obéissant toutes à la même direction, dont la hauteur moyenne ne dépasse pas 1,000 mètres. Elles constituent pour la Sicile un sol très accidenté et en compliquent singulièrement l'hydrographie. Toutes ces montagnes, beaucoup moins élevées que l'Etna, existaient depuis des âges quand la région occupée par le volcan était encore sous les eaux. Le long de la côte septentrionale, la chaîne du Pélore pousse ses ramifications jusque dans la mer et forme des caps séparés par des baies qui découpent la côte et donnent une grande beauté au paysage. La transparence de l'atmosphère, qui détache sur l'azur du ciel les crêtes rocheuses et laisse apercevoir à de très grandes distances les moindres reliefs du terrain, produit un tableau d'une incomparable splendeur. Vers le midi, les montagnes s'abaissent; la côte sud-est est uniforme, sablonneuse et sans abri. Il n'y a, en Sicile, d'autres plaines que celle de Catane (*ager Leontinus*), celles beaucoup moins étendues de Terranova, de Licata et de Milazzo; à la rigueur, on pourrait y ajouter la Conca d'Oro, qui entoure Palerme. Dans l'intérieur de l'île, le paysage a, au plus haut degré, le caractère antique et virgilien. Il n'a pas changé depuis des siècles. Le terrain est accidenté; dans les fonds, des oliviers au feuillage grisâtre, au tronc crevassé, cherchent à grimper sur les flancs des collines; des haies d'aloès bordent des champs d'avoine et de seigle; plus haut, des bouquets de chênes verts, de caroubiers, de myrtes tachent d'un vert plus sombre la prairie aux herbes courtes, qui tapisse la montagne, au sommet de laquelle un escarpement de rochers calcaires laisse apercevoir ses puissantes assises rougies par le soleil.

Les cours d'eau sont assez nombreux, mais ils ont presque tous le caractère torrentiel, coulant à pleins bords et divaguant au loin pendant la saison des pluies, à sec le reste de l'année. Ils portent leur tribut aux trois mers qui entourent la Sicile : la mer Tyrrhénienne, la mer d'Afrique et la mer Ionienne. Des sources jaillissent fréquemment du flanc des montagnes calcaires; elles sont recueillies et canalisées avec soin; car, sous ce ciel de feu, l'eau est un bienfait inappréciable et souvent une cause de luttes et de

vengeances entre voisins. La fontaine Aréthuse, qui sourd claire et abondante dans l'île où est aujourd'hui bâtie Syracuse, est presque un phénomène géologique, car elle vient, par des canaux souterrains, des montagnes de l'intérieur en passant sous les marais qui entourent la ville. Les anciens Syracusains, reportant sans cesse leurs regards vers la Grèce, que leur rappelaient les rochers rougeâtres, les sinuosités des golfes, l'aspect du paysage, croyaient qu'Aréthuse elle-même en venait et qu'elle s'en était échappée poursuivie par Alphée pour se fondre en eau sur ce rocher.

Les trois quarts environ de la Sicile appartiennent aux terrains tertiaires. Les roches primitives sont concentrées dans la province de Messine, où elles forment des montagnes à parois escarpées coupées par des vallées profondes et sauvages. Elles se rattachaient au massif granitique de l'Aspromonte, qui fait partie de la chaîne de l'Apennin, et formaient avec lui une île au milieu de la mer. Ces montagnes étaient moins élevées qu'aujourd'hui, car leur base plongeait dans les eaux, et c'est dans ces conditions que, pendant de longs siècles, se sont déposés les terrains de sédiment qui forment comme une ceinture autour de ce massif. La convulsion qui fit surgir l'Apennin souleva ces montagnes, fit émerger les terrains stratifiés qui s'étaient déposés sur leurs pentes sous-marines et produisit une dislocation suivie d'un affaissement qui donna naissance au détroit de Messine.

Les terrrains secondaires apparaissent aux environs de Taormina et dans la chaîne des Madonies, où se montrent les dolomies, les calcaires à rognons du trias, avec de nombreuses grottes, le lias inférieur et moyen et l'oolithe supérieur : telle est la constitution du Calogero, près de Termini, des monts Trébia, du mont Cane, des montagnes de Palerme et du cap San Vito. On retrouve également les terrains secondaires sur certains points de la chaîne méridionale; ce sont eux qui forment les cimes les plus élevées après l'Etna.

Quant aux terrains tertiaires, ils ont également été soulevés à d'assez grandes hauteurs et se montrent tantôt à l'état de poudingues et de grès, tantôt à l'état d'argiles écailleuses, tantôt sous la forme de calcaires plus ou moins marneux. Ce sont ces derniers qui dominent dans le Syracusain, dont l'aspect, tout différent de celui du reste de la Sicile, ressemble à celui de l'île de Malte; ils forment de longues collines à dos arrondis et à sommets plans, recoupées par des vallées abruptes et de nombreux ravins. L'étage pliocène est représenté par les *trubi*, ou marnes blanches, par le calcaire grossier et par les sables jaunes. Les *trubi* donnent une chaux hydraulique recherchée et le calcaire grossier, facile à tailler, est très employé dans les constructions.

Ces terrains tertiaires sont en général fertiles et se prêtent à toutes les cultures; ceux d'entre eux qui renferment une certaine proportion de sable sont friables et se délitent facilement; ils sont entraînés par les pluies, qui les ravinent et produisent des éboulemens assez fréquens pour que plusieurs sections des lignes de chemins de fer aient dû être abandonnées et reportées sur des points offrant plus de stabilité. C'est dans les terrains de l'étage miocène que se rencontrent les roches asphaltiques, les dépôts de sel gemme, de gypse et de soufre, qui donnent lieu à d'importantes exploitations dont nous aurons plus loin l'occasion de parler.

Les terrains quaternaires, qui ont été soulevés jusqu'à 415 mètres à Salanca Piana, sont constitués par des graviers et des sables peu cimentés dans la région du nord-est, et par des dépôts de calcaire grossier dans la concavité du golfe de Palerme, de Castellamare et sur la côte occidentale de l'île. Ces derniers sont très favorables à la culture des oliviers, des arbres fruitiers et de la vigne, qui s'y étend de plus en plus.

Les terrains provenant des alluvions fluviales ou marines sont des plus fertiles, mais l'étendue n'en est pas considérable; ils forment les plaines de Catane, de Terranova et de Licata.

Le massif de l'Etna, dont deux illustres géologues français, Dolomieu, au siècle dernier, et Élie de Beaumont, au début de celui-ci, ont les premiers fait connaître la constitution au monde savant, s'élève sur la côte orientale, complètement isolé au milieu de l'ancien golfe qui couvrait la plaine de Catane; c'est la formation la plus récente de la Sicile, puisque chaque jour encore il étend de nouvelles couches de laves et de cendres sur les couches déjà formées; mais il n'est ni le seul ni le plus ancien volcan de l'île. Sa grande figure, dont la cime neigeuse contraste avec sa base verdoyante, reste éternellement dans les yeux qui ont pu la contempler. Elle s'élève à une si grande hauteur et domine tellement les montagnes qui l'entourent qu'elle semble former la Sicile à elle seule, tout le reste lui servant de base.

La Sicile est riche en eaux minérales et thermales dont les plus importantes sont celles de Castroreale, de Termini, de Calatafimi, de Sciacea, d'Aci-reale, etc., sans compter toutes les sources chargées d'acide sulfhydrique, qui sourdent de toutes parts dans la région soufrière, et dont on pourra quelque jour tirer parti.

Ce coup d'œil rapide jeté sur la géologie de la Sicile nous permet de dire un mot des exploitations diverses auxquelles la nature des terrains a donné lieu jusqu'ici.

L'une de ces exploitations est celle de l'asphalte. D'après l'opinion de M. Coquand, qui a publié, en 1868, dans le *Bulletin de la Société géologique*, une note sur ce sujet, l'asphalte serait du

pétrole à l'état solide, qui provenant, à l'état de vapeurs, des abîmes souterrains, s'est imprégné dans les fissures de la roche calcaire. Il suffit, en effet, de distiller celle-ci pour l'en séparer. Les roches asphaltiques se rencontrent surtout dans le Syracusain près de Raguza, où se trouve un vaste plateau appelé *Rinazza* ou *contrada a pece* (contrée à poix), dont on exploite la pierre en la sciant pour en faire des chambranles de cheminées, des montans de portes, des marches d'escalier. Elle se sculpte et se taille très facilement, mais, quand elle renferme une trop grande proportion d'asphalte, elle empâte la scie; il faut alors la faire suer, c'est-à-dire l'exposer au feu, pour la débarrasser de son excédent de matière bitumineuse. Appartenant à la formation miocène, ces roches se présentent en amas puissans, au milieu de la molasse, ce qui prouve que le pétrole s'y est déposé au moment même où ce terrain s'est formé. M. Coquand évalue à 1 milliard 91 millions de kilogrammes la quantité d'huile minérale qu'on pourrait tirer de cette région et dont l'exploitation a été complètement négligée jusqu'ici. Une autre source de pétrole a été récemment découverte à Lercara, près de Termini.

Les gisemens de gypse, de sel gemme et de soufre appartiennent également à l'étage miocène de la formation tertiaire. Si les deux premiers de ces produits sont encore à peu près inexploités, il n'en est pas de même du dernier, qui est la principale richesse minérale de la Sicile et qu'on n'a jusqu'ici rencontré à l'état natif dans aucun autre pays. Les gisemens de soufre forment des espèces de poches ou dépôts, aujourd'hui séparés les uns des autres, mais qui ont dû autrefois constituer des couches continues; elles ont été recouvertes depuis sur quelques points par les terrains quaternaires ou enlevées sur d'autres par quelque débâcle. Ces poches sont disséminées dans les terrains gypseux qui occupent, dans la partie centrale, autour de Caltanisetta, environ le quart de la superficie de l'île. On a beaucoup discuté sur l'origine de la production du soufre; les uns l'ont attribuée à des émanations de vapeurs sulfureuses survenues dans le miocène supérieur; d'autres à la décomposition du sulfure de chaux par la chaleur des laves bouillonnantes, au sein de la terre : quoi qu'il en soit, ces dépôts n'ont rien de commun avec les phénomènes volcaniques actuels, et, comme les gypses des environs de Paris, ne sont que des accidens dans les terrains tertiaires.

Le soufre existe parfois à l'état cristallin dans la masse gypseuse, mais le plus souvent on le trouve formant des couches plus ou moins épaisses, plus ou moins inclinées, au milieu des schistes marneux ou calcaires, entourées d'une gangue de même nature. M. Kuhlmann fils a fait des soufrières de la Sicile une étude dont

il a publié les résultats, en 1868, dans le *Bulletin de la Société industrielle de Lille*. La plupart de ces mines appartiennent aux grands propriétaires territoriaux, qui s'en font un titre de gloire et ne les aliènent qu'à la dernière extrémité. Comme la propriété de la surface entraîne celle du dessous, chacun est maître chez lui et l'état n'a pas le droit d'accorder des concessions. Il est rare cependant que les propriétaires exploitent les soufrières pour leur compte; le plus souvent ils les donnent en gabelle à des négocians ou à des sociétés étrangères et se font payer une redevance proportionnelle à la quantité de minerai extraite. Pour les mines dont l'exploitation n'est pas en activité et dont la mise en train exige une avance de capitaux, la durée des contrats varie de vingt à vingt-cinq ans et la redevance de 15 à 18 pour 100 du produit; pour celles au contraire qui sont en pleine exploitation, la durée des contrats n'est que de huit ou dix ans et la redevance de 20 ou 30 pour 100.

La recherche des mines se fait d'une façon rudimentaire, au moyen de galeries inclinées à 45 degrés, dans lesquelles on taille des escaliers qui serviront plus tard à l'extraction du minerai et qu'on creuse, jusqu'à ce qu'on rencontre la couche soufrière, à une profondeur qui varie de 30 à 80 mètres; ces galeries sont ouvertes sans aucune règle, ce qui donne fréquemment lieu, entre propriétaires voisins, à de graves difficultés. La roche est abattue au pic, l'emploi de la poudre étant considéré comme dangereux, et transportée dans des paniers par de jeunes garçons de six à seize ans, qui gravissent les escaliers des galeries sous des charges excessives. Ils sont absolument nus, car la température des mines est très élevée, faute de puits d'aérage qu'il serait facile d'établir. Depuis quelques années cependant, et non sans avoir éprouvé une vive résistance de la part des mineurs, des compagnies étrangères ont commencé à employer des machines pour les travaux d'extraction et pour l'épuisement des eaux. Quand par hasard le feu prend dans ces mines, l'incendie se propage avec une grande violence et dure très longtemps; il y a à Sommatino une montagne en feu depuis cinquante ans; dans celles où l'incendie est éteint, on rencontre le soufre à l'état pur par masses de 20,000 à 30,000 kilogrammes.

La purification du soufre se fait au moyen de *calcarones*. Ce sont des aires en maçonnerie, légèrement inclinées, entourées d'un mur de $1^{m},50$ de hauteur, et sur lesquelles on dispose, sous forme de cône aplati, une quantité de minerai variant de 250 à 600 mètres cubes. On y met le feu, et le soufre en fusion s'écoule dans une petite maisonnette située à la partie la plus basse du plan incliné, où le reçoivent des auges en bois dans lesquelles il se solidifie. C'est donc le soufre lui-même qui sert de

combustible pour sa propre fusion, et l'on estime à un tiers environ la quantité qui s'en perd de cette façon. Eu égard au minerai soumis à cette opération, le rendement est de 12 à 15 pour 100. Ce procédé primitif et quasi barbare était, en réalité, le plus économique à une époque où l'on ne pouvait arriver aux soufrières qu'à dos de mulet et où, par conséquent, il ne fallait pas songer à y amener du combustible du dehors. Mais aujourd'hui que les chemins de fer peuvent apporter la houille à peu de frais jusqu'au pied de la mine, il n'y a aucune raison de continuer un semblable gaspillage; aussi commence-t-on à construire des fours spéciaux pour y mettre fin et pour tirer du minerai tout le soufre qu'il renferme. La production annuelle du soufre, en Sicile, est de 242,000 tonnes; elle a quintuplé depuis cinquante ans et emploie aujourd'hui dix-huit mille ouvriers. La presque totalité de ce soufre (215,500 tonnes) est exportée au dehors moyennant un droit de sortie de 11 francs par tonne. Les principaux ports d'exportation sont Catane, Licata et Girgenti; Messine et Palerme ne viennent qu'en seconde ligne.

L'administration des mines d'Italie, qui a publié en 1881 une notice statistique sur l'industrie soufrière, s'est préoccupée de la durée probable des mines actuellement connues, des moyens d'en augmenter la production et des causes qui, dans ces derniers temps, ont amené l'avilissement des prix. D'après M. l'ingénieur Mottura, la quantité de soufre qui se trouve dans les gisemens exploités s'élèverait à 50 millions de tonnes; mais d'autres ingénieurs pensent qu'elle ne dépasse pas 20 millions. C'est, en maintenant la production au taux actuel et en tenant compte de la déperdition occasionnée par le procédé de fusion et évaluée à un tiers, de quoi faire face pendant soixante-dix ans aux besoins de la consommation. Il paraît impossible, quant à présent, d'élever le chiffre de la production, en raison de la difficulté qu'on éprouve à augmenter la profondeur des puits et de la constitution même de la propriété minière. Le plus clair des bénéfices de cette industrie entre, en effet, dans la poche des propriétaires, qui prélèvent de 20 à 25 pour 100 du produit brut, tandis que, d'autre part, la faible durée des concessions et la grande division de la propriété sont des entraves à l'introduction de procédés d'exploitation rationnels et économiques. Le progrès le plus urgent, en même temps que le plus facile à réaliser aujourd'hui, est la substitution des fours au charbon aux *calcarones*, qui, comme nous l'avons vu, brûlent inutilement un tiers de la matière pour obtenir le surplus.

Le prix du soufre a subi bien des variations. Il était autrefois de 200 francs la tonne, non compris le droit de sortie; il est tombé, en 1878, à 94 francs, et s'est relevé depuis jusqu'à 110 francs. La cause de cette dépréciation est la concurrence que font les

pyrites dans l'industrie des produits chimiques, pour lesquels la présence d'une petite quantité d'arsenic est sans inconvénient. C'est ainsi qu'on emploie, en Angleterre, pour la fabrication de l'acide sulfurique, des pyrites de cuivre; et, qu'en traitant ensuite les résidus de la combustion, on en retire en outre le cuivre, l'or ou l'argent qu'ils contiennent et qui remboursent une partie des frais. Les mines de pyrites de l'Espagne, du Portugal, de la Norvège, de l'Islande, de l'Allemagne et du sud de la France envoient aux diverses fabriques de ces pays l'énorme quantité de 1,200,000 tonnes de minerai, correspondant à 500,000 tonnes de soufre.

En résumé, d'après le rapport dont nous venons d'indiquer les points principaux, l'industrie soufrière, en Sicile, éprouve bien en ce moment certaines difficultés; mais elle peut se maintenir dans les conditions actuelles, avec la perspective d'une élévation de prix provoquée par les besoins croissans de l'industrie et de l'agriculture. Il n'y a donc, quant à présent, ni à demander aux chemins de fer une réduction du prix des transports, qu'ils ne pourraient accorder sans se mettre en perte, ni à provoquer une diminution du droit de sortie, qui serait sans influence sérieuse, ni à chercher à établir en Sicile même des fabriques de produits chimiques pour utiliser le soufre sur place, parce que le manque de combustible et l'absence de débouchés pour cette nature de produits n'offriraient aux établissemens de ce genre aucune chance de prospérité.

II.

Située sur le parcours des peuples qui, dans l'antiquité, se sont disputé l'empire du monde, la Sicile a été successivement occupée et conquise par tous ceux qui confinaient à la Méditerranée. Les plus anciens habitans, depuis les temps historiques, paraissent avoir été les Sicanes, peuplade ibérique, auxquels succédèrent les Sicules, originaires de Dalmatie; vinrent ensuite les Phéniciens; puis, après le siége de Troie, les Grecs, qui y fondèrent des colonies importantes. Les Carthaginois s'y établirent sur quelques points; les Messéniens, venus du Péloponèse, s'emparèrent de Messine et y appelèrent les Romains, qui étendirent leur domination sur l'île entière. Vers le IVe siècle, le christianisme y fut introduit et acheva la destruction des monumens que les guerres continuelles avaient respectés. Dans le VIIe siècle, arrivèrent les Sarrasins, qui ravagèrent le pays de fond en comble et introduisirent l'architecture byzantine. Ils s'y maintinrent jusqu'à l'arrivée des Normands au XIe siècle; ceux-ci furent, après les vêpres siciliennes,

en 1282, remplacés eux-mêmes par les Aragonais, auxquels succédèrent les Autrichiens, puis les Napolitains.

Sur le tuf sicane, qui forme l'assise fondamentale de la population sicilienne, tous ces peuples ont laissé leur empreinte plus ou moins profonde suivant qu'ils ont séjourné plus ou moins longtemps. Aussi, bien que la fusion des divers élémens soit aujourd'hui complète, on n'en remarque pas moins des différences notables dans le caractère des habitans des diverses parties de l'île. Ainsi, dans la province de Palerme, les mœurs se ressentent de la longue présence des Arabes et des Espagnols ; elles sont moins douces que dans celle de Catane, où domine l'élément grec. C'est à cet élément que la Sicile doit sans nul doute les nombreux grands hommes auxquels elle a donné le jour et parmi lesquels on peut citer Théocrite, Moschus, Diodore, Empédocle, Archimède, outre de nombreux peintres et sculpteurs. La Corse, au contraire, située sous le même ciel que la Sicile, montagneuse comme elle, peuplée comme elle par des populations d'origine ibérique, mais restée en dehors de l'influence hellénique, n'a produit ni poètes, ni philosophes, ni savans, ni artistes; elle n'a enfanté qu'un seul grand homme, au génie sombre et fatal, Napoléon. C'est aux Grecs que l'on doit ces temples nombreux dont les ruines, dorées par le soleil, sont une des grandes beautés du paysage sicilien. Placés le plus souvent sur des collines éloignées de toute habitation, entourés de myrtes, de lentisques, de chênes verts, ces temples semblent faire corps avec ce qui les entoure, et, si parfaits qu'ils soient au point de vue architectural, ne tirent toute leur valeur que de la place qu'ils occupent et que les Grecs choisissaient avec un soin extrême. Ils firent de même pour leurs théâtres, qu'ils construisaient toujours sur les points d'où les contours de la côte apparaissent dans toute leur beauté, car ils tenaient à ce que le paysage charmât les yeux des spectateurs et servît de cadre splendide à l'action que les acteurs déroulaient devant eux. Tel est notamment le théâtre de Taormina, situé sur une plate-forme dominée par des rochers escarpés, où vingt mille spectateurs pouvaient applaudir les vers d'Eschyle tout en contemplant le colosse fumant de l'Etna, les rivages découpés du détroit de Messine et les montagnes de la Calabre.

Après la question de race, c'est la question politique qui a eu le plus d'influence sur l'état moral de la population. En fait, la Sicile n'a jamais été libre; elle a subi le joug des oppresseurs les plus divers, et, en dernier lieu, celui du clergé, qui n'a pas été le moins pesant. Ce n'est que depuis son annexion à l'Italie qu'elle se sent elle-même et qu'elle peut respirer à l'aise. Aussi la transformation qu'elle a subie depuis cette époque est-elle prodigieuse. Il y a vingt-cinq

ans, il n'existait dans l'île pour ainsi dire aucune route; on ne pouvait y voyager qu'à dos de mulet ou dans ces voitures de campagne ornées de peintures grotesques. Il fallait un passeport pour aller au chef-lieu de la province, une permission de la police pour habiter Palerme. La population, surveillée par des légions d'espions, à la merci des suisses et des gendarmes, était presque séparée du monde. Très peu de personnes avaient l'autorisation de voyager sur le continent et de se rendre même à Naples; la correspondance était si nulle qu'une lettre de Rome ou de Milan était une curiosité; on n'apprenait les nouvelles du dehors que par le *Journal officiel*, dont il était interdit de mettre en doute les assertions. La littérature faisait absolument défaut; les habitans, désintéressés des affaires publiques, peu stimulés à s'occuper d'affaires privées, vivaient dans l'oisiveté, étendus au soleil pendant l'hiver, à l'ombre pendant l'été; ils suivaient assidûment les exercices religieux pour vivre en paix avec les jésuites et la police. Les communautés religieuses pullulaient, la plupart vivant d'aumônes, ruinant les populations, leur donnant l'exemple de la paresse et de la mendicité. Le clergé, propriétaire d'une grande partie du territoire, se mêlait à tous les actes de la vie; il avait multiplié les fêtes et les pratiques extérieures pour conserver son autorité. Il n'a jamais cherché à inspirer au peuple une foi éclairée, et son enseignement se bornait à lui prescrire de donner à tous les moines qui venaient le solliciter. Aussi celui-ci n'a-t-il de Dieu qu'une idée assez vague; en revanche, il connaît tous les saints du paradis et sait ceux qu'il faut invoquer dans telle ou telle maladie. Chaque ville a son patron dont elle célèbre la fête avec pompe; mais tout se passe en cérémonies, et de conviction raisonnée il n'en faut pas chercher.

Il est facile de comprendre pourquoi, dans l'état d'esprit où se trouvait la population soumise à un pareil régime, Garibaldi fut, dès son apparition en 1860, accueilli comme un libérateur. La révolution était accomplie dans les âmes avant de l'être dans les faits; les troupes royales une fois vaincues, la Sicile était à elle. Ainsi que le fait remarquer M. Lenormant dans son livre si intéressant sur la Grande-Grèce (1), les événemens qui ont renversé le trône des Bourbons et fait entrer le royaume de Naples dans l'unité italienne n'ont, somme toute, fait couler que bien peu de sang, même dans les provinces aux passions ardentes, aux caractères violens. C'est que les choses étaient mûres pour un changement politique et social, et quand il se produisit, il n'était au pouvoir de personne de l'empêcher. La Sicile, jusque-là tenue dans une obscurité profonde et subitement inondée de lumière, fut prise alors d'une véritable fièvre;

(1) *La Grande Grèce*, par M. François Lenormant, 3 vol. Paris, 1881-1884; A. Lévy.

emportée par le besoin de mouvement, elle voulut faire en un jour ce qui demandait des années et se dépouilla de ses anciennes institutions sans savoir encore comment elle les remplacerait : chemins de fer, routes, écoles, entreprises industrielles, elle toucha à tout à la fois, violenta des intérêts respectables et traversa une crise qui dura plusieurs années, mais qui est aujourd'hui à peu près calmée.

Après avoir brillé d'un si vif éclat dans l'antiquité, après être restée pendant si longtemps misérable, la Sicile est en train de redevenir ce qu'elle était autrefois, dans l'ordre matériel aussi bien que dans l'ordre moral. Elle a pour cela tout ce qu'il faut : un sol fertile, un ciel incomparable, une population laborieuse et intelligente. Mais ce n'est pas impunément que cette population est restée opprimée pendant des siècles, car elle a conservé, à côté des qualités naturelles dont elle est douée, les défauts des peuples asservis et dont la liberté seule pourra la corriger. Ne pouvant compter sur la justice du pouvoir dont les agens vénaux ne leur inspiraient aucun respect, les Siciliens ont pris l'habitude de cacher leurs sentimens jusqu'au jour où ils peuvent les manifester sans danger. Il est rare, lorsqu'un crime est commis, de trouver des témoins qui consentent à dénoncer les coupables, personne ne se souciant de s'exposer à une vengeance dont le pouvoir était jadis incapable de les garantir : « Les Siciliens, dit M. Renan (1), ont de grands défauts et de précieuses qualités. Les défauts peuvent être atténués et les qualités bien employées. Les défauts sont un amour-propre excessif, une certaine tendance à se contenter de généralités superficielles, un feu qui ne se gouverne point assez, trop peu d'horreur pour l'effusion du sang. Les qualités sont celles qui ne se remplacent pas : le cœur, l'enthousiasme, l'intelligence vive et prompte, l'instinct sûr, l'ardeur sans bornes. » Très impressionnables, ils ont des sentimens de délicatesse extrême qui dénotent, même de la part des personnes de condition inférieure, le désir de plaire ; ils tiennent à donner d'eux une bonne opinion aux étrangers ; ils savent gré aux voyageurs de venir les voir et aux savans de s'occuper d'eux.

La population de l'île n'est pas disséminée dans la campagne ; elle est au contraire agglomérée par centres populeux, dont la plupart occupent les hauteurs. Le défaut de sécurité intérieure interdisait les habitations isolées, et la crainte des incursions barbaresques ne leur permettait pas de se grouper dans les plaines. Trois villes sont très importantes : Palerme, qui compte 245,000 habitans, Catane, qui en a 85,000 et Messine 70,000 ; huit ou dix villes ont plus de 20,000 habitans, et cent vingt plus de 10,000. Au-dessous de ce chiffre, ce sont des villages.

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 novembre 1875, *Vingt Jours en Sicile*, par M. Renan.

Palerme est une ville grecque, carthaginoise, arabe, normande, espagnole, et ses monumens témoignent de ses vicissitudes historiques. Dans les maisons particulières, c'est le caractère espagnol qui domine; elles ont à toutes les fenêtres des balcons cintrés, permettant aux femmes d'assister sans être vues aux spectacles du dehors; car c'est une particularité de cette ville, vestige de la domination arabe, que les femmes se montrent peu en public. Quant aux hommes, ils encombrent les rues et passent leur vie en plein air; ils y font leurs affaires et laissent toutes grandes ouvertes les portes et les fenêtres de leurs maisons, où les regards pénètrent sans obstacle. Palerme n'est pas seulement une des plus belles villes d'Europe, c'est une des plus cultivées; elle possède, outre ses musées, une académie des sciences médicales, un institut agronomique, une société d'acclimatation, un observatoire, de nombreux cercles et sociétés savantes, un jardin botanique de toute beauté, dans lequel on cultive un grand nombre de plantes tropicales. La plupart de ces institutions sont dues à l'initiative privée; c'est notamment le cas de l'hôpital des fous fondé par le baron Pisani et qui pourrait servir de modèle à la plupart de ceux d'Europe. De nombreux journaux politiques et scientifiques discutent les intérêts spéciaux de l'île, qu'ils ne confondent pas avec ceux de l'Italie.

La population sicilienne ne comprend guère que deux classes, le noble et le paysan. Le premier, d'une manière générale, n'a pas encore pris son parti de la révolution sociale qui s'est opérée. Il vit modestement du maigre revenu de ses terres, quoique ayant conservé un certain prestige sur le peuple, dont il a toujours défendu les droits. Quant au paysan, il est laborieux, mais misérable. Travaillant en plein soleil avec un simple mouchoir noué sur la tête, il a, par un singulier phénomène d'adaptation au milieu, l'arcade sourcilière très développée, et l'œil, ainsi enfoncé dans l'orbite, protégé contre la lumière. Cela donne à sa physionomie un caractère singulièrement énergique et sauvage; mais ce n'est qu'une apparence, car au fond, quand il n'est pas surexcité par le désir de la vengeance, il est doux et se laisse facilement conduire par le *curatolo* qui le dirige. Vivant de rien, il ne s'insurge pas contre le sort et se borne à invoquer la protection de la madone. *Evviva la Maria!* est le cri que poussent en chœur toutes les chiourmes quand, après leur repas, elles reprennent leur labeur. Ces *contadini* ne sont pas d'ailleurs, à proprement parler, des paysans, dans l'acception où ce mot est pris en France; ce sont des ouvriers agricoles qui vivent au jour le jour, sans avoir la possibilité d'améliorer leur sort par l'épargne. Ils sont rarement propriétaires des demeures qu'ils occupent dans les bourgs où l'insécurité du pays les a confinés et sont obligés à de longues courses pour se rendre à leur

travail. Au moment de la moisson, ils campent en plein champ, mais le reste du temps la campagne est déserte; on n'y aperçoit ni un homme ni une maison.

Cette misère, que M. Lenormant, dans son ouvrage sur la Grande-Grèce, attribue en grande partie aux abus de la grande propriété (*latifundi*) semble cependant commencer à peser au paysan sicilien. Depuis que les chemins de fer sillonnent son île, il est sorti de son village et a pu se rendre compte de ce qui se passe ailleurs. Des idées nouvelles ont germé dans son cerveau et fait luire à ses yeux quelques perspectives de bien-être. Aussi des symptômes d'émigration se manifestent-ils dans la population. La Calabre et la Basilicate fournissent déjà un fort contingent au courant qui se dirige vers l'Amérique méridionale; il est probable que la Sicile suivra leur exemple, dans la mesure où l'exigeront les lois économiques; c'est-à-dire jusqu'à ce que les salaires se soient élevés assez pour assurer l'existence des familles ouvrières.

Jusqu'ici la classe moyenne fait à peu près défaut, c'est d'elle cependant que doit dépendre la prospérité de l'île, parce que c'est elle seule qui peut en mettre en œuvre les forces productives et tirer parti des immenses ressources qui s'y rencontrent. C'est de son développement aussi qu'il faut attendre la pacification des esprits.

Comme tous les peuples du monde, la Sicile a ses classes dangereuses qui exercent le mieux qu'elles peuvent leur métier de vivre aux dépens d'autrui. A Paris, les voleurs vous attaquent le soir dans les rues désertes et vous détroussent; en Sicile, ils s'emparent de votre personne et vous rançonnent. C'est tout un. Un honorable magistrat qui a publié récemment une brochure sur cette question (1) distingue plusieurs catégories de malfaiteurs. Les bandits proprement dits habitent la montagne et exercent leurs méfaits par la violence. Pendant les premières années qui suivirent la révolution, le nombre en avait singulièrement augmenté; et plusieurs de ces bandes, en Sicile comme en Calabre, avaient pris un drapeau politique et se donnaient comme les défenseurs de l'ancien ordre de choses. Bien des bonnes âmes en France s'y sont laissé prendre et faisaient des vœux pour leur triomphe; mais en fait, la politique était le moindre de leurs soucis, et pour eux, servir la bonne cause consistait à piller également tous les honnêtes gens sans distinction de parti et sans s'inquiéter de leurs opinions.

A côté des bandits de profession, il y a les malandrins et les *maffiosi*, qui, vivant mêlés à la population, font partie d'une association plus ou moins secrète connue sous le nom de *maffia*, dont le but est, comme la *camorra* de Naples, de se créer des revenus,

(1) *Profili e Fotografie per collezione*. Palermo, 1878.

soit en prélevant un impôt sur les transactions, soit en employant la ruse ou même la menace pour extorquer de l'argent à leurs victimes. L'histoire de la *maffia* est encore un mystère et l'on prétend qu'elle existait déjà sous les rois normands; mais ce n'est guère que depuis l'annexion à l'Italie que ce mot a été employé dans le sens où il l'est aujourd'hui. Jusqu'alors on appelait *maffioso* un homme d'un esprit subtil, hardi, audacieux, vêtu avec élégance, mais toujours prêt à jouer du couteau. Quoi qu'il en soit, qu'on les nomme comme on voudra, *malandrins* ou *maffiosi*, ceux qui font partie de cette association sont des hommes comme il faut, dont le casier judiciaire est le plus souvent parfaitement net, qui ne se mêlent jamais aux voleurs ordinaires pour escalader les murs de jardins et qui se gardent bien de se montrer dans les rixes ou les agressions armées. Ils ont leur politique à eux, leur diplomatie, leur police beaucoup mieux renseignée que celle du gouvernement. Ils observent tout, notent tout, les importations et les exportations, le cours du change, les noms des ministres, les changemens des préfets, les modifications de la législation et s'arrangent pour tirer parti de ces renseignemens. Ce sont des malfaiteurs en progrès qui se sont substitués aux voleurs de grands chemins dont la vapeur a ruiné le métier. La guerre qu'ils font à la société est d'autant plus dangereuse que les moyens qu'ils emploient sont plus parfaits, leur masque plus impénétrable, leur transformation plus complète. A tout prendre, ne voyons-nous pas aussi des associations de malfaiteurs chez les peuples les plus civilisés et peut-on faire un crime à la Sicile d'être sous ce rapport aussi bien partagée que Paris, Londres ou Berlin?

Ce ne fut pas pour l'administration piémontaise une petite affaire que de rétablir l'ordre dans une société démoralisée par les abus du pouvoir absolu, après une révolution qui avait froissé bien des intérêts, surexcité les passions, dépossédé les moines, déchaîné tous les forçats et infesté la campagne de bandits. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, faute de connaître le pays, elle ait, dans les premiers temps, commis bien des erreurs. Croyant que c'est par la vigueur qu'elle triompherait des difficultés, elle s'est préoccupée de frapper fort plus que de frapper juste. La Sicile fut remplie de soldats dont les patrouilles parcouraient la campagne dans tous les sens, arrêtant un peu au hasard bandits et honnêtes gens, répandant partout la terreur et décourageant ainsi la bonne volonté de ceux mêmes qui avaient appelé de leurs vœux le nouvel ordre de choses, mais auxquels ces mesures arbitraires faisaient craindre le retour à l'ancien régime.

Ce fut au service militaire que les Siciliens eurent surtout le plus de peine à se plier, et chaque année de nombreux réfractaires, cher-

chant à s'y soustraire, allaient rejoindre ceux qui avaient déjà réussi à s'échapper et augmentaient d'autant le nombre des bandits. Aujourd'hui le pli en est pris, et le régiment est au contraire devenu un moyen de civilisation. Il donne à ceux qui y passent des idées d'ordre et ouvre leur intelligence en leur montrant les progrès réalisés sur les autres points de l'Italie. D'un autre côté, le gouvernement, sans exercer une répression moins énergique, a renoncé aux mesures arbitraires et organisé un service de surveillance qui a donné d'excellens résultats. Outre la police (*questura*) et la gendarmerie (*carabinieri*) (1) qui existent dans toutes les provinces de l'Italie, on a créé un corps de sûreté publique à cheval composé exclusivement de Siciliens. L'expérience, en effet, a démontré que les Siciliens seuls peuvent rendre d'utiles services par la connaissance qu'ils ont de la topographie du pays, du dialecte, des coutumes, des manières et des signes conventionnels en usage entre les habitans. Des étrangers n'aboutiraient à rien, par l'impossibilité où ils seraient de rivaliser d'astuce avec les paysans. La police est dans chaque province sous les ordres du commissaire central (*questore*); les carabiniers, commandés par un colonel, sont sous la dépendance du préfet. Ces diverses fonctions sont aujourd'hui confiées à des hommes expérimentés et habiles, qui, usant de bons procédés, agissant par la persuasion plus que par la violence, ont à peu près réussi à extirper le brigandage et à gagner la confiance des habitans.

Les jurés qui, autrefois, se laissaient intimider par les menaces, font maintenant courageusement leur devoir et n'hésitent plus à rendre des verdicts qui entraînent la peine capitale; mais ces condamnations ne sont jamais suivies d'effet par ce motif que la Toscane, où la peine de mort était abolie, ne s'est réunie à l'Italie que sous la condition formelle qu'elle ne serait pas rétablie. Or le gouvernement, se refusant à faire sous ce rapport une différence entre les provinces, a étendu à toutes les autres l'immunité dont jouit la Toscane. Quoi qu'il en soit, la Sicile est aujourd'hui pacifiée et la sécurité aussi complète que sur les autres points de l'Italie. Elle sera absolue, en Italie comme ailleurs, lorsque les conditions économiques se seront modifiées de telle façon que le travail sera plus rémunérateur que le vol, et qu'il sera plus profitable d'être un honnête homme qu'un bandit. Aucun pays au monde sous ce rapport n'est mieux partagé que la Sicile, dont les inépuisables res-

(1) Il y a, à Palerme, une école spéciale de gendarmerie, où peuvent entrer les jeunes gens du contingent qui remplissent certaines conditions d'aptitude et où ils reçoivent l'instruction professionnelle nécessaire. C'est une excellente institution.

sources, encore peu exploitées, sont en état d'assurer la richesse et le bien-être à toute la population.

III.

Le climat de la Sicile est maritime et a la même régularité que celui de Madère. L'année s'y divise en deux saisons principales, celle des pluies, de novembre à mars, et celle des sécheresses, de juin à août : les autres mois sont variables et orageux. La température ne descend que très rarement au-dessous de zéro, et pendant quelques jours seulement, avant le lever du soleil; elle ne s'élève jamais très haut, grâce à la brise de mer, qui corrige les effets de la latitude; elle est en moyenne de 11 degrés pendant l'hiver et de 26 degrés pendant l'été, et ne présente pas de brusques variations. Sur certains points du littoral, exposés à la *malaria*, les habitans sont obligés de se réfugier dans la montagne pour se mettre à l'abri des fièvres qui en sont la conséquence. La Sicile est apte à la culture des régions tempérées de l'Europe, aussi bien qu'à celles des régions chaudes. Toutes les plantes comprises entre les limites déterminées par le blé et par l'oranger y prospèrent également. D'où vient donc que, malgré des conditions aussi favorables, malgré un sol fertile et malgré le labeur de ses habitans, cette île soit encore, dans la plus grande partie de son étendue, inculte ou mal cultivée? C'est parce que jusqu'ici les Siciliens ont toujours travaillé pour d'autres que pour eux-mêmes. Il en était déjà ainsi du temps des Romains, qui les pressuraient; il en sera de même tant que les lois sur la constitution de la propriété n'auront pas produit tout leur effet.

Au moment de la conquête normande, toutes les terres furent confisquées par les vainqueurs et partagées entre le roi, les nobles et l'église : mais, comme ni les uns ni les autres ne pouvaient les mettre en valeur, ils les cédèrent en grande partie aux paysans par baux emphytéotiques. L'emphytéose était, on le sait, un contrat féodal par lequel les propriétaires du sol abandonnaient aux cultivateurs le domaine utile en conservant pour eux-mêmes le domaine éminent, signe de leur puissance et de leur autorité, dont la constatation était représentée par un cens annuel. Les seigneurs préférèrent l'emphytéose perpétuelle à la location précaire, afin de peupler leurs domaines, et, comme les emphytéotes ne pouvaient ni racheter leur cens, ni céder leur droit sans leur consentement, ils rentraient en possession du fonds en cas de non-paiement de la redevance.

Les évêques et les établissemens religieux, qui se trouvaient à peu près dans les même conditions que les barons féodaux, agirent de même et cédèrent leurs biens moyennant un cens très faible

(0 fr. 10 par hectare environ) souvent à des gens incapables de les faire valoir. Comme d'ailleurs ces biens étaient inaliénables et ne pouvaient tomber entre les mains des véritables agriculteurs, la plupart devinrent incultes et furent livrés à la vaine pâture.

Les inconvéniens de ce régime sautaient aux yeux, car un décret royal de 1838 avait déjà prescrit le recensement de tous les biens ecclésiastiques; mais il resta lettre morte jusqu'en 1862. Aussi la réforme de la constitution de la propriété fut-elle une des premières mesures que les hommes éclairés demandèrent au nouveau gouvernement. M. Simone Corleo, notamment, fit de cette question l'objet de ses plus vives préoccupations; il fut le principal promoteur des lois qui prescrivirent la vente des biens ecclésiastiques et publia, en 1871, dans le *Journal des sciences naturelles et économiques* de Palerme une histoire de ces biens, qui montre aux esprits les plus prévenus combien cette mesure était nécessaire. D'après lui, les biens ecclésiastiques ont été une des principales calamités de la Sicile; ils s'élevaient à 230,000 hectares et comprenaient le dixième environ de la superficie totale de l'île, c'est-à-dire le quart peut-être des terres cultivables. Une partie provenait de la conquête, dont l'église eut sa part; le surplus était entré en sa possession soit par voie de donations privées, soit par voie d'acquisitions directes. La répartition en était très irrégulière; certains évêchés et couvens étaient surabondamment pourvus, tandis que d'autres n'avaient de revenus que les produits du culte et la dîme. Ces biens étaient en général mal cultivés, car les religieux qui les détenaient momentanément, privés de famille, cette base de tout progrés agricole ou social, étaient incessamment tentés d'en tirer tout le profit possible, sans se préoccuper de les améliorer pour ceux qui viendraient après eux. Sur l'initiative de M. Corleo, le gouvernement italien présenta en 1862 au parlement, qui la vota, une loi en vertu de laquelle tous les biens, sauf les bois et les vignes, appartenant aux églises, couvens ou corporations, durent être donnés en emphytéoses rachetables. En exécution de cette loi, les fonds furent divisés par lots de 10 hectares et loués par voie d'adjudication au profit des propriétaires ; ces fonds pouvaient être acquis par les emphytéotes, moyennant l'inscription au grand livre de la dette italienne, au nom des premiers, d'une rente égale au cens à leur payer. Beaucoup de propriétaires, évêques ou couvens, cherchèrent à éluder l'application de ces mesures par des déclarations mensongères, mais ils furent frappés d'une forte amende et finalement se soumirent.

La loi de 1866, qui supprima les corporations religieuses, ne changea rien à cette situation, sinon que, celles-ci ayant perdu leur caractère d'être moral, leurs biens furent vendus ou loués au profit de ceux qui les composaient. Cette réforme, qui souleva les ques-

tions les plus délicates et qui donna lieu à de nombreux procès, ne dura que huit années, de 1863 à 1871 ; grâce au zèle et à l'esprit de justice de M. Simone Corleo et des commissions qui en furent chargées, elle s'opéra, non-seulement sans léser aucun intérêt, mais en améliorant la situation de ceux même qui, dans le principe, s'y étaient montrés le plus hostiles. Elle porta, déduction faite de 40,000 hectares de bois, vignes et mines, sur 6,175 fonds d'une contenance de 192,000 hectares, qui furent répartis en 20,300 lots et loués par adjudication au prix de 5,977,218 francs. Avant 1860, ces biens ne rapportaient que 4,224,159 francs. On obtint donc par là une augmentation de revenu de plus d'un tiers au profit des anciens propriétaires, tout en améliorant la situation des cultivateurs, qui peuvent aujourd'hui disposer de ces terres à leur gré.

Il ne faudra pas s'en tenir là. Si l'on veut que l'agriculture sicilienne puisse prendre tout son épanouissement, il sera indispensable de supprimer les *latifundi* pour arriver au morcellement de la propriété. La grande propriété, vestige de la féodalité, est un obstacle à la formation d'une classe moyenne et, par conséquent, au progrès agricole; elle maintient forcément un système de culture extensif, c'est-à-dire la vaine pâture et ses abus; elle empêche l'ouvrier des campagnes de devenir propriétaire et de s'éclairer en se moralisant. Ces grandes étendues de 2,000 à 3,000 hectares, louées sans baux, dépourvues de routes, de maisons salubres, sont un obstacle à la colonisation et perpétuent le brigandage. C'est à les dépecer que doivent tendre les efforts du gouvernement, car s'il n'y a pas en Sicile de question sociale, puisque les ouvriers n'ont à redouter ni la faim, ni le manque de vêtemens : il y a une question agraire, comme il y en a une dans tous les pays où la terre n'appartient pas à ceux qui la cultivent.

Ces idées font, du reste, leur chemin et sont journellement discutées dans les diverses publications agricoles, notamment dans *la Sicilia agricola*, journal hebdomadaire à la tête duquel se trouve un agronome distingué, doublé d'un économiste de premier ordre, le baron Nicolo Turrisi-Colonna. D'autre part, un institut agronomique dont le directeur actuel est le savant professeur Inzenga, verse chaque année dans le pays un certain nombre de jeunes gens instruits qui le transforment peu à peu en appliquant sur le terrain les leçons qu'ils ont reçues. Fondé à Palerme, en 1819, par le prince Charles Cottone de Castelnuovo, cet établissement est indépendant du pouvoir; il est administré par les représentans du fondateur, qui nomment ou révoquent les professeurs et modifient les règlemens à leur gré, en se conformant à la loi. L'état n'intervient que pour y envoyer un certain nombre de boursiers et pour faire vérifier les comptes par la députation provinciale. L'enseignement qu'on y reçoit

est à la fois littéraire et technique; de vastes terrains et de magnifiques collections annexées à l'établissement donnent sous ce rapport toutes les facilités possibles.

Grâce à ces efforts, qui tendent tous au même but, grâce aussi aux chemins de fer, qui aujourd'hui la sillonnent dans toutes les directions, la Sicile a fait, depuis 1860, des progrès prodigieux. Des terrains, qui jusqu'alors étaient à l'état de landes, sont aujourd'hui transformés en vignes ou en orangeries et loués sur le pied de 500 à 1,000 francs par hectare. Le commerce a suivi une marche analogue, et de toutes parts la prospérité se développe avec rapidité.

IV.

Un relevé du cadastre fait en 1854 donnait pour les principales cultures de la Sicile les contenances suivantes :

Terres labourables	1,393,000 hectares.
Pâturages	594,000
Vignes	145,000
Bois	68,000
Orangeries et arbres divers	15,000
Sumacs	10,000
Terres improductives	66,000
Cultures diverses, jardins, chemins, rivières, maisons, etc.	335,000
Total	2,626,000 hectares.

La proportion s'est sensiblement modifiée depuis lors; les vignes et les orangeries ont dû prendre une plus grande extension, tandis que presque tous les bois ont été détruits et se sont transformés en pâturages et en terrains improductifs. S'ils ne sont plus absolument exacts, ces chiffres n'en donnent pas moins une idée assez générale de l'importance relative des diverses productions de l'île. Ce sont les terres labourables qui sont les plus étendues, et de fait, c'est la culture du blé et de ses annexes qui constitue encore aujourd'hui la base fondamentale de l'agriculture sicilienne. Ce n'est pas qu'elle y soit prospère, car le blé donne à peine cinq à six fois la semence, mais elle est dans les habitudes. La production du blé, en Sicile comme partout, dépend de la quantité d'engrais dont on peut disposer et, par conséquent, de la quantité de bétail qu'on élève. Celui-ci est assez nombreux, mais il est chétif, et, faute d'une nourriture suffisante et substantielle, il ne donne qu'une

viande de mauvaise qualité; il n'est qu'exceptionnellement tenu à l'étable et vit généralement en plein air, sur les pâturages naturels qui occupent les sommets des montagnes et qui couvrent près du quart de la superficie de l'île. Il existe bien des prairies artificielles de trèfle ou de luzerne, mais leurs produits sont réservés pour l'alimentation estivale, car, à l'inverse de ce qui se passe chez nous, la végétation herbacée commence avec les pluies d'automne, dure tout l'hiver et finit en mai; elle est absolument arrêtée pendant les mois de sécheresse, et c'est alors qu'on a recours, non-seulement aux fourrages artificiels, mais encore aux arbustes, aux feuilles d'arbres, à tout ce que le bétail est susceptible d'absorber.

On sait que deux agronomes français, MM. Goffard et Rœderer, ont découvert presque simultanément le moyen de conserver dans des silos les fourrages verts, fauchés même en temps de pluie. C'est par la pression qu'ils arrivent à ce résultat, parce que celle-ci, tout en permettant à la fermentation alcoolique de se produire, empêche la fermentation acétique et la fermentation putride et conserve aux herbes leur valeur nutritive. Cette découverte, une des plus importantes qu'on ait faites en agriculture, parce qu'elle permet d'utiliser les fourrages qui autrefois étaient perdus, faute de pouvoir être rentrés, sera non moins utile à la Sicile qu'aux pays du Nord et lui permettra de modifier l'aménagement de ses pâturages, qui, dans les conditions actuelles, sont un obstacle au véritable progrès agricole. Si les cimes des montagnes étaient occupées par des bois au lieu d'être livrées au parcours, des pluies plus abondantes et plus régulières se produiraient, les eaux s'infiltreraient dans les couches inférieures, les sources seraient plus nombreuses, et les ruisseaux, aujourd'hui à sec pendant la plus grande partie de l'année, couleraient d'une manière permanente, donnant en quantité suffisante l'eau nécessaire aux irrigations. Les prairies pourraient rapporter alors quatre ou cinq récoltes, et, par conséquent, nourrir des bestiaux plus nombreux, qui eux-mêmes produiraient l'engrais nécessaire à la culture des céréales. Mais ce n'est pas tout; le bétail, qui se compose aujourd'hui presque exclusivement de chèvres et de moutons, parce que ces animaux, plus rustiques que les bêtes à cornes, sont plus en état de supporter les disettes de fourrages, se transformerait peu à peu par la substitution de l'espèce bovine aux espèces ovine et caprine, moins productives que la première. En agriculture tout se tient; on ne peut faire aucun progrès sur un point sans qu'il se fasse sentir aussitôt sur tous les autres, comme aussi toute erreur commise a des conséquences lointaines dont souffrent toutes les autres branches de la production agricole.

C'est à la production du blé dur que la Sicile s'adonne spécialement. Ce blé, qui est employé à la fabrication des pâtes, a l'avan-

tage de pouvoir, mieux que le blé tendre, résister aux longues sécheresses du printemps. Il contient 20 pour 100 de matières azotées, tandis que celui de Hongrie n'en contient que 13 pour 100, celui d'Odessa 14 pour 100, et celui d'Algérie 17 pour 100. C'est ce qui explique pourquoi les ouvriers agricoles n'ont besoin que de très peu de viande et se contentent de pâtes, de pain, de fromage et de légumes, dans lesquels ils trouvent tous les élémens d'une nourriture complète. Le pain de blé dur est préférable pour les estomacs débiles au pain de blé tendre, et la consommation en est générale en Sicile, où, par suite de l'imperfection des procédés de mouture, on est obligé, pour le fabriquer, de faire usage de farines importées de Gênes et de Marseille. L'introduction des meules à cylindre serait un grand progrès qui permettrait de fabriquer dans l'île même les farines qu'elle consomme au lieu de les faire venir du dehors après avoir exporté son blé.

La Sicile, l'ancien grenier de Rome, ne produit plus les céréales nécessaires à la consommation de ses 2,800,000 habitans. D'après les relevés faits à l'occasion de l'impôt sur la mouture, impôt qui est de 1 fr. 50 par quintal, la consommation en blé s'élève à 4,869,000 quintaux, ou 173 kilogrammes environ par habitant; d'autre part, d'après les relevés de l'autorité militaire, les chevaux et les mules, dont le nombre s'élève à 173,644, consomment 1,163,000 quintaux d'orge et d'avoine, ce qui porte la consommation effective des céréales à 6,032,000 quintaux, ou à 7,073,000 quintaux, en y ajoutant la quantité nécessaire aux semences. Pour obtenir cette production, il faudrait, en comptant 10 quintaux par hectare, ce qui est exagéré, ensemencer annuellement 700,000 hectares; en supposant qu'on obtienne deux récoltes en cinq ans, il faudrait donc consacrer 1,750,000 hectares à ce genre de culture. Or d'après les chiffres que nous avons donnés plus haut, il n'y en a en Sicile que 1,400,000 hectares qui y soient affectés. Sans doute, en perfectionnant les procédés, on pourrait produire davantage et arriver au chiffre de 12 à 15 quintaux par hectare; mais c'est là une question de prix de revient; car ce n'est pas tout de produire beaucoup, il faut surtout produire à bon marché.

Forcée de combler la différence entre la production et la consommation par des importations étrangères, la Sicile se trouve sous ce rapport dans les mêmes conditions que la plupart des autres pays de l'Europe qui font venir de la Russie, de l'Amérique, de l'Inde et de l'Australie, les blés dont ils ont besoin et qu'ils ne récoltent pas en quantité suffisante, parce qu'ils les produisent trop chèrement. L'élévation des impôts, le prix toujours croissant de la main-d'œuvre mettent ces pays, vis-à-vis de ceux qui n'ont pas ces charges à supporter, dans des conditions d'infériorité incontestable. Toutefois

les avantages de ces derniers ont été beaucoup exagérés ; l'Inde, avec sa population très dense et ses terres entièrement occupées, ne peut exporter de blé que dans les bonnes années; dans les mauvaises, elle est exposée elle-même à des famines épouvantables. L'Amérique a, il est vrai, des terres vierges à mettre en culture ; mais, là aussi, la récolte dépend des saisons, et plus la population s'accroît, plus la consommation intérieure augmente et diminue la quantité disponible pour l'exportation. Ce qui le prouve, c'est qu'en somme le prix moyen du blé depuis vingt ans s'est élevé en Europe, tout en présentant des écarts moins accusés qu'autrefois. On aurait donc grand tort, en Sicile comme ailleurs, de chercher un remède à la crise agricole dans l'établissement de droits protecteurs, car la liberté commerciale a le grand avantage d'égaliser les prix sur le marché du monde, d'ouvrir des débouchés pour tous les produits et de permettre à chaque pays de s'adonner au genre de production auquel il est le plus apte en raison des conditions économiques ou naturelles dans lesquelles il se trouve.

Une plante qui, pour une grande partie de la population, remplace le blé, est le figuier d'Inde (*cactus opuntia*), dont les fruits nourrissent presque exclusivement les paysans siciliens pendant l'été. Du mois de juillet au mois de novembre, ils en mangent par jour vingt-cinq à trente qui ne leur coûtent pas un sou, ils en conservent pour l'hiver et y trouvent la même ressource alimentaire que les habitans des pays équinoxiaux dans le fruit de l'arbre à pain. Ce n'est guère que près des villes qu'on tire profit des cactus, dont l'hectare planté se loue jusqu'à 200 francs ; dans la campagne, cette plante pousse sans culture, même dans les rochers, et se propage avec une extrême facilité par la plantation en terre d'une simple raquette. Elle nourrit la cochenille, autrefois si recherchée dans la teinture et remplacée aujourd'hui par l'alizarine artificielle.

Parmi les substances textiles, la Sicile produit de la soie et du coton ; on y cultive aussi le lin, le chanvre, l'agave, l'aloès, dont le suc est employé en médecine, dont la feuille fournit des fibres très résistantes servant à faire des cordes, et dont la fleur s'épanouit sur une tige qui atteint de 7 à 8 mètres et peut être utilisée à faire des chevrons pour les maisons. Sur certains points du littoral, on pourrait cultiver la ramie, espèce d'ortie qui demande de la chaleur et de l'humidité et dont la fibre décortiquée a la plus grande ressemblance avec la soie.

Une industrie qui conviendrait aussi à la Sicile est celle des parfums, parce que les fleurs y acquièrent une odeur et un éclat incomparables. Dans les jardins des environs de Palerme, les roses, les fleurs d'oranger embaument l'atmosphère pendant que les bougainvillias tapissent les maisons de leurs feuilles purpurines. Si

cette industrie s'y implantait, on pourrait cultiver comme aux environs de Grasse des champs entiers en rosiers, en violettes, en tubéreuses, en jasmins, et demander aux orangers leurs fleurs en excès, inutiles pour la fructification.

Avec une quantité d'eau suffisante, la culture maraîchère prendrait un grand développement et permettrait d'expédier en plein hiver sur tous les points de l'Europe des légumes frais, toujours si recherchés. Il en serait de même de la culture fruitière, qui, en présence des besoins toujours croissans de la consommation, doit devenir pour certains pays et notamment pour la France, une source de richesse et un élément d'exportation. D'après un mémoire très intéressant, publié par M. Whitehead (*the Progress of fruit farming*), la consommation des fruits en Angleterre a fait des progrès prodigieux; non-seulement dans le pays l'étendue plantée en arbres fruitiers s'est augmentée de 26,000 acres pendant la période décennale de 1871 à 1882, mais les importations ont suivi un accroissement correspondant et ont passé de 15 millions de francs à 43 millions; dans ce chiffre la Belgique entre pour 16,700,000 francs et la France pour 8,300,000 francs seulement. Quant à l'Italie, elle ne figure pas sur le tableau, bien qu'elle soit en situation de fournir son contingent, ne serait-ce qu'en expédiant des raisins en boîtes à une époque où aucun autre pays ne pourrait lui faire concurrence.

Mais la culture pour laquelle la Sicile défie toute rivalité est la culture arbustive des pays chauds. Ce sont les oliviers, les orangers, les amandiers, les sumacs et par-dessus tout la vigne, qui feront dans l'avenir sa prospérité agricole et qui méritent qu'on les étudie spécialement.

V.

Partout où les Grecs ont établi des colonies, ils ont transporté avec eux l'olivier, leur arbre favori. Originaire lui-même de l'Inde, d'où il a été importé en Europe, cet arbre au feuillage glauque et poussiéreux, s'éloigne peu des côtes et ne s'élève pas à une grande hauteur. Il végète néanmoins sur les terrains les plus stériles et vit très longtemps. On en voit en Sicile qui ont fait partie des anciens bois sacrés des Grecs et qu'on appelle *sarrazeni*, sans doute parce qu'ils ont été greffés par les Arabes. Ils n'ont plus, il est vrai, que la moitié du tronc et ressemblent aux saules qu'on voit souvent dans nos champs et qui ne végètent plus que par un lambeau d'écorce; ils n'en sont pas moins vivaces et poussent des branches, qui, chaque année, se couvrent de fruits.

Les Arabes de Sicile, quoique moins avancés que les Maures d'Espagne, ont été des civilisateurs et ont laissé partout des monumens de leur présence. Pour l'agriculture notamment, ils étaient très habiles; ils avaient poussé fort loin l'art des irrigations et suivaient dans les diverses opérations culturales des principes dont on ne s'écarte guère encore aujourd'hui, tant on en a reconnu la justesse. C'est ainsi qu'on trouve dans *le Livre d'Ibn-al-Awan* (1) tous les préceptes relatifs à la culture de l'olivier. Cet Ibn-al-Awan était un Arabe de Séville qui écrivit au XIIe siècle et qui puisa beaucoup dans les ouvrages antérieurs au sien, notamment dans celui d'Ibn-Wahschiah sur l'agriculture nabatéenne (ancienne Chaldée), écrit au Xe siècle : « D'après ce dernier, à qui Dieu fasse miséricorde, la terre qui convient à l'olivier est la terre légère, sèche et dénuée d'herbes, située en coteaux et en montagnes, car le vent lui est favorable et dans les régions qui confinent à la zone tempérée. L'irrigation ne lui est pas indispensable, mais elle augmente la production, ainsi que la fumure, qui doit être composée de crottin de chèvre, de brebis, d'âne ou de cheval. » — A ces règles, qui sont reproduites par tous les auteurs, Ibn-al-Awan en ajoute d'autres, qui, pour être excellentes en elles-mêmes, ne sont pas indispensables, croyons-nous, pour la culture qui nous occupe : — « On ne doit, dit-il, confier la plantation de l'olivier, la culture et les divers soins qu'il réclame qu'à un homme de bonnes mœurs, exempt de vices et d'une conduite régulière; avec cela le produit sera plus abondant et les fruits mieux nourris. »

M. de Gasparin, dans son *Cours d'agriculture*, ne paraît pas attacher à ces considérations la même importance que l'auteur arabe et se borne à nous indiquer les procédés pratiques de la culture de l'olivier. On peut se procurer des plants d'olivier, soit par bouture, soit par semis ; dans ce dernier cas, il faut avoir soin de casser le noyau, autrement le germe mettrait deux ans à sortir de terre. On se sert également des rejets qui poussent au pied des arbres, qu'on met en pépinière et qu'on replante ensuite vers l'âge de quatorze ans après les avoir greffés. On les espace à 5 mètres les uns des autres, de façon à ce que la tête puisse prendre tout son développement, ce qui permet de cultiver entre les arbres des plantes annuelles comme l'avoine ou le seigle, et de faire profiter les oliviers des labours et des fumures nécessitées par ces cultures. La taille de l'olivier exige de grands soins ; il faut non-seulement lui enlever toutes les branches mortes et le bois pourri, mais le débarrasser de

(1) *Le Livre de l'agriculture d'Ibn-al-Awan*, traduit de l'arabe par M. Clément Mullet. Leroux, 1864.

tous les rameaux en excès. Comme la fleur ne se montre que sur le bois de deux ans, et de préférence sur les tiges horizontales exposées à la lumière, il convient que la cime ne soit pas trop touffue.

Il ne faut pas attendre pour récolter l'olive que la maturité l'ait fait tomber sur le sol, car elle donne alors à l'huile un goût âcre et peu agréable; le fruit cueilli avant d'être tout à fait mûr produit au contraire une huile plus fine et plus savoureuse. En le pressant dans cet état, on détruit dans leur germe les œufs que la mouche de l'olive vient souvent déposer dans la pulpe et d'où sortent des vers qui s'en nourrissent et qui rendent l'huile absolument infecte. Cette mouche est une véritable calamité; elle couvre les murs et les toits des maisons au moment de la fabrication de l'huile et détruit les récoltes trois années sur quatre. Sans ce fléau, qu'on pourrait peut-être combattre en favorisant la multiplication des oiseaux insectivores, l'olivier justifierait la préférence que lui donne Columelle, car il commence à produire à l'âge de quinze ans; à ce moment, il rapporte 240 kilos d'huile par hectare représentant un revenu de 700 francs, ou de 350 francs par an, si, comme on le suppose, l'olivier ne produit une récolte complète que tous les deux ans; mais la quantité augmente avec l'âge des arbres et peut s'élever jusqu'à 12,000 kilos. La production annuelle de la Sicile est évaluée à 372,385 hectolitres.

L'oranger est avec l'olivier un des arbres les plus précieux de la Sicile. Dans son savant ouvrage sur l'origine des plantes cultivées (1) M. de Candolle considère la famille des *aurantiacées* comme originaire de l'Asie centrale, où l'on en trouve encore à l'état sauvage de nombreuses variétés. L'une d'elles cependant, le pamplemousse, paraît avoir existé dans les îles du Pacifique. Le cédratier, qui se distingue en cédratier à fruits doux (*pommes de l'Yemen*) et cédratier à fruits acides (limons et citrons), vient de l'Inde et de là s'est répandu peu à peu dans l'Asie occidentale, en Grèce et en Italie, où il n'a été cultivé qu'au IIIe et IVe siècles. Le bigaradier est la variété qui donne des fruits amers; il paraît être le type primitif de la famille, car l'oranger ordinaire donne fréquemment des oranges amères, tandis que le bigaradier ne donne jamais d'oranges douces. Il était inconnu des Grecs et des Romains et n'a été importé en Italie et en Sicile que par les Arabes vers l'an 1000 et plus tard en Espagne. L'oranger à fruits doux, originaire de Chine et de Cochinchine, n'est venu que beaucoup plus tard; il en est de même du mandarinier, qui n'a été cultivé en Europe qu'au commencement de ce siècle.

(1) *Origine des plantes cultivées*, par Alphonse de Candolle. Paris, 1883; Germer-Baillière.

Les orangers étaient donc inconnus dans l'antiquité, bien que les oranges ne le fussent pas tout à fait, puisque les empereurs en faisaient venir de Perse. Il n'est pas impossible que les Grecs en eussent entendu parler et que ces fruits aient servi de base à la fable des pommes d'or du jardin des Hespérides. Quoi qu'il en soit, cet arbre est aujourd'hui cultivé sur tout le littoral et dans toutes les îles de la Méditerranée où, suivant les régions, il donne des fruits de qualité très variable. Ce n'est pas par ceux qui ornent nos jardins, emprisonnés dans des caisses, qu'on peut juger de ces végétaux. Il faut, pour cela, voir l'immense plaine de la *Conca d'Oro*, autour de Palerme, couverte de leurs frondaisons sombres et métalliques, piquées de points d'or et de taches blanches, qui embaument l'atmosphère; pour connaître leurs fruits, il faut les cueillir soi-même en pleine maturité afin de ne rien perdre de leur jus sucré et savoureux; ceux qu'on expédie au loin sont toujours plus ou moins acides parce que, pour les mettre à même de supporter le voyage, il faut les récolter avant qu'ils soient mûrs. Dans ces contrées privilégiées où la végétation ne s'arrête jamais, les orangers comme les citronniers ne cessent pour ainsi dire pas de produire et portent, pendant presque toute l'année, à la fois des fleurs et des fruits. Aussi en fait-on deux ou trois récoltes, dont la principale est celle du mois de novembre.

Les orangers, comme les autres espèces de la même famille, ne peuvent pas être cultivés en pleine terre au nord du 43e degré. Ils ne résistent pas à des froids de plus de 3 degrés au-dessous de zéro et périssent dès que le sol est gelé. Ils veulent de la chaleur et de l'eau. On leur donne cette dernière au moyen d'irrigations à raison de 200 mètres cubes par hectare, qu'on répète, suivant les pays et la nature du sol, soit toutes les semaines, soit tous les quinze jours. Il est nécessaire également de les fumer pour leur fournir les élémens qui constituent les fruits; on évalue à 1 k. 19 la quantité d'azote correspondant à un millier d'oranges; cette quantité est enlevée à chaque récolte et doit, par conséquent, être restituée au sol. Faute de cette restitution, les orangeries ne durent guère que vingt ou vingt-cinq ans. Les orangers se multiplient par semis ou par boutures; ils sont élevés d'abord en pépinière, puis transplantés à 5 ou 6 mètres les uns des autres. On les greffe pour en hâter la fructification, autrement ils resteraient de douze à quinze ans sans fleurir. On greffe également les citronniers sur les orangers au lieu de les planter directement. Cette substitution est faite aujourd'hui par beaucoup de propriétaires, parce que le citron est plus facile à expédier au loin que l'orange et que le prix subit moins de variations. Ils exigent les uns et les autres beaucoup de soins, réclament l'ablation de toutes les branches mortes et, plusieurs fois par an,

la culture du terrain qui les porte. Ils sont exposés à diverses maladies, dont les principales sont le *pidocchio*, le *nero*, ou mal noir, et la *gomma* ou gomme. Le *pidocchio* est une espèce de cochenille qui s'implante dans le zeste des *agrumi* (nom générique qui désigne à la fois les oranges et les citrons) et les déshonore sans pour cela rien leur enlever de leur qualité. Le mal noir est une espèce de poussière due à un cryptogame qui couvre les feuilles et les fruits et ralentit la végétation en entravant la respiration foliacée; elle donne aux fruits un aspect peu agréable, qui oblige à les brosser avant de les livrer au commerce, au préjudice de leur conservation. Enfin, la gomme est un écoulement séveux qui finit par entraîner la mort de l'arbre. Elle est attribuée par les uns à un excès d'irrigation, par les autres au défaut de respiration des feuilles. La perte que causent ces diverses maladies est assez sérieuse pour que le gouvernement italien ait proposé des prix pour la découverte des remèdes à y apporter. Jusqu'ici, on n'a encore trouvé qu'un palliatif, qui consiste à planter des orangers sauvages, en remplacement des arbres malades, et à les greffer.

Outre ses fruits, l'oranger peut donner une récolte de fleurs sans nuire à la production des premiers; un arbre de vingt-cinq à trente ans produit jusqu'à 30 kilogrammes de fleurs et de 2,000 à 5,000 fruits; le citronnier va jusqu'à 8,000. Ces fruits, dont la cueillette se fait en deux ou même trois fois, sont généralement vendus sur pied à des négocians, qui les expédient enveloppés de papier et rangés dans des caisses sur les marchés de Londres et de New-York, principaux débouchés pour les agrumes de Sicile. Ce sont eux, surtout le dernier, qui en déterminent les prix dans l'île. Malgré les droits d'entrée excessifs dont ces fruits sont frappés, l'importation en Amérique est très considérable et s'élève à plus de 1 million et demi de caisses. A New-York, la vente est centralisée à Brooklyn dans un dock spécial pouvant contenir 400,000 caisses, communiquant au moyen de télégraphes et de téléphones avec les magasins de la ville et relié par des voies ferrées aux principales lignes de l'intérieur. Au moment de la récolte d'automne, qui est la principale, il se produit à l'égard des oranges de Sicile, entre les bâtimens américains, une espèce de course de vitesse analogue à celle qu'occasionne la récolte du thé, en Chine, entre les bâtimens anglais; c'est à qui aura le premier complété son chargement et qui arrivera le premier au port de débarquement, parce qu'il s'assure ainsi, au moins pendant quelques jours, le monopole du marché.

Le prix des oranges est très variable; à un certain moment, il s'est élevé jusqu'à 60 francs le mille et celui des citrons jusqu'à

30 francs; mais, depuis plusieurs années, il s'est abaissé d'abord à 15 francs et a fini par tomber à 8 francs, chiffre auquel il ne rembourse pas les frais de culture; aussi plusieurs propriétaires se sont-ils décidés à défricher leurs *agrumeti* pour les remplacer par de la vigne. Nous ne pouvons croire qu'ils agissent prudemment, parce qu'avec le développement de plus en plus considérable des moyens de communication, le marché s'élargit tous les jours. Avec le monde entier pour débouché, la consommation ne peut jamais faire défaut, quelque abondant que soit un produit. A une époque normale, c'est-à-dire lorsque les agrumes se vendent de 15 à 20 francs le mille, le produit net par hectare s'élève à 2,500 francs pour les orangers et à 4,000 francs pour les citronniers. Ce sont des chiffres qu'aucune autre culture ne peut atteindre et qui constituent un véritable monopole pour les terrains irrigables.

La Sicile produit en assez grande abondance le sumac, substance riche en tannin, employée dans la teinture pour les impressions d'indiennes et dans la tannerie des peaux blanches. C'est une espèce d'ailante qu'on cultive sur les hauteurs et qu'on coupe annuellement, sans jamais la laisser grandir. Pour l'utiliser, on en fait moudre, puis macérer la feuille dans l'eau, de façon à obtenir une décoction plus ou moins concentrée qu'on emploie directement. C'est à l'état de feuille en poudre que le sumac est livré au commerce. Bien que le prix en ait baissé dans ces derniers temps, la production de l'île en est assez considérable, puisqu'elle s'élève annuellement à 496,000 quintaux métriques.

Une autre production dont la Sicile a, avec la Calabre, à peu près le monopole, est la manne, substance pharmaceutique dont l'usage, autrefois fréquent, a aujourd'hui sensiblement diminué. On la récolte sur une espèce particulière de frêne qui croît spontanément dans les montagnes ou qu'on y plante en vue de cette exploitation. Pour l'obtenir, on commence par entourer de raquettes de figuier d'Inde le pied de l'arbre, sur lequel on vient ensuite faire des incisions circulaires, en commençant par le bas. Le suc qui transsude et se coagule sur le tronc, ou qui s'écoule jusqu'à terre, est la manne qu'on vient récolter le matin, après que la fraîcheur de la nuit lui a donné de la consistance. On fait chaque jour une nouvelle incision à partir du mois d'août jusqu'à la fin de septembre. Le frêne à manne commence à produire à l'âge de dix ans et continue jusqu'à trente ans; on le recèpe alors et on recommence la même opération sur les rejets. Depuis 1875, on a remarqué que cet arbre est attaqué par une espèce de ver qui en mange la feuille au mois d'avril et le laisse parfois complètement dépouillé.

La culture arbustive offre en Sicile des ressources inépuisables et donne les produits les plus variés; ainsi le chêne-liège, qui pousse

sur les plus mauvais terrains, qui n'a pas besoin d'irrigation et qui n'est exposé à aucune maladie, peut produire jusqu'à 1,400 francs par hectare avec un écorçage régulier effectué tous les sept ans. On en trouve des bouquets sur le littoral et sur quelques points de l'intérieur, où il atteint l'altitude de 800 mètres. Le caroubier donne des fruits pouvant servir à l'alimentation de l'homme et des animaux, végète à l'état sauvage et ne paraît être l'objet d'aucun soin. Le pistachier, au contraire, est cultivé dans les provinces de Caltanisetta et de Catane; c'est un arbre de 7 à 8 mètres de haut, de la famille des térébinthacées, dont le fruit est une drupe ovoïde, ridée, de la grandeur d'une olive. C'est l'amande contenue dans le noyau qui constitue la pistache, si recherchée par les confiseurs, et qui, d'après Ch. Estienne (1), « réconforte l'estomac et nourrit beaucoup; c'est aussi pourquoi l'on en ordonne à ceux qui sont maigres, atténués de maladie, et qui désirent être alaigres et victorieux au jeu des dames rabattues. » C'est également dans la province de Caltanisetta qu'on cultive sur une grande échelle l'espèce de noisetier qui produit l'aveline, nom qui vient de la ville d'Avellano, où cet arbre est très répandu; il est originaire de l'Asie-Mineure, mais il est cultivé en Sicile depuis la plus haute antiquité, car il en est question dans tous les poètes. On faisait brûler des écorces d'aveline devant les jeunes époux comme symbole de bonheur et, dès cette époque, on demandait à cet arbre les baguettes divinatoires pour trouver les sources et les trésors. L'aveline de Sicile est supérieure à celle de tout autre pays et la culture en est très profitable; dès les premières années de plantation, elle rapporte de 200 à 250 francs par hectare et peut donner plus tard jusqu'à 1,000 ou 1,200 francs. Par les soins qu'elle exige, elle appelle la population dans les campagnes et transforme en contrées prospères les anciens biens ecclésiastiques, autrefois incultes et insalubres.

VI.

La vigne paraît avoir été cultivée en Sicile dès la plus haute antiquité, car, d'après la légende mythologique, elle aurait été trouvée, sur le mont Etna, par un chien qui en arracha un rameau et le rapporta à son maître Deucalion; celui-ci le replanta, le propagea et lui donna le nom de son chien, qui s'appelait *Œnos*. Cette version diffère de celle de la Bible, qui fait remonter l'origine de cette culture à Noé, et de celle beaucoup plus probable que donne M. de Candolle dans l'ouvrage que nous avons déjà cité. D'après

(1) *Maison rustique*, par Charles Estienne, 1533.

ce savant, la vigne croît spontanément dans l'Asie occidentale tempérée, l'Europe méridionale, l'Algérie et le Maroc; mais c'est surtout dans le Pont, en Arménie, au midi du Caucase et de la mer Caspienne, qu'elle présente l'aspect d'une liane sauvage qui s'élève sur les arbres en donnant des fruits sans taille ni culture. Elle a été disséminée de bonne heure par les oiseaux et les vents, car on trouvé des graines dans des habitations lacustres de Castione, près de Parme, et dans une station préhistorique du lac de Varèse; on a également découvert des feuilles dans les tufs des environs de Montpellier et dans ceux de Meyrargue, en Provence. L'idée de recueillir le jus du raisin et de le faire fermenter est très ancienne. Les Sémites et les Aryas ont connu l'usage du vin, et les Égyptiens ont, depuis plus de six mille ans, cultivé cet arbuste, qui a été ensuite propagé en Europe par les Grecs et par les Romains.

Quoi qu'il en soit de ses origines, la vigne trouve en Sicile une terre privilégiée; elle y prospère et y donne un vin coloré et généreux dont les nombreuses variétés sont recherchées du monde entier. Elle y est, dans les crus renommés, l'objet de grands soins. Les ceps sont plantés dans des sillons dont les ados servent à ombrager le pied et à entretenir la fraîcheur; le plus souvent ils traînent à terre, mais parfois ils sont maintenus par des échalas en roseaux, car le bois faisant absolument défaut, il serait trop onéreux d'en faire venir du continent. La vigne exige quatre cultures par an pour la débarrasser des herbes qui l'envahissent; elles lui sont données par des brigades d'ouvriers, appelées *chiourmes* et dirigées chacune par des *curatoli*. Travaillant en plein soleil, sans autre abri qu'un mouchoir sur la tête, ces ouvriers vivent de rien; ils gagnent 25 sous par jour, plus la nourriture, qui consiste en fèves de marais arrosés d'un peu de piquette.

La vendange se fait ordinairement en septembre, par les propriétaires eux-mêmes, quand ils fabriquent le vin pour leur propre compte, ou par des négocians en gros, quand ceux-ci achètent la récolte sur pied. Dans le premier cas, cette opération laisse beaucoup à désirer faute de l'outillage nécessaire pour une fabrication soignée; il n'en est pas de même dans le second, parce que les grands négocians qui fabriquent les vins de Marsala et de Syracuse ont de véritables usines et font usage pour cette fabrication des engins les plus perfectionnés. Le suc, extrait du raisin par des pressoirs en acier, s'écoule dans d'immenses cuves, d'où il se rend dans des tonneaux pouvant contenir de 200 à 300 hectolitres, dans lesquels s'opère la fermentation tumultueuse. Quand celle-ci est achevée, le vin est soutiré dans des pipes de 400 litres et transporté dans de vastes chais construits au bord de la mer, dont l'air contribue à favoriser la transformation du sucre en alcool, trans-

formation qui ne dure pas moins de quatre années. La fermentation alcoolique terminée, on procéde à l'unification du vin, opération qui a pour objet d'obtenir un vin toujours semblable à lui-même et conforme au type connu du commerce, quelle que soit d'ailleurs la qualité de la récolte. Elle se fait, soit par l'addition d'alcool ou de sucre, soit par le mélange des produits de différentes années, et permet, suivant les proportions employées, d'obtenir des types variés comme le madère, le marsala, le porto.

Bien que les vins de Syracuse, qui sont généralement récoltés dans la plaine de Catane, soient connus depuis longtemps, c'est aujourd'hui Marsala qui est le centre principal de la production vinicole de la Sicile. Cette ville d'origine arabe (Mars-el-Allah, havre de Dieu) n'a pas moins de 43,000 habitans et tire toute son importance de la fabrication et du commerce des vins. Les principales maisons qui s'y livrent sont la maison Woodhouse, la maison Ingham Whitaker et Cie, et la maison Florio, dont *la Settimana commerciale* a récemment fait connaître l'origine et le développement.

Fils d'un négociant de Liverpool, John Woodhouse s'était rendu à Marsala en 1773 pour y acheter de la soude. Trouvant la campagne plantée en vignes et se rendant compte des qualités que le vin pourrait acquérir s'il était bien fabriqué, il s'y établit pour en faire le commerce. Dès l'année suivante, il expédia en Angleterre, du port de Trapani, 60 tonneaux de vin, dans chacun desquels il ajouta 2 gallons d'alcool pour lui permettre de supporter une navigation qui durait alors de trente à quarante jours. Il allait chercher lui-même avec une bête de somme les raisins dans les vignes du voisinage et les transportait au couvent de Saint-François-de-Paule, où il avait établi le centre de sa fabrication. Il s'attacha à reproduire le type du madère, et acquit en peu de temps une assez grande réputation, qu'il dut en partie aux fournitures qu'il fit à l'escadre de Nelson ; aussi fut-il obligé d'étendre son commerce et d'aller jusqu'à Mazzara, Castelvetrano et Castellamare pour acheter ses vins, qu'il transportait sur une barque appelée *Élisabeth;* ce fut son premier bâtiment, et il refusa de la démolir quand elle fut hors de service. Il associa ses frères à son entreprise et augmenta successivement son établissement; il en fonda un autre à Malte, construisit des pressoirs dans les divers vignobles pour transporter en moût les vendanges qu'il achetait et établit à Tonnera une fabrique de savons alimentée par l'huile des olives récoltées dans le voisinage.

Woodhouse fut donc le créateur de l'industrie vinicole à Marsala, qui lui en garde une profonde reconnaissance. Il acquit rapidement une fortune assez grande pour pouvoir, en 1814, prêter au gouvernement l'argent nécessaire à retirer de la circulation toute la fausse

monnaie; il vint au secours de Marsala, dans un moment de disette, en achetant le blé dont elle manquait; il ouvrit une large voie pour aboutir au port, qu'il améliora en le faisant creuser et en y construisant un môle et un phare. John Woodhouse mourut en 1826, laissant pour héritiers ses frères, Guillaume et Samuel, qui ont continué à faire progresser l'établissement. Celui-ci comprend aujourd'hui, outre de nombreux magasins de 200 mètres de long sur 15 mètres de large et pouvant contenir chacun 7,000 pipes, un atelier de tonnellerie, une machine à vapeur, une scierie, et emploie 150 ouvriers d'une manière permanente. Le vin n'est livré au commerce qu'après plusieurs années et comporte diverses qualités. L'une d'elles, appelée *porto*, imite le vin de Portugal; une autre marquée O. P. (*Old particular*), est la marque préférée en Angleterre; c'est un vin vieux et suave; mais la plus répandue est la marque L. P. (*London particular*), plus douce et moins vieille que la précédente. En Italie, on préfère la marque C, qui est plus jeune et moins alcoolique. La maison Woodhouse envoie ses produits dans le monde entier; mais l'Angleterre en absorbe à elle seule le tiers de la fabrication.

Le succès de Woodhouse éveilla l'attention d'un jeune Anglais nommé Benjamin Ingham, né en 1784, que ses affaires avaient appelé en Sicile. Il comprit bientôt que ce pays offrait au commerce des vins un champ illimité et construisit pour s'y adonner, au bord de la mer, un petit magasin avec une maison d'habitation qui fut le berceau de l'établissement actuel. Ingham procéda à peu près comme Woodhouse; il achetait les vins et les moûts des vendanges du voisinage et les transportait chez lui pour les travailler. Préoccupé de perfectionner sa fabrication, il se rendit en Espagne pour y étudier les procédés employés et réussit à rivaliser avec ce pays, même pour les sortes dont l'Espagne avait jusqu'alors le monopole, comme le madère et le xérès. Il chercha à étendre son commerce dans le monde et fut le premier à nouer des relations avec le Brésil, les États-Unis et l'Australie, grâce à la flotte de bâtimens à voiles qui transportaient partout ses produits. L'établissement, dirigé aujourd'hui par un de ses neveux, Joseph Whitaker, n'est pas moins considérable que celui de Woodhouse, mais il fabrique des vins de types différens. La qualité O. P. est recherchée en France; L. P. en Angleterre et *Trinacria* en Italie.

Vincent Florio, qu'on peut à bon droit appeler le père du commerce sicilien, naquit à Bagnara en Calabre en 1799; mais cette année même son père vint s'établir à Palerme. Celui-ci étant mort peu après, Vincent fut élevé par son oncle Ignace, avec lequel il s'associa en 1818. Avide de s'instruire, il visita les principales villes de commerce de France et d'Angleterre; rentré en Sicile en 1825, il s'adonna à l'exportation des produits siciliens, notamment du

thon, dont il perfectionna les instrumens de pêche. Il créa divers établissemens industriels, une filature de coton, qui ne subsista que jusqu'en 1865, une fonderie, qui, aujourd'hui encore, occupe 500 ouvriers; il fonda avec Ingham, en 1840, la Société des bateaux à vapeur siciliens, qui fut entravée par le gouvernement; mais il revint à la charge en 1851, fit construire des bateaux en Angleterre et obtint en 1856 le service postal de Naples à Palerme et du tour de l'île. Dès 1833, il avait créé à Marsala deux magasins de vins, en face des deux immenses établissemens anglais, qui étaient déjà maîtres des principaux marchés du globe; aussi resta-t-il vingt ans sans faire aucun bénéfice. Ce ne fut qu'en 1854, après avoir établi des dépôts de vins sur tous les points du continent pour faire connaître ses produits, qu'il commença à toucher 2 pour 100 de son capital. Son établissement, qui est aujourd'hui entre les mains de son fils, est très prospère; il emploie 500 ouvriers et renferme des vins de tous les âges depuis 1833. Les diverses qualités qui en sortent sont : *qualité extra* (très vieux supérieur), *qualité S. O. M.*; (très vieux), *qualité anglaise*, *Malvoisie*, *Stromboli*, *Garibaldi*, *doux*, *Italie vierge*, *Paris vierge*, etc.

Un vin qui commence à faire aussi parler de lui est le *zucco*. Il provient d'une ancienne propriété féodale de 2,400 hectares environ, acquise en 1853 par M. le duc d'Aumale; 277 hectares sont en vigne, le surplus en *agrumeti*, oliviers, sumacs, terres labourables. Certaines parties du vignoble sont plantées de cépages de sauterne, d'Espagne et du Rhin, dont le mélange avec ceux de Sicile donne au vin de Zucco le bouquet tout spécial qui le caractérise. Ce vin provient exclusivement des vignes du domaine, qui sont cultivées avec le plus grand soin et qui emploient constamment de 500 à 600 ouvriers; elles sont échalassées avec des roseaux pour que le raisin mûrisse également et ne traîne pas à terre; la vendange s'opère en deux fois, en septembre pour les raisins les plus précoces, en octobre pour les autres. L'unification du vin, qui se fait, non comme à Marsala, par l'addition d'alcool, mais par le mélange des récoltes de différentes années, donne un produit d'une pureté exceptionnelle et d'un type particulier. On ne cherche, en effet, à imiter aucun vin étranger et l'on ne livre au commerce que deux espèces de vins, le rouge ou *gambino*, et le blanc ou *zucco*, telles que le sol les produit. Toutefois ils ne sortent des chais qu'après quatre années, c'est-à-dire lorsque la fermentation alcoolique est complètement terminée. Comme la consommation actuelle du vin de Zucco n'est encore que de 2,000 hectolitres par an, tandis que la production des vignes du domaine s'élève de 6,000 à 8,000 hectolitres, le surplus est vendu sans marque, soit en moûts

pour la fabrication du vermouth, soit après une année de cave, comme vin de Sicile.

Les vignes de la plaine de Catane fournissent le vin de Syracuse : l'un des principaux établissemens est celui des frères Cassola; d'autres crus encore, tels que le vin de Corvo, celui de Mazzara et celui de Castellamare, connu sous le nom de *muscat de Ségeste*, ont une certaine réputation et sont vendus soit comme vins de Sicile, soit même comme vins de Bordeaux. L'île, en effet, peut donner les produits les plus variés, et rien n'empêcherait, en améliorant les procédés de fabrication, d'en obtenir de tous les prix et pour tous les goûts. Il est regrettable d'obliger les consommateurs qui préfèrent les vins légers aux vins alcooliques, à boire en Sicile des vins de Toscane.

L'étendue cultivée en vignes est de 480,000 hectares environ, produisant annuellement de 2,400,000 à 2,800,000 hectolitres, qui, au taux moyen de 35 francs l'un, pris sur place après la vendange, représentent une valeur de 84 à 98 millions. Une grande partie de ce vin est destinée à l'étranger. En 1882, il en a été exporté en fûts, dans les pays autres que l'Italie, 116,151 hectolitres. A ce chiffre il faut ajouter le vin expédié en bouteilles, dont le nombre, pour la seule province de Trapani, a été de 29,000. La même année, l'Italie entière a exporté 1,312,388 hectolitres et 1,946,100 bouteilles, tandis qu'elle n'a importé que 57,610 hectolitres et 313,500 bouteilles.

Un commerce aussi considérable n'a pas manqué d'exciter les craintes des viticulteurs français, surtout dans les départemens méridionaux, et de provoquer de leur part des réclamations contre l'insuffisance des droits qui frappent à leur entrée chez nous les vins étrangers. Écrasés d'impôts, obligés de subir les exigences d'une main-d'œuvre de plus en plus élevée, en proie à des fléaux qui diminuent le rendement des deux tiers ou des trois quarts, ne récoltant que des vins marquant 9 à 10 degrés, ils se disent incapables de lutter contre les producteurs espagnols ou italiens, qui se trouvent dans des conditions beaucoup plus avantageuses; ils se plaignent surtout de voir les alcools d'Allemagne traverser la France pour se rendre en Espagne, où ils servent à alcooliser des vins qui entrent chez nous en ne payant que des droits illusoires et qui, marquant 14 ou 15 degrés, sont plus recherchés que les leurs pour les coupages auxquels ils sont employés. Ces plaintes sont fondées dans une certaine mesure et montrent qu'il y a effectivement de sérieuses modifications à introduire dans l'assiette de l'impôt. Il serait juste de frapper de droits élevés les vins étrangers fabriqués ou additionnés d'alcool; mais il serait regrettable de traiter de la

même façon les vins naturels, parce que ce sont, en définitive, les consommateurs qui en feraient les frais. Il semble, en effet, que les vins, même douteux, sont aujourd'hui assez chers pour qu'il ne soit pas désirable de les renchérir encore. Ce qui prouve que les prix sont déjà trop élevés, c'est la quantité de falsifications plus ou moins nuisibles dont le vin est l'objet, et qui tendent toutes à remplacer celui-ci par de l'eau. Sans parler du mouillage, que les marchands de Paris ont élevé à la hauteur d'une question d'état, les liquides fabriqués avec de l'eau sucrée ou des raisins secs, ne sont-ils pas des concurrens autrement redoutables pour nos viticulteurs que les vins d'Italie ou d'Espagne? Ne vaudrait-il pas mieux que ces derniers pussent pénétrer chez nous et s'y vendre à des prix modérés que de nous abreuver de produits chimiques dont la santé publique a nécessairement à souffrir? C'est surtout sur les marchés étrangers que nos vins ont à redouter la concurrence des vins italiens ou espagnols, qui s'y présentent sous des noms français. Contre les fraudes de cette nature les droits protecteurs sont impuissans; c'est à des traités internationaux qu'il faut demander la répression d'un abus dont tout le monde souffre et qui décourage tout commerce honnête.

Qu'on veuille bien remarquer d'ailleurs que les besoins de la consommation sont illimités. En France, la moitié de la population ne boit pas de vin et ne demanderait pas mieux que d'en boire; tous les peuples du Nord sont dans le même cas. Le développement des voies de communication ouvre tous les jours de nouveaux débouchés, et l'on n'a pas à craindre que jamais la quantité de vin produite dépasse la demande. Il y a donc encore de la marge pour nos viticulteurs; aussi n'est-ce pas dans la surélévation des droits qu'ils doivent chercher le remède à la crise qu'ils traversent aujourd'hui, mais dans la diminution du prix de la main-d'œuvre et dans la recherche des moyens de préserver la vigne des fléaux auxquels elle est en butte. Sous ce rapport, ils ne peuvent malheureusement pas reprocher aux vignobles de la Sicile leur situation privilégiée.

Le phylloxera, en effet, fit son apparition à Riesi en 1872, et, peu après, aux environs de Messine. Il resta à l'état latent jusqu'en 1879 et ne s'éloigna pas des lieux où on l'avait vu d'abord; peu à peu il se propagea de proche en proche; si bien qu'aujourd'hui il a envahi une grande partie de l'île et qu'on s'attend à le voir apparaître dans la province de Palerme. En présence des chiffres que nous avons donnés plus haut, on comprend quelle atteinte il va porter à la fortune publique. Aussi le gouvernement s'en est-il vivement ému et s'est-il empressé, comme on l'a fait chez nous en pareille circon-

stance, de nommer une commission. J'ignore si celle-ci aboutira à des résultats plus satisfaisans que la commission française; quant à présent, elle a réussi à faire rapporter la loi qui prescrivait l'arrachage des vignes phylloxérées, mesure inapplicable, inutile et dépourvue de sanction. Elle conseille comme chez nous l'emploi des insecticides et la substitution des vignes américaines partout où le premier moyen serait trop onéreux eu égard au prix du vin. Jusqu'ici on ne connaît encore que trois procédés pour combattre ou atténuer les ravages du phylloxera, et les procédés sont malheureusement encore bien imparfaits. Le premier et le plus radical, découvert par M. Faucon, est la submersion complète des vignes pendant trente ou quarante jours de chaque hiver; il détruit absolument l'insecte sans, paraît-il, pourrir les racines de la plante, mais il n'est que d'une efficacité relative, puisqu'il faut y recourir chaque année et qu'il n'est applicable que dans les terrains susceptibles d'être inondés, qui sont malheureusement l'exception. A défaut de la submersion totale de la vigne, on peut se contenter d'irrigations pratiquées en été. C'est le procédé qu'emploie M. Maistre à Villeneuvette, près de Lodève, et qui, sans opérer une destruction radicale du phylloxera, en restreint la multiplication et donne à la vigne une vigueur de végétation qui lui permet de résister plus longtemps aux attaques; mais pour cela il faut de l'eau et c'est ce qui fait malheureusement le plus défaut, aussi bien dans nos départemens méridionaux qu'en Sicile, où toutes les montagnes sont dénudées.

Le second procédé est l'emploi des insecticides. Jusqu'ici, le sulfure de carbone et le sulfocarbonate de potassium sont les seuls qui soient entrés dans la pratique, mais ils sont encore trop onéreux pour que l'usage en ait été généralisé. Pour qu'on trouve avantage à y recourir, il faut que le prix du vin soit assez élevé pour pouvoir supporter une dépense de 300 à 400 francs par hectare; partout ailleurs il faut y renoncer.

La dernière ressource des viticulteurs phylloxérés est la plantation de vignes américaines, qui sont destinées soit à produire directement le raisin, soit à servir de porte-greffe aux cépages indigènes. On sait, en effet, que ces vignes, sans être absolument indemnes, ont des racines plus dures et plus nombreuses que celles de nos pays et résistent beaucoup plus longtemps que celles-ci aux morsures de l'insecte; mais elles donnent un vin de médiocre qualité et l'on ne sait pas encore bien ce qu'elles deviendront comme porte-greffe. Bien des personnes pensent qu'elles ne sont résistantes que pendant leur jeunesse et qu'elles perdront ce privilège dès que leur végétation sera devenue moins vigoureuse. Il est à craindre aussi que, transportées dans un sol et un climat différens de celui où elles

ont vécu jusqu'ici, elles ne perdent leurs qualités spéciales et ne reprennent les caractères des vignes européennes.

A ces procédés on peut ajouter certaines pratiques qui, sans détruire absolument le phylloxera, ont pour effet d'en atténuer les ravages : telles sont la fumure des vignes, qui, en développant le système radiculaire, augmente leur résistance, et la destruction de l'œuf d'hiver, découvert par M. Balbiani, au moyen du badigeonnage des ceps avec un mélange d'huile lourde, de chaux et de naphtaline. Il est même probable que ce dernier procédé deviendra un jour le moyen curatif le plus radical et le plus sûr. M. Lenormant (1) a suggéré un procédé de culture qui, en Italie du moins, mettrait la vigne indigène à l'abri des attaques de l'insecte : c'est de laisser les ceps croître en hauteur en les faisant monter le long d'un faisceau de cannes de façon à ce que les racines elles-mêmes, qui se développent proportionnellement à la tige, s'enfoncent dans le sol. Le phylloxera, qui se maintient dans les couches supérieures, n'aurait ainsi aucune action sur les racines profondes, qui resteraient indemnes. C'est un essai qu'il serait facile de tenter.

Quoi qu'il en soit, jusqu'ici nous n'avons encore que des palliatifs contre le fléau, et les récompenses promises par les gouvernemens français et italien sont encore à gagner. Ce n'est malheureusement pas le seul auquel la vigne soit exposée. Depuis quelques années, on en a signalé un nouveau qui ne serait pas moins terrible que le phylloxera, c'est le *mildew*, ou *peronospara vitis*, espèce de cryptogame qui s'attache à la partie inférieure de la feuille, la flétrit, empêche le raisin de se former et entraîne souvent la mort du cep. Encore imparfaitement étudié, ce champignon a déjà fait dans nos départemens du Midi de grands ravages, et nos viticulteurs peuvent craindre de rencontrer en lui une nouvelle cause de ruine. Ce sont là pour eux des ennemis bien autrement redoutables que les vins étrangers; c'est à les combattre qu'ils doivent employer leurs efforts beaucoup plutôt qu'à se protéger par des droits élevés contre une concurrence imaginaire.

VII.

La situation agricole d'un pays est la résultante des conditions naturelles et des conditions économiques dans lesquelles il se

(1) *La Grande-Grèce*, par François Lenormant, t. III.

trouve. Les premières, qui dépendent du climat et de la nature du sol, peuvent être modifiées dans une certaine mesure par l'action de l'homme ; les reboisemens ou les déboisemens ont sur le climat une certaine influence, favorable ou nuisible suivant les circonstances ; les amendemens, les engrais, les labours, les irrigations agissent sur le sol et le transforment. Ce sont ces diverses modifications qui constituent le progrès agricole. Les conditions économiques, au contraire, sont, dans un moment donné, plus impérieuses. Elles sont extrinsèques à la culture proprement dite et dépendent, non des efforts du cultivateur, mais des circonstances au milieu desquelles il se trouve, car elles sont la conséquence de la cherté relative des divers facteurs de production : terre, capital et travail.

Au point de vue des conditions naturelles, la Sicile est admirablement partagée. Le sol, aussi fertile aujourd'hui qu'au temps d'Homère, est apte à toutes les productions, mais depuis des milliers d'années qu'on lui arrache des récoltes sans rien lui restituer, il manque de phosphore. S'il était entre les mains de propriétaires pouvant lui faire des avances d'engrais et le cultiver avec des instrumens moins primitifs que ceux qu'on emploie, il donnerait tout ce qu'on voudrait lui demander. Quant au climat, il est également propre à mûrir les plantes du Nord et celles du Midi ; mais les longues sécheresses, qui durent plusieurs mois, rendent ce pays plus particulièrement favorable aux cultures arbustives, comme celles de la vigne et de l'oranger. Pour être moins exigeantes que les plantes annuelles, celles-ci n'en réclament pas moins de l'eau en abondance ; aussi rien ne doit-il être négligé pour utiliser toute celle qui existe aujourd'hui et pour s'en procurer de nouvelle. C'est pour ce motif que plusieurs fois, dans le cours de cette étude, nous avons insisté sur l'utilité du reboisement des cimes. La Sicile aujourd'hui est presque absolument dénudée ; les pluies hivernales s'écoulent sur les pentes à l'état de torrens et se rendent à la mer sans pénétrer dans le sol ; si les montagnes étaient boisées, elles seraient plus fréquentes, s'infiltreraient le long des racines des arbres et s'emmagasineraient dans les réservoirs intérieurs pour reparaître ensuite sous forme de sources. Cette action des forêts est aujourd'hui connue et la preuve n'en est plus à faire ; la seule difficulté qui s'oppose au reboisement est le pâturage, qu'il faudrait supprimer pour pouvoir replanter les hauteurs. Le gouvernement français est entré dans cette voie, quoique très timidement, depuis 1860 ; le gouvernement italien paraît vouloir l'y suivre, car il a présenté à ce sujet un projet de loi que le parlement n'a pas encore été appelé à discuter. La Sicile figure sur l'état des terrains à reboiser pour

une étendue de 47,000 hectares. C'est quelque chose, quoique encore insuffisant.

Certains points de la Sicile sont exposés à l'influence de la *malaria* et voient leurs habitans émigrer pendant l'été pour échapper à la fièvre. On a prétendu que les forêts exerçaient une action préservative et qu'on y remédierait par le reboisement des parties exposées au fléau. Cette opinion n'a pas été confirmée par l'enquête faite en 1881, par ordre du gouvernement, dans la campagne de Rome; car la commission qui en a été chargée n'a pu recueillir aucun fait qui la motivât. En revanche, il est à peu près hors de doute que les plantations d'*eucalyptus* produisent cet heureux résultat. C'est à elles, notamment, qu'il faut attribuer l'assainissement de l'établissement pénitencier de Trois-Fontaines, qui est exploité par des trappistes français, et qui autrefois était très fiévreux. Le principe de la *malaria* a été longtemps inconnu. On a cru le trouver dans la présence des marais, mais on a dû abandonner cette hypothèse après avoir constaté que le fléau sévit même sur les hauteurs et dans les quartiers de Rome qui semblent les plus sains, et qui sont dépourvus d'eau stagnante. C'est à M. le professeur Tommasi Crudeli qu'on doit la découverte du microbe malarien, auquel il a donné le nom de *bacillus malariæ*. Ces organismes séjournent dans le sol, mais il faut, pour qu'ils se développent, une température minima de 20 degrés, une certaine humidité et l'action de l'air sur le terrain qui les renferme; en sorte qu'on peut empêcher qu'ils ne se répandent au dehors si l'on intercepte la communication du sol infecté avec l'air extérieur, en le recouvrant soit d'eau, soit d'une végétation dont les racines forment un feutre imperméable. Si les parties marécageuses sont plus particulièrement pestilentielles, c'est parce que la vase, toujours humide, mais fréquemment découverte, est propre au développement du microbe et à son expansion dans l'air ambiant. C'est aussi pourquoi, dans certaines villes, à Rome, par exemple, les quartiers où les maisons pressées les unes contre les autres empêchent l'air d'arriver jusqu'au sol, sont moins fiévreux que ceux qu'on a dégagés et où, dans un intérêt de salubrité, on a ouvert des squares et des boulevards. Le même fait se produit dans nos pays tempérés, où l'on ne peut faire des mouvemens de terrain pendant l'été sans que des cas de fièvre se manifestent; si ces cas ne sont pas plus nombreux, c'est parce que la température n'est pas assez élevée pour que la *malaria* exerce son effet d'une manière persistante, mais le germe n'en existe pas moins. Comment agit l'eucalyptus? Est-ce en drainant le sol, est-ce en tuant les organismes pernicieux par ses émanations? C'est ce qu'on ignore; mais

le fait est là et il faut savoir le mettre à profit. L'eucalyptus croît parfaitement en Sicile, où il n'a pas à craindre les gelées, qui quelquefois le font périr sur notre littoral méditerranéen.

Si des conditions naturelles dans lesquelles se trouve l'agriculture en Sicile, nous passons à l'examen des conditions économiques, nous nous trouvons en présence d'une situation moins satisfaisante. Des trois facteurs de la production agricole, la terre, le capital et le travail, la première est encore dans un très petit nombre de mains incapables de la mettre en valeur, et le capital pour l'acquérir fait défaut à ceux qui pourraient la cultiver. Cet état de choses est très préjudiciable à la production et maintient à l'état inculte de vastes terrains qui pourraient être couverts de riches moissons. Le travail est à bon marché, parce que la population est nombreuse; mais celle-ci est ignorante et misérable. C'est de l'amélioration progressive de son bien-être que dépend l'avenir agricole de la Sicile. Des symptômes de transformation se manifestent déjà de ce côté. La facilité des communications pousse en effet les ouvriers à chercher ailleurs une meilleure rémunération de leur labeur, et l'émigration fait tous les jours des progrès. En 1881, l'émigration italienne hors de l'Europe s'est élevée à 87,217 individus. Ce sont autant de bras de moins pour faire concurrence aux travailleurs sédentaires; ce sont autant de colons qui, sur la terre étrangère, deviendront des consommateurs pour les produits nationaux, et serviront de débouché au commerce italien. L'émigration est donc un bienfait, parce qu'en enlevant aux parens toute préoccupation sur l'avenir de leurs enfans, elle permet à la population de se développer sans obstacle. Les peuples qui n'émigrent pas, comme les Français, sont condamnés à voir leur race diminuer au regard des races rivales qui se répandent au dehors.

D'autre part, il commence à se former en Sicile une classe de paysans propriétaires qui se substitueront peu à peu aux anciens barons féodaux, possesseurs des *latifundi*. La formation de cette classe moyenne assurera à jamais la sécurité encore précaire des campagnes et deviendra pour le pays la pierre fondamentale de sa prospérité. La classe moyenne, en effet, depuis le simple artisan qui travaille pour son compte ou le maraîcher qui cultive quelques ares de terrain, jusqu'au banquier qui manie des millions et construit des chemins de fer, est seule en situation de mettre en œuvre les forces productives d'un pays et d'en accroître la richesse. Elle donne accès à tous. En France, elle a déjà absorbé l'ancienne noblesse, qui n'a plus comme autrefois le droit de vivre dans l'oisiveté, et qui, pour maintenir sa situation sociale, est actuellement obligée de faire preuve de capacité et d'intelligence. Elle s'ouvre

aux classes laborieuses et s'y recrute sans cesse, car il n'est pas aujourd'hui un millionnaire qui n'ait débuté, lui ou ses parens, par être un simple ouvrier salarié. S'il est arrivé à l'aisance, c'est exclusivement à son travail et à sa valeur morale qu'il le doit et c'est ce qu'on ne devrait jamais se lasser de répéter à ceux qui se plaignent de leur sort et qui se croient victimes de l'organisation sociale. Ceux qui n'entrevoient pas la possibilité d'améliorer régulièrement leur situation en cherchent les moyens dans la violence et deviennent un danger pour l'ordre public. La classe moyenne doit servir de soupape à ces aspirations et c'est pour ce motif qu'il est désirable de la voir s'établir en Sicile. C'est à elle d'ailleurs que celle-ci devra le développement de son industrie, qui fait aujourd'hui à peu près défaut. Malgré les quelques usines métallurgiques et autres qui se rencontrent dans les provinces de Messine et de Palerme, c'est au continent qu'il faut demander les machines à vapeur, les instrumens agricoles, les pressoirs pour la vendange, les bouteilles pour le vin, les presses pour les olives, les robinets pour les récipiens d'huile, et tous ces objets, quand ils viennent de France, sont soumis à des droits élevés qui pèsent en définitive sur l'agriculture, dont ils entravent l'essor. Il serait désirable qu'ils pussent être fabriqués dans le pays, sans pour cela que l'industrie prît une trop grande extension, parce qu'en Sicile celle-ci ne doit être que l'auxiliaire de l'agriculture.

C'est en grande partie à l'exagération des progrès industriels qu'il faut attribuer la crise agricole que subissent aujourd'hui la plupart des pays d'Europe, à cause de la surélévation du prix de la main-d'œuvre qu'ils ont provoquée, et de l'augmentation des frais de production qui en est la conséquence. C'est un lieu-commun absolument faux de prétendre qu'elle est due à la concurrence des produits de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, qui sont vendus sur nos marchés à un prix insuffisamment rémunérateur pour les cultivateurs européens. Est-ce bien, en effet, cette concurrence qui est la cause du mouvement agraire de l'Irlande; de l'avilissement du prix des laines en Écosse, qui a diminué d'un tiers la population ovine de ce pays; du bon marché des viandes fraîches et salées en Angleterre; de l'abandon des campagnes en France par la population ouvrière qui émigre dans les villes; de l'obligation où s'est trouvé le gouvernement italien d'expulser en neuf ans soixante mille propriétaires qui ne pouvaient payer leurs impôts et de la misère où se trouvent dans plusieurs provinces les classes agricoles? C'est effectivement à elle qu'on a fait remonter la responsabilité de ce malaise général et c'est dans l'espoir d'en atténuer les effets que tous les gouvernemens ont fait un retour vers les idées protection-

nistes, comme si les droits protecteurs avaient jamais remédié à quoi que ce soit. Quelle serait d'ailleurs la conséquence d'une surélévation des droits sur les blés ou sur les bestiaux? D'accroître le prix du pain et de la viande. Or ce prix, trouve-t-on qu'il n'est pas encore assez élevé et que la vie en France et ailleurs soit à trop bon marché? En comparant les prix actuels avec ceux d'autrefois, il est permis d'en douter. Le résultat le plus clair d'un retour général au système protecteur serait la suppression, ou, tout au moins, le ralentissement des échanges internationaux. Personne, je suppose, n'oserait affirmer que ce résultat fût désirable et que l'humanité gagnât à ce que les peuples restassent confinés chacun dans ses frontières.

La question des droits protecteurs est beaucoup plus complexe qu'elle ne paraît. Quand on va au fond des choses, on s'aperçoit que ces droits ne sont le plus souvent qu'un trompe-l'œil et que, loin de profiter au pays qui les établit, ils lui sont toujours nuisibles. Non-seulement ils pèsent sur les consommateurs indigènes, mais ils vont parfois contre l'objet pour lequel ils ont été établis. Ainsi, pour rester sur le terrain agricole et sicilien, bien que le domaine du Zucco, par exemple, appartienne à un Français, ses produits en entrant en France sont considérés comme étrangers et traités comme tels. Ils émanent, il est vrai, d'un sol et d'un travail étrangers, mais les bénéfices qu'ils procurent enrichissent notre pays. Il en est de ces bénéfices comme des dividendes touchés par les actionnaires dans les entreprises étrangères telles que l'isthme de Suez, les chemins de fer autrichiens ou les charbonnages belges. Les colonies n'ont pas d'autre objet; elles sont créées pour faire fructifier les capitaux nationaux par l'exploitation des richesses naturelles qui s'y rencontrent, et quand ce sont des Allemands ou des Anglais qui vont s'y établir, ce sont eux et non pas nous, qui en profitent et qui recueillent les fruits des dépenses d'installation que nous y avons faites.

La protection, qui n'a en vue que l'intérêt du producteur indigène et non celui du pays pris dans son ensemble, n'est donc pas un remède à la crise agricole que nous traversons, parce que cette crise est générale et n'est pas uniquement due, comme on se plaît à le dire, à la concurrence étrangère, mais tient surtout à la rupture de l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie. Il y a intérêt pour la première à ce que la seconde ne lui enlève pas les bras dont elle a besoin, et par conséquent à ce qu'on ne lui donne pas au moyen de droits protecteurs une activité factice.

En France, la crise a d'autres causes encore, telles que l'incertitude du lendemain, l'exagération et la mauvaise assiette des impôts,

le gaspillage des deniers publics, le désordre qui règne dans les esprits. A toutes ces causes la protection ne peut rien, et c'est ailleurs qu'il faut en chercher le remède. On le trouvera quand on voudra. Il faut le dire et le répéter sans cesse, la protection a fait son temps; elle a actuellement un regain de faveur, mais il ne peut être que momentané. Si l'on a créé des lignes de navigation, construit des chemins de fer, percé des isthmes et creusé des montagnes, c'est pour que les produits puissent circuler d'une extrémité du monde à l'autre; si l'on a supprimé les obstacles naturels, ce n'est pas pour les remplacer par les obstacles artificiels établis aux frontières. Le marché du monde est aujourd'hui ouvert à tous; il faut que chacun puisse aller chercher sur tous les points les produits dont il a besoin et qu'il s'ingénie à fabriquer chez lui ceux qu'il pourra donner en échange.

La Sicile, dont cette discussion nous a un peu écartés, est mieux partagée que nous sous le rapport des produits du sol, pour plusieurs desquels elle exerce un véritable monopole. L'avenir est à elle. Elle a tout ce qu'il faut pour n'être inférieure à aucun pays. Toutes les industries peuvent y fleurir, son climat se prête aux productions les plus variées, son monde souterrain est plein de trésors; il ne dépend que d'elle de mettre en valeur tous ces élémens de richesse et de prospérité. Elle a joué dans l'histoire un rôle trop considérable pour ne pas tenir à honneur de reprendre sa place au premier rang. Sa civilisation a brillé dans l'antiquité comme un phare; elle a eu ses poètes et ses savans qui ajoutaient la splendeur morale à la splendeur matérielle de ses villes; plus tard elle devint le grenier de l'Italie; elle fut la première, sous la domination arabe, à sortir de l'obscurité où l'invasion des barbares avait plongé l'Europe; sa prospérité ne diminua pas sous les rois normands, qui la dotèrent d'un gouvernement représentatif. Depuis lors, elle s'est laissé devancer, mais il lui sera facile de regagner le terrain perdu, car elle possède des hommes distingués qui s'appliquent avec ardeur à mettre en action toutes ses forces vives; le reste est l'affaire du gouvernement. Assurer la sécurité des campagnes, dissiper l'ignorance des masses, ouvrir des voies de communication, faciliter les transactions extérieures, telle doit être sa mission, et il n'y faillira pas.

J. Clavé.

L'EAU DE MER

SES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

I. F.-L. Ekman, *Om hafsvattnet utmed Bohusländska kusten* (Sur l'eau de mer dans le voisinage du littoral de la province de Bohus); Stockholm, 1870. — II. H. Tornöe, *On the air in sea-water ; — On the carbonic acid in sea-water ; — On the amount of salt in the water of the Norwegian sea;* Christiania, 1880. — III. Otto Pettersson, *On the properties of water and ice, — Contributions to the hydrography of the Siberian sea*; Stockholm, 1883.

Sans la mer, a-t-on dit, la civilisation n'aurait pu se développer, et le monde serait resté barbare. Cet élément, dès les temps primitifs de l'humanité, n'a pas seulement réuni les peuples les plus éloignés, il a encore inspiré aux nations anciennes l'idée de l'infini, conception qui touche à celle de la divinité : Homère et les mythologues indous croyaient, l'un au fleuve Océan, les autres à une étendue liquide sans bornes, comme l'espace. Enfin, les pêcheurs qui jetaient leurs filets grossiers dans les criques des Cyclades furent peut-être les premiers naturalistes, de même que les navigateurs phéniciens ont été les premiers ingénieurs maritimes. De nos jours encore, toutes les sciences trouvent dans l'océan, ou bien un champ d'exploration pour ainsi dire illimité, ou bien un ennemi qu'il faut réduire. Les zoologistes, installés dans leurs laboratoires, s'efforcent de déterminer les êtres que la sonde ramène des profondeurs les plus effrayantes; les hydrographes et les constructeurs étudient les courans, élèvent des jetées, creusent des ports. Le public visite les aquariums, admire les digues, les dra-

guages et applaudit à ce qu'il voit, mais il ne voit pas tout. Notre but est d'exposer, ce qu'on connaît bien moins, les recherches des savans plus modestes qui se sont préoccupés de la constitution chimique et des propriétés physiques des eaux de mer.

I.

Chacun sait que l'eau de mer, lorsqu'elle n'est pas souillée de vase, est, sinon la plus limpide de toutes les eaux naturelles, comme on l'a dit quelquefois, du moins une des plus claires. Ainsi, quand on se promène sur les côtes de l'océan à marée basse, il est souvent difficile, pour qui n'est pas attentif, d'éviter de plonger le pied dans les flaques qui parsèment les rochers, le liquide qui remplit ces cavités étant d'une telle transparence qu'il en devient invisible.

La question de la couleur mérite un sérieux examen, d'autant plus que les travaux relatifs à ce sujet ne manquent pas : nous citerons notamment ceux du père Secchi, de John Tyndall et ceux plus récens encore de M. W. Spring et de M. Soret. L'astronome romain rapporte qu'il doit l'idée première de ses expériences à un certain capitaine Bérard, qui, croisant dans le Pacifique, fit descendre au fond des mers une assiette blanche ordinaire enveloppée dans un filet et nota la profondeur à partir de laquelle l'assiette échappait à la vue. L'eau de ces parages (près de l'île Wallis, en Océanie) se prêtait naturellement à l'expérience, grâce à sa pureté; mais le rapport du marin ne mentionne pas l'état du ciel. Le père Secchi fit ses expériences en 1865, à bord de la corvette pontificale l'*Immaculée-Conception*. Plusieurs disques suspendus à des câbles furent immergés : c'étaient des cerceaux de fer sur lesquels on avait tendu des toiles peintes de couleurs variées; il y en avait un de 4 mètres de diamètre, les autres étaient beaucoup plus petits. Il fallait un beau temps, un ciel serein, une mer calme, des eaux transparentes : toutes choses qu'il est facile de rencontrer sur la Méditerranée et, à plus forte raison, sur la mer de Toscane, au mois d'avril. Le grand disque, dont la toile avait été blanchie à la céruse, disparut après avoir été plongé à une profondeur de 42 mètres environ; si le soleil, au lieu d'être assez peu élevé sur l'horizon, eût dominé au zénith, la limite, d'après les calculs du père Secchi, n'aurait été reculée que de quelques mètres. Toutefois les disques plus petits, ainsi qu'une assiette de faïence, défigurés par la réfraction, échappèrent aux regards à des limites encore plus faibles, et cette disparition dépend surtout de la confusion de l'image, qui se brise en tous sens. Quant au grand

disque dont la surface considérable résiste mieux à la déformation, on cesse à la fin de l'apercevoir, parce que sa couleur, virant successivement au vert clair, puis au bleu et au bleu sombre, finit par devenir aussi noire que la teinte du milieu ambiant. Il est curieux cependant que deux fois, et dans des conditions exceptionnelles, l'expérience un peu grossière de Bérard ayant été répétée, les mêmes chiffres ou à peu près aient été retrouvés (35 et 42 mètres). Il y a deux précautions à prendre, du reste fort simples : observer du côté où se projette l'ombre du navire et placer l'œil très près de la surface liquide. On perd de vue bien plus facilement des disques peints en jaune ou en brun ; une couche d'une vingtaine de mètres suffit pour les cacher. Or le fond de l'océan n'est presque jamais blanc : tout au plus est-il quelquefois blanchâtre. Il s'ensuit que l'on doit taxer de fable tout récit de voyageur affirmant avoir distingué le fond de l'eau à plus de 60 mètres de la surface, et que 25 mètres constitueront une limite pratique dans des circonstances encore très favorables.

En examinant au spectroscope la lumière réfléchie par les disques plus ou moins enfoncés, il fut constaté que le jaune d'abord, le rouge ensuite, étaient affaiblis les premiers et s'éteignaient bientôt sous une épaisseur d'eau suffisante. On conçoit aisément que cette disparition graduelle des couleurs jaune et rouge fasse passer au vert, puis au bleu, la teinte des objets blancs noyés dans l'eau salée. Chacune des trois couleurs simples dont le mélange constitue toutes les nuances possibles, c'est-à-dire le jaune, le rouge, le bleu ou le violet, a son rôle distinct dans les rayons solaires : le jaune est lumineux, le rouge est chaud et le bleu violacé provoque surtout les réactions chimiques. L'eau en masse très épaisse n'est ni transparente ni *diathermane* ; mais, pénétrable aux rayons bleus, indigo, violets, elle est *diactinique*. Il va sans dire que ces dernières radiations perdent progressivement leur énergie et s'éteignent enfin si la couche liquide est par trop profonde : cette limite doit être d'ailleurs fort reculée.

Tyndall, confirmant, par ses expériences, celles du père Secchi, a complété la théorie de la couleur des eaux. Selon l'illustre physicien anglais, les flots de la mer peuvent présenter trois teintes principales : bleu, vert, jaune. Les eaux qui sont d'un bleu indigo sont les plus pures de toutes, celles qui sont jaunes renferment des matières limoneuses en suspension ; enfin la couleur verte signale des liquides médiocrement chargés. Mais quel est le rôle des corpuscules solides? Ils constituent une multitude de miroirs infiniment petits, réfléchissant à l'extérieur la lumière qui pénètre au sein du liquide. Les rayons qui sont renvoyés au dehors, après

n'avoir traversé qu'une couche mince, conservent leurs parties jaunes. Si les phénomènes de réflexion sont atténués, l'eau semble verte, et s'ils n'existent pas, faute de substance solide, la mer est d'un beau bleu. Au milieu d'un océan indigo, les crêtes des vagues paraissent vertes à cause de leur faible épaisseur; il n'est pas, remarque Tyndall, jusqu'aux ventres blancs des marsouins qui ne prennent des colorations variées suivant la profondeur à laquelle nagent ces animaux.

Du reste, toutes les règles précédentes sont applicables à l'eau douce, et l'influence de la salure sur la nuance de l'eau de mer est presque nulle. Pas tout à fait cependant, car, suivant M. W. Spring, les particules argileuses, qui rendent les flots jaunâtres sont précipitées d'autant plus rapidement que la mer est plus salée. Dans les parages à forte salure, comme dans la Méditerranée, la teinte bleue est plus nette; elle est, au contraire, moins accusée dans les régions saumâtres.

Une foule de circonstances accidentelles ou de causes locales troublent ces lois générales : ainsi la présence d'algues ou d'animalcules microscopiques peut avoir une grande influence sur la couleur de l'eau; de plus, dans les bassins médiocrement creux, la teinte propre du fond intervient évidemment. Quant aux phénomènes de phosphorescence (mer de lait, etc.) ils se rapportent à un ordre d'idées qui s'écarte de notre sujet.

Beaucoup de mers ou de golfes ont reçu des noms qui semblent faire allusion à leurs couleurs. Quelques-uns de ces termes s'expliquent sans difficulté, mais d'autres sont plus malaisés à comprendre. Il est presque inutile de dire que la Mer-Blanche a été ainsi appelée à cause de ses glaces, que la Mer-Noire a dû son nom à ses tempêtes et la Mer-Jaune des Chinois à ses flots souillés du limon dragué par les fleuves de l'empire du Milieu. Les vagues de la mer Vermeille, près de la Californie, sont teintes par le Rio Colorado, qui porte lui-même une dénomination caractéristique. En revanche, on ne sait trop pour quel motif le golfe Arabique a été appelé Mer-Rouge. Il y a une trentaine d'années, un orientaliste, M. de Paravey, avait émis une idée originale; les Levantins, affirme-t-il, consacrent à chacun des quatre points cardinaux une couleur spéciale : au nord, le noir; au sud, le rouge; à l'est, le vert; à l'ouest, le blanc. Si l'on se place dans les plaines de l'Euphrate, la Mer-Noire est vers le nord, la Mer-Rouge au midi, et, de plus, le soleil semblera se lever dans le Golfe-Persique et se coucher dans la Méditerranée. Or les Orientaux appellent souvent celle-ci la Mer-Blanche et qualifient toujours le Golfe-Persique de Mer-Verte. Du reste, les eaux en sont réellement d'un beau vert.

Le liquide qui baigne nos côtes est sensiblement inodore; quand il ne l'est pas, c'est qu'il se trouve vaseux ou qu'il contient des matières organiques en décomposition, comme il arrive dans les ports de mer, par exemple. Il va sans dire que l'eau peut acquérir au bout de quelques jours, par la corruption de ses impuretés, une odeur qu'elle n'avait pas au début. Si la bouteille dans laquelle on conserve la liqueur salée est garnie d'un bouchon de liège, celui-ci est quelquefois rongé et il se forme de l'hydrogène sulfuré, dont chacun connaît le parfum peu agréable.

L'eau de mer doit sa saveur caractéristique tant au chlorure de sodium dissous qu'aux sels amers de magnésie qu'elle renferme. Fort souvent, des débris organiques ou de faibles doses de substances grasses se mêlent aux couches superficielles, en sorte que, dans les parties profondes, le liquide excite moins les nausées. Pourtant chacun boit avec plaisir l'eau contenue dans les huîtres et les moules : en voici la raison. Lorsque l'animal ferme sa coquille, il emprisonne entre les valves une certaine quantité d'eau de mer qui lui permet de continuer pendant quelque temps ses fonctions respiratoires. Mais lorsqu'on ouvre le coquillage avec un couteau, on déchire plus ou moins les tissus mous de l'animal et une certaine proportion de liquide sanguin du mollusque vient se mélanger à l'eau, dont il corrige le goût. Ajoutons que les huîtres se plaisent surtout dans les parages saumâtres et que celles qui ont été élevées dans des milieux à forte salure, comme par exemple à Cancale, se reconnaissent très bien à leur saveur spéciale. Les moules prospèrent dans le voisinage des côtes et souvent naissent, vivent et sont pêchées au milieu de détritus qu'elles absorbent partiellement, en les transformant en certains alcaloïdes très vénéneux nommés *ptomaïnes;* c'est pourquoi, à certaines époques de l'année, elles sont malsaines. Il est inutile, à cet égard, de recourir à la vieille légende relative aux cuivres des doublages absorbés sous forme de sels, d'autant plus qu'actuellement il est à peu près démontré que les sels de cuivre ne sont pas toxiques.

Un vieux préjugé scientifique, qui a régné fort longtemps, voulait que l'amertume de l'eau de mer fût causée par des traces de bitume. Pourtant l'eau, hâtons-nous de le dire, n'est nullement bitumineuse. Les chimistes qui analysaient le liquide se consolaient facilement de ne pas y rencontrer la moindre trace de la matière dont ils soupçonnaient l'existence en pensant que la dose était trop faible pour être appréciable. Le comte Marsigli, qui, dans le cours de ses travaux, réalisés vers la fin du règne de Louis XIV, voulut fabriquer de l'eau de mer artificielle, eut grand soin d'ajouter du bitume aux sels qu'il fit dissoudre pour que la reproduction

fût parfaite. Les partisans de cette opinion citaient l'exemple de la Mer-Morte, dans le voisinage de laquelle on recueille beaucoup d'asphalte et dont les eaux sont, en effet, d'une âcreté insupportable. Il y a une centaine d'années, Macquer, aidé de Lavoisier et d'un autre chimiste, distilla soigneusement des échantillons rapportés de Palestine et n'y trouva pas plus de bitume qu'il n'en avait découvert auparavant dans l'océan ou la Méditerranée. Il attribua le premier la saveur amère de ces eaux à la présence des sels de magnésie.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les chercheurs ont songé à rendre l'eau de mer potable en lui enlevant son goût nauséabond. A cette heure, le problème est résolu depuis longtemps et, ainsi qu'il arrive souvent dans ce monde, l'utilité de l'invention tant désirée est bien amoindrie. Naguère, en effet, l'eau douce destinée à l'approvisionnement des vaisseaux était renfermée dans des tonneaux de bois, où elle ne tardait pas à se corrompre, de sorte que les infortunés matelots étaient placés entre deux alternatives : mourir de soif ou absorber un véritable poison. Aujourd'hui, les navires de commerce eux-mêmes sont munis de vastes récipiens en tôle de fer, grâce auxquels l'eau, loin de se corrompre, s'assainit avec le temps en devenant ferrugineuse.

Les anciens ne s'écartaient guère des côtes et ne pratiquaient le plus souvent que le simple cabotage; néanmoins cette question intéressante les avait occupés, et Pline, en particulier, nous fournit deux moyens de dessaler l'eau de la Méditerranée : malheureusement, le premier n'est qu'une absurdité et le second est peu pratique. Le compilateur latin propose d'abord de plonger dans la mer des boules de cire creuses qui, affirme-t-il, se rempliront d'eau pure; puis il conseille d'exposer à la rosée matinale, sur le pont du bâtiment, des peaux de mouton recouvertes de leurs toisons. Or la cire ne se laisse pas traverser par l'eau, et si, par impossible, la liqueur pouvait transsuder à travers ce corps gras, elle ne se dessalerait nullement.

Celui qui parcourt la longue série des mémoires publiés pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, sur la question de l'eau marine adoucie par distillation, est frappé de la divergence des opinions et du défaut de concordance des résultats (1). Les uns affirment que l'eau ainsi

(1) Les chimistes contemporains de Louis XIV avaient déjà remarqué fort justement qu'il était impossible d'adoucir l'eau en *précipitant*, au moyen de réactifs appropriés, les chlorures de sodium et de magnésium. Tout ce que l'on peut obtenir, c'est de transformer ces chlorures en azotates de mêmes bases, et pour réaliser ce changement d'utilité fort contestable, la chimie analytique n'indique que trois agens efficaces : les nitrates d'argent, de sous-oxyde de mercure et de plomb. Or le premier est fort cher, le second ne peut s'employer que dissous dans l'eau forte, le troisième

distillée est pure, très saine et sans goût; les autres la déclarent insalubre et presque aussi détestable qu'avant l'opération. Ceux-ci emploient un « intermède, » c'est-à-dire une matière solide, pulvérulente, qu'ils introduisent dans l'alambic en même temps que le liquide; ceux-là sont d'avis que cette complication est entièrement superflue. Tous ces dissentimens s'expliquent facilement. Le sel marin, qui n'est pas la seule matière dissoute dans l'eau de l'océan, est accompagné de plusieurs autres corps, entre autres par le chlorure de magnésium. Ce dernier sel, bien desséché, résiste à l'action de la chaleur la plus violente sans s'altérer; mais, en présence de l'eau bouillante, il se comporte autrement. Un phénomène que les chimistes nomment *double décomposition* se produit au-dessus de 100 degrés : le chlore quitte le magnésium pour se combiner avec l'hydrogène de l'eau, et l'oxygène de celle-ci s'unit au magnésium; il se produit, en définitive, de la magnésie qui reste dans la chaudière et de l'acide chlorhydrique, ou *esprit de sel*, qui distille, grâce à sa volatilité. Or de faibles traces de cet acide rendent impotable et malsaine l'eau distillée. Mais comment éviter cet inconvénient? Deux moyens se présentent : le plus simple consiste à empêcher la concentration de la liqueur à distiller, en enlevant les sels qui se déposent ou en ajoutant de l'eau de mer fraîche. En effet, l'eau bout à une température plus élevée de quelques degrés si elle est chargée de sels : suffisamment diluée, elle ne laisse pas dégager d'acide chlorhydrique. Mais on peut aussi absorber cet acide par diverses substances qu'on mêle préalablement à l'eau salée et qui ne le restituent pas à la fin de l'opération. On comprend maintenant l'erreur des savans qui prétendaient que la distillation ne dépouille pas l'eau de son amertume : pris d'un beau zèle, ils avaient chauffé trop longtemps sans prendre aucune précaution, au lieu que leurs adversaires avaient eu la prudence de s'arrêter à temps. Parmi les « intermèdes, » quelquefois mystérieux, qui ont été employés ou proposés, nous citerons la chaux, la craie, la potasse, la soude, les os calcinés : toutes matières communes, peu chères, mais inutiles, en définitive.

Le problème était jadis d'une telle importance que bien d'autres moyens encore avaient été mis en avant, sans compter la méthode d'évaporation. On est surpris de voir le grand nom de Leibniz attaché à une proposition jugée singulière, pour ne pas dire pis, par ses contemporains eux-mêmes : l'illustre philosophe et mathématicien vou-

n'entraîne que partiellement les chlorures, et, de plus, tous les trois sont de violens poisons dont quelques gouttes ajoutées en trop seraient fort dangereuses. Le remède est cent fois pire que le mal.

lait dessaler l'eau de mer en la refoulant, au moyen d'une pompe de compression, à travers un filtre rempli de litharge, expérience qu'il ne tenta du reste jamais. Sur la foi de Pline, on s'imaginait qu'une bouteille hermétiquement scellée, descendue vide au fond de l'Océan, puis, retirée, se remplirait d'eau pure. Un nommé Cossigny prouva que la bouteille se casserait ou resterait vide et répéta le même essai avec des globes de verre qui demeurèrent parfaitement secs à l'intérieur. D'autres naturalistes essayèrent des filtres de terre ou de sable; mais Réaumur et l'abbé Nollet ayant réussi à construire un filtre gigantesque formé d'une série de tubes en verre bourrés de sable fin et s'emboîtant à la file sur une longueur d'un millier de toises, reconnurent que le liquide versé à l'orifice supérieur ressortait par le bas tout aussi salé qu'auparavant. L'Anglais Lister (1684) plaçait dans un alambic, qu'il ne chauffait pas, des algues marines d'espèces particulières à moitié plongées dans l'eau, comme les tiges des fleurs d'un bouquet : l'eau douce, d'après lui, devait perler en gouttelettes à la partie supérieure des plantes, mais il convenait qu'il n'obtenait pas grand résultat de son étrange procédé. Samuel Reyer fit du moins une observation utile en s'assurant que la glace d'eau de mer fondue fournit une eau bonne à boire.

En dépit de tous les appareils distillatoires imaginés par Hauton, Appleby (1753), Lind (1761) en Angleterre, par Gaulthier de Nantes (1717) (1) et Poissonnier (1765) en France, sans compter bien d'autres inventeurs que nous omettons volontairement ou non, on continua jusqu'à ces derniers temps à s'abreuver sur les navires, tout comme par le passé, avec de l'eau conservée dans les futailles. Ces belles inventions étaient peu pratiques, et le maniement d'un alambic (chose du reste trop compliquée pour un simple maître-coq) devenait bien difficile quand la mer était grosse.

En définitive, la mer est une immense et inépuisable source minérale; il est probable que, si elle ne contenait que de l'eau pure, une fontaine saline aussi riche en principes minéraux que l'est en réalité l'océan, verrait affluer les buveurs en foule et serait recommandée pour l'usage interne dans toutes les maladies imaginables. Probablement à cause de son abondance et de sa vulgarité, l'eau de mer n'a cependant jamais été beaucoup employée à l'intérieur. Inversement, l'action thérapeutiqne des bains de mer pourrait servir de prétexte à de longues digressions dont nous ferons grâce à nos lecteurs.

(1) Gaultier, voulant, autant que possible, imiter la nature, avait eu l'idée de placer le feu au-dessus de la cucurbite, sous prétexte que le soleil, cause normale de l'évaporation de l'eau de mer, dominait celle-ci : *Sol ad se rapit.*

Nul n'ignore d'ailleurs qu'à très forte dose l'eau marine constitue un vomitif; prise en proportion plus faible, elle est purgative et diurétique. Dioscoride conseillait de la délayer avec du miel, d'où devait résulter une médecine peut-être efficace, mais sûrement peu ragoûtante. Au début de ce siècle, on la coupait avec du vin : la seconde mixture n'était guère meilleure que la première. On la prônait jadis en Espagne contre la fièvre jaune et en Angleterre contre les vers; dans le premier cas, elle agissait comme un vomitif et se buvait pure; dans le second, on y ajoutait du lait afin que l'enfant pût l'absorber sans trop de répugnance. Avant d'en finir avec ces vieilles recettes, ajoutons qu'on a essayé de traiter par les bains de mer deux maladies réputées incurables ou presque incurables aujourd'hui : la rage et la manie. Kéraudren écrit en 1814 qu'on tenta de guérir un malheureux fou en le plongeant dans la mer, suspendu à une corde, pendant qu'on lui versait de l'eau sur la tête : on ne réussit qu'à noyer à demi l'infortuné, dont l'histoire rappelle une anecdote des lettres de Mme de Sévigné.

L'eau salée contient un peu d'iode : elle est donc résolutive et pourrait s'appliquer à l'extérieur pour combattre les tumeurs (1) et les ulcères, bien qu'on dispose actuellement de remèdes plus énergiques et plus sûrs. Observons qu'il y a plus de cent ans, et, bien avant la découverte de l'iode par Courtois et Gay-Lussac, Russel avait déjà reconnu l'efficacité des éponges et coraux calcinés et des cendres de varechs, matières beaucoup plus riches en iode que l'eau de mer elle-même.

Il existe actuellement, dans le département du Pas-de-Calais, à Berck-sur-Mer, un hôpital maritime, fondé par la ville de Paris et où l'on traite avec succès les enfans pauvres rachitiques ou scrofuleux. C'est principalement aux bains, à l'exercice, au bon air que l'on doit attribuer l'efficacité de la cure; néanmoins, on ne néglige pas de faire boire aux petits malades surtout le soir, avant leur coucher, quelques cuillerées à bouche d'eau de mer, agissant alors comme un tonique et un excitant. Faudrait-il en faire prendre aux cholériques? La recette a dû évidemment être proposée, et nous serions bien étonné si nous apprenions de source certaine que jamais l'eau salée n'a été recommandée contre le phylloxera.

Quelques navigateurs ont prétendu que, faute d'eau douce, cer-

(1) Une anecdote des plus authentiques relate un fait à l'appui de cette propriété résolutive de l'eau salée, bien connu en Provence. Lors de la campagne d'Égypte, un pestiféré atteint de la terrible maladie parvint à se guérir en demeurant plongé dans la mer après avoir eu le courage d'ouvrir lui-même son bubon. Il en obtint par ce moyen la prompte cicatrisation, et longtemps après il racontait ce remède héroïque qu'il avait employé d'inspiration et auquel il devait d'avoir échappé à une mort certaine.

tains sauvages pouvaient à la rigueur s'abreuver dans l'océan. Nous avons à peine besoin de contredire de pareilles assertions et nous démentirons également Schouten, qui dit avoir vu un pêcheur des mers du Sud boire de l'eau salée « faute de lait de coco, » et Cook affirmant que les insulaires de l'île de Pâques n'en consomment pas d'autre. On se rappelle d'ailleurs l'exemple des mousses du tsar Pierre le Grand, qui, sur l'ordre de leur maître, ne devaient user que d'eau salée afin de s'habituer à se passer d'eau douce plus tard pendant leurs voyages. Tous succombèrent et encore s'agissait-il probablement d'un liquide puisé dans la Baltique, mer à faible salure et dont les flots sont presque doux dans certains parages.

II.

Une étude d'ensemble sur les propriétés physiques de l'eau de mer serait bien incomplète si elle se bornait au liquide superficiel; il faut donc pouvoir obtenir des échantillons puisés à diverses profondeurs, d'autant plus que les caractères de densité et de température varient parfois beaucoup quand on passe d'une couche à une autre. On possède divers appareils qui permettent de ramener à la surface un volume fort raisonnable d'eau recueillie dans la zone voulue. Un moyen connu de longue date, très simple et cependant très pratique, est le suivant. On descend au fond des mers une bouteille vide, mais bouchée et suspendue à une corde; la pression extérieure, de plus en plus énergique, devient assez puissante, à un certain niveau, pour refouler le bouchon dans le col et la bouteille se remplit. On hale ensuite le câble, et le liquide intérieur, arrivant au contact d'eaux moins comprimées, se détend graduellement et repousse peu à peu le bouchon vers le goulot, d'où résulte la fermeture. La liqueur, pendant son trajet vers la surface, ne peut se mélanger avec les flots supérieurs et reste pure. M. Ekman et le capitaine Wille ont inventé des appareils d'une grande perfection : pour l'un comme pour l'autre, le mouvement de bas en haut succédant à l'impulsion inverse détermine la fermeture automatique et presque instantanée des récipiens.

On sait que l'eau de mer est plus lourde que l'eau douce et que l'excès de poids est dû aux sels dissous. On a comparé le poids spécifique de l'eau salée à celui du lait de femme, et les astronomes ont remarqué, de leur côté, une autre coïncidence fortuite : le nombre qui exprime ce poids est voisin du chiffre qui marque la densité moyenne de la planète Neptune.

Partout où débouchent des fleuves puissans, dans la Mer-Noire,

dans la Baltique, sous les climats froids où l'évaporation est faible, l'eau *superficielle* est légère et peu salée. Celle des fjords norvégiens est saumâtre, et, dans le golfe de Bothnie, c'est-à-dire au fond de la Baltique, le liquide est potable à la rigueur. Les glaciers du Groënland et du Spitzberg déversent en été des torrens d'eau douce qui tendent à dessaler les parages environnans. Il n'existe également que fort peu de sel dans les flots de la Mer-Blanche, de la mer de Kara et de l'Océan sibérien. Par un cas inverse, la Méditerranée, qui ne reçoit pas autant de cours d'eau, ni surtout aussi puissans (toute proportion gardée), mais qui, en revanche, se trouve exposée aux ardeurs d'un soleil brûlant, se concentrerait indéfiniment par l'évaporation, si, grâce au détroit de Gibraltar, un courant inférieur d'eau moins lourde ne lui était envoyée par l'Atlantique. Des pluies abondantes peuvent encore jouer un certain rôle : raison de plus pour que les vagues méditerranéennes conservent leur densité. Sous les tropiques, l'évaporation est naturellement très forte, mais le liquide ainsi concentré est puissamment dilaté par la chaleur, de sorte que les deux effets opposés se compensent grossièrement.

Dans tous les anciens livres qu'on a écrits sur la physique du globe et même dans beaucoup d'ouvrages plus récens, on ne fait aucune différence, au point de vue de la loi importante du maximum de densité, entre l'eau salée et l'eau douce. Celle-ci ne se dilate par la chaleur qu'à partir de + 4° centigrades, mais de 0° à + 4° elle se contracte quand on l'échauffe, en sorte qu'à 4 degrés elle est plus dense qu'à n'importe quelle autre température. Dans les pays tempérés, le liquide des fonds de lacs suffisamment profonds se maintient à peu près à + 4°, grâce à sa pesanteur, qui l'empêche de remonter à la surface et de se mélanger avec les parties plus froides ou plus chaudes, et aussi parce que l'eau conduit très-mal la chaleur. Il est donc fort difficile qu'en hiver la congélation se produise au-delà de la superficie, et lorsqu'arrive l'été, les couches inférieures restent fraîches, circonstance favorable aux poissons qui vivent dans ces lacs.

Les phénomènes sont bien différens, lorsqu'il s'agit de l'eau de mer, et surtout bien autrement compliqués. Plus le liquide salé est pesant et riche en matières dissoutes, plus le point de densité *maxima* s'abaisse. Le chimiste et hydrographe suédois Ekman, à la suite de longues séries d'expériences relatives à cette question, a trouvé que cette température critique peut tomber jusqu'à — 4° avec de l'eau de l'Atlantique. Les propriétés d'une liqueur saumâtre, puisée dans un fjord par exemple, seraient naturellement intermédiaires entre celles d'une eau très pure et celles d'une eau très salée. Ainsi les parties profondes des abîmes océaniques ne

sauraient être à + 4°, comme le soutiennent encore quelques auteurs. De plus, un petit excès de sels dissous alourdit une couche d'eau dont la température est moyenne, en sorte qu'une zone froide est souvent superposée à une autre zone plus chaude, mais plus salée. Aussi bien que la surface, l'intérieur de l'océan est sillonné par une infinité de courans, les uns tièdes, les autres glacés, qui s'enchevêtrent, se mêlent, se séparent de nouveau, et il est bien difficile de trouver par le raisonnement ce que l'expérience seule peut donner. Même variété dans les densités des échantillons ramenés par la sonde. Enfin la complication devient encore plus grande si l'on réfléchit que l'eau n'est pas absolument incompressible, que chaque couche d'une profondeur de dix mètres exerce une pression verticale équivalant à peu près à une atmosphère, dont l'action ajoutée à celle des parties supérieures pèse sur le liquide inférieur, de sorte que vers 4,000 mètres il s'établit une force écrasante de 400 atmosphères. Une eau doit être forcément pesante quand elle est pressée avec tant d'énergie, et dès lors l'influence de la salure ou de la température devient minime dans ces gouffres insondables. Quand même par impossible les cavernes de l'abîme seraient baignées d'un fluide assez chaud et presque doux, il ne pourrait remonter à la surface. La question des températures sous-marines a donné lieu à maintes controverses. Quelques savans, comme Perron, qui accompagna le capitaine Baudin dans son voyage, soutenaient que, même près de la zone équatoriale, les grands fonds supportaient un froid éternel, tout comme les cimes des plus hautes montagnes. Cette opinion prêtant à de belles antithèses avait déjà été proposée auparavant, puisque Mairan et Buffon l'avaient combattue. Passant d'un extrême à l'autre, l'auteur des *Époques de la nature* imagina d'attribuer aux profondeurs océaniques une température fort élevée à cause du voisinage du feu central. Denis de Montfort et Humboldt sont d'avis qu'au-delà des parties superficielles il règne une température constante, particulière à chaque station et sensiblement égale à la température moyenne annuelle du lieu. Pour des parages où la profondeur n'est pas énorme, et dans certains bassins particuliers, l'assertion de Humboldt est exacte : ainsi, M. Marion, professeur à la faculté des sciences de Marseille, a observé qu'à partir de 100 mètres et jusqu'à 3,000 mètres, un thermomètre qu'on descend dans la Méditerranée accuse 13 degrés, été comme hiver ; ce chiffre de 13 degrés est peu inférieur à la moyenne annuelle de la Provence occidentale. Selon M. Tornöe, qui a croisé durant deux étés entre la Norvége et l'Islande, les températures successivement indiquées par les instrumens plus ou moins enfoncés varient irrégulièrement suivant le

point de sondage, mais elles se maintiennent toujours, à partir de quelques mètres, entre des bornes très rapprochées (entre + 1° et — 1°, 5). MM. von Otto et Palander ont observé — 3°, 2 à l'ouest du Spitzberg par 142 mètres et, non loin de ces mêmes parages, Leigh Smith lut — 5°, 1 sur l'échelle de son appareil qu'il avait immergé à un millier de mètres. Aucun hydrographe, aucun marin, n'a jamais signalé d'eau plus froide.

Parlons maintenant des flots superficiels. La mer, à cause de sa forte chaleur spécifique et de son faible pouvoir conducteur, joue le rôle de modérateur, à peu près comme le volant d'une machine en mouvement. L'hiver, elle est plus chaude; l'été, elle est plus fraîche que l'air ambiant et la différence est d'autant plus accusée qu'on s'éloigne davantage des côtes. Dans les « calanques » de Provence on a pu observer, suivant la saison, tantôt 0 degré, tantôt 25 degrés, mais, au large, les limites sont incomparablement plus étroites : 13 degrés en hiver et 19 degrés en été pour le golfe du Lion.

Dans *les Nuées*, Strepsiade refuse de payer ses créanciers qui osent lui soutenir la fixité du niveau de la mer, au lieu que l'élève de Socrate est persuadé que, recevant tous les fleuves, la mer doit s'accroître indéfiniment. Le phénomène de l'évaporation était mal connu à cette époque, ce qui est bien naturel ; mais, au XVIIe siècle, le père Fournier, religieux fort érudit pourtant, plutôt que de recourir à cette explication bien simple, parle de fissures ou crevasses souterraines par où s'engouffrent les eaux de la Baltique et de la Méditerranée, sans cesse gonflées par les rivières qui s'y jettent et accrues par les courans du Sund et du détroit de Gibraltar. Pendant ces trois dernières années, la question de l'évaporation de l'eau de mer a été à l'ordre du jour, grâce aux intéressantes discussions qui se sont élevées entre MM. Roudaire et de Lesseps, partisans de la « mer saharienne, » et leurs adversaires, en tête desquels on doit nommer M. Cosson. Le point capital était de savoir si, tout en dépensant une somme énorme, on ne risquait pas de doter l'Algérie d'un marécage insalubre. D'accord avec le commandant Roudaire, la sous-commission de l'Académie des Sciences était d'avis que, toutes choses égales d'ailleurs, l'eau salée s'évaporait bien moins rapidement que l'eau pure. Les expériences exécutées par M. Dieulafait dans son laboratoire de la faculté de Marseille, et en Camargue, près des Saintes-Maries, indiquèrent au contraire une perte presque égale, dans les deux cas, de l'eau douce et de l'eau de mer. Ajoutons, pour donner une idée des nombres absolus, que les étangs saumâtres des Bouches-du-Rhône laissent se dissiper dans l'air au mois de juillet une couche de $0^m,006$ par chaque période de vingt-quatre heures. D'après les mesures du commo-

dore Müller (à la Martinique, en janvier 1879), la déperdition durant le même laps de temps serait plus forte encore et atteindrait 7^{mm} 3/4. Le météorologiste norvégien Mohn s'est occupé de la même question; ses nombres sont variables, mais naturellement beaucoup plus faibles, puisqu'il s'agit d'une zone froide de notre globe.

L'eau douce se solidifie à 0 degré, mais un liquide chargé de sels se concrète à des températures plus basses; la règle est à peu près la même que pour le maximum de densité : seulement l'eau très peu salée subit sa contraction avant de se convertir en glace, tandis que l'eau de mer normale n'acquiert son volume minimum qu'en état de *surfusion*, c'est-à dire maintenue artificiellement à l'état fluide dans des tubes capillaires. Dans cette condition, nombre de substances, et l'eau entre autres, sont en effet susceptibles de se refroidir bien au-dessous de leur point de congélation, tout en restant liquides.

Dans la Baltique et dans la Mer-Blanche, dont les eaux, jusqu'à une certaine profondeur, sont peu riches en sels, les glaces se forment à la surface, dès que la température de l'atmosphère ambiante s'abaisse suffisamment, tandis qu'immédiatement au-dessous, se trouvent des couches plus denses et relativement chaudes (+ 2° à + 3°). Mais imaginons qu'au-dessous d'une certaine épaisseur d'un liquide saumâtre et tiède par lui-même, circule un courant salé froid (— 1° ou — 2°) : ce dernier provoquera dans les couches mixtes intermédiaires un tel refroidissement qu'une masse de glace se formera dans l'intérieur de l'océan, aux dépens de la zone la moins salifère. Le bloc une fois formé remontera jusqu'au niveau libre en vertu de sa légèreté spécifique. C'est justement ce qui se passe près des embouchures des grands fleuves sibériens; et la Léna surtout déverse une énorme masse d'eau tiède qui surnage aux flots salés venus des régions polaires. Même pendant les saisons les plus favorables, l'été et l'automne, le navigateur circule au milieu de glaçons flottans qui sont une cause continuelle de dangers pour son navire, et pourtant un thermomètre baigné par les vagues accuse plus de 0 degré. Comme l'épaisseur de la partie chaude est variable suivant les années, les parages, et les vents régnans, on conçoit que certains voyageurs aient déclaré impraticables des traversées que d'autres explorateurs ont facilement accomplies. Le passage du nord-est, le long de la côte sibérienne, ne pourra jamais devenir une voie régulière pour le commerce, à moins qu'à force de sondages répétés, suivis d'études attentives, on ne débrouille à la fin, dans les phénomènes qui nous occupent, des lois régulières et périodiques.

Le physicien suédois Edlund, ayant interrogé des pêcheurs scan-

dinaves, s'est assuré que, même près des fjords de leurs pays, on voyait parfois, bien que rarement, les profondeurs de la mer « vomir des fragmens de glace. » Du reste, voici reproduit textuellement, le témoignage d'un de ces marins relativement à ce fait curieux et encore mal connu : « Non pas chaque année, mais assez fréquemment, en pleine mer libre, j'ai vu de la glace remonter brusquement à la surface. Si le temps est calme, les faits se passent de la manière suivante : jusqu'à perte de vue, on aperçoit des petits « gâteaux » en forme d'assiette qui, venant du fond, s'élèvent jusqu'à la superficie. *Le tranchant est en l'air*, mais dès que la partie supérieure de l'assiette a dépassé le niveau de l'eau, l'assiette se retourne d'elle-même et se couche à plat sur le liquide. Ce phénomène est une cause de dangers, car un bateau peut ainsi en quelques minutes être entouré d'immenses masses de glaces nouvelles (1). »

Abstraction faite de cette anomalie, il est bien rare que de gros fragmens de glace se forment isolément en pleine mer. Effectivement, l'eau de salure ordinaire s'alourdit à mesure qu'elle se refroidit, car elle gèle vers — 2°, et, comme nous l'avons expliqué, elle ne saurait atteindre vers — 4° son maximum de densité que si on la maintenait artificiellement à l'état liquide. L'eau qui a perdu de son calorique au contact de l'atmosphère s'enfonce bientôt; parfois, comme l'atteste Scoresby, la glace qui s'est formée dans les couches moyennes remonte à la surface, tandis que les thermomètres des sondes indiquent pour le fond des températures voisines du point de congélation ou même encore inférieures. M. Otto Pettersson est d'avis que, si l'eau soumise à un froid vif (— 3°,2 : Palander; — 5°,1 : Leigh Smith) ne se solidifie pas, c'est que son immobilité favorise la surfusion, ou bien encore, ce qui est fort possible, nous ne connaîtrions pas toutes les lois de la nature. On sait depuis longtemps que l'eau distillée, très comprimée, se glace un peu au-dessous de zéro ; peut-être l'eau de mer se comporte-t-elle d'une manière analogue ; mais les physiciens qui ont voulu déduire les propriétés inconnues de l'eau salée par assimilation avec les caractères de l'eau distillée ont commis tant de méprises, qu'il vaut encore mieux rejeter cette explication insuffisante.

Par une longue série d'expériences très exactes, M. Pettersson a réussi à expliquer divers phénomènes qui se manifestent dans les glaces des mers boréales et que les explorateurs arctiques connais-

(1) Nous devons ces détails à la bienveillance de M. Otto Pettersson, qui nous a également communiqué un grand nombre de notions intéressantes, fruits de ses travaux personnels.

saient de longue date, sans en comprendre la raison. L'eau de mer, après son passage à l'état solide, n'offre plus la même composition chimique qu'auparavant, mais outre cette altération dont nous parlerons plus loin, on peut constater une particularité du plus haut intérêt. Si la température est très basse, la glace de l'océan, comme presque tous les corps connus, se contracte par le froid; mais à quelques degrés sous zéro et avant de fondre, elle diminue de volume, lorsqu'on l'échauffe, et se dilate par le refroidissement. De plus, entre — 10° et — 20° suivant l'âge et la provenance du bloc, il se produit un *minimum de densité*, la masse acquérant son volume maximum, c'est-à-dire que le solide, subit un phénomène précisément inverse de celui que montre l'eau de rivière.

Tout en se contractant par réchauffement vers — 5° ou — 8°, la glace d'eau salée perd plusieurs des caractères qu'elle possède par un froid suffisant et qui lui sont communs avec la glace ordinaire. Elle n'a plus cet aspect vitreux, cette fragilité, cette homogénéité que nous connaissons tous; elle devient plus molle, plus plastique, moins transparente; sa cassure est moins nette, et les fissures, les cavités se multiplient. Aussi l'eau saumâtre congelée a-t-elle perdu toute saveur désagréable, mais elle n'en est pas moins fort peu appréciée dans le commerce, à cause de son vilain aspect et de son défaut de limpidité. Les voyageurs qui font des excursions durant l'hivernage préfèrent de beaucoup une température très basse à un air moins froid (bien que notablement inférieur à zéro), grâce auquel les *ice-bergs* se disloquent, tandis que les champs de glace ne présentent plus qu'une surface tourmentée, fendillée, sur laquelle il est impossible de s'avancer en traîneau. Si un espace uni s'étendait jusqu'au pôle, celui-ci serait conquis depuis longtemps, mais par malheur cette plaine, non plus que la fameuse mer libre, n'a jamais été entrevue.

Lorsqu'un kilogramme d'eau pure se solidifie, il se dégage une certaine quantité de chaleur qu'absorbe le milieu plus froid dont l'influence détermine la congélation. De même 1 kilogramme de glace qui entre en fusion emprunte au foyer qui l'échauffe une dose de chaleur précisément égale. Ces deux règles ne sont pas applicables à 1 kilogramme d'eau salée, qui gèle au-dessous de zéro degré, en dégageant moins de *calories* ou unités de chaleur que l'eau douce (50 à 60 au lieu de 80 environ.) La même masse solidifiée en absorberait tout autant pour être fondue sur-le-champ. Nous expliquerons plus loin quelle est la composition chimique des glaces marines à différentes époques et nous verrons que les *ice-bergs* formés depuis longtemps ont perdu la plus grande partie des sels qu'ils contenaient primitivement, en sorte qu'il n'entre

dans leur composition que de l'eau presque pure. Ces anomalies, observées pour la première fois par M. Otto Pettersson, provoquent des phénomènes intéressans dont nous allons dire quelques mots.

Les flots du golfe du Mexique, surchauffés par le soleil, s'écoulent par le canal de Bahama et remontent jusqu'à Terre-Neuve. Vers ces parages, le courant appelé *gulf-stream*, à cause de son point d'origine, change de direction, se dévie vers la droite, et traversant obliquement l'Atlantique, se ramifie en plusieurs branches, dont la bienfaisante influence attiédit les hivers de l'Irlande, de l'Écosse, des Feroë, de la Scandinavie, et se fait même sentir jusque vers l'Océan sibérien, à ce qu'on prétend. La mer des Antilles joue le rôle de la chaudière, et les régions polaires représentent le condenseur; et pour achever cette comparaison, empruntée aux machines à vapeur, le soleil constitue le foyer. Telle est, expliquée peut-être trop brièvement, l'ancienne théorie du *gulf-stream*, conçue primitivement par Maury, théorie non pas fausse, mais incomplète. On doit, en effet, se demander comment il se peut qu'un courant chaud sans doute, mais médiocrement puissant, après avoir longé les bouches du Mississipi, ait conservé assez d'énergie pour modifier sensiblement le climat d'une zone aussi étendue de l'hémisphère septentrional. En réalité, les choses se passent moins simplement: un double courant froid issu des terres polaires avoisinant le Groënland charrie des glaces anciennes durant la débâcle printanière et pendant l'été; vers 45° de latitude et non loin de Terre-Neuve, ces blocs flottans arrivent au contact du *gulf-stream*, dont la direction est sensiblement inverse. Une lutte commence, et naturellement finit toujours à l'avantage des eaux tropicales, encore saturées de calorique; elles minent à leur base les *ice-bergs*, les désagrègent et enfin les liquéfient complètement. Les vagues du *gulf-stream*, quoique victorieuses et largement accrues par les eaux de fusion, sont forcées de quitter leur direction primitive et de s'infléchir vers l'est. Plus loin encore, et au contact des terres de l'extrême Nord, les dernières ramifications du vaste fleuve salé, parvenues au bout de leur course, prennent l'état solide.

Imaginons une masse de glace d'un kilogramme faisant partie d'un *ice-drift* flottant près de Terre-Neuve, et isolons par la pensée ce fragment, il se fondra sous l'influence de la chaleur apportée des tropiques, empruntant au milieu ambiant 80 calories. L'eau de fusion arrive jusqu'au cap Nord, par exemple, où elle se concrète en dégageant 60 calories environ, qui contribueront à adoucir le froid qui règne en Norvège. Quant à la différence de 20 calories, elle est dépensée en travail nécessaire pour repousser d'Amérique

en Europe l'énorme masse d'eau formée par l'union des courans équatorial et polaire.

III.

L'eau de mer est une solution saline fort complexe : l'analyse chimique y décèle des radicaux halogènes, simples comme le chlore et le brome, ou composés comme l'acide sulfurique, et quatre principes basiques : la soude, la magnésie, la chaux et la potasse. Le chlore est de beaucoup le principe le plus abondant, et plus de la moitié du poids total des matières salines doit lui être attribuée ; la soude vient ensuite. La magnésie et l'acide sulfurique, d'une part, et deux substances beaucoup plus rares, la chaux et la potasse, d'autre part, sont contenus en proportions peu différentes. Quant au brome, il n'a été découvert que beaucoup plus tard, grâce aux investigations de Balard : c'est dire qu'il est encore moins abondant.

Ouvrez n'importe quel ouvrage de chimie ou de physique du globe et vous y verrez que l'eau de mer contient, par litre, tant de chlorure de sodium, tant de sulfate de magnésie, tant de chlorure de magnésium, etc. Ces affirmations sont absolument hypothétiques, car nos connaissances en chimie ne sont pas suffisantes pour permettre de semblables conclusions. L'analyse montre qu'il y a dans un litre de liquide tant de chlore, tant d'acide sulfurique, tant de magnésie... Mais comment ces divers radicaux sont-ils unis? On l'ignore absolument (1), car si l'on compose artificiellement une solution dans laquelle on mette en présence deux acides et deux bases seulement, il se produit un partage suivant des règles encore mal connues et fort peu simples : chaque acide absorbera une partie seulement de chaque base, et les bases, de leur côté, neutraliseront chacune une fraction seulement des deux acides. Bien mieux, si l'on mélange deux dissolutions : l'une de sulfate de soude, par exemple, et l'autre de chlorure de magnésium, on obtient une mixture constituée de chlorures de sodium et de magnésium, d'une part ; de sulfates de soude et de magnésie, d'autre part. Dans un seul cas, le phénomène se simplifie : c'est celui où, par la combinaison de deux des principes, il peut se former un troisième sel insoluble ; alors une des bases, par exemple, peut attirer complètement l'un des acides. L'union formée, le composé se précipite.

(1) Toutefois, à cause de l'énorme prépondérance du chlore et du sodium, on est en droit d'affirmer que le chlorure de sodiums est plus abondant à lui seul que l'ensemble de tous les autres sels.

On peut dire que les nombreux corps simples qui entrent dans la composition de l'eau de mer contractent sans cesse de nouvelles liaisons incessamment variables, suivant la température ou la concentration de la liqueur. C'est même en utilisant intelligemment ces phénomènes que, dans les salines, on arrive à forcer les eaux mères à déposer tantôt du sel de cuisine, tantôt une autre combinaison dont on se sert dans l'industrie, ou dont on veut se débarrasser.

En évaporant à siccité dans une capsule un volume connu d'eau de mer, sans négliger certaines précautions, on obtient un résidu qui, bien desséché et pesé, fournit le poids de la quantité totale de sels primitivement dissous. Il est ensuite aisé, au moyen d'un calcul très simple, d'estimer la dose de substances solides renfermées dans un litre. Or, l'eau salée est plus dense que l'eau douce à égal volume et à température égale, et cet excès de densité, que l'on pourrait appeler « l'alourdissement, » est sensiblement proportionnel à la richesse du liquide en matières salines; on obtient cette dernière en multipliant l'excès de densité par 1,32. On peut ainsi remplacer l'opération chimique par une détermination de densité, expérience plus facile et qui a l'avantage de pouvoir s'effectuer à bord d'un vaisseau. On se sert habituellement d'une série de petits aréomètres très sensibles, dont les indications sont immédiates.

Les diverses régions océaniques ne sont pas également riches en sels : ce que nous avons expliqué au sujet des variations des poids spécifiques le montre nettement. Néanmoins, si l'on puise toujours le liquide à une profondeur suffisante, les variations s'affaiblissent beaucoup, comme l'a prouvé Forchhammer dans son beau travail d'ensemble sur les eaux de notre globe : les chiffres de ses tableaux oscillent entre 34 grammes et 35 grammes par litre. Mais, ce qui est encore plus invariable, c'est la proportion relative des divers élémens acides ou basiques, et l'on n'a pu constater quelques infimes divergences qu'à force de prendre des moyennes sur un grand nombre de dosages. Au reste, il était facile, *a priori*, de prévoir cette fixité de rapport, puisque l'évaporation concentre sans enlever un atome de sel, tandis que les eaux douces diluent sans fournir aucun tribut. C'est, croyons-nous, Roux, professeur à Rochefort, qui, après avoir analysé quatre-vingt-huit échantillons recueillis dans divers parages de l'Atlantique et de l'Océan indien, énonça et vérifia expérimentalement cette loi générale (1864). Il suffit donc, pour bien connaître la composition d'une eau de mer, de doser un seul des élémens constitutifs, le chlore par exemple : or celui-ci peut être apprécié avec une grande rigueur par un manipulateur

adroit. Se fondant sur le principe de Roux et usant toujours de méthodes simples et pratiques, M. Bouquet de La Grye, lors de son voyage à l'île Campbell, a pu réaliser d'innombrables expériences poursuivies plusieurs fois par jour dans les mers les plus fréquentées du globe. Non-seulement les conclusions que l'éminent ingénieur a déduites de ses analyses relativement aux niveaux moyens des divers océans intéressent l'hydrographie, mais il pense « qu'au point de vue de la navigation, la *chlorométrie* peut donner des résultats directs très utiles, » notamment dans les régions polaires et sur les côtes intertropicales de l'Atlantique. La teneur en chlore d'un litre de liquide recueilli le long du bord diminue évidemment si le navire s'approche des glaces ou s'il croise non loin de l'embouchure d'un fleuve puissant, comme l'Amazone.

Soumise à la concentration par un moyen quelconque, l'eau de mer dépose d'abord du carbonate calcaire, puis du gypse ou sulfate de chaux, puis du sel marin ; et, en dernier lieu, des sels de magnésie et des bromures. Les phénomènes sont un peu moins simples en pratique, et de plus il est rare que les dépôts des marais salans soient constitués par une matière unique, mais nous n'avons voulu qu'indiquer le sens général de l'opération. On voit que le sel du commerce est d'autant plus riche en magnésie, ou, pour mieux dire, en chlorure magnésien, que la concentration a été plus forte. La simple exposition à l'air, suffisamment prolongée, facilite l'élimination de ce chlorure de magnésium et des autres sels déliquescens. Ajoutons que certains savans ont été jusqu'à vouloir attribuer les énormes dépôts de gypse qu'on trouve accumulés dans divers terrains à d'anciennes mers, qui, en se desséchant, auraient tout d'abord abandonné cette matière.

Nous ne pouvons aborder ici certaines questions qui nous entraîneraient trop loin, telles que l'industrie de la soude artificielle, l'emploi du sel marin en agriculture, son rôle dans la digestion, son action bienfaisante sur les globules du sang, dont il favorise le conflit avec l'oxygène. Toussenel a prétendu qu'une race qui en consomme beaucoup non-seulement gagne en intelligence, mais même perd le goût des procès. La dernière opinion qu'il avance semble être bien hasardée et conduirait à admettre que les plats des Manceaux sont très fades ou que les tribunaux de l'Ariège chôment toute l'année. Ne voulant pas prononcer ici un panégyrique en l'honneur du chlorure de sodium, nous ajouterons, comme ombre au tableau, qu'à partir d'une certaine dose le sel est toxique. L'animal soumis à l'expérience éprouve de violentes nausées, et, si on lui lie l'œsophage pour l'empêcher de vomir, il est en proie à des convulsions et à des tremblemens épileptiformes,

symptômes qui précèdent la prostration et la mort. Avec 60 ou 80 grammes, un chien de moyenne taille succombe, et, pour tuer un cheval en douze heures, il suffit de lui faire absorber $\frac{1}{400}$ de son poids de sel.

La potasse et les bromures, matières relativement peu abondantes, s'accumulent de plus en plus dans les eaux mères, qui finissent par se concentrer suffisamment pour donner lieu à des exploitations industrielles rémunératrices. Balard découvrit le brome en 1826, dans les salines de la Méditerranée, mais cet élément est bien moins rare dans les flots de la Mer-Morte, d'où on le retirera peut-être un jour. Il y a dix-huit siècles, les Romains, à ce que raconte Pline, se faisaient apporter à grands frais jusqu'en Italie l'eau du lac Asphaltite, dont ils prisaient beaucoup les propriétés curatives. Au reste, cet excès de bromure correspond exactement à l'accroissement de salure totale, de sorte que la composition relative du résidu sec est la même pour l'océan que pour le liquide apporté de la Terre-Sainte, sauf quelques restrictions dont nous parlerons plus loin. En d'autres termes, une eau marine quelconque évaporée à un degré convenable ne se distinguerait pas d'un échantillon puisé dans la Mer-Morte, et serait tout aussi délétère pour les êtres vivans. L'eau du centre du lac tue en peu d'heures, selon M. Lortet, certains petits poissons d'une espèce particulière qui fourmillent dans les lagunes du bord, parce que ces lagunes sont chargées de soude, mais pauvres en magnésie, dont la proportion est plus forte partout ailleurs.

On considérait autrefois la glace marine comme formée d'eau pure solidifiée retenant, par adhésion mécanique, des traces de liqueur salée. Une compression énergique pouvait faire expulser ces traces de liquide étranger, et, dans tous les cas, acides et bases devaient se retrouver dans le résidu de la dessiccation en proportions invariables, comme dans la mer. En réalité, la question de la composition chimique de la glace de l'océan Arctique est autrement complexe, mais elle gagne en intérêt ce qu'elle perd en simplicité. Quand on refroidit artificiellement de l'eau salée, une petite partie échappe à la solidification; si on goûte ce résidu non congelé, on lui trouve une saveur amère insupportable, et l'analyse chimique prouve que presque toute la magnésie s'y est concentrée. Quant au bloc fondu, s'il est bien homogène, s'il n'est pas criblé de trous, et si on l'a fait bien égoutter au préalable, il peut fournir une boisson fort passable. Les glaces naturelles des mers boréales sont souvent humectées d'une espèce de saumure (*brine*) qui constitue la partie dont le froid n'a pu venir à bout, et quelquefois cette liqueur épaisse baigne des cristaux de nature spéciale,

aisés à distinguer de la glace qui les entoure. D'après M. Otto Pettersson, les doses relatives de chlore et de magnésie sont beaucoup plus fortes dans ces exsudations que dans les eaux aux dépens desquelles s'est formée la glace; le liquide n'a donc pu être mécaniquement entraîné. En revanche, il y a peu d'acide sulfurique, c'est-à-dire peu de sulfate, de sorte que la conclusion nécessaire est que la glace d'eau de mer a dû retenir en plus grande abondance ces mêmes sulfates, ce que confirme l'analyse chimique. Avec la congélation, un véritable triage s'accomplit : l'acide sulfurique presque en entier passe dans la partie qui se concrète ; et, inversement, la magnésie et le chlore dominent dans la masse restée liquide. Avec le temps, et sous l'influence des variations de température, tout ce que le bloc a pu ramasser de chlorures au début disparaît peu à peu : une partie descend dans la mer et s'y dissout, et le reste s'élève jusqu'à la surface libre, où il se forme des cristaux hydratés, une sorte de « neige salée, » si l'on veut. Le travail d'élimination se poursuit toujours dans le même sens qu'au début et ne s'interrompt jamais, pour peu que les circonstances soient favorables. Les sulfates dominent donc exclusivement dans les vieilles glaces, qui, toujours selon M. Pettersson, constituent des mélanges d'eau solidifiée pure et d'un composé chimique spécial, le *cryohydrate* de sulfate de soude. Ce dernier corps, bien qu'il comprenne à peine 5 pour 100 de sulfate pour 95 parties d'eau, possède des caractères particuliers et se détruit à une température un peu inférieure à 0 degré, point de fusion de la glace pure. Ainsi, un fragment déjà ancien, soumis à la chaleur dissolvante du printemps, avant de se désagréger définitivement, perdra d'abord toute la fraction de son poids (8 pour 100 environ) qui est à l'état de cryohydrate ; et, après cette réduction, il fondra à zéro, puisqu'il ne renferme plus de substance étrangère.

Il résulte de ces curieux phénomènes de sélection que la glace, sous l'empire des vicissitudes atmosphériques, s'approche de plus en plus d'une limite où sa composition serait fixe, mais que bien souvent elle n'atteint pas en réalité. Ordinairement, l'expulsion des chlorures n'est pas complète, et de brusques changemens de température peuvent tout liquéfier à la fois. Quoi qu'il en soit, le savant suédois croit pouvoir assimiler la glace d'eau salée à une roche composée, à une sorte de « granit » dont chaque élément se décomposerait à son tour dans des circonstances spéciales. Seules les eaux chaudes, plus éloignées du pôle, pourraient avoir raison des constituans stables entraînés par le courant arctique, de même que, pour continuer notre comparaison, la rivière qui a rongé peu à peu le bloc granitique finit par entraîner les derniers débris du rocher

sous forme de sables et d'argiles, destinés à s'accumuler dans les terrains de sédimens.

IV.

Les eaux de la mer rongent incessamment les rochers de la côte, minent les falaises, balaient les grèves, et au grand désespoir des ingénieurs, démolissent souvent les digues et jetées qu'on élève dans certaines rades. Ce pouvoir destructeur, contre lequel peu de matériaux sont protégés, devient redoutable dans certains parages : par exemple, au Fort-Boyard sur l'océan, non loin de Rochefort, à l'embouchure de l'Adour et près du port de Cette. Continuellement fouettés par les vents, les flots supérieurs sont en contact perpétuel avec l'atmosphère, et enfin, la vie animale et végétale se développe avec exubérance dans les fonds sous-marins. De toutes ces causes réunies il résulte qu'en sus des matières dissoutes dont nous venons de parler et qui sont contenues à haute dose, beaucoup de substances plus rares se rencontrent aussi dans l'océan : ces minéraux, ces gaz, ces débris organiques sont souvent difficiles à reconnaître, quelquefois presque impossibles à doser, mais ne jouent pas moins un rôle important. Nous ne traiterons bien entendu que des faits les mieux connus et les plus intéressans, tout en laissant dans l'ombre bien d'autres points.

Dans ce qui précède, on a pu entrevoir un phénomène curieux d'accumulation, mais cette faculté est absolument insignifiante, si on la compare à l'énorme pouvoir absorbant de certaines algues, comme les varechs ou les fucus. C'est dans les cendres de varechs que le salpêtrier Courtois découvrit l'iode en 1812; c'est dans les fucus que Malaguti, alors professeur à la faculté de Rennes, reconnut, à la suite de recherches laborieuses, la présence du cuivre, du plomb, de l'argent et du fer, métaux qu'il retrouva plus tard dans l'eau de mer elle-même.

L'iode a été signalé treize ou quatorze ans avant le brome, bien qu'il soit aussi peu abondant relativement à lui que le brome l'est par rapport au chlore. La dose d'iode contenue dans l'eau salée est à peine appréciable, même avec des réactifs sensibles, au point que plusieurs médecins ont nié son rôle thérapeutique dans l'action générale des traitemens par cette eau à l'hôpital de Berck. Néanmoins, attiré et condensé par certaines plantes, il devient assez abondant pour pouvoir en être extrait avec avantage; il s'accumule également dans les organismes animaux, puisque l'huile de foie de morue doit ses propriétés bienfaisantes à l'iode qu'elle contient.

En ce qui concerne l'argent, notre compatriote Proust, dès 1787, en avait soupçonné l'existence dans l'océan et l'avait attribuée aux trésors des vaisseaux naufragés, surtout à ceux des galions espagnols. Mais cette explication conduit à supposer qu'une quantité invraisemblable de lingots auraient été engloutis. En réalité, la dose par mètre cube a beau être infime, elle donne un total énorme, et l'on a pu dire justement qu'il y avait plus d'argent en circulation dans les vagues qu'entre les mains des hommes. D'après Tuld (1859), des doublages en cuivre de navires qui avaient circulé devant plusieurs années dans le Pacifique auraient été notablement argentés grâce à une sorte de phénomène de galvanoplastie ou de précipitation chimique : toutefois, la métamorphose n'est pas heureuse, car, si le cuivre s'est enrichi de 1/2 pour 100 d'argent, il s'est aussi complétement détérioré. Terminons ce rapide aperçu de richesses dont nous ne profiterons jamais en indiquant leur véritable origine, selon Malaguti : il s'est dissous dans les mers et il continue de s'y dissoudre encore de grandes masses de sulfure de plomb ou *galène*, minéral très répandu sur notre globe, et la galène est presque toujours mêlée de sulfures d'argent et de cuivre. Grâce au sel marin, les trois métaux sont ramenés à l'état de chlorures. Quant au fer, sa diffusion dans l'écorce terrestre est si grande, qu'il faudrait s'étonner de ne pas en trouver à la suite d'une analyse bien conduite, et nous ferons la même remarque au sujet de l'acide phosphorique.

Marchand, en 1850, avait séparé quelques milligrammes de *lithine* d'un fort volume d'eau recueilli près de Fécamp, et plus tard M. Bunsen n'eut pas de peine à confirmer ses recherches, grâce à la sensibilité de la méthode spectroscopique et aux caractères tranchés qu'offre la flamme colorée par la lithine. Plus récemment, M. Dieulafait a étendu à presque toutes les mers du globe ces résultats particuliers, tout en observant l'accumulation des sels de lithium dans les boues et résidus des marais salans. Ces déterminations délicates et inutiles en apparence ont eu du moins l'avantage de démontrer que la Mer-Morte est un bassin indépendant et non un résidu abandonné par la Mer-Rouge : les analyses chimiques et spectrales ont démontré, en effet, que le lac Asphaltite ne renfermait ni iode, ni argent, ni lithine, tandis que toutes ces matières se rencontrent dans le Golfe-Arabique, qui ne diffère en somme des autres mers du globe que par la forte densité de ses eaux soumises à une évaporation plus active.

La question que nous allons effleurer maintenant, celle de l'air dissous dans l'océan, est fort délicate par elle-même, en sorte qu'elle a donné lieu à une foule de controverses dont la science a large-

ment profité. Nous n'en finirions pas si nous décrivions tous les appareils qui ont été mis en usage pour recueillir l'eau des couches profondes sans laisser échapper les gaz emprisonnés dans le liquide. Puis, l'échantillon une fois ramené à bord, quelles difficultés pour le transvaser ! quelles précautions à prendre pour le conserver et l'analyser ! Et tout d'abord faut-il procéder au dosage sur-le-champ, à bord même du vaisseau, de crainte d'une altération subséquente? Beaucoup d'hydrographes ont suivi strictement cette règle : malheureusement les manipulations qui se réalisent malaisément dans une cabine de navire, lorsque le temps est beau, pour peu que le vent fraîchisse, deviennent impossibles, à cause du roulis. Si le chimiste préfère ne commencer ses opérations qu'après son retour et dans son laboratoire, n'est-il pas à craindre qu'une partie des gaz ne se soit échappée pendant l'intervalle? De plus, il faut que chaque manœuvre, même la plus simple, soit faite par des mains exercées ou tout au moins surveillée de près par un homme compétent; il ne suffit plus de se faire rapporter par un marin intelligent le contenu d'un flacon propre, qu'on a rempli en le plongeant dans la mer suspendu à une ficelle : en un mot, le chimiste doit se résigner aux ennuis d'une longue et fatigante campagne. Actuellement, on trouve commode de scinder en deux la série des travaux : après que le liquide a été puisé, on le transvase avec toutes les précautions requises et on le fait bouillir, ce qui expulse les gaz ; ensuite ceux-ci, recueillis et mis de côté, ne sont examinés qu'à terre, la croisière une fois terminée. On doit à un savant allemand, le docteur Jacobsen, explorateur en 1870 et 1871 de la Baltique et de la mer du Nord, cette méthode si pratique suivie plus tard par les savans de l'expédition norvégienne, MM. Tornöe, Svendsen et Schmelck (1876-1878).

L'air dissous dans l'eau de mer n'a pas la même composition que le fluide que nous respirons et il diffère assez peu sous ce rapport du gaz que renferment les sources et les fleuves. Cette divergence a même été invoquée comme une preuve de ce fait que l'air est un simple mélange et non une combinaison chimique. Effectivement l'oxygène, qui ne fait partie de notre atmosphère que pour 1/5 environ, se trouvant plus soluble dans l'eau que l'azote, forme à peu près le tiers du volume gazeux total que l'ébullition peut expulser; quant aux deux autres tiers restant, ils sont constitués d'azote presque pur. On voit en physique que le volume de gaz absorbable par un liquide diminue rapidement quand la température s'élève, et c'est ainsi que, chauffée aux environs de 60 degrés, l'eau ordinaire perd ses dernières traces d'air en se mettant à « chanter. » Les eaux froides sont plus riches en air que les eaux tièdes ou chaudes et,

en ce qui concerne l'océan, comme la loi de décroissance est régulière pour l'azote et moins simple pour l'oxygène, le rapport de ces deux substances n'est pas invariable. Selon M. Tornöe, il y a un peu plus d'oxygène à la surface que la théorie ne l'indiquerait, et, comme chacun pouvait s'y attendre, on en trouve un peu moins dans les zones où la vie animale est largement développée. On avait cru aussi à l'influence des nuages ou des rayons solaires sur le gaz absorbé par les vagues : mais en réalité ces facteurs n'ont aucune importance en dépit des théories de Morren, Lewy, Hayes. Nous étonnerons peut-être plusieurs de nos lecteurs en disant que les pressions effroyables qui s'exercent sur les abîmes de la mer n'ont aucun effet sur la dose relative des gaz contenus dans l'eau, ni même sur leur proportion absolue, qui s'écarte peu de 21 centimètres cubes par litre d'eau salée (1). Dans un siphon d'eau de Seltz, il suffit cependant, objectera-t-on, d'un excès de pression de quelques atmosphères pour forcer la liqueur à absorber beaucoup plus d'acide carbonique. Le fait invoqué est exact, mais les circonstances ne sont plus les mêmes : l'acide carbonique d'une part, repoussé par la pompe, est forcé de pénétrer dans l'eau et ne peut en sortir, parce que les molécules non dissoutes appuient sur la surface et s'opposent à tout dégagement; au lieu que, dans les fonds sous-marins, d'autre part, le poids qui écrase les couches inférieures est une simple colonne liquide non susceptible de retenir les gaz.

Il y a fort peu d'acide carbonique libre dissous dans l'eau de mer, mais ce même corps doit s'y présenter à l'état de combinaison, puisqu'il se dépose du carbonate de chaux dans les marais salans. Les premiers chimistes croyaient ne recueillir que le gaz non réuni aux bases, et ils arrivaient à des résultats fort divergens, leurs nombres variant parfois du simple au décuple, selon les méthodes et les observations. M. Tornöe, il y a quelques années, a repris complètement la question et a fini par conclure à la non-existence de l'acide libre, ses devanciers ayant recueilli les produits de la décomposition de certains carbonates ou bicarbonates contenus dans le liquide et facilement dissociables à la température de l'ébullition. Il ajoute, comme preuve à l'appui, que l'eau de mer bleuit sensiblement la teinture de tournesol, ainsi que d'autres principes colorés plus délicats que les chimistes modernes ont à leur disposition, par exemple l'acide rosolique, et conclut finalement à la pré-

(1) C'est-à-dire qu'un litre d'eau de mer, recueilli à la surface ou ramené des grandes profondeurs, soumis à l'ébullition, dégage une masse gazeuse, laquelle, débarrassée du peu d'acide carbonique qu'elle renferme, occupe 21 centimètres cubes à 0 degré et sous la pression normale de $0^m,760$.

sencé d'une petite quantité de sel de soude libre. Plus récemment encore, un jeune chimiste suédois, M. Hamberg, qui a étudié les eaux des mers groënlandaises, a pu mener à bonne fin des dosages encore plus précis et constater quelques faits nouveaux. D'accord avec notre compatriote, M. Schlœsing, il pense que l'eau de mer contient à la fois des carbonates neutres, des bicarbonates et de très légères traces d'acide carbonique libre, la température et la pression atmosphérique possédant une influence complexe, non-seulement sur le gaz non combiné, mais sur celui qui est uni aux bases.

L'origine de la salure de l'océan est ou un problème facile à résoudre, ou bien une question très complexe. Comme réponse simple, on peut toujours dire que les fleuves gigantesques des époques primitives ont drainé leurs vallées et ont rassemblé dans le vaste bassin qui recouvre les trois quarts de notre globe toutes les matières solubles; en tant que preuve à l'appui, on peut citer l'exemple de la Mer-Morte, du lac de Van, du Tchad, du Titicaca et de quantité d'autres lacs sans écoulement, tous saturés de sels ou saumâtres pour le moins. En définitive, cela revient à expliquer que la mer est salée parce qu'elle est salée, et, comme beaucoup de détails nous manquent, nous ne pouvons donner une solution complète ni satisfaisante. Nul ne croit plus maintenant à d'immenses bancs de sel gemme situés au fond des grands abîmes; cette idée était autrefois si générale que, dans ses rapports à l'Académie, un naturaliste de mérite, comme le comte Marsigli, se demandait, il y a cent cinquante ans, pourquoi l'eau n'était pas saturée, bien que le sel ne lui eût assurément pas manqué (1). Mais sommes-nous sûrs que les théories qui ont cours aujourd'hui ne prêteront pas à rire aux savans qui viendront après nous?

ANTOINE DE SAPORTA.

(1) Rabelais lui-même explique à sa manière l'origine du chlorure de sodium de l'océan. Il prétend que lorsque le char du soleil, mal dirigé par Phaéton, se détourna de sa course normale pour frôler la terre, le globe transpira fortement. Les mers furent le résultat de cette exsudation, « car, dit-il, toute sueur est sallée. Ce que vous direz estre vray si voulez taster de la vostre propre. »

LE MAROC

ET

LA POLITIQUE EUROPÉENNE A TANGER

De tous les pays musulmans de l'Afrique méditerranéenne, le plus mystérieux est le Moghreb-el-Aksa, l'empire de l'extrême couchant. Si proche qu'il soit de l'Europe, dont il n'est séparé que par un détroit de 15 kilomètres, il a su se rendre presque inaccessible, et les voyageurs ont besoin de circonstances particulièrement propices ou de puissantes recommandations pour pouvoir y promener leurs curiosités sans s'exposer à de redoutables hasards. Il en est du Maroc comme de la Chine : les représentans qu'y entretiennent les gouvernemens étrangers habitent une ville du littoral qui n'est pas la capitale et où le souverain ne réside jamais. Ce n'est pas une petite affaire que de se transporter de Tanger à Fez; cela demande de huit à dix jours de marche dans un pays où il n'y a pas de routes. Aussi ne se voit-on pas. A-t-on quelque chose à se dire, il faut recourir à l'entremise d'un dignitaire accrédité à cet effet, qui se charge de transmettre les demandes, les réponses, les communications plus ou moins agréables qu'on peut avoir à se faire.

Le mystérieux Maroc est aussi, en apparence du moins, le plus tranquille des pays musulmans, le plus recueilli en lui-même. Il a eu jadis une grosse querelle avec l'Espagne, après quoi il est rentré dans son repos, et on pourrait croire par momens que c'est un de ces empires fortunés où il n'arrive jamais rien. Mais les sociétés improgressives ne connaissent pas le vrai repos; leur condition est plutôt l'immobilité

dans la fièvre, et quand l'Égypte, Alger, Tunis se taisent, l'inquiète Europe, prêtant l'oreille, croit entendre, entre le Rif et le Miltsin, comme le vague murmure d'une marmite qui bout. Qu'y a-t-il dans cette marmite? Personne ne le sait. Ce n'est rien, disent les uns. C'est quelque chose, disent les autres, — et les journaux s'empressent d'annoncer que le Moghreb s'agite, qu'il s'y passera avant peu des événemens qui pourraient bien mettre en danger la paix générale. On apprend aussi de temps à autre qu'un des souverains de l'Europe vient d'envoyer à Fez une ambassade chargée d'offrir quelque splendide cadeau au sultan Muley-Hassan, que cette ambassade est parvenue heureusement à sa destination, que le sultan s'est donné le plaisir de la laisser se morfondre une heure durant, exposée tête nue aux ardeurs d'un soleil africain, qu'il a daigné paraître enfin, monté sur le cheval richement harnaché qui lui sert de trône, et qu'après quelques propos insignifians, il a tourné bride pour rentrer dans son harem. A quelques mois de là, le bruit se répand qu'un Maure ou qu'un juif, protégé par une puissance européenne, a eu des avanies à souffrir dans sa personne ou dans ses biens. Cet incident fâcheux donne lieu à une négociation que le flegme musulman s'applique à traîner en longueur. Tout se termine par une indemnité accordée de mauvaise grâce, acceptée sans reconnaissance; encore, pour l'obtenir, faut-il parfois se fâcher, et on apprend par un télégramme parti de Tanger que tel ministre plénipotentiaire se dispose à amener son pavillon. Mais aussitôt les autres ministres s'entremettent pour accommoder ce procès, car chacun d'eux a pour principe que le premier devoir d'un diplomate est de se procurer des affaires qui fassent parler de lui, et que le second est d'empêcher les autres d'en avoir.

Quelque incident qui se produise dans l'empire de l'extrême couchant, l'Europe s'en émeut; ce qui l'émut plus que tout le reste, ce fut l'apparition d'une escadre française dans les eaux du Maroc. A Madrid comme à Londres, et à Rome encore plus qu'à Madrid, on s'empressa de dénoncer avec indignation les insatiables convoitises, les perfides menées de la France, qui se disposait à mettre la main sur le Moghreb. Les assurances données par notre gouvernement calmèrent les esprits échauffés; mais, pour les échauffer de nouveau, il suffit d'un faux bruit, d'un rapport controuvé qui donne lieu à des conjectures hasardeuses, d'une entre-mangerie de consuls ou d'envoyés extraordinaires. L'autre jour, un journal français portait de graves accusations contre le représentant de la Grande-Bretagne à Tanger. Lord Granville fut interpellé à ce sujet dans la chambre haute. Notre ministre, M. Ordega, qu'on soupçonnait d'avoir inspiré l'article, a démenti ce bruit injurieux, et l'honorable sir John Hay s'est déclaré satisfait. Nous avons pu croire quelque temps que nous avions de sérieuses difficultés avec le gouvernement de Fez. Nous savons depuis

hier qu'on nous a fait des excuses, que tout s'est arrangé. « Qu'on dise ce qu'on voudra, écrivait il y a deux mois, dans la *Gazette de Cologne*, un célèbre voyageur allemand, M. Gerhard Rohlfs, il y a une question marocaine. On s'applique peut-être à l'étouffer, à l'assoupir; cela n'ira pas longtemps. » Heureusement le Maroc est un pays où les choses qui vont mal peuvent aller longtemps encore. Quand la marmite menacera de faire sauter son couvercle, il se trouvera quelqu'un pour l'écumer, après quoi elle recommencera à bouillir à petit feu.

Anglais, Allemands ou Français, les voyageurs qui ont réussi à visiter le Maroc s'accordent à déplorer que ce grand pays, plus grand que l'empire d'Allemagne, soit si mal gouverné, si mal administré. Il a sur l'Algérie, la Tunisie et la Tripolitaine l'avantage de faire front sur deux mers, d'avoir des ports et dans la Méditerranée et dans l'Océan. Il jouit encore de cet avantage que, possédant les massifs les plus élevés de l'Atlas, il a plus d'eau courante, et que nombre de ses fleuves ou de ses rivières ne tarissent jamais. On y trouve presque partout un climat sain et des terres fertiles, qui, selon les latitudes, se prêtent aussi bien à la culture des céréales qu'à celle des dattes. On affirme que ses montagnes sont riches en minerai; on le saurait mieux s'il était permis de s'en assurer. En matière d'industrie, les Marocains vivent sur leur passé; mais ce passé était si beau que les restes en sont bons. On sait combien ils excellent dans la fabrication des tapis, dans le travail des cuirs, dans la poterie. Leurs pères étaient de grands maîtres en architecture comme dans l'art de canaliser un cours d'eau ou d'irriguer des jardins. On jouit de ce qu'ils ont fait, mais on ne s'entend pas même à le conserver, témoin les palais qui tombent en ruine et les canaux qui se dégradent.

Le Moghreb est naturellement si riche, que dans les districts où la funeste influence de l'administration ne se fait pas trop sentir, il y a de la prospérité, presque du bonheur. Tout récemment, un audacieux explorateur français, M. de Foucauld, a trouvé moyen de parcourir dans toute sa longueur la région de l'Atlas marocain. Il n'a pas ménagé ses pas; en additionnant les distances qu'il a franchies, on arrive à un total de 3,200 kilomètres. Nous lisons dans le journal encore inédit de son voyage, qu'on a bien voulu nous communiquer, que le grand et le petit Atlas renferment « des vallées profondément encaissées et le plus souvent à pic, dont le fond est entièrement couvert de cultures, de jardins, au milieu desquels se succèdent une multitude de riches villages, souvent si rapprochés les uns des autres qu'on a peine à les distinguer. » Plusieurs des tribus qui les habitent ont conquis leur entière indépendance, et leur gouvernement est une démocratie tempérée par le Coran. D'autres ont des cheiks héréditaires et envoient chaque année au sultan, à titre d'hommage, un présent d'une valeur de 4 ou 500 francs; mais là se borne leur sujétion. Elles ne reçoivent

ni caïd ni soldats, elles ne paient pas d'impôts et elles s'administrent comme il leur convient. Ainsi s'explique leur prospérité.

Ennemi de tout progrès, le gouvernement de Fez, partout où s'étend sa lourde main, semble prendre à tâche de décourager l'industrie, l'agriculture. Par un sot attachement à d'antiques traditions, il interdit l'exportation des céréales. A quoi bon mettre en valeur des terres incultes et s'imposer le pénible travail d'un défrichement? Ne pouvant envoyer ses grains en Europe, que ferait-on de l'excédent de sa récolte? On se contente de cultiver tant bien que mal son petit champ, en employant les plus vieilles méthodes et les outils les plus primitifs. Dans les districts du Sud, le grand obstacle aux entreprises agricoles est le brigandage. Mainte vallée, telle que l'Ouad-Sus, jadis province aussi productive que populeuse, est aujourd'hui infestée par des malandrins qui tiennent la campagne et qu'aucun gendarme n'inquiète dans l'exercice de leur lucratif métier. Les troupeaux y sont gardés par des pâtres qui ont toujours l'œil aux aguets et le fusil au poing, et les caravanes qui les traversent doivent s'armer jusqu'aux dents. A l'égard des provinces qu'épargnent les brigands, le commerce y languit, faute de moyens de communication. Il n'y a pas une seule route dans tout l'empire, et, s'il existe quelque part des ponts, quiconque a quelque souci de sa vie s'arrange pour passer à côté. Les rivières sont moins dangereuses.

Aux maux que produit dans toute l'étendue du Moghreb l'apathique indolence des gouvernans s'ajoutent les abus dont souffrent la plupart des contrées qui vivent sous la loi de l'islam. C'est d'abord une justice vénale, administrée par des cadis qui ne subsistent que de la libéralité des plaideurs. Comme les cadis, le plus grand nombre des *amils* ou gouverneurs et de leurs secrétaires ou *chalifas*, à la réserve de l'indemnité qu'ils reçoivent pour l'entretien de leurs chevaux, ne touchent aucun traitement et en sont réduits à se payer par leurs mains. C'est dans la répartition de l'impôt qu'ils trouvent leurs plus gros profits en exigeant des contribuables une somme bien supérieure à celle qu'ils doivent verser au trésor. Le Maroc est un pays où il est prudent de paraître pauvre, sous peine d'être pressuré et pillé par des percepteurs sans appointemens et sans vergogne.

Le sultan seul peut faire impunément étalage de sa richesse. Il reçoit beaucoup; la caisse de l'état est sa caisse particulière et elle est toujours pleine. Il n'a rien à dépenser que pour l'entretien de sa cour, pour les favoris qu'il pensionne, pour quelques fondations ecclésiastiques, pour quelques-uns de ses soldats. Quant aux travaux publics, il n'en est pas question. Les prisons mêmes, qui ne sont que d'infects cloaques, ne coûtent pas un centime, puisque les pauvres diables qu'on y loge et qui n'ont souvent commis que des péchés fort véniels, sont tenus de se nourrir à leurs frais et que sans la charité des bonnes

âmes, ils mourraient de faim. On estime, autant qu'il est possible de se reconnaître dans le grimoire des finances marocaines, que le souverain encaisse chaque année 12 ou 13 millions de francs, qu'il n'en dépense que la moitié et que le reste est déposé dans le fameux caveau de Miknâs, gardé nuit et jour, s'il en faut croire la légende, par trois cents nègres qui n'en peuvent sortir vivans et à qui il sert de sépulcre. D'autres prétendent avec plus de vraisemblance que c'est dans l'oasis de Tafilalet, dont il est originaire, que Muley-Hassan enfouit ses économies. On ne peut l'accuser d'imprévoyance; il s'occupe d'assurer sa vieillesse contre tous les genres d'accidens.

Le plus grand mal dont souffre le Maroc comme tous les pays musulmans, c'est le fanatisme. Nulle part il n'enfante tant de sottises et de haines; nulle part le chrétien ou *rumi* n'est plus méprisé; nulle part le juif n'est condamné à une existence plus humble, plus outragée et plus précaire. Cependant, le Moghreb aurait grand'peine à se passer de ses 80,000 israélites, qui détiennent dans leurs mains presque tout le commerce intérieur et qui arrivent souvent à la fortune, comme en témoigne le luxe de leurs demeures et de leurs vêtemens, quelquefois même l'éclat des fêtes qu'ils célèbrent entre quatre murs quand Mahomet n'a pas l'œil sur eux. Mais sortent-ils du quartier où on les relègue, à peine ont-ils quitté les rues étroites de leur *mellah*, ils doivent se résigner à toutes les avanies. Le regard inquiet, la tête basse, ils se coulent le long des maisons comme des gens qui ont tout à craindre. Hommes et femmes sont obligés de marcher pieds nus, portant leurs pantoufles sous leur bras; malheur à celui qui oublierait un instant la bassesse de sa condition! Pour s'être pris de querelle avec un musulman, l'un d'eux fut brûlé vif sur une des places de Fez, le 16 janvier 1880. Sans doute, la bourgeoisie maure, qui s'enrichit par son industrie dans les grandes villes de l'empire, a des mœurs plus douces, elle n'est pas étrangère à tout sentiment de tolérance. Mais si elle s'avisait d'ouvrir ses bras et son cœur à quelque chien d'infidèle, elle serait bien vite rappelée à son devoir par les saintes confréries qui pullulent dans tout le pays, principalement par les terribles Senussi, ces convulsionnaires de l'islam, pour lesquels la religion n'est qu'une sublime épilepsie et qu'on voit à de certains jours courir les rues, l'écume aux lèvres, déchirant de leurs ongles tous les animaux qu'ils rencontrent et se repaissant de leurs chairs saignantes en l'honneur d'Allah et de son prophète.

Les beaux et admirables pays de l'Afrique, que le ciel a favorisés de tous ses dons et où règne un fanatisme farouche, font penser à ces lacs limpides, aux eaux d'azur, qu'habitent des crocodiles. Cette impression a été ressentie par plus d'un voyageur et, tout récemment encore, par M. le docteur Oscar Lenz, qui, au péril de sa vie, a accompli la prouesse de se rendre à Timbouctou à travers le Maroc, l'Atlas et le

Sahara. Chemin faisant, il s'arrêta à Miknâs, et les quelques jours qu'il y passa dans une maison entourée d'un jardin plein de roses lui ont laissé de délicieux souvenirs : « Quand, par une belle nuit, nous étions couchés sur la terrasse de notre maison, l'oreille bercée par le chant plaintif d'un rossignol solitaire; quand nos amis maures entamaient ensuite leurs longs discours sur l'antique magnificence de cette cité déchue, sur les sultans féroces qui avaient opprimé le peuple et sur les grands conquérans qui furent la terreur de la chrétienté; quand, s'accompagnant de leurs instrumens, aussi primitifs que monotones, ils chantaient avec des paroles de feu la beauté des filles et des femmes de Miknâs, nous nous croyions transportés dans un conte des *Mille et une Nuits*. J'oubliais entièrement que je me trouvais dans un endroit dont la population s'est rendue célèbre par sa haine pour les chrétiens. Je ne voyais que la beauté de la nature et, à demi grisé par l'odeur pénétrante des jasmins et des orangers fleuris, je m'abandonnais à la jouissance de l'instant présent, sans penser à ces mendians fanatiques de la secte des Senussi, dont les hurlemens sauvages arrivaient jusqu'à nous, apportés par la brise de l'ouest, qui caressait nos fronts (1). » Le docteur Lenz oubliait le crocodile, mais le crocodile ne l'oubliait pas. Il eut plus d'un compte à régler avec lui.

On peut admettre sans difficulté que le souverain du Moghreb est plus éclairé que ses sujets. Du haut de son cheval, qui lui sert de trône, il aperçoit beaucoup de choses que la canaille convulsive et hurlante de Fez, de Marakesch, de Tarudan est incapable de voir. Ce chérif, ce descendant de Fatime, fille de Mahomet, est en principe le maître absolu de ses peuples, n'étant soumis à aucune autre loi que celle du Coran, qu'il interprête à sa guise. En réalité, comme l'a remarqué M. Rohlfs, s'il est tout-puissant pour faire le mal, il est très impuissant pour faire le bien (2). Il ne tient qu'à lui de raccourcir de la tête un ministre qui a perdu sa confiance; mais il ne sait comment s'y prendre pour supprimer une coutume, une habitude ou un abus. Le père du sultan actuel avait accordé aux juifs le droit de garder leurs pantoufles à leurs pieds en sortant de la *melláh*, et il fit décapiter quelques hauts fonctionnaires qui y trouvaient à redire. Le clergé et la populace frappèrent son décret de nullité, et les juifs continuent à marcher pieds nus. Il projetait aussi de créer une armée régulière en prenant à son service des officiers européens. Tous les théologiens de son empire furent transportés de fureur à la pensée que d'impurs chrétiens commanderaient désormais à des musulmans, et le fanatisme prévalut sur les volontés impériales.

(1) *Timbuktu, Reise durch Marokko, die Sahara und den Sudan*, von Dr Oskar Lenz, 2 vol. in-8°. Leipzig, 1884.

(2) *Der heutige Zustand von Marokko*, von Gerhard Rohlfs (n° du 13 septembre 1884 de la *Gazette de Cologne*).

Son fils a été plus heureux dans quelques-unes de ses réformes. Il a fait venir d'Europe des officiers instructeurs; il a autorisé quelques capitalistes anglais à fouiller l'Atlas pour y découvrir du charbon, et on assure que celui qui a vu Tanger il y a vingt ans ne le reconnaît plus. Il caresse d'autres projets encore; mais, tour à tour audacieux ou timide, après avoir avancé, il recule. Ses inquiétudes, ses terreurs paralysent ses bonnes intentions. Il se défie des intrigues de cour, plus encore des intrigues de harem. N'a-t-on pas essayé une fois déjà de l'empoisonner? Personne n'est plus dépendant qu'un monarque absolu quand il n'a pas de génie; c'est une consolation pour ceux des souverains de l'Europe qui ont des difficultés avec leur parlement.

Muley-Hassan, fils de Sidi Mohammed, est d'autant plus tenu de respecter les préjugés de ses sujets qu'il y a dans ses vastes états beaucoup de mécontens. S'il pactisait trop avec les puissances étrangères, on lui rappellerait peut-être qu'il est lui-même un étranger, que la dynastie aujourd'hui régnante des Filali est originaire de l'oasis de Tafilalet, royaume jadis indépendant, et qu'elle a usurpé le trône sur ses légitimes possesseurs. Le docteur Lenz assure que le sultan évite de se rendre à Miknâs parce qu'il ne pourrait se promener dans les environs sans y rencontrer des ennemis de sa famille, qui chauds partisans de l'antique maison des Idrid, contestent à l'usurpateur jusqu'au droit de se proclamer chérif. Les prétendans au trône du Maroc sont nombreux. Le plus inoffensif de tous était ce pauvre Abdallah-Ben-Ali, lequel venait de mourir à Tanger quand le voyageur allemand y passa. Dans son beau temps, il marchait en grand appareil, escorté de sa femme, de son secrétaire, de son adjudant et de ses domestiques. Il ne manquait ni d'audace ni d'adresse. Il soutira au roi d'Espagne quelques milliers de duros et se fit avancer une somme considérable par une maison anglaise à laquelle il avait commandé 50,000 fusils au nom du gouvernement marocain. Après avoir ri de ses manèges, le sultan finit par s'en émouvoir, et Abdallah fut incarcéré. Son étoile venant à pâlir, sa femme s'enfuit avec son secrétaire. On ne tarda pas à découvrir que ce prétendant n'était qu'un ex-sous-officier français, nommé Ferdinand-Napoléon Joly, qui avait été condamné pour escroquerie à Paris et à Bruxelles. On lui offrait de le laisser courir à la seule condition qu'il consentirait à s'appeler Joly. Il s'y refusa noblement et il mourut dans sa fétide prison.

Abdallah était inoffensif; mais on trouverait facilement au Maroc plus d'un cheik ambitieux, prêt à combattre les combats du Seigneur et qui, s'autorisant de vagues prophéties, se considère comme le sauveur prédestiné de l'islam. M. Lenz rencontra sur sa route un de ces énergumènes, qui ne demandait que 2,000 hommes et un million de francs, pour devenir le sultan d'un grand empire. Dans tous les pays musul-

mans gouvernés par un prince qui rêve de civiliser ses états, on voit paraître tôt ou tard quelque mahdi, persuadé qu'il ferait œuvre pie en détrônant l'hérétique. Si jamais l'un de ces dangereux conspirateurs se procurait les ressources nécessaires pour tenter un coup, tous les mécontens se rangeraient sous son drapeau vert, et il ne faut pas oublier que dans une grande partie du Moghreb, le sultan n'exerce qu'un pouvoir nominal. Les Berbères des montagnes qui reconnaissent encore son autorité ne s'y soumettent qu'à contre-cœur. M. de Foucauld a traversé dans l'Atlas des bourgades où réside un caïd qui ne sort jamais de chez lui, qui se refuse le plaisir de prendre l'air, n'osant affronter le mauvais vouloir des populations qu'il est chargé de régir. Enfermé dans sa forteresse et dans sa mélancolie, il emploie son existence à dire des chapelets du matin au soir.

Muley-Hassan n'a pas un sort enviable. C'est une triste condition que celle d'un souverain qui sent la nécessité des réformes et dont les sujets regardent tout progrès comme la plus impie des infidélités. Pour briser leurs résistances, il faut avoir une âme fortement trempée, et Muley-Hassan n'est pas un Mahmoud ni un Méhémet-Ali. Un écrivain italien, M. de Amicis, qui a eu l'honneur de l'approcher, célèbre avec enthousiasme la délicatesse de ses traits, la douceur de son regard, la noble courbe de son nez aquilin, finement découpé, et il nous représente le fils de Sidi Mohammed comme le plus beau jeune homme dont une odalisque puisse rêver. Le chroniqueur de la mission allemande, qui passa quelques jours à Fez, a été plus frappé de la mélancolie empreinte sur son visage au teint bistré, de l'éclat sombre de ses yeux, dont le blanc est taché de jaune, indice trop certain d'une maladie de foie qui commence. N'est-il pas naturel qu'un souverain soit travaillé par la bile quand il juge que les réformes qu'il médite sont à la fois très nécessaires et très dangereuses ?

Au milieu de ses tracas, de ses déplaisirs, de ses alarmes, l'empereur du Maroc a un sujet de joie, un bonheur dont il ne saurait trop remercier Mahomet. La meilleure garantie qu'il puisse avoir de son droit, de sa sûreté, de la conservation de son empire, ce sont les jalousies réciproques de trois puissances européennes, qui se surveillent d'un œil inquiet et dont chacune a juré qu'elle ferait tout pour empêcher que le Moghreb ne devienne la proie des deux autres. Quand on ne peut obtenir ce qu'on convoite, on trouve du moins quelque consolation dans les mésaventures d'autrui.

La première de ces puissances est l'Angleterre, qui est devenue une très proche voisine du Maroc, le jour où elle s'empara de Gibraltar. La garnison qu'elle entretient dans cette inexpugnable forteresse tire d'Afrique presque toute sa subsistance, sa viande, ses légumes, ses œufs, son beurre, sa volaille. Il fut un temps où Tanger appartenait aux Anglais. Ils l'avaient reçu des Portugais ; Catherine de Bragance

l'avait apporté en dot à Charles II. Les nouveaux occupans se fortifièrent, améliorèrent le port, construisirent un môle. Toutefois ils avaient tant d'ennuis avec les indigènes, qu'en 1684, après vingt-trois ans de possession, ils se résolurent à quitter la place, mais en se promettant que personne autre ne s'y installerait. En 1860, l'Angleterre vit avec terreur les Espagnols envahir le Maroc; elle tremblait que l'idée ne leur vînt d'y rester. Elle s'empressa d'offrir des capitaux au vaincu pour lui faciliter le paiement de l'indemnité de guerre et pour hâter l'évacuation de Tétouan.

L'Angleterre n'entend pas qu'une puissance européenne élève sur la côte marocaine un contre-Gibraltar, que les canons de Tanger puissent fermer à ses vaisseaux la route de Suez et des Indes. Au surplus, elle trouve de sérieux bénéfices dans le maintien du *statu quo*. Elle fait de bonnes affaires avec le Maroc; elle y accapare les deux tiers du commerce d'importation et d'exportation. Aussi la politique qu'elle y défend est une politique de conservation à outrance. Elle veille à ce que le sultan ne fasse pas de mauvaises connaissances, ne contracte de dangereuses liaisons avec qui que ce soit. On l'accuse même de décourager les réformateurs et les réformes; on se plaint que c'est grâce à elle qu'il se vend encore des esclaves à Tanger, sous les yeux des représentans de l'Europe. Son ministre plénipotentiaire, sir John Drummond Hay, est fort bien vu du maître de la maison. Il est devenu l'un des rouages les plus importans de l'administration de l'empire. Comme l'écrivait l'un de ses compatriotes : *Sir John is part and parcel of the machine at the court of the Emperor*. On le tient pour un ami fidèle, pour un excellent conseiller, pour un bon gendarme, qui garde la porte, qui la ferme aux aventuriers et aux aventures. On pourrait le considérer aussi comme un médecin qui s'applique consciencieusement à faire durer son vieux cacochyme de malade, non qu'il lui veuille beaucoup de bien, mais par antipathie pour les héritiers et dans l'espérance de reculer longtemps encore l'ouverture de la succession. Qu'importent les motifs? Un malade a toujours du goût pour un docteur dont les ordonnances l'aident à prolonger sa vie.

Les Espagnols ne sont pas seulement les très proches voisins du Maroc, ils y possèdent des établissemens. Ceuta leur appartient depuis 1580, et en 1860 il ne tenait qu'à eux de conquérir Tanger après Tétouan. Ils se contentèrent d'exiger une indemnité de cent millions de francs, dont il leur reste dix millions à toucher. Les Marocains durent affecter au paiement de leur dette la moitié du produit de leurs douanes. A chaque échéance, l'Espagne vient encaisser son argent qu'elle emporte dans un bâtiment de guerre. L'an dernier, elle a occupé sur l'Atlantique le port de Santa-Cruz de Marpequeña, qui lui avait été cédé par le même traité de paix. En 1878, une commission

savante fut envoyée pour visiter ce port, et on ne réussit pas à découvrir où il se trouvait. On a fini par le savoir.

Assurément l'Espagne a de sérieux intérêts dans le Moghreb. La colonie étrangère qui en a forcé l'entrée se recrute surtout parmi ses nationaux ; sa monnaie circule jusque dans les provinces les plus éloignées de l'empire ; sa langue se parle dans tous les ports, ses missionnaires ont acquis le droit de dire la messe dans deux villes. Mais si l'Espagne est fort connue au Maroc, elle n'y est guère aimée. Les vaincus n'ont pas l'habitude d'aborer leurs vainqueurs ni les débiteurs de chérir leurs créanciers. D'ailleurs, pour être une puissance coloniale, il faut avoir plus d'argent que de préjugés, et l'Espagne a plus de préjugés que d'argent. Elle l'a bien prouvé en 1860, lorsque après sa brillante campagne, tous les juifs du Maroc, dont elle avait jadis chassé les pères, lui demandèrent de les prendre sous sa protection et de les reconnaître pour ses enfans. C'était pour elle une occasion unique d'accroître son influence en réparant sa vieille injustice. Elle s'y refusa ; ses mépris prévalurent sur ses intérêts. Elle n'en regarde pas moins le Maroc comme son bien, comme un héritage qui doit lui revenir tôt ou tard. Elle n'est pas impatiente d'entrer en possession ; elle sait qu'un peuple qui a des finances embarrassées doit pourvoir au plus pressé et ajourner ses entreprises. La poire n'est pas encore mûre, elle ne la cueillera ni aujourd'hui ni demain. Mais elle ne la quitte pas des yeux, et tout maraudeur lui est suspect.

Quant à la France, pour qu'elle pût se désintéresser de ce qui se passe dans le Moghreb, il faudrait qu'elle renonçât à la possession de l'Algérie. Les affaires des deux pays sont étroitement liées. Il y a des tribus nomades qui campent tour à tour dans l'un et dans l'autre ; c'est au Maroc que se préparent les révoltes qui éclatent à l'heure marquée, dans nos tribus arabes ; c'est au Maroc que se réfugient les insurgés après leur défaite, sans que nous puissions les poursuivre dans les oasis de Figig, de Kneisa ou de Touat, où ils sont reçus à bras ouverts. Le sultan n'exerce aucune autorité, aucune police dans toute cette partie de son empire, et eût-il les meilleures intentions du monde, il est hors d'état d'y faire respecter le droit des gens.

La France soupire depuis longtemps après une rectification de frontières, et M. Rohlfs convient que ce vœu est fort légitime, qu'elle a commis une faute impardonnable en laissant à son voisin de l'ouest la vallée de la Muluya et plus au midi ces oasis qui sont des foyers de troubles et de complots toujours dénoncés et presque toujours impunis. Jusqu'au jour où nous pourrons conclure avec le Maroc un arrangement favorable à nos intérêts, nous aurons des affaires désagréables à démêler avec lui de sérieux griefs contre son mauvais vouloir ou contre son impuissance. Le rôle que nous jouons à Tanger est le plus ingrat de tous. L'Angle-

terre est l'ami qui, fort de son désintéressement plus apparent que réel, donne des conseils toujours écoutés. L'Espagne est un créancier qui touche, en se promettant de mettre tôt ou tard la main sur tous les biens immeubles de son débiteur. La France est l'éternel réclamant, l'éternel plaignant, et on goûte peu les gens qui se plaignent sans cesse. Aussi sommes-nous en mauvaise odeur à Fez, où notre ministre, M. Ordega, est regardé comme un fâcheux, comme un trouble-fête, comme un de ces hommes incommodes, épineux, processifs, qui selon les cas sollicitent, requièrent ou menacent.

A toutes les affaires que M. Ordega pouvait avoir à traiter avec le gouvernement marocain, il s'en ajoute beaucoup d'autres depuis que le fameux chérif de la ville sainte d'Ouezan, cheik de la confrérie des Muley-Thaïb, est devenu protégé français. Ce chérif, Sidi-el-Hadj-es-Salam, était jadis le plus grand personnage de l'empire après le sultan, dont il balançait souvent l'autorité et à qui il donnait de jalouses inquiétudes. Mais il a prouvé qu'il était un prophète très incomplet, qu'il secouait volontiers les servitudes attachées aux grandes dignités, qu'il cherchait avant tout les agrémens de la vie. Lorsqu'il fit le pèlerinage de La Mecque, il eut le déplaisir de s'y voir traiter sous jambe, comme un très petit chérif, et il rapporta de son voyage des aigreurs, des rancunes, qui ont fermenté dans son cœur. Il en est venu à trouver baroques ou ridicules des choses qui lui avaient paru sacrées. « Si convaincu qu'il pût être de la divinité de sa nature, nous dit M. Rohlfs, il s'égayait aux dépens des naïfs qui baisaient dévotement le bord de sa robe, et quoiqu'il fût intimement persuadé que sa bénédiction procurait aux femmes stériles une heureuse fécondité et qu'il guérissait les malades en crachant sur eux, il se raillait quelquefois de la sottise de ses compatriotes. » Il prit bientôt en dégoût le séjour de la ville sainte, il éprouva le besoin de voir des Européens, de converser avec des gens d'esprit, et il transféra son domicile à Tanger, ce qui causa un grand scandale. On s'émut bien davantage encore quand on apprit que Hadj-es-Salam venait de répudier ses femmes pour épouser une institutrice anglaise. Tout le Moghreb en pâlit.

Un prophète qui se permet de s'ennuyer à Ouezan, un prophète qui rit et qui plaisante, un prophète qui tombe amoureux d'une institutrice compromet terriblement son crédit. Quand un saint personnage les scandalise par sa conduite, les Marocains n'osent pas dire qu'il est possédé du diable, ils insinuent seulement qu'il est possédé de la grâce, et le résultat est le même. Ils le proclament archisaint, et les archisaints sont regardés comme des irresponsables, à qui personne n'est tenu d'obéir. Hadj-es-Salam s'était si fort discrédité par ses incartades que les gouverneurs du sultan en usaient sans façons avec lui; il n'y vit d'autre remède que de réclamer notre protection, que

M. Ordega lui accorda facilement. Quoique déchu de sa grande autorité, ce cheik fantaisiste n'en demeure pas moins le plus riche propriétaire foncier de tout l'empire, et si on tentait de le dépouiller, on fournirait à notre ministre l'occasion de s'ingérer dans l'administration du Maroc. Avoir à protéger contre la mauvaise foi et contre l'avarice d'un gouvernement fanatique une frontière et un archisaint, cette double tâche peut sembler un peu lourde. Mais M. Ordega n'a pas l'amour des sinécures, il ne se plaindra jamais d'avoir trop d'occupations sur les bras. Il plairait davantage à Fez s'il était un de ces indolens qui ne quittent pas volontiers leurs pantoufles.

Quelque incident qui survienne, quelques chicanes qu'on lui cherche et quelle que soit la puissance européenne qui le tracasse, le sultan Muley-Hassan a cette bonne chance qu'il est sûr d'en trouver deux autres toujours prêtes à lui venir en aide. C'est grâce aux jalousies de l'Europe que le Maroc, comme la Turquie, conserve son indépendance. A cet égard, sa situation est encore meilleure que celle de l'empire ottoman. Il y a dans la Turquie d'Europe des populations chrétiennes, dont le chef de l'église orthodoxe, souverain de toutes les Russies, est le protecteur naturel et qui constituent un parti de l'étranger. L'empereur du Maroc n'a point de sujets chrétiens, et dans toute l'étendue de ses états l'étranger chercherait vainement à se créer un parti. La puissance qui voudrait s'en emparer ne pourrait s'y ménager aucune intelligence. Avant de se lancer dans son entreprise, le conquérant calculera tout l'argent qu'il faudrait dépenser, tout le sang qu'il faudrait répandre pour avoir raison d'un peuple que dévore le zèle de la maison d'Allah. Quiconque a gouverné des Arabes sait ce qu'il en coûte de réduire à l'obéissance cette race indocile et redoutable, qui, joignant la légèreté des pensées à l'obstination des rancunes, fidèle à sa haine et oublieuse de son malheur, puise dans la folie de ses espérances toujours promptes à renaître le courage des vaines tentatives et des éternels recommencemens.

M. Rohlfs paraît croire que les destinées du Maroc se régleront avant peu. Quelle que soit sa compétence, nous nous permettons d'en appeler. Un diplomate français disait un jour qu'il y a trois sortes de questions, les questions latentes, les questions pendantes et les questions ouvertes. La question du Maroc n'est pas ouverte, elle n'est pas même pendante ; espérons qu'elle restera latente durant de longues années encore.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

TROIS *MOLIÉRISTES.*

Études sur la vie et les œuvres de Molière, par M. Édouard Fournier, revues et mises en ordre par M. Paul Lacroix, et précédées d'une préface par M. Auguste Vitu. Paris, 1885; Laplace et Sanchez.

« Encore une fois, je le trouve grand. Mais ne puis-je pas parler en toute liberté sur ses défauts? » C'est en ces termes que Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie française*, et cinquante ans seulement après la mort de Molière, croyait devoir déjà s'excuser de ce qu'il allait oser dire de l'auteur de *Tartuffe* et du *Misanthrope*. Utile sans doute en ce temps-là, puisque Fénelon la prenait, la précaution nous est indispensable aujourd'hui. Car, deux siècles tantôt passés ont bien pu nous conquérir toutes les libertés : les nécessaires, les superflues et même les dangereuses, ils ne nous ont pas encore donné le droit de penser sur Molière comme nous voudrions, et de le dire comme nous le penserions. Nous pouvons parler librement de Corneille, et nous pouvons traiter Racine avec une franchise qui va souvent jusqu'à l'impertinence. Bien loin de s'indigner, il n'est personne qui songe à s'étonner seulement si l'on critique dans Corneille « l'air d'héroïsme à tout propos, » et « la fausse gloire, » et « l'emphase du style. » A peine une voix s'élève-t-elle si l'on accuse Racine d'avoir manqué du « génie dramatique, » ou le style d'*Andromaque* et de *Phèdre* de fourmiller d'expressions impropres et d'exemples notoires de « cacologie, »

selon le mot de je ne sais plus qui. Mais les défauts de Molière ne sont pas des défauts, ce sont des qualités; ce que l'on reprendrait chez tout autre, il est convenu qu'on le doit admirer chez Molière; le style de Molière, la morale de Molière, la philosophie de Molière n'appartiennent pas à la critique; Molière est en dehors et au-dessus de toute discussion; et comme il n'y a que des pédans enfin pour oser dire qu'en pensant bien Molière écrit quelquefois mal, il n'y a que des tartuffes pour se permettre d'insinuer que le théâtre de Molière n'est pas toujours une école de délicatesse, de mœurs, et de vertu. — Boileau, La Bruyère, Bayle, Fénelon, Vauvenargues sont les pédans; les tartuffes s'appellent Racine, Bourdaloue, Bossuet et Jean-Jacques Rousseau.

Cette superstition ne s'est pas même bornée à l'œuvre; elle s'est insensiblement étendue jusqu'à l'homme. Les uns ont porté en bague « une dent de Molière. » D'autres vont contempler au musée de Cluny « la mâchoire de Molière. » Celui-ci conserve pieusement, dans une collection de petites horreurs, entre « une partie de la moustache d'Henri IV » et « un fragment du linceul de Turenne, » un os innomé de Molière. Et quelqu'un enfin ne s'est-il pas rencontré pour donner aux femmes enceintes cet étrange conseil d'avoir, dans leur chambre à coucher, comme un vivant exemplaire de la « beauté physique » et de « la beauté morale, » un buste de Molière? Ce sont les mêmes, — est-il besoin, en passant, d'en faire la remarque, — qui n'auraient pas, à l'occasion, de traits assez piquans ni de railleries assez amères contre les adorateurs de reliques. Ils n'ont pas moins fondé, voilà six ans, une petite église où le culte se célèbre

D'une assez agréable et gaillarde manière,

en arrosant de sauterne les filets de soles à la Joinville, et relevant d'un verre de corton les côtelettes de chevreuil à la purée de marrons. On trouve leur menu, dans leurs annales, entre *Deux Mots à propos de Tartuffe* et *un Compte d'apothicaire au temps de Molière.*

Toute superstition, j'y consens, est respectable, et même je reconnais qu'il y en a de touchantes; à la condition cependant de ne nuire à personne, et moins qu'à tout autre, sans doute, au saint ou au dieu qu'on prétend honorer. Or, c'est déjà beaucoup qu'un honnête homme ne puisse pas librement, sans être traité de « fumiste, » préférer, s'il lui plaît, le style de Racine à celui de Molière. Et c'est assurément trop que de voir sacrifier à Molière tous ceux d'abord que leur mauvaise fortune mit jadis en conflit avec lui, tous ceux ensuite qui l'ayant sincèrement admiré ne l'ont pas admiré sans mesure, et tous ceux enfin qui, pour être grands dans un autre genre et d'une autre manière, ne

sont pas moins grands que l'auteur du *Misanthrope*. Mais ce qui est plus que tout le reste, c'est d'en arriver, comme les moliéristes, sous prétexte de moliérisme, à ne plus sentir ou même ne plus comprendre Molière; et, il n'y a pas à dire, les moliéristes, à force de moliérisme, en sont aujourd'hui positivement là. Je n'en voudrais d'autre preuve au besoin que ce récent volume sur le titre duquel un éditeur a eu l'heureuse idée d'unir les noms de trois moliéristes également renommés pour leur ferveur, leur érudition, et leur ingéniosité : MM. Paul Lacroix, Édouard Fournier et Auguste Vitu.

Le principal titre de M. Vitu parmi les moliéristes, autant du moins qu'il me souvienne, est d'avoir établi que Molière ne mourut point, comme quelques-uns l'avaient cru légèrement, au numéro 34, ou, comme quelques autres l'avaient supposé sans raison, au numéro 42, mais bien au numéro 40 de la rue Richelieu. Dans un gros volume d'environ cinq cents pages, vingt-cinq ou trente sont employées à la démonstration de ce point d'histoire ; le reste n'a pas le moindre rapport à l'auteur de *Tartuffe;* et le tout s'intitule hardiment : *la Maison mortuaire de Molière, d'après des documens inédits.* Cette découverte importante pouvait suffire à classer un homme, mais M. Vitu, mis en goût, ne s'en est point tenu là. Il a imaginé d'écrire : *Moliere,* sans accent, et d'orthographier : *le Misantrope*, sans *h.* Enfin, il vient d'orner le volume d'Édouard Fournier d'une préface qui ne saurait manquer d'ajouter beaucoup à sa réputation dans l'église. On y trouve de fort jolies choses sur la gloire de Molière, qui semble « s'accroître en raison inverse des distances; » sur les « combats purement littéraires, » et « l'équilibre instable » qu'ils maintiennent « entre l'étroite rigueur du fait et les entraînemens de l'imagination; » « sur l'apparition des documens nouveaux, » et « l'effet de dissolution instantanée qu'ils produisent sur l'atmosphère aux couleurs chatoyantes des rêves aventureux. » Après cela, si M. Vitu, qui trouve que Racine écrit mal, sentait lui-même ce que quelques métaphores de Molière ont d'effectivement « aventureux, » oserai-je dire que j'en serais étonné?

Je serais encore plus étonné si jamais il résolvait l'un des trois ou quatre petits problèmes qu'il croit avoir tranchés dans sa préface et qui restent, après comme avant lui, des problèmes. Il revient d'abord sur celui de savoir si la femme de Molière était ou n'était pas la propre fille de son mari, peut-être; à moins qu'elle ne fût la fille et, dans l'hypothèse la plus favorable, une sœur de son ancienne maîtresse, Madeleine Béjart. Mais, sans entrer ici dans le détail des argumens que M. Vitu fait valoir, et qui sont faibles, M. Loiseleur a clairement démontré que les actes dont on s'autorise pour faire de la femme de Molière une sœur de Madeleine, compliquaient justement la question que M. Vitu semble croire qu'ils ont décidée. D'ailleurs, comme on l'a

souvent dit, quelle rage avons-nous de connaître, sur ce chapitre assez fâcheux de la vie d'un grand homme, la vérité tout entière? Triste famille que celle des Béjart; et puisque la femme de Molière en était, nous n'avons malheureusement pas besoin d'en savoir davantage : de quelque façon que l'on s'y prenne, on ne trouvera jamais rien qui sauve Molière du reproche d'avoir pris femme dans la seule famille où il ne devait pas la prendre. Et nous en concluons qu'un moliériste respectueux sera toujours plus sage de ne pas remuer à nouveau la question.

Un peu plus loin, M. Vitu loue « la perspicacité naturelle et le sens critique » d'Édouard Fournier pour avoir observé qu'à la fin de l'année 1667, la faveur de Mme de Montespan n'étant pas encore déclarée, Molière n'a pas pu vouloir faire, en écrivant son *Amphitryon*, une espèce de panégyrique de l'adultère royal. Mais il ajoute imprudemment, comme s'il voulait nous y montrer une marque de l'affection de Louis XIV, que c'était à peu près le temps où Mlle de La Vallière venait d'être créée duchesse de Vaujours. Or, M. Lair a démontré que la disgrâce de La Vallière avait daté précisément du jour qu'elle fut créée duchesse; que la faveur de Mme de Montespan éclata publiquement, dans l'été de 1667, pendant la campagne de Flandre; et tout le monde sait qu'*Amphitryon* ne fut représenté pour la première fois qu'au mois de janvier 1668. Rien ne s'opposerait donc, si l'on y tenait bien fort, à ce que l'on pût voir dans *Amphitryon* la détestable flatterie que Michelet y vit jadis; et c'est autre chose ici qu'il fallait dire. Mais ce qui n'est pas adroit de la part d'un moliériste, c'est, en voulant obstinément justifier Molière du reproche de flatterie, de nous rappeler toutes les occasions où Molière, quoi qu'on en dise, ne s'est pas montré moins courtisan que la plupart de ses contemporains.

« Faudra-t-il souffrir, s'écrie enfin M. Vitu, que l'on attache toujours au chapeau de l'immortel inventeur du *Misantrope*, de *Tartuffe*, des *Femmes savantes*, cette devise du plagiaire : « Je prends mon bien où je le trouve? » Eh! oui, sans doute, il faudra le souffrir, si ce mot, que Molière l'ait ou ne l'ait pas lui-même prononcé, ne convient à personne plus qu'à lui, sauf peut-être à Shakspeare. Rien n'est plus certain; Molière a pris ou repris son bien où il le trouvait, et il a bien fait de l'y prendre, et si quelqu'un se croit de force à le reprendre à son tour dans Molière, il en peut tenter l'aventure, comme l'ont fait l'auteur des *Folies amoureuses*, et l'auteur de *Turcaret*, et l'auteur du *Barbier de Séville*, dont aucun ne s'est si mal trouvé de son audace. Mais ce qui n'est pas très habile, c'est de venir ici parler de « plagiat, » et ainsi, d'exposer Molière à cette puérile accusation de la part de ceux qui, sans savoir exactement où la véritable invention réside, savent toutefois que Molière, comme Shakespeare, a beaucoup et partout emprunté.

Ce que peut être un livre dont la *Préface* est ce qu'on vient de dire, le lecteur l'a deviné sans doute, mais il faut qu'il le voie maintenant de plus près. Écrivain médiocre, esprit confus, « le plus érudit et le plus ingénieux des moliéristes, » — c'est Édouard Fournier que je veux dire et c'est Paul Lacroix qui le célèbre en ces termes, — connaissait assez mal Molière et n'en a jamais convenablement parlé. Que d'ailleurs il parlât de Molière et de La Bruyère, il appartenait toujours à cette déplorable école qui mêle le roman à l'histoire et dont le rêve, il y a quelque trente ans, fut d'importer dans la critique les libres procédés de l'auteur des *Trois Mousquetaires*. Cela consiste à s'assurer dans la réalité de l'histoire quelques points de repère, — un ou deux faits, trois ou quatre dates, cinq ou six noms fameux, — et remplir les intervalles à grands frais d'inventions romanesques. Supposé donc qu'il convienne à Édouard Fournier de mettre Molière en rapports avec le cardinal de Retz, un bout de phrase en fera l'affaire. « Au lieu des trois bans exigés pour tous les mariages, on obtint, *par grâce spéciale du cardinal de Retz, ami de Molière et alors archevêque de Paris*, qu'un seul serait publié. » Il n'oublie que de se demander où Molière, en 1662, pouvait bien prendre le cardinal, exilé depuis 1654, non-seulement de Paris, mais de France, et dépouillé d'ailleurs de l'administration de son diocèse. Mais les moliéristes ne font pas profession de connaître l'histoire du cardinal de Retz. Il plaît au même, en un autre endroit, d'inscrire Bossuet parmi ceux qui travaillèrent contre *Tartuffe* et d'imaginer une revanche de Molière contre Bossuet. « Dans la scène de la leçon de philosophie du *Bourgeois gentilhomme, Molière ose s'en prendre à la méthode qu'on avait suivie* pour l'éducation du dauphin et, par là, se moquer de Bossuet, oui, de Bossuet lui-même. » Bien plus fort que ne le croit le plus érudit des moliéristes, l'auteur du *Bourgeois gentilhomme* s'en serait pris, s'il y avait ici la moindre apparence de vérité, non pas à la méthode que l'on avait suivie pour l'éducation du dauphin, mais à celle que l'on allait suivre. Car *le Bourgeois gentilhomme* fut donné pour la première fois à Chambord le 14 octobre 1670. Or la nomination de Bossuet à ses fonctions de précepteur n'était déclarée que du 5 septembre de cette année même; et quant à Géraud de Cordemoy, l'auteur de ce *Discours physique de la parole* dont s'est tant amusé Molière, il ne devint lecteur du dauphin qu'en 1673, — après la mort de Molière. Mais les moliéristes ne font pas profession de connaître l'histoire de Bossuet.

Conséquens d'ailleurs avec eux-mêmes, s'ils aiment à introduire la fable dans l'histoire de Molière, ils tiennent à y conserver la légende, quand ils l'y trouvent, ce qui ne laisse pas d'être encore trop fréquent. Aussi l'indignation d'Édouard Fournier fut-elle vive quand Eugène Despois s'avisa de contester la fameuse historiette qui nous montre

Louis XIV « admettant Molière à sa table » et de sa royale main lui offrant une aile de poulet. « Comment! s'écria-t-il, une anecdote que raconte Mme Campan, qui la tenait de M. Campan, qui la tenait de son père, qui la tenait d'un vieux médecin de Louis XIV, on ose la révoquer en doute!.. Je n'insisterai pas davantage. » Effectivement, il n'insista pas; et il se contenta de reprocher à Despois ses opinions politiques; et il ne s'aperçut pas qu'en dépit des Campan, femme, fils et père, toute l'argumentation de Despois reposait sur un texte formel de Saint-Simon, corroboré, si je puis ainsi dire, par le silence universel des contemporains de Molière; et il ne comprit pas que c'était ce texte qu'il fallait infirmer, s'il voulait conserver l'anecdote. « Ailleurs qu'à l'armée, dit l'auteur des *Mémoires*, le roi n'a jamais mangé avec aucun homme, en quelque cas que ç'ait été, non pas même avec aucuns princes du sang, qui n'y ont mangé qu'à leurs festins de noces, quand le roi les a voulu faire. » Mais les moliéristes ne font pas non plus profession de connaître les habitudes ou les usages de la cour de Louis XIV.

A quels résultats conduisent de pareils procédés de critique et de composition, c'est ce que l'on peut juger dans la principale de ces études : *un Chapitre de la vie de Molière*, avec ce sous-titre modeste : *Comment Molière fit Tartuffe*. Il y a des gens qui savent tout, — Édouard Fournier fut de ceux-là, — mais qui d'ailleurs ne nous apprennent rien, et il en fut encore. Quatre-vingts pages durant, il s'efforça donc de montrer que l'original de *Tartuffe* était l'abbé Roquette, qui fut depuis évêque d'Autun; et comme tout le monde, au XVIIe siècle, a parlé de l'abbé Roquette, il ne fut pas embarrassé de trouver dans ses petits papiers de quoi remplir quatre-vingts pages. Un autre moliériste, M. de La Pijardière, a bien trouvé moyen d'en remplir à peu près cent quinze : il est vrai qu'elles sont moins longues. En valent-elles beaucoup mieux que celles d'Édouard Fournier? C'est ce que je n'essaierai point, pour aujourd'hui, de décider. Mais ce que je veux constater, c'est qu'à l'un comme à l'autre, occupés de vétilles, les questions que soulève *Tartuffe*, et qui sont un peu plus importantes que de savoir quel fut l'original de ce cuistre immortel, leur ont à peu près complètement échappé. C'est à peine s'ils ont senti que Molière sans *Tartuffe* ne serait pas Molière, — je veux dire quand bien même quelque autre *Misanthrope* ou quelque autre *École des femmes* remplacerait *l'Imposteur* dans son œuvre, — et qu'il ne le serait ni pour les uns ni pour les autres, ni pour le monde ni pour l'église. Et cependant, cela même impose à quiconque aujourd'hui prétend nous parler de *Tartuffe*, des obligations toutes particulières, uniques, pour ainsi dire, et dont on ne saurait se dispenser sans trahir son sujet.

Est-il vrai que *Tartuffe* soit le chef-d'œuvre du génie de Molière,

et, dans l'espèce de suprématie qu'on lui décerne communément parmi tant de chefs-d'œuvre, pour combien, jusque de nos jours mêmes, l'esprit de secte et de haine entre-t-il? — Qu'est-ce que Molière a voulu faire en composant *Tartuffe*, et quelle est la nature de cette création si complexe qu'après en avoir essayé vingt interprétations à la scène, on ne peut pas dire, de l'avis même des meilleurs comédiens, que l'une soit plus conforme que l'autre à la pensée de Molière? — Dans quelle mesure le théâtre, comique ou tragique, a-t-il le droit d'attaquer l'hypocrisie religieuse, puisque aujourd'hui même nous ne lui reconnaîtrions le droit d'attaquer ni l'hypocrisie politique, ni l'hypocrisie patriotique, ni quelqu'une enfin que ce soit de ces formes d'hypocrisie dont on ne saurait arracher le « masque » sans risquer d'atteindre et de blesser cruellement « le visage? » — Les précautions que Molière a prises, ou qu'il dit qu'il a prises, quand elles pourraient suffire à distinguer Tartuffe d'avec « un vrai dévot, » distinguent-elles assez Orgon d'avec un imbécile, et l'imbécillité d'Orgon, Bourdaloue l'a bien vu, ne nous est-elle pas donnée comme ayant sa piété même pour cause et raison suffisante? — Qu'est-ce que Louis XIV, en 1663, à cette aurore de son règne, jeune, galant, amoureux, entouré de flatteurs, de courtisans sans scrupules, et bientôt de maîtresses, pouvait avoir à redouter des tartuffes, qu'il ne pût également redouter du plus sincère de ses confesseurs ou du plus apostolique de ses évêques? — Où sont encore les ravages qu'avait opérés dans la société du temps ce vice « épouvantable » — qui toujours semble devoir inspirer plus de dégoût qu'il ne causera jamais de mal, — où sont les traces de sa politique, où les effets de sa puissance, où la preuve enfin de ses crimes? — En plein XVIIe siècle, dans ce siècle de foi générale et sincère, mais où n'ont pas manqué cependant « les libres penseurs, » *Tartuffe* n'est-il pas plutôt une œuvre animée déjà, cinquante ans à l'avance, de l'esprit du siècle de Voltaire? — Et s'il est permis enfin d'attaquer l'hypocrisie avec de semblables armes, quel milieu restera-t-il, quelle voie moyenne à suivre, dans une société quelconque, religieuse ou athée, catholique ou protestante, israélite ou mahométane, entre le cynisme d'une part, et de l'autre l'hypocrisie?

Voilà bien, si je ne me trompe, quelques-unes au moins des questions que soulève l'examen de *Tartuffe*. Il n'en faut chercher la réponse ni dans l'opuscule de M. de La Pijardière ni dans les quatre-vingts pages d'Édouard Fournier. Celui-ci surtout ne connaît que son abbé Roquette. Le voici d'après Saint-Simon, et le voilà d'après Mme de Sévigné; le voici d'après les *Mémoires* de Cosnac, et le voilà d'après les *Mémoires* de Lenet; le voici d'après les *Lettres* de Bussy-Rabutin et le voilà d'après les *Mélanges* de Boisjourdain. Et pourquoi toutes ces citations? A quel dessein tous ces témoignages? Quelles conclusions

en veut-on tirer? Car, de la plus tragique des comédies de caractère, si l'on se proposait de réduire *Tartuffe* à la plus personnelle des comédies de circonstance, on ne saurait autrement s'y prendre. Ce sont les pièces de Thomas Corneille et ce sont les pièces de Dancourt qui se modèlent ainsi sur l'événement de la veille et sur le scandale du jour. Mais, ô moliériste aveugle, ne voyez-vous donc pas que, si vous vouliez déposséder Molière du meilleur de sa gloire, vous n'auriez justement qu'à généraliser cette imprudente méthode! Si le Misanthrope était M. de Montausier, si Tartuffe était l'évêque d'Autun, si don Juan était le marquis de La Feuillade, si l'Avare était le lieutenant-criminel Tardieu, c'est Molière en effet qui lui-même ne serait plus Molière, et que faut-il penser de votre façon de le comprendre, vous qui ne l'admirez qu'autant que ces types si vrais, et d'une vérité si largement humaine, seraient la fidèle copie du plus particulier des hypocrites et des ladres?

Tous les « aperçus critiques » d'Edouard Fournier, dont M. Vitu ne laisse pas de louer le « solide mérite, » sont à peu près de la même force et de la même valeur. Sur *l'École des femmes*, sur *le Misanthrope*, sur *Amphitryon*, sur *George Dandin*, rien de plus pauvre, rien de plus médiocre, rien de plus banal que ce que l'on nous donne; des feuilletons, — non pas même cela, des fragmens, des bouts de feuilletons, — et pas un mot qui, dans ces feuilletons, révèle ou trahisse un sincère admirateur de Molière. Son enthousiasme est de commande, et sa louange est de convention. C'est qu'au fait il n'aime dans Molière que l'objet de ses propres recherches, le grand nom qui lui donne occasion de tirer de ses carnets les notes qui les remplissent, un prétexte convenable enfin à nous faire étalage de son érudition facile. Quand il va voir jouer *le Misanthrope*, ce qu'il trouve de plus neuf à dire, c'est que puisque Molière jouait Alceste « en habit gris, » on devrait cesser de le jouer « en habit de velours vert sombre, » et pas une fois il ne manque à le redire. De même, s'il va voir jouer *le Bourgeois gentilhomme*, c'est à peu près uniquement pour constater que les costumes n'en sont point conformes à celui que décrit *l'Inventaire* de Molière, et « s'étonner » qu'ils ne le soient pas. « Le pourpoint de taffetas, garni de dentelles d'argent faux, le ceinturon, des bas de soie verte et des gants avec un chapeau garni de plumes aurore et vert; n'est-ce pas charmant, et trouvez-vous rien de plus bouffon que ces bas verts et ces plumes aurore? »

Quelquefois cependant il s'efforce d'y mettre du sien, et c'est alors qu'il fait les découvertes qui mériteront d'être longtemps attachées à son nom, comme celle que nous avons signalée dans la leçon de philosophie du *Bourgeois gentilhomme*. C'est encore lui qui, de ces trois vers des *Fâcheux :*

Et notre roi n'est pas un monarque en peinture;
Il sait faire obéir les plus grands de l'état,
Et je trouve qu'il fait un digne potentat;

déduit cette conséquence que « Molière était prophète » ou « qu'il en savait bien long dans les secrets du roi. » En effet, personne aujourd'hui n'ignore que Louis XIV confiait à Molière les plus importantes résolutions d'état, et qu'après d'Artagnan, c'est à l'auteur de *Sganarelle* qu'il avait communiqué son dessein d'arrêter Fouquet. C'est encore Édouard Fournier qui, dans *Amphitryon*, a découvert « en termes admirablement voilés, et confits dans le venin le mieux distillé du monde, la plus amère satire qu'il fût possible de faire contre Louis XIV-Jupiter, ce roi à bonnes fortunes, cet olympique séducteur. » Il n'oublie seulement qu'un point : à savoir qu'il ne peut être question « d'olympique séducteur, » ou de « roi à bonnes fortunes, » que si la faveur de Mme de Montespan a éclaté publiquement, et qu'il vient lui-même d'employer la moitié de son encre à démontrer préalablement le contraire. Mais je n'en finirais pas si je voulais relever tout ce qu'il y a de paradoxes en l'air ou d'erreurs trop certaines dans ce mince volume.

Il ne me reste donc plus qu'à dire quelques mots de M. Paul Lacroix, qui a « revu et mis en ordre » les *Études* d'Édouard Fournier. Que ce bibliophile ait « mis quelque chose en ordre, » c'est ce que trouveront ici de plus invraisemblable ceux qui, comme nous, ont feuilleté seulement quelques-uns de ses nombreux ouvrages. C'est, en effet, le désordre qu'il excellait à introduire dans tout ce qu'il touchait, et jusque dans les papiers de la bibliothèque de l'Arsenal, dont il avait la garde. Il convient, d'ailleurs, de ne pas oublier que, contemporain des plus beaux jours du romantisme, il avait, aussi lui, débuté dans la critique par ce genre que l'on pourrait appeler la mystification littéraire, et dont le *Théâtre de Clara Gazul* est demeuré le chef-d'œuvre. Un seul fait entre cent autres donnera l'idée de la judiciaire de ce grand moliériste. Il y a quatre ou cinq ans qu'ayant déterré dans un manuscrit de l'Arsenal une *Notice sur Molière*, dont l'auteur faisait naître Molière en 1620, au lieu de 1622, et le faisait mourir, au lieu de 1673, en 1672, Paul Lacroix en concluait que, ces deux dates étant fausses, une troisième, que donne la *Notice*, comme étant celle des débuts de Molière au théâtre, devait, sans aucun doute, être bonne. Et *le Moliériste* enregistrait pieusement la découverte, avec les commentaires du « savant » bibliophile.

Grâce à cette sûreté de logique et par un effet naturel de cette force de raisonnement, ayant commencé de bonne heure à s'occuper de Molière, Paul Lacroix a fait la fortune de quelques-unes des pires

inventions qui se trouvent encore aujourd'hui mêlées à la biographie du poète. C'est lui qui, le premier, s'est avisé, par exemple, d'aller chercher dans *le Roman comique* de Scarron la troupe de Molière, de retrouver Madeleine Béjart dans Mlle de l'Étoile, Molière lui-même dans le comédien Destin, et, ainsi, pour plusieurs années, de dépister les chercheurs en dirigeant leur enquête sur une région de la France que Molière et sa troupe de province n'ont jamais exploitée. Car nous connaissons aujourd'hui la troupe du *Roman comique*, nous savons les originaux qui posèrent devant Scarron, et nous pouvons affirmer que ce n'étaient ni Molière, ni ses amis les Béjart. Mais il y a fallu du temps, et le nom du bibliophile a tellement accrédité l'hypothèse qu'encore aujourd'hui je ne répondrais pas qu'elle ait fini de faire partie de la biographie de Molière.

Nous devons encore à M. Paul Lacroix cette fable des lettres et des manuscrits de Molière lacérés ou brûlés, et, en tout cas, détruits « par la mystérieuse confrérie de l'index; » ou si peut-être nous ne la lui devons pas, — car j'avoue que je n'ai point vérifié s'il en était le premier auteur, — nul du moins n'a plus fait que lui pour la répandre. M. Constant Coquelin, sociétaire de la Comédie-Française, dans une *Étude sur Tartuffe*, nous donnait, tout récemment encore, une variante heureuse de cette belle légende : les papiers de Molière, quand il mourut, se trouvaient dans une malle, qui fut volée, c'est son mot, « on ne sait comment, mais on se doute bien par qui. » Puisque M. Paul Lacroix aujourd'hui n'est plus là pour nous répondre, je demanderai simplement à M. Constant Coquelin, non pas même où sont les manuscrits de *Polyeucte* et de *Bajazet*, mais où le manuscrit des *Sermons* de Massillon et où le manuscrit des *Sermons* de Bourdaloue? Vous verrez que les jésuites auront « volé » la malle de l'évêque de Clermont, tandis que les oratoriens « subtilisaient » la valise du grand prédicateur de la cour.

C'est encore M. Paul Lacroix, qui, sans ombre de preuves, ni présomptions seulement, avec une assurance de mystificateur, a grossi les œuvres de Molière, et de *la Folle Querelle*, et de *Mélisse*, et du *Ballet des Incompatibles*, et de je ne sais combien de rapsodies ridicules dont il est devenu nécessaire, grâce à lui, de démontrer longuement qu'elles ne sont ni ne peuvent être l'œuvre de Molière. Lorsque, l'année dernière, un chercheur décidément malheureux, M. Louis-Auguste Ménard, s'est avisé d'attribuer à son tour à Molière une longue et verbeuse satire où si l'on retrouve l'allure générale de la versification du XVIIe siècle, on ne peut rien reconnaître assurément qui rappelle, même de loin, l'auteur de *Tartuffe*, les moliéristes, tous ensemble, se sont élevés contre lui d'une telle violence qu'il a fallu comparaître en justice. Mais M. Ménard aurait pu leur répondre que, pour une fois qu'il se trompait, le biblio-

phile Jacob s'était dix fois, vingt fois, cent fois trompé de la même manière. Car, je le déclare sans hésitation, si l'on croit pouvoir attribuer à Molière ce *Ballet des Incompatibles*, qu'Eugène Despois a eu tort, selon nous, de laisser se glisser dans sa belle édition de Molière, il n'y a plus de raison de ne lui pas également attribuer *le Livre Abominable* de M. Louis-Auguste Ménard.

Comment se fait-il pourtant que ces deux hommes, dont on ne saurait dire en vérité qui des deux, le feuilletoniste ou le bibliophile, a le moins bien parlé de Molière, se soient acquis une réputation qui ne durera pas sans doute, mais enfin qui jusqu'ici leur a survécu? Car, il faut bien l'avouer, ils font autorité parmi les moliéristes; on les cite, ne fût-ce que pour les réfuter; leur nom ne se prononce qu'avec ces complimens dont nous sommes aujourd'hui si prodigues : — c'est le savant Paul Lacroix, c'est le sagace Édouard Fournier; — on prend en y touchant presque plus de précautions qu'on n'en prendrait avec un Sainte-Beuve, un Villemain, un Nisard; tous deux comptent pour quelque chose, et je ne connais pas d'éditeur de Molière qui ne se soit cru tenu, tout en les contredisant, de redire d'eux et de leurs travaux tout le bien qu'ils en pensaient eux-mêmes. O grande puissance de l'orviétan! Pour s'être l'un à l'autre, environ trente ans durant, répété tour à tour qu'ils étaient « le plus ingénieux » ou « le plus érudit » des moliéristes, ils avaient donc fini par le croire, et, — ce qui nous touche ici davantage, — par le persuader au public! Mais il est grand temps aujourd'hui, puisqu'ils ont fait école, de les juger selon leur mérite, qui fut mince, et selon leurs œuvres, qui ne sont qu'encombrantes. Ni l'un ni l'autre ne fut un écrivain, non pas même un critique, ou seulement un érudit véritable; et ils n'ont fait, sans y rien éclaircir, qu'embarrasser d'hypothèses invraisemblables ou d'imaginations romanesques l'histoire de la vie et des œuvres de Molière. Le malheur est qu'il semble aujourd'hui que cela suffise pour être sacré moliériste. Un moliériste est un érudit qui s'inquiète beaucoup plus de savoir en quelle année Molière donna des représentations à Angoulême ou à Montauban, que de comprendre *Tartuffe* ou *le Misanthrope*, et qui se soucie beaucoup moins de relire *Don Juan* ou *l'Avare*, que de courir d'étude en étude de notaire pour y chercher au bas d'un contrat de vente ou d'un acte de mariage la signature de Molière.

Mais, tandis que les moliéristes s'acharnent à de semblables recherches, d'autres besognes, qui seraient plus pressantes, languissent, et nous ne voyons pas que personne y mette la main. Nous savons que l'on peut voir au numéro 83 de la rue Saint-Denis, à l'angle de la rue des Prêcheurs, un *poteau cornier* qui ressemble à celui qui jadis orna la maison natale de Molière; mais nous n'avons point, en attendant, de biographie de Molière, une biographie qui résumerait tout ce que

nous en pouvons présentement savoir, et où les lacunes, puisqu'il y en a toujours beaucoup, seraient indiquées de telle sorte, au lieu d'être comblées avec des hypothèses, qu'il n'y eût qu'à les remplir à mesure des trouvailles que l'on peut encore faire. Nous savons que Molière avait trente-huit fauteuils, à moins que ce ne soit trente-sept, ou peut-être trente-neuf, et aussi deux douzaines et demie de chemises de jour, dont six vieilles, plus dix-huit chemises de nuit; mais nous n'avons point, en attendant, d'histoire des origines de la comédie de Molière, où l'on trouverait les renseignemens qui nous manquent encore sur ce que Molière a vraiment apporté de neuf, d'original, d'unique à la conception de son art. Et nous discutons pendant des mois ou pendant des années entières pour savoir ce que c'était que ce « cabinet » où le misanthrope renvoie le sonnet d'Oronte; mais nous n'avons point d'étude approfondie sur la langue de Molière, à l'occasion de laquelle on traiterait toutes les questions de philologie française et d'esthétique dramatique qui s'y trouvent nécessairement enveloppées. Pis que cela : nous l'avons dit, et si quelqu'un se hasarde à toucher le problème, les moliéristes, comme gens qui n'en voient ni l'importance ni l'intérêt, ferment la discussion avec une violence injurieuse, — mais, heureusement pour « l'hérétique, » moins décisive qu'injurieuse.

Est-ce là, je le demande, admirer, aimer, honorer Molière? et de quel air pense-t-on bien qu'il supportât lui-même d'être ainsi loué?

> Car, comme on ne voit pas qu'où l'honneur les conduit,
> Les vrais braves soient ceux qui font beaucoup de bruit,
> Les bons et vrais dévots, qu'on doit suivre à la trace,
> Ne sont pas ceux aussi qui font tant de grimace.

De grands mots, de longs adjectifs, un amas de louanges ne prouvent rien, après tout, que l'insensibilité même aux choses ou aux hommes qu'ils louent, de ceux qui ne peuvent pas autrement les louer. Dire de Molière qu'il est « gigantesque » ou « colossal, » c'est plutôt s'acquitter envers lui d'un hommage banal que l'admirer de cœur. Lui sacrifier tous ses contemporains, c'est prouver qu'on ne le comprend pas, bien loin que ce soit l'honorer. Quant à porter ses dents en bague, je ne sais trop de quel nom je devrais qualifier cette prodigieuse superstition. Et véritablement, à voir comme le traitent les moliéristes, il y aurait lieu de craindre pour la gloire de Molière si ce n'était justement, entre toutes les marques du génie, la plus caractéristique et la plus significative peut-être, que ses admirateurs eux-mêmes ont beau faire, ils ne sauraient en faire assez pour jamais prévaloir contre lui.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Non, il ne s'agit pas du tout de se laisser aller à un pessimisme stérile et de désespérer, ne fût-ce qu'un instant, de la fortune de la France; ce serait peu digne d'une vieille race qui s'est souvent égarée dans son chemin et qui a toujours fini par se retrouver. Il s'agit de voir les choses comme elles sont et la vérité comme elle est, de ne pas se prêter aux illusions et aux obstinations intéressées ou vaniteuses des satisfaits qui ne voient plus rien dès qu'ils sont au pouvoir. Il s'agit de dire ce qui frappe tous les yeux, de saisir dans ses causes, dans ses effets, un mal qui n'a jamais sans doute rien d'irréparable avec un pays généreusement doué, qui peut cependant devenir assez grave pour éprouver et affaiblir la plus robuste constitution.

Le mal d'aujourd'hui, ce n'est pas qu'il y ait eu depuis quelques années des erreurs et des fautes, des méprises de gouvernement ou des abus de domination. Tous les gouvernemens et tous les régimes ont leurs imprévoyances ou leurs emportemens d'un jour. Tout n'est pas perdu parce qu'il y a des abus d'administration, un déficit dans le budget ou quelque entreprise légèrement conçue, médiocrement conduite. Ce qu'il y a de dangereux aujourd'hui, c'est que les erreurs et les fautes qui ont été accumulées depuis quelques années tiennent à tout un ensemble d'idées fausses, de passions et de préjugés de parti érigés en système de gouvernement. Les faits plus ou moins pénibles, plus ou moins crians, ne seraient rien; ce sont les idées fausses qui sont le grand mal, et si la crise où le pays est engagé a une si douloureuse et si frappante gravité, c'est qu'on sent bien qu'il y a dans tout cela quelque chose de plus qu'une épreuve fortuite, qu'il y a un système qui porte ses fruits. Soit inexpérience, soit entraînement

et obsession de parti, on a cru pouvoir depuis quelques années se jouer impunément de tout, des plus simples conditions de gouvernement, des traditions libérales, du régime parlementaire. On n'a eu visiblement qu'une idée fixe, celle de tout subordonner, de tout ramener à un intérêt vulgaire de règne en croyant servir la république, qu'on a, en définitive fort mal servie. Le jour est venu où les conséquences du système ont éclaté, et le pays s'est trouvé dans cette situation que nous voyons aujourd'hui, en face de toutes ces affaires inexpliquées, inextricables de la guerre du Tonkin, des déficits chroniques du budget, sans avoir cette dernière garantie d'un régime parlementaire sincèrement pratiqué. Et quand on constate sans réticence une situation sur laquelle il n'y a plus d'illusion permise, ce n'est ni la fortune de la France, ni la vigueur réparatrice d'une nation généreuse qu'on met en doute; on met simplement en cause une politique qui a abusé de tout, érigeant en système ses imprévoyances et ses infatuations, qui vient certes de se montrer encore une fois sous un médiocre jour, dans cette double discussion d'hier sur les crédits du Tonkin et sur les finances.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, dans tout ce qui se fait aujourd'hui, on ne cesse d'invoquer le régime parlementaire. Gouvernement et chambres parlent perpétuellement du régime parlementaire pour expliquer leurs actes, leurs usurpations ou leurs faiblesses. Mais, c'est précisément un des griefs les plus sérieux contre les hommes qui règnent et qui gouvernent depuis quelques années. Ils semblent n'avoir pas même la plus simple idée du régime dont ils parlent sans cesse et qu'ils se figurent pratiquer parce qu'ils s'en servent pour satisfaire leurs passions et leurs intérêts de parti. La vérité est qu'ils ne sont pas plus des parlementaires que des libéraux. Du régime parlementaire ils gardent, si l'on veut, les apparences, les fictions, les abus toujours possibles, les controverses bruyantes et stériles. Dans la réalité, ils l'altèrent perpétuellement, ils le ruinent par un déplacement de tous les rôles et de tous les pouvoirs, qui conduit à la confusion et à l'impuissance. Il y a un ministère qui, sous prétexte de s'assurer une majorité, se fait le complice de tous les calculs, de tous les petits intérêts, de tous les ressentimens républicains, ou qui est réduit à ruser avec tous les groupes d'une chambre incohérente, à se sauver quelquefois par des équivoques et des subterfuges. Il y a des commissions qui, sous prétexte qu'elles représentent une assemblée souveraine, prétendent usurper toutes les prérogatives, se substituent à l'action du gouvernement, touchant indiscrètement à tout, aux finances, aux affaires extérieures, à l'administration militaire, pour ne réussir en fin de compte qu'à tout brouiller et à tout désorganiser. Non, assurément, ce n'est pas le régime parlementaire sérieux et sincère. C'est un état assez difficile à définir, où le

gouvernement ne gouverne pas, où la chambre, au lieu de rester dans sa mission de contrôle, prétend tout diriger et n'arrive qu'à tout confondre, où rien n'est à sa place, où la politique se réduit enfin à une sorte d'exploitation concertée du pouvoir pour assurer une domination de parti dans les élections prochaines.

Cette dérision du régime parlementaire, on vient de la voir une fois de plus dans cette commission des crédits du Tonkin, où pendant plus d'un mois gouvernement et députés ont semblé mettre tout leur zèle à donner une représentation peu édifiante pour la vérité, surtout peu rassurante, pour les intérêts de la France. Il y a déjà six semaines que cette commission se réunissait et il n'y avait pas, à ce qu'on assurait, un moment à perdre. Évidemment quelques séances suffisaient pour avoir des explications claires et décisives sur l'état de nos affaires au Tonkin et en Chine, sur l'importance des forces et des ressources qu'il y avait à demander au parlement; mais non, ce qui était si pressé la veille ne l'a plus été le lendemain. La commission à peine réunie s'est ravisée; elle a tenu à recommencer une instruction, à satisfaire ses curiosités. Elle a voulu avoir un cours de stratégie et d'administration de M. le général Millot, un cours de diplomatie de M. le commandant Fournier, le négociateur du traité de Tien-Tsin, les confidences de M. le président du conseil et de M. le ministre de la marine, les dossiers réservés, les documens, les papiers secrets. Elle n'a pas vu qu'en entrant dans ces détails, en interrogeant des agens militaires ou diplomatiques couverts par un ministre, elle s'engageait dans une voie sans issue, elle faisait une œuvre indiscrète et vaine, ou elle prenait une responsabilité qu'elle ne devait pas prendre, qui n'était pas dans sa mission. Le gouvernement, de son côté, pour ménager une commission dont il avait besoin jusqu'au vote de ses crédits, s'est prêté à tout ce qu'on a voulu, au risque de sortir lui-même de son rôle et de livrer en partie sa responsabilité. Il a laissé ses agens raconter leurs campagnes. M. le président du conseil, avec des apparences de raideur ou de réserve diplomatique, ne s'est pas toujours défendu de paroles qui n'étaient pas indispensables. Bref, il y a eu des confidences. On a peut-être senti le danger de ces conversations diffuses où l'on dit quelquefois ce qu'on ne devrait pas dire, et alors, entre la commission et le gouvernement, a commencé cette comédie des secrets mal gardés, des demi-indiscrétions, des dépositions raturées, des confidences transparentes, des procès-verbaux arrangés pour le public. On a oublié que, s'il y avait des secrets à réserver dans l'intérêt public, le meilleur moyen de les garder était de n'en pas parler devant vingt personnes et de ne pas les laisser deviner par des lignes de points sur des procès-verbaux qui ne trompent qui que ce soit. Le gouvernement anglais, qui peut nous servir de modèle, dit toujours librement, franchement, ce qu'il peut dire, et il garde le silence sur ce qu'il doit taire sans croire manquer

au parlement. Il a ses secrets, qui se transmettent de ministère en ministère sans jamais être soupçonnés. Nous nous souvenons qu'un jour, il y a déjà bien des années, l'empereur Nicolas avait eu avec un ministre anglais à Londres et, plus tard, avec l'ambassadeur de la reine à Saint-Pétersbourg les conversations les plus graves au sujet des affaires d'Orient. Jamais un mot n'avait été prononcé sur ces conversations, jamais le parlement n'en avait rien su; elles n'avaient pas même été confiées à la France à la veille de la guerre de Crimée, et ce n'est que sur une provocation presque insultante de l'empereur Nicolas que le cabinet de la reine se décidait à divulguer ces documens, qui étaient tout à l'honneur de la loyauté britannique. Aujourd'hui, dans notre commission, on aurait voulu probablement tout savoir, le gouvernement aurait sans doute laissé tout deviner, — et on aurait mis au besoin une ligne de points aux passages trop risqués du procès-verbal!

Le secret, d'ailleurs, il faut l'avouer, était assez inutile cette fois dans ces affaires de l'Indo-Chine, et ce n'était pas la peine de jouer cette comédie du mystère tempéré par toutes les indiscrétions à propos de faits qui commencent à être trop connus. Le secret, il était déjà partout, même avant cette dernière discussion qui a fini par le vote des crédits du Tonkin, et à laquelle ont pris part M. Delafosse, M. l'évêque d'Angers, M. Clémenceau, M. le président du conseil lui-même. Le vrai secret, c'est qu'évidemment on s'est jeté dans cette affaire sans savoir où l'on allait, on s'y est engagé de plus en plus sans savoir où l'on s'arrêterait, on s'est trouvé en conflit avec la Chine sans l'avoir voulu, quoique ce fût facile à prévoir, et, une fois l'action ouverte par les opérations de terre et de mer, on n'est pas encore mieux fixé sur le dénoûment qu'on poursuit. Le secret, c'est que, depuis le commencement jusqu'à l'heure présente, on a procédé légèrement, sans prendre les précautions nécessaires, sans prévoir les difficultés et sans se mettre en mesure de les vaincre. Il y a dans cette longue et confuse histoire de nos affaires du Tonkin, de nos démêlés avec la Chine, des faits au moins singuliers. Assurément, M. le commandant Fournier est un vaillant et intelligent officier, et il a eu une bonne fortune de diplomate improvisé en signant le traité de Tien-Tsin. Pensait-il cependant que tout fût fini? Il n'en est pas bien sûr lui-même. Était-il certain que la note supplémentaire qu'il avait remise au vice-roi de Tien-Tsin pour réclamer la retraite « immédiate » des troupes chinoises engagées dans le Tonkin fût acceptée? Il le croit, mais il n'avait pas un interprète à lui et il a été réduit à interroger la physionomie, les gestes du vice-roi. C'est là cependant le nœud de toutes les complications. Autre exemple : M. le lieutenant-colonel Dugenne, aussitôt après le traité de Tien-Tsin, est envoyé avec des forces insuffisantes sur Lang-Son, et il ne tarde pas à se trouver devant l'ennemi. Un des chefs militaires chi-

nois lui adresse une lettre toute pacifique, qui, si elle eût été connue, eût détourné sans doute bien des difficultés et le douloureux incident de Bac-Lé. Malheureusement, M. le colonel Dugenne, déjà en vue des Chinois, n'a pas, lui non plus, d'interprète, et, livré à lui-même, il est obligé de se demander ce qui lui reste à faire. Pouvait-il reculer ou demander des ordres, attendre la présence de M. le général Millot lorsqu'il se trouvait devant l'ennemi? Il y a là évidemment des méprises, des oublis de toute sorte qui auraient pu être évités, et, s'il y avait eu plus de prévoyance, la cruelle échauffourée de Bac-Lé n'aurait pas encore une fois tout compromis.

C'est ainsi que tout marche, et si, dans ces négociations ou ces opérations qui se déroulent loin de la France, au fond de l'Orient, il y a eu si souvent des contretemps, des oublis ou des interruptions, c'est qu'ici même la direction a manqué; il n'y a pas eu l'art de conduire une grande affaire par des instructions précises et par des secours envoyés à propos. Aujourd'hui du moins, après tant de mécomptes, M. le président du conseil est-il au bout de ses tergiversations et de ses contradictions? On ne le dirait vraiment pas à l'entendre. M. le président du conseil parle comme s'il n'avait jamais eu d'autre projet que de rester dans le delta du Fleuve-Rouge, comme si les Chinois étaient définitivement repoussés et dispersés de toutes parts; mais alors pourquoi expédiait-on, il y a quelques mois, M. le colonel Dugenne pour occuper Lang-Son, qui est à l'extrême frontière, et comment se fait-il que les incursions chinoises pénètrent encore à tout instant jusque dans le Delta? M. le président du conseil nous assure que ni M. le général Brière de l'Isle, ni M. l'amiral Courbet n'ont demandé de renforts, qu'ils n'en ont pas besoin, que ce qu'ils ont leur suffit pour remplir leur mission; mais alors pourquoi s'est-on si souvent arrêté? Pourquoi nos chefs militaires sont-ils obligés de limiter leurs opérations et pourquoi M. l'amiral Courbet est-il encore devant Tamsui? A quel propos expédier des forces nouvelles et demander plus de 40 millions pour le commencement de l'année prochaine? Que signifient ces contradictions? Ah! c'est qu'il faut tour à tour se mettre en garde contre les dangers parlementaires et suffire aux nécessités qu'on s'est créées, devant lesquelles on ne peut reculer. Il faudrait bien cependant une bonne fois sortir de ces obscurités que la dernière discussion n'a point éclaircies, et si le vote qui a accordé les crédits qu'on demandait, qui a écarté en même temps toute menace de crise ministérielle, si ce vote peut déterminer le gouvernement à une action plus nette et plus résolue pour en finir avec le Tonkin et avec la Chine, il aura encore son utilité; mais, on l'avouera bien, ce n'est pas sans peine qu'on sera arrivé à un résultat, et c'est, dans tous les cas, se servir étrangement du régime parlementaire dans les affaires extérieures.

Ce qui n'est pas non plus assurément le régime parlementaire sérieux et sincère, c'est la manière dont on procède dans les finances, c'est ce singulier système qui, en déplaçant ou en confondant toutes les responsabilités, laisse le pays sans garantie. Et d'abord il y a une dangereuse habitude qui s'est introduite depuis quelques années dans la chambre des députés, qui est évidemment de nature à affaiblir toutes les conditions de régularité et de contrôle, toutes les garanties préservatrices dans l'administration financière. Le budget est toujours présenté au commencement de l'année, au début de la session de janvier. Une commission a certes tout le temps nécessaire pour étudier la situation financière, pour préparer le budget et le soumettre pendant l'été à la délibération publique. Cependant, il n'en est jamais ainsi; soit par un calcul de défiance, soit par une assez puérile jalousie de prépotence de la part de la chambre et de sa commission, le budget est invariablement ajourné à la session extraordinaire, aux dernières semaines de l'année. La discussion s'ouvre au mois de novembre, au mois de décembre, toujours tardivement, comme on le voit encore aujourd'hui. Il en résulte qu'au dernier moment il faut se hâter, qu'on doit expédier au pas de course, en quelques séances, un budget de plus de 3 milliards, que le sénat n'a plus ni le temps ni la liberté d'exercer son utile contrôle, et c'est une première altération du régime parlementaire. De plus, cette commission, qui retient le budget pendant près d'une année, comprend singulièrement son rôle. Elle se substitue au gouvernement, elle introduit ses fantaisies et ses combinaisons dans tout un système financier, elle prétend à l'omnipotence sur les ressources et les dépenses publiques. Elle abuse de son droit au point de fausser tous les ressorts de l'administration générale, et, avec ces prétentions, arrive-t-elle du moins à un résultat sensible, utile? Elle n'arrive absolument à rien, Elle a beau être satisfaite d'elle-même, elle ne réussit pas à remédier au déficit, qui est la vraie plaie de nos finances, que les dernières discussions ont rendu plus évident, et qui a justement cela de dangereux, qu'il tient à des idées fausses, à des calculs de parti, à tout un système politique qui a déchaîné les dépenses publiques. Au milieu de tout cela, s'il y a un homme embarrassé et à plaindre, c'est M. le ministre des finances. M. Tirard est, certes, un honnête administrateur. Il voit le mal, on le sent à son langage, et il voudrait bien l'arrêter, s'il le pouvait; il est tout près d'être de l'avis de M. Ribot, qui lui montre qu'il ne se tirera d'embarras que par une sérieuse et sévère liquidation. Il ne voudrait pas, d'un autre côté, contrarier ses amis les républicains, qui lui créent tant de difficultés. Il a les meilleures intentions, mais il ne voudrait pas se brouiller avec la commission. Le résultat est que le déficit était dans le budget de l'année dernière, qu'il est dans le budget de cette année, qu'il sera dans le budget de l'année pro

chaine, et ce n'est point sûrement avec un régime parlementaire ainsi pratiqué, subordonné aux passions et aux calculs de parti, qu'on se crée la possibilité de rétablir les finances françaises.

Il en sera de la France, de sa politique orientale et de ses finances, ce que nos pouvoirs décideront, ce que le gouvernement voudra maintenant qu'il a les crédits qu'il demandait. L'Europe, quant à elle, est pour le moment dans une de ces phases où les grandes affaires semblent quelque peu sommeiller, où la diplomatie est tout au plus occupée du Congo et de l'Égypte. La conférence nouvelle, dont M. de Bismarck a pris l'initiative pour régler les questions africaines, est maintenant, en effet, réunie à Berlin. L'Angleterre, qu'on supposait un peu récalcitrante, s'est empressée, au contraire, de se rendre à l'appel qui lui était fait, et les représentans de toutes les puissances en sont à délibérer gravement, paisiblement, sur ce qu'il faut entendre par le « bassin fluvial » ou le « bassin commercial » du Congo. Il n'est pas certain que même sur cette définition un peu théorique l'entente soit bien facile. Qu'a voulu réellement M. de Bismarck en provoquant la réunion de cette conférence de Berlin à propos du Congo? Il a été sûrement préoccupé de la future extension coloniale de l'Allemagne. Peut-être aussi n'a-t-il point dédaigné l'avantage d'associer certainement la France à un acte de diplomatie proposé par lui. Dans tous les cas, en dehors des intérêts commerciaux ou coloniaux qui sont en jeu, cette conférence un peu improvisée ne laisse pas de soulever des questions qui pourraient certainement devenir assez sérieuses. C'est la première fois, il nous semble, que des états européens, civilisés, se réunissent et se concertent pour disposer de territoires livrés jusqu'ici à des peuplades à peu près inconnues, à des tribus sauvages. C'est la barbarie qu'on dépossède dans l'intérêt de la civilisation, soit! Il y a là seulement une limite assez délicate à fixer et, sans rien préjuger, il y aurait peut-être de la prévoyance à éviter le plus possible de créer d'une manière en quelque sorte officielle, dans ces contrées lointaines, de nouvelles et inévitables compétitions européennes. Quant aux affaires d'Égypte, elles semblent passer maintenant par une péripétie nouvelle. Jusqu'ici, le cabinet anglais avait paru attendre le retour de son plénipotentiaire, lord Northbrook, pour arrêter ses résolutions. Il semblerait aujourd'hui décidé à substituer aux propositions de lord Northbrook un programme tout différent de réorganisation financière pour l'Égypte, et il est assez probable que dans ses résolutions nouvelles il s'est préoccupé de donner satisfaction aux intérêts européens.

L'Angleterre veut maintenir sa position en Égypte, cela n'est pas douteux. Elle n'a aucune raison de rompre violemment avec l'Europe sur une question d'un ordre universel, et il n'est point impossible qu'elle mette dans sa politique extérieure un peu de cet esprit de

transaction qui triomphe aujourd'hui dans ses affaires intérieures. Cette réforme électorale, qui a été depuis bien des mois l'objet de débats si passionnés, touche, en effet, au succès par un dénoûment tout pacifique. Après bien des luttes ardentes, chefs libéraux et chefs conservateurs paraissent s'être définitivement rapprochés. Ils se sont entendus sur les conditions de la réorganisation des districts électoraux qui doit accompagner l'extension du droit de suffrage. La paix s'est faite dans la liberté. C'est là, on l'avouera, une manière d'entendre le régime parlementaire qui a son efficacité et sa grandeur.

Le nouveau parlement allemand élu il y a quelques semaines, complété par les scrutins supplémentaires qui en ont peu modifié la composition, vient de se réunir à Berlin presque en même temps que cette conférence, imaginée d'une manière un peu inattendue par M. de Bismarck pour créer tout un ordre de rapports internationaux au Congo. Cette session nouvelle, inaugurée par un discours de l'empereur Guillaume, ne pouvait certes commencer dans des conditions plus calmes, et le vieux souverain a pu, sans affectation d'orgueil, tracer un tableau flatteur des affaires de l'empire, du rôle de l'Allemagne en Europe, de son influence dans le monde. L'empereur Guillaume a semblé prendre un plaisir particulier à représenter l'entrevue de Skierniewice comme la consécration nouvelle de l'amitié qui l'unit aux souverains de Russie et d'Autriche, « avec lesquels il est spécialement lié par les traditions de famille, par la parenté et par le voisinage. » Il est allé plus loin en assurant que cette amitié, de nouveau scellée à Skierniewice, ne sera pas troublée de longtemps, qu'elle reste la solide garantie d'une paix durable, en représentant la conférence même du Congo comme un signe de plus de la confiance qui existe entre les états étrangers et l'Allemagne. Rien donc de plus pacifique, de plus rassurant que ce discours du vieux souverain dans tout ce qu'il dit de la politique extérieure, de l'état général de l'Europe. Les affaires de l'empire ne sont cependant pas sans nuages sous d'autres rapports. Si ce n'est l'extérieur, c'est l'intérieur qui ne laisse pas d'avoir ses parties faibles. L'Allemagne, elle aussi, a ses crises économiques, ses difficultés financières. Il y a les insuffisances de revenus publics, les déficits du budget, la perspective de nouveaux impôts à créer. La politique de réformes sociales dont l'empereur lui-même traçait le programme il y a trois ans n'a peut-être pas produit non plus tout ce qu'on en attendait. Sur tous ces points incertains et obscurs de la situation de l'empire, le discours du vieux souverain ne répand que peu de lumières ; il laisse croire tout au plus qu'il y a beaucoup à faire. Reste à savoir si le parlement qui vient d'être élu se prêtera plus que celui qui l'a précédé à tout ce qu'on aura à lui demander, s'il ne sera pas même quelquefois embarrassant par ses résistances ou par ses initiatives. C'est là la question.

En réalité, le parlement nouveau, tel qu'il reste définitivement composé après les derniers scrutins, est certes passablement incohérent. De majorité il n'y en a pas, il y en a décidément moins que jamais. Le gouvernement n'a pas plus de 155 voix ministérielles assurées, ce qui ne suffit pas. Les catholiques du centre sont revenus au nombre de 110 et forment un camp à part; ils ne donneront leurs suffrages que si on leur fait des concessions. Les progressistes ou libéraux allemands, qui ont été les plus éprouvés dans les élections, ont encore un contingent respectable, mais insuffisant; les socialistes, qui ont un succès imprévu, vont avoir 25 voix au parlement. Avec ces élémens discordans, comment former une majorité? M. de Bismarck, il est vrai, n'en a pas grand souci : ses théories et ses sentimens sont connus. Il dédaigne les artifices parlementaires, et c'est avec une désinvolture superbe et ironique qu'il fait le dénombrement de tous ces partis ou fragmens de partis dont il trace le portrait à sa manière. Il ne tient pas du tout à l'existence d'une majorité constituée dans le Reichstag. C'est, en effet, plus commode pour un tout-puissant comme lui qui met son orgueil à se jouer des partis, même de ce qui peut s'appeler le parti ministériel. C'est pourtant aussi une faiblesse, et le chancelier de Berlin vient d'en faire l'expérience ces jours derniers encore. Bien qu'il ait payé de sa personne devant son parlement, et qu'il ait prononcé jusqu'à trois discours, maltraitant un peu tout le monde, il n'a pu empêcher le vote d'une motion, appuyée à la fois par les progressistes et par les catholiques, au sujet de l'allocation d'une indemnité aux membres du Reichstag pendant les sessions. Il ne pourra pas non plus vraisemblablement, un de ces jours, empêcher le vote d'une proposition de M. Windthorst, appuyée par les progressistes, au sujet de l'abrogation d'une des dispositions les plus rigoureuses des lois de mai. M. de Bismarck, qui n'est pas embarrassé pour si peu, aura sans doute la ressource de faire rejeter ces propositions par le conseil fédéral, il fera ce qu'il a déjà fait plus d'une fois. Faute d'une majorité qu'il dédaigne de se créer, il ne commence pas moins déjà par des échecs avec un parlement né d'hier, et, avec ces procédés, il se prépare inévitablement de singulières difficultés pour le moment où il aura à défendre soit les mesures économiques qu'il médite, soit de nouveaux impôts, ou ces réformes sociales dont l'empereur Guillaume parlait l'autre jour. C'est une sorte de conflit perpétuel où le chancelier, on peut bien le croire, voudra avoir le dernier mot, et où il ne peut pas cependant suppléer indéfiniment par son omnipotence à un vote du parlement. Voilà un étrange début de session avec une chambre nouvelle et une manière d'entendre le régime parlementaire que tout le monde heureusement n'est pas en état de pratiquer.

Assurément le régime parlementaire n'est pas plus facile qu'un autre; il a du moins cet avantage, quand il est pratiqué avec sin-

cérité, de laisser à la raison publique, au bon sens d'une nation, le temps et les moyens de résoudre sans violence les questions les plus périlleuses ou les plus délicates. On le voit bien en ce moment même en Angleterre; on le voit peut-être aussi en Belgique, dans ce petit pays, dont notre commission du Tonkin, qui pourtant était déjà assez embrouillée avec ses interrogatoires et ses secrets, a jugé utile de prononcer le nom. Par quelle bizarrerie, dans une commission réunie pour traiter une question toute française, a-t-on cru devoir s'occuper de la Belgique, même de la Hollande, et s'informer curieusement de ce qui aurait été dit à Skierniewice, de ce qui aurait été résolu dans le cas où une révolution aurait éclaté à Bruxelles? C'est là ce qui peut sembler au moins hors de propos. Sans doute, depuis quelques mois, la Belgique a eu d'assez graves agitations; elle a été troublée par des scènes passionnées et malheureuses, par des élections ardemment disputées et de violens conflits de partis, même par des mouvemens populaires qui auraient pu n'être pas sans danger; mais de ces émotions à une menace de révolution il y a loin, on en conviendra, et ce n'est point apparemment parce qu'il y a eu des manifestations plus ou moins bruyantes, des processions libérales ou catholiques à Bruxelles qu'on se serait entendu à Skierniewice pour ressusciter une espèce de sainte-alliance préventive. La Belgique n'en est point heureusement à courir les aventures et à donner des soucis à la diplomatie, qui a des affaires plus pressantes. En réalité, les luttes des partis belges, sans cesser d'être vives, sembleraient plutôt tendre à s'apaiser, ou du moins à reprendre un caractère plus régulier. Catholiques et libéraux, gouvernement et opposition sont toujours aux prises, mais sans le dangereux accompagnement des agitations de la rue, des manifestations tumultueuses, et les modifications ministérielles qui se sont accomplies à la suite des dernières élections communales du 19 octobre ont évidemment contribué d'une certaine façon à cette détente momentanée dans une situation devenue difficile.

Le cabinet dont M. Beernaert est resté le chef à la place de M. Malou, et où M. Thonissen est entré comme ministre de l'intérieur à la place de M. Jacobs, le principal auteur de la nouvelle loi scolaire, ce cabinet ne s'est pas formé sans doute pour changer brusquement de politique. Il cherche et il trouve toujours son appui dans la majorité catholique envoyée par les dernières élections législatives aux deux chambres; mais par son origine même, par cela seul que son avènement a coïncidé avec la retraite de deux des hommes les plus engagés dans la lutte des partis, il représente presque forcément un certain apaisement, une idée de trêve après une crise violente. Il est venu pour tempérer, par une application modérée, ce qui a pu paraître excessif dans la dernière loi scolaire, pour adoucir un conflit. C'est son caractère; c'est peut-être aussi sa faiblesse, puisque par cela même il se trouve entre

la majorité, encore irritée d'avoir perdu deux de ses chefs les plus résolus, M. Jacobs, M. Wœste, et les libéraux, qui poursuivent en lui le continuateur du précédent ministère, qui refusent, bien entendu, de désarmer devant cette personnification nouvelle de la politique des catholiques et des indépendans. Cette situation un peu compliquée, elle a été plus vivement mise en lumière, ces jours passés, par les interpellations que M. Frère-Orban, M. Bara, ont adressées au gouvernement et qui ont été l'occasion naturelle d'une discussion des plus animées où tous les chefs de partis, libéraux et catholiques, anciens et nouveaux ministres, se sont rencontrés. Le cabinet dont M. Beernaert est le chef a maintenu sa position, se défendant non sans habileté contre les libéraux, s'étudiant aussi à rester modéré, et il a fini par sortir victorieux de cette épreuve. Le nouveau ministère pourra-t-il se maintenir longtemps ainsi, placé en quelque sorte entre deux feux? Ne sera-t-il pas un jour ou l'autre victime des ressentimens impatiens de la majorité catholique, dont il ne satisfait pas toutes les ardeurs, ou d'une attaque des libéraux à propos d'un incident imprévu? C'est là tout le problème des affaires belges. Le ministère reste sans doute fort exposé; il a peut-être aussi des chances de vivre qui tiennent à une situation singulièrement complexe.

Les catholiques, qui ont la majorité dans le parlement, ont été violemment émus de la retraite de M. Malou, de M. Jacobs, de M. Wœste, et ils ne sont pas sans éprouver quelque mauvaise humeur contre le nouveau cabinet. Ils ne peuvent pourtant pas se méprendre, ils n'ignorent pas que s'ils renversent ou s'ils laissent renverser le ministère, ils perdront vraisemblablement le pouvoir; ils vont droit à une dissolution nouvelle du parlement, qui ne sera pas faite, selon toute apparence, par eux. D'un autre côté, les libéraux eux-mêmes, quelque animés qu'ils soient dans leurs luttes, si ardens qu'ils se montrent dans leur opposition, commencent à réfléchir et à se rendre compte des causes de leur défaite de cet été. Il en est beaucoup parmi eux qui s'avouent qu'ils ont trop facilement fait alliance avec le radicalisme, qu'ils ont laissé trop d'influence aux radicaux dans les conseils du parti et qu'ils ont ainsi perdu bien des sympathies dans le pays. Ils ne le pensent pas seulement, ils commencent à agir en conséquence. Ils songent à réformer les statuts des associations libérales, qui ont singulièrement favorisé jusqu'ici l'invasion des élémens radicaux; c'est même sur cette question que s'est faite, ces jours derniers, l'élection d'un nouveau président de l'association libérale de Bruxelles, et le candidat élu, M. Van Humbeeck, ancien ministre de l'instruction publique avec M. Frère-Orban, est précisément un des partisans de cette réforme des statuts des associations. Les libéraux prévoyans sont les premiers à sentir le besoin de se réorganiser. Ils sont peut-être intéressés à ne rien précipiter, et c'est ainsi que, même dans une

situation difficile, le ministère peut avoir des chances de vivre en restant fidèle à la politique qu'il représente, en l'appliquant avec une modération profitable pour lui-même, profitable aussi pour le pays.

Si la Hollande n'a point eu les agitations qui ont éprouvé la Belgique depuis quelques mois, ses affaires ne sont pas cependant sans quelque analogie avec les affaires belges. Les Hollandais, eux aussi, ont eu récemment des élections générales à la suite de la revision constitutionnelle qui a été accomplie pour l'institution d'une régence éventuelle, et ces élections ont été assez défavorables aux libéraux. L'ancienne chambre comptait 45 libéraux contre 41 conservateurs ou cléricaux. C'était une majorité fort modeste; telle qu'elle était, elle suffisait encore néanmoins pour empêcher une réforme des lois scolaires ardemment poursuivie par les conservateurs. Dans la chambre nouvelle, la proportion est renversée. Les conservateurs ont une majorité, également fort modeste, mais qui pourra suffire. Ce que les libéraux peuvent espérer de mieux, c'est que la chambre finisse par être partagée en deux camps à peu près égaux. Ce n'est pas tout à fait comme en Belgique, c'est du moins le commencement d'une évolution à peu près semblable. Ici, cependant, la droite offre une particularité qui a son importance. Elle se compose de trois fractions : les protestans orthodoxes, les catholiques et les conservateurs proprement dits. Ces trois fractions de la droite hollandaise ne sont pas d'accord sur bien des questions, mais elles se rapprochent dans un acharnement persévérant pour la réforme de la loi d'enseignement, dans une antipathie commune et violente contre les libéraux. C'est leur lien, c'est ce qui établit entre elles une intime solidarité; c'est aussi ce qui peut faire, à un moment donné, de ces trois fractions une majorité peu homogène, mais très décidée sur certains points. Cette majorité nouvelle s'attend aujourd'hui à prendre le pouvoir, elle a fait acte d'autorité dès l'ouverture des chambres en portant à la présidence le baron Mackay à la place de l'ancien président libéral, M. Cremers. Que va faire, dans cette situation, le chef du cabinet, M. Heemskerk, qui est sans doute un conservateur, mais qui suit volontiers une politique d'équilibre entre les partis? Il aura évidemment bien des difficultés. La Hollande, au milieu de ses préoccupations politiques, a, comme d'autres pays, ses accidens financiers qui sont des événemens. Ces jours derniers, deux grandes entreprises établies pour favoriser la culture du sucre aux Indes orientales se sont trouvées en détresse, près de manquer. Elles n'ont été sauvées que par la courageuse intelligence de cinq grandes maisons d'Amsterdam, qui se sont mises aussitôt à l'œuvre pour rétablir la situation. Elles ont réussi, et c'est ainsi que l'initiative individuelle a détourné une crise qui aurait pu avoir son importance dans la politique de la Hollande.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les rentes françaises ont été, pendant la dernière quinzaine, l'objet d'un vif mouvement de hausse, qui n'a pu cependant se poursuivre jusqu'à la liquidation. Le facteur principal en était l'embarras où le découvert se trouvait placé, par suite de l'extinction rapide de l'épidémie cholérique à Paris. Aussitôt que les chiffres publiés dans les bulletins quotidiens eurent permis d'espérer que le fléau ne prendrait pas un développement vraiment inquiétant, les haussiers ont commencé à relever les cours. Ce retour offensif a été mené avec une telle vigueur que le 4 1/2, qui reste toujours le grand régulateur de notre marché, a été porté sans interruption de 107.40 à 108.85. Les acheteurs étaient, en outre, encouragés par les illusions où certaines dépêches entretenaient l'opinion publique que, grâce à la médiation de l'Angleterre, le conflit franco-chinois allait être brusquement tranché par un arrangement pacifique.

Les haussiers ont dû reconnaître toutefois qu'ils étaient allés trop loin. Il leur a fallu céder et devant l'importance des réalisations de bénéfices d'acheteurs amplement satisfaits, et devant la démonstration de l'inanité des espérances de pacification. L'influence de la situation de place s'est fait alors impérieusement sentir : les rachats des vendeurs étaient à peu près terminés ; le comptant, qui avait, pendant la première partie du mois, constamment soutenu les acheteurs, retirait peu à peu son concours; l'argent tendait à se resserrer à Londres et à Paris; enfin la chambre abordait, après de nombreux tiraillemens dans la commission, la discussion des crédits du Tonkin, et, bien que le sort du ministère parût hors de cause, la gravité de la situation créée par les exigences et les prétentions de la Chine imposait à la spéculation une attitude de réserve et de circonspection.

Un mouvement de retraite sur les fonds publics était donc indiqué; il s'est effectué lentement, sans secousse violente, ramenant le 4 1/2 de 108.85 à 108.40, tandis que les deux 3 pour 100 suivaient pas à pas les fluctuations du fonds principal de spéculation. Même l'issue, favorable au ministère, du débat sur les crédits et le vote à près de 100 voix de majorité d'un ordre du jour de confiance n'ont amené aucun changement dans les positions respectives prises sur le marché

des rentes à la veille de la réponse des primes. Le prix de l'argent venait de s'élever au Stock-Exchange et ne paraissait point devoir s'abaisser désormais jusqu'à la fin de l'année. Il y avait lieu de craindre que le taux des reports ne subît une certaine tension lorsqu'allait arriver la liquidation de fin novembre. Ces considérations ont prévalu contre la tentation assez naturelle qui aurait pu prendre les acheteurs d'exploiter le maintien nettement affirmé de l'accord entre le ministère et la majorité touchant les affaires de Chine.

Les acheteurs, malgré tout, auraient mauvaise grâce à affecter trop de mécontentement des résultats obtenus en novembre. Le 4 1/2, compensé fin octobre à 108.15, était tombé un peu avant le milieu du mois courant, à 107.40. Le 15, il s'était déjà relevé à 107.85. Le voici à 108.40, cours de réponse des primes, c'est-à-dire à 0 fr. 25 encore au-dessus du prix de la précédente liquidation. Il n'est pas impossible, au surplus, que la spéculation songe à reprendre le mouvement de hausse en décembre. Elle ne désespère nullement, en dépit ou peut-être même à cause de la résolution énergiquement exprimée par la représentation nationale de poursuivre l'exécution pleine et entière du traité de Tien-Tsin, de la conclusion prochaine d'un arrangement avec la Chine. La discussion du budget est déjà suffisamment avancée pour que le terme en soit entrevu à bref délai; on ne redoute guère, malgré la tension du loyer de l'argent, que le taux de l'escompte en Angleterre soit porté au-dessus de 5 pour 100. Enfin, la haute banque ne paraît pas avoir renoncé à favoriser cet hiver une reprise au moins partielle d'affaires.

Les capitaux de placement conservent leur faveur aux fonds publics et aux obligations des chemins de fer et du Crédit foncier. Cependant, ils commencent peut-être à se montrer un peu moins exclusifs. On a vu pendant la seconde moitié de novembre un certain nombre de valeurs sortir timidement de l'immobilité où les condamnait l'abstention indifférente ou défiante de l'épargne. Il n'y a encore là que des symptômes, mais qui pourront avant peu se développer si les circonstances deviennent favorables.

Les actions des grandes compagnies ont monté : ce ne peut être sous l'influence des recettes, toujours en diminution. Depuis le commencement de l'année, la moins-value du trafic atteint 10 millions de francs sur le Lyon, 6 millions 1/2 sur le Midi, 4 millions sur le Nord, 2 millions 1/2 sur l'Est, 648,000 francs sur l'Orléans. L'Ouest seul présente une augmentation légère de 310,000 francs. Ce n'est pas de tels résultats qui peuvent encourager à des achats nouveaux; mais il s'était formé une spéculation à la baisse sur l'espérance que la diminution des produits provoquerait des ventes de portefeuilles. Cette attente a été déçue, le titre n'est pas venu; on a coté pendant plusieurs liquida-

tions un report dérisoire, bientôt remplacé par un déport. Les vendeurs se sont enfin décidés à racheter dans la crainte que, l'année prochaine, les comparaisons hebdomadaires de recettes d'une année à l'autre ne fassent ressortir des chiffres plus satisfaisans par suite même du faible rendement de cette année. Le Lyon s'est relevé de près de 20 francs; le Nord, de 17 francs; le Midi, de 12 à 15 francs. L'Orléans se tient toujours à 15 ou 20 francs au-dessus de 1,300.

Parmi les Chemins étrangers, le Nord de l'Espagne et le Saragosse se sont relevés assez brusquement. Il se fait de ce côté un effort de spéculation sur tout ce qui se rattache directement ou indirectement au groupe du Mobilier espagnol, notamment sur le Nord de l'Espagne, le Gaz de Madrid, le Phénix espagnol (Assurances), le Mobilier espagnol lui-même. La reprise des Chemins est d'ailleurs justifiée par la meilleure allure des recettes; on espère que le rétablissement passager des quarantaines n'aura pas, par suite de la disparition rapide de l'épidémie, causé un ralentissement bien sensible du trafic entre la France et l'Espagne.

Les Chemins autrichiens ne varient guère de prix, et il en est de même pour les Lombards, malgré l'augmentation continue de leurs recettes depuis l'ouverture du tunnel de l'Arlberg. Il est certain dès maintenant que les Chemins lombards pourront donner cette année un dividende égal, sinon supérieur, à celui de l'année dernière.

La spéculation et les capitaux de placement ne se sont pas encore occupés sérieusement des titres des établissemens de crédit, exception faite pour le Crédit foncier, dont les actions se tiennent avec fermeté à 1,305 francs, bénéficiant de l'engouement que manifeste le public pour les obligations de toute nature émises par l'institution. La Banque de Paris ne s'éloigne plus du cours de 720. La Banque d'escompte se négocie sous la forme nouvelle d'action au porteur libérée de 250 fr. La prime était de 10 francs sur les anciens titres libérés de 125 francs; elle est de 20 sur les nouveaux, qui valent chacun deux des anciens. La Société générale est cotée de temps à autre à 50 francs au-dessous du pair. La Banque franco-égyptienne a fléchi brusquement à 500, suivie dans ce mouvement de recul par la Banque mexicaine; des dépêches ont annoncé que la population de Mexico s'opposait à la ratification de l'arrangement conclu à Londres pour le règlement de la Dette.

La Banque de France a monté de plus de 200 francs en quelques semaines, à cause de l'élévation du prix de l'argent, et bien que ses bénéfices à ce jour soient de 2 millions inférieurs à ceux de l'époque correspondante de l'année dernière. Le Comptoir d'escompte est sans changement, mais toujours solidement établi à 950. Cet établissement met en souscription publique, le 4 décembre, une partie d'un emprunt

de 170 millions de francs du gouvernement grec, emprunt destiné à faciliter l'abolition du cours forcé dans le royaume hellénique.

La Banque Ottomane a revu cette quinzaine le cours de 600 francs qu'elle avait abandonné depuis longtemps. Les obligations 3 pour 100 de l'Est algérien se tiennent avec assez de fermeté entre 328 et 330 fr. Ce prix est avantageux si l'on veut tenir compte des chances qu'a ce titre d'atteindre les cours des obligations similaires des autres compagnies, en raison de l'extension que doivent prendre les lignes ferrées de l'Algérie, et aussi parce que le revenu des obligations de l'Est algérien est en partie garanti par l'état.

Il s'est produit peu de changement sur les titres des entreprises industrielles. Les actions de Suez, autrefois objet d'une spéculation si ardente, sont presque complètement immobiles. Les fluctuations ne dépassent pas quelques francs au-dessus du cours bien acquis de 1,900 francs. Les obligations du Panama sont faibles, mais les actions se tiennent toujours à 10 francs seulement au-dessous du pair.

Nous avons constaté plusieurs fois la vigueur du mouvement qui porte presque tous les fonds d'états sérieux vers un taux de capitalisation indiquant un relèvement sérieux et général du crédit en Europe. Ce mouvement s'est poursuivi sans ralentissement depuis quinze jours, notamment sur les fonds russes, hongrois et italiens. Le 5 pour 100 russe 1877 atteint, à quelques centimes près, le pair de 100 francs, le Hongrois 4 pour 100 or a monté de 78.70 à 80.20, l'Italien de 96.80 à 98 francs. Notons encore l'Autrichien or 4 pour 100 en hausse de 86 à 86.40, les Obligations serbes, qui gagnent 10 francs, de 415 à 425, les Priorités ottomanes, recherchées à 386 francs après 382, l'Extérieure espagnole, qui s'est relevée d'une demi-unité, à 59 1/4, et jusqu'au 5 pour 100 turc, qui, en pleine opération de conversion, a été porté de 8.30 à 8.50. L'Unifiée d'Égypte a seule fléchi et reste à 320 après 323. Il est vrai que le cabinet anglais a rejeté les conclusions du rapport de lord Northbrook sur le règlement des difficultés financières de l'Égypte, en substituant aux propositions du haut commissaire, jugées trop onéreuses pour la Grande-Bretagne, un projet d'arrangement impliquant pour les porteurs d'Unifiée l'abandon de 1/2 pour 100 d'intérêt.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

EUSÈBE LOMBARD

PREMIÈRE PARTIE.

I.

La voiture de louage roule sur un vaste plateau nu et pierreux, que le vent du nord balaie tout à son aise. Le jour décroît déjà sensiblement, car on touche à la fin d'octobre et quatre heures sonnaient quand nous avons quitté Langres. Cette voiture est un vieux char à bancs très lourd, dont la première banquette est coiffée d'une capote de cabriolet; à l'arrière, mes bagages dansent au moindre cahot; sur le devant, le conducteur se penche pour fouetter son cheval et le vent fait ballonner sa blouse bleue. La route blanche, bordée d'ormes noueux, traverse un paysage revêche et inhospitalier. A droite et à gauche fuient de monotones ondulations de champs moissonnés, dont les maigres chaumes laissent voir un sol calcaire et rocheux; sur cette étendue, des nuages bas, d'un gris froid, courent vers l'horizon, que coupent de loin en loin les noires lisières d'une forêt. La campagne est déserte. Parfois, sur la nudité des jachères, un solitaire poirier sauvage secoue un éparpillement de feuilles jaunies, ou bien une file d'ormes au dos voûté et aux cimes penchantes semble cheminer mélancoliquement sous la bise, comme un cortège d'enterrement. Pas un bruit, sauf le roulement des roues, le tintement des sonnailles du cheval et, par intervalles, un aboiement qui part de

quelque ferme cachée derrière un pli de terrain et se perd, emporté par la rafale.

Et tandis que le jour tombe, à cette heure d'entre chien et loup, si propice à la méditation, je m'enfonce en une songerie où les préoccupations anxieuses du futur se mêlent aux regrets de la veille, comme des soucis à des scabieuses dans un bouquet de fleurs d'automne. — J'ai le cœur gros, car j'ai quitté hier, à vingt-trois ans, famille, amis, plaisirs, pour aller m'enterrer au fond d'une bourgade inconnue. Le gouvernement vient de me nommer receveur des domaines à Vieux-Moutier, et le ciel m'est témoin que je ne désirais guère cette faveur. Dans le choix de la carrière où me voici jeté, le cœur n'est entré pour rien.

Si je suivais mon goût, je saurais où buter.

La musique m'attire; un vieil oncle qui avait étudié avec Cherubini m'a donné des leçons d'harmonie, et j'ai composé de ci et de là quelques mélodies dont les copies manuscrites errent sur les pianos de ma petite ville. Je roule dans ma tête des projets de messes et d'opéras; mais ma famille a d'instinct une aversion pour toute profession qui ne donne pas immédiatement la certitude d'un gagne-pain régulier. Lorsque j'ai exprimé timidement le désir d'entrer au Conservatoire, cette proposition a soulevé de si terribles orages domestiques que je n'ai plus osé en souffler mot. D'ailleurs on est voué au fonctionnarisme dans ma famille. Je suis un enfant de la balle, et il a été décidé que, bon gré mal gré, je débuterais à mon tour dans cette carrière administrative si laborieusement parcourue par mon père et mon aïeul. J'ai dû mettre une sourdine à mes rêves, et je me suis attelé aux besognes d'un bureau; mais je continuais sournoisement mes études musicales; aussi suis-je devenu un médiocre surnuméraire. Après trois ans de stage et « à mon tour de bête, » j'ai été néanmoins appelé à un emploi rétribué.

— Surtout plus de musique! m'a dit mon directeur en me remettant ma commission.

— Tu débutes dans de bonnes conditions et tu as une belle boule à jouer, a ajouté mon père en assaisonnant de sages recommandations le cadeau d'un ballot d'ouvrages de jurisprudence. — Ma mère a rangé méticuleusement dans ma malle un modeste trousseau lentement préparé, en me faisant remarquer que « tout y était par douzaine; » puis on s'est embrassé avec des yeux mouillés, je suis monté en wagon et voilà comment Philippe Delorme, tournant le dos à l'art et au Conservatoire, s'en va receveur du

fisc à Vieux-Moutier, un village perdu dans les bois du Châtillonnais.

Je n'ai pourtant pas jeté le manche après la cognée, et, en dépit des injonctions de mon directeur, je n'ai pas dit adieu à la musique. A vingt-trois ans, on renonce difficilement à ses illusions, et je n'accepte le gagne-pain administratif que sous bénéfice d'inventaire. Tout en tressautant aux cahots de la voiture qui m'emmène vers mon obscure résidence, je me dis que, là-bas, je serai maître de disposer de mon temps, et je me promets bien d'en réserver une large part pour mes études préférées. Dans un poste de début comme Vieux-Moutier, la besogne ne doit pas abonder, et il me restera nombre d'heures de loisir que je saurai mettre à profit. J'ai en tête toute une suite de mélodies que je compte écrire dans ma solitude et faire graver à Paris dès que j'aurai quelques économies. Une fois publiées, elles attireront sans doute l'attention des gens du métier, et qui sait?.. un éditeur alors partagera peut-être la confiance que j'ai dans mon talent et m'aidera à gagner ma vie d'une façon plus conforme à mes goûts... Je jetterai aux orties le froc administratif et j'irai vivre à Paris.

Je suis en train de recommencer la fable du *Pot au lait*, quand un brusque arrêt de la voiture me rappelle à la réalité. C'est mon conducteur qui saute à bas de son siège pour allumer ses lanternes. — La nuit est tout à fait venue; la plaine a disparu dans la brume, et, à cent pas en avant, je distingue les masses noires d'une forêt.

— Approchons-nous de Vieux-Moutier? dis-je au cocher, qui reprend ses guides et s'enveloppe dans sa limousine.

— Nous sommes au *ran de La Mancienne*, et nous en avons encore pour une heure.

Le cheval reprend son petit trot et les sonnailles se remettent à tinter; mais le son a changé de qualité; il est plus plein et plus nourri, comme le bruit d'une voix répercutée par les parois d'un long couloir. Nous descendons une rampe encaissée à droite et à gauche par des bois épais, dans les ténèbres desquels la lueur des lanternes, pénétrant au passage, laisse entrevoir de robustes branches frissonnantes et des troncs d'arbres de haute futaie. En même temps, une moite odeur de feuilles mortes et de champignons, l'odeur si caractéristique des grands massifs forestiers, m'entre dans les narines et produit sur mon organisme une impression de bien-être et de rassérénement. Il me semble que nous abordons une région plus accueillante et plus selon mon cœur; malgré la nuit, on devine un pays accidenté, coupé de gorges fraîches et profondes, qui doit être d'un vert délicieux à la belle saison. Le vent souffle avec moins d'âpreté dans les feuilles persistantes; la

température paraît s'être adoucie. Parfois les massifs s'écartent pour encadrer dans leurs lisières plus foncées des coins de prés vaporeux, et des glouglous d'eau courante bourdonnent dans l'obscurité. Au bout de trois quarts d'heure, à un brusque détour de la route, le conducteur se retourne et, me montrant avec son fouet des lumières qui clignotent au loin dans la brume :

— Voici Vieux-Moutier! dit-il.

Le cheval, flairant une écurie prochaine, accélère son trot. Nous longeons des prés où fume une minuscule rivière, nous passons sur la chaussée d'un ancien étang, devenu un verger; puis voici les premières maisons aux portes closes, éparpillées sur le bord de la route. J'aperçois au-dessus d'un massif d'arbres et de toitures la silhouette d'un clocher, et la voiture s'arrête enfin devant les marches d'un vieux logis à la porte duquel une enseigne grinçante se balance au vent et dont les vitres sont illuminées. C'est l'auberge du Chêne vert, et me voici arrivé au terme de mon voyage.

II.

On est en train de dîner au Chêne vert. Une flambée de ramilles *claire* sur les landiers de la cuisine, où deux rouliers, le fouet pendant au cou, prennent, debout, leur goutte d'eau-de-vie de marc. L'hôtesse, une jeune femme maigre et remuante, aux yeux gris intelligens et à la voix aiguë, apprenant que je suis « le nouveau receveur, » m'introduit dans la salle à manger, et je m'assieds, cinquième convive, à une table déjà servie, sur laquelle une lampe à pétrole, accrochée à une suspension, projette sa lueur crue. L'hôte mange avec ses pensionnaires; c'est un Bourguignon pansu, à la figure couperosée, aux cheveux noirs et drus, aux petits yeux noyés dans la graisse; il a le cou apoplectique et le souffle court; son ventre puissant, sa large poitrine que drape une serviette nouée sous le menton, sa mine joviale et fleurie font de lui une enseigne vivante et tout à l'honneur de la cuisine de son auberge. Les autres commensaux sont un commis-voyageur en spiritueux, un agent voyer cantonal et mon prédécesseur, qui m'a attendu pour me remettre le service.

Encore engourdi par l'air frais de la nuit et les cahots de la voiture, affamé d'ailleurs, je me hâte de me réchauffer en avalant mon potage, et j'écoute machinalement la conversation des convives. Le tracé d'un chemin vicinal, les péripéties d'une chasse au bois, l'apparition des premiers loups sont successivement et longuement discutés.

Mon prédécesseur ne desserre les lèvres que pour boire et manger. Je suppose que cette conversation l'intéresse médiocrement,

et, comme il est mon voisin, je l'interroge sur les ressources locales, sur l'installation et la besogne du bureau. Il me répond par monosyllabes, de l'air d'un homme qu'on réveille en sursaut. Je suis obligé de lui arracher lambeau par lambeau ce que je veux savoir.

— Pays sans ressources, dit-il la bouche pleine; trois lieues de bois à la ronde... Peu de société, aucun plaisir, sauf la chasse... Quant à la besogne, on en a toujours assez pour l'argent qu'on gagne... Le bureau est installé dans l'auberge même... C'est le seul agrément; on vient prendre ses repas en pantoufles.

— Peut-on se procurer un piano,.. des livres?

— Un piano?.. Il y en a un chez la femme du notaire... Pour ce qui est des livres, quand on a passé sa journée à déchiffrer des actes, on est saoûl de lecture, on soupe et on se couche.

Pendant cette conversation péniblement entretenue, le dîner a pris fin. On enlève le dessert, puis on apporte de la bière et des cartes. Les quatre commensaux se préparent à entamer une partie de *polignac,* sorte de bête hombrée qui semble faire leurs délices. J'allume un cigare et je le fume mélancoliquement, assis au coin de la cheminée, où achèvent de se consumer deux souches de hêtre.

A travers ma fumée, je contemple les quatre joueurs occupés à boire et à manier le carton; j'examine surtout la figure de mon prédécesseur. — Petit et un peu replet, il a le teint jaune, l'œil d'un bleu terne, les coins des lèvres tombans; ses joues et son menton sont rasés, mais sa barbe a huit jours, et elle pointe de tous côtés, mettant des tons sales sur la peau; son linge date du même jour que sa barbe, sa cravate noire est nouée en corde, sa redingote marron est fripée. Bien qu'il ne doive pas avoir plus de vingt-huit ans, cette tenue négligée lui donne un air vieillot. De temps en temps, il pose ses cartes sur le tapis, tire de sa poche une petite tabatière de corne et renifle lentement une prise. Sa physionomie n'a pas une lueur; ses gestes sont ceux d'un homme apathique et somnolent, dont la vie casanière du bureau et de l'auberge ont peu à peu éteint l'intelligence.

Voilà trois ans qu'il est ici. Peut-être y est-il arrivé, comme moi, plein de verdeur, roulant dans sa tête des projets d'avenir et des espérances ambitieuses... La monotonie d'une besogne où l'esprit a une part médiocre, la fréquentation de gens vulgaires, l'atmosphère alourdie d'un milieu étroit où l'air intellectuel ne se renouvelle pas, tous ces stupéfians ont engourdi sa jeunesse, arrêté sa sève et fait de lui l'homme que voici... Pendant que je le regarde, un frisson me passe le long de l'échine et je me dis :

— Dans trois ans, tu seras peut-être pareil à ce pauvre hère!

III.

Me voici installé dans mon bureau, dont l'unique fenêtre donne sur les jardins et sur la campagne. — A travers les vitres et par-dessus une rangée de cerisiers effeuillés, j'aperçois un bout de route tournante, puis les prés blancs de givre, où le cours sinueux de la Prêle est marqué par des bouquets de saules et d'oseraies. Sur les versans, des champs labourés encadrent la vallée de leurs sillons nus. Tout au fond, dans une brume légère, des massifs boisés ferment l'horizon. Le ciel est d'un bleu pâle. Il a gelé pendant la nuit, les roues des voitures résonnent sur la terre durcie, tandis que des claquemens de fouet déchirent d'une note plus aiguë l'air frais du matin. Des gens passent en causant; leur haleine s'échappe de leurs lèvres comme une buée grise. Un soleil rose colore les branches givrées des buissons, où des bandes de moineaux viennent en piaillant becqueter les senelles rouges qui ont résisté à la gelée.

Mes regards quittent un moment l'embrasure de la fenêtre pour plonger dans l'intérieur du bureau. Quel contraste! Les parois de la pièce disparaissent sous des rayons chargés de vieux registres, dont les rangées de dos graisseux montent jusqu'aux solives enfumées. Une table noire, vernissée par le frottement des manches, est surmontée d'un casier contenant les registres courans, à étiquettes rouges ou vertes. Deux tisons se consument silencieusement dans la cheminée, dont le manteau est encombré de paperasses jaunies. L'ensemble est sombre et maussade; on y respire une odeur rance de poussière et de renfermé; on y sent planer l'ennui qu'y ont accumulé de nombreuses générations d'employés. — Au-dessous, l'auberge s'emplit de voix tapageuses, car c'est jour de marché.

Des pas lourds ébranlent l'escalier de bois qui mène au bureau et des doigts rudes heurtent à ma porte :

— Entrez!

Ce sont quatre paysans, deux hommes et deux femmes, quatre cohéritiers qui viennent payer des droits de « mainmorte. » Les hommes s'avancent d'un air papelard et sournois en tortillant leur casquette dans leurs mains noueuses; ils expliquent leur affaire avec toute sorte de précautions méfiantes; les femmes, plus sauvages, se tiennent collées à la muraille; leur figure aux pommettes saillantes et aux lèvres minces demeure impassible dans l'encadrement du petit bonnet d'étoffe violette bordée de tulle noir; de temps à autre seulement, une lueur inquiète passe dans leurs yeux quand

il s'agit de l'estimation de l'héritage. Il faut une bonne heure pour arracher par bribes aux paysans les qualités du défunt, le détail des biens et l'évaluation des immeubles. A chaque carré de champ ou de pré, les hommes jurent leurs grands dieux que ce sont de méchantes terres, qu'elles ne valent pas la semence qu'on y jette et qu'ils sont prêts à les donner pour rien. Ce n'est qu'à force de patience et en déployant une adresse de vieux diplomate qu'on arrive à obtenir les chiffres qui serviront à asseoir l'impôt. Enfin, après de minutieux débats, je suis en mesure de calculer les droits et je leur en fais connaître le total : cent trente-deux francs et des centimes. — Stupéfaction générale. Ils restent un moment atterrés; puis l'une des femmes hasarde une exclamation ; alors le plus hardi des deux hommes fait un pas en avant et s'écrie :

— Comment que ça se joue donc?.. Le notaire nous avait promis que nous en serions quittes pour une centaine de francs.

— Le notaire s'est trompé.

— Pourtant c'est un malin!

La discussion recommence, entrecoupée de lamentations sur la dureté des temps et la cherté des vivres. Au bout d'un grand quart d'heure, ils se résignent à fouiller à l'escarcelle, avec force soupirs; mais chacun ne veut payer que sa quote-part, « pas un sou de plus! » Entre eux des pourparlers s'entament, d'abord à mi-voix, timidement, puis plus bruyans et plus aigres. Les femmes s'en mêlent et ne se montrent pas les moins âpres. Les quatre cohéritiers se jettent à la tête des reproches et des invectives. Les champs, qui tout à l'heure ne valaient rien, deviennent des terres de première qualité quand il s'agit de régler la part de chacun dans le paiement des frais. La lutte des intérêts fait perdre à ces gens toute prudence et toute retenue. Ils étalent devant moi, comme à plaisir, les misères et les vilenies de leur intérieur. L'une des sœurs accuse le frère aîné d'avoir séquestré le défunt.

— S'il est venu chez nous, c'est que tu le nourrissais de pommes de terre pourries!

— Et toi, tu l'as laissé crever sur la paille en plein cœur d'hiver!

L'âme du paysan se montre à nu, rapace et dure. Les injures se croisent plus rapides et plus grossières. Je suis obligé de mettre le holà en menaçant les quatre héritiers de les consigner à la porte. Ils baissent le ton, et honteux de m'avoir pris pour confident de leurs querelles domestiques, ils se décident à payer. Chacun compte sou par sou sa quote-part et l'aligne sur mon bureau ; je leur délivre une quittance et ils se retirent en maugréant. Au dehors, la discussion se ranime et le tumulte des voix se mêle au bruit des pas lourds dans l'escalier, tandis que je reste assis devant mon

registre, la tête cassée, l'esprit las et le cœur plein jusqu'à la nausée du dégoût de mon métier...

IV.

La neige tombe depuis trois jours. Elle s'amasse sur les bois, comble les sillons des labours et recouvre jusqu'au lit glacé de la Prêle. — Silencieusement, les blancheurs duvetées se suspendent aux branches nues, revêtent les pentes des toits et encapuchonnent le clocher de l'église. Les routes sont devenues impraticables. Des fenêtres de l'auberge où je suis bloqué, je vois les flocons voltiger au dehors, dans l'air gris, et se tasser en bourrelets aux coins des vitres. Le village semble dormir sous cet ensevelissement. Les cloches n'ont plus que des tintemens assourdis et les bêtes se tiennent blotties au fond des étables. De loin en loin, j'entends des grincemens de pas sur la neige foulée, des claquemens de sabots secoués sur la pierre des seuils, et des fracas de portes précipitamment refermées. Seule, dans cet assoupissement, l'auberge reste éveillée et fait vacarme. C'est dimanche, et les cliens y abondent après la messe. L'estaminet est plein. Les verres qu'on trinque, les cartes qu'on jette sur la table avec accompagnement de coups de poing, le choc des billes, les propos des buveurs, forment un bourdonnement tumultueux que traverse et domine de temps à autre la voix stridente de l'hôtesse, Mme Pitoiset. — Du fond de la salle à manger où je prends mon café avec M. Pitoiset, je suis d'une oreille distraite la conversation de l'huissier et de l'agent voyer, qui fument leur pipe et vident leur chope aux coins de la cheminée. — Ils se plaignent de ce rude hiver et de leur métier qui les oblige à courir les routes par tous les temps. L'huissier raconte avec de verbeux détails comment, la veille, il a failli rester dans un fossé en allant signifier un exploit à La Faye.

— Je ne m'y reconnaissais plus, tellement la neige avait couvert les chemins, et j'y serais encore si je n'avais rencontré le receveur, qui m'a reconduit jusqu'au bourg.

— M. Eusèbe Lombard?

— Lui-même... Par ce temps à ne pas jeter un chien dehors, il se promenait un livre à la main, aussi tranquillement que s'il eût été dans son bureau.

— Quel original!

— Un brave garçon, mais, entre nous, il est aussi timbré que le papier qu'il débite pour le compte du gouvernement... Toujours seul, ce qui est déjà curieux à son âge, n'est-ce pas?.. Jamais au

café, ne touchant ni une carte, ni un fusil ; il passe son temps à écrivasser ou à courir comme un loup-garou...

Je prête une oreille plus attentive. Ce qu'on vient de dire de mon collègue de La Faye m'intéresse singulièrement. Je flaire dans ce receveur du canton voisin, qui ne joue ni ne chasse, mais passe ses jours à lire ou à écrire, une nature parente de la mienne, un garçon fourvoyé comme moi dans la fourmilière administrative, et que ses goûts auraient volontiers entraîné ailleurs. Cette réputation d'*original* me le rend sympathique et me donne envie de le connaître. Après le départ de l'huissier, j'interroge Pitoiset sur le receveur de La Faye.

M. Eusèbe Lombard est célibataire comme moi et, comme moi, il loge dans une auberge. M. Pitoiset, qui fraie assez fréquemment avec ses confrères des bourgs voisins, a eu l'occasion de le voir plus d'une fois à la table du Grand Monarque. Il déclare que M. Lombard est la crème des hommes; il est dommage, seulement, qu'il n'ait aucune connaissance pratique :

— Figurez-vous, s'écrie maître Pitoiset, qu'il ne sait pas distinguer un cuissot de chevreuil d'un gigot de mouton, ni une fiole de bon vin d'une bouteille de piquette... Un jour, chez Tardiveau, nous lui avons versé du corton dans sa timbale et du piqueton dans son petit verre... Il a avalé le vieux bourgogne comme de l'eau claire et a dégusté le petit bleu en faisant claquer sa langue... C'est offenser le bon Dieu que de donner du vin fin à des innocens pareils ! . .

. . . . . .

Tout ce que j'ai appris du receveur de La Faye me trotte depuis huit jours dans l'esprit. En feuilletant un vieil annuaire administratif, j'ai découvert qu'il avait dû faire son surnumérariat chez un employé ami de ma famille. C'était une entrée en matière; j'en ai profité. J'ai écrit à M. Lombard en lui rappelant ce détail et en me félicitant d'être son voisin. Le surlendemain, un garde-forestier m'a apporté la réponse suivante :

« Oui, mon cher collègue, j'ai fait mon stage à V.., et je serai heureux de causer avec vous de nos amis communs. Trois lieues seulement nous séparent. C'est peu de chose quand on est marcheur, et j'aime à penser que vous avez de bonnes jambes. Il est vrai qu'en ce moment la neige a effacé les sentiers qui unissent nos deux résidences. Ce serait pourtant une douce saison pour se remémorer le temps passé : les champs sont muets et blancs ; les bois assoupis ; les rivières gelées ; tout au dehors nous invite à l'intimité du dedans et aux charmes du ressouvenir... Venez me voir, et si vous ne venez bientôt, c'est moi qui irai vous surprendre. — EUSÈBE L... »

Ce billet avec sa brève note de nature, ses réflexions sur le charme intime des hivers neigeux, n'était pas le billet du premier venu. Il

m'allait droit au cœur et me rendait plus sympathique celui qui l'avait écrit. Justement, deux jours après, un vent du sud-ouest a bénignement détendu la température. La forêt tout entière s'est mise à fondre en larmes tièdes; les troncs humides et noirs des arbres ont reparu et la terre des chemins a bu la neige. Puis le ciel s'est éclairci, et un retour de froid a durci le sol. Je viens d'écrire au collègue pour lui annoncer ma visite. Après-demain dimanche, mon hôte Pitoiset, toujours empressé à saisir les occasions de flânerie, me conduira dès l'aube à La Faye dans son tilbury.

V.

Il fait encore nuit, mais Mme Pitoiset, qui est éveillée comme un écureuil, a déjà, en deux tours de main, tiré son époux du lit, et maintenant elle me hèle au bas de l'escalier. Quand je descends, une bonne flambée pétille dans l'âtre, et l'hôtesse en cotillon court, les cheveux au vent, l'œil émerillonné, gourmande Pitoiset, qui a le réveil lourd des hommes gras. Un bol de vin chaud avec des rôties fume sur la table; la dame affirme que cette *trempusse* « nous tiendra chaud au cœur et partout... » Le garçon d'écurie annonce que le cheval est attelé. Pitoiset enfile sa limousine, et, bien emmitouflés, nous montons dans l'étroit tilbury dont l'énorme corpulence de mon hôte occupe plus des deux tiers.

Laissant derrière nous les maisons encore ensommeillées, nous trottons dans la direction des bois. Un vent piquant nous souffle au nez. Au bord du ciel clair, un reste de lune montre sa corne échancrée entre deux nuées lilas. Le jour renaissant nous surprend en plein bois. Au fond du fourré, un courageux petit roitelet chante malgré la froidure. Je me sens gaillard et rajeuni à l'idée que je vais enfin connaître Eusèbe Lombard; la route me paraît charmante, et je ne puis m'empêcher de le dire à Pitoiset.

— Oui, soupire-t-il, le chemin est beau jusqu'à Vivey, mais après, nous ne serons pas à notre aise.

En effet, au-delà du village, la route ferrée cesse brusquement, et cinq ou six ornières parallèles, capricieusement tracées à travers les broussailles, lui succèdent. On n'a que l'embarras du choix pour s'embourber. Le cheval tire et halète, Pitoiset jure, et nous ne sortons d'un trou que pour rebondir sur une roche. Pour comble de malheur, les roues ne s'emboîtent pas exactement dans les ornières creusées par les lourdes charrettes du pays; l'une monte sur le talus quand l'autre s'enfonce dans la boue, et nous nous balançons ainsi alternativement, tandis que notre tilbury emporte sur son passage des lierres et des ronces qui s'entortillent aux rayons des roues. Dans ce char enguirlandé et chancelant, le gros

Pitoiset, avec sa face réjouie et sa ronde encolure, semble un énorme Silène traîné en triomphe, et mentalement, je demande au ciel, si nous venons à verser, comme c'est probable, que la chute se produise du côté de mon hôte, sans quoi je risque d'être aplati sous sa masse.

La Providence a pitié de nous. Au bout d'une heure de cette promenade titubante, la traverse débouche sur une belle route blanche qui fuit entre deux lignes forestières. Pitoiset respire.

Nous trottons maintenant, nous glissons sur la route unie; tout à coup mon hôte s'écrie : — Voici M. Lombard qui vient à notre avance !

J'aperçois un grand garçon boutonné dans un paletot gris; je saute hors du tilbury et je cours allégrement à sa rencontre. Dans le même moment, les cloches de La Faye se mettent à sonner pour la grand'messe, et leurs volées de notes argentines ont l'air de tinter pour fêter notre première entrevue... O jeunesse, ô facile rapidité des liaisons qu'on forme aux environs de la vingtième année! Heureuse saison où les cœurs vont avec confiance au-devant l'un de l'autre! Une minute auparavant, nous étions deux étrangers; la minute d'après, nous cheminons la main dans la main, laissant Pitoiset prendre les devans dans son tilbury et nous arrêtant à nous regarder, tandis que les cloches continuent tout là-bas leur carillon printanier... Je crois que je n'oublierai jamais cette lisière de bois avec son fossé plein de feuilles sèches, blanches de givre, son pâle soleil de janvier et ses limpides résonances...

Eusèbe Lombard a vingt-cinq ans. Il est plus grand que moi et solidement charpenté. Il a le teint rose, un large front bossué, des cheveux blonds et une légère barbe blonde qui masque mal une bouche aux lèvres boudeuses. Ses yeux bleus rieurs, bridés par des paupières trop étroites, contrastent avec la mélancolie empreinte dans les traits inférieurs. Malgré sa robuste structure, il y a dans l'ensemble de sa personne quelque chose d'inachevé, d'indécis et de flottant, qui donne l'idée d'une personnalité formée d'élémens disparates et imparfaitement amalgamés. Sa voix chantante, mais mal équilibrée, passe sans transition des notes de poitrine aux notes de tête; elle a de gutturales et rauques intonations auxquelles succèdent brusquement de câlines inflexions féminines. En fermant les yeux, on se demande avec inquiétude si cette voix ne s'échappe pas de deux corps différens.

Il s'est aperçu que je l'examine, et tout naïvement, il me demande à brûle-pourpoint :

— Hé bien? Comment trouvez-vous ma figure?.. Est-ce que je réponds à l'idée que vous vous étiez faite de votre collègue de La Faye?

Je me mets à rire, lui de même, et la glace est brisée. Nous marchons bras dessus bras dessous, en échangeant nos premières confidences. Nous sommes à un âge où la confiance naît et se développe rapidement. D'ailleurs, Eusèbe a une façon ingénue d'ouvrir son cœur qui appelle la réciprocité. — Il est orphelin et le huitième enfant d'une famille peu gâtée par la fortune. Ses études et ses goûts l'entraînaient vers la littérature, mais il fallait vivre, et ses frères aînés ont décidé qu'il entrerait dans une administration. Il s'est laissé faire, ayant un tempérament peu propre à la résistance, et il est devenu un bureaucrate comme tant d'autres...

— Mais le diable n'y perd rien, dit-il, en terminant sa confession; je gâche le papier de l'état en attendant mieux, et je n'ai pas plus renoncé aux lettres que vous à la musique. Du reste, l'administration, à son insu, s'est faite la complice de mes projets en me plaçant précisément dans le milieu qui convient le plus à mon genre d'esprit. Peindre la vie au village, voilà mon genre; je crois que j'y réussirai, parce que je verrai bien ce que je veux décrire, et parce que je l'aimerai bien. Je ne suis pas pressé d'être publié, mais je serais attrapé si je devais me coucher en terre sans avoir dit ce que je crois sentir d'une façon qui m'est personnelle...

Eusèbe Lombard parle bien, avec une abondance d'images et de métaphores qui donnent à son langage un tour un peu prétentieux, mais assurément original. C'est un esprit à la fois simple et compliqué, ingénu et maniéré, plein d'étonnemens naïfs et de recherches subtiles. En somme, plutôt un rêveur qu'un homme d'action. Avant que nous ayons atteint les premières maisons de La Faye, il n'a pu se tenir de me réciter des vers de son cru :

> La jacinthe a des fleurs et des boutons ensemble;
> Les pinsons premier-nés ont des plumes, quand tremble
> Encore au fond du nid un plus jeune pinson...

Une voix impatiente l'interrompt brusquement au milieu de sa tirade :

— Hé! arrivez donc, les côtelettes seront brûlées!

C'est l'hôte du Grand Monarque, M. Tardiveau, qui nous hèle de la porte de l'auberge, où il se tient en compagnie de Pitoiset, à qui les cahots de ce matin ont grandement ouvert l'appétit.

— J'étais sûr, continue-t-il en s'adressant à moi, que M. Lombard vous ferait oublier l'heure du déjeuner... C'est son habitude et il croit que tous les autres sont, comme lui, indifférens en matière de nourriture...

Le déjeuner, auquel assistent nos deux hôtes, met un terme momentané à nos expansions, mais elles reprennent de plus belle

après le café, quand Eusèbe m'emmène dans sa chambre, contiguë au bureau.

Cette chambre est bien le gîte d'un homme qui passe sa vie dehors et qui a le mépris absolu de tout ce qui est luxe et confortable. Les murs, tapissés de papier gris, n'ont pour ornement que les photographies des frères et des sœurs du collègue. Sur la cheminée, une cassette où il enferme ses lettres; sur la table, une vingtaine de volumes : la Bible, Homère, l'*Imitation*, Shakspeare, Montaigne, Pascal, et c'est tout. Nous ne nous attardons pas. Le temps d'allumer une pipe et nous voilà partis pour la forêt : une antique futaie, coupée de larges avenues, où nous marchons, sans entendre le bruit de nos pas, sur un sol à la fois doux et résistant, feutré de mousse élastique. Au bas d'une brusque coulée, qui se creuse dans la futaie en pente, l'œil se repose sur les cimes violacées d'un jeune taillis. Au-delà, sur le versant opposé, La Faye apparaît au-dessus des ramures, comme une petite cité heureuse et pacifique, avec ses toits d'ardoise serrés les uns contre les autres, son fin clocher en aiguille et son château, dont les vitres reflètent les rougeurs d'un éclatant soleil d'hiver. Mille bruits montent avec les fumées des toits, une cloche sonne la fin des vêpres, le couchant s'empourpre et une saine odeur forestière nous enveloppe de toutes parts.

— Voici mon royaume et mon petit univers ! s'écrie Eusèbe en étendant les bras; quand je suis ici avec un livre ou avec mes rêves, je remercie le gouvernement de m'avoir créé ces loisirs, où rien ne manque à mon contentement.

— Quoi ! rien? cette vie solitaire et monotone vous suffit?

— Pourquoi ne me suffirait-elle pas? réplique-t-il d'un air étonné.

— Parce qu'elle me paraît un peu bien sevrée de certaines émotions qu'on a coutume de rechercher à nos âges... Peut-être vais-je toucher un point délicat et allez-vous me trouver indiscret, mais il me semble que c'est une question qu'on peut se poser entre jeunes gens... Ne pensez-vous pas, comme moi, que dans les bourgades où nous sommes condamnés à passer notre jeunesse, ce qui laisse le plus à désirer, c'est le chapitre de l'éternel féminin?

Eusèbe ne répond que par un haussement d'épaules. Je poursuis en insistant :

— Pour ma part, depuis que je suis à Vieux-Moutier, ma vie, sous ce rapport, me fait l'effet d'un désert aride... Les ménagères vertueuses et insignifiantes qui composent la société féminine de mon village ne disent rien à mon cœur, et mon cœur néanmoins voudrait bien trouver à qui parler... En proie à cette famine d'amour, j'en arrive à excuser l'aberration de ceux de nos malheureux col-

lègues qui finissent par s'amouracher d'une maritorne... Ma parole, il y a des jours où le maigre corsage, le nez retroussé et les yeux ronds de Mme Pitoiset ne me paraissent pas dépourvus d'une certaine grâce.

— Vous m'étonnez, dit Eusèbe; moi, je l'avoue, non-seulement la femme ne m'attire pas, mais elle m'effraie.

C'est à mon tour à m'étonner; il lit ma stupéfaction dans mes yeux et, posant sa large main sur mon bras :

— Ne vous hâtez pas de me mal juger, reprend-il avec un sourire mélancolique, cet état d'âme tient surtout à la double éducation que j'ai reçue dans mon enfance. J'ai été élevé par deux personnes de ma famille : un frère aîné, qui est prêtre, et une sœur, vieille fille très candide et sentimentale, qui a mis en moi ce que j'ai de meilleur. Elle appartenait à la génération de 1820 et elle m'apprenait à lire dans le *Génie du christianisme* et les *Méditations*. Chateaubriand et Lamartine étaient ses grands hommes; j'ai été bercé par la prose et les vers de ces deux écrivains. Cette musique de harpes éoliennes caressait délicieusement mes jeunes oreilles; je vivais dans une atmosphère de vague et pieuse tendresse, toute résonnante de vibrations mystérieuses, dont les confuses harmonies me faisaient doucement pleurer. Je me souviens que, comme exercice de style, ma sœur me dictait des mots mélodieux et sans suite : « fleur, aurore, seraphin, crépuscule, colombe, etc., » et sur ce thème, je devais composer une histoire de ma façon. Au sortir de cette éducation imprégnée de sentimentalité mystique et de chastes tendresses, je tombai sous la férule de mon frère l'abbé, homme dur et austère, imbu des doctrines jansenistes. A ses yeux, la vie mondaine était un abîme de péché; les attachemens terrestres, fange et souillure; la femme, un vase d'iniquité plein d'une liqueur impure et empoisonnée. C'était surtout contre cette dernière que mon frère exerçait sa verve farouche. Il la tenait pour un être inférieur et pervers, enfoncé dans l'animalité, sans cesse occupé, comme Satan, son maître, à faire rouler l'homme dans la boue du péché... Je suis sorti de ce double courant avec une âme tendre, rêveuse et contemplative, et aussi avec une instinctive répulsion pour les plaisirs dont la femme est la dispensatrice... Entendez-moi bien, ce n'est pas l'amour en lui-même qui me fait peur; j'ai, je vous le répète, une âme aimante; c'est la mise en pratique de ce sentiment qui me cause une insurmontable terreur. Bien souvent, dans mes promenades solitaires à travers bois, je me suis senti le cœur gonflé d'un besoin de tendresse et je me suis mis à rêver de chimériques amours;

Mais il est un abîme entre aimer et rêver ..

Quand, des hauteurs de mon rêve, je suis redescendu sur terre et que je me suis heurté à la femme, j'ai toujours été dégrisé par les vulgaires péripéties de la misérable comédie de la passion. Le manège des coquetteries et des larmes féminines et la piteuse chute du dénoûment n'ont profondément dégoûté. Il me semblait alors voir mon frère l'abbé soulever de sa rude main les oripeaux dont s'enveloppe la créature tentatrice pour me montrer en dessous une hideuse tête de mort, — et brusquement je refuyais, terrifié, vers mon idéale solitude... Maintenant vous me connaissez *intus et in cute;* qu'en dites-vous?

— Je vous plains.

— Quittez ce souci; je ne suis pas à plaindre et, dans mon isolement, j'ai de précieuses compensations. Je me laisse gagner par de rayonnantes espérances; j'assiste à d'émouvans levers de rideau découvrant des spectacles féeriques : tel coucher de soleil, telle matinée blondissante, telle heure pesante d'or des jours d'été, tel rêve même prolongeant jusque sur le réveil un mirage charmant, suffisent à me remplir de joie et à me mettre le cœur en fête... Cela ne vaut-il pas mieux que de fiévreuses nuits d'amour, inévitablement suivies de lendemains amers?..

Tandis que nous devisons, le soleil a disparu ; une brume froide s'est levée du fond des gorges voisines et rampe lentement sous la futaie; une bise aigre nous pique le visage, et nous hâtons le pas en faisant craquer les feuilles sèches amoncelées dans le chemin. Mais le soleil de cette courte après-midi de janvier a laissé dans nos cœurs une lueur réchauffante, et c'est en chantant à gorge déployée que nous regagnons l'auberge du Grand Monarque.

VI.

Depuis cette première rencontre, nous nous sommes revus souvent, Eusèbe et moi, tantôt à Vieux-Moutier et tantôt à La Faye. De secrètes affinités nous ont de plus en plus portés l'un vers l'autre et nous sommes maintenant presque de vieux amis. Les mois d'hiver se sont enfuis plus vite que je ne l'aurais cru. Le printemps s'est décidément installé en maître dans la forêt et Vieux-Moutier est devenu une solitude chantante et fleurie. Chaque matin, dans mes promenades, je découvre une plus opulente éclosion de fleurs : les scilles bleues, les ancolies bleues s'ouvrent comme des yeux de filles amoureuses : les silènes roses, les coquelicots écarlates, ont des rougeurs qui font penser à des lèvres meurtries de baisers. Toute la nuit, la chanson passionnée des rossignols éclate dans le silence comme une explosion de désirs mal contenus.

Cette fièvre de printemps me gagne et me jette dans un courant

de rêveries dangereuses pour un solitaire. Je sens que la montée de la sève se produit en moi aussi bien que dans les arbres, et je recommence à regarder plus complaisamment la maigre poitrine et les yeux émerillonnés de Mme Pitoiset, tandis qu'alerte et proprette, elle tourne autour de la table aux heures des repas. Cette femme de trente ans, ni laide ni jolie, qui me serait certainement restée indifférente dans un milieu social moins dénué de ressources, me trotte plus que de raison par la cervelle. L'absence de points de comparaison, l'accoutumance et aussi les effluves printaniers me font chaque jour lui trouver des attraits jusque-là inaperçus. Sa pétulance devient une grâce piquante, ses yeux gris me paraissent plus lumineux, et je m'oublie à causer familièrement avec elle quand les hasards du service l'amènent dans ma chambre.

L'autre matin, j'avais exprimé le désir d'avoir quelques grappes d'un lilas dont les cimes fleuries se balancent sous ma croisée. Mme Pitoiset ouvrit la fenêtre et se pencha dehors pour atteindre les panaches violets qu'une brise agitait doucement. La moitié de son corps était inclinée sur l'appui de la croisée, ses bras nus jusqu'au coude se tendaient vers le lilas et, dans le mouvement qu'elle se donnait, sa svelte personne avait des courbes et des ondulations provocantes. De petites boucles de cheveux frisaient sur sa nuque plus découverte, sa taille se pliait plus ronde et plus souple, et l'un de ses pieds levé en l'air faisait bouffer sa jupe fond blanc, rayée de bleu. Peu à peu, je m'étais rapproché d'elle et je me penchais à mon tour, l'enlaçant presque de mon bras. Une violente bouffée de désir me montait au cerveau, et j'étais sur le point de la saisir par la taille, quand, juste en face de nous, la figure lunaire et enluminée de maître Pitoiset émergea d'un massif de coudriers qui tapissait le fond du jardin. Cette brusque apparition préserva la vertu de Mme Pitoiset et me sauva moi-même d'une sottise.

— Prenez garde! me dit Eusèbe Lombard, à qui je conte la chose quelques jours après; je ne crois pas beaucoup à la sévérité de votre hôtesse, et j'ai idée que vous viendriez facilement à bout de ses scrupules; mais le jour où cette chancelante vertu succomberait pourrait bien éclairer aussi le naufrage de vos projets d'avenir...

Eusèbe est venu me surprendre un beau matin de juin, et nous cheminons ensemble sous les grands couverts de la futaie de Maigrefontaine.

— D'abord, continue-t-il, vous deviendriez l'homme-lige du ménage Pitoiset; puis vous perdriez d'autres trésors que votre indépendance : — votre dignité et votre personnalité. — En amour, l'équilibre de température morale s'établit fatalement entre les deux amoureux, et comme c'est vous qui possédez le plus de calo-

rique, c'est vous qui perdriez le plus, jusqu'au moment où vous seriez réduit à la même température intellectuelle que Mme Pitoiset... Tenez, le bruit court que votre prédécesseur était fort avant dans les bonnes grâces de votre hôtesse. Vous avez pu juger par vos yeux à quel degré d'abâtardissement il était réduit. Je me souviens qu'un jour, l'étant venu voir, je l'ai trouvé en train de déjeuner avec la dame, au coin du feu de la cuisine, sur une petite table de toile cirée où s'empilaient des assiettes grasses. Il rougissait d'être surpris en cet état de servage, mais il n'osait bouger et continuait de manger timidement sa pitance sur ce bout de table mal essuyé... Voilà où l'avait conduit un moment de faiblesse pour les yeux gris qui vous paraissent si lumineux!.. Morbleu! réfugiez-vous dans le travail, composez de belles choses, et si vous avez à tout prix besoin de distractions mondaines, venez me voir; encore que je sois un ours, je vous mènerai chez des amis à moi où vous trouverez des femmes charmantes, tout autre chose que cette Mme Pitoiset, dont Dieu vous garde!

Je serre les mains d'Eusèbe :

— Merci! lui dis-je, voilà qui est parler; je vous promets désormais d'enfermer mes désirs sous une triple serrure...

Nous sortons de la futaie. Au-dessous de nous se creuse une vallée profonde aux pentes couvertes de vignobles à la verdure phosphorescente. Les vignes sont en fleurs. Il nous vient de toute part des haleines parfumées : bouffées forestières, odeurs de pampres épanouis et de serpolets. Toutes ces senteurs se mêlent, se quittent, s'éloignent, puis reviennent, pareilles à des chants d'église sous la nef d'une immense cathédrale. Non-seulement les parfums succèdent aux parfums, mais les horizons aux horizons. Tout au loin, par-delà les vignobles et les collines mollement ondulées, les cimes bleues du Jura surgissent grandioses. — Et pris d'enthousiasme, nous nous mettons à chanter en nous tenant la main...

O vertes poussées des sèves de la jeunesse, débordante exaltation de la vingt-cinquième année! Nos yeux ne se lassent pas de regarder et d'admirer, nos jambes sont infatigables. Nous dévalons au bas des friches semées de bouquets de buis, nous longeons les étangs ensoleillés où les rainettes coassent dans les roseaux; nous nous replongeons dans les forêts profondes, où, çà et là, quelque ferme solitaire repose au creux d'une combe moussue, et ainsi tout le jour. Puis, à la nuit tombante, nous rentrons affamés, et, aussitôt notre dîner avalé, nous remontons dans ma chambre, dont la fenêtre ouverte donne sur la campagne endormie. Eusèbe allume sa pipe, et, les pieds dans mes pantoufles, s'enfonce dans un fauteuil; je lui fais un peu de musique; — car j'ai un piano

enfin! — Nous lisons des vers, il me récite les siens. Et les heures s'écoulent, l'auberge s'endort. A travers les cloisons nous n'entendons plus que le tic-tac de l'horloge de la cuisine et le sonore ronflement de maître Pitoiset. Nous déclamons ensemble la *Nuit de mai*, tandis qu'à travers la baie de la fenêtre tout un pan de ciel étoilé sourit à nos effusions poétiques. Nous avons perdu la notion du temps, nous sommes heureux... C'est avec stupéfaction que nous voyons tout à coup l'horizon blanchir, l'aube se lever toute rose au-dessus des bois vaporeux, et nous allons nous coucher, accompagnés par la matinale chanson des hirondelles...

VII.

— Par ici, messieurs, sous le troisième arbre à main gauche! nous crie une voix aérienne et mystérieuse.

Nous errons dans un jardin planté d'arbres fruitiers en plein vent. Le brave Eusèbe, pour m'arracher aux mauvaises pensées et aux tentations de ma vie de reclus, s'est mis en tête de me procurer des relations dans le voisinage, et nous sommes allés visiter notre collègue de Val-Bruant, M. Malafosse.

Arrivés au troisième arbre, — un cerisier couvert de fruits, — nous apercevons deux jambes pendantes, un buste à demi caché par les feuilles et penché sur un registre entr'ouvert, tandis qu'un encrier se balance, accroché à une branchette; puis une tête chevelue et barbue sort de la feuillée...

— Qu'y a-t-il pour votre service?.. Ah! bonjour, collègue! dit M. Malafosse en reconnaissant Eusèbe... Vous me surprenez dans l'exercice de mes fonctions; j'ai installé mon bureau dans ce cerisier, j'enregistre mes actes en croquant des bigarreaux... *Utile dulci*... Je n'ai plus qu'à signer cette mention et je suis à vous.

Deux minutes après, M. Malafosse descend de son perchoir, et Eusèbe me présente au collègue de Val-Bruant. C'est un long garçon, tout habillé de noir, au buste maigre, aux gestes nerveux et inquiets. Sa physionomie triste a quelque chose de la mélancolie d'un oiseau aquatique; des mèches de cheveux noirs tombent sur son grand nez effaré, ses yeux mobiles sont sans cesse en mouvement.

— Les amis de nos amis sont nos amis, reprend-il en me serrant la main, vous partagerez mon modeste déjeuner de garçon :.. *Castaneæ molles et pressi copia lactis*... Traduction libre : des pommes de terre en robe de chambre et un fromage frais. — J'ai supprimé la viande, elle me donnait trop de sang. En attendant que la table soit dressée, si vous le permettez, nous passerons au bureau...

Nous sommes entre collègues et je serais désireux de vous soumettre quelques cas de conscience...

Le bureau est sombre, froid et maussade à force de rangemens minutieux. Quelques gravures pieuses ornent la cheminée... En face de la table où travaille M. Malafosse, je remarque de petits carrés de papiers collés au mur, je m'approche et je lis sur chacun d'eux, écrite de la main du receveur, une sentence morale ou une phrase tirée des livres saints : « Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue. » — « *Memento quia pulvis es.* » — « Le sage pèche sept fois par jour, etc. »

— Vous regardez mon mur? dit M. Malafosse, qui, tout en ouvrant son courrier, suit mes mouvemens du coin de l'œil, c'est mon *memento* moral. Les juifs vont se lamenter contre la muraille de Jérusalem, moi je viens de temps en temps méditer devant mon mur qui me remémore tous mes manquemens. Quand je me surprends en faute, je copie le précepte contre lequel j'ai péché et je le colle à la muraille afin d'y perpétuer le souvenir de mes défaillances... Hélas! ajoute-t-il en parcourant une lettre administrative, voici justement un galop de mon directeur : « On regrette que M. Malafosse n'apporte pas à son travail toute la maturité désirable... » L'administration a raison, je travaille trop vite...

Tout en soupirant, il griffonne quelques mots à la hâte, mouille un pain à cacheter et va coller au mur un carré de papier sur lequel je lis avec ahurissement :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Le déjeuner servi coupe court à mes étonnemens, et nous passons dans la salle à manger :

— J'ai fait monter du vin pour vous, dit le collègue; quant à moi, je ne bois plus que de l'eau... Le vin nuisait à la netteté de mes écritures et je recevais des reproches qui me mettaient la cervelle à l'envers...

Le pauvre collègue est méticuleux et pusillanime au-delà de toute expression; un pâté sur un registre lui fait passer des nuits blanches. Quand il parle de « l'administration, » il a des tremblemens dans la voix. Il se la représente volontiers au centre de Paris, sur un trône environné d'éclairs, comme une majestueuse et terrible déesse à qui rien n'échappe. A force de se forger des terreurs et de s'occuper de détails minutieux, il en est venu à s'imaginer que cette mystérieuse « administration » a sans cesse l'œil braqué sur lui, et, pendant chacune de ses opérations, il voit cet œil menaçant flamboyer sur son mur. Isolé dans ce village de Val-Bruant, où le seul personnage notable est un riche marchand de porcs, il

en est venu à tourner dans son étroite réclusion comme un écureuil dans sa roue, et à se tourmenter lui-même avec des scrupules de conscience ténus comme des cheveux coupés en quatre. Sa seule distraction consiste à collectionner de vieilles reliures et des *ex-libris*; encore il se reproche parfois cette innocente manie comme un vice.

— C'est une passion qui m'entraîne trop loin! nous dit-il; aussi quand je sens qu'elle menace de m'absorber, je m'impose de petites pénitences afin d'établir ainsi une sorte de compensation morale. Les saints de la primitive église étaient ingénieux à inventer de ces châtimens légers qui sont comme la discipline de l'âme... Par exemple, quand je suis mécontent de moi, je porte mon encrier à l'une des extrémités du bureau, de sorte que, ma table étant à l'autre bout, chaque fois que j'ai besoin d'une plumée d'encre, je suis obligé de me déplacer, et, pendant ce va-et-vient, je réfléchis au temps que m'ont fait perdre mes habitudes de collectionneur...

— Le pauvre garçon! il finira mal, s'écrie Eusèbe, quand, vers quatre heures, nous prenons congé du collègue. Voilà ce qu'ont fait de lui quatre années de relégation dans des trous de village! Et pourtant il donnait les plus belles espérances; il est docteur en droit et lauréat de la Faculté de Dijon... Encore quelques années de séjour à Val-Bruant, et il deviendra tout à fait maniaque. C'est là le danger auquel l'administration expose, sans s'en douter, les jeunes débutans qu'elle jette dans ces campagnes sans ressources. Ils ont pour la plupart une culture d'esprit fort au-dessus de leur position et vivent au village comme des plantes dépaysées. Le désœuvrement et l'ennui les amènent peu à peu à la paresse ou à l'hypocondrie. Il y en a qui jouent, d'autres s'amourachent d'une fille d'auberge; d'autres font pis même, et s'enivrent, acoquinés à une table de cabaret. Les mieux doués deviennent maniaques, comme Malafosse. — Aussi tenons-nous bien, mon ami, conclut Eusèbe en me serrant la main; accrochons-nous violemment à notre chimère; c'est en chevauchant sur notre *dada* idéal que nous parviendrons à traverser sans danger ces terribles landes marécageuses de la vie administrative...

Tout en discourant, nous avons depuis longtemps tourné le dos à Val-Bruant et nous marchons sous bois, dans la direction de Vieux-Moutier. Dans ces forêts solitaires, coupées de friches tourbeuses, où l'on distingue à peine la trace des chemins capricieusement frayés, on peut faire des lieues sans rencontrer une âme. Au bout d'une heure, nous nous apercevons que nous nous sommes complètement fourvoyés. Le taillis, à droite et à gauche, nous coupe la vue et nous empêche de nous orienter... Nous poussons droit devant nous, à travers les combes, les halliers et les pâtis déserts. A la brune, nous atteignons enfin une lisière et nous

apercevons, couché aux flancs d'une étroite vallée, un petit village que nous ne reconnaissons ni l'un ni l'autre. Il est composé d'une longue et unique rue, aux maisons espacées entre des jardins touffus, dont les arbres fruitiers élancent leurs branches au-dessus de murs de blocailles moussues. Nous y descendons par un antique chemin creusé de larges ornières, bordé de buissons dans les fossés desquels poussent à foison des orties, des mauves et des lauriers de Saint-Antoine. Çà et là, des sources jaillissent sous les ronces avec un doux susurrement; des puits encadrent dans leur margelle dentelée de capillaires de profonds miroirs d'eau endormie. Les maisons s'allongent un peu en retrait, avec leurs portes closes, jusqu'à hauteur d'appui, par une claire-voie que surmonte un moulinet sans cesse en mouvement, destiné à effaroucher les poules trop familières. Parfois, entre deux logis, fuient de longues échappées verdoyantes où l'on voit bleuir la forêt au-dessus de bandes de blé mouvant. Des vaches, fleurant le lait, s'arrêtent au passage pour nous regarder d'un grand œil curieux.

— Où sommes-nous ici? demande Eusèbe à un paysan qui, debout devant la porte de sa grange, nous contemple avec le même pacifique regard curieux que les vaches.

— Vous êtes à Santenoge, messieurs.

— Voilà qui est singulier! reprend mon ami, jamais je n'avais abordé Santenoge par ce côté-ci, et je me croyais dans un pays inconnu... Maintenant je commence à m'orienter... L'habitation de M. Andriot, ce conseiller général dont je vous ai parlé, est à l'autre extrémité du village... Allons-y, nous y trouverons bon gîte et bon accueil...

VIII.

La Margelle, — ainsi se nomme l'habitation de M. Andriot, — est située un peu en dehors du village sur une éminence rocheuse, d'où les jardins en terrasse descendent jusqu'au ruisseau de Santenoge. On y accède par une allée bordée de gros tilleuls, d'où s'exhale en ce moment une pacifiante et suave odeur. Chemin faisant, je demande à Eusèbe :

— Est-ce que vous connaissez beaucoup ce monsieur chez lequel vous me menez?

— Oui et non; nous sommes en relations d'affaires, et, quand il vient à mon bureau, comme il est très ferré sur l'histoire locale, nous avons de longues conversations... Il m'a souvent invité à dîner à La Margelle; je n'y suis allé qu'une fois, étant d'humeur peu mondaine,.. mais je vous garantis que nous serons bien reçus.

A mesure que nous avançons, il me semble distinguer les accords d'une musique sautillante.

— Je crois qu'on danse là-bas, dis-je à Eusèbe, d'une voix inquiète.

— C'est possible... On s'amuse beaucoup à La Margelle.

Nous entrons dans la cour ; la façade de la maison est vivement éclairée déjà ; à l'intérieur, on entend des éclats de rire mêlés aux sons d'une polka jouée au piano. Décidément nous tombons en pleine fête. Eusèbe avise une femme de service et la charge de remettre sa carte à M. Andriot. Après deux minutes d'attente, nous voyons le propriétaire de La Margelle accourir au-devant de nous, en habit noir, la bouche souriante et la figure légèrement allumée. C'est un bel homme, aux cheveux grisonnans et drus, à la physionomie ouverte et aux façons accortes. Son grand nez lui donne un profil chevalin et il a un rire singulier qui ressemble à un hennissement.

— Bravo ! crie-t-il à Eusèbe, vous tombez comme marée en carême. Nous signons le contrat de ma fille, qui se marie dans huit jours, et nous sommes tous en joie... Je vous aurais envoyé de bon cœur une invitation, si je n'avais su que vous êtes un sauvage... Hé ! hé ! hé ! vous serez de la fête bon gré mal gré, ainsi que monsieur votre ami...

Eusèbe me présente ; nous racontons notre odyssée, et M. Andriot, avec de retentissans éclats de rire, nous pousse dans la salle du festin.

— On a dîné à quatre heures, poursuit-il, et toute la jeunesse est déjà en train de sauter, mais vous trouverez encore de quoi reprendre des forces avant de vous mettre en danse.

Dans la salle à manger, la table, en fer à cheval, présente le désordre peu appétissant qui suit un repas copieux et amplement arrosé : les pièces montées étalent çà et là leurs confiseries éventrées et croulantes ; les fruits ont roulé sur la nappe parmi les verres demi-pleins et les serviettes éparses ; des souffles d'air, passant par les fenêtres ouvertes, font vaciller les bougies des candélabres ; à une extrémité de la table, une douzaine de convives masculins, restés intrépidement sur leur chaise, fument des cigares, sirotent des liqueurs et content bruyamment des histoires de chasse. Nous nous asseyons auprès d'eux, tandis qu'une femme de chambre dresse deux couverts et nous sert les reliefs du festin, que nous mangeons avec un robuste appétit, mais aussi avec la mine un peu embarrassée de gens qui débarquent, de sang-froid, au milieu d'une compagnie déjà fortement allumée par les vins lampans et la bonne chère. M. Andriot, qui ne nous quitte plus, s'obstine à ne verser que du champagne dans nos verres.

— Ha! ha! ha! hennit-il, il faut vous mettre au diapason et commencer par où les autres ont fini!.. Ils ont tous des feux d'artifice dans la tête et du vif-argent dans les jambes!.. Rien de tel que le champagne pour opérer des changemens à vue, et mon rœderer ferait danser des paralytiques... Avant une demi-heure, vous serez aussi pétillans que les gaillards qui se trémoussent au salon.

Le souper achevé, il nous mène dans sa chambre, un domestique nous brosse des pieds à la tête et nous voilà à peu près convenables. M. Andriot ouvre la porte du salon et nous introduit.

Dans une atmosphère lumineuse où plane une légère brume dorée, où flottent de subtils parfums de poudre à la violette, de fleurs demi fanées et de punch au kirsch, des couples valsent aux sons du piano. Nos yeux éblouis ne distinguent d'abord que des enroulemens soyeux de robes à traînes, des floconnemens neigeux de tulle et de mousseline, des envolemens de pans d'habits noirs soulevés par le tournoiement de la valse; puis du tourbillon de ces étoffes agitées et bruissantes, peu à peu se détachent des figures de jeunes filles ou de jeunes femmes, aux yeux noyés, aux lèvres vaguement souriantes; des boucles de cheveux noirs ou blonds flottent sur les épaules; des têtes mâles de danseurs barbus ou moustachus s'apparient à chacune de ces figures féminines et en font ressortir les lignes plus élégantes, les carnations plus délicates; de robustes bras vêtus de noir enlacent de souples tailles drapées de tarlatane ou de satin; et dans les circuits de la valse, ces couples aux têtes géminées se rapprochent, s'enfuient, reparaissent tantôt de face, tantôt de profil comme dans les médailles à double effigie, tantôt ne laissant voir que les lignes onduleuses de la nuque et du dos. — Le spectacle de cette jeunesse en pleine exubérance de vie, les émanations des fleurs froissées, les papillotemens de la lumière, tout cela nous grise à notre tour, autant que le champagne, et nous sommes maintenant au diapason.

La valse est finie. Le traître Eusèbe, pour rompre la glace, a insinué à la maîtresse de la maison que je suis un excellent musicien; et bon gré mal gré, il me faut payer ma bienvenue en me mettant au piano. — Je leur joue d'abord tout mon répertoire de musique de danse, puis, dans un intermède, tandis que les danseurs altérés boivent du punch, j'exécute quelques-unes des mélodies que j'ai composées à Vieux-Moutier. Je me berce avec ma propre musique. Les yeux fixés sur les fraîches figures de jeunes femmes groupées dans les embrasures des fenêtres, ou dans l'encadrement des hautes plantes vertes, excité par l'atmosphère mondaine du milieu où je me trouve brusquement transporté, je suis comme un buveur d'eau

qu'un doigt de vin pur suffit à enivrer; je m'oublie et je finis par jouer comme si j'étais au fond d'un bois.

— Ah! monsieur, quel plaisir vous me faites! soupire à côté de moi une voix féminine. — Je me retourne : dans un frissonnement soyeux d'étoffe froissée, une dame s'est assise près du piano, et j'entrevois sa tête derrière le va-et-vient d'un éventail.

C'est une femme de trente-cinq à trente-huit ans, point trop grande, ronde, potelée avec un teint mat légèrement doré et des cheveux bruns séparés en bandeaux ondés; un beau fruit mûr, déjà un peu meurtri dans sa maturité, mais ayant tout le parfum d'une pêche colorée par les soleils d'automne. Le feu de ses yeux noirs est encore avivé par le cercle bistré qui les cerne, les ailes du nez très ouvertes sont palpitantes, un sourire attirant retrousse les coins de ses lèvres minces et dessine des fossettes de chaque côté des joues. — Je la reconnais pour l'avoir saluée en entrant : elle est la belle-sœur de M. Andriot, et son mari, le docteur Desvarennes, exerce la médecine dans le voisinage.

— J'adore la musique, continue-t-elle d'un ton très enthousiaste, et j'ai si peu d'occasion d'en entendre de bonne!.. Vous m'avez charmée... En louant votre talent, M. Lombard était encore resté au-dessous de la vérité.

Depuis que je suis à Vieux-Moutier, je n'ai pas été gâté par les complimens, et je bois doux comme miel ces éloges qu'assaisonnent les regards caressans de deux beaux yeux. Je remercie de mon mieux mon interlocutrice et nous causons longuement. Mme Desvarennes paraît avoir l'esprit plus ouvert et plus cultivé que la majorité des bourgeoises du pays. Elle vise au beau langage, s'écoute parler, et se pose en muse d'arrondissement. L'éclosion de sa prime jeunesse doit dater des dernières années du règne de Louis-Philippe; elle a les manières un peu précieuses, le tour d'esprit sentimental, les goûts littéraires de cette époque-là. Elle cite volontiers Lamartine, mais elle a un faible pour Musset; elle l'avoue en rougissant et en baissant les yeux. Dans sa conversation fort agréable, il y a un mélange de pruderie provinciale et d'audacieuse coquetterie... Elle aime les romans où la morale triomphe, mais après avoir côtoyé de terribles précipices semés de fleurs.

J'ai quitté mon tabouret pour m'asseoir auprès d'elle; pendant ce temps une jeune pensionnaire qui m'a remplacé au piano, tape à tour de bras le quadrille *le Chevaleresque*.

— On étouffe ici, me dit Mme Desvarennes, et le tapage de cette petite me fatigue les oreilles. Voulez-vous me donner le bras? nous irons respirer dehors...

Nous nous faufilons derrière les danseurs et nous gagnons la ter-

rasse plantée de tilleuls. Un vent léger fait chuchoter les feuilles; dans un ciel moutonné, la lune glisse mollement, voilée de nuées qui l'enveloppent comme un manteau d'hermine. Une odeur de foins coupés monte du fond noir des prés où murmure faiblement le ruisseau de Santenoge. Je sens sur mon bras le bras nu de cette jolie femme; il me semble être à cent lieues de mon bureau et du cabaret de Mme Pitoiset; je ne pense plus qu'avec une pénible confusion à mes vulgaires amours d'auberge et à la sotte aventure du lilas. Ma vanité flattée, ma mondanité réveillée, me poussent doucement à me dédommager de mes huit mois de sauvage vertu. Parfumée et mi-voilée, la nuit d'été rend Mme Desvarennes plus expansive et me donne plus d'aplomb. Nous admirons de concert la beauté mystérieuse des bois lointains, tantôt bleuis par la lune, et tantôt plongés dans une ombre veloutée. La nature est une tentatrice; à force de nous extasier sur ses beautés, nous nous sentons envahis par un attendrissement contagieux, et puis, la nuit, les yeux ont une fascination plus grande, et ceux de Mme Desvarennes ont de si humides lueurs dans cette ombre où nous errons seuls le long de la façade de La Margelle! Les fenêtres du rez-de-chaussée, ouvertes et lumineuses, nous laissent voir, dans le salon, les quadrilles qui se nouent et se dénouent, et là-bas, dans la salle à manger, les silhouettes des buveurs de bière, parmi lesquels le vieux docteur Desvarennes entame sa cinquième pipe et son dixième récit de chasse. . . . . .

. . . . . .

Au salon, Eusèbe Lombard est gagné comme moi par la griserie du bal et de la musique. Il danse avec une jeune fille de dix-huit ans à peine, toute blanche dans sa robe de tulle, dont le corsage à la vierge monte chastement jusqu'à la naissance du cou. Elle a un teint de fleur de lis, une bouche mignonnement ingénue, et de grands yeux innocens qui semblent dormir sous de longs cils, comme l'eau pure d'une source voilée de hautes herbes. Eusèbe est un médiocre danseur, mais un causeur éloquent. Il le sait et ne résiste pas au plaisir de charmer son auditeur, surtout quand cet auditeur joint à l'attrait de la nouveauté celui d'une âme étonnée et naïve. Il faut le voir dans ces momens-là; ce n'est plus le même homme : ses yeux pétillent, sa voix a toute sorte d'inflexions enfantines et caressantes, ses discours sont fleuris de métaphores et bourrés de complimens qui éclatent et montent comme des fusées multicolores dans la nuit.

La conversation roule sur les plantes. Eusèbe est de première force là-dessus, et il se sert de tous ses avantages. La jeune fille dont la science n'est jamais allée plus loin que la botanique senti-

mentale du *Langage des fleurs*, lui conte tout naïvement les détails qu'elle a puisés dans le petit livre en question :

— Le réséda est l'emblème de la douceur, la pervenche signifie constance, l'œillet rouge, amour partagé...

— Et la parnassie, mademoiselle?

— Je ne la connais pas.

— Vraiment? vous n'avez jamais vu cette jolie fleur qui pousse dans ce pays-ci partout où il y a des sources et des prés? Elle est blanche et svelte avec des étamines d'un rose léger, comme celui qui vous monte aux joues en ce moment.

La jeune fille en effet rougit, se rengorge, et ses yeux baissés coulent un regard sournois du côté de son interlocuteur :

— Et vous appelez cela des parnassies? Je voudrais bien les connaître.

— Je vous en apporterai... Me le permettez-vous?

— Certainement, monsieur...

— Vous demeurez, je crois, à Rouvres?..

— Oui, notre maison est à l'entrée du village... On l'aperçoit de la route, au-dessus des noisetiers du verger. Il y a des rosiers grimpans autour des fenêtres ; celle qui est la plus fleurie est la mienne...

Cette conversation en elle-même ne sort pas beaucoup de la banalité des propos échangés entre deux figures de quadrille ; mais ce qui lui donne toute sa valeur, ce sont les modulations câlines de la voix d'Eusèbe, les rougeurs de la jeune fille, ses étonnemens, et la façon ingénue et charmante avec laquelle elle indique son adresse à son danseur. On croirait, en intervertissant les rôles, entendre Hermann dire à Dorothée : « Cette maison que tu vois là-bas est la nôtre, et cette fenêtre, sous le toit, est la mienne, qui sera peut-être la tienne un jour... »

Tandis qu'au salon, sous la lueur des lampes, se poursuit cette idylle à la manière allemande, Mme Desvarennes et moi nous continuons à nous promener et à marivauder au clair de lune. Fatigués de longer la façade comme des sentinelles, nous avons tourné l'une des ailes de la maison ; nous nous trouvons maintenant dans la partie des jardins réservée au verger et au potager. Sous la pacifique clarté lunaire, les alignemens de choux montrent leurs grosses têtes diamantées de gouttelettes, les artichauts dressent leurs feuilles laciniées et leurs cimes écailleuses, les arbres fruitiers se découpent en masses noires. En passant sous un cerisier, Mme Desvarennes se hausse sur la pointe des pieds et tend la main pour cueillir un bouquet de cerises. Tout à coup elle perd l'équilibre, j'étends les bras pour la soutenir, et sa taille reste emprisonnée

dans mes deux mains. La dame demeure silencieuse et ne paraît pas trop pressée de se dégager. Ma foi, la tentation est trop forte, et le diable me poussant, j'effleure d'un baiser une nuque blanche qui se trouve juste à portée de mes lèvres. Elle pousse une exclamation étouffée, s'arrache de mes bras et se met à courir; mais elle est vite essoufflée et je la rejoins à l'extrémité de l'allée étroite.

— C'est mal! très mal! murmure-t-elle avec des mines effarouchées de jeune fille.

— Pardonnez-moi, lui dis-je, ce perfide clair de lune m'a grisé et j'ai perdu la tête.

— Laissez-moi, monsieur. Si vous avez perdu la tête, moi, j'ai perdu toute confiance en vous... Rentrons.

— Remettez-vous d'abord de votre agitation et daignez prendre mon bras... Je vous jure que je suis confus... Je serais au désespoir de vous quitter sous cette fâcheuse impression.

— Vous partez ce soir? demande-t-elle en donnant de petits coups de main nerveux à sa jupe et à son corsage.

— Non, mais demain matin... Ne me punissez pas trop sévèrement en me traitant comme un collégien mal élevé.

— Vous le mériteriez... Je consens à accepter votre bras,.. parce je ne saurais marcher seule dans cette obscurité, mais à condition que nous rentrerons sur-le-champ.

Je reprends possession du bras nu qui s'appuie sur le mien avec indulgence : — Merci, madame, de m'avoir octroyé mon pardon!

— Oh! pas encore. J'attendrai pour cela que vous m'ayez donné des preuves d'un sérieux repentir.

— Je n'en aurai guère le temps, puisque je pars demain.

— Rouvres n'est pas loin de Vieux-Moutier... J'espère que vous y reviendrez chercher votre absolution dès que vous aurez la contrition parfaite.

Nous tournons l'angle de la façade. En ce moment, l'horloge de l'église sonne et le timbre argentin éparpille ses notes claires dans la nuit silencieuse.

— Minuit! dit Mme Desvarennes en se rapprochant des fenêtres du salon. Voilà plus d'une demi-heure que nous sommes dehors. Vous aurez sur la conscience de m'avoir fait oublier mes devoirs maternels, car j'ai une fillette à chaperonner.

— Mademoiselle votre fille est ici?

— Oui; ne la connaissez-vous pas? Tenez, elle danse avec votre ami.

Et comme nous arrivons sur le seuil de la porte-fenêtre, elle me montre la jeune fille au corsage à la vierge, qui polke avec Eusèbe.

Je ne sais pourquoi, mais cette découverte me jette un léger froid. Je croyais la dame plus jeune, et la vue de cette grande fille

avec laquelle flirte mon ami, fait naître en moi des scrupules qui jusque-là ne m'avaient guère tourmenté.

Le bal tire à sa fin. On danse *la Boulangère,* cette figure tumultueuse et gaie, qui clôt généralement les sauteries bourgeoises. Les pères impatiens de gagner leur lit se montrent aux embrasures des portes, les mamans s'interposent entre leurs filles et les danseurs récalcitrans ; on boit un dernier verre de punch, puis les groupes se séparent et s'acheminent vers les chambres mises à leur disposition. Presque tous les invités couchent à La Margelle. On entend encore bourdonner des éclats de rire dans l'escalier, des portes se refermer bruyamment, puis la maison rentre dans un silence relatif. Comme toutes les pièces sont déjà occupées, M. Andriot a fait dresser nos lits dans un grenier. Il nous y conduit lui-même, s'excuse de la pauvreté de notre gîte en nous chantant le refrain de la chanson de Béranger, puis nous laisse en compagnie d'une lanterne dans notre dortoir improvisé. Au-dessus de nos têtes les charpentes massives entrecroisent leurs poutres grossièrement équarries, sur lesquelles le falot promène des lueurs fantastiques. Nous distinguons dans la pénombre de hautes armoires ventrues parmi des sacs de blé et d'avoine empilés et des entassemens de vieux meubles.

— Collègue, dis-je à Eusèbe, qui se déshabille en sifflant un air de valse, il me semble que ce soir vous avez fait un peu litière des austères enseignemens de votre frère l'abbé... Sans reproche, vous dansiez souvent avec la même jeune fille.

— C'est la nièce de notre hôte. N'est-ce pas qu'elle est jolie?.. J'aime ces âmes candides de pensionnaires ignorantes. Elles ont le charme de la fleur encore en bouton : les pétales sont fermés, les étamines y reposent chastement, à peine colorées et ne sachant rien de leur destinée future.

— Oui, heureux le mari qui assistera à l'épanouissement des pétales et verra les étamines se dorer au soleil !

— Heureux !.. Certainement, soupire Eusèbe avec un hochement de tête, mais après?.. J'ai toujours été jaloux de toutes les noces qui passent, et cependant le mariage me fait peur.

— On ne s'en serait pas douté à vous voir papillonner autour de cette fillette blanche comme un muguet.

— Ah ! mon cher, vous ne me connaissez pas encore foncièrement. Je suis un tissu de contradictions... J'avoue néanmoins que ce soir j'ai été ému.

— Allons, mon cher ami, je ne désespère pas un jour de vous escorter à l'église de Rouvres, en habit de garçon d'honneur.

— Vous n'avez plus besoin de lumière? interrompt brusquement Eusèbe. — Il s'est roulé dans ses couvertures et souffle la bougie de la lanterne. — Bonsoir !

Il ne me reste plus qu'à l'imiter. Enfoncé dans mon lit de plume, je m'assoupis en songeant aux bras potelés de Mme Desvarennes, et en regardant les étoiles scintiller dans l'embrasure d'une gerbière ouverte tout en haut du pignon, entre une triple rangée de bottes de paille qui exhalent encore un faible parfum de blé mûr.

IX.

Nous avons été invités à passer la journée chez M. Desvarennes. Le docteur, stylé sans doute par sa femme, est venu personnellement délivrer son invitation. C'est un petit homme déjà grisonnant, mais encore très actif malgré ces cinquante-cinq ans : le type du médecin de campagne. Il court par monts et par chemins toute l'année dans son cabriolet boueux, fume du matin au soir et a une tenue rustique qui contraste avec les toilettes et les goûts raffinés de Mme Desvarennes. Il possède une fortune assez ronde en terres, mais sa femme dépense beaucoup ; on prétend que Mlle Henriette, sa fille unique, ne sera pas aussi bien pourvue que le feraient supposer les beaux biens au soleil du papa et le train qu'on mène à L'Abbatiale.

Au jour dit, Eusèbe et moi nous arrivons à Rouvres. De la route on aperçoit, de l'autre côté de la Prêle, les toits d'ardoise et les jardins en pente de L'Abbatiale. Nous pouvons vérifier de loin l'exactitude de la description faite par la jeune fille ; voilà bien les berceaux de noisetiers et plus haut, au milieu d'une pelouse égayée par des massifs de géraniums rouges, la façade tapissée de rosiers grimpans. Une avenue de platanes nous conduit à la cour d'entrée. Ainsi que son nom l'indique, la maison du docteur Desvarennes a été autrefois une dépendance de l'abbaye de Rouvres, et la façade principale, avec ses croisées à meneaux sculptés et ses portes à ceintre surbaissé, a une physionomie austère qui rappelle sa destination primitive. Dans le salon où on nous introduit, nous trouvons Mme Desvarennes et sa fille en train de deviser avec un visiteur qui paraît être du même âge que nous. La dame du logis nous tend les mains; elle semble aussi jeune que sa fille dans sa toilette claire et enrubannée. Mlle Henriette rougit légèrement. Puis on nous présente: — MM. Eusèbe Lombard et Philippe Delorme; — M. Frédéric La Chapelle, avocat au barreau de Langres.

Ce M. La Chapelle est un grand garçon à la barbe blonde bien peignée, aux yeux bleus voilés par un pince-nez, à la tenue irréprochable. Il a beaucoup d'aplomb, parle d'un ton doctoral et tranchant et montre une suffisance agaçante. Il paraît très empressé près de Mlle Henriette. Tandis qu'on nous emmène au jardin :

« Méfiez-vous, dis-je à Eusèbe, ce monsieur a l'air d'un prétendant. » — A quoi le collègue répond par un haussement d'épaules.

Pendant toute la promenade, M. La Chapelle le prend de très haut; quand l'un de nous se hasarde à le contredire, il le toise par-dessus son pince-nez, et semble s'étonner qu'un mince employé du fisc se permette de remuer des idées. — A table, il essaie de nous en imposer avec des phrases d'avocat. Il débite d'un ton gourmé des lieux-communs solennels, cite Bastiat et Stuart-Mill, et Eusèbe ayant eu l'audace d'avouer qu'il préfère vingt vers d'un grand poète à tout un gros volume d'économie politique, ce jeune doctrinaire veut le confondre en lui démontrant qu'on doit être de son siècle et que le temps n'est plus à de frivoles jeux d'esprit. — La poésie, dit-il, est l'amusement des peuples enfans, mais la société est maintenant arrivée à la maturité, elle ne s'intéresse qu'aux problèmes scientifiques; l'art, à notre époque, doit être avant tout utilitaire, s'il veut qu'on le supporte.

— Et moi je soutiens, s'écrie Eusèbe, que dans tous les temps et avant tout, l'art doit émouvoir et charmer; si l'artiste, au lieu de me toucher, veut me prouver quelque chose, il m'ennuie, je prends mon chapeau et je m'en vais.

L'autre veut essayer de triompher de son adversaire en le noyant dans un flot tiède d'éloquence saumâtre, mais il a affaire à forte partie. Eusèbe s'est piqué au jeu; il s'est promis de ruiner le prestige dont cet enfileur de phrases creuses paraît être décoré aux yeux des gens de L'Abbatiale, et, mettant sa théorie en pratique, il se montre véritablement un charmeur. Il est à la fois plaisant et lyrique, plein d'humour, de malice et de verve. Comme un Protée, il sait avec une souplesse merveilleuse habiller son esprit de formes diverses appropriées au tempérament de chacun. Il a des méchancetés félines pour M. La Chapelle et des sentimentalités romanesques pour Mme Desvarennes; il se fait naïf et tendre avec Mlle Henriette, jovial et bonhomme avec le docteur. Bref, il nous éblouit tous et a le succès de la soirée.

Après le dessert, on va prendre le café au jardin. Le soleil vient de se coucher, une brume d'or enveloppe la cime des bois, tandis qu'une vapeur bleuâtre estompe déjà le fond de la vallée.

— A propos, monsieur Lombard, dit Mlle Henriette en regardant le collègue entre ses longs cils, et ces parnassies que vous m'aviez promises?

— Elles sont à votre disposition, mademoiselle.

— Où donc?

— En bas, dans la prairie, réplique Eusèbe avec une audace qui me confond, je les ai vues en passant, mais je n'ai pas voulu les

cueillir avant le soir, afin de vous les présenter dans toute leur fraîcheur.

— Allons les chercher; tu permets, maman?

— Mais, minaude Mme Desvarennes, je ne sais trop si c'est convenable.

— Si vous le voulez bien, madame, j'accompagnerai Mlle Henriette, s'empresse de s'exclamer M. La Chapelle.

— Comme cela, à la bonne heure! Allez vite, car elle n'a pas l'air de vouloir vous attendre.

En effet, Mlle Henriette a pris les devans, et Eusèbe s'est élancé à sa suite. Derrière eux, mais à une certaine distance, M. La Chapelle descend à grandes enjambées les allées en zigzag qui mènent à la prairie. A un tournant, la jeune fille s'arrête pour reprendre haleine; masquée par un buisson de chèvrefeuilles, elle penche prudemment la tête, aperçoit l'avocat au loin, et se retire brusquement en arrière, après avoir fait exécuter le même mouvement à Eusèbe.

— Nous allons avoir M. La Chapelle sur le dos... Quel guignon! murmure-t-elle.

— Charmant garçon! remarque perfidement Eusèbe; c'est dommage qu'il soit si ennuyeux.

Ils reprennent leur course; au bout d'une minute, la voix perçante de l'avocat s'élève dans le calme du crépuscule: — Hop! hé!.. Attendez-moi!..

— Si nous le perdions? insinue Henriette.

— Comment?

— Laissez-moi faire. D'abord quittons le sentier et jetons-nous dans le fourré.

Docilement Eusèbe lui obéit; ils descendent en droite ligne la pente rapide du jardin et gagnent au moins cinq minutes sur le fâcheux qui les pourchasse. Au bas, ils se trouvent sur une étroite pelouse plantée de pommiers et déjà plongée dans l'obscurité.

— Avancez avec précaution, reprend Mlle Henriette, car nous avons devant nous un fossé d'eau plein jusqu'aux bords.

En effet, dans la pénombre, la surface du ru stagnant, couvert de lentilles d'eau, se confond avec le vert des prés.

— Donnez-moi la main, continue Henriette à voix basse. Savez-vous sauter?

— Parbleu!

— Eh bien! une, deux, trois!.. Partons.

Ils prennent leur élan et retombent d'aplomb sur l'autre bord.

— Très bien! dit-elle... Attendez. — Et, les deux mains en cornet sur les lèvres, elle crie: — Houp! d'une voix claire.

— Où êtes-vous? demande l'avocat qui est arrivé au bas de l'allée.

— Par ici! reprend la voix claire et légèrement gouailleuse; puis elle ajoute plus bas :

— Maman ne dira pas que nous y mettons de la mauvaise volonté... Maintenant, sauvons-nous!

L'instant d'après, on entend un bruit de pas précipités, puis un plouf! dans l'eau, suivi d'un juron furieux.

— C'est lui, murmure Mlle Henriette, il n'aura pas vu le ruisseau... Ouf! nous en voilà débarrassés. — Et remarquant l'effarement d'Eusèbe : — Oh! rassurez-vous, dit-elle d'un air ingénu, on n'a de l'eau que jusqu'aux genoux et il en sera quitte pour un bain de pieds.

Eusèbe ne peut s'empêcher de s'étonner qu'une jeune personne à la mine si innocente puisse imaginer de si machiavéliques perfidies, mais Henriette est charmante dans cette demi-obscurité et sa beauté plaide les circonstances atténuantes!.. Les voici arrivés à l'endroit où les parnassies épanouissent sur la pelouse humide leurs boutons d'un blanc d'argent. Ils les cueillent ensemble et en récoltent un gros bouquet. Mlle Henriette détache le velours noué autour de son cou et le donne à son compagnon pour lier la botte de fleurettes; mais Eusèbe se récrie : « Ce serait faire trop d'honneur aux parnassies que de leur sacrifier ce velours. » Il préfère les lier avec un brin de jonc et garder le tour de cou en souvenir de cette exquise soirée. La jeune fille, avec des mines confuses, veut le lui reprendre; il le serre dévotement sur sa poitrine et jure qu'il ne s'en séparera jamais!.. Mlle Henriette trouve Eusèbe fort à son goût, et ainsi tous deux murmurant alternativement les riens délicieux qui servent de prélude à l'amour, regagnent les jardins en longeant les prés moites de rosée.

Pendant ce temps, Mme Desvarennes et moi nous devisons, assis sous la vérandah du perron. Le docteur nous a quittés pour visiter un malade dans le village, et nous restons seuls, regardant la vallée qui s'enténèbre et les étoiles qui pointent l'une après l'autre dans le ciel bruni. La conversation a pris un tour lyrique; Mme Desvarennes me conte en style lamartinien ses aspirations de jeune fille et ses déceptions de jeune femme. — Elle s'est mariée à seize ans avec un homme beaucoup plus âgé qu'elle, et elle s'est prodigieusement ennuyée à la campagne dans l'isolement où la laissait ce mari occupé tout le jour. Elle y a versé bien des larmes, et encore aujourd'hui, quand arrive cette heure si poétique du lever des étoiles, elle est prise de longs accès de tristesse. Toute la tendresse qu'elle a été obligée de comprimer dans son cœur, elle la reporte maintenant sur sa « fillette. » Elle veut que cette enfant soit plus heureuse qu'elle et que le mariage ne lui apporte pas les mêmes désillusions. Elle ne la pressera point de se marier. Oh!

non. — Elle lui laissera toute liberté de choisir, quand des prétendans se présenteront.

— Il me semble, dis-je, qu'il s'en présente déjà.

— Vous voulez parler de M. La Chapelle?.. Oui, c'est un jeune homme très distingué, mais je n'influencerai pas Henriette, et si son affection se porte sur un autre, ce sera cet autre qui aura mes préférences...

« Cet autre » émerge en ce moment de l'ombre des massifs, escortant galamment la jeune Henriette. J'entends les intonations câlines de sa voix de tête monter dans le silence du jardin, et les éclats de rire de l'ingénue y mêler leurs notes limpides.

— Voici nos jeunes gens, soupire Mme Desvarennes. Regardez comme ils ont l'air heureux de leur promenade!.. Quelle belle chose que la jeunesse!

— Maman, s'écrie Mlle Henriette en accourant avec son bouquet blanc, vois quelles jolies fleurs M. Lombard m'a cueillies!..

— Eh bien! qu'avez-vous donc fait de M. La Chapelle?

— Je ne sais pas, répond hypocritement Henriette; nous ne l'avons pas vu...

— M. La Chapelle? interrompt le docteur qui apparaît sur le seuil du salon, je viens de le rencontrer... Il s'est laissé choir dans un fossé, et, craignant un rhume de cerveau, il est rentré se coucher...

X.

Eusèbe est retourné plusieurs fois sans moi à L'Abbatiale. M. La Chapelle, très refroidi par le bain de pieds de l'autre soir, et, vexé des préférences accordées à son rival, s'est décidé à battre en retraite; de sorte que mon ami est maintenant maître de la place. Bien qu'il n'ait fait jusqu'alors aucune démarche officielle, les gens de la maison le considèrent comme le fiancé de Mlle Henriette. C'est l'opinion du docteur Desvarennes. Dans une visite qu'il vient me rendre à Vieux-Montier, le bonhomme ne tarit pas sur les mérites du receveur de La Faye et sur les sympathies qui l'entourent à l'Abbatiale :

— Je ne me mêle de rien, dit le placide docteur, je laisse les jeunes gens se voir sous la surveillance de ma femme, qui arrangera les choses à sa convenance,.. mais je vous réponds que le gaillard est déjà bien pris; la maison est pleine de roucoulemens d'amoureux; il y règne comme une épidémie qui gagne jusqu'aux servantes, dont on ne peut plus jouir... Mais quoi! c'est la loi de nature...

Les choses en sont là, quand un soir Eusèbe débarque à l'improviste chez moi :

— Eh bien! me dit-il, ce pauvre Malafosse!.. Mes pressentimens ne me trompaient pas... Avec ses scrupules de maniaque et son hypocondrie, il devait finir de cette façon ou devenir fou.

— Que lui est-il arrivé?

— Comment! vous ne savez pas?.. Le malheureux s'est suicidé!

— Malafosse?

— Oui, il avait reçu la veille une lettre fulminante du directeur... Pour je ne sais quel retard, l'administration lui avait infligé la réprimande... Il est remonté dans sa chambre, et, le lendemain, sa femme de ménage ne le voyant pas paraître et trouvant la porte close, a grimpé sur une échelle jusqu'à la fenêtre... Elle a failli tomber à la renverse en apercevant à travers les carreaux la silhouette de Malafosse pendu à une poutre... Quand le serrurier a ouvert la porte, le corps était déjà froid et la ficelle câblée qui serrait le cou entrait presque dans les chairs... C'est horrible!.. Mais voici le pis : le suicide ayant été légalement constaté, le curé refuse de recevoir le corps à l'église... On enterre demain civilement le pauvre camarade... Si vous le voulez, nous irons ensemble aux obsèques.

Nous partons le lendemain pour Val-Bruant par une matinée pluvieuse. Le ciel est couvert de gros nuages bas qui semblent traîner à l'horizon sur les champs de seigle moissonnés et sur les forêts mouillées. Les chemins sont détrempés, et, dans les ornières blanchâtres, l'eau de pluie a des miroitemens blafards. Quand nous approchons du village, nous voyons déboucher des lisières environnantes les campagnards endimanchés se rendant, par groupes de trois ou quatre, à la triste cérémonie, et marchant péniblement dans les sentiers défoncés.

Au seuil du jardin où nous avions été accueillis par le pauvre Malafosse, perché dans son cerisier, le cercueil repose sur deux tréteaux. L'église ayant refusé de prêter les ornemens funèbres, la boîte de chêne est simplement recouverte d'un drap blanc, sur lequel la vieille femme de ménage a pieusement semé des branches vertes et des fleurs de romarin. Peu après notre arrivée, on se met en marche pour le cimetière, sous un ciel gros de menaces d'averses.

Malafosse, malgré ses manies, était aimé dans son canton ; l'assistance est nombreuse, mais composée uniquement d'hommes. Le garde champêtre marche en avant du cercueil, qu'on porte à bras. Aucune femme n'a osé enfreindre les défenses ecclésiastiques ; mais, dans la rue déserte qui mène au cimetière, derrière les fenêtres aux rideaux à demi tirés, on entrevoit çà et là une tête

curieuse et on saisit au passage le geste d'une paysanne qui se signe avec effroi. Sous le poids de la bière, les porteurs en blouse trébuchent dans la boue argileuse ; ils ont retroussé soigneusement le bas de leur pantalon, et leurs gros souliers ferrés rythment lourdement la marche du convoi. Le chien de Malafosse, — un épagneul au poil crotté, — s'est mêlé au cortège et se rapproche obstinément des porteurs. Le garde champêtre essaie de temps en temps de le chasser en agitant son sabre; mais l'animal, entêté, revient toujours, inquiet, vers la bière, la queue basse, les oreilles couchées et les narines flairantes...

Au cimetière, la fosse béante a été creusée à l'écart, dans un coin couvert de plâtras et d'orties. Les porteurs, essoufflés, mettent bas le cercueil; puis un politicien de village, qui n'a pas voulu laisser échapper l'occasion de placer une profession de foi, déplie un papier, et, la main sur la poitrine, la bouche large ouverte, débite un discours où il parle de la Déclaration des droits de l'homme; de l'Être suprême « qui sonde les reins et scrute les consciences. » Eusebe fronce les sourcils, les campagnards, écarquillant les yeux, écoutent d'un air ébaubi ces phrases ronflantes, sans les comprendre. Il se tait enfin, et la bière glisse dans le trou avec un bruit de gravats écroulés. Alors, quatre paysans, comme s'ils avaient compris instinctivement que tout cela manque de prestige et qu'il faut solenniser le mystère de la mort par quelque chose d'inaccoutumé, s'avancent, avec leur fusil de chasse, et tous les quatre, l'un après l'autre, déchargent leur arme sur la fosse, tandis que l'épagneul hurle sous les sapins du cimetière...

Nous nous en allons mélancoliquement, Eusèbe et moi. Nous nous sentons si imprégnés de lourde tristesse, que nous n'avons pas le cœur de déjeuner dans ce bourg où, deux mois auparavant nous rompions gaîment le pain avec celui qui n'est plus. Nous poussons jusqu'à Rochetaillée, et c'est seulement deux heures après, que nous nous asseyons à une table d'auberge, devant une *potée* fumante.

Le petit vin gris de l'aubergiste triomphe des lugubres impressions de la matinée. Quand nous nous remettons en route, nous n'avons plus qu'une légère pointe de mélancolie et nous nous surprenons même à chantonner.

— Comme on oublie! s'écrie Eusèbe, et quelle piètre place un célibataire défunt tient dans la pensée des survivans! Voilà trois heures à peine que Malafosse est en terre, et déjà nous fredonnons un bout de romance. Les cultivateurs de Val-Bruant sont retournés à leurs besognes, la vieille femme de charge s'occupe de chercher un autre ménage; à cette heure, il n'y a peut-être que l'épagneul qui pleure encore son maître dans un coin du cimetière... Le pas-

sage d'un célibataire ne laisse pas plus de trace dans la vie que le pas d'un piéton sur l'herbe d'un pré : les tiges restent couchées un soir, la rosée de la nuit les redresse, et le lendemain il n'y paraît plus... Malheur à qui vit seul!

— Voilà bien le discours d'un homme qui a vu se lever l'aube des fiançailles... Dites-moi, à quand la noce?

— Ah! mon cher, vous me posez là une question plus formidable que vous ne pensez. Il y a des momens où je me tâte le pouls et où je suis tenté de répondre : « Jamais! »

— Diantre!.. Les choses me paraissent pourtant bien avancées pour que vous puissiez reculer... Ne trouvez-vous plus Mlle Henriette assez jolie, ou est-ce la dot qui vous semble trop maigre?

— Je ne suis pas un homme d'argent, et la jeune fille est charmante... Elle l'est peut-être trop pour moi, et je crains de n'avoir rien de ce qu'il faut pour la rendre heureuse.

— Vous êtes modeste!

— Non, je suis sincère... Il y a des heures où l'amour m'épouvante... Je me place en face de lui comme un païen qui commence à avoir des doutes sur son idole, et qui lui demande tout bas : Es-tu un Dieu ou un morceau de bois?

Nous nous sommes arrêtés au milieu d'une grande friche carrée, encadrée de taillis, une friche nue, pierreuse, rendue encore plus triste par un ciel uniformément gris, où des corbeaux planent en croassant.

— Oui, s'écrie Eusèbe fouettant de son bâton avec rage un pied de genévrier, je me demande si je suis taillé pour l'amour, du moins pour l'amour tel que vous le comprenez, vous autres!.. l'amour charnel avec ses perpétuels recommencemens et son dénoûment trivial, avec le prosaïque train-train de tous les jours, les exigences de la vanité et de la sensualité féminines... Ah! s'il ne s'agissait que de répandre d'un coup toute sa tendresse et sa passion, comme un joueur dissipe sa fortune en une nuit, je me sentirais de force à tenter l'aventure, mais aimer sagement et un peu tous les jours, ainsi qu'un petit bourgeois qui dépense méthodiquement son revenu, j'ai peur de n'avoir pas la vocation de ce métier-là, et ce métier-là, mon cher, en somme, c'est le mariage.

— Mais alors, pourquoi faites-vous la cour à Mlle Henriette?

— Eh! mon ami, c'est justement en quoi je me trouve un grand misérable... Cette jeune fille a un parfum de virginale candeur qui m'enchante; quand je suis près d'elle, il me semble respirer un parfum de fleur d'oranger qui m'entête à la fois et me pacifie...

— Mon brave, les jeunes filles honnêtes ont ceci de particulier, qu'on ne peut pas décemment les cueillir pour en respirer le parfum et les jeter ensuite comme un bouquet de violettes fanées... Je

vous crois trop loyal pour donner aux Desvarennes des illusions que vous ne réaliseriez pas... Il faudra prendre un parti.

— Cela vous est facile à dire, à vous qui savez vouloir !.. Moi, je suis un être tiraillé par les deux courans contraires de ma double éducation. Quand je suis à L'Abbatiale, en tête-à-tête avec Henriette, je me sens soulevé de terre par un souffle d'idéale tendresse, c'est l'influence de ma sœur qui me domine tout entier ; mais dès que je suis de retour dans ma solitude de La Faye, l'esprit de mon frère l'abbé reprend violemment possession de toute ma personne et me crie : « Méfie-toi, tu n'es pas bâti pour aimer selon la chair et tu seras un détestable mari !.. »

Les bois parmi lesquels nous marchons ont cessé tout à coup. Nous avons atteint le sommet du coteau qui descend vers la vallée de la Prêle. Au-dessous de nous, la petite rivière rampe comme une couleuvre entre la verdure des aulnes. Les nuages se sont peu à peu déchirés. Par une large trouée, le soleil jette une radieuse pluie d'or sur la colline opposée, au penchant de laquelle le village de Rouvres étage ses toitures fumeuses. Les soudaines rougeurs du couchant enveloppent d'un nimbe empourpré les jardins touffus et la façade fleurie de l'Abbatiale... La poésie de ce paysage à la fois lumineux et voilé agit sur les nerfs d'Eusèbe et le plonge de nouveau dans une rêverie pleine d'indécision.

— Voici sa maison, soupire-t-il; peut-être à cette heure se promène-t-elle dans l'allée des noisetiers, regardant le chemin de la vallée et se demandant si elle ne m'y verra point apparaître au détour de la rivière !..

— Que faisons-nous ? lui dis-je, reprenons-nous la route de Vieux-Moutier ou allons-nous demander l'hospitalité au docteur Desvarennes ?

— Allons à L'Abbatiale, répond Eusèbe en commençant à descendre la colline, qui sait si ce soir je ne serai pas illuminé, comme Paul sur le chemin de Damas ? Je m'en voudrais de n'avoir pas tenté une dernière épreuve. Demain, dans tous les cas, je vous jure que j'aurai pris un parti.

XI.

Les mères qui marient leurs filles subissent une curieuse métamorphose. Il semble que, se sentant allégées du poids de leur sollicitude maternelle, elles rajeunissent tout à coup, comme ces marronniers que la lourdeur de l'été a dégarnis de feuilles, et qui reverdissent et refleurissent de nouveau pendant les derniers beaux jours d'automne. Depuis qu'elle a la presque-certitude d'établir prochainement sa fille, Mme Desvarennes offre des symptômes de

plus accusés de ce phénomène de rajeunissement. Elle est légère et babillarde comme un oiseau; elle a des minauderies et des coquetteries de jeune veuve; elle porte des toilettes claires et tapageuses qui la feraient prendre pour la grande sœur émancipée et non pour la mère d'Henriette. Pourtant, à travers ces façons évaporées, elle ne laisse pas de trouver que mon ami Eusèbe tarde un peu trop à s'expliquer catégoriquement et à formuler sa demande officielle. Ce soir, elle a résolu sans doute de l'amener à une déclaration décisive, car, dès le dessert, elle manœuvre pour rester seule avec lui à l'abri de la vérandah. Mlle Henriette s'est esquivée sous prétexte de vaquer à quelque occupation domestique; le docteur Desvarennes m'a emmené fumer un cigare dans le verger et Eusèbe demeure en tête-à-tête avec notre sémillante hôtesse de L'Abbatiale.

— Vous ne m'en voulez pas trop de vous garder? dit-elle à mon ami en lui lançant une de ses plus fascinantes œillades.

En sa qualité de fumeur passionné, Eusèbe ne peut se passer d'un cigare ou d'une pipe après ses repas; il grogne en son pardedans contre ce caprice qu'il considère comme attentatoire à son indépendance, mais il sait se contenir. Il s'incline et murmure du bout des lèvres une formule polie.

— Allons, vous êtes un homme charmant, reprend Mme Desvarennes, et pour vous payer de votre sacrifice, je vais fleurir votre boutonnière.

La vérandah est ornée de caisses d'orangers et de grenadiers; la belle dame se penche, cueille une branchette d'oranger toute blanche de boutons épanouis, et la passant sous le nez du patient :

— Avouez, continue-t-elle, que cette odeur-là vaut mieux que celle du tabac?..

Elle s'approche très près et pique la tige verte dans la boutonnière de la jaquette d'Eusèbe.

— Cette fleur doit être particulièrement de votre goût en ce moment?.. Là, vous voilà armé chevalier, il ne vous manque plus que l'accolade... Allons, embrassez-moi, je vous le permets...

Eusèbe s'exécute; mais la cérémonie et surtout l'allusion transparente de Mme Desvarennes au sujet de cette fleur emblématique l'ont violemment agacé. Son humeur ombrageuse reprend le dessus, il ne voit plus autour de lui qu'embûches féminines et traquenards sournoisement tendus; ses sourcils se froncent et sa figure s'allonge.

— Ne restez pas là avec cette mine penaude, continue Mme Desvarennes qui se méprend sur la cause de son embarras, asseyons-nous et causons à cœur ouvert; je ne suis ni prude ni farouche et je n'ai pas l'intention de vous sermonner au sujet de vos assiduités très marquées auprès d'Henriette...

— Madame, si j'ai manqué de circonspection,.. balbutie Eusèbe d'une voix étranglée; mais elle ne lui laisse pas le temps d'achever sa phrase.

— Ne vous en défendez pas, dit-elle en s'éventant, je comprends la jeunesse;.. moi qui suis restée jeune,.. de cœur, du moins.

Elle prononce ces mots en baissant modestement les yeux, avec une coquetterie minaudière qui achève d'exaspérer Eusèbe, devenu de plus en plus nerveux.

— Oui, poursuit-elle en soupirant, je suis enthousiaste et expansive comme à vingt ans;.. malheureusement j'ai été réduite à m'épancher bien souvent toute seule... Ah! mon ami, quand vous serez marié, ne contraignez jamais votre femme à comprimer ses sentimens et ses aspirations... On souffre trop de ne pouvoir communiquer ses rêves à l'homme avec lequel on doit passer sa vie!.. Si je vous disais tout ce que j'ai eu à souffrir, moi!..

— Et tout ce qu'a dû souffrir son mari! songe Eusèbe en tortillant sa barbe.

— Je ressens tout si vivement!.. la peine comme le plaisir... J'ai une organisation de sensitive... Henriette me ressemblera.

Eusèbe énervé est sur le point de s'écrier brutalement : — Tant pis, madame! — Mais il se contient encore et se contente de s'agiter impatiemment sur sa chaise.

Mme Desvarennes commence à se dépiter de la réserve obstinée de son futur gendre. Elle ajoute avec un peu d'amertume :

— Je vous ennuie à tant vous parler de moi, tandis que vous grillez d'aller retrouver Henriette... Mais rassurez-vous, reprend-elle en voyant la jeune fille entrer avec la lampe dans le salon, la voici!.. Je vous laisse seul avec elle; j'ai la plus entière confiance en elle comme en vous... Allons, ouvrez-lui votre cœur, la maman vous y autorise.

En même temps, elle le pousse vers le seuil du salon et s'en va; mais ce n'est qu'une fausse sortie. En mère prudente, elle gagne par une autre issue la salle à manger, dont la porte ouverte n'est séparée du salon que par une large portière de reps, et, tapie derrière les plis amples de la tenture, elle s'arrange de façon à tout entendre.

Henriette est assise près d'un guéridon. La lampe au globe dépoli éclaire doucement sa blanche figure de vierge préraphaélite, ses yeux bleus candides et ses lèvres vaguement souriantes. Eusèbe, horriblement ennuyé, s'avance gauchement et reste debout devant la jeune fille.

— Qu'avez-vous? lui demande-t-elle de sa voix aux intonations mignardes; pourquoi ne vous asseyez-vous pas, monsieur?

Elle se recule un peu, de façon à lui faire place sur le canapé

où elle est posée; mon ami obéit automatiquement et se réfugie à l'extrême bout, aussi loin que possible de son interlocutrice.

— Je gage que je sais tout ce que maman vous a dit! reprend l'ingénue en levant le doigt et en souriant.

— Vraiment? murmure-t-il.

En même temps, il arrondit le dos comme un hérisson qui se met en boule, afin de se défendre contre l'ennemi dont il pressent l'attaque.

— Oui, ne soyez pas mystérieux!.. Elle vous a parlé de notre futur mariage et elle vous a permis de me faire la cour.

— Vous avez deviné cela? s'écrie Eusèbe, qui devient soupçonneux, tant il est choqué de cette audacieuse perspicacité.

— Ça n'était pas difficile à deviner à l'air de maman et au vôtre!.. Je ne suis pas si sotte qu'on le croit.. Eh bien! continue-t-elle en baissant les yeux et en tortillant autour de ses doigts un bout de ruban, puisqu'il est entendu qu'on nous marie, je vais tout de suite vous poser mes conditions : Nous habiterons la ville; je ne veux pas m'enterrer dans un trou de campagne et y périr d'ennui, comme ma pauvre maman... J'adore le monde et je tiens à m'y amuser pendant que je suis jeune.

— Pardon, mademoiselle, réplique Eusèbe en se levant tout d'une pièce, moi, j'adore la campagne et je déteste le monde... Il me serait impossible de prendre un pareil engagement.

— Impossible! s'exclame Henriette avec une moue d'enfant gâtée; de quel ton vous dites cela?.. Comment! au premier désir que je vous témoigne, vous répondez par un refus!.. Ah! je vois bien que vous ne m'aimez pas!

— Mon Dieu! mademoiselle, répond violemment Eusèbe, je le vois aussi... J'ai peur que nous ne nous soyons trompés. J'en suis confus et je vous en fais mille excuses;.. mais à vous parler franc : non, je ne vous aime pas!

Elle écoute ces premières paroles avec des yeux grands ouverts et croit d'abord avoir mal entendu; puis, stupéfiée et humiliée, elle pousse une exclamation de dépit et finit par fondre brusquement en larmes.

Mme Desvarennes a déjà soulevé la portière et s'est précipitée vers sa fille :

— Monsieur, s'écrie-t-elle frémissante, en foudroyant Eusèbe du regard, c'est indigne!.. Votre conduite est impardonnable!.. Viens, mon enfant, ne pleure plus... Cet homme ne vaut pas une seule de tes larmes!..

Aux cris qu'elle pousse, nous accourons, le docteur et moi, et demeurons stupéfaits devant le groupe formé par la mère et la fille, tandis qu'Eusèbe, debout, pâle et se mordant les lèvres, reste impassible comme un Terme.

— Quoi? que se passe-t-il? s'exclame le docteur ahuri.

— C'est monsieur qui s'est joué de notre confiance et des sentimens de ma fille! répond Mme Desvarennes en désignant le pauvre Eusèbe d'un doigt menaçant.

Là-dessus, Mlle Henriette juge à propos de s'évanouir, et, tandis que Mme Desvarennes lui fait respirer des sels, tandis que le docteur s'élance au secours de sa fille, dans le va-et-vient des servantes effarées, je saisis Eusèbe par le bras et je lui murmure à l'oreille :

— Malheureux! qu'avez-vous fait?.. Partons!

Cinq minutes après, nous cheminons silencieusement sous un ciel plein d'étoiles.

— De grâce! dis-je tout à coup à Eusèbe, contez-moi comment les choses en sont venues à cette extrémité.

— Je vous avais promis de prendre un parti, je l'ai pris, grogne-t-il en bourrant sa pipe. Quand la mère m'a déclaré d'un air triomphant que sa fille lui ressemblait, ç'a été pour moi comme un coup de lumière éclairant profondément tout un avenir... Je me suis vu lié pour la vie à une créature frivole, fantasque et sensuelle comme Mme Desvarennes; voué pour une longue suite d'années au sort de ce pauvre docteur... Non, j'en ai frissonné des pieds à la tête. — En même temps, j'ai entendu derrière moi comme un grand bruit d'ailes : c'était mon amour qui prenait sa volée pour ne plus revenir... Oui! oui, elle lui ressemblera!.. Tout à l'heure, il me semblait déjà voir tous les défauts maternels pétiller dans ses yeux bleus... Mieux valait parler net quand il était temps encore, et je ne m'en repens pas.

— N'importe; vous voilà avec une mauvaise affaire sur les bras... La famille est influente, elle peut vous rendre le séjour de La Faye insupportable.

— Advienne que pourra!.. Ma conscience ne me reproche rien et je crois avoir agi en homme sage... J'en prends à témoin les astres, qui sourient là-haut à mon indépendance reconquise... Salut! solitaires et chastes étoiles, il y a un siècle que je ne vous ai plus admirées!.. Mais maintenant nous allons recommencer nos causeries intimes à la tombée du jour... Je suis libre! libre!.. Tenez, mon cher, il me semble que mon cri monte jusqu'à elles et qu'elles clignent vers moi leurs yeux d'or en signe de fraternelle sympathie...

André Theuriet.

(La deuxième partie au prochain n°.)

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

LE PAYS DE L'ÉNÉIDE.

II[1].

LAURENTE.

V.

A la fin du IXe livre de l'*Énéide*, les Troyens sont assiégés dans leur camp, pendant l'absence de leur chef; les tentatives qu'ils ont faites pour le prévenir n'ont pas réussi; ils ont perdu leurs plus braves soldats, et leurs affaires semblent désespérées. Mais la fortune va leur revenir avec le retour d'Énée, et dès lors leurs succès grandiront toujours jusqu'à la fin du poème. Nous sommes donc arrivés à un de ces momens décisifs où les événemens vont prendre un tour nouveau. Virgile interrompt alors brusquement son récit et nous transporte de la terre au ciel pour nous faire assister à une assemblée des dieux.

C'est un morceau très brillant, fort soigné, qu'on remarque d'autant plus qu'il est le seul de ce genre dans l'*Énéide*. Si Virgile n'a pas imité Homère qui représente si souvent les dieux réunis et discutant ensemble, c'est sans doute qu'il a éprouvé quelque embarras à le faire. Ces sortes de scènes sont celles où les dieux

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

homériques se livrent volontiers à toutes les violences de leur humeur, et ces violences ne convenaient guère à l'idée qu'une époque plus éclairée se faisait de la majesté divine. Virgile, tout en conservant pour l'essentiel les vieilles divinités, a voulu les rendre plus graves et plus décentes ; cette tentative avait quelques dangers. Nous n'acceptons tout à fait les dieux homériques que si notre imagination consent à se transporter à l'époque d'Homère; il faut qu'elle s'abandonne entièrement au passé, qu'elle croie y vivre, pour que la naïveté de certains détails ne la blesse pas. Mais quand nous commettons l'imprudence de la ramener au présent, elle devient plus difficile ; une fois l'illusion dissipée, les contrastes l'irritent ; les corrections que nous essayons de faire à la figure primitive, les traits nouveaux que nous lui ajoutons, font ressortir l'étrangeté du reste. Dans l'assemblée des dieux du xe livre, quoique Jupiter soit devenu plus majestueux et plus digne, nous sommes moins tentés de le feliciter des progrès qu'il a pu faire que frappés de ce qui lui manque pour réaliser l'idéal divin. Transportés dans un milieu moins naïf, nous trouvons que les discours de Vénus et de Junon contiennent des emportemens de langage, des subtilités de raisonnement et tout un appareil de rhétorique qui nous semble fort déplacé dans l'Olympe. Il nous déplaît surtout de voir que toute cette discussion ne mène à rien. Jupiter, qui, au début, paraît si fort en colère et qui semble dire qu'il va prendre les résolutions les plus graves, finit par déclarer, au milieu de la foudre et des éclairs, et en prenant le Styx à témoin de ses paroles, qu'il ne fera rien du tout et qu'il laisse les événemens suivre leur cours : *Fata viam invenient.* Ce n'était pas la peine de réunir toute la cour céleste pour si peu de chose. Cette scène célèbre, qui ouvre le xe livre d'une manière si éclatante, ne me paraît donc avoir qu'un seul résultat : elle indique avec une grande solennité que nous sommes arrivés à l'une des crises principales de l'action (1).

C'est, en effet, immédiatement après l'assemblée des dieux que la fortune change de face. Turnus, espérant enlever le camp des Troyens avant qu'on vienne le secourir, a recommencé l'assaut de grand matin. Les malheureux qui ont été si maltraités la veille et n'ont guère d'espoir d'échapper « regardent tristement du haut des tours, et leurs rangs éclaircis ont peine à garnir les remparts. »

(1) Le seul résultat positif de cette assemblée de l'Olympe, c'est, dans le premier discours de Jupiter, la défense qu'il fait à tous les dieux de s'occuper de la querelle des Troyens et des Latins, et l'engagement qu'il prend, dans le dernier, de ne pas s'en mêler lui-même. Or, dans la suite, ni les dieux, ni Jupiter ne s'interdisent de prendre part au combat. Je suis donc fort tenté de croire que ce brillant hors-d'œuvre a été composé à part et ajouté par Virgile, en sorte qu'il n'a pas eu le temps de le bien raccorder au reste.

Turnus redouble d'efforts, attaque à la fois toutes les portes, jette sur les tours des torches enflammées et se croit sûr du succès, quand tout à coup un cri retentit sur les murailles, un cri de joie et de délivrance : c'est Énée qui arrive avec les trente vaisseaux des Étrusques. Le soleil, qui se lève en ce moment derrière les monts Albains, frappe son bouclier en face, et les éclairs qui s'en échappent n'ont pas de peine à être aperçus du camp troyen, qui, comme on l'a vu, est à quatre stades de la mer.

Les événemens qui suivent semblent un peu confus, quand on les lit dans le poème ; ils se déroulent au contraire avec beaucoup de netteté lorsqu'on les étudie sur les lieux. En même temps qu'Énée amenait la flotte étrusque à l'embouchure du Tibre, il avait fait partir la cavalerie qu'Évandre lui a donnée, renforcée de celle de Tarchon, par la route de terre. Le chemin qu'elle doit suivre, l'endroit où elle doit s'arrêter et l'attendre, avaient été fixés d'avance. Tout s'est accompli exactement; la cavalerie a passé le Tibre quelque part, entre le camp troyen et Pallantée. Pour échapper à Turnus, qui se tient sur ses gardes et qui veut surtout empêcher qu'on ne porte secours aux assiégés, elle a dû faire un assez long détour, et peut-être même a-t-elle tourné le *stagno di Levante*. De tous ses mouvemens le poète ne nous dit rien et il laisse chacun se les figurer à sa fantaisie. Ce qui est sûr, c'est qu'elle est arrivée, elle aussi, tout près de la mer, puisque Pallas, le fils d'Évandre, qui est venu d'Étrurie sur le vaisseau d'Énée, parvient à la rejoindre et se met à sa tête. Voilà donc quelle est la situation des combattans lorsque Turnus, qui assiège toujours les Troyens, sans paraître se douter de ce qui le menace, entend leur cri de joie et le salut lointain qu'ils adresssent à leur chef. Il se retourne lui aussi du côté de la mer et aperçoit la flotte des Étrusques qui aborde sur le rivage. Laissant alors quelques soldats autour des murailles, il court attaquer avec furie les nouveau-venus. Le combat se livre en deux endroits à la fois, vers l'embouchure du Tibre, où Énée, avec les Étrusques, vient de débarquer, et un peu plus loin, du côté de Castel-Fusano, où la cavalerie d'Évandre, commandée par Pallas, se trouve un moment fort embarrassée au milieu de troncs d'arbres et de grosses pierres, qui ont été roulés par les eaux d'un torrent (1). Après une lutte sanglante, les Latins reculent, Turnus est entraîné loin du combat par un stratagème de sa sœur. La jeu-

(1) Cette circonstance paraît fort invraisemblable à Bonstetten. « Le Tibre, dit-il, n'a jamais roulé de rochers. » J'ajoute que la cavalerie arcadienne ne combat pas sur les bords du Tibre, mais un peu plus loin. De l'endroit où elle se trouve les montagnes sont fort éloignées, et l'eau qui pourrait en couler tomberait dans le *stagno di Levante*, qui barre la route. Il est donc très difficile de savoir ce que Virgile veut dire dans ce passage.

nesse troyenne sort du camp où on la tenait enfermée et toutes les troupes d'Énée se réunissent sous sa main.

Ce livre et les deux qui suivent, comme déjà celui qui précédait, sont presque entièrement occupés par la description des batailles. Il en résulte une certaine monotonie qui explique le jugement sévère qu'on a porté quelquefois sur la fin de l'*Énéide*. C'était malheureusement une nécessité du sujet que Virgile avait choisi, et il ne pouvait pas y échapper. Puisqu'Énée doit conquérir par les armes le pays où il veut s'établir, il fallait bien que le poète se résignât à chanter la guerre. Il ne l'aimait pas pourtant et se souvenait toujours qu'elle avait troublé sa jeunesse. A vingt-six ans, quand il était livré aux plaisirs de la campagne, à l'amour des muses, aux agrémens de la vie tranquille, il avait vu passer avec terreur les légions indisciplinées d'Antoine et d'Octave, qui ravageaient tout sur leur route. Elles étaient revenues quelques mois plus tard, rendues plus insolentes par la victoire, réclamant de leurs chefs les récompenses qu'on leur avait promises, et il avait failli perdre la vie en défendant contre elles son petit champ. Il ne faut pas s'étonner qu'il en ait gardé une sorte d'horreur pour la guerre. La paix était son idéal et son rêve. Il aimait à entrevoir dans l'avenir, il saluait d'avance une époque heureuse où l'on cesserait de vider les différends par les armes, où toutes les vieilles querelles seraient oubliées, où la concorde et la justice régneraient enfin sur le monde,

> Aspera tum positis mitescent sæcula bellis.
> Cana Fides et Vesta, Remo cum fratre Quirinus
> Jura dabunt,

et, parmi les raisons qu'il avait d'aimer Auguste, la plus grande assurément, c'est qu'il lui savait gré d'avoir fermé le temple de Janus et imposé la paix à l'empire. Au moment même où il est forcé par la nécessité de son sujet de raconter des batailles, il ne cesse de gratifier la guerre des épithètes les plus dures (*horrida, insana bella; lacrimabile bellum*). Il se met du parti des mères qui la maudissent, et, dans un vers immortel, il les montre, au premier bruit des combats, serrant leurs enfans contre leur sein,

> Et pavidæ matres pressere ad pectora natos.

Ce sentiment qu'il éprouve, il n'a pu s'empêcher de le communiquer à son héros : Énée fait la guerre comme Virgile la chante, bien malgré lui.

On peut dire, à la vérité, qu'Homère parle quelquefois comme

Virgile. Il lui arrive aussi d'être ému des maux que la guerre fait souffrir aux hommes; quand un jeune homme est tué, il le plaint « de s'endormir d'un sommeil d'airain loin de sa femme dont il a reçu à peine quelques caresses. » Il a des paroles pleines de mélancolie sur le sort des pauvres humains qui sont emportés comme les feuilles des arbres; mais ce n'est qu'un éclair. Une fois qu'il s'est jeté dans la mêlée, il est pris de l'ivresse du combat. Il triomphe avec le vainqueur, il frappe le vaincu sans miséricorde; il est plein d'injures violentes et de cruelles ironies; il lui semble naturel qu'un guerrier menace ses ennemis « de répandre leur cervelle comme du vin et d'atteindre l'enfant jusque dans le ventre de sa mère. » Il ne trouve pas de plus grand bonheur pour Jupiter « que d'être assis à l'écart des autres dieux et se réjouir dans sa gloire en contemplant l'éclat de l'airain, et les guerriers qui tuent et ceux qui sont tués. » L'étrange nature de poète! Il comprend tout, et tout le ravit! Il décrit avec le même plaisir les spectacles les plus contraires, il éprouve avec la même force les sentimens les plus opposés; il se met également dans tout ce qu'il fait sans témoigner pour rien une préférence marquée. C'est là sans doute un des motifs qui ont fait douter de son existence, quoiqu'il soit bien impossible d'imaginer une œuvre qui n'ait pas d'auteur. La personnalité d'un homme se marque par les qualités qui dominent en lui, et c'est d'ordinaire l'absence de quelques-unes d'entre elles qui met les autres en relief. Aussi Homère, qui semble les avoir toutes au même degré, nous paraît-il moins vivant, moins réel, que Virgile dont le caractère se dessine et se précise autant par ce qui lui manque que par ce qu'il possède. Il faut avouer que cette incomparable douceur d'âme, qui en est le trait principal, ne le prédisposait guère à être un chanteur de batailles. Il a fait de son mieux pour imiter son grand prédécesseur; il représente lui aussi des guerriers insolens, implacables, qui coupent des bras et des jambes, qui insultent l'ennemi avant de le combattre, qui le raillent quand il est vaincu, qui marchent sur lui quand il est mort. Mais il a beau faire, le cœur lui manque pour toutes ces horreurs. On sent toujours que le doux poète se fait violence quand il faut être cruel. Quelque talent qu'il déploie dans ces descriptions, il n'y est plus tout à fait lui-même, et nous y trouvons peu de plaisir.

Il semble pourtant qu'il avait un moyen d'introduire un peu plus de variété dans le récit de ces combats et de leur donner ainsi plus d'intérêt pour nous : c'était de profiter des diversités qui se trouvaient entre les peuples italiques avant que Rome les eût réunis sous sa domination et de représenter chacun d'eux avec ses mœurs particulières et les traits de sa physionomie propre. Il a certainement essayé de le faire, et cette tentative mérite d'autant plus d'être

remarquée qu'elle était une innovation. Chez Homère, les Grecs ne diffèrent en rien des Troyens, et ils se ressemblent tout à fait entre eux. Le célèbre catalogue du second livre de l'*Iliade* ne contient guère que des noms propres, avec quelques épithètes générales. Cette longue énumération des peuples qui ont pris part à la guerre de Troie est par elle-même d'un intérêt médiocre. Ce qui fit son importance, c'est que, plus tard, les cités grecques regardèrent comme un titre de noblesse d'y figurer; mais aucune d'elles n'y paraît différente des autres. Virgile aussi, lorsqu'il plaçait, à la fin du VIIe livre de l'*Énéide*, une liste des nations italiennes alliées de Turnus, voulait surtout glorifier leur passé et leur donner une antiquité qui leur fît honneur; mais il ne se contente pas de les énumérer sèchement; il ajoute à leur nom quelques souvenirs de leur histoire, des renseignemens curieux sur leurs usages, des descriptions de leurs costumes et de leurs armes. Il nous montre, par exemple, les Volsques, les Herniques, les gens de Prêneste et d'Anagnia, qui portent une peau de loup sur la tête et qui marchent au combat un pied nu et l'autre couvert d'une chaussure de cuir; les Falisques et les montagnards du Soracte, qui s'avancent en chantant les louanges de leur roi Messapus, le dompteur de chevaux; les Marses, dont le chef est un prêtre qui connaît l'art de charmer les serpens; les Osques, les Auronces, les Sidicins, armés d'un javelot court, qu'ils lancent avec une courroie, et d'une épée recourbée; les habitans de Caprée, d'Abella, ceux des rives du Sarnus, coiffés de casques de liège et tenant à la main de longues piques dont ils se servent à la manière des Teutons. Tous ces détails d'histoire pittoresque, dont on n'avait pas encore abusé, devaient causer un très vif plaisir aux contemporains de Virgile. Aussi le regardaient-ils comme un grand archéologue et un grand antiquaire; mais nous sommes devenus plus exigeans aujourd'hui. On nous a gâtés en nous prodiguant ces sortes de peintures, et nous n'en avons jamais assez. Au lieu de lui savoir gré de ce qu'il a fait, beaucoup sont tentés de trouver qu'il s'est arrêté trop tôt; il leur semble que les diverses nations italiques ne sont pas dépeintes chez lui en traits assez marqués et assez distincts; ils lui en veulent surtout de n'avoir pas tiré plus de profit des Étrusques : il en parle encore moins que des Latins. Si l'on excepte un mot qu'il dit en passant sur le goût qu'ils avaient pour les costumes voyans et les armes éclatantes, il ne met vraiment en saillie qu'un côté de leur caractère, leur passion pour les plaisirs de la table et de l'amour Au milieu d'une bataille, leur chef, Tarchon, qui les voit se sauver devant Camille, leur reproche leur lâcheté en termes amers : « C'est pour Vénus, leur dit-il, et pour ses combats nocturnes que vous gardez votre courage. Vous mêler aux danses de Bacchus quand la

flûte recourbée vous appelle, vous asseoir à une table bien garnie, près d'une coupe pleine, voilà vos amours! voilà vos travaux! Votre joie est complète quand l'aruspice annonce que les dieux acceptent vos sacrifices, et qu'une grasse victime vous attend au fond du bois sacré. » Ces traits sont vifs assurément, mais un poète moderne ne s'en serait pas contenté. Il aurait donné plus de relief et une attitude plus originale à ce peuple singulier dont un auteur ancien disait déjà que, par sa langue et sa façon de vivre, il ne ressemble à aucun autre peuple du monde. Virgile n'a pas voulu le faire, et, pour agir ainsi, il avait sans doute quelque raison. Les écrivains de l'antiquité, les historiens comme les poètes, étaient avant tout des artistes qui se préoccupaient d'abord de l'unité de leurs œuvres. Ils n'en traitaient pas les diverses parties isolément et entendaient que chacune d'elles concourût à l'impression générale. Ils aimaient mieux adoucir certaines teintes trop éclatantes que de risquer de compromettre l'effet de l'ensemble. Nos auteurs n'ont pas tout à fait les mêmes soucis. Dans ce roman de *Salammbô*, où Flaubert semble s'être donné la tâche de refaire, avec des procédés réalistes, l'épopée en prose de Chateaubriand, il est amené, comme Virgile, à énumérer les divers peuples qui forment l'armée mercenaire de Carthage. Sa méthode est très simple : il ramasse partout, sans choisir, toutes les curiosités archéologiques qu'il peut trouver pour en habiller ses personnages. Il nous décrit successivement « le Grec, avec sa taille mince, l'Égyptien et ses épaules remontées, le Cantabre aux larges mollets, les Libyens barbouillés de vermillon, qui ressemblent à des statues de corail, les archers de Cappadoce, qui, avec du jus d'herbe, se peignent de larges fleurs sur le corps, etc. » Chacun de ces traits peut être piquant en lui-même, mais l'ensemble forme le tableau le plus disparate et le plus bizarre qu'on puisse imaginer. Ce n'est pas une armée, ni même une foule, c'est une mascarade. Il nous est impossible de comprendre comment des gens qu'on prend plaisir à nous montrer si différens les uns des autres ont pu concourir à une action commune, devenir l'instrument d'une seule volonté et, sous les ordres d'Annibal, vaincre les légions. Le souci de ce réalisme de détail a fait perdre à Flaubert la vérité générale; il nous donne une série de tableaux de genre au lieu de composer, comme il en avait l'intention, une grande peinture d'histoire. C'est un défaut choquant, et quand on vient de voir le mauvais effet que produisent, chez lui, ces débauches de coloris, je crois qu'on sera moins tenté de reprocher à Virgile la sobriété de ses descriptions.

Les batailles, dans l'*Énéide*, sont donc traitées comme dans l'*Iliade :* il faut en prendre son parti. Virgile, comme Homère, fait alterner les mêlées générales et les combats singuliers; on ne

peut nier que ce procédé ne paraisse, à la longue, un peu monotone. Le récit des combats singuliers est quelquefois très beau : nous aurions, par exemple, grand plaisir à étudier de près, dans le xe chant, la lutte de Turnus et de Pallas, celle d'Énée avec Lausus et Mézence; mais on prend d'ordinaire moins de plaisir aux mêlées générales, c'est-à-dire à ces énumérations de guerriers qui tuent et qui sont tués, sans qu'on puisse toujours distinguer à quelle armée ils appartiennent :

> Cœdicus Alcathoum obtruncat, Sacrator Hydaspem,
> Partheniumque Rapo...

Je fais donc grâce au lecteur de tout le détail des batailles qui se livrent autour du camp troyen. Qu'il suffise de savoir qu'à la fin du xe chant, les Rutules sont entièrement vaincus et qu'Énée les poursuit jusqu'à Laurente, la capitale du roi Latinus, où nous allons essayer de le suivre.

VI.

C'est une entreprise qui n'est pas fort aisée, car il ne reste plus rien de Laurente. On racontait que la vieille ville fondée par Faunus, où le roi Latinus résidait avec sa femme Amata et Lavinia, sa fille, au moment de l'arrivée d'Énée en Italie, avait été plus tard, abandonnée pour Lavinium, comme Lavinium le fut pour Albe et Albe pour Rome. Elle continua pourtant de vivre obscurément, pendant que Rome accomplissait ses grandes destinées; mais elle se fit si bien oublier qu'en 565, pendant les *féries latines*, on négligea de lui distribuer une part des victimes, comme on le faisait pour tous les peuples de la confédération. Heureusement les dieux se souvenaient d'elle : ils témoignèrent leur mécontentement par de nombreux prodiges, et le sacrifice fut recommencé. Il est sûr qu'elle méritait plus d'égards de la part des Romains; elle leur était restée fidèle dans une circonstance grave, au moment où la ligue latine prenait les armes contre eux, quand Lavinium même les abandonnait (1). La guerre finie, on avait décidé, pour recon-

(1) La conduite que tinrent en cette occasion les gens de Lavinium est racontée par Tite Live d'une manière très piquante. Ils avaient hésité longtemps entre les deux partis. Enfin ils venaient de se décider à envoyer des troupes au secours des Latins; mais à peine les premiers soldats avaient-ils dépassé la porte qu'on apprit que les Latins avaient été vaincus. Le général, en s'empressant de faire rentrer son monde, ne put s'empêcher de dire : « Voilà un petit voyage qui nous coûtera cher : *Pro paulula via magnam mercedem esse Romanis solvendam.* » En effet, les Romains punirent durement Lavinium pour l'intention que la ville avait eue de leur nuire.

naître cette fidélité, que le traité d'alliance entre Rome et Laurente serait renouvelé tous les ans, à un jour déterminé. Il faut croire que, dans ce pays où rien ne se perdait, il restait encore, au temps de l'empereur Claude, quelque vestige de l'ancienne cérémonie. On a trouvé à Pompéi une inscription de cette époque où un certain Turranius, personnage vaniteux et pédant, qui paraît avoir beaucoup recherché les dignités religieuses, nous apprend qu'il a été désigné par le peuple de Laurente pour renouveler la vieille alliance avec le peuple romain. Mais ces souvenirs d'un passé glorieux n'empêchaient pas la ville de se dépeupler, et nous avons vu qu'on finit par la réunir à Lavinium, ce qui prouve qu'elle n'avait plus alors beaucoup d'importance. On ignore à quel moment précis elle acheva de disparaître.

Depuis la renaissance, les érudits se sont occupés d'elle à diverses reprises, et ils ont cherché à savoir où elle devait être. On l'a placée surtout à deux endroits différens, situés à peu de distance l'un de l'autre, à la ferme de Tor-Paterno, ou près de Capocotta. Reprenons à notre tour la question et parcourons la contrée pour voir quel est le lieu qui s'accorde le mieux avec les descriptions de l'*Énéide*. Ce petit voyage, par lui-même, n'est pas sans agrément : le pays est curieux, mal connu, plein de grands souvenirs, et je crois que nous n'aurons pas à nous plaindre de nous y être hasardés, quel que soit le succès de nos recherches.

Ce que nous avons de mieux à faire pour ne pas nous égarer en route, c'est de nous mettre tout à fait à la suite de Virgile. Il suppose que le premier souci d'Énée, dès qu'il a pris terre sur les bords du Tibre, est de se concilier l'amitié des gens du pays. A cet effet, il choisit cent de ses compagnons qu'il envoie, sous la conduite du prudent Ilionée, pour saluer le roi Latinus et lui demander son alliance. Ils partent à pied pour Laurente, accomplissent leur ambassade et sont de retour dans la journée. C'est la preuve que la ville de Latinus n'est pas fort éloignée, et tout d'abord nous sommes rassurés sur la longueur du voyage que nous allons entreprendre. Nous voilà donc partis d'Ostie, comme l'ambassade d'Énée, et suivant le rivage. A près de 4 kilomètres, un canal assez large, qui écoule dans la mer les eaux du *stagno di Levante*, nous barre le chemin. Dans l'antiquité comme aujourd'hui, on passait ce canal sur un pont, et l'on a découvert près de là une inscription qui rapporte que certains empereurs (probablement Dioclétien et Maximien) ont réparé ce pont, qui tombait en ruine, et qu'ils l'ont fait dans l'intérêt des habitans d'Ostie et de ceux de Laurente (*Pontem Laurentibus atque Ostiensibus vetustate conlapsum restituerunt*). Le canal formait donc la séparation entre le territoire des deux

villes, et quand nous avons passé le pont, nous sommes sûrs de mettre le pied sur le pays de Laurente.

Un peu plus loin, nous rencontrons un autre souvenir de la vieille cité qui nous prouve que nous sommes bien dans la route qui doit nous y conduire. Au sortir de Castel-Fusano, nous entrons dans une grande forêt qui, sur la gauche, se prolonge jusqu'à Decimo, et que les cartes modernes appellent *Selva Laurentina :* c'est le nom qu'elle portait déjà dans l'antiquité. La forêt de Laurente, avec ses fourrés épais et ses marécages couverts de joncs, était très fréquentée des chasseurs de Rome. Ils y trouvaient en abondance des sangliers très sauvages, qui avaient la réputation de ne pas se laisser prendre aisément. Virgile, pour dépeindre la résistance énergique de Mézence, entouré d'ennemis qui le harcèlent, le compare à un sanglier de Laurente que les chiens ont poussé dans les filets. « Quand il s'y voit enfermé, il s'arrête, frémit de rage, hérisse le poil de ses flancs. Nul n'a le cœur de l'approcher. C'est de loin, à l'abri du danger, que les chasseurs le pressent de leurs traits et de leurs cris. L'intrépide animal fait face de tous les côtés en grinçant des dents et secouant les traits attachés à son dos. » Horace nous dit pourtant qu'il ne méritait pas la peine qu'il coûtait et les dangers qu'il faisait courir. « Comme il vit dans les marais et parmi les joncs, sa chair est molle et fade; il est loin de valoir celui des forêts de l'Ombrie, qui ne se nourrit que de glands. » Mais il faut remarquer qu'Horace n'exprime pas ici son opinion propre; le personnage qu'il fait parler est un professeur de gastronomie, dont il veut précisément railler les délicatesses. D'ordinaire on n'était pas aussi difficile, et Martial croit que c'est faire un beau cadeau à l'un de ses amis que de lui envoyer « un sanglier de Laurente qui pèse un bon poids. » L'excellent Pline le Jeune, qui n'était de sa nature ni guerrier ni chasseur, cédait pourtant à la mode, et quand il se trouvait dans sa maison de campagne, près de la mer, il allait, comme les autres, attendre le sanglier dans les bois; mais il avait une façon particulière de chasser. « Vous allez rire, écrivait-il à son ami Tacite, et je vous le permets volontiers. Moi, ce héros que vous connaissez, j'ai pris trois sangliers, et les plus gros de la forêt. Eh! quoi! Pline? direz-vous. Oui, Pline lui-même. Mais je m'étais arrangé pour ne pas rompre avec mes goûts ordinaires et mon amour du repos. J'étais tranquillement assis près des filets; j'avais sous la main, non pas une lance ou un épieu, mais ce qu'il fallait pour écrire. Je réfléchissais, je prenais des notes; je voulais être sûr, si je revenais les mains vides, d'emporter au moins mes tablettes pleines. Ne méprisez pas cette façon de travailler. C'est merveille de voir comme l'esprit s'anime et s'excite par l'agitation du corps; les forêts qui nous environnent, la solitude, le silence font éclore

en nous les idées. Je vous conseille donc, quand vous irez à la chasse, d'apporter, avec vos provisions, des tablettes pour écrire. Vous reconnaîtrez par votre expérience que ce n'est pas seulement Diane qui se promène dans les bois et qu'on y rencontre quelquefois aussi Minerve. » Les choses n'ont pas beaucoup changé dans la *selva Laurentina* depuis le temps de Virgile et de Pline; les sangliers y abondent toujours, et le roi d'Italie n'a pas de plus grande distraction que de quitter sa sévère résidence de Rome pour aller y chasser de temps en temps.

Le long du rivage, entre la forêt et la mer, s'étend une plaine sablonneuse, bordée par une rangée de dunes, que les gens du pays appellent *tumoletti*. Elle est complètement inhabitée; de Castel-Fusano à Tor-Paterno, pendant près de 9 kilomètres, on n'y trouve pas une maison, et rarement on y rencontre une figure humaine. C'était pourtant autrefois un des lieux les plus peuplés et les plus agréables du monde; nulle part peut-être on ne trouvait réunies et rapprochées tant de riches maisons de campagne. Pline nous dit « qu'elles se succédaient les unes aux autres, tantôt séparées, souvent contiguës, et qu'elles semblaient former autant de petites villes. » Est-ce à dire que la nature du sol ou les conditions du climat aient changé et qu'on y fût alors moins exposé au terrible fléau de la fièvre? Il faut bien le croire, puisque ce pays qui était si peuplé est devenu un désert. Mais le changement n'a pas été si complet qu'on le prétend d'ordinaire, et l'on peut soupçonner que, même à cette époque, il n'était pas sans péril d'y habiter. Pline dit en propres termes « que la côte d'Étrurie, dans toute sa longueur, est dangereuse et empestée ; » et nous savons par Strabon que le pays de Terracine, de Setia, d'Ardée, et en général tout ce rivage était marécageux et peu salubre. Mais il est clair que le mal était beaucoup moins grave qu'aujourd'hui, car Strabon ajoute aussitôt « que le séjour en est cependant agréable et qu'on ne voit pas que la terre y soit moins bien cultivée. » C'était sans doute cette culture qui assainissait le sol, et sans vaincre tout à fait la *malaria*, la rendait plus inoffensive. Il est vraisemblable que, là aussi, comme à Rome, « la première figue amenait quelques fièvres et ouvrait quelques successions, » mais on ne s'en préoccupait guère, et nous verrons que les médecins eux-mêmes avaient fini par recommander à leurs malades le séjour de Laurente. Les Romains en avaient su faire un lieu de repos et de plaisir; il avait pour eux cet avantage qu'ils s'y trouvaient assez loin de Rome pour échapper aux importuns, et qu'ils en étaient pourtant assez près pour s'y rendre en quelques heures : « Je puis, disait Pline, ne me mettre en route que quand j'ai achevé mes affaires et que ma journée est finie. » Aussi ce pays avait-il commencé de bonne

heure à être à la mode. Scipion y venait déjà s'y reposer avec ses amis et y goûter ce plaisir, qui a tant de charme, de se faire jeune un moment quand on se sent à la veille de devenir tout à fait vieux; la tradition aimait à montrer Lœlius et lui jouant comme des enfans avec des coquilles sur le bord de la mer. L'orateur Hortensius possédait aussi à Laurente une villa célèbre dont Varron nous parle avec admiration. Elle comprenait un bois de plus de cinquante jugères (12 hectares), où l'on trouvait une grande abondance de bêtes que l'on avait habituées à se réunir au son de la trompe, ce qui permettait au propriétaire d'offrir à ses hôtes, pendant le repas, un divertissement fort curieux. Le dîner était servi sur une colline; on faisait venir un artiste vêtu en Orphée, avec la longue robe et la cithare; à un signal, pour compléter l'illusion, l'artiste sonnait de la trompette, et l'on voyait accourir de tous les côtés des cerfs, des sangliers, et tous les animaux de la forêt. « C'était, dit Varron, un spectacle aussi beau que celui qu'on a dans le grand cirque, pendant les jeux donnés par les édiles, ou que les chasses qui se font avec des bêtes d'Afrique. » Mais de toutes ces maisons de campagne où les grands seigneurs de Rome passaient une bonne moitié de leur vie, aucune ne nous est aussi bien connue que celle de Pline. Sous prétexte de persuader son ami Gallus de venir le voir, il lui en fait, dans une lettre célèbre, une description détaillée qui la met entièrement sous nos yeux. La lecture de cette lettre est du plus grand intérêt pour tous ceux qui veulent avoir quelque idée des magnifiques villas romaines. On voit à quel point tout y est ménagé pour la commodité de la vie. Il n'y manque, à notre gré, qu'un parc et des terres : une aussi belle maison aurait eu besoin d'être mieux entourée. Pourtant Pline la préfère à toutes ses autres villas, précisément parce qu'il n'y est pas occupé des soucis de la propriété, qu'il s'y trouve plus libre, plus à l'aise, et que n'étant distrait par rien, il y travaille mieux qu'ailleurs. « Ici, dit-il, je n'entends personne dire du mal des autres, et moi-même, je ne médis de personne, si ce n'est de moi, quand je ne suis pas content de ce que j'ai fait. Ici, j'échappe à la crainte et à l'espoir, je me moque de tout ce qu'on peut dire. Je ne m'entretiens qu'avec moi et avec mes livres. O la douce et la bonne vie! L'agréable repos qui vaut bien mieux que ce qu'on honore du nom de travail et d'affaires! O mer, ô rivages, mes vrais cabinets d'étude! Quelle source d'inspiration vous êtes pour moi! » Nous savons aussi sûrement que possible où devait être la villa de Pline, il a pris la peine de nous en indiquer l'emplacement avec tant de précision qu'il n'y a pas moyen de s'y tromper : il nous dit qu'elle est au bord de la mer, à 17 milles (25 kilomètres) de Rome; qu'on peut s'y rendre par la *via Ostiensis* et la *via Laurentina*, mais qu'il faut quitter la

première au onzième mille et la seconde au quatorzième. On peut donc, avec un compas, en marquer exactement la place sur une carte bien faite. C'est à quelque distance de Castel-Fusano, vers le lieu appelé *la Palombara*, qu'on la met ordinairement. Quant à croire qu'en fouillant le sol à cet endroit on pourra en retrouver quelques débris, c'est une illusion et une chimère. Les demeures des particuliers ne sont pas faites pour durer des siècles ; celle de Pline, depuis Trajan jusqu'à Théodose, a dû souvent changer de propriétaire ; et, comme chacun de ses nouveaux maîtres a voulu sans doute l'accommoder à ses goûts et à sa fortune, il est probable que, si elle existait encore à la fin de l'empire, ce n'était plus la même maison. Nibby a donc bien raison de dire qu'il ne reste plus rien d'elle que l'agréable description que Pline nous en a laissée.

VII.

Après avoir parcouru ce désert pendant plusieurs kilomètres, nous apercevons enfin devant nous une vaste habitation, aux formes étranges et massives. C'est Torre di Paterno, ou, comme on dit ordinairement, Tor-Paterno, une très grande ferme, qui appartient au roi d'Italie. Elle est située à peu de distance de la mer, à laquelle conduit une allée d'arbres qui se termine par un petit pavillon construit au milieu des sables du rivage.

Ce qui fait pour nous l'importance de cette ferme, c'est que presque tous les savans prétendent qu'elle est bâtie sur l'emplacement de Laurente. L'illustre antiquaire Fabretti fut, je crois, le premier qui émit cette opinion. A propos d'une inscription qu'il étudiait, et qui avait été trouvée dans cette contrée, il raconta qu'il avait vu à Tor-Paterno des ruines considérables et qu'il ne doutait pas qu'elles ne fussent le dernier débris de la ville de Latinus. Il ajoutait que, comme il avait quatre-vingts ans, il craignait beaucoup de n'avoir ni la force ni le temps d'en donner la preuve. En effet, il ne l'a donnée nulle part, mais on l'a cru sur parole, et son opinion a fait fortune. Quand on arrive à Tor-Paterno, les yeux sont d'abord frappés par une belle inscription moderne, qui affirme que nous sommes bien à Laurente, dans le pays même qui a été le berceau de Rome :

LAVRENTVM

ROMANAE VRBIS INCVNABVLA.

L'inscription rappelle ensuite que, le 13 octobre 1845, le pape Grégoire XVI, amateur zélé de l'antiquité, a visité ces lieux, et que

« les campagnes elles-mêmes tressaillaient d'allégresse de l'honneur que leur faisait le souverain pontife. » Cette noble visite semblait consacrer officiellement le droit de Tor-Paterno à se confondre avec Laurente.

Il est certain qu'on trouve à Tor-Paterno et dans les environs des ruines considérables, et qu'on est tout d'abord porté à croire qu'un lieu où l'antiquité a laissé tant de souvenirs a dû tenir une certaine place dans l'histoire. C'est là le fondement de l'opinion de Fabretti et ce qui lui a donné tant de crédit jusqu'à nos jours. Mais est-il possible un moment d'admettre que ces ruines soient celles d'une ville? Voilà toute la question, et il me semble qu'un examen rapide permet de la résoudre.

C'est surtout autour de la ferme qu'elles sont accumulées; la maison moderne s'est logée tant bien que mal au milieu d'elles, adossant ses petits murs crépis et blanchis à de grandes murailles de briques rouges qui la dominent de tous les côtés. Il faut faire le tour de l'habitation pour se rendre compte de l'étendue et de la grandeur du monument antique. La bâtisse actuelle n'a pu en utiliser qu'une partie. Par derrière, dans une sorte d'enclos attenant à la ferme, on voit se dresser des pans de murs plus hauts et plus massifs que ceux de la façade, soutenus quelquefois par des contreforts. Il n'est pas besoin d'une longue étude pour reconnaître à quel genre d'édifice appartenaient ces débris; on ne peut les voir sans songer aux grandes bâtisses du Palatin, surtout à la villa qu'Hadrien avait construite à Tivoli. Quoiqu'en plus mauvais état et de dimensions plus modestes, ils sont de la même famille et presque du même temps. Nous avons devant les yeux un palais de l'époque impériale; il est facile d'en distinguer les grandes salles, avec leurs portes cintrées et les absides qui en décoraient le fond. Au dehors de la ferme, dans les champs qui s'étendent vers la droite, on rencontre partout des ruines. Ce sont d'ordinaire des masses de béton et de brique qui proviennent de quelque mur ou de quelque voûte écroulées; de temps en temps, des fragmens de murailles mieux conservées, et même des salles dont on devine le plan; à chaque pas, des morceaux de marbre ou de stuc, des chapiteaux et des fûts de colonne d'un bon travail; j'y ai même trouvé un buste sans tête, dont les draperies sont très soignées et qui paraît du temps des Antonins. De l'autre côté, on suit les restes d'un grand aqueduc qui s'avance dans la campagne. Pline fait remarquer que ce pays a le désavantage de ne pas posséder de sources jaillissantes; de son temps, on se contentait d'y creuser des puits, qui, quoique très rapprochés de la mer, donnaient une eau limpide et pure. Il est donc vraisemblable que l'aqueduc qui amenait à grands frais l'eau des montagnes n'a été construit qu'après Trajan.

Une fois notre promenade achevée, il nous devient aisé de résoudre le problème que nous nous posions tout à l'heure. Assurément, ce ne sont pas les ruines d'une ville que nous venons de visiter. Une ville, surtout quand elle est ancienne, comme Laurente, contient des monumens d'époques diverses; de plus, il faut qu'on y trouve les habitations des pauvres à côté de celles des riches. Ici, tout paraît être du même temps; ce qui domine presque partout, ce sont les constructions de brique du siècle des Antonins, et ces débris, tout mutilés qu'ils sont, conservent encore un air de puissance et de grandeur qui ne permet pas de croire que c'étaient des masures de pauvres gens. Nous avons donc devant les yeux la demeure d'un riche, probablement le palais d'un prince. Poussons plus loin nos conjectures et cherchons à connaître quel est l'empereur qui a pu faire ici sa résidence : il n'est pas difficile de le savoir. En 189, Rome fut ravagée par une peste qui causa aux habitans des frayeurs terribles. « On ne rencontrait plus, dit Hérodien, que des gens qui se remplissaient les narines et les oreilles des senteurs les plus fortes, ou qui brûlaient sans cesse des parfums. Les médecins prétendaient que ces senteurs, occupant les passages, empêchaient le mauvais air de pénétrer, que leur force neutralisait la sienne et arrêtait son effet. » Ces remèdes, on le comprend, étaient assez inutiles, et, comme ils n'empêchaient pas les gens de mourir, l'empereur Commode, qui était aussi lâche que cruel, chercha un moyen plus efficace de se soustraire au fléau : il quitta Rome. Ses médecins, parmi lesquels se trouvait peut-être Galien, lui conseillèrent de se réfugier à Laurente. La raison qu'ils avaient pour lui recommander cette ville, c'est « qu'elle était bâtie dans un pays très frais et entourée de bois de lauriers qui lui avaient donné le nom qu'elle portait. » Ils attribuaient sans doute au laurier quelques-unes des qualités que nous accordons à l'eucalyptus. Ce n'est certainement pas à la ville même de Laurente que l'empereur vint demander un asile; il possédait probablement dans le pays quelque maison de campagne qu'il avait fait construire ou embellir et il vint y passer tout le temps que dura la maladie. Rien n'empêche donc de supposer que les grands murs de Tor-Paterno sont ce qui nous reste de la villa de Commode (1).

Mais le problème n'est pas encore tout à fait résolu. En supposant, ce qui me semble certain, que les ruines que nous venons de visiter soient celles d'un palais et non d'une ville, on peut admettre

(1) Gell, dans sa *Topography of Rome,* fait remarquer certaines analogies de construction entre les ruines de Tor-Paterno et celles qui se trouvent sur la voie Appienne et auxquelles on donne le nom de *Roma vecchia.* Ces dernières appartiennent à une villa que Commode a possédée et qu'il a fait réparer. L'architecture des deux édifices lui paraît être du même temps.

que la ville était voisine du palais, et persister à placer Laurente sinon à Tor-Paterno même, au moins dans les environs. Bonstetten se refuse tout à fait à le croire, et il lui semble que ce lieu ne convient aucunement au récit de Virgile. Tor-Paterno, dit-il, n'est qu'à 500 mètres du rivage : Laurente devait être beaucoup plus loin. Dans aucun des combats qui se livrent autour de la ville de Latinus, il n'est question de la mer, tandis que Virgile en parlait sans cesse quand on se battait devant le camp des Troyens. Ce raisonnement a tout à fait convaincu Nibby, et c'est ce qui l'a décidé à reculer Laurente au milieu des terres, jusqu'au *casale di Capocotta*, où il avait découvert quelques débris antiques. Reprenons à notre tour la question, et voyons s'ils ont bien interprété l'un et l'autre ce que nous dit Virgile.

Est-il vrai d'abord qu'il ne soit jamais fait aucune allusion au voisinage de la mer dans les deux derniers livres de l'*Énéide?* Bonstetten l'affirme, et Nibby le répète après lui; mais je crois qu'ils vont trop loin tous les deux. Le roi Latinus, dans le sacrifice qui précède le combat de Turnus et d'Énée, commence par attester la terre, la mer et le ciel qu'il sera fidèle à ses promesses : *cœlum, mare, sidera juro.* Or nous savons que les Romains étaient des gens formalistes et minutieux, qui tenaient avant tout à être parfaitement bien compris de ceux auxquels ils avaient affaire. Aussi, dans les prières qu'ils adressaient aux dieux, avaient-ils l'habitude de toucher ou de montrer les objets dont ils prononçaient le nom, pour qu'il n'y eût aucune confusion possible. Je me figure donc que la mer devait être assez voisine du lieu d'où parlait Latinus, qu'on pouvait au moins l'apercevoir, et que sa main tournée vers elle, au moment où il la prenait pour témoin de sa sincérité, devait rendre son serment plus précis et plus solennel. Un peu plus loin, quand le combat est entamé, il est fait mention d'un olivier sauvage, dédié à Faunus, qui s'élève au milieu de la plaine. « C'était un arbre vénéré des matelots. Quand ils s'étaient sauvés d'un naufrage, ils venaient lui apporter leurs offrandes et suspendaient leurs vêtemens à ses branches. » J'avoue qu'il ne m'est pas possible de supposer que l'arbre « cher aux matelots » fût placé au milieu des terres. Catulle nous apprend que, dans leurs dangers, ils ont coutume de s'adresser « aux dieux du rivage; » c'est aussi à quelque arbre du rivage que, délivrés du péril et en possession de la terre ferme, ils doivent venir suspendre leurs vêtemens humides. Il est naturel qu'ils soient pressés de rendre grâces aux dieux et qu'ils les remercient de leur protection en face même des flots où ils ont manqué périr. Aussi voyons-nous que, dans les paysages antiques qui représentent le bord de la mer, les artistes aiment à peindre de petites

chapelles que la reconnaissance des matelots a parées de guirlandes et de festons.

Voilà quelques raisons de croire que Laurente ne devait pas être loin de la mer; il est vrai qu'il y en a d'autres qui nous empêchent de penser qu'elle en était trop rapprochée. Le XIe chant de l'*Énéide* contient le récit d'un incident militaire qui mérite d'être étudié de près. Je viens de dire tout à l'heure que les batailles de Virgile ressemblent tout à fait à celles d'Homère; il y a cependant à faire une réserve. La guerre, dans l'*Énéide*, paraît moins primitive, plus compliquée, plus savante que dans l'*Iliade*. Chez Homère, chacun combat pour soi et ne suit d'autre inspiration que son courage; il y a plus de discipline et de concert parmi les soldats d'Énée et de Turnus. La mêlée reste toujours assez confuse; mais, à l'exception de ces rencontres furieuses où tout le monde marche en avant et n'a d'autre dessein arrêté que d'aller le plus loin et de frapper le plus fort qu'il peut, on sent, dans la manière ordinaire dont ils combattent, un peu plus d'art et de tactique. Par exemple, Turnus conduit le siège du camp troyen avec une certaine habileté. Messapus, qu'il choisit pour bloquer l'ennemi, commande à quatorze chefs rutules, et chacun d'eux a cent soldats sous ses ordres. On monte la garde, on se relève, on allume des feux de bivouac. Avant d'en venir à l'assaut, on commence par battre la muraille avec le bélier, puis les troupes s'avancent en faisant la tortue, c'est-à-dire en élevant leurs boucliers au-dessus de leur tête pour se mettre à l'abri des projectiles de l'ennemi. Voilà des artifices dont les héros d'Homère ne se sont jamais avisés. Mais ce qui est plus remarquable que tout le reste, c'est la manière dont s'y prend Énée pour emporter Laurente. Les Latins, vaincus sur les bords du Tibre, viennent de s'enfuir; ils se sont réfugiés dans la ville de Latinus, qui va devenir le centre des derniers combats. Énée se décide à les suivre. Oserai-je dire ici que, pour être plus sûr du succès, il imagine un mouvement tournant? Le mot est bien moderne; il n'y en a point cependant qui rende avec plus d'exactitude le procédé dont il va se servir. Placé comme il l'est, à Ostie, ayant devant lui le grand étang qu'on appelle *stagno di Levante*, il peut arriver dans le pays qui lui fait face par les deux rives de l'étang. Il divise son armée en deux corps, auxquels il fait prendre les deux routes différentes. La cavalerie, sous la conduite de Tarchon, s'avance le long du rivage; les fantassins et le gros de l'armée tournent de l'autre côté; mais, au lieu de suivre le bord de l'étang et de ne pas quitter la plaine, ils s'élèvent vers la gauche et s'enfoncent dans les collines. Le poète ne nous dit pas quelle est la raison qui engage Énée à entreprendre cette opération délicate.

Craint-il que les routes sablonneuses de la plaine ne soient mal commodes pour des gens pesamment armés? On peut le croire; mais il est plus probable qu'en débouchant sur Laurente par un chemin qui n'est pas le plus court et le plus naturel, il espère qu'il a plus de chance d'être moins attendu et de surprendre l'ennemi. En ce cas, il se trompe, car Turnus, qui possède des éclaireurs, a découvert ses desseins et se prépare à les déjouer. « Il y a, dit Virgile, dans les replis de la montagne, une vallée profonde, propre aux surprises et aux ruses de la guerre, et qu'entourent de tous côtés des hauteurs couvertes de bois épais; on n'y arrive que par un étroit sentier et par une gorge resserrée, d'un accès difficile. Au-dessus, vers la cime la plus élevée, se cache un plateau qu'on ne connaît pas, poste sûr et commode, soit qu'on veuille de là fondre sur l'ennemi, soit qu'on préfère rester sur la hauteur et rouler d'énormes rochers. C'est là que le chef rutule se rend par des routes ignorées. Il s'empare de la position et s'établit le premier dans la forêt perfide. » Mais tous ses projets sont traversés par des événemens imprévus. Tandis qu'il attend son ennemi, et qu'il espère l'écraser au passage, on vient en toute hâte lui annoncer que la cavalerie de Tarchon a vaincu la sienne et que, ne rencontrant plus aucune résistance sérieuse, elle approche de Laurente et va s'en emparer. Il faut bien qu'il accoure au plus vite pour défendre ses alliés. « Il s'éloigne de la colline qu'il occupait et quitte les bois impénétrables. A peine était-il hors de la vue et entrait-il dans la plaine, qu'Énée, pénétrant dans le défilé, libre désormais, franchit les hauteurs et sort de l'épaisse forêt. Ainsi tous deux marchent rapidement vers la ville et ne sont plus séparés que par un court intervalle. »

Il me semble que, de ce récit, on peut déduire avec quelque probabilité l'emplacement de Laurente. La ville était située dans la plaine, mais adossée à la montagne; assez rapprochée du rivage pour que de là on pût voir la mer, assez près des collines pour qu'en sortant des bois et des hauteurs on tombât sur elle. Ni Tor-Paterno ni Capocotta ne me paraissent remplir entièrement ces conditions. Le premier de ces deux endroits est trop voisin de la mer et trop éloigné des collines; s'il tient la place de Laurente, on ne comprend plus rien à la manœuvre d'Énée, et c'est un détour tout à fait ridicule que d'aller passer par la montagne pour y arriver. L'autre, étant engagé dans la montagne même et situé au-dessus de Pratica, se trouve un peu trop loin du rivage. Strabon, en racontant qu'Énée quitta Laurente pour Lavinium, dit « qu'il s'enfonça dans les terres. » Si l'on place Laurente à Capocotta, l'expression n'est plus juste, puisqu'au contraire de Capo-

cotta à Lavinium, c'est-à-dire à Pratica, on descend pendant plusieurs milles (1). Ainsi, Capocotta ne satisfait pas plus que Tor-Paterno ceux qui essaient de retrouver la vieille ville de Latinus.

Mais alors où donc pouvait-elle être? — Il ne s'agit pas ici, on le comprend, d'en désigner exactement la place et d'en montrer les ruines. Il est très vraisemblable que, selon l'expression du poète, « ces ruines même ont péri ; » et, dans tous les cas, si elles se cachent encore sous quelque amas de decombres, un voyageur qui passe ne peut pas se flatter de les découvrir. Mais il lui est possible au moins de s'en rapprocher. Essayons de le faire ; remettons-nous encore en route, au risque de fatiguer le lecteur, pour tenter d'établir d'une manière approximative la situation de la ville.

Tout à l'heure, on s'en souvient, nous sommes partis d'Ostie et nous avons longé la côte. Prenons cette fois un chemin nouveau. Le récit de Virgile, que nous venons d'analyser, nous prouve que nous ne ferons pas mal de remonter un peu vers les hauteurs. Quand on va de Rome à Tor-Paterno, on traverse successivement trois régions qui n'ont pas le même caractère : c'est d'abord cette vaste plaine ondulée qu'on appelle la *campagna* et qui entoure Rome de tous les côtés ; puis une suite de collines couvertes de bois ; enfin, la plaine qui recommence et s'étend sans interruption jusqu'à la mer. La zone intermédiaire est celle qui frappe le plus le voyageur ; elle commence à Decimo, sorte de ferme fortifiée qui rappelle le temps où, dans toute cette contrée, on ne pouvait dormir que derrière de fortes murailles. Là, le terrain s'élève et l'aspect du pays change ; on entre dans ce qui reste de la forêt de Laurente. Je l'ai traversée au mois de mai, quand tous les buissons étaient en fleur, et, ce qui achevait de rendre pour moi ce voyage charmant, c'est qu'à presque tous les pas les incidens de la route réveillaient dans ma mémoire quelques souvenirs de l'*Énéide*. En passant sous l'ombre des grands arbres, je me rappelais que, dans ces lieux, les Troyens et les Latins étaient venus, après la bataille, couper le bois pour les bûchers funèbres : « A la faveur de la trêve, dit le poète, ils partent pour la forêt et parcourent ensemble la montagne. Sous les coups de la hache le frêne retentit ; on abat les pins, dont la tête touchait la nue ; les coins ne cessent de fendre le chêne et le genévrier odorant, et les chars gémissent sous le poids des ormeaux. » Ce sont encore, comme au temps de Virgile, des frênes, des ormeaux, des chênes et des pins qui bordent la route. Les bûche-

(1) La carte que Gell a placée dans sa *Topography of Rome* donne à Capocotta une situation tout à fait inexacte.

rons, les charbonniers à la mine sauvage, que je voyais de temps en temps sortir de quelque allée sombre, me faisaient songer qu'Énée y rencontrait déjà de robustes paysans armés de bâtons noueux, et il me semblait que j'allais apercevoir, à quelque détour du chemin, le terrible Tyrrhus, « poussant des cris de fureur et brandissant sa hache contre les passans. » A mesure qu'on s'enfonce dans la forêt, la route devient plus accidentée; elle ne cesse de monter et de descendre et les collines se succèdent, coupées brusquement par des vallées assez profondes. C'est le seul endroit où l'on puisse placer avec quelque vraisemblance l'embuscade de Turnus. Énée arrivait sans doute en suivant le fond des vallées, et, sur une de ces cimes couvertes de bois, son ennemi l'attendait en silence. Le paysage, je l'avoue, est moins sombre et moins terrible que Virgile ne le représente, mais il faut bien passer quelques exagérations aux poètes; d'ailleurs, il est naturel qu'au sortir des plaines monotones de la *campagna*, les moindres collines paraissent des montagnes et que les plus petites vallées prennent les proportions de véritables précipices. Nous voilà enfin près de quitter ce que Virgile appelle « les profondes forêts. » A ce moment, se présente à nous Castel-Porziano, un château de belle apparence, qui appartenait autrefois à une noble famille romaine et que le roi d'Italie a réparé et fort embelli pour en faire un rendez-vous de chasse. Ce château, en son état actuel, ressemble à un petit village. Outre la maison du roi, qui paraît modeste, il contient des habitations pour les fermiers, une caserne pour les soldats, avec une *osteria* et un entrepôt de *sali e tabacchi*. Il est placé de façon à offrir de tous les côtés de fort beaux points de vue. Quelques minutes avant d'y arriver, pendant que l'on suit l'avenue de pins qui y mène, si l'on se retourne, on a devant soi le massif des monts Albains, et, dans l'immense plaine que bornent le Soracte et les montagnes de la Sabine, Rome, avec une multitude de villes et de villages qui portent des noms glorieux. Immédiatement après l'avoir quitté, on aperçoit la mer et l'on embrasse une vaste étendue de rivages. Pendant que je m'arrête à jouir de ce spectacle, un souvenir de Virgile me revient encore à l'esprit. C'est ici sans doute, le long de ces dernières cimes, que dut se réfugier la reine Amata, quand, pour dérober sa fille à Énée, elle appela les femmes de Laurente à célébrer avec elle les orgies de Bacchus. D'en bas, on devait entendre leurs hurlemens féroces et les voir passer à travers les arbres, les épaules nues, les cheveux flottans, agitant leurs thyrses couronnés de pampres ou secouant avec fureur leurs torches enflammées. — A partir de Castel-Porziano, la descente devient rapide, et l'on arrive bientôt dans la plaine.

C'est vers l'endroit où l'on y débouche, aux pieds des collines, à 2 ou 3 kilomètres de la mer, un peu plus bas que Capocotta, un

peu plus haut que Tor-Paterno, à peu près à mi-chemin entre Ostie et Pratica que je mettrais volontiers Laurente. Le lieu convient tout à fait aux descriptions de l'*Énéide* et il semble que Virgile nous y conduise par la main.

VIII.

Ce n'est pas le seul service qu'il nous rende : après nous avoir indiqué l'emplacement de la ville, il aide notre imagination à la reconstruire. Il la représente, non pas, comme elle était de son temps, à moitié déserte et ruinée, mais comme il suppose qu'elle devait être à l'époque du bon roi Latinus.

On se souvient qu'Énée, à peine débarqué en Italie, envoie des députés pour solliciter l'amitié des Latins ; nous les avons suivis quelque temps dans le début de leur voyage. Après avoir marché le long de la mer, ils se dirigent vers la gauche et arrivent à Laurente. Ici Virgile nous dépeint le spectacle qu'ils ont sous les yeux. Dans une grande plaine, devant les remparts, toute la jeunesse est réunie. « Les enfans et ceux qui sont à la fleur de l'âge s'exercent à dompter un cheval et guident un char dans la poussière ; d'autres travaillent à courber un arc qui résiste, lancent d'un bras nerveux des javelots flexibles ou luttent entre eux de vitesse ou de force. » La ville est située près d'un grand marais et défendue par de fortes murailles. Sur une hauteur s'élève le palais du roi. Cet édifice auguste, immense, est soutenu par cent colonnes et entouré d'un bois sombre qui a de tout temps inspiré aux Latins un respect religieux. C'est un temple autant qu'un palais. On y tient les assemblées du sénat, et les chefs de la nation y viennent, les jours de fête, s'asseoir à des repas solennels. C'est là qu'à leur avènement, les rois reçoivent le sceptre et que, pour la première fois, les faisceaux marchent devant eux. « Dans le vestibule, de riches statues en bois de cèdre représentant les aïeux du roi. Chacun y est à sa place : Italus, le vénérable Sabinus, qui planta la vigne, tenant encore sa serpe recourbée, et Saturne, et Janus au double visage, et tous les rois, depuis l'origine de la nation, et ceux qui ont reçu de glorieuses blessures en combattant pour la patrie. On y voit aussi, pendant aux voûtes des portiques sacrés, les armes et les chars des vaincus, des haches, des casques, les portes des villes prises, des dards, des boucliers, des éperons enlevés aux navires. Picus lui-même, le roi Picus, dompteur de chevaux, est assis, couvert de la trabée, portant d'une main le bâton augural, de l'autre, le bouclier échancré des prêtres saliens. »

Voilà l'idée que Virgile nous donne du palais de Latinus. Est-ce bien ainsi qu'il devait être, et la description qu'en fait le poète est-

elle de nature à satisfaire entièrement un historien et un antiquaire rigoureux? Pour le savoir, consultons le livre curieux que M. Helbig vient de publier et dans lequel il cherche à éclairer par les monumens l'épopée d'Homère (1). Nous avons, en effet, aujourd'hui, deux moyens pour remonter à ces temps reculés : le premier consiste dans le tableau fidèle qu'en ont tracé les poèmes homériques : l'antiquité y est vivante, et nous pouvons nous contenter de les lire pour la connaître; mais les fouilles qui ont été entreprises dans ces dernières années en Italie et en Grèce nous fournissent un supplément d'information qui n'est pas à mépriser. Après avoir épuisé les premières couches du sol, les explorateurs se sont décidés de nos jours à descendre plus bas. Il n'est guère probable que ces profondeurs où ils pénètrent nous donnent jamais beaucoup de chefs-d'œuvre, mais elles conservent le souvenir d'époques fort anciennes et de temps en temps elles nous en rendent quelques débris. Ce sont des armes de pierre, de bronze ou de fer, des poteries avec des dessins grossiers, et, quelquefois, dans des tombes d'un âge un peu plus moderne, des bijoux, des coffrets de métal, des peintures grossières qui représentent des batailles ou des festins, ces deux plaisirs des peuples jeunes. M. Helbig pense que ces restes, qui sont à peu près contemporains d'Homère, peuvent servir de commentaire et d'illustration à ses vers. Ils font mieux ressortir ce que dissimule souvent pour nous le charme de sa poésie : c'est qu'après tout il vivait au milieu d'une société barbare. Du premier coup, cette société avait atteint en Grèce la perfection dans la poésie, mais les autres arts ne marchèrent pas aussi vite. Nous sommes tentés de croire, quand nous lisons l'*Iliade* ou l'*Odyssée*, qu'il ne lui restait plus de progrès à faire; mais, en voyant les armes et les ustensiles dont elle se servait, nous reconnaissons très bien qu'elle en était encore à ses premiers pas.

Virgile, en composant l'*Énéide*, se trouvait dans un embarras qu'Homère n'avait pas connu. Il ne pouvait pas, comme son prédécesseur, donner aux héros de son poème les mœurs des personnes de son temps. On se serait moqué de lui si les Troyens d'Énée et les Latins de Turnus avaient tout à fait ressemblé aux gens de la cour d'Auguste. Il lui fallait donc les vieillir, et, autant que possible, les ramener à leur époque. Il pouvait rendre, à la vérité, ce travail facile en se contentant de copier Homère, et c'est ce qu'il a fait très souvent; mais souvent aussi il s'est écarté de son modèle. Il est visible, par exemple, que le palais des Latinus, dont on vient

(1) Voici le titre exact du livre de M. Helbig : *das Homerische Epos aus den Denkmälern erläutert.*

de voir la description, a plus de majesté, qu'il est plus somptueux que les demeures des rois de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée*. Homère, parlant de la maison d'Ulysse, nous dit qu'elle est la plus belle d'Ithaque et qu'elle attire d'abord tous les regards, parce qu'elle possède une cour entourée de murs, avec des portes à deux battans, qui ferment bien. Voilà par quelle magnificence elle se distingue des autres! Dans les maisons royales, il n'est pas question, comme chez Latinus, de statues qui remplissent le vestibule, de colonnes qui soutiennent le toit. C'est à peine si la façade est ornée de grandes pierres polies et brillantes sur lesquelles le roi vient s'asseoir pour rendre la justice à son peuple. Les mœurs, comme on voit, sont très simples, et nous sommes au début d'une civilisation. Ce qui le prouve encore mieux, ce sont certains détails que M. Helbig a tirés des poèmes homériques et qui peignent le temps. Dans ces grands appartemens, où les prétendans de Pénélope et la fleur de la noblesse achéenne festinent toute la journée, les restes du repas traînent sur le parquet : on y voit des os de mouton ou de bœuf que les convives se jettent quelquefois à la tête. La salle où l'on mange est celle même où l'on apprête le festin : c'est à peine si l'on a ménagé dans le toit une petite ouverture pour laisser passer la fumée. Du reste, il ne semble pas que l'odeur de la viande grillée parût alors désagréable; au contraire, une bonne maison pour les gens de cette époque était celle où l'on sentait la graisse (κνισσῆεν δῶμα), et c'est à l'intensité même de ce parfum qu'on mesurait son opulence. Ajoutons que devant le palais d'Ulysse s'étale un tas de fumier qui sert de couche au pauvre chien Argus, et qu'il y en a aussi dans la cour de la maison de Priam : « En voilà bien assez, dit M. Helbig, pour conclure que l'atmosphère qu'on respirait alors dans les demeures royales aurait singulièrement agacé les nerfs de nos délicats. »

Aujourd'hui que nous aimons les couleurs crues et les détails expressifs, ces traits sont peut-être ceux qu'un auteur choisirait de préférence pour donner une idée de la vie antique. Si Virgile les a négligés, il ne faut pas en accuser uniquement la timidité de son goût. Il a quelquefois hasardé des peintures hardies et qui ont paru grossières à quelques critiques timorés. On s'est plaint, dans la description des batailles, de le voir insister avec trop de complaisance sur les cervelles qui jaillissent, sur le sang et le pus qui coulent des blessures, et quand il nous dépeint les hoquets d'un vieux pilote qui vient de tomber à la mer et vomit l'eau salée. Heyne se fâche contre lui et reproche à ses exécuteurs testamentaires, Varius et Tucca, de n'avoir pas eu le courage de supprimer ces vers déplaisans. Il ne faut pas croire non plus que, si Virgile donne ordinai-

rement à ses vers un air plus moderne, c'est qu'il n'avait pas l'intelligence ou l'amour de l'antiquité. Parmi ses contemporains, personne ne l'a plus aimée ni mieux comprise. Non-seulement il ne lui répugnait pas de reproduire exactement les mœurs des temps homériques, mais il lui est arrivé de remonter plus haut. Il y a chez lui quelques vestiges d'un passé plus lointain que l'époque de l'*Iliade*. Quand Énée va visiter le roi Évandre dans sa petite bourgade du Palatin, on lui montre, sur les flancs du Janicule et du Capitole, des pans de mur renversés et des débris qui couvrent le sol : ce sont les restes de la ville de Janus et de celle de Saturne. Il y avait donc déjà des ruines du temps de la guerre de Troie ! Dans ces villes détruites vivait une génération d'hommes disparue dont Virgile nous entretient : il nous parle de cette race primitive, née du tronc des chênes et dure comme eux, qui n'avait ni mœurs ni lois ; il nous dit qu'elle ne savait ni atteler les bœufs pour cultiver les champs, ni recueillir les biens de la terre, ni songer au lendemain, qu'elle vivait au jour le jour, secouant les arbres pour en cueillir les fruits ou poursuivant les bêtes dans les forêts. Ces premiers habitans de l'Italie, nous en avons aujourd'hui retrouvé la trace. Les profondeurs du sol, les eaux des lacs, nous ont rendu leurs armes de pierre ou de bronze, leurs ustensiles de terre ou de bois, et jusqu'aux débris de leurs alimens; mais on peut dire que Virgile, qui ne les connaissait pas, les a devinés et entrevus. Il faut voir, dans l'étude de M. Bréal sur la légende de Cacus, comme cette vieille fable a repris chez lui son air antique. Il a su la faire revivre et lui restituer son premier aspect; « semblable à ces sources qui rendent un instant aux fleurs desséchées l'éclat et la fraîcheur, il l'a rajeunie non pas pour un moment, mais pour tous les siècles. » C'est surtout dans la courte invocation des prêtres saliens, par laquelle se termine le récit, qu'il semble avoir retrouvé le ton de la poésie des premiers âges. M. Bréal montre que rien ne peut donner une idée plus exacte des poèmes védiques que ce morceau, et qu'il ne s'y trouve pas un vers qu'on ne puisse commenter avec des centaines de vers tirés des Védas. « N'est-il pas intéressant, ajoute-t-il, de trouver dans le chef-d'œuvre de la poésie savante un fragment qui tiendrait sa place parmi les créations de la poésie la plus spontanée qui ait jamais été ? C'est le privilège du génie : il peut réveiller des échos endormis depuis des siècles. »

Il est donc certain que Virgile était capable de s'enfoncer par moment dans l'antiquité la plus reculée ; mais le dessein qu'il se proposait dans son œuvre ne lui permettait pas d'y séjourner longtemps. Souvenons-nous qu'il n'écrivait pas seulement pour le plaisir des curieux ; il avait d'autres prétentions que de satisfaire quelques

pédans qui lui auraient volontiers fait une loi de ne jamais s'écarter d'Homère. Il s'adressait à tout le monde; aussi bas que les lettres pouvaient descendre, il voulait trouver des lecteurs pour qui son poème fût une œuvre vivante. Au lieu de se perdre dans le lointain des âges, où peu de personnes l'auraient suivi, et de construire à grand'peine une création d'archéologue qui n'aurait intéressé que quelques savans, il essaya de mettre sous les yeux de ses contemporains un monde où ils pouvaient se reconnaître. Si l'on étudie avec soin ses derniers livres dans lesquels l'action se passe sur le sol italique, on verra qu'il y a presque partout introduit les usages de son pays et de son temps (1). Ceux qui lisaient l'*Énéide* étaient charmés d'y retrouver des coutumes qui leur étaient familières ; ils se sentaient rapprochés de ces personnages qu'ils voyaient agir comme on agissait autour d'eux. De cette façon, le poète se trouvait atteindre cette masse profonde de lecteurs qui ne prennent intérêt qu'à ce qui les touche et qui ne se hasarderaient pas facilement dans un pays où tout leur serait nouveau. L'œuvre de Virgile n'est donc pas une de ces constructions en l'air qui flottent dans le vide. Le récit du passé y repose sur le présent et l'imagination s'appuie sur la réalité. Ces fables qui, à tout moment, prennent pied dans l'histoire donnent au lecteur l'illusion de la vérité et de la vie.

A cet avantage il s'en joignait un autre, qui n'était pas moins précieux pour Virgile. Comme Horace, son ami, comme tous les autres poètes de ce temps, il s'était fait le collaborateur d'Auguste; il travaillait avec passion à l'affermissement de sa dynastie, à la durée de ses réformes, pensant que c'était le meilleur moyen de servir son pays. Auguste poursuivait en ce moment une entreprise difficile : il cherchait à concilier autant que possible le présent avec le passé; il tenait à garder du gouvernement qu'il venait de détruire tout ce qui pouvait convenir au régime qu'il avait fondé. Pour sauver les institutions anciennes de la ruine dont elles étaient menacées, il était utile de montrer qu'elles dataient de loin. Chez un peuple conservateur par nature, comme les Romains, avoir existé longtemps était une raison pour exister toujours. En les vieillissant, Virgile les rendait plus vénérables et plus sacrées. C'était notam-

(1) C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, qu'avant d'entamer la guerre contre Énée, les Latins ouvrent solennellement le temple de Janus, et qu'ils ont soin de dresser un grand étendard, comme on le faisait à Rome sur le Capitole, dans des circonstances semblables. Ils ne manquent pas non plus de faire prêter serment à ceux qui se présentent pour prendre les armes, tandis que les nouveaux soldats, pour se donner du cœur, frappent de leurs épées sur leurs boucliers. C'est un usage qui était encore pratiqué dans l'armée romaine du temps d'Ammien Marcellin.

ment son intention quand il représentait les jeunes gens de Laurente s'exerçant à conduire des chars, à lancer des javelots, à courir, à lutter ensemble autour de la ville. La coutume imposait ces occupations à la jeunesse romaine, et les gens sages y attachaient une grande importance : il leur semblait qu'on ne pouvait les négliger sans s'exposer à perdre la vigueur du corps et l'énergie de l'âme. Horace, qui, dans ses vers, se met toujours du parti de la vertu et des vieilles mœurs, reproche durement à Lydie d'inspirer à un jeune homme une folle passion qui lui fait oublier ses devoirs : « Dis-moi, au nom des dieux, Lydie, pourquoi tu es si ardente à causer sa perte? D'où vient qu'il évite les travaux du Champ de Mars et qu'il ne peut plus supporter la poussière et le soleil? Pourquoi s'éloigne-t-il de ses camarades quand ils domptent un cheval rebelle? Pourquoi craint-il de se jeter dans les eaux jaunes du Tibre et ne nous montre-t il plus avec fierté ses bras tout noircis des meurtrissures du disque? » Évidemment, il y avait alors beaucoup de jeunes Romains qui, au lieu d'aller au Champ de Mars, passaient la matinée chez Lydie. Horace veut leur faire honte de leur mollesse. Virgile arrive au même résultat par un détour : il vieillit ces usages pour leur donner plus d'autorité et rendre ceux qui les abandonnent plus criminels : le moyen qu'on ose déserter des exercices que tant de siècles ont respectés et qui se pratiquaient déjà du temps du roi Latinus!

Par malheur, ce n'était pas une entreprise aisée de rapprocher ainsi le présent et le passé. En plaçant dans l'*Énéide* les usages de son temps, Virgile se créait de grandes difficultés. Quelle figure allaient faire ces coutumes d'une époque récente transportées dans des siècles aussi antiques? Ne s'exposait-il pas, en les y introduisant, à des disparates choquantes, et pouvait-il trouver quelque moyen de donner à une œuvre aussi bigarrée une apparence d'unité? Il y a réussi par un procédé très simple : voulant mêler ensemble l'ancien et le moderne, il rajeunit l'un et vieillit l'autre, de façon qu'ils finissent par se rencontrer à mi-chemin. C'est ainsi qu'il a su créer une sorte d'antiquité moyenne où la fable et la réalité, la légende et l'histoire, l'ancien et le moderne peuvent vivre côte à côte sans qu'on soit choqué du mélange.

Pour être frappé comme il convient de l'habileté du poète et lui rendre justice, il faut regarder son œuvre de très près; à quelque distance une teinte uniforme enveloppe ses récits; tout semble d'abord fait d'une pièce et coulé d'un jet; mais, quand on s'approche, on aperçoit les retouches; on distingue, on peut compter les détails et les incidens divers dont ce bel ensemble est formé. C'est un travail de critique qui paraît quelquefois minutieux, mais

qui a l'avantage de nous faire mieux apprécier l'art divin de Virgile. Pour ne pas sortir de la ville de Laurente et du palais de Latinus, qui nous occupent en ce moment, de combien d'élémens distincts ne se compose pas cette savante peinture! Que d'âges différens y sont réunis! Le palais est soutenu par des colonnes, comme un édifice romain de l'époque impériale; mais, en même temps, il est entouré d'un bois épais, comme un dolmen druidique. Le vestibule est décoré de statues en bois de cèdre; grave anachronisme, puisque nous savons par Varron que Rome est restée plus de deux siècles sans en élever dans ses temples. Est-il croyable qu'il y en eût à Laurente, trois cents ans avant la fondation de Rome? Il est vrai que Virgile essaie de donner aux siennes une apparence romaine et un air antique : c'est Janus avec ses deux visages, c'est Picus en costume d'augure, le bâton recourbé à la main, comme on représentait Romulus. Sous ce costume, on est moins choqué de les voir dans la maison de Latinus. Mais voici que nous remontons bien plus haut encore : au milieu de l'*atrium*, à quelques pas de ces statues, on trouve ce qui a précédé les statues même dans la vénération des peuples, un de ces grands arbres qui étaient honorés comme l'image des dieux avant qu'on eût appris à donner à la divinité une figure humaine. C'est un laurier, au feuillage sacré, que tout le monde respecte, et qui cause une sorte de terreur superstitieuse à ceux qui passent sous son ombre.

La religion de Latinus est un peu comme son palais; elle se compose de pratiques empruntées à des époques et à des contrées diverses. Quand il veut consulter l'oracle au sujet du mariage de sa fille, il s'en va près de la source albunéenne, « d'où s'exhalent des vapeurs empestées, » immole cent brebis et, couché sur leur toison, attend que, pendant la nuit, le dieu fasse savoir sa volonté. C'est un genre de divination fort célèbre chez les Grecs et dont on usait encore du temps d'Aristophane. Mais Latinus emploie aussi les plus anciens rites de la religion romaine. Il a sa fille qui le sert à l'autel, lorsqu'il sacrifie, comme la vestale sert le pontife, et c'est une voix sortie de la profondeur des forêts qui lui apprend ce qu'il doit faire, la Voix qui parle (*Aius Locutius*), comme l'appelaient les vieux Romains. La figure du roi paraît d'abord tout à fait dessinée sur celle de Nestor; il aime, comme lui, les vieilles histoires et les raconte volontiers. Virgile lui a pourtant donné une physionomie qui lui est propre. On sent à certains traits que c'est un Latin et qu'il règne sur cette nation « vertueuse par nature et qui n'a pas besoin que les lois la contraignent à être juste. » Son caractère a quelque chose de plus honnête, de plus doux, de plus pacifique. Ce n'est pas un despote qui se décide seul et ne prend l'avis de

personne : il a son conseil, qu'il réunit dans les occasions graves. Ainsi fait du reste Agamemnon, qui ne manque pas non plus de consulter les chefs grecs toutes les fois qu'il faut prendre quelque décision importante. Dans ces assemblées, on parle beaucoup : les héros grecs et latins, comme ceux de nos chansons de geste, sont déjà des orateurs intarissables; on les a élevés pour être, selon le mot d'Homère, « diseurs de paroles et faiseurs d'actions. » Il y en a, parmi eux, qui soutiennent l'autorité, d'autres qui la combattent. Celui qui représente l'opposition, dans l'*Iliade*, c'est Thersite. Homère, qui aime les rois, fils des dieux, a fait de ce rebelle un portrait peu flatté. « De tous les guerriers réunis sous les murs de Troie, il n'y en avait pas de plus affreux. Il était bancal et boitait d'un pied. Ses épaules relevées resserraient sa poitrine, et sur sa tête en pointe flottaient quelques cheveux épars. » Il est clair qu'un homme ainsi fait doit en vouloir de sa laideur au genre humain tout entier. Le Thersite de Virgile, Drancès, a une tout autre apparence; c'est un homme riche, important, beau parleur, qu'on écoute volontiers et qui sait couvrir des plus beaux prétextes ses ressentimens personnels. De même que Thersite déteste Agamemnon, il est le mortel ennemi de Turnus. Les motifs qu'il a de lui en vouloir sont de ceux qui ne se pardonnent pas : il est vieux et l'autre est jeune; on l'accuse de manquer de cœur dans les combats et, naturellement, il en veut à tous ceux qui ont la réputation d'être braves; il possède la fortune et n'a pas la considération; il appartient par sa mère aux plus grandes maisons, la famille de son père est inconnue. Il fait donc partie de cette catégorie de gens que nous appelons aujourd'hui des déclassés, parmi lesquels se recrutent d'ordinaire les mécontens. Je ne puis m'empêcher de trouver que ce portrait a une apparence bien moderne. On ne peut guère imaginer un personnage comme Drancès et le faire bien parler que lorqu'on a vécu sous un régime libre, que l'on connaît, pour l'avoir éprouvé, l'importance qu'y peuvent prendre les médiocrités jalouses et les moyens dont elles se servent pour rabaisser le mérite éclatant. En créant ce type, Virgile songeait certainement aux luttes obscures et aux basses discordes dans lesquelles s'étaient usées les dernières années de la république.

On voit qu'il y a là beaucoup d'emprunts faits à des époques et à des sociétés différentes, mais on les devine plus qu'on ne les aperçoit clairement. Pour faire ressortir les nuances diverses dont est formé ce morceau, j'ai été forcé de les exagérer. En réalité, elles se fondent dans une couleur uniforme. La merveille est d'avoir su si bien les unir qu'on ait peine à les distinguer. Presque partout Virgile y a réussi, et, si l'on excepte quelques passages où le mélange est

moins habile et la soudure plus apparente, on peut dire qu'à prendre le poème dans son ensemble, les pièces de rapport sont si industrieusement rapprochées qu'elles finissent par faire un tout harmonieux. Les élémens qui composent l'œuvre sont pris un peu partout, mais le poète ne doit qu'à lui le lien qui les rattache et le milieu dans lequel il les a placés. C'est son originalité véritable; pour encadrer ses récits et grouper ses personnages, il a créé une antiquité de convention, à la fois large et souple, une sorte d'âge crépusculaire, où les hommes et les choses de tous les temps peuvent se rencontrer sans surprise, et il a su donner à sa création une apparence étonnante de vérité et de vie. Voilà ce que les autres écrivains de son temps n'ont pas toujours su faire. Beaucoup de ceux qui, autour de lui, faisaient profession d'aimer l'antiquité ne la comprenaient guère; il est presque le seul qui en ait eu l'intelligence autant que le goût. Le vieux Varron, si amoureux du passé, Tite Live, dont l'esprit, comme il le dit lui-même, avait tant de plaisir à se faire antique, quand ils ont voulu écrire l'histoire de ces temps primitifs, n'ont pas pu les faire revivre. Au contraire, les tableaux que Virgile en a tracés, quoiqu'ils soient souvent de fantaisie, se sont imposés à toutes les mémoires, et quelques découvertes que l'archéologie nous ménage, je crois qu'on peut résolument affirmer que l'imagination des lettrés se figurera toujours Laurente et le palais de Latinus comme il nous les a représentés.

IX.

Il nous faut sortir de Laurente et quitter ce palais, où l'on trouvera peut-être que nous sommes trop longtemps restés, si nous voulons assister à la dernière scène de l'*Énéide*. C'est en dehors de la ville, dans la plaine qui s'étend des montagnes à la mer, que va se passer le drame par lequel s'achève le poème.

Le combat de Turnus et d'Énée est annoncé d'avance et préparé avec soin. Énée, le premier, suggère aux envoyés des Latins, qui viennent lui demander une trêve, ce moyen facile de terminer tout à fait le différend. L'un d'eux, Drancès, s'empresse de rapporter à Turnus la provocation de son ennemi, et Turnus a trop de cœur pour ne pas l'accepter du premier coup. Mais les dieux qui veillent sur ses jours ont soin de retarder tant qu'ils le peuvent une lutte dans laquelle il doit succomber et le protègent plus qu'il ne le voudrait. Dans le premier combat qui se livre autour du camp troyen, comme Turnus cherche Énée avec fureur et que celui-ci ne le fuit pas, il semble que leur rencontre soit inévitable. Junon trouve pourtant un moyen de les séparer. « Elle forme d'une vapeur légère

une ombre sans consistance qui ressemble à Énée, la revêt d'armes troyennes, lui prête de vaines paroles, des sons sans idées et lui donne la démarche du héros. Tels sont les fantômes qui voltigent, dit-on, après la mort; tels les songes qui se jouent de nos sens assoupis. » Turnus, trompé par la ressemblance, se met à poursuivre le faux Énée jusque dans une barque où il se réfugie. Dès qu'il y est entré, la déesse rompt le câble qui attachait la barque au rivage et le malheureux, malgré ses supplications, est emporté par les vagues loin du champ de bataille, où ses compagnons le cherchent, où son ennemi l'attend. Une autre fois, les circonstances semblent plus graves et plus pressantes encore. Tout est prêt pour le combat singulier; on est en train d'en régler les dernières conditions; un autel se dresse au milieu de la plaine, devant lequel Énée et le roi Latinus s'engagent, par des sermens solennels, à respecter ce qui a été convenu; les deux armées sont réunies pour assister à la lutte suprême de leurs chefs. A ce moment, la sœur de Turnus, Juturna, qui a été aimée de Jupiter et qui, en échange de cet amour, a reçu l'immortalité, excite les Rutules à ne pas laisser leur roi s'exposer pour eux. La pitié les saisit quand ils voient ce jeune homme se mesurer à un adversaire qui leur paraît plus redoutable; l'idée leur vient d'éviter à toute force une lutte dont ils prévoient l'issue. Un trait, qui part tout à coup de leurs rangs, va frapper un des chefs de l'armée troyenne et voilà la mêlée qui recommence. Ce combat imprévu et improvisé est assurément un des plus originaux de toute l'*Énéide*. La fureur transporte les deux partis et ils tout arme de tout. On se bat autour de l'autel où l'on vient de jurer que l'on ne se battra plus; il arrive même qu'un des combattans saisit un tison enflammé, qui a servi au sacrifice, et le jette au visage d'un ennemi qui s'avance. « Sa longue barbe prend feu, dit le poète, et l'on sent au loin l'odeur qu'elle exhale en brûlant. » Ces divers incidens ne servent pas seulement à reculer la fin du poème et à lui permettre d'atteindre une juste étendue, ils sont fort habilement ménagés pour accroître notre impatience. Quand enfin s'accomplira ce combat, tant de fois prévu et tant de fois différé, tous les esprits excités par l'attente en suivront les péripéties avec un intérêt plus passionné.

Virgile donne à cette grande lutte une scène digne d'elle. Figurons-nous, dans cette plaine aujourd'hui déserte, d'un côté Laurente et ses hautes murailles, de l'autre le camp troyen avec ses portes et ses retranchemens. Sur les remparts de la ville, au sommet des tours, se pressent les femmes, les gens du peuple, les enfans, qui regardent. Les deux armées entourent le champ de bataille, chacune conservant son rang, comme si, d'un moment à l'autre, on allait avoir à

reprendre la lutte interrompue; en attendant, les lances, qui vont être un moment inutiles, sont enfoncées en terre et les boucliers reposent contre elles. Les chefs voltigent au milieu des soldats, brillans d'or et de pourpre. Tous les yeux sont tendus vers cet espace vide, où va se jouer le sort des deux peuples. Le ciel n'est pas moins attentif que la terre à ce grand spectacle; Junon, pour en être plus rapprochée, s'est arrêtée sur les hauteurs du Mont Albain, d'où l'on aperçoit nettement la ville de Latinus et les deux armées, tandis que Jupiter, dans sa demeure céleste, tient en ses mains les balances dans lesquelles il pèse les destinées des mortels.

Le récit de ce combat est un des morceaux les plus dramatiques et les plus saisissans de l'*Énéide*. On voit bien, en le lisant, que le poète n'était pas épuisé par la longue course qu'il avait faite; il arrivait sans fatigue à la fin de son œuvre, l'esprit aussi vif, le talent aussi jeune que lorsqu'il l'avait entreprise. La mort le surprit à cinquante et un ans en pleine possession de son génie. S'il avait continué de vivre, non-seulement il aurait mis la dernière main à l'*Énéide* et nous l'aurait laissée plus parfaite, mais nous posséderions sans doute aussi ce poème philosophique auquel il pensait, dit-on, pendant les loisirs que lui laissait la composition de son épopée et qui devait être l'œuvre mûrie et sereine de ses dernières années.

Je crois inutile de reprendre ici et d'analyser ce beau récit : tous les lecteurs de Virgile l'ont devant les yeux; qu'il me suffise de marquer en quelques mots ce qui me paraît en être le caractère distinctif. Le dernier combat d'Achille et d'Hector dans l'*Iliade* a certes une très grande importance : on sent bien qu'il va décider du sort de Troie; mais enfin la chute de la ville n'en est pas la conséquence immédiate et elle doit survivre quelque temps encore à la mort de son plus ferme défenseur. On ne peut dire non plus que le combat soit prémédité; les deux adversaires ne se cherchaient pas, et c'est le hasard qui les met aux prises. Après une défaite des siens, Hector n'a pas voulu s'enfuir comme eux; il s'est arrêté devant les portes Scées et attend l'ennemi. En réalité, il est si peu résolu à se battre avec Achille qu'il s'enfuit dès qu'il l'aperçoit. Chez Virgile, au contraire, tout est parfaitement réglé et décidé d'avance. Turnus a pris congé d'Amata et de Lavinia; Énée a dit adieu à son fils. Des maîtres du camp ont choisi et préparé le lieu où ils doivent se rencontrer. C'est une grande plaine unie et nue, et, pour n'y laisser aucun avantage dont l'un des combattans puisse se prévaloir au détriment de l'autre, on a rasé les quelques arbres qui pouvaient y pousser. Un sacrifice solennel a précédé le signal de la lutte. Tandis que les prêtres immolaient un jeune porc et une brebis blanche,

les chefs des deux armées, tournés vers le soleil qui se levait et dont les premiers rayons coloraient la cime des montagnes, tenant dans la main des gâteaux de farine salée, ont invoqué tous les dieux et pris l'engagement d'accepter l'issue du combat comme un arrêt du destin. Selon qu'Énée ou Turnus remportera la victoire, les Troyens ou les Latins seront définitivement les maîtres, et le sort des deux peuples est attaché à la fortune de leurs champions. C'est donc une sorte de jugement de Dieu qui se prépare, et il est impossible de suivre dans Virgile tous les détails de ce combat en champ clos sans songer à des récits semblables qui se trouvent dans nos chansons de geste. Là aussi des chevaliers en viennent aux mains en présence d'un peuple réuni, et on nous les montre, avant de combattre, adorant des reliques, prêtant des sermens solennels, donnant des gages de bataille. Ce qui complète l'illusion, c'est qu'ici, comme dans beaucoup de tournois chevaleresques, une femme est le prétexte et le prix de la lutte. « Dans cette arène, dit fièrement Turnus, il nous faut conquérir la main de Lavinia. »

Illo quæratur conjux Lavinia campo.

Quelque émotion qu'on éprouve à lire, dans l'*Iliade*, le combat d'Hector et d'Achille, il contient certains incidens dont nous ne pouvons nous empêcher d'être un peu surpris. Par exemple, il nous déplaît qu'à la vue d'Achille Hector se sauve « comme une colombe tremblante devant l'épervier, » et qu'il ne se décide au combat que quand il n'a plus aucun moyen d'y échapper. Nous avons tort assurément, et il n'y a rien de plus naturel et de plus vrai que ces timidités subites et ces hésitations momentanées en face d'un grand péril; mais nous avons beau faire, elles nous semblent aujourd'hui déplacées chez un héros. Aussi sommes-nous reconnaissans à Virgile de nous les avoir épargnées. Sans doute, Turnus s'enfuit, comme Hector, mais seulement quand l'arme dont il se sert s'est brisée dans sa main et qu'il reste sans défense. « Il court alors çà et là et décrit mille tours incertains; » il se rapproche de ses soldats, que la frayeur rend immobiles; il les appelle par leur nom, il les prie avec instance de lui donner son épée, et, dès qu'il l'a reçue, il recommence bravement la lutte. Ce qui nous choque aussi dans le récit d'Homère, c'est la part que les dieux prennent au combat. En réalité, la victoire leur appartient. Minerve ne cesse pas d'aider Achille, qui est le plus fort, et lui rapporte son javelot, qu'il a lancé sans succès; elle trompe indignement Hector, qui est le plus faible, en lui faisant croire que son frère Déiphobe va combattre à ses côtés; ce n'est que lorsque la lutte

est engagée et qu'Hector a besoin du secours de son frère qu'il s'aperçoit qu'il est seul et que le faux Déiphobe a disparu. Chez Virgile, les dieux s'annulent en se partageant : si Juturna rend à Turnus son épée, Vénus permet à Énée de retirer son javelot, qui s'est enfoncé dans le tronc d'un olivier sauvage. De cette façon, l'intervention de la divinité n'efface pas le mérite des hommes; la victoire est bien leur œuvre personnelle, et c'est leur valeur propre qui décide du succès final. Il est curieux de constater qu'entre les deux poètes, le sentiment de l'honneur s'est raffiné, et que Virgile connaît déjà et respecte certaines délicatesses, ou, si l'on veut, certains préjugés que nous subissons encore aujourd'hui.

Ses personnages, quand on les compare à ceux d'Homère, donnent lieu aux mêmes observations. Quoiqu'Énée joue à peu près le rôle d'Achille et que le poète ait voulu par momens lui en prêter le caractère, il en diffère autant que possible. Dans son combat avec Turnus, il pousse jusqu'à l'excès le respect de la foi jurée. Quand les Latins, rompant violemment la trêve, recommencent la lutte, il ne croit pas d'abord que leur parjure l'autorise à violer son serment. Sans armes, la tête nue, il veut arrêter les siens qui essaient de se défendre ; et, pendant qu'il les empêche de répondre aux coups de l'ennemi, il est lui-même blessé. Ce qui est encore plus remarquable, c'est que le poète a su lui conserver son humanité et sa douceur jusque dans la scène sanglante de la fin. Là surtout se marque la différence de son caractère et de celui d'Achille. Nous avons le cœur serré, en lisant l'*Iliade*, des dernières violences du héros grec. Non-seulement il tue Hector sans miséricorde, mais il ne répond à ses touchantes prières qu'en regrettant « de ne pas pouvoir manger sa chair palpitante. » Le pieux Énée, au contraire, se laisse attendrir par les paroles de Turnus. Il allait même lui pardonner lorsqu'il aperçoit le baudrier de Pallas, son jeune ami, que Turnus n'a pas épargné, malgré son âge, et dont il s'est approprié les dépouilles. On comprend qu'à cette vue sa colère se ranime et on lui pardonne de n'écouter qu'un juste ressentiment. Ce n'est pas Énée, c'est Pallas qui se venge et frappe Turnus par la main d'un ami :

Pallas te hoc vulnere, Pallas
Immolat.

Turnus ressemble davantage aux héros d'Homère et c'est sur leur modèle qu'il est fait. Il a pourtant aussi quelques traits qui lui appartiennent et où se marque l'époque de Virgile. Il me semble surtout plus sensible à ce que nous appelons le point d'honneur.

Lorsque, trompé par sa sœur qui veut le sauver à tout prix, il a suivi le faux Énée et que la barque où il s'est imprudemment jet l'emporte loin de la bataille, sa douleur est vive et il n'y a rien de plus touchant que ses plaintes. « Puissant Jupiter, s'écrie-t-il, m'avez-vous donc jugé digne d'une telle infamie? Que vont dire de moi tous ces braves gens qui m'ont suivi et que je livre à la mort sans les y accompagner? Que faire? Quel abîme assez profond s'ouvrira sous mes pas? Vous du moins, ô vents, ayez pitié de moi. Entraînez cette barque contre les rochers; Turnus lui-même vous en conjure. Brisez-la sur ces écueils, où ne puissent jamais plus m'arriver les reproches de mes amis et le cri de mes remords! » Ne semble-t-il pas qu'on entend certains héros de nos chansons de geste? C'est le même accent de générosité, la même ardeur chevaleresque, le même souci scrupuleux de l'honneur. Turnus est avant tout occupé de sa réputation; il ne veut pas que personne puisse l'accuser de félonie, et il aurait pris volontiers pour sa devise ces mots de notre Roland :

Que mauveise chançun de nus chantet ne seit!

Si j'ai tenu à signaler ces rapports qu'on entrevoit entre l'*Énéide* et les poèmes du moyen âge, c'est qu'ils me semblent avoir quelque importance. Il est utile de faire voir comment Virgile, qui se rattache si volontiers au passé, donne aussi quelquefois la main à l'avenir; quand nous savons ce qu'il y a d'ancien et de nouveau chez lui, nous comprenons mieux le rôle qu'il a joué dans l'histoire des lettres. Placé sur la limite de deux âges, et, par une chance heureuse, participant de l'un et de l'autre, il a servi d'intermédiaire entr'eux. C'est par lui que nous abordons l'antiquité; il nous en donne l'accès, il nous conduit et nous guide vers elle. Entre elle et nous, il forme une sorte de trait d'union; et, en ce sens, Baillet avait raison de dire « qu'il est le centre de tous les poètes qui ont paru avant et après lui. »

Voilà les réflexions dont je ne pouvais me défendre pendant que j'essayais de me figurer le combat d'Énée et de Turnus dans la plaine de Laurente. Je crains qu'elles ne m'aient entraîné bien loin. Les lecteurs trouveront sans doute que je les ai trop longtemps retenus sur cette plage déserte, à la recherche de villes ignorées dont il ne reste plus de débris. Mais on risque de s'attarder en route quand on voyage avec Virgile, et c'est un compagnon dont on a grand'peine à se séparer.

GASTON BOISSIER.

ÉTUDES

POLITIQUES ET RELIGIEUSES

LES CATHOLIQUES LIBÉRAUX ET L'ÉGLISE DE FRANCE DE 1830 A NOS JOURS.

II[1]

L'EMPIRE, LE SYLLABUS, L'INFAILLIBILITÉ.

Quand, avec l'assentiment public du clergé et des catholiques, Montalembert revendiquait à la tribune la liberté de l'église au nom des libertés modernes, ses collègues et ses adversaires ne se faisaient pas faute de l'accuser d'être dupe de son inexpérience. Des hommes plus mûrs ou plus prévoyans pouvaient, lui répondait-on, sans cesser d'être libéraux, se croire tenus de refuser ou de marchander une liberté qui, une fois acquise et complète, serait déniée comme un péril ou comme un crime à tous ceux qui n'acceptent pas le joug de l'orthodoxie. « Je regimbais alors avec une

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

bonne foi indignée, écrivait plus tard l'orateur désabusé, contre ce que je croyais une calomnie sans prétexte et sans excuse. Je suis obligé de reconnaître que l'objection de mes contradicteurs était fondée et que leur appréhension a été cruellement vérifiée (1). »

Cette objection, l'éternelle objection opposée aux « cléricaux » chaque fois qu'ils osent se réclamer de la liberté, il suffit de l'apparition d'un maître, qui semblait promettre un protecteur, pour que la presse religieuse se hâtât de la justifier avec une impudente ingénuité. On comprend la tristesse et l'irritation des hommes qui s'étaient pour ainsi dire portés garans de la sincérité de leurs coreligionnaires. Non-seulement ils se voyaient abandonnés de leurs soldats, mais ils voyaient les déserteurs leur enlever leurs armes, ce qui seul leur pouvait permettre de vaincre, la confiance publique dans leur bonne foi. Devant une défection qui les réduisait pour longtemps à l'impuissance, les catholiques pour lesquels la liberté n'avait pas seulement été un déguisement tinrent à prouver qu'ils n'étaient pas « complices de cette duplicité; que, s'ils n'avaient pas, eux aussi, jeté le masque, c'est qu'ils n'en avaient jamais porté. » Aussi personne, dans aucun parti, ne se montra plus sévère que ces catholiques pour ce qu'ils appelaient le revirement effronté, l'éclatante palinodie de la presse religieuse. Jamais ils ne la lui pardonnèrent : ils tinrent par-dessus tout à ne pas laisser oublier que si, depuis le milieu du siècle, les champions de l'église étaient divisés, la faute n'en était pas aux partisans de la liberté, que ce n'étaient pas eux qui avaient modifié leurs voies et changé les couleurs du camp catholique. Sur ce point, en effet, aucun doute : les lettres privées confirment, nous l'avons vu, les documens publics (2). Cette scission, qui, en réalité, dure encore, a été le fait des intransigeans qui, après s'être, durant quinze ans, réclamés des libertés modernes, se sont tout à coup avisés qu'elles étaient contraires aux principes sociaux et au dogme chrétien. Pour comprendre l'attitude réciproque des deux factions durant plus de trente ans, leurs ardentes controverses politiques et religieuses, les débats auxquels leur rivalité a condamné l'église, il ne faut pas perdre de vue ce point de départ. Ainsi seulement s'expliquent les différentes phases de la longue lutte dont nous allons essayer de retracer les péripéties et de rechercher les conséquences.

(1) Montalembert, *OEuvres complètes*, Avant-propos, p. xxxv.

(2) On s'étonne qu'un écrivain, d'ordinaire aussi bien informé et aussi soucieux de la vérité que l'historien du dernier concile, ait pu prendre le change à cet égard et dire que les catholiques libéraux s'étaient séparés de leurs amis pour former un petit groupe à part. (Émile Ollivier, *l'Église et l'État au concile du Vatican*, t. I., p. 303.)

I.

Dès le lendemain de la scission, les divergences entre ces frères ennemis s'accentuèrent sur le terrain scolaire et politique pour bientôt s'étendre au domaine religieux. Une fois émancipé de la tutelle des politiques, l'esprit excessif et intolérant de la presse catholique se donna partout carrière. A peine *l'Univers* avait-il, sur l'injonction de Rome, suspendu sa campagne contre la loi de 1850, qu'il en entreprenait une autre contre l'enseignement classique et les auteurs païens. C'était une manière détournée de revenir, malgré l'intervention du nonce, sur la loi de l'enseignement, qui reconnaissait au gouvernement le droit de fixer les programmes. Dans sa répulsion pour la libre antiquité grecque et romaine, la feuille ultramontaine semblait vouloir proscrire tout ce qui n'était pas de l'Écriture et des pères, de même que le calife Omar condamnait au feu tout ce qui n'était pas le Coran. Les Grecs et les Latins ont de tout temps été suspects aux ennemis de la liberté; *l'Univers* les accusait de corrompre le cœur aussi bien que l'esprit de la jeunesse. A l'entendre, Homère et Virgile n'étaient bons qu'à paganiser les générations chrétiennes. C'était toucher à l'un des points sensibles l'évêque d'Orléans, qui prenait plaisir à faire jouer par les élèves de son petit séminaire Sophocle en grec. En vain ce défenseur des classiques se retranchait-il derrière l'autorité de saint Basile et des pères de l'église; en vain rappelait-il que les humanités avaient été l'honneur du clergé français et des congrégations enseignantes. Pour mettre fin à cette controverse, il ne fallut rien moins qu'une nouvelle intervention de la nonciature. Dans l'intervalle, tout le clergé en avait été ému. La question se liait à la direction des séminaires, et la presse catholique avait pour la première fois laissé percer la prétention de régenter l'épiscopat. L'église n'était pas encore accoutumée à de pareilles façons; M. Dupanloup avait lancé un mandement contre *l'Univers* et quarante-six évêques avaient signé une déclaration portant que les actes épiscopaux n'étaient pas justiciables des journaux. Quinze ans plus tard, on n'eût pas rencontré une telle hardiesse dans l'épiscopat.

C'était de la politique qu'étaient nés les dissentimens des catholiques, c'était dans la politique surtout qu'ils devaient se manifester et s'envenimer. Le coup d'état de 1851 et la constitution de 1852 avaient consommé la scission. Le principal organe catholique, qui, selon le mot d'un de ses adversaires, changeait de drapeau sans changer de caractère, avait tour à tour été orléaniste, républicain, fusioniste, bonapartiste, se montrant disposé à soutenir

les régimes les plus divers, sans doute parce qu'il n'était dévoué qu'à l'ultramontanisme. Il semblait alors avoir pour devise le *Victrix causa diis placuit* du poète païen. Faisant bon marché des libertés publiques et de la parole jurée, il avait au nom de l'église salué le coup d'état et applaudi au rétablissement de l'empire. Non content d'acclamer la dictature subrepticement relevée en France, *l'Univers* s'était plu à railler les vaincus, à les conspuer et à les bafouer, piétinant avec joie sur les libertés et les libéraux. « La France, disait-il quelques jours après le premier plébiscite, la France rejettera le parlementarisme comme elle a rejeté le protestantisme, ou elle périra en essayant de le vomir... Le peuple a dit à un homme : « Mes orateurs me fatiguent, débarrasse-moi, gouverne-moi (1). » A cette époque où le pays, si longtemps enclin à l'idolâtrie de la parole, se montrait dédaigneux des joutes oratoires, les pieux panégyristes de l'absolutisme allaient jusqu'à faire l'apologie du silence au nom de l'évangile, qui proscrit les paroles inutiles. Ces nouveaux adeptes du culte de la force et de la fortune condamnaient le fond comme la forme des revendications libérales; ils ne craignaient pas de nier la notion même du droit humain, interdisant le mot droit à la bouche des peuples comme à celle des individus, sous le prétexte, erroné du reste, que ce mot ne se rencontre point dans l'Écriture.

On vit ainsi durant des années le tribun ultramontain prêcher, au nom de Dieu et au nom du peuple, l'absolutisme spirituel et temporel, se complaisant à faire l'éloge de l'inquisition, de la Saint-Barthélemy, de la révocation de l'édit de Nantes, de tous les crimes et de toutes les fautes dont l'église avait le plus d'intérêt à se laver; se faisant, au profit du nouveau césarisme, le théoricien de la force et du despotisme militaire; enseignant, suivant un sophisme que, par une significative rencontre, j'ai retrouvé à l'autre extrémité de l'Europe chrétienne, — chez les slavophiles moscovites, — que toute constitution rompait l'unité sociale et établissait un dualisme dont le résultat était d'annuler l'un par l'autre les deux termes du régime constitutionnel.

Or, parmi les vaincus du coup d'état et de l'empire, parmi les orateurs dont *l'Univers* se réjouissait de voir les lèvres closes, se trouvaient les plus vaillans champions de l'église, notamment les auteurs de la loi de 1850. Ils étaient tombés avec la tribune, d'où leur voix avait si fortement retenti pour la défense de la religion et de la papauté. L'un d'eux, il est vrai, leur premier chef, esprit ardent, impétueux, primesautier, Montalembert, s'était, durant quelques jours, en partie sous l'influence de *l'Univers*, ral-

(1) *Univers* du 26 décembre 1851.

lié, lui aussi, au coup d'état; ce fut la tache et le remords de sa vie. Lui qui, dès sa jeunesse, s'était fait gloire d'être l'amant de la liberté, il avait, depuis les journées de juin, devant les excès commis en son nom, oublié que, selon la belle image empruntée à l'Arioste par Macaulay, celui qui adore vraiment la liberté doit savoir lui garder sa foi sous quelque déguisement qu'elle se présente. Lorsque celle qu'il s'était habitué à vénérer comme une fée bienfaisante lui avait apparu sous la forme d'un serpent, il l'avait reniée et l'avait laissé écraser. Ce jour-là, Montalembert, pourrait-on dire, avait montré le côté faible des libéraux catholiques et, par malheur aussi, de bien d'autres, car le crime le moins pardonnable de l'anarchie, c'est, en la défigurant, de rendre la liberté odieuse. L'amour de Montalembert pour elle n'allait pas sans une certaine dose d'illusion, et il avait eu peine à lui pardonner ses déceptions. « Les rois sont remontés sur leurs trônes, s'écriait-il avec amertume le 19 octobre 1849 ; la liberté n'est pas remontée sur le sien, elle n'est pas remontée sur le trône qu'elle avait dans nos cœurs. »

Cette défaillance ne fut pas de longue durée; quelques jours de dictature suffirent à le désabuser. Avant même que l'empire fût officiellement rétabli, Montalembert protestait avec une fougue indignée contre l'avilissement des doctrines hardiment serviles qui, au nom de l'évangile, prétendaient vouer la France à l'absolutisme. S'il avait paru lui-même admettre le renversement de la tribune, ce n'était, affirmait-il, que comme une punition temporaire des fautes passées, comme une courte diète de malade, jamais comme un régime normal et définitif. Aussi mettait-il, dès 1852, une sorte de passion à flétrir ce qu'il appelait l'éphémère coalition du corps de garde et de la sacristie, et, d'une plume brûlante comme un fer rouge, il marquait sans pitié le front de ces pontifes de la force, de ces chantres du succès qui, après s'être prosternés devant la démocratie de 1848, avaient déjà rallumé leurs encensoirs pour de nouvelles idoles (1).

La présidence décennale avait laissé Montalembert entrer au corps législatif, l'empire restauré l'y poursuivait bientôt devant ses tribunaux pour lui en fermer la porte aux premières élections. L'orateur catholique ne pouvait avoir de place sous un régime qui s'annonçait comme le règne du silence. Si sa voix retentit encore en dehors d'une assemblée dont les murs étaient calfeutrés de façon à ce qu'aucun écho n'en arrivât au public, ce fut à l'étranger, à Malines. Pendant que Montalembert descendait de la tribune pour n'y plus remonter, le compagnon de ses premières luttes, Lacor-

(1) *Des Intérêts catholiques au XIXe siècle*, 1852.

daire, abandonnait la chaire de Notre-Dame et, bientôt après, Paris et la prédication. Il sentait, lui aussi, sans qu'on lui eût formellement interdit la parole, que sa voix avait quelque chose de trop vibrant pour le voisinage des Tuileries, de trop strident pour la nouvelle ère impériale.

Le nouveau régime se piquait de protéger la religion, mais cette protection même inspirait peu de confiance à la plupart de ceux qui se souvenaient de la restauration et des périls d'une étroite alliance du trône et de l'autel. Dès le 3 décembre 1852, dans un mandement épiscopal, M. Dupanloup, un de ces hommes auxquels aucun régime n'eût pu fermer la bouche, demandait pour l'église « la seule chose qui ne la compromît jamais, la liberté, » ajoutant, non sans intention, qu'il n'y avait pas moins d'honneur pour elle « à garder sa liberté sous Constantin, qui la protégeait, qu'à se montrer héroïque sous Dioclétien, qui la persécutait. » Les laïques, à plus forte raison, sous la direction de M. de Falloux et de Montalembert, ne dissimulaient pas qu'ils n'avaient de confiance dans la liberté religieuse que lorsqu'elle était assurée par les libertés générales. Les anciens chefs du parti catholique se trouvaient ainsi, comme sous Louis-Philippe, mais en de bien autres conditions, rejetés dans l'opposition et, comme sous la république, enchaînés à l'alliance des libéraux, dont *l'Univers* leur faisait, dès 1849, un crime.

II.

Pendant toute la durée du second empire, la lutte entre les deux fractions du camp catholique devait continuer avec des armes inégales, les libéraux, privés du grand instrument de la polémique moderne, n'ayant aucun journal quotidien à opposer aux ultras. Grâce à ce défaut de concurrence et à la tacite complicité du gouvernement impérial, l'organe attitré du servilisme politique et religieux, le champion de la théocratie entée sur le césarisme, s'empara peu à peu dans l'église de France d'une véritable dictature. Le clergé, qui avait longtemps témoigné tant de défiance pour la presse, en devint en quelque sorte le prisonnier. Nulle part elle n'a exercé une autorité plus absolue et moins discrète. *L'Univers* avait repris les procédés et les méthodes de *l'Avenir* en en répudiant les doctrines. Non moins que La Mennais en 1830, il prétendait, inconsciemment peut-être, gouverner l'épiscopat et dominer l'église, parlant avec la même hauteur une langue presque aussi éloquente, plus souple et plus vive, mais dont le ton moqueur et le tour trivial semblaient souvent déplacés sous le portique du temple. Et

cette fois l'apôtre, tour à tour léger et véhément, incisif et pathétique comme un acteur propre à tous les rôles, le tribun religieux tenant à la fois de Bossuet et de Voltaire, de Molière et de Rabelais, qui du haut de sa chaire quotidienne morigénait le clergé, jouant devant lui, chaque matin, amis et ennemis, travestissant et chargeant sans scrupule grands et petits, mêlant le comique au sacré et l'injure à l'onction, n'appartenait même pas à la hiérarchie. C'était un simple laïque, sans théologie, sans philosophie, sans lettres même et sans latin, dont il ne retint jamais que quelques bribes ramassées çà et là, aussi peu ecclésiastique, aussi peu chrétien par tempérament qu'il était journaliste de vocation, dont l'empire s'expliquait peut-être moins par la verve endiablée de sa polémique que par la terreur de ses sarcasmes sans merci, de son persiflage acéré, de ses morsures envenimées. On comprend que, dans le haut clergé, les représentans de la tradition et de la hiérarchie eussent peine à supporter une telle domination au profit d'une sorte de radicalisme ultramontain ; mais la tyrannie était si forte que la plupart la déploraient en secret sans oser s'en plaindre en public. « L'église de Dieu, écrivait dès 1849 M. Dupanloup, ne peut, en aucune façon, être ainsi gouvernée par le journalisme. Tous les évêques, sauf deux ou trois (et encore, je n'en connais qu'un), en gémissent. Si le saint-siège par le nonce n'arrête pas le *laïcisme journaliste*, le mal ira loin (1). » Les jésuites, tels que le P. de Ravignan, partageaient à cette époque les appréhensions de M. Dupanloup (2). Le Vatican, bien que cette puissance nouvelle dans l'église s'exerçât dans le sens des prétentions romaines, n'avait pas les yeux entièrement fermés sur les périls de cette intrusion du journal dans le sanctuaire, et encore moins sur les inconvéniens des vivacités mondaines et des violences profanes de cette polémique. Plus d'une fois, comme nous l'avons déjà vu, Rome en arrêta les attaques et en modéra la passion; mais, tout en regrettant parfois les écarts, les excès de langage ou d'idées de la feuille qui prétendait parler en son nom, tout en lui donnant souvent d'inutiles conseils de charité et d'esprit chrétien, le saint-siège était trop loin pour apprécier l'impression de pareils procédés sur le public français. En outre, depuis ses déceptions de 1848, Pie IX était lui-même enclin aux idées extrêmes; il se montrait en tout cas moins soucieux de prudence et de politique que la plupart de ses prédécesseurs. La papauté enfin, de tous côtés en butte aux attaques d'une presse sans scru-

(1) Lettre de M. Dupanloup à la princesse B... (15 septembre 1849.)

(2) Dans une lettre de l'évêque d'Orléans du 27 février 1850, je rencontre ces lignes : « Quant à *l'Univers*, le père de Ravignan me disait avant-hier qu'il enlevait aux évêques le gouvernement de l'église : c'est vrai; et je lui ai répondu qu'il enlevait aux supérieurs le gouvernement de sa compagnie. »

pule, trouvait dans le grand journaliste ultramontain un athlète trop redoutable, une plume trop faite à la guerre, un instrument trop sûr pour le briser ou le désavouer. Rome est du reste peu pressée d'intervenir dans les querelles de ses enfans, elle n'aime pas à trancher d'autorité les discussions qui se livrent autour d'elle. Qu'on se rappelle la première grande feuille ultramontaine : *l'Avenir*. En dépit de toutes ses témérités de forme et de pensées, malgré l'antipathie générale du haut clergé. La Mennais n'eût pas été condamné s'il n'eût lui-même exigé un jugement du pape.

Quoi qu'il en soit, la domination d'un journal dans l'église, à l'heure même qu'elle affichait officiellement le plus de dédain ou de méfiance de la presse, restera l'un des spectacles les plus singuliers de l'histoire religieuse du siècle. La plus grande partie de l'épiscopat en était attristée, M. Dupanloup surtout, qui, avec son tempérament de lutteur, sentait mieux que personne la puissance de la presse dans le monde moderne. Il craignait qu'avec des journaux dirigés par des laïques, la direction des affaires ecclésiastiques ne risquât de se déplacer et d'échapper aux chefs naturels de l'église, de manière à ce qu'on vît chez elle la queue mener la tête. Aussi l'un de ses projets favoris, durant toute sa vie, avant 1848 comme après 1870, fut-il d'avoir à sa disposition un organe quotidien, vœu qu'il put réaliser durant quelques années, avec *l'Ami de la religion* en 1848, avec *la Défense* plus tard. Mais, si précieux que soit pour le clergé un pareil instrument, la possession n'en est pas sans dangers. Il y a là de toute façon pour l'église une sérieuse difficulté pratique. Aux mains des laïques, la presse religieuse menace de subalterniser le clergé et les évêques; aux mains des chefs de la hiérarchie, rédigé par des plumes épiscopales ou ecclésiastiques, un journal présente des inconvéniens d'un autre genre et souvent non moindres. Toujours est-il que, durant sa longue guerre avec *l'Univers*, l'évêque d'Orléans se vit le plus souvent réduit pour toute arme aux brochures, aux revues, aux mandemens, aux lettres à son clergé. C'était là un duel inégal où, faute de pouvoir porter les derniers coups, la victoire devait rester au journaliste.

En vain, dans un mandement de 1852, l'évêque demandait-il publiquement « si quelques laïques, abusant de la puissance que leur donnait un journal, pouvaient dans l'église, chaque matin, parler de tout et à tous, décider à temps et à contretemps, prendre dans les plus graves questions de doctrines et de conduite l'initiative du jugement, de la décision, de la condamnation; si, lorsqu'un évêque donne à ses prêtres des instructions pour les éclairer et les diriger, il serait permis à *l'Univers* de venir se mettre entre l'évêque et ses prêtres pour enseigner les prêtres après et contre leurs évê-

ques (1). » Le laïcisme, ainsi dévoilé par une bouche épiscopale, régnait en maître sur la portion la plus nombreuse du clergé, et ce qui navrait l'âme des évêques et des pasteurs les plus clairvoyans, c'est que, à l'inverse de ce qu'on aurait pu croire, cet ascendant des laïques s'exerçait toujours dans le sens le plus opposé à l'esprit de la société laïque, dans le sens le plus étroit, le plus outré; c'est que toute leur politique n'était qu'une sorte d'anachronisme fait pour scandaliser les peuples et effaroucher le siècle. Malgré les protestations de l'évêque d'Orléans et les plaintes éloquentes de Montalembert contre les modernes inquisiteurs, un journal n'en continuait pas moins à s'établir en face des évêques et du saint-siège comme le défenseur de la foi et le censeur de l'épiscopat. Et ce rôle dénoncé par M. Dupanloup comme contraire à l'esprit et aux règles de l'église, comme attentatoire à l'ordre hiérarchique, ce journal le remplissait avec une superbe assurance, se réservant le monopole de l'orthodoxie, traçant à son gré autour des consciences fascinées le cercle hors duquel il n'y a plus de catholiques, « tranchant précipitamment, témérairement, violemment toutes les questions religieuses, et, quand une fois il les avait tranchées, ne tolérant aucune dissidence, de quelque part et de quelque haut qu'elle vînt. » Tous ceux qui n'acceptaient pas docilement ses oracles se transformaient pour lui en ennemis de l'église ou de la papauté, en mécréans, en hérétiques. Ainsi en fut-il de ses anciens amis les catholiques libéraux, devenus les plus odieux de ses adversaires (2).

Selon ses procédés habituels, *l'Univers* chercha à transporter le différend du terrain politique, où il avait pris naissance, sur le terrain religieux, où les ultras espéraient avoir définitivement raison des libéraux, se flattant, après les avoir rendus suspects à Rome, de leur faire clore la bouche par la suprême autorité ecclésiastique. Pendant que les uns, demeurés fidèles aux croyances de leur jeunesse, persistaient, en dépit de la banqueroute de leurs espérances, à maintenir la compatibilité de la foi et des libertés publiques, les autres érigeaient hardiment leur incompatibilité en dogme, faisant du libéralisme une révolte contre l'église et l'enseignement du Christ. L'orthodoxie des Montalembert, des Lacordaire, des Dupanloup même,

(1) L'abbé Lagrange, *Vie de Mgr Dupanloup*, t. II, p. 130.

(2) Il est à remarquer que les défiances de M. Dupanloup et de ses amis pour *l'Univers* et le journalisme étaient bien antérieures à leur rupture avec M. Veuillot. Dès 1844 et 1845, alors qu'il ne s'était encore manifesté entre eux aucune divergence de principes, les chefs du parti catholique, inquiets des procédés de *l'Univers*, avaient essayé de le placer sous la surveillance d'un comité ayant à sa tête M. Dupanloup. Le plan avait échoué devant les résistances du directeur du journal.

était habilement et sournoisement mise en suspicion, si bien que, dans le clergé, beaucoup se demandent encore si c'étaient là de vrais catholiques. Les contempteurs de la société moderne qui se plaisaient à confondre l'ordre spirituel et l'ordre temporel prêtaient à leurs adversaires la même confusion, s'imaginant ou feignant de croire que le libéralisme des catholiques libéraux débordait sur le domaine religieux. C'était là une erreur ou un artifice de polémique. Ce que ses adversaires s'obstinaient à dénommer le catholicisme libéral, comme si c'eût été un catholicisme de nouvelle sorte, est toujours, nous l'avons déjà remarqué, resté purement politique, étranger à la sphère religieuse ou théologique, à la discipline aussi bien qu'au dogme. Les plus hardis de ses adeptes ont pris eux-mêmes soin de le constater : s'ils invoquaient la liberté, ce n'était pas à la façon de Luther, contre le pouvoir spirituel et l'église; c'était la liberté dans le sens moderne, vis-à-vis du pouvoir civil et de la force brutale. C'était, comme disait Lacordaire, « la liberté, qui n'est que le respect des convictions d'autrui, qui ne touche en rien au dogme, à la morale, au culte, à l'autorité du christianisme, qui lui retire seulement le secours du bras séculier, se confiant à la force intime et divine de la foi qui ne saurait faillir faute d'un glaive matériel levé contre l'erreur (1). » Il est vrai que cela même en était trop pour les panégyristes convaincus des plus sombres pages de l'histoire du moyen âge. Il n'en reste pas moins certain que, dans cette école « catholique libérale, » il n'y eut jamais sous ce rapport, rien de comparable à ce qu'on a plus récemment appelé le protestantisme libéral. Pour trouver quelque chose d'analogue chez des catholiques, il faut descendre à l'obscure et impuissante école de Bordas-Demoulin et de Huet.

Une pareille équivoque servait trop bien les intérêts des ultras pour qu'ils y renonçassent. Faute de mieux, on affichait la crainte que les avances des libéraux ou des politiques à la société moderne s'étendissent à l'esprit moderne et à la science incrédule. On donnait à entendre qu'ils étaient prêts à transiger sur le dogme, « qu'ils conseillaient d'abroger quelques disciplines surannées, de rayer du symbole quelques articles insignifians (2). » Un catholique se permettait-il de combattre la rouille de la superstition qui ternit si souvent la vertu des âmes simples, montrait-il de la défiance pour de prétendus miracles, pour de nouvelles apparitions de la Vierge ou pour les ineptes prophéties en circulation dans certain milieu, il était accusé de rationalisme et de naturalisme en même temps

(1) Lacordaire, *Discours sur la loi de l'histoire*, 1854.
(2) Voir M. de Falloux, *le Parti catholique*.

que de libéralisme, triple note infamante, que, tout en se déclarant captif de l'orthodoxie, Montalembert, vieilli, réclamait avec une fierté triste (1). Au lieu d'attribuer toutes les victoires du christianisme à l'intervention directe du ciel et à des prodiges surnaturels, un écrivain avait-il l'audace de découvrir dans les grandes révolutions religieuses la trace des lentes influences historiques et de l'enchaînement naturel des faits, on lui jetait à la face le nom barbare de « naturiste. » Tel fut, par exemple, le reproche encouru par le prince Albert de Broglie, quand il préludait à ses belles études sur l'histoire moderne par ses curieuses recherches sur l'église et l'empire romain au IVe siècle. Il est vrai que la critique de cette étroite et jalouse orthodoxie s'en prenait également aux morts, à commencer par les gloires les plus solides de l'église de France, de Bossuet aux bénédictins de Saint-Maur. On eût dit que, non contens de proclamer l'antagonisme de la religion et de la liberté, ces singuliers défenseurs du catholicisme eussent voulu persuader le siècle de l'incompatibilité de la foi et de la science, de l'orthodoxie et de l'histoire.

Mais le grand crime, le grand grief pour les doctrinaires du double absolutisme, l'hérésie contenant en germe toutes les autres, c'était toujours le libéralisme, à la fois fils et père de « l'indifférentisme. » Denaturant les idées les plus connues des catholiques demeurés fidèles à la liberté, *l'Univers* devait finir par les convaincre d'avoir secrètement formé dans les ténèbres une secte nouvelle. La fameuse formule que Montalembert eut le regret de se voir dérober par Cavour : « L'église libre dans l'état libre, » fut présentée comme la devise ou le mot d'ordre de la secte, et interprétée dans un sens manifestement étranger à Montalembert et à ses amis, comme si elle comportait la séparation de l'église et de l'état ou la subordination de l'église au pouvoir civil. Une inscription commémorative, placée par Montalembert dans la chapelle de son château de La Roche-en-Brénil, devait, au plus fort des malheurs de la France, entre le siège de Paris et la commune, être dénoncée comme le manifeste de cette secte et le témoin révélateur des « mystères » célébrés par Montalembert et ses amis, MM. de Falloux, de Broglie, Cochin, sous les auspices de M. Dupanloup (2).

(1) Montalembert, *Introduction des Moines d'Occident.*

(2) Voyez *l'Univers* du 8 mars 1871 et *le Correspondant* du 25 mai 1874. La formule de Montalembert avait de son vivant même été l'objet de tels commentaires qu'il lui avait fallu l'interpréter, et finalement l'amender, si ce n'est l'abandonner. A : « L'église libre dans l'état libre » il substitua : « L'église libre dans la nation » ou « la patrie libre, » afin d'enlever tout prétexte à ceux qui lui reprochaient de vouloir mettre l'église dans l'état. L'inscription de marbre de la Roche-en-Brénil, dont *l'Univers* fit

III.

Cette hérésie, dont la feuille ultramontaine dévoilait ainsi tardivement les fastes occultes, on s'était flatté de l'étouffer à jamais sous l'encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus*. On voyait dans ce dernier la bulle *Unigenitus* de ces nouveaux jansénistes, non moins dangereux et non moins haïs que les solitaires de Port-Royal, et l'on se réjouissait qu'un pareil coup leur vînt d'un pape qui les avait naguère encouragés de ses exemples, du pontife patriote et libéral dans lequel l'Italie et la France avaient salué « l'ange de la conciliation. » Le *Syllabus* éclata comme un coup de foudre en décembre 1864, quelques jours après la divulgation de la convention du 15 septembre, comme une réponse du Vatican à un arrangement qui disposait de lui sans lui.

Ce n'était cependant pas, ainsi que l'a écrit le père Curci (1), un document bâclé à la hâte ou un coup de tête de Pie IX. Chez le pape, revenu de ses premières illusions et leur gardant les rancunes d'un esprit déçu et d'un cœur blessé, c'était un projet déjà ancien. Dès 1862, lors de la canonisation des martyrs japonais, il avait confidentiellement fait consulter les évêques, rassemblés à Rome, sur un semblable *catalogue* d'erreurs; le mot *syllabus*, on le sait, n'a pas d'autre sens. M. Dupanloup, qui ne pouvait être soupçonné de redouter de nouveaux combats, avait averti le cardinal Antonelli de l'orage que ne manquerait pas de soulever une pareille publication (2). Ce premier *Syllabus*, emprunté, paraît-il, presque mot pour mot, au mandement d'un évêque français, fut mis de côté; mais, sous le règne de Pie IX, la Prudence, dont la figure allégorique décore tant de salles du palais apostolique, avait perdu au Vatican une bonne part de son vieil empire. Un nouveau *Syllabus*, cette fois extrait des actes mêmes du pontificat de Pie IX, parut à l'improviste, et de toutes parts, dans la presse comme dans les chancelleries, cette sorte de manuel des erreurs contemporaines ou de code des anathèmes fut accueilli comme une décla-

tant de bruit, porte déjà : *Ecclesia libera in libera patria*. La soupçonneuse orthodoxie de la feuille ultramontaine n'en vit pas moins une hérésie dans la préposition *in*, *dans*, si bien qu'à la fin Montalembert et ses amis se contentèrent de dire : « L'église libre *et* la patrie libre. » On voit jusqu'à quelles arguties descendaient ces polémiques. Ce qu'il y a de curieux, c'est que l'inscription de la Roche-en-Brénil fut en 1871 opposée par certains catholiques à M. Cochin, et que, de nouveau, en 1874, elle fut l'occasion de virulentes attaques contre le duc de Broglie et le ministère qu'il présidait.

(1) *Il Vaticano Regio tarlo superstite della Chiesa*, 1884.

(2) L'abbé Lagrange, *Vie de Mgr Dupanloup*, t. II.

ration de guerre à la société moderne. Ainsi l'entendaient d'un commun accord et les catholiques, qui en avaient provoqué l'apparition, et les incrédules, contre lesquels étaient dirigées les foudres pontificales. L'église, à la grande joie de ses pires adversaires comme de ses enfans aveugles, semblait confesser elle-même son incompatibilité avec la civilisation et le progrès modernes. Elle semblait prendre à son compte le terrible dilemme posé aux peuples, depuis le XVIIIe siècle et la révolution, par les ennemis déclarés du catholicisme, et dire à son tour qu'il fallait choisir entre elle et la liberté, entre les convictions du citoyen et les espérances du chrétien. La papauté paraissait souscrire officiellement à la plus grave des accusations lancées contre elle; elle se proclamait d'accord avec les adversaires irréconciliables du christianisme sur le point qu'elle avait le plus d'intérêt à leur contester. Le coup, en apparence dirigé contre le libéralisme catholique, frappait tout droit le catholicisme lui-même, ainsi voué des deux bords opposés à la haine des peuples libres non moins qu'aux défiances des gouvernemens.

Les catholiques libéraux, que les ultras prétendaient directement visés, en étaient consternés moins pour eux-mêmes que pour l'église et la papauté, si inconsidérément découverte. Qui se sentait de force à faire face à la fois aux incrédules et aux fanatiques, également triomphans des anathèmes de Pie IX? Un laïque, un simple prêtre, eût manqué d'autorité; l'évêque d'Orléans s'en chargea, et l'on ne saurait nier qu'il le fit avec autant d'habileté que de résolution. Comme un général qui, sur le champ de bataille, répare les fautes de son souverain, M. Dupanloup, dégageant l'église de ses enfans perdus et abandonnant les téméraires lancés en avant au milieu de l'ennemi, couvrit une retraite devenue nécessaire. Avec un singulier coup d'œil stratégique, il joignit la question romaine à l'encyclique, prenant l'offensive contre la convention de septembre, gardant la défensive sur l'encyclique et le *Syllabus*. Ce dernier, il ne le contestait point, ainsi que d'autres l'ont essayé, comme un document anonyme ne portant pas la signature du pape, n'ayant par suite aucune valeur doctrinale, ne pouvant du moins prétendre à l'autorité d'un article de foi. Il l'acceptait au contraire comme émanant du souverain pontife, et, à ce titre, il le défendait à l'aide des procédés théologiques habituels, à l'aide de distinctions et de définitions. Remontant aux documens originaux d'où étaient extraites les propositions condamnées, il soutenait qu'on les avait mal comprises, qu'on en avait étendu la portée ou altéré le sens, chose en effet souvent incontestable, mais dont la première faute revenait au *Syllabus*, à cette manière de présenter à

la foi des fidèles des propositions détachées et souvent tronquées, par là même, obscures ou ambiguës, jusqu'au point de sembler parfois de véritables énigmes (1).

Non content de cette apologie ainsi appuyée sur les pièces et pour ainsi dire documentaire, l'avocat du *Syllabus* pesait et analysait « ces vastes et vagues mots » de société moderne, de civilisation, de progrès, de libéralisme, qui, sur les lèvres des hommes, sont loin de toujours avoir le même sens, affirmant que ni dans les sciences, ni dans les arts, ni dans les lois, le catholicisme n'a jamais repoussé le vrai progrès, la vraie liberté, la vraie civilisation; réclamant hardiment tous ces grands mots et ces grandes choses pour le christianisme contre des adversaires qui les dénaturent en s'en emparant.

Un fait certain, c'est qu'en dehors même des catholiques, nos contemporains sont bien loin d'entendre de la même manière et la liberté et la civilisation et le progrès. Si, au lieu de se contenter de mots aussi vagues qu'amples et sonores, ils voulaient, sous chacun de ces termes qui flattent notre imagination par leur vague même, placer une idée précise, combien imiteraient les théologiens dans le nombre et la subtilité de leurs distinctions! Pour la liberté, l'évêque d'Orléans en faisait une dont les ultra-catholiques n'étaient pas seuls à avoir besoin; c'était celle de la liberté civile, de la liberté politique, et de la liberté morale. Plus d'un esprit indifférent aux anathèmes de Rome reproche aux libéraux, tout comme certains catholiques, d'admettre indistinctement, sous prétexte de libéralisme, la liberté du mal avec la liberté du bien, la liberté de l'erreur comme celle de la vérité; ce qui, dit-on, assimile en principe l'erreur à la vérité et le mal au bien. C'est là une confusion. Devant la morale, de même que devant la religion, la liberté civile et la liberté de conscience ne supposent nullement l'égalité du bien et du mal, l'égalité du vrai et du faux, ou leur liberté au même titre. La liberté politique n'implique pas plus, au point de vue moral, le droit au mal, que la liberté de conscience n'implique le droit à l'erreur. Comme le disait l'évêque d'Orléans dans son commentaire du *Syllabus*, la conscience, pour être libre, n'en est pas moins obligée en face du devoir et en face de la vérité. La liberté politique ne saurait la soustraire à aucun devoir. Libre devant l'état et la loi humaine, l'homme reste obligé devant Dieu et devant sa conscience. Sur ce point, tous les philo-

(1) Un prélat distingué, Mgr de Mérode, si je ne me trompe, disait à ce propos dans son libre et spirituel langage : « On ne met pas ainsi la vérité en charades. »

sophes seraient d'accord avec les théologiens, et ce n'est peut-être pas le seul.

Pour qui veut aller au fond des choses sans se laisser rebuter par le jargon scolastique, on est surpris de découvrir que, loin d'être toujours spéciales à l'église ou de découler uniquement de ses dogmes, les condamnations prononcées par le *Syllabus* se retrouvent souvent dans les objections des moralistes, dans les réserves des philosophes ou des politiques, en face de certaines manières de comprendre la démocratie, la liberté, le progrès.

Sous la plume de l'évêque d'Orléans ou de l'archevêque de Paris, M. Darboy, — l'épiscopat, à la différence de la presse religieuse, était presque unanime à interpréter les actes pontificaux dans le sens le plus modéré, — les propositions en apparence les plus choquantes du *Syllabus* se résolvaient parfois en simples axiomes de morale, en une espèce de truismes d'une incontestable vérité. Ainsi, par exemple, le suffrage universel, salué en 1848 par M. Parisis et d'autres évêques comme une application pratique de l'égalité chrétienne (1), paraissait en 1864 au nombre des aberrations contemporaines anathématisées par le saint-siège. En remontant aux textes originaux, les interprètes mitrés du *Syllabus* démontraient qu'il n'en était rien. Loin de toujours condamner le suffrage universel, le pape se bornait à rappeler que le nombre ne fait pas le droit; que, pour savoir où est la vérité, il ne suffit pas de compter les voix, que la multitude elle-même n'a pas le droit de tout faire, en d'autres termes, que la force n'est pas le droit. Ainsi entendu, le *Syllabus* se trouvait converti en défenseur du sens commun, de l'éternelle morale et de la liberté elle-même contre les sophismes des courtisans de l'absolutisme populaire et les violences de la force brutale.

Comme pour l'encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI, dont l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* n'étaient guère qu'une reproduction grossissante, les deux points les plus malaisés à expliquer dans un sens conforme aux idées modernes, c'était ce qui concernait la liberté de la presse et la liberté des cultes. Pour la première, les glossateurs s'en tiraient en soutenant que Pie IX, de même que Grégoire XVI, n'avait condamné que la liberté illimitée, *omnimodam libertatem*, c'est-à-dire la licence effrénée, à laquelle l'intérêt public ou l'intérêt privé ont presque partout contraint de marquer une borne.

Quant à la liberté des cultes, à la liberté de conscience, le dissentiment entre ce que nous appelons les idées modernes et les

(1) *Instruction pastorale de l'évêque de Langres pour les élections.*

vues de l'église était plus profond; aucun ecclésiastique n'eût pu le nier; mais, tout en le reconnaissant en principe, un catholique pouvait en restreindre les conséquences pratiques, et représenter qu'en fait cette divergence de vues n'avait pas dans l'application l'importance que lui attribuaient les ennemis de l'église ou ses imprudens amis. C'est ce que faisait l'évêque d'Orléans, déclarant que, si elle ne pouvait admettre la liberté des cultes comme un droit primordial, antérieur, absolu, la papauté l'admettait comme un droit politique fondé sur un fait; rappelant que le saint-siège ne condamne pas les constitutions où cette liberté est inscrite; disant seulement que l'église garde un autre idéal et qu'il ne faut pas lui demander « de transformer en vérités absolues des nécessités relatives. » Nous touchons ici à ce qui est le caractère propre du *Syllabus* et de tous les actes pontificaux du même genre. Pour les apprécier, il ne faut pas oublier que ce sont avant tout des déclarations de principes, visant les doctrines plutôt que leur application, « la thèse et non l'hypothèse, » les systèmes philosophiques ou politiques et non les législations ou les constitutions existantes (1). Les papes et les théologiens qui émettent ces principes raisonnent en quelque sorte dans l'abstrait, pour une société ayant conservé l'unité de foi et filialement soumise à l'autorité pontificale. Ils font à leur manière, si j'ose ainsi parler, leur île d'Utopie, leur Salente, ou leur République de Platon, exposant, d'après leurs maximes, les lois d'une société parfaite, sans se préoccuper des nécessités contingentes et des réalités actuelles, ce qui ne les empêche nullement d'en tenir compte dans la pratique, de s'y accommoder et de se faire aux circonstances. Quand les règles idéales ainsi posées seraient en contradiction manifeste avec les principes de notre droit public, y aurait-il là de quoi alarmer sérieusement les gouvernemens et les peuples modernes? Non, en France du moins, car chez nous, les fanatiques ou les illuminés, qui rêvent de construire sur la terre une sorte de copie de la Jérusalem céleste, sont les seuls à voir en de telles maximes une règle de conduite applicable à notre temps et à notre état social. Les autres, non-seulement les catholiques qui, au contact du siècle, se sont plus ou moins entachés d'idées libérales, mais tous ceux qui ont quelque esprit politique ou quelque sens pratique sentent la folie de pareils songes et prennent à tâche de s'en disculper. Ils s'efforcent de rassurer les princes et les peuples en leur rappelant

(1) C'est ce que, en dehors des interprètes ecclésiastiques du *Syllabus*, a parfaitement mis en lumière M. Émile Ollivier : *l'Église et l'État au concile du Vatican*, t. II, p. 373, 374.

qu'en fait, dans la sphère concrète, l'église n'a jamais condamné aucune forme de gouvernement ni aucune constitution politique.

C'est par cette réflexion que l'évêque d'Orléans terminait sa défense du *Syllabus*, et, quelque réserve que pût susciter tel ou tel point de son argumentation, quelque défiance que dût inspirer la conduite des catholiques au pouvoir en telle ou telle circonstance, il était malaisé pour les esprits non prévenus, pour les esprits libéraux notamment, avant tout préoccupés des intérêts de la liberté et soucieux de ne lui aliéner personne, de ne pas se féliciter de pareilles conclusions. Sur le terrain des faits, disait l'interprète ecclésiastique, dans la sphère pratique, nous pouvons nous entendre : n'est-ce pas là l'essentiel? Il ne s'agit pas de décider si, aux yeux de l'église, les constitutions politiques reposent sur des déclarations de principes vraies ou erronées. La question est de savoir si les catholiques peuvent accepter les libertés politiques modernes comme des lois ou des institutions amenées par les nécessités d'un temps ou d'un pays: or, à ce titre, où le *Syllabus*, où l'Encyclique les condamnent-ils? Nulle part.

Une telle interprétation, qui n'était en realité qu'une glose éloquente de thèses déjà anciennes, ne pouvait plaire aux violens d'aucun parti, ni à ceux qui prétendaient anathématiser la société moderne, ni à ceux qui voulaient excommunier la catholicisme de la civilisation. Aussi les uns et les autres déclarèrent-ils à l'envi que l'évêque d'Orléans et ses amis n'avaient fait que défigurer les actes pontificaux. Les intransigeans de l'ultramontanisme ne se contentaient pas de traiter de timides les catholiques qui contestaient l'opportunité du *Syllabus* et d'habiles ceux qui essayaient d'en atténuer la portée; ils mettaient une telle passion à soutenir sur ce point les ennemis avérés de l'église, à fermer toute porte de sortie aux apologistes ecclésiastiques, qu'ils flétrirent l'interprétation de M. Dupanloup du nom d'*Antisyllabus*. Comme s'ils n'eussent eu d'autre but que de révolter la raison et de scandaliser les peuples, ils maintenaient que tout libéral tombait nécessairement sous la réprobation de l'encyclique, que le libéralisme pouvait être comparé au manichéisme, qu'en aucun sens un catholique ne pouvait être ni se dire libéral. Ils tenaient à ce que, pour les fidèles, ce libéralisme détesté ne fût pas une affaire d'opinion politique, mais une affaire de dogme, persistant à contraindre les adversaires de *l'Univers*, les catholiques dits libéraux, à reconnaître leurs doctrines dans les propositions censurées (1).

(1) Ceux-ci, Montalembert tout le premier, se défendaient d'avoir jamais soutenu les libertés modernes dans le sens condamné par le *Syllabus*, et renvoyaient ce reproche à *l'Univers* d'avant 1849.

Tout le clergé, quelque plié qu'il fût au joug, quelque façonné qu'il fût aux doctrines extrêmes, ne pouvait aller jusque-là. L'épiscopat surtout ne pouvait demeurer sourd aux cris de joie que le *Syllabus* avait fait pousser d'un bout à l'autre du camp hostile. Aussi, de tous les coins de l'Europe et du monde, fait unique sans doute dans l'histoire ecclésiastique, plus de six cents évêques (630), ce qui équivalait à une sorte de déclaration œcuménique, adhérèrent à l'interprétation de M. Dupanloup, et parmi eux se trouvait le cardinal Pecci, le futur Léon XIII, qui, dans sa cathédrale de Pérouse, a plus d'une fois tenu un langage analogue.

Le Vatican lui-même, dans son isolement aux extrémités désertes de Rome, n'était pas assez fermé aux bruits de ce monde pour ne pas entendre un écho des retentissantes clameurs soulevées par l'encyclique *Quanta cura*. On ne pouvait se dissimuler autour du pape qu'en Italie, comme en France, en Belgique, en Allemagne jusqu'en Amérique, le *Syllabus* avait, dans tout le monde civilisé, ranimé les haines et les défiances contre l'église. La propagande anticatholique, appuyée sur les commentaires du journalisme ultramontain, y avait trouvé une arme nouvelle, un épouvantail dressé par ses adversaires même, avec un cri de guerre d'autant plus dangereux pour ceux qui l'avaient imprudemment fourni qu'il sonnait d'une manière plus étrange et était moins intelligible à la foule (1). Les catholiques belges qui, quelques mois plus tôt, applaudissaient au congrès de Malines, les Montalembert, les Dupanloup, les Falloux, en avaient été particulièrement émus. Il semblait que de Rome on eût pris plaisir à miner derrière eux le terrain constitutionnel sur lequel ils tenaient péniblement tête à leurs adversaires. Aussi la grande revue romaine, *la Civiltà cattolica*, se crut-elle obligée de constater que le *Syllabus* et l'encyclique n'attaquaient « ni la constitution belge, ni les droits et les devoirs des citoyens belges, ni leurs légitimes libertés politiques (2). » Cette seule déclaration de l'organe romain eût renversé tout le système des ultras. Pie IX lui-même, soit qu'il eût été surpris du tumulte soulevé par son catalogue d'erreurs, et qu'il désirât en atténuer l'effet, soit qu'il sentît simplement la nécessité de ne pas prendre au compte du saint-siège les extravagans commentaires d'une certaine presse, Pie IX adressa à l'évêque d'Orléans un bref de félicitations. Le

(1) J'en puis citer comme exemple une anecdote caractéristique. Un prêtre de ma connaissance, passant en 1872 ou 1873 sur une des avenues de Versailles, entendit un ouvrier dire derrière lui à un autre : « Tu disais qu'il n'en restait plus de *Syllabus?* Eh bien, en voilà un qui se promène. »

(2) « L'enciclica non offende punto la costituzione belga nè i diritti e i doveri dè citadini di colà nè le legitime loro libertà politiche. » (*Civiltà cattolica*, février 1865.)

saint-père le remerciait de la manière dont il avait défendu et interprété le *Syllabus*, le louant d'avoir réprouvé les erreurs condamnées au sens où le pape les réprouvait lui-même (1). Après une pareille approbation, il semblait difficile de répéter que M. Dupanloup avait trahi et dénaturé la parole pontificale. Cela ne gêna point les adversaires de l'*Antisyllabus* d'Orléans. « L'hérésie libérale » condamnée par le pape, ils n'en persistèrent pas moins à la retrouver dans l'interprétation sanctionnée d'un bref de Pie IX, faisant eux-mêmes ce qu'ils reprochaient à M. Dupanloup, épiloguant sur le bref pontifical, prétendant y découvrir sous les éloges un blâme dissimulé, comme si le pape dont ils célébraient l'indomptable énergie eût pu s'oublier assez pour applaudir publiquement à des doctrines entachées d'erreur ou pour déguiser subrepticement son blâme sous des paroles ambiguës (2).

Toujours est-il que la question dont les ultras lui demandaient la solution, le *Syllabus* ne l'a pas tranchée. Le libéralisme n'a pas été officiellement classé parmi les hérésies. L'opinion des catholiques reste libre à cet égard après l'encyclique *Quanta cura* de Pie IX aussi bien qu'après l'encyclique *Mirari* de Grégoire XVI. La distinction du fait et du droit, de l'hypothèse et de la thèse, permet au croyant le plus timoré de mettre sa foi d'accord avec son patriotisme et sa conscience avec ses opinions politiques. Et cette liberté de fait dont les anathèmes du *Syllabus* n'ont pu le dépouiller, il n'est pas probable qu'aucun des successeurs de Pie IX la lui dispute jamais, ni qu'aucune encyclique aille dans ce sens au-delà du *Syllabus*. L'église a pour cela trop d'intérêt à laisser la question ouverte.

IV.

Les divisions intestines des catholiques ne les empêchèrent jamais de s'unir contre les ennemis spirituels et temporels de la papauté. De 1849 à 1870, à l'époque même où ils étaient en proie à une véritable guerre civile, les deux camps rivalisèrent de zèle et de dévoûment pour la défense de la royauté pontificale, veillant

(1) .... *Et eodem plane sensu quo a nobis fuerant reprobati.* Bref adressé dès le 4 février 1865.

(2) Voici le texte ainsi retourné contre l'évêque honoré du bref. Le pape, en terminant, se déclarait assuré que l'évêque d'Orléans expliquerait le véritable sens du *Syllabus* avec d'autant plus d'exactitude qu'il avait mis plus d'énergie à en repousser les interprétations calomnieuses : *Gratum itaque tibi significamus animum nostrum, pro certo habentes te eo accuratius traditurum esse populo tuo germanam nostrarum litterarum sententiam quo vehementius calumniosas interpretationes explosisti.*

avec une égale sollicitude sur les murs en ruines de la Rome papale, déjouant les surprises, repoussant les attaques sans se laisser endormir par les feintes ni lasser par les assauts de l'ennemi. Durant cette sorte de siège de plus de vingt ans, Montalembert, M. de Falloux et, en avant de tous, M. Dupanloup se distinguèrent par l'ardeur et la vigueur de leurs coups. Certes, si l'éloquence était un rempart pour les états, et si un trône pouvait être sauvé par la vaillance de la plume et de la parole, les murailles de la ville sainte n'eussent pas été violées et la croix de Savoie n'eût pas au Capitole remplacé l'écusson aux clés de Saint-Pierre.

La question romaine est de celles que nous avons trop souvent traitées ici et ailleurs pour y revenir longuement aujourd'hui (1). A nos yeux, on le sait, la monarchie pontificale était vouée à une chute fatale; la révolution italienne et l'unité de la péninsule n'en ont été que la cause seconde, non la cause première. Le respect et les regrets que les catholiques ne sauraient refuser à la royauté temporelle de leur chef, les argumens que la religion et la politique apportaient en faveur de son maintien ne pouvaient longtemps la faire survivre à la sécularisation, partout ailleurs accomplie, des états modernes. Deux choses presque également malaisées en eussent seules pu prolonger l'existence, la sécularisation spontanée de l'administration, et, en 1859 comme en 1848, une politique résolument nationale. Or, si un tel rôle n'était pas au-dessus du cœur de Pie IX, il était au-dessus de ses forces et peut-être des forces humaines. Quelques-uns parmi les catholiques, Lacordaire notamment, eussent voulu réveiller chez le pape-roi de 1860 le Pie IX d'avant 1848; mais ce dernier était mort de ses déceptions, et la monarchie pontificale était bien vieille pour se laisser transformer en quelques années. Ses plus illustres défenseurs en avaient le sentiment. Bien qu'ils ne fussent pas de ceux qui voyaient dans la petite monarchie théocratique une sorte de cité modèle et de type idéal de gouvernement, croyant cette monarchie nécessaire à l'indépendance de la papauté, ils ne pouvaient l'abandonner pour des défauts que leur piété leur rendait moins choquans, ni la sacrifier, parce qu'ainsi que le disait nettement Lacordaire, le gouvernement du saint-siège était un gouvernement d'ancien régime. Tous, du reste, avaient pour la chaire apostolique cet amour exalté qui est comme l'âme du catholicisme contemporain. Ceux qu'on prétendait flétrir du nom de libéraux, ceux qu'on traitait de catholiques selon Cavour étaient les premiers à adorer le « Christ de nou-

(1) Voyez particulièrement : *un Empereur, un Roi, un Pape;* Paris, 1878, et, dans la *Revue* du 1er janvier 1884 : *le Vatican et le Quirinal depuis 1878.*

veau crucifié dans son vicaire. » S'ils ne pouvaient se dissimuler les erreurs de la politique vaticane, ils les voilaient avec la piété des enfans de Noé. C'étaient vraiment, comme le proclamait Montalembert, des fils combattant pour leur mère et des fils non moins respectueux que tendres.

Puis, en tant que catholiques, comment n'auraient-ils pas eu les yeux ouverts sur les difficultés et les périls que devait entraîner pour la papauté la chute de sa royauté séculaire? Comment s'étonner qu'ils se soient enrôlés dans cette sorte de croisade de plume qui remuait tout le monde catholique, qu'ils aient combattu au premier rang pour une cause qui, parmi ses défenseurs, comptait à côté d'eux les Thiers, les Guizot, les Villemain? alors surtout que l'intérêt national leur semblait d'accord avec l'intérêt religieux; que, dans la jeune unité italienne, ils apercevaient avec M. Dupanloup, dès 1861, « la mère prochaine et très menaçante de l'unité allemande? » Ce que l'histoire leur pourrait reprocher, au point de vue même des intérêts ecclésiastiques, c'est d'avoir, par l'inflexibilité de leur attitude vis-à-vis des exigences italiennes, par leur zèle filial à tout couvrir et à tout défendre, contribué à maintenir le *Non possumus*, lequel, en fermant la voie à tout compromis, devait aboutir à l'entière dépossession du pape. Certes, il peut sembler aujourd'hui que d'autres conseils eussent été plus politiques, mais Rome ne les eût pas tolérés; elle ne s'en fût pas moins tenue au *Sint ut sunt*; puis, avant comme après 1870, il eût fallu être aveugle pour ne pas apercevoir combien de difficultés morales et matérielles se dressaient devant toute transaction.

Chose contraire à ce qu'on eût pu prévoir, si les pratiques du gouvernement pontifical à Rome offraient un argument aux contempteurs de toutes les libertés, l'attitude des catholiques français dans la question romaine, leur invincible obstination à défendre le trône pontifical, loin de les éloigner davantage du libéralisme, entretint ou réveilla chez beaucoup d'entre eux le goût de la liberté et des institutions parlementaires. La brusque déclaration de guerre de 1859, l'ambiguïté de la politique impériale dans toutes ces épineuses affaires, ranimaient les défiances contre le pouvoir personnel et contre le maître irrésolu que Montalembert signalait comme le Pilate de la papauté. C'est ainsi qu'en 1863, dans une sorte de consultation sur la conduite à tenir durant les élections, sept des principaux évêques de France, et à leur tête M. Dupanloup, déclarèrent que, dans nos sociétés agitées, la liberté religieuse n'a pas de meilleur appui que les libertés politiques (1). Les

(1) Déclaration du 15 mai 1863.

appréhensions pour la royauté du pape rendirent l'indépendance à plus d'un candidat officiel; dans le corps législatif, qui menaçait de rester la chambre du silence, elles rouvrirent les bouches et délièrent les langues de la majorité. En 1863 et 1869, comme en 1849, les catholiques libéraux se trouvèrent rapprochés de M. Thiers et des parlementaires, et cette fois, non pour la défense de l'ordre, à la cause duquel les uns et les autres avaient peut-être, sous la présidence, fait d'imprudens sacrifices, mais pour la revendication des libertés perdues. Les survivans de ces « cléricaux » peuvent ainsi se vanter d'avoir pour leur part contribué au réveil du libéralisme, d'avoir entretenu chez nous un idéal politique, alors que la société française, tout entière aux préoccupations matérielles, semblait absorbée dans la recherche du luxe et du lucre.

V.

Les partis religieux ne sont ni plus clairvoyans ni plus reconnaissans que les partis politiques. Les services rendus à la royauté pontificale par M. Dupanloup et ses amis ne devaient pas leur faire pardonner leur attitude au concile du Vatican. Leur opposition à la proclamation de l'infaillibilité papale est, pour beaucoup de fidèles, demeurée à leur front une tache indélébile. Les laïques, qui avaient fait de l'infaillibilité du souverain pontife leur cause personnelle, devaient faire un crime aux évêques d'avoir osé se prononcer quand on les interrogeait, de n'avoir pas craint, sous les voûtes de Saint-Pierre, de porter à l'ambon une parole libre, comme si les conciles n'étaient réunis que pour se taire ou saluer de leur docile *placet* toutes les propositions émanées des congrégations romaines. Les partisans de la définition eussent voulu qu'elle fût prononcée sans discussion, par acclamation; ils n'ont jamais pardonné à ceux qui ont fait échouer ce plan. Dès 1867, lors de la réunion des évêques pour le centenaire de Saint-Pierre, certains prélats se demandaient si le véritable but de cette convocation n'était pas la promulgation de l'infaillibilité pontificale. Plusieurs appréhendaient que les exaltés ne voulussent profiter de la présence à Rome de tant d'évêques pour faire proclamer à l'improviste le nouveau dogme (1). La plupart s'en montraient fort éloignés; ils désiraient que, si la définition devait avoir lieu, ce fût avec des formes solennelles, en concile.

La réunion d'un concile était depuis longtemps l'un des vœux du

(1) Voyez les lettres de l'évêque de Grenoble et de l'évêque de Mayence : l'abbé Lagrange, t. III, p. 48-49.

pape, qui en toutes choses aimait à faire grand. Il s'en était ouvert, dès 1864, à une séance d'une congrégation romaine, et plus tard, en 1865, dans une lettre confidentielle adressée à trente-six évêques, dont celui d'Orléans; mais, s'il avait en vue l'infaillibilité, Pie IX le taisait. On a généralement oublié, parmi les catholiques comme parmi les hétérodoxes, que la nouvelle définition dogmatique, qui semble avoir été l'unique résultat et le principal but du dernier concile, ne figurait même point dans ce qu'on en pourrait appeler le programme officiel. A s'en rapporter aux bulles d'indiction, il n'y devait être question que de la discipline du clergé régulier et séculier, de l'amendement des mœurs, de l'éducation de la jeunesse, de la paix universelle, et, d'une manière générale, des moyens de remédier aux maux de l'église et de la société. Aussi, loin de s'effrayer de la réunion d'un concile œcuménique, les catholiques libéraux étaient-ils plutôt disposés à s'en féliciter, comme d'une preuve de la vitalité de l'église. M. Dupanloup fut des premiers et des plus ardens à y applaudir. Il avait, en 1867, été de ceux qui décidèrent la majorité des cinq cents évêques réunis à Rome à demander, dans leur adresse au pape, la convocation d'un concile. Il la désirait si vivement, qu'un peu plus tard il pressait le pape Pie IX de publier les bulles d'indiction, et lui adressait en 1868 une note sur les périls de trop longs délais.

Si l'infaillibilité a été introduite au concile, si elle a été mise en discussion avant même que les évêques fussent rassemblés, c'est que la question fut soulevée par la presse religieuse, laquelle n'admettait point qu'elle ne fût pas posée et résolue. Lors donc que, laïques ou ecclésiastiques, des catholiques s'opposaient à la définition, demandant qu'elle ne fût pas portée au concile, loin d'aller contre les désirs avoués du saint-siège, ils se renfermaient strictement dans les bulles pontificales et ne combattaient que des journaux dont l'opinion ne pouvait avoir force de loi dans l'église.

La controverse soulevée à ce propos par le journalisme agitait déjà tout le monde catholique, que les adversaires de la définition pouvaient encore se flatter de ne pas se mettre en travers des vœux du Vatican. Les lettres d'un des prélats les plus éclairés de Rome, alors archevêque de Thessalonique, depuis secrétaire d'état de Léon XIII, après avoir partagé avec lui les voix du conclave de 1878, Mgr Franchi, permettaient de croire que la prudence l'emporterait autour du saint-père (1). De presque tous les points de l'Eu-

(1) « Je puis, écrivait à M. Dupanloup Mgr Franchi, le 15 octobre 1869, vous confier une chose très importante. Tout le monde commence à se convaincre des dangers que nous ont faits ceux qui se disent nos amis. Dans ma dernière audience, j'ai trouvé le saint-père parfait dans toutes les appréciations et dans toutes les questions, et j'ai une immense confiance que le concile sera l'œuvre de pacification que

rope, d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie particulièrement, l'épiscopat agissait dans le sens de la modération. Les évêques allemands, réunis à Fulda, avaient adressé au Vatican un mémoire où ils déclaraient unanimement que, dans l'état actuel des esprits, ils considéraient comme un malheur qu'une question aussi délicate fût introduite au concile. Ce mémoire avait fait impression à Rome. Pour triompher des hésitations du Vatican et des répugnances des évêques les plus en vue par la situation et le talent, les infaillibilistes de la presse recoururent à un procédé inouï en pareille matière, mais conforme à l'esprit de la démocratie sacerdotale, sur laquelle ils semblaient vouloir édifier une sorte de césarisme théocratique. Ils imaginèrent un immense pétitionnement, « une sorte de plébiscite en matière de dogme » dans les colonnes de *l'Univers*. L'église enseignée, disait M. Dupanloup, prétendait dicter d'avance ses décisions à l'église enseignante; le bas clergé et la laïcité s'immisçaient indirectement au concile; et leur voix, multipliée par les échos de la presse, menaçait d'y couvrir celle des évêques. Il semblait que la place autrefois laissée dans ces assises de l'église aux princes catholiques eût été usurpée par le journalisme et que, à l'instar des empereurs ou des rois du passé, ce nouveau souverain se crût le droit d'y faire prévaloir ses volontés.

Un des traits les plus particuliers de ces querelles ecclésiastiques, c'est qu'en réalité les deux camps adverses étaient d'accord sur le fond de la question. Leur dissentiment ne portait que sur la conduite à tenir au concile. Ceux qu'on appelait les libéraux, en France du moins, étaient pour la plupart aussi romains, aussi ultramontains, au sens propre du mot, que leurs adversaires. Ils avaient en toute occasion non moins amoureusement proclamé l'autorité du saint-siége. Cela, sauf de rares exceptions, était vrai de ceux qu'on nommait les derniers gallicans, des élèves de Saint-Sulpice, tels que M. Dupanloup, lequel avait passé sa thèse de docteur en théologie à Rome et précisément sur la question de l'infaillibilité. Cela était non moins vrai des anciens amis de La Mennais, tels que Montalembert et Lacordaire. Dans les fameuses libertés de l'église gallicane, ils n'avaient jamais vu que des servitudes vis-à-vis du pouvoir civil. Le gallicanisme, avec son faux air de césaro-papisme, avait révolté leur jeunesse par son zèle pour le pouvoir absolu des rois. Ils ne lui avaient pas pardonné l'esprit de servilité vis-à-vis du trône, dont, à tort peut-être, ils accusaient l'ancien clergé. Les doctrines romaines, les maximes politiques de saint Thomas, de

nous voulons pour ramener la société, non pour l'éloigner davantage. » (L'abbé Lagrange, t. III, p. 138.)

Bellarmin, de Suarez, de Mariana même leur avaient, non sans raison, paru singulièrement plus libérales, plus démocratiques, plus modernes, en un mot, que celles de Bossuet et de nos vieux gallicans, fauteurs du droit divin des rois (1).

Ils s'étaient imaginé qu'en cherchant son point d'appui à Rome, l'église de France se montrerait à la fois plus indépendante vis-à-vis du pouvoir et plus amie des libertés publiques. C'était compter sans les passions et la secrète logique de l'ultramontanisme, qui, oublieux de ses anciens docteurs, devait perdre de vue leurs théories sur l'origine du pouvoir civil et les droits de la communauté, pour appliquer à la société civile et à l'état les mêmes procédés et les mêmes maximes qu'à la société religieuse. On l'a remarqué avant nous, le journalisme catholique, rattachant à l'ultramontanisme une conduite politique que jusque-là il n'avait pas paru impliquer, l'avait associé à la complaisance envers les pouvoirs héréditaires et absolus (2). C'était justement le contraire de ce qu'avait rêvé, vers 1830, l'école ultramontaine de *l'Avenir*, pour laquelle la plus haute personnification de la papauté, c'étaient les grands pontifes du moyen âge luttant, avec les communes libres, contre l'absolutisme des empereurs. Si l'ancien gallicanisme avait dégoûté les âmes fières par sa platitude vis-à-vis des princes, le nouvel ultramontanisme leur avait offert sous le second empire un spectacle non moins répugnant. Ne l'avait-on pas vu, comme s'en indignait encore Lacordaire à ses derniers jours, déshonorer l'église en saluant César d'une acclamation qui aurait excité le mépris de Tibère (3)?

Au point de vue religieux même, dans la sphère où l'obéissance leur paraissait une vertu, et l'humilité une noblesse, les premiers promoteurs de l'ultramontanisme en France avaient, ainsi qu'il arrive souvent, été bientôt distancés dans la voie qu'ils avaient ouverte. Après avoir, sous Louis-Philippe, devancé la plus grande partie du clergé dans l'exaltation de la chaire romaine, ils s'étaient trouvés dépassés par les adorations et les adulations excessives des ultras de l'ultramontanisme. Montalembert, dont c'était la propre histoire, qui, moins de dix ans plus tôt, appelait le gallicanisme la plus redoutable et la plus invétérée de nos

(1) Il est vrai qu'à sonder les intentions, les docteurs ultramontains, et spécialement les jésuites espagnols, tels que Suarez et Mariana, l'apologiste du tyrannicide, semblent avoir été moins soucieux de relever les droits du peuple que d'abaisser le pouvoir des rois, afin de rehausser d'autant la puissance ecclésiastique. (Voyez, par exemple, M. Ad. Franck, *Réformateurs et Publicistes de l'Europe au XVIIe siècle*, p. 42 et 80.)

(2) Émile Ollivier, *l'Église et l'État au concile du Vatican*, t. I, p. 303.

(3) Lettre du 13 avril 1861 : *le Père Lacordaire*, par Montalembert, p. 257.

erreurs, qui se félicitait de voir les articles de 1682 abandonnés de tout le clergé, et les idées du *Pape* de J. de Maistre devenues des lieux communs pour la jeunesse catholique (1); Montalembert notait avec tristesse, dès 1861 ou 1862, cette rapide évolution. « Les prêtres, disait-il, qui inquiétaient le clergé gallican de 1830 par leurs sympathies ultramontaines ont assez vécu pour pouvoir protester contre les extravagances des ultramontains d'aujourd'hui (2). »

On a dit que les catholiques libéraux s'étaient vengés du *Syllabus* sur l'infaillibilité, qu'anciens champions des doctrines ultramontaines, ils avaient déserté au gallicanisme par représailles (3). De pareilles imputations sont démenties par leur langage avant l'apparition du *Syllabus*. Il n'est, du reste, aucun besoin d'y recourir pour expliquer leur attitude à l'époque du concile. Des hommes, dont la répulsion pour le gallicanisme avait été parfois poussée jusqu'à l'injustice envers l'ancien clergé, s'étaient, grâce au mouvement des esprits autour d'eux, retrouvés un jour gallicans par comparaison. C'est là une aventure fréquente dans l'histoire des partis, religieux ou politiques, qui tendent presque toujours à renchérir sur leurs propres doctrines et tôt ou tard traitent les esprits modérés en suspects ou en renégats. Plus d'un des catholiques qui avaient naguère amoureusement couvé les tendances ultramontaines en était de cette façon revenu à ce que Lacordaire, si je ne me trompe, appelle quelque part le gallicanisme instinctif, gallicanisme éternel qui fait redouter tout pouvoir sans limite et qui, par là même, est l'opposé du nouvel ultramontanisme, lequel prétend courber la société civile aussi bien que la société religieuse sous le joug d'un despotisme omnipotent.

Dans la controverse qui précéda et accompagna le concile, les partisans de la définition de l'infaillibilité ne se firent pas faute d'évoquer contre leurs adversaires ce spectre du gallicanisme afin de susciter contre eux les ombrages de Rome. C'était de leur part, du reste, une vieille tactique qu'ils avaient comme bien d'autres choses empruntée à La Mennais et à *l'Avenir*. En fait, le gallica-

(1) *Des Intérêts catholiques au XIXe siècle*, chap. II et VI.

(2) L'abbé Lagrange, t. II. Il est du reste à noter qu'à l'époque même où il se félicitait du discrédit des gallicans, l'ultramontanisme de Montalembert n'allait pas jusqu'à ériger la papauté en une sorte d'autocratie religieuse. « Selon les doctrines ultramontaines, écrivait-il, les seules vraies, suivant moi, le pape est le monarque de l'église; mais ce n'est pas un monarque absolu. » (*Des Intérêts catholiques au XIXe siècle*, *ibidem*.) Avec de pareilles vues, on comprend qu'irrité par les exagérations de ses anciens amis, Montalembert, malade et aigri, soit allé un jour jusqu'à traiter ce nouvel ultramontanisme d'idolâtrie.

(3) Ainsi s'exprime un ouvrage fort répandu dans le clergé, *le Manrèze du prêtre*, par le père Caussette, t. I, 2e édition.

nisme était mort, la plupart des évêques qu'on flétrissait de cette marque n'avaient jamais été gallicans. Presque tous croyaient non moins que les infaillibilistes les plus bruyans à l'infaillibilité personnelle du pape. Ils l'avaient assez prouvé lors de la proclamation de l'immaculée conception en leur présence par Pie IX, et depuis, dans les adresses rédigées ou signées par eux lors des réunions de l'épiscopat pour la canonisation des martyrs japonais ou le centenaire de Saint-Pierre. S'ils s'effrayaient de la promulgation officielle d'un dogme auquel ils adhéraient personnellement, c'était uniquement pour l'effet que pourrait produire au dehors un pareil dogme et pour l'usage que certains catholiques en prétendaient faire. Ils sentaient que cette définition était indirectement dirigée contre eux, et contre leurs idées les plus chères; qu'aux yeux de ses plus ardens promoteurs, c'était moins un moyen de pacification dans l'église qu'une arme de guerre contre la société moderne. On se flattait parmi les ultras que l'éclat ainsi rehaussé de la tiare se réfléchirait tout autour d'elle, au-delà même de la sphère dogmatique. Selon le mot d'un ecclésiastique français, on voulait déclarer le pape infaillible dans les matières de foi pour le faire croire infaillible dans les autres.

Ce qui faisait redouter des uns la nouvelle définition, c'était précisément ce qui la faisait souhaiter de leurs adversaires. Tandis que, avec un des prélats les plus éclairés de l'Europe (1), les uns croyaient que, de notre temps, à notre époque sceptique, l'église ne pouvait rien gagner à accroître le nombre de ses dogmes; qu'en face des assauts de l'impiété et devant la sape du rationalisme contemporain, elle avait tout intérêt à ne pas étendre les lignes qu'elle avait à défendre; les autres, raillant comme indignes de l'église ces préoccupations d'humaine prudence, se complaisaient à humilier l'orgueilleuse raison du siècle sous le joug d'un dogme de plus, et en apparence du plus provocant de tous les dogmes. Au scepticisme et à l'incrédulité modernes, se plaignant d'être enfermés par le catholicisme dans un champ trop étroit, ils se faisaient gloire de répondre en resserrant le cercle des croyances obligatoires et rétrécissant le domaine abandonné à la libre raison.

De même au point de vue politique. Pendant que les uns s'effrayaient de voir accentuer le contraste entre l'organisation intérieure de la société religieuse et celle de la société civile, inquiets de voir la première concentrer tous les pouvoirs en une seule main,

(1) M. de Ketteler, évêque de Mayence, lettre à M. Dupanloup, en 1869 : l'abbé Lagrange, t. III, p. 49.

faire découler toute autorité d'une seule source, d'une seule bouche, alors que de toutes parts la société civile tend de plus en plus à faire dériver le pouvoir de la libre volonté des gouvernés, les autres se félicitaient de cette opposition, de cette marche en sens inverse, espérant qu'entre deux sociétés animées d'un esprit aussi différent et cheminant à l'encontre l'une de l'autre, l'antagonisme serait inévitable, le conflit certain, le choc prochain. Ce conflit que les premiers appréhendaient, les derniers, joyeux de l'affronter, l'appelaient de leurs vœux, se flattant d'en voir sortir le réveil des catholiques et le triomphe de l'église. Alors que *l'Univers*, persuadé que l'église avait toute la société à reconstruire, entrevoyait dans l'avenir, après un nouveau déluge envoyé par la miséricorde de Dieu, une confédération des peuples présidée par le pape (1), M. Dupanloup et ses amis craignaient que l'infaillibilité, et avec elle le *schema de Ecclesia,* ne fissent que provoquer les gouvernemens à rompre avec le saint-siège, éloigner les peuples de l'église, fournir une objection de plus aux rationalistes, dresser entre Rome et les églises séparées une nouvelle et plus haute barrière.

Il semblait qu'il y eût alors pour le saint-siège des raisons de prudence particulières. Le Vatican avait d'autant plus de ménagement à garder qu'il ne régnait à Rome qu'à l'abri du drapeau tricolore, et qu'en blessant les gouvernemens et l'opinion publique, il s'exposait à faire retirer nos troupes ou à en rendre le maintien plus malaisé. C'était là, pour les partisans de la modération, un argument qu'ils ne pouvaient se dispenser de faire valoir. On les accusa de vouloir exercer une pression du dehors; on alla jusqu'à les soupçonner de trahir la cause de l'indépendance pontificale, dont ils avaient été les plus vaillans soldats. Tel est, du reste, l'aveuglement de l'esprit de parti, tel était l'espèce d'illuminisme, prédominant dans certains cercles, qu'à Rome les *zelanti* regardaient la définition de l'infaillibilité comme une sauvegarde du pouvoir temporel, se figurant qu'une fois proclamé infaillible, le pape imposerait davantage à la révolution et trouverait de plus ardens défenseurs dans les nations ou les princes catholiques.

VI.

En se mettant en travers du torrent impétueux qui emportait l'église, les adversaires de la définition sacrifiaient leur popularité dans le clergé et parmi les masses catholiques, car, en religion non moins qu'en politique, la faveur des partis va presque toujours

(1) *Univers,* du 11 juillet 1868, article de Louis Veuillot.

aux opinions les plus tranchées et aux thèses les plus outrées. Les conseils de la prudence sont taxés de lâcheté ou de faiblesse; les hommes qui osent les donner s'offrent à la suspicion et aux calomnies de ceux mêmes dont ils servent la cause. Les prélats opposés à la définition n'échappèrent pas à cette loi commune. On leur fit voir que les haines religieuses et les rancunes théologiques ne sont ni les moins violentes, ni les moins soupçonneuses, ni les moins tenaces; mais, pour la plupart d'entre eux, le chagrin le plus cuisant, ce fut de contrister le cœur d'un pontife qu'ils aimaient et vénéraient par-dessus tout, de paraître faire acte d'opposition à un père persécuté dont leur piété filiale eût voulu adoucir les amertumes. Toute leur conduite au concile devait se ressentir de ce qu'avait de douloureux et de pénible un pareil rôle (1). Contraints de combattre un pouvoir qu'ils étaient les premiers à révérer, embarrassés dans leurs scrupules, paralysés par leur amoureuse dévotion au saint-siège, ils luttaient pour ainsi dire à genoux, se prosternant après chaque essai de résistance.

Une semblable opposition était d'avance condamnée à la timidité, aux reculs, aux hésitations, aux petites mesures, aux voies détournées, et conséquemment à la défaite. Quelque parti qu'elle prît, qu'elle luttât de pied ferme, offrant le combat aux adversaires, ou qu'elle évitât la bataille, se contentant de légères escarmouches, cherchant à gagner du temps et à retarder l'engagement final, elle était, non-seulement certaine d'être battue, mais assurée de voir ses procédés et ses motifs aussi durement appréciés de ses adversaires. Et, de fait, parmi les infaillibilistes comme parmi les incrédules, on lui a presque également reproché ses résistances et ses timidités, son indépendance et sa résignation.

Aucune tactique n'eût pu arrêter le triomphe des infaillibilistes. Une fois posée au concile, la question était sûre d'être tranchée dans le sens de l'affirmative. Après des siècles de lente élaboration et de patiente propagande, l'heure de la proclamation définitive de l'infaillibilité papale avait enfin sonné dans l'église. L'erreur des opposans fut d'avoir espéré l'empêcher, de s'être un instant fait illusion. A Trente déjà, trois siècles plus tôt, l'infaillibilité personnelle du pape aurait été érigée en dogme, à la face du protestantisme, sans l'opposition des gouvernemens. Depuis le dernier grand concile, depuis la révolution surtout, qui, en France et ailleurs, avait relâché les liens du pouvoir temporel et de l'aristocratie épiscopale, le prestige du siège apostolique et l'ascendant des doctrines romaines n'avaient fait que croître. Dans les pays comme la France qui avaient le plus longtemps répugné aux prétentions

(1) M. Dupanloup s'en ouvrait à Pie IX lui-même dans une lettre confidentielle.

pontificales, la majorité du clergé et des catholiques militans avait fini par y être peu à peu conquise. La révolution, qui semblait devoir ébranler jusqu'en leurs fondemens les bases de l'église, — la révolution, qui allait bientôt et si aisément renverser le trône temporel de la papauté, — avait, par une de ces réactions de tout temps communes, par un de ces contre-courans si fréquens dans l'histoire, tourné à l'exaltation de la chaire de Saint-Pierre et provoqué, par contre-coup, un nouvel ultramontanisme plus agressif et plus intempérant, autrement impatient et téméraire que celui des Bellarmin et des Liguori. La reconnaissance de l'infaillibilité pontificale était, du reste, le couronnement naturel de tout l'édifice catholique, le dernier mot d'une centralisation religieuse que tous les bouleversemens contemporains et toutes les découvertes modernes n'ont fait que rendre plus étroite et plus facile. C'était le terme logique auquel aboutissait toute l'histoire de l'église et de la papauté depuis les siècles où, sous les pieds de la Rome impériale, dédaigneusement ignorante des obscurs pontifes qui devaient succéder aux césars, la main d'un peintre des catacombes, faisant de Pierre le nouveau Moïse, le chef du peuple de Dieu, donnait au frère d'Aaron les traits traditionnels du pêcheur de Galilée et, à côté de la symbolique figure de Moïse qui frappe le rocher d'Horeb, écrivait *Petrus*, comme pour bien indiquer que toute grâce vient par Pierre et ses successeurs.

Dans un concile réuni, en 1869, à Rome, à l'ombre du palais pontifical, sous les voûtes de la grande basilique élevée à la gloire du prince des apôtres; dans un concile en majorité composé de prélats italiens, grossi de nombreux vicaires apostoliques et d'évêques *in partibus* dépendant directement du Vatican et de la Propagande; avec le mode de recrutement actuel de l'épiscopat, pour la plus grande partie nommé en dehors de l'état, uniquement par le saint-siège, les doctrines romaines, repoussées ou tenues en échec par des conciles tout autrement constitués et rassemblés sous des influences différentes, étaient manifestement assurées de triompher. Les adversaires de la définition de l'infaillibilité avaient beau avoir pour eux le prestige des grands sièges épiscopaux, la science des hommes et des choses, l'appui moral des gouvernemens, la vive éloquence latine des Haynald et des Strossmayer et l'autorité de ces grands évêques dont un historien du concile nous a donné une si vivante galerie de portraits, leur cause, dès qu'elle était portée à Saint-Pierre, était perdue d'avance.

Une seule chose eût pu prévenir leur défaite : l'intervention des puissances civiles. La plupart le sentaient. C'est pour cela qu'en cette occasion, les catholiques d'ordinaire les plus enclins à se récla-

mer uniquement de la liberté, les évêques les plus défians de toute protection séculière se montrèrent les plus favorables à l'action des puissances, non qu'ils voulussent à leur tour recourir au bras séculier, comme l'insinuaient les panégyristes avoués de l'inquisition, mais parce que l'intervention des gouvernemens ne pouvait s'exercer que dans le sens de la modération et qu'elle était conforme à toutes les traditions, les puissances et les princes ayant, de Nicée à Trente, toujours été représentés aux grandes assises de l'église. L'intervention directe des gouvernemens, aucun des pères du concile ne semble néanmoins l'avoir formellement invoquée, bien que quelques-uns, tels que l'archevêque de Paris, M. Darboy, aient plus d'une fois réclamé l'aide morale du gouvernement français et que, malgré son antipathie pour le régime impérial, M. Dupanloup ait, avant de partir pour Rome, fait une visite aux Tuileries. A ne consulter que leur intérêt bien entendu, l'intérêt de leurs bonnes relations, l'église et l'état eussent eu tout profit à laisser la salle conciliaire ouverte aux représentans attitrés des sociétés laïques; mais le sentiment public et les mœurs nouvelles y répugnaient de part et d'autre. Ni la cour de Rome, ni la majorité du concile, ni les gouvernemens, ni les partis politiques n'y étaient disposés. Un seul état, et de troisième ordre, la Bavière, en manifesta le désir et entama des négociations dans ce sens. Aussi Pie IX s'était-il abstenu d'adresser, selon l'usage, aux souverains catholiques l'invitation de se faire représenter au concile, bien qu'à tout événement il eût d'abord fait préparer, à Saint-Pierre, une place pour leurs « orateurs. » L'absence des représentans du pouvoir laïque devait remplir de joie les promoteurs de la définition. *L'Univers* en triomphait bruyamment d'avance. L'organe des ultras n'y voyait pas seulement, ce qui était conforme aux faits, un signe de la séparation, aux trois quarts effectuée, de l'église et de l'état; il y voyait la consommation de la rupture entre la société moderne et l'église, le prélude de l'abrogation des concordats, et il osait s'en féliciter, déclarant en langage fatidique qu'au temps des alliances allait pour l'église succéder l'ère des conquêtes (1).

Le cabinet français, auquel la présence de nos soldats à Rome donnait en cette question une influence et une responsabilité particulières, était, à cet égard, inégalement partagé. Le ministre des affaires étrangères, M. Daru, inclinait à l'intervention. Lié de longue date avec Montalembert, il croyait de l'intérêt de l'état d'arrêter la définition de l'infaillibilité et de soutenir la minorité du concile. Le chef du cabinet, au contraire, M. Émile Ollivier, avec la majorité

(1) Article du 11 juillet 1868.

de ses collègues, tenait pour la politique de « respectueuse abstention, » considérant l'infaillibilité pontificale comme une affaire intérieure de l'église, où les états n'avaient rien à démêler. On n'en pouvait dire autant de toutes les questions politico-ecclésiastiques qui, d'après les bulles d'indiction, devaient être soulevées à Rome : les tendances de la majorité des pères laissaient craindre qu'elles ne fussent tranchées d'une façon peu conforme aux droits de l'état. Aussi les partisans de l'intervention revinrent-ils à la charge lors de la divulgation, par une indiscrétion de la presse allemande, du *schema : de Ecclesia.* Ce *schema*, dont les canons reproduisaient en plein XIXe siècle la théorie du pouvoir indirect du spirituel sur le temporel, de la papauté sur les couronnes, était si manifestement contraire au droit public moderne que toutes les chancelleries s'en étaient émues. Notre ministre des affaires étrangères, désireux de prévenir les conflits qu'il voyait s'amasser, trouvait là un nouveau motif d'intervention. Il eût voulu envoyer au concile un ambassadeur spécial ; son choix même, affirme-t-on, était déjà fait dans la personne de M. le duc de Broglie. Tel n'était pas l'avis de M. Ollivier, soutenu par la majorité des ministres et par l'empereur. Comme terme moyen, le cabinet des Tuileries se décida à faire remettre au saint-père un mémorandum appuyé par les autres puissances, mais dépourvu de toute sanction, et, ce mémorandum « agenouillé, » selon l'expression du chef du cabinet, le gouvernement impérial le laissa bientôt, lors de la retraite de M. Daru, « s'évaporer en vain manifeste (1). »

La cour de Rome, après avoir décliné les représentations des puissances, finit du reste par calmer leurs inquiétudes en retirant ce malencontreux *schema : de Ecclesia*, soit pour l'amender, soit pour gagner du temps. On n'en laissa venir au concile que ce qui touchait le pape, mais dans cette partie on inséra, contrairement au projet primitif, l'infaillibilité pontificale. Près de quatre cents évêques avaient, dès leur arrivée, demandé dans un *postulatum* l'introduction de cette question, se fondant sur ce qu'en ce moment même elle soulevait trop de controverses pour n'être pas définitivement tranchée. La minorité française et allemande eut beau présenter un contre-*postulatum*, Pie IX, une fois rassuré sur les projets d'intervention des gouvernemens, introduisit la question, et, dès qu'il s'y fut résolu, il se jeta de sa personne dans la lutte avec sa fougue habituelle, envoyant des brefs aux journaux et aux prêtres qui défendaient la suprématie pontificale, recevant des députations d'infaillibillistes, blâmant et à l'occasion tançant durement les évê-

(1) Émile Ollivier, *l'Église et l'État au concile du Vatican*, t. II, p. 241 et 226.

ques ou les cardinaux qui se permettaient de s'opposer à la promulgation d'un dogme, que, sans attendre la décision du concile, il avait solennellement affirmé en proclamant de son autorité l'immaculée conception à la face d'une assistance d'évêques. Cette fois, Pie IX n'épargna rien pour le triomphe définitif des prérogatives du suprême magistère qu'il vénérait en sa propre personne.

Les adversaires de la définition eussent voulu qu'à l'exemple de Trente, aucune résolution, en matière dogmatique du moins, ne fût prise qu'à l'unanimité morale, sinon à l'unanimité absolue. A cette prétention, le Vatican, qui, malgré les précédens, avait seul dressé les règlemens du concile, répondit en édictant d'avance que toutes les décisions seraient prises à la simple majorité. Plus de cent évêques protestèrent en vain contre cet article d'un règlement qui avait déjà soulevé leurs stériles réclamations, sans oser revendiquer le droit de statuer eux-mêmes, ainsi que les pères de Trente, sur l'ordre et les conditions de leurs travaux. La session s'avançant et les chaleurs de l'été menaçant de suspendre le concile avant que l'infaillibilité fût venue en discussion, les légats pontificaux, en dépit des représentations d'un grand nombre de pères des deux partis, intervertirent l'ordre du jour de l'assemblée, renversant l'ordre logique et traditionnel des canons sur les droits de l'église, sans s'arrêter à l'objection qu'avant d'aborder l'infaillibilité pontificale, il eût été bon de définir en quelle matière l'église elle-même est infaillible. La question, venue enfin au concile, les débats, déjà longs, il est vrai, furent écourtés. La majorité ardente, impatiente de délais, obtint des chefs de la minorité, de M. Haynald notamment, qu'ils renonçassent à la parole. Cette concession, traitée au premier moment de trahison par l'évêque d'Orléans, n'était pas du goût de tous. Quelques-uns, M. Dupanloup entre autres, eussent voulu maintenir leur droit à la parole : l'attitude de l'assemblée les contraignit à se résigner également au silence. On accusait déjà l'opposition de s'être entendue pour prolonger indéfiniment la discussion en la faisant reprendre tour à tour par chacun de ses membres. Des évêques dans un concile ne pouvaient, comme des Irlandais à la chambre des communes, s'exposer volontairement au reproche d'obstruction. Ils préférèrent se taire. Aussi vit-on en une seule séance vingt-deux orateurs de la minorité renoncer successivement à monter à l'ambon. Ce spectacle se renouvela deux jours de suite. A l'appel des secrétaires : *Dominus Episcopus *** accedat ad ambonem*, les évêques ne se levaient plus. Enfin, le 13 juillet, la définition était votée en congrégation, autrement dit en comité secret, par 451 voix sur 601 votans; 88 pères avaient répondu *Non placet;* 62 n'avaient donné qu'un *oui* conditionnel (*placet juxta modum*).

Quelques jours après avait lieu, en séance publique, le scrutin définitif sous les yeux mêmes du souverain pontife, qui avait enfin attaché à la tiare cette couronne si longtemps contestée. La minorité, sentant toute résistance inutile, s'était résolue à ne pas affliger Pie IX en renouvelant publiquement devant lui ses votes dissidens. Qu'elle l'ait fait ou non de propos délibéré, le dogme récemment inscrit au *Credo* catholique a de cette façon, comme elle le réclamait d'avance, obtenu du concile la presque unanimité. Deux voix seulement contre 535, la majorité ayant grossi d'un scrutin à l'autre, s'obstinèrent à la négative. Les chefs de l'opposition avaient quitté Rome la veille après avoir inutilement envoyé une ambassade au pape pour tenter de faire atténuer les termes de la définition. Cette sorte de retraite au moment décisif leur a été presque aussi sévèrement reprochée que l'avait été leur persistance à se mettre en travers de l'opinion dominante et leurs efforts pour faire échouer ou ajourner l'infaillibilité. Il serait assurément facile de relever chez la minorité plus d'une inconséquence, de signaler chez elle des alternatives de décision et de découragement, de résistance et de reculade; mais un concile n'est pas une assemblée politique, où des partis sans foi commune, séparés par des haines invétérées, se font un devoir de rester jusqu'au bout fidèles à leurs principes ou à leurs passions. Des évêques, délibérant la mitre au front, dans une basilique, sous les yeux du père commun des fidèles et sous les ailes invisibles de l'Esprit saint, que tous sentaient planer au-dessus d'eux; des évêques, également dévoués à l'église et au saint-siège, redoutant par-dessus tout le scandale des discordes intestines en face de l'impiété aux aguets, résignés d'avance pour le maintien de l'unité à toutes les défaites et les humiliations, mettant leur vertu et leur honneur à se soumettre, ne pouvaient combattre en irréconciliables, avec les révoltes de la chair et l'orgueil de l'esprit, un dogme dont le triomphe paraissait de jour en jour plus assuré, auquel croyaient, pour la plupart, ses adversaires mêmes et que tous étaient résolus d'avance à accepter du concile. Ce qui devait triompher au Vatican, ce n'était pas seulement la papauté élevée définitivement sur la tête de l'épiscopat, c'était, grâce à la soumission de tous les pères, l'unité, la cohésion de l'église rendue plus frappante par l'ardeur de ses controverses, remarquable privilège et force singulière en un temps où toutes les influences traditionnelles semblent en train de se dissoudre.

VII.

Ce qui nous intéresse surtout, ce sont les résultats pratiques, c'est l'impartial jugement des faits que rendent tôt ou tard les

années, et qu'aucune autorité ne saurait casser ni contester. Or, si l'on regarde la sentence portée par le temps, qui marche si vite aujourd'hui, sur ces controverses déjà si loin de nous, on s'aperçoit, nous semble-t-il, qu'ainsi qu'il arrive souvent dans la chaleur du combat, les différens partis et les divers acteurs ont attaché à leurs luttes une importance outrée; que, d'un côté et de l'autre, ils s'en exagéraient les conséquences, et qu'à tout prendre, la nouvelle définition dogmatique n'a valu à l'église ni tout ce qu'en redoutaient les uns, ni tout ce qu'en espéraient les autres.

Est-ce à dire que toutes les appréhensions de la minorité du concile fussent vaines? Non, assurément. En Orient, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en France même, la proclamation de l'infaillibilité personnelle du pape a été le signal, a été la cause ou le prétexte de scissions et de défections qui, pour n'avoir entraîné qu'un petit nombre de fidèles, ou mieux, d'indifférens sans foi, n'en ont pas moins été une plaie nouvelle au sein de l'église. Chose plus grave que le schisme mort-né des vieux catholiques, l'érection de l'infaillibilité pontificale en dogme a partout réveillé contre le saint-siége les défiances des peuples et des gouvernemens. L'ombre en a paru s'étendre sur la société civile, et les pouvoirs laïques en ont été offusqués. Les cours ou les états non catholiques n'ont pas été les derniers à s'en alarmer. En Allemagne et en Angleterre, on a vu deux hommes d'état, de principes et de tempérament bien différens, mais à certains égards les deux plus remarquables de leur âge et tous deux se piquant également d'être chrétiens; l'un, défiant des innovations modernes, contempteur des assemblées et du régime parlementaire, apologiste convaincu des pouvoirs forts; l'autre, apôtre du libéralisme et pionnier infatigable de l'ère démocratique : M. de Bismarck et M. Gladstone, exprimer publiquement par la parole ou la plume les appréhensions suscitées chez eux par le nouveau dogme. A plus forte raison en a-t-il été ainsi chez les masses populaires, sur lesquelles les mots et les formules ont tant de prise. L'infaillibilité a, sous ce rapport, ravivé l'impression du *Syllabus,* fourni aux railleries banales et aux sarcasmes populaires un trait de plus. Elle n'a pas été étrangère à la recrudescence de haines contre l'église, et à la campagne anticléricale qui, en Allemagne, en Suisse, en France, en Belgique, en Autriche même, a presque partout signalé la fin du long pontificat de Pie IX.

Tout cela est incontestable : sur tous ces points, l'événement a justifié les craintes de la minorité du concile, et néanmoins les promoteurs de la définition seraient en droit de soutenir qu'elle n'a pas attiré sur l'église tous les maux ou les périls qu'en redoutaient leurs adversaires. Il a suffi de quelques années pour en affaiblir singulièrement l'effet au dehors comme au dedans du sanctuaire. Les

hommes d'état qui s'en étaient montrés les plus inquiets en ont vite pris leur parti, et l'on a vu les Bismarck et les Gladstone, après avoir affiché les craintes que leur inspirait l'autocratie pontificale, chercher à faire tourner au profit de leur politique, en Allemagne ou en Irlande, cette omnipotence papale dont ils avaient dénoncé les périls pour le pouvoir civil (1). Bien plus, les infaillibilistes peuvent se vanter d'avoir raffermi la charpente séculaire de l'église, consolidé tout le vieil édifice catholique en fortifiant la papauté, qui en est la clé de voûte et la maîtresse pièce. Au moment où le successeur de Pierre allait perdre son sceptre temporel, ils lui ont assuré une couronne que ni révolution, ni conquérant ne lui sauraient arracher. A l'heure où l'église, dépouillée de ses états territoriaux, ayant cessé de régner en souveraine sur sa capitale, pouvait sembler exposée aux divisions intestines et aux schismes nationaux, ils en ont étroitement resserré et pour ainsi dire vissé l'unité, si bien que l'église n'a jamais été plus papale et plus romaine, que depuis le jour où Rome a cessé d'appartenir au saint-siége. C'est une chose en effet digne de remarque, que l'année où le pape a été officiellement reconnu infaillible a été l'année où le saint-siége a perdu sa royauté dix fois séculaire. Dans la concordance de ces deux faits, dont l'un atténue singulièrement les conséquences de l'autre, les ultramontains sont libres de montrer le doigt de la Providence, qui n'a laissé tomber la petite monarchie italienne des papes qu'après avoir assuré leur monarchie spirituelle et affermi leur empire dans l'église. Il est vrai que les promoteurs de la définition, loin de s'attendre à la chute du trône temporel de Pie IX, s'imaginaient le fortifier et l'étayer avec l'infaillibilité; mais n'est-ce pas ainsi d'ordinaire, en aveugles inconsciens de l'œuvre à laquelle leurs mains travaillent, que les hommes sont les instrumens des desseins de la Providence?

Toujours est-il (et tel est au point de vue politique le fait capital) que c'est au moment où les papes ont cessé de compter parmi les princes qu'ils sont devenus définitivement les monarques absolus de l'église; c'est la veille du jour où ils ont perdu leurs minces états temporels, que d'un bout à l'autre du monde catholique ils ont vu toutes les vieilles résistances nationales abdiquer solennellement à leurs pieds, de façon qu'en réalité jamais le saint-siége n'a été plus puissant dans l'église, jamais il n'a plus régné sur les âmes que depuis qu'il a cessé de donner des lois aux bords du Tibre et que le pape vit en prisonnier au Vatican. Telle est, en somme, pour qui regarde les choses de haut, la principale consé-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1883, *le Vatican et le Quirinal depuis* 1878.

quence du dernier concile, et c'est là un fait que les hommes d'état ne sauraient perdre de vue : si, depuis le mois de septembre 1870, les papes, frustrés de leur ancienne souveraineté, restent humainement et politiquement désarmés, jamais dans le domaine religieux, ils ne se sont trouvés mieux équipés pour la lutte.

En dehors de là, en dehors du prestige et de l'ascendant qu'elle assure au pape, l'érection de l'infaillibilité pontificale en dogme a peu modifié la situation intérieure de l'église, et encore moins ses relations avec l'état et la société laïque. Envisage-t-on les questions débattues parmi le clergé et les fidèles avant 1870, on trouve que le concile du Vatican n'y a presque rien changé. Il n'a pas suffi de la proclamation de l'infaillibilité romaine pour mettre fin aux divisions ou aux dissentimens des catholiques.

Quant au pouvoir même du pape, devant lequel tous s'agenouillaient d'avance, le différend soulevé entre les infaillibilistes et leurs adversaires a seulement été reculé et reporté plus loin. En proclamant le souverain pontife infaillible, le concile n'a pas précisé les conditions dans lesquelles s'exerce cette infaillibilité. Le pape est infaillible en matière de foi quand il parle *ex cathedra*, mais quand parle-t-il *ex cathedra ?* C'est ce qui n'est pas nettement défini, ce qui pour l'être semblerait demander un autre concile. A cet égard, se retrouvent parmi les catholiques les deux tendances qui les divisaient avant 1870. Les uns, de tout temps jaloux de faire intervenir le *Roma locuta est,* sont portés à étendre démesurément la sphère de l'infaillibilité pontificale ; les autres restent enclins à la renfermer dans d'étroites limites et à en subordonner l'exercice à des conditions qui se présentent rarement (1). En fait, aucune controverse n'a encore, croyons-nous, été tranchée par là. A en juger par les quinze dernières années, l'infaillibilité reste une souveraine prérogative dont, loin d'abuser, la sagesse pontificale semble peu disposée à faire un fréquent usage.

Aussi ne saurait-on s'étonner si le dogme promulgué en 1870 n'a pas mis un terme aux dissensions des catholiques français ou belges, si, pas plus que le *Syllabus*, l'infaillibilité n'a résolu la question des rapports de l'église et de la société moderne, c'est-à-dire le point sur lequel portent aujourd'hui et porteront longtemps encore les dissentimens des catholiques. Les controverses doctrinales, qui, durant des siècles, ont tenu l'église plus ou moins divisée, ont cessé. Les querelles parallèles des jansénistes et des

(1) Il est bon de noter en passant que, malgré sa défaite, la minorité du concile a obtenu, dans la définition même qu'elle combattait, certaines atténuations de forme qui ont leur importance. (Voyez l'abbé Lagrange, t. III.)

molinistes, des gallicans et des ultramontains ont été les dernières; mais l'unité absolue, la concorde parfaite n'est pas de ce monde. L'esprit de dispute et de contention survit à la conformité des doctrines; ou, pour ne pas être injuste, les humaines divergences d'idées et de sentimens se font jour jusque dans l'église qui a poussé le plus loin l'unité, parmi les fidèles qui acceptent le même *Credo* et se courbent sous la même autorité. Le terrain de la lutte a seul changé. Aux anciennes controverses dogmatiques, aux vieilles querelles théologiques, qui ne touchaient qu'indirectement la politique et la société, ont succédé des divisions d'une tout autre importance pratique. C'est sur l'attitude de l'église vis-à-vis de la société moderne que se partagent désormais les catholiques; et ce dissentiment, il est malaisé à la papauté de le trancher, même à l'aide du glaive de l'infaillibilité. Il y a là des questions trop délicates et trop complexes pour être résolues d'autorité, et les expériences faites sous Pie IX, les controverses et les équivoques suscitées par le *Syllabus* ne sont pas propres à y encourager le saint-siège. Oserait-il reprendre à cet égard la tentative de Pie IX, au risque de froisser les gouvernemens ou les peuples et de faire passer les opinions politiques dans la sphère immuable du dogme; Léon XIII, cédant à certaines sollicitations, se déciderait-il à préciser sur ce point l'enseignement de l'église, que nous reverrions probablement les mêmes discussions, ou du moins les mêmes divergences d'interprétation, que lors de l'encyclique de 1864. Pratiquement, après l'infaillibilité comme après le *Syllabus*, les catholiques demeurent maîtres de suivre la politique qui leur agrée; ils sont libres de leur opinion, et cette liberté, Rome ne saurait tenter de la leur enlever.

C'est là, il est vrai, une faculté dont la plupart des catholiques ne se servent guère aujourd'hui. Dans le clergé, dans le bas clergé surtout, les idées libérales sont odieuses ou suspectes. L'esprit de réaction, fomenté dans son sein par la presse religieuse, a depuis la révolution du 4 septembre et les désillusions des dernières années pris sur lui un nouvel ascendant. A aucune époque peut-être les libéraux n'ont rencontré moins de sympathie dans ses rangs, quoiqu'il se voie contraint d'invoquer lui aussi le nom de liberté et de chercher un refuge au pied de cette profane idole. La faute en est-elle uniquement aux préventions de son éducation, étrangère au monde et isolée du siècle, aux conseils des feuilles qui, loin de l'éclairer sur une société qu'il ignore, persistent à le bercer de dangereux souvenirs et de décevantes espérances? Non, pour n'être pas injuste, nous devons reconnaître que la faute en

est en partie à d'autres, à ceux qui, se targuant du nom de libéraux ou de démocrates, arrêtent leur libéralisme à leurs amis et à leurs doctrines; à ceux dont l'exclusivisme sectaire entretient la répulsion des catholiques pour les libertés modernes et travaille à les dégoûter de la société contemporaine. Chose triste, et, par où l'on voit le peu de progrès des hommes, des partis et de l'esprit public, aujourd'hui tout comme il y a plus de cinquante ans, tout comme aux jours où La Mennais inscrivait en lettres d'or sur les bannières de l'église le mot de liberté, les défiances sont réciproques et, qui pis est, elles sont mutuellement fondées. Aujourd'hui de même qu'en 1830, le libéralisme se confond encore pour trop de catholiques avec la haine du catholicisme et, comme le disait alors La Mennais, « il faut avouer qu'on a peu fait pour les détromper de leur erreur (1). »

Qu'on le célèbre dans la presse ou qu'on le grave sur les murailles, les catholiques se méfient du nom de liberté; et ce même mot, sur leurs lèvres, n'inspire que défiance, depuis surtout qu'après l'avoir solennellement invoqué durant vingt ans, un grand nombre d'entre eux l'ont renié et désavoué. Ils provoquent autour d'eux un sourire incrédule, quand ils se reprennent à balbutier ce nom qu'ils ont trop longtemps désappris et qui, dans leur bouche, semble prendre un accent étranger. On sent que ce n'est pas leur langue qu'ils parlent; s'ils s'essaient à la bégayer, la plupart le font sans conviction, parce que c'est le jargon du jour. Parmi eux, comme chez nombre de leurs adversaires, ce mot trop profané ne semble qu'une fastueuse étiquette qui ne trompe plus personne, de façon que, dans le camp catholique, les autoritaires ont fini par enlever aux libéraux toute créance. Non contens de les discréditer dans l'église comme de faux catholiques, ils ont réussi à les discréditer au dehors comme de faux libéraux.

Si courte qu'ait été la vieillesse des Montalembert et des Lacordaire, ces initiateurs du libéralisme catholique ont assez vécu pour assister à la ruine de leur noble rêve sous les coups de leurs anciens amis. Plus tristes encore eussent été leurs dernières années si le nombre en avait été moins parcimonieusement mesuré. On a dit que les catholiques libéraux avaient fait faillite, et, en réalité, grâce à l'abandon de leurs anciens associés, les hautes espérances de leur jeunesse ont été trahies; mais, à y bien regarder, est-ce là la seule faillite de ce genre? Les libéraux catholiques ont-ils été les seuls à perdre leur crédit auprès du public ou de leur ancienne clientèle? Leurs adversaires de 1830 à 1848, devenus leurs alliés de 1850 et

(1) *Avenir* du 16 octobre 1830.

de la fin de l'empire, ont-ils été beaucoup plus heureux? Le libéralisme tout court, le libéralisme bourgeois de 1830, n'a-t-il pas été également déçu? Si l'on essayait d'en dresser le bilan, d'en compter les désillusions, d'en évaluer les insuccès et les pertes, ne serait-on pas en droit de conclure que lui aussi a fait banqueroute? Un pessimiste pourrait dire que ce qui a fait faillite, que ce qui a été ruiné, ce sont les superbes espérances de la première moitié du siècle; mais, dans la sphère des idées, à travers la marche tout à la fois lente et saccadée des sociétés, la fortune a parfois de brusques retours, et ce qui aujourd'hui semble en ruine peut demain se relever.

En attendant, malgré le *Syllabus*, malgré les étroites doctrines et les enseignemens surannés en honneur dans les séminaires et le clergé, il serait encore moins difficile aux catholiques de revenir à l'esprit de Montalembert et de Lacordaire, qu'à la société politique, à la démocratie, qui envahit tout, de refluer jusqu'aux Guizot et aux Thiers. Le triomphe même de cette démocratie, dont les orageuses destinées ont été jadis annoncées par La Mennais et ses amis, ne fera que donner plus de poids à leurs idées et à leur politique en en démontrant pratiquement la valeur. Tôt ou tard, il se retrouvera dans l'église des hommes pour comprendre et pour oser dire qu'au sein de nos sociétés égalitaires, fondées sur la ruine des privilèges, il n'y a pour la religion d'autre terrain que la liberté, d'autre droit que le droit public. Les événemens, la démocratie elle-même, se chargeront de convaincre les catholiques qu'ils ne peuvent trouver d'abri durable en dehors des principes de cette société moderne, tant honnie de certains d'entre eux. La liberté apparaîtra de plus en plus comme l'unique refuge laissé aux croyances chrétiennes. Ses temples, ouverts à tous, sont les seuls qui puissent rester en possession du droit d'asile. Le malheur des catholiques qui, aux heures de détresse, viennent y chercher un refuge, est que, après l'avoir bénie et avoir embrassé ses autels, ils n'ont pas craint de l'outrager et d'en enseigner le mépris.

Les catholiques français ont singulièrement à faire pour rendre à l'église la situation qu'elle occupait au milieu du siècle. Ils ont beaucoup à apprendre et beaucoup à faire oublier. La plupart sont loin de le sentir; en dépit des déceptions du passé, ils s'obstinent à demeurer enfoncés dans les obscurs fourrés de l'absolutisme. Ils n'ont pas entendu les leçons de l'histoire, ils n'ont pas su lire les signes du temps. Stimulés par leurs victoires dans l'intérieur du sanctuaire, les ultras, les théoriciens de l'absolutisme religieux et politique se sont retournés contre la société moderne, et, par un étonnant égarement, plus elle s'écarte d'eux, plus ils se croient assurés de la ressaisir et de la dompter. La grande tempête de 1870,

leurs défaites répétées des dernières années ne les ont pas éclairés. Ils n'ont pas vu que, si la troisième république les a traités d'une manière si différente de la seconde, cela tenait en grande partie au changement d'attitude du clergé et des catholiques vis-à-vis de la république et vis-à-vis des libertés modernes. Loin de là, leurs organes les plus écoutés, les moniteurs attitrés du clergé, n'ont eu de satisfaction qu'en accentuant ce revirement, qu'en fournissant des alimens aux haines et aux préventions populaires, qu'en se jetant témérairement au travers des vœux et des sympathies du pays. Oublieux de la recommandation de Montalembert de dégager la religion de toute solidarité politique, oublieux que « l'alliance de l'église avec les partis, à plus forte raison avec les coteries, est le pire des régimes qu'on lui puisse souhaiter (1), » ils se sont plu à confondre les intérêts spirituels avec les intérêts temporels, ils n'ont rien épargné pour enchaîner le catholicisme à un parti politique, et, dans ce parti, à la fraction la plus exaltée, la plus impopulaire, la plus chimérique. Par leurs bravades téméraires et leurs fols défis, ils n'ont cessé d'attirer sur le clergé, avec les rancunes de la démocratie, les représailles des vainqueurs du jour, et, ce qui est plus grave, l'antipathie des masses, l'aversion du peuple. Auxiliaires inconsciens du radicalisme révolutionnaire, ils ont contribué de toutes leurs forces à discréditer la religion et à déchristianiser la France. Les politiques l'avaient prévu dès longtemps : « Les doctrines les plus saintes deviendront odieuses, écrivait M. Dupanloup au commencement de l'empire; nous verrons toutes les haines, toutes les colères, tous les mépris qu'un journalisme emporté amasse contre lui se tourner contre nous. » A quoi ont-ils abouti, ces fauteurs de l'intolérance et ces trop sincères apôtres de l'absolutisme? « A permettre aux ennemis de l'église d'en faire, comme au temps de Tacite, l'objet de la haine du genre humain. » Ce n'est pas nous, c'est un cardinal qui l'affirme (2); et, si l'on regarde aux couches populaires, l'expression n'est pas trop forte.

Cette menaçante impopularité de l'église, et, avec elle, de toute religion, dans les classes qui lui doivent le plus, ne s'explique que trop aisément. Montalembert et Lacordaire avaient pour mot d'ordre le nom de liberté; quelle devise ont choisie ceux qui les ont supplantés dans la direction des catholiques? Ils ont pris comme cri de ralliement le mot le plus irritant pour le siècle, le plus répugnant pour le pays : contre-révolution. Sous le règne du suf-

(1) M. de Falloux, *Mélanges*.

(2) Lettre du cardinal Lavigerie (1884) à l'abbé Lagrange : *Vie de Monseigneur Dupanloup*, t. III, introduction.

frage universel, quand la nation n'est unanime que sur un point, l'aversion pour l'ancien régime, ils n'ont pas craint d'adopter ce nom de guerre provocateur qui, selon la remarque d'un catholique peu suspect de sympathies révolutionnaires, « confond dans une obscurité déplorable ce qu'on doit conserver et ce qu'on doit combattre (1). » On comprend les tristesses et l'effroi, on comprend les colères de certains catholiques en voyant arborer comme symbole un nouveau *labarum* sur lequel, au lieu du monogramme de Constantin, est inscrit ce mot de contre-révolution, érigé en signe de salut; en voyant, sous cette bannière plus politique que religieuse, de naïfs et bruyans agitateurs s'efforcer d'entraîner l'église à l'assaut de la société moderne.

Et, qu'on ne s'y trompe pas, pour ces orateurs ou ces journalistes qui se flattent de détruire la France nouvelle, ce n'est pas là une vaine devise, mais bien un programme qu'ils prétendent imposer et appliquer. Alors que l'église, qui a vu naître et mourir les empires et les dynasties, l'église, plus vieille que tous les états et toutes les constitutions, s'est toujours fait un devoir de ne s'inféoder à aucun régime, à aucune de ces mobiles formes de gouvernement qui varient avec les siècles comme la coupe des habits, les docteurs du nouvel ultramontanisme vont répétant qu'il n'y a d'acceptable pour la religion que ce qu'ils appellent la monarchie chrétienne. Hors de là pas de salut! il n'y a, pour la France, qu'une sorte de damnation politique. Et cette monarchie chrétienne, qu'en 1852 leurs maîtres s'imaginaient avoir retrouvée dans l'empire plébiscitaire sous l'aigle pseudo-romaine de la dynastie corse, ils l'ont depuis redemandée aux fleurs de lis du drapeau blanc et au Versailles de Louis XIV et de Louis XV.

La royauté absolue, aux trois quarts païenne d'esprit et d'origine, où le monarque se vantait d'être l'état; le régime du roi-soleil, qui avait poussé l'adoration du trône jusqu'à l'idolâtrie et renouvelé à la face du christianisme les apothéoses des césars romains; le régime du bon plaisir, des favoris et des favorites, décoré par eux du titre de royauté chrétienne, ils l'ont audacieusement érigé en idéal et en modèle, oubliant qu'à l'époque où cette monarchie était dans tout son éclat, le plus évangélique des évêques de France en détournait les yeux avec tristesse et cherchait un refuge au fond des fictions dans sa romanesque Salente.

Non moins aveugles sur le présent que sur le passé, ils se sont attachés avec passion à ce que l'ancienne royauté avait pour les générations modernes de plus répulsif; et quand la fortune ou la

(1) M. de Falloux, *Mélanges*, t. II, p. 365.

Providence leur a offert une occasion de rétablir cette monarchie dont ils attendaient le salut, ils en ont, par leurs exigences, rendu la restauration impossible. C'est une chose à signaler en effet que les radicaux de l'ultramontanisme ont, plus que tout autre parti, contribué à l'échec de la forme de gouvernement qu'ils prêchaient au peuple; que personne, dans aucun camp, n'a autant fait pour acclimater en France un régime qu'ils ne cessaient de proclamer incompatible avec les intérêts catholiques. L'histoire dira qu'ils ont été les plus précieux auxiliaires des fondateurs de la troisième république, et ce qui achève de faire juger leur politique, pendant qu'ils aidaient inconsciemment les Thiers et les Gambetta à installer la république, ils n'ont rien omis pour soulever les susceptibilités des républicains et s'attirer les vengeances du régime qu'ils rendaient inévitable.

Il est difficile de calculer le mal qu'une telle politique a fait au catholicisme; l'église en portera longtemps le poids. Heureusement pour elle que les imprudences et les excès des intransigeans de l'ultramontanisme sont en partie réparés et équilibrés par les violences et les folies des fanatiques de l'irréligion. Ce sont là des compensations fréquentes dans l'histoire. Il est habituel de voir les partis extrêmes travailler réciproquement l'un pour l'autre. C'est ainsi que l'intolérance de l'athéisme doctrinaire commence à rendre aux catholiques, avec les sympathies des libéraux, le sens et le goût de la liberté. On peut compter sur le zèle persécuteur des apôtres du matérialisme pour refaire, à cet égard, l'éducation des croyans et les contraindre à se couvrir de ce bouclier de la liberté, le seul qui les puisse défendre. Les souffrances, les humiliations, les défaites sont la meilleure leçon des partis et des religions aussi bien que des peuples. Si dure que semble l'oreille de leurs conseillers favoris aux enseignemens de l'histoire et des faits, la majorité des catholiques n'y demeurera pas toujours sourde. Lorsqu'ils auront vu s'évanouir leurs derniers rêves de domination, quand ils auront enfin compris l'inanité des promesses et des enfantines prédictions dont on les abuse, ils renonceront à lutter contre la société moderne comme l'ange de la Genèse se lassa de lutter avec Jacob. Ils feront en France ce qu'ils ont dès longtemps fait ailleurs : ils s'accommoderont, tout comme en Amérique, de la démocratie, de la révolution et du droit commun. Quelque éloigné qu'en semble le jour, si incrédules qu'ils restent à de pareilles prophéties, ils reviendront tôt ou tard à la liberté, et ils finiront par s'y attacher, ils en prendront l'amour avec l'habitude. Bien plus, si paradoxal que cela semble, ces hommes, qui ne cessent de la dénigrer, contribueront peut-être à son triomphe par leurs résistances mêmes.

Le christianisme, en effet, — et c'est par là que nous terminerons ces trop longues et incomplètes considérations, — le christianisme, quelles qu'en soient les doctrines et les tendances théoriques, reste à bien des égards un élément de liberté, parce qu'en tant que force indépendante du pouvoir, il demeure une digue ou une limite à l'absolutisme. Nous n'irons pas rechercher aujourd'hui si, comme le prétendait Montalembert, la notion même du pouvoir absolu n'est pas, dans son principe non moins que dans sa filiation historique, plus païenne que chrétienne. Il nous suffit de rappeler que le catholicisme ne saurait servir le despotisme que si ce dernier se met à son service. Or, dans l'Europe contemporaine, dans notre France démocratique surtout, c'est là un péril chimérique. Il n'y a plus, pour en douter, que les esprits extrêmes des deux bords opposés, que des illuminés, presque également aveugles, abusés les uns par leurs regrets, les autres par leurs craintes, qui, dans l'opposition même de leurs vœux, font simultanément à la société moderne, à la société laïque, l'injure de n'avoir pas confiance dans la solidité de ses conquêtes. Si la liberté, dont le règne est si facile à proclamer et si laborieux à établir, si les libertés publiques courent un danger, ce qui les menace, ce n'est assurément ni la théocratie ni la monarchie de droit divin. L'écueil, pour elles, aujourd'hui comme aux premiers siècles de notre ère, c'est l'omnipotence de l'état, l'asservissement de l'individu, de la famille, de la société par l'etat, absorption rendue plus facile et plus dangereuse par l'avènement de la démocratie, par la souveraineté impersonnelle du peuple substituée à l'empire d'un seul.

Or, qu'il le veuille ou non, le christianisme est aujourd'hui, comme au temps des césars païens ou des kaïsers germaniques, une barrière à cette confiscation de l'individu, un obstacle à la mainmise de l'etat. Il y a, chez lui, dans le secret sanctuaire de la conscience où il réside, une force incompressible dont aucune violence, aucune puissance ne saurait triompher. A ce titre, que le souverain s'appelle autocrator ou dêmos, empereur ou peuple, que ce soit un prince divinisé par l'adulation ou une multitude enivrée à son tour des fumées du pouvoir, le christianisme, le catholicisme se dresse devant lui comme une borne à l'absolutisme, un frein à la tyrannie. A ce titre, le catholicisme, quels que soient les enseignemens de ses docteurs, est, tout comme au temps des catacombes, libéral malgré lui; il redevient un facteur de liberté, un agent d'indépendance, un rempart de l'autonomie de la conscience.

C'est au christianisme, on le sait, que remonte la distinction des deux pouvoirs, et, si défectueuse, si mal fondée en droit que semble à nos juristes cette théorie surannée, elle n'en contient pas moins

une distinction essentielle, et avec une part de vérité, une notion de liberté. Si la liberté humaine était naguère intéressée à ne pas laisser le sacerdoce assujettir la société civile, elle ne l'est pas moins à ne pas voir la puissance civile, l'état, le seul pouvoir reconnu de nos jours, asservir ou se subordonner les droits de la conscience. Pour cela précisément la liberté peut compter sur le christianisme. Il a débuté dans l'histoire en refusant de brûler l'encens devant la statue des empereurs; il ne s'inclinera pas davantage devant le culte de l'état, la moderne idolâtrie qui tend, en la remplaçant, à renouveler l'apothéose des césars.

« Le christianisme, a dit quelque part Rousseau, ne prêche que servitude et dépendance : son esprit est trop favorable à la tyrannie pour qu'elle n'en profite pas toujours; les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves. » Cette sentence du philosophe de Genève, que trop de catholiques semblent prendre à tâche de confirmer, l'histoire ne la ratifie point. Rousseau, ici comme d'habitude, n'a vu qu'une face de la question et, partant d'une observation incomplète, il aboutit à une conclusion erronée. L'évangile a beau enseigner l'humilité, la soumission aux puissances établies, il est une chose, et non la moindre, que le chrétien prétend soustraire à leur autorité, c'est son âme, sa conscience. Sur ce point, il est intraitable, et le catholique plus que tout autre, parce que la constitution cosmopolite de son église en rend la subordination au pouvoir civil non seulement malaisée, mais impossible. Sur ce point, le catholique pousse la résistance aux empiétemens de l'état jusqu'au martyre, qui est la révolte des âmes et la plus opiniâtre des rebellions. Les disciples de Rousseau, les théoriciens de la souveraineté illimitée de l'état, s'en sont aperçus lors de la révolution, quand ils ont eu l'imprudence de toucher à cette borne invisible et de s'y heurter. Les vingt derniers siècles offrent plus d'un exemple de ce genre, et il y a là des leçons pour les peuples non moins que pour les rois. Si puissante et si justement confiante en ses forces que soit la superbe et jeune souveraine des temps nouveaux, la démocratie moderne, ses prédécesseurs à l'empire du monde lui ont laissé des enseignemens qu'elle a intérêt à ne pas oublier. Tout pouvoir, il est vrai, pouvoir récent surtout, est impatient de frein, de limite. Rois et conquérans ont toujours eu peine à supporter une barrière à leur domination. Peut-être ce sentiment n'est-il pas étranger à l'aversion de certains démocrates pour le christianisme.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LES

TRAVAUX DE M. PASTEUR

Notre siècle aura demandé aux sciences la satisfaction de deux goûts bien différens. Il a d'abord le goût de la vie confortable et facile et fait grand cas des progrès industriels qui ajoutent au bien-être de l'existence. Il a ensuite le goût de la philosophie appelée positive, et pense tirer de l'étude des sciences des clartés nouvelles sur l'origine et la nature de tout ce qui nous entoure. Cette manière de raisonner est, à vrai dire, devenue à la mode dans la plupart des écoles : on trouve de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle dans les ouvrages des philosophes de toute opinion, même dans les sermons de quelques prédicateurs.

De là résulte que, pour beaucoup d'esprits, la science est le moyen de poursuivre un rêve, plutôt qu'elle n'est le but de la vie. Tel savant est à la recherche d'un brevet d'invention, tel autre à la poursuite d'une théorie de l'univers. Bien peu cultivent la science pour elle-même, pour le plaisir de pénétrer quelque secret de la nature, pour la satisfaction et l'honneur qu'il y a à comprendre et à savoir ! Dans le monde utilitaire, la lampe d'Edison a plus d'admirateurs que la planète de Le Verrier. Beaucoup de gens ignoraient le nom de M. Pasteur avant qu'il eût promis de supprimer les chiens enragés. Du côté des philosophes, on ne retient, de tous les merveilleux livres de Darwin, qu'une hypothèse sur la descendance de l'homme.

Cependant, entre l'intérêt utilitaire et l'intérêt philosophique, il y a un intérêt scientifique proprement dit. La recherche curieuse et désintéressée n'est point stérile, même si l'on ne fait cas que des

avantages pratiques. L'art des ingénieurs a profité des travaux abstraits des mathématiciens. Combien d'œuvres de laboratoire, entreprises pour le seul plaisir d'apprendre, sont venues offrir de nouvelles ressources à l'industrie ! L'Amérique, si fière de son esprit pratique et de son activité commerciale, serait fort en peine si les savans de la vieille Europe, autrefois et aujourd'hui encore, n'avaient pas travaillé pour elle. Ces savans considéraient la science comme une noble jouissance intellectuelle et ne poursuivaient que le progrès de leurs connaissances : chemin faisant, ils ont enrichi leurs contemporains.

Il est assez rare que le véritable inventeur, — celui qu'on peut appeler l'inventeur du *principe*, — soit le même que l'inventeur de l'*application*. Dans un siècle où est né un Ampère, il y a une multitude d'esprits habiles qui imaginent des appareils, modifient des dispositions de détail, émerveillent le public par des expériences brillantes et finissent par appliquer la découverte scientifique à des usages industriels.

Ainsi le laboratoire où la science pure est cultivée est, d'une part, assiégé par les industriels; il nous semble voir les philosophes frapper à l'autre porte. Les premiers tireront de la dernière observation du savant un moteur nouveau, une lampe, un compteur à gaz, un procédé pour fabriquer la soude. Les seconds attendent le résultat de l'expérience qui s'achève pour publier un nouveau système de l'univers.

Heureusement pour le culte de la vérité, la science a toujours attiré et satisfait certains esprits indépendans qui détestent les systèmes, les bouleversent souvent sans s'en douter et aiment pour elle-même l'étude de la nature. Aucune idée préconçue ne les domine ; ce ne sont ni des Bernardin de Saint-Pierre ni des Büchner : ils ne veulent ni montrer partout des causes finales, ni étendre à toute chose les lois de *Force et Matière*. Dans leurs recherches fécondes, jamais les besoins de la cause n'ont faussé les résultats de l'expérience. Ils pénètrent dans les secrets de ce monde sans autre ambition que de voir et de connaître ; et, suivant l'exemple même du Créateur, ils livrent, non sans quelque dédain, les résultats de leur labeur aux disputes des philosophes.

M. Pasteur, arrivé aujourd'hui à la plus haute renommée qu'un savant ait pu atteindre en son siècle, s'est dévoué d'abord et avant tout à la science pure. Mais il n'a pas dédaigné les applications, et il a eu la rare bonne fortune de pouvoir lui-même mettre en pratique ses découvertes, dans l'industrie d'abord, puis dans la médecine. D'autre part, élu membre de l'Académie française à la place de Littré, il a montré aux philosophes que son puissant esprit savait les comprendre : dans un langage à la fois noble et précis, il leur a

exposé les convictions auxquelles sa vie scientifique l'avait conduit et les conséquences qu'il avait tirées de ses belles études. Ses découvertes occupent, dans les théories relatives à l'évolution de la vie, une place considérable. Il serait d'un haut intérêt d'étudier à ce point de vue les travaux de M. Pasteur; mais, aujourd'hui, c'est du côté de leur utilité pratique que nous voulons les examiner.

I.

M. Pasteur a été en rapport, suivant la nature des travaux dont il était occupé, avec les viticulteurs, auxquels il a fourni la méthode du chauffage des vins; avec les fabricans de vinaigre, auxquels il a appris à reconnaître le *mycoderme* qui produit la fermentation acétique, et à le cultiver avec pureté, en évitant l'invasion d'autres fâcheux mycodermes, qui prennent la place du premier et détruisent son œuvre; avec les brasseurs, qui, s'ils avaient mieux profité de ses leçons, auraient été certains de ne jamais fabriquer de bière aigre ou visqueuse; avec les éleveurs de vers à soie, qui lui doivent, dans certains pays, le salut de leurs magnaneries; enfin, avec les médecins, que la précision de ses méthodes a étonnés, et qui n'ont pas accepté sans protestations des résultats incontestables. Dernièrement encore, on disait à l'Académie de médecine : « Le système de M. Pasteur, — malgré son apparente simplicité, — nous conduit à un véritable chaos médical. » Ces mots étaient vertement relevés par M. Bouley, l'éminent physiologiste qui a pris au Jardin des Plantes la succession de Claude Bernard. Il déplaisait aux médecins de voir expliquer les causes des maladies, comme celles des fermentations, par la théorie des germes : ces germes, cultivés à part, puis inoculés, et donnant la maladie et la mort avec certitude, ces vaccins prévenant la maladie avec la même certitude, ces agens meurtriers ou prophylactiques, absolument réguliers dans leurs effets, trouvaient des incrédules. La vérité, — personne n'en saurait plus douter, — est que si les médecins refusaient d'entrer dans la voie féconde que M. Pasteur leur a ouverte, ils auraient perdu une occasion unique de sortir de leur chaos médical.

On a pu deviner, d'après la nomenclature que nous venons de donner des travaux de M. Pasteur, qu'il existe entre eux une gradation régulière. Il observe d'abord l'action des germes ou des êtres microscopiques sur une substance organique, telle que le vin ou le moût de bière, et nous verrons comment il reconnaît la fonction, utile ou malfaisante, de chaque espèce déterminée. Puis il passe à l'étude des parasites microscopiques agissant sur un être vivant, tel que le ver à soie, et il arrive enfin aux maladies des animaux

supérieurs. Dans les fermentations, l'être microscopique agissait sur la matière morte; dans les maladies, il agit sur un vivant, et il y a une sorte de lutte entre les deux existences. Après les découvertes de M. Pasteur sur la maladie charbonneuse, ses travaux sur la rage vont servir de couronnement à son œuvre. Détruire ce mal mystérieux aura été un bienfait inestimable; découvrir le parasite presque invisible caché dans les replis de la matière cérébrale, atténuer sa virulence, et, l'employant comme un vaccin, rendre l'animal réfractaire au virus rabique le plus violent, sera le chef-d'œuvre d'un observateur de génie.

Les travaux de M. Pasteur, on le voit, avant d'arriver à cette superbe conclusion, se suivent et se complètent comme les chapitres d'un beau livre. On dirait que, dès l'origine, il a eu l'intuition du but qu'il devait atteindre. Cependant, jamais savant ne s'est moins fié à ses intuitions et n'a été un expérimentateur plus rigoureux.

Si l'on veut bien comprendre l'œuvre de M. Pasteur, il faut lire ses deux écrits sur le vin et sur la bière; puis le livre de son éminent élève M. Duclaux, intitulé : *Fermens et Maladies*. Nul enseignement ne donnera mieux l'idée du rôle immense joué dans la nature par les êtres microscopiques : êtres que leur petitesse dissimule à nos yeux, mais que leur effrayante fécondité répand autour de nous en quantités innombrables. On devra lire aussi cette *Histoire d'un savant par un ignorant* qui aurait été mieux nommée : *Histoire d'un homme de science par un homme d'esprit*. Ce récit est à la fois plein de charme, de clarté, et d'une érudition puisée à bonne source. L'écrivain a suivi l'ordre chronologique; il aurait suivi le même ordre exactement s'il avait voulu composer un nouveau traité de biologie d'après les travaux du grand savant français, car toutes ses découvertes sont les parties, régulièrement disposées, d'un même ouvrage. Nous allons essayer de les résumer; mais, avant les travaux que nous avons cités, il en est deux que nous devons rappeler : ils servent en quelque sorte d'avant-propos et de préface à tous les autres.

II.

Le premier des travaux qui aient fait connaître le nom de M. Pasteur fut une étude sur les cristaux de l'acide tartrique et de l'acide paratartrique. Le sujet paraît bien éloigné de ceux qui ont occupé depuis le grand physiologiste. On va voir pourtant comment sa première découverte avait déjà trait aux phénomènes de la vie.

Mitscherlich avait dit que le tartrate et le paratartrate de soude, semblables par la composition chimique, par la forme cristalline,

par le poids spécifique, par la propriété de double réfraction dont ils sont doués l'un et l'autre, ne diffèrent qu'en un point : le premier de ces deux sels, en dissolution, fait tourner le plan de la lumière polarisée ; le second est sans action sur le rayon lumineux.

Ce résultat causa beaucoup d'étonnement à M. Pasteur, qui, sortant alors de l'École normale, et attaché comme agrégé préparateur au laboratoire de M. Balard, s'était consacré avec ardeur à l'étude des travaux de Haüy et de M. Delafosse. D'après l'arrangement moléculaire des corps tel qu'il l'avait conçu, il ne comprenait pas que deux substances identiques pussent avoir sur la lumière des effets si différens.

C'est un étrange phénomène que l'action d'un corps dissous sur un rayon de lumière. Nous comprenons, surtout quand M. Tyndall nous l'explique dans son charmant livre intitulé : *on Light*, la modification produite dans le rayon qui traverse un cristal dans une direction perpendiculaire à son axe. Quand le rayon pénètre dans le cristal de tourmaline, il est séparé en deux parties : les vibrations de l'éther, qui avaient lieu dans tous les sens, deviennent les unes parallèles, les autres perpendiculaires à l'axe du cristal. « Le groupement des molécules et de l'éther associé aux molécules a réduit toutes les vibrations à ces deux directions. L'un des deux rayons, celui dont les vibrations sont parallèles à l'axe, est rapidement éteint par la tourmaline... Après avoir traversé une faible épaisseur de ce cristal, l'autre rayon émerge, avec toutes ses vibrations ramenées en un même plan. » C'est le plan de polarisation.

On conçoit comment, la lumière polarisée traversant un autre cristal, l'arrangement des molécules qui, la première fois, avait ramené toutes les vibrations dans le même plan, puisse encore agir sur elles et faire tourner ce plan d'un certain angle. Mais ce qui confond l'esprit, c'est que des cristaux puissent agir sur la lumière quand ils sont dissous. Il n'y a plus alors de forme, il n'y a plus, au point de vue physique, d'arrangement moléculaire, il n'y a plus de cristal ; et cependant, quand la lumière polarisée traverse une solution d'un corps doué du *pouvoir rotatoire*, le plan de polarisation tournera d'un certain angle vers la droite ou vers la gauche. Peu importe même (l'expérience a été faite) que le liquide soit agité.

Il y a ainsi une relation certaine entre la forme des cristaux d'un corps et le pouvoir rotatoire qu'il possède quand il est dissous. Examinez les cristaux entiers et bien formés ; puis, faites-les fondre dans l'eau, détruisez-les ; et vous devrez savoir de quel côté le plan de polarisation sera interverti par le passage à travers l'eau qui les tient en suspension. Telle fut la découverte de M. Pasteur.

Les cristaux de forme polyédrique régulière peuvent être séparés en deux parties par un plan, de telle façon que les deux parties soient identiques l'une à l'autre, *superposables* l'une à l'autre; placez ces deux parties en face d'une glace : l'image et la réalité seront absolument semblables. Le plan qui a séparé les deux parties est appelé plan de symétrie. La plupart des objets n'ont pas de plan symétrique. Les êtres vivans n'en ont point à proprement parler; car les parties laissées à droite et à gauche par un plan qui séparerait le corps en deux ne sont pas *superposables* l'une à l'autre; le gant de la main droite ne saurait en aucune façon être ajusté à la main gauche : si je lève la main droite devant une glace, c'est une main gauche que j'y verrai.

M. Pasteur s'aperçut, après un examen minutieux, que les cristaux de l'acide tartrique et de ses sels possèdent aussi une droite et une gauche. Ils sont *dissymétriques*. Certaines facettes sont disposées de telle façon que, si l'on suppose le cristal coupé par un plan, les deux parties ne pourront pas être superposées, et que, s'il est placé devant une glace, on verra la partie gauche dans l'image de la droite et *vice versa*.

C'est cet acide tartrique qui, réduit en solution, faisait tourner le plan de la lumière polarisée. M. Pasteur pensa que l'acide paratartrique, étant sans action sur la lumière, devait donner des cristaux symétriques. Il s'empressa d'examiner ces cristaux; et grande fut sa surprise de les trouver dissymétriques comme les premiers. Seulement leur dissymétrie avait deux sens : il y avait des cristaux droits et des cristaux gauches, pas plus identiques entre eux que les gants de la main droite et ceux de la main gauche. Il sépara patiemment les uns des autres et les trouva en poids égaux. La solution des premiers faisait tourner le plan de la lumière polarisée vers la droite; la solution des seconds vers la gauche. Avec le mélange, en quantités égales, les deux actions, en sens opposés, étaient annulées.

M. Biot était occupé alors de ses expériences restées célèbres sur la lumière polarisée. Dès qu'il apprit la découverte du jeune agrégé de l'École normale, il le fit venir et lui confia des cristaux de paratartrate de soude et d'ammoniaque, qu'il avait voulu préparer lui-même avec des précautions infinies; le priant de les séparer, comme il l'avait fait déjà, d'après l'examen de leurs formes. Mais il faut laisser M. Pasteur lui-même raconter ce qui suivit : le récit est tiré d'une de ses leçons : « M. Biot prépara les solutions en proportions bien dosées, et au moment de les observer dans l'appareil de polarisation, il m'invita de nouveau à me rendre dans son cabinet. Il plaça d'abord dans l'appareil la solution la plus intéressante, celle qui devait dévier à gauche. Sans même prendre de mesure, par

l'aspect seul des teintes des deux images ordinaire et extraordinaire de l'analyseur, il vit qu'il y avait une forte déviation à gauche. Alors, très visiblement ému, l'illustre vieillard me prit la main, et me dit : « Mon cher enfant, j'ai tant aimé les sciences dans ma vie que cela me fait battre le cœur. »

Mitscherlich, auquel M. Pasteur fut présenté peu de temps après, lui dit : « Vous avez été guidé par une idée préconçue. » L'auteur de l'*Histoire d'un savant par un ignorant* donne, comme il suit, la formule de cette idée préconçue : une dissymétrie dans l'arrangement moléculaire interne d'une substance chimique doit se manifester dans toutes ses propriétés externes, capables elles-mêmes de dissymétrie. Nous avons entendu souvent M. Pasteur préciser, par des comparaisons, la conception qu'il s'était faite des corps dissymétriques. Supposez, disait-il, un escalier tournant, la vis peut tourner à droite ou à gauche. Les marches de l'escalier, s'il est rompu, se reconnaissent à la forme qu'on leur a données et ne peuvent servir ni à un escalier droit ni à un escalier tournant en sens inverse.

M. Pasteur réunit deux qualités bien rarement associées : la précision minutieuse de l'observateur, et une imagination digne d'un poète. Vous l'avez vu examinant à la loupe, et séparant un à un les cristaux de l'acide paratartique. Il part de cette expérience pour concevoir le plus vaste et le plus profond système de philosophie chimique. Cette dissymétrie, cette étrange propriété qui se manifeste sous des formes et dans des circonstances si diverses, est un caractère appartenant exclusivement aux substances formées par la vie. Les substances minérales ne la possèdent jamais. Elles peuvent, comme le cristal de roche, être dissymétriques dans la forme extérieure ; et même, à l'état cristallin, exercer une action sur le rayon de lumière polarisée qui les traverse. Mais c'est là une dissymétrie externe, résultant de la construction de l'objet ; ce n'est pas la dissymétrie interne, moléculaire, qui se manifeste encore lorsque les cristaux ont été désagrégés et détruits par la fusion dans un liquide. On a fabriqué des corps organiques artificiels ; mais on n'a jamais fabriqué encore un corps droit ou un corps gauche ; si on a cru le faire, c'est qu'on avait fait entrer dans la combinaison un corps organique, naturel, doué du pouvoir rotatoire, qui a communiqué son pouvoir au corps composé : des substances dissymétriques naturelles, telles que les gommes, les sucres, les fécules, peuvent entrer dans des combinaisons artificielles qui resteront dissymétriques. Mais cette qualité est le propre de la substance formée par la vie, et elle établit une séparation fondamentale entre la nature morte et les règnes vivans.

Est-ce à dire que toutes les substances contenues en l'être vivant soient douées du pouvoir rotatoire? Non, il est aisé d'en citer plu-

sieurs, telles que l'urée, l'acide urique, l'acide fumarique, la créatine, qui n'ont aucun effet sur la lumière polarisée. — Mais ce ne sont pas là des substances élaborées par la synthèse vitale : ce sont des débris, des déchets excrétés après la combustion vitale. — Les matières primordiales : la cellulose, l'albumine, la fibrine, les fécules, font toujours dévier le rayon polarisé.

M. Pasteur ne se contentait pas d'avoir pénétré ces grandes lois et posé cette ligne de démarcation ; il voulait connaître les causes, et l'hypothèse à laquelle il s'arrêta peut compter parmi les plus vastes et les plus brillantes conceptions de la philosophie naturelle. « Souvent, dit son biographe, il a exprimé cette conviction que les forces moléculaires qui sont ou qui ont été mises en jeu dans la nature minérale, et qui le sont encore tous les jours dans les laboratoires, sont des forces d'une nature symétrique, tandis que les forces qui sont présentes et agissantes au moment des combinaisons de la vie végétale, quand la graine germe, quand l'œuf se développe, et primitivement, quand, sous l'influence du soleil, la matière verte des feuilles décompose l'acide carbonique de l'air, et utilise de cent façons diverses le carbone de cet acide, l'hydrogène de l'eau et l'oxygène de ces deux produits, sont d'ordre dissymétrique, et probablement sous la dépendance de quelques-uns des grands phénomènes cosmiques dissymétriques de notre univers. »

M. Pasteur lui-même disait un jour à l'Académie des Sciences :

« L'univers est un ensemble dissymétrique. Je suis porté à croire que la vie, telle qu'elle se manifeste à nous, doit être fonction de la dissymétrie de l'univers ou des conséquences qu'elle entraîne. L'univers est dissymétrique ; car on placerait devant une glace l'ensemble des corps qui composent le système solaire, se mouvant de leurs mouvemens propres, que l'on aurait dans la glace une image non superposable à la réalité. Le mouvement même de la lumière solaire est dissymétrique. Jamais un rayon lumineux ne frappe en ligne droite, et, au repos, la feuille où la vie végétale crée la matière organique. Le magnétisme terrestre, l'opposition qui existe entre les pôles boréal ou austral dans un aimant, celle que nous offrent les deux électricités positive et négative, ne sont que des résultats d'actions et de mouvemens dissymétriques. »

Nous sommes loin du paratartrate de soude et d'ammoniaque. Ces grandes vues inspirées par une expérience, et, si l'on peut ainsi dire, cette envolée vers l'infini feront connaître le caractère propre du génie de M. Pasteur. Ne le croyez jamais confiné dans son laboratoire et absorbé par l'expérience qu'il a sous les yeux : son esprit est véritablement en présence de la nature et se représente, dans toute leur étendue, les phénomènes cosmiques ou vitaux. De là vient la profondeur philosophique de ses conceptions. De là aussi,

la facilité avec laquelle ses méthodes passent dans la pratique. Quand il s'occupe des fermentations, il ne voit pas seulement bouillonner le liquide fermentescible, dans les conditions exceptionnelles et artificielles du laboratoire; il pense à la maturation des grappes, à la formation des levures qui vont décomposer la matière organique; aux phénomènes qui auraient lieu si la nature était laissée à elle-même, à ceux qui vont s'accomplir dans la cuve de vendange. Quand il inocule à un animal un virus, il songe aux causes premières et aux moyens de transmission des épidémies, soit parmi les troupeaux décimés par le charbon, soit à travers les armées tout à coup envahies par le typhus. Son temps s'écoule entre les quatre murs de son cabinet de travail de la rue d'Ulm; mais son esprit en a forcé les portes, et ce savant, qui a plus que tout autre avancé dans la science de la vie, passe, en pensée, son existence au milieu de la nature vivante et des êtres qui végètent, respirent et s'agitent sous les rayons du soleil.

M. Pasteur a souvent exprimé le regret de n'avoir pas continué ses premières recherches. Quels résultats auraient-elles donnés? On ne peut le prévoir. S'il était possible, étant donnés des corps droits ou gauches, de renverser leur dissymétrie et de provoquer dans un corps vivant la formation de fécules et d'albumines de sens contraire au sens naturel, quelles seraient les nouvelles conditions de la vie? « J'avais résolu, dit un jour M. Pasteur à son biographe (1), de renverser au profit de la végétation de certaines plantes, à l'aide d'un héliostat et d'un miroir réflecteur, le mouvement des rayons solaires qui viendraient à les frapper dès la naissance de leurs premières feuilles. » Quelles belles conceptions! Pour reprendre ces travaux, il faudrait posséder à fond la chimie organique, être un habile physicien, et un physiologiste consommé. M. Pasteur les avait poussés assez loin pour reconnaître à la matière organique des propriétés que les minéraux et les produits artificiels ne présentent jamais. Il avait établi une barrière entre le monde organique et le monde minéral. Il en établit une seconde entre la matière organique et la matière organisée ou vivante, et prouva que jamais la vie n'apparaissait sans un germe. C'est ce qui résulta de son travail sur les générations spontanées, celui qui forme à nos yeux la préface de l'œuvre de M. Pasteur, faisant suite à l'avant-propos dont nous avons essayé de donner une idée.

II.

L'aimable et intelligent *ignorant* qui a écrit la vie de M. Pasteur cite quelques opinions anciennes, émises par d'illustres auteurs au

(1) *Histoire d'un savant par un ignorant*, p. 38.

sujet des générations spontanées. Aristote disait : « Tout corps sec qui devient humide, et tout corps humide qui se dessèche engendre des animaux. » Virgile pensait que les abeilles naissent des entrailles corrompues d'un taureau. Encore au temps de Louis XIV, van Helmont écrivait : « Les odeurs qui s'élèvent du fond des marais produisent des grenouilles, des limaces, des sangsues. » Et il soutenait qu'en bourrant d'une vieille chemise l'orifice d'un pot contenant un peu de grain, on obtenait une potée de souris, le grain s'étant transformé en souris.

De nos jours, le système des générations spontanées n'est plus défendu que pour des animaux ou des plantes microscopiques. Il est vrai que les souris et les grenouilles ne naissent pas sans parens ; mais les torulas et les vibrions? Mais tous ces infiniment petits qui pullulent dans les eaux stagnantes, dans les substances qui fermentent ou qui se putréfient? D'où viennent tous ces êtres? M. Bastian pense que certaines matières, dans des conditions favorables, ont le pouvoir de s'organiser, de même que d'autres ont le pouvoir de cristalliser. En France, M. Pouchet a été le plus habile, le plus sincère, et, nous le croyons, le dernier des défenseurs de l'*hétérogénie:* c'est le nom qu'il avait donné à sa doctrine.

Contre M. Bastian et contre M. Pouchet M. Pasteur soutint que la matière morte ne saurait se peupler d'êtres vivans sans qu'un germe y ait été déposé. Ce germe, d'où peut-il provenir? Il serait bien difficile de répondre à cette question, si l'on parlait du premier germe vivant apparu à la surface du monde. C'est là un grand embarras pour les philosophes qui pensent que la terre, telle que nous la voyons, couverte de végétaux et peuplée d'animaux, est sortie de la nébuleuse primitive par une lente évolution et par le jeu régulier et ininterrompu des forces de la nature. D'après Darwin, toutes les variétés des vivans descendent de deux ou trois types, peut-être d'un seul type sorti des mains du Créateur. Cette hypothèse ne satisfait pas M. Bastian : « Autant vaudrait, dit-il, adopter le mythe d'Adam et Ève. » M. Herbert Spencer, n'ignorant pas que la théorie des générations spontanées n'a plus aucune valeur scientifique, essaie de se débarrasser de cette théorie, et prétend même qu'elle est contraire à son système de l'évolution, parce qu'aucun phénomène n'apparaît subitement et sans avoir été lentement préparé par une série d'autres phénomènes. Mais il est réduit à supposer qu'entre les plus humbles êtres et la matière morte il y a autant d'intermédiaires qu'entre eux et nous : hypothèse tout au plus utile à reculer la solution du problème, et d'ailleurs contraire à ce que nous savons de la vie. Car si l'organisation varie, la vie est une, elle est la même partout; les cellules isolées des torulas et des bactéries se nourrissent et se reproduisent comme celles

d'un être supérieur. Il y a des corps vivans et des morts ; il n'y a point de gradation ni de situation intermédiaire entre les deux. Et le problème reste entier : quand la terre refroidie eut pris la température favorable à la vie, quand le sol, enveloppé par l'atmosphère, échauffé par le soleil, humecté par la pluie, fut prêt à recevoir le germe de la première plante, d'où tomba ce germe ? Sir William Thomson prétend qu'il fut apporté par un débris d'une vieille planète peuplée et féconde, un bolide tombé du ciel au contact duquel la terre déserte aurait reçu la vie par contagion, comme une maladie dont notre épiderme peut être affligé. Ce n'est là encore que reculer l'explication : d'où était venue la vie en cette autre planète ? Il faut donc convenir que le système de l'évolution ne peut guère se passer de deux hypothèses : formation, sans la vie, de la matière organique au sein de la matière minérale ; apparition, sans germe, d'une cellule organisée au sein de la matière organique. Or l'une et l'autre hypothèses sont contraires à la vérité des faits. Mais, sans remonter aux causes premières, revenons à la multiplication des germes dans les conditions actuelles.

On a appelé la théorie des germes : *panspermie atmosphérique*, parce qu'il a été question des germes mêlés aux poussières de l'air. Mais les germes ne sont pas seulement dans l'atmosphère, et même, à une certaine hauteur au-dessus du sol, l'air est pur et ne tient plus en suspension de poussières vivantes. A la surface de la terre, dans les eaux, sur tous les objets qui frappent nos regards, les germes de vie abondent, les espèces microscopiques pullulent en quantités innombrables, et on commence seulement à connaître le rôle immense qu'elles jouent dans la nature.

Les poussières que nous voyons s'agiter dans un rayon de lumière pénétrant dans une chambre obscure n'appartiennent pas toutes à la matière morte. Quelques atomes de ce tourbillon brillent d'un éclat subit : ce sont des cristaux microscopiques dont la lumière a frappé une facette ; ceux-là font partie du monde minéral. Mais, dans la foule obscure qui les entoure, il y a beaucoup d'êtres vivans ou de germes prêts à vivre. Ces germes ne sont transportés par l'air que lorsque l'air agité a soulevé les poussières adhérentes aux surfaces solides. Ils sont lourds et retombent à terre quand le mouvement a cessé. L'atmosphère calmée se purifie, comme l'eau trouble retenue immobile dans un bassin ; les impuretés tombent au fond. M. Pasteur a répété ses expériences sur les montagnes du Jura, puis sur les sommets du Montanvert ; il a reconnu que plus on s'élève, plus l'air est pur et les germes sont rares.

Dans les vallées et les champs où la vie abonde, reposant sur la terre et sur tous les objets solides qui la couvrent, la poussière vivante attend les conditions favorables à son éclosion. Il y a trois

conditions principales et générales : humidité, nourriture, température propice. Une chaude pluie d'orage tombe sur le foin coupé; de petites mares se forment; l'eau est tiède, elle a dissous un peu de matière organique et entraîné des germes. Ces germes vont se développer et la vie va pulluler. On verra des bâtonnets, mobiles ou immobiles, des infusoires munis d'un cil vibratile qui s'agite dans le vide et se fixe aux obstacles qu'il rencontre, des kolpodes qui paraissent énormes au milieu de ce petit monde.

Qu'un rayon de soleil tombe sur cette petite mare si rapidement peuplée et que l'eau soit évaporée, toute cette vie va s'arrêter. Les uns se déssèchent simplement, les autres, comme les kolpodes, à mesure que l'humidité cesse, se replient sur eux-mêmes, s'enferment, ou plutôt, suivant le terme usité, s'*enkystent* dans une enveloppe solide, une sorte de cocon dans lequel ils attendent le retour des conditions favorables à leur vie.

Tous ces vivans sortis de la poussière sont retournés à la poussière, mais ils ne sont pas morts pour cela. Les êtres inférieurs sont doués d'une vie intermittente. L'abbé Spallanzani, qui combattait la théorie des générations spontanées en Italie, tandis que l'abbé Needham la défendait en Angleterre, garda pendant sept ans, desséchées, des *anguillules du blé niellé*, puis il jeta une goutte d'eau sur cette poussière, et il vit les anguillules ranimées s'agiter en tous sens. Les grands animaux passent de la vie à la mort. Les petits peuvent se trouver dans un état de vie *latente*, état tout semblable à la mort, car ils cessent de se mouvoir, de se reproduire, de se nourrir, de respirer. Entre celui qui pourra ressusciter et celui qui ne le pourra pas il n'y a aucune différence. C'est là l'état des graines : les grains de blé trouvés dans les tombeaux des pharaons n'étaient pas morts; on leur a fourni de l'air, de l'eau, de la terre végétale, et ils ont germé. Si l'ouvrier égyptien qui les a enfermés là, il y a trois mille ans, avait eu la fantaisie de chauffer légèrement quelques-uns de ces grains, aucun chimiste, aucun micrographe, analysant leur chair, examinant leurs tissus, n'aurait su séparer aujourd'hui ceux où la vie était cachée et ceux qu'elle avait quittés. Cette force étonnante qui va faire sortir une plante et un épi du germe, attirant vers ce germe les substances nourrissantes, l'azote des ammoniaques, le carbone de l'acide carbonique décomposé, et donnant la forme héréditaire à ces matières puisées dans le sol ou empruntées à l'atmosphère, cette force ne se manifeste encore par aucun effet : il est impossible de savoir à l'avance si l'être en est encore doué ou s'il est inerte. Et il ne faut pas dire que, dans le monde minéral, il en est de même des corps qui possèdent la chaleur latente : la mécanique chimique sait aujourd'hui affirmer à l'avance que telle réaction doit absorber de la chaleur et telle autre

en dégager. La science reconnaît à la composition moléculaire les corps auxquels il convient de donner les noms de *exothermiques* ou *endothermiques*; les uns sont le résultat d'une dépense et les autres d'une absorption de force vive. La force apparaîtra sous forme de chaleur, dès qu'elle ne sera plus employée, sous forme d'énergie chimique, à maintenir ensemble les élémens du corps composé. Mais aucun indice ne révèle la présence de la vie; elle est latente, ou bien elle est envolée; on l'apprendra si la plante sort de terre. On ne peut pas savoir à l'avance si l'on a devant soi un germe ou bien un cadavre.

Quand les germes, — doués de vie latente, — rencontrent un liquide organique tel que le sang, l'urine, le moût de raisin, ils y pullulent rapidement, attaquent et décomposent la matière organique, provoquent des dégagemens de gaz. Il y a moisissure, fermentation, putréfaction. Mais les substances qui peuvent être ainsi décomposées par des êtres vivans sont-elles capables de donner naissance, dans des conditions favorables, à des êtres vivans? La substance du sang qui se putréfie, du moût qui fermente, substance dans laquelle le microscope va nous faire voir une multitude de ces êtres, s'est-elle organisée par l'effet d'une force plastique résidant en elles? Ou bien ce champ fécond serait-il resté stérile s'il n'avait point été ensemencé? Dans les liquides organiques exposés à l'air, si l'on en croit M. Pouchet, la matière organique devient organisée. Invariablement apparaissent les kolpodes, les infusoires, les vibrions, les levures, les moisissures. — Non, répondit M. Pasteur; si ces liquides ne contiennent point de germes et si la rentrée des germes est évitée, les liquides resteront invariablement purs. Le microscope n'y fera découvrir aucun être organisé. Il n'y aura ni moisissure, ni fermentation, ni putréfaction.

Les expériences de M. Pasteur, pendant cette discussion, furent variées et nombreuses. Il constata que l'ouate filtrait l'air et le dépouillait de germes. Un vase fermé par un tampon d'ouate et flambé, c'est-à-dire porté à 120 degrés, pour tuer les germes contenus dans le vase et dans le coton, conserve purs les liquides organiques lorsqu'ils ont été stérilisés par la chaleur. Avant de filtrer l'air par le coton, il avait songé à lui faire traverser, pour rentrer dans les vases où les liquides avaient bouilli, un tube de platine chauffé au rouge. Mais les hétérogénistes avaient protesté. Faire bouillir les liquides, chauffer l'air, c'était détruire cette force plastique, ce *primum movens* qui produisait l'hétérogénie. Le coton était moins meurtrier sans doute; mais M. Pasteur arriva à se passer même du coton. Il effila à la lampe d'émailleur le col de ses vases et montra que l'air, en passant par un long tube effilé, se dépouillait de ses poussières et n'altérait pas les liquides. Incli-

nait-on le vase, au bout de quinze jours, et aspirait-on par le tube effilé une goutte du contenu, elle retombait chargée de poussières, et le liquide, ensemencé par elle, était rapidement troublé et peuplé.

M. Pouchet essayait de répondre. Voici de l'eau bouillie, de l'oxygène qu'on vient de préparer en chauffant le chlorate de potasse, une petite botte de foin préalablement chauffée à 100 degrés dans une étuve; le tout laissé dans une éprouvette sur la cuve à mercure. Au bout de quelques jours, une moisissure apparaît. — Vous oubliez le mercure, répond M. Pasteur; des germes étaient déposés à la surface de la cuve, et ces germes se sont développés. — M. Bastian ne fut pas plus heureux : M. Pasteur lui prouva qu'il avait imparfaitement stérilisé tantôt ses vases, tantôt ses liquides de culture.

Aujourd'hui ce problème qui consiste à empêcher l'apparition d'êtres qui se reproduisent par milliers en quelques heures, et dont certains sont à peine visibles avec le microscope le plus puissant, est un problème résolu. Problème si difficile, exigeant de l'expérimentateur une si prodigieuse habileté à prévoir et à reconnaître les causes d'erreur qu'on avait presque renoncé à le résoudre, et que M. Biot et M. Dumas avaient conseillé à M. Pasteur de choisir un autre sujet d'études.

Quand M. Pasteur entreprit plus tard ses travaux sur les maladies, — maladies des vins ou des bières d'abord, puis maladies des animaux, — les faits qu'il avait établis à l'encontre de MM. Bastian et Pouchet lui revenaient souvent en mémoire : s'il n'avait pas débarrassé le terrain scientifique du préjugé des générations spontanées, toutes ses découvertes étaient impossibles. Que d'erreurs provenaient de ce préjugé! Si la théorie des générations spontanées est vraie, c'est spontanément que la bière, le vin, le vinaigre deviendront plats, filans, tournés, visqueux, comme disent les experts. Il suffirait, comme on le pensait, du moindre changement de température, ou même d'un nuage orageux qui passe. Spontanément aussi, les animaux seraient pris du charbon ou de la fièvre typhoïde. Et il ne faudrait pas songer à se préserver de ces maux. Lorsqu'au contraire on a su considérer les liquides organiques, et même le corps des animaux, comme des terrains de culture où des germes se déposent et se développent, on a connu la cause du mal et on a pu espérer s'en garantir.

III.

M. Pasteur était parvenu à conserver indéfiniment, sans corruption, les liquides les plus facilement corruptibles : il possède des ballons de lait, de sang, d'urine, de moût de raisin, de bouillons

de viande, de foin, ou de fruits divers qui depuis des années sont restés intacts. Détruire les germes par la chaleur ; les empêcher de rentrer soit en filtrant l'air par un bouchon de ouate purifié lui-même par la chaleur, soit en ne laissant rentrer l'air que par un long tube capillaire : telle est la méthode. Possédant ainsi des terrains de culture débarrassés de toute plante parasite, M. Pasteur voulut y ensemencer, à l'exclusion de tout autre, un germe particulier et obtenir ce qu'il appela une culture pure. Ce problème, qui consistait à opérer une sorte de triage parmi les germes microscopiques, n'était pas facile à résoudre.

Supposez-le résolu une première fois : la première culture pure vous servira de semence pour d'autres cultures. Il suffira de déposer une trace infinitésimale de cette semence dans un liquide stérilisé. Mais comment obtenir cette première semence pure ? Par des cultures successives dans des liquides appropriés aux besoins de l'être qu'on veut étudier et impropres au développement des autres êtres. On arrivera ainsi à assurer, dans la lutte pour l'existence engagée entre ces infiniment petits, la prédominance des uns et la disparition des autres.

Il y a de grandes différences parmi les propriétés physiologiques des espèces microscopiques, et ces différences fournissent des moyens de séparation. En premier lieu, les températures favorables à leur développement sont fort inégales. Beaucoup meurent au-dessous de 60 degrés ; quelques-unes résistent à 120 degrés. En les cultivant dans une étuve réglée à une température précise, on peut se débarrasser de toutes celles qui ne supportent pas cette température.

En second lieu, les caractères chimiques du milieu influent sur le développement des espèces diverses. Les moisissures, par exemple, ces deux petites plantes appelées *aspergillus niger* et *aspergillus glaucus*, qui poussent sur le pain, sur les oranges gâtées, dans le fromage de Roquefort, exigent un milieu acide. Au contraire, le ferment qui fait tourner le lait veut un milieu alcalin. Ces différences permettent de mettre certaines chances de son côté lorsqu'on veut provoquer le développement d'une espèce isolée et éliminer les autres espèces. C'est ce moyen qu'emploient les distillateurs quand ils ajoutent au liquide où ils ont fait macérer les betteraves une certaine dose d'acide sulfurique. Le milieu acide convient à la levure, et nuit au développement des fermens étrangers, qui produiraient aux dépens du sucre de l'acide lactique, ou des gommes visqueuses, au lieu d'alcool.

Enfin, M. Pasteur a établi parmi les espèces microscopiques une distinction fondée sur un caractère tout nouveau. Il existe, et c'est là une des découvertes les plus imprévues du grand physiologiste, des êtres qui vivent sans air. Il y a même des espèces qui ne peuvent pas vivre en présence de l'air. Littré, sur la demande de

M. Pasteur, leur a cherché un nom générique et leur a donné celui d'*anaérobies*. Sous la lamelle du microscope, au centre de la goutte du liquide putréfié où ils ont pullulé, on voit les *vibrions butyriques* remuans et agiles ; sur les bords, où l'air pénètre, le mouvement cesse, les vibrions sont morts. Quand la fermentation butyrique est en train, elle se poursuivra dans une atmosphère d'acide carbonique, sans une trace d'air. Si l'on remplace le courant d'acide carbonique par un courant d'air, les vibrions tomberont au fond du vase et la fermentation s'arrêtera. Les poissons ont besoin pour respirer, de l'oxygène dissous dans l'eau : l'oxygène, même en dissolution, est funeste aux anaérobies. Cependant ils respirent, ils ont besoin aussi d'oxygène, mais d'oxygène combiné à d'autre corps. Mélangé à l'azote de l'air, dissous dans l'eau, il les brûle. Ces êtres ont le pouvoir d'attaquer la molécule complexe, d'en séparer les élémens utiles à leur vie et d'en rejeter les débris : c'est ainsi qu'ils jouent leur rôle de ferment.

On conçoit que les fermens aérobies et anaérobies donnent des résultats très différens. Pourquoi les ménagères qui préparent des fromages les suspendent-elles à la porte de leurs maisons et ont-elles soin de les retourner souvent? C'est que, dans la fermentation très complexe de la caséine, les anaérobies donneraient de mauvais produits. M. Gayon vient de publier de très curieuses expériences sur les fumiers : à l'air libre, la température monte à 80 degrés, et la fermentation dégage des torrens d'ammoniaque, perdue pour la terre. A l'abri de l'air, la température ne monte qu'à 30 degrés et les gaz qui s'échappent sont des carbures d'hydrogène, inutiles à la terre, propres à l'éclairage. Probablement ce sont aussi des anaérobies qui font dégager du fond des eaux stagnantes un carbure d'hydrogène, le *gaz des marais*. Les agriculteurs commencent à s'occuper de la question de l'ensilage : la composition chimique des fourrages sortant du silo n'est plus la même que lors de la récolte : une fermentation a eu lieu par les anaérobies, qui ont été enfermés dans le silo à l'état de germes et qui se sont développés à l'abri de l'air.

On voit que de questions a soulevées M. Pasteur et combien de travaux il a suscités, travaux qui ne sauraient manquer d'être féconds, grâce aux méthodes qu'il a enseignées et aux lois qu'il a découvertes! Mais revenons à ceux qu'il a achevés lui-même et qui serviront de modèle à tous les autres.

IV.

Liebig expliquait autrefois les fermentations et les putréfactions par un ébranlement moléculaire que subissaient les matières azo-

tées, telles que l'albumine, la fibrine, la caséine, lorsque l'air les avait altérées : cet ébranlement se communiquait de proche en proche aux matières fermentescibles ; les molécules étaient rompues, et des produits nouveaux apparaissaient. Telle était, d'après le savant bavarois, la façon dont la nature avait assuré la décomposition des substances organiques. Tous les corps qui ont vécu doivent se désagréger, devenir liquides ou gazeux. Leurs élémens rentrent ensuite en de nouveaux corps. Sans cette circulation de la matière et cette sorte de métempsycose, la surface de la terre serait encombrée de cadavres inutiles, et sa fécondité serait épuisée après un petit nombre de générations.

Lorsqu'on commença à penser que les vrais agens de la décomposition des corps et de la circulation des substances organiques étaient des animalcules microscopiques, Liebig ne dissimula pas son dédain pour ces nouvelles hypothèses. « C'est là, disait-il, raisonner comme ferait un enfant qui croirait expliquer la rapidité du cours du Rhin en l'attribuant au mouvement violent que les nombreuses roues des moulins de Mayence impriment à l'eau dans la direction de Bingen. » L'image est fort belle, mais l'idée n'était pas juste. On sait aujourd'hui établir une classification parmi les infiniment petits et reconnaître dans chaque fermentation l'œuvre distincte de chaque espèce.

Les produits les plus complexes, les plus parfaits qui résultent de la synthèse organique opérée par la vie, sont les albumines. C'est la substance de nos muscles et des globules de notre sang. Il y a deux sortes d'albumines : les premières, toutes prêtes pour la vie, incristallisables, insolubles et de formule chimique très compliquée ; les secondes, de formule plus simple, cristallisables, solubles, se rapprochant en somme du monde minéral ; elles résultent du dédoublement des premières et sont, en quelque sorte, le déchet de la combustion vitale. La plus simple de toutes est l'*urée*. Un ferment spécial, étudié par M. Pasteur, transforme l'urée en eau et en carbonate d'ammoniaque. Par là se termine la fermentation des albumines et le retour de cette partie essentielle de la matière vivante à la matière morte. Quand un cadavre se putréfie, il finit, grâce à l'action des êtres microscopiques, par se résoudre en eau, en acide carbonique, en ammoniaque et en gaz divers parmi lesquels se trouve toujours l'hydrogène.

Les sucres doivent compter parmi les matières non azotées les plus complexes qui se forment dans les organismes vivans. Comme les albumines, les sucres se décomposent et leurs élémens redescendent au monde minéral en traversant plusieurs états et par l'action de diverses espèces vivantes microscopiques.

Les *levures* attaquent le sucre et produisent l'alcool et l'acide

carbonique. C'est improprement qu'on parle de fabriquer la levure de bière : on devrait dire cultiver. Depuis les travaux de Schwann et de Cagniard de Latour, on sait que la levure est un être vivant. C'est une cellule isolée, un peu ovale, qui se reproduit avec une merveilleuse rapidité : sur l'enveloppe apparaît un bouton qui grossit à vue d'œil : c'est une seconde cellule bientôt détachée de la première. Quelques cellules, déposées dans un liquide légèrement acide, contenant du sucre et de l'albumine, donnent rapidement une ample récolte.

La levure de bière, que les hommes cultivent et se transmettent depuis de longs siècles comme le blé, n'est pas la seule levure connue. L'agent de destruction est toujours voisin de la substance dont il doit se nourrir : on trouvera toujours des globules de levure attachés aux branches et aux feuilles des plantes dans lesquelles le sucre se produit, par exemple aux feuilles et aux grappes de la vigne.

Comment agit la levure? Les savans, qui cherchent à expliquer tous les phénomènes vitaux par la chimie et la mécanique, sont tout naturellement enclins, chaque fois que les corps se transforment, à chercher un réactif chimique qui puisse avoir provoqué la transformation. Or, aucune réaction connue, aucun artifice de laboratoire ne leur permettait d'imiter l'effet du ferment ; il a été impossible, jusqu'à présent, de tirer l'alcool du sucre sans la levure. Mais ce réactif chimique, M. Berthelot pensa que la levure pourrait peut-être le sécréter, de même que notre estomac sécrète cet autre réactif qui dissout nos alimens, le suc gastrique. Il y avait une difficulté. Il est aisé de se procurer le suc gastrique, de l'isoler, d'en séparer la *pepsine*, qui est la partie active; mais M. Berthelot ne pouvait isoler le réactif, le *ferment soluble* qu'il croyait sécrété par la levure pour décomposer le sucre, et il était obligé de supposer que ce ferment se dépensait à mesure qu'il était produit. Ce n'était là qu'une hypothèse.

Au contraire, M. Pasteur a toujours soutenu que la décomposition du sucre était un phénomène corrélatif au développement, à la vie de la levure. Ce phénomène est beaucoup moins simple qu'on ne pourrait croire : avec l'alcool et l'acide carbonique, on voit apparaître de petites quantités d'acide succinique et de glycérine. Il n'est plus douteux aujourd'hui que le sucre est absorbé par la levure et que les nouveaux produits sont en quelque sorte des résidus de respiration et de digestion.

Le sucre a donné de l'alcool et de l'acide carbonique : c'est le premier résultat de sa fermentation, le premier pas exécuté en retour vers le monde minéral. L'alcool est déjà un de ces produits organiques simples, produits de combustion n'apparaissant dans l'être vivant que comme déchets et résidus de la vie et dont

la synthèse a pu être artificiellement opérée dans les laboratoires. L'alcool va être brûlé à son tour par l'entremise de petits parasites. Il peut l'être directement par le mycoderme du vin, souvent appelé la fleur du vin, qui le change en eau et acide carbonique; indirectement par le *mycoderma aceti*, qui transforme d'abord l'alcool en un produit organique très oxydé, un acide volatil : l'acide acétique. Laissez du vin exposé à l'air dans une soucoupe; la fleur du vin le couvrira bientôt; ajoutez-y un peu de vinaigre; le milieu acide deviendra favorable à l'autre mycoderme qui se développe sur toute la surface, étouffant et finissant par absorber son rival.

C'est là le premier mode de destruction du sucre. Il en existe un autre. Le sucre peut donner de l'acide lactique, puis de l'acide butyrique, grâce à l'action de deux fermens distincts. Le ferment lactique est un bâtonnet immobile; le ferment butyrique, un vibrion anaérobie très remuant.

Voici donc les albumines et les sucres, produits supérieurs de la vie, réduits à l'acide carbonique, à l'eau, à l'ammoniaque, redescendus au monde minéral. Le cadavre d'un buffle ou d'un éléphant, le tronc d'un chêne abattu, ne vont pas profiter seulement à l'étroit espace où ils sont tombés. Ils finiront, grâce à la fermentation, par se résoudre en des gaz que les courans atmosphériques entraîneront. Après cette œuvre de dissolution commencera une œuvre de reconstruction. Le carbone sera absorbé par les feuilles des plantes, et les matières organiques se reformeront. Ces matières iront reconstituer les tissus des animaux. Puis reviendra la mort, et les infiniment petits recommenceront encore à désagréger cette masse organique, à remettre en circulation ce capital accumulé.

Comment M. Pasteur arriva-t-il à prouver que le véritable agent de la fermentation était l'être vivant qu'il voyait se développer au sein de la matière fermentescible? Les chimistes ne manquaient pas de lui dire, comme plus tard les médecins : « Vous prenez l'effet pour la cause. Liebig l'a indiquée. Plus tard, quand la fermentation est en train, au sein des débris de la matière organique, apparaissent vos levures, vos *bacillus*, vos vibrions. »

M. Pasteur ensemença de quelques cellules de levure pure un liquide qui ne contenait aucune substance albuminoïde. Il avait fait dissoudre dans l'eau des phosphates de potasse et d'ammoniaque, un peu d'acide tartrique et du sucre candi. Sauf l'acide tartrique et le sucre, le milieu était entièrement minéral. La levure se développa; les bulles d'acide carbonique se dégagèrent, et le liquide sucré devint alcoolique. C'était réfuter victorieusement la théorie du mouvement vibratoire communiqué par une substance albuminoïde en décomposition, puisqu'aucune substance albumi-

noïde n'était employée. Mais, disait-on à M. Pasteur, que se passe-t-il dans les cuves de vendange? Elles ne sont jamais *ensemencées*. On écrase le grain et on laisse le moût à lui-même : il se met bientôt à bouillonner. M. Pasteur montra que l'agent de la fermentation est toujours la levure : seulement il s'agit ici d'une levure particulière que la grappe de raisin porte avec elle : on l'a appelée levure spontanée. Le nom est impropre, car, pas plus que les autres, elle ne naît spontanément. C'est une petite plante qui végète comme la levure de bière : elle pousse sur les grappes et les grains de la vigne, toute prête à agir quand les grains seront rompus et qu'elle sera mise en présence du jus sucré. L'autre levure est une plante cultivée, celle-ci est une plante sauvage.

M. Pasteur la découvrit en lavant avec un pinceau la peau des grains ou le bois de la grappe : la goutte d'eau jetée du bout du pinceau sous l'objectif du microscope contenait toujours des cellules de levure. Une discussion un peu orageuse s'engagea entre M. Pasteur et M. Frémy; et, pendant quelque temps, à propos d'un grain de raisin, l'Académie fut partagée en deux camps. Pouvait-on conserver du moût de raisin sans développement de levure et sans fermentation? Telle était la question que posaient à M. Pasteur les défenseurs d'une théorie nouvelle qu'on appelle théorie de l'*hémiorganisme*. Entre les corps organisés ou non organisés, ils en imaginaient d'autres à demi organisés, capables de le devenir tout à fait. Le moût de raisin était, d'après eux, une substance douée d'une *force plastique* grâce à laquelle se formaient des cellules. Si M. Pasteur employait la chaleur pour stériliser le liquide : « L'expérience ne prouve plus rien, lui disait-on. Vous tuez les germes, mais vous détruisez aussi la force plastique. Vous supprimez du même coup ce qui est organique et ce qui est hémiorganique. Si vous laissez le moût à lui-même, la force plastique ne manquera pas d'agir, les cellules apparaîtront et la fermentation commencera. Cela est de toute nécessité. »

M. Pasteur trouva moyen de puiser le jus dans le grain sans le mettre en contact avec les cellules de levure qu'il savait adhérer à la pulpe. Le grain était soigneusement lavé avec un pinceau. Un tube de verre effilé par un bout, fermé à l'autre bout par un tampon d'ouate préalablement *flambé*, c'est-à-dire porté à 120 degrés pour être débarrassé des germes qui pouvaient adhérer au verre ou au coton, servait à aspirer le jus par un petit trou fait à l'enveloppe du grain. La pointe effilée était aussitôt refermée à la lampe et le liquide se conservait intact sans fermentation.

M. Pasteur tenta une expérience plus concluante encore. Il s'était aperçu que les cellules de levure n'apparaissaient pas sur la vigne avant le mois de juillet. Dans sa vigne d'Arbois, il fit construire

une serre couvrant trois ou quatre ceps et, dès la fin de juin, il enveloppa les grappes naissantes d'un épais manteau d'ouate. La maturation des grappes n'en fut en rien gênée, mais elles mûrirent à l'abri des germes. Elles furent apportées à Paris, découvertes devant une commission de l'Institut, et le jus qu'elles fournirent ne fermenta pas. Le raisin, séparé des germes de levure, ne donna point de vin.

Cette expérience, si simple mais si hardie, fournissait aux idées de M. Pasteur une preuve indiscutable. La théorie de Liebig, et celle de l'hémiorganisme, dernier souvenir de la théorie des générations spontanées, étaient également vaincues. M. Pasteur avait démontré que le phénomène était corrélatif à la vie de la levure, et que, si les liquides sucrés n'étaient pas décomposés par cet être vivant, le grain de raisin, ce type des substances fermentescibles, ne fermenterait pas et se conserverait intact, indéfiniment, comme les matières minérales les plus inattaquables.

V.

Les espèces microscopiques jouent dans la nature un rôle immense en opérant la destruction des substances organiques édifiées par la vie et le retour de la matière au monde minéral. Si, au lieu de les considérer à ce point de vue général, on veut rechercher de quelle utilité ces espèces peuvent être à l'homme, on voit que les services rendus sont nombreux. Les méfaits ne le sont pas moins. Nous devons aux infiniment petits toutes les liqueurs fermentées, Nous leur devons aussi cette préparation particulière que subit l'albumine du lait dans la fabrication des fromages. Ce n'est pas tout. On les a montrés agens de nitrification et produisant le salpêtre. M. van Tieghem a donné un nom à une espèce de vibrions qui détruit la cellulose des plantes et travaille pour les amidonniers en isolant les corps qu'ils préparent. D'autres vibrions, au contraire, respectent et isolent la cellulose : ce sont eux qui opèrent le *rouissage* du chanvre et ne laissent de la plante que les fibres, qui serviront à tisser la toile.

Tous les germes de fermentation ne sauraient nous être utiles. Ce que nous demandons à la fermentation alcoolique, ce n'est pas le retour complet de la matière à l'état minéral. Nous arrêtons l'opération au milieu. Quand il s'agit du sucre, nous voulons en tirer l'alcool, quelquefois l'acide acétique, mais non pas l'acide carbonique et l'eau. Les fermens tels que le mycoderme du vin, qui achèvent la destruction de la matière organique, sont donc toujours nuisibles. En outre, il y a des fermens qui donnent des produits désagréables à notre goût. Le vin peut devenir *piqué*, *tourné*,

visqueux, la bière devenir aigre. Autant de fermentations spéciales dues à des organismes distincts. Dès que ce fait fut connu et que le rôle de chaque ferment utile ou malfaisant fut déterminé, on put chercher un remède au mal. Autrefois, tous ces changemens fâcheux étaient attribués à de mystérieuses influences, dues à l'état de l'atmosphère. Il ne s'agissait plus, une fois le vin ou la bière bien préparés, que d'éviter l'envahissement des germes. M. Pasteur indiqua pour les vins un moyen sûr : la chaleur. Quand un vin a été porté quelques instans à 60 degrés, les germes qui devaient le *piquer*, le *tourner*, le rendre *amer* ou *filant*, sont détruits et le vin se conserve. On a prétendu que son *bouquet* était légèrement altéré; mais les erreurs assez comiques des dégustateurs, lorsqu'ils n'étaient pas prévenus, ont fait justice de ces préventions.

La bière, plus encore que le vin, est sujette à l'envahissement des fermens malfaisans, tels que les fermens acétique, lactique, butyrique. Elle est moins acide que le vin et plus chargée de principes gommeux et sucrés. Le chauffage peut lui être appliqué comme au vin. Il est possible aussi, pendant la fabrication, d'éviter l'invasion des fermens et d'employer un levain tout à fait pur. La méthode est due à M. Pasteur. Le danger, pour les brasseurs, se présente au moment où, après avoir fait bouillir le *malt*, ils laissent refroidir leur moût. C'est alors que l'emploi de vases disposés de façon à empêcher l'entrée des germes et à ne laisser pénétrer qu'un air purifié des poussières atmosphériques évite les mauvaises fermentations.

C'est ainsi que la méthode des *cultures pures* put être introduite dans la pratique industrielle. Obtenir le développement du ferment spécial que l'on veut employer, éviter l'invasion des autres : tel est le résultat qu'il faudra atteindre. M. Pasteur donna des enseignemens analogues aux vinaigriers. Les copeaux de hêtre sur lesquels ils font couler les vins n'ont qu'une utilité : diviser le liquide, multiplier la surface exposée à l'air et servir de support à un petit ferment, le *mycoderma aceti*, qui fixe l'oxygène sur l'alcool et en fait de l'acide acétique. Quand l'opération manque, c'est que d'autres êtres sont intervenus et ont gêné l'action du mycoderme. Dans les vinaigreries d'Orléans, M. Pasteur trouva en grandes quantités des anguillules, visibles avec une loupe assez forte; ces êtres, très avides d'oxygène, comme le mycoderme, peuvent arrêter son développement et se substituent à lui. A Orléans, on n'emploie pas les copeaux de hêtre. On introduit le vin dans des tonneaux appelés *mères du vinaigre*, où de précédentes opérations ont laissé des dépôts de mycoderme. Il faut fabriquer sans interruption pendant toute l'année, sans quoi les *mères* du vinaigre se gâtent et l'acétification ne se fait plus. Quelquefois tout était interrompu sans

qu'on sût deviner les causes de l'accident. M. Pasteur apprit aux vinaigriers à cultiver avec pureté le précieux mycoderme, à éviter l'invasion des anguillules et des autres parasites, à ne pas dépasser les limites d'une opération bien menée : il avait remarqué que le mycoderme lui-même, après avoir transformé l'alcool, attaque l'acide acétique et affaiblit le vinaigre.

Comment, sans écrire un volume, pourrait-on entreprendre même le résumé de tous les services rendus par M. Pasteur? Mais comment aussi ne pas dire un mot de ses recherches sur la maladie des vers à soie? La fortune de plusieurs départemens du Midi était atteinte, comme elle l'a été depuis par le phylloxera. Le mal avait été attribué d'abord, par les éducateurs français, à leurs graines, et ils en avaient fait venir d'Italie. Il y eut quelques années de répit. Mais bientôt l'Italie, et même le nord de l'Espagne, étaient atteints du même fléau. Quelquefois les vers mouraient peu de jours après leur éclosion; quelquefois ils vivaient jusqu'à la mue. On trouvait leurs cadavres par milliers sur les litières. On essaya de nombreux remèdes : la fleur de soufre, les cendres, la suie répandues sur les feuilles de mûriers ou même sur les vers; puis les fumigations de chlore et d'acide sulfureux. Rien ne réussissait. Les propriétaires, les maires, les conseils municipaux et généraux adressèrent une pétition au sénat, qui nomma une commission : c'est là, dans les circonstances embarrassantes, le moyen, pour les assemblées, de donner satisfaction aux plaignans et de se débarrasser d'un souci. Mais la commission sénatoriale avait M. Dumas pour rapporteur, — et M. Dumas connaissait M. Pasteur. — M. Pasteur, chargé par le gouvernement d'étudier les causes du fléau, s'installait bientôt à Pont-Gisquet, dans le Gard, et commençait des recherches qui furent poursuivies pendant cinq ans. Aujourd'hui, l'étiologie de la maladie, qu'on a appelée la *pébrine*, est bien connue : on sait que les corpuscules qui abondaient dans les poussières des magnaneries, absorbés par les vers, envahissent le canal intestinal, pénètrent les autres organes et finissent par provoquer sur la peau les taches caractéristiques; on sait reconnaître ces corpuscules, qui se retrouvent dans les papillons, dans les cocons, dans les œufs des vers à soie; on sait enfin se garantir du mal en ayant soin d'examiner attentivement les graines au microscope et de ne jamais introduire dans la magnanerie des graines corpusculeuses.

VI.

Ces travaux devaient conduire M. Pasteur à l'étude des maladies contagieuses, et ses recherches antérieures rendaient déjà pro-

bable l'explication de ces fléaux par le développement, dans l'organisme, de parasites microscopiques. Que peut-on entendre par un miasme? Qu'a-t-on reçu d'un malade lorsque, pour avoir serré sa main ou respiré l'air de sa chambre, on est infecté du même mal? Il faut supposer qu'une petite partie du poison qui est dans ses veines a passé dans celles du nouveau malade. Mais quel est ce poison? C'est un poison qui se multiplie. Il apparaît à un endroit; il s'attaque à un organisme, il l'a bientôt envahi tout entier; puis il passe à d'autres et dévaste toute une contrée. Les poisons les plus actifs de la chimie minérale ou organique, l'arsenic ou la strychnine, ne sauraient tuer qu'un nombre déterminé d'individus; le mal cesse quand la provision malfaisante est épuisée. Au contraire, le mal dont nous parlons gagne de proche en proche sans s'épuiser. C'est un poison qui se reproduit et se multiplie, par conséquent un poison vivant, un virus.

Rappelons ce qui est nécessaire au développement des microbes de toute sorte : l'humidité, la chaleur, la nourriture. Ainsi se constitue le *milieu de culture*. Humidité, chaleur, nourriture, sont admirablement fournies par le corps de l'homme ou des grands animaux; et, quand certains germes y pénètrent, il n'y a point de raison qui les empêche de s'y multiplier et d'y exercer des ravages.

M. Bastian et les savans qui persistaient à expliquer la fermentation par le système de Liebig protestèrent naturellement contre cette théorie des maladies contagieuses. Liebig lui-même avait dit de la petite vérole : « Par le contact du virus, le sang subit une altération à la suite de laquelle ses élémens reproduisent de nouveau le virus. Cette métamorphose ne s'arrête qu'après la transformation complète de tous les globules décomposables. » Au congrès de Londres, en 1880, M. Bastian soutint que la présence des microbes dans le sang des malades était l'effet et non la cause de la maladie. « Prenez, lui dit M. Pasteur, un membre d'un animal, broyez-le, laissez s'épancher dans ce membre, autour de ces os broyés, autant de sang et d'autres liquides normaux ou anormaux qu'il vous plaira. Veillez seulement à ce que la peau du membre ne soit ni déchirée ni ouverte, et je vous porte le défi de faire apparaître les jours suivans, et pendant tout le temps que durera la maladie, le moindre organisme microscopique dans les humeurs de ce membre. » M. Bastian n'accepta pas le défi et fit bien. A l'heure où il parlait, de trop nombreuses expériences prouvaient que le virus introduit dans le sang, après avoir traversé la peau et forcé cet appareil défensif donné par la nature à l'animal, y apporte la maladie et la mort.

Bien autrement clairvoyant, le grand physicien Tyndall écrivait

quelques années plus tôt à M. Pasteur : « Pour la première fois dans l'histoire de la science, nous avons le droit de nourrir l'espérance certaine que, relativement aux maladies épidémiques, la médecine sera bientôt délivrée de l'empirisme et placée sur des bases scientifiques réelles. Quand ce grand jour viendra, l'humanité, dans mon opinion, saura reconnaître que c'est à vous que sera due la plus large part de sa gratitude. » Ces espérances ne devaient pas être déçues. Le travail magnifique de M. Pasteur sur la maladie charbonneuse devait le premier servir de modèle, et montrer, — ce à quoi l'on ne s'attendait guère, — que la médecine peut devenir une véritable science d'observation et de raisonnement.

Les docteurs Rayer et Davaine avaient constaté, dès 1850, la présence de filamens nombreux et assez longs dans le sang d'un animal mort du charbon; mais ils n'avaient pas tiré la conclusion de leur découverte. Vingt-cinq ans plus tard on croyait encore qu'il y avait un grand nombre de sortes de charbons : le sang-de-rate des moutons, la fièvre charbonneuse des chevaux, etc. Une étude de MM. Jaillard et Leplat, professeurs au Val-de-Grâce, n'éclaira pas la question. Ces expérimentateurs inoculèrent à des lapins le sang d'une vache morte du charbon. Les lapins moururent : leur sang fut inoculé à des cobayes, qui moururent aussi. Mais des filamens, — les *bactéridies* (ce nom leur avait été déjà donné), — furent introuvables; M. Davaine pensa qu'on avait affaire à une autre maladie, qu'il appela « maladie des vaches. »

M. Paul Bert était alors occupé de ses essais sur les hautes pressions; il soumit un sang charbonneux à une pression considérable dans le gaz oxygène, et déclara que tous les germes vivans avaient été tués. Le sang fut inoculé à des lapins : les lapins moururent. Et M. Paul Bert, ayant affirmé qu'il avait tué les germes, décida que les germes ne donnaient pas le charbon.

M. Pasteur, lorsqu'il s'attaqua à ce difficile problème, recourut de nouveau à cette méthode qui lui avait fourni la vraie théorie des fermentations et permis de démontrer l'erreur de Liebig, la méthode des cultures. On n'en a pas oublié les conditions : un liquide nutritif pur, c'est-à-dire privé de germes soit par la chaleur, soit par la filtration ; une trace de la substance contenant les germes à étudier, prise avec pureté, sans mélange d'autres germes, déposée dans le liquide de culture; le tout contenu dans un petit matras, préalablement *flambé*, où l'air ne pénètre qu'à travers une carde de coton. Le liquide de culture choisi fut un bouillon fait de la chair des animaux les plus sujets à la maladie charbonneuse; la semence, une goutte du sang d'un animal mort du charbon, puisée dans le cœur avec toutes les précautions que M. Pasteur avait employées naguère

pour puiser avec pureté une goutte de jus dans un grain de raisin. Un dépôt ne tarda pas à se former au fond des liquides; et ce dépôt, examiné au microscope, fit voir en abondance les filamens des bactéridies. Les cultures avaient réussi.

Ces bactéridies, obtenues ainsi en dehors de l'organisme, donnaient infailliblement le charbon à tous les animaux auxquels elles étaient inoculées. Les matras rangés dans l'étuve du laboratoire contenaient de quoi donner le charbon à des milliers d'individus. Le liquide filtré à travers la terre poreuse était inoffensif. La bactéridie elle-même était donc l'agent du mal.

Ces faits établis, que devait répondre M. Pasteur aux expérimentateurs qui l'avaient précédé? A M. Paul Bert, tout simplement qu'il s'était trompé : il n'avait pas, comme il le pensait, détruit les germes dans le sang charbonneux qu'il avait inoculé. Mais MM. Jaillard et Leplat et M. Davaine ne s'étaient pas trompés. Ils s'étaient arrêtés en bon chemin, ne sachant pénétrer plus avant dans ce monde des infiniment petits, où M. Pasteur, grâce à des prodiges de sagacité, a seul pu se reconnaître. Voici ce que M. Pasteur parvint à établir. Quand un cadavre est abandonné à la putréfaction, il est presque toujours envahi par des vibrions, nommés vibrions septiques, et agens de la maladie dite *septicémie*. L'inoculation d'un sang putride donne la septicémie et la mort. Il ne faut pas confondre les vibrions septiques avec les bactéridies; ils en diffèrent par la forme et plus encore par les caractères physiologiques : les vibrions sont anaérobies, les bactéridies sont aérobies. Le cadavre d'un animal mort du charbon se putréfie plus vite qu'un autre : dans le sang où l'air n'est plus renouvelé, les bactéridies périssent et au contraire les vibrions se multiplient. Au bout d'un certain nombre d'heures, un sang charbonneux est devenu un sang septique. De là l'erreur de l'expérience de Chartres : on avait bien commencé par le charbon, mais on avait fini par la septicémie, et c'est cette dernière maladie qu'on avait inoculée.

La méthode des cultures en dehors de l'organisme permit à M. Pasteur de connaître admirablement les conditions de vie de la bactéridie. Parmi les êtres microscopiques, les uns se reproduisent par *scissiparité :* un vibrion s'allonge, se rompt, et on a deux vibrions. D'autres produisent des germes, des graines véritables, dans lesquelles la vie se conserve à l'état latent, prête à renaître lorsque des conditions favorables lui seront fournies. Telle est la bactéridie. Lorsqu'on laisse vieillir la culture dans le liquide nutritif épuisé, on voit apparaître des grains brillans dans les longs filamens de la plante. Peu à peu ces filamens se rompent et disparaissent, et il ne reste plus qu'une poussière de germes. A partir de 44 degrés, la bactéridie ne se cultive plus; à partir de 42 degrés, elle ne pro-

duit pas de germes. De ces deux observations, la première donna lieu à une très curieuse expérience ; la seconde, à l'une des plus fécondes découvertes de notre temps.

Voici l'expérience. Jamais les oiseaux ne sont atteints du charbon. Pourquoi? C'est que leur température est supérieure de quelques degrés à celles des mammifères. A 42 degrés, le développement de la bactéridie est déjà gêné ; la résistance vitale de l'animal suffit à le débarasser du parasite. La température des oiseaux étant abaissée artificiellement, ils doivent prendre le charbon : M. Pasteur en fit l'essai sur des poules qu'on attachait dans l'eau froide : quand leur température descendait au-dessous de 40 degrés, leur sang était envahi par les bactéridies. Si le mal n'était pas trop avancé, on les guérissait en leur laissant reprendre leur chaleur naturelle.

Voilà maintenant la découverte. Mais, pour la bien faire connaître, il nous faut revenir un peu en arrière et parler d'un travail que M. Pasteur avait accompli chemin faisant. Il étudiait, et il avait pu cultiver, selon sa méthode, un très petit microbe, presque imperceptible au microscope, qui donne aux oiseaux la maladie appelée *choléra des poules*. Il s'aperçut que les cultures très anciennes où les microbes se conservaient depuis longtemps exposés à l'air ne donnaient plus la mort. L'animal inoculé éprouvait un malaise de quelques jours et guérissait.

Ce fut pour M. Pasteur un trait de lumière : *la virulence était variable*. Cette qualité propre à certaines espèces est assez mystérieuse, car personne ne saurait dire absolument par quel procédé un microbe qui pullule dans le sang attaque la vie de l'animal et provoque dans son organisme des désordres : pour la bactéridie, il a semblé probable que cet être avide d'oxygène en privait les globules du sang et que la mort par le charbon était une mort par asphyxie. Quoi qu'il en soit, la virulence est une qualité caractéristique de l'espèce ; M. Pasteur a dit qu'il ne fallait pas s'attacher outre mesure aux caractères morphologiques, si mal définis, si difficilement perceptibles chez les infiniment petits, mais chercher les caractères physiologiques. Le caractère propre des microbes des maladies contagieuses, le trait qui sépare ces infiniment petits d'autres espèces presque semblables, c'est qu'ils tuent en peu de jours les plus puissans animaux. Or ce caractère est variable. Ce signe distinctif de l'espèce n'est point immuable et s'efface avec le temps et suivant l'influence du milieu. C'est là une sorte de transformisme ; si la théorie de Darwin devait jamais trouver de vraies preuves expérimentales, il faudrait sans doute les chercher parmi ces espèces microscopiques pour lesquelles il est si facile de modifier le milieu et chez lesquelles les générations se

succèdent par milliers en quelques heures. Ce n'est pas là cependant le transformisme tel que Darwin l'entend : le caractère n'est pas changé peu à peu, de générations en générations, par la survivance des individus les mieux appropriés au milieu. Le caractère est perdu chez une seule génération qu'on a laissée vieillir en présence de l'air et dans des conditions où elle ne pouvait ni se nourrir ni se reproduire. Ce n'est pas la lente modification de l'espèce, c'est l'atténuation de l'individu, atténuation qu'il transmet à ses descendans lorsqu'on lui rend, avec un milieu nutritif, la faculté de se reproduire.

Dès qu'il eut constaté ce phénomène, M. Pasteur comprit le parti que la médecine pouvait tirer de sa découverte. Les maladies contagieuses, lorsqu'elles ne détruisent pas l'organisme, le laissent modifié de telle sorte qu'elles ne peuvent pas s'attaquer à lui une seconde fois. C'est un champ épuisé par un genre de culture particulier et où la même graine ne lèvera plus. Une maladie atténuée et bénigne rend l'organisme impropre à recevoir la même maladie à l'état pernicieux : telle est la théorie de la vaccine. Les vaccins sont des virus atténués.

M. Pasteur constata le fait pour les poules qui avaient reçu le choléra atténué : le choléra le plus pernicieux fut sans effet sur elles. Il songea immédiatement après à chercher la vaccine du charbon. Mais il rencontra une difficulté.

Nous avons dit qu'une culture de bactéridies qui vieillit, exposée à l'air, se détruit et ne laisse que des germes. Ces germes, étant à l'état de vie latente, dénués de toute activité vitale, sont réfractaires aux influences extérieures : comme des graines sans emploi, ils gardent fidèlement les caractères de la plante qui les a produits pour les transmettre à celle qui pourra sortir d'eux. Avec des êtres donnant des germes, on ne pouvait donc reprendre les moyens employés pour ceux qui n'en donnent pas et se reproduisent par scissiparité. Laissez *vieillir*, en présence de l'oxygène, le microbe du choléra des poules, il s'atténuera de plus en plus; si vous laissez vieillir une culture de bactéridies dans un milieu épuisé, vous ne trouverez plus que des germes prêts à donner naissance à de nouvelles bactéridies qui ne seront pas du tout atténuées. Il fallait conserver les bactéridies et les laisser vieillir en présence de l'oxygène, tout en les empêchant de produire des germes. Or le moyen était trouvé : on a vu qu'entre 42 et 44 degrés les bactéridies ne produisent point de germes.

Les résultats dépassèrent toute espérance; M. Pasteur obtint, — suivant la durée de l'exposition à 42 degrés, — une gradation de la virulence. Les bactéridies s'atténuèrent peu à peu; de jour en

jour, on puisait de la semence dans le matras mis à l'étude, et l'on ensemençait des liquides préparés et cultivés d'après les conditions ordinaires; on obtint tous les degrés de virulence, depuis le virus qui envahissait les veines des bœufs et des chevaux jusqu'à celui qui ne tuait que les plus faibles animaux, comme des souris ou des cobayes âgés de quelques jours. Ces résultats s'obtenaient rapidement : au bout de huit à neuf jours, les liquides ensemencés restaient stériles; la semence mise à l'étuve était morte.

Alors eurent lieu, sur la demande de la Société d'agriculture de Seine-et-Marne et de son président, M. le baron de La Rochette, ces grandes expériences de Pouilly-le-Fort, qui eurent un si éclatant retentissement. Après avoir été vaccinés, les moutons, les chevaux, les vaches résistaient, sans aucune exception, à l'inoculation du charbon le plus dangereux. Sans exception aussi, les animaux non vaccinés, ceux qu'on appelait les *témoins*, périssaient.

Ces découvertes jetèrent une vive émotion dans le monde médical. Mais, de tous côtés, les expériences furent répétées avec un succès si constant que les contradicteurs furent réduits au silence. M. Pasteur et ses habiles collaborateurs, MM. Chamberland et Roux, trouvèrent moyen de donner à leur invention une application industrielle. Dans les pays où sévissait le charbon des tubes à vaccin furent expédiés. Louis Thuillier, ce jeune savant si regretté de ses amis, qui devait aller mourir du choléra en Égypte, fut envoyé alors à Berlin; ses expériences, faites à la ferme de Packish, imposèrent silence aux plus ardens contradicteurs de son illustre maître, même à ce docteur Koch, devenu célèbre en France depuis le choléra de Toulon, et qui avait dit : « L'atténuation des virus? Ce n'est pas possible, car ce serait trop beau. » Aujourd'hui les vaccinations se comptent par centaines de mille, et le nombre des échecs survenus au début, dus à l'imparfaite connaissance et à de maladroites applications de la méthode, ne dépasse pas quelques dizaines.

La virulence s'atténue; peut-elle s'augmenter? Cette étrange propriété, cette force dont on constate les effets sans en connaître les causes, impénétrables à la chimie et à la médecine, cette sorte de réaction de la vie sur la vie, peut-on en provoquer le retour? Oui, a répondu M. Pasteur, mais ce n'est plus par la méthode des cultures dans des liquides appropriés, c'est par la culture dans l'organisme vivant. Les bactéridies atténuées, inoculées à un cobaye, puis à un autre, après la mort du premier, enfin essayées sur un mouton, ont repris leur virulence. Le caractère est variable, et la science est devenue maîtresse de l'effacer ou de le raviver.

De là M. Pasteur a tiré une explication très vraisemblable de l'apparition des épidémies. Voici quelques lignes écrites récemment

par lui : on y retrouvera ces vues larges et générales qui figurent dans ses travaux et caractérisent ce puissant esprit :

« Les récits que j'ai lus de l'apparition spontanée de la peste de Benghazi, en 1856 et en 1858, tendent à prouver que cette apparition n'a pu être rattachée à aucune contagion d'origine. Supposons, guidés comme nous le sommes par tous les faits que nous connaissons aujourd'hui, que la peste, maladie virulente propre à certains pays, ait des germes de longue durée. Dans tous ces pays, son virus atténué doit exister, prêt à reprendre sa forme active quand des conditions de climat, de famine, de misère s'y montrent de nouveau. La condition d'une durée dans la vitalité des germes du mal n'est même pas indispensable ; car, si j'en crois les médecins qui ont parcouru ces contrées, dans tous les pays à peste et dans les intervalles des grandes épidémies, on rencontre des sujets atteints de bubons non mortels, semblables aux bubons de la peste mortelle. N'est-il point probable que ces bubons renferment un virus atténué de la peste et que le passage de ce virus dans des corps épuisés, comme il en existe tant aux époques de famine, peut rendre à ce virus atténué une virulence plus grande ?

« Il est d'autres maladies virulentes qui apparaissent brusquement, comme le typhus des armées ou des camps. Sans doute, les germes des microbes auteurs de ces maladies sont partout répandus, mais atténués, et, à cet état, l'homme les porterait sur lui ou dans son canal intestinal sans grand dommage, et ils ne seraient prêts à devenir dangereux que quand, par des conditions d'encombrement et peut-être de développement successifs à la surface des plaies, dans des corps affaiblis par la maladie, leur virulence se trouverait progressivement renforcée. »

Ainsi les cultures dans l'organisme peuvent augmenter la virulence. Elles peuvent aussi la diminuer, suivant les conditions de l'expérience. Nous arrivons ici aux plus récens travaux de M. Pasteur, travaux auxquels l'humanité devra bientôt, il est permis de l'espérer, la disparition de la plus effrayante des maladies contagieuses, la rage. Aucune culture du virus rabique, en dehors de l'organisme, n'a jusqu'à présent réussi. Le microbe qui cause ce mal horrible ne paraît se développer que dans la matière nerveuse, et ses ravages ne se déclarent que lorsque le mal est établi dans le cerveau.

M. Pasteur s'assura de ce premier point en inoculant par trépanation dans le cerveau d'un chien le bulbe d'un autre chien mort de la rage : l'animal fut pris en moins de huit jours. C'était là expliquer comment la période d'inoculation dure quelquefois si longtemps : le virus est attaché à l'organisme, mais n'a pas atteint

le point sensible. C'était expliquer aussi comment, dans tant de circonstances (la statistique conclut à 50 pour 100 pour les chiens, 80 pour 100 pour les hommes), la rage inoculée par une morsure ne se déclare pas. C'était enfin rendre possible des recherches qui n'auraient pu avoir lieu si l'opérateur n'avait point eu la certitude d'inoculer le virus rabique, suivant la nécessité de ses expériences, et de voir la maladie se déclarer aussitôt.

Les résultats actuellement acquis sont les suivans : la culture dans l'organisme du singe diminue la virulence; la culture dans l'organisme du lapin l'augmente. Après de nombreux essais, un système de vaccination pour les chiens a pu être adopté. Un singe est inoculé par trépanation; il meurt au bout de huit à dix jours. De petits fragmens de bulbe sont introduits dans le cerveau d'un lapin. Le bulbe de celui-ci sert à vacciner des chiens par inoculation sous la peau. M. Pasteur possède actuellement un certain nombre de chiens qui sont absolument réfractaires à la rage, et qui ont résisté même à l'inoculation dans le cerveau.

Les résultats pratiques des travaux de M. Pasteur sont déjà inappréciables, et, comme les plus grands esprits scientifiques, il a ouvert une voie nouvelle; les lois qu'il a découvertes occuperont après lui plusieurs générations de savans.

Le premier il a bien compris le rôle des êtres vivans infiniment petits dans la nature, et l'immense activité de ces êtres, si dédaigneusement comparée par Liebig à celle de quelques petits moulins tournant sur le Rhin. Si la matière organique de tous les cadavres tombés sur la surface de la terre se désagrège et se répand dans l'atmosphère à l'état de gaz et de vapeurs, pour aller nourrir de nouvelles générations; s'il s'opère ainsi un mouvement, une circulation de matière, comparables au mouvement et à la circulation des eaux que la chaleur du soleil évapore et qui redescendent des montagnes à la mer, les agens de ces grands phénomènes sont les fermens organisés. Passant de l'action des fermens sur la matière qui a vécu à leur action sur la matière encore vivante, M. Pasteur le premier a justifié ces paroles prophétiques du physicien anglais Robert Boyle : « Celui qui voudra sonder jusqu'au fond la nature des fermens et des fermentations sera sans doute beaucoup plus capable qu'un autre de donner une juste explication des divers phénomènes morbides, aussi bien des fièvres que des autres affections. Ces phénomènes ne seront peut-être jamais bien compris sans une connaissance approfondie de la théorie des fermentations. »

DENYS COCHIN.

LA

RÉFORME DE LA MARINE

TORPILLEURS ET CANONNIÈRES.

I.

Sommes-nous à la veille d'une révolution maritime qui devra transformer et les instrumens de la guerre sur mer et les institutions administratives de la marine? Telle est la question qui a été posée, depuis quelques mois, avec un grand retentissement, non-seulement en France, mais en Europe, où elle soulève partout des discussions passionnées. Pendant les années qui ont suivi les grandes catastrophes de 1870-1871, il semblait que tous les peuples n'eussent qu'une pensée, qu'une préoccupation : la lutte sur terre, la guerre continentale, et c'est à organiser des armées nombreuses et puissantes que chacun d'eux consacrait tout ce qu'il avait de ressources et d'énergie. On songeait peu à la marine; parfois même, comme chez nous en 1872, sous prétexte que son rôle était diminué, son importance affaiblie, on n'hésitait pas à lui imposer de grands sacrifices, afin de développer à ses dépens les forces dont on croyait avoir un besoin immédiat contre un ennemi qui ne pouvait pas, pensait-on, nous attaquer sur mer. C'était agir à la manière de ces Athéniens de Démosthène, qui portaient immédiatement la main sur la blessure dont ils venaient d'être atteints sans prévoir jamais celles qui allaient les atteindre sur une autre partie d'eux-mêmes. Le réveil de la politique coloniale, le goût des entreprises lointaines, dont la reprise si subite en France était pourtant si naturelle et si opportune qu'on a vu peu à peu toutes les nations euro-

péennes glisser sur la pente où nous nous étions engagés les premiers, sont venus modifier le cours des idées et ramener vers la marine l'attention publique, qui s'en était trop longtemps détournée. L'instrument nécessaire de la politique coloniale, c'est la marine. Mais elle est encore autre chose. Pour un peuple comme la France, qui a une grande étendue de côtes à défendre, qui doit assurer ses relations avec l'Algérie, maintenir sa suprématie dans la Méditerranée et qui peut avoir besoin, dans une guerre continentale, d'être maîtresse de la mer afin de trouver, au-delà de l'océan, des armes et des approvisionnemens, la marine est un des élémens principaux du salut national. Dès lors, couvrir nos frontières continentales en laissant nos frontières maritimes dépourvues de protection serait faire preuve d'une imprévoyance qui risquerait d'être cruellement punie.

Il est donc naturel qu'après avoir été quelque temps délaissée pour l'armée de terre, la marine soit redevenue graduellement l'objet des préoccupations générales. Vivement émue des progrès de ses rivales, l'Angleterre s'est mise à considérer d'un œil alarmé ses flottes, jadis si puissantes, mais qui ne résisteraient plus à la coalition de deux marines ennemies. La France, obligée de vider ses ports pour soutenir ses prétentions dans les mers de Chine, s'est aperçue, elle aussi, que sa supériorité d'autrefois n'était plus assurée. Des nations plus jeunes, plus aptes à se plier au progrès, moins embarrassées de traditions, moins encombrées de matériel vieilli, l'Italie, l'Allemagne et la Russie, sont entrées en concurrence avec les deux anciennes dominatrices des mers. N'ayant pas d'outillage ancien, d'organisation séculaire, elles ont pu, dans la création de leur marine comme dans celle de leur industrie, profiter immédiatement des derniers progrès. L'Italie possède de superbes cuirassés, d'excellens croiseurs, des torpilleurs de très bonne qualité. L'Allemagne, dont la flotte est encore insuffisante, mais qui fait construire en ce moment cent cinquante torpilleurs, aura bientôt un personnel de premier ordre. La Russie organise une escadre dans la Mer-Noire. L'Autriche se développe de plus en plus sur l'Adriatique, en attendant le jour, pour lequel elle se prépare, où elle régnera sur la mer Égée. De toutes parts, on se dispute la domination des mers. Les nations qui la possédaient jadis semblent sur le point de la perdre, et, ce qu'il y a de plus effrayant pour elles, c'est que l'arme qui va détruire leur puissance est de celles que les plus pauvres, que les plus faibles même peuvent aisément se procurer. Qu'on nous pardonne, au début d'une étude d'un caractère purement technique, de citer la fantaisie d'un homme d'imagination, chez lequel nous ne savons quel don prophétique, quelle vue profonde de l'avenir s'alliait, comme un héritage de sa race, aux

plus brillantes qualités du romancier et aux dons les plus solides de l'homme d'état. Dans le fameux et admirable pamphlet qui, sous le nom de *Bataille de Dorking*, a rappelé, en mai 1871, à l'oublieuse Angleterre que les malheurs qui étaient tombés sur la France pouvaient l'atteindre à son tour, rien n'est plus curieux, rien n'est plus instructif que le combat naval où l'escadre de la Manche s'abîme dans les flots, emportant avec elle ce qui fut la nation anglaise : « Vers dix heures, dit le narrateur de ces scènes de décadence et de ruine, vers dix heures arriva à Londres le premier télégramme, puis, une heure plus tard, un second annonça que l'amiral avait donné l'ordre de se former en ligne de bataille, et, peu de temps après, on hissait le signal : « Aborder sur l'ennemi et ouvrir le feu. » A midi, on reçut l'avis suivant : « La flotte a ouvert le feu à trois milles environ de nous sous le vent du vaisseau amiral. » Jusque-là, tout nous avait donné de l'espoir; mais arriva le premier présage de malheur : « Un navire cuirassé vient de sauter; les torpilles de l'ennemi font beaucoup de mal; le navire de l'amiral est bord à bord avec l'ennemi; le navire amiral paraît sombrer; le vice-amiral a donné le signal de... » Et le câble cessa de parler. Nous n'eûmes d'autres nouvelles que deux jours plus tard. Le seul navire cuirassé qui put échapper au désastre entra dans le port de Portsmouth. Nous comprîmes alors comment les choses s'étaient passées. Nos marins, braves comme toujours, avaient voulu aborder les navires ennemis; mais ceux-ci avaient éludé le combat corps à corps, et, prenant le large, avaient semé derrière eux ces engins infernaux qui, en quelques minutes, avaient coulé tous nos navires. Il paraît bien que le gouvernement avait eu connaissance de cette invention; mais, pour la nation, ce fut un coup horrible et qui ne s'expliqua point... »

Est-ce un roman d'hier que cette *Bataille de Dorking*, racontée il y a douze ans par un homme qui pourrait bien avoir été le dernier des grands ministres anglais? N'est-ce pas plutôt une histoire de demain? A bien des signes on peut reconnaître que le règne des grandes escadres et des nations qui mettent leur confiance en elles est passé. On sait comment sont composées ces escadres. Depuis l'apparition de la marine cuirassée, l'effort constant des constructeurs et des marins avait été de concentrer sur un seul navire tous les instrumens de la guerre maritime, éperon, canon, torpille, de manière à n'avoir qu'une seule unité de combat armée d'une puissance offensive et défensive aussi formidable que possible. Aux immenses flottes d'autrefois succédaient des escadres peu nombreuses, mais formées de navires monstres, véritables places fortes flottantes capables de porter tous les coups et de résister à tous ceux qu'elles risquaient de recevoir. Les esprits prévoyans protes-

taient seuls contre une organisation maritime qui leur paraissait contraire au bon sens, à la grande loi de la division du travail et aux nécessités du progrès moderne; ils faisaient remarquer combien il était absurde, dans un siècle où la vapeur rend toutes les mers aisément et rapidement accessibles, de constituer une marine avec quelques navires puissans, mais lents, lourds et coûteux, qui ne sauraient se trouver partout où l'on a besoin d'eux et dont la perte est un malheur irréparable. Pour le prix d'un seul cuirassé ordinaire, on aurait eu dix navires de combat, construits beaucoup plus vite, manœuvrant avec une agilité bien supérieure, propres à se porter sur tous les points où leur présence aurait été de quelque utilité. Mais ces observations critiques n'arrêtaient point le développement des cuirassés. Une seule chose le menaçait : le développement parallèle du canon. A mesure que les ingénieurs augmentaient la force de résistance de la cuirasse, les artilleurs augmentaient la puissance de pénétration du canon. Le canon monstre était la conséquence forcée du navire monstre. Ce dernier croissait même deux fois plus que le premier, par la raison qu'il ne devait pas seulement lui résister, mais encore le porter. Il en résultait que le navire de combat tendait à devenir de plus en plus une masse gigantesque de fer et d'acier, aussi invulnérable que possible, armée d'une artillerie également gigantesque, aussi pénétrante que possible, machine d'un poids énorme, d'une complication de mécanismes infinie, véritable merveille de construction, mais qui avait le double inconvénient de coûter une quinzaine de millions au moins et de nécessiter un approvisionnement en combustible qui ne lui permettait pas d'étendre son cercle d'action dans toutes les parties de l'immensité des mers.

Comme il arrive bien souvent dans les choses humaines, un grain de sable vient d'arrêter le géant maritime, et le menace d'une mort prochaine. L'apparition de la torpille n'est point nouvelle; elle est bien antérieure à *la Bataille de Dorking*. On sait que l'invention en est contemporaine de celle de la marine à vapeur et qu'elle est due au même homme de génie, à l'illustre et malheureux Fulton. Toutefois, jusqu'à la guerre de la sécession des états d'Amérique, ce terrible engin de destruction n'avait été éprouvé qu'en des expériences isolées dont les uns avaient souri et auxquelles les autres opposaient un invincible scepticisme. Aussi les premiers désastres produits par les torpilles causèrent-ils une émotion de surprise et de douleur inexprimable. Les états du Nord, qui en avaient été victimes, s'élevaient avec indignation contre les sudistes, les traitant d'assassins, d'impies, de scélérats vomis par l'enfer. C'est avec autant d'indignation que de colère qu'ils parlaient des torpilles. *Infernal machinations of the ennemy;.. assassination in*

its worst form;.. unchristian mode of warfare,.. telles étaient les expressions avec lesquelles ils essayaient de flétrir l'invention de leurs adversaires. Mais, après l'avoir flétrie, ils n'hésitèrent pas à en user à leur tour. Si peu chrétienne qu'elle fût, la torpille entra d'emblée dans les armes des peuples chrétiens. Dès lors, — et bien qu'à ce moment les cuirassés fussent à leur début, — on put prévoir que leur règne était fini avant d'avoir commencé. « Jusqu'ici, écrivait dans la *Revue* M. le prince de Joinville, il n'existe aucun moyen de se soustraire à ce danger (le danger de la torpille), qui, à la première guerre, menacera partout les navires de combat grands et petits. Il suffira d'un tonneau de poudre bien placé, d'un pétard apporté au milieu d'une nuit sombre par un homme déterminé, pour « envoyer par le fond » toute la force navale, tous les millions que représentent des navires tels que le *Solférino* ou le *Warrior*, sans compter les centaines d'êtres humains qui les monteront (1). » Prédiction qui se serait réalisée complètement si, depuis la guerre de la sécession, il y avait eu dans le monde de grandes guerres maritimes. Partout où deux marines se sont trouvées en présence, la torpille a joué un rôle important, sinon décisif. Dans la lutte entre la Russie et la Turquie, de hardis marins russes ont fait sauter des monitors turcs en portant sous leurs flancs des torpilles explosibles; dans la guerre du Chili contre le Pérou, une torpille de l'*Independencia* a coulé en quelques minutes le *Janequeo;* et si la France, en 1870-1871, n'a pu forcer les ports de l'Allemagne et s'approcher de ses côtes, c'est en grande partie par crainte des torpilles que les Allemands y avaient semées avec une profusion telle qu'ils ont eu bien de la peine à les enlever quand la paix a été faite, et qu'ils ont perdu cent trente hommes en cherchant à les détruire.

Mais, quelque redoutable que fût la torpille sur les côtes et dans les rivières, il semblait, jusqu'à ces dernières années, que les escadres en pleine mer n'eussent pas grand'chose à redouter d'elle. A la vérité, la plupart de nos cuirassés avaient été munis de torpilles nommées torpilles divergentes, organisées de façon à pouvoir être méthodiquement tenues à distance, hors du sillage du navire. Mais ces torpilles remorquées étaient d'un emploi singulièrement délicat et hasardeux. Les officiers de marine constataient qu'elles provoquaient de grandes tensions sur les remorques et qu'on ne pouvait, sans s'exposer à des accidens de rupture, donner à l'appareil des vitesses supérieures à 10 nœuds. La manœuvre en était, d'ailleurs, toujours difficile, souvent inefficace. On avait beaucoup plus de confiance dans l'emploi des torpilles portées. L'histoire de ces torpilles

(1) *La Marine en France et aux États-Unis en 1865.* [*Revue* du 15 août 1865.

est, en effet, bien glorieuse. Elle a été illustrée par les marins américains et par les marins russes. Mais le plus beau fait d'armes qu'elle ait eu à enregistrer est sans contredit celui des deux petits torpilleurs 45 et 46 à Fou-Tchéou. Ceux-ci combattaient au grand jour, sous le double feu des Chinois et des bateaux français qui tiraient à toute mitraille contre l'escadre chinoise. On sait qu'en dépit de ces difficultés et de ces dangers, ils ont fait sauter un transport et grièvement endommagé un aviso. On n'a pas rendu, suivant nous, assez de justice à cet acte d'intrépidité, qui certes, laisse bien loin derrière lui les exploits de Canaris agissant dans la nuit, et ceux des torpilleurs américains et russes attaquant, toujours dans la nuit, des navires au repos, tandis que les torpilleurs 45 et 46 étaient en pleine lumière et entre deux feux. Mais quelqu'admirable que soit l'héroïsme de nos braves marins, il est clair qu'une arme qu'il faut placer contre le navire lui-même pour le détruire ne saurait être une arme d'un usage ordinaire et d'un effet, sinon décisif, du moins toujours sûr. La torpille portée, comme la torpille divergente, était pour le cuirassé une menace redoutable, non un danger certain. Contre elle la défense était encore possible; l'assaillant devait braver de tels périls qu'il était inévitable qu'il y succombât souvent. Mais, ces périls diminuant à mesure qu'augmentait la vitesse et que les dimensions du torpilleur devenaient plus restreintes, on songea à construire un bateau minuscule à très grande vitesse, problème que bien des ingénieurs officiels considéraient comme insoluble. M. Thornycroft eut pourtant l'honneur de le résoudre. La célèbre *Miranda* devint le prototype des premiers torpilleurs qui ont reçu si justement le nom de *thornycrofts*. Le torpilleur était donc trouvé, mais son arme restait incomplète. La torpille portée ne pouvant être utilisée que comme *arme à main; l'arme à jet*, la torpille projectile, était à créer.

Diverses recherches furent faites pour cela. Néanmoins M. Whitehead est le seul qui ait abouti jusqu'à ce jour à un résultat pratique. Sa torpille est un véritable petit bateau sous-marin, en forme de cigare, d'une longueur et d'un diamètre variables. Elle navigue à une immersion constante et porte à l'avant une charge de fulmicoton qu'un percuteur fait éclater au choc. La machine met en mouvement deux hélices; elle est mue elle-même par de l'air comprimé emprisonné dans un réservoir à parois très résistantes situé vers la partie centrale de la torpille. Deux organes spéciaux, un piston hydrostatique et un pendule, servent à maintenir la torpille à l'immersion désirée, ordinairement 3 mètres. Quand la torpille s'écarte de son immersion, le piston hydrostatique l'y ramène en agissant sur un gouvernail placé à l'arrière. Le pendule n'a pas d'autre rôle que de servir de régulateur à ce piston.

La vitesse de la torpille Whitehead est d'environ 12 mètres à la seconde pendant les 400 premiers mètres de parcours; nous dirons plus loin qu'elle a parcouru des distances plus grandes sans dévier; mais il est prudent de ne pas viser le but à plus de 400 mètres. On peut exécuter le lancement sous l'eau ou au-dessus de l'eau. Ce dernier moyen est le plus généralement usité; la torpille est disposée dans un tube, espèce particulière de canon dont elle est le projectile; le bateau torpilleur manœuvre de manière à présenter l'axe du tube dans la direction que devra suivre la torpille, et quand il se trouve à portée, la torpille est projetée. Une sorte de clé placée au milieu du tube ouvre le réservoir d'air; la machine se met aussitôt en marche; la torpille prend son immersion et continue sa course jusqu'à ce qu'elle rencontre le navire contre lequel elle fait explosion.

On a placé des torpilles automobiles sur nos cuirassés; mais il est évident que cette arme terrible est bien plus efficace lorsqu'elle est installée sur un thornycroft doué d'une grande vitesse et pouvant s'approcher assez près de l'ennemi pour le couler presque à coup sûr. Grâce à la portée de l'artillerie moderne, les cuirassés se tiennent à grande distance les uns des autres. Le thornycroft, le torpilleur se fiant à sa vitesse et à ses faibles dimensions pour éviter tout danger, s'avance résolument contre l'adversaire géant qu'il veut combattre. Un torpilleur muni d'une torpille automobile peut être comparé, comme on l'a dit justement, à un porte-torpille dont la hampe aurait 300 mètres de long au moins. Si les porte-torpilles ont déjà causé tant de ravages, que sera-ce des torpilleurs munis de torpilles automobiles? Pourtant, un très grand nombre de marins ne sont pas convaincus que ce nouveau navire de combat doive détruire le cuirassé; ils ne le croient même pas très dangereux. D'après eux, la torpille automobile est une arme d'une excessive délicatesse, qu'un rien dérange, qui se détériore avec une facilité extraordinaire et qui risque fort de trahir, au moment de la lutte, toutes les espérances qu'on a mises en elle. Quant au torpilleur lui-même, on a longtemps douté, on doute encore de ses qualités nautiques. On consent à avouer qu'il sera de quelque utilité sur les côtes ou à une très petite distance des côtes; mais que ce navire minuscule, que cette « coquille de noix, » comme l'a dédaigneusement appelée M. Gougeard, puisse s'aventurer en pleine et grosse mer, à la poursuite des escadres, c'est ce que bien des officiers, trop fidèles peut-être à de vieilles traditions, nous ne dirons pas à la routine, refusent d'admettre. Ils traitent de visionnaires les partisans des torpilles et des torpilleurs. Ils affirment du moins que l'expérience de l'arme et du bateau destiné à la porter est encore à faire. Ils disent qu'il faut attendre des preuves décisives, et en tous cas ména-

ger la transition entre la marine d'aujourd'hui et celle de l'avenir. Nous allons voir s'ils ont raison, ou plutôt nous allons tâcher de réfuter, par l'exemple des manœuvres de notre escadre et des escadres étrangères, les objections qu'ils opposent à ceux qui prédisent, comme le faisait l'amiral Jurien de La Gravière bien avant les succès de la torpille, l'avènement des « grandes flottilles » succédant aux lourdes et peu nombreuses escadres d'aujourd'hui (1).

II.

Pour montrer combien sont peu fondées les critiques qu'on adresse à la torpille automobile comme arme de guerre, il est nécessaire de faire très succinctement l'historique des transformations qu'elle a subies, et dont les dernières sont tellement récentes qu'on ne doit pas s'étonner qu'elles soient presque inconnues, même dans la marine. C'est vers l'année 1872 que l'idée d'une torpille automobile destinée à porter à bonne profondeur sous les flancs d'un navire une charge explosible, a reçu un commencement d'exécution. On a construit d'abord des torpilles à quilles qui n'avaient que de très faibles charges, qu'une vitesse médiocre, et qui naviguaient fort mal. Elles ne possédaient aucune des qualités necessaires pour constituer une arme réellement pratique; néanmoins, le problème était virtuellement résolu. On chercha à perfectionner cette œuvre de premier jet; dès l'année 1876, M. Whitehead vendait aux puissances européennes une torpille automobile naviguant assez bien quand elle était sous l'eau, et douée également d une vitesse suffisante. C'est donc à partir de cette époque seulement que la torpille automobile a mérité d'intéresser les gens de mer et de préoccuper les hommes politiques. On a d'abord essayé de lancer le nouvel engin avec des tubes dits tubes-carcasses, placés sous l'eau; les résultats ont été satisfaisans; mais lorsqu'il s'est agi de placer ces tubes-carcasses à bord des bâtimens et de lancer les torpilles pendant la marche, on a éprouvé des difficultés presque insurmontables provenant de la vitesse même de la marche, et l'on a été amené à l'idée de tirer les torpilles au-dessus de l'eau. N'étant pas construite pour cela, la torpille Whitehead donna de très mauvais résultats : de nombreux accidens se produisirent, auxquels il fallut remédier. M. Whitehead crut d'abord y parvenir en faisant des torpilles plus petites; il leur donna $4^{m},40$ de longueur au lieu de $5^{m},80$. C'est ce type qui a constitué la torpille modèle de 1877. Ainsi modifiée, la torpille nouvelle était peu supérieure à celle de 1876. Mais

(1) Voir l'étude de l'amiral Jurien de La Gravière sur les *Grandes Flottilles*, dans la *Revue* du 1er avril 1880.

on prévoyait déjà d'autres modifications plus importantes, et le gouvernement français se hâta de faire construire à Indret, dès 1878, cent torpilles de forces et de dimensions meilleures. La torpille 1878 française constitua un progrès réel ; on n'a pas rendu justice à l'ingénieur chargé de sa construction ; à l'heure actuelle, on en modifie l'arrière d'une façon fort peu coûteuse et elle devient excellente. Malheureusement, les perfectionnemens opérés en 1878 n'étaient pas encore suffisans, et lorsque M. Whitehead nous a offert, en 1880, la torpille type 1880, cette dernière a paru tellement supérieure que tout le monde y a applaudi ; on a battu en brèche l'atelier d'Indret, qui a été supprimé comme atelier de construction, et nous sommes réduits à acheter toutes nos torpilles en Autriche. C'est là, pour le dire en passant, une situation très grave, car en temps de guerre nous ne pourrions nous procurer à l'étranger les torpilles nécessaires à l'armement de nos bateaux; nous risquerions de nous trouver désarmés en face d'ennemis auxquels rien ne ferait défaut.

Quoi qu'il en soit, le type 1880 est le premier qui ait donné des résultats réellement satisfaisans dans les lancemens au-dessus de l'eau. Dès qu'il parut, les officiers qui connaissaient les modèles antérieurs et qui suivaient avec intérêt les transformations de la torpille, demandèrent à l'essayer non plus sur des bâtimens fixes tirant sur des buts fixes, comme on l'avait fait presque uniquement jusqu'alors, mais bien sur des bâtimens mobiles tirant sur des buts mobiles eux-mêmes. Ces premières tentatives de tir par le travers ne furent pas heureuses ; les déviations subies par la torpille étaient fort irrégulières. Il semble qu'en France on se découragea aussitôt. Il en fut tout autrement à l'étranger. Après avoir soigneusement étudié le problème, les Danois construisirent, en 1881, un tube spécial, dit à cuiller, qui obtint un succès remarquable. Soit qu'elle ne connût pas les expériences danoises, soit qu'elle fût dégoûtée par ses expériences personnelles, la France ne fit plus rien pour les torpilles ; on se bornait à les conserver plus ou moins bien dans les magasins ; il fallut l'arrivée à Toulon d'un officier-général des plus distingués, l'amiral Du Petit-Thouars, pour remettre à l'ordre du jour une question oubliée. Dans le commencement de l'année 1883, l'amiral Du Petit-Thouars fit exécuter par la défense mobile de Toulon des tirs nombreux aussi bien sur buts fixes que sur buts mobiles ; c'est grâce à son influence que le transport le *Japon* a été maintenu armé et qu'il est devenu une sorte de commission permanente d'expériences en même temps qu'une excellente école de mécaniciens pour les torpilles Whitehead. Dès lors, on tenta de nouveaux essais ; un affût à cuiller du système danois fut demandé ; en moins d'un an, des progrès considérables étaient accomplis. Peut-être le ministre

actuel de la marine, M. l'amiral Peyron, qui était alors préfet maritime à Toulon, se rappellerait-il que, conduit à bord du *Japon* par un bateau-torpilleur de la défense mobile, il a assisté aux îles d'Hyères à des exercices de tir en marche dont il se montra émerveillé, s'il n'avait bu, comme tant d'autres, à ce fleuve d'oubli qui, d'après l'amiral Jurien de La Gravière, coule au pied du palais de la rue Royale. Et peut-être sa mémoire en défaut pourrait-elle retrouver dans les cartons de son ministère des rapports contenant le nombre de tirs exécutés sous ses yeux soit à la défense mobile, soit à bord du *Japon*, si les cartons des ministères avaient jamais servi à redresser la mémoire défaillante des ministres. C'est en présence de l'amiral Peyron que des torpilleurs ont effectué avec plein succès des tirs en marche sur but mobile, et cela jusqu'à 700 mètres de distance! Depuis lors, le lancement des torpilles automobiles a fait de rapides progrès qui sont malheureusement ignorés par la grande majorité de nos marins. Les officiers généraux et supérieurs en sont restés aux expériences tentées avec les premiers modèles, ceux de 1876, de 1877, de 1878, et avec un matériel non perfectionné; ils ne croient pas aux résultats obtenus avec le nouveau modèle 1880 et avec le tube à cuiller; leur siège est fait, leur jugement arrêté. Ils ne veulent pas venir voir les tirs actuels, ils dédaignent même de s'en occuper. Quand on les interroge dans les assemblées politiques, ils répondent que la torpille est encore en enfance, qu'on ne doit pas compter sur elle, qu'on doit encore moins compter avec elle. Ils réservent toute leur foi pour les progrès déjà anciens dont ils ont été témoins dans leur jeunesse ou dans leur âge mûr, pour la cuirasse, pour le canon de gros calibre. Toutes les demandes qui ont trait à la torpille sont repoussées par eux avec ironie ou avec ennui. Il en résulte que nous ne possédons ni le personnel, ni le matériel nécessaires à l'usage d'une arme terrible que tous nos voisins étudient, manient et développent avant nous. Le *Japon* est presque le seul bâtiment sur lequel on puisse dire que la torpille automobile soit devenue réellement pratique. Il fait environ *deux cents lancemens* par mois et ne perd jamais une torpille. Si l'on en perd ailleurs, c'est donc faute d'exercice de la part des officiers et des hommes qui s'en servent. Même en escadre, c'est à peine si, de loin en loin, on tente au hasard quelques tirs sans but précis, sans utilité. Cette inaction produit l'inhabileté, et, à chaque échec, on met sur le compte de l'instrument la faute des opérateurs. Les lancemens du *Japon* se font, au contraire, avec plein succès, soit au mouillage, soit en marche, par beau ou mauvais temps, soit sur un but mobile, soit sur un but immobile. Dans les derniers tirs en marche qu'il a exécutés sur but mobile, les déviations au but ont été si faibles, qu'il

est permis d'assurer que *quatre-vingt-quinze fois sur cent* un bâtiment de 70 mètres eût été atteint à des distances variant de 250 à 400 mètres. Qu'on ne vienne donc plus nous dire que la torpille est une arme peu sûre ! Entre les mains d'un personnel instruit et entraîné comme celui du *Japon*, elle est d'une précision admirable qu'on atteindra sur tous les navires où l'on fera les mêmes exercices que sur celui-là.

Mais on ajoute que la torpille Whitehead a beau être précise, son extrême délicatesse ne permet de s'en servir qu'avec des précautions infinies ; la moindre chose dérangerait son mécanisme merveilleusement compliqué ; ce chef-d'œuvre d'horlogerie ne saurait résister à tous les hasards de la guerre et des voyages lointains. Deux faits qui se sont passés cette année même prouvent à quel point cette opinion est erronée. Le seul bâtiment armé de torpilles Whitehead qui se trouve dans notre escadre de Chine est le cuirassé la *Triomphante;* ce navire, parti de France depuis près de deux ans, possède quatre tubes de lancement et huit torpilles automobiles ; il a comme personnel spécial un officier torpilleur et deux mécaniciens Whitehead ; de temps à autre, il exécute des exercices de lancement (1) et ses torpilles sont encore en ce moment en aussi bon état qu'au départ. Le jour même de la surprise de Lang-Son, Li-Hung-Chang s'était rendu sur ce cuirassé mouillé à Tchéfou ; après lui avoir montré l'artillerie du bord et les autres appareils militaires, le commandant lui proposa d'assister à un tir de torpilles Whitehead ; le tube de lancement fut pointé à 30 mètres de l'avant du *Volta*, distant de 300 mètres ; la torpille fut lancée, et, au grand étonnement du vice-roi du Petcheli, étonnement que certains de nos amiraux partageraient sans nul doute, elle suivit une trajectoire rectiligne qui la fit passer exactement à l'endroit voulu. Il est regrettable que les dimensions de la *Triomphante* ne lui aient pas permis d'arriver à temps au combat de Fou-Tchéou, car elle aurait peut-être coulé avec une de ses torpilles lancées à 300 mètres un bâtiment chinois. Le second fait, non moins significatif que le premier, s'est produit durant les manœuvres russes. L'escadre du vice-amiral directeur de l'artillerie venait d'appareiller pour aller à la recherche de l'escadre ennemie, et elle passait à une encâblure (200 mètres) de quelques bateaux de pêcheurs, qui paraissaient fort occupés avec leurs filets, quand le vaisseau-amiral sentit une petite secousse à tribord derrière. C'était une torpille Whitehead qui venait

(1) Quand on lance une torpille, si le but est manqué, un mécanisme spécial la fait couler au fond de la mer. Pour les exercices, la torpille possède un autre mécanisme spécial qui, au lieu de la faire couler au fond, la ramène à la surface où elle est facilement recueillie ; de sorte que la même torpille peut servir indéfiniment à des tirs d'exercice ; précaution utile, car les torpilles coûtent fort cher.

de l'atteindre; il fut déclaré immédiatement hors de combat. Cette torpille avait été lancée par un des bâtimens pêcheurs à bord duquel se trouvaient trois officiers de marine déguisés en marins de commerce. Ainsi cet engin de guerre, que l'on prétend si fragile, si délicat, les Russes ont pu le placer et le conserver durant plusieurs jours dans une petite embarcation de pêche; ils ont pu le lancer par un moyen de fortune quelconque, et le succès n'en a pas été moins grand, car non-seulement la torpille a touché le bateau-amiral, mais il y a eu encore explosion de l'amorce, qui avait été mise en place au milieu d'une fausse charge afin de vérifier le fonctionnement du percuteur!

L'épreuve de la valeur de la torpille automobile comme arme de combat est donc faite. Mais, nous l'avons déjà dit, tant qu'on était obligé de la placer sur des cuirassés auxquels la portée de leur artillerie permet de ne point s'approcher les uns des autres dans le combat, on pouvait en contester l'usage, sinon l'efficacité; prétendre du moins que l'emploi en serait restreint ou secondaire. Portée par des thornycrofts sur les côtes et aux abords des rades, elle devenait terrible. En pleine mer, on n'avait guère à la craindre, son rôle restait toujours douteux. On a pu vivre avec cette illusion, ou, pour beaucoup, avec cette espérance, jusqu'au mois d'avril 1884, époque où les torpilleurs autonomes capables d'affronter les plus grosses mers et d'y faire de longues traversées, ont fait leur apparition dans notre escadre. Ces torpilleurs n'étaient pas les premiers qui sortaient victorieux d'une pareille épreuve. Déjà des torpilleurs construits par des maisons anglaises soit pour la Grèce, soit pour les états de l'Amérique du Sud, s'étaient rendus seuls, sans escorte et sans accident, quoique non sans tempête, dans les pays auxquels ils étaient destinés. Les deux torpilleurs de l'escadre, les torpilleurs 63 et 64, œuvre du plus habile de nos constructeurs, M. Normand, étaient venus eux-mêmes, dans des conditions semblables et avec un succès non moins grand, de Brest à Toulon. Mais des expériences qui n'avaient point été publiques ne pouvaient frapper l'opinion. Il en a été tout autrement de la brillante sortie des torpilleurs 63 et 64, le 14 avril 1884. L'escadre avait appareillé le matin par grand vent d'est; à l'entrée de la rade des îles d'Hyères, dès qu'elle eut quitté l'abri de la terre, la brise fraîchit, le vent se déchaîna avec une violence extraordinaire; la mer devint bientôt si forte que deux gardes-côtes cuirassés, le *Vengeur* et le *Tonnerre*, se virent dans l'impossibilité de continuer à suivre les cuirassés : le premier chercha un refuge sous le fort de Brégançon, le second dut continuer sa marche en route libre. Loin d'imiter cet exemple, les deux torpilleurs ont montré une sûreté de marche extraordinaire; non-seulement ils ont suivi l'escadre à la vitesse de 10 nœuds,

mais lorsque sa vitesse tombait au-dessous de 8 nœuds, ils étaient forcés de la dépasser, leur machine ne leur permettant pas une marche aussi lente. L'impression produite par cette belle tenue de deux navires de 33 mètres et de 45 tonneaux a été considérable; on peut dire que l'écho en a retenti dans l'Europe entière et qu'il n'a pas été étranger aux expériences qu'ont faites immédiatement toutes les nations maritimes. Dès lors, il n'a plus été douteux que le problème de la navigation à grande vitesse sur des bateaux relativement minuscules fût résolue. Mais ces essais de navigation ont été poursuivis. Les torpilleurs 63 et 64 sont restés attachés à l'escadre, ils l'ont accompagnée en Corse, en Algérie, en Tunisie, au Maroc; ils ont parcouru avec elle tout le bassin occidental de la Méditerranée. Malgré leur petitesse et leur peu d'élévation sur l'eau, même par gros temps et grosse mer debout, ils ont joui d'une sécurité complète et n'ont jamais subi d'avaries sérieuses. Sans doute, dans les coups de vent de quelque durée (les plus longs ne vont pas au-delà de quatre à cinq jours), il a fallu prendre certaines précautions, naviguer sous l'allure la plus convenable; mais on agit ainsi avec tous les bâtimens marins et les gros cuirassés peuvent seuls, s'affranchir de cette règle. Leur machine s'est montrée excellente, elle n'a éprouvé qu'une difficulté, celle de se soumettre à la vitesse normale d'une escadre en marche. Le moins qu'on puisse lui demander est la vitesse de 8 à 9 nœuds. Mais c'est là une qualité de plus; car, pour attaquer les escadres, les torpilleurs doivent aller plus vite qu'elles. La vitesse et l'agilité sont les conditions mêmes de leur succès.

L'épreuve de la navigation des torpilleurs a donc été complète et concluante. Il restait néanmoins à savoir quelle serait leur valeur comme engins militaires. Les marins ne manquaient pas pour soutenir que, si minces qu'ils fussent, les torpilleurs n'échapperaient jamais à la surveillance des cuirassés, qui, les distinguant à une grande distance, parviendraient infailliblement à les couler avant d'être atteints par eux. Les cuirassés sont armés de canons particuliers : canons Hotchkiss, canons Nordenfelt, etc., espèces de mitrailleuses fort légères qu'on place dans les hunes et le long des murailles des navires, et qui peuvent de là lancer une pluie de balles sur tout assaillant. Mais on ne saurait user de ce moyen de protection, dont l'effet est d'ailleurs beaucoup moins sûr qu'on ne le dit, qu'à la condition d'apercevoir les torpilleurs d'assez loin pour les tenir quelques minutes sous le feu du cuirassé. Grâce à leur vitesse, ils s'avancent sur ce dernier avec la rapidité de l'éclair; si on ne les reconnaît qu'à quelques centaines de mètres, qu'à un mille même, on est perdu. Le jour, le danger est moins grand, car l'œil, à moins que la brume ne soit épaisse ou que la

fumée du combat n'enveloppe le navire, parcourt sans cesse le cercle entier de l'horizon. La nuit, c'est bien différent. Pour éclairer les cuirassés, on a armé chacun d'eux de deux lampes électriques qui projettent au loin leurs rayons dans la mer. Mais ces rayons n'en illuminent qu'un seul point à la fois. Tout le reste est plongé dans une ombre que le contraste avec les rayons lumineux rend encore plus opaque. Si le cuirassé est attaqué par plusieurs torpilleurs, il est possible qu'il en coule un ou deux, que ses projecteurs électriques lui auront permis de viser; mais, pendant qu'il les coulera, ne sera-t-il pas coulé lui-même par les autres torpilleurs? D'ailleurs, nul n'ignore combien une surveillance constante et constamment active épuise vite un personnel marin, surtout lorsqu'elle a pour cause l'émotion du plus terrible des périls. Le cuirassé, poursuivi par une flottille de torpilleurs, est condamné à une veille incessante qui démoralise les équipages les plus aguerris. Les machines elles-mêmes souffrent de cette tension perpétuelle; les lampes électriques, toujours allumées, toujours en mouvement, s'usent à ce service forcé. Au début, hommes et instrumens, parfaitement préparés, parfaitement dispos, étaient à l'abri de toutes les surprises. Mais, à la longue, la fatigue, l'incertitude, l'effort trop longtemps soutenu, produisent d'inévitables conséquences; or, il suffit de quelques secondes ou d'oubli ou de lassitude de la part des matelots et des officiers de quart, d'un mécanisme qui se dérange, d'un rayon lumineux qui s'éteint ou dévie, pour produire d'épouvantables désastres.

Et ce ne sont pas là, comme on le soutient encore, des raisonnemens de pure théorie, des inductions sans preuves; la nuit, le résultat est certain : des expériences d'attaque de gros bâtimens à vitesse moyenne par les torpilleurs ont été faites en France et dans certaines escadres étrangères; partout les résultats ont été les mêmes, partout le microbe a tué le géant; partout le gros navire a été atteint par la périssoire et n'a pu résister à ses coups. La défense mobile de Toulon a la première tenté en France ces essais de combat. Quelle que fût la surveillance des bâtimens manœuvrant au large et prévenus de l'attaque des torpilleurs, quelle que fût la puissance de leurs feux électriques, les torpilleurs ont toujours eu l'avantage; toujours un ou plusieurs des assaillans ont pu s'approcher suffisamment du bâtiment à attaquer pour lancer leurs torpilles à coup sûr avant que leur présence fût signalée. Nous ne relaterons pas les détails de ces expériences, entreprises sous l'intelligente direction de l'amiral Du Petit-Thouars; nous nous bornerons à rappeler celle qui a été faite plus tard dans notre escadre d'évolutions, et dont les amiraux Jaurès et Aube ont pris l'initiative. L'attaque de cette escadre, sur nos côtes d'Algérie,

par les torpilleurs 63 et 64, n'a pas produit moins d'impression en France et en Europe que la sortie de ces deux torpilleurs par le fort coup de vent des îles d'Hyères. Toutefois, on n'a peut-être pas assez remarqué dans quelles conditions essentiellement favorables aux cuirassés cette attaque s'était produite. Il est admis, en général, qu'il faut au moins trois torpilleurs (39 hommes et 600 000 fr.) pour combattre avec chances de réussite un cuirassé d'escadre (700 hommes et 20 millions). Or, dans l'exercice dont nous parlons, deux torpilleurs avaient à lutter contre six cuirassés qui étaient avertis de l'heure de l'attaque et dont le service de garde était favorisé par un clair de lune splendide. Il est bien certain qu'en temps de guerre on ne connaîtra jamais le moment de l'attaque et que les assaillans choisiront presque toujours une nuit sombre ou un peu brumeuse, de façon à être moins facilement découverts par la lumière électrique, dont la vapeur d'eau atmosphérique absorbe en grande partie les rayons. L'escadre possédait donc des avantages tout à fait exceptionnels qui auraient dû lui assurer le succès. Et cependant, quoique les torpilleurs 63 et 64 eussent à braver tous les obstacles, quoique douze faisceaux électriques fussent employés à les découvrir, c'est seulement à la distance de 1,200 mètres, c'est-à-dire 70 secondes environ avant le moment opportun pour lancer leurs torpilles, qu'ils ont été aperçus par le vaisseau amiral *le Richelieu*. A peine l'alarme avait-elle été donnée à l'escadre, que déjà les torpilleurs se trouvaient sur elle, et ce n'est pas s'avancer beaucoup que d'affirmer que, dans une attaque sérieuse, un de ses bâtimens aurait été mis hors de combat.

Quel qu'ait été l'effet produit par une expérience aussi décisive, elle n'a pas désarmé en France les adversaires des torpilles et des torpilleurs. On s'est borné à ne pas la renouveler en escadre, de peur que la démonstration ne tournât, la seconde comme la première fois, au profit d'un engin et d'un navire de combat contre lesquels on nourrit des préjugés invétérés. L'Allemagne, l'Autriche et la Russie se sont mises avec ardeur à la pratique de la torpille : la France et l'Angleterre, au contraire, n'épargnent rien pour en entraver les progrès. Il semble que les deux grandes nations maritimes de l'Europe ont l'instinct des dangers que leur fera courir la révolution navale qui se prépare. « Pitt est le plus grand sot qui ait jamais existé, » disait l'amiral de Saint-Vincent, lorsque le ministre anglais accueillit avec faveur les premiers essais de torpille de Fulton ; « Pitt est le plus grand sot qui ait jamais existé d'encourager un genre de guerre inutile à ceux qui sont les maîtres de la mer, et qui, s'il réussit, les privera de cette suprématie. » On pouvait raisonner ainsi en 1805, il y avait même quelque prudence à le faire; mais aujourd'hui que la découverte est devenue

d'un usage universel, essayer de la nier ne serait pas une moindre sottise que de l'avoir favorisée lorsque personne ne la connaissait et n'y croyait. La France et l'Angleterre sont dans une voie mauvaise: au lieu d'accepter la situation nouvelle qui leur est faite; au lieu de reconnaître que le passé est fini et que les conditions de la suprématie maritime sont changées; au lieu de soumettre leurs navires de combat à une transformation nécessaire, elles préfèrent fermer les yeux à la lumière, nier l'évidence. Plaise au ciel qu'elles n'en soient pas cruellement punies! Fidèles à des traditions qui n'ont plus de raison d'être, ces deux nations sont presque les seules puissances qui conservent une escadre armée pendant toute l'année, s'imaginant avec naïveté s'assurer par là une supériorité sur leurs rivales. Les Autrichiens, les Allemands, les Russes, les Italiens agissent tout autrement. Persuadés que les escadres armées l'hiver coûtent beaucoup, ne rendent que des services minimes et ne font que peu d'exercices, ils préfèrent n'armer leurs cuirassés que pendant une période assez restreinte de l'été; mais, en revanche, pendant cette période, ils ne se bornent pas à mettre à flot trois ou quatre bateaux, ils lancent tout leur matériel disponible à la mer, exécutent des manœuvres incessantes, forment un personnel considérable à la vie maritime. Durant l'été qui vient de s'écouler, les Italiens ont mobilisé presque tous leurs torpilleurs, et les Autrichiens, dont le budget n'est que de 30 millions, tandis que le nôtre est sur le point d'atteindre 200 millions, ont armé six cuirassés, six torpilleurs, trois avisos, avec lesquels ils ont exécuté des manœuvres que l'on n'a pas osé tenter dans notre escadre. Leurs quinze bâtimens ont été partagés en deux divisions, comprenant chacune trois cuirassés, un aviso et trois torpilleurs, l'aviso amiral restant neutre. Ces deux divisions, après avoir fait des exercices d'ensemble, simulaient des combats d'escadre; elles couraient au-devant l'une de l'autre, chaque cuirassé ayant un torpilleur sur ses flancs. Arrivés à bonne distance, l'artillerie commençait le feu, les bâtimens disparaissaient dans la fumée; les torpilleurs choisissaient ce moment pour s'élancer au combat; sitôt aperçus, ils étaient accueillis par le tir de l'artillerie et de la mousqueterie des hunes, mais bien souvent ils n'étaient vus que lorsque leurs torpilles étaient déjà lancées. Ces exercices ont été complétés par plus de trois cents tirs exécutés tant à bord des bâtimens que sur les torpilleurs; ces derniers ont effectué en outre, en l'espace d'un mois, douze attaques de nuit dans des conditions très diverses: tantôt l'escadre était au mouillage et se défendait avec sa lumière électrique et ses embarcations; tantôt elle était en marche, elle prenait chasse devant les torpilleurs et cherchait à les écraser sous le feu de ses canons. Les résultats fournis par cette campagne ont

été très remarquables : neuf fois sur dix, les torpilleurs ont réussi leurs attaques, et ils ont tiré de ces exercices des règles de stratégie navale que nous ne connaissons peut-être pas, car l'envoyé militaire expédié de Vienne pour assister à ces expériences était un lieutenant-colonel de cavalerie.

Les manœuvres des Russes ont été mieux ordonnées encore que celles des Autrichiens. Ils ont mobilisé au mois d'août dernier tous leurs bâtimens de la Baltique et les ont partagés en deux escadres, qui ont été placées, l'une sous le commandement du vice-amiral chargé de la direction des torpilleurs, l'autre sous les ordres du vice-amiral chargé de la direction de l'artillerie. Ces deux escadres ont été disposées, à un jour donné, à des endroits distans d'une soixantaine de milles, et elles ont commencé l'une contre l'autre une véritable petite guerre : guerre de reconnaissances, guerre de torpilles, attaques de jour, attaques de nuit, attaques des ports et des fortifications par une flotte, tout a été tenté. Des arbitres chargés de juger les coups avaient été désignés par le ministre et se trouvaient répartis sur les divers bâtimens. Nous ne possédons, par malheur, que peu de renseignemens sur ces importantes manœuvres où la lutte du canon contre la torpille s'est produite dans les conditions les plus favorables. Nous savons seulement que, dès les premiers momens, le vaisseau de l'amiral directeur de l'artillerie a été mis hors de combat par une torpille lancée d'un bateau de pêcheurs. Plus tard, la frégate cuirassée *Wladimir Monomach*, se trouvant subitement en présence de l'escadre ennemie, fut attaquée par ses torpilleurs avec une telle fougue, qu'elle eut à peine le temps d'ouvrir le feu avant d'être atteinte. Le clipper *Zemcug*, qui défilait avec l'escadre devant les batteries de Cronstadt, donna sur une torpille et fut considéré comme détruit. Cette perte d'un de ses meilleurs navires donna le signal de la retraite de l'escadre, qui se retira vers Riörko-Sund, poursuivie par les canonières ennemies. Deux torpilleurs furent dirigés vers la cannonière hors de service *Ossetr* et lui lancèrent des torpilles Whitehead. La première attaque échoua, les torpilles furent perdues; mais une deuxième tentative eut un plein succès. La canonnière fut mise en pièces par deux explosions formidables. On voit donc que les manœuvres russes ont abouti aux mêmes résultats que les manœuvres autrichiennes. Aussi la Russie a-t-elle une entière confiance dans les torpilleurs et les torpilles; elle possède déjà plus de cent torpilleurs de 1re classe, et ne cesse d'en construire de nouveaux.

Mais ce sont surtout les expériences allemandes qui méritent d'attirer l'attention. L'Allemagne semble rêver, depuis quelques années, de mettre sa puissance maritime au niveau de sa puissance continentale. Elle a d'abord suivi pour cela la méthode commune, elle a

construit des cuirassés plus ou moins médiocres, qui lui ont causé d'assez vives déceptions. Mais elle s'est bientôt ravisée. En présence de l'indécision qui règne aujourd'hui sur les instrumens futurs de la guerre maritime, elle a compris que le plus urgent était de former un personnel excellent, et de se procurer le plus grand nombre possible de ces torpilleurs peu coûteux dont, quoi qu'il arrive, le rôle sera désormais capital. Renonçant aux constructions dispendieuses, elle s'est mise, sous la direction d'un ministre de la marine qui paraît être un homme supérieur, le général Caprivi, à employer à la formation de son armée de mer les procédés qui lui ont procuré une armée de terre incomparable. Elle fait passer le plus grand nombre d'hommes possible sur ses navires et leur donne une instruction complète. Cette année, elle a mobilisé tout son matériel disponible et a fait de grandes manœuvres sur trois points de la Baltique et de la Mer du Nord. « Dans peu d'années, a dit avec raison un journal anglais, l'*Army and Navy Gazette*, l'Allemagne pourra tenir tête à une coalition maritime, en quelque endroit du globe que ce soit. Elle continue à augmenter le nombre et à perfectionner la qualité de ses torpilleurs. Il est évident qu'elle a de hautes visées en ce qui concerne sa puissance maritime; la persévérance tenace avec laquelle elle travaille à les réaliser est un gage certain de son succès. Un soin extrême est apporté à l'instruction et à l'équipement des navires. Les remarquables manœuvres de sa flotte sont pour l'Angleterre une leçon et un avertissement. » Ce n'est pas seulement à l'Angleterre que cette leçon s'adresse; nous ne saurions trop en faire notre profit. L'Allemagne a étudié plus qu'aucune autre puissance peut-être le rôle des torpilles et des torpilleurs pour l'offensive et la défensive. Ses manœuvres ont démontré que l'emploi de ces engins et de ces navires de combat rendait presque impossible un bombardement effectué par une escadre. Un de nos amiraux, l'amiral Aube, avait déjà soutenu qu'il en était ainsi; mais le fait a été mis hors de doute dans un simulacre d'attaque de Dantzig opéré par l'escadre allemande. La fumée de la poudre a rapidement enveloppé l'escadre. Le volume et la densité de cette fumée étaient naturellement en rapport avec la quantité de poudre employée par la grosse artillerie des cuirassés et des batteries de côtes, ce qui prouve que plus l'artillerie est formidable, plus les conditions d'attaque sont favorables à la torpille. Par moment, les navires ont été si complètement voilés de fumée que les canonniers des batteries n'avaient, pour leur permettre de viser, que les éclairs des décharges des canons ennemis. On comprend combien il est aisé aux torpilleurs de profiter de cette obscurité pour s'approcher des cuirassés et pour les couler. Et ce n'est là qu'un épisode bien instructif, il est

vrai, des manœuvres allemandes. Mais voici comment la *Gazette de Voss* a résumé les leçons générales qui en ont découlé : « Non-seulement tous les cuirassés étaient munis d'appareils de torpilles explosibles, mais une division spéciale de torpilleurs avait été attachée à l'escadre à la fin de juillet, et on y ajouta plus tard une autre division d'expérience pour essayer les nouveaux torpilleurs. Les résultats de ces essais ont confirmé la valeur de cet engin sous-marin pour la défense des côtes allemandes. On semble, en fin de compte, avoir renoncé à l'idée de placer un ou deux bateaux-torpilleurs à bord de chaque grand cuirassé. On trouve préférable de faire des torpilleurs de plus grande dimension, de manière à les rendre capables de tenir la mer et de les relier au cuirassé d'escadre comme une sorte d'appendice flottant. Les expériences de cette année ont confirmé la conviction que les cuirassés monstres peuvent être coulés par la simple explosion d'une torpille. Même par un brillant clair de lune et malgré la plus grande vigilance, aucun navire n'est à l'abri des attaques qui peuvent être dirigées contre lui, surtout s'il est à l'ancre et au large d'une côte abondamment pourvue de bateaux-torpilleurs. Même en se déplaçant, les navires faisant le blocus ne seront pas en sûreté, attendu que les torpilleurs peuvent les suivre et reconnaître leur proie à la clarté des feux qu'il est bien difficile à l'ennemi de dissimuler, s'il marche en escadre. Si le navire est frappé dans ses compartimens étanches, il peut être considéré comme mis hors de combat, par ce seul fait qu'il perd sa faculté d'évoluer. Le renforcement de la cuirasse, effectué dans les conditions recommandées par l'amiral Symonds, de la marine anglaise, ne saurait prévenir ce résultat. Autant qu'on en peut juger actuellement, on ne possède aucun moyen de protéger les plus puissans navires de combat, même ceux qui résument le dernier terme de la perfection, contre les effets destructeurs des bateaux-torpilleurs. On a essayé de faire surveiller les cuirassés d'escadre au moyen de bâtimens de garde placés autour d'eux à 500 mètres de distance; mais l'expérience a prouvé que même par les plus beaux clairs de lune, et à supposer que les équipages fussent aussi éveillés qu'en plein jour, il est impossible d'assurer la sécurité du navire menacé. On a eu l'idée d'entourer les navires au mouillage d'une sorte de ceinture sous-marine formée de filets métalliques; mais ce procédé n'a donné que des résultats peu pratiques, attendu que, si le bâtiment ainsi protégé vient à être attaqué, il ne peut se mouvoir et perd conséquemment presque tous ses moyens de défense. Quant aux bateaux-torpilleurs, ils sont difficiles à atteindre et présentent sur les gros navires, au moment de l'explosion de la torpille, l'avantage de pouvoir être facilement dirigés dans le sens qu'il convient pour en éviter le

contre-coup. Néanmoins, leur emploi n'est efficace que lorsqu'il peut surprendre l'ennemi, soit à la faveur de l'obscurité de la nuit, du brouillard ou de la fumée du tir de l'artillerie, soit en sortant soudainement d'une embuscade. En ce qui concerne les torpilles elles-mêmes, les expériences qu'on a faites avec les différens systèmes ont clairement prouvé que la marine allemande seule possède les engins les plus meurtriers de cette espèce. Elle emploie une torpille inventée par un capitaine de la marine autrichienne. Le secret de l'invention a été acheté par l'amirauté au prix de 225,000 francs, et la marine allemande en poursuit elle-même l'amélioration. Cette torpille a atteint, à l'heure qu'il est, un tel degré de perfection qu'elle constitue une merveille des temps modernes. »

On voit jusqu'où va la confiance, nous dirions presque l'enthousiasme des Allemands pour la torpille. Aussi se préoccupent-ils avant tout de posseder le plus grand nombre possible de torpilleurs. L'année dernière, ils en faisaient construire soixante-dix; ils en ont porté cette année le nombre à cent cinquante. L'Autriche imite leur exemple; le ministre de la marine a demandé et obtenu des délégations un crédit de 1,778,000 florins comme premier acompte, pour la construction d'une flotte de soixante-quatre torpilleurs de trois catégories : des torpilleurs pour l'attaque directe, des torpilleurs éclaireurs et des torpilleurs de haute mer, destinés à porter le choc en bataille. L'Allemagne n'a qu'un cuirassé en chantier; l'Autriche renonce absolument à en construire, elle se borne à préparer de nouveaux avisos. On voit que les leçons des manœuvres ne sont pas perdues pour les deux grands empires alliés. On dit que le même esprit les anime, ou plutôt que c'est à l'instigation de l'Allemagne que l'Autriche a entrepris ses belles expériences de cette année. En vue d'une guerre commune, les deux marines doivent être organisées d'après un plan unique. L'Angleterre et la France s'opposent donc seules au mouvement général. Pourtant la première ne fait déjà plus qu'une faible résistance. Les manœuvres de son escadre de la Manche ont ébranlé les adversaires les plus convaincus de la torpille. Un officier hardi a conduit, sans être aperçu, une flottille de torpilleurs à moins de 400 mètres du vaisseau qu'il devait attaquer et qui s'éclairait de son mieux avec des lampes électriques. Dans un autre exercice, la confusion a été telle, que les vigies ont tiré sur de simples embarcations remplies de promeneurs, montrant ainsi combien il serait difficile à un cuirassé, dans le désordre de la bataille, de distinguer les torpilleurs amis des torpilleurs ennemis et de n'atteindre que ces derniers. Aussi les nouveaux programmes de construction de l'Angleterre comprennent-ils de nombreux torpilleurs, et lord Northbrook a-t-il déclaré, dans une discussion récente que, si l'Angleterre con-

tinuait à construire des cuirassés, c'est qu'elle était assez riche pour faire des dépenses militaires peut-être inutiles. Il n'y a donc que la France qui nie tout à fait l'évidence, et qui, fière des nombreux cuirassés qu'elle a, non à flot, mais en chantiers, se borne à commander cette année à l'admirable constructeur des torpilleurs 63 et 64 sept autres torpilleurs à peu près du même type!

III.

On peut discuter à perte de vue la question de savoir si les escadres de cuirassés résisteraient à l'attaque d'une flottille de torpilleurs. Quant à nous, nous la croyons résolue par l'exemple des manœuvres de toutes les puissances européennes. Il ne s'agit plus de raisonnemens de pure théorie, il s'agit de faits d'expérience parfaitement constatés. Les nations qui, comme l'Allemagne et l'Autriche, renoncent à construire des cuirassés et commandent de nombreux torpilleurs, ont donc une vue claire et prophétique de l'avenir qui leur assurera bientôt une force maritime supérieure à celles de leurs rivales. Il y a longtemps que l'amiral Aube l'a écrit : « Une escadre, réunion plus ou moins nombreuse de cuirassés, n'est plus l'expression de la puissance navale. » Et tout récemment, l'ancien ministre de la marine du cabinet Gambetta, M. Gougeard, disait dans une brochure qui a soulevé bien des polémiques : « Il est et sera toujours profondément absurde de risquer 12 à 15 millions, et même davantage, contre 200,000 ou 300,000 fr., et six cents hommes contre douze. » Ainsi, sur ce point, les doutes disparaissent peu à peu et les défenseurs des cuirassés en sont réduits, comme argument suprême, à parler des sommes énormes enfouies dans le matériel actuel, dont il serait désastreux, à leur avis, de ne tirer aucun profit. Mais ce n'est pas tout que de reconnaître la nécessité de constituer au plus vite des flottilles de torpilleurs, la discussion recommence dès qu'il s'agit de savoir d'après quel type il faudrait construire le nouveau navire de combat. Il semble que la question devrait être résolue pour nous, puisque les torpilleurs 63 et 64 ont fait preuve de qualités nautiques et mililitaires tout à fait remarquables. Elle ne l'est cependant pas. A peine ces torpilleurs revenaient-ils de parcourir, en tous sens et par tous les temps, les bassin occidental de la Méditerranée, que M. Gougeard, dans la brochure dont nous venons de parler, leur reprochant d'êtres des « coquilles de noix, » incapables de tenir réellement la mer et d'affronter les tempêtes, proposait de leur substituer ce qu'on pourrait appeler un torpilleur géant, un bateau à pont blindé de 95 mètres de long, d'un tirant d'eau moyen de 4^{m},50 et d'un déplacement de 1,780 tonneaux. Et cette tendance à

accroître les dimensions des torpilleurs ne s'est pas manifestée seulement dans des ouvrages de controverse, elle s'est déjà produite dans la pratique, elle a exercé une influence importante sur nos constructions. Nous avons dès à présent des torpilleurs de 350 tonneaux, nous en aurons bientôt qui déplaceront 1,200 tonneaux. L'Angleterre nous a devancés dans cette voie; elle est passée sans transition des petits torpilleurs au *Polyphemus* d'un déplacement de 2,640 tonneaux et d'une longueur de 73 mètres. Si ce mouvement d'agrandissement continue, si des torpilleurs éclaireurs on arrive aux torpilleurs avisos, puis aux torpilleurs à ponts blindés, puis aux torpilleurs cuirassés, on reviendra, en fin de compte, par une évolution logique, aux navires monstres d'aujourd'hui. Il vaudrait mieux, dès lors, sans rien changer à la marine actuelle, continuer tout simplement, jusqu'aux désastres de la prochaine guerre, à y jeter avec profusion les millions de notre budget.

Les raisons pour lesquelles on agrandit ainsi les torpilleurs, c'est qu'on les juge incapables, dans leurs dimensions restreintes, de s'aventurer à la poursuite des cuirassés et qu'on les trouve, en même temps, dépourvus de tout moyen de protection contre l'artillerie de ces mêmes cuirassés. On voudrait les rendre plus marins, plus commodes pour l'équipage, moins vulnérables aux boulets ennemis. L'invulnérabilité, cette chimère inutilement poursuivie dans les navires géans depuis l'invention de la cuirasse, on commence à la poursuivre aussi dans les navires minuscules qui ont eu précisément pour effet de la détruire à jamais chez les premiers. Rien n'est plus contraire au bon sens. Ce n'est pas que les petits torpilleurs ne soient doués d'une sorte d'invulnérabilité, mais il faut bien se rendre compte des conditions qui la leur assurent. Pour échapper aux prises de leurs adversaires, ils ont trois qualités essentielles : la vitesse, le nombre, la faiblesse de leurs dimensions. Par leur vitesse, ils sont maîtres de choisir l'heure du combat, de frapper l'ennemi à l'improviste, de fondre sur lui trop brusquement pour lui permettre de les atteindre, ou de le fuir lorsqu'ils se sentent incapables de lui résister. De l'aveu de tous les marins, la vitesse est aujourd'hui la plus efficace des armes. C'est grâce à sa vitesse que le *Huascar* a pu accomplir, dans la guerre du Chili et du Pérou, les exploits qui ont rendu célèbre le nom de l'illustre et infortuné amiral Grau, et lorsque la fortune l'a trahi, lorsque, pris entre deux feux, ce navire héroïque, privé de ses officiers, couvert de sang et de débris, a dû se livrer vaincu aux Chiliens, malgré la cuirasse qui le protégeait et la grosse artillerie dont il était muni et qui n'avait pu le défendre, la frégate en bois l'*Union*, compagne de ses croisières, a trouvé, dans sa vitesse plus grande encore, le moyen de fuir le champ de bataille pour aller continuer sa vie d'aven-

tures, ses luttes hardies, ses glorieuses entreprises. Le nombre est une garantie d'invulnérabilité non moins sérieuse. Qu'importe, en effet, que, dans une flottille de torpilleurs, plusieurs soient coulés, si les autres, arrivant au but, écrasent l'adversaire? La destruction de deux ou trois torpilleurs n'équivaut pas, comme perte matérielle, à une avarie grave sur un cuirassé de premier rang. La perte en hommes n'est pas plus considérable que celle que produit sur ce même cuirassé un boulet heureux qui en balaie le pont ou écrase dans la tourelle du commandant, ainsi qu'il est arrivé au *Huascar*, les officiers et les contremaîtres. Or, pour le prix d'un cuirassé, on aurait au moins soixante torpilleurs. Il n'y a pas d'escadre qui soit en mesure de résister à l'attaque d'une pareille flottille, même en plein jour et sans la moindre surprise. L'exemple de ce qui s'est passé dans la rivière Min est, à cet égard, décisif. Malgré ses excellentes torpilles automobiles, le cuirassé la *Triomphante* n'a coulé aucun bateau ennemi, parce qu'il n'a pu, retardé par ses dimensions considérables, arriver sur le champ de bataille en temps opportun et que, d'ailleurs, il lui était impossible de manœuvrer avec agilité au milieu d'une flotte légère, dans une rivière trop étroite et trop peu profonde pour lui. Au contraire, les torpilleurs 45 et 46, quoique armés seulement de torpilles portées, se sont lancés résolument contre l'escadre chinoise, à laquelle ils ont infligé des pertes sérieuses. L'un d'eux a été frappé par un boulet que lui a envoyé un navire chinois, auquel il présentait le travers. En supposant qu'au lieu d'avoir affaire à des artilleurs barbares, les torpilleurs 45 et 46 se fussent trouvés en face d'artilleurs européens, tous deux auraient péri peut-être au premier feu; mais si d'autres torpilleurs les avaient immédiatement suivis, ces derniers auraient frappé l'ennemi avant qu'il eût eu le temps de recharger ses pièces et d'envoyer aux assaillans une nouvelle bordée de mitraille. Et les torpilleurs 45 et 46 sont forcés de se coller aux flancs d'un navire pour le faire voler en éclats! Les torpilleurs 63 et 64, au contraire, sont doués d'une vitesse maximum supérieure de 2 nœuds à celle des torpilleurs 45 et 46 et lancent leurs torpilles de 200 à 400 mètres de distance. Dans un combat d'escadre, la première rangée de torpilleurs de ce genre risquerait en plein jour d'être détruite; mais, pendant qu'elle sombrerait, la seconde rangée anéantirait sûrement l'escadre cuirassée. Le nombre et la vitesse sont donc des conditions d'invulnérabilité d'une nature particulière, puisqu'elle ne s'applique pas à chaque instrument de combat pris à part, mais à l'ensemble de ces instrumens réunis. La petitesse des dimensions a la même efficacité, comme moyen de salut; un torpilleur minuscule est toujours maître de ne présenter à l'ennemi que son avant, c'est-à-dire une cible tellement

étroite qu'elle ne sera atteinte qu'avec une extrême difficulté. Moins le torpilleur est grand, moins il court de risques, moins il est exposé à périr.

Il est donc bien clair que la première condition qu'on doit se proposer en construisant un torpilleur, c'est de le réduire aux dimensions les plus faibles. Pourvu qu'il soit capable de naviguer partout et en tout temps, pourvu que son appareil militaire soit disposé commodément pour la manœuvre, lui demander autre chose est une véritable folie. Mais on affirme que la navigation sur les petits bateaux est une chimère. C'est oublier l'exemple de toutes ces flottilles antiques dont l'amiral Jurien de La Gravière a raconté l'histoire; c'est oublier aussi que Christophe Colomb a traversé l'océan et découvert le Nouveau-Monde avec de simples caravelles. Le torpilleur de 33 mètres et de 45 tonneaux est, quoi qu'on en dise, un bateau très marin, propre à tous les voyages. Il faut reconnaître toutefois qu'on y est fort mal logé et que les torpilles y sont tellement à l'étroit que la manœuvre en devient parfois malaisée. Pour remédier à cet inconvénient, il aurait suffi de faire des torpilleurs de 36 à 37 mètres; on a été d'emblée jusqu'au torpilleur de 41 mètres et de 71 tonneaux. Pourvu que ce dernier type ne soit pas dépassé, qu'il soit le terme, non le commencement des agrandissemens, il ne faudra pas se plaindre. Le torpilleur de 41 mètres sera encore un microbe, et cependant personne n'osera dire qu'il ne puisse affronter l'océan. Acceptons-le donc comme type définitif du torpilleur. Nous demanderons seulement qu'on lui donne une vitesse au moins égale, sinon supérieure à celle des torpilleurs 63 et 64, soit 21 nœuds au maximum. Mais nous voulons parler d'une vitesse réelle, non d'une vitesse obtenue seulement pendant les expériences. Dans les essais de recette qu'on fait aujourd'hui, on ne prend pas les navires en pleine charge, avec leurs équipages, leurs approvisionnemens, leur matériel. Il en résulte que la vitesse vraie est toujours inférieure de quelques nœuds à la vitesse officielle. Tel torpilleur livré, qui a donné, par exemple, 21 nœuds aux expériences, n'en file plus que 19 et même 18 lorsqu'il a reçu son chargement complet. Or, comme la vitesse est la première des conditions de succès pour un navire de guerre, toute erreur sur la vitesse est d'une incontestable gravité. Il est permis d'espérer que nos torpilleurs ne s'arrêteront pas à 21 nœuds. On a déjà parlé de torpilleurs capables de filer 25 nœuds. On parle enfin de chaudières qui leur assureront peut-être cette vitesse supérieure, ce sont les chaudières dites Belleville. Elles sont plus légères que les autres; elles peuvent supporter des pressions de 12 à 15 atmosphères, alors que les chaudières actuelles ne dépassent pas 9 atmosphères; enfin on les chauffe sans danger à l'eau

de mer et elles sont inexplosibles. On devrait en faire au plus tôt l'expérience sur un ou plusieurs des torpilleurs à construire. La véritable devise de la marine moderne est : De la vitesse, encore de la vitesse, toujours de la vitesse !

IV.

En portant un coup mortel au cuirassé, l'avènement du torpilleur autonome, muni de torpilles automobiles, met évidemment un terme à la lutte, qui se poursuivait depuis quelques années, du canon contre la cuirasse. Dès que la cuirasse disparaît, brisée par la torpille, le canon monstre n'a plus de raison d'être. On pourrait l'employer, il est vrai, contre les batteries blindées des ports et des côtes; mais ce serait se condamner à un échec certain, car si le cuirassement a des limites sur mer et si, par suite, le moment arrive toujours où le canon perfore la cuirasse, il n'en a pas sur terre. On peut blinder à l'infini des ouvrages défensifs. On peut aussi, comme il est arrivé à Alexandrie, où les plus gros boulets anglais se sont enfoncés, sans produire aucun effet, dans des murailles de sable, construire ces ouvrages avec des terrassemens. Il est probable que nous allons assister à une révolution dans l'art de défendre les ports aussi bien que dans l'art de combattre en pleine mer. Désormais cette défense se fera surtout avec des torpilleurs qui, sortant à l'improviste de toutes les anfractuosités de la côte, iront en pleine mer arrêter les escadres assaillantes. Dès lors, à quoi bon fabriquer des canons monstres, dont le prix est si grand, et élever, pour les contenir, des fortifications plus coûteuses encore? Mais si on persiste dans le système actuel de défense, il est clair que la guerre de côtes consistera surtout dans l'incendie des ports ouverts et des villes sans protection, l'attaque des places fortes étant devenue impossible. On a constaté, au bombardement d'Alexandrie, que l'artillerie formidable de l'*Inflexible* et des autres cuirassés ne produisait pas grand effet sur les grosses pièces montées derrière des épaulemens sans embrasures ou sur des affûts à éclipse du système Moncrieff. Les gens les plus compétens ont été d'avis qu'en supposant de part et d'autre le personnel d'égale force et d'égale habileté, une flotte composée des meilleurs cuirassés actuellement à flot n'obtiendrait pas, dans un duel avec des forts, un succès qui compensât les dangers auxquels elle s'exposerait. « Si les forts d'Alexandrie, a dit l'*United Service Gazette*, avaient été armés de canons plus parfaits, comme ceux qu'on rencontre sur les côtes allemandes ou françaises, et si ces canons avaient été servis par des artilleurs français ou allemands, les résultats de la lutte eussent été bien différens. Probablement nous aurions eu un tiers

de notre flotte, sinon coulé, au moins mis hors de combat et perdu en définitive. »

Peut-on courir la chance de pertes pareilles lorsque les forces navales dont un grand pays dispose ne se composent que d'un petit nombre de cuirassés, qu'il faut des années pour reconstruire ou pour réparer? Le bombardement d'Alexandrie a montré encore que, si la grosse artillerie d'un cuirassé risquait d'être rapidement réduite à l'impuissance par la résistance des forts, la seule arme qui pût leur causer un grave dommage était la petite artillerie portée sur des navires rapides. Voyant que le feu du fort Marabout inquiétait la division intérieure, le commandant de la canonnière le *Condor* profita du faible tirant d'eau de son navire pour se porter en avant, de manière à ranger le fort et à engager la lutte en présentant la plus petite surface possible aux coups de l'ennemi. Celui-ci concentra son feu sur la canonnière, mais, en dépit de tous ses efforts, il ne parvint jamais à l'atteindre sérieusement. Le commandant du *Condor* avait placé une mitrailleuse Nordenfeldt, empruntée à l'*Inflexible*, dans la hune de sa misaine et le canon de sa chaloupe dans la grande hune, tandis qu'un appareil à lancer des fusées était installé sur le beaupré. Avec ces diverses armes, il fit tirer sur les embrasures des forts. Les coups de la mitrailleuse surtout causèrent de tels ravages parmi les servans des pièces que ceux-ci commencèrent à prendre la fuite; bientôt trois autres canonnières se portèrent au secours du *Condor* et, suivant la même tactique que lui, parvinrent à réduire rapidement au silence l'artillerie du fort Marabout. Frappé de ce succès, l'amiral Seymour s'empressa d'appeler les quatre canonnières à coopérer au bombardement du fort du Mex, que ses ouvrages en terre rendaient plus résistant que les forts en pierre à l'action des gros canons des cuirassés.

N'y a-t-il pas là un enseignement précieux et qui prouve que les canonnières de faibles dimensions et de vitesse considérable, munies de pièces de petits calibres, pourront seules désormais se mesurer avec des forts, non pour les détruire, mais pour tenter de les réduire au silence au moyen de coups heureux d'embrasure? Leur tirant d'eau médiocre et leur agilité leur permettent de changer de place aussi souvent qu'elles le jugent à propos, d'échapper au tir de leurs adversaires, de prendre la meilleure position pour rendre le leur efficace. A Sfax, vu le peu de profondeur de la côte, nos cuirassés étaient forcés de se tenir à de si grandes distances qu'il ne leur était possible de se servir que de leurs pièces de tourelles. Des canonnières se seraient approchées du rivage pour tirer à bout portant, non-seulement sur les ouvrages, mais sur la ville. Or, dorénavant, les ouvrages étant inexpugnables, ou du

moins ne pouvant être attaqués qu'à travers les embrasures, ce sont les arsenaux et les villes qu'il faudra viser. Pour cela, les petits canons suffiront. On a calculé que le prix du *Duperré* nous donnerait, outre vingt-cinq torpilleurs, dix canonnières qui lanceraient d'une seule bordée 1,200 kilogrammes de fer, presque autant que le *Duperré*, qui en lance 1,400 kilogrammes. Mais il y aurait cette grande différence que les tirs des canonnières, étant bien plus rapides, seraient bien plus nombreux que ceux du *Duperré*, et que leurs 1,200 kilogrammes de fer, passant au-dessus des fortifications pour tomber en pluie de mitraille sur la ville, y produiraient des désastres, tandis que les gros boulets du cuirassé risqueraient d'avoir sur des forts blindés ou en terre le même effet médiocre que les boulets de l'*Inflexible* sur les fortifications d'Alexandrie. Le *Duperré*, attaché par sa grandeur, non au rivage, mais à la haute mer, resterait exposé à tous les assauts des torpilleurs; les dix canonnières, comptant sur leur nombre et sur leur vitesse pour échapper au danger, se lanceraient en avant : les unes tâcheraient de démonter la grosse artillerie des forts en atteignant par les embrasures les pièces et leurs servans; les autres tireraient sur la ville, essaieraient de forcer les passes et de pénétrer dans le port. Plusieurs couleraient; mais qu'importe, si quelques-unes réussissaient? On ne fait pas la guerre sans perdre des hommes et des bâtimens, et il vaut assurément mieux voir périr quelques canonnières avec leur équipage restreint que le tiers d'une escadre de cuirassés.

Dans les combats sur mer, la cuirasse étant annihilée par la torpille, nous n'avons plus besoin de canons perforans. Ce qu'il nous faut, c'est une artillerie suffisante pour arrêter un paquebot, un croiseur non cuirassé, ou tout au plus pour démolir la superstructure des cuirassés actuels et pour y détruire les servans et le service des pièces. Il y a longtemps que des marins prévoyans soutenaient que le danger le plus terrible qui pût menacer un cuirassé, dans la guerre maritime de l'avenir, serait d'être assailli, de différens côtés à la fois, par plusieurs canonnières agiles et difficiles à viser. Un boulet ordinaire, arrivant dans une de leurs tourelles, suffirait pour crever un tuyau du système hydraulique qui fait mouvoir leur artillerie et pour la réduire à l'impuissance. Les Allemands, qui semblent apporter dans la solution des problèmes maritimes l'admirable clairvoyance à laquelle ils ont dû de posséder la plus puissante organisation militaire de l'Europe, sont convaincus que les petits canons seraient en mesure de lutter avec succès, même sans le concours de la torpille, contre les grands cuirassés. Ils vont plus loin que nous : ils ne demandent pas pour cela plusieurs

canonnières, ils n'en demandent qu'une seule. « Certainement, disait le *Marineverordnungsblatt* du 15 novembre 1883, certainement la puissance d'un canon monstre est redoutable. Mais un projectile moins puissant ne pourrait-il pas suffire pour arriver à la mise hors de combat de l'adversaire? Sur mer, les chances d'atteindre sont très faibles, à cause des mouvemens du but et du navire. Un canon de petit calibre est beaucoup plus facile à manœuvrer et on peut avoir avec lui un tir plus précis. Si un coup est perdu, la perte n'est pas aussi grande que s'il s'agit d'un projectile de 10, 15 ou 20 quintaux des canons de 50, 75 ou 100 tonnes. Toutes les pièces, d'ailleurs, sont au même degré exposées au feu de l'ennemi. Un coup à la bouche suffit pour mettre un canon hors de service; et plusieurs pièces de petit calibre, dont le feu serait dirigé contre un canon placé dans une tour cuirassée, ne tarderaient pas à le condamner au silence. Ne pourrait-on pas, avec un petit vaisseau armé de trois ou quatre canons légers et dont les parties vitales seraient protégées par une cuirasse, s'attaquer avec succès à l'arrière d'un vaisseau tel que l'*Inflexible* ou l'*Italia*, et, profitant de la rapidité du tir, compter aussi sur un coup à la bouche, ou bien tout renverser et tout briser dans les parties non cuirassées? Non! nous ne voulons point de canons monstres sur nos beaux et puissans vaisseaux. Nous devons adopter des pièces plus mobiles et plus faciles à servir. Laissons aux géans les canons monstres. Ils offrent un but trop étendu aux coups ennemis et trop de chances d'être atteints. »

Pénétrés de ces vérités, nous allons d'abord chercher quel est le canon que nous pourrions utiliser dans notre marine pour la guerre que nous croyons être la guerre de l'avenir. Nous verrons ensuite sur quels bâtimens spéciaux on pourra l'établir. La marine française compte huit canons de divers calibres, et chaque canon de même calibre représente différens modèles (modèle 1875, modèle 1880, etc.). Il en résulte une complication de manœuvres qui exige de la part des officiers et des matelots des études et des exercices compliqués. Pour remplir le rôle nouveau réservé à l'artillerie, le canon de 16^{cm} est un peu fort et surtout un peu lourd à porter. Il ne conviendrait pas à de petits bateaux. Le canon de 14^{cm} n'est pas parfait; le canon de 15^{cm}, que possèdent les Italiens et les Allemands, serait préférable. Mais nous n'avons pas ce modèle et il faut bien se servir de notre matériel. Au reste, les effets destructeurs du canon de 14^{cm} sont très suffisans; il est léger et peut être mis aisément sur de petits bateaux; le maniement en est très facile, la manœuvre aisée à comprendre; son projectile, qui pèse 30 kilogrammes, fera en un quart d'heure plus de ravages que les boulets des gros canons; car on suppléera à l'effet du boulet-monstre par le nombre des

boulets de moindre taille : la rapidité du tir est un avantage qui compensera certainement tous les autres.

Il s'agit maintenant de loger le canon de 14^{cm} sur un bateau approprié. Selon nous, ce bateau doit être construit d'après les mêmes principes que le torpilleur, c'est-à-dire qu'il doit avoir une vitesse considérable, coûter peu cher pour qu'on puisse en multiplier les échantillons être réduit enfin aux dimensions les plus restreintes pour échapper aux coups de l'ennemi. Nous voudrions qu'à l'exemple des torpilleurs il fût très étroit, très ras sur l'eau, et qu'il ne calât pas plus de 2 mètres, sauf dans la partie extrême-arrière formant la cage des hélices : on pourrait aller dans cette partie-là jusqu'à 3^{m},50, afin d'avoir des hélices d'un pas suffisamment grand. L'arme offensive de ce bateau étant le canon, ses armes défensives seraient la vitesse et ses dimensions restreintes. Par sa vitesse, vitesse de marche et vitesse d'évolutions (il aurait deux hélices) il serait libre d'accepter ou de refuser le combat contre un ennemi moins rapide que lui; grâce à cette même vitesse, il n'aurait rien à craindre d'une torpille portée et serait, de plus, un but trop mobile pour pouvoir être atteint par une torpille automobile, en admettant, chose assez douteuse, que les torpilles automobiles, qui sont actuellement réglées pour une immersion de 3 mètres, et qui, dans ce cas, passeraient sous sa quille sans le toucher, puissent être réglées à une immersion plus faible sans rien perdre de leur justesse de tir. La longueur maximum de cette canonnière, dont le faible tirant d'eau lui permettrait d'entrer dans presque toutes les passes, ce qui est interdit à nos bâtimens de guerre actuels, serait de 60 mètres, la largeur du dixième de sa longueur. Son appareil militaire se composerait de deux canons de 14^{cm}, l'un en avant, l'autre au milieu ou un peu sur l'arrière, et de plus d'autant de hotchkiss qu'on pourrait lui en donner sans l'alourdir. On serait tenté sans doute de se contenter d'un canon, ce qui simplifierait le problème, mais il faut être en mesure de tirer dans toutes les directions et ne pas construire des bateaux qui coûteraient trop cher en raison de leur armement trop réduit. La vitesse de cette canonnière devrait être égale à celle des torpilleurs, c'est-à-dire de 20 à 21 nœuds, plus tard 25, et de même qu'eux, elle devrait posséder un approvisionnement de charbon lui permettant de marcher de six à huit jours à 10 nœuds. Elle n'aurait pas besoin de mâture, sauf peut-être un mât de fortune pour fuir vent arrière après une avarie. Dans ces conditions, elle coûterait au plus 1 million. Nous pensons que ce chiffre est exagéré, car les avisos-torpilleurs commandés à la maison Claparède et aux Forges-et-Chantiers, qui ont à peu près les mêmes dimensions et qui sont chargés d'appareils beaucoup plus compliqués, ne dépassent pas le prix de 827,800 francs.

N'étant point ingénieur, nous ne saurions avoir la prétention de dresser le plan exact de ce que nous appellerons la canonnière de 14cm. Nous nous bornons à en esquisser très largement le programme. Ce n'est pas la première fois que nous le faisons, et nous avions d'ailleurs été précédés dans cette voie par un marin de la plus haute compétence, M. l'amiral Aube. Partisan convaincu de la division du travail, M. l'amiral Aube pense que ce grand principe doit être appliqué à la marine comme à toutes les choses humaines. Pour lui, l'énorme cuirassé destiné à combattre à la fois avec l'éperon, la torpille et l'artillerie, est incapable de se servir à la fois d'armes aussi diverses. Il demande donc la division de l'unité de combat, la spécialisation des instrumens militaires, la construction de bateaux-canons à côté des bateaux-torpilles (1). De graves et sérieuses objections lui ont été adressées, ainsi qu'à nous-même. Si les torpilleurs peuvent avoir cette grande vitesse qui constitue leur force, s'ils ont prouvé qu'ils sont en état de lutter avantageusement contre une grosse mer, cela tient à leur excessive légèreté. A mesure qu'on les charge plus qu'il ne convient, on voit disparaître successivement leurs qualités de vitesse et de navigabilité. Les capitaines de ces petits bateaux sont tellement convaincus de cette vérité qu'on les a entendus se plaindre très énergiquement de l'addition à leur bord de poids de 50 à 100 kilogrammes. On ne saurait trop insister sur ce point que, si les constructeurs ont pu créer des torpilleurs minuscules et de très grande vitesse, c'est que l'appareil militaire de ces bateaux est fort léger. Il ne pèse, en effet, que 2 tonneaux, tandis qu'une pièce de 14cm avec son approvisionnement pèse près de cinq fois plus. Cette différence de poids s'explique sans peine. Le tube de lancement est, à la vérité, un véritable canon, mais sa fonction se borne à projeter la torpille à quelques mètres, de sorte que la pression de chasse est toujours très petite et que le tube n'a pas besoin de beaucoup de résistance. La torpille renferme en elle-même, sous forme d'air comprimé, la force destinée à lui imprimer sa vitesse de propulsion. Tout autre est le boulet, qui n'est qu'un corps inerte recevant son impulsion par la pression énorme due à la déflagration d'une charge de poudre. Pour que le canon résiste à cet effort considérable, il faut qu'il soit très épais, partant très lourd. D'un autre côté, si la torpille pèse plus qu'un boulet de moyen calibre, il ne faut pas perdre de vue qu'il suffit de munir un bateau de deux torpilles pour en faire un ennemi dangereux, tandis qu'un canon ne saurait être de quelque efficacité qu'à la condition d'être approvisionné

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1874, l'étude sur l'*Avenir de la marine française*, et dans celle du 15 mars 1882, l'étude sur *la Marine militaire et les Ports de la France*.

d'un grand nombre de coups à tirer. Il en résulte que l'approvisionnement d'une pièce de moyen calibre pèse beaucoup plus que l'approvisionnement des torpilles d'un tube de lancement. « On conçoit dès lors, dit l'auteur anonyme d'une remarquable *Étude critique sur la marine de guerre au point de vue des torpilles* (1), on conçoit dès lors combien le problème du torpilleur est différent de celui du bateau-canon. Lorsqu'on construit un bâtiment, son déplacement est connu, et les différens poids qui le composent sont répartis suivant des proportions forcées dont il est impossible de sortir. Ainsi, pour un navire rapide, il faut compter environ 35 pour 100 du poids total pour la coque; 45 pour 100 du poids total pour l'appareil moteur évaporatoire; 10 pour 100 pour le charbon. Il ne reste donc plus que 10 pour 100 pour le poids de l'armement militaire, de l'équipage, des vivres, des rechanges, etc. Cette fraction est suffisante pour le torpilleur à cause du nombre réduit de son équipage et de la légèreté relative de son engin de combat. Mais si l'on voulait réaliser un bateau-canon d'une vitesse égale à celle des torpilleurs, il faut remarquer d'abord que le poids de la coque devrait être porté à 40 pour 100 au moins du poids total, car ce n'est qu'à cette condition qu'on obtiendrait un échantillon suffisant pour résister au tir de la pièce. La fraction disponible pour l'armement militaire, les vivres, les rechanges et l'équipage se trouverait donc réduite à 5 pour 100. Or le poids d'un canon de 14^{cm} avec tout son approvisionnement est de 10 tonneaux environ. Il faudrait bien au moins vingt-cinq hommes d'équipage pour manœuvrer l'appareil moteur et l'appareil militaire. On peut estimer le poids de ces vingt-cinq hommes avec leurs sacs, leurs vivres, leurs rechanges et autres *impedimenta* du bord à environ 8 tonneaux. Cela fait un total de 18 tonneaux représentant 5 pour 100 du poids total, ce qui revient à dire qu'un bateau-canon susceptible d'avoir une grande vitesse et ne portant qu'une simple petite pièce de 14^{cm} ne saurait être réalisé à moins d'atteindre 360 tonneaux... Nous voilà loin de nos torpilleurs du type 60, qui ne pèsent que 50 tonnes! »

Il y a certainement quelque vérité dans les observations que nous venons de reproduire, et nous sommes loin de prétendre qu'une canonnière puisse être aussi petite et aussi légère qu'un torpilleur. Nous ajouterons qu'il serait inutile qu'elle le fût. Le torpilleur a besoin d'une agilité et d'une petitesse extrêmes, parce qu'il attaque de près, parce qu'il combat tout à fait sous le feu de l'ennemi. Mais pour incendier des ports, des rades ouvertes, pour faire sauter les magasins à poudre, voire même pour tenter des coups heureux

(1) *Avenir des colonies et de la marine*, 5 novembre 1884.

d'embrasure contre des batteries, les canonnières peuvent se tenir à des distances de plus de 400 mètres, où elles seront bien moins exposées que les torpilleurs. Toutefois, nous ne saurions admettre les chiffres de l'étude que nous venons de citer, et nous continuons à soutenir qu'il est possible de construire des bateaux rapides portant une artillerie raisonnable sans leur donner de trop grandes dimensions. En effet, nous croyons pouvoir montrer qu'il est aisé d'avoir un bateau rapide portant en artillerie un poids égal au 1/15e environ de son déplacement. Pour le prouver, nous prendrons trois exemples qui nous paraissent décisifs. Dans sa brochure, M. Gougeard propose le plan d'un navire qui est à la fois un torpilleur et une canonnière. Ce navire, recouvert d'un pont d'acier, filera entre 20 et 21 nœuds. Nous sommes persuadé qu'il réalisera les espérances de M. Gougeard, attendu qu'il a été approuvé par l'homme le plus compétent en ces matières, le directeur de nos constructions navales, M. de Bussy. Ce navire a un déplacement de 1.780 tonneaux. C'est évidemment beaucoup trop pour nous; mais voyons ce qu'il porte. D'après l'auteur du projet, il doit avoir : six canons de 10cm avec approvisionnement, soit 30 tonneaux ; huit mitrailleuses avec approvisionnement, soit 5 tonneaux ; cinq tubes lance-torpilles avec leurs affûts, soit 5 tonneaux si on lance des torpilles de petites dimensions, et 7 tonn. 5 si on lance de grandes torpilles; dix torpilles qui pèseront 2 tonn. 5 si elles sont du petit modèle et 4 tonneaux si elles sont de grand modèle; enfin, des pompes de compression, accumulateurs et chantiers du poids de 4 tonneaux. Le total de cet armement est donc de 46 tonn. 5 ou de 50 tonn. 5. Maintenant, si l'on considère que le bateau de M. Gougeard à un pont cuirassé a 7 mètres dans la région qui recouvre la machine et à 4 mètres sur l'avant et l'arrière, qu'un pont pareil pèsera plus de 200 tonneaux, on conviendra sans peine que, en diminuant de 1/3 l'épaisseur de ce pont, on ne perdra pas grand'-chose au point de vue de la protection du bateau, protection dont nous ne voudrions pas du reste, étant convaincus que les canonnières, comme les torpilleurs, ne doivent plus chercher dans la cuirasse, même réduite, des garanties d'invulnérabilité. Quoi qu'il en soit, en opérant cette réduction, on aura un excédent de poids disponible de 70 tonneaux. Ce poids, ajouté aux 50 tonneaux indiqués tout à l'heure, donnera 120 tonneaux pour l'artillerie, soit un peu plus du 1/15e du déplacement total du navire.

Nous prendrons comme second exemple les avisos-torpilleurs *Bombe*, *Couleuvrine*, *Dague*, *Dragonne*, *Flèche* et *Lance*, construits par la maison Claparède et par la Société des Forges et Chantiers, pour un prix que nous avons cité plus haut. Dans le marché passé par le ministère de la marine avec la maisson Claparède, marché

dressé, contrôlé, approuvé par nos ingénieurs, nous remarquons que le poids de la coque des avisos-torpilleurs à grande vitesse doit être 40 pour 100 du poids total, le poids de l'appareil évaporatoire 25 pour 100 du poids total, le poids de l'approvisionnement de charbon 13 pour 100 du poids total. Nous dirons donc à notre tour, comme l'auteur de l'étude à laquelle nous répondons : Nous voilà bien loin des chiffres d'après lesquels le poids de l'appareil moteur évaporatoire devrait être de 45 pour 100 du poids total ! Et en faisant sur les chiffres ci-dessus, chiffres exacts, chiffres incontestables, puisque nous les tirons d'un document officiel, le même calcul que notre contradicteur, nous trouvons qu'il nous reste une fraction de 22 pour 100 disponible pour l'armement militaire, les vivres, les rechanges et l'équipage au lieu d'une fraction de 5 pour 100 qu'on voulait nous imposer. Sur cette fraction de 22 pour 100, il nous sera facile de prélever 7 pour 100, soit 1/15e environ, pour l'artillerie; c'est même à peu près cette fraction qui est réservée, dans le devis des avisos-torpilleurs dont nous parlons, pour les divers appareils de ces bateaux, attendu que le poids de ces appareils s'élève à 19 tonn. 500. En rognant un peu, très légèrement, sur la mâture, que nous voudrions réduire à un mât de fortune, les ancres et les chaînes, pour lesquelles on sacrifie un poids de 7 tonneaux, qui nous paraît exagéré, sur les vivres des hommes, qu'on porte à quarante jours, tandis que le combustible ne dépasse pas dix jours, et qui ne devraient pas, selon nous, aller au-delà d'un mois, on arriverait bien aisément à avoir pour l'artillerie un poids disponible de 22 tonneaux, soit 7 pour 100 du poids total.

Veut-on un troisième exemple? Nous choisirons celui des torpilleurs, type 60, déplaçant 45 tonneaux environ. Leur appareil militaire comprend les poids suivans : deux tubes de lancement, avec accumulateurs pesant 1,200 kilogrammes; une pompe de compression pesant 400 kilogrammes et quatre torpilles pesant 1,600 kilogrammes, soit en tout 3 tonn. 200; ce qui représente 7 pour 100 du poids total.

Qu'on veuille bien excuser l'aridité de ces détails, un peu techniques sans doute, mais qui sont indispensables pour éviter le reproche de faire de la pure théorie. Nous avons choisi trois comparaisons précises avec trois bateaux de dimensions différentes pour mieux établir qu'on peut toujours disposer, sur un navire rapide, d'une fraction de 7 pour 100 du poids total à consacrer à l'appareil militaire. Si cet appareil militaire est uniquement constitué avec l'artillerie, il en résulte que, pour porter un canon de 14cm, un bateau de 150 tonneaux suffit très largement. Qu'on ne nous dise donc plus qu'il nous faudrait à cet effet un bateau de 360 tonneaux au minimum ! Sur un bateau rapide de dimensions pareilles, nous

logerions sans peine deux canons de 14cm et quelques mitrailleuses. Sans doute, nous ne lui donnerions pas pour trois mois de charbon. M. Gougeard se borne à faire parcourir au sien 1,800 milles à la vitesse réduite de 10 nœuds. Nous ne sommes pas plus exigeans. Il nous suffit d'arriver aux mêmes parcours avec des bateaux de 300 à 350 tonneaux, qui ne coûteront pas plus d'un million chacun et qui, secondés par des torpilleurs, seront les meilleurs instrumens de la guerre maritime de l'avenir.

On nous pardonnera de faire encore un calcul, ce sera le dernier. M. Gougeard a établi, dans sa brochure, que, pour finir les quatorze cuirassés que nous avons sur chantiers ou en achèvement à flot, une somme de 130 millions serait nécessaire. Enlevons de cette somme 14 millions à consacrer aux croiseurs, aux réparations, aux économies, il nous restera 116 millions, avec lesquels on pourrait constituer la première flotte légère du monde. Elle comprendrait cinquante-huit canonnières de 14cm à 1 million chacune, et deux cent trente-deux torpilleurs à 250,000 francs. Avec une pareille force, nous serions irrésistibles dans la Méditerranée et invincibles sur l'océan. Mais on préfère continuer à engloutir des millions en constructions de cuirassés qui n'ont jamais servi à rien, qui ne serviront jamais à rien ! On affirme, pour justifier cet aveuglement, que nous avons déjà soixante-dix torpilleurs qui suffiront à la défense de nos côtes. C'est tout à fait inexact. La plupart des torpilleurs que nous possédons sont de vieux modèles, doués d'une vitesse de 11 à 12 nœuds seulement, et qui d'ailleurs sont dans un état tel, que si la guerre éclatait demain, il serait tout à fait impossible de s'en servir. Ils sont attachés à la défense mobile de nos ports, et on les emploie quelquefois à des promenades en mer, afin de s'assurer que leur machine est en bon état. Mais on n'a jamais essayé leur appareil militaire, ou plutôt ils n'ont pas jusqu'ici d'appareil militaire. On ignore quel genre de torpille devra être placé sur chacun d'eux, on ne sait pas davantage quels officiers les conduiront au combat. Le personnel ne manque pas moins que le matériel. Il ne se forme jusqu'ici que sur le *Japon*, car ce n'est que là qu'on fait des tirs de torpilles automobiles. Les torpilleurs 63 et 64 eux-mêmes ont fait d'excellentes expériences de navigation et de tactique, mais presque pas d'exercices de tir. Tous les hommes compétens affirment qu'en cas de guerre subite, nous ne pourrions pas mettre vingt torpilleurs en ligne sur les soixante-dix qui figurent ans les listes officielles ; et pourtant ce sont les premiers coups portés par les petits bateaux qui seraient les plus terribles et qui décideraient de la victoire. Il n'est que temps d'aviser. Deux dépêches ministérielles récentes ont mis à l'étude un projet d'organisation de personnel pour les torpilles automobiles et pour la

chauffe des bateaux torpilleurs. Mais il est à craindre que ce projet, envoyé à des commissions diverses, ne finisse, comme tant d'autres, par être enterré dans les cartons du ministère. C'est à l'opinion publique d'exercer une pression sur le gouvernement pour l'obliger à montrer plus de décision. Si admirable que soit la torpille automobile, c'est une arme dont ne pourront se servir que les nations qui l'auront étudiée et pratiquée longuement. Chez nous, nous le répétons, elle est si peu connue que les trois-quarts de nos marins nient de bonne foi ses qualités les mieux constatées. Enfin, même si nos soixante-dix torpilleurs étaient armés et s'ils étaient excellens, ce ne serait pas assez pour un pays qui est vulnérable sur trois mers. Il faudrait donc se hâter d'en mettre un grand nombre d'autres en construction. Puisqu'on tient au type de 41 mètres et de 71 tonneaux, on réserverait pour l'océan et les croisières les torpilleurs de ce genre. Ceux que nous possédons déjà, et qui sont tous d'un modèle inférieur, seraient ralliés dans la Méditerranée, où on les emploierait immédiatement à l'instruction du personnel. Il y en a peut-être quarante d'une valeur réelle. Ne serait-ce pas le meilleur usage à en faire? Quant aux canonnières rapides, nous n'en avons aucune. Nos croiseurs même ont une vitesse actuellement insuffisante, et la flottille de petits bâtimens que nous possédons se compose en grande partie de vieux types qui ne font guère honneur à ceux qui les ont construits. Ils sont sans vitesse, impropres à la course, incapables de faire route par gros temps, à la merci de tout cuirassé ou autre bâtiment mieux armé qu'eux, puisque leur désespérante lenteur ne leur permettra jamais d'éviter le combat. Les types nouveaux ont aussi une vitesse dérisoire; leur mobilité, par suite, n'est pas assez grande pour qu'ils puissent présenter une cible difficile à atteindre; ils ont un trop fort tirant d'eau; leur seul avantage sur les types plus anciens, c'est qu'ils tiennent mieux la mer. Nous demandons que la vitesse soit désormais le premier facteur à considérer dans le devis de tout navire à construire, et après la vitesse, les petites dimensions, ce qui nous permettra d'avoir le nombre. Mais encore une fois, il est urgent de constituer cette flotte de bâtimens offensifs, canonnières et torpilleurs, dont nous sommes si complètement dépourvus. La vitesse n'est pas moins nécessaire en administration que durant le combat. Si, pour être prêts au moment décisif, il faut hâter la création de toutes pièces des futurs engins de la guerre maritime, qu'on se souvienne qu'administrer, c'est prévoir, et qu'en marine, — surtout chez nous, — rien ne s'improvise! Nous sommes déjà distancés par quelques-uns de nos rivaux; il n'est que temps de s'en apercevoir et d'aviser.

GABRIEL CHARMES.

L'IRLANDE

SOUS

L'ADMINISTRATION DE M. TREVELYAN

Au mois de mai 1882, à la suite du double assassinat de Phœnix-Park, M. Trevelyan, neveu de l'illustre historien Macaulay, était nommé secrétaire principal pour l'Irlande en remplacement du malheureux Frédéric Cavendish. Ce dernier, qui n'avait fait que paraître en Irlande pour y tomber sous le couteau des assassins, avait succédé à M. Forster, en même temps que lord Spencer remplaçait lord Cowper comme lord-lieutenant. M. Gladstone allait essayer en Irlande une politique nouvelle : pour l'appliquer, il choisissait des instrumens nouveaux.

L'administration de M. Forster et de lord Cowper n'avait pas été heureuse : la loi pour la protection des personnes et des propriétés leur avait conféré les pouvoirs les plus étendus, même celui de faire arrêter des citoyens par simple mesure administrative. Ils avaient usé largement de ce droit. Six ou sept cents individus étaient détenus en vertu de la loi dont il s'agit, et l'agitation ne se calmait pas. Les crimes contre les personnes se multipliaient, les sociétés secrètes se développaient, l'autorité du gouvernement était de jour en jour plus méconnue. M. Forster n'était pas découragé par l'insuccès de la politique suivie depuis deux ans à l'égard de

l'Irlande. Non-seulement il n'était pas disposé à renoncer aux mesures d'exception, mais il aurait voulu les appliquer avec plus de vigueur. Le gouvernement refusa de le suivre dans cette voie. C'est alors que M. Forster donna sa démission et qu'un nouveau système fut adopté. Les détenus politiques furent mis en liberté. Par la loi sur les arrérages, de nouvelles concessions furent faites aux fermiers. On ne demanda pas le renouvellement de la loi pour la protection des personnes et des propriétés. On la remplaça, il est vrai, par une autre loi d'exception, la loi pour prévenir les crimes. Au système de l'emprisonnement par simple mesure administrative était substitué le système du jugement par des tribunaux d'exception, sans l'assistance du jury. La différence n'était pas grande. La nouvelle loi, appliquée sévèrement, aurait pu donner les mêmes résultats que la précédente. Toute la question était donc de savoir comment elle serait appliquée. Or cette question paraissait tranchée par le remplacement de M. Forster. L'homme qui avait personnifié la politique de répression s'en allait : évidemment sa politique s'en allait avec lui.

Le changement de front du gouvernement fut sévèrement jugé, non-seulement par les conservateurs, mais par certains libéraux. On trouvait qu'en face de l'effervescence de l'Irlande, il était imprudent d'affaiblir l'autorité gouvernementale. On racontait que les concessions faites par M. Gladstone avaient été décidées à la suite d'une négociation secrète entre le gouvernement anglais et les chefs du parti national irlandais, détenus à Kilmainham. Il y avait quelque chose de vrai dans ces bruits. Le pacte de Kilmainham n'était pas une simple invention de l'opposition, une de ces légendes créées par l'esprit de parti. Il y avait eu, en effet, une sorte de négociation, dans laquelle M. Gladstone n'était pas intervenu personnellement, mais dans laquelle d'autres membres du cabinet, notamment M. Chamberlain, avaient joué un rôle très actif. Un certain capitaine O'Shea, député irlandais de Clare, avait servi d'intermédiaire. La correspondance échangée entre M. O'Shea et M. Parnell fut portée à la connaissance du public dans le cours de la discussion de la loi pour prévenir les crimes. Elle n'était pas de nature à relever le prestige du gouvernement. Elle le montrait négociant avec des détenus politiques, sollicitant ou tout au moins acceptant leur appui moyennant certaines concessions. Les détenus de Kilmainham, de leur côté, n'avaient pas été très fiers dans la circonstance. Aussi le capitaine O'Shea, en lisant la pièce principale du dossier, une lettre de M. Parnell en date du 28 avril 1882, avait-il pris soin d'en supprimer la phrase la plus importante, celle où le chef du parti national irlandais promettait son appui au ministère. M. Forster, qui avait

une copie de la lettre, se donna le plaisir de rétablir intégralement le texte en pleine chambre des communes.

Était-ce la paix entre le gouvernement anglais et les chefs du parti national irlandais? Non, mais c'était au moins une trêve. La session d'été s'acheva donc sans luttes ardentes. La loi pour la prévention des crimes et la loi sur les arrérages furent votées avec de légères modifications proposées par les conservateurs et acceptées à titre de transaction par M. Gladstone. Les crimes agraires avaient presque cessé. L'exposition des arts et manufactures d'Irlande s'ouvrit donc le 15 août à Dublin au milieu d'une réelle accalmie. Cette même date avait été choisie pour inaugurer la statue d'O'Connell. Peu de jours après, le droit de cité, dans la capitale de l'Irlande, était conféré solennellement à M. Parnell et à M. Dillon. Pareil honneur avait été fait autrefois à O'Connell.

Un crime affreux vint interrompre cette période de calme relatif. Toute une famille, comprenant le mari, sa femme, sa mère, ses deux fils et ses deux filles, fut égorgée à Maanstrasna par une bande d'hommes masqués. Les assassins furent découverts. Trois d'entre eux furent condamnés et exécutés. On eut plus tard la preuve que la politique était complètement étrangère à ce crime. Le massacre de Maanstrasna était purement et simplement le résultat d'une vengeance privée. Peu de temps après, on eut des inquiétudes pour la tranquillité de Dublin. Les agens de police s'étaient mis en grève. Il fallut en toute hâte organiser des constables spéciaux, c'est-à-dire appeler les bons citoyens à faire, comme volontaires, l'office d'agens de police. L'affaire, qui n'avait rien de politique, mais qui n'en était pas moins grave, finit par s'arranger. L'année ne se termina pas pourtant sans quelques crimes politiques, une tentative d'assassinat, en plein jour et en pleine rue, contre un juge, M. Lawson, une attaque à main armée contre les agens de police, dans Abbey-street. La sécurité n'était donc pas complètement rétablie.

Il y avait toutefois une grande différence entre cette situation et celle qui existait avant le pacte de Kilmainham. M. Parnell exécutait fidèlement les conditions du traité. Son influence s'employait dans le sens de l'apaisement. Il n'était pas tout-puissant cependant, même en dehors des sociétés secrètes, qui échappaient presque complètement à son action, et certains groupes politiques avaient quelquefois à son égard des velléités de résistance. Pendant l'automne de 1882, il fit de grands efforts pour donner plus de cohésion au parti national irlandais. Il y réussit dans une certaine mesure. Le 17 octobre s'ouvrit une conférence nationale irlandaise ayant pour but d'amener un accord entre les diverses fractions du parti. On y décida la formation d'une *Ligue nationale irlandaise* dans laquelle

devaient se fondre les *home rulers*, les *nationalistes* et la *ligue agraire*.

Deux hommes seulement, dans le parti national irlandais, avaient assez d'importance pour pouvoir être opposés à Parnell : l'un était John Dillon, l'autre Michel Davitt. John Dillon, fils d'un insurgé de 1848, différait d'opinion avec M. Parnell plutôt sur les moyens à employer que sur le but à poursuivre. Comme M. Parnell, il voulait l'autonomie politique de l'Irlande; mais, pour y arriver, il considérait l'agitation légale comme insuffisante, et il n'aurait pas reculé devant l'insurrection. Il y avait donc entre lui et M. Parnell le même dissentiment qu'autrefois entre les chefs de la Jeune-Irlande et O'Connell. M. Parnell est un tempérament parlementaire, M. Dillon un tempérament de conspirateur. Quand on les voyait l'un à côté de l'autre sur les bancs de la chambre des communes, le contraste était frappant. L'un, avec sa barbe châtain clair, son teint d'un homme du Nord, ses yeux froids comme l'acier, calme, maître de lui, imperturbable en face des attaques les plus directes; l'autre, plus semblable à un Espagnol du XVIe siècle qu'à un Irlandais de ce temps-ci, les cheveux et les yeux noirs, le visage grave, mélancolique et passionné : un portrait de Velasquez descendu de son cadre. La faiblesse de sa santé, et peut-être aussi ses dissentimens politiques avec M. Parnell, amenèrent Dillon à donner sa démission dans les premiers mois de 1883. Il se retira d'abord en Italie, puis dans le Colorado. Il fut remplacé par M. Mayne, un parnelliste ardent.

Michel Davitt, dont nous avons déjà parlé dans une précédente étude, était en dissentiment avec M. Parnell sur un autre point. Il s'agissait de la question agraire. Tandis que M. Parnell voulait rendre les paysans propriétaires, M. Davitt était partisan de la nationalisation de la terre. C'est une forme nouvelle du socialisme, mise à la mode depuis quelque temps. Les partisans de la nationalisation de la terre vous disent : « Nous reconnaissons la légitimité de la propriété individuelle, mais à une condition. L'homme ne peut avoir en propriété que ce qui a été créé par le travail de l'homme. Or la terre n'est pas dans ce cas; la terre a été donnée par le Créateur à l'homme, ou plutôt à l'humanité. Par conséquent, l'homme n'a pas le droit de s'approprier la terre. » Cette théorie a été exposée avec de grands développemens dans un livre intitulé *le Progrès et la Pauvreté*. L'auteur, M. Henry George, Irlandais d'origine, était établi en Amérique. La première édition de son ouvrage parut à San-Francisco en 1880. La deuxième édition, publiée à Londres en 1882, eut un grand succès parmi les Irlandais, et Michel Davitt adopta les théories exposées par l'auteur. Cependant il n'y eut pas

de rupture entre lui et Parnell : il continua, tout en gardant ses idées particulières, à suivre la direction générale imprimée au parti.

Les derniers mois de 1882 avaient été relativement calmes. L'année 1883 s'ouvrit par un grand procès qui passionna l'opinion. Le 13 janvier, le bruit se répandait à Dublin que des arrestations importantes venaient d'avoir lieu en vertu de la loi pour la prévention des crimes. Dix-sept personnes, en effet, avaient été mises sous les verrous. Dans le nombre se trouvait un conseiller municipal de Dublin, James Carey. Le gouvernement, en jetant un pareil coup de filet, n'avait pas agi à la légère. Il était sur la trace de quelque chose de tout à fait sérieux. Il était renseigné par sa police, peut-être même par quelques-uns des individus mis en état d'arrestation. En effet, dès le début de l'instruction, l'un d'entre eux, Farrell, se déclara prêt à faire des révélations. Il donna des détails sur un projet d'assassinat dirigé contre M. Forster, projet qui avait été sur le point d'être mis à exécution, et qui n'avait avorté que par l'effet de circonstances fortuites. Quelques jours après, un autre détenu, Michel Kavanagh, fournissait des renseignemens d'une nature encore plus grave. Il s'agissait cette fois du drame mystérieux de Phœnix-Park. Le secret que la police avait vainement poursuivi depuis plus de six mois, elle le tenait enfin. Les assassins de Cavendish et de Burke étaient là entre ses mains : James Carey, le conseiller municipal de Dublin, avait donné le signal du crime en agitant un mouchoir blanc. On ne s'attendait pas, dans le public, à une révélation semblable ; on l'accueillit même avec une certaine incrédulité. On s'était habitué à l'idée que le double assassinat de Phœnix-Park, comme beaucoup de crimes irlandais, resterait toujours un mystère impénétrable.

Il fallut bien cependant se rendre à l'évidence lorsque l'on vit James Carey, le principal coupable, entrer dans la voie des aveux. Ce misérable, entraîné par l'espoir de sauver sa vie, ou peut-être même déjà vendu à la police avant son arrestation, raconta tout. Il donna notamment des détails sur une nouvelle société secrète créée depuis 1881, et qui avait joué le principal rôle dans les crimes politiques des deux dernières années. « Les Invincibles, » tel était le nom ambitieux que s'étaient donné les membres de cette association. C'étaient des fenians qui avaient fait bande à part. Carey en était. Il appartenait au fenianisme depuis 1861. Quand le groupe des Invincibles s'était constitué, il y était entré et il y jouait un rôle actif. Le chef suprême de l'association, d'après lui, n'était connu des affiliés que sous le nom mystérieux de *Number one* (Numéro un). On obéissait aveuglément à ses ordres. C'était lui qui désignait les victimes à frapper, qui choisissait les exécuteurs des sentences de

mort prononcées par l'association. Les Invincibles irlandais, on le voit, procédaient à peu près comme les nihilistes russes.

Les révélations de Carey, de Farrell, de Kavanagh, et les papiers saisis au domicile des détenus, permettaient d'éclaircir certains points restés obscurs dans les récens événemens. Ainsi, M. Parnell se trouvait tout à fait disculpé du soupçon d'avoir pactisé avec les chefs des sociétés secrètes, avec les auteurs ou les complices des assassinats. Il était dans les plus mauvais termes avec eux, et le journal de l'un d'entre eux parlait de lui dans les termes les plus méprisans et les plus violens, précisément parce qu'il n'acceptait pas l'emploi des moyens criminels auxquels les sociétés secrètes avaient recours. On acquit également la preuve que, si l'assassinat de Burke était prémédité, celui de Cavendish était fortuit. Le noble et malheureux jeune homme s'était fait tuer en voulant porter secours à son collaborateur. Ceux qui l'avaient frappé ne savaient même pas qu'ils avaient en face d'eux le membre le plus important de l'administration anglo-irlandaise, et c'est seulement après sa mort qu'ils constatèrent son identité.

Il y eut six condamnations à mort et deux condamnations aux travaux forcés à perpétuité. Sur les six condamnés à mort, cinq furent exécutés. Le sixième eut sa peine commuée en celle des travaux forcés. Carey, quoique le plus coupable, fut acquitté comme dénonciateur. Il n'avait plus rien à craindre du gouvernement, mais il avait tout à craindre de ses anciens amis. Il connaissait trop bien l'organisation et les habitudes des Invincibles pour ne pas être convaincu que sa condamnation devait être prononcée et que le Numéro un avait dû choisir déjà les exécuteurs de la sentence portée contre lui. Il essaya donc de dépister la terrible association. Il resta volontairement en prison un certain temps après le procès, puis il disparut brusquement et l'on crut qu'il avait réussi à s'établir dans un pays étranger et à tromper la vigilance de ses anciens coassociés. Tout à coup, dans le courant du mois de juillet, un télégramme arriva du cap de Bonne-Espérance annonçant qu'il avait été assassiné à bord d'un bateau à vapeur par un Irlandais nommé O'Donnell. Le délateur avait bien essayé, comme on le pensait, de se soustraire à la vengeance qui l'attendait. Il avait changé de nom; il était parti pour les antipodes; il avait pris toute sorte de précautions pour ne laisser aucune trace derrière lui. Peine inutile. La police des Invincibles était terriblement bien faite. Ils n'avaient jamais perdu leur homme de vue. L'individu chargé de le mettre à mort s'était embarqué sur le bateau à vapeur en même temps que lui, avait fait toute la traversée avec lui, s'était lié avec lui, et finalement, entre Natal et le cap de Bonne-Espé-

rance, un jour où il le tenait bien à portée de son revolver, avait exécuté le décret des Invincibles. En procédant de la sorte, il faisait lui-même le sacrifice de sa vie, car il ne pouvait pas manquer d'être arrêté. On le ramena en Angleterre pour lui faire son procès, le condamner et le pendre. Ce fut le dernier acte de la tragédie de Phœnix-Park.

On ne se contentait malheureusement pas de faire des procès comme celui des assassins de Cavendish et de Burke. C'est la tentation de tous les gouvernemens de poursuivre non pas seulement les crimes et les délits véritables, mais ce qu'on appelle les crimes et les délits d'opinion. Il est bien rare que les poursuites de ce genre réussissent. Même quand elles sont suivies de condamnations, elles font plus de mal que de bien. Le gouvernement aurait dû le savoir. Il n'avait qu'à se souvenir des poursuites infructueuses intentées tant de fois contre O'Connell, et plus récemment contre Parnell. Il espéra être plus heureux contre M. Gray, membre du parlement et propriétaire du *Freeman's Journal;* contre Michel Davitt ; contre MM. Healy et Biggar, membres du parlement ; contre M. Quinn, secrétaire de la ligue agraire ; contre M. O'Brien, directeur du journal *l'Irlande unie*. Les uns furent poursuivis pour des articles de journaux, les autres pour des discours plus ou moins violens. Tous ces procès échouèrent misérablement. La poursuite contre O'Brien n'eut qu'un résultat : elle fit entrer d'emblée ce jeune journaliste dans le parlement. Il y avait, dans le sud de l'Irlande, un petit bourg appelé Malow, qui avait été représenté autrefois par un *home ruler* irlandais très modéré, mais qui, à la dernière élection générale, avait passé décidément du côté des gladstoniens. Le député de Malow était un M. Johnson, légiste distingué. Il fut nommé avocat général d'Irlande et se trouva par conséquent soumis à la réélection. Il fut renommé avec bien plus de voix que la première fois. Quelque temps après, il quittait la vie parlementaire. Le siège de Malow était considéré comme si complètement acquis au parti gouvernemental qu'on n'hésita pas à présenter à la place de M. Johnson son successeur, le nouvel avocat général d'Irlande, M. Naish. Les parnellistes présentaient O'Brien, mais sans espoir de succès. Comment croire qu'un parnelliste réussirait là où un *home ruler* avait échoué? Le procès arriva fort à propos pour le jeune candidat. La veille, il était battu d'avance; le lendemain, il était élu triomphalement.

Peu de mois après, d'autres élections non moins significatives venaient attester le progrès du parnellisme. Un siège se trouvait vacant dans le comté de Monaghan. Là encore, la lutte paraissait impossible contre le candidat gladstonien. Le comté de Monaghan

est compris dans l'Ulster, c'est-à-dire dans la partie protestante de l'Irlande. C'est là que se trouvaient les descendans des colons de Cromwell; c'est là que l'Angleterre avait ses plus fermes partisans. Parnell patronna dans le comté de Monaghan un de ses lieutenans, M. Healy, qui avait représenté jusque-là le comté de Wexford. M. Healy venait de faire six mois de prison préventive avec Michel Davitt. M. Parnell parcourut avec lui le comté de Monaghan, le présentant aux électeurs, l'appuyant de sa parole et dirigeant la campagne. Ce fut encore un succès. M. Healy fut nommé. Dans le comté de Wexford, on le remplaça par le jeune Redmond, frère cadet d'un membre important du parti parnelliste. Dans le comté de Sligo, dans la ville de Limerick, même succès pour les parnellistes.

Tout souriait donc à M. Parnell. Le gouvernement, après des velléités de lutte, capitulait de nouveau devant lui et abandonnait peu à peu les poursuites intentées contre ses partisans. Les divisions qui existaient dans le parti national irlandais tendaient à s'effacer. Davitt se soumettait, Dillon s'éloignait. Le groupe parnelliste, absorbant peu à peu les autres fractions du parti national, arrivait à former une masse compacte et disciplinée. Depuis la mort d'O'Connell, aucun Irlandais n'avait eu une situation comparable à celle de M. Parnell. Il y avait cependant un point noir dans son existence. Ses affaires privées étaient embarrassées. On ne dirige pas un grand parti politique sans lui donner son temps; dès lors on ne peut plus veiller sur ses intérêts privés. On est exploité par ses fermiers ou grugé par son homme d'affaires :

Labitur interea res, et vadimonia fiunt.

Pitt est mort endetté. O'Connell aurait terminé sa vie dans les mêmes conditions, si les Irlandais ne s'étaient cotisés pour le tirer d'embarras. C'est une chose fâcheuse pour un homme politique d'accepter de son parti un service de ce genre. Il ne faut pas être payé, même par ses amis. O'Connell a eu plus d'une fois à regretter d'avoir accepté le produit de la souscription ouverte en sa faveur. Son exemple aurait dû détourner M. Parnell de se prêter à une combinaison analogue.

C'est dans les premiers mois de 1883 que les amis de M. Parnell organisèrent une souscription pour lui offrir, sous la forme d'un don national, une somme d'argent suffisante pour mettre fin à ses embarras financiers. Cette souscription prit le caractère d'une manifestation nationale. Le clergé catholique s'y associa, quoique M. Parnell soit protestant, et l'un des premiers souscripteurs fut le primat

catholique d'Irlande, l'archevêque Croke. La cour de Rome ne vit pas d'un bon œil le clergé irlandais se mêler ainsi à la politique. Le sage Léon XIII a pour principe que l'église doit essayer de vivre en bons termes avec tous les gouvernemens. Du temps d'O'Connell, l'église tout entière était du côté de l'Irlande contre l'Angleterre; c'était bien naturel, il s'agissait d'obtenir l'émancipation des catholiques. La cause qui se débattait était la cause de l'église elle-même. Aujourd'hui, au contraire, les questions qui s'agitent entre l'Angleterre et l'Irlande sont des questions politiques, des questions sociales, mais non point des questions religieuses. Il serait donc plus conforme à la doctrine et aux traditions de l'église de ne pas intervenir dans cette lutte. Déjà, lorsque M. Parnell s'était présenté, quelques années auparavant, comme candidat pour le siège parlementaire de Cork, l'évêque de cette ville avait recommandé à son clergé de rester étranger à l'élection. Ses instructions ne furent pas suivies : le clergé irlandais est un clergé essentiellement national. Il désobéit en masse à son évêque et vota avec enthousiasme pour le protestant Parnell.

On s'était insurgé contre un évêque. Oserait-on s'insurger contre le pape lui-même? La question allait se poser à l'occasion de la souscription Parnell. Une lettre venue de la cour de Rome, revêtue des signatures du cardinal Simeoni, préfet de Rome, et de M. Jacobini, secrétaire de la congrégation de la propagation de la foi, se prononça contre cette souscription. Le coup était imprévu; on fit courir le bruit qu'il avait été provoqué par les démarches d'un agent officieux du gouvernement anglais auprès de la cour de Rome. Il irrita les parnellistes, mais il ne les troubla point. Ils relevèrent le gant avec une extrême vivacité. M. Davitt déclara que la meilleure réponse à faire à la lettre du Vatican, c'était de grossir le chiffre de la souscription projetée. M. Healy, qui était encore détenu en ce moment, écrivit du fond de sa prison de Richmond, près de Dublin, pour dénoncer à l'indignation de l'Irlande ce qu'il appelait la conspiration anglaise du Vatican.

Un certain nombre de prêtres n'osèrent pas prendre part, au moins ostensiblement, à une souscription condamnée par Rome. Leur abstention fut compensée en partie par les adhésions nouvelles qui se produisirent à titre de protestation contre l'intervention de la papauté dans cette circonstance. Cependant la souscription n'atteignit pas tout à fait le chiffre qu'on ambitionnait. On aurait voulu avoir 40,000 livres sterling (1 million de francs), comme pour O'Connell. On arriva au chiffre de 37,000 livres. Cette somme fut offerte à M. Parnell, à titre de don national, le 11 décembre. A cette occasion, un grand banquet fut donné dans les

salons de la Rotonde, à Dublin. On attendait avec curiosité le discours que devait prononcer le chef du parti national irlandais. Son attitude, relativement modérée depuis dix-huit mois, faisait croire qu'il tiendrait un langage conciliant. Tout au contraire, il fut menaçant et presque agressif. Il critiqua avec vivacité l'administration de M. Trevelyan, qu'il mit sur le même pied, ou à peu près, que celle de M. Forster. Puis, sans attaquer directement le cabinet Gladstone, il trouva bon de lui faire sentir la force dont il pouvait disposer contre lui. Il déclara que le parti national irlandais était désormais le maître de la situation parlementaire en Angleterre : « A la prochaine élection générale, il dépendra de vous, membres irlandais indépendans, de décider si l'Angleterre aura un ministère tory ou un ministère libéral. C'est là une grande force et un grand pouvoir. Si nous n'avons pas le droit de nous gouverner nous-mêmes, nous avons du moins la possibilité de choisir ceux qui nous gouvernent. » Cette fière déclaration fit grand effet en Irlande. Les journaux anglais la commentèrent vivement. La *Pall-Mall Gazette*, organe de la fraction radicale du cabinet, publia un article fort remarqué, intitulé : *le Maître de la situation*. L'auteur de l'article reconnaissait qu'au fond M. Parnell était dans le vrai : « Il est un des plus jeunes membres du parlement, il en est en même temps un des plus puissans. Il n'est pas seulement le chef d'un parti dévoué, le roi sans couronne de l'Irlande ; il aspire à jouer, et non sans sérieuses chances de succès, le rôle d'un Warwick parlementaire. » Nous verrons, en racontant la session parlementaire de 1884, jusqu'à quel point M. Parnell a réussi à jouer ce rôle convoité par lui ; mais nous n'en sommes pas encore là et, auparavant, nous avons à nous occuper d'une menace de crise sous le coup de laquelle se termina l'année 1883.

Depuis quelques mois, les Anglo-Irlandais, pour lutter contre le parti nationaliste, c'est-à-dire séparatiste, avaient réorganisé dans un grand nombre de localités des loges orangistes. Le gouvernement de M. Gladstone, loin de se féliciter de cette initiative, y voyait un embarras et un danger. Ce n'était pas seulement parce que beaucoup de membres importans des loges orangistes étaient des conservateurs et par conséquent des adversaires du cabinet ; c'était surtout parce que, dans l'état des esprits en Irlande, la moindre circonstance pouvait amener un conflit entre les orangistes et les nationalistes. Plutôt que de courir le risque d'une guerre civile en Irlande, le gouvernement aimait mieux voir les séparatistes y dominer sans résistance. On fit donc tout pour décourager le mouvement orangiste, qui était cependant un mouvement en faveur de l'Angleterre. Lord Rossmore, grand maître des loges orangistes du

comté de Cavan, fut rayé de la liste des juges de paix du comté. On sait combien les grands propriétaires anglais tiennent à ces fonctions gratuites, qui contribuent puissamment à leur prestige et à leur influence. Il y eut un vif mouvement d'indignation parmi les Anglo-Irlandais. Les juges de paix du comté de Cavan protestèrent en masse contre la destitution de leur collègue. Des *meetings* furent convoqués pour rédiger et signer des adresses à lord Rossmore. Une de ces adresses portait quinze mille signatures : elle venait de la ville de Belfast.

Les orangistes ne paraissaient donc pas disposés à reculer. Les nationalistes, de leur côté, enhardis par les succès qu'ils avaient obtenus depuis quelques années, encouragés par les sympathies qu'ils croyaient avoir dans le gouvernement, marchaient de l'avant. L'année 1884 s'ouvrit dans ces conditions. Jamais, depuis longtemps, l'Irlande n'avait paru plus près d'une guerre civile. Le 1er janvier, deux *meetings*, l'un nationaliste, l'autre orangiste, devaient se réunir à la même heure et dans la même ville, à Dromore, dans le comté de Tyrone. L'autorité n'osa pas interdire ces deux réunions ; elle se borna à prendre des précautions pour éviter un conflit. Les deux partis, en effet, après s'être réunis aux deux extrémités de la ville et s'être échauffés par des discours violens, faillirent en venir aux mains. Ils furent dispersés par la cavalerie et les constables. Dans la bagarre, deux protestans furent mortellement blessés. Les loges orangistes et les associations loyalistes protestèrent contre l'attitude de la police dans cette circonstance. Elles accusèrent les agens de partialité en faveur des nationalistes. Une plainte pour meurtre fut portée contre un constable, auteur des blessures auxquelles avait succombé un des deux protestans.

Huit jours après, *meeting* nationaliste à Clonmell en l'honneur de Michel Davitt. Cette fois, les séparatistes étaient seuls. Il n'y avait pas à craindre de conflit. Michel Davitt y exposa la théorie de la confiscation et du partage des terres sans indemnité pour les propriétaires. D'autres *meetings* étaient annoncés : un *meeting* nationaliste pour le 16 janvier à Enniskillen, deux *meetings* opposés pour le 21 janvier, dans le comté de Londonderry, deux autres encore, en sens opposé, pour le 29 janvier, dans le comté de Down. On aurait vu se renouveler des scènes analogues à celles de Dromore. L'administration, en vertu des pouvoirs extraordinaires qui lui étaient conférés par la dernière loi d'exception, interdit ces diverses réunions. Les orangistes obéirent aux prescriptions de l'autorité ; les nationalistes essayèrent parfois de passer outre ; leurs réunions furent dispersées par la police. Ce mouvement de *meetings* et de *contre-meetings*, qui aurait pu prendre une tournure grave, fut arrêté pour le moment.

Il recommença quelques mois après. Le 8 juin, une grande réunion nationaliste était convoquée à Newry. Des membres du parlement y assistèrent. MM. O'Brien et Sullivan, députés nationalistes, haranguèrent la foule. Au moment où la réunion se terminait, une partie des manifestans se porta vers le club orangiste et vers les maisons des principaux protestans de la ville. Le club faillit être pris d'assaut. La police ne trouva qu'un moyen de protéger les chefs de la loge orangiste. Elle les arrêta et les garda en prison pendant les quelques heures que dura la bagarre. Plusieurs maisons particulières furent attaquées et défendues à coup de pierres et de bâtons. Quelques coups de fusil furent même tirés. Heureusement ils ne tuèrent ni ne blessèrent personne. A la suite de cet incident, l'autorité interdit de nouveau les *meetings* nationalistes.

L'anniversaire de la bataille de la Boyne fut l'occasion de quelques troubles. De temps immémorial, les protestans, en Irlande, et même en Angleterre, avaient l'habitude de célébrer la victoire de Guillaume III sur Jacques II. Les choses se passèrent tranquillement en Irlande. Les *meetings* nationalistes étant interdits, le parti orangiste, à Belfast et à Newry, put fêter sans encombre son anniversaire de prédilection. Il n'en fut pas de même à Cleator, district minier du comté de Cumberland, où se trouvaient beaucoup d'ouvriers d'origine irlandaise. Ceux-ci attaquèrent les protestans à coups de pierres et de revolvers. Il y eut une cinquantaine de blessés et un jeune homme tué.

Les crimes agraires, si fréquens pendant les années précédentes, étaient devenus plus rares ; mais de temps à autre cependant quelque attaque à main armée, quelque incendie ou quelque assassinat venaient interrompre la prescription. Près de Limerick, un jeune homme fut tué à coups de couteau par des membres de la ligue agraire. Il avait, disait-on, mal parlé de la ligue. Parfois ces crimes agraires ou politiques dissimulaient des vengeances privées. C'est ce qui était arrivé, l'année précédente, pour le fameux massacre de Maanstrance. L'attention publique fut ramenée sur cette affaire en 1884 par une circonstance assez dramatique. Deux des témoins qui avaient figuré à charge dans le procès se rétractèrent solennellement et firent pénitence publique dans une église. Cet incident provoqua de vives discussions, les catholiques croyant sincèrement à la rétractation des témoins Philbin et Casey, et les protestans n'y voyant qu'une comédie organisée pour affaiblir l'autorité de la justice. La vérité est difficile à savoir dans des cas pareils, surtout en Irlande, où les faux témoignages, dans un sens comme dans l'autre, ne sont pas rares.

Si les crimes agraires diminuaient en nombre, le parti révolutionnaire irlandais avait trouvé un autre moyen d'intimider ses

adversaires et de terrifier les gens paisibles. De tout temps, l'Irlande, dans ses agitations, a subi plus ou moins l'influence des pays étrangers. En 1793 et en 1848, elle cherchait des exemples en France. Lord Edouard Fitzgerald était un élève des révolutionnaires français du XVIIIe siècle. Les chefs de la jeune Irlande avaient pris pour modèles nos républicains de 48. Depuis, les temps étaient changés et les habitudes aussi. Il y a des modes pour les révolutions comme pour le reste. La commune de 1871 et le nihilisme russe avaient mis en honneur l'emploi de ce qu'on appelle les procédés scientifiques. Les révolutionnaires irlandais, pour suivre le courant, ont voulu, eux aussi, employer les procédés scientifiques, c'est-à-dire les bombes de dynamite ou de picrate de potasse. Jusqu'à présent, ils ont manié ces engins de destruction avec beaucoup moins d'habileté que les nihilistes russes. Ceux-ci ont fait sauter un empereur. Les révolutionnaires irlandais, jusqu'à présent, n'ont fait sauter personne. Ils n'ont pas cependant épargné les tentatives; ils les ont multipliées au contraire. L'année 1884, dans l'histoire de la révolution irlandaise, pourrait être appelée l'année de la dynamite. Le 26 février dans la soirée, une explosion avait lieu dans la gare de Victoria, sur le chemin de fer de Londres à Brighton. Beaucoup de dégâts matériels, deux hommes blessés, mais personne de tué. Mise en éveil par cette tentative, la police découvrait des machines infernales dans les gares de Paddington, de Charing-Cross et peu de jours après dans celle de Ludgate-Hill. Une fraction de l'émigration irlandaise en Amérique se vanta publiquement d'avoir préparé ces attentats. Les machines infernales découvertes par la police furent examinées et démontées. Elles étaient de provenance américaine ou française; elles avaient été bien conçues et bien construites; mais les derniers apprêts, faits en Angleterre, n'étaient pas à la hauteur de la fabrication.

Il fallait s'attendre à de nouvelles tentatives du même genre. Les crimes politiques, comme les crimes ordinaires, procèdent généralement par séries. La police anglaise, à partir de ce moment, ne cessa pas de surveiller les colis suspects de provenance américaine ou française. Dans les premiers jours d'avril, elle fit plusieurs captures importantes. A Birkenhead, elle mit la main sur un dépôt de dynamite et de bombes chargées. Elle arrêta le dépositaire de tous ces engins, un fenian nommé Daly, ainsi qu'un de ses amis, nommé Egan, chez lequel il avait logé à Birmingham. Depuis la fin de 1883, Egan et Daly étaient secrètement surveillés. A Londres, on arrêtait en même temps un nommé Fitzgerald, considéré comme un membre important de la société secrète des Invincibles. On l'envoyait en Irlande pour le faire passer aux assises du comté

de Sligo, sous la prévention de complicité dans plusieurs meurtres ou tentatives de meurtre. Pendant ce temps, Egan et Daly étaient renvoyés devant les assises du comté de Warwick, en Angleterre, en même temps qu'un troisième personnage, Mac-Donnell, présumé leur complice. Après une instruction qui a duré plusieurs mois, Egan a été condamné aux travaux forcés à perpétuité et Daly à vingt ans. Mac-Donnell a été déclaré coupable, mais mis en liberté sous caution, jusqu'à nouvel ordre, soit qu'on le considère comme ayant été dupe des deux autres, soit qu'on veuille se servir de lui pour obtenir des renseignemens.

La police n'avait cependant pas mis la main sur tous les dépôts de dynamite, car six semaines après l'arrestation d'Egan et de Daly une triple explosion venait terrifier Londres. Cette fois le coup avait été bien préparé. Dans la soirée du 30 mai, à peu près au même moment, entre neuf et dix heures du soir, une machine infernale éclatait dans la cour du bureau central de police, à Scotland-Yard, et deux autres dans le fossé en sous-sol de Junior-Carlton-Club, un des cercles conservateurs de Londres, dans Saint-James-Square. Au bureau de police, il y eut des bâtimens endommagés et un agent grièvement blessé. A Junior-Carlton-Club, de pauvres domestiques reçurent des blessures, heureusement sans gravité, et les vitres de quelques fenêtres volèrent en éclats. Dans cette même soirée, on trouva dans le square de Trafalgar, au pied de la statue de Nelson, un petit paquet de dynamite avec une mèche éteinte. Voilà à quoi se réduisent jusqu'à présent, en Angleterre, les exploits de la révolution scientifique.

Il ne faut pas croire que l'emploi de ces odieux moyens fût approuvé par toute l'émigration irlandaise. James Stephens, le chef de la conspiration feniane de 1866-1867, réfugié depuis cette époque à Paris, tout en restant partisan d'une insurrection à main armée contre l'Angleterre, réprouvait les chevaliers de la dynamite, non pas seulement comme des criminels, mais comme des imbéciles. A plus forte raison, les membres du parlement comme M. Parnell et ses amis se tenaient-ils à l'écart d'une tourbe de conspirateurs sans scrupules, qui ne pouvaient que compromettre et souiller la cause de l'Irlande. M. Parnell d'ailleurs éprouvait un sentiment fréquent chez les révolutionnaires parvenus à une grande situation. De plus en plus il prenait goût à la politique régulière ; de plus en plus il trouvait inutile de recourir à l'emploi des moyens violens, puisqu'il pouvait, par l'action légale et par le jeu parlementaire, exercer de l'influence, obtenir des succès, peser sur la politique du gouvernement.

Le 24 février 1884, à l'ouverture de la session parlementaire,

les députés autonomistes avaient tenu une réunion pour reconstituer leur bureau. M. Parnell fut réélu président et l'on choisit comme vice-président un des membres les plus modérés du parti, M. Justin Mac-Carthy. Dans la discussion de l'adresse, M. Parnell proposa un amendement tendant à blâmer la conduite de l'administration en Irlande et à condamner comme séditieuse l'organisation orangiste. Quoique le rejet de l'amendement fût certain, la discussion dura plusieurs séances et donna lieu à des discours très violens, notamment de la part de MM. Healy et O'Brien. Peu de jours après, dans le vote sur la proposition de censure contre le gouvernement à propos des affaires d'Égypte, quelques autonomistes irlandais votèrent avec l'opposition. La motion fut repoussée par 311 voix contre 262.

Le 17 mars, la fête de Saint-Patrick, le patron de l'Irlande, fut l'occasion d'un banquet dans lequel M. Parnell exposa de nouveau sa politique. L'Irlande, suivant lui, pour obtenir sa liberté, ne doit compter que sur sa persistance et sa résolution. Il faut qu'elle envoie au parlement des députés décidés à profiter de toutes les circonstances pour atteindre ce but. La réforme électorale promise par M. Gladstone est une occasion favorable : il ne faudra pas manquer de l'exploiter. Les Irlandais, au moyen des votes dont ils disposent dans la chambre des communes, peuvent peser tantôt sur le parti libéral, tantôt sur le parti conservateur et se servir de l'un et de l'autre sans se lier à aucun des deux.

Cette tactique fut expérimentée à l'occasion d'une nouvelle motion de censure proposée contre la politique égyptienne du cabinet Gladstone. La motion avait été présentée par sir M. Hicks Beach. Le vote eut lieu dans la séance du 13 mai. Trente et un parnellistes votèrent avec l'opposition. Le gouvernement, par suite de cette manœuvre et de l'abstention d'un certain nombre de libéraux, n'eut qu'une majorité de 28 voix. Les parnellistes avaient seulement voulu faire sentir leur force au ministère; ils n'avaient pas eu l'intention de le renverser; car ils attendirent la fin du défilé des votans pour s'assurer que la majorité n'était pas douteuse.

En dépit de cette manœuvre, qni se renouvela plus d'une fois dans le cours de la session, les députés autonomistes ne réussirent pas à faire passer leurs propositions au sujet de l'Irlande. La chambre des communes repoussa une proposition de M. Barry modifiant la loi agraire de 1881 de manière à la rendre encore plus favorable aux fermiers : cette proposition, au sujet de laquelle M. Parnell s'abstint de prendre la parole, réunit une minorité de 72 voix, quelques radicaux anglais ayant voté avec les autonomistes irlandais. On rejeta également une résolution proposée par M. Mac-

Carthy pour blâmer la composition du corps des juges de paix en Irlande : « La majorité de la population est catholique, disait l'orateur autonomiste, et cependant la majorité des juges de paix est protestante. — C'est vrai, répondait M. Trevelyan, mais comment voulez-vous qu'il en soit autrement? Les lords-lieutenans de comtés, qui dressent la liste des juges de paix, sont fort restreints dans leurs choix. Il s'agit de fonctions gratuites et même onéreuses. On est forcé de choisir des hommes riches, de grands propriétaires, et vous savez que la plupart sont protestans. Le gouvernement ne peut faire qu'une chose : surveiller les propositions des lords-lieutenans. Il ne manquera pas à ce devoir. » La proposition Mac-Carthy ne réunit que 62 voix.

Le secrétaire principal d'Irlande eut à soutenir une discussion plus sérieuse. Cette fois M. Parnell était entré personnellement en scène. L'état d'agitation dans lequel se trouvait l'Irlande avait amené le parlement à frapper certaines localités d'une taxe supplémentaire pour des dépenses extraordinaires de police. Plusieurs villes, notamment celle de Limerick, refusaient de payer l'impôt dont il s'agit. Il fallut employer contre elles des moyens de coercition. Le chef du parti irlandais se contenta de combattre ce système d'imposition supplémentaire; mais un autre député autonomiste, M. Healy, connu pour la violence de son langage, laissa de côté l'objet principal du débat pour se jeter dans une digression sur le traitement infligé aux détenus en Irlande. Il accusa l'administration anglaise de rétablir subrepticement la torture, et, se tournant vers M. Trevelyan, qui causait en souriant avec un autre membre de la chambre des communes, il lui reprocha de s'égayer des tourmens infligés aux patriotes irlandais. Le malheureux ministre, surpris par cette brusque attaque, ne put s'empêcher de dire : « C'est absolument faux. » L'expression n'était pas parlementaire. M. Trevelyan s'empressa de la retirer. Ce n'était pas assez pour les autonomistes irlandais, qui étaient montés au paroxysme de la fureur. Ils voulaient faire voter la censure contre M. Trevelyan et même contre le président de la chambre, parce que ce dernier trouvait suffisante la satisfaction accordée par le ministre d'Irlande. Il y eut une scène tumultueuse qui se termina par le rappel à l'ordre de M. Healy.

A la suite de toutes ces discussions, les autonomistes avaient fini par prendre en horreur M. Trevelyan en voyant qu'il leur tenait tête. Ils ne faisaient plus aucune différence entre lui et M. Forster, l'ancien objet de leur exécration. Ils voulurent à tout prix se débarrasser de lui. C'est ici que la tactique de M. Parnell porta ses fruits. Battu dans les débats parlementaires, le chef du parti autonomiste

prit sa revanche en dehors de la chambre. Il avait des accointances avec la fraction radicale du cabinet. Il profita d'une circonstance qu'il avait prévue et qu'il surveillait depuis plusieurs mois. M. Gladstone n'avait pas réussi à faire passer dans la session d'été son projet de réforme électorale. Au moment où le parlement se rouvrait en octobre pour se prononcer définitivement sur ce projet, le cabinet avait besoin de rallier toutes les voix douteuses. Celles des autonomistes irlandais étaient de ce nombre. Une négociation secrète eut lieu dans l'intervalle des deux sessions. Un pacte analogue à celui de Kilmainham fut conclu. Quand le parlement se rouvrit, M. Trevelyan siégeait encore comme ministre sur le banc de la Trésorerie, mais il n'était plus secrétaire d'Irlande. Il était remplacé par M. Campbell-Bannerman. On lui avait donné comme compensation le poste honorifique de chancelier du duché de Lancastre, avec un siège dans le cabinet.

Les autonomistes ne se crurent pas obligés de triompher avec discrétion ou avec modestie. Dans un meeting qui eut lieu le 21 octobre, M. O'Brien déclara que le remplacement de M. Trevelyan avait été imposé au gouvernement par les Irlandais. Il ajouta que de nouveaux sacrifices, et notamment celui de lord Spencer, le vice-roi d'Irlande, seraient bientôt exigés. Peu de jours après, le 8 novembre, avait lieu le vote décisif sur la réforme électorale. Les autonomistes irlandais acquittèrent la dette qu'ils avaient contractée envers le cabinet Gladstone au moment du renvoi de M. Trevelyan. Ils votèrent en masse pour le gouvernement, qui obtint une majorité de plus de 100 voix. Cet exemple montre ce que peut faire un groupe d'une soixantaine de voix entre les mains d'un tacticien habile comme M. Parnell. Il fait ressortir en même temps une des conséquences les plus curieuses de l'union législative entre l'Angleterre et l'Irlande. Cette union a enlevé aux Irlandais la possibilité de régler comme ils l'entendent leurs propres affaires, mais elle leur a donné le moyen d'exercer une influence parfois décisive sur les affaires de l'Angleterre. Si l'acte d'union n'avait pas été voté en 1799, si un parlement séparé siégeait encore à Dublin, M. Parnell ne tiendrait pas aujourd'hui la balance entre les deux grands partis anglais ; il ne disposerait pas du sort des cabinets ; il ne dicterait pas la loi au premier ministre de la reine Victoria ; il ne serait pas, selon l'expression de la *Pall Mall-Gazette*, un Warwick parlementaire.

ÉDOUARD HERVÉ.

REVUE DRAMATIQUE

A PROPOS DE *LA RONDE DU COMMISSAIRE.*

Comédie-Française : *les Pattes de mouche.* — Vaudeville : *l'Amour,* pièce en 4 actes, de MM. d'Ennery et Davyl. — Gymnase : *la Ronde du commissaire,* comédie en 4 actes, de MM. Henri Meilhac et Philippe Gille. — Divers.

Le choléra, ce nom redoutable, n'a rien tué à Paris que *le Maître de forges :* il l'a tué pourtant. Étrangers et provinciaux, tout le gibier de trois-centième représentation a pris son vol; trop effarouché, il n'est pas revenu. Il fallait le fléau de Dieu pour abattre le succès d'un si heureux ouvrage : en mission providentielle, le monstre a passé. Il laissait après lui les pharmaciens déçus et le Gymnase libre; c'était l'heure, semblait-il, de proposer aux Parisiens une pièce toute parisienne, qu'ils goûteraient volontiers entre eux; le banquet desservi, la table d'hôte déserte, c'était l'occasion d'un repas de gourmets, tous gens de connaissance, gens de peu d'appétit et de fine bouche, experts à juger de la pointe de la langue et à se communiquer leur jugement d'un clin d'œil : qui donc mieux que M. Meilhac, assisté de M. Gille, était en état de fournir ce régal? *La Ronde du commissaire* parut justement sur l'affiche.

Sans doute M. Meilhac, vers le commencement de la saison théâtrale, avait vu *les Pattes de mouche* à la Comédie-Française et *l'Amour* au Vaudeville. Avant cette épreuve, on donnait couramment aux *Pattes de mouche* la qualité de chef-d'œuvre, et sans définir quelle sorte de chef-d'œuvre c'était. Apparemment, comme tous les Basques sont nobles, tous les chefs-d'œuvre sont égaux; la Comédie-Française est leur maison; *Tartufe, les Pattes de mouche...;* on n'eut pas de cesse que ceci ne fût venu se ranger auprès de cela. Mais alors autre gamme : le public ne tira pas de cette reprise tout le plaisir qu'il attendait : est-ce la maison, par une volte-face naturelle, qu'il accusa

de cette déconvenue? Est-ce la largeur et la profondeur de cette scène, où le mouvement de l'action se ralentit? Est-ce la solennité de ce lieu, où les futilités s'alourdissent? Mais non, c'est l'ouvrage lui-même qu'on attaque; on s'étonne, on se fâche de le trouver si creux. Quels sont les sentimens de Prosper Block, lorsqu'il retrouve mariée la personne qu'il aimait naguère, lorsqu'il apprend que, s'il l'a perdue, c'est par une méprise? Quels sont alors les sentimens de cette personne? Quel est le caractère de Susanne, cette vierge d'esprit viril, qui pousse les projets d'une sœur de Bon-Secours avec la hardiesse d'un dragon? Comment se fait-il qu'un honnête homme soit redouté à ce point d'une femme, parce qu'il a reçu d'elle, avant son mariage, trois lignes innocentes de son écriture? Comment se fait-il qu'un mari jaloux soit jaloux de telle manière que, s'il connaissait jamais ces trois lignes, le bonheur et la vie de sa femme seraient en péril? Autant de questions que le public s'avise de poser, et qu'il s'indigne de poser en vain. — Alors tous les personnages ne sont que des *pupazzi*, chargés de se passer de main en main un bout de papier?.. Tout l'intérêt de la pièce est de savoir comment ce bout de papier ira de l'un à l'autre, sans s'arrêter, pendant trois actes, et comment, jusqu'au bout, il évitera de certains yeux; pris, repris, tombé à terre, caché, trouvé, tordu, allumé, jeté par la fenêtre, mis en cornet, griffonné à l'envers, s'il sera surpris et lu à l'endroit par l'un des fantoches qui le manient, ou s'il lui échappera encore : voilà toutes les péripéties?.. Le public et la critique ne se contentent pas de ce manège; même, la variété d'invention, la légèreté de main avec laquelle l'auteur le fait durer, leur donnent de l'impatience : ce n'est pas de l'art dramatique, mais l'artifice d'un jongleur; ce n'est pas une comédie, mais une partie de cache-tampon!

Pourtant, si *les Pattes de mouche* sont un chef-d'œuvre, c'est dans le sens où les artisans prennent ce mot : c'est une merveille d'exécution, accomplie par un compagnon en passe de devenir maître; argile ou métal, sapin ou bois des îles, peu importe la matière. Bien plus, le singulier mérite des *Pattes de mouche*, c'est que la matière n'en existe pas. C'est l'exemplaire unique, le type parfaitement pur d'un certain art contemporain, qui ne vaut que par le tour de main de l'ouvrier : c'est par là que cette pièce curieuse mérite d'être conservée dans le musée de la Comédie-Française. Les gens de bonne volonté s'ingénient à y découvrir une scène, au moins une, où palpite un peu l'homme; ils se travaillent pour admirer, au second acte, le dialogue de Prosper et de Susanne, qui commence presque en dispute et s'achève en duo amoureux; ils y suivent une évolution de sentimens. Ne voient-ils pas que c'est le mal prendre, et mal servir M. Sardou? A-t-il fait ce qu'ils disent, il aurait dû faire plus; a-t-il animé ses héros un moment, il aurait dû, depuis le premier mot jusqu'au dernier, les faire vivre. Mais non, pendant cette scène, s'il faut observer

les yeux des personnages, ce n'est pas pour y chercher leurs âmes, mais pour suivre leurs regards : où vont-ils ces regards? Vers deux bouts de papier, vers celui qu'il s'agit de détruire, vers celui que Susanne a mis à la place. Si Prosper devient amoureux, ou plutôt s'il parle et gesticule comme tel, c'est pour qu'il brûle celui-ci en croyant brûler celui-là, et pas pour autre chose. L'auteur n'a garde de nous distraire de son objet, de nous laisser oublier ces deux chiffons, et de nous attirer trop vers les réalités invisibles de l'âme. Imagine-t-on un escamoteur, pendant un tour d'adresse, racontant des amours et des haines, de façon à faire pâmer et trembler l'assistance? On se plaint qu'il n'y ait que de l'air dans les gobelets de M. Sardou, et l'on s'entête à y trouver une goutte de vin. Sans doute, je préfère un rouge-bord de Molière; mais quoi! n'est-ce pas un joli spectacle que des gobelets bien légers et bien nets, maniés par des doigts habiles? Venu après Scribe, M. Sardou a voulu, cette fois au moins, donner la formule en action, mais la formule presque abstraite d'un certain art : il y a réussi; combien d'ouvrages sont aussi creux, qui n'ont pas l'honnêteté d'être vides!

Assurément ce n'est pas le reproche d'être vide qu'on pouvait adresser à l'étonnant *Amour* de MM. d'Ennery et Davyl. Cet *Amour* était une grande carcasse, comme le Gayant promené dans les fêtes flamandes, où les auteurs avaient amassé la matière de vingt drames contemporains. Déjà, en 1872, à propos d'une reprise de *l'Aveugle*, un critique faisait remarquer cette sorte singulière d'abondance : « Rien d'inutile, rien de perdu. Ce sont là les procédés de l'industrie perfectionnée, appliqués dans les usines modèles, qui s'approprient et transforment, non-seulement les matières premières, mais aussi les débris, les déchets et les détritus (1). » Depuis la première représentation de *l'Aveugle*, depuis vingt-sept années, les magasins de M. d'Ennery s'étaient enrichis; on jurerait que dans *l'Amour*, il en a dépensé tout le stock. O le capharnaüm bondé d'effets sûrs, d'effets éprouvés dans le pathétique, voire dans le comique, dans le mélodrame et le vaudeville, et dans tous les ouvrages de genre douteux qui sont l'ordinaire du théâtre contemporain! Tous les sentimens de convention, toute la fausse humanité, toute la viande creuse mise à l'étal, dans l'espace de tant d'années, sur les planches, tout est ramassé là. Cependant le public grogne; pis encore, il sourit, en faisant la petite bouche. Maintes fois un de ces morceaux, accommodé de quelque sauce, a contenté son goût; mais d'avaler toute la bête, les yeux fermés, d'un seul bloc, il fait à présent difficulté. Il ne permet pas qu'on le comble et qu'on le gave si grossièrement : à flairer ce ragoût énorme, il s'aperçoit que la satiété lui vient. Tirez! tirez! Enlevez *l'Amour!*

(1) Auguste Vitu, *les Mille et une Nuits* *théâtre* (1er vol.). — Ollendorff, éditeur.

Ainsi, le squelette idéal d'un certain théâtre, dressé par M. Sardou, n'a pas, autant qu'on le pensait, affriolé l'assistance; et ce qui d'ordinaire garnit le squelette, présenté par M. d'Ennery, l'a dégoûtée. Ai-je besoin de dire que je ne compare ni le mérite des deux ouvrages ni même leur succès? Mais, d'un côté, je vois une perfection de forme, et, de l'autre, une plénitude de matière, qui, à des degrés différens, irritent le public. M'étonnerai-je après cela si quelqu'un, voyant dénoncées les conventions en vertu desquelles l'une et l'autre étaient agréées, se risque à changer cette forme et cette matière?

« Enfin nous sommes venus, nous autres qui ne savions pas faire une pièce!.. » Au cours d'une causerie familière, c'est de cette façon plaisante que certain auteur, après avoir décrit les habiletés de M. Scribe et de son école, en vint à s'annoncer lui-même. Il avouait, par ce tour, son dédain pour des combinaisons auxquelles des fantoches peuvent seuls se prêter; il déclarait sa préférence pour un art moins spécial au théâtre et plus voisin de la littérature, où l'observation des caractères, des sentimens, des mœurs, et, d'autre part, leur expression par le style, sont les principaux mérites du dramaturge.

Pour l'esprit d'observation, M. Meilhac, dans ce domaine parisien où il s'exerce, en est merveilleusement pourvu. Il connaît mieux que personne les petites idées, les menus sentimens, les légers travers de ce peuple ondoyant qui miroite, entre deux rives de hautes maisons, depuis le Gymnase jusqu'à la porte du Bois; il en sait les sources et les affluens; il sait même, aussi bien que des moralistes plus graves, où tout cela va se perdre. Il aperçoit les dessous de ce flot qui brille, et s'il ne rend, par de petites touches, que les paillettes de la surface, c'est de manière à prouver qu'il n'est pas dupe; il ne voit sous cette apparence ni un fleuve de lait pur ni un torrent de boue, mais un courant mêlé de bien et de mal dans des proportions telles que nulle part ailleurs on n'en retrouverait la nuance et le mouvement. Le style lui fait-il défaut? Point du tout. Jargon, si l'on veut! ce jargon est le nôtre : en voici justement le vocabulaire et le timbre. Aisément vous découvrirez sur ce théâtre des écrivains plus nobles et plus forts; mais un auteur dramatique plus expert à faire parler ses personnages selon leur époque, leur condition et leurs mœurs, c'est ce qu'il est malaisé de rencontrer. Aussi bien M. Meilhac ne se soucie guère du reste. J'imagine qu'il ne professe canoniquement le mépris d'aucune école; il ne se résout pas par avance à ne pas construire une pièce; il la laisse s'élever toute seule. Il anime ses héros, et puis il les écoute; il les suit où leur naturelle fantaisie les mène: il s'arrête en leur compagnie n'importe où, tant qu'ils s'amusent d'y vivre, et puis il repart avec eux; il les laisse agir et causer comme ils veulent, à l'heure qu'il leur plaît. Au moins est-ce son penchant. Observateur, on le sait assez, et docteur en langue parisienne, M. Meilhac, à sa

manière, est aussi poète : son œuvre entière, s'il en était le seul maître et s'il l'avait faite comme il la rêve, je crois bien l'entrevoir : c'est le théâtre de Gavarni, gouverné par Fantasio.

Entrez en danse, personnages de *la Ronde!* Vous n'êtes que des silhouettes, mais combien caractéristiques et vivantes ! Vous ne jouez qu'une parade, et bien légère, mais combien humaine ! D'abord Balaban, le commissaire : aimable homme, folâtre et philosophe, léger de mœurs naguère, et puis léger de bourse, léger de caractère toujours. Ruiné par la vie élégante, il a couru le monde quelque temps à la poursuite de la fortune. Revenu au gîte, il a demandé une place au gouvernement, n'importe laquelle, pourvu qu'elle fût voisine du boulevard; un commissariat de police était vacant : il s'y blottit. S'il réussit dans cet emploi, il y restera; s'il voit au bout de huit jours qu'il n'y peut rendre aucun service, il en demandera un meillleur. Il remplit ses fonctions avec l'innocence d'un amateur, il s'en amuse avec la gaîté d'un novice. Il feuillette sans fausse honte le manuel du métier; un mari vient-il le requérir pour surprendre sa femme en flagrant délit, il se réjouit de cette aubaine comme d'une bonne fortune; il en profite pour faire une politesse à l'ami qu'il rencontre; peut-être a-t-il un dîner ou quelque ancien souper à lui rendre : « Qu'est-ce que tu fais après le spectacle ? — Moi ? rien. — Veux-tu venir avec moi ? J'ai une constatation d'adultère... — Mais est-ce que tu peux ?.. — Je demanderai la permission au mari. » Et il la demande, en effet : « Cela ne vous fait rien que j'emmène un ami ? »

L'ami, Roncerolles, tête à l'évent, mais bon cœur; gentil camarade au club, et bientôt peut-être excellent partenaire dans le ménage; amoureux pour le bon motif, amoureux de cerveau étroit et de sang pauvre, mais amoureux jusqu'au bout des nerfs et vibrant de jalousie au moindre souffle. — Son rival, le beau Narsi, Illyrien de naissance et grec partout; il vit du baccara, c'est-à-dire du hasard corrigé par l'adresse; mais c'est au jeu de l'amour qu'il espère profiter davantage : il veut gagner une orpheline, miss Nelly Barklay, en partie liée. En effet, il prétend d'abord compromettre ses deux tantes, Mrs Barklay, la belle veuve, et la petite Mme Pérelle, trop délaissée par son mari : alors il aura prise sur elles et obtiendra la main de leur nièce. — Mrs Barklay, l'Américaine acclimatée chez nous, d'allures cavalières et familières, mais de sens droit et de volonté saine; sa sœur, Mme Pérelle, romanesque dans le *flirt*, imprudente comme une alouette; miss Nelly, l'héritière, gamine émancipée par sa dot, qui secoue ses boucles folles, saute à pieds joints et frappe dans ses mains en s'écriant : « Je donnerais un million pour avoir ceci, pour aller là ! je donnerais tous mes millions pour avoir un mari comme le comte !.. » — Pérelle, le viveur impénitent, qui néglige Mme Pérelle en ne voyant pas qu'elle est charmante, pour se dandiner à la suite de toutes les drôlesses de Paris... A l'heure

même où sa femme est presque prise dans le traquenard d'un roué, à deux pas d'elle justement, il requiert de bonne foi le commissaire qui passe, pour lui faire enregistrer l'infidélité de sa maîtresse; et quand le commissaire, après un interrogatoire bouffon, lui dit qu'il n'a pas à s'occuper de ces choses-là : « Je croyais que vous le pouviez, dit-il, par extension. » — Qui désignerai-je encore? Tabernier, le mari trompé, qui depuis longtemps a pris son parti de ce malheur et se réjouit de le faire enfin constater. Il a tout son sang-froid et prie le commissaire de respecter l'orthographe de son nom : Tabernier, et non Tavernier. Il plaisante et fredonne : « Nous allons chez moi, à une heure; nous montons, nous entrons sans bruit, et alors... Taratata balaba-boum! »

Voilà une *Ronde* qui n'est pas une ronde des morts; on ne peut soupçonner les danseurs de n'exister plus ni de n'exister point; tous, jusqu'aux plus petits, que je n'ai pas le loisir de signaler, ils sont de ce temps et de cette ville, et, s'ils ont un tort, c'est qu'ils n'en sont que trop. Balaban, Roncerolles et Tabernier ne seront pas chez eux comme le Maître de forges, — ni comme le Misanthrope, — à Bucharest et à Mont-de-Marsan aussi bien qu'à Paris; je doute qu'on les reconnaisse partout et que partout on les accueille. Mais ici, du moins, quel plaisir de voir se trémousser ces bonshommes! Ombres chinoises, d'accord! ou plutôt ombres parisiennes, mais portées par des humains, et non par des pantins; ombres frétillantes, que fait grimacer le frémissement des nerfs et non une manœuvre de ficelles; ombres minuscules, j'en conviens, ombres d'atomes, soit! mais la poussière dont voici la dansante image est de la poussière d'humanité.

Le style, qu'en puis-je dire que je n'aie dit et redit à propos d'autres pièces de M. Meilhac? Il est justement celui qui sied aux personnages, ni trop haut ni trop bas d'un ton. Léger, coloré comme l'oiseau-mouche, il sautille comme le pierrot de nos toits. La scène de Roncerolles et de Mrs Barklay, au second acte, est écrite de la même plume que *la Petite Marquise :* c'est *le Dépit amoureux*, réduit et traduit en jargon de nos jours. Roncerolles est sincèrement amoureux et jaloux; mais son amour et sa jalousie s'expriment comme peuvent s'exprimer l'amour et la jalousie de Roncerolles, Parisien de Paris, et membre de plusieurs cercles. Tout ce qui l'entoure ici parle de naissance le même dialecte, propice aux trouvailles de parole, reparties et joyeux traits! Ce ne sont pas ici des bons mots fabriqués d'avance et laborieusement plaqués, mais les lazzi d'une malice qui s'égaie elle-même et s'émoustille en marchant. Point de faux brillans attachés de force sur l'habit des comparses ni des héros; mais une poudre d'émail voltige sur tous et donne à tous de l'éclat sans altérer les couleurs. Chacun est naïf et tous ont de l'esprit. Par instans, sous la libre boutade d'un personnage, appa-

raît l'ironie de l'auteur; sans prétention ni pédanterie elle est subtile, et, si fine qu'en soit la saveur, elle est amère autant qu'il faut. Ronserolles excuse la jalousie, écoutez par quel tour : « Comme s'il n'était pas tout naturel, quand on aime une femme, de supposer qu'elle en aime un autre! »

Mais ces personnages grouillans et babillards, où vont-ils et par quels chemins? Comment mènent-ils leur ronde, où feront-ils halte et pour quelle action vont-ils se concerter ? Au premier acte, ils sont dans le vestibule d'un cercle; au troisième, devant le contrôle d'un théâtre. Soit! cela vaut l'antichambre et la place publique où les héros d'autrefois se rencontraient. Les nôtres ici composent des tableaux où se retrouvent les mille bruits et la gesticulation de la vie dans certains coins de la grande ville. M. Zola, qui, au milieu de la préface de *l'Assommoir* (1), s'extasie sur la reproduction d'un cabaret, serait émerveillé par la reproduction de ce contrôle, bien autrement minutieuse et plus animée. M. Becq de Fouquières, qui vient de publier un essai philosophique sur la mise en scène (2), jugera peut-être cette exhibition indiscrète. Pour en excuser le détail, faut-il rappeler *la Galerie du palais*, avec son libraire, sa lingère et son mercier? Faut-il citer Corneille qui, dans l'examen de la pièce, avoue qu'il a pris ce titre, « parce que la promesse de ce spectacle extraordinaire et agréable pour sa naïveté, devait exciter vraisemblablement la curiosité des auditeurs? » Même il ajoute ingénûment : « Et ç'a été pour leur plaire plus d'une fois que j'ai fait paraître ce même spectacle à la fin du quatrième acte, où il est entièrement inutile. » Après cela, je pense que la dignité du Gymnase est sauve, et qu'on ne lui reprochera pas trop durement ce décor de revue.

Nous voici donc devant le contrôle d'un théâtre, ou plutôt du théâtre, car c'est justement celui du Gymnase, après nous être trouvés dans le vestibule d'un cercle. Que font nos bonshommes? Ils entrent et sortent, ils passent et repassent, ils imitent le va-et-vient de la réalité. Ils échangent des propos plaisans, qui font connaître leurs conditions et leurs mœurs; mais quant à nouer, et surtout à serrer une intrigue, ils n'y pensent guère plus que nous ne pensons à former un complot, quand nous marchons par les rues, avec les promeneurs qui nous croisent. Pourtant, au premier acte, dans ces causeries à bâtons rompus, nous avons saisi par fragmens la donnée d'une pièce; au troisième, dans les mille facettes du dialogue, nous voyons se refléter de ci, de là, quelques souvenirs de cette donnée. Tout un ouvrage conduit de la sorte, où la suite idéale d'un fil ténu, souvent relâché ou même rompu, serait le seul lien entre les personnages les plus vivans

(1) W. Busnach, *Trois Pièces;* Charpentier, éditeur.
(2) *L'Art de la mise en scène*, essai d'esthétique théâtrale; Charpentier, éditeur.

et les mieux parlans qui se pussent rêver, tout cet ouvrage aurait-il chance de plaire? J'en doute. Après que M. Scribe nous a gâtés, l'intrigue du *Misanthrope* nous paraît d'une faible trame; que dire de celle des *Fâcheux?* Et parfilée encore..! Habitués à la toile à voile, nous ne voulons pas de dentelle en charpie.

Cependant, cet ouvrage qui pourrait plaire à quelques douzaines de curieux, cette série de cadres où s'ordonnerait en tableaux une multitude de croquis, cet exemplaire d'un art nouveau, M. Meilhac ne l'a pas risqué. Entre le premier et le troisième acte, il a mis le second, où, partant de la donnée tellement quellement exposée, il a filé un commencement de comédie. Il l'a filé le plus joliment du monde, en deux grandes scènes très simples, continuées selon la tradition, — mais selon la bonne, — l'une entre Roncerolles et Mrs Barklay, l'autre où coquettent Narsi et Mme Pérelle. Le public n'avait goûté que du bout des dents les hors-d'œuvre du premier acte : il avait craint qu'on ne voulût tromper sa faim; pourtant, c'étaient des friandises de bonne mine, et présentées à leur place : il les avait laissées passer sans murmure. Cette entrée de comédie, venant après, lui fit plaisir; elle le rassura et le rendit plus difficile pour la suite : l'appétit croît en mangeant. Vint ensuite le troisième acte : il est délicieux par lui-même, tout plein d'entremets exquis; ce n'était pas le plat de résistance que le public attendait. Il l'attendit, ce plat, jusqu'à la fin du service, regardant défiler la plus fine dînette sans vouloir y toucher qu'à peine, sans la savourer du moins : il se réservait pour autre chose; à la fin, peut-être, il fut fâché de sa réserve, mais contre qui fâché, sinon contre l'auteur, qui la lui avait inspirée? Etait-ce bien la peine d'exciter son désir au second acte? Avait-on juré de lui ménager une déconvenue ?

Quatrième service, nouvelle surprise, — contraire à la première, mais qui envenime la mauvaise humeur des convives. Ils ne comptaient plus que sur un dessert : voici, tout à coup précipité, ce reste du repas qu'ils réclamaient tout à l'heure. L'un sur l'autre, des plats hétérogènes, quelques-uns d'une fantaisie étrange, d'autres sérieux et même lourds, achèvent d'étonner, par le pêle-mêle et par la hâte, des gens qui ne les attendent plus ou ne les attendaient pas. L'auteur, dans le milieu de la pièce, par dédain du convenu, par caprice d'artiste qui s'oublie où il s'amuse, avait laissé flotter son intrigue; soudain il la ressaisit, se souvenant qu'il fait un ouvrage de théâtre et qu'il n'a plus qu'un acte à remplir. Alors, dans cet acte, il jette négligemment tous les élémens d'une pièce, à quelque genre qu'ils appartiennent, opérette, vaudeville ou mélodrame : le brigand calabrais, qui sert de domestique à Narsi, vient du répertoire d'Offenbach; les portes, par où l'on ira de chez Narsi chez Mme Tabernier et chez Mlle Lucette, ont été percées

par M. Hennequin; la lettre que Narsi met sous le nez de Mme Pérelle comme une traite tirée sur son honneur est un accessoire prêté par l'Ambigu. En vain, parmi ces ingrédiens divers, circule encore l'esprit le plus vif, et tantôt le plus fin, tantôt le plus bouffon; en vain, dans ces circonstances difficiles, les personnages continuent à vivre tant bien que mal et à parler plaisamment. Après ces complications, le dénoûment, fort joli par sa simplicité classique, paraît laisser le drame se dissoudre plutôt qu'il ne paraît le dénouer. Ce quatrième acte, confus, et qui paraît postiche, quoique l'action de l'ouvrage s'y resserre presque toute, ce malheureux quatrième acte, loin de satisfaire le public, l'exaspère; il gêne les délicats. Il compromet le succès, déjà trop indécis: avons-nous, par notre étude, assez expliqué cette indécision?

Toute la matière de cette pièce est excellente et neuve : personnages et dialogue sont dignes de l'auteur. Mais la forme, j'entends la forme scénique, est incohérente : neuve pour le premier et le troisième quart, renouvelée des classiques pour le second, elle est pour le dernier selon la méchante dramaturgie de ces modernes qui sacrifient presque tout à l'action. La différence de genre du premier et du troisième acte au second, et la différence des trois ensemble au dernier sont des disparates mortelles. La mauvaise ordonnance qui fait venir, dans une pièce d'abord épisodique, après un morceau de comédie soutenue, un regain d'épisodes, si acceptables que soient ces deux manières, est déjà faite pour déconcerter le goût; survenant à la fin, une troisième manière, inférieure aux deux autres, ne peut qu'abîmer l'ensemble. Le piquant est que, sans doute, M. Meilhac avait commencé par imaginer cette fin, c'est-à-dire l'action, qui est le pire de l'ouvrage: pour mener cette action, il aura conçu des personnages si vivans qu'au lieu de s'y prêter, ils se sont divertis à babiller, sur des modes divers, pendant les trois quarts du temps convenu; il les aura laissés faire, par dégoût de la besogne d'abord entrevue, et, sur le tard seulement, il aura repris et bâclé cette besogne. Ces contradictions, il faut le dire, sont d'un artiste, et, dans le désarroi de l'art dramatique, il n'est que trop facile de les expliquer. Malgré toutes les qualités que nous avons reconnues, malgré le talent de MM. Saint-Germain et Noblet, qui représentent Balaban et Roncerolles, malgré la verve de Mlle Magnier, qui figure Mme Barklay, malgré le zèle du reste de la troupe, *la Ronde du commissaire* n'aura peut-être pas une longue fortune; mais si la comédie que nous espérons, la comédie nouvelle et de matière et de forme, doit paraître quelque part, c'est de M. Meilhac que nous l'attendons.

A l'heure qu'il est, sur tous les théâtres, la liquidation de la vieille fabrique se fait à de médiocres prix. Je m'étonne que la Comédie-Française, au lieu de faire débuter M. Duflos dans le don Carlos d'*Hernani*,

quelque succès qu'il y dût obtenir, ne l'ait pas produit, comme Mlle Montaland, dans *Bataille de Dames :* j'en félicite pourtant M. Perrin. Au Gymnase, pour spectacle nouveau, c'est *la Camaraderie* qu'on prépare : grand bien fasse à M. Koning! Je ne serais pas surpris qu'à l'Odéon, après cette honorable reprise des *Ménechmes*, on ne ressuscitât *la Calomnie*, mais j'en serais fâché pour l'Odéon. Avant et après *l'Amour*, au Vaudeville, deux ouvrages de Dumanoir estimés avec quelque raison, *les Invalides du mariage* et *les Femmes terribles*, n'ont pas forcé l'indifférence du public : il faut appeler *le Plus Heureux des trois* à la rescousse. Au Palais-Royal, après l'échec du *Cupidon*, de M. Bisson, un autre imbroglio, *les Petites Godin*, de M. Ordonneau, se tord laborieusement pour faire rire et n'y réussit qu'à peine. Je sais bien qu'aux Nouveautés, *le Château de Tire-Larigot*, la féerie burlesque de MM. Blum et Toché, attire les personnes du bel air; qu'aux Menus-Plaisirs, *Ma Femme manque de chic*, l'aimable vaudeville de MM. Busnach et Debrit, amuse beaucoup d'honnêtes gens; et qu'à la Renaissance, après *l'Amazone*, — une comédie de MM. Pierre Decourcelle et Ferdinand Bloch, qui n'était pas dépourvue de mérite, — après *l'Inflexible*, — une tragédie en prose de MM. Parodi et Vilbort, qui visait plus haut qu'elle n'atteignait, — c'est *le Voyage au Caucase*, de MM. Blavet et Carré, une farce pleine de bonne humeur, honnête et sans prétention, qui ramène la fortune. Je sais que ni *le Voyage au Caucase*, ni *Ma Femme manque de chic*, ni *le Château de Tire-Larigot* ne sont des nouveautés si neuves qu'il faille les saluer comme les rayons d'une aurore. Je sais même qu'une vieillerie, *Fualdès*, galvanisée par Mme Marie Laurent et M. Taillade, fait courir les curieux à l'Ambigu, et qu'à cette vieillerie lugubre une vieillerie joviale, *la Fille du diable*, va succéder, peut-être avec succès. Je sais que, près de la Bastille, un drame de M. George Richard, *Boislaurier*, soutenu par M. Paul Esquier, a réussi, et que ce drame n'était pas un miracle d'originalité... Mais je sais aussi que, chez Guignol, plusieurs pièces construites selon d'antiques formules sont encore applaudies : est-ce une raison pour ne rien souhaiter qui s'élève au-dessus?

LOUIS GANDERAX.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Aussi nombreux cette année que les précédentes, les livres d'étrennes échappent décidément, par la variété de leur contenu d'ailleurs, autant que par leur nombre, à toute espèce de classification. Sans essayer de les distribuer en catégories bien distinctes, selon le sujet qu'ils traitent, ou le public auquel ils s'adressent, ou la dimension de leur format, ou la couleur de leur reliure, contentons-nous donc de courir de maison en maison et, un peu pêle-mêle, de donner au lecteur une idée des quelque quarante ou cinquante volumes que nous avons là sous les yeux.

Sous le titre de *Modes et Usages au temps de Marie-Antoinette*, M. de Reiset nous offre, chez Firmin-Didot, deux volumes dont la place est d'avance marquée dans la bibliothèque de tous les curieux. Le texte lui-même, il faut l'avouer, — et si tant est que l'on puisse appeler le *Livre-Journal de Mme Éloffe* un texte, — n'en paraîtra pas d'un très vif intérêt. On abuse aujourd'hui de ce que les livres d'une couturière ou les mémoires d'un carrossier sont censés contenir de révélations historiques. Lorsque nous saurons ce que coûtait, en 1789, l'aune de « frivolité blanche, » ou celle de « comète violette, » en serons-nous beaucoup plus avancés? Et croit-on véritablement qu'il importe à l'histoire d'apprendre, comme ici, que Marie-Antoinette ne dédaignait pas quelquefois de faire raccommoder ses jupons? Mais l'intérêt qui manque au texte, l'éditeur de Mme Éloffe a su le mettre dans l'illustration de ces deux volumes d'abord, et surtout dans le précieux commentaire dont il a enrichi cette longue énumération de factures. Dans ces gravures, en effet, fidèlement imitées des gravures elles-mêmes et des journaux du temps, c'est toute une époque disparue qui revit; et dans ce commentaire, c'est un monde évanoui qui se ranime, sous quelques-uns de

ses traits les plus particuliers. Les renseignemens de toute sorte abondent, lentement, patiemment recueillis, avec une piété que nous louerions encore plus, s'il ne s'y mêlait trop de superstition, mais enfin dont l'historien ne saurait jamais être absolument dépourvu. Et c'est dans ce commentaire que l'histoire trouvera son profit, comme la curiosité son plaisir dans le caractère de l'illustration.

Publié par les mêmes éditeurs, le nouvel ouvrage de M. Eugène Müntz, sur *la Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII*, n'est ni moins heureusement ni moins abondamment illustré. C'est cependant et surtout le texte que l'on en appréciera. L'auteur y détermine d'abord, dans son *Introduction*, ce que l'on pourrait appeler le domaine de la renaissance, tel que l'ont constitué des travaux bien récens encore, puisqu'il y a moins de cinquante ans, dans la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, le mot même de renaissance ne figurait pas encore dans son sens historique. Viennent ensuite trois livres qui traitent, le premier, de *l'Esprit de la renaissance*, le second, de *la Renaissance dans les différentes capitales de l'Italie*, et le troisième enfin de *la Renaissance en France au XVe siècle*. D'autres que nous jugeront si ce dernier livre est, au fond et en réalité, ce qu'il nous paraît être, le plus nouveau des trois; mais nous pouvons bien dire qu'à la plupart des lecteurs, il produira sans doute le même effet de nouveauté qu'à nous. Les deux autres ajoutent beaucoup à cette grande histoire de la renaissance dont M. Müntz, dans ses *Précurseurs* et dans son *Raphaël*, nous avait déjà donné deux importans chapitres et que nous espérons bien qu'il achèvera quelque jour.

Passons plus rapidement sur le *Dictionnaire historique et pittoresque du théâtre et des arts qui s'y rattachent*. Comme tout Dictionnaire, en effet, le Dictionnaire de M. Arthur Pougin est de ces livres qui ne se connaissent qu'à l'usage. Il a ce mérite au moins d'être le premier Dictionnaire en son genre, et d'ouvrir ainsi les voies à ceux même qui corrigeront ce qu'il peut contenir d'erreurs comme à ceux qui répareront ce que le temps y fera voir de lacunes. La gloire d'être le premier se joignant, dans la circonstance, à l'avantage d'être le seul, nous ne doutons pas que ce Dictionnaire ne soit favorablement accueilli de quiconque s'intéresse à l'art si français du théâtre. De nombreuses gravures et de jolies chromolithographies accompagnent le texte.

Nous ne saurions quitter la librairie Firmin-Didot sans nommer au moins les trois volumes dont s'accroît, cette année, le *Walter Scott illustré* que nous avons signalé déjà plus d'une fois : *le Monastère*, *la Prison d'Edimbourg* et *la Jolie Fille de Perth*. Un quatrième volume, dans le même format, du même caractère, et non moins habilement illustré, *le Dernier des Mohicans*, inaugure, en outre, la publication d'un *Fenimore Cooper*. C'est seulement une question de savoir, après un demi-siècle écoulé, si le romancier américain est encore capable de

soutenir la comparaison et le voisinage du grand romancier anglais, auquel jadis on l'a si souvent égalé.

Le volume de M. Thirion sur *les Adam et Clodion*, c'est-à-dire sur cette famille ou cette tribu de sculpteurs dont Clodion, — de son vrai nom Claude Michel, — s'il n'a pas lui seul résumé tous les talens, demeure du moins le plus illustre, est un magnifique ouvrage, bien fait, copieusement « documenté, » selon le goût du jour, avec actes de naissances, lettres inédites, catalogue des œuvres, et jusqu'au prix que les moindres d'entre elles ont atteint dans les ventes publiques. L'impression et l'illustration sont dignes de cette collection des *Grands Maîtres de l'art*, que publie l'éditeur Quantin, et dans laquelle ont déjà paru le *Hans Holbein* de M. Paul Mantz, le *Van Dyck* de M. Guiffrey, l'*Albert Dürer* de M. Charles Ephrussi. Mais, quand nous passerions à M. Thirion la déclaration de principes dont il a cru devoir orner son *Introduction*, nous craindrions encore qu'il ne nous surfasse un peu son sculpteur. Clodion ne fut qu'un agréable modeleur de terres cuites, à ce qu'il semble, et rien, ou pas grand' chose de plus. Et quant à la grâce même que l'on s'accorde à louer dans ses *Satyres* et dans ses *Bacchantes*, il y aurait à dire, autant du moins qu'on en doive juger par les reproductions que l'on trouve dans ce livre. Dans la plupart de ces groupes, en effet, Clodion excelle à imaginer des arrangemens de jambes d'un effet malheureux et souvent disgracieux.

Aimez-vous beaucoup ce titre emphatique et précieux à la fois : *Son Altesse la Femme?* C'est celui du volume que nous offre M. Octave Uzanne, l'auteur du texte de *l'Ombrelle* et de *l'Éventail*. On a surtout apprécié dans les deux volumes dont nous rappelons les titres l'invention gracieuse, le caractère aimable et souriant, l'exécution délicate enfin de l'illustration. En dépit de M. Uzanne, et quoiqu'il nous provoque dans sa préface à dire notre pensée de son « *olla podrida*, si longtemps mitonnée, tour à tour sous le feu clair des ardeurs du lettré, ainsi que sous les flammes languissantes des désillusions, des désespérances et des lassitudes, » c'est encore à l'illustration de *Son Altesse la Femme* que s'adresseront cette fois nos éloges. De celles de ces gravures qui sont tirées en noir nous ne dirons rien, sinon qu'elles sont d'une singulière élégance et d'une grande netteté; mais celles qui sont tirées en couleurs, par un retour heureux à quelques-uns des procédés du XVIIIe siècle développés et perfectionnés, méritent que l'on s'y arrête. Sans doute, on soupçonne bien, à ne considérer que les moins heureuses d'entre elles, que le procédé n'a pas toujours rendu tout ce que l'on en pouvait attendre. La plupart ne témoignent pas moins qu'il donnera bientôt de remarquables effets, et déjà sept ou huit de ces pages hors texte, sur une douzaine qu'il y en a, sont une fête pour des yeux qui, comme les nôtres, ont toujours souffert de la grossièreté de la chromolithographie.

Louons encore l'illustration en couleurs des *Voyages de Gulliver*, traduits ou retraduits par M. Gausseron, et publiés également par la librairie Quantin. Mais pourquoi ne lisons-nous pas, au frontispice du livre, comme ordinairement, le nom du dessinateur, M. V. A. Poirson? Ils sont bien spirituels pourtant tous ces dessins; d'une fantaisie moins amère que celle du doyen de Saint-Patrick, cela va sans dire, puisque Alceste lui-même, à côté de ce misanthrope, ne serait qu'un simple Philinte, mais d'une fantaisie bien appropriée au caractère amusant que la satire a dû prendre, bon gré mal gré, depuis que l'on s'est avisé de la faire servir à la joie des enfans; et la couleur se joue le plus heureusement du monde parmi ces lestes et légères improvisations. Si nous avions un choix à faire et des rangs à donner, cette édition nouvelle des *Voyages de Gulliver* n'occuperait pas la dernière place, et ne nous tenterait certainement pas le moins.

Quant à *Madame Bovary*, qu'on nous présente avec douze compositions de M. Albert Fourié, — lesquelles n'ont qu'un tort, qui est, en l'habillant des modes d'il y vingt-cinq ans, de *faire dater* un roman encore jeune aujourd'hui comme à son premier jour, — le volume inaugure une *Bibliothèque des chefs-d'œuvre du roman contemporain*, où nous aurons sans doute plus d'une occasion de revenir. Contentons-nous donc de le nommer au passage, et demandons seulement, puisque nous parlons de la collection, s'il ne serait peut-être pas temps encore d'y apporter quelques légères, mais utiles modifications, comme d'en rayer *le Lorgnon*, par exemple; ou *la Guerre du Nizam;* ou encore, sous le nom de Balzac, d'y remplacer *le Cousin Pons*, trop vanté selon nous, par *César Birotteau ?*

Nous avons signalé, l'an dernier, une nouvelle édition de *Rabelais*, illustrée par Gustave Doré, dont la librairie Garnier faisait paraître le premier volume. Nous dirons du second, qui se publie cette année, ce que nous avons dit du premier : c'est que le fécond et merveilleux illustrateur, — non point peintre ni dessinateur, — qui eut nom Gustave Doré, s'il fut aussi bien inspiré quelquefois, ne le fut jamais mieux que lorsqu'il interprétait *Rabelais*. Cette excessive liberté dans la plaisanterie, qui caractérise l'auteur de *Pantagruel*, cette audace dans la caricature, et, par-dessous tout cela, cette colossale gaîté qui ne permet pas, entre lui et le triste Swift, l'ombre seulement d'une comparaison, rien ne convenait mieux sans doute au crayon de Gustave Doré, puisque dans aucune autre de ses « interprétations pittoresques, » il n'a retrouvé la bonne humeur, la verve, et l'esprit même qui animent constamment celle-ci.

C'est dans de tout autres régions que nous fait passer le splendide ouvrage que la librairie Plon vient de consacrer à saint François d'Assise; le saint qui peut-être, selon la parole de Bossuet, a le mieux connu « ce qui peut arriver de plus doux à une âme vraiment percée des

traits de l'amour divin; » mais sans cesser d'être homme, ou plutôt en faisant déborder sur toutes les créatures l'excès de charité qui semblait se renouveler dans son cœur à mesure qu'il le dépensait. Ce livre, publié par les soins des pères de Châtel et de Porrentruy, se divise en deux parties : la *Vie de saint François*, et *Saint François après sa mort*. De nombreux artistes, au premier rang desquels figurent M. Léopold Flameng, M. François Gaillard, M. T. de Mare, — car nous ne pouvons ici les nommer tous, — ont concouru à faire de ce livre un des vraiment beaux livres que l'on puisse voir. A la vérité, si nous ne consultions que notre goût, nous y reprendrions peut-être la diversité des procédés employés pour l'illustrer, mais il est bien probable que cette diversité même, pour la plupart des amateurs, ne fera qu'ajouter à son prix. Quant au texte, les noms des auteurs, qui tous appartiennent à l'ordre de Saint-François, peuvent sans doute suffire à en garantir l'intérêt, la valeur, l'autorité surtout. Il n'y a qu'un dernier chapitre, et non pas le moins intéressant, sur *Saint François dans l'art*, dont le rédacteur a voulu garder l'anonyme. Les opinions qu'il y exprime vaudraient la peine d'être discutées; et c'est avec M. Eugène Müntz que je voudrais le voir aux prises, sur cette grande question des rapports de l'art avec la religion dans l'histoire de la renaissance italienne.

Pour ne pas chercher les transitions à tout prix, est-on tenu de les fuir quand elles se présentent? Puisque donc il se peut que Jeanne d'Arc ait fait partie du tiers-ordre des franciscains, et puisque les auteurs de *Saint François d'Assise* n'ont garde, en attendant, de ne pas la revendiquer, nous ne saurions mieux placer les quelques mots que nous avons à dire de la *Jeanne d'Arc* de M. Marius Sepet. Paru pour la première fois en 1869 à la librairie Mame, le livre de M. Marius Sepet a été refondu dans toutes celles de ses parties que la critique historique, depuis une quinzaine d'années, avait modifiées ou renouvelées. Ainsi tiré des meilleures sources, dégagé de tout l'appareil critique dont il faut commencer par se débarrasser si l'on veut être lu, vivifié par une ardeur de conviction religieuse qui pourrait bien n'être pas inutile à l'intelligence même de la mission de Jeanne d'Arc, le livre de M. Marius Sepet, s'il n'est pas la meilleur, est l'un des meilleurs au moins qu'il y ait sur la Pucelle, et pour toutes ces raisons nous ne saurions trop le recommander. L'illustration, faite exprès pour le livre, défectueuse parfois dans l'exécution, mais partout heureusement et noblement conçue, uniforme d'ailleurs, et ainsi ne détournant pas l'œil à chaque instant du *sujet* vers le *procédé*, ne mérite pas, en général, moins ni de moindres éloges.

La librairie Hachette, elle toute seule, aurait de quoi nous retenir aussi longtemps que plusieurs autres ensemble. Dans le troisième volume de leur *Histoire de l'art dans l'antiquité*, MM. Perrot et Chipiez,

après l'Égypte et l'Assyrie, traitent aujourd'hui de l'art phénicien. Nous n'avons pas à rappeler l'importance du rôle que les Phéniciens, — aïeux naturels de l'Israélite moderne et prédécesseurs historiques de l'Anglais contemporain, — ont tenu dans l'histoire générale de la civilisation antique. Au point de vue plus particulier de l'histoire de l'art, si l'art grec a, comme on le croit, ses premières origines en Asie, les Phéniciens doivent en être les premiers importateurs sur le sol où plus tard il a enfanté ses chefs-d'œuvre. Et rien n'était plus naturel, à ce titre, ou même plus nécessaire, écrivant une *Histoire de l'art dans l'antiquité*, que de leur y faire la part égale à celle des Assyriens et des Égyptiens. Mais, après avoir ainsi traité l'art phénicien selon son importance, les savans auteurs n'ont-ils pas accordé peut-être à la description des débris de l'art cypriote une place un peu bien large? Ne feraient-ils pas bien de se tenir en garde contre une certaine tendance qu'ils ont à laisser s'insinuer trop d'archéologie proprement dite dans leur histoire de l'art? Quand arriveront-ils enfin à l'art grec lui-même? et combien, pour en traiter, leur faudra-t-il de volumes, s'ils continuent à s'espacer ainsi sur ce qui n'est, en somme, que l'introduction de leur vrai sujet? Telles sont les quelques objections que nous ne saurions nous empêcher de leur soumettre, et qu'à peine avons-nous besoin de dire que nous ne formulerions seulement pas si, l'ouvrage étant déjà voisin de la perfection de son genre, nous ne souhaitions qu'il achevât de l'atteindre et de la réaliser pleinement.

Le septième volume de l'*Histoire des Romains*, de M. Victor Duruy, termine cette année le beau livre dont nous avons déjà dit bien des fois que ni l'Angleterre, ni même l'érudite Allemagne ne pouvaient nous offrir le pareil, et encore moins l'égal. Une coquetterie de la fortune a ainsi voulu que le couronnement de son œuvre coïncidât pour l'historien avec son élection récente à l'Académie française. Et quoique peut-être ce n'en soit pas précisément ici le temps, on nous permettra de saisir l'occasion au passage, et de confondre les félicitations qui vont à l'académicien avec les éloges qui s'adressent naturellement à l'historien. Nos lecteurs connaissent déjà la belle et large *Conclusion* de cette grande histoire. Mais aucun des chapitres de ce dernier volume, qui conduit l'histoire du monde autant que celle de Rome, de l'avènement de Constantin à la mort de Théodose, n'est au-dessous de cette *Conclusion* même, comme si, bien loin de se lasser à mesure qu'il avançait dans sa tâche, le vigoureux talent de l'historien eût pris dans sa course des forces et un éclat nouveaux. On n'aura pas de longtemps la témérité de toucher à ce grand sujet, et l'*Histoire des Romains* durera.

Nous serons plus bref sur *l'Histoire de France racontée par les chroniqueurs*, en ayant assez dit sur les précédens volumes où Mme de Witt, comme dans celui-ci, s'est proposé de faire en quelque façon commen-

ter par les contemporains la belle *Histoire de France* de son illustre père. Le présent volume se rapporte aux règnes de Charles V, Charles VI et Charles VII. Avons-nous besoin de rappeler quels événemens tragiques les ont remplis? Disons du moins que ce troisième volume, en tout semblable aux précédens, heureux par le choix des extraits, ne l'est pas pas moins par la valeur tout historique de l'illustration. Miniatures, tapisseries, dessins et sceaux de l'époque, on n'a rien négligé de ce qui pouvait servir à replacer le lecteur dans le milieu même et l'atmosphère morale d'il y a quatre ou cinq siècles.

Le très beau livre de M. Désiré Charnay sur *les Anciennes villes du Nouveau-Monde* est au premier rang de ceux qui mériteraient plus et mieux que le peu que nous pouvons en dire. Il soulève, en effet, l'un des plus curieux problèmes d'ethnographie, d'archéologie, d'histoire que puisse discuter la science contemporaine : comment s'est opéré le peuplement de l'Amérique, et quelle est la race mystérieuse à qui l'on doit faire honneur de ces débris de civilisation qui couvrent en tant d'endroits le sol du Nouveau-Monde? Ces sortes de questions se décident ordinairement dans le silence, ou, pour mieux dire, le *confort* du cabinet de travail, ce qui explique assez la diversité contradictoire des solutions qu'elles reçoivent. M. Désiré Charnay a pensé qu'il ne pouvait être mauvais, pour une fois, de les examiner sur les lieux mêmes, et c'est ce qui donne aux *Anciennes villes du Nouveau-Monde*, avec l'attrait des récits de voyages, la solide autorité qui manque à tant de livres du même genre. Ce ne sont point ici les rêveries d'un archéologue, mais les constatations d'un explorateur ; et les faits ne sont point choisis pour mener à des conclusions bien arrêtées d'avance, mais au contraire les conclusions tirées des faits et commandées par eux. Quant à l'illustration du livre, les conditions mêmes dans lesquelles M. Désiré Charnay a exploré les ruines de l'Amérique centrale en garantissent la sincérité, comme les traditions de la maison Hachette en assurent la beauté.

Le *Voyage au Soudan français*, du commandant Gallieni, s'il est d'un autre genre, est à peine moins intéressant, ou plutôt, car il faut ici compter avec la diversité des goûts, les esprits moins curieux de se représenter ce que fut le passé que de se figurer ce que sera l'avenir lui donneront la préférence. S'il est bon d'acquérir des colonies nouvelles, peut-être est-il meilleur de tirer parti de celles que l'on possède. Ç'a été, voilà trois ou quatre ans, l'objet de la mission du commandant Gallieni dans la vallée du Haut-Niger et le pays de Ségou. En abordant le Soudan par la vallée du Sénégal et du Niger, tandis que le colonel Flatters s'efforçait d'atteindre Tombouctou par l'Algérie et le Sahara, et que M. de Brazza opérait par la voie du Congo et de l'Ogooué, trois missions tendaient de la sorte au même but : la fondation d'une espèce d'empire commercial et politique de la France au centre de

l'Afrique. L'avenir dira ce qu'il faut penser de ces vastes projets, mais, en attendant, nous devons rendre un juste hommage non-seulement au courage et au dévoûment de ceux qui n'ont pas reculé devant la tâche, mais encore, avec de bien faibles moyens pour de bien grandes difficultés, à ce qu'ils en ont pu, dès à présent, réaliser.

Puisque nous en sommes au chapitre des voyages, quittons un moment la librairie Hachette et signalons, chez Victor Palmé, les deux volumes de M. Ch.-F. Aubert : *le Littoral de la France*. Le premier volume, paru l'année dernière, avait décrit la côte de Dunkerque au Mont-Saint-Michel; le second la décrit du Mont-Saint-Michel à Lorient; d'autres suivront qui la décriront de Lorient à Bayonne, et de Port-Vendres à Menton. Nous ne pouvons que louer le plan de la publication, l'intérêt du texte, et la variété de l'illustration. Si nous continuons de vivre dans l'ignorance où nous avons longtemps vécu de la géographie de notre propre patrie, nous serons vraiment inexcusables, car, depuis quelques années, les ouvrages abondent, plus ou moins agréables à lire, mais tous honnêtement, consciencieusement faits et habilement illustrés. Celui de M. Ch.-F. Aubert sur *le Littoral de la France*, autant que l'on en doive juger par ces deux intéressans volumes, ne tiendra pas le dernier rang dans ce catalogue des livres où l'utile, selon la vieille formule, se mêle à l'agréable, et le pittoresque à la vérité.

Ce genre d'ouvrages nous amène aux livres plus particulièrement destinés à la jeunesse. La fort jolie édition de *l'Homme à l'oreille cassée*, que nous donne la librairie Hachette, est-elle précisément un livre pour la jeunesse? Le merveilleux du moins ne saurait lui en déplaire, et l'honnête moralité ne l'en pourrait assurément induire à mal. Après cela, quoiqu'il n'y ait pas de comparaison du style de M. About à celui de M. Frédéric Dillaye, ni même d'un livre à l'autre, si l'on préférait néanmoins les *Jeux de la Jeunesse* à *l'Homme à l'oreille cassée*, je n'en serais pas autrement étonné. C'est qu'aussi bien le livre de M. Dillaye, sous son titre modeste et dans son cartonnage d'étrennes, est riche de très amusantes et très curieuses recherches. Saviez-vous qu'un général chinois fût l'inventeur du cerf-volant? et que répondriez-vous si l'on vous demandait d'où nous vient le colin-maillard? Voilà ce que vous apprendrez dans le livre de M. Dillaye; — sans compter les règles de la *bloquette* et la législation du *croquet*. D'autres livres s'adressent plus directement encore à la jeunesse : *Pour la Patrie*, par Mme Colomb; *la Famille Gaudry*, par M. J. Girardin; *le Jardin suspendu*, par Mme de Witt; *Feu et Flamme*, par Mme Zénaïde Fleuriot. Nous en aurions volontiers parlé plus longuement, mais ils paraissent toujours trop tard, et manquant du temps qu'il faudrait pour les parcourir, nous n'avons que celui de les énumérer. Ajoutons-y quatre nouveaux volumes de la *Bibliothèque des merveilles*. Ceux-ci vont,

comme l'on sait, à tout le monde; et je pourrais dire plus d'une matière sur laquelle beaucoup d'entre eux sont encore ce que l'on saurait lire de plus instructif et parfois de plus neuf.

Les Mille et un Jours, que publie la librairie Delagrave, et dont l'illustration, malheureusement, n'est pas tout à fait ce que l'on voudrait, sont un recueil de Contes persans, traduits pour la première fois, au commencement du XVIIe siècle, par l'orientaliste Pétis de La Croix. Les bibliographes affirment que l'auteur de *Gil Blas*, qui n'était encore alors celui que de *Turcaret* et du *Diable boiteux*, aurait retouché les deux premiers volumes de la traduction, qui en formait cinq, et nous avons quelque raison de le croire avec eux. On ne sait pourquoi ces *Mille et un Jours* avaient depuis quelques années comme disparu de la circulation. La librairie Delagrave a bien fait de nous les rendre, et nous ne doutons pas que, dans cette édition nouvelle, ils retrouvent leur succès d'autrefois. Il va sans dire qu'en nous les rendant, on les a d'ailleurs soigneusement expurgés de tout ce qu'ils contiennent, dans leur texte original et dans la traduction même de Pétis de La Croix, de trop libre et de trop hardi. Nommons encore à la même librairie : *la Nouvelle Scheherazade*, par Leïla-Hanoum, autre recueil de contes orientaux, mais d'un accent plus moderne; *Mont-Salvage*, par Mme S. Blandy; *l'Espion des écoles*, par M. Louis Ulbach, une histoire « parisienne » rapportée de Lisbonne; enfin *Jean Dèperret*, par Mme A. Lion et *Bébés et Papas*, par M. Charlet-Segard. Tous ces volumes, extraits pour la plupart du *Musée des familles* ou du *Saint-Nicolas*, sont bien appropriés à leur jeune public. Ils sont d'ailleurs convenablement illustrés.

La librairie Hetzel, cette année comme les précédentes, avec son exacte régularité, nous offre son choix de gros, moyens et petits volumes, dix-neuf en tout, depuis l'album pour le premier âge, comme s'exprime le catalogue, — *la Revanche de Cassandre*, par M. Robert Tinant, ou *une Drôle d'école*, par M. Becker, — jusqu'au livre presque savant, tel que celui de M. Aristide Rey : *les Travailleurs et Malfaiteurs microscopiques*, dont le titre indique assez le sujet. L'homme utile et distingué qui dirige la *Bibliothèque d'Éducation et de Récréation* n'a jamais laissé passer l'occasion d'enrichir son catalogue, année par année, de quelque *actualité* scientifique nouvelle, et de tenir ainsi ses jeunes lecteurs, ou du moins les studieux d'entre eux, au courant du progrès de la science. On trouvera dans le livre de M. Aristide Rey un instructif résumé des questions relatives aux fermentations, en même temps qu'une très claire exposition de ce que l'on appelle aujourd'hui les théories microbiennes. Il n'est pas d'ailleurs indispensable d'être jeune pour y trouver profit en même temps qu'intérêt, et nous pouvons hardiment recommander ce volume à des lecteurs de plus de quinze ans.

Autant il nous paraît bon que l'on mette la science même à la portée de la jeunesse, en lui laissant d'ailleurs son véritable caractère,

autant avons-nous toujours trouvé moins bon que l'on affectât, en l'enveloppant dans le roman, de la rendre amusante. Félicitons donc M. Jules Verne, dans son *Étoile du Sud* et dans son *Archipel en feu*, comme au surplus dans quelques-uns déjà de ses précédens volumes, d'avoir bien voulu se résigner à n'être enfin qu'un romancier, mais des plus ingénieux et des plus habiles à provoquer, renouveler, soutenir et faire croître savamment l'intérêt. Il est bien un peu question, dans *l'Étoile du Sud*, par-ci, par-là, de la cristallisation du carbone, et l'on y trouve sur les champs de diamans du Griqualand des renseignemens qu'après tout on aurait mauvaise grâce à se plaindre d'y rencontrer, mais *l'Archipel en feu* n'est qu'un épisode émouvant de la guerre de l'indépendance hellénique, et ne s'en lira pas pour cela moins facilement.

« Quel est l'imbécile, disait Ney, si je ne me trompe (et il se servait d'un autre mot), qui ose se vanter de n'avoir jamais eu peur? » Mais ce n'est pas de cette espèce de peur, ni du courage qui consiste à la surmonter qu'il est question dans le livre de Stahl : *les Quatre Peurs de notre général*. Sa thèse, d'ailleurs, n'en est pas moins vraie. C'est que ces peurs, ces inquiétudes, ces timidités enfin de l'enfance, dont on se moque, aussi réelles, sont peut-être aussi fondées, et par conséquent aussi *critiques* que tout ce que la vie, à mesure que nous avançons en âge, ne nous épargne pas de soucis, de difficultés, d'angoisses. Cette idée sert de fond, en même temps que de moralité, à quatre récits successifs placés dans la bouche du même narrateur, tous les quatre conduits avec l'ordinaire aisance, le fin bon sens et l'humaine philosophie de Stahl.

Une excellente idée encore de Stahl, mais cette fois en tant qu'Hetzel, c'est d'avoir extrait de l'œuvre de M. Alphonse Daudet un certain nombre de *Contes choisis* pour en former, à l'usage de la jeunesse, un des plus agréables volumes que l'on puisse lire. On sait, parmi ce monde mêlé que parfois il aime trop à décrire, avec quel charme on se repose dans la société des braves gens que M. Daudet, par un contraste habile, n'a jamais oublié, dans ses meilleurs romans, d'opposer à ses « ratés, » à ses docteurs Jenkins et à ses d'Argenton, à ses Sidonie Chèbe, à ses Sephora Lemans, et jusqu'à ses Sapho. Ce sont ces braves gens, avec leurs légers ridicules ou leurs manies aimables, que l'on retrouvera dans ces *Contes choisis;* ce sont aussi quelques-unes des *Lettres de mon moulin* et quelques-uns des *Contes du lundi;* c'est presque tout entier ce déjà légendaire et toujours prodigieux *Tartarin de Tarascon;* ce sont, enfin, quelques-unes des plus belles pages de *Jack* et des *Rois en exil*. Les illustrations en sont signées de M. Émile Bayard et de M. Adrien Marie.

Nous n'insisterons pas sur l'*Histoire d'un écolier hanovrien*, de M. André Laurie, et nous nous contenterons de rappeler qu'il continue

l'intéressante série des *Scènes de la vie de collège dans tous les pays*. Deux ou trois fois déjà nous avons attiré l'attention du lecteur sur ce que l'idée même de cette série avait d'ingénieux à la fois et d'utile, et aussi souvent nous avons eu occasion de louer la manière dont l'auteur l'avait jusqu'ici réalisée. L'*Histoire d'un écolier hanovrien* n'est ni moins bien informée ni moins agréable à lire que les volumes qui l'avaient précédée. La place nous fait défaut : mentionnons donc rapidement, au hasard de la plume : *Pierre Casse-Cou*, de M. Th. Bentzon; *les Emigrans du Transvaal*, du capitaine Mayne Reid; *l'Héritier de Robinson*, de M. André Laurie; *la Petite Louisette*, de M. Gennevraye, autant de volumes que les noms de leurs auteurs, à défaut de nous, recommandent assez à leurs lecteurs habituels. Mais c'est un volume qu'il nous faudrait à nous-même, si nous voulions parler de tant de livres convenablement, car, à mesure que nous avançons, bien loin d'approcher du terme de notre tâche, nous nous effrayons de ce que nous avons oublié.

Nous n'avons rien dit en effet des deux nouveaux volumes qui viennent de s'ajouter à la *Bibliothèque de la Nature*, dirigée par M. Gaston Tissandier, et publiée par l'éditeur Masson : *l'Art militaire et la Science*, du colonel Hennebert, et *l'Électricité dans la maison*, de M. Hospitalier. L'un et l'autre titre s'explique assez de lui-même. *L'Électricité dans la maison*, c'est une étude à la fois savante et agréable sur les diverses applications que l'on pourrait faire de l'électricité, dès à présent, aux usages domestiques. *L'Art militaire et la Science* en est une autre, non moins savante, mais moins riante, sur l'état actuel du matériel de guerre, dans le degré de perfection redoutable où l'ont porté les dernières découvertes. Il convient de louer sans réserves l'impression de ces deux volumes et leur illustration. On peut faire aussi bien ailleurs, mais la gravure sur bois n'est nulle part plus nette, plus distincte, enfin mieux traitée que dans les livres qui nous viennent de la librairie Masson. Il serait d'ailleurs superflu d'insister sur l'intérêt que présente à tout le monde le texte lui-même de *l'Electricité dans la maison* et de *l'Art militaire et la Science*.

Combien d'autres livres encore dont nous ne pouvons pas même donner une courte analyse! Chez Marpon et Flammarion, *la Petite Sœur*, de M. Hector Malot, réduction pour la jeunesse du roman jadis paru sous le même titre, très joliment illustrée; chez l'éditeur Hennuyer, *le Fleuve d'or*, un de ces récits de voyages et d'aventures où excelle M. Lucien Biart, et *les Aventures de Tom Sawyer*, du célèbre humoriste américain Mark Twain, traduites par M. William Hughes, illustrées par M. Sirouy, dans le goût comique et bouffon parfois du texte; chez Théodore Lefèvre, sous le titre d'*Enfans d'Alsace et de Lorraine*, une série de biographies, par Mlle Émilie Carpentier; — Jeanne d'Arc, Henri de Guise, Fabert, Callot, Ligier-Richier, Claude Lorrain,

Oberlin, Drouot, Oberkampf, Gilbert, — autant de grands exemples, excepté sans doute le dernier, « de solides vertus » ou de « qualités rares. » On aimait beaucoup autrefois ce genre de livres, et nous n'en savons guère qui conviennent mieux à la jeunesse, car les leçons dont elle a besoin, ils les lui inculquaient sans qu'elle s'en aperçût, avec l'autorité de l'histoire, et laissaient dans sa mémoire l'aiguillon de l'émulation.

Ce n'est pas encore tout, et, en terminant, nous ne pouvons passer sous silence les nombreux albums de toute sorte qui manquent encore à l'énumération. Voici donc *les Récits et Légendes d'Alsace*, par MM. Tuefferd et Garnier, chez l'éditeur Berger-Levrault, quatre légendes et deux récits, illustrés de douze grandes compositions et de quarante-quatre dessins dans le texte : jolis dessins, belles compositions, exécution typographique remarquable. Voici *Colin-Tampon*, par MM. Quatrelles et Eugène Courboin, que publie la librairie Hachette, et qu'il eût fallu classer parmi les livres, si ce n'était qu'ayant le malheur de n'en pas assez goûter le texte, nous n'en avons retenu que l'illustration, spirituelle et amusante. Voci *les Jeux et Jouets du jeune âge*, à à la librairie Masson, illustrés en couleurs, d'après les dessins de M. Albert Tissandier, commentés par un texte de M. Gaston Tissandier. C'est un choix de « récréations instructives, » dit le titre, mais surtout ingénieuses, dirons-nous plutôt, et ingénieusement imaginées pour intéresser les parens dans les distractions de l'enfance. Autre habitude encore fort à propos rappelée d'un peu loin ! Et la justice n'est qu'un mot, si, pour parler en style de réclame, *les Jeux et Jouets du jeune âge* ne sont pas un des succès de l'année. Nous en dirons autant des *Chansons et Rondes enfantines* que publie la librairie Garnier et des *Chansons de France pour les petits Français*, qui nous viennent de la librairie Plon. M. J.-B. Weckerlin s'étant chargé d'écrire l'accompagnement des unes et des autres, ce n'est pas lui qui se plaindra de trouver ici l'un et l'autre album réunis dans le même éloge. Quant aux auteurs des paroles, ils se perdent dans la nuit des temps, toutes ces chansons étant celles que tout le monde a chantées dans son enfance. A ce double attrait qui leur est commun, chacun des deux albums ajoute son attrait particulier. L'illustration de celui que publie la librairie Garnier est plus abondante, et, si l'on veut, plus riche, il y a plus de dessins ; mais l'illustration de celui de la librairie Plon est plus naïve et dans sa naïveté d'un caractère plus original. MM Henri Pille, Blass, Le Natur, etc., ont contribué à la première, la seconde appartient uniquement à M. Boutet de Monvel, et elle vaut bien qu'on lui en fasse honneur.

F. B.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Un des plus singuliers, un des plus tristes phénomènes du temps présent, c'est en vérité que ceux qui sont aux affaires depuis quelques années dans notre pays, nos maîtres du jour, semblent ne pas même se douter de ce qu'ils font, et ont, avec toutes les présomptions, toutes les ignorances. Pourvu qu'ils règnent, pourvu qu'ils aient l'influence dans les assemblées, dans les ministères ou dans leur arrondissement, pourvu qu'ils gardent leur place dans cette franc-maçonnerie nouvelle organisée pour le gouvernement ou l'exploitation de la France, peu leur importe le reste, ils sont satisfaits.

Ils sont naïvement persuadés qu'à eux seuls ils représentent la république, la démocratie, le progrès, et ils s'imaginent presque, comme ils le disent par une habitude de déclamation banale, qu'ils sont l'objet de l'attention universelle. M. le président du conseil s'est même flatté d'offrir, par son congrès du dernier été, un de ces spectacles qui excitent l'admiration du monde. La réalité est que ces étranges politiques, improvisés par le hasard des évènemens et par le caprice du suffrage universel, n'ont aucune idée ni du régime parlementaire qu'ils prétendent pratiquer, ni du gouvernement qu'ils ont l'ambition d'exercer sans partage, ni des vœux et des intérêts de la France qu'ils se figurent représenter. Ils sont le médiocre produit d'une situation troublée et transitoire où rien n'est à sa place. Ils ne gouvernent pas, ils ne dirigent pas : ils sont au pouvoir pour la satisfaction de leurs intérêts, de leurs passions, de leurs préjugés, ou de leurs ressentimens de parti et de secte. Tout se ressent nécessairement de cette préoccupation unique et subalterne, de cette inaptitude aux affaires sérieuses. Ils font des lois et ils ne peuvent en voter une seule sans y mettre toutes les incohérences et toutes les contradictions. Ils touchent à la

politique extérieure, et c'est pour engager la France dans des aventures d'où l'on ne sait plus se tirer. Ils ont déjà leur expédition du Mexique! Ils veulent entreprendre une réforme constitutionnelle à laquelle rien ne les obligeait, et cette revision, qui devait exciter l'admiration du monde, selon M. Jules Ferry, finit par une comédie législative où l'on se sauve en toute hâte par un pauvre expédient dont le sénat paie les frais par une diminution d'intégrité et d'autorité. Ils portent la main sur les finances, et c'est pour conduire la France aux misères du déficit, à l'inexorable nécessité de subir d'ici à peu de nouvelles charges, de nouveaux impôts pour payer les fantaisies, les imprévoyances d'une domination ruineuse pour la fortune matérielle comme pour la fortune morale du pays. Tout ce qu'ils touchent, ils le gâtent et le compromettent ou le rapetissent en ramenant les plus grandes affaires aux proportions des plus médiocres combinaisons. C'était l'histoire d'hier; c'est malheureusement encore l'histoire d'aujourd'hui avec ces deux ou trois discussions toutes récentes sur la phase nouvelle des affaires du Tonkin, sur la loi électorale du sénat, sur le budget, qui sont certes la démonstration la plus sensible de l'impuissance turbulente et infatuée d'un parti occupé à épuiser son règne.

Voyons donc ce que les républicains officiels d'aujourd'hui, ministère et majorité parlementaire, ont fait de quelques-unes de ces questions qui touchent à la situation extérieure et intérieure de la France. Il y a au premier rang cette affaire de l'Indo-Chine, qui revenait hier encore devant le sénat, après avoir été débattue il y a quelques jours devant l'autre chambre, et qui, dans l'intervalle des deux discussions, s'est peut-être compliquée plus que jamais. Que le gouvernement de notre pays ait cru devoir, à un certain moment, étendre la domination de la France dans les régions du Tonkin, même au-delà du Fleuve-Rouge, sans s'arrêter devant les mauvais vouloirs, trop évidens, de la Chine, ce n'est plus là ce qui est à discuter. La question a été tranchée; on est maintenant engagé par ce qu'on a fait, par toute une situation qu'on doit maintenir vis-à-vis de la Chine, et aucun esprit sérieux, sensible à l'honneur du pays, ne demande que le drapeau de la France s'humilie devant les hostilités ou les perfidies chinoises. Il ne s'agit de rien de semblable; mais ce qu'on a bien le droit d'examiner avant d'aller plus loin, c'est la manière dont toute cette affaire a été conduite, ce qu'on a fait pour la paix quand elle était possible ou pour la guerre quand elle était nécessaire, et c'est là précisément ce que M. le duc de Broglie a montré avec une vive et forte éloquence dans un discours qui ne laisse dans l'ombre aucune des fautes, des tergiversations, des contradictions accumulées depuis dix-huit mois et plus. Sans remonter plus haut, il y a quelques mois, au lendemain du traité de Tien-Tsin et de la malheureuse échauffourée de Bac-Lé, on

demandait des crédits s'élevant à 38 millions; aujourd'hui on demande, on vient d'obtenir 16 millions pour la fin de l'année, 43 millions pour le commencement de l'année prochaine, et, dans l'intervalle de ces deux demandes de crédits, après tout considérables, qu'a-t-on fait? On a continué à s'agiter sans marcher : on avait voulu aller à Lang-Son, et, après un revers dont le chef militaire chargé de l'expédition n'est nullement responsable, on n'a pas recommencé la tentative. On a voulu prendre l'île de Formose, et on ne l'a prise qu'à demi ou d'une manière bien incomplète, faute de forces suffisantes. Bref, on n'a rien fait ou à peu près; on a sacrifié des hommes, dépensé près de 60 millions pour ne point avancer d'un pas depuis six mois, pour rester toujours en chemin. Et c'est vainement que, pour calmer les généreuses et patriotiques inquiétudes de M. le maréchal Canrobert, on nous assure que nos soldats ne sont pas sur la défensive, qu'ils peuvent marcher quand ils le voudront, quand ils en recevront l'ordre. Les faits sont évidens; notre armée n'a pas marché au-delà d'un rayon limité, et elle a eu même à repousser les incursions chinoises. Voilà la vérité.

Ce n'est point la faute de nos soldats, non assurément. Nos soldats sont toujours prêts aux fatigues et aux combats, même aux épreuves comme cette dramatique nuit de Bac-Lé, où ils ont été un instant aux prises avec les plus cruelles extrémités; ils ne cessent de montrer, on a raison de le dire, qu'ils sont dignes de leurs aînés. La faute est tout entière évidemment à la politique qui dirige la diplomatie et les opérations militaires, ou plutôt qui laisse tout aller à l'aventure, et c'est ici justement qu'est engagée la responsabilité du gouvernement et de la majorité de la chambre. M. le président du conseil flotte visiblement entre le besoin d'agir, d'en imposer par un certain déploiement de force militaire, et la crainte d'avoir à demander de trop gros crédits; la majorité de la chambre, après toutes les indiscrétions de ses commissions, accorde les crédits qu'on lui demande, vote des ordres du jour de confiance, et en même temps elle voudrait bien éluder devant le pays la responsabilité d'une guerre lointaine. Les uns et les autres veulent et ne veulent pas. La conséquence est cette politique qui jusqu'ici a laissé courir les événemens sans les diriger, sans les maîtriser par la fermeté et par la prudence, qui n'a su faire à propos ni la guerre ni la paix. A l'heure qu'il est cependant, où en sommes-nous? L'Angleterre, à ce qu'il paraît, a essayé de jouer le rôle de médiatrice, et c'était peut-être l'explication d'une certaine temporisation; malheureusement la médiation anglaise a échoué par l'arrogance de la Chine, qui ne veut plus même reconnaître le traité de Tien-Tsin : de sorte que, par le fait, nous sommes moins avancés qu'il y a six mois. Nous voilà en face d'une véritable guerre qui aurait pu probablement être évitée. Et lorsqu'on parle ainsi, lorsqu'on fait obser

ver que toute cette politique n'est pas précisément de nature à inspirer une grande confiance pour l'avenir, les mameluks du ministère s'écrient aussitôt qu'on encourage la Chine à résister, que nos débats sont lus à Pékin ! C'est exactement ce que disaient les mameluks de l'empire lorsque M. Thiers, M. Jules Favre signalaient les fautes et les dangers de l'expédition du Mexique; ils prétendaient, eux aussi, que les discours de M. Jules Favre allaient au camp du dictateur mexicain. Nos ministériels n'inventent rien, et ce n'est malheureusement pas le seul point où ils s'approprient les procédés les plus suspects de l'empire pour les mettre au service de leurs passions et de leurs ressentimens.

La politique du jour, à vrai dire, ne se pique pas d'être élevée ni désintéressée, et elle le montre bien à tout instant dans les affaires intérieures aussi bien que dans les affaires extérieures. Dans les unes et les autres, elle vit d'expédiens, de petites combinaisons, de tactiques de parti, et même, à propos d'une réforme constitutionnelle, d'une loi électorale du sénat ou du budget, elle ne se demande pas si elle fait une œuvre sérieuse, prévoyante et juste; elle se demande, avant tout, ce qui servira le mieux ses intérêts ou ses passions. Oh! si, par exemple, pour cette loi électorale du sénat qui vient d'être votée, on avait pu tout simplement supprimer l'inamovibilité pour des hommes comme M. Buffet, comme M. Chesnelong, et la maintenir pour les républicains; si on avait pu composer un collège sénatorial particulier, choisi au besoin par une commission administrative, pour les départemens qui ont élu jusqu'ici M. le duc de Broglie, M. Bocher, c'eût été au mieux, le problème aurait été résolu : on avait le couronnement de la revision! Malheureusement c'était un peu difficile ou par trop naïf; il a fallu prendre des détours, et le résultat, pour avoir été poursuivi plus laborieusement, à travers bien des scènes de comédie dans les deux chambres, n'est pas moins à peu près ce qu'on voulait, un simple expédient de parti dirigé contre des adversaires, atteignant le sénat lui-même dans son autorité et dans sa dignité.

Évidemment, puisque cette revision tapageuse et stérile du mois d'août, si chère à M. le président du conseil, avait fait une nécessité d'une loi nouvelle pour le sénat, on pouvait choisir entre divers systèmes qui frappent l'esprit du premier coup. Même en admettant la suppression de l'inamovibilité, qui était une garantie d'indépendance parlementaire, mais contre laquelle s'élève un puéril préjugé républicain, il restait deux ou trois modes d'élection également sérieux et pour ainsi dire également loyaux. On pouvait conserver le principe de la représentation communale qui a fait l'originalité et le caractère du nouveau sénat; on pouvait maintenir ce principe en l'étendant, si on le voulait, en faisant des électeurs de tous les conseillers municipaux. On obtenait ainsi le double résultat d'augmenter le nombre des électeurs sénatoriaux et de respecter le principe de la représentation com-

munale. C'était un moyen sensé, rationnel, et c'est ce qui a été proposé au sénat. Si on ne voulait plus de la représentation communale, on pouvait encore se rattacher à l'élection directe du sénat par le suffrage universel, et c'est ce que M. Léon Say a soutenu avec une netteté singulière de raison et de parole; c'est même ce qui a été un instant voté par la chambre des députés. Les deux systèmes avaient au moins le mérite de procéder d'un principe, d'une idée politique, et de laisser au sénat une sérieuse autorité; mais ce qui ne procède d'aucune idée politique, ce qui ne ressemble plus à rien, c'est ce qu'ont voulu faire les tacticiens de la revision, d'accord avec le ministère; c'est cette combinaison qui a été adoptée, en fin de compte, qui ne respecte ni le principe de la représentation communale ni le suffrage universel, qui se borne à proportionner, selon des règles insaisissables, le nombre des électeurs sénatoriaux à l'importance des communes et des populations. Et, pour en arriver là, pour arracher un projet tel quel à la confusion de ces débats où toutes les propositions se sont produites, où l'entente a paru plus d'une fois impossible, que n'a-t-il pas fallu faire?

C'est ici réellement que la comédie a commencé, une comédie, à vrai dire, assez humiliante pour ceux qui l'ont jouée et pour les institutions. M. le président du conseil a été obligé d'employer toute sa diplomatie pour amener le sénat à renoncer au droit qu'il s'était réservé d'élire un certain nombre de sénateurs, pour décider la chambre des députés à se déjuger en abandonnant le suffrage universel qu'elle avait voté la veille, pour concilier les divers systèmes de proportionnalité adoptés dans les deux assemblées. Le résultat si péniblement conquis est un expédient absolument arbitraire, qui ne répond à rien si ce n'est à des arrière-pensées plus ou moins déguisées, et qui laisse le sénat affaibli, diminué, suspecté dans son origine. C'est là peut-être au fond ce qu'on voulait. M. le président du conseil lui-même s'est fait un devoir de ramener le sénat à la modestie; il ne lui a pas caché qu'il était une assemblée subordonnée, qu'il pouvait tout au plus être un contrôleur utile sans avoir aucun droit de direction politique. La majorité républicaine du sénat n'a rien dit, elle a tout accepté! Et c'est là ce que M. le président du conseil appelle pratiquer, fortifier le régime parlementaire, remettre en équilibre et en honneur le système des deux chambres! Le dernier mot de cette revision du mois d'août est une loi dont l'unique secret est peut-être d'empêcher quelques hommes de revenir au Luxembourg. C'est la grande politique républicaine dans une de ses plus belles manifestations!

Le malheur est que tout va à peu près de même, et que, si cette politique joue avec les institutions comme avec les affaires extérieures, elle ne joue pas moins avec les finances, avec le budget, et, à propos du budget, avec tous les intérêts administratifs, militaires ou religieux.

Toutes les fois que revient, au déclin de l'année, cette discussion du budget, qui a commencé il y a quelques semaines et qui est loin d'être finie, les républicains de la chambre ont un rendez-vous préféré; ils se retrouvent invariablement sur un point, sur cette dotation des cultes, qui est pour eux une occasion de déployer leur esprit de secte dans tout ce qu'il a de puérilement haineux. Ils n'y ont pas manqué cette année, pas plus que les autres années; ils y ont même mis une fureur particulière, comme s'ils avaient voulu prendre leur revanche de la « docilité républicaine » qu'ils venaient de montrer à M. le président du conseil en lui sacrifiant le suffrage universel pour l'élection du sénat. Ils se vengent sur tous les services des cultes! Vainement M. le garde des sceaux leur a montré qu'ils se trompaient dans leurs évaluations, qu'ils ne savaient pas même ce dont ils parlaient, qu'avec leurs capricieuses diminutions de crédits, ils allaient frapper de vieux serviteurs de leur religion et de leur pays, laisser deux ou trois mille prêtres sans rétribution, désorganiser les services, et que ce n'était pas là de la bonne politique. Les républicains n'y regardent pas de si près; ils ravagent sans raison, sans réflexion tout le budget des cultes. Ils font main basse sur les chanoines, sur le chapitre de Saint-Denis, sur les vicaires, sur les séminaires, sur le traitement de M. l'archevêque de Paris. Qu'on ne cherche pas à les arrêter, ils ont réponse à tout : ils ont leur concordat et leurs lois à eux qu'ils interprètent de la bonne façon. Ils vous diront, par exemple, pour le chapitre de Saint-Denis, que la république n'est pas tenue de payer des chanoines pour garder les tombeaux des empereurs! Tout cela en vérité est assez honteux et finit par être assez ridicule dans ces débats, où l'on traite les affaires de religion avec des lazzi, où une commission qui croit probablement être sérieuse, se fait représenter par un rapporteur qui se croit de l'esprit parce qu'il parle avec une cavalière et injurieuse brutalité de tout ce qu'il ne sait pas. Une pensée vient cependant à l'esprit au milieu de ces répugnantes discussions, et cette pensée, elle a été exprimée par M. le comte de Mun avec une saisissante ardeur de conviction et de parole. Si l'on veut en finir avec le concordat, prononcer la séparation de l'état et de l'église, si l'on ne craint pas de se jeter, de jeter le pays dans cette grande aventure, soit; c'est une politique qui est certainement périlleuse, qui a du moins sa franchise et sa dignité. Tant que le concordat existe, qu'on le respecte sans subterfuge, qu'on cesse d'offrir cet écœurant spectacle des petites persécutions, de transformer en instrument de guerre un pacte fait pour maintenir la paix des pouvoirs et des consciences!

Ce qu'on fait, c'est une guerre de sectaires sans nom et sans dignité; mais il y a aujourd'hui une chose qui n'est pas sans doute plus grave que toutes ces atteintes aux croyances, à la paix morale du pays, qui a du moins une gravité d'une autre nature, c'est cette impuissance d'une

assemblée prétendue omnipotente à voter la loi des finances, à établir le budget de la France. Oui, en vérité, c'est là qu'on en est à l'heure présente. Depuis sept ou huit mois que la chambre est saisie du budget, que la commission est à l'œuvre, on n'a pas pu arriver à éclaircir la situation financière, à se décider pour un système, à préparer le prochain exercice, et maintenant le budget, que le sénat ne connaît même pas encore, ne peut plus être voté d'ici aux derniers jours de l'année. Que va-t-on faire? On en est à se débattre entre tous les expédiens. Aura-t-on recours à ces douzièmes provisoires que M. le président du conseil, dans sa fierté, a déclarés un jour humilians? Demandera-t-on le vote des recettes et des dépenses d'un trimestre dans les conditions du dernier budget? Prendra-t-on pour règle les propositions du gouvernement ou les crédits déjà votés par la chambre? De toute façon, c'est l'arbitraire laissant le pays sans garantie; c'est la confusion, de sorte que ces étranges républicains qui n'ont su donner à la France ni la paix extérieure, ni la paix constitutionnelle, ni la paix morale, ne savent pas plus lui donner la clarté et l'ordre dans les finances. C'est la moralité de cette politique de parti à la fois agitatrice, présomptueuse et impuissante.

Lorsque M. le président du conseil de France, dans un récent discours, énumérait les grands pays parlementaires sur lesquels il prétendait se régler, il avait certes raison de mettre au premier rang l'Angleterre, et c'est par les grands côtés qu'il aurait dû se proposer de lui ressembler. Les Anglais sont assurément une nation avec qui il n'est pas toujours facile de vivre en bonne amitié. Ils ont l'orgueil de race, le soin jaloux et ombrageux de leurs intérêts, leurs âpretés, leurs passions ou leurs défaillances, et comme d'autres ils peuvent commettre des fautes; mais un moment vient où ils se retrouvent avec leurs fortes qualités, leur bon sens et cet esprit politique qui est dans leur tempérament. Ils font du régime parlementaire, non une fiction ou un vulgaire instrument de parti, mais un moyen viril de débattre, de régler leurs intérêts. Même dans ces affaires d'Égypte, qui ont été si souvent discutées, où ils n'ont pas brillé jusqu'ici, ils ont leur manière à eux de se conduire, et si les propositions financières qu'ils ont communiquées récemment à la diplomatie européenne restent très discutables entre les cabinets, il y a un point où ils montrent leur tenace résolution. Si un des leurs s'est aventuré, comme l'a fait Gordon, pour l'honneur de l'Angleterre, ils ne l'abandonnent pas, quoiqu'ils mettent du temps à le secourir. Ils préparent une expédition, et dernièrement encore, avant de s'engager sur la route de Khartoum, lord Wolseley adressait à ses soldats une allocution où il leur promettait des dangers, des fatigues, des privations, où, après leur avoir montré le but, la délivrance de Gordon, il ajoutait fièrement qu'il n'avait rien de plus à dire à des soldats anglais. C'est un ordre du jour qui

n'est certes pas sans grandeur et qui est comme une suite d'un discours prononcé il y a quelques mois par M. Gladstone contre ceux qui parlent sans cesse du déclin de l'Angleterre; mais s'il est une affaire où l'esprit politique anglais se montre tout entier, c'est cette affaire intérieure de la réforme électorale, pour laquelle on a livré tant de combats depuis quelques mois.

Les conservateurs, lord Salisbury en tête, ont résisté tant qu'ils ont pu, tant qu'ils ont cru la lutte possible. Le chef du cabinet libéral est resté ferme dans la défense de son bill; il ne s'est laissé ni ébranler par l'opposition ardente des tories ni entraîner par le courant radical, qui menaçait déjà une des grandes institutions britanniques, la chambre des lords; il a attendu le moment où la résistance s'épuiserait, où la réforme pourrait s'accomplir sans compromettre la constitution anglaise. Le jour est venu, en effet, où les conservateurs ont senti qu'ils ne pouvaient pas pousser l'opposition plus loin sans péril, qu'il y avait un intérêt public à ne plus résister, et, de son côté, M. Gladstone, comme chef du parti libéral, n'a point hésité à entrer en transaction. On lui a demandé des garanties pour le vote du bill des circonscriptions électorales qui complète l'extension du droit de suffrage, et ces garanties, il les a libéralement données en s'engageant pour la chambre des communes. Il a préparé, d'accord avec les chefs du parti conservateur, lord Salisbury, sir Stafford Northcote, ce bill des circonscriptions qu'il s'est obligé à soutenir, et le traité de paix a été signé. Les esprits extrêmes, les radicaux seuls, ont pu n'être pas complètement satisfaits; ils ont été surtout mécontens de l'abandon du scrutin de liste dans l'arrangement consenti par M. Gladstone, et l'un d'eux, homme distingué, qui était secrétaire de la trésorerie, M. Léonard Courtney, a cru devoir donner sa démission pour reprendre sa liberté, pour combattre la mesure nouvelle; mais ce n'était là qu'une opposition sans conséquence, qui ne pouvait changer le résultat. Le pacte signé par les chefs libéraux et conservateurs a été respecté jusqu'au bout. La chambre des lords a voté sans observations nouvelles l'extension du suffrage; la chambre des communes, à son tour, a adopté en principe le bill des circonscriptions dont la troisième lecture a été réservée pour la forme, et le parlement s'est ajourné au 19 février après avoir entendu la lecture de la sanction donnée par la reine à une loi qui étend le droit de suffrage à deux millions d'hommes. Tout cela s'est passé sans bruit, non sans une certaine solennité, et a eu un profond retentissement dans la nation, qui s'est sentie délivrée de toutes les menaces de conflits. Qu'en faut-il conclure? C'est que, si les Anglais défendent leurs opinions avec passion, avec âpreté, ils savent aussi transiger quand il le faut; c'est le triomphe de l'esprit politique, et c'est ainsi que s'accomplissent les vraies réformes, celles qui sont bienfaisantes et durables, parce qu'elles ménagent la paix intérieure,

les intérêts permanens d'un pays, et ne sont pas l'oppression orgueilleuse d'une fraction de la famille nationale par un parti victorieux.

L'Espagne serait-elle menacée d'agitations ou de crises nouvelles? Les bruits qui viennent à travers les Pyrénées ne sont-ils pas imaginés ou grossis par les partis, intéressés à profiter de tout, toujours prêts à prendre leurs illusions pour des réalités? Les affaires espagnoles ne sont pas à la vérité des plus claires depuis quelques semaines, et à l'ouverture du parlement qui vient d'être fixée aux derniers jours de l'année, au 27 décembre, gouvernement et opposition, conservateurs et libéraux, auront assurément plus d'une querelle à vider. Le ministère de M. Canovas del Castillo va retrouver devant lui des adversaires ardens, passionnés, qui lui demanderont compte de sa politique, de ce qu'il a fait et de ce qu'il n'a pas fait, de la situation du pays et des incidens imprévus, assez malheureux, qui sont venus récemment créer quelques difficultés de plus.

L'opposition n'a pas perdu son temps pendant les vacances parlementaires. M. Castelar, avec sa parole toujours brillante, dans ses voyages à travers les provinces basques, M. Sagasta, de son côté, le général Lopez Dominguez dans ses excursions en Andalousie, d'autres encore ont passé ces derniers mois à faire une propagande des plus actives ; ils se sont efforcés de gagner l'opinion à leur cause, de rallier les forces libérales contre le parti conservateur qui est maintenant au pouvoir. Ils ont tenté surtout de rétablir une certaine unité de direction et de programme dans l'opposition, et il n'y a que peu de jours encore il y avait au théâtre du Prince Alphonse, à Madrid, une grande réunion qui était présidée par le maréchal Serrano, duc de La Torre, qui comptait des hommes de différentes nuances, le général Lopez Dominguez, M. Montero Rios, M. Balaguer. Le maréchal Serrano est un peu vieux, un peu affaibli pour ce rôle de directeur d'une campagne politique ; il est maintenant pour les libéraux espagnols ce qu'a été si longtemps le duc de la Victoire, un nom. Le vrai chef du parti, le lieutenant de Serrano, c'est le général Lopez Dominguez, homme brillant et résolu, qui a été ministre de la guerre avec M. Posada Herrera avant le cabinet conservateur, et qui relève le drapeau de la gauche dynastique, de toutes les réformes constitutionnelles et démocratiques, qu'il ne sépare pas de la monarchie d'Alphonse XII. C'est une opposition certainement sérieuse, qui peut devenir dangereuse selon les circonstances. Elle n'a pas encore cependant cause gagnée pour plus d'une raison. D'abord, le ministère de M. Canovas a, dans les cortès qui ont été élues il y a quelques mois et qui vont se réunir prochainement, une assez forte majorité conservatrice ; de plus, cette opposition nouvelle, qui cherche à se réorganiser, est loin d'être aussi unie que le voudraient ses chefs, et on ne voit pas qu'elle rallie M. Sagasta et ses amis, qui se souviennent d'être tombés il y a un an du pouvoir précisément sous les

coups de la gauche dynastique. L'opposition espagnole aurait donc par elle-même peu de chances pour le moment, s'il n'y avait toujours à compter avec l'imprévu au-delà des Pyrénées, et cette fois l'imprévu, c'est ce qui se passe depuis quelques semaines à Madrid et dans les provinces; c'est cette espèce d'agitation ou d'insurrection universitaire qui s'est produite sans qu'on y ait songé, que les partis se sont hâtés naturellement d'exploiter et qui peut aujourd'hui, en définitive, créer quelques difficultés au ministère devant le parlement.

Ce qui n'était rien au début est devenu, en effet, un assez gros embarras, un assez inextricable imbroglio qu'on ne sait plus comment dénouer. Tout cela a commencé il y a un mois, à l'inauguration de l'année scolaire, par un discours qu'un professeur d'histoire libre penseur, M. Morayta, a prononcé, qui a été l'objet de quelques censures ecclésiastiques, et qui a passionné, divisé la jeunesse universitaire. Les uns ont protesté, les autres ont fait des ovations au professeur et se sont livrés à des manifestations bruyantes dans les rues, devant la maison de M. Morayta ou devant des bureaux de journaux. Des désordres sont survenus, c'était à peu près inévitable : la police, sous les ordres du gouverneur de Madrid, a eu à intervenir et elle paraît avoir mis quelque rudesse dans la répression; elle a arrêté quelques-uns des manifestans, et elle a même envahi le palais de l'université sans s'arrêter devant les protestations du recteur. Tout cela a fait une bagarre où il y a eu quelques blessés. Là-dessus les professeurs se sont émus de ce qu'ils ont considéré comme une violation des privilèges de l'université; ils se sont réunis et bon nombre ont signé une pétition demandant au ministre de *fomento*, ou de l'instruction publique, la réunion du conseil universitaire pour assurer la liberté du professorat, la punition des agens de police qui ont mis de la brutalité dans la répression, l'adoption des mesures nécessaires pour faire respecter les droits des recteurs. Un certain nombre de professeurs, il est vrai, ont refusé de s'associer à cette manifestation et ont exposé les faits d'une autre façon. Le ministre de l'instruction publique, M. Pidal, a répondu par un ordre royal refusant la réunion du conseil universitaire, maintenant l'autorité des lois ordinaires, les droits du gouvernement et ordonnant une enquête sur les scènes de désordre qui venaient de se passer. Cette réponse n'a pas réussi, bien entendu, à calmer les esprits. L'agitation n'a fait que s'accroître et se compliquer. Le recteur de l'université de Madrid a dû donner sa démission. Les professeurs ont réclamé plus vivement que jamais pour leurs droits violés; l'académie de jurisprudence elle-même s'en est mêlée et a déguisé à demi ses protestations en choisissant pour président l'ambassadeur du roi Alphonse à Paris, M. Manuel Silvela. Les étudians

ont refusé d'aller à leurs cours, et bientôt de toutes les villes d'université de l'Espagne sont arrivées des adresses d'adhésion à l'attitude des professeurs aussi bien que de la jeunesse des écoles de Madrid; de sorte que voilà toute la population universitaire de l'Espagne en ébullition, en conflit avec le gouvernement!

Comment en finira-t-on avec ces agitations qui, sans être absolument menaçantes, ne laissent pas d'être toujours dangereuses? Il faudrait évidemment commencer par ne mettre dans de telles affaires ni de vaines susceptibilités ni de trop vives passions. Il se peut sans doute qu'à l'origine, avec un peu plus de patience et de douceur, avec un peu moins d'impétuosité dans la répression, on eût eu facilement raison de ces turbulences, qui se seraient trouvées réduites du premier coup aux proportions d'une échauffourée inoffensive; il se peut que les autorités de Madrid aient en cela manqué un peu de sang-froid et qu'elles aient pris un peu trop au tragique ces bruits d'étudians. C'est possible; mais il est bien clair, d'un autre côté, que le gouvernement était dans le droit et dans la vérité en refusant de reconnaître des privilèges d'écoles qui n'existent plus, en maintenant l'autorité des lois ordinaires contre les protestations des professeurs. Il n'y a plus de corporations privilégiées en Espagne. S'il y a des désordres dans la rue, le palais de l'université n'est pas un lieu d'asile, et le droit commun entre là comme partout : c'est un principe supérieur que le gouvernement du roi Alphonse ne pouvait livrer et que l'opposition elle-même ne peut lui faire un crime d'avoir maintenu. Cette campagne d'agitation universitaire, dit-on, est dirigée moins contre le ministère conservateur dans son ensemble que contre une prépotence cléricale qu'on suppose représentée dans le cabinet par M. Pidal. C'est peut-être bien là le secret, et c'est aussi ce qui fait une position délicate au président du conseil, qui a du libéralisme dans l'esprit, qui, sans vouloir abandonner son collègue de l'instruction publique, n'est point certainement homme à subordonner les droits de l'état aux influences cléricales. La difficulté, pour M. Canovas del Castillo, est de se dégager le plus vite possible de tous ces incidens malencontreux et de ne pas laisser altérer par de faux airs de réaction le caractère du gouvernement qu'il représente, de rester, en un mot, un ministre conservateur sans doute, mais en même temps le ministre libéral d'une monarchie constitutionnelle qui n'a pas été une restauration d'absolutisme.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de novembre, en dépit des appréhensions fondées sur la cherté de l'argent à Londres, ne s'est en rien distinguée des précédentes. On y retrouve exactement les mêmes traits : hausse des cours à la dernière heure, report insignifiant, rareté du titre, désarroi du découvert. Aussi les fonds publics ont-ils immédiatement monté après la liquidation. De 108.45 le 4 1/2 pour 100 a été porté à 108.90. On croyait le cours rond de 109 francs déjà conquis ; mais la spéculation à la hausse, qui peut d'autant mieux attendre qu'elle se sent plus forte, a eu la sagesse de ne rien brusquer. Bien qu'elle sache qu'elle n'a que peu à craindre du côté des baissiers, il faut qu'elle ait constamment son regard tourné du côté des rentiers. La solidité de l'édifice de la hausse dépend de la fidélité des porteurs de rentes. Si le titre commençait à se déclasser, c'en serait fait non-seulement de toute amélioration ultérieure, mais aussi peut-être des résultats acquis. Or, depuis le commencement du mois, il est venu quelques inscriptions sur le marché, et les cours ont cessé de se tenir au même niveau à terme et au comptant. Vendredi 12 du mois courant, tandis que le 4 1/2 était coté 108.65 au plus bas pour la spéculation, le prix s'est abaissé jusqu'à 108.45 pour les capitaux de placement. En clôture, il restait encore un écart de 0 fr. 07.

La politique n'a exercé cette quinzaine qu'une influence restreinte sur l'attitude générale du marché. Une crise ministérielle a failli éclater. Mais la Bourse n'a pas pris l'incident au sérieux. D'ailleurs, quelques jours plus tard, les menaces de rupture entre le ministère et la majorité s'étaient évanouies. Au moment où les haussiers auraient peut-être salué à leur façon cette nouvelle consécration de l'accord entre les pouvoirs publics, la Bourse a été assez désagréablement surprise par la nouvelle que les négociations avec la Chine venaient d'être rompues à Londres.

Les cours des fonds publics se sont donc arrêtés dans leur mouvement de progression, mais sans reculer sensiblement. Nous laissons le 4 1/2 à 108.70, soit à 0 fr. 25 au-dessus du cours de compensation. Les deux rentes 3 pour 100 ont monté à peu près dans la même proportion. Cette fermeté est d'autant plus remarquable que le parlement, où la discussion du budget est à peine entamée, bien que nous soyons déjà à la moitié du dernier mois de l'année, va se trouver

acculé, selon toute vraisemblance, à l'expédient des douzièmes provisoires. L'Italien présente, comme les rentes françaises, une plus-value de 0 fr. 30 à 0 fr. 35 sur le dernier cours de compensation. Ce fonds pousuit lentement, mais résolument, sa marche vers le pair. Il est soutenu, dans ces dernières semaines de l'exercice, par l'imminence de la solution relative aux conventions des chemins de fer, par l'approche du détachement du coupon semestriel et par le caractère hautement satifaisant de l'exposé que vient de faire le ministre des finances d'Italie, M. Magliani, sur la situation budgétaire du royaume.

Les fonds russes, autrichiens et hongrois sont toujours en grande faveur, les premiers principalement à Berlin, les autres sur les trois places de Vienne, de Berlin et de Paris. Le 4 pour 100 or d'Autriche a dépassé 86, le 4 pour 100 or hongrois 81; l'écart entre les deux rentes similaires tend à diminuer à mesure que s'améliore le crédit de la Hongrie. L'Extérieure d'Espagne revient peu à peu aux cours cotés avant la dernière réaction causée par l'agitation des étudians. La situation financière se consolide au-delà des Pyrénées; il y a là un 4 pour 100 dont le prix contraste singulièrement avec ceux des fonds austro-hongrois.

Le Comptoir d'escompte a émis cette semaine avec un succès modeste une portion de l'emprunt du gouvernement hellénique destiné à faciliter l'abolition du cours forcé en Grèce. Le 5 pour 100 turc est immobile à 8.60, tandis que l'obligation ottomane privilégiée se rapproche peu à peu de 400 francs, prix auquel elle donnerait encore, bien que primant tous les autres emprunts de la Turquie, un revenu plus élevé qu'aucun d'eux. L'Unifiée est ferme à 320. Le cabinet anglais attend la réponse des puissances à ses propositions. Deux faits qui peuvent exercer une influence considérable sur la solution des difficultés financières de l'Égypte se sont produits cette semaine. La caisse de la Dette a gagné son procès contre le gouvernement devant les tribunaux internationaux du Caire, et les cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg ont demandé officiellement au khédive l'admission d'un délégué allemand et d'un délégué russe dans la commission chargée d'administrer la caisse de la Dette.

Les titres de quelques établissemens de crédit ont légèrement progressé cette quinzaine, entre autres le Crédit foncier, la Banque de Paris, la Banque d'escompte, la Société générale, la Banque franco-égyptienne, le Crédit lyonnais. La Banque ottomane et le Mobilier espagnol, après une hausse, ont rétrogradé. Des mouvemens assez vifs ont agité les cours du Suez et de quelques autres valeurs industrielles en hausse et en baisse; mais le résultat de ces variations est insignifiant si l'on compare les cotes d'une quinzaine à l'autre.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-SIXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIVe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1884.

Livraison du 1er Novembre.

OLIVIER MAUGANT, quatrième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française. 5

LA FIN D'UNE GRANDE MARINE. — I. — LES CHIOURMES ENCHAINÉES, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. . . . 53

LES MONACH, dernière partie, par M. ROBERT DE BONNIÈRES. 76

MARGUERITE DE VALOIS. — II. — SA RÉCONCILIATION AVEC LE ROI SON MARI, SA FUITE D'AGEN, SA CAPTIVITÉ, SON RETOUR A LA COUR, SES DERNIÈRES ANNÉES, par M. HECTOR DE LA FERRIÈRE. 134

LA LOI DES RÉCIDIVISTES ET NOS COLONIES, par M. EDMOND PLAUCHUT. . . . 166

L'OGOOUÉ, SES POPULATIONS ET SON AVENIR COMMERCIAL, par M. J. DE MONTAIGNAC. 187

LA POLITIQUE COLONIALE ALLEMANDE, par M. G. VALBERT. 197

REVUE LITTÉRAIRE. — LE PARNASSE CONTEMPORAIN, par M. F. BRUNETIÈRE. . 211

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 225

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Novembre.

OLIVIER MAUGANT, dernière partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française. 241

Souvenirs diplomatiques. — La France et l'Italie. — I. — 1866-1870, par M. G. ROTHAN. 298
Les Industries d'art, d'après une récente enquête, par M. Charles LAVOLLÉE. 322
La Dernière Crise politique en Norvège, par M. Pierre DARESTE. 347
Les Populations rurales de la France. — II. — Les Populations rurales de la Bretagne. Changemens dans la condition économique depuis cinquante ans, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut de France. 369
L'Anthropophagie et les Sacrifices humains, par M. le marquis DE NADAILLAC. 405
L'Élection présidentielle aux États-Unis, par M. A. MOIREAU. 435
Revue dramatique. — Odéon. Reprise de *Macbeth*, par M. Louis GANDERAX. 453
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Décembre.

Un Vieux, par M. Pierre LOTI. 481
Souvenirs diplomatiques. — La France et l'Italie. — II. — L'Italie pendant la guerre, par M. G. ROTHAN. 502
Dans la steppe. — Notes de voyage, par M. Eugène-Melchior DE VOGÜÉ. . 544
Promenades archéologiques. — Le Pays de l'Énéide. — I. — Ostie et Lavinium, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 577
La Sicile. — Le Sol, la Population, les Produits, par M. J. CLAVÉ. . . . 611
L'Eau de mer, ses Propriétés physiques et chimiques, par M. Antoine DE SAPORTA. 654
Le Maroc et la Politique européenne a Tanger, par M. G. VALBERT. . . . 681
Revue littéraire. — Trois *Moliéristes*, par M. F. BRUNETIÈRE.. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Décembre.

Eusèbe Lombard, première partie, par M. André THEURIET. 721
Promenades archéologiques. — Le Pays de l'Énéide. — II. — Laurente, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 762
Études politiques et religieuses. — Les Catholiques libéraux et l'Église de France depuis 1830. — II. — L'Empire, le *Syllabus*, l'Infaillibilité, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 796
Les Travaux de M. Pasteur, par M. Denys COCHIN. 840
La Réforme de la marine. — Torpilleurs et Canonnières, par M. Gabriel CHARMES. 872
L'Irlande sous l'administration de M. Trevelyan, par M. Édouard HERVÉ. . 907
Revue dramatique. — A propos de *la Ronde du Commissaire*, de MM. H. Meilhac et Philippe Gille, par M. Louis GANDERAX. 925
Les Livres d'étrennes. 935
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 946
Le Mouvement financier de la quinzaine 957

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0331